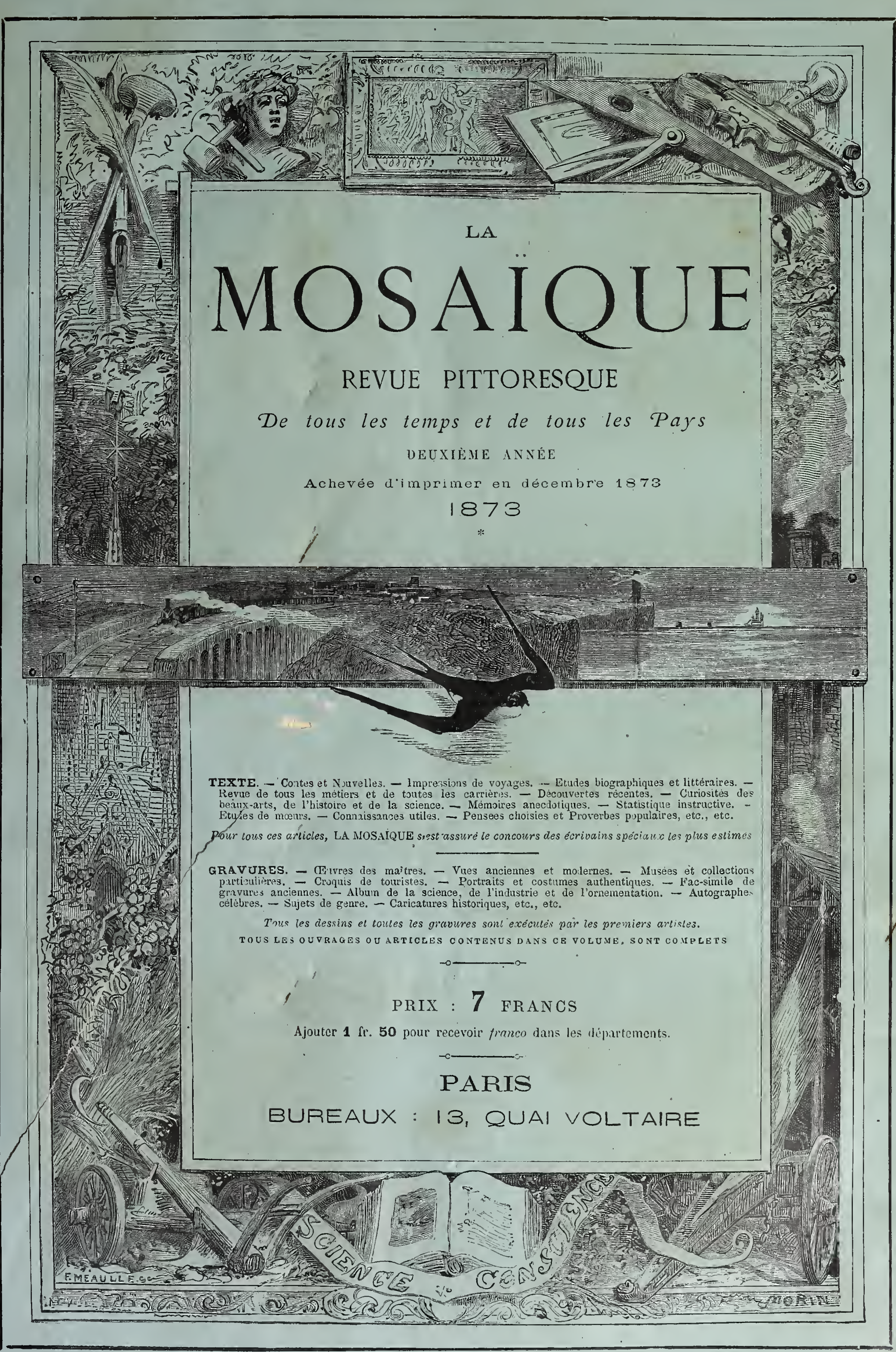


LA

MOSAÏQUE

REVUE PITTORESQUE

De tous les temps et de tous les Pays

DEUXIÈME ANNÉE

Achevée d'imprimer en décembre 1873

1873

*

TEXTE. — Contes et Nouvelles. — Impressions de voyages. — Etudes biographiques et littéraires. — Revue de tous les métiers et de toutes les carrières. — Découvertes récentes. — Curiosités des beaux-arts, de l'histoire et de la science. — Mémoires anecdotiques. — Statistique instructive. — Etudes de mœurs. — Connaissances utiles. — Pensees choisies et Proverbes populaires, etc., etc.

Pour tous ces articles, LA MOSAÏQUE *s'est assuré le concours des écrivains spéciaux les plus estimés*

GRAVURES. — Œuvres des maîtres. — Vues anciennes et modernes. — Musées et collections particulières. — Croquis de touristes. — Portraits et costumes authentiques. — Fac-simile de gravures anciennes. — Album de la science, de l'industrie et de l'ornementation. — Autographes célèbres. — Sujets de genre. — Caricatures historiques, etc., etc.

Tous les dessins et toutes les gravures sont exécutés par les premiers artistes.

TOUS LES OUVRAGES OU ARTICLES CONTENUS DANS CE VOLUME, SONT COMPLETS

PRIX : **7** FRANCS

Ajouter **1** fr. **50** pour recevoir *franco* dans les départements.

PARIS

BUREAUX : 13, QUAI VOLTAIRE

LA MOSAÏQUE

REVUE PITTORESQUE ILLUSTRÉE

DE TOUS LES TEMPS ET DE TOUS LES PAYS

PREMIÈRE ANNÉE

Achevée d'imprimer en décembre 1873

La Mosaïque vient de fournir le premier terme de sa carrière, et nous croyons pouvoir dire qu'elle a dès ores et déjà tenu tous les engagements pris envers ses lecteurs.

Le programme qu'elle avait adopté a été fidèlement, largement rempli. Destinée, par principe, à aborder, à traiter tous les sujets intéressants, qui sont du domaine de la curiosité, des connaissances utiles ou de la distraction intellectuelle, elle a fait ses preuves dans la recherche, dans le choix des éléments et dans la délicate coordination de cette universalité, où l'esprit et le cœur devaient trouver simultanément leur compte.

Jamais peut-être, de l'union intime de la plume et du crayon, se prêtant un appui réciproque, n'était résulté un ensemble aussi attrayant, aussi varié, aussi instructif. Le premier volume de *la Mosaïque* est comme l'assise solide d'une véritable encyclopédie, où les mille faces du monde physique et du monde moral s'offrent nettes et distinctes à l'observation, à l'étude, au souvenir. La part y est faite dans une juste mesure à toutes les manifestations de la nature, du savoir, de l'art, du sentiment, voire de la pure fantaisie. Sans oubli du présent, le passé de toutes les époques, de tous les pays, y tient sa place ; l'histoire n'en exclut pas la fiction ; la sérieuse visée de la leçon pratique n'y condamne pas le sourire de l'anecdote ; et l'enseignement s'y dépouille toujours des dehors rigides, qui en éloigneraient l'attention.

Tel a été le plan suivi, à la mise en œuvre duquel le succès, aussi rapidement que hautement accusé, a répondu ; et telle sera encore, en raison même de cette consécration par le succès, la marche que nous voulons observer, en redoublant, s'il est possible, de zèle et de sollicitude pour la perfection de notre œuvre.

Les matériaux de tout ordre abondent en nos mains, et l'active et nombreuse phalange de nos collaborateurs doit grossir chaque jour ce riche, ce curieux butin : érudits, chercheurs, savants, vulgarisateurs, conteurs feront converger vers notre Revue tout ce qui doit en accroître l'intérêt et la portée ; les dessinateurs les plus habiles, les graveurs les plus délicats nous continueront leur concours, tant pour commenter les textes nouveaux que pour rappeler les œuvres des maîtres des divers temps et des divers lieux. Nous ferons encore appel à tous les spécialistes pour la partie professionnelle qui, nous le savons, a été d'une influence majeure dans la réussite de notre publication, et nous n'oublierons jamais que, pour la composition d'un recueil comme le nôtre, il importe que la variété, qui en est le caractère normal, s'obtienne sans excursions faites dans les caprices de la futilité ni dans les fatras des thèses lourdes ou prétentieuses.

Ainsi se résument les promesses que *la Mosaïque* se fait à elle-même, et qui doivent lui gagner de plus en plus les suffrages auxquels, dès ses débuts, elle a dû de se voir posée dans le monde de la publicité avec tous les avantages du mérite reconnu et de l'autorité sympathiquement établie.

LA

MOSAÏQUE

REVUE PITTORESQUE ILLUSTRÉE

DE TOUS LES TEMPS ET DE TOUS LES PAYS

PREMIÈRE ANNÉE

Achevée d'imprimer en décembre 1873

1873

PARIS

BUREAUX DE LA MOSAÏQUE, 11, QUAI VOLTAIRE

LA MOSAÏQUE

REVUE PITTORESQUE DE TOUS LES TEMPS ET DE TOUS LES PAYS

MŒURS ANGLAISES



LA LECTURE DU DIMANCHE SOIR A LONDRES

(Dessin de M. Godefroy Durand, gravure de M. Ansseau.)

LES JOURNAUX ILLUSTRÉS A L'ÉTRANGER

—

LA LECTURE DU DIMANCHE SOIR A LONDRES

C'est le dimanche soir. On regarde en famille les *Magazines* de la semaine. « Remarquez bien, nous écrit de Londres M. Godefroy Durand, que mon dessin est entièrement fait d'après nature. S'il n'y a pas plus d'enfants, c'est faute d'espace. Une famille forte de quinze rejetons est ici chose ordinaire. Je n'exagère rien non plus sous le rapport des journaux. On rentre généralement à six heures pour dîner. Comme autrefois en France, les petits enfants ne mangent point ici avec les parents; leur entrée a lieu au dessert. Après avoir eu leur part d'embrassades et de friandises, ils s'asseoient autour de la table sur laquelle on ouvre les livres à images. Vers huit heures, coucher, toujours pour les plus jeunes. Le dimanche, on accorde une heure de plus, et personne ne se plaint de l'usage. »

Comme la bourgeoisie anglaise, la bourgeoisie allemande manifeste un grand goût pour les journaux illustrés. Le plus répandu, le *Gartenlaube* (la Tonnelle), n'a pas moins de trois cent dix mille abonnés; l'*Uber land und meer* (Sur terre et sur mer), en possède un peu plus de la moitié; le *Daheim* (Chez soi) de Leipzig, n'en est encore qu'au chiffre de quatre-vingt mille. Il est vrai qu'il est le cadet. Je ne parle pas des spécialités telles que le *Modenwelt* (Monde de la Mode), imprimé en onze langues et possesseur de cent soixante-cinq mille abonnés.

Pourquoi, en France, n'en sommes-nous pas encore là? Les moyens de bonne exécution ne nous manquent cependant pas. Est-ce parce qu'au Nord les rigueurs du climat font mieux sentir les besoins de vie intérieure? La raison ne serait pas sans valeur; mais d'un autre côté, y-a-t-il chez nous moins de richesse, moins d'aptitudes intellectuelles, moins d'instinct littéraire? Non, sans doute, tout au contraire. Il est donc permis d'espérer que la possibilité d'arriver à mieux existe, et c'est à réaliser cette possibilité que *la Mosaïque* s'appliquera sans relâche.

Il est des causes qu'on finit toujours par faire triompher.

UNE MORALITÉ DE SAISON *

—

LES CHENETS

Il est difficile de fixer l'époque où un homme inquiet et amateur de nouveautés aura voulu soutenir ses bûches, par les extrémités, sur quelque matière dure et solide. On se sera sans doute d'abord servi de pierres, et voyant qu'elles se calcinaient au feu, un autre y aura substitué des briques, inventées, comme chacun sait, par les ouvriers de la tour de Babel. C'est là, ce semble, le premier changement apporté dans l'art de faire le feu.

Il s'en est fait un plus considérable, lorsqu'on a imaginé deux supports de fer, soit forgé, soit fondu, soutenant le bois à une certaine hauteur au-dessus de l'âtre. Peut-être l'auteur de cette invention s'est-il regardé comme un esprit créateur, et s'est-il flatté que son nom passerait à la postérité. En ce cas, sa vanité a été trompée, car on ignore son nom et l'époque de sa découverte.

Cependant l'art n'en est pas demeuré là, et après s'être servi si longtemps de chenets de fer, un artiste a imaginé d'orner la partie antérieure du chenet de figures diverses d'hommes et d'animaux, de vases, de fruits, de fleurs, de pièces d'architecture. Alors on y a employé le cuivre et l'or; on a fait des lions et des tigres se chauffant paisiblement avec nous, les pattes croisées; des bergers jouant de la flûte, et des bergères dansant au coin de notre feu; des fleurs croissant dans les cendres; des chasseurs forçant le cerf sous la cheminée; des pommes de pin végétant sur des socles, etc. Enfin nos artistes modernes ont déployé dans les formes des chenets toute la fécondité de leur génie et toute la richesse de leur goût.

Je me suis laissé aller comme tout le monde à cette marche des arts, que j'ai regardée longtemps comme un véritable progrès, et j'ai eu des chenets en lions, en vases, en bergers, etc.; mais en vivant beaucoup au coin de mon feu, j'ai reconnu enfin que, dans l'usage des chenets, il n'y a rien de si contraire à la véritable commodité que le luxe et ce qu'on appelle le bon goût.

En rentrant chez moi, crotté et les pieds humides, car je n'ai point de carrosse, je n'osais les poser sur le cou d'un lion doré d'or moulu, ni cracher sur mes tisons dans la crainte de gâter le visage de ma bergère; et je me trouvais ainsi privé des deux plus grands agréments de la vieillesse. Mais ce n'est pas tout : les bergers, les lions interceptaient toute la chaleur au préjudice de mes pieds; si ma cafetière se répandait par la maladresse de mon domestique ou la mienne, je ne pouvais balayer l'eau vers mon âtre sans gâter mes chenets; si je voulais couvrir mon feu en sortant de chez moi, ou le soir pour en retrouver le lendemain, économie que me prescrit la cherté du bois et la médiocrité de ma fortune, il me fallait tirer mes lions et mes bergers, et beaucoup de cendre avec eux fort avant dans ma chambre, que cette opération salissait, ou je ne pouvais enterrer qu'à demi ma braise et mes tisons, que je trouvais consumés le lendemain. Enfin toutes ces agréables inventions avaient pour moi tant d'inconvénients, que je rêvais sans cesse aux moyens de m'en passer.

Il n'est guère possible de revenir, en un seul coup, à la simplicité de la nature, lorsqu'on s'en est une fois écarté. Déterminé à bannir de chez moi les superfluités, je croyais avoir toujours besoin de quelque sorte de chenets, et toute la ferveur de ma réforme ne me porta d'abord qu'à me contenter de deux pièces triangulaires de fer fondu, d'environ deux pouces de haut, appelées des *marmousets*, espèces de chenets employés encore dans les provinces de France que le luxe de la capitale n'a pas corrompues.

Je commençai pourtant, dès lors, à tirer quelques avantages de la simplicité de mes chenets; je me chauffai plus à mon aise, et je fis mon thé plus commodément. Mais comme rien n'aide plus puissamment la réflexion que d'avoir les pieds chauds, ma philosophie, exaltée par ce moyen, me fit bientôt entrevoir un degré de perfection au-delà de celui auquel j'étais parvenu.

En réfléchissant profondément, j'ai conçu qu'il était non-seulement possible, mais plus commode encore et plus avantageux de se passer tout à fait de chenets; et comme Diogène jeta sa tasse de bois lorsqu'il eut vu un petit garçon boire dans le creux de sa main, en pensant que mon bois pouvait porter sur ma cendre, j'ai chassé de ma cheminée, comme un luxe inutile, même les marmousets, et je suis revenu ainsi aux usages des temps héroïques, où l'on ne connaissait aucune sorte de chenets.

Or, je dois dire, à l'éloge de l'antiquité, que depuis que j'ai pris ce sage parti, je me chauffe mieux et plus commodément en brûlant moins de bois. J'enterre mon feu plus facilement; ma cafetière trouve plus aisément sa place, sans me dérober aucune chaleur; je crache à mon

* Malgré ses cent ans, cet apologue nous a semblé toujours de mode, comme la finesse, l'humour et le bon sens dont il est rempli. Il paraîtra d'autant plus piquant au lecteur, que son auteur est le prisonnier de la Bastille auquel est consacrée notre septième page. Les *Chenets* achèveront de le faire connaître.

aise sur mes tisons sans insulter personne ; en un mot, je n'ai jamais mieux goûté le bonheur du coin du feu.

Et pour faire tirer à mes lecteurs quelque moralité de cet exemple et de mon récit, c'est de là que je les invite à rechercher avec moi, s'il n'y a pas beaucoup d'autres besoins de l'homme et de la société qu'on satisferait mieux et plus commodément, sans les moyens compliqués et dispendieux imaginés dans les temps modernes, comme on se chauffe parfaitement bien sans chenets.

MORELLET.

TYPES MILITAIRES

—

LES PREMIERS GRENADIERS

Nous prenons ce *fac-simile* d'une gravure de N. Guérard dans l'album que, pendant le règne de Louis XIV, il offrit au duc de Bourgogne sous le titre : *Les exercices de Mars*.



Grenadiers à pied et à cheval
allumant et lançant leurs grenades. (Règne de Louis XIV.)

Beaucoup de planches présentent ceci de particulier que les mêmes types s'y trouvent reproduits ombrés et dessinés au trait, pour faciliter les débuts du dessinateur novice. Une courte explication se trouve au bas des figures. Voici celle qui concerne les nôtres :

« Chaque régiment d'infanterie a une compagnie de grenadiers qui n'ont ni pique, ni drapeau. Ils sont armés de fusils, d'épée et bayonnette et d'une grenadière pendant en bandoulière. Le Roy créa une compagnie de cent grenadiers à cheval, tous gens choisis, et en fit M. de Riotot capitaine. Ils marchent à la tête de la maison du Roy sans y être compris. La recrue s'en fait des troupes de l'armée, et celle des grenadiers à pied de leurs régiments. »

Les grenadiers ne tardèrent pas à jouer un rôle important dans notre histoire militaire, mais cependant tout-à-fait en dehors de leurs attributions primitives. Ils n'avaient plus pour mission, comme le montre cette ancienne gravure, d'allumer et de lancer, à très-courte portée, des grenades dans les rangs ennemis. Ils étaient toujours au premier rang, comme troupes d'élite, mais leur uniforme gardait seul des grenades enflammées, figurées comme souvenir de leurs périlleuses fonctions. Le bonnet fourré du cavalier qui figure ici semble aussi avoir été le point de départ du bonnet à poil des grenadiers à cheval qui avaient conservé, sous Napoléon Ier, un grand renom de bravoure.

Pendant le second empire, des considérations d'unité firent supprimer définitivement les derniers restes de l'ancienne institution des grenadiers. La grenade seule a continué à tenir une grande place parmi nos ornements militaires, et on semble avoir multiplié d'autant plus son image qu'on se sert moins du projectile qu'elle représente.

NOS ANCIENS MONUMENTS

—

LE TOMBEAU D'HÉLOISE ET D'ABÉLARD

« Ils y reposent encore l'un et l'autre après six cent « soixante-quinze ans et tous les jours de fraîches cou- « ronnes, déposées par des mains inconnues, attestent la « sympathie sans cesse renaissante des générations qui se « succèdent. L'esprit et la science d'Abélard auraient fait « vivre son nom dans les livres ; l'amour d'Héloïse a valu à « son amant, comme à elle, l'immortalité dans les cœurs. »

Les lignes que nous venons de citer ont été écrites par M. Guizot ; elles datent de 1838. Sept siècles aujourd'hui révolus n'ont diminué en rien les sympathies qu'elle constatent. Aujourd'hui comme toujours on s'intéresse à une légende si bien faite pour émouvoir, car il n'en est pas d'autre qui offre des héros plus complets.

Aussi leur nom n'est-il pas seulement français, mais européen. Et par une fortune singulière, il est resté dans la mémoire du commun des lecteurs comme dans celle des savants. Les lettres d'Héloïse et d'Abélard font encore partie du bagage des colporteurs, et une couturière s'y intéresse autant qu'une marquise du dernier siècle s'intéressait aux imitations poétiques de Colardeau et de Pope. Puisque nous touchons à ce dernier nom, nous pouvons rappeler que l'Europe entière semble avoir voulu rendre ce concert unanime.

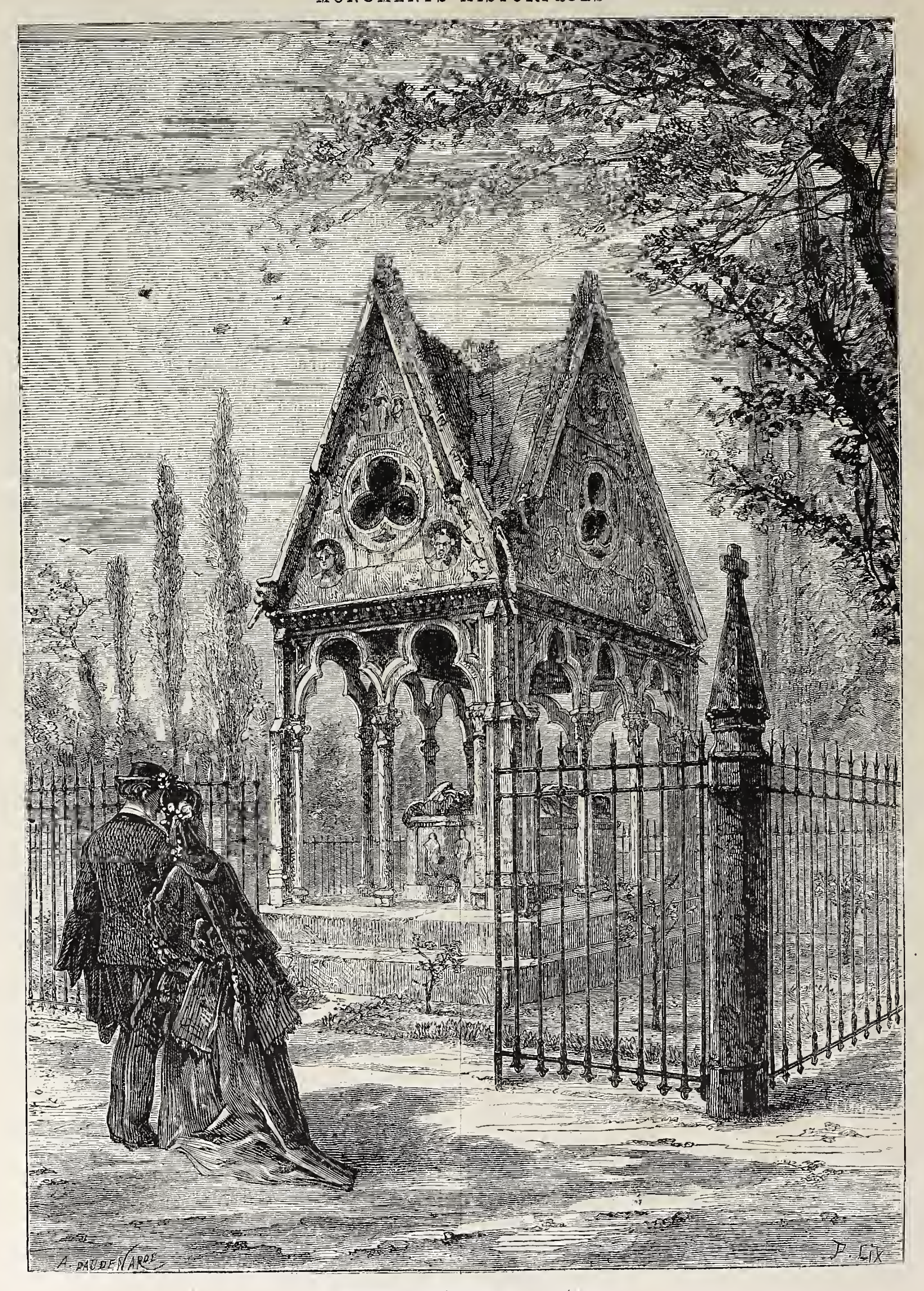
En Italie, Metra et Tosti ; en Angleterre, Hughes, Mills et Berington ; en Allemagne, Maechler, Fessler, Schlosser, Feuerbach, Jacobi, Frerichs et Goldhorn ; en France, Chateaubriand, Guizot et Rémusat, ont consacré des livres à ce couple célèbre. — Dans son introduction des *Ouvrages inédits* d'Abélard, pour servir à l'histoire de la philosophie scolastique en France, Cousin salue le maître comme l'un des plus grands philosophes que la France ait produits avec Descartes. « Sa méthode fut, dit-il, la première conquête de l'esprit d'indépendance. »

On sait qu'en 1142 les restes d'Abélard furent conduits au couvent du Paraclet et renfermés dans la sépulture où Héloïse ne devait descendre que vingt et un ans après. Elle avait alors juste l'âge auquel il mourut : soixante-trois ans.

Le dernier asile des deux amants devait être souvent troublé. En 1497, on trouva mauvais ce qu'avait respecté l'orthodoxie du douzième siècle. On sépara les ossements qui furent transportés de chaque côté du chœur dans deux tombes qu'une abbesse plus éclairée devait réunir cent trente-six ans après. Cette abbesse se nommait Marie de Roucy de Larochefoucault.

En 1792, lorsqu'un décret ordonna la destruction du Paraclet, la municipalité de Nogent-sur-Seine procéda solennellement à l'exhumation des restes d'Héloïse et d'Abélard. Leur cercueil unique, où une simple cloison de plomb marque la séparation des deux dépouilles, fut déposé dans un caveau de l'église de la ville. Huit années après, on le dirigea sur Paris, où M. Alexandre Lenoir, créateur de notre premier musée archéologique (le Musée français, sur l'emplacement actuel de l'école des Beaux-Arts), fit construire tout exprès un monument sépulcral composé des plus beaux débris du Paraclet. En 1817, le

MONUMENTS HISTORIQUES



LE TOMBEAU D'HÉLOISE ET D'ABÉLARD

Entouré de sa grille nouvelle, au cimetière du Père-Lachaise.

monument fut déplacé une dernière fois et transporté au cimetière du Père-Lachaise, où il reçoit encore de nombreuses visites. Les deux statues couchées, qui n'étaient pas réellement celles d'Héloïse et d'Abélard, ont été refaites en partie d'après les empreintes prises sur les deux squelettes, lors de la translation. M. Lenoir, dans la notice qu'il leur consacra, a laissé une description fort détaillée qui témoigne de leur grande stature et de leurs belles proportions. Elle fit tant de bruit qu'un Anglais, collectionneur fanatique et grand admirateur de l'amie d'Abélard, avait, dit-il, offert cent mille francs pour une seule dent d'Héloïse.

ŒUVRES D'ART



LE PRINTEMPS DE 1872
D'après le tableau de M. Feyen-Perrin (Salon de 1872).

Tout renaît... Sur nos morts, longtemps sans sépulture,
Le linceul odorant des fleurs s'est refermé.
Et le printemps revient doux, charmant, embaumé,
Tant nos deuils sont légers à ton âme, ô Nature!

(Extrait du Catalogue, p. 91.) (Armand SILVESTRE.)

LE PRINTEMPS DE 1872

Ce qui nous touche dans l'œuvre d'art reproduite ici, c'est moins la facture que la pensée, moins l'exécution que l'impression rendue. Le *Printemps* de M. Feyen Perrin a pour nous la valeur d'une allégorie vivante.

La figure s'écarte en effet des types consacrés. Elle n'a rien de la pureté mythologique, ni de l'aspect joyeux et plein de santé qui caractérise la fille des champs. C'est une jeunesse sombre, rêveuse, dont l'intelligence semble s'être prématurément développée. Son regard brille du feu intérieur qui annonce de grandes peines difficilement combattues. La bouche est à la fois pleine d'expansion et d'amertume.

C'est que le printemps de 1872 est éclos après de bien mauvais jours. A ses pieds, un éclat d'obus est là pour nous le rappeler.

Cette évocation douloureuse porte avec elle son enseignement. L'avenir ne saurait offrir de sécurité si les dures leçons du passé devaient être oubliés de sitôt.

Et voilà pourquoi nous avons tenu à conserver l'image du *Printemps* de 1872.

VÉRITÉS

⁂ Les méchants seuls se soutiennent, les honnêtes gens s'isolent (Mme de Sévigné, 1696).

⁂ Lorsqu'on détruit un ancien préjugé, on a besoin d'une nouvelle vertu (Mme de Staël, 1817).

⁂ Comment prétendons-nous qu'un autre garde notre secret, si nous n'avons pu le garder nous-mêmes? (La Rochefoucauld, 1664).

⁂ Il faut, dans la vie, faire la part aux ennuis, aux dégoûts, aux chagrins, et jouir modestement du reste (Mme du Deffand, 1780).

⁂ On ne peut rester dans les bornes de la raison sans être déserté des gens de parti, ni adopter un parti sans sortir des bornes de la raison (Mme Necker, 1794).

⁂ Que de gens ne sont d'un parti que parce que leurs ennemis sont de l'autre! (Mme Roland, 1793).

CURIOSITÉS HISTORIQUES

UNE LETTRE DE CACHET

En 1782, la lettre de cachet était ainsi définie par Mirabeau dans un ouvrage qui fit grande sensation : *Des Lettres de cachet et des Prisons d'État.*

Une lettre de cachet plonge un citoyen dans une prison d'État: on ne lui confronte pas son accusateur, et cet accusateur est communément son juge et sa partie, son parent et son délateur; car les emprisonnemens arbitraires sont bien plus souvent employés dans les affaires particulières que dans celles du gouvernement; il y a cent, il y a mille prisonniers de famille pour dix prisonniers d'État, et les vengeances domestiques peuplent les cachots de l'inquisition civile. Ceux qui les habitent ignorent ce qui est articulé contre eux. S'ils en sont instruits, c'est qu'ils sont jugés par commissaires, dernier outrage que le despotisme fait à la justice : il emprunte son costume pour déguiser ses vengeances. Dans tout autre cas, le prisonnier ignore ce dont on l'accuse, taudis que dans les cachots des inquisiteurs on fournit du moins les dépositions sur lesquelles le jugement doit être prononcé. On interdit toute correspondance dans l'une et l'autre inquisition, et le secret le plus profond est gardé sur le sort de ceux qu'elles recèlent, ainsi les personnes intéressées ou portées à les défendre, les parents qui ne partagent point l'animosité ou la frénésie d'un chef de famille accrédité, la perfidie d'une épouse corrompue, les trames d'un beau-frère haineux et cupide, ignorent et finissent peut-être, aussi bien que les ministres, par oublier jusqu'à l'existence des détenus.

Les lettres de cachet sont demeurées célèbres, et l'écrit de Mirabeau serait oublié, que les romans et les drames modernes suffiraient à en perpétuer le souvenir. A côté de leurs fictions, il nous a paru bon de donner la réalité, — c'est-à-dire la lettre de cachet elle-même. — Elle se trouve reproduite à la page suivante.

L'abbé Morellet, qui fut de l'Académie, était un économiste, un philosophe comme l'abbé Raynal. Il ne manqua ni d'esprit ni de courage, quand les mauvais jours de la Révolution furent venus. Il fut alors bien près d'être envoyé dans d'autres bastilles plus redoutables encore que celle de Louis XV. En attendant que nous ayons occasion d'y revenir, le lecteur sera bien aise de connaître quel était pour cette fois le crime de l'abbé.

Ce crime était tout littéraire, et M. Hippolyte Cocheris a le premier retrouvé dans les *Mémoires* de Morellet lui-même tous les détails qui s'y rapportent :

Le sieur Palissot, dit Morellet, venait de donner sa comédie des *Philosophes*, où Helvétius, Rousseau, Diderot, d'Alembert, etc., étaient traduits sur la scène comme des coquins ennemis de toute autorité, et destructeurs de toute morale. J'avais assisté à la seconde représentation avec M. de Malesherbes. Je revins chez moi, indigné, et j'écrivis presque d'un trait, et pendant une grande partie de la nuit, la *Préface de la comédie des Philosophes.*

J'en dois faire ici ma confession : dans cet écrit, je passe de beaucoup les limites d'une plaisanterie littéraire envers le sieur Palissot, et je ne suis pas aujourd'hui même sans remords de ce péché; mais j'ai pourtant de quoi excuser un peu ma faute. Les faits que j'y indique du sieur Palissot, je les tenais tous d'un homme qui a laissé une bonne réputation d'honnêteté, la Condamine.

Je portai, dès le lendemain matin, mon papier à d'Alembert et à M. Turgot, mes seuls confidens. Ils le trouvèrent fort bon. M. Turgot me le fit contresigner, et je l'envoyai à Lyon, à Jean-Marie Bruyset, libraire, mon compatriote et mon ami. Au bout de quelques jours, il me renvoya, imprimée, la *Préface des Philosophes* ou *Vision de Charles Palissot;* je la donnai à quelques colporteurs; elle se répandit promptement : on la lisait partout, et, aux Tuileries et au Palais-Royal, on voyait des groupes de lecteurs riant aux éclats. Je me cachais avec soin; mais cependant je ne pouvais éviter de lire moi-même ma *Préface* dans quelques maisons où l'on me trouvait le petit talent de bien lire; et j'entendais dire partout qu'elle était excellente, sans être obligé d'en rien rabattre pour ne pas me déceler.

Malheureusement mon triomphe fut passager. J'avais mis dans mon pamphlet Mme la princesse de Robecq, jeune et jolie femme, dont je n'avais pourtant dit autre chose que ceci, même sans la nommer:

« Et on verra une grande dame bien malade désirer, pour toute consolation, avant de mourir, d'assister à la première représentation, et dire : « C'est maintenant, Seigneur, que vous laisserez aller votre « servante en paix, car mes yeux ont vu la vengeance. »

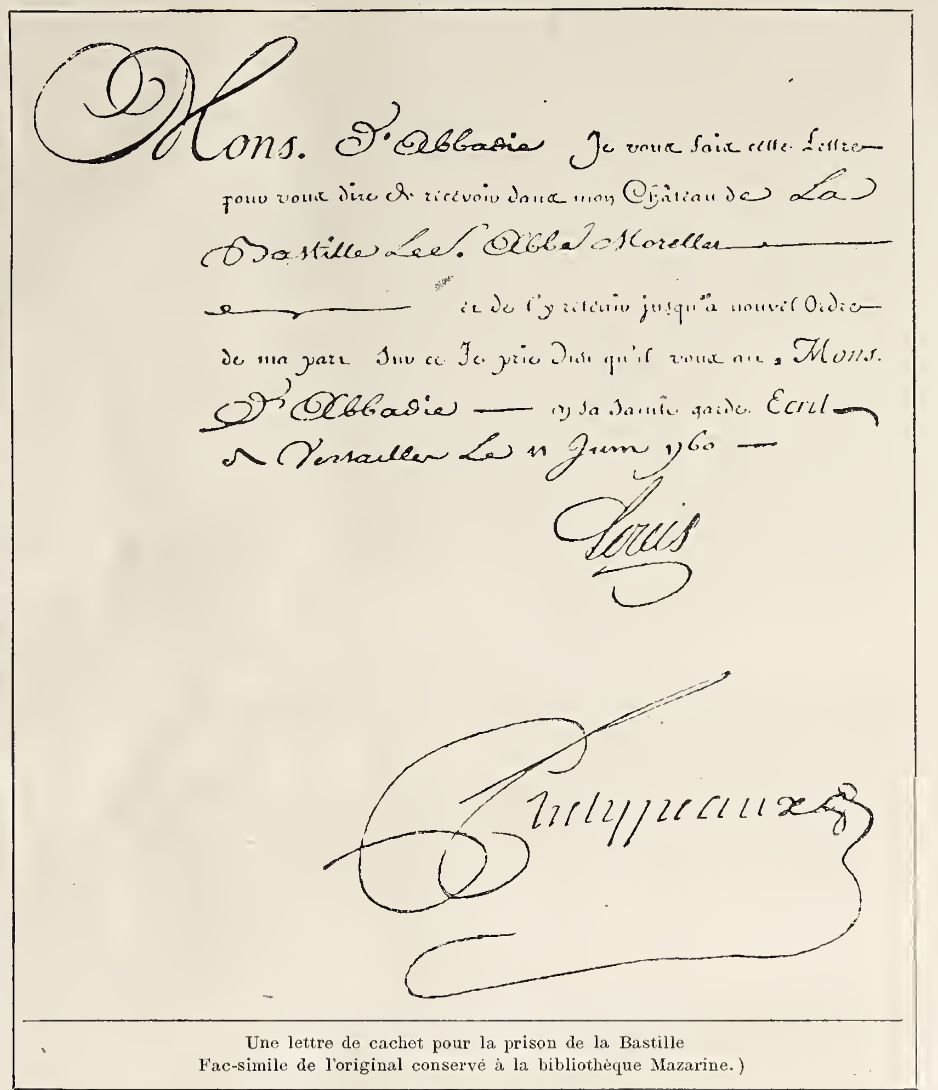
Pour entendre ces mots, il faut savoir que Mme de Robecq, qui affichait une grande haine pour ce qu'on nommait les philosophes, avait été insultée cruellement dans une préface du *Fils naturel*, par Diderot; car on a su depuis que c'était lui qui s'était laissé aller à cet emportement. Elle était furieuse; elle avait accueilli Palissot, vaincu tous les obstacles que la police opposait à la représentation de son ouvrage, et, enfin, mourante de la poitrine et crachant le sang, elle était allée à la première représentation, se faisant donner la main par l'auteur, et le recevant dans sa loge, d'où elle fut obligée de sortir au quatrième acte. Cette protection déclarée, affichée, pouvait bien, ce semble, être consignée dans un petit pamphlet, après avoir été si publique. Ce fut pourtant ce mot qui m'attira une lettre de cachet, avec laquelle on vint me prendre et me conduire à la Bastille, où j'ai demeuré deux mois sans communication avec personne. M. de Choiseul aimait ou avait aimé Mme de Robecq. Elle était mourante. Palissot lui avait adressé, comme de la part de l'auteur, la plaisanterie où elle se trouvait mêlée, atrocité dont j'étais incapable. Elle demanda vengeance à M. de Choiseul. On fit des recherches. Le colporteur me vendit.

Le commissaire et l'exempt de police qui m'arrêtèrent, m'ayant demandé mes papiers, je leur livrai sans difficulté trois autres petits écrits que je préparais pour les semaines suivantes; car j'étais en train, et j'aurais suivi la chasse encore longtemps. C'est ce qui fit dire à Voltaire, apprenant ma détention : *C'est dommage qu'un aussi bon officier ait été fait prisonnier au commencement de la campagne.*

Ma captivité finit vers les derniers jours du mois d'août. Je dus ma liberté à M. de Malesherbes, à M. le maréchal de Noailles, et surtout à Mme la maréchale de Luxembourg; je leur dus de n'être pas chassé de Paris, idée suggérée à M. de Choiseul par quelques-uns des protecteurs de Palissot. Je dois dire aussi que, pour mon malheur, Mme de Robecq, que je ne pouvais croire si malade, puisqu'elle allait à la comédie, était morte environ quinze jours après mon emprisonnement; ce qui n'avait pas manqué de faire élever contre moi toutes les femmes *sensibles* et tous les gens de cour, qui répétaient que je lui avais porté le coup de la mort, et qu'il fallait faire un exemple.

Le fac-simile que nous donnons a été réduit à la moitié de l'original. La partie écrite en ronde est imprimée, le reste a été rempli par un expéditionnaire; les signatures du roi et de son ministre (Philippeaux) ne sont point de la même encre et paraissent avoir été apposées d'avance, comme cela se faisait d'ordinaire. La signature des lettres de cachet *en blanc* était un des reproches les plus vifs qu'on adressait au système. Ainsi remplie, la feuille double était pliée comme une lettre ordinaire et close par un cachet pendant dont le cordon passait dans une fente pratiquée dans le papier. A la Bastille, toutes les lettres de cachet étaient réunies, séparées de leur cachet et reliées en volumes, qui servaient de pièces justificatives. Un de ces recueils se trouve exposé sous une vitrine de la bibliothèque Mazarine, encore tout maculé de la boue des fossés de la Bastille.

C'est de ce registre que provient notre fac-simile. Son adresse, écrite au verso de la feuille suivante, est ainsi conçue : « *A M. d'Abbadie, gou-* « *verneur de mon château de la* « *Bastille.* »



Mons. d'Abbadie Je vous fais cette Lettre pour vous dire de recevoir dans mon Château de La Bastille le S. Abbé Morellet ——— et de l'y retenir jusqu'à nouvel Ordre de ma part. Sur ce Je prie Dieu qu'il vous ait, Mons. d'Abbadie —— en sa sainte garde. Ecrit à Versailles le 11 Juin 1760 —

Louis

Phelypeaux

Une lettre de cachet pour la prison de la Bastille
Fac-simile de l'original conservé à la bibliothèque Mazarine.)

ANCIENNES COUTUMES

—

LE ROI BOIT

Parmi les fêtes solennelles, il n'en était point de plus joyeuse ni de plus sincèrement fêtée que le jour des Rois. Aussi ne faut-il pas s'étonner que Martin de Vos l'ait choisie comme symbole du mois de janvier.

La fête des Rois était jadis précédée d'un jour de jeûne qui ne devait pas médiocrement aiguiser l'appétit des dîneurs du lendemain. Dès le troisième siècle, l'Église avait résolu de fêter, pour le 6 janvier, l'adoration des Rois, le baptême du Sauveur et son premier miracle aux noces de Cana, ce qui faisait dire à Voltaire : « Par respect pour l'eau changée en vin aux noces de Cana, on boit force vin sans eau. »

La différence de costume des quatre convives représentés dans notre gravure donne à penser que, ce jour-là, le roi et la reine étaient vêtus conformément à leur dignité. Tous deux sont superbement mis, et leurs compagnons semblent des gens du menu peuple. Les princes, du reste, donnaient l'exemple de cette condescendance à l'usage. En 1521, François Ier reconnut le comte de Saint-Pol pour roi de la fève. Seulement, l'usage voulait aussi, paraît-il, que le monarque de la veille ne le cédât point sans combat au monarque du jour. François Ier fait donc, à coups de pommes, d'œufs et de boules de neige, un siége en règle de l'hôtel de Saint-Pol. Celui-ci riposte de son côté. Dans la chaleur du combat, un assiégé jette par la fenêtre une bûche qui tombe sur la tête du roi et le renverse sans connaissance. — « C'est moi qui ai fait la folie, il est juste que je la boive, » dit François Ier, une fois revenu à lui, lorsqu'on parla de rechercher le coupable. Par une rencontre étrange, l'homme à la bûche se trouvait être le comte de Montgommery, le père de celui qui devait plus tard blesser mortellement Henri II dans un combat simulé.

De telles fêtes avaient plus d'éclat jadis, et cela se conçoit. Il n'y avait ni cafés, ni clubs, ni spectacles. Les moyens faciles de se réunir manquaient absolument. Les moyens de locomotion et de circulation faisaient aussi défaut. L'animation, la joie, les plaisirs de toute sorte étaient concentrés autour du foyer domestique.

Dans nos campagnes, les anciens usages ont tenu bon, parce que les raisons dont nous venons de parler s'y font beaucoup moins sentir. Au début de leur nouveau roman : *les Deux Frères*, MM. Erckmann-Chatrian viennent de placer cette description fidèle de la fête des Rois dans un village des environs de Sarrebourg :

Vous saurez que dans nos pays de montagnes on est très-sévère sur l'observation des fêtes, et principalement pour celles de l'enfance. D'abord arrive Saint-Nicolas, le grand saint de la Lorraine, sa hotte au dos, tenant la sonnette d'une main et la verge trempée de vinaigre de l'autre; plus tard, c'est Noël avec ses sabres de bois, ses gâteaux, et chez les gens aisés, son petit sapin chargé de rubans, de sucreries et de noix dorées; puis le nouvel an et les Rois. La fête des Rois, au temps des grandes neiges, est parmi les plus belles. Alors une troupe

NOS VIEILLES COUTUMES



LE ROI BOIT!
Fac-simile d'une gravure flamande de Martin de Vos (16e siècle).

d'enfants courent le village, revêtus de chemises des couronnes de papier peint sur la tête, un sceptre de bois contre l'épaule, comme les rois des jeux de cartes. L'un d'eux a la figure noircie avec de la suie, c'est le roi nègre. Ils entrent ainsi dans toutes les maisons, et chantent une chanson patoise si vieille, qu'on a de la peine à la comprendre; et l'air en paraît encore plus vieux :

Les trois rois ils sont venus,
Pour y adorer Jésus.

Et dans un moment ils se prosternent, criant en chœur : « *Nous nous mettons tous en genoux!* »

Les bonnes gens leur donnent quelques pruneaux secs, des pommes, des œufs, du beurre. Naturellement ils n'oublient pas d'entrer à l'école; ils entrent fièrement comme des rois, et chantent au milieu de l'admiration universelle, pendant qu'Hérode, caché dans l'allée, attend son tour de paraître.

Pour en revenir à notre gravure, n'oublions pas de rappeler que son auteur, Martin de Vos, fut un maître anversois fort réputé pendant la seconde moitié du seizième siècle. Un graveur non moins estimé, Crispin de Pas, a gravé, d'après lui, les douze mois de l'année, représentés en autant de médaillons allégoriques. Nous donnons aujourd'hui le premier de la série. Il est entouré d'une légende latine dont voici la traduction : *Janvier. — J'aime les verres pleins; j'applaudis quand le roi boit, et je me fais un jeu de polir dans ma course la surface glacée du fleuve.*

Dos au feu, ventre à table, sont assis quatre convives d'une corpulence toute flamande. Couronne en tête, le monarque a soulevé son verre, et tout aussitôt les sujets de crier ensemble : *Le roi boit!* Dans un coin, le petit chien prend sa part de la fête en léchant le fond de la marmite. Par un privilège dont l'art usait alors volontiers, l'artiste a ouvert la porte de la salle pour nous montrer au dehors une de ces scènes de patineurs qui caractérisent l'hiver du Nord. Dans le ciel, apparaît le signe du Verseau qui, genou en terre, vide libéralement ses deux urnes.

PROVERBES POPULAIRES



Pomme pourrie gaste sa compagnie.
(Fac-simile d'une gravure du seizième siècle.)

Un tel proverbe n'a pas besoin de grand commentaire, et chacun comprendra du premier coup l'allégorie qu'il contient. Il en est des hommes comme des fruits et un fripon suffit pour faire suspecter une honnête compagnie. Aussi la répugnance de notre ménagère est-elle visible, et ne paraît-elle pas vouloir du panier dans lequel son œil clairvoyant a découvert la pomme gâtée.

Le gérant : A. Bourdilliat. — Typ. Pougin, 13, quai Voltaire. Paris.

PORTRAITS AUTHENTIQUES



Jean Loret, de Carentan, en basse Normandie
FONDATEUR DU JOURNALISME LITTÉRAIRE EN FRANCE
(Fac-simile de la gravure exécutée par Nanteuil, en 1668.)

Au fondateur du journal littéraire en France revenait de droit l'une de nos premières pages. Le portrait que nous donnons de lui est un fac-simile très-légèrement réduit de la belle gravure de Nanteuil, exécutée du vivant de Loret, au moment où huit années de gazette lui avaient donné une notoriété fort grande pour le temps.

Cette renommée surprendra peut-être le lecteur; mais, il ne faut pas l'oublier, Loret fut le premier journaliste littéraire, comme le docteur Renaudot fut le premier journaliste politique. Ils avaient créé le genre et jouissaient en paix de la royauté assurée aux borgnes dans le royaume des aveugles. Ils étaient les meilleurs, car ils étaient les seuls.

A vrai dire, ce n'était pas un borgne que Loret, si nous

en jugeons par ses deux yeux vifs et brillant du feu de cette rouerie normande qui excelle en l'art de laisser tout entendre sans se compromettre en rien. Lisez les vers placés au bas de son portrait; ils peignent l'homme autant que la figure; et trahissent les prétentions secrètes qui doublaient son humilité, au point de vue physique comme au point de vue moral.

Vers 1630, Loret était venu de Carentan à Paris. Alors bien plus qu'aujourd'hui, la littérature était une mauvaise voie pour y trouver des moyens d'existence. Sans grande science, Loret vint cependant à bout de s'y faire connaître en cultivant le genre burlesque mis à la mode par Scarron. On ne voulait alors que cela, et vers ou prose n'avaient aucune chance de réussite s'ils ne se qualifiaient de burlesques. Par le burlesque, Loret, qui ne manquait point de savoir-faire, se glissa donc dans l'entourage de Marie d'Orléans, duchesse de Nemours, souveraine de la principauté suisse de Neuchatel, longtemps connue sous le nom de *Mademoiselle de Longueville*. Cousine du roi et la plus riche héritière de France, cette princesse se distingua jusqu'à l'âge de 82 ans par son esprit d'ordre ainsi que par la sagesse de sa conduite; elle écrivait et parlait bien; elle a laissé des mémoires intéressants. On ne doit donc pas être surpris qu'au printemps de 1650 elle ait chargé Loret de lui écrire un bulletin rimé contenant

Les bruits qui courrent quelquefois
Parmy la Cour et le Bourgeois.

C'est ainsi que Loret devint notre premier journaliste littéraire. Tous les essais de gazette tentés avant lui n'avaient pu se soutenir. Son journal, ou plutôt sa *Muse historique*, car il portait ce titre, ne cessa de paraître qu'à sa mort (en 1665); il comptait alors 750 numéros et 400,000 vers faits sans aucun collaborateur. D'abord manuscrit, puis imprimé à une douzaine d'exemplaires, sa vogue excita tellement la contrefaçon, qu'au bout de trois ans il dut faire réimprimer le tout sans préjudice du courant. Chaque numéro contient en moyenne trois à quatre pages de vers imprimés en gros caractères sur deux colonnes; il a la forme d'une lettre où les faits sont séparés par des petits fleurons, comme cela se fait encore de nos jours.

La poésie, peu correcte, se sauve par son air bonhomme. Elle touche incidemment à la politique. La Fronde commençait et la politique était partout. On ne parlait déjà que d'insurrections et d'insurgés. Paris était un foyer d'agitations, et le 8 juillet 1650 Loret constate que de cet état dépend celui de la France.

Paris est remply de tumultes,
On y fronde et fait des insultes,
A cause du déréglement
Qu'on voit presque à chaque moment,
Et qui cauze grande souffrance
Dans tous les coins quazi de France.

Cependant, le Midi fait concurrence à la capitale sous le rapport de l'agitation. Les Frondeurs règnent à Bordeaux, et Loret les traite de la belle façon :

Le maire et jurats de la ville,
Nonobstant la guerre civille,
S'en alloient en fort bel arroy [1]
Visiter la Reine et le Roy
Qui sont maintenant à Libourne.
Mais le peuple leur dit : retourne!
Et jura dès le premier pas :
Cape de Diou! [2] vous n'irez pas.
Si bien que la tourbe incivile
Empêcha ces Messieurs de la ville
D'aller faire leurs complimens.
O les infâmes garnemens!

On voit que Loret tient pour le parti de l'ordre et pour le respect de l'autorité. A vrai dire, c'est parfois un singulier auxiliaire, et s'il est en veine de calembour (encore une maladie vieille comme le monde), il ne résistera jamais au plaisir d'en égayer la matière la plus grave.

Pour goûter celui-ci, il faut se rappeler que le duc de Bouillon s'était déclaré alors contre le Roi et pour la Fronde.

Sa Majesté, pour être seine,
Prend assez souvent médeccine,
Mais on la fâche tout de bon
Quand on lui parle de Bouillon.

Seine et *médeceine*, pour *saine* et *médecine*, sont un peu risqués, mais Loret s'en moque. Il lui faut son calembour et il l'aura. Quand on examine après cela le privilége officiel par lequel Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, permet « *à son bien amé le sieur Loret,* » de réunir et publier ses feuilles volantes en un ou plusieurs volumes, on trouve que ce monarque de réputation si chatouilleuse entendait assez la plaisanterie.

Mais où Loret se complaît surtout, c'est dans le fait divers. Il tient note des vols, sans oublier les plus minces.

L'autre soir, le brave Rouville
Allant assez tard par la ville,
Son carosse fut arrêté
Et son manteau fut emporté.

De nos jours il y a progrès. On emporte les manteaux mais on n'arrête plus trop les voitures.

Il annonce les départs pour les villes d'eaux, les déplacements et les villégiatures, absolument comme le *Sport*.

Le cadet de Monsieur le Prince
Si délicat, floüet et mince
Va, dit-on, à Bourbon-les-Bains
Pour y boire des verres plains.

Il ne dédaigne pas non plus les petits soupers. Les tendres liaisons, les brouilles et les racommodements font partie de son ressort.

On ferraillait alors beaucoup plus sérieusement qu'aujourd'hui, et cependant on se moquait déjà des bretteurs. Le 28 mai 1651, Loret annonçait en fait de duels :

Il s'en est fait cette semaine,
Une bonne demi-douzaine
Dont deux ou trois, de compte fait,
N'ont eu pourtant aucun effet.
Les uns en viennent à l'escrime,
Les autres ne font que la frime;
Plusieurs pour se faire chercher,
Font semblant de s'aller cacher,
Mais ils sont ravis qu'on les quête,
Et plus encor, qu'on les areste.

Ce que notre gazetier ménage encore moins, c'est la milice bourgeoise. Lorsqu'elle fut licenciée, en avril 1650, il leur détache cette épigramme que les ennemis de la garde nationale ont eu depuis beau jeu pour rajeunir

C'étoient guerriers très mal habiles
Et des gens qui scavoient si peu
Gouverner des armes à feu.
Encore mercredy dernier
Un certain soldat taverni r,
Ainsi qu'il retournoit de garde,
Son fusil tomba par mégarde
Et donna dans le pectoral
De son malheureux caporal
Qui, comme d'un coup de tonnerre,
En tomba roide mort par terre
Dans le quartier de Saint-Méry.

Nous irions trop loin en voulant donner d'autres échantillons du répertoire. (Annonces de mort démenties le lendemain, chutes de voitures, grossesses, enlèvements, prises de voile, huissiers battus, dots et mariages, séparations, arrestations, menus de repas, rixes conjugales, etc, etc.) Quoi qu'en disent nos modernes censeurs, on s'occupe déjà des dames au camélia. Voici qui date du 30 juin 1650.

1. *En belle ordonnance.* — On ne dit plus *arroi*, mais on dit encore *désarroi*, son contraire.
2. *Cape de Diou.* Mot à mot : par la tête de Dieu.

La pauvre MARION DE LORME,
De si rare et plaizante forme,
A laisse ravir au tombeau
Son corps si charmant et si beau.
Quand la mort avec sa faucille
Assassine une belle fille,
J'en ai toujours de la douleur
Et tiens cela pour un malheur.

On voit que Loret avait l'humeur indulgente et bonne. Le 12 juin 1651, il se hasarda même à déplorer la rigueur étrange

... d'une femme assez féroce
Qui, la propre nuit de sa nopce,
En diablesse se mutina,
Son cher époux égratigna,
Mais enfin elle fut si folle,
Qu'elle le mordit par l'épaule.

Dès sa sixième lettre, le 18 juin 1650, Loret entretient le lecteur de sa propre santé. C'est un plaisir auquel beaucoup de chroniqueurs se laissent encore aller. Il est vrai qu'ils y mettent un peu plus de mystère; il est des maux qu'on ne précise pas, parce qu'ils manquent de poésie. On se dit souffrant et c'est assez pour le lecteur sensible. Mais Loret y met plus de détails et moins de diplomatie. Un jour, c'est un « fâcheux mal de teste, » l'autre jour, c'est un mal de dents. S'il a la colique (ce qui lui arrive quelquefois), il ne se gêne pas pour l'imprimer en toutes lettres.

Nonobstant mon peu de santé,
Car certes je suis tourmenté
D'une colique assez cruëlle,
Voicy des vers qu'en dépit d'elle
(Quoyque souvent interrompu)
J'ay fagotez comme j'ay pû.

Il était certains jours où le pauvre Loret eût volontiers regagné Carentan pour fuir l'homme fâcheux qu'il appelle *monseigneur le créancier*, car, vous le savez, il ne déguise rien et ne craint pas plus d'avouer ses embarras d'argent que ses embarras de ventre.

Ainsi dit-il à sa protectrice :

Vous prendriez dans votre trézor
Quelques pièces d'argent ou d'or
Que je recevrois avec joye,
Pour contenter par cette voye
Deux ou trois créanciers que j'ay
Auxquels je me suis obligé,
En foy d'honnête et galaud homme,
De payer au moins quelque somme.

Il est vrai que ses appointements se faisaient attendre, car, il faut bien l'avouer, Loret était un journaliste subventionné. Le 23 juillet il accuse enfin reçu de 350 livres, représentant un quartier (trois mois) de sa pension de journaliste subventionné, et dans sa joie il s'écrie :

Vous aurez du contentement
Pour vos trois ceut cinquante livres
Ou bien j'y brûlerai mes livres.

Et cependant, il y avait des jours où les 350 livres étaient dures à gagner.

Samedy dernier, ma gazette
Etant achevée et complette,
Et toute prête de partir,
On ne pouvoit presque sortir
Tant la pluye étoit graude et grosse
Je n'avois chaise, ny carosse.
Mes pauvres petits revenus
Etant trop courts et trop menus
Pour pouvoir payer le loüage
De l'un ou de l'autre équipage.
Il pleuvoit donc terriblement.
(Diable puisse emporter qui ment!)
Toutefois, malgré les rivières
Qui tombaient du haut des goutières
Avec mes botes de Roussy,
(Car j'étois boté, Dieu mercy!)
Marchant du pied comme un chat maigre,
Couvert d'un mauteau de vinaigre,
Qui me fait enrûmer souveut,
J'allay jusqu'à votre couvent.

Enfin, dernier point de rapprochement, Loret raille volontiers l'unique confrère qu'il ait encore dans le journalisme. C'est dans toute sa fleur le vieil antagonisme de la grande presse et de la petite presse.

On voit que Renaudot, le journaliste grave, a dû traiter dédaigneusement le genre léger de son concurrent, car Loret dit, après avoir conté l'arrivée d'une dame de Bourgogne à Paris :

Cecy n'est pas grande nouvelle,
Mais Théophraste Renaudot
(Que l'on sait bien n'être pas sot)
Le plus souvent dans ses Gazettes
Met de moindres historiettes.

Le 1er octobre il dit :

J'ay trop peur de faire le fat
En parlant des affaires d'estat.

Mais le 31 décembre, la rancune éclate tout à fait. Il est vrai que l'occasion est belle. Son confrère se marie; il a pris femme jeune et jolie, « quoiqu'il ayt plus de septante ans, » et Loret profite de la noce pour lui servir ces huit vers en guise d'étrennes.

Pour avoir si jeune compagne,
Il faut qu'il ait mis eu campagne
Multitude de ces loüis
Par qui les yeux sont éblouïs :
Car cette épouze, étant pourvûe
D'atraits à donner dans la vue
Des plus beaux et des mieux peignez,
Ne l'a pas pris pour son beau nez.

Il est bon d'ajouter que le pauvre Renaudot était fort disgracié de la nature sous ce rapport; son nez était tristement célèbre.

Mais où Loret se rapproche surtout de certains chroniqueurs contemporains, c'est lorsqu'il *tire à la ligne*, comme on dit en argot de journalisme. Nul ne s'entend mieux à servir dans une grande sauce les plus petits poissons. Ecoutez-le nous conter l'empoisonnement de Madame la Douairière de Moret.

Ces jours passez, mourut à Varde,
Alors qu'elle y prenoit moius garde
L'antique dame de Moret.
Ce qui luy fut un peu duret,
Car ce ne fut point de colique,
De goutte, ny de sciatique,
De défluxion du cerveau,
De supression de son eau,
De gravelle, de plürézie,
Ny mesme de paralizie,
De peste, ny de flux de sang,
Ny de douleur dedans le flanc
Ny de cette rage inhumaine
Que l'on apelle la migraiue,
Ny d'estomac, débilité,
Ny d'avoir eu mal au côté,
Ny d'aucune fièvre cruelle,
Ny d'un coup de balle mortelle,
Comme le jeune Monaco,
Mais d'un malheureux qui-pro-quo,
Par une servaute peu sage,
Qui pensant mettre en son potage
Un peu de cristal minéral,
Y mit d'un sublimé fatal,
Dont la dame à ce qu'on raporte
En mourut toute roide morte.

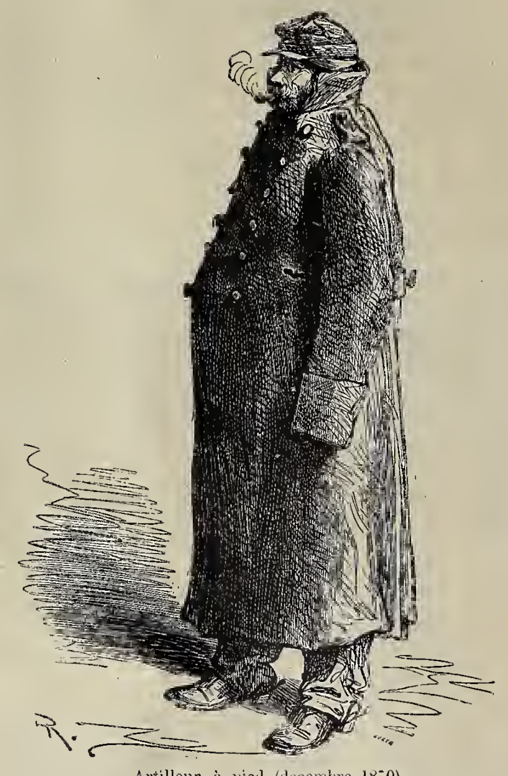
Nous croyons avoir suffisamment usé du meilleur moyen de faire connaître la plus ancienne gazette littéraire de France. Depuis ce temps l'institution n'a cessé de grandir. Le modèle a été laissé loin. Le passe-temps de Mlle de Longueville est devenu aujourd'hui celui de tous, grands ou petits, riches ou pauvres. La presse littéraire est servie par une armée d'écrivains et d'artistes; elle met en jeu d'immenses capitaux, et son importance croissante démontre son utilité. Mais la prospérité présente n'en rend l'étude de son point de départ que plus digne d'intérêt, et c'est pour cette raison que nous avons cru devoir lui consacrer ces premières pages.

TYPES MILITAIRES

Ces deux artilleurs, dessinés par M. Ryckebusch, en décembre 1870, pendant le siége, montrent quelle distance sépare les brillants uniformes que nous voyons pendant éclatante se couvrent de taches hideuses, et la figure amaigrie du soldat semble plus émaciée encore sous une coiffure qui a perdu sa forme en une nuit de bivouac. Je

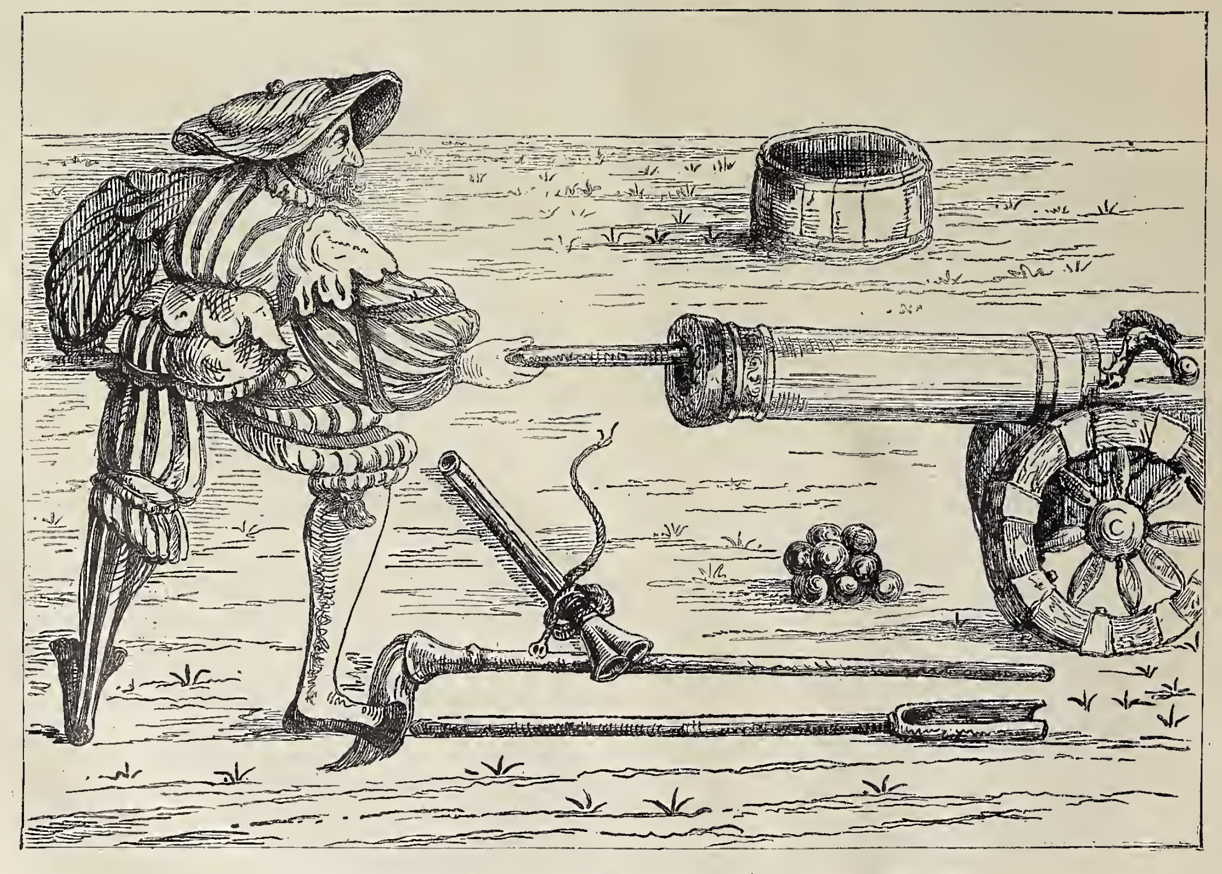


Conducteur d'artillerie (décembre 1870).



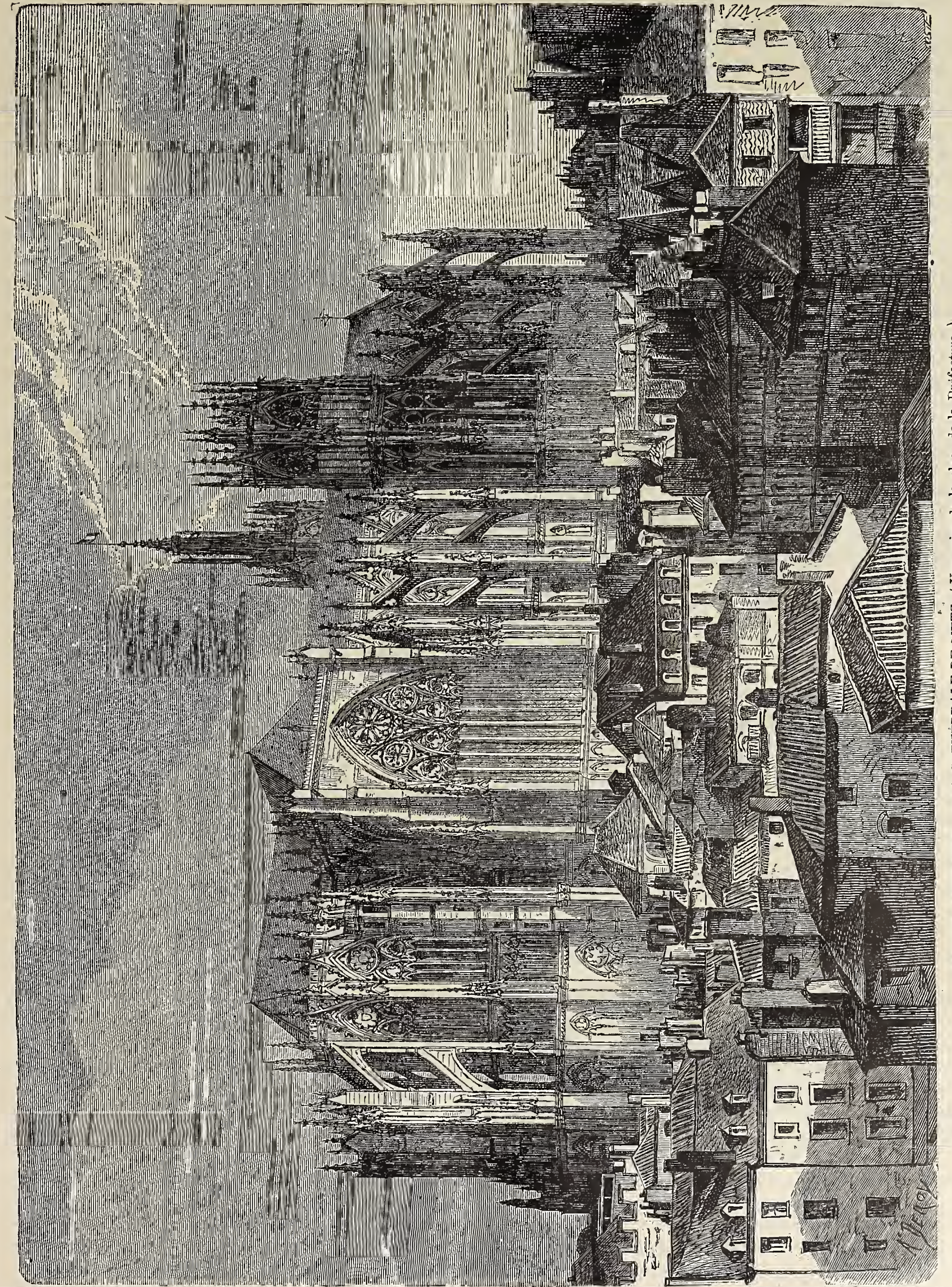
Artilleur à pied (decembre 1870).

la paix de la tenue de campagne accommodée aux rigueurs des mauvais jours. Les boutons sautent, les coutures craquent, les galons s'éraillent, les draps de couleur ne connais rien qui prouve plus éloquemment les avantages d'une simplicité absolue en tout ce qui concerne l'habillement militaire.



CALQUE D'UN MANUSCRIT BRULÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE DE STRASBOURG.
Planche représentant un canonnier refoulant la charge dans l'âme de sa pièce (année 1535).

Après Saint-Ouen de Rouen, la cathédrale de Metz était l'un de nos rares et beaux monuments du quatorzième siècle. On peut même dire que, sous ce rapport, elle ne jouissait pas de la notoriété qui lui était due. Cependant, tous ceux qui avaient une fois mesuré du regard l'immensité de sa nef en gardaient une impression ineffaçable. Il est difficile de rien voir de plus hardi, de plus aérien. Bien que fort éprouvé à des époques funestes pour l'histoire de l'art, cet édifice garde encore plus d'un précieux souvenir du passé. Son trésor possède des monuments de l'époque carlovingienne. Une ancienne piscine de porphyre lui reste de l'époque gallo-romaine après laquelle elle a servi de fonts baptismaux, et il est certain que la chaire de saint Clément, placée derrière le chœur, date des premiers temps de l'Église. C'est une portion de colonne de marbre, creusée et dégrossie de façon à former un siége plein à



ALSACE-LORRAINE. — LA CATHÉDRALE DE METZ. (Vue prise de la place de la Préfecture.)

dossier circulaire et à marchepied, — le tout sans la moindre ornementation. — Quand nous datons cette cathédrale du quatorzième siècle, il est entendu que nous choisissons l'époque dont elle offre surtout le caractère, car, comme tous les monuments de cette taille, il lui fallut bien des centaines d'années pour être terminée. Les cryptes sont antérieures au reste de l'édifice, et les superbes vitraux du chœur sont datés du commencement du seizième siècle.

La vue fidèle que nous donnons aujourd'hui a été prise de la place de la Préfecture, sur le bord de la Moselle, au pied de la pente que couronne la cathédrale. A gauche, on remarque un de ces édifices à couronnements crénelés qui ne sont pas rares dans une cité où les matériaux de construction, remarquablement solides, offrent plus d'un témoignage de l'importance qu'elle avait au moyen âge. Vers le milieu de la nef se dressent, comme on le voit, deux grosses tours. Celle qui est la plus voisine ne dépassait point la nef autrefois ; elle fut terminée vers 1850 seulement. L'autre, qui a seule une flèche, datant de la période flamboyante de l'art gothique, renferme la grosse cloche appelée *Mute*, qui a toujours joué un rôle important dans l'histoire de la commune, car il ne faut pas oublier que Metz fut jadis, sous cette suzeraineté germanique dont on a tant parlé, une petite république libre et prospère, où la langue française fut toujours écrite et parlée à l'exclusion de toute autre.

Disons encore que l'antique cathédrale a gardé un dernier titre à nos sympathies. C'est le dernier monument de Metz sur lequel se soient maintenues nos trois couleurs. Au sommet de la flèche, un drapeau français a longtemps attendu, et attend, peut-être encore, un couvreur allemand assez bon équilibriste pour l'enlever.

UN MANUSCRIT BRULÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE DE STRASBOURG

(Voir la planche, page 12)

Ce manuscrit, des plus curieux pour l'histoire de l'artillerie au commencement du seizième siècle, serait perdu pour la science si, grâce à l'obligeance de M. Schweighœuser, alors bibliothécaire de la ville de Strasbourg, M. Lorédan Larchey n'avait pu, en 1859, prendre les calques de toutes ses planches, au nombre de vingt-trois, et comprenant une soixantaine de sujets coloriés. Le texte est allemand.

La planche que nous avons choisie représente un canonnier refoulant la charge dans l'âme de la pièce. A ses pieds, on remarque le bâton à cuiller qui servait à l'introduction de la charge, l'écouvillon ou brosse molle servant à nettoyer l'âme après chaque coup, et une sorte de corne d'amorce s'attachant à la ceinture par une courroie à boucle, comme nous le voyons par d'autres dessins du même recueil. Un peu plus loin se trouve, à moitié enterré, le tonneau d'eau dans lequel on rafraîchissait l'écouvillon.

Aujourd'hui surtout que l'incendie de la bibliothèque de Strasbourg a rendu ces dessins doublement précieux, il convient d'entrer dans quelques détails sur le manuscrit inédit d'où ils ont été extraits.

C'était le *Traité de canonnerie et d'artifice* de Christophe de Habsperg, maître d'artillerie mayençais.

Les circonstances à la suite desquelles son œuvre était arrivée à la bibliothèque de Strasbourg, le nom de l'auteur et la date de ses travaux, se trouvaient résumés en tête du volume dans une note dont voici la traduction :

« En l'année 1535, Christophe de Habsperg, conseiller « de Mayence, maître d'artillerie et maire de Dieburg, a « donné cet ouvrage à la ville de Strasbourg, par la libre « disposition de sa volonté, l'a porté en propre personne, « et en a fait don à la ville, en manifestant l'espoir que lui « et ses descendants puissent encore le consulter à l'avenir. « Le conseil des *Vingt-et-un* a décidé, le mercredi 24 août, « qu'on lui donnerait en retour une chaîne en or du prix « de cent florins, sans compter deux florins de gratification à ses serviteurs. »

A défaut du texte qui n'existe plus, les planches qui sont en notre possession permettent d'apprécier la valeur d'un recueil bien supérieur à tous les traités spéciaux du même temps. La variété des engins explosibles, les instructions de pointage, le matériel détaillé dans toutes les pièces de sa nomenclature, et surtout l'ingénieuse combinaison des modèles de hausses et de quarts de cercle paraissent également dignes d'attention. — Plusieurs de ces planches sont empreintes d'un cachet tout artistique, et, par la suite, nous pourrons encore y revenir.

LE MEILLEUR GOUVERNEMENT

« La meilleure forme de gouvernement, dit l'ingénieux Mandeville, est celle qui prend les plus justes mesures contre la méchanceté humaine ; car tous les gouvernemens possibles seraient excellens si nous voulions être honnêtes gens. Ne nous livrons donc point à des spéculations vagues, et voyons les hommes comme ils sont, et non comme nous les fabriquons dans nos rêves platoniques. Si l'on peut, si l'on doit sauver de sa propre démence celui qu'elle porte à attenter sur lui-même, à plus forte raison doit-on réprimer, ou, ce qui vaut bien mieux, prévenir les excès de ces hommes dont la raison ou la folie décident du bonheur ou du malheur des nations. Eh ! qui osera garantir que l'amour du bien soit jamais assez universel pour devenir le lien réciproque du prince et des sujets ? que les lumières générales prendront assez d'empire sur les passions pour former une conscience publique, si je puis parler ainsi, qui prescrive aux gouvernans et aux gouvernés les loix de l'ordre ? qui soit le guide, le despote révéré de tous les hommes, et la *sagesse unie des nations*, comme s'expriment les Anglais ? (*United wisdom of the nation ?*) L'expérience dément constamment toutes ces spéculations. »

MIRABEAU (1782).

IMPRESSIONS ET SOUVENIRS

—

LA FÊTE DU MAITRE D'ÉCOLE

Si jamais magister ressembla au personnage qu'on a coutume de peindre, quand on veut représenter le chef de quelque pauvre petite école de campagne, ce fut, sans contredit, ce vieux M. Bidard, qui le premier eut la patience de me faire apprendre et réciter : « J'aime, tu aimes, il aime… — deux fois deux, quatre, trois fois trois, neuf, » et qui le premier perdit son temps et sa peine à inaugurer chaque page neuve de mes cahiers par un bel exemple de *coulée* ou d'*anglaise*, que je prétendais avoir recopié, quand j'avais outrageusement chamarré de traits diffus et informes le reste de la feuille.

Ce vieux M. Bidard, vous le voyez, j'en suis sûr, aussi bien que je puis le voir moi-même : — soixante-six à soixante-huit ans, assez grand, mais voûté et étroit d'épaules ; maigre, les jambes fluettes et flageolantes ; un nez long et large, des yeux caves que, par instant, ferment de grises paupières à mille plis; des joues toutes sillonnées de rides qui se réunissent en faisceaux aux coins des lèvres et du nez, des mains sèches aux doigts noueux.

Vous voyez sur le col haut et épais de sa grande redingote olivâtre, à boutons de corne, tomber quelques mèches de cheveux blancs, s'échappant de dessous le bonnet noir, tortueusement pointu, qui lui couvre les oreilles et les sourcils. Vous voyez le gilet, taillé dans quelque drap terne, évasé par le bas, laissant voir le pont du pantalon

que l'usure a lustré, et de chaque côté duquel se montre une patte de bretelle de cuir. Vous voyez l'antique cravate de soie éraillée, tournant deux ou trois fois autour du cou et finissant par un petit nœud en papillon. Vous voyez la grande clef de montre en laiton estampé, pendant à une ganse de filoselle verte, sous une des basques du gilet; enfin les souliers, à boucles d'acier quelque peu rouillées, qui découvrent sur le cou-de-pied un grossier bas de laine bleue.

Vous surprenez, par exemple, M. Bidard se promenant dans sa classe, à pas lents, les genoux fléchissants, les mains derrière le dos, avançant obliquement la tête pour regarder à droite, pour inspecter à gauche, par dessous ses lunettes relevées, qui miroitent vaguement et semblent lui donner deux gros yeux louches de plus.

Et comme vous voulez achever le tableau, compléter la ressemblance, vous armez M. Bidard de quelque martinet, ou de quelque férule, que ses mains paraissent tout aises de palper, et vous donnez à ses traits austères cette froide et presque cruelle sévérité qui est devenue de tradition. — Mais alors je vous arrête, et vous dis : — Fi de la tradition! Vite, ôtez ce martinet; vite, enlevez cette férule, et vite rendez au respectable visage de mon vieux maître à conjuguer, à griffonner, la douce, la bonne, la paterne expression qui lui appartient à si juste titre.

Peut-être aussi — toujours en vertu de la tradition — comptez-vous trouver dans ce pauvre instituteur de village quelqu'un de ces ridicules et pédantesques ignorants qu'un poëte nous montre

« Fiers d'enseigner ce qu'ils ne savent pas. »

Eh bien, non, encore! Plût à Dieu que pour ma part j'eusse pris de M. Bidard tout ce qu'il était à même de me donner, et su apprendre aussi bien qu'il savait enseigner!

Mais c'est moins de l'homme instruit que de l'homme bon que je veux vous parler; revenons à l'homme bon.

Oh! oui, bon! trop bon! mille fois trop bon; car la bonté est-elle de mise avec une légion d'espiègles, de mutins, de musards qui semblent avoir pour unique souci de chercher le moyen par lequel échapper à toute contrainte, à toute discipline, à toute application? L'indulgence, la douceur, la faiblesse sont-elles bien venues chez l'homme à qui la direction est confiée d'un essaim de garnements, dont le premier instinct est de savoir reconnaître ces bénignes dispositions pour en abuser sans mesure? Non, sans doute.

Tels nous étions cependant, tous moins studieux, moins soumis, moins respectueux même, les uns que les autres, nous, les vingt ou trente élèves de M. Bidard, que pourtant nous trouvions sans cesse doux, indulgent, clément.

C'était son défaut, à ce digne homme. On le lui disait parfois; il se le disait souvent, et il devait, il voulait toujours s'en corriger; cela depuis qu'il était maître d'école, c'est-à-dire depuis près de cinquante ans.

Dieu sait s'il pouvait y avoir chance de guérison, alors que le mal avait résisté aux attaques de six ou huit implacables générations d'écoliers. Et pourtant M. Bidard ne désespérait pas de secouer cette maudite faiblesse, qui avait fait de son existence une longue suite de tracas, de tribulations.

C'était même à la seule certitude de savoir s'y soustraire prochainement par une énergique réaction contre son caractère, qu'il avait toujours dû de supporter avec une patience surhumaine son insupportable martyre.

Tous les jours, à tous les instants, depuis tantôt un demi-siècle, le brave M. Bidard répétait à part soi, et aussi comme une menace à l'adresse de ses tourmenteurs: « Jusqu'à présent, j'ai été trop endurant, trop tolérant, mais c'est fini; je promets bien qu'on ne m'y prendra plus. »

Et on l'y prenait toujours, et l'effet de la promesse était toujours renvoyé aux douteuses probabilités de l'avenir.

A quinze ou seize ans, M. Bidard avait embrassé l'enseignement par amour pour les enfants, et, bien qu'ayant de tout temps reconnu que dans l'intérêt des enfants eux-mêmes, il fallait user avec eux, sinon d'une excessive rigueur, au moins d'une judicieuse fermeté, il n'avait jamais trouvé en lui la force nécessaire à la mise en pratique de la méthode qu'il jugeait sage. Que voulez-vous? M. Bidard était ainsi fait, que les larmes ou même la simple mine affligée d'un enfant le bouleversait, le mettait hors de lui.

Le moyen avec cela de n'être pas l'éternel souffre-douleurs de ces impitoyables créatures, qui ne sont guère traitables par la mansuétude, qu'à la condition que ce ne soit, du moins en apparence, qu'un relâche de la sévérité.

Ce que M. Bidard ne se lassait pas de contempler avec une sorte d'extase délicieuse, c'était l'enfance riante, insoucieuse, toute au bonheur de l'heure présente et à la belle espérance de l'heure qui vient; mais l'enfance triste, éplorée, inquiète, il n'en pouvait supporter la vue, ni même l'idée, et bien moins encore quand il se sentait l'auteur de sa tristesse, de ses pleurs, de son inquiétude.

C'est à cette profonde et indomptable sensibilité que M. Bidard devait tous les tourments, mais aussi toutes les joies de sa vie; — car vous pensez bien que sans quelques vives joies, faisant compensation, il n'aurait pas fourni une aussi longue carrière.

EUGÈNE MULLER.

(A continuer).

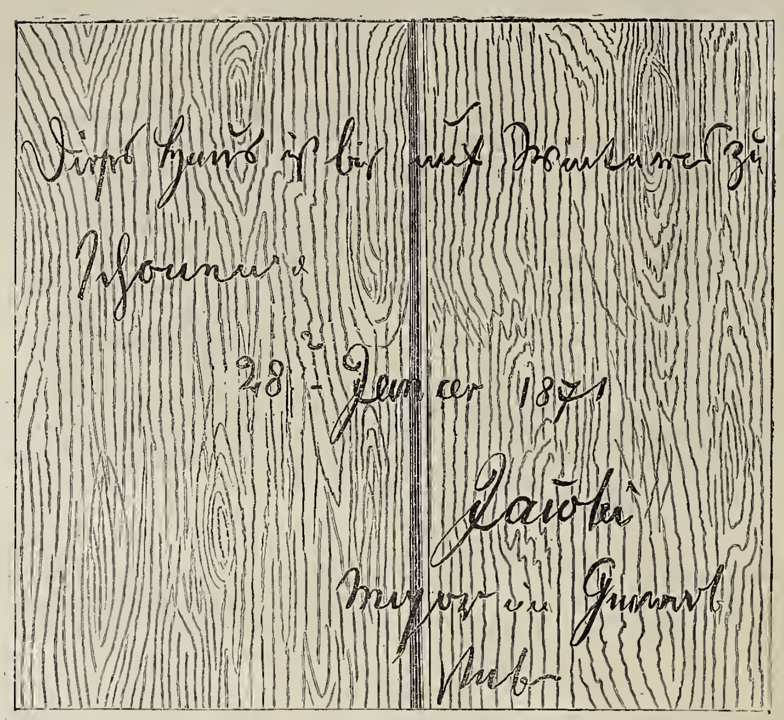
ŒUVRES DE MAITRES



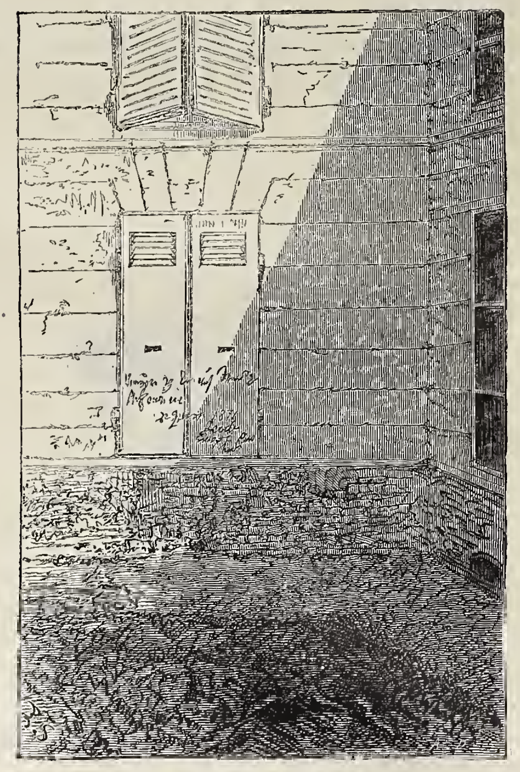
Une caricature de Léonard de Vinci
(Fac-simile de la gravure exécutée par le comte de Caylus)

Léonard de Vinci a le renom d'un grand peintre et non celui d'un caricaturiste. Ses dessins sont d'ailleurs en petit nombre, et le comte de Caylus insista sur ce point lorsqu'il décrivit et grava en 1760 le recueil d'où provient la tête d'expression que nous donnons ci-dessus. Ce recueil semble consacré à l'étude d'un seul ordre de physionomies. On n'y voit, en effet, à l'exception d'une tête de femme d'un beau caractère, que des figures de vieillards ridicules ou contrefaits. Quelques-unes sont même repoussantes. Sans toucher aux difformités, nous avons choisi un type de bourru risquant sournoisement un œil derrière la fente du chaperon rabattu sur sa mine grondeuse.

UN DOCUMENT HISTORIQUE



Fac-simile de l'inscription du volet.



Vue de la maison au volet
place de l'Église, à Saint-Cloud.

LE VOLET DE SAINT-CLOUD

Ce volet, qui vient d'être acheté par la ville de Saint-Cloud, peut être à bon droit conservé comme un document historique. L'inscription, dont il est revêtu, rappelle l'incendie dont il reste encore de si déplorables traces, et *la date* à laquelle il fut ordonné. On peut la voir, place de l'Église, au rez-de-chaussée d'une maison préservée de la destruction qui n'épargna point sa voisine, aujourd'hui reconstruite à neuf. L'inscription, dont le texte et la traduction sont donnés ci-contre, nous dira pourquoi.

En voici le texte et la traduction : *Dieses haus is*(*t*) *bis auf weiteres zu schonen.* 28 *jan*(*u*)*ar*(*i*) 1871. (Signé) *Jacobi, major im general stab.*

Traduction : « Cette maison est jusqu'à nouvel ordre à épargner. (*Signé*) Jacobi, major à l'état-major général. »

N. B. L'inscription ne couvre qu'un volet. Nous lui avons donné plus de champ pour la rendre lisible.

VÉRITÉS

⁂ La fortune ne change pas les hommes, elle les démasque (*Mme Riccoboni*).

⁂ Il ne faut pas toujours dire ce que l'on pense. Il faut toujours penser ce que l'on dit (*Mme de Lambert*).

⁂ La naïveté de beaucoup d'Allemands n'est pas continue; elle a cessé. Celle qui leur est restée à un certain âge est prise comme on prend l'eau d'un canal, à la source de la jeunesse, et ils s'en servent pour fertiliser leurs succès en toute chose : science, art ou argent, — en écartant d'eux la défiance (*Balzac*).

PROVERBES POPULAIRES



Dum plorat vorat.
(En pleurant elle dévore.)
(Fac-simile d'une gravure française du seizième siècle.)

Madame pleure d'un œil et lorgne de l'autre les perles du collier qu'égrène sa main blanche. Il n'en faut pas davantage pour que Monsieur délie les cordons de sa bourse.

Voyant ses affaires en si bon train, le joaillier saisit le moment d'ouvrir un nouvel écrin. Il faut battre le fer pendant qu'il est chaud. Le valet, qui recevra certainement tout à l'heure, à la porte, sa petite gratification, s'empresse de tirer les rideaux pour que le grand jour fasse mieux chatoyer les pierres que le rusé marchand a, pour ainsi dire, semées autour de sa cliente comme autant de traquenards. Elles brillent dans ses mains, sur la table, sur les dalles mêmes de la salle. Le sac du payeur paraît assez gonflé pour qu'on se mette en frais de séductions.

Rien d'élégant, rien de spirituel comme la composition de cette petite scène d'intérieur.

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire. Paris.

NOS VIEILLES COUTUMES



UNE SCÈNE DE CARNAVAL EN FLANDRE
Fac-simile d'une gravure de Martin de Vos. (Fin du seizième siècle.)

Nous sommes aux jours gras. Un bon bourgeois, qui fait une partie de dés avec sa femme, voit son domicile envahi par une troupe de masques. Il cherche, en souriant, à reconnaître ceux qui veulent « l'intriguer. » Plus timide, malgré l'allure délibérée de sa coiffure à deux cornes et de son toquet emplumé, la bourgeoise rebondie baisse obstinément les yeux sur sa vaste collerette.

Il est vrai que nos masques sont d'étrange aspect. — Ils sont quatre, roulant de gros yeux tout ronds, en personnages qui tiennent à surprendre. Deux sont vêtus à l'ancienne mode. L'un a posé sur son museau de singe le chaperon crénelé à plume ondoyante, qui avait paré son père, du temps de Charles-Quint. L'autre, qui représente une dame de haut parage, s'est faite de cent ans plus vieille et s'est arrangé une de ces coiffes, en forme de croissant, qu'on portait en France sous Charles VI. Pour compléter cette demi-lune, elle a juché, tout au-dessus, l'oiseau de la nuit, une chouette empaillée. Son chapelet de petites saucisses et son aumônière immense disent assez qu'on reçoit les dons en nature. A ses côtés, se démène un musicien de cuisine. Sur sa tête est une marmite, et, frappant le sol de ses sabots à grelots, il tape sur un gril, dont il se sert en guise de violon. C'est, comme on dit vulgairement, une musique de chien, et je ne m'étonne pas que le petit griffon du logis fasse sa partie dans le concert.

Le malin de la bande est un pèlerin dont je vous recommande le bourdon, — un balai porte-flambeau, dont les brins forment bobèche. Sans se préoccuper des lois de l'équilibre, le pèlerin l'a passé dans l'anse d'un panier qu'il porte sur le dos. Tout à l'heure, il fera sa quête, et sollicitera quelque victuaille, comme la dame à l'aumônière.

C'était autrefois la grande mode, en temps de carnaval, d'aller ainsi surprendre les voisins, et de faire peur aux enfants, « qui souvent en mouraient, » dit l'auteur des *Nuits parisiennes* (Paris, 1769), qui, nous l'espérons, exagère un peu. Au dehors, notre gravure a montré la rue animée par des visiteurs du même genre. Au ciel brille le signe des Poissons, qui est, comme on sait, celui du deuxième mois de l'année. La légende, qui encadre le médaillon, est composée de deux vers latins, qui veulent dire : *Me voici, moi, Février glacé. L'aspect d'une grosse marmite est ma récréation; je fête Bacchus l'ensorcelé par de grossiers festins.* — Notre première livraison a déjà fait faire connaissance avec les auteurs de la série que nous continuons ici. Cette seconde allégorie, non moins habilement composée, présente les mêmes qualités de mouvement et de gaieté.

MÉTIERS ET CARRIÈRES

Entreprise à un point de vue essentiellement pratique, la suite d'articles que nous commençons sous le titre de Métiers et Carrières, *a pour but d'édifier nos lecteurs sur les conditions dans lesquelles chacun peut faire aujourd'hui son chemin. Depuis le métier le plus humble, jusqu'à la plus éminente carrière, nous examinerons tout, en nous préoccupant constamment de donner des chiffres certains et des renseignements pris à la source la plus sûre.*

L'EMPLOYÉ DE PRÉFECTURE

Un député parlant dernièrement, à la Chambre, des employés de préfecture, les qualifiait de *parias* de la bureaucratie. L'expression est un peu dure, mais elle n'en a pas moins un certain caractère de vraisemblance, car s'il existe en France des employés deshérités de la fortune ce sont bien ceux-là. On ne peut leur comparer que les employés des sous-préfectures et des mairies.

L'employé de préfecture dépend exclusivement du préfet, il est nommé par lui, il reçoit de lui son avancement, et le préfet peut le révoquer, sans même en référer au ministre de l'intérieur. Hâtons-nous cependant d'ajouter que toujours un préfet nouveau adopte l'ordre de choses établi par son prédécesseur, et se trouve très-rarement obligé de retirer un avancement accordé avec trop de faveur avant son arrivée dans le département.

Le nombre des employés varie suivant la classe de la préfecture et l'importance de la résidence. Il est généralement de quinze à vingt dans les départements de troisième classe, de vingt à vingt-cinq dans ceux de deuxième et de vingt-cinq à trente dans les neuf préfectures de France qui sont de première classe. Tous sont payés sur les crédits du budget du ministère de l'intérieur. Chaque préfecture reçoit de l'État une somme déterminée que l'on appelle *fonds d'abonnement*. Sur cette somme de trente à trente-cinq mille francs (troisième classe) de trente-cinq à quarante-cinq mille francs (deuxième classe), et de quarante-cinq à cinquante et soixante mille francs (première classe), le préfet doit prélever un cinquième pour payer ses frais d'impressions, le chauffage et l'éclairage des bureaux. Les quatre autres cinquièmes servent à rétribuer tout le personnel attaché à la préfecture, depuis le chef de division jusqu'au concierge et au jardinier.

L'employé de préfecture fait, sous la surveillance du préfet, le travail que les lois, règlements et circulaires ministérielles exigent de celui-ci. Il passe en moyenne sept heures par jour à son bureau, de huit heures et demie à onze heures du matin et de midi à quatre heures et demie. La durée du travail est à peu près partout la même, mais la division en deux séances n'est pas toujours suivie; dans certaines préfectures, à l'instar des ministères, les employés arrivent au bureau à dix heures du matin, et n'en sortent qu'à cinq heures du soir, mais ceci n'est que l'exception.

Nous allons passer brièvement en revue le mode de répartition du travail, et nous examinerons ensuite la situation personnelle faite à chaque employé.

Une préfecture, quelle que soit la classe à laquelle elle appartienne, se divise généralement en quatre divisions ou bureaux (1° recrutement et police; 2° finances; 3° travaux publics; 4° administration communale et hospitalière) Cette division est la plus généralement adoptée comme étant la plus simple, mais elle ne peut être imposée, chaque préfet peut confier à tel ou tel bureau un travail plutôt qu'un autre.

Au point de vue du personnel, chacune de ces quatre divisions ou bureaux, se compose de cinq personnes. Pour rester dans la moyenne, nous prendrons pour exemple une préfecture de seconde classe : 1° un chef de bureau qui prend souvent le titre de chef de division; 2° un sous-chef; 3° un employé-rédacteur; 4° un commis d'ordre et 5° un expéditionnaire. Cette organisation donne un total de vingt employés, auquel il faut ajouter : un chef de cabinet, que le préfet amène presque toujours avec lui.

Nous n'avons pas à parler ici du *chef de cabinet*, ou secrétaire particulier du préfet. Bien que rétribué sur les mêmes fonds que les employés, il a une situation tout à part, car il ne se destine jamais à la carrière des bureaux; c'est quelquefois un parent et presque toujours un ami du préfet, qui vient pendant quelques années étudier l'administration avant de solliciter un emploi de conseiller de préfecture ou de sous-préfet.

Le *chef de bureau* ou de *division*, selon le titre en usage à la préfecture, est rarement promu à ce grade avant cinquante ans. Presque toujours c'est un employé dont le travail et l'intelligence ont attiré l'attention du préfet. Très-rarement il est pris en dehors des bureaux, un choix fait dans ces conditions serait considéré comme une faveur trop exceptionnelle. Bien que son traitement soit peu élevé parfois (2,600 fr. au moins, et 3,200 ou 3,300 fr. au plus), il a une influence proportionnée à ses relations avec les notables du pays, qui s'adressent directement à lui pour ne pas importuner le préfet de questions de détails. Ces relations lui sont d'une grande utilité lorsqu'on demande pour lui la récompense convoitée par tous les vieux fonctionnaires, la croix de la Légion d'honneur, précurseur de l'inévitable mise à la retraite.

Si les fonctions de chef de division sont le bâton de maréchal de l'employé, la place de sous-chef l'est bien souvent aussi, car si l'employé arrive à ce poste à titre d'ancienneté et se trouve plus âgé que son chef, il ne lui reste plus aucun espoir d'avancement. Si, au contraire, il est parvenu par son travail, il peut espérer encore. Le sous-chef, s'il est jeune et d'avenir, est la cheville ouvrière du bureau; c'est lui qui fait le travail le plus assidu. Il reçoit les instructions du chef qui travaille directement avec le préfet, et il répartit la tâche de chaque jour entre les employés, selon leurs aptitudes et la nature de leurs fonctions.

Le *sous-chef* arrive à son grade de trente à trente-cinq ans; s'il est célibataire, son avenir est plus assuré, car son traitement (1,800 fr. au moins, 2,200 fr. au plus), serait à peine suffisant pour l'entretien d'une famille. Si le sous-chef, marié, est arrivé à son poste grâce à l'ancienneté de ses services, il vit généralement dans l'isolement, et personnifie bien l'ancien employé à casquette plate et à manches de lustrine dont a souvent parlé Balzac. Le travail toutefois n'a pas à en souffrir, tout est fait à temps, et très-régulièrement, trop régulièrement peut-être, car l'employé n'ayant plus espoir d'avancement, mais conservant toujours le sentiment du devoir inné chez lui, abandonne peu à peu toute idée d'initiative pour ne s'attacher qu'aux traditions bureaucratiques qui dégénèrent souvent en routine.

Le *rédacteur* est un homme de vingt-huit à trente-cinq ans; il a débuté par être surnuméraire ou expéditionnaire. Quelquefois c'est un ancien sous-officier qui, protégé au sortir du régiment, a pu entrer dans les bureaux d'emblée, sans passer par le surnumérariat. Son travail consiste à faire, en minute, la correspondance de la préfecture avec les sous-préfectures et les mairies. Les lettres aux différents ministres, et les arrêtés, actes de tous les plus importants, puisqu'ils peuvent donner naissance à des droits, sont rédigés par le sous-chef, ou même par le chef de division qui, lui, se réserve l'examen de toutes les questions délicates.

L'employé a peu de responsabilité vis-à-vis du préfet; très-souvent celui-ci ne le connaît que de vue et d'après les seuls renseignements du chef de division. Son traitement est des plus modiques, 12 à 1,600 fr. S'il est marié, il lui faut, pour équilibrer son budget, chercher des ressources au dehors. Beaucoup d'employés de cette catégorie, pendant les heures qu'ils ne doivent pas à l'administration, tiennent des livres de commerce, copient des rôles pour la direction des contributions directes, des

actes pour la conservation des hypothèques; d'autres consacrent leurs loisirs du dimanche à la comptabilité de la caisse d'épargne; d'autres, enfin, mais en petit nombre, font partie de l'orchestre du théâtre, ou donnent des leçons. Les plus favorisés de la fortune sont ceux qui, mariés, pouvent trouver un petit commerce, dont ils confient la gestion à leur femme.

Telle est la situation de l'employé de 12 à 1,800 fr. Il pourrait certainement trouver dans le commerce ou l'industrie un poste qui lui rapporterait, à travail égal, une rémunération bien supérieure. Deux choses seulement le retiennent et le fixent au labeur de la bureaucratie administrative; l'espoir de l'avancement, pour le présent, et la pension de retraite, pour l'avenir. Nous aurons l'occasion de parler un peu plus loin de ces deux puissants mobiles.

Le *commis d'ordre* vient immédiatement après l'employé-rédacteur. C'est généralement un expéditionnaire élevé en grade, qui a une belle écriture, mais une instruction primaire trop restreinte pour lui permettre de rédiger. Son travail consiste à classer chaque pièce dans son dossier, à trouver, dans les cartons du bureau, lorsqu'une demande ou réclamation arrive, tout ce qui se rattache à la question soulevée, et à tout remettre en place lorsque la décision a été prise et notifiée. En outre, il partage avec l'expéditionnaire le soin de copier la correspondance, dont les minutes sont faites au bureau. Son traitement est de 12 à 1,400 fr., et il ne dépasse presque jamais ce chiffre. Comme cette rémunération est bien insuffisante pour l'homme qui n'a aucun espoir de voir tôt ou tard sa position s'améliorer, on tend aujourd'hui à supprimer cet emploi et à le confier à l'expéditionnaire.

L'*expéditionnaire* ou *surnuméraire* est le jeune homme qui débute. Il a ordinairement de seize à vingt ans. La première année il ne touche rien, il fait des copies et met sous bandes la correspondance, en un mot il fait les paquets. L'année suivante, s'il y a des fonds libres et s'il a montré de l'assiduité, on lui donne 800 fr. environ, et on lui confie, soit la tenue du registre d'ordre, soit des travaux périodiques qui n'exigent aucun effort de rédaction. A la première vacance, l'expéditionnaire devient employé, s'il a l'instruction et l'intelligence suffisantes, sinon il reste expéditionnaire ou commis d'ordre, et ne peut jamais dépasser le traitement de 1,400 fr.

L'espoir de l'avancement et la perspective de la pension de retraite sont, avons-nous dit, les deux causes qui attirent et retiennent l'employé dans les bureaux de la préfecture; nous allons donc examiner toutes les chances d'avancement que peut avoir le jeune homme qui débute et les conditions qu'il devra remplir plus tard pour obtenir la liquidation de sa pension de retraite.

L'employé qui débute à la préfecture a été présenté à la nomination du préfet, par une personne notable qui se porte en quelque sorte sa caution. Quelquefois il est recommandé par un chef de division, dont il est le parent. Ce cas est très-fréquent; mais le résultat n'est pas toujours heureux, car il arrive souvent que toute une famille se case ainsi dans les bureaux, et le chef de division ne peut plus avoir dès lors une impartialité complète dans les témoignages qu'il rend de ses subordonnés.

Le nouvel employé doit posséder quelques ressources personnelles pour lui permettre de subvenir à son entretien pendant les premières années, car il passera toujours un an au moins sans rien toucher et restera quelquefois cinq à six ans avec 800 ou 1,000 fr. Dès son entrée, il lui faut travailler beaucoup, et, pour avoir quelque chance de réussite, se montrer assidu, souple et docile. Il doit avant tout se concilier la bienveillance du chef de bureau qui est quelquefois d'humeur peu facile, mais qui seul peut le recommander utilement au préfet ou au secrétaire général. Arrivé à vingt-sept ou vingt huit ans au grade d'employé-rédacteur, il attend, à ce poste, qu'une vacance de sous-chef se produise. Lorsque cette occasion se présente, les compétitions ont libre cours, et les petites intrigues de bureau se dévoilent. C'est un véritable tournoi, et le préfet, en présence de tant de sollicitations, n'est pas toujours libre de récompenser, selon son désir, le plus digne.

La retraite s'obtient généralement à soixante ans et après trente années de services. Elle équivaut à la moitié du traitement moyen touché par l'employé pendant ses six dernières années d'exercice. S'il meurt après la liquidation de sa pension, sa veuve en conserve une partie; le tiers lui en est dévolu.

En deux mots, c'est une carrière calme qui peut suffire à l'homme dépourvu d'ambition, mais aussi une carrière bien ingrate. Ce qui le prouve, c'est la difficulté éprouvée dans le recrutement du personnel. Le jeune homme qui possède une bonne instruction primaire a plus de tendances, aujourd'hui, à se placer dans le commerce ou l'industrie que dans les bureaux d'une préfecture.

METZ IL Y A QUATORZE CENTS ANS

Au cinquième siècle, Rutilius Numitianus, préfet du prétoire de l'empire romain, qui était passé à Metz au temps de sa première splendeur, y revint après trente années, pour une ambassade qui lui était confiée par Théodoric, et nous trouvons à la page 282 du premier volume des *Rues de Metz*, par M. E. Bégin, le tableau que cet ambassadeur fait de la ville et des environs, ravagés par le passage des hordes d'Attila. Nous n'avons pas besoin de faire valoir les singuliers rapprochements qu'inspire sa lecture.

« Je rentre dans les affaires et je te retrouve, Metz, ville chérie, mais dépouillée de ta couronne, de ta gloire, de ta richesse et de ta grandeur. Je te retrouve presque vide d'habitants, frappée de la main sanglante que les dieux en leur colère ont armée contre nous! Toi, si riante naguère, qu'as-tu fait de tes palais, de tes campagnes délicieuses, de tes temples et de tes statues? Un jour a suffi pour détruire ainsi l'œuvre de cinq siècles!

« Ces réflexions m'étaient inspirées par tout ce que je voyais en arrivant ici : ruines amoncelées, forum silencieux, rues désertes, figures étranges. La ville est méconnaissable, la population presque entièrement renouvelée; vous vous croiriez dans une cité germaine, tant le son guttural des mots résonne à vos oreilles.

« Je me hâtai de chercher d'anciennes connaissances, mais quelle déception cruelle m'attendait! Ils étaient morts, exilés ou en fuite; les maisons successivement possédées par plusieurs propriétaires, les unes vides, les autres habitées par des gens étrangers à la ville, semblaient porter le deuil des anciens maitres. J'avais impunément couru pendant plusieurs heures sans rencontrer un être qui me fût connu.

« Non, jamais, vous ne vous ferez l'idée de la profonde confusion qui règne dans cette pauvre ville, confusion sous le rapport des propriétés, des personnes, des usages domestiques ou religieux, des habitudes et des lois. Les indigènes disparus en partie, réfugiés au centre des Gaules, ont cédé le terrain à je ne sais quelles peuplades, venues de je ne sais où, de régions lointaines, ignorées, qui ont suivi la marche des armées envahissantes, et qui demeurent après elles comme l'écume de la mer sur le rivage qu'elle a battu de ses flots. »

DEUX MASQUES VÉNITIENS

Aux types du carnaval flamand, donné par notre première page, il nous a paru piquant d'opposer ici deux types du carnaval vénitien. C'est un contraste vivant. Là, une grosse gaieté, ici une allure aristocratique, qui semble allier la joie à la diplomatie.

« Au dernier siècle, dit M. Armand Baschet, Pietro Longhi jouissait à Venise d'une réputation presque sans égale. Il excellait à représenter les masques, seigneurs et dames, revêtus de l'original et mystérieux manteau, célèbre sous le nom de *baütta;* il les a copiés sous leurs physionomies les plus étranges. »

A Paris, de nos jours, le masque vénitien est resté un travestissement de bonne compagnie. A vrai dire, il n'embellit pas, mais comme il déguise complétement! Ce chapeau à cornes, ce masque de couleur vive, cette enveloppe de dentelles, concourent si bien à l'œuvre dissimulatrice. Il en ressort je ne sais quelle impression mélancolique, qui semble s'allier mal à la destination joyeuse d'un semblable costume... Et cependant on s'amusait fort à son ombre, et le carnaval de Venise est resté célèbre parmi nous.





Deux masques vénitiens, d'après Pietro Longhi. (Dix-huitième siècle.)

En aucun pays, le masque ne fut plus porté. C'était un dédommagement nécessaire de l'inégalité trop sensible qui existait entre les diverses classes de la population. Chez le doge, les nobles dansaient en robe noire, en grande perruque et masqués. Affaires ou plaisir, joie ou deuil, le masque couvrait tout. Sous cet incognito commode, chacun était inviolable et ne comptait autour de lui que des égaux.

UNE AMBULANCE INTERNATIONALE

Pendant les guerres d'autrefois, les armées prenaient leurs quartiers d'hiver pour ne recommencer leurs opérations qu'au printemps. Aujourd'hui, le temps n'y fait rien, et la guerre se poursuit en toute saison. Les masses d'hommes employées sont si considérables, que la promptitude fait loi. A ce point de vue, les guerres modernes ont un côté non moins cruel que celles des temps primitifs, dont notre civilisation se croit si loin. On le sent à l'aspect de cette campagne couverte de neige, où le froid peut, si le blessé n'est pas secouru à temps, achever l'œuvre commencée par le projectile ennemi.

Les malheureux que nous voyons ont échappé à ce dernier danger; ils ont été relevés sur le champ de bataille, pansés, puis placés, sans distinction de patrie, dans un petit convoi qui s'achemine péniblement sous la protection du drapeau blanc à la croix rouge. Ce convoi, que la guerre a sans doute séparé de ses voitures spéciales, se compose de mauvaises charrettes des paysans.

La place n'y est pas grande, et le froid s'y fait sentir. Aussi, les moins invalides ont-ils mis pied à terre, comme les ambulanciers, dont le chef ouvre la marche en sondant du regard l'horizon. Car, en pays occupé par des belligérants, les difficultés de terrain ne sont pas les plus grandes. A chaque pas se dresse un obstacle.

IMPRESSIONS ET SOUVENIRS

LA FÊTE DU MAITRE D'ÉCOLE

(Suite).

Savez-vous, d'ailleurs, ce qui arrivait vingt fois pour une? — Il arrivait qu'au moment où elle le voyait prêt à formuler sa menaçante promesse, — qu'il faisait toujours précéder d'une bienveillante exhortation, la troupe endiablée paraissait aussitôt s'amender en masse. Et M. Bidard qui de son purgatoire, pour ne pas dire de son enfer tout hanté d'agaçants démons, se trouvait soudain comme transporté au milieu d'une légion de petits saints, tout confits de docilité, d'attention, d'excellent vouloir, M. Bidard attendri, répudiait sans hésiter la foi qu'il était sur le point d'accorder au système des rigueurs; puis, tout fier d'un résultat, hélas! bien mensonger, il se disait, et même laissait naïvement entendre aux prétendus convertis, que le plus sûr empire était encore celui qui sétablissait par la douceur.

Et dans un instant d'heureuse illusion, le digne homme oubliait bien des heures de déboire et de mécompte.

En somme, cependant, si déplorables que pussent être pour lui-même les conséquences de sa patience, cette débonnaire façon de procéder avait eu pour effet de gagner et ne le lui témoignât à l'occasion, principalement en montrant une véritable contrition des méfaits jadis commis envers lui.



ŒUVRES D'ART. — Une ambulance internationale par un temps de neige, d'après le tableau de M. Édouard Castres. (Salon de 1872).

sincèrement à M. Bidard autant de cœurs qu'il était entré d'élèves dans sa classe.

Pas un homme dans le pays, qui, autrefois écolier chez lui, ne professât pour M. Bidard le plus affectueux respect,

Pas un enfant encore dans sa classe qui ne se fût, comme on dit, jeté au feu pour le vieux maître

Un jour — il m'en souvient — pendant une promenade que nous étions allés faire avec lui, à quelque distance du

village, et comme nous nous trouvions au milieu d'un bois, le brave homme fit un faux pas, tomba, et ne se releva que pour reconnaître qu'il ne pourrait aller plus loin. Il venait de se fouler le pied, à tel point, qu'il lui suffisait de vouloir s'appuyer légèrement dessus pour ressentir la plus insupportable douleur.

Si vous eussiez vu alors la désolation où cet accident nous jeta tous!... C'étaient des cris, des pleurs; le pauvre M. Bidard ne savait auquel remontrer qu'il n'y avait pas motif à de pareilles lamentations, et que du moment où il aurait pu regagner sa maison, il en serait quitte pour rester pendant quelques jours sur son fauteuil.

Mais encore fallait-il la regagner, cette maison, et M. Bidard était hors d'état de faire un pas. On parla de dépêcher l'un de nous à la ferme voisine, ou même au village pour qu'on vînt avec une charrette. Mais tout en attaquant déjà de son couteau une forte branche de chêne : « C'est inutile, » cria l'un des grands. Et avant même qu'il se fût expliqué, chacun l'avait compris, chacun était en besogne.

Si vous eussiez alors entendu craquer les branchages; si vous eussiez vu l'industrie, l'activité de tout ce petit monde qui taillait, qui tressait, qui nouait...

Un quart d'heure plus tard, le vieillard était commodément installé sur une sorte de chaise, reposant sur le carré formé par deux croix parallèles dont les huit branches devaient donner place à autant de porteurs; et ce fut à qui prendrait une de ces places; et tout le temps du trajet, qui fut long, il n'y eut pas d'exemple qu'un des porteurs eût été relayé sur sa demande.

La sueur coulait, les poitrines haletaient; mais l'on affirmait qu'on n'était point las. Il fallait de grandes instances pour déposséder l'un des occupants du poste d'honneur.

Comme ils étaient heureux, fiers, ceux qu'exténuait le cher fardeau, et comme ils les enviaient ceux à qui leur âge ou leur faiblesse interdisait de figurer activement dans l'affectueux cortége! Comme ils tâchaient de se dédommager en se faisant les éclaireurs vigilants et attentifs de la marche; et en s'inquiétant à chaque instant de l'état du vieillard!

Ajoutez que pendant les quelques jours où furent évidentes les souffrances de notre bon M. Bidard, qui ne cessa pas pour cela de faire sa classe, il n'y eut pas à reprocher à un seul d'entre nous la moindre négligence, la moindre insubordination.

C'est vous dire si nous l'aimions sincèrement, vivement.

Peut-être étions-nous souvent sur le point de nous oublier; mais à chaque mouvement que le brave homme essayait de faire nous voyions sa face se contracter douloureusement, ou bien nous l'entendions pousser quelque soupir plaintif; et il n'en fallait pas davantage pour nous rappeler impérieusement aux égards, aux attentions — jusques-là, qu'une fois, M. Bidard, versant des larmes de joie, nous dit avec toute la simplicité de son tendre cœur: « Savez-vous, mes enfants, ce que je disais au bon Dieu, ce matin, en faisant ma prière?

— Non, monsieur Bidard. Quoi donc?

— Qu'il devrait permettre que je fusse toujours malade, puisque cela vous rend si sages et me vaut tant de preuves de votre amitié. »

Mais apparemment le bon Dieu ne voulut pas entendre la requête du vieil instituteur, à qui il ne tarda pas de rendre la santé, avec laquelle reparurent l'indocilité, la distraction, voire même l'irrévérence de ses élèves.

Et M. Bidard, qui ne savait nous infliger des punitions que pour les lever presque aussitôt, dès les premières marques de tristesse, M. Bidard se trouva de nouveau livré sans défense à nos incessantes tracasseries.

Tous les ans, le jour de la Saint-Jean, qui était son patron, il était de tradition dans l'école de souhaiter la fête à M. Bidard, avec toute la solennité que des enfants de village peuvent donner à une manifestation de ce genre.

Les choses, ce jour-là, se passaient, depuis de longues années, dans l'ordre suivant :

Au retour du dîner, chaque élève, portant un bouquet de jardin ou des champs, se rendait sur la place de l'église où était bâtie la maison d'école, et où l'on se réunissait pour rentrer en corps dans la classe. Après un compliment récité par le plus grand, le plus petit offrait à M. Bidard (qui attendait ordinairement dans sa chaire) une livre de café grillé et un demi-pain de sucre, qu'on avait achetés à frais communs, et dont le pauvre vieillard, habile ménager de ses jouissances, usait de telle sorte, que la modeste provision n'était guère épuisée avant la fin du douzième mois.

Le compliment dit, les fleurs données, le cadeau offert, M. Bidard, qui n'avait jamais les yeux secs en ce moment, embrassait tous ses élèves l'un après l'autre, et la porte de la classe donnant sur le jardin était ouverte pour toute l'après-midi, qui se passait en jeux auxquels le maître prenait part, et en récits, qu'il faisait.

Jour fortuné aussi bien pour le maître que pour les élèves, et laissant ordinairement à ceux-ci comme à celui-là maint heureux souvenir qui en prolongeait la franche et cordiale joie.

Or, une année — à quelles épreuves, Dieu bon! n'avions-nous pas soumis pendant les jours précédents la robuste patience du vénérable instituteur? Je n'ose pas m'en souvenir, — une année, dis-je, tout avait été combiné, préparé, disposé, selon l'usage, pour la célébration de la fête de M. Bidard.

Nous nous réunissons, nous entrons deux par deux, armés de nos bouquets, et gardant au milieu du bruit tumultueux de nos pas, le silence ému d'une douce appréhension.

EUGÈNE MULLER.

(A continuer).

MÉMOIRES ANECDOTIQUES

On s'intéressera toujours aux relations écrites par les prisonniers. Latude a laissé peu de choses à dire sur la Bastille au dix-huitième siècle. Mais la Bastille, sous le règne de Louis XIV, est beaucoup moins connue. Nous commençons, ici, la publication de Mémoires anecdotiques très-intéressants sur le régime intérieur et sur les prisonniers renfermés alors dans cette fameuse forteresse. Au sérieux de l'histoire, notre texte joint tout l'attrait du roman. Nous en augmenterons encore l'intérêt par la reproduction exacte des curieux dessins qui accompagnent le texte original.

ONZE ANS DE BASTILLE
1702 — 1713

(D'après la relation originale de Constantin de Renneville).

J'ai été détenu prisonnier onze ans deux mois, puis mis hors de la Bastille et banni de la France sans que jamais j'aie pu en apprendre le sujet, sans même qu'on ait voulu me permettre d'écrire à M. le marquis de Torcy pour réclamer la justice de ce ministre d'État qui m'avait fait arrêter.

Je suis d'une famille très-ancienne de l'Anjou, qui s'est étendue dans la Bretagne et la Guienne, où mes parents possèdent les premières charges. J'ai été élevé à Caen où

la mémoire de mon père est encore très-précieuse. Qu'on interroge tous les prisonniers sortis de la Bastille, et si tous ne tombent pas d'accord sur les faits que je rapporte, je veux bien passer pour un imposteur que l'on doit chasser. Je ne rapporte que des faits qui me sont arrivés, que j'ai vus ou qui m'ont été rapportés par des témoins oculaires et fidèles.

En effet, que n'ai-je pas vu dans ce lieu d'horreur! Pendant plus de onze années, je n'ai eu qu'un seul justaucorps; j'ai été plus de cinq ans sans culotte; j'ai porté pendant près de onze ans les mêmes bas, j'avais encore à mes pieds les souliers que j'apportais à la Bastille, peu avant que d'en sortir. Et cependant le Roi croit qu'il ne manque rien à ses prisonniers. Il donne tout leur linge, il donne une somme considérable pour les entretenir, les blanchir et les habiller honnêtement.

Pour entrer en matière, je dirai qu'étant venu m'établir en Hollande en l'année 1699, à la sollicitation de mon épouse, et n'y ayant pas trouvé tous les avantages que je m'étais proposés, l'envie de procurer quelque chose d'avantageux à ma famille me fit résoudre de retourner à la cour de France.

Après avoir loué une maison à La Haye pour mon épouse, je partis d'Amsterdam, le 13 janvier 1702, je sortis de Rotterdam le lundi 16, pour prendre la barque d'Anvers d'où je me rendis à Bruxelles, et de là à Paris par la route ordinaire; et enfin j'arrivai à Versailles le 29 du même mois.

Jamais je n'avais dormi si profondément que je fis la nuit du lundi au mardi 16 mai, lorsque, sur les quatre heures du matin, j'entendis frapper à la porte de ma chambre. Je me levai promptement en robe de chambre pour ouvrir. Mais quelle fut ma surprise, quand je vis un exempt avec trois hoquetons dont le premier me présente le bout de sa fatale baguette, et les autres le bout de leurs carabines. L'exempt me dit : « Monsieur, je vous arrête de par le Roi. Ne bougez pas! »

A quoi je répondis : Sans doute, vous vous méprenez, Monsieur. Vous me prenez pour un autre. Je m'appelle M. Constantin de Renneville.

— C'est à vous-même que j'en veux, reprit-il.

— J'obéis, lui dis-je sans faire paraître la moindre émotion. Faites votre devoir.

— Après, je lui demandai si j'avais la permission de m'habiller.

— Oui, Monsieur, dit-il, mais faites-le promptement, et me donnez vos armes et vos papiers.

Je fus quérir moi-même mes armes qui consistaient en une paire de pistolets et deux épées. L'exempt fit monter M. L'Affilé, mon hôte, et, en ma présence, lui remit mes armes et ma canne qui n'avaient pu entrer dans mes coffres où il fit mettre toutes mes hardes, et après m'avoir fait fermer à clef mes deux coffres et ma valise, il remit le tout à M. L'Affilé devant moi, disant que quoiqu'il fût en droit de garder mes armes, il n'avait jamais voulu profiter des infortunes, et me fit des compliments dont ces messieurs ne sont pas avares dans de semblables occasions. Pour mes papiers, nous les renfermâmes dans deux de mes serviettes, qu'il ferma de son cachet et du mien après les avoir bien cousues. Lui-même les porta chez M. de Torcy, comme il me le dit après. Je lui demandai si lui et ses gens avaient déjeuné, et, comme il me dit que non, je fis apporter du pain et du vin dont nous bûmes chacun deux coups, pendant que mon hôte, sa femme et sa servante fondaient en larmes.

L'exempt me dit de prendre quelques livres dont j'avais un bon nombre, pour me désennuyer et fit prendre ma robe de chambre, mon manteau et mon bonnet de nuit par un de ses hoquetons, ce qui me fit lui demander si je coucherais en la prison où il allait me mener, et si il ne me serait pas permis d'en sortir sous caution. A quoi il ne me répondit rien, et se mit à sourire quand il vit que j'ordonnais à mon hôte de m'y apporter à manger.

Nous descendîmes dans la cour où je trouvai un carosse à quatre chevaux et deux chevaux de selle. Ce fut pour lors que je lui demandai où il voulait me conduire, et m'ayant répondu que c'était à la Bastille, je me récriai contre cette injustice. Nous montâmes en carosse, nous nous mîmes l'exempt et moi dans le fond, et deux des hoquetons sur le devant; il dit tout haut au troisième de ramener les chevaux à l'écurie, ma tranquillité lui étant un sûr garant que je ne ferais aucune violence. Je l'entretenais avec la même liberté que s'il m'eût conduit à quelque partie de plaisir, et ayant aperçu sur les cottes des hoquetons une masse toute hérissée de pointes avec cette devise : *monstrorum terror*, je dis en riant, lui montrant ses gens : « Voilà donc la terreur, et voici le monstre. Si le roi en avait un million de pareils, ils seraient plus propres à épouvanter ses ennemis qu'à lui nuire. » — Sur quoi, je pris occasion de lui dire que j'étais le cadet et le seul de douze héros qui, tous, avions répandu notre sang pour le service du roi, et que mon père et son aïeul étaient pareillement chacun le dernier de douze frères qui tous aussi avaient porté les armes.

Nous arrivâmes à Paris. Je tirai ma montre pour la confronter au cadran de la Samaritaine. Il était huit heures juste. Enfin nous entrons dans le lieu redoutable. Sitôt que les sentinelles nous aperçurent, ils mirent leurs chapeaux devant leurs visages. J'ai appris depuis qu'ils faisaient cette étrange cérémonie parce qu'il leur est défendu de regarder un prisonnier en face.

Étant arrivés à la petite cour de l'appartement du gouverneur, où nous mîmes pied à terre, nous fûmes reçus au bas de l'escalier par un homme de bonne mine qui était le lieutenant du roi, M. du Jonca, et une autre petite figure d'homme de très-mauvaise apparence qui s'appelait de Corbé, neveu du gouverneur.

Nous entrâmes dans une chambre tendue d'un damas jaune, avec une crépine d'argent qui me parut assez propre, aussi bien que le gouverneur qui était devant un grand feu. C'était un petit vieillard très-maigre, branlant de la tête, des mains et de tout son corps, qui nous reçut fort civilement. Sa main tremblante qu'il mit dans la mienne, était froide comme un glaçon, ce qui me fit dire en mon cœur : « Voici qui est de mauvaise augure. La mort fait alliance avec moi. »

L'exempt lui donna ma lettre de cachet et l'ayant tiré en un coin de la chambre pour lui parler bas à l'oreille, comme le gouverneur était si sourd qu'il ne pouvait l'entendre, il lui fit répéter et j'entendis ces paroles : « M. Chamillart m'a ordonné de vous recommander particulièrement Monsieur, et vous enjoint de le traiter plus favorablement que les autres prisonniers. » — Ce qui l'obligea à venir me faire beaucoup de caresses. Ensuite il signa le double de ma lettre de cachet au bas de laquelle il mit sa reconnaissance. Le gouverneur nous offrit à tous le déjeuner, mais l'exempt qui l'en remercia prit la parole et dit en prenant congé que je leur avais fait boire d'excellent vin de Bourgogne.

Le gouverneur ordonna à son neveu d'aller me faire préparer la seconde chambre de la chapelle. Sur quoi ce petit homme répondit avec étonnement : la seconde de la Chapelle?

— Oui, répondit l'oncle, la seconde de la Chapelle! en jurant et lançant des yeux terribles, tout nébuleux qu'ils étaient. — Exécutez mes ordres, et ne répliquez pas!

Le neveu descendit au plus vite; étant resté seul avec l'oncle, il me demanda si j'étais depuis longtemps à la cour. Sur ce que je lui dis que j'étais arrivé de Hollande depuis quatre mois, il me dit qu'il était sorti aussi de Hollande le lendemain de la naissance du prince d'Orange, parce que, le jour précédent, comme tout le monde était dans la réjouissance, il avait pris querelle avec sept Hollandais, dont il en avait tué quatre et désarmé les trois autres. De là, il s'était embarqué pour Lisbonne, où il avait remporté le prix dans un fameux tournoi. Ensuite, il avait passé à la cour de Madrid où il s'était fait admirer dans une course de taureaux dont il avait pareillement emporté le prix, avec l'admiration de toutes les dames, qui l'avaient pensé noyer sous un déluge d'œufs parfumés remplis d'eaux de senteurs.



« Le premier me présente le bout de sa fatale baguette et les autres le bout de leurs carabines. »
(*Fac-simile de la gravure de la relation originale de Constantin de Renneville.*)

Il ne prononçait pas quatre mots sans jurer pour affirmer des rodomontades qui ne répondaient guère à son volume. Apparemment qu'il m'allait conduire dans les Indes pour y enlever quelque infante, lorsque son neveu vint avertir que tout était prêt.

Nous descendîmes dans la cour. Accompagné de trois hommes de mauvaise mine, Corbé me fit traverser un corps de garde où il y avait plusieurs soldats qui se mirent aussi leurs chapeaux sur le visage; de là, nous passons dans une grande cour, au bout de laquelle, à main droite, nous entrons par une porte carrée, peinte en vert, où l'on monte par trois marches, dans un grand escalier fermé de deux portes, qui font un bruit épouvantable lorsqu'on les ouvre.

Après avoir monté vingt-cinq ou trente marches de cet escalier, nous entrons par deux portes couvertes de lames de fer, dans un grand lieu qui me parut un sépulcre, long de plus de soixante pieds, large environ de quinze et haut de treize à quatorze. Je me mis à crier : « Quel crime ai-je donc commis pour me mettre, sans meubles, dans un lieu si affreux? »

Sur quoi un des assistants, homme encore plus épouvantable que le lieu (c'était le capitaine des portes de la Bastille), me dit pour me consoler que c'était la plus belle chambre et qu'on n'y mettait que des princes.

(*A continuer*).

Omission. — Dans notre dernier numéro, nous avons omis la traduction de la partie essentielle de l'*inscription du volet de Saint-Cloud*, celle qui concernait la date précédant la signature : 28 *janvier* 1871. — Heureusement qu'elle était la plus facile à réparer, même pour ceux qui ne savent pas un mot d'allemand.

VÉRITÉS

Malheur aux nations qui, cédant à l'orage,
Laissent par les revers avilir leur courage,
N'osent braver le sort qui vient les opprimer,
Et, pour dernier affront, cessent de s'estimer!

De Belloy. *Le Siège de Calais*, acte I.

L'État ne nous doit rien,
Mais nous lui devons tout : vertus, talents, fortune;
Tout en nous appartient à la mère commune.

Chénier. *Timoléon*, acte 2.

PROVERBES POPULAIRES

Le temps s'en va, la mort vient! — Elle n'est pas plus neuve en Espagne qu'ailleurs, et cependant elle tombe toujours à point, cette maxime aussi peu consolante que hautement morale. Bien employer son temps, c'est se préparer à bien mourir.

Le personnage que notre gravure invite à la méditation, est un tout jeune seigneur, fort élégamment vêtu. Son air préoccupé et la façon dont il se drape dans son court manteau, donneraient à penser qu'il a reçu quelque funèbre avertissement. Il est vrai que la mort n'est pas loin.

Pour donner plus de précision à son image, l'artiste a laissé de côté le vieillard barbu qui représente d'ordinaire le Temps. Il n'a conservé que son sablier (symbole de l'heure qui s'écoule), et il l'a placé sur la tête d'une sorte de Mercure à six ailes, dont la rapidité se conçoit beaucoup mieux.



Il tempo va, la morte viene.
Fac-simile d'une gravure ancienne (1600-1650)

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat. — 13, quai Voltaire. Paris.

ŒUVRES DE MAITRES



LE NAIN DE PHILIPPE IV, ROI D'ESPAGNE (1621-1665)
D'après le tableau de Velasquez, conservé au Musée de Madrid.

A en juger par ce portrait, qui donne une idée de la peinture vivante de Velasquez, le nain de Philippe IV, un peu plus haut que la chienne d'arrêt qu'il tient en laisse, avait environ 80 centimètres de taille. Son costume est celui d'un seigneur de la cour. Les plumes ne manquent pas à son chapeau. Il porte de riches dentelles, des vêtements de prix; la garde de son épée paraît finement travaillée. Il a d'ailleurs bonne mine et il est bien propor-

tionné. Ses mains et ses pieds sont aristocratiques ; son regard, un peu sombre, fait honneur au dicton qui accuse les hommes petits d'être peu endurants.

Aux *fous* les rois ont joint pendant longtemps les *nains*, dont ils faisaient leur amusement.

Ils tenaient aussi lieu de pages, et étaient chargés de messages extraordinaires. Sous le règne de François Ier il y avait des nains à la cour. Blaise de Vigenère (dans ses Notes sur les tableaux de Philostrate) fait voir qu'en Italie la manie des nains y était poussée fort loin. Voici ce qu'il dit à ce sujet :

« Je me souviens de m'être trouvé, l'an 1566, à Rome, « en un banquet du feu cardinal Vitelli, où nous fûmes « tous servis par des nains jusqu'au nombre de trente- « quatre, de fort petite stature, mais la plupart contrefaits « et difformes.» Il ajoute : « L'on en a pu encore assez voir « en cette cour, du temps même des rois François Ier, « Henri II, dont l'un des plus petits, qui se pût voir, était « celui qu'on appelait *Grand-Jean*, le Milanais, qui se « faisait porter dans une cage, en guise d'un perroquet, « et une fille de Normandie, qui était à la reine-mère de « nos rois, laquelle, en l'âge de sept à huit ans, n'arrivait « pas à dix-huit pouces. »

La reine, mère de Louis XIII, remit les nains à la mode à la cour de France.

Au siècle dernier, nous avons encore vu le roi Stanislas, duc de Lorraine, s'amuser de nains. Le dernier qu'il ait eu fut Nicolas Ferri, dit *Bébé*, mort en 1764. Il avait environ deux pieds de hauteur; quoiqu'il n'eût que vingt ans, il avait toutes les marques de la décrépitude Il se promenait sur la table, s'asseyait sur les bras du fauteuil du prince.

Terminons par une historiette assez curieuse, que nous donnons sur la foi de l'auteur des *Aménités littéraires*. Vers 1770, on montrait encore au château d'Amras, près d'Inspruck, dans le Tyrol, le squelette d'un géant de « seize pieds, » à côté de l'effigie d'un nain qui avait causé sa mort par un soufflet. C'était à la cour d'un archiduc d'Autriche Humilié par le géant, le nain rusé avait délié les cordons du soulier de son ennemi, et comme celui-ci se baissait pour les renouer, il profita du moment pour le frapper au visage. Les rieurs se mirent du côté du nain, et le géant en conçut une telle humiliation qu'il mourut de rage.

La tradition veut qu'il se soit appelé Haimom, et qu'il ait eu assez de force pour porter un bœuf d'une main.

LA FÊTE DU MAITRE D'ÉCOLE

(Suite et fin)

Le plus grand s'avance vers la chaire, où est assis M. Bidard qui fait mine de ne pas nous entendre, absorbé qu'il semble être par quelque travail appliquant sur lequel il est penché.

« Cher et respectable précepteur — dit le doyen de la classe, qui a fait provision d'éloquence rimée dans quelque manuel spécial :

« Le jour de votre fête est pour nous un beau jour,
« Puisque pour vous offrir nos souhaits, notre amour...
« Nos cœurs. .. »

— Hein! Quoi? qu'est-ce que vous dites? interrompit tout à coup M. Bidard qui seulement alors parut s'apercevoir de notre présence, et releva la tête pour nous montrer, de travers, le visage le plus ironiquement rechigné qu'il soit possible de voir, — ne parlez-vous pas de ma fête?... En effet, je crois que c'est aujourd'hui. Mais qu'est-ce que cela peut vous faire, à vous? — Rien, assurément. Puis, qu'est-ce que vous me contez encore? — Des souhaits! de l'amour! qu'est-ce que cela signifie? Quels vœux peuvent faire pour leur maître des élèves de votre nature? Que lui souhaiteraient-ils, sinon la continuation des soucis qu'ils lui causent tous les jours? De l'amour! Eh! mon Dieu! où prenez-vous que vous ayez de l'amour pour moi? Où en sont les marques? Est-ce dans votre conduite de ces derniers jours? Est-ce qu'on chagrine, est-ce qu'on tourmente ceux que l'on aime? Est-ce qu'on leur désobéit? Est-ce qu'on leur manque de respect? Vous qui faites toutes ces vilaines, toutes ces méchantes choses, ne parlez pas, non, ne parlez pas d'amour! Je vous le défends... Vous alliez aussi mettre en avant vos cœurs. Eh! ce ne sont que de mauvais cœurs, puisqu'ils ont si peu d'égard pour mon pauvre vieux cœur attristé Mais qu'est-ce que je vois donc dans vos mains? Des fleurs! Ah! ce n'est pas pour moi, je suppose! Ces roses, qui signifient beauté, ces marguerites, qui signifient jeunesse innocente, voudraient-elles, par hasard, me témoigner que jeunes et innocents, vous devez me donner de beaux jours Ah! comme je leur crierais : « Taisez-vous, menteuses, « taisez-vous! »

En parlant ainsi, M Bidard, dont l'expression railleuse était devenue de plus en plus âpre et mordante, avait pris, comme machinalement sous son pupitre, où ils étaient censés le gêner, deux paquets de forme et de volume identiques à ceux que portait le plus petit de ses élèves, et les avait placés, comme machinalement encore, sur un des rebords latéraux de sa chaire — ce qui signifiait clairement qu'en même temps qu'il répudiait la sincérité de nos vœux et refusait nos bouquets, il n'avait que faire non plus des présents d'autre nature que nous comptions lui offrir.

Nous nous entreregardions interdits, les yeux écarquillés, la bouche béante, les bras ballants, comme des gens devant qui se produit quelque terrifiant prodige.

« Allons, allons! reprit brusquement M. Bidard d'une voix sourde, que nous ne lui connaissions pas encore, — laissons tout cela A vos bancs, messieurs, et travaillons! »

Malgré ce formel commandement, nous restions tous immobiles, car aucun de nous ne pouvait se résoudre à croire sérieux l'étrange accueil que M. Bidard venait de faire à notre affectueuse démonstration.

Mais M. Bidard ajouta, en frappant deux ou trois coups d'une règle qu'il tenait à la main sur la caisse sonore de son pupitre : « Eh bien! ne m'a-t-on pas entendu? »

Il n'y avait plus alors le moindre doute à conserver sur ses dispositions.

L'instant d'après, chaque élève était assis à sa place habituelle, et la classe commençait comme à l'ordinaire.

Mais la blême consternation était sur tous les visages; mais toutes les poitrines étaient serrées par une froide angoisse. On eût dit de quelque réunion funèbre

Chacun avait à côté de soi ce bouquet, sur lequel ses yeux tombaient navrés de regrets. Chacun semblait subir éveillé un cruel cauchemar.

Et au-dessus de toutes ces faces tristement ébahies, se montrait, effrayante de pâleur, la face en quelque sorte méconnaissable du vieillard, dont les muscles tendus, roidis par instants, étaient pris d'un frémissement. Ses regards, qui erraient lentement, avaient une lourde fixité. Il se redressait — mais comme par un pénible effort — beaucoup plus que de coutume. Sa main aussi tremblait, frémissait, car lorsque la règle qu'il tenait venait à toucher le pupitre, nous l'entendions tressauter. Sa voix était comme un de ces mornes grondements du vent, qui soupirent pendant les froides nuits.

Nous osions à peine le regarder, et nous prenions peur à l'entendre.

Était-ce qu'il affectât ce jour-là une sévérité plus grande? Non. — Il nous demandait tour à tour, nos leçons, comme il l'eût fait un tout autre jour. Si nous nous trompions en récitant, il nous reprenait sans plus d'impatience, sans plus d'exigence qu'à l'ordinaire.

A ceux qui s'étaient bien acquittés de leur tâche il témoignait doucement sa satisfaction. Il exhortait tranquillement les autres à plus d'application, et il ne punissait personne — personne d'ailleurs ne se mettant dans le cas d'être puni.

Et pourtant, dans cette classe où tout suivait le train coutumier des meilleurs jours, il semblait que l'air ne circulât pas pour la vie commune. On eût dit que maître et élèves fussent autant de froids automates, qui ne se mouvaient, ne s'exprimaient que par un simulacre d'existence réelle. On eût dit enfin que dans tous ces corps le cœur manquât.

Tant de joie qu'on s'était promise, n'avait pu être empêchée sans répandre la sombre stupeur là où l'on attendait la radieuse allégresse.

Et la classe continuait : et le voile d'affliction, jeté sur tous les fronts, semblait se faire, d'instant en instant, plus épais, plus lourd. Et l'atmosphère de la salle oppressait de plus en plus les poitrines. Chaque minute qui passait nous était comme un siècle d'anxiété.

Les leçons achevées, le maître nous dit — mais alors d'une voix qui semblait s'étrangler dans sa gorge, dont elle sortait sèche comme un bruit de feuilles mortes qu'on remue : « Prenez vos cahiers, je vais dicter. »

Et pendant que nous nous mettions en devoir de lui obéir, il tenait devant lui, et parcourait des yeux un papier sur lequel il avait évidemment rédigé le texte de la dictée que nous devions transcrire.

Quand il nous vit prêts : « Écrivez, » reprit-il, et il commença de lire à haute voix ce qui était écrit sur le papier — à haute voix, dis-je, c'est à voix très-basse que je devrais dire, car nous ne l'entendions plus que comme s'il eût chuchoté à l'oreille de quelqu'un. Il commença donc

« Chaque jour on voit des gens qui... » Mais à peine eut-il prononcé ces quelques paroles : « Non! non! s'écria-t-il, en levant les bras, en laissant échapper le papier qui, tournoyant, tomba au pied de la chaire — non, je ne peux plus! je ne peux plus! » Et pleurant, sanglotant, il posa son front sur ses deux mains, en répétant d'une voix que le hoquet des larmes entrecoupait : « Ces pauvres enfants! ces pauvres enfants! »

En voyant, en entendant pleurer notre vieux maître, nous nous levâmes tous, comme à un commandement suprême, et tous nous courûmes à lui.

Alors, découvrant son visage mouillé pour ouvrir ses bras aux premiers qui purent s'y jeter : « Pauvres petits! chers enfants! » disait-il en les serrant contre lui, en les embrassant, et en pleurant encore. — « Oh! j'ai été méchant, bien méchant!... Il ne faut pas m'en vouloir, voyez-vous, je croyais... je pensais... je m'étais dit... — Non, tenez, je ne sais pas... Ah! si j'avais cru vous faire tant de peine!... Oh! mais j'ai bien souffert aussi, allez... oui, bien souffert. — Que les méchants doivent souffrir!... »

Puis soudain, comme s'il eût voulu jeter à l'oubli ce récent souvenir : « Voyons, voyons, reprit-il avec le plus heureux entrain, donnez-moi vos bouquets, dis ton compliment, toi, je t'écoute... C'est un rêve, un vilain rêve, que nous avons fait tous. Éveillons-nous gaiement! Allons, mes enfants, allons! souhaitez la fête à votre vieux précepteur. Voyez, le voilà qui rit, qui est content. Criez, soyez contents comme lui. »

Et il riait, et il tâchait de donner le ton le plus délibéré à sa chevrotante voix...

L'instant d'après il n'y avait plus que des visages radieux, et défense faite par le maître de rien dire qui pût avoir trait au malencontreux incident qui l'avait retardée, la fête reprit et suivit son cours coutumier.

Et tel ayant été le succès de la plus audacieuse entreprise qu'eût jamais tentée M. Bidard, pour conquérir un peu de tranquillité, ai-je besoin de vous affirmer que l'idée ne lui vint pas de la renouveler?

Dans le mouvement qui suivit l'interruption de la dictée, la feuille de papier échappée aux mains de M. Bidard avait été foulée aux pieds. Je la ramassai, et voulus la remettre au vieil instituteur, qui me dit de la déchirer. J'ai la preuve que je n'en fis rien, car dernièrement, en feuilletant quelques-uns de mes premiers cahiers d'école, conservés par ma mère, j'ai retrouvé certaine feuille détachée, sur laquelle j'ai lu ces mots tracés de la main de mon vieil instituteur :

« Chaque jour on voit des gens faire profession d'aimer, « et qui sont convaincus que ce sentiment est en eux, « parce qu'à de certaines heures ils en auront donné quel- « que témoignage bien actif, bien évident, mais le reste « du temps, ils ne feront rien paraître de leur atta- « chement. Ces gens-là aiment-ils? Peut-être. Mais, en « tous cas, ils ne savent pas aimer. Savoir aimer, c'est « n'oublier jamais qu'on aime c'est le montrer, le prouver « par tous ses actes, par toutes ses paroles, dans les cir- « constances les plus ordinaires, comme dans les plus « graves. Aimer, sans savoir aimer, c'est souvent faire le « malheur de ceux qu'on aime; car, s'ils savent aimer, ils « seront conduits à douter des sentiments qu'on prétend « avoir pour eux. Et douter de ceux qu'on aime est une « des plus violentes épreuves du cœur.

« Vous donc qui aimez, et qui voulez éviter de causer « le malheur de vos amis, rappelez-vous bien qu'aimer « n'est rien, si l'on ne sait pas aimer. »

EUGÈNE MULLER.

DES FRAIS D'ÉCOLE AUX ÉTATS-UNIS

« Veut-on connaître le secret de la richesse et de la force de l'Amérique? disent MM. Juhlin et Brœunig, dans leur journal l'*Éducation nationale*. — Que l'on médite les chiffres suivants.

En 1869, les États dont les noms suivent dépensaient

	POUR LES ÉCOLES		POUR LES AUTRES SERVICES PUBLICS	
Maine. . . .	805,369	dollars	403,601	dollars
Pensylvanie. . .	5,160,750	—	3,853,336	—
Ohio	4,816,495	—	2,978,995	—
Californie. . . .	1,178,348	—	475,978	—
New-Jersey . .	1,313,358	—	472,815	—
Wisconsin . .	1,774,473	—	946,519	—
Illinois	6,438,881	—	1,062,525	—

L'école, dans ces États, absorbe à elle seule deux et trois fois le budget de toutes les autres dépenses réunies.

*** Pour bien sçavoir les choses, il en faut sçavoir le détail, et comme il est presque infini, nos connaissances sont toujours superficielles et imparfaites (La Rochefoucauld).

Le moraliste faisait imprimer cela en 1661.

Le développement des connaissances humaines donne à sa réflexion une force nouvelle. Mais savoir qu'il ne sait pas tout est le propre du vrai savant, car il possède en même temps les moyens de compléter en temps utile la somme de ses connaissances.

*** C'est être bien avancé dans la science de la vie que savoir souffrir. (Mme de Maintenon.)

*** Les places éminentes sont comme les cimes des rochers. Les aigles et les reptiles peuvent seuls y atteindre. (Mme Necker.)

*** La jalousie est un hommage maladroit que l'infériorité rend au mérite. (Mme de Puizieux.)

*** Le respect est une barrière qui protége également le grand et le petit. Chacun, de son côté, peut se regarder en face. (Balzac.)

SCENES DE MŒURS



L'inventaire du cabinet.

*** Que léger soit le bagage de qui poursuit la fortune! La faute des hommes supérieurs est de dépenser leurs jeunes années à se rendre dignes de la faveur. Pendant que les pauvres gens thésaurisent et leur force et la science pour porter sans effort le poids d'une puissance qui les fuit, les intrigants, riches de mots et dépourvus d'idées, vont et viennent, surprennent les sots, et se logent dans la confiance des demi-niais; les uns étudient, les autres marchent; les uns sont modestes, les autres hardis; l'homme de génie tait son orgueil, l'intrigant arbore le sien : il doit arriver nécessairement. Les hommes du pouvoir ont si fort besoin de croire au mérite tout fait, au talent effronté, qu'il y a chez le vrai savant de l'enfantillage à espérer les récompenses humaines. (Balzac.)

*** La vanité est, après la faim, ce qui anime le plus les hommes. (Mme Du Deffand.)

*** Autrefois chacun menait sa barque. Aujourd'hui tout le monde veut conduire le vaisseau de l'État. (Mme Necker.)

*** L'anatomie nous convainc de l'immortalité de l'homme. En disséquant un corps, il est impossible de croire que ce soit là tout l'homme. (Mme Roland.)

L'INVENTAIRE DU CABINET

Comme cette petite scène siérait bien à la première page d'un roman par lettres !

Deux jeunes filles ont trouvé la clef d'un secrétaire de

famille, — meuble coquet d'ailleurs, qui tient de la commode et de ce qu'on appelait jadis un *cabinet*. Ses cuivres rococo tranchent à merveille sur le bois de rose. Les volets ouverts ont laissé une dizaine de tiroirs à la merci des curieuses. On fait un inventaire rapide des bijoux, des correspondances intimes, des miniatures surtout, qui parlent toujours les premières aux yeux. Et les exclamations se succèdent :

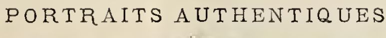
« Tiens ! voici le père de grand papa. Tu sais, celui qui est dans le salon, le vieux portrait.

— Tu crois ?... Eh bien ! j'aime mieux celui-ci. Il a l'air moins méchant.

— C'est qu'il est plus jeune. Et puis son uniforme est plus coquet. Mais, je ne me trompe pas ! Voici la tante Julie.

— Comment ! C'est elle !... Oui, vraiment. Comme elle est changée ?... Mais quel singulier chapeau !

Et tout un monde de souvenirs défile ainsi devant les jeunes filles qui, petit à petit, deviennent sérieuses. Car c'est un passé qu'elles ne soupçonnaient pas, celui qui sort pour elles de ces tiroirs secrets, dont les parfums subtils, bien qu'affaiblis, semblent aussi les émanations des élégances d'autrefois. Il n'est pas jusqu'aux vieux Chine décorant la tablette qui n'achèvent le contraste. — D'un côté, la jeunesse avide de connaître, de l'autre, la muette réponse du passé.





MADEMOISELLE AISSÉ
Fac-simile de la gravure faite en 1788, d'après le portrait donné par Mme Calandrini à la famille Rieu, de Genève.

LES HÉROINES D'AUTREFOIS

—

MADEMOISELLE AÏSSÉ

L'histoire intime du dix-huitième siècle n'offre pas de figure à la fois plus aimable et plus touchante que celle de Mademoiselle Aïssé. Avec toute la grâce et l'enjouement des femmes de cette époque, elle a déjà un peu de cette tristesse qui, plus tard, fera le charme de Virginie et d'Elvire, tandis que, par le repentir chrétien, elle a beaucoup de ressemblance avec la douce pénitente du couvent de Chaillot et du Val-de-Grâce. Mlle Aïssé, en effet, ne fut-elle pas la La Vallière du chevalier d'Aydie ? Si l'on ajoute à ces traits divers, l'attrait en quelque sorte exotique d'une origine étrangère, et le piquant d'une histoire qui ressemble à un de ces contes orientaux, qui passionnaient alors le public dans les récits de Galland, de Gueulette et de Sainte-Hyacinthe, l'on se fera facilement l'idée de la curiosité et de la sympathie, de l'admiration et de la tendresse qu'inspira, à ses contemporains, Mlle Aïssé, cette Circassienne transplantée à Paris et à Versailles, en pleine Régence, pour y briller d'une beauté fine, exquise, s'épanouissant dans toute sa fleur de jeunesse. Circassienne, elle l'était, en effet, et même princesse circassienne.

Vers 1698, le comte de Ferriol, ambassadeur du roi de France près la Sublime-Porte, diplomate fastueux, mondain délicat, et tourné légèrement à la vie orientale par un long séjour dans les États du Grand-Seigneur, l'avait achetée tout enfant dans un bazar de Constantinople.

On racontait que, seule échappée au massacre de sa famille, la jeune Haïdée — tel était alors son nom — devait la naissance à un de ces chefs circassiens avec lesquels le sultan était alors en guerre, et dont l'esprit d'indépendance et le courage opposaient une héroïque résistance aux progrès de la puissance turque. Soit que cette origine princière ait touché M. de Ferriol, soit, ce qui est plus probable, — que l'enfantine, mais déjà charmante figure d'Aïssé, ait intéressé son cœur, M. de Ferriol, se chargeant en quelque sorte de réparer l'injustice du sort à son égard, l'envoya en France, pour y être élevée dans sa propre famille, par les soins de sa belle-sœur, la présidente de Ferriol, et recevoir la même éducation que ses deux neveux, Pont-de-Veyle et d'Argental, l'un et l'autre de quelques années plus jeunes que sa protégée.

N'y avait-il pas dans la conduite de M. de Ferriol quelque arrière-pensée plus égoïste et moins avouable ? Vieux garçon et à demi mahométanisé par sa longue résidence à Constantinople, ne se ménageait-il pas pour l'avenir une maîtresse plus jeune, plus belle et plus naïve que celle à qui ses soixante ans bien sonnés lui donnaient droit de prétendre ? On a quelque raison de le soupçonner de ce calcul par trop prévoyant. Mais ce dont on n'est pas moins certain, c'est de la résistance victorieuse que Mlle Aïssé opposa à ces vues d'un don Juan suranné, ou d'un Arnolphe retour de Constantinople. « Je ne pouvais aimer qui je ne pouvais estimer, » dit-elle dans ses lettres. Cette délicatesse de sentiment, et cette élévation d'âme, furent pour elle une protection plus efficace que la surveillance peu

sévère de la présidente de Ferriol, très-digne sœur de la galante Madame de Tencin.

Née vers 1695, M[lle] Aïssé avait vingt ans quand s'ouvrit la Régence, cette époque de toutes les folies. Élevée dans l'intimité des jeunes fils du duc de Gesvres — l'hôtel de Gesvres était voisin de celui de Ferriol, — elle inspira à l'aîné un tendre sentiment, dont elle nous a raconté elle-même l'innocente idylle. L'amour, comme on disait alors, naissait sous ses pas. Plus tard, le prince de Bournonville conçut pour elle une passion non moins vive, mais tout aussi respectueuse, et quand il mourut, jeune encore, il imposait silence à son cœur en ne mentionnant pas dans son testament celle dont la délicatesse se fût effrayée d'une libéralité même posthume. Le Régent lui-même y perdit ses peines, et malgré l'éclat qui l'environnait, malgré le charme de son esprit, malgré les facilités que lui ménagea la complicité de M[me] de Ferriol, il ne put ajouter la belle Aïssé à la liste de ses conquêtes. Une grande élévation d'âme, une rare noblesse de sentiments avaient défendu M[lle] Aïssé contre les entreprises du comte de Ferriol et contre les séductions du Régent; elles ne la défendirent pas contre l'amour profond, sincère du chevalier d'Aydie, contre les qualités qui faisaient de cet homme, plein de droiture et d'honneur, une sorte de preux, de chevalier Bayard, égaré dans le dix-huitième siècle.

Cette passion fut toute la vie de M[lle] Aïssé, et les lettres adressées par elle à une amie de Genève, M[me] Calandrini, en sont le touchant et élégant témoignage. Partagée entre cet amour et les remords que faisait naître en elle une piété sincère, M[lle] Aïssé vit ses forces s'user dans une lutte trop forte pour son âme délicate et tendre. Elle mourut en 1733, laissant, parmi ses contemporains, un souvenir ineffaçable de grâce, de beauté et de délicatesse.

Plus tard, le chevalier d'Aydie en envoyant à la vicomtesse de Nantia, cette fille chérie née de ses amours avec Aïssé, le portrait de sa mère, écrivait : « Vous verrez les traits de son visage, que ne peut-on de même peindre les qualités de son âme! » Un autre témoignage, tout aussi précieux, est celui de l'aimable marquise de Créquy, nièce du bailli de Froulay, l'ami intime et le compagnon d'armes du chevalier d'Aydie. « Les besoins du cœur, dit-elle, sont les premiers de tous pour les âmes délicates... C'est l'écueil de la sagesse, ce fut celui de M[lle] Aïssé : elle étoit jeune, ravissante, tendre et oisive, elle voit un homme charmant qui l'adore; cet homme est plein d'esprit, de feu, enfin c'est un Gaulois élevé à Athènes; il avoit la loyauté de celui-là, il avoit les grâces de l'Athénien. Elle étoit foible, on l'est à moins : la femme la plus sage est souvent celle qui n'a point trouvé son vainqueur.... Il est certain que le chevalier a voulu épouser M[lle] Aïssé, et qu'elle dit au bailli de Froulay : « Je suis trop son amie pour le souffrir. » Elle eut tort. Le chevalier étoit estimé en tous points; il auroit eu des places, gouvernemens, pensions, il l'eût placée aussi une princesse orientale, pleine de vertus, c'étoit de quoi faire tourner les têtes... » (*)

Le portrait que nous reproduisons ici, d'après un exemplaire rarissime des *Lettres de M[lle] Aïssé* (édition de 1788, Lausanne), avait été gravé sur l'original même, envoyé par M[lle] Aïssé à M[me] Calandrini, et resté en la possession de ses descendants.

(*) Cette marquise de Créquy n'a rien de commun avec l'auteur des *Souvenirs apocryphes* dont on a tant parlé. Voyez l'*Appendice* de la nouvelle édition des *Lettres de M[lle] Aïssé* (Paris, 1873).

MÉMOIRES ANECDOTIQUES

—

ONZE ANS DE BASTILLE

1702 — 1713

(D'après la relation originale de Constantin de Renneville).

Suite)

Quel fut mon étonnement lorsque Corbé, le neveu du gouverneur, me dit d'un ton mal affermi qu'il fallait lui donner tout ce que j'avais sur moi. Sur ce que je lui dis fièrement que je n'en ferais rien il me protesta que c'était non-seulement la coutume, mais l'ordre du roi, et il se mit en devoir de venir me dépouiller.

« Misérable ! lui dis-je, si tu m'approches, je vais t'étrangler. Tue-moi, si tu veux avoir mes dépouilles ».

Le capitaine des portes prit la parole et me dit : « Monsieur, vous pouvez en toute sûreté remettre ce que vous avez dans vos poches entre les mains de M. notre lieutenant, il ne vous sera pas fait tort d'une épingle, et l'on vous rendra fort ponctuellemnet le tout après que M. le gouverneur et M le commissaire l'auront examiné. Il n'entre pas un prisonnier, quand ce serait un prince, qu'on ne lui fasse la même chose. Faites-le de vous-même sans contraindre monsieur à faire monter des soldats qui vous y forceraient avec une violence indigne de vous. »

Le discours de cet homme m'apaisa. Le lieutenant en question tira vite du papier et une écritoire, et moi je lui vidai dans son petit chapeau tout ce que j'avais dans mes poches, que le capitaine fouilla ensuite très-exactement. Apercevant une bague au petit doigt de ma main gauche, il me dit de la leur donner, par formalité seulement. Mon aigrefin fit un mémoire de mes nippes et de mon argent, mit au pied de ce mémoire sa reconnaissance qu'il me laissa, et m'en fit signer le double qu'il emporta avec ma dépouille, en montrant une joie, comme si le tout lui eût déjà appartenu. Tous les autres fermèrent les portes sur moi avec un bruit effroyable, en me laissant seul dans ce lieu de plaisance.

Après avoir fait plusieurs tours à grands pas dans cette vaste caverne, je me mis à en faire l'inventaire qui fut fort succinct, car il y avait pour tout meuble un petit lit avec trois grands fauteuils garnis de bougran. Les murailles enfumées étaient tapissées des noms de mes malheureux prédécesseurs et de tout ce qu'ils avaient voulu y écrire. Sur l'endroit le plus apparent, à côté de la cheminée, il y avait écrit en gros caractères. — LA VEUFVE LAILLY ET ODRICOTTE, SA FILLE IRLANDOISES, ONT ÉTÉ AMENÉES DANS CET ENFER LE 27 SEPTEMBRE 1701.

Ce vers était écrit sur la cheminée :

Dat veniam corvis, vexat censura columbas

(La censure pardonne aux corbeaux, et tourmente les colombes.)

et au desous . MAILLEFER, PRIEUR DU VAL SECRET NÉ A REIMS.

et plus bas : — HENRI DE MONTMORENCY, DUC DE LUXEMBOURG, A ÉTÉ AMENÉ ICI. — Le reste était effacé. En effet, j'appris que ce maréchal de France, après avoir fait tant d'éclat dans le monde, avait été longtemps enfermé dans cette chambre, aussi bien que le maréchal de Biron et le maréchal de Bassompierre. L'on me dit encore que c'était dans le même lieu que M. de Sacy avait fait la plus grande partie de son admirable traduction de l'Ecriture Sainte.

La fenêtre était bien vitrée et fermait à deux grands volets avec une grille très-forte. Au dehors, un treillis de bois peint en vert, empêchait dans le corridor ou dans le jardin de voir les prisonniers, mais n'empêchait pas les

prisonniers de voir ceux qui se promenaient, ainsi qu'une grande partie du jardin, de la porte et du faubourg Saint-Antoine. A côté de cette fenêtre, on voyait écrits les noms suivants : — *Poiret de Villeroi, de Vaucouleurs,* — *le vicomte de la Lanne,* — *Louis Gervais,* — *Madeleine de Saint-Michel,* — et une infinité d'autres dont il ne me souvint plus, avec quantité de belles sentences, mais il y avait un conseil d'un prince italien, que je trouvai assez singulier : *Empoisona ove strangola.* (Empoisonne ou étrangle).

Je ne puis encore m'empêcher de rapporter ce qui était derrière un des volets de la fenêtre. *Et moi, Jean Cronier, j'ai été traduit ici de Vincennes où j'avais cassé la tete au fripon de Bernaville, gargotier ou plutôt bourreau du château de Vincennes, pour m'avoir fait rouer de coups de bâton.*

J'étais occupé à lire les variétés écrites sur cet inébranlable cahier, que l'on appelle communément le *Registre des fous,* lorsque j'entendis bruire les verrous. Les cinq portes ouvertes, je vis entrer un monstre suivi d'un satyre, car c'est ainsi qu'on peut appeler ces deux hommes. Le premier avait le visage tout bouffi et un nez chargé d'autres petits nez de toutes les couleurs; l'eau-de-vie dont il était plein le faisait chanceler. Le satyre était en chemise et en caleçons sans autre bonnet qu'une masse de poils roux tout hérissés, un pareil poil cachait tout son visage. Sa bouche relevée, comme celle des Maures, laissait voir un râtelier jaunâtre. Le monstre s'appelait Jacques Rosarge; le gouverneur l'avait érigé en major. Le satyre s'appelait Antoine Ru; c'était un porte-clefs qui devait me servir; — tous deux Provençaux (« pis je ne puis te dire » disait Henri IV).

Le premier entrant, son chapeau sous le bras, me fit quatre à cinq révérences avec des contorsions qui, dans une autre saison, ne m'auraient pas peu réjoui. Le second portait une petite table pliante toute neuve d'une main, et de l'autre une grande cruche de grès pleine d'eau. Pendant que le major m'entretenait, il retourna querir un pot à eau, et un pot de chambre de faïence, un verre, deux serviettes blanches, une chaise percée de bois de noyer fort propre, une salière, une cuiller, une fourchette d'étain avec un petit couteau, le tout neuf, un pain d'une livre et une bouteille de verre double, environ de trois demi-setiers. Il était à peu près onze heures et demie.

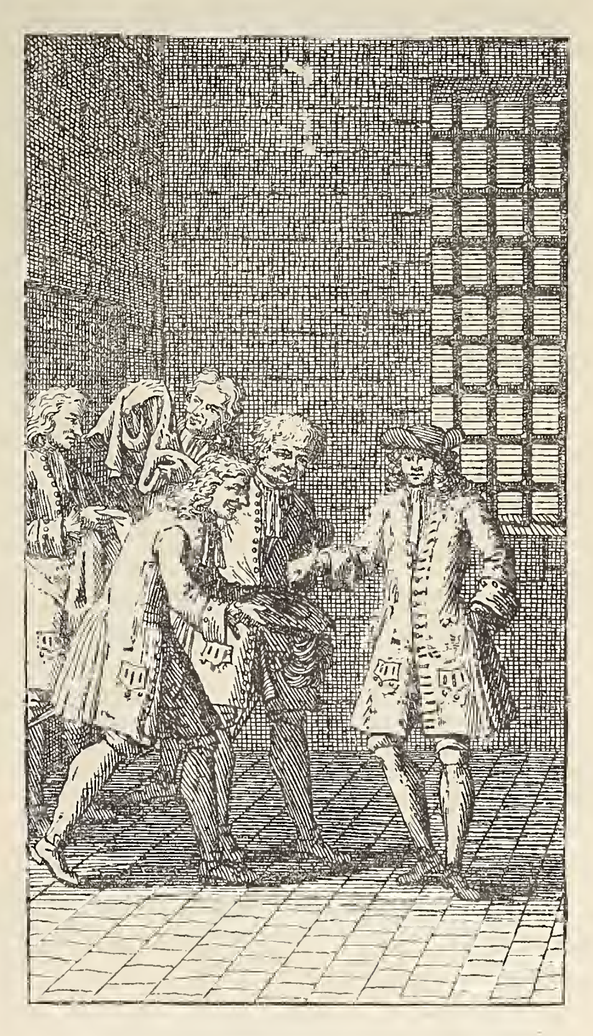
Je demandai au major si on ne me mettait pas dans une chambre tapissée, et si M. le gouverneur me prenait pour un bandit de m'envoyer une cuiller et une fourchette d'étain. Il me protesta qu'on n'en donnait pas d'autres aux princes, et que j'étais dans la plus belle chambre de la Bastille, comme depuis j'ai appris que c'était la vérité. Il ajouta que le roi ne donnait aux prisonniers que les quatre murailles, et qu'il me faudrait payer six francs par mois pour le loyer de mon lit, ce que j'ai ensuite appris être une friponnerie des officiers.

Il voulut faire allumer du feu pour chasser le mauvais air de la chambre, mais je l'en remerciai, car il ne faisait déjà que trop chaud. Je lui demandai si on ne me rendrait pas ma montre, dont j'avais besoin, et les autres hardes qu'on m'avait prises le matin, et surtout mes livres qui pourraient m'entretenir dans ma solitude. Il me répondit que, sitôt que le ministre en aurait fait l'examen, on me les rendrait, à la réserve de l'argent. Il me demanda combien d'argent j'avais quand Corbé s'en était emparé. Je lui dis que je n'avais que 52 livres et quelques lettres de change. Je lui montrai le mémoire de mes hardes.

« Comment! dit-il brusquement. Voilà de bonnes nippes! Cela doit m'appartenir, et je vais bien les lui faire rendre. »

Ce discours me donna lieu à entendre en quelles mains j'étais tombé, et m'annonça la perte de mes bijoux, car, comme il était ivre, je raisonnais sur le principe *in vino veritas.*

Je lui demandai quelle sorte d'homme c'était que ce Corbé. Il me dit qu'il était neveu du gouverneur, qui l'avait fait lieutenant de la compagnie qui gardait le château, mais qu'il était au-dessous de lui, puisqu'il était



« Je lui vidai dans son petit chapeau tout ce que j'avais dans mes poches. »
(Fac-simile de la gravure originale)

major de la Bastille, qu'il était parvenu à ce poste glorieux par tous les degrés. Il y avait trente et un ans qu'il servait M. de Saint-Mars, qu'il avait d'abord porté le mousquet dans sa compagnie, et qu'il était venu avec lui des îles Sainte-Marguerite à Paris. Il n'en fallait pas plus que cette éloquente déclaration, jointe à sa figure, pour me faire connaître le personnage. Je le priai cependant de faire mes excuses à Corbé, de ce que je l'avais brusqué le matin. Il me répondit que ce n'était qu'une bagatelle, et qu'il essuyait des choses bien plus outrageantes, par son avarice démesurée.

A peine pouvait-il se soutenir. Il sortit en faisant des S très-périlleuses, et je l'entendis qui pensa se casser le cou dans la montée. Le satyre, qui puait plus que le bouc le plus infect, ferma la porte en disant qu'il allait m'apporter à diner dans le moment. Je lui demandai si c'était le roi qui me nourrissait, ou s'il me serait permis de faire apporter à manger à mes dépens. Il ne voulut pas me répondre.

(*A continuer*).



Un nouvel essaim d'étoiles filantes (nuit du 27 novembre 1872).

LES ÉTOILES FILANTES

L'un des plus curieux phénomènes célestes est celui des étoiles filantes. Il n'est personne qui, en voyant ces longues fusées, ne se soit demandé la cause de ces illuminations lointaines. Quelques données positives, acquises depuis peu, semblent jeter un jour nouveau sur ces brillantes apparitions.

Les étoiles filantes sillonnent ordinairement le ciel dans toutes les directions, mais le plus souvent elles semblent surgir d'un ou de plusieurs centres qu'on nomme *points radiants*. Celles qui sont mues communément toutes les nuits, sans se montrer en grand nombre, sont appelées *sporadiques*. Les plus intéressantes forment des essaims, dits *périodiques ;* elles apparaissent alors sous l'aspect d'une véritable pluie météorique à certaines époques fixes : telles sont les apparitions des nuits du 10 au 11 août et du 12 au 14 novembre. Comme pour tous les phénomènes qui paraissent surprenants, la superstition s'est emparée de l'averse lumineuse du mois d'août : depuis longtemps on la connaît en Irlande sous la dénomination de *Pluie de Saint-Laurent*, parce que, pour le commun des mortels de ce pays, ces traînées sont les pleurs du saint fêté à cette date.

Sans nous arrêter aux diverses hypothèses faites pour expliquer la production de ces météores ignés, nous dirons simplement qu'ils traversent les hautes régions de notre atmosphère, là où il y a très-peu d'air. Mais en vertu de l'énorme vitesse qui les anime, la matière dont les étoiles filantes sont formées s'enflamme au frottement de l'air comprimé, à cause de la grande quantité de chaleur produite par cette compression. Les essaims périodiques ont été considérés comme formant des anneaux de matière circulant autour du soleil; et c'est au moment de la rencontre de notre terre avec ces anneaux que les apparitions se produisent.

Dans ces derniers temps, M. Schiaparelli, directeur de l'observatoire de Milan, a rattaché les étoiles filantes aux comètes : ces étoiles proviendraient de la division extrême de la matière cométaire; ce qui expliquerait la non-réapparition de certaines comètes périodiques que l'on attend en vain. Cette hypothèse vient de prendre une nouvelle consistance par l'observation d'un nouvel essaim d'étoiles filantes; son existence, ignorée jusqu'ici, a été constatée sur beaucoup de points, en France comme en Italie, à la date du 27 novembre dernier. Le père Secchi les a observées à Rome en très-grand nombre. M. Denza, directeur de l'observatoire de Moncalieri (Turin), a écrit que, dans la nuit du 27 novembre, on a compté 33,400 de ces météores en six heures et demie (depuis six heures jusqu'à minuit et demi), avec accompagnement d'une aurore boréale.

Ce chiffre, dit-il, ne représente que très-incomplètement la vraie affluence météorique; car dans les premières heures du soir, c'était une véritable *pluie de feu*, tout à fait semblable à celle que l'on voit dans les feux d'artifices à l'explosion des grenades... Toutes les admirables et gracieuses figures que nous voyions tracées sur la voûte du ciel lors des grandes pluies météoriques de novembre, toutes vinrent charmer nos regards. De nombreux météores aux couleurs délicates et variées, plusieurs autres suivis de traînées longues et brillantes, un grand nombre de globes éblouissants (quelques-uns du diamètre lunaire à peu près); des nuages transparents et lumineux, qui, çà et là, en mille manières, se rompant dans l'atmosphère, s'ouvraient en faisceaux de rayons aux formes les plus vagues et bizarres. Quelques-uns de ces nuages s'arrêtaient de temps en temps dans la voûte céleste et se montraient encore pendant quelque temps; et il y en eut un qui, parti à six heures trente-cinq minutes, entre *Persée* et le *Cocher*, ne se dissipa qu'à six heures cinquante-six minutes, c'est-à-dire après vingt et une minutes. Enfin, l'aspect général du phénomène était celui d'un nuage cosmique qui, en rencontrant notre atmosphère, s'ouvre et se dissipe. Une belle aurore polaire fut admirée en même temps à Moncalieri depuis six heures dix minutes à huit heures environ. Son maximum d'intensité fut vers sept heures.

A. B.

PROVERBES POPULAIRES



Les serments faits sur un autel de plumes s'envolent au vent.
Fac simile d'une ancienne gravure (1600-1650).

Encore une allégorie éternellement et tristement vraie que celle-ci. Nous ne croyons pas avoir besoin de l'expliquer. Sa moralité fait suffisamment image, et la pauvre mère abandonnée, qui poursuit son séducteur au second plan, nous édifie sur la signification du premier.

Bien que l'édredon ne compose plus nos lits comme autrefois, les serments des libertins ont conservé la légèreté de ces plumes et de cette feuille de papier représentant deux mains jointes en signe d'alliance éternelle; — ils s'envolent toujours au premier souffle.

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire, Paris.

COSTUMES ANCIENS



LE ROI HENRI II EN ARMURE DE PARADE
Fac-simile d'une gravure sur bois attribuée à Geoffroy Tory (1549).

Le 16 juin 1549, la ville de Paris fêtait magnifiquement l'entrée du roi Henri II et de sa femme, Catherine de Médicis. C'était un cortége à nul autre pareil que celui dans lequel il prit place, avant de passer sous la porte Saint-Denis. On en trouve la description, tout au long, dans un volume fort rare (il vaut bien près de deux cents francs aujourd'hui), qui fut publié, la même année, par Jean Dallier, libraire demeurant sur le pont Saint-Michel, à l'enseigne de la *Rose blanche*. On attribue les gravures remarquables dont il est orné à un maître dessinateur du temps, Geoffroy Tory. Nous avons choisi celle qui représente le roi en costume de gala. Son casque léger est surmonté de l'aigrette du commandement. Son armure, dont on ne voit que les brassards et les gantelets, est recouverte d'une casaque ou *saye*, richement brodée, sur laquelle est bouclé le ceinturon qui retient son épée et sa dague. Les chausses s'arrêtent au-dessus du genou, et la jambe est aux trois quarts recouverte d'une botte molle à parement découpé. Le cheval porte aussi un panache de plumes, ainsi qu'une demi-armure de tête. Sur

son vaste et riche caparaçon, se répètent les ornements de la casaque, entre lesquels on distingue l'arc, le carquois et la tête de Cupidon, qui étaient les galants emblèmes du moment, car la fête avait lieu pour le couronnement de la reine.

Nous ne connaissons pas d'exemple plus élégant ni plus complet des modifications que la Renaissance, alors à son apogée, avait, petit à petit, introduites dans le costume chevaleresque du moyen âge.

MÉTIERS ET CARRIÈRES

—

UNE MAISON DE COMMERCE

DANS UN PORT DE MER

Ce titre comporte plusieurs variétés, souvent distinctes, mais souvent aussi confondues, la nature de leurs affaires n'ayant rien d'exclusif entre elles; au contraire.

Ainsi, un comptoir de commerce fera la commission pour les matières d'importation. Un autre sera commisionnaire en marchandises exportées. Telle maison s'occupera d'armements; telle aura pour spécialité les articles de « transit ». Sans compter les gros négociants qui achètent à l'occasion tout une cargaison en bloc, ou par fortes parties, à leurs risques et périls, — pour en rester détenteurs, en attendant des cours qui leur conviennent, et pour revendre quelquefois d'un seul même coup, ou par portions de détail. C'est de cette façon qu'un « stock » peut changer dix fois de mains, sans pour cela bouger de place.

SPÉCIALITÉS

Une *maison de commission* a pour clients, plus ou moins, tous les industriels de l'intérieur. — Un fabricant, un manufacturier, un marchand quelconque a besoin, soit d'une caisse d'indigo, soit de vingt ou cent balles de coton; d'une partie de sumac; de tant de boucauts de sucre brut, ou de tant de sacs de café (la nomenclature entière serait trop longue), il expédie à la maison qui a sa confiance un « ordre » de les lui fournir « au mieux ». Le correspondant les achète à son nom, envoie la marchandise avec une facture au total de laquelle il ajoute la somme proportionnelle de 5 p. 0/0 à titre de « commission », et se rembourse ordinairement en un règlement selon les délais commerciaux

Tout le mécanisme est là; et on ne court dans ce cas d'autre risque accidentel que l'insolvabilité, à l'échéance, d'un commettant en déconfiture.

La *commission d'exportation* au contraire est toute spéculative, et féconde en aléats de tous genres. — D'abord elle consiste à envoyer sur un point donné des continents d'outre-mer ou des colonies, telle marchandise similaire ou assortie sous forme de pacotille, là où vos renseignements vous en signalent le manque momentané ou la rareté. Dans ces pays, toujours en quelque sorte à l'état de ravitaillement, aux îles surtout, on ne marchande pas quand il y a disette d'un produit européen nécessaire. Le besoin fait loi. Si donc vous avez l'heureuse chance d'arriver à propos et premier, un bon voyage de ce genre peut être à lui seul presque la réalisation d'une fortune. Mais si vous arrivez trop tard, ou que vous trouviez des concurrents expédiés dans le même but et en même temps que vous sur le même marché, les déceptions peuvent devenir grandes, et le bénéfice espéré se résoudre dans un tout autre sens; forcé qu'on peut être sur les lieux de réaliser quand même, et quelquefois à vil prix. — On voit qu'ici les chances sont diverses, bien que la prudence et le flair sachent choisir les plus favorables. En tout cas, gain ou perte, tout revient à l'opération.

L'*armateur*, est celui qui emploie un capital à faire construire un ou plusieurs bâtiments destinés à transporter au delà des mers toutes sortes de chargements; et le prix du « fret » constitue l'intérêt qu'il en retire. Ce prix varie peu généralement à l'aller. Il y a, selon les places, des tarifs en usage. D'ailleurs, au besoin, le navire en charge peut attendre. L'assurance ne court que du moment du départ. Les équipages ne se complètent qu'à la dernière heure. Les frais fixes dans leur ensemble ne commencent qu'avec la navigation. Mais l'incertain, c'est le retour, retour obligé dans certaines limites de temps, sous peine d'accroître outre mesure les frais généraux du voyage. Il faut alors subir la loi de l'offre et de la demande; réduire ses prétentions, si les expéditeurs sont rares; se contenter parfois de prix insuffisants, et même revenir sur *lest*, ce qui peut encore arriver, si le fret manque tout à fait. Il y a des moments où un navire vide s'en ira ainsi visiter trois ou quatre ports coloniaux sans parvenir à trouver charge. Il faut revenir néanmoins. C'est pourquoi les armateurs sont presque toujours en même temps importateurs, c'est-à-dire que, le cas échéant, le capitaine a la faculté de se remplir avec telle ou telle partie de marchandise achetée selon les endroits, et pour leur compte.

Les *maisons de transit* ont eu dans l'origine de beaux jours et de beaux bénéfices. La concurrence qui aujourd'hui milite en tout et partout n'a pas tardé à leur faire la guerre. Mais, d'autre part, l'énorme progression du commerce d'échange a maintenu, en partie du moins. la balance.

Un colis quelconque, quelles que soient sa nature et sa capacité, est expédié d'une ville de l'intérieur ou de l'étranger. Arrivé au port d'embarquement il doit, préalablement à sa « sortie », subir certaines formalités de douane; déclaration, plombage, levée de permis, etc. A « l'entrée », c'est la même cérémonie en sens contraire. Il y a l'ouverture, la vérification, le réemballage et l'envoi au destinataire. Toutes ces formalités, qui exigent nécessairement un intermédiaire, sont accomplies par les soins du représentant local; et ce, moyennant un prix fixe, habituel, à forfait. Autrefois, dans le bon temps, ce prix était de cinq et dix francs par colis, petit ou grand, outre, bien entendu, le remboursemeut des débours. Puis la rivalité entre concurrents dans la même partie a fait baisser successivement le tarif jusqu'à 1 fr. 50, et au-dessous. Mais le nombre des colis transitants a décuplé.

On comprendra maintenant ce que nous avons dit en commençant; c'est qu'une maison de commerce peut faire de tout cela à la fois, ou s'en tenir à un seul genre de négoce.

CHIFFRES D'AFFAIRES

Au reste, cette fusion des choses est le plus souvent l'œuvre du temps, des circonstances, de l'extension des rapports, par conséquent des affaires, de l'accroissement des capitaux.

Tel armateur favorisé par le succès, et qui a commencé avec une modeste coque de deux cent cinquante tonneaux, en arrivera à posséder à lui seul tout une flottille. Il en résulte d'abord que, par la mutualité, il se fait son propre assureur. Puis, pour combler les vides en certains cas, il achète et importe pour son compte; ce qui le constitue détenteur, autrement dit, gros spéculateur. C'est une complication d'intérêts; mais de bénéfices aussi. Puis les relations dans cette voie-là forcément s'amplifient. Les grosses maisons attirent les gros ordres. Le voilà également commissionnaire; mais en grand. La même raison

le fera choisir souvent comme consignataire. Le consignataire est celui à qui un planteur, un colon, un expéditeur étranger envoie un chargement de coton ou une cargaison de denrées, pour les réaliser au mieux ou selon la teneur; ce qui, dans le fait, est encore pour lui matière à forte remise. Quand ses navires lui rapportent des colis « à l'acquitté », pas besoin est d'un autre intermédiaire. Voici donc notre simple armateur devenu négociant, spéculateur, correspondant influent sur la place, et brassant finalement beaucoup de tout. — Dans la bonne fortune, c'est fatal et logique.

Retournons le problème, et commençons, si vous le voulez, par l'autre bout; la progression, l'enchaînement pourront être absolument les mêmes.

Ces exemples de grandes et légitimes fortunes sont loin d'être rares sur les grandes places commerciales.

Mais quand on pense que, sans compter notre commerce intérieur, le tableau du commerce extérieur de la France pour les onze premiers mois de 1872, accuse à lui seul le chiffre de 3,190,560,000, fr. pour les importations; et celui de 3,337,998,000, fr. pour les exportations, soit ensemble 7 milliards en chiffres ronds, et en ajoutant le dernier mois qui manque; et que les trois quarts et demi des marchandises donnant lieu à cet énorme trafic passent par nos ports de mer, on peut se rendre compte du vaste champ d'affaires qu'elles offrent à celui qui, dans le choix d'une carrière, se destine à en récolter sa part.

Les outils du fabricant varient selon son industrie. Ceux du chef d'une maison de commerce sont la probité, l'activité, l'intelligence; et avec tout cela, parfois un peu le « bonheur » aussi.

PERSONNEL

Les chiffres varient selon l'importance, les sujets, les endroits. Mais les considérations dans l'ensemble, et les cadres sont partout à peu près les mêmes.

Une maison de commerce se compose d'abord du chef, — le plus souvent de deux ou plusieurs associés; — d'un teneur de livres, d'un caissier, d'un employé à la correspondance, d'un commis de « dehors »; sans compter l'apprenti ou amateur, auquel est confié « le copie lettres, » en attendant que par l'exemple, il se soit initié à la pratique des choses et à celle des émoluments. Puis le garde-magasin et les ouvriers sur le port, pour les vérifications, livraisons, expertises, enfin tout le roulement des achats et des ventes. — Ceci en moyenne et dans les grandes villes. Naturellement, ce personnel se double ou se multiplie quand l'importance ou la nature de la maison le veut. — Le caissier y aura de 3,000 à 4,000 francs d'appointements; cela dépend de ses annexes. Le teneur de livres 2,400 à 3,600. L'employé à la correspondance, autant. Ceux d'un commis de dehors sont plus variables; parce que, outre le travail routinier mais très-multiple des formalités en douane et ailleurs, il existe dans le ressort de cet emploi certains rapports plus délicats qui, fréquemment peuvent rendre très-précieuse l'intelligence de celui qui s'en acquitte, et sa connaissance adroite de la marchandise. Un bon commis de dehors ne gagne donc jamais moins de 2,400 à 3,000 francs. Il y gagne souvent davantage; et quelquefois beaucoup plus. Donnons au garde-magasin de 8 à 1,200 fr. et au surnuméraire, comme à tous les surnuméraires, — ce qui n'en est pas moins un abus, — l'espérance...

Si à présent, nous envisageons les deux extrémités de cette échelle commerciale, nous voyons au premier échelon, qu'un homme jeune, avec un capital modeste d'une trentaine de mille francs, et un personnel réduit à sa plus simple expression, peut encore fonder une petite « maison de commission », s'il a quelques relations extérieures préalables. Avec cela il lui sera possible d'exécuter pour deux ou trois cent mille francs d'affaires diverses, de payer ses deux ou trois commis, le loyer de son comptoir, et de vivre. Mais sans reporter en fin d'année grand'chose au solde créditeur. Seulement ce premier grain peut produire un épi; et cet épi, avec le temps, lui donner une moisson : la fortune. Car, si nous gravissons maintenant à l'autre bout de l'échelle, nous y verrons des maisons de premier ordre agir d'après ce principe que les « quantités » représentent les gros bataillons, traitant le million comme une autre marchandise; et dans ces cas-là d'ailleurs trouvant toujours chez leurs congénères de la haute banque tous les capitaux dont elles auraient besoin.

Les fils de négociants embrassent-ils plus souvent là qu'ailleurs la carrière paternelle?

Nous hésitons à répondre.

L'industrie, proprement dite, constitue toujours plus ou moins un métier. Pour posséder ce métier, il faut l'apprendre. Si on a vécu dans l'usine, dans la manufacture, dans la boutique, on l'a appris bon gré mal gré. Et apprentissage oblige. Voilà la principale raison, croyons-nous, pour laquelle les fils d'industriels succèdent si souvent à leur père.

Pour le haut commerce, ce n'est pas tout à fait le même cas

Il représente dans sa sphère et dans un autre genre, quelque chose de quasi-analogue à une profession libérale. Il laisse plus de latitude à la vocation. Et puis, il engendre mille occasions de missions, de voyages, de déplacements intéressés. On s'y accroche; et quelquefois on y reste.

Ce qui arrive en revanche fréquemment c'est qu'un employé zélé, intelligent, acquière par ses bons services un petit intérêt dans la maison en sus de ses appointements, acheminement tout tracé pour recueillir par occasion la suite des affaires. Ce qui arrive encore, c'est que les correspondants de l'intérieur envoient des fils de famille, déjà riches ceux-là, pour pratiquer et apprendre. S'ils y prennent goût, ils s'acclimatent; et alors les commandites de participation ou d'établissement ne leur manquent pas.

Et nous parlons ici surtout pour les maisons importantes, mais cependant moyennes encore. Car pour les grosses, grosses maisons, il se fonde une sorte de tradition, qui ne voudrait pas laisser leur nom s'éteindre au « nobiliaire ».

Un seul exemple de l'influence du progrès commercial dans nos ports.

Le Havre, auquel nous rapporterons plus particulièrement cet article, et qui, il y a quarante-cinq ans, possédait quelque trente mille habitants, en compte aujourd'hui quatre-vingt-sept mille, selon le dernier recensement. Il n'y a évidemment que la richesse des échanges, des trafics, du transit, des gains positifs, spéculatifs, et de toute nature sur place, qui puisse provoquer un pareil accroissement de population. Si nous voulions justifier ce progrès par des chiffres circonstanciés à l'appui, ce qui nous serait facile, nous ne finirions pas. Il nous faudrait trop de marge.

***

Ah! si les citoyens ont des partis contraires,
Que du moins, dans les camps, tous les guerriers soient frères
Et quand des factions la lutte est sans repos,
Que la gloire française ait les mêmes drapeaux!

SOUMET. *Jeanne d'Arc*, acte 4.

On affaiblit toujours tout ce qu'on exagère.

LA HARPE. *Mélanie*, acte ..

LA RÉVOLUTION EN ALLEMAGNE

—

LA MORT ESCAMOTEUR

Cette composition allégorique en dit assez long sur les craintes qui ont agité, en Allemagne, les soutiens de la monarchie. Un artiste dresdois, mort en 1859, Alfred Rethel, a exprimé ces craintes dans une série de gravures sur bois, faites à la manière des anciennes danses macabres, et représentant la mort incarnée dans la révolution.

On se rappelle que Dresde avait eu aussi ses barricades en 1848, et que l'insurrection aurait triomphé sans l'arrivée des troupes prussiennes, qui firent, dès ce temps, présager leur toute-puissance future.

Après avoir accompli notre mission descriptive, nous laissons le lecteur libre de juger la portée de l'œuvre, nous bornant à insister sur l'état de choses qu'elle accusait, il y a trente ans déjà, de l'autre côté du Rhin.

LE CARACTÈRE DES FRANÇAIS

JUGÉ PAR UN ABBÉ NAPOLITAIN

Il perce toujours. Ils sont causeurs, raisonneurs, badins par essence : un mauvais tableau enfante une bonne brochure : ainsi vous parlerez mieux des arts que vous n'en ferez jamais. Il se trouvera, au bout du compte, dans quelques siècles, que vous aurez le mieux raisonné, le mieux discuté ce que toutes les autres nations auront fait de mieux. Chérissez donc l'imprimerie; c'est votre lot dans ce bas monde. Mais vous avez mis un impôt sur le papier; quelle sottise! Plaisanterie à part, un impôt sur le papier est la faute, en politique, la plus forte qui se soit commise en France depuis un siècle. Il valait mieux faire la banqueroute universelle et laisser aux Français le plaisir de parler à l'Europe à peu de frais. Vous avez plus conquis de pays par les livres que par les armes. Vous ne devez la gloire de la nation qu'à vos ouvrages, et vous voulez vous forcer à vous taire!

L'abbé Galiani (1770).

—

Le paradoxe qu'on vient de lire a un côté piquant et inattendu qui frappera certainement nos lecteurs.

Toutes les fois que l'occasion s'en présentera, nous nous proposons de donner ici les jugements portés en divers temps, par les étrangers, sur nos mœurs et notre caractère. Il est toujours bon de savoir ce que les voisins pensent de vous quand ils ont sous, une forme enjouée, l'esprit et la pénétration de l'abbé Galiani qui, comme on le verra, n'était pas un abbé ordinaire. Les lignes ci-dessus sont extraites d'une lettre écrite vers 1770, lorsqu'il fut rappelé de Paris où il exerçait depuis dix ans les fonctions de secrétaire d'ambassade.

GRAVURES SATIRIQUES



RETHEL

LA MORT ESCAMOTEUR

Dans la scène saisissante que nous avons choisie, la mort se fait agitateur populaire. Descendue à la porte d'une auberge, elle a laissé pour un moment sa faux sous l'enseigne, contre une affiche qui porte en gros caractères une devise bien connue (liberté, égalité, fraternité). S'emparant de la table d'un escamoteur de la rue, elle montre à la foule assemblée un tour plus nouveau que celui des gobelets à muscade. C'est une balance sur laquelle une pipe de tabac — un simple «brûle-gueule, » — pèse autant que la couronne royale. Pour arriver à ce miracle d'équilibre, la mort s'est contentée de tenir la balance par l'aiguille du fléau. La ruse est bien grossière, mais la foule stupéfiée n'y voit rien. Elle n'a d'yeux que pour la couronne battue par la pipe. Tout le monde applaudit en riant. Un soldat lui-même, dont le bonnet de police porte aussi l'empreinte de cette couronne devenue si légère, semble assez disposé à partager l'illusion générale. La seule personne qui s'en écarte est une vieille femme aveugle, qui s'éloigne sous la conduite d'un petit enfant. Le chapelet, pendu à sa ceinture, achève de personnifier en elle l'image de la foi ancienne, chassée par le tumulte des excitations nouvelles. Derrière elle, le cheval de la mort, qui ne devrait pas cependant s'impressionner pour si peu, couche ses oreilles en signe d'effroi.

TENUES DE CAMPAGNE

Ces deux croquis de M. Ryckebusch nous reportent à la plus triste période du siége de Paris, à cette sortie, ou plutôt à cette grande démonstration militaire faite, à la fin de décembre, sur le front Nord de Paris. Les nuits de bivouac furent alors des plus froides et de nombreux cas de congélation éprouvèrent nos jeunes troupes. Chacun s'ingéniait à doubler la mince capote qui le protégeait si mal. Celui-ci faisait de sa demi-couverture une sorte de tablier-manchon protégeant la poitrine et l'estomac. Cet autre, assez fortuné pour être propriétaire d'un bonnet à mentonnière et d'un cache-nez, portait une véritable cuirasse en peau de mouton. Toutes les fantaisies étaient permises, car d'uniforme rigoureux comme de discipline exacte, il n'en fallait point parler.

SIÉGE DE PARIS (23 DÉCEMBRE 1870)



Soldat d'un régiment de marche.



Sergent de la garde mobile

SOUVENIR DE CRIMÉE

—

UN ZOUAVE

Un des premiers jours de mars 1855, la canonnade s'était tue, à six heures du matin, sous les murs de Sébastopol. Il y avait trêve entre les assiégés et les assiégeants, jusqu'à midi, pour enterrer les morts.

Le grand-duc Michel était sorti, à cheval, avec un aide de camp, en se dirigeant, à travers les ravins, du côté de la route de Simphéropol : il allait au-devant d'un courrier, qu'il attendait depuis deux jours avec une fièvreuse impatience. Ce courrier devait lui apporter des nouvelles de son auguste père l'empereur Nicolas, malade à Saint-Pétersbourg.

Le grand-duc portait son uniforme, comme tous les officiers russes, une capote de drap gris, doublée de fourrure, avec une casquette de cuir bouilli; sans épaulettes, sans décorations, sans aucun insigne militaire qui le distinguât des simples soldats. Mais sa belle et noble figure, son air martial et fier, sa tournure élégante et distinguée l'auraient fait reconnaître entre mille, pour un jeune homme de grande naissance, sinon pour le fils d'un empereur.

Les deux cavaliers faisaient trotter leurs montures, côte à côte, gardant le silence le plus absolu et promenant leurs regards autour d'eux, comme pour se tenir en garde contre un ennemi caché, car les environs de la ville assiégée étaient sans cesse infestés de soldats errants qui allaient à la maraude, en cherchant du bois pour les feux du bivouac. Ce jour-là, aucun être humain n'apparaissait au milieu de cette vaste solitude; on ne remarquait nulle empreinte de pas sur la neige durcie.

Ils étaient, il est vrai, à plus de deux lieues de Sébastopol. Tout à coup, ils aperçurent, devant eux, à une portée de fusil, un zouave français qui débusquait d'un chemin creux et qui, en les voyant venir, s'était arrêté en tirant son sabre, pour se mettre en défense. Le grand-duc avait mis la main sur ses pistolets, mais il ne jugea pas nécessaire de s'en servir contre un homme qui pour toute arme n'avait qu'un sabre de fantassin: aussi bien, cet homme ne paraissait pas résolu à l'attaquer. C'était presque un enfant, d'ailleurs, comme l'annonçaient sa petite taille, son apparence grêle et son visage imberbe.

Le grand-duc prit son mouchoir, l'agita en l'air et s'avança vers le zouave que ce signal pacifique n'avait pas encore décidé à remettre sa lame dans le fourreau. Le grand-duc lui cria de loin : *Trêve jusqu'à midi!* ce que comprit mieux le zouave, qui ne songea plus à faire usage de son arme, et qui laissa les deux cavaliers s'approcher de lui, sans faire mine d'en venir aux hostilités. Le jeune homme avait reconnu des officiers russes.

— Que voulez-vous de moi? leur demanda-t-il d'une voix émue. — Avez-vous rencontré un courrier? lui dit le

prince d'un ton poli, mais impérieux. — Un courrier! répéta le zouave. Quel courrier? — Un courrier qui vient de Simphéropol, reprit le grand-duc, oubliant que c'était à un ennemi qu'il s'adressait; un courrier de Saint-Pétersbourg. — Saint-Pétersbourg? répliqua le zouave; je ne connais pas. Mais le courrier que vous cherchez, est-il mort ou vivant? Il y en a un là-bas, qui est mort. — Mort! s'écria le prince, troublé et indécis. Serait-ce vous qui l'auriez tué? — Oh! non! ce n'est pas moi, mais c'est mon père, — Votre père? — Oui, monsieur, ils se sont battus comme deux enragés, ils se sont criblés de blessures, et l'un n'a guère survécu à l'autre, bon Dieu!

Le grand-duc s'était empressé de mettre pied à terre, en priant son aide de camp de garder son cheval, et il avait abordé le petit zouave, pour obtenir de lui des explications plus catégoriques. Il vit alors avec surprise que ce jeune soldat portait deux sabres et deux baïonnettes, deux gibernes et deux gourdes suspendues à son cou.

— Je veux savoir la vérité, lui-dit-il avec l'accent de l'autorité militaire. Qui êtes-vous? D'où venez-vous? — Monsieur, vous n'êtes pas mon officier! répondit le zouave, sans arrogance ni bravade, avec une fermeté calme et digne. Je pourrais me dispenser de satisfaire à vos questions : mais je n'ai pas de raisons, non plus, pour vous cacher l'affaire, d'autant plus que mon pauvre père en a eu l'honneur. Voici. Mon père était caporal au 3e zouaves, et j'ose dire que c'était le meilleur zouave de l'armée; il s'en est allé, avant-hier soir, en promenade, pour voir s'il trouverait quelque chose à se mettre sous la dent, car, vous savez, nous n'avons pas au camp double ration. Il n'est pas revenu, la nuit ni le lendemain matin : il devait être de tranchée hier, il n'a pas paru. Tout le monde, qui le connaît, a dit qu'il était tué ou prisonnier. J'ai voulu en avoir le cœur net. Le capitaine m'a donné une permission, pour y aller voir, et j'ai tant battu les champs, que j'ai fini par le retrouver. Il n'était pas mort, mais il n'en valait guère mieux; il avait une balle dans le ventre sans compter un bras cassé et une main abattue; près de lui gisait son adversaire, qu'il avait tué à coups de sabre et de baïonnette... — Le courrier, que nous attendions depuis deux jours? interrompit le grand-duc, avec anxiété. — Oui: mon père m'a dit que c'était un courrier de l'empereur de Russie. — Un courrier de l'empereur; reprit le prince, qui semblait se parler à lui-même. — Mon pauvre diable de père! reprit le fils, dont les larmes commencèrent à couler, il était couché sur la neige depuis douze heures; il avait les membres gelés, et il n'aurait pas vécu jusque-là, si le froid n'avait arrêté le sang de ses blessures. Je vis, tout de suite, qu'il était perdu; il le voyait bien aussi, mais il fut si joyeux de pouvoir me dire adieu et me donner sa bénédiction!... Je l'ai ranimé un peu, en lui faisant boire de l'eau-de-vie goutte à goutte; j'ai bandé ses plaies comme j'ai pu, avec des lambeaux de ma chemise, et je me suis efforcé de le porter sur mes épaules, quoiqu'il me priât, quoiqu'il m'ordonnât de n'en rien faire et de le laisser mourir à l'endroit où il était tombé, en perdant tout son sang. Enfin, il est mort cette nuit, et je suis resté auprès de son corps, pour le protéger contre les loups. Si j'avais pu seulement l'enterrer! Mais je n'avais que ma baïonnette et la sienne pour creuser la terre, qui est dure comme du granit. Il fallait bien se décider : j'ai pris sa baïonnette, son sabre, sa giberne, sa gourde et sa croix d'honneur... car mon père, monsieur, avait été décoré sur le champ de bataille à Inkermann... et je retourne au camp, pour revenir ici avec des camarades, qui emporteront le corps, si les loups ne l'ont pas dévoré... — Et ce courrier, qui est mort à la suite de cette lutte furieuse, demanda le grand-duc. Voulez-vous me conduire? — Vous n'y pensez pas, monsieur, il y a deux heures de marche pour rentrer au camp, et il faudra donc revenir ici avant la nuit. Je n'ai pas une minute à perdre. Si ce courrier était votre père ou votre fils, je ne dis pas... — J'ai besoin de voir ce courrier, de le reconnaître, de retrouver les dépêches qu'il apportait... — Une grande lettre avec un cachet noir? Elle est là, dans ma giberne!... — Donnez, au nom du ciel, donnez-moi cette lettre! je vous en conjure!... — Un moment! répliqua le zouave, qui tenait la lettre, mais qui hésitait à la livrer. Mon père m'a fait promettre de l'envoyer à son adresse, à quelqu'un qui doit être à Sébastopol. C'est une promesse qu'il a faite lui-même à ce courrier, qui est mort avant lui, et qui était surtout en peine de cette lettre... — Mon ami, ne me laissez pas ainsi dans l'attente! Cette lettre doit m'annoncer que l'empereur est hors de danger, ou bien, hélas! que je n'ai plus de père!

Subjugué par cette éloquente prière, le jeune homme remit cette lettre dans les mains du prince qui en brisa le cachet et qui parcourut d'un œil hagard le contenu de la dépêche : il poussa un long soupir, leva les yeux au ciel et fit un signe de croix. Puis, il retourna d'un pas précipité vers son aide de camp et remonta sur son cheval.

— L'empereur est mort! murmura-t-il. Que Dieu reçoive son âme glorieuse et protége notre chère patrie!

Il allait tourner bride, quand un souvenir de reconnaissance le retint encore une minute : il tira de sa poche une bourse pleine d'or et la jeta au zouave qui demeurait immobile et interdit.

— Mon enfant, hâtez-vous de retourner à votre camp, lui dit-il avec bonté, car la trêve expire à midi. Rappelez-vous le grand-duc Michel, qui ne vous oubliera pas. En attendant, je me charge de faire inhumer honorablement votre père, qui est mort en brave et qui a droit au respect de tous ses frères d'armes.

Une heure avant que la trêve fût expirée, les batteries des forts de Sébastopol et celles de la marine tirèrent simultanément une salve de 300 coups de canons, et les cloches de toutes les églises de la ville sonnèrent à la fois en signe de deuil. On apprit, dans le camp des assiégeants, que l'empereur Nicolas était mort le 25 février, à Saint-Pétersbourg.

On voit encore, à huit lieues de Sébastopol, près la route de Simphéropol, un monument funéraire qu'on appelle le Tombeau du Zouave.

Paul Lacroix (Bibliophile Jacob)

MÉMOIRES ANECDOTIQUES

ONZE ANS DE BASTILLE

1702 — 1713

(D'après la relation originale de Constantin de Renneville).

(*Suite*)

Je me mis encore à rêver sur ma funeste aventure quand, une heure sonnant, je fus réveillé par le tintamarre des verrous qui semblaient me pénétrer dans les os. La dernière porte ouverte, je vis entrer Corbé qui me salua d'un air riant; il était suivi de mon puant porte-clefs chargé de plats; il mit une de mes serviettes sur la table et y plaça mon dîner qui consistait en une soupe aux pois verts garnie de laitues, bien mitonnée et de bonne mine, avec un quartier de volaille dessus. Dans une assiette, il y avait une tranche de bœuf succulent avec du jus et une couronne de persil, dans une autre, un quartier de godiveau, bien garni de riz-de-veau, de crêtes de coq, d'as-

perges, de champignons, de truffes (*), etc., et, dans une autre, une langue de mouton en ragoût, tout cela fort bien apprêté, et pour le dessert, un biscuit et deux pommes de reinette.

Sitôt que le porte-clefs eut servi, il s'en alla. Corbé s'assit près de moi et ne voulut pas prendre la droite; je l'invitai à manger, mais il me dit que cela ne lui était pas permis, et voyant que je ne prenais qu'un peu de potage, il me sollicita de manger d'une manière très-engageante. Je lui fis des excuses sur ce qui s'était passé le matin, mais il me dit fort obligeamment qu'il fallait ne pas faire attention à la sensibilité d'un homme qui se trouvait dans la situation fâcheuse où j'étais; il ajouta que, dès qu'il le pourrait, il me ferait rendre mes hardes. J'insistai sur mes livres, et il me promit que, sitôt qu'ils auraient été examinés, il me les apporterait lui-même. Il me versa du vin de cette bouteille qu'on m'avait apportée le matin; c'était du très-bon vin de Bourgogne, et le pain était excellent. Je le priai de boire mais il m'affirma que cela ne lui était pas permis. Je lui demandai si je payerais ma nourriture ou si j'en étais redevable au roi. Il me dit que je n'avais qu'à demander tout ce qui naturellementpouvait me faire plaisir, qu'on tâcherait de me satisfaire et que Sa Majesté payait tout.

Je m'informai si M. de Torey ne me donnerait pas des commissaires pour m'examiner; il me dit qu'il fallait attendre les ordres que d'ordinaire on adressait à M. d'Argenson, que M. de Pontchartrain avait commis pour en faire le rapport au roi. Je le priai de me dire quand il croyait que je pourrais le voir; il ne vous verra pas, me répondit-il, qu'il n'en ait un ordre exprès du ministre qui vous a fait arrêter; ainsi ne vous impatientez pas, et surtout point de tristesse, bannisse-la autant que vous pourrez. Sitôt que j'eus mangé, il prit congé de moi de fort bonne grâce, en me disant que si je voulais qu'une autrefois il eût le plaisir de m'entretenir pendant mon repas, il fallait que je mangeasse de meilleur appétit, et c'était de quoi son oncle me priait très-instamment. Je fus surpris de trouver tant de civilité dans un homme de si mauvaise apparence, et qui m'avait paru si brutal le matin; mais sans doute que son oncle lui avait fait sa leçon, comme j'ai eu tout lieu de le croire. Il ferma toutes les cinq portes sur moi, et me laissa seul arpenter ma chambre.

Mes réflexions vinrent encore m'assaillir; celle qui dans le moment me paraissait la plus vraisemblable était détruite par celle qui la suivait; de réflexion donc en réflexion, je vins à celle qui me rappela que j'avais été invité par un officier de la panneterie, nommé M. Warmé, fort joli homme, et d'autres officiers, d'être d'un régal qu'ils devaient faire à Saint-Cyr, lieu qu'ils avaient choisi pour la commodité de M. de La Ferté, directeur de Saint-Cyr, mon bon ami, qui en devait être, et où ils devaient célébrer la fête de saint Honoré, que l'église romaine a indiquée au 16 mai, funeste jour pour moi. Un Gascon en ma place n'aurait pas manqué de dire que *Monsiou saint Hounorat l'auroit beaucoup déshounorat*; pour moi j'admirais la vicissitude des choses : aujourd'hui, disais-je, je devais me régaler avec mes amis, et je suis enfermé dans un lieu affreux, où, dans un morne silence, je n'ai que les chagrins et la tristesse pour toute compagnie; mes amis boivent à ma santé, et peut-être qu'ils raisonnent sur mon emprisonnement bien ou mal, suivant que le vin leur suggère, tandis que moi-même j'en raisonne peut-être encore plus mal qu'eux, suivant que mon caprice le veut. O jour fatal! m'écriais-je en mon cœur, que le 16 mai, que je dois bien te marquer d'une pierre noire! Ce seizième jour du mois de mai me rappela un triolet de M. Ranchin, qui a été regardé comme le coryphée des triolets. Le voici, si j'ai bonne mémoire :

Le premier jour du mois de mai
Fut le plus heureux de ma vie :
Le beau dessein que je formai
Le premier jour du mois de mai;
Je vous vis et je vous aimai :
Si ce dessein vous plut, Sylvie,
Le premier jour du mois de mai
Fut le plus heureux de ma vie.

Et dans le moment je fis ces bouts-rimés que jécrivis contre le mur avec mon couteau.

BOUTS-RIMEZ

Le seizième . . . . du mois de mai
Fut le plus cruel . . de ma vie ;
Dans la Bastille je pâ-. mai
Le seizième . . . . du mois de mai;
On me ravit ce que j'. aimai;
Puisque je perdis ma . Sylvie
Le seizième . . . . du mois de mai
Fut le plus cruel . . de ma vie.

Un moment après avoir écrit ces bouts-rimés, je voulais les effacer : quoi : suis-je fou, disais-je en moi-même, de faire des vers dans un tombeau, où je ne devrais songer qu'à faire mon épitaphe? car c'est ici le tombeau des vivants, où je me vois enseveli à la fleur de mon âge. Je promenais mes yeux sur cette vaste étendue de murailles, qui semblaient ne me présenter que des spectacles d'horreur : j'aperçus aux quatre angles de la chambre quatre figures antiques mal taillées, et les ayant examinées de plus près je reconnus que c'était les quatre symboles que l'on applique aux quatre évangélistes, l'ange que l'on donne à saint Matthieu, le lion à saint Marc, le taureau à saint Luc, et l'aigle à saint Jean : je vis encore d'autres marques qui me firent croire que ce lieu avait servi autrefois de chapelle, ce qui me fut après confirmé par les officiers, qui me dirent que c'est ce qui faisait appeler ce lieu l'appartement de la chapelle.

Il s'éleva l'après-midi un vent qui, donnant contre mes fenêtres, formait des accents, en passant par les jointures des carreaux des vitres, comme d'une personne qui se serait plainte douloureusement. Quoique j'eusse une connaissance parfaite de la cause qui excitait ce bruit, il ne laissait pas de redoubler ma tristesse, et de me rappeler les plaintes funestes et justes qu'allait faire ma chère épouse et toute ma famille désolée lorsqu'elle apprendrait mon cruel emprisonnement. Quand le vent redoublait, ces prétendues plaintes redoublaient, avec une variété très-touchante, et cela continua jour et nuit fort longtemps, ce qui ne laissait pas, malgré ma philosophie, d'entretenir ma tristesse. J'y aurais bien mis ordre, si j'avais eu du papier et de la colle, mais j'étais destitué de toutes choses, et quand j'en demandai aux officiers, en leur faisant connaître le sujet pourquoi je le demandais, ils me dirent qu'ils ne pouvaient m'en accorder sans un ordre exprès de la cour. Sur les quatre heures après midi le porte-clefs vint desservir accompagné du capitaine des portes; il m'apporta quatre grosses chandelles de quartier, un chandelier de faïence; une bouteille de vin pareille à celle du matin, et une paire de draps très-fins et blancs; je leur demandai si quelqu'un viendrait faire mon lit : le capitaine des portes me dit qu'il fallait obtenir de la cour la liberté de faire venir mon valet, dont le roi payerait la nourriture et l'entretien, et qu'en attendant qu'on m'eût accordé cette grâce, je serais obligé de faire mon lit.

(*A continuer*)

(*) Des truffes à la Bastille! Il faut que ces truffes soient certifiées par un témoin aussi peu suspect. Du reste, elles disparaîtront bientôt.

ARMES PARLANTES



MOREL
Une tête de Maure



MOUCHARD
(Trois mouches)



ESPIARD
(Trois épis

On entend par armes parlantes, les blasons où se trouve figurée l'image que rappelle parfois le nom de famille. M. Joannis Guignard vient d'en signaler plusieurs exemples dans ses recherches sur les reliures armoriées. Nous en donnons pour aujourd'hui trois : — 1° Morel, conseiller au Parlement de Paris, mort en 1737, — 2° Espiard, président au Parlement de Besançon, mort en 1743; — 3° Mouchard, receveur général des finances, mort en 1783.

Ce dernier n'a pas reculé devant les interprétations fâcheuses qui s'appliquaient déjà aux mots *mouche* et mouchards, et il arbore ses mouches avec courage.

FLAMAND ET FLAMANDE EN L'AN 1572



La damoiselle flamende

Pour ce portrait vous faire mieux entendre,
Si vous n'allez point voir le païs de Flandre,
Asseurez-vous que nobles damoiselles,
En ce lieu là, portent vestures telles.



Le Flamend

Si du Flamend veux sçavoir la vesture,
Sa courte robe et sa manière aussi,
Tu le verras par ceste pourtraiture.
Changer d'habit ce n'est point son soucy.

(Fac-simile de deux gravures sur bois du recueil de costumes de Sluperius.)

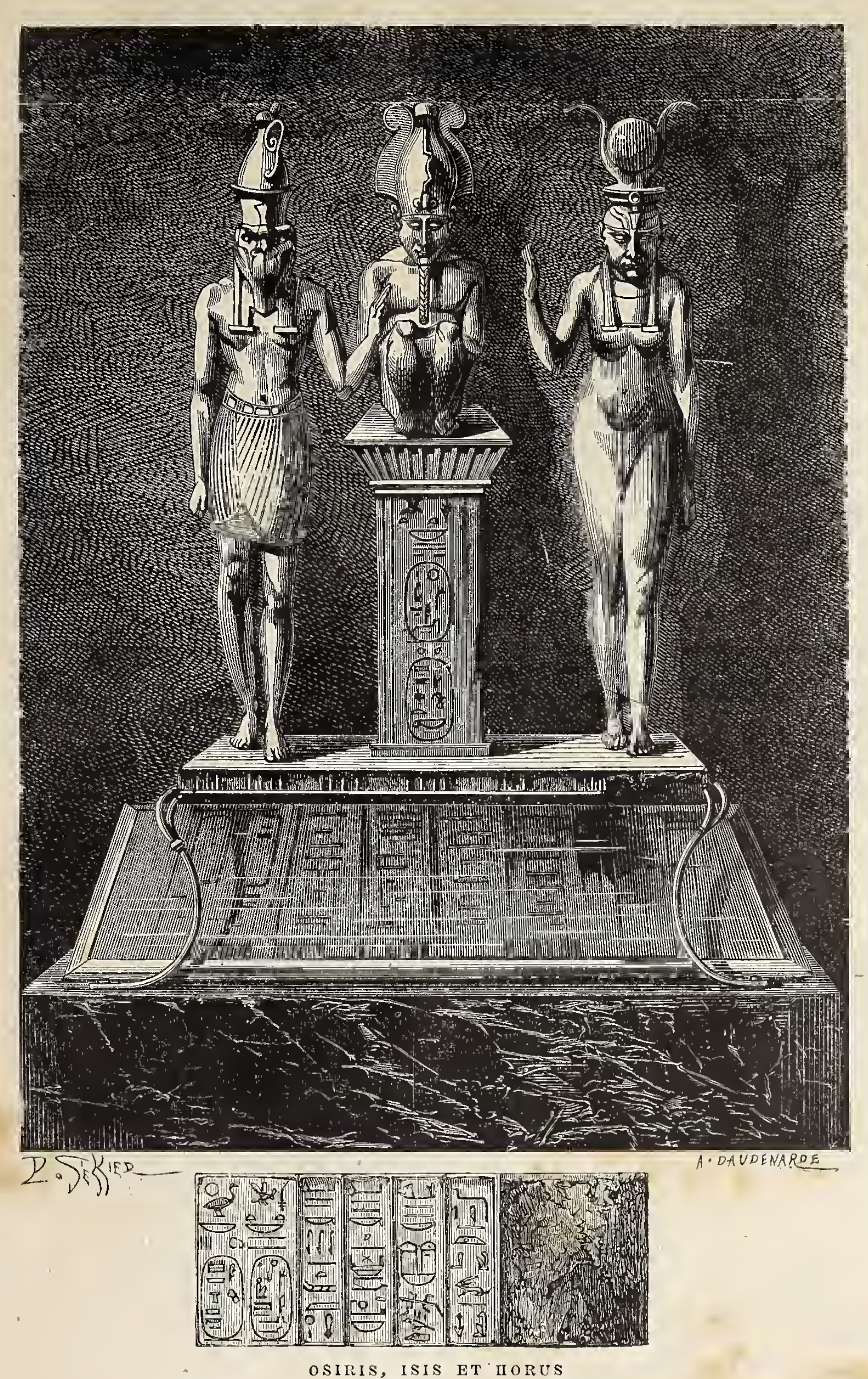
Le recueil de Sluperius, qui parut à Anvers en 1572, peut passer pour l'un des plus curieux de son temps.

Ce couple flamand inaugurera, pour aujourd'hui, la série des costumes que nous nous proposons de lui emprunter. Le manteau qui forme berceau sur la tête de la « damoiselle » est d'un aspect plus gracieux que ne le ferait supposer sa bizarre structure. Il rappelle un peu la cape que portent en France les femmes de Granville.

Dans les vers très-naïfs de Sluperius, on remarquera l'allusion faite à l'attachement profond des Flamands pour leurs anciennes coutumes.

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire. Paris.

RELIGIONS PRIMITIVES



OSIRIS, ISIS ET HORUS

Groupe de trois dieux égyptiens, acheté par le Musée du Louvre.

Nous donnons ici une représentation fidèle de la curieuse acquisition que vient de faire le Musée égyptien du Louvre. C'est un groupe en or provenant, suppose-t-on, de la ville de San (ancienne Tanis), située sur le Nil, qui, au temps de Moïse, était la résidence des Pharaons.

Ce groupe se compose de trois petites statues en or, représentant *Osiris*, *Isis*, et leur fils *Horus*.

Le point de départ de la mythologie égyptienne est une sorte de trinité descendue des cieux et manifestée sur la terre en la personne d'Osiris, Isis et Horus.

Osiris est représenté indifféremment coiffé d'une mître ou ayant une tête de bœuf. Isis, sœur et femme d'Osiris, porte deux grandes cornes de vache, entre lesquelles s'arrondit un disque solaire. C'était la déesse de la navigation; elle passait, de plus, pour avoir enseigné l'agriculture, l'art de fabriquer l'huile d'olives et la toile de lin. Son culte se répandit jusqu'à Rome et jusqu'en Grèce. Horus, leur fils, symbolisait le complément de l'œuvre civilisatrice.

Dans le dessin rigoureusement exact que nous donnons de ce monument, on remarquera qu'entre la table supportant le groupe et le socle en marbre sur lequel elle repose, on a placé une glace reflétant l'inscription (traduite ci-dessous), qui se trouve gravée sous la plaque de support. Pour plus de clarté, nous avons donné à part le fac-simile de cette inscription, que le conservateur du Musée a bien voulu nous traduire :

Discours d'Osiris Ounnofré (l'Être bon) : *Je t'accorde des fêtes trentenaires très-nombreuses. — Je t'accorde toute puissance et toute victoire. — Je t'accorde les années du dieu Atoum, ainsi qu'au soleil.*

Le Musée du Louvre a payé ce groupe 25,000 fr.

MÉTIERS ET CARRIÈRES

LA CONSTRUCTION DES CHEMINS DE FER

Les employés de chemins de fer sont les agents les plus nombreux de toutes les administrations civiles.

Cette armée de travailleurs se divise en deux grands corps : 1° les *employés de la construction*, quittant le chemin de fer dès qu'il est fini ; 2° les *employés de l'exploitation*, qui restent indéfiniment au service de la compagnie.

C'est de la seconde classe que nous nous occuperons aujourd'hui.

La création d'un chemin de fer étant arrêtée, la société concessionnaire s'étant constituée, les banquiers à la tête de l'entreprise se forment en comité et nomment un directeur de la construction. C'est généralement un ingénieur qui a déjà construit et qui s'est acquis quelque notoriété dans son art.

Ce directeur dresse pardevant notaire un contrat (*) avec la compagnie qui doit lui assurer, outre ses appointements, une certaine gratification de 100,000 à 200,000 francs à la fin des travaux.

Le directeur arrive à son poste, avec tout son personnel d'ingénieurs en chef, d'ingénieurs d'arrondissement, de sous-ingénieurs, de chefs de section, de conducteurs de travaux, de piqueurs, de dessinateurs et de commis aux écritures. Chacun d'eux reçoit une lettre de *nomination*, ou de *commission* signée par le directeur, par ordre du comité. Mais cette lettre ne garantit absolument rien pour l'avenir, le comité restant toujours libre de révoquer à sa guise n'importe quel agent.

Dès que le tracé général du chemin de fer est arrêté sur une carte, chaque ingénieur d'arrondissement en reçoit une expédition, et il fait procéder à l'étude de la ligne sur le terrain. A cet effet, les chefs de section, avec leur personnel, se rendent sur les lieux qu'ils inspectent, afin d'y placer les signaux et les piquets.

Les *chaîneurs* procèdent au mesurage des distances. Levés de grand matin en toute saison, ils mesurent avec des chaînes ou des lattes les distances entre les piquets qu'ils numérotent. Les chaîneurs gagnent 2 fr. 50 à 4 fr. par jour, et 3 fr. quand ils doivent découcher. Ils appartiennent aux villages traversés. Ils sont payés à la fin de chaque semaine sur état de régie par les chefs de section.

Ils ne font pas partie de l'administration, mais les piqueurs et employés de section les connaissent et savent bientôt les retrouver, car ils en auront besoin comme chefs d'atelier.

Les chaîneurs pour l'aller et le retour (car toutes les opérations d'études se font deux fois), sont immédiatement suivis par des *niveleurs en long* et des *niveleurs en travers* qui sont des chefs ou sous-chefs de sections aux appointements de 3,600 à 5,000 francs par an (avec 10 à 40 francs de frais de déplacement, suivant les pays). Ainsi les niveleurs en long que la France ou l'Angleterre envoie en Russie ou dans les Indes, se retirent avec 10,000 francs de rente après vingt ans d'exercice, surtout s'ils entreprennent les nivellements à forfait à raison de 500 fr. à 2,000 fr. le kilomètre, dessins compris.

(*) Cette formalité est indispensable, car une compagnie qui nomme son personnel peut aussi le révoquer. C'est ainsi qu'une certaine compagnie citée par M. Émile With (*les Inventeurs et leurs Inventions*), a révoqué son directeur juste quelques jours avant l'époque du payement de l'indemnité susmentionnée. Mais ce directeur assigna la compagnie devant les tribunaux où elle fut condamnée.

Le nivellement en long est la base de l'opération de l'établissement d'un chemin de fer. Il consiste, comme chacun sait, à placer un instrument spécial, *le niveau à bulle d'air*, sur le piquet que l'aide-chaîneur indique, et à mesurer la différence de hauteur entre deux piquets consécutifs. On obtient ainsi la configuration exacte du terrain qui permet de calculer le cube des déblais et des remblais, la hauteur des ouvrages d'art, la position des tunnels, en un mot, il permet de calculer les frais d'établissement de tout le chemin de fer.

Pour que ce profit en long soit complet, il faut qu'il soit accompagné des profils en travers, levés à chaque point où le terrain change de configuration ; c'est un travail de moindre importance exécuté par le sous-chef de section, ou même les piqueurs qui opèrent avec un niveau d'eau. Si des erreurs de quelques centimètres sont commises, elles n'ont pas d'importance, chaque profil en travers est séparé, et les erreurs ne s'additionnent pas comme dans les profils en long.

Ces nivellements terminés, les chefs de section avec leur personnel rentrent pour la plupart dans les bureaux de l'ingénieur d'arrondissement, et s'occupent des projets d'ouvrages d'art. Du service actif ils passent momentanément au service sédentaire. Leurs appointements restent les mêmes, mais les frais de déplacement qui forment le bénéfice, sont suspendus jusqu'à nouvel ordre. Une partie du personnel cependant reste sur le terrain pour y étudier les carrières de pierres de taille, de chaux, pour recevoir les rails, les traverses que les usines commencent à fournir.

La deuxième campagne se prépare. Les projets sont envoyés au directeur pour recevoir l'approbation définitive ; les plans parcellaires sont dressés, et les chefs de section retournent à leur poste qu'ils ne quittent plus jusqu'à la fin des travaux. Mais avant de partir ils reçoivent, ainsi que leur personnel, des gratifications qui varient de 600 à 1,200 francs pour les chefs de section, de 600 à 300 pour les autres employés. Les appointements sont augmentés de 500 à 200 francs; mais toute indemnité de déplacement cesse.

On procède aux terrassements et en même temps aux maçonneries. Les *entrepreneurs* arrivent avec leur personnel et leur matériel dont nous parlerons plus tard, et les agents de la compagnie n'ont plus à exercer que la surveillance.

C'est à ce moment qu'il est facile de trouver de l'emploi. Sur chaque terrassement, sur chaque viaduc, sur chaque pont, sur chaque tunnel, partout il faut un ou même plusieurs *chefs d'atelier* qui sont payés de 3 à 6 francs par jour. La compagnie ne prend aucun engagement vis-à-vis de ces employés. L'ouvrage d'art terminé, ils sont impitoyablement renvoyés, mais s'ils ont montré du zèle et de l'intelligence, on les utilise autre part, et plus tard on recrute parmi eux les gardes-ligne, les aiguilleurs, les chefs d'équipe, etc.

La formation de ce personnel, sur lequel pèse une grande responsabilité, incombe aux chefs de section. C'est pour eux une grave préoccupation qui leur cause des difficultés ; arrivés dans leur résidence, une petite ville ou un grand village, qui leur est inconnue, ils s'adressent à la municipalité pour qu'elle leur indique les individus sans occupation ; ce sont d'anciens militaires, des ouvriers sans travail, et en général des personnes qui veulent faire quelque chose; et c'est précisément une chose dont ils n'ont pas la moindre idée. Aux uns il faut apprendre à tenir des carnets d'inscription des cubes de terres déplacés, aux autres à surveiller les quantités de matériaux qui entrent dans la fabrication des mortiers, en un mot il faut

leur inculquer les premiers principes de l'art de construire. Mais ce qu'on tient à trouver tout d'abord en eux, c'est l'honorabilité (*).

Après sa sortie de l'École Centrale des arts et manufactures, ou d'une École des arts et métiers, après un stage comme chef de section ou simplement comme dessinateur dans un bureau d'étude, un homme capable peut graduellement arriver à ce qu'une compagnie lui confère le grade d'ingénieur ou d'ingénieur en chef dans la construction. Mais cette dernière nomination est un événement, surtout en France, où le poste d'ingénieur en chef est confié aux ingénieurs des ponts et chaussées ou des mines, auxquels, sur leur demande appuyée par la compagnie, l'administration accorde un congé illimité.

C'est là une concurrence contre laquelle les ingénieurs libres ou ingénieurs civils ne peuvent pas lutter; ils se trouvent dans une impasse. Il n'est à cette règle décourageante que trois ou quatre exceptions connues de tout le monde industriel.

A ce sujet, on ne saurait omettre de faire remarquer que les chemins de fer sont surveillés pendant la construction et pendant l'exploitation par l'autorité compétente, que délègue ses commissaires de surveillance administrative et surtout ses ingénieurs. En leur donnant à surveiller d'autres ingénieurs sortis de la même école, la compagnie éprouve moins d'embarras et de tension dans le contrôle.

Mais revenons à nos chantiers. L'avancement y est rapide; la compagnie ne lésine pas trop ni sur les appointements, ni sur les gratifications, car la compagnie touche à la fin, et tout le personnel doit être licencié; on ne conserve que les employés strictement nécessaires pour l'entretien. Le service de la construction est supprimé pour faire place à l'exploitation, où le recrutement du dersonnel et ses conditions d'existence sont tout autres.

LE PANIER FLEURI DE M. MONSELET

Humoriste, poëte, romancier, critique, M. Charles Monselet a des titres aussi divers que légitimes à la notoriété. On aime son esprit, sa finesse, sa gaité, mais on connaît moins en lui l'observateur ému, « l'homme sensible » comme on disait au temps où Jean-Jacques Rousseau faisait école. Au risque de surprendre, nous dirons que, sous une forme très-contenue, le talent de M. Monselet arrive sans effort au pathétique réel. Ce n'est rien, et cela donne plus envie de pleurer qu'un gros drame. Les incrédules pourront acheter son livre nouveau, *Panier fleuri*, et relire avec nous cette esquisse touchante.

LES GENS QUI SE LAISSENT TOMBER

Lecteur, il vous est arrivé, comme à moi, de rencontrer dans la rue quelques-uns de ces hommes aux vêtements négligés, et même plus que négligés, flétris, tachés, — les boutons de redingote à demi sortis de leurs capsules, le pantalon moucheté d'une boue ancienne, le chapeau rougissant, les souliers poudreux.

Ces hommes marchent lentement, sans une apparence de but, les yeux distraits, indifférents aux coudoiements de la foule, en gens qui n'ont absolument rien à faire.

Malgré le délabrement de leur costume, leurs traits ont conservé quelques vestiges d'intelligence, — et voilà pourquoi vous vous êtes peut-être retournés sur leur passage.

Ces gens-là, qui forment à Paris une tribu plus nombreuse qu'on ne croit, ne sont ni des pauvres diables ni des indigents; ce sont tout simplement des gens *qui se laissent tomber*.

Il se peut que l'image soit triviale, mais elle est exacte et saisissante.

Les gens qui se laissent tomber sont ceux qui ont subi des catastrophes épouvantables, des désastres immenses et imprévus, des malheurs immérités et irréparables; qui ont vu crouler en un jour toutes leurs espérances; qui ont vu mourir un à un les êtres qu'ils adoraient.

Ils ont été terrassés comme par un coup de foudre.

Dès lors ils ne se relèveront plus.

Ils ne tiennent pas d'ailleurs à se relever; ils ont renoncé entièrement et définitivement à la lutte.

Et comment pourraient-ils lutter! Du jour au lendemain ils ont perdu toute énergie, toute volonté. Ils se sont réveillés sans ressort, incapables de détermination, inertes moralement et physiquement. Ils sont vaincus.

Que leur importe la vie désormais!

Les gens qui se laissent tomber affectionnent particulièrement les quais et les jardins publics. Ils s'arrêtent, au Luxembourg, devant des rondes d'enfants, — ou, comme le colonel Chabert, de la *Comédie humaine*, ils suivent, pendant des heures entières, des parties de boules au Champ de Mars.

Ils s'assoient, quand ils sont fatigués, sur le premier banc venu; ils entrent, quand ils ont faim, dans le premier restaurant qui se présente à leurs yeux, et le plus ordinairement à des heures invraisemblables.

Le garçon est obligé de leur demander à plusieurs reprises ce qu'il faut leur servir.

— Ce que vous voudrez, répondent-ils à la troisième ou quatrième fois.

Ils craignent et évitent les rencontres, car elles sont pour eux l'occasion d'un retour douloureux dans le passé.

Un de ces infortunés, porteur d'un beau nom, se trouva un jour face à face avec un de ses camarades d'enfance. Celui-ci ne put s'empêcher de lui témoigner son étonnement; entre autres choses, il lui demanda pourquoi il n'avait plus son ruban rouge à la boutonnière.

— Ah!... balbutia l'autre, je ne sais pas... je ne m'étais pas aperçu... je l'aurai perdu sans doute.

Quelquefois, ils ont des réveils soudains, mais rares et de courte durée.

C'est ainsi que Chodruc-Duclos (un de ceux qui se sont laissés tomber le plus bas) accosta un jour le comte Giraud sous les arcades du Palais-Royal, et lui demanda brusquement :

— Giraud, dis-moi quelle est la meilleure édition d'Horace?

Les gens qui se laissent tomber se laissent tomber surtout dans le sommeil. N'ayant plus conscience du temps, ils restent couchés pendant vingt-quatre heures plus ou moins, quelquefois sans dormir.

Leur intérieur répond à leur costume. Ils logent ordi-

(*) Un de mes camarades, dans un village de la Lorraine, s'adressa, dès son arrivée, au maire, pour connaître les individus qui voulaient occuper des emplois dans le chemin de fer. Le magistrat communal lui recommanda particulièrement un brave homme décoré, jouissant de la considération publique.

Sans se préoccuper de la puissance monarchique qui avait conféré l'ordre, on mit l'homme décoré à l'essai. On en fut content; de chef d'atelier il devint chef d'équipe, puis sous-chef de gare, et finalement chef d'une station assez importante, où mon camarade le rencontra il y a quelques années. Cette fois, son uniforme était orné non plus du ruban seul, mais de sa fameuse décoration, dans laquelle il reconnut avec surprise certain insigne honorifique, que le directeur d'un grand journal, fort connu jadis, conférait à toute personne qui *faisait* vingt-cinq abonnements dans sa circonscription politico-littéraire.

nairement dans quelque chambre dénudée, en compagnie de quelques livres et de quelques portraits.

La concierge qui est censée faire leur ménage ne se donne plus la peine d'essuyer ni de balayer. Elle change les draps de leur lit tous les trois mois.

Parfois, obéissant à une pitié machinale, elle donne leurs chaussures à ressemeler. Voilà tout.

Quant à eux, lorsque la pluie les force à rester au logis, on les voit plantés et immobiles devant la vitre mouillée.

D'autres fois, ils s'avisent de vouloir *ranger* chez eux. Alors ils ouvrent un livre, ils en ont pour toute la journée à le relire.

S'ils ouvrent un tiroir et qu'ils attirent à eux des lettres décachetées, — ils deviennent pensifs; leur tête se penche sur la poitrine.

Des larmes coulent de leurs yeux...

Ce ne sont pas des fous.

Ce ne sont pas des malades.

Ce sont des gens *qui se laissent tomber*.

UN TABLEAU DE HOBBEMA

Un critique d'art regretté, M. Burger (Thoré) a, le premier, signalé ce tableau à l'attention du monde des amateurs, et il l'a fait comme toujours en excellents termes que nous voudrions pouvoir reproduire tout au long.

« Outre les tableaux du roi Léopold et de la galerie d'Arenberg, nous avons, dit-il, eu occasion de rencontrer en Belgique quelques Hobbema qui attendent la notoriété, et qui, mis en lumière, se classeront dans l'œuvre du grand paysagiste. En voici un qui n'a pas encore ses papiers en règle, parce qu'il n'a point passé, depuis longtemps du moins, dans les mains des spéculateurs. Conservé dans une ancienne famille, il y portait bien son nom, mais on ne s'en inquiétait pas autrement et on ne songeait point à le mettre dans la circulation. Il est aujourd'hui chez M. Piéron, directeur de la Banque nationale à Anvers.

« La composition de notre Hobbema est extrêmement riche, comme on peut voir, et très-heureuse. Les plus fameux arrangeurs de paysages historiques n'auraient pas mieux réussi à balancer les groupes d'arbres, à distribuer des deux côtés les fabriques qui se font pendants, les eaux qui se font rappel, les percées de ciel, et çà et là des réveillons équivalents de lumière. L'ombre étendue sur tout le premier plan, de travers en travers, sert merveilleusement de repoussoir, et, malgré cette nature plantureuse, malgré l'abondance des détails, l'effet se concentre nécessairement au milieu de la toile, sur cette route au second plan, inondée de soleil, ainsi que les lointains. Toutes les règles du genre s'y trouvent observées par l'instinct de l'artiste, qui pourtant, sans aucun doute, a trouvé le site tout composé et l'a peint comme il l'a vu, mais avec cette passion intime, compréhensive, avec cette émotion à la fois très-poétique et très-naïve, qui caractérise Hobbema. »

ŒUVRES DE MAITRES

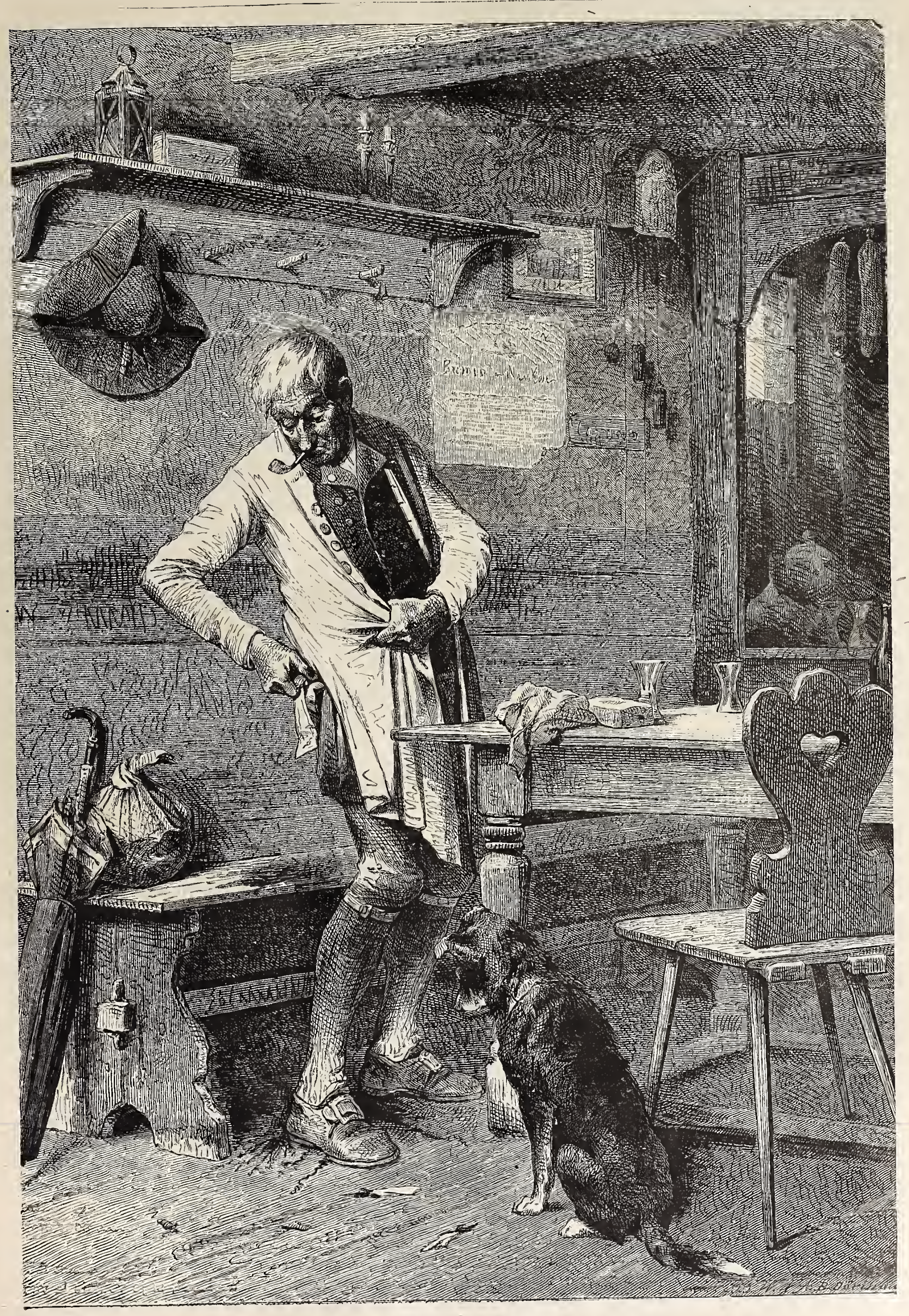


UN PAYSAGE DE BELGIQUE
D'après le tableau de Hobbema, conservé dans le cabinet de M. Piéron, à Anvers

---

LA FIOLE CASSÉE

Cassée!... Une fiole que sa voisine malade lui avait si fort recommandée... Une fiole pour laquelle il lui a fallu attendre une grande demi-heure et passer deux fois à la pharmacie de Niderbronn, bien qu'il eût fort à faire en



LA FIOLE CASSÉE

d'autres boutiques... Cassée! Une fiole qui coûte le prix d'une bouteille de vin vieux...

Il a voulu cependant tout faire pour le mieux. S'il a péché, c'est par excès de prudence. C'était bien la peine de la fourrer dans sa poche de derrière au lieu de la mettre dans le paquet, recouvert par son mouchoir, et

qu'il portait si commodément sur le dos, grâce au manche de son parapluie. Il a craint bêtement que le mouchoir se défasse ou se cogne contre quelque obstacle, et maintenant voici le paquet intact sur le banc, tandis que le contenu de la fiole cassée s'étale sur le plancher. Sans compter son habit taché par la drogue, car Dieu sait ce que messieurs les apothicaires peuvent mettre dans leurs remèdes!

Retournera-t-il à la ville? Ses jambes s'y refuseraient certainement, car c'est la fatigue seule qui l'a fait entrer dans ce cabaret, avant de quitter la grande route pour gagner le village. Il n'a plus qu'une lieue devant lui, et il en a déjà parcouru trois. Il était même si content de s'asseoir qu'il a oublié la diablesse de fiole. Encore trop heureux de s'être relevé assez vivement pour n'être pas blessé par les éclats!

MÉMOIRES ANECDOTIQUES

—

ONZE ANS DE BASTILLE

1702 — 1713

(D'après la relation originale de Constantin de Renneville).

(Suite)

Le porte-clefs sortit avec toute sa vaisselle et son dîner auquel je n'avais pas touché, non plus qu'au vin qu'il remporta, et me laissa seul avec le capitaine des portes.

C'était un homme affreux, et tel que Rubens dépeignait ses bourreaux, quand il voulait nous donner une idée sanglante de la passion de Jésus-Christ dans quelqu'un de ses tableaux. Il me dit qu'il y avait trente-deux ans qu'il servait le gouverneur, un an avant le major qui l'avait supplanté dans cet emploi qui devait lui appartenir, puisque l'autre était un misérable ramoneur de cheminée, qui était entré la première fois dans Paris la gaule sur l'épaule. Que, pour lui, il avait eu l'honneur de conduire les mulets des fils de M. le gouverneur. Qu'il était bien vrai que s'il avait su lire et écrire, on ne lui aurait pas fait cette injustice, et que, hors cette science, il ne lui en manquait pas une seule. Il me plaignit beaucoup, et après avoir bien prié Dieu de me donner la patience de supporter mes croix avec constance, il me laissa seul à rêver à mes disgrâces. J'ai remarqué dans la suite que c'était le moins méchant et le plus consciencieux des officiers.

Je pris le parti de faire mon lit pour la première fois, le moins mal que je pus, après quoi je rentrai dans le labyrinthe de mes creuses réflexions; je m'y égarais encore lorsque sur les sept heures j'entendis recommencer le charivari de mes bruyants verrous, capable de faire trembler l'homme le plus ferme. La porte s'ouvrit, et je vis entrer Corbé, suivi de Ru, chargé de mon souper, qui consistait en un morceau de veau rôti, de très-bonne apparence, et du jus dessous, avec deux autres assiettes, dans l'une desquelles il y avait la moitié d'un poulet, et dans l'autre un ragoût de lentilles ; au tout était joint une salade de cœurs de laitues très-bien assaisonnée, et pour le dessert une assiette de fraises au vin et au sucre. Depuis le 16 mai que j'entrai dans cette chambre jusqu'au 31 juillet suivant que j'en sortis, je fus toujours traité à peu près de la même manière, mais toujours avec changement; c'est-à-dire que si j'avais eu aujourd'hui un quartier de volaille sur ma soupe, le lendemain c'était un morceau de jarret de veau ou un carré de mouton : toujours de la pâtisserie, soit des petits pâtés sur le bord de ma soupe, soit un quart de godiveau, et les deux assiettes qui accompagnaient mon bouilli toujours différentes de celles du jour précédent. Au soir, on observait la même règle : un jour c'était de l'agneau ou du mouton, avec un pigeonneau, et l'autre jour c'était du veau et la moitié d'un poulet, ou le quart d'un chapon, et toujours un ragoût différent, avec une salade et un dessert, le tout très-propre et très-bon. Tous les matins on m'apportait pour tout le jour un pain d'une livre, cuit la nuit précédente, et du meilleur de Paris, et une bouteille de vin environ de trois demi-setiers pour mon dîner, et l'après-midi on m'en apportait une pareille pour mon souper. Les jours maigres, j'étais encore mieux traité que les jours gras. J'avais toujours pour le dîner une très-bonne soupe, quelquefois aux écrevisses, aux huîtres, aux moules, avec un plat de très-bon poisson bouilli et un de rôti ou frit, et une assiette de légumes, comme asperges, artichauts, petits pois, choux-fleurs, selon la saison, ainsi que du dessert. Pour le poisson, soit de mer, soit d'eau douce, je puis affirmer que c'était du meilleur de la poissonnerie, souvent du saumon frais, des vives, des soles, de la perche, du brochet, des truites, etc., tout bien apprêté. Dans une des bonnes auberges de Paris je n'aurais pas mieux été servi à un écu par repas; mais dans la suite il y eut bien à rabattre, puisque le cruel Cordé et l'avare Bernaville à peine m'ont donné de la vache plus mauvaise que celle qu'on donne aux soldats, et de méchants légumes comme pois, fèves, haricots, lentilles, etc., cuits au sel et à l'eau, et cependant le roi payait le même prix au dernier jour comme au premier, comme je l'ai appris dans la suite, qui était une pistole par jour pour ma seule nourriture.

Cordé me fit encore plus de civilités au souper qu'il ne m'en avait fait à mon dîner; il me servit lui-même à manger et à boire, me pria de lui dire ce qui était de mon goût, afin qu'il m'en fît servir, et me fit bien des honnêtetés auxquelles je ne manquai pas de répondre de mon mieux, et quand j'eus soupé il prit congé de moi, et me laissa seul enfermé dans ma chambre attendre la plus triste nuit que j'eusse encore passée de ma vie, qui a été suivie de quatre mille soixante-huit autres, dont la plupart m'ont paru plus amères que la mort. Sitôt qu'il eut fermé les portes et que leur bruit effrayant eut cessé, je rentrai dans mes rêveries, dont Dieu me retira par sa divine miséricorde pour me faire rentrer en moi-même et me faire retourner vers lui. Je me jetai à ses pieds, j'implorai son assistance dans l'état déplorable où je me voyais réduit, je repassai toute ma vie; j'en détestai l'irrégularité et ma mauvaise conduite.

Les officiers de la Bastille continuèrent toujours à me venir voir, et, tant que je fus dans ce lieu, je ne mangeai jamais qu'en présence du major, du lieutenant Corbé ou du capitaine des portes. Rarement le major y est venu sans être ivre.

Je ne leur demandais plus que mes livres. Enfin, au bout de huit jours, on me rapporta mon *Nouveau Testament*. Pour mes psaumes, ils furent jugés apocryphes. On me rendit encore un petit livre de prières un peu plus gros que le pouce, dans lequel il y avait plusieurs psaumes en latin. Ces livres ont beaucoup contribué à me consoler.

Ce fut le major qui me les rapporta, avec ma montre, qui est très-belle et parfaitement bonne. Corbé, pour montrer un échantillon de ses tours, l'avait estropiée, et il me fit demander, au nom du gouverneur, en me faisant faire des excuses de ce prétendu accident, si je voulais la vendre, parce qu'il la trouvait fort juste : je lui répondis que je n'étais pas un marchand de ces sortes de choses, mais que je me ferais un plaisir de la donner au gouverneur, et je priai le major de la lui présenter de ma part : il la refusait d'une manière à me faire connaître qu'il en avait grande envie; j'insistai à la lui faire prendre. Cependant ma bonne fortune, d'ailleurs si contraire en toutes choses,

me favorisa pour le coup, et lui lia les mains pour ne pas l'accrocher. Je connus le lendemain que le gouverneur n'avait eu aucune part à cette friponnerie, car il me fit descendre dans une grande salle, le mercredi 24 du mois de mai, neuvième jour de mon emprisonnement, pour me parler; et après m'avoir demandé l'état de ma santé, et si j'étais content de ma nourriture, il me pria d'une manière fort engageante de ne me point chagriner. Je lui répondis avec une honnêteté dont il parut très-satisfait; mais il fut fort étonné de me voir tirer ma montre, que je lui présentai de fort bonne grâce, en le priant de l'accepter. Il me dit qu'il n'était pas homme à rien prendre d'un prisonnier, et qu'il était fort surpris de mon compliment; sur quoi je lui répliquai que j'aimais beaucoup mieux lui donner ma montre que de la lui vendre. Il me fit expliquer, et quand il eut découvert la friponnerie de son neveu et du major, il entra dans une fureur terrible; il jurait, il frappait des pieds, il apostrophait et le neveu et le major par des injures qu'il semblait forger exprès pour eux; mais quand je lui demandai mes bijoux, et qu'il apprit qu'on ne me les avait pas rendus, il entra dans des emportements qui le rendirent tout effréné et le transportèrent hors de lui-même. Je faisais tous mes efforts pour l'apaiser; il ne m'écoutait pas, il n'écoutait que sa passion; il fit chercher Corbé et le major; mais ils n'avaient garde de paraître. Le feu lui sortait des yeux, ses tremblements naturels redoublaient d'une force que je croyais qu'il allait se disloquer et tomber en morceaux. Enfin, après des agitations terribles, il s'apaisa un peu et parut revenir dans son bon sens; et quand il fut un peu plus tranquille, il me dit que dans le moment il allait me renvoyer tout ce que l'on m'avait pris, dont je lui fis voir l'inventaire signé de son neveu. Après il me fit asseoir dans un grand fauteuil et s'assit devant moi, la table entre nous deux, sur laquelle il y avait du papier blanc, des plumes et une écritoire; et s'étant mis en devoir d'écrire, il me dit que le roi désirait de savoir si je n'avais pas d'autres papiers que ceux que l'on m'avait saisis; je lui dis que j'avais de quoi en charger plus de deux mulets, mais que je les avais laissés en province, comme titres qui regardaient ma famille et mes affaires domestiques. Ce ne sont pas ceux-là que je vous demande, reprit-il, en blasphémant le saint nom de Dieu; ce sont ceux que vous devez avoir cachés à Versailles et qui regardent vos négociations avec les puissances étrangères, et surtout ceux qui concernent les liaisons que vous avez avec l'Angleterre et la Hollande. Je pris mon sérieux, et le regardant d'un air fier, je lui demandai si c'était pour se moquer de moi qu'il me faisait descendre; que M. de Torcy avait tous les papiers généralement que j'avais à Versailles, et que je n'avais nulle relation avec qui que ce soit qui pût m'attirer la disgrâce du roi, et que je demandais avec instance qu'il plût à S. M. de me donner des commissaires pour m'examiner, et que si l'on me trouvait coupable, je ne voulais aucune grâce, mais que si l'on me trouvait innocent, je réclamais la justice du roi, pour me rendre ma liberté avec sa bienveillance ordinaire.

Je lui dis cela d'un ton si fier qu'il en prit un plus adouci. « Je vais écrire à M. Chamillard et à M. de Torcy toute notre conversation mot pour mot, me dit-il. En attendant leur réponse, tenez-vous joyeux, je vous rendrai service, ou je ne pourrai, car je connais que vous êtes soupçonné à tort, et que vous êtes un brave homme. Il me fit reconduire dans ma chambre, après plusieurs compliments de part et d'autre : cependant depuis je ne l'ai revu, et je n'ai pu lui parler, quelques instances que j'en aie faites.

On ne me rapporta point mes hardes, que j'ai presque toutes perdues, aussi bien que mon argent, et mes lettres de change, comme je l'expliquerai dans la suite. Le major vint me voir dîner, comme à l'ordinaire; je lui fis des excuses, sur la méprise que j'avais faite en offrant ma montre au gouverneur, et en lui redemandant mes hardes. Vous ne connaissez pas ce renard-là, reprit le major; il voudrait tenir votre montre, si vous étiez homme à la lui vendre, vous n'en toucheriez pas de faux argent; et comme le neveu ne vaut pas mieux que l'oncle, vous courez risque de ne revoir jamais vos bijoux, votre argent, et vos lettres; et si vous n'insistez pas à me faire remettre le tout, c'est autant de perdu pour vous. Quoiqu'il fût ivre à ne pouvoir se soutenir, j'ai reconnu qu'il disait vrai en partie.

Pour la montre, j'ai appris depuis de monsieur le chevalier Burnet, neveu du fameux milord Burnet, évêque de Salysbury, et du père Florent de Brandbourg, capucin, auxquels je parlai quelque temps après, qu'on leur en avait fait tout autant qu'à moi. Ces filoux, pour escroquer les montres de leurs prisonniers, en ôtaient une pièce : ils feignaient après qu'il était arrivé accident à la montre; ils proposaient au propriétaire de la vendre; si on était assez simple pour le faire, la montre leur demeurait, et l'argent ils vous le discomptaient en bois, chandelle, loyer du lit, etc. Si non, ils y remettaient les pièces qu'ils en avaient ôtées, et faisaient croire qu'ils en avaient payé une somme considérable à l'horloger.

(A continuer).

EXCENTRICITÉS DE LA MODE

UNE ARMÉE A LA PRUSSIENNE EN 1765

Les succès militaires d'une nation influent toujours sur la tenue des armées européennes, où la mode est tout aussi capricieuse qu'ailleurs. Ainsi, on prend beaucoup aux Prussiens aujourd'hui. C'est pour la seconde fois depuis un siècle. Car en 1765, l'Allemagne, et aussi un peu la France, se modelaient volontiers sur les soldats que le grand Frédéric avait su mener à la victoire. Nous en trouvons la preuve dans un pamphlet assez plaisant, publié vers cette époque à Augsbourg, sous le titre : *La pure vérité sur le duc et le duché de Virtemberg.*

« Durant son séjour à Berlin, le duc prit un singulier plaisir à voir manœuvrer les troupes. Lorsqu'il a formé son militaire, il l'a formé entièrement à la prussienne. On ne saurait se refuser à l'idée que dans cet uniforme le prince a plus d'égard à l'épargne qu'à toute autre chose. En effet, ce qu'on appelle le justaucorps n'a guère plus d'étoffe qu'une camisole ; et la veste qui n'a ni manches ni derrière, est à peine assez longue pour fournir au-dessous de la ceinture deux espèces de goussets au lieu de poches. La culotte est taillée comme on la taillerait pour un singe qu'on voudrait empêcher de gambader sans le mettre à l'attache. Des guêtres de toile ou de coutil, dont les boutonnières ne peuvent atteindre aux boutons qu'à l'aide d'un crochet de fer, achèveraient d'emprisonner les membres du guerrier, si le duc n'avait imaginé de les doubler à demi de deux cartons, dont l'un placé à la genouillère oblige son homme à être toujours le jarret tendu, et l'autre lui donne ou lui grossit le gras de jambe. Les simples fusiliers sont coiffés d'un petit chapeau à longues cornes, les grenadiers ont sur la tête un petit bonnet en forme de pain de sucre, mais beaucoup plus pointu. Le bonnet est garni de bandes de cuivre, et si petit qu'il tomberait au moindre mouvement de tête s'il n'était attaché dans les cheveux avec un ruban. Comme ce ruban va se joindre à la queue, il y a une attitude qu'il convient de garder pour l'empêcher de faire la coqueluche. Les grenadiers qu'on a soin d'y dresser tiennent toujours la tête baissée comme des béliers qui vont à la charge.

« N'en déplaise à son Altesse sérénissime, cette espèce de casque, semblable à un éteignoir à flambeaux, complète le ridicule de l'habillement de ses troupes. Imaginez dix à douze mille hommes, ainsi sommairement couverts de guenilles, frisés en aile de pigeon et poudrés à blanc avec longues manchettes sur les doigts, jabot à flocons à la chemise, et de larges moustaches noires, de quelque couleur que soient leurs cheveux, et vous aurez des yeux de l'imagination le spectacle unique au monde d'une armée virtembergeoise en parade. Malheur au soldat à qui le pied glisse dans un temps de verglas. Étendu comme une grenouille, étant tout d'une pièce de la ceinture en bas, il ne peut que se rouler. J'en ai vu dans les rues de Stuttgard qui, sans avoir reçu de leur chute ni blessure ni contusion, n'ont pu être

relevés qu'à l'aide de deux hommes qui les ont pris sous les bras.

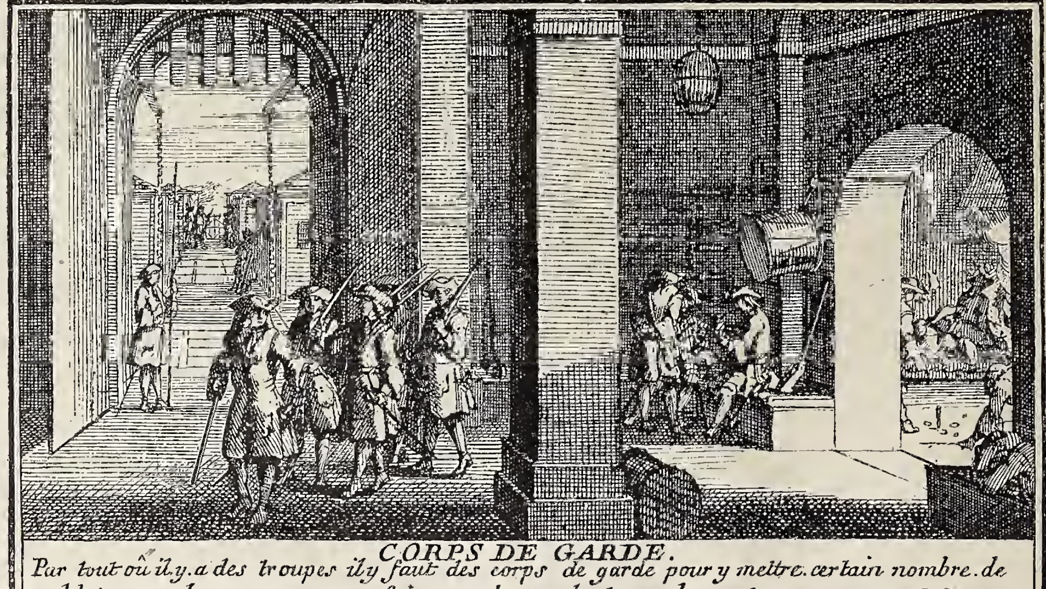
« J'ai ri souvent de l'embarras des officiers en visite où on les invite à s'asseoir ; ils sont obligés de se tordre les bras pour saisir la chaise qu'ils lèvent jusqu'à la toucher du derrière ; puis au risque d'en casser les pieds en la jetant à faux, ils se laissent tomber avec elle les jarrets tendus comme des convulsionnaires. »

ŒUVRES DE MAITRES

UNE CARICATURE DE LÉONARD DE VINCI
Fac-simile de la gravure exécutée en 1760 par le comte de Caylus.

Nos lecteurs connaissent déjà le recueil du comte de Caylus. (*V.* page 15.) Notre première caricature représentait un plébéien grognon, celle-ci nous montre un patricien tout souriant et fort débonnaire d'aspect, malgré la saillie prononcée d'un menton qui complète ce qu'on appelle ordinairement un profil de casse-noisette. C'est quelque vieil échevin de ces cités italiennes de la fin du quinzième siècle ; il a gardé le bonnet du Dante sous son chaperon de drap, dont l'extrémité élégamment déchiquetée retombe sur ses épaules

SCÈNES DE LA VIE MILITAIRE SOUS LOUIS XIV



Fac-simile d'une gravure de Guérard (1680-1700).

UN CORPS DE GARDE

Depuis la publication de notre première livraison (p. 3), nos lecteurs connaissent le recueil de Guérard. Nous avons conservé dans toute sa longueur la légende de cette composition ; elle résume les devoirs de la garde d'un poste, devoirs qui n'ont guère varié, ainsi qu'on peut le voir en lisant la légende dont nous avons tenu à respecter l'ancienne orthographe. On y remarque aussi un grade aujourd'hui supprimé, celui de l'anspessade, qui était une espèce de sous-caporal. Les mèches qu'il faut toujours être en mesure d'allumer sont celles des fusils qui n'avaient pas encore de pierres.

Quant à notre gravure, on en devine aisément tous les détails. L'heure sonne, et le caporal, sa hallebarde sur l'épaule, va lui-même poser ses factionnaires. Nous sommes à la porte d'une place-forte. Au dehors, on voit les chaînes du pont-levis et le tablier d'un second pont communiquant à un ouvrage avancé. La voûte forme une sorte de péristyle, soutenu par des piliers. A droite, l'œil pénètre dans la salle où se trouvent les lits de camps et une cheminée à grand manteau. Les hommes du poste se reposent, ou causent, ou fument, ou jouent au bouchon, — absolument comme en 1873.

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire. Paris.



LA VILLE DE COGNAC ET SES EAUX-DE-VIE

Dessins d'après nature, par M. Sadoux.

Cognac, 20 février.

Si les Lapons, les Australiens, les Canadiens ou les Patagons savent un mot de français, ce mot, c'est « *Cognac!* » Il est assurément le premier de notre langue prononcé par ces peuplades lointaines. Le produit qui porte le nom de Cognac se consomme en très-petite quan-

tité à la fois; et s'il fait l'objet d'un commerce assez grand pour que bon nombre de maisons puissent opérer sur lui par millions, c'est que sa répartition est infinie sur tous les points connus du globe. Cela seul suffit pour expliquer l'importance incroyable de la production et du commerce des eaux-de-vie de Cognac.

La réputation faite à l'étranger aux eaux-de-vie françaises s'établit d'abord sur les productions des rives de la Loire, qui, du temps de Shakespeare, empruntaient leur nom au port d'embarquement, et s'appelaient *eaux-de-vie de Nantes*. Des documents authentiques démontrent que, en 1697, Nantes en expédiait annuellement sept mille pipes, c'est-à-dire près de vingt-cinq mille hectolitres.

Vers cette même époque, les caboteurs hollandais remontaient la Charente pour chercher les vins blancs des *métairies de Cognac*, situées sur la rive droite de la rivière.

On ne peut cependant trop dire comment cette exportation se modifia. Toujours est-il que, sous Louis XVI, ce n'étaient plus les vins blancs que les navires étrangers chargeaient en Charente, mais bien des eaux-de-vie à la marque de « Cognac », dont le renom, en moins d'un demi-siècle, avait fait le tour du monde.

—

La contrée fortunée dans laquelle se récoltent les eaux-de-vie de Cognac est, pour ainsi dire, à cheval sur les départements de la Charente-Inférieure et de la Charente; mais c'est ce dernier qui renferme les meilleures et les plus nombreuses localités de production.

Le sol et le sous-sol permettent de classer les eaux-de-vie, dites de Cognac, en quatre catégories ou qualités : la *grande champagne*, ou *fine champagne*; la *petite champagne;* les *fins bois*, ou *premiers bois;* et enfin les *petits* ou *seconds bois*.

A vrai dire, ces quatre divisions n'en font que deux grandes · les *champagnes* et les *bois*, chacune comportant des nuances.

Les régions productrices de ces sortes d'eaux-de-vie se figurent d'une manière tout à fait singulière sur la carte de la contrée. Au centre, se trouve la *fine champagne;* immédiatement autour de ce noyau, règne une zone, ou, pour mieux dire, un anneau qui est la *petite champagne*. Un troisième anneau représente les *grands bois* et un quatrième les *petits bois*. Si bien que, si l'on colorie diversement le noyau et les trois zones, on obtient une sorte de cocarde irrégulière.

La *grande champagne* qui doit, dit-on, son nom à la ressemblance de son sol et de son sous-sol crayeux avec celui de la Champagne du nord-est de la France, est la perle de production du pays. C'est là que le bouquet des eaux-de-vie atteint le plus haut degré d'*exquisité*. Les principales communes de ce sanctuaire sont Ségonzac, Saint-Preuil, Lignières, Bonneuil, Touzac, Ambleville, Criteuil, Verrières, Angeac, Salles, Gimeux et Genté. Sans âpreté, sans excès d'alcool, sans empyreume, douées d'un arome délicieux, ces eaux-de-vie sont les meilleures du monde.

La *petite champagne* entoure la *grande champagne*, plus particulièrement vers le sud, et comprend les cantons de Barbézieux, de Châteauneuf et de Jonzac. Elle s'étend, vers Saintes, jusqu'à Saint-Sever. Il est donc permis de dire que les eaux-de-vie les plus fines se récoltent sur la rive gauche de la Charente

Les *fins* ou *premiers bois* se récoltent dans une zone qui, partant de Blanzac, se prolonge au sud de la zone de la *petite champagne*, par Baignes, Pons et Saintes, sur la rive gauche de la Charente.

Les principales localités de la quatrième classe, sont : Angoulême, Aigre, Saint-Jean-d'Angely, Gémozac, Saint-Hilaire et Saint-Genis.

—

Il faudrait un volume pour raconter toutes les phases traversées par l'eau-de-vie, depuis le moment des vendanges jusqu'à celui où le gourmet la savoure, vieille et parfumée, après le café qui a servi d'épilogue à un fin dîner.

Le cognac, qui est tout à la fois le « coup du milieu » et le « mot de la fin » des grands dîners, se récolte à l'état de vin blanc. La distillation enlève au vin l'alcool et les produits volatils aromatiques qui restent attachés à ce dernier, pour le condenser par le refroidissement; ce qui permet de les recueillir après la liquéfaction. Je vous épargne la description de la distillation, qui est, du reste, une opération fort vulgaire et bien connue de tous.

Les propriétaires distillent généralement eux-mêmes leur récolte de vins. Les négociants ne se livrent jamais à cette opération. Ils reçoivent l'eau-de-vie toute distillée des mains des propriétaires; et ce n'est pas un des moindres écueils de ce commerce que de choisir ainsi ses eaux-de-vie.

Une fois entre les mains du commerçant, l'eau-de-vie de Cognac est changée de fût. Elle rentre dans les barriques de la maison de commerce, qui rend au propriétaire ses futailles.

Le négociant possède alors une eau-de-vie jeune et presque incolore, qu'il lui importe de traiter suivant les besoins de sa clientèle.

Telles qu'elles sont récoltées, les eaux-de-vie seraient peu propres au commerce. Les *champagnes*, si aromatiques, manqueraient souvent de force alcoolique, et l'énergie des *bois* ne saurait suppléer au manque de bouquet qui les caractérise. Cela donne donc tout naturellement lieu à une première opération : celle du coupage des deux sortes en question, et qui combinées réunissent l'arome et la force. Ces coupages ont lieu dans des foudres ou tonnes immenses, rangées dans l'ordre que montre un de nos dessins. Un autre croquis fait voir comment les barriques se vident dans les foudres placés à l'étage inférieur. De ces premiers foudres, toujours filtrées, les eaux-de-vie passent dans une seconde série de foudres placés en contre-bas des premiers. C'est là que des robinets placés à ces derniers foudres déversent le liquide dans des tonneaux neufs en chêne, que l'on bonde solidement, et dans lesquels il est destiné à vieillir pendant des années.

Au contact du bois de chêne, dont elle dissout la matière colorante, l'eau-de-vie se colore à la longue d'une légère teinte ambrée.

Dans ces fûts, elle perd environ dix litres sur deux cent soixante-dix, dans la première année, par le seul fait de l'évaporation. Plus tard, ce déchet, qui continue, s'amoindrit cependant, surtout si les chais ou magasins sont construits de façon à combattre cette terrible consommation.

Celles qui sont livrées en barriques ou en *tierçons* sont rarement colorées par des moyens artificiels. Il n'en est pas de même de celles qui sont expédiées en bouteilles. On donne à ces dernières la couleur exigée par le consommateur, et ce goût varie à l'infini.

Le produit tinctorial qui sert à satisfaire cette exigence se compose du sucre le plus fin et de la meilleure eau-de-vie possible, que l'on fait caraméliser, depuis le brun pâle jusqu'au brun le plus foncé. La fabrication de ce sirop est très-coûteuse et se fait avec les soins les plus minutieux ; car de son immixtion dépend le sort de cuvées contenant environ deux cent cinquante hectolitres, c'est-à-dire un nombre notable de billets de mille francs. Les eaux-de-vie

sont donc soumises, chez le négociant, à de nombreuses et bien délicates manipulations; aussi est-on obligé de la goûter presqu'à chaque opération.

Le bouchage des bouteilles, dont un de nos dessins représente l'opération, l'encaissage, l'expédition, l'embarquement, donnent lieu à de grandes opérations qui, sans parler des immenses ateliers de tonnellerie qui se trouvent dans toutes les maisons de quelque importance, font, d'un grand établissement cognacais, tout un petit monde, dont la description ne saurait rentrer dans un cadre restreint. Je me borne donc aux détails que vous venez de lire et qui donneront aux lecteurs de la *Mosaïque* une idée bien suffisante et très-nette d'une des plus importantes productions du sol français.

C. de L.

EXCENTRICITÉS BRITANNIQUES

UN FRILEUX *

Détails envoyés de Droitwitch, dans le comté de Worcester, sur un homme qui est resté au lit pendant vingt-huit ans, pour se tenir chaudement (1786).

Je me rendis, il y a quinze jours, à l'auberge de la Couronne, à Burcott, village où demeure M. Tallis. Au moment où j'arrivai, le maître de la maison et sa famille allaient se mettre à table. Je m'assis avec eux et dînai amplement à ce que j'imaginai. Mais ils envoyèrent à leur hôte une assiette chargée du double de ce que j'avais consommé, et le vieux papa la vida entièrement. A l'issue du dîner, je lui fis présenter mes complimens et demander s'il désirait recevoir compagnie. Il y consentit et je montai en suivant sa domestique qui s'était munie d'une lumière Cette fille m'introduisit dans une chambre passablement grande, qui ne reçoit de jour que par une petite fenêtre, masquée à moitié, et dont les trois carreaux réservés sont du verre le plus épais qu'on ait pu se procurer. Il paraît que le vieillard a éprouvé que l'air pénétrait trop aisément à travers les pores du verre mince. La fille ouvrit les rideaux, plaça la lumière à côté du lit et se retira au bout de la chambre, me laissant chercher le visage de son maître qui était entièrement caché sous son énorme bonnet de nuit. J'aurais été longtemps embarrassé de le trouver, s'il ne me l'avait pas indiqué lui-même en me demandant, d'un ton poli, comment je me portais? Je fus bien surpris de l'enjouement de sa physionomie et de la vivacité de son maintien; il n'est point, sous ces rapports, inférieur à la plupart des gens de son âge, quoiqu'il ait soixante-douze ans, tandis que je croyais le trouver sur le bord de la fosse; mais il se porte réellement aussi bien qu'aucun autre de ses contemporains de ma connaissance, et, à l'exception de ses joues qui sont tout à fait décolorées, aucune partie de son extérieur n'indique une mauvaise santé. Je causai avec lui pendant un quart d'heure, et trouvai sa conversation très-judicieuse; il répondit très à propos à toutes mes questions, m'en fit à son tour plusieurs au sujet de M. Tallis son neveu, que j'ai connu à Lutherworth et ne laissa percer aucun indice de faiblesse de cerveau.

Voici le détail de ce qui forme son bonnet de nuit : il porte sur le crâne un bonnet de deux verges de flanelle doublée et piquée, par-dessus lequel il en porte huit autres de la même étoffe qui forment dix-huit verges de flanelle, et, par-dessous deux bonnets de toile de la même dimension. Ensuite vient ce qu'il appelle sa couronne, qui est composée de quarante verges de flanelle; enfin cette couronne est couverte de dix bonnets de toile simple et d'autant de flanelle ; de façon que la dimension totale de son bonnet de nuit forme quatre-vingt-quatre verges, qui, dans la proportion ordinaire de quatre aunes de France, pour cinq verges, font environ soixante-trois aunes de Paris; et le tout, en y comprenant sa tête, est aussi volumineux qu'une grande ruche d'abeilles.

On voit, sur sa poitrine, un morceau de flanelle fixé sur un cadre de bois, ressemblant au cadre d'un tableau ; il le pose sur son visage quand il a envie de dormir. Il a deux morceaux de liége taillés pour boucher ses narines en hiver; et, chose surprenante, c'est que, malgré toutes les peines qu'il prend pour se tenir chaudement au lit, il ne veut jamais permettre qu'on allume du feu dans sa chambre, même par le temps le plus froid. Ses chemises sont doublées de flanelle et piquées. Mais son bonnet de nuit m'étonna si fort, que je ne pensai point à m'informer du nombre de ses chemises ni de la quantité de douzaines de couvertures qu'il avait sur son lit. S'il mange de grand appétit, comme je l'ai dit plus haut, il ne boit pas moins volontiers du vin ou de la bière douce et prend médecine trois fois par semaine. Il se lève sur son séant malgré le poids de son énorme bonnet de nuit; pour la facilité des personnes qui font son lit, il se roule successivement aux deux bords et n'en sort tout à fait qu'une fois l'année. On approche pour cela une couchette neuve de celle qu'il va quitter, et il s'y roule ou on le roule de l'une dans l'autre. Il renouvelle également son bonnet de nuit une fois tous les ans,

Il essaya de se tenir debout lorsqu'il changea de lit l'année dernière, ce qu'il n'avait pas fait depuis vingt ans, et il y réussit de manière à convaincre tous les assistants, que, s'il réitérait cet essai, il retrouverait prochainement l'usage de ses jambes.

On me recommanda, avant de monter, de ne pas lui demander les raisons qui l'avaient déterminé à adopter ce genre de vie, car la seule réponse qu'il fait aux étrangers qui l'interrogent, est qu'il ne vivrait point ainsi s'il pouvait s'en exempter; on me dit de plus qu'il était d'un caractère très-irascible, de sorte que toutes les lumières que je pus recevoir à ce sujet me vinrent de l'hôtesse qui l'a servi pendant plusieurs années en qualité de femme de charge à Solihall, où il a plus de deux cents livres sterling de rente annuelle. Cette femme se remaria en 1742, et vint tenir l'auberge de Burcott, où M. Tallis la suivit dans son lit posé sur un chariot couvert; il y restera, suivant toute apparence, jusqu'à sa mort. L'hôtesse pense, ainsi que tous ceux qui le connaissent, que la mélancolie seule le retient au lit; mais voici ce qu'il dit à plusieurs fois à cette femme, du fond de son bonnet de nuit. Il était l'aîné de sa famille, et, du vivant de son père, chargé en cette qualité de l'administration de la ferme qu'il occupait. Ayant remarqué qu'on volait souvent leurs palissades pendant la nuit, il résolut de faire sentinelle pour découvrir le voleur, et vit que c'était une vieille femme qu'il reconnut. Elle avait formé un gros tas de fagots et allait l'emporter lorsqu'il l'appela et lui ordonna de les laisser. Elle obéit sur-le-champ, et, tombant à genoux, leva les mains au ciel en priant Dieu qu'il ne ressentît plus aucune chaleur, pas même celle du feu. Il devint aussitôt transi, et s'est trouvé chaque jour plus sensible au froid. Il commença à porter deux chemises, ensuite trois, et continua ainsi en doublant et triplant toujours le nombre de ses habits, de ses vestes, etc., jusqu'à ce qu'enfin il n'eût plus la force de porter ses vêtements, ce qui l'obligea à garder constamment le lit.

(*) Rapporté par les journaux anglais de l'année 1786, ce curieux récit a été traduit pour la première fois dans le tome second des *Singularités anglaises (Paris, 1811)*.

J'ai observé plus haut qu'il ne veut pas permettre qu'on allume du feu dans sa chambre, parce qu'il est sans doute fermement persuadé que la prière de la vieille femme a été exaucée, et qu'il se rendrait coupable d'impiété s'il cherchait à en éviter l'effet.

Il n'est pas cependant hors de propos de remarquer que plus de vingt ans se sont écoulés, après la rencontre de la vieille femme, avant qu'il ne se soit mis au lit.

moi-même en très-peu de temps. Avant de tirer du fruit d'un terrain gras, il faut en extirper les mauvaises herbes, chasser les reptiles et les insectes, et faire écouler les eaux stagnantes. Partout le bien est le fruit du mal vaincu.

C'est à vous, humains, qui par vos actions et vos œuvres tenez votre bonheur et votre malheur dans vos mains, à vous d'empêcher qu'il y ait des méchants, des hommes injustes, abusant du droit du plus fort. Vous le pouvez, vous le devez. Nul n'a le droit de se croire juste, avant qu'il n'ait tout employé pour que pas une injustice ne soit commise envers qui que ce soit. Autrement être juste, ce serait être plus égoïste. (Alexandre Weil. *Le Justicier de la Presse*, 1864.)

SCÈNES DE MŒURS



UNE ÉCOLE DE PETITS ENFANTS, A ALBANO

D'après le tableau de Van Muyden.

VÉRITÉS

⁂ Les nombreuses définitions qu'on a faites du bonheur prouvent que nous ne le connaissons pas. (*Mme de Puizieux.*)

⁂ Si un homme, quel qu'il soit, vient vous dire qu'il vous enseignera pour faire fortune un autre moyen que le travail, avec l'économie, ne l'écoutez pas et chassez-le. — C'est un empoisonneur. (Franklin. *Essais sur Paris.*)

⁂ C'est une grande erreur, une erreur capitale, j'allais dire cardinale, de croire que l'amour du bien soit autre chose que la haine du mal. Le bien n'est jamais et nulle part possible, avant que le mal soit chassé devant lui, comme le feu chasse le froid, comme les ténèbres fuient devant la lumière. Toutes les lois sociales sont négatives. « Tu ne tueras pas, tu ne voleras pas, tu ne tromperas pas ton prochain. » J'ai beau faire le bien, dès que mon voisin peut faire impunément le mal, les conséquences de ce mal détruisent les effets du bien et me détruisent

UNE ÉCOLE D'ALBANO

C'est une salle d'asile plus qu'une école. Les petites filles tricotent sans avoir rien à démêler avec la grammaire, et leur surveillante, dont le profil vénérable se découpe dans un coin sombre, est fort absorbée dans la lecture d'une correspondance particulière. La discipline ne paraît pas sévère, et il faut que ce petit garçon ait commis quelque grosse incartade pour avoir reçu l'ordre de se mettre à genoux les mains jointes et le dos tourné à l'assistance.

On voit, du reste, que nous sommes dans le pays du

soleil et de la paresse. Les élèves, peu peignés, allongent leurs pieds nus, la poule cireule suivie de ses poussins, une pie familière, qui vient d'abandonner sa cage, est juchée sur le haut d'un siége, et le rideau qui défend cette porte lézardée contre les ardeurs du soleil, projette sur l'ensemble une ombre propice au *far-niente* de l'assemblée.

M. Van Muyden est un peintre qui a représenté la Suisse avec distinction à notre Salon de 1859. Ses petites filles sont remarquables par la vérité de leurs attitudes et de leurs physionomies.

POLICHINELLE

Le *Polichinelle* de Meissonier est célèbre, et la dernière fois qu'il a reparu aux yeux des amateurs, dans une exposition faite en 1860 au profit de la Caisse de secours des Artistes, Théophile Gautier prit sa meilleure plume pour le célébrer.

C'est bien là le polichinelle français, le grand-père du Mayeux de 1830, le tapageur triomphant, frisé, poudré, à l'œil vif, au cri perçant, au nez rubicond; il porte lestement sa double bosse et sa paire de sabots rouges à bouffettes. Le bâton redoutable attend derrière son dos l'heure de briller au premier plan. Sauf le nez, notre polichinelle n'a rien de commun avec le polichinelle primitif, avec le *Polecenella* italien, qui est une sorte de Gros-Guillaume, vêtu de toile blanche, masqué de noir, gourmand, libertin, plutôt burlesque que plaisant. Galiani, qui s'y connaissait, puisqu'il était du pays, a conté comment le type de polichinelle prit naissance près de Naples, dans les environs d'Acerra, en Campanie. Des comédiens couraient le pays pendant les vendanges, raillant tous les paysans qu'ils rencontraient. Toutefois, un bonhomme à grand nez fut le seul qu'ils ne purent réduire au silence. Puccio d'Aniello, c'était son nom, leur tint tête à tous avec une verve assez facétieuse pour les contraindre à s'avouer vaincus. Tout honteux et tout émerveillés, les comédiens eurent l'esprit d'attacher à leur troupe un si facétieux personnage. Son succès fit leur fortune et créa un genre nouveau. De là, *Polecenella*, corruption (très-grande, il faut l'avouer) du nom Puccio d'Aniello.

CÉLÉBRITÉS COMIQUES



MONSIEUR POLICHINELLE
D'après le tableau de Meissonier.

HISTOIRE D'UN THÉATRE DE MARIONNETTES

Un théâtre de marionnettes apparut en 1861 dans le jardin des Tuileries, pour terminer le cours de son existence en 1867. L'année de la grande exposition, contrairement aux prévisions, fut fatale au petit théâtre. Ce ne fut pas chose facile que de monter cette minime entreprise, d'autant moins facile qu'on n'en avait aucune idée et que, cependant, on voulait ambitieusement introduire des innovations dans le spectacle des *castolets*. C'est le nom technique qu'aux Champs-Élysées, foyer central des marionnettes, on donne à la petite baraque, par corruption du mot italien *castelletto*, châtelet, sous lequel on la désigne de l'autre côté des monts (*).

L'on obtint cependant quelques renseignements sur les dispositions intérieures du castolet et l'on se mit à l'œuvre.

Il s'agissait à la fois de trouver un système d'architecture, un système de décors, de sculpter des marionnettes et de faire des pièces mirifiques que l'on espérait bien être signées des premiers noms de la littérature.

Un jeune architecte donna un projet de temple grec, mais un conseil de critiques assemblé autour de *l'impresario* déclara Polichinelle incompatible avec l'art grec. Il faut dire tout de suite que Guignol, ce personnage créé par la gaieté lyonnaise, fut considéré comme un être trop spécial au répertoire des Champs-Élysées pour le nouveau théâtre. Imbu de souvenirs funambulesques et guidé par des pensées de coloration, *l'impresario* préféra les traditionnels bouffons Pierrot, Arlequin, Polichinelle, Cassandre, etc., mêlés à quelques figures modernes.

On fut tenu ensuite assez longtemps en arrêt par le projet d'élever un théâtre en faïence, en faïence bleu-turquoise semée de fleurs et d'ornements dorés! Il y avait de quoi produire de l'effet; mais les restrictions imposées

(*) En Italie, les *casteletto* sont fort goûtés, et, dès Turin, on voit la population affluer chaque soir sur la place du Château, autour d'un de ces théâtres minuscules.

par l'administration empêchèrent l'érection du théâtre en faïence. D'ailleurs le conseil des critiques avait déjà déclaré que le projet dessiné du faïencier rappelait trop un four de boulanger.

On s'adressa alors à un décorateur qui imagina quelque chose ayant l'aspect d'une pendule Louis XV. Lassé, l'impresario se décida à *far da se*. Il se contenta d'une boîte carrée recouverte de perse sur laquelle furent appliqués des bonshommes et des oiseaux en relief habillés d'étoffes colorées et scintillants de paillettes.

Est-ce une pure coïncidence? Toujours est-il qu'à partir de l'apparition du théâtre on a vu chez les tapissiers des meubles ornés en application de personnages de la comédie italienne.

L'invention de l'impresario ne trouva pas plus grâce devant les critiques que les projets précédents et fut traitée de guérite.

Ainsi fut résolue la question extérieure, non sans de longues méditations et discussions.

—

L'intérieur à son tour amena quelques complications. Il fallait que l'ouverture de la *scène* fut placée assez haut pour qu'on ne vît pas du dehors la tête des gens chargés de manier les marionnettes, et, comme les spectateurs devaient être assis beaucoup plus bas que n'était la scène, il fallait encore que les châssis des décors allassent en montant vers le fond, par conséquent le toit du théâtre devait également aller en montant de la façade au fond.

On voulut aussi obtenir des changements de décors à vue. Un système de châssis triangulaires tournant sur un pivot et portant trois décors différents permit ce résultat jusque-là inconnu dans ces régions primitives de l'art dramatique, mais exigea l'emploi d'un machiniste. Un décorateur habile, un peintre aujourd'hui célèbre, et, d'une main plus naïve, l'impresario lui-même peignirent des chambres, des palais, des forêts, des cours, etc.

Pour les têtes des marionnettes, on demanda à M. Daumier son illustre concours, mais il n'eut pas le temps de le prêter. Sur le conseil de Nadar, l'impresario modela lui-même ces têtes tant bien que mal. Heureusement, un statuaire de talent voulut bien se charger de les exécuter en bois et de leur donner du caractère. Elles furent ensuite portées chez un tourneur qui les perfora et les évida. On leur avait laissé un assez long cou pour y adapter la robe, car la marionnette à main ne se compose que d'une tête et d'une robe. On passe l'index dans le cou, le pouce dans une manche, le médius dans l'autre, et voilà la vie et le mouvement communiqués à cet être bizarre.

De nombreux costumes furent cousus. Une seule robe d'Arlequin consciencieusement composée de petits triangles de toutes couleurs prit cinq jours de travail à une ouvrière. Les accessoires se préparèrent, tels que : fourches, bâtons, sabres, fusils, armoires, malles, voitures, tonneau, panier, seringue, crocodile, chien qui perdait sa queue, cochon, cheval, et bien d'autres. On vit Polichinelle à cheval, triomphante innovation dont le public ingrat n'apprécia pas toute la portée.

—

Quant aux acteurs, ce fut une terrible affaire. Au lieu de les recruter dans le personnel des Champs-Élysées auquel il fallut bien revenir plus tard, ce dont on ne se trouva pas plus mal, l'impresario, toujours assisté de son conseil de critiques, se mit en campagne dans l'espoir de trouver dans les cafés-concerts ou les petits théâtres des hommes de génie qui ne prendraient pas trop cher et apporteraient dans l'art des marionnettes une gaieté et une originalité transcendantes. Mais, après une longue battue inutile, on fut obligé de s'en rapporter aux agences théâtrales et l'on s'entendit avec des acteurs de province, qui, en attendant un engagement, saisirent l'occasion aux cheveux. On ne leur donnait pas moins de 150 francs par mois.

L'impresario se fit professeur de déclamation et de gesticulation *marionnettesques*. L'un des acteurs, homme consciencieux, mit une certaine finesse dans son jeu et sa diction. Mais aucun ne voulut se servir de la *pratique*, ce petit instrument avec lequel on fait la voix de Polichinelle. On suppléa donc à la *pratique* par un certain ronflement nasal d'un effet médiocre.

De longues répétitions furent consacrées au prologue en vers qu'écrivit un poëte singulier, mort en 1869, Fernand Desnoyers.

A la longue on fut prêt à s'installer. Des affiches avaient été préparées annonçant des pièces de tous les écrivains célèbres, lorsque l'impresario fut mandé par le chef de la division des théâtres, et reçut une semonce pour avoir intitulé son théâtre *la Maison de Polichinelle*. Sans y songer le moins du monde, il déversait le ridicule sur l'empire, et comme le préfet de police ignorait l'autorisation donnée par le palais à l'existence de la petite entreprise, peu s'en fallut qu'on ne crût à une conspiration. Les affiches furent interdites, les pièces durent être soumises à une censure qui se récusa bientôt elle-même, et le gouvernement militaire du château ne laissa pas de faire une mine un peu sévère aux infortunées marionnettes.

Enfin le théâtre fut posé, recouvert d'une tente en coutil, et l'ouverture eut lieu par-devant quelques artistes et gens de lettres et au milieu d'une affluence très-grande.

Le personnel était écrasant : trois acteurs, un machiniste, un gamin pour les accessoires, un receveur et un gardien. Mais aussi quatre, cinq marionnettes étaient en scène à la fois, et toute la troupe, fixée sur une sorte de porte-manteau, apparut dans le fond, à la fin du prologue, chose sans aucun précédent.

—

Les pièces se succédèrent, les unes heureuses, les autres faisant *four*, absolument comme sur les grands théâtres. Mais, il faut le dire, très-peu eurent jamais, comme jeu de scène, autant de succès qu'une pièce empruntée au répertoire des Champs-Elysées, véritable chef-d'œuvre d'ingéniosité, à laquelle on donnait le titre du *Maître de danse*.

Ce à quoi on ne s'attendait nullement, c'est que l'été avec ses grandes chaleurs et à cause des départs pour la campagne serait une morte-saison. Toute la grande recette se concentrait dans les mois d'avril, mai, et partie de septembre et d'octobre.

Cette expérience obligea à ramener le personnel à des limites plus étroites. Les acteurs de province furent remplacés par de grands gamins de Paris, batteurs de pavé, les uns venant des *castolets* des Champs-Elysées, les autres volontaires. On supprima les changements de décors à vue et les pièces à mise en scène trop compliquée.

En racontant l'histoire de l'établissement de ce petit théâtre qui sera un souvenir de Paris, nous avons indiqué en même temps à peu près en quoi consiste l'organisation de ce genre de spectacles enfantins et populaires. Quelques détails suffiront à compléter cette indication.

A l'intérieur, un ou deux acteurs servent au maniement des marionnettes. Celles-ci sont ou déposées sur une planchette devant les acteurs qui les font mouvoir en élevant les bras, ou accrochées à des anneaux autour du théâtre, ou encore rangées dans des caisses. Les décors s'accrochent et se décrochent à la main sur des barres de bois espacées longitudinalement dans le châssis de la baraque.

Le petit théâtre de marionnettes des Tuileries a dis-

paru, mais il en est resté un livre illustré qui contient toutes les pièces qu'on y a jouées où qui devaient y être jouées. Quelques-unes de ces pièces sont vraiment remarquables.

DURANTY.

PROVERBES ITALIENS



Tale è la cagnuola, quale è la signora.
(Telle est la chienne, telle est la signora).
Fac-simile d'une gravure de la fin du seizième siècle.

MÉMOIRES ANECDOTIQUES

—

ONZE ANS DE BASTILLE
1702 — 1713

(D'après la relation originale de Constantin de Renneville).

(Suite)

Il ne serait pas mal, je crois, de dire par qui la Bastille était gouvernée, lorque j'y suis entré, et quel était le caractère et la figure de ces hommes qui en avaient l'administration, comme je l'ai reconnu dans la suite, tant par ma propre expérience que par un juste et fidèle récit que m'en ont fait mes compagnons.

Voici les noms des officiers : M. de Saint-Mars, capitaine du château de la Bastille, mais à qui presque tout le monde donne la qualité de gouverneur. M. du Joncas, lieutenant de roi ; ce sont les seuls qui sont à la nomination du roi et installés par brevet; ceux qui suivent sont à la nomination du gouverneur, qui peut les casser, quand il lui plaît : Jacques Rosarge, major ; Guillaume Formanoir, dit Corbé, lieutenant de la compagnie qui garde le château, neveu du gouverneur. Le nommé l'Écuyer, capitaine des portes. Abraham Reilhe, chirurgien ; le nommé l'abbé Giraut, aumônier, Antoine Ru, les nommés Boutonnière et Bourgouin; ces trois derniers étaient porteclefs. Il y avait encore le Père Riquelet, jésuite, confesseur ordinaire de la Bastille, mis de la part du roi à la nomination du Père de la Chaise, son confesseur ; un médecin nommé M. Fresquier, de la part du roi, à la nomination de M. Fagon, son premier médecin, et un apothicaire en titre d'office. Il ne faut pas oublier un petit drôle, nommé Jacques la France, que l'on disait être fils naturel de Corbé, et pour lors son laquais, qui est un des plus méchants et plus scélérats personnages qui dans la suite ont paru sur la scène. Le gouverneur avait encore les sergents, autres officiers subalternes, et soldats de sa compagnie qui gardaient le château, mais qui n'avaient aucune communication avec les prisonniers ; non plus que ses valets de chambre, officiers, cuisiniers, cochers, laquais et autres gens qui le servaient. Tous les prisonniers, de quelque qualité qu'ils soient, le gouverneur et tous les officiers que j'ai nommés, et généralement tous ceux qui ont quelque relation à la Bastille, sont sous la direction de M. le comte de Pontchartrain, ministre et secrétaire d'État; mais, comme il vient rarement à la Bastille, car en plus d'onze années que j'y ai été, je ne l'ai pas vu une seule fois, ni qui que ce soit de sa part, il y a subdélégué M. d'Argenson, lieutenant de police et depuis peu conseiller d'État, qui a sous lui le commissaire de la Bastille, nommé M. Camuset, ses secrétaires, greffiers, interprètes et autres officiers ; et, quand il faut juger quelqu'un à mort, il se fait donner un ordre du conseil privé du roi, qui le nomme juge en dernier ressort et sans appel, avec une certaine quantité de conseillers du Châtelet, que M. d'Argenson prend toujours à sa discrétion ; ainsi il est le maître absolu de la vie et de la mort de ceux qui tombent et qu'il fait tomber dans ses filets : *ergo* malheur à ses ennemis.

Outre ce ministre, M. le comte de Pontchartrain avait établi un de ses commis, nommé M. des Granges, qui avait une espèce d'inspection sur le gouverneur et le gouvernement de la Bastille, et qui pouvait beaucoup pour ou contre les prisonniers, homme, au reste, grand amateur d'argent, et qui faisait tout pour ce sacré métal, dont plusieurs prisonniers, dit-on, se sont trouvés fort bien.

J'entendis dans la suite qu'il y avait des prisonniers dans une chambre qui était au-dessus de la mienne ; j'eus beau leur donner des signaux et frapper contre le plancher, avec un morceau des fonds de mon lit, je ne pus les obliger à percer le plancher pour me parler. J'ai pourtant su depuis que c'était un kouakre nommé M. de Brunsfields, Anglais, qui avait suivi le roi Jacques, qui était dans cette chambre avec le curé de Lery, comme ce dernier me l'a dit cinq ou six mois après.

Ce fut dans ce triste lieu que je commençai à composer mon poëme *de l'Amour et de l'Amitié*, que dans la suite j'ai poussé jusqu'à six mille vers, que mes barbares tyrans m'ont ravi, aussi bien que mes autres ouvrages, dont la perte m'a été plus sensible que tous les tourments que j'ai soufferts dans ma prison, quelque excessifs qu'ils aient été, car ce que j'en ai sauvé n'approche pas de ceux que j'ai perdus ; j'avais encore tout mon feu quand je les ai composés, et plus de onze ans de Bastille l'ont bien étouffé, pour ne pas dire entièrement éteint. Ce poëme était ce que j'ai fait de moins mauvais en ma vie ; aussi l'avais-je composé en vue de ma chère épouse, dont le précieux souvenir semblait m'en avoir dicté les plus tendres endroits.

Il y avait deux mois et demi juste que j'étais dans la seconde chambre de la chapelle, lorsque le 31 juillet, sur les trois heures après-midi, après le vacarme ordinaire des clefs, des verrous, des portes et de leurs échos, je vis entrer dans ma chambre le major accompagné de Ru et d'un autre visage qui m'était inconnu. Rosarge, après ses burlesques révérences, dont il n'était pas avare, me dit de m'habiller. — Quoi ! lui dis-je, monsieur, est-ce que ma liberté est venue ? — Non, monsieur, reprit-il, c'est un petit changement, un petit changement, par ordre de M. le gouverneur, qui veut faire reblanchir votre chambre. Pendant que je quittai ma robe de chambre pour m'habiller, les deux assistants du major se saisirent de mes hardes, et lui me donna la main avec une gravité risible, pour sortir de la chambre et descendre l'escalier ; on ferma la porte, et pendant tout le reste de ma prison je n'ai pas rentré dans cette tour. On me fit traverser la cour, où je ne vis personne, sans me dire où l'on me menait. Le major ouvrit la porte d'une autre tour, dite la Bertaudière, comme je l'ai appris depuis, et après avoir monté environ vingt-cinq à trente marches, on me fit entrer dans un lieu

où l'on ne voyait goutte. Je voulus demander au major ce que j'avais fait à M. le gouverneur pour me mettre dans un lieu si affreux; mais, sans vouloir me répondre un seul mot, on jeta mes hardes dans l'embrasure d'un créneau, et l'on ferma promptement la porte sur moi. Je me mis à rêver sur cette aventure, sans m'alarmer cependant. C'était un petit réduit octogone, large environ de douze à treize pieds en tous sens et à peu près de la même hauteur. Il y avait un pied d'ordure sur le plancher, qui empêchait de voir qu'il était de plâtre; tous les créneaux étaient bouchés, à la réserve de deux qui étaient grillés. Ces créneaux étaient, du côté de la chambre, larges de deux pieds et allaient toujours en diminuant en cône dans d'ordure. Ce qu'il y avait de plus propre, c'était un plafond de plâtre très-uni et très-blanc. Pour tout meuble, il n'y avait qu'une petite table pliante très-vieille et rompue, et une petite chaise enfoncée de paille, si disloquée, qu'à peine pouvait-on s'asseoir dessus. La chambre était si pleine de puces que dans un instant j'en fus tout couvert et que mes habits en semblaient tout noircis. Pour me consoler de l'incommodité que me causaient ces insectes, Ru me dit, dans la suite, que cela provenait de ce que le prisonnier qui en venait de sortir pissait sans façon contre les murs : ils étaient tapissés des noms de quantités de prisonniers.

(A continuer.)

COSTUMES ANCIENS



Le gentilhomme suisse

Si vous voulez estre tant curieux
D'un peu baisser sur ce pourtrait voz yeux,
Certainement un chacun verra comme
En Suisse est vestu un gentilhomme.



La damoiselle suisse

Pour vous montrer l'habit que damoiselles
Ont en Suisse, il vous convient sçavoir
Qu'en vestement, elles sont toutes telles
Qu'en ce pourtrait on peut appercevoir.

(Fac-simile de deux gravures sur bois du recueil de Sluperius, publié à Anvers en 1572.)

l'épaisseur du mur jusqu'à l'extrémité, qui, du côté du fossé, n'avait pas demi-pied d'ouverture, et par ce même côté étaient fermés d'un treillis de fil de fer fort serré. Comme c'était au travers de ce treillis que venait le jour, qu'il était encore obscurci par cette épaisseur de mur, qui de ce côté a dix pieds, par la grille et par une fenêtre qui fermait au dedans de la chambre à volet, garni d'un verre très-épais et très-sale, il était si faible que, quand il entrait dans la chambre, à peine servait-il à faire distinguer les objets et ne formait qu'un faux jour. En sorte qu'il fallait s'appuyer sur le créneau pour pouvoir lire quand le soleil y donnait à plomb, et que très-souvent au mois d'août il a fallu allumer de la chandelle pour m'éclairer à dîner. Les murs de la chambre étaient très-sales et gâtés

Costumes suisses. — Notre livraison 5 a déjà cité le recueil de Sluperius. Nous n'avons pas dissimulé non plus la valeur plus que médiocre de ces quatrains. Nous les maintenons cependant parce qu'ils complètent bien la naïveté de l'ensemble. Le dessin de la « damoiselle suisse » a un assez grand caractère : il semble une imitation d'Holbein.

Dans la légende latine qui accompagne les vers français, Sluperius insiste à deux reprises sur la grande place que le rouge tenait dans les costumes suisses. C'est une préférence que la France a pu constater plus tard dans les troupes suisses à sa solde. Beaucoup de suisses de cathédrale, — qui n'ont de suisse que le nom, — portent encore aujourd'hui l'habit écarlate.

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire, Paris.

ŒUVRES DE MAITRES



SAINT HUBERT A GENOUX DEVANT LE CERF A LA CROIX

(Fac-simile d'une gravure d'Albert Durer, publié dans les *Arts au Moyen âge*, par M. P. Lacroix, et communiqué par la maison Didot.)

Cette estampe, dont une communication bienveillante nous permet de donner le fac-simile le plus exact, est célèbre entre toutes celles d'Albert Durer. M. Émile Galichon croit que le maître ne consacra pas à sa gravure moins de trois années (1509 à 1511).

« Albert Durer, dit-il, fit très-probablement pour l'empereur Maximilien cette planche importante dans laquelle il représenta ce prince, passionné pour la chasse, sous les traits de saint Hubert. Il est facile de reconnaître, en effet, ce monarque à son nez fort grand et busqué.... La planche arriva de main en main en celles de M. Joseph Redtendarher de Kirchdorf qui la possédait en 1826.

« Cette estampe est la plus importante de l'œuvre : Vasari, qui l'estimait fort, louait surtout le beau dessin des chiens. Les belles épreuves en sont extrêmement rares. Elle se vendit 841 francs en 1836.

Suivant l'usage des anciens maitres, Albert Durer a représenté, avec les modes de son temps, une scène datant du septième siècle Il n'y a pas moins de douze cents ans que le fils d'un duc d'Aquitaine, nommé Hubert, s'était expatrié, par suite de ses démêlés avec un ministre tout-puissant alors, Ebroïn. Retiré en Austrasie, à la cour encore païenne de Pépin d'Héristal, il courait un cerf en forêt, lorsqu'une apparition miraculeuse l'arrêta court, et lui fit faire un brusque retour sur les déréglements de sa vie passée. Sa conversion fut achevée par l'amitié qui l'unit ensuite à l'évêque de Tongres, saint Lambert, qu'il devait un jour remplacer. En 711, il transporta sa résidence à Liége, dont il fut le premier évêque, et où il mourait à son tour, six ans après. On le regarde comme l'apôtre de la forêt des Ardennes, au milieu de laquelle son corps fut ensuite transporté dans un monastère bâti sous l'invocation de son nom.

NOTES ET SOUVENIRS

—

UN DÉBUT LITTÉRAIRE

En 1846, il n'y avait pas encore de chemin de fer de Val d'Ajoye à Paris par Besançon et Dijon, et il fallait quatre bonnes journées en diligence pour accomplir ce voyage de cent vingt lieues. J'allais sur mes treize ans, et je sortais de l'école primaire de ma petite ville, capable de subir l'examen des instituteurs.

En arrivant à la porte de Fontainebleau, pendant que l'octroi opérait ses perquisitions, on me dit qu'avant d'entrer à Paris pour la première fois, il fallait embrasser « *la vieille femme.* » Bien décidé à obéir à cet usage, je regardai autour de moi, et quand la voiture eut franchi la porte, les sourires des voyageurs m'apprirent que j'avais été victime d'une innocente mystification. Depuis, j'ai réfléchi à cette tradition populaire qui rappelle l'obole de Caron, et je lui trouve une certaine analogie avec l'aphorisme de Chamfort : « Il faut avaler un crapaud chaque « matin avant de sortir, et on peut alors regarder le spec- « tacle des hommes et des choses. »

La diligence s'arrêta rue de Grenelle-Saint-Honoré, dans la cour de l'Hôtel des Messageries Royales. J'étais en plein cœur de Paris.

Comme j'avais une demi-heure de libre avant le dîner, pendant qu'on déchargeait les bagages, je me hasardai seul hors de la cour et je regardai dans la rue.

En face de moi, j'aperçus une riche galerie à l'entrée de laquelle on lisait · *Passage Véro-Dodat.* Au coin, il y avait un grand libraire étalagiste. La vue des livres fut une révélation soudaine, comme celle des armes aux yeux d'Achille. Je m'approchai, regardant les titres des ouvrages reliés sur les rayons, les livraisons illustrées et les volumes coupés à l'étalage, mais n'osant les ouvrir. Après de longues hésitations, je me décidai à acheter un *Guide à Paris* avec un beau cartonnage vert pomme, et j'aurais volontiers remercié le commis d'avoir bien voulu me le laisser emporter. Je parcourus le passage dans toute sa longueur, aller et retour, en m'arrêtant à chaque boutique. On allait allumer le gaz, et aujourd'hui encore je ne puis respirer cette odeur, pourtant si désagréable, sans une vive sensation de plaisir, tant elle est liée par association d'idées au souvenir de mon arrivée et de mes premières impressions.

Après le dîner à l'hôtel, malgré la fatigue du voyage, mon père alla voir un ancien officier de ses amis qui passait ses soirées au café des Mille-Colonnes. Après avoir traversé le passage et la rue Montesquieu, je me trouvai dans le Palais-Royal, où l'or et les diamants étincelaient dans un immense quadrilatère de flammes. On me conduisit ensuite dans le souterrain du *Café des Aveugles.* Paris m'était apparu comme une ville enchantée, flamboyante. J'avais déjà la tête pleine de folle lumière, de mirages féeriques, de sensations étranges. Échappé d'un horizon borné de montagnes, il me semblait que je venais de faire un rêve tout éveillé. Ce soir-là je m'endormis d'un sommeil de plomb au sourd roulement des voitures.

Je passe rapidement sur les journées qui suivirent. Je sillonnai Paris avec cette fièvre intense qui fait surmonter toutes les fatigues, et, le soir, je retrouvai dans mon Guide à couverture verte l'histoire, la description et l'image des tableaux panoramiques qui s'étaient déroulés le jour dans leur réalité vivante. Je n'oublierai jamais ma visite au Jardin des Plantes; mais l'impression la plus forte qui m'est restée dans l'imagination, c'est une représentation de la *Pie Voleuse* et la *Fantasmagorie* au théâtre Comte.

CHARTRES ET VERSAILLES

Puis, je passai six mois à Chartres, où j'étais externe au collége. C'est là que j'appris *rosa*, la rose, *musa*, la muse, et l'alphabet grec.

Instinctivement, je me laissais entraîner du côté des études littéraires. J'obtins un *cachet d'argent* aux conférences de la Cathédrale pour une narration sur la fête de la Chandeleur. En six mois, j'avais fait deux classes. J'obtins le prix d'honneur à Pâques, une mention honorable sur parchemin, et une médaille de bronze qui ne m'a jamais été donnée.

Il me souvient, pendant les retenues de l'après-midi du jeudi, avoir ébauché deux ouvrages : le premier était une histoire imitée de *Robinson*, dont la lecture m'a fortement impressionné dans mon enfance. Le second était un drame, inspiré par la lecture d'un volume de Schiller, emprunté à la bibliothèque du collége, qui contenait *Jeanne Darc* et *Guillaume Tell.* La Suisse et la Franche-Comté sont sœurs. Guillaume Tell était pour moi un héros légendaire bien connu. C'est lui que je choisis. Au début de mon drame, Melchtal labourait, et le farouche Gessler tuait son attelage de bœufs sur la scène. Malheureusement, les manuscrits de ces œuvres primordiales : Le *Jeune Robinson* et *Guillaume Tell*, sont perdus pour la postérité.

Au mois de mai 1846, ma famille vint se fixer à Versailles, où je repris mes études commencées à treize ans et achevées à dix-huit. Pour rester dans le cadre de ces souvenirs littéraires, je mentionnerai seulement la fondation d'un journal manuscrit, dont j'ai raconté l'histoire tout au long dans la *Gazette de Paris* : « *Un Journal au Collége.* » Le titre était : *L'Externe libre.*

En 1854, je passai mes examens au ministère des finances. Le lendemain, qui était précisément le jeudi de la Mi-Carême, en rentrant le matin, je trouvai une lettre au large cachet rouge, m'annonçant que j'étais admis au concours, et que j'étais désigné pour prendre part immédiatement aux travaux de l'Emprunt de 250 millions.

PARIS

Le jour même de mon installation, je fis connaissance à la Galerie des rentes avec un employé, M. Planté, fils de l'inspecteur des théâtres. Après avoir causé ensemble, il me proposa de faire une pièce pour le Vaudeville ou les Folies. J'acceptai sans trop savoir, ignorant le premier mot du métier d'auteur dramatique, mais Planté avait eu un acte joué aux Délassements-Comiques, et il m'encouragea à aborder carrément le sujet. C'était une pièce « à poudre », le *Cabaret de Ramponneau.* Watteau peignait l'enseigne pour y avoir ses entrées, au milieu des grands

seigneurs et des femmes de la cour déguisés en étudiants et en grisettes. — Encore un manuscrit introuvable.

A peine débarqué à Paris dans un hôtel de la cour Bony, à côté du chemin de fer de Versailles, je louai une petite chambre à l'hôtel des Hautes-Alpes, au n° 12 de la rue Richelieu, en face de Babin le costumier, où le Café de la Régence exproprié venait de s'installer dans les anciens appartements du maréchal de Richelieu. J'opérai mon déménagement à pied. Toute ma fortune tenait dans ma poche de gilet, et mes meubles dans un carton à chapeau vide.

Une fois rue Richelieu, j'organisai ma vie avec la volonté ferme, résolue, inébranlable, de devenir homme de lettres.

Le Palais-Royal a cette particularité, qu'à la rigueur on peut y vivre presque sans en sortir. Le ministère me laissait libre à quatre heures. Je passais généralement mes soirées seul dans un café de la Galerie d'Orléans. Il y avait un garçon nommé Pierre, qui ressemblait à Napoléon comme Sardou au premier Consul. Pierre m'avait pris en amitié. Comme il me voyait toujours occupé à lire ou à écrire, il me proposa, pour m'éviter la peine de colporter mes instruments de travail, de serrer livres et papiers dans un placard qui servait d'arsenal aux jeux de cartes, damiers et dominos. Grâce à cette faveur, j'arrivais au café, et je trouvais mes affaires en ordre sous la main.

LE TINTAMARRE

Quelque temps après mon arrivée, sur le conseil de mon collaborateur Planté, j'écrivis plusieurs articles comme échantillons destinés au *Tintamarre* de Commerson. C'étaient une *Histoire Romaine* burlesque, des vers « rocaille à cascades », et des fantaisies exécutées dans ce genre excentrique, abracadabrant, où le style est soumis aux dislocations et à la gymnastique des clowns. Mes essais sur pied, je les jetai sous enveloppe à la boîte du journal, qui était alors rue Montmartre, car mon ambition n'allait pas jusqu'à rêver la gloire de pénétrer dans le sanctuaire où s'accomplissaient les rites mystérieux du journal.

J'avais déposé mes articles un mardi, comme on abandonne un enfant sous une porte cochère. Selon mon habitude, je partis pour Versailles le samedi, après mon bureau, pour revenir le lundi matin.

Au retour, en passant à l'hôtel avant d'aller au ministère, j'aperçois un journal dans ma case au-dessus de ma clef.

C'était le *Tintamarre*.

Le cœur me battit.

Il ne me vint pas à l'idée qu'on avait publié mon envoi, mais il était certain qu'on l'avait pris en considération puisqu'on m'envoyait le journal.

Je l'ouvre, et qu'est-ce que je vois? Mes cinq articles !

Ce fut une des fortes émotions de ma vie.

Ce lundi-là, en arrivant au café, je regardai le *Tintamarre*, pour être bien sûr que mes articles étaient bien dans les autres exemplaires, comme dans celui que j'avais dans ma poche.

Ah! le premier article de journal! O enivrement de la lettre moulée! Cette ivresse, il est vrai, se dissipe comme une vapeur. La correction des épreuves est une douche salutaire qui calme bientôt les plus fougueux transports. Comme l'encre d'imprimerie est parfumée! Est-ce bien vous qui avez écrit ce chef-d'œuvre qui a un titre en capitales? Oui, c'est vous. Votre nom est au bas. On a changé un mot dans votre article, il y a deux lettres renversées, une faute d'orthographe et des fantaisies de ponctuation. Le compositeur malin vous dit que l'auteur est seul à s'apercevoir de ces détails, mais vous éprouvez l'horreur de Robinson trouvant des pas dans son île. Toute médaille a son revers : la médaille s'efface, et il reste le revers.

Donc, il est convenu que le premier article qui va sur les tables de café, le premier livre qui se pavane à la vitrine d'un libraire, la première représentation d'une pièce de début, la première romance avec une belle image, le premier tableau admis à l'exposition avec un cadre doré, la première statue en marbre de Carrare, de Paros, ou même en plâtre, constituent le plus beau jour de la vie des artistes. Fruits dorés remplis de cendres, vins agréables qui laissent au palais une saveur pleine d'amertume!

On a écrit sur la profession littéraire de bien belles choses tout à fait désagréables; cependant on peut s'avancer jusqu'à dire que l'homme de lettres ne mérite qu'en partie la malédiction de sa famille. Le métier est rude, il abrége bien un peu la vie, il ne mène pas à la fortune, mais cela ne regarde personne.

. . . .

Le lendemain matin, vers sept heures, j'entends frapper à ma porte. Je demande qui est là.

Une voix de crécelle aigre répond ce mot magique :

— *Tintamarre!*

C'était le jeune Ernest, seize ans, un type parisien qui méritait d'être immortalisé par le crayon de Gavarni.

Il me remit une lettre sous grande enveloppe, dont voici la copie fidèle :

Monsieur et collaborateur,

J'aurais besoin de causer avec vous, mais vous devez partir de chez vous de bon matin, et c'est le matin que je travaille. Il devient difficile de nous rencontrer, à moins qu'avant neuf heures (de 7 à 9 le matin) vous ayez quelques instants à me donner à l'adresse ci-dessous; nous nous entendrions sur les signatures de vos articles, aux termes de la loi.

Tout ce que vous m'avez remis est bien dans mon cadre, l'*Histoire romaine* et autres est à continuer, et si vous aviez la suite à me donner pour dimanche, mes colonnes vous sont ouvertes. Vous avez annoncé la *suite au prochain numéro*, le public y compte.

En attendant, monsieur, le plaisir de vous voir et de vous connaître, je suis votre tout dévoué collaborateur.

COMMERSON

74, *rue des Fossés-du-Temple.*

Je me rendis le lendemain, à huit heures, rue des Fossés-du-Temple, 74, où demeurait Commerson. Je sonne. On ouvre. J'aperçois un homme de petite taille, en robe de chambre, œil gris clair, moustache énorme, qui prenait du café au lait. C'était le dieu, celui qu'on appelait le Napoléon de la petite presse, Commerson.

Il me fit entrer dans son cabinet, au milieu duquel gisait à terre un amoncellement haut d'un mètre de journaux, de lettres, de brochures, de livres et de papiers. Il venait de publier la première livraison des *Binettes contemporaines*, charge des biographies d'Eugène de Mirecourt, et m'en offrit un exemplaire que je reçus avec les témoignages d'un profond respect.

Commerson fut très-étonné de voir un surnuméraire de vingt ans, timide comme une jeune fille.

— Vous avez la note, me dit-il sans préambule, mais vous expliquez trop. *Le trait, — le trait tout de suite....* Êtes-vous libre le soir?

— Depuis quatre heures, tous les jours.

— Bien. Alors, nous marchons comme ça : la *copie* le lundi; — tous les mardis, à huit heures, au *Divan*, nous causerons; — le mercredi, à l'imprimerie; — au journal tous les jours à cinq heures, quand vous voudrez.

Je songeai à Balzac, aux *Galeries de bois*, au *Sonnet de Lucien*. J'avais l'air parfaitement ahuri.

Mais, en bon Franc-Comtois, j'aime à voir clair, et je répondis tranquillement :

— Je ne comprends pas.

— Quoi?

— Ce que vous m'avez dit.

— Je répète, alors : la *copie* le lundi.

— Qu'est-ce que la *copie?*

— Vos articles; cela s'appelle la *copie*. Et puis, il ne faut écrire que sur un seul côté des feuillets, pour qu'on puisse les couper en plusieurs morceaux à la composition.

— Bien.

— Le mardi au *Divan Le Peletier*. C'est un café avec un petit jardin, presqu'en face de l'entrée de l'Opéra. Nous relirons vos envois, vous ferez connaissance avec des journalistes, et votre éducation ira vite. Vous ne resterez pas longtemps au *Tintamarre*, mais vous n'y aurez pas perdu votre temps.

— Je n'espérais pas y être accueilli tout de suite.

— Ne soyez pas modeste, on vous prendrait au mot. Vous n'allez pas mal.... Le mercredi, à l'imprimerie Chaix, rue Bergère, vous apprendrez à corriger vos épreuves. Tous les jours à cinq heures je suis au journal.

Je me levai pour prendre congé.

Il me tendit la main, sourit d'un air sardonique, et ajouta :

— Quand vous raterez un article, je l'enverrai à la *Revue des Deux-Mondes*, qui est une petite folle, et je parlerai au portier. En attendant cette aurore, mon jeune ami, je vous ai fait inscrire vos entrées aux *Folies-Nouvelles* et à l'*Odéon*. Je vous confie le compte-rendu de ces temples de la *Pantomime* et de la *Tragédie*. Amusez-vous bien, et voyez l'Odéon; c'est loin, mais peu drôle.

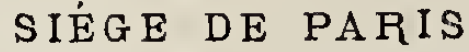
Telle est l'histoire de mon premier article.

Charles Joliet.

LES DEUX CANTINIÈRES

L'une est trop élégante et l'autre ne l'est pas assez. L'une est trop femme et l'autre est trop soldat. Entre ces deux excès, il existe un juste milieu qui semble s'être un peu perdu dans les exagérations de notre temps : celui de la brave femme en chapeau ciré et en petit bonnet blanc, qui faisait bourgeoisement, mais militairement, son devoir, dans ces épisodes que les Vernet, les Raffet et les Bellanger peignaient avec tant de vérité. Celle-là n'avait pas peur de mouiller sa plume ou de perdre ses pendeloques; elle portait des pantalons d'ordonnance, mais son jupon n'en dépassait pas moins toujours le genou.

Coquetterie à part, on peut dire des cantinières comme de la plupart des ménagères restées à Paris pendant le siége : les femmes ont montré le plus difficile de tous les courages, celui de la résignation. Par un hiver comme celui de 1870, les queues de boucherie ont pu compter pour une campagne, où les morts obscures n'ont pas manqué. Les marchandes de café et de bouillon ont rendu alors des services non moins grands que les débitantes d'eau-de-vie. Il est bien des nuits et des matinées où leurs réchauds ambulants ont été salués avec bonheur, et la cafetière à deux sous la tasse a tenu plus d'une fois le baril tricolore en échec.


SIÉGE DE PARIS





DEUX CANTINIÈRES DE LA GARDE NATIONALE

Dessin d'après nature, par M. Ryckebusch.

MÉTIERS ET CARRIÈRES

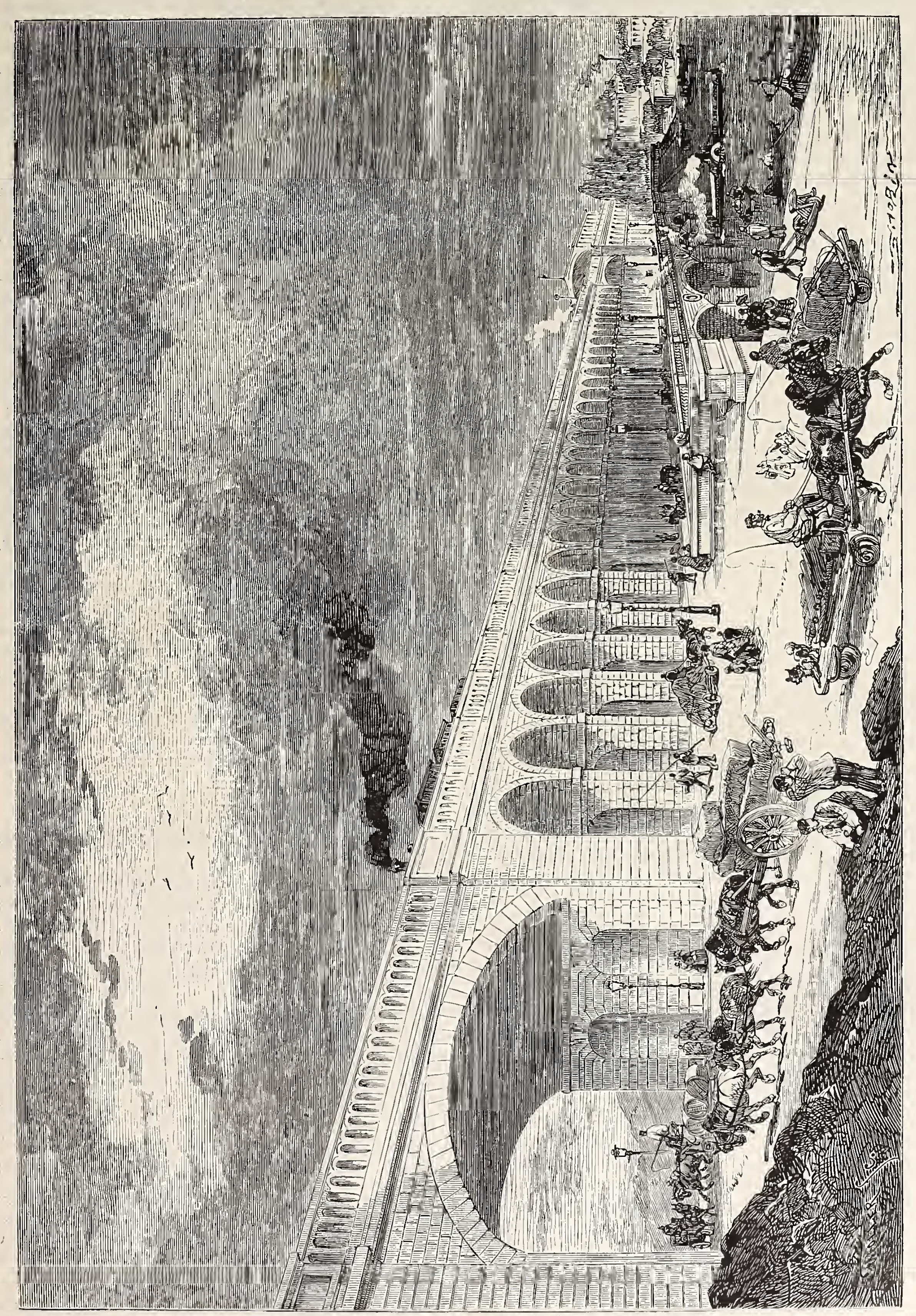
LES EMPLOYÉS DE L'EXPLOITATION DES CHEMINS DE FER

I

Le désir de tous les employés de la *construction* d'un chemin de fer est, — comme ils disent — de rester à l'*exploitation*, afin d'avoir du pain pour leurs vieux jours. — Y arrivent-ils? quelles sont alors les conditions de leur

nouvelle existence, quelles sont leurs espérances, dans quelle mesure se réalisent-elles? — C'est ce que nous allons examiner.

sont attachés à l'entretien. La raison de cet état de choses est facile à saisir. Dans une exploitation de chemins de fer on fait énormément d'écritures ou de calculs, et les



PARIS. — Chemin de fer de ceinture. — Le viaduc d'Auteuil, vu du quai de Grenelle.

Règle générale : Le personnel administratif de la construction, expéditionnaires, calculateurs, comptables, chefs de bureau, etc., reste; le personnel technique, ingénieurs, niveleurs, chefs de section, etc., s'en va, excepté ceux qui employés qui, pendant la construction, s'étaient livrés à cette besogne, la continuent exactement dans l'exploitation. Mais comme ils y ont dès lors une position fixe, assurée pendant vingt ans, — limite du temps de service, — ils

ont des appointements moindres, en outre ils versent cinq pour cent, au maximum de leurs appointements, dans la caisse de retraite.

Quant aux agents techniques qui sont restés après l'achèvement des travaux, ils forment : *le personnel de la surveillance et de l'entretien.* Puis il vient un tout nouveau monde d'employés techniques dont nous n'avons pas encore parlé, c'est le personnel des machines, dit : *personnel de la traction.*

II

Dans un chemin de fer exploité on adopte les quatre divisions suivantes :

Service central; — Exploitation commerciale ou mouvement et trafic; — Entretien et surveillance; — Traction.

D'après un document qui vient d'être publié par le Ministère des Travaux publics on compte sur les 17,000 kilomètres dans le service central : 229 administrateurs; 1,540 employés de bureaux; 270 gens de service. — Dans l'exploitation commerciale : 268 directeurs; 3,480 employés de bureaux; 250 gens de service; 3,300 chefs ou sous-chefs de gare; 15,000 comptables; 25,500 hommes d'équipe; 2,370 chefs de trains et contrôleurs de recette; 4,530 conducteurs de trains. — Dans l'entretien : 280 ingénieurs et architectes, chefs de section; 2,770 employés, dessinateurs, conducteurs et piqueurs: 44,100 agents de surveillance, équipes, etc.; ce personnel forme donc une armée de 139,000 hommes, en chiffres ronds.

III

Au point de vue pratique de l'employé, il n'y a que deux catégories de service : 1° services des bureaux: 2° service actif.

C'est dans cet ordre d'idée que nous allons examiner la hiérarchie qui est introduite aujourd'hui dans les exploitations.

Tous les échelons y sont occupés: on n'entre plus dans un bureau de chemin de fer. L'entrée en est défendue par le fils de l'employé. L'administration l'adopte, en ce sens qu'elle commence par le placer sur les camions, afin d'en écarter les étrangers quand le camionneur remet les colis. L'enfant garde la voiture et aide de ses faibles moyens au déchargement, puis, il est obligé de suivre les écoles du soir, c'est une espèce d'instruction obligatoire. S'il montre quelque aptitude spéciale, la compagnie le fait élever à l'école du commerce, où il apprend ce qu'un simple employé doit savoir en fait de théorie. Vous voyez donc qu'on n'entre plus dans un bureau de chemin de fer, on y naît. Dès l'âge de seize ans il y est admis; il gagne de 300 à 600 francs par an, et avec ce petit traitement il diminue les charges de la famille.

Tous les agents suivent la hiérarchie; aucun chef de service ne proposera pour un emploi vacant de 3,000 fr. une personne étrangère.

La place vacante est assurée à un employé du grade immédiatement au-dessous. Ainsi, un chef de gare au traitement de 4,000 francs est remplacé par un chef de gare à 3,500 francs; celui-ci par un sous-chef à 3,000 francs; ce dernier par un sous-chef à 2,500 francs et ainsi desuite jusqu'au facteur. De façon que la vacance d'un poste relativement supérieur donnera de l'avancement à six employés, et cela jusqu'à un ouvrier payé à l'année qui alors est remplacé par un ouvrier en régie.

IV

En dehors de ces avancements hiérarchiques on admet dans les compagnies beaucoup d'anciens militaires, qui reçoivent des emplois en vertu du cahier des charges. Ainsi, dans la compagnie de l'Est, sur 5,500 employés commissionnés, il y a 2,200 anciens militaires, chefs ou sous-chefs de gare, etc., etc.; généralement on leur réserve les emplois dans lesquels ils se trouvent en relation avec le public

Nous ne devons pas passer sous silence une mesure adoptée par toutes les compagnies, c'est la production de l'extrait du dossier judiciaire du candidat. On sait que ces dossiers sont actuellement déposés dans les greffes des tribunaux. Les employés eux-mêmes sont satisfaits de cette mesure parce qu'ils n'ont pas parmi eux de camarades avec des antécédents fâcheux.

V

L'homme le plus important pour les voyageurs dans un chemin de fer, est celui qui conduit la locomotive : le *conducteur de la locomotive*, le *machiniste* ou *mécanicien*, comme on l'appelle généralement.

Il y a quelques années on appelait « mécanicien » l'artiste qui s'occupe de la construction des machines, le constructeur actuel, puis on a appliqué la dénomination impropre de « mécanicien » à l'habile ouvrier qui dirige la locomotive.

Pour exercer cette fonction il faut un long et rude apprentissage.

Les mécaniciens apprennent leur métier spécial comme ouvriers monteurs et ajusteurs dans les ateliers de réparations ou dans les dépôts des locomotives, puis ils deviennent chauffeurs. C'est un apprentissage indispensable. Tous les jeunes ingénieurs qui se destinent à la traction servent, au moins pendant deux mois, comme chauffeurs, puis comme mécaniciens (*).

Parmi les mécaniciens il y a quatre classes, dont les appointements varient non-seulement d'après les difficultés de leur travail, mais aussi d'après les règles usitées dans les différentes compagnies; ils reçoivent en outre une prime pour l'économie qu'ils réalisent dans la dépense du combustible.

Il y a également quatre classes parmi les chauffeurs qui sont sous les ordres des mécaniciens, qu'ils remplacent dès qu'ils ont acquis les connaissances nécessaires pour la conduite des machines.

VI

Voici les chiffres des appointements des divers agents de l'exploitation :

Directeurs : 30,000 fr. — Secrétaire général : 18,000 fr. — Chefs de service . 6,000 à 12,000 fr. — Chefs de bureau : 3,400 à 5,000 fr. — Employés des bureaux : 600 à 3,000 fr. — Ingénieurs en chefs : 10,000 à 26,000 fr. — Ingénieurs : 7,000 à 8,000 fr. — Chefs de station : 4,000 à 6,000 fr. — Inspecteurs · 4,000 à 5,000 fr. — Architectes : 6,000 à 8,000 fr. — Géomètres, conducteurs de travaux : 3,000 à 5,000 fr. — Dessinateurs du bureau des études : 1800 à 3,000 fr. — Chef du bureau des études 4,000 fr. — Ingénieur de la traction : 8,000 à 10,000 fr. — Chef du service commercial · 12,000 fr. — Chef du mouvement : 6,000 à 11,000 fr. — Chefs de gare et sous-chefs : 1,800 à 6,000 fr. — Caissiers 1,600 à 3,600 fr. — Chefs de dépôt : 2,400 à 3,000 fr. — Chefs mécaniciens : 3,600 fr. — Mécaniciens

(*) Lors d'une enquête qui eut lieu au Parlement anglais sur le personnel des chemins de fer, Robert Stephenson déclara qu'entre deux mécaniciens il choisirait celui qui ne saurait pas lire. « Car, disait-il, « du moment qu'un mécanicien lit, il pense, et alors il peut penser « à autre chose qu'à sa machine, et c'est ce qu'il ne faut pas. »

L'illustre ingénieur cependant, comptait comme la première gloire d'être le fils de George, l'ouvrier mineur qui, la nuit raccommoda des montres pour gagner l'argent nécessaire à l'instruction de son futur associé.

Quoi qu'il en soit, l'opinion de Robert Stephenson n'a pas été approuvée, et partout on exige des mécaniciens qu'ils soient instruits.

des quatre classes : 1,600 à 3,000 fr. — Chauffeurs des quatre classes : 1,200 à 1,700 fr. — Graisseurs : 1,000 à 1,200 fr. — Conducteurs de wagons : 1,200 à 1,600 fr. — Aiguilleurs : 1,100 à 1,400 fr. — Gardes-lignes : 800 à 1,000 fr.

Sur le chemin de fer d'Orléans, les agents ont un bénéfice sur les recettes. Ailleurs, on a établi des magasins de denrées à prix d'achat en grand. Ce sont les employés qui gèrent ces magasins.

VII

Beaucoup de compagnies admettent également des femmes parmi les employés. Les femmes des gardes-barrières et des gardes-lignes reçoivent 120 à 200 francs par an.

Les *aides-receveuses* qui suppléent leurs maris, chefs de gare, ont un traitement qui varie de 300 à 700 francs. Les titulaires ont 900 à 3,000 francs.

Les femmes montrent une aptitude toute spéciale pour la distribution des billets; dans certaines gares de Paris, elles en délivrent jusqu'à soixante mille dans un jour de fête.

Les femmes préposées à la salubrité reçoivent, outre les gratifications des voyageurs, 360 à 600 francs par an

En résumé, il n'y a pas de règle générale à établir pour les appointements de tout le personnel. Ils varient avec l'importance du service et avec la localité. On comprend pourquoi à Paris un chef de gare, ou un homme d'équipe, ou un cantonnier, est autrement payé que son collègue, qui réside dans un village à cent lieues de la capitale.

MÉMOIRES ANECDOTIQUES

—

ONZE ANS DE BASTILLE

1702 — 1713

(D'après la relation originale de Constantin de Renneville).

(*Suite*)

Sur les sept heures, Ru m'apporta un petit lit de camp de sangles, un petit matelas, un traversin garni de plumes, une méchante couverture verte toute percée et si pleine d'une épouvantable vermine, que j'ai eu bien de la peine à l'en purger, et une paire de draps blancs.

Je fis de grandes plaintes au porte-clefs de la manière indigne dont j'étais traité; je le priai de me dire ce que j'avais fait à M. le gouverneur pour être outragé de la sorte et s'il voudrait faire coucher un de ses laquais sur un lit aussi mesquin que celui qu'on me donnait. Pour toute raison, il me dit de prendre patience, et que c'était pour mon avantage que l'on en usait ainsi. Il referma promptement la porte et me laissa moraliser tout à mon aise sur l'état pitoyable où je me voyais réduit. Ce fut le suprême consolateur qui me fit porter en paix un revers si funeste : je lui consacrai cette croix, et je le conjurai de me donner la force dont j'avais besoin pour la porter constamment. Sur les neuf heures du soir, Ru m'apporta un très-méchant souper et m'alluma ma chandelle, car j'en avais encore deux des quatre qu'il m'avait apportées la première fois. Il n'y avait point d'officier avec Ru; apparemment pour s'épargner les reproches que je n'aurais pas manqué de lui faire sur sa mauvaise chère, sur ma chambre, qu'on appelle en ce lieu un cachot clair, et sur l'irrégularité de mes meubles.

Je soupai très-mal et je couchai encore plus mal; car, outre les mauvais hôtes qui me tourmentaient et qui ne me permirent pas de fermer l'œil pendant toute la nuit, la puanteur de la chambre était insupportable; à chaque quart d'heure de la nuit la sentinelle sonnait une cloche qui était si proche de ma chambre que je croyais l'avoir dans les oreilles, aussi bien que le qui va là! des sentinelles, qui hurlaient d'une manière épouvantable; et pendant tout le temps que je restai dans cette chambre, savoir depuis le 31 juillet jusqu'au 28 septembre, je ne pus obtenir un balai pour nettoyer mon cachot. Ajoutez à cela que depuis le jour précédent de mon emprisonnement, je n'avais pas changé de chemise, et que je n'en changeai que le 21 novembre suivant : celle que j'avais sur le corps, qui était très-fine, devint toute brune; et cependant elle ne pourrit pas; et, après l'avoir fait bien blanchir, elle m'a servi encore plus de quatre ans, moyennant les réparations que j'appris à y faire, ce qui est une des principales occupations des prisonniers. Ce qu'il y a de réjouissant dans cette affaire, c'est qu'ils avaient une quantité de très-beau linge à moi, car le samedi avant mon emprisonnement, j'avais donné ce que j'avais de linge sale à ma blanchisseuse à Versailles, et ayant fait entendre à Corbé qu'il était très-beau, avec des dentelles très-fines et des malines toutes des plus belles, il en prit un mémoire, l'envoya à Versailles, fit apporter mon linge, au moins ce que j'en avais mis entre les mains de ma blanchisseuse, m'en fit signer la réception environ le 8 juin et le garda jusqu'au 21 novembre, qu'il me le rendit à moitié usé, quoique je l'eusse fait faire un peu avant que d'être arrêté. Dix fois au moins je lui ai vu porter mon linge : je reconnaissais mes chemises et mes cravates sur lui, pendant que j'étais sale comme un ramoneur; et quand je le menaçais de frapper à la porte, pour m'en plaindre au gouverneur, il me menaçait à son tour de me faire mettre aux fers dans un cachot. A la fin, lui et Ru m'ont pillé tout ce que j'en avais de plus beau et m'ont usé le reste; car vingt fois j'en ai reconnu sur Ru, qui en était quitte pour en rire de tout son cœur, et dire qu'il me le rendrait. Quand je lui en donnais à blanchir, toujours la plus belle pièce avait été perdue au blanchissage, ou il m'épargnait le soin de la lui demander deux fois, en me disant qu'un fripon était entré dans sa chambre qui l'avait volée; c'était peut-être la seule chose qu'il m'a dite qui fût véritable. Ru m'a affirmé plusieurs fois que mon linge avait fait beaucoup de plaisir et d'honneur à Corbé, car il n'en avait pas un morceau; et il lui a reproché devant moi qu'il n'avait qu'une chemise quand il entra dans la Bastille, et qu'il fallut qu'il lui en prêtât une des siennes pour en changer.

Je descends dans ces particularités pour faire voir jusqu'où ces gens poussaient leur lésine, leur friponnerie et leur barbarie envers les prisonniers; car, qu'y a-t-il de plus dur que de laisser un homme sans changer de linge pendant plus de six mois, quand ils en ont une quantité considérable à lui? Mon occupation donc fut d'aller exactement à la chasse, et je fis un si grand carnage de ce gibier vorace, que je le détruisis sans qu'il en restât une seule pièce d'aucune espèce.

Quand le porte-clefs apporta à manger dans notre tour, j'écoutai, et je reconnus qu'il entrait dans sept appartements, trois au-dessous du mien, et trois au-dessus; et j'ai appris depuis qu'il y a dans cette tour, qui est double, deux cachots obscurs les uns sur les autres : celui d'en bas est tout des plus cruels. J'ai été mis dans un pareil, dans la tour de la Liberté. La première chambre au-dessous de la mienne était pareille à celle où j'étais : il n'y en a que quatre semblables dans la Bastille; savoir, la première et la seconde de la tour de la Bertaudière, et la première et la seconde de la tour de la Bazinière. J'ai fait le plan de la mienne qui peut donner une idée des trois autres. La chambre au-dessus de la mienne s'appelait la troisième;

j'ai su qu'elle était assez belle et bien éclairée, aussi bien que la quatrième; et enfin la Calotte. (L'on appelle ainsi les plus hauts et derniers étages des tours, qui, effectivement aboutissent en forme de calotte.) Comme j'y ai été, je me réserve à en faire la description un peu plus bas. L'on m'a affirmé que toutes les calottes sont de la même façon : pour les chambres elles sont toutes différentes. De l'autre côté de l'escalier de cette même tour, l'on m'a encore dit qu'il y avait quatre chambres et une calotte semblables à celles que je viens de décrire, c'est de quoi je ne me suis jamais pu bien éclaircir.

Ru vint seul m'apporter à dîner sur les deux heures : l'on avait beaucoup retranché mon ordinaire : j'avais cependant une bonne soupe aux croûtes, un morceau de bœuf passable, une langue de mouton en ragoût, et deux échaudés pour mon dessert. Je fus servi à peu près de la même manière pendant tout le temps que je fus dans ce triste lieu, quelquefois on ajoutait sur ma soupe une aile, ou une cuisse de volaille, ou quelquefois on mettait sur le bord de ma soupe deux petits pâtés, mais souvent je me suis aperçu que Ru les croquait, par les fragments qui en restaient sur les bords du plat. Le soir j'avais ou du veau, ou du mouton rôti, avec un peu de ragoût, quelquefois un pigeonneau, et quelquefois, mais plus rarement, la moitié d'un poulet, et de temps en temps une salade. Je rendais les trois quarts de tout cela au porte-clefs, c'étaient ses profits, aussi bien que les pains entiers ; les morceaux étaient reportés à la cuisine, pour servir à la soupe des prisonniers.

(*A continuer.*)

SCÈNES DE LA VIE MILITAIRE SOUS LOUIS XIV



TROUPE D'INFANTERIE MARCHANT PAR ÉTAPES
(Fac-simile d'une gravure de N. Guérard. Voir nos livraisons 1 et 6.)

Une troupe en marche. — Nos fantassins cheminent péniblement sur la crête d'un rocher. En contrebas, dans la vallée, le panorama de la ville qui doit être le terme de cette rude étape est fait pour leur donner des jambes. Tout autour, sur ces cimes escarpées se dressent des fortifications, de vrais nids d'aigle, chargés de défendre les approches de la place. Nous sommes évidemment dans un de ces sites des Alpes piémontaises où les troupes de Louis XIV manœuvrèrent quelque temps.

L'équipement du soldat était loin d'offrir toutes les commodités actuelles, mais les maraudeurs y trouvaient toujours de la place pour leur butin. Je n'en veux pour preuve que la tête de canard sortant du sac du premier homme de la sconde file.

PROVERBES ALLEMANDS



Ein klein henn leget alle tag, da ein strauss im jahr nur eins.

Une petite poule pond chaque jour, tandis qu'une autruche pond une fois par an, dit notre proverbe. — Ce qui signifie : Mieux vaut vous contenter de faire chaque jour un petit bénéfice que de méditer un bien gros profit. Les coups de fortune sont rares, et de plus ils sont incertains. — C'est une vérité dont l'application est faite ici assez ingénieusement, car elle est à la portée du plus simple.

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire. Paris.



MON BRAVE!
Souvenir de 1870, d'après Hennessy.

Il est mort au champ d'honneur, mais la balle qui l'a fait tomber n'a pas tout détruit.

Son souvenir n'a pas quitté le foyer domestique, son image est là, couronnée des lauriers que la valeur personnelle sait cueillir même aux jours de défaite. Son profil, fier et ferme, nous dit combien sa fin fut glorieuse; cette croix et cette couronne nous disent aussi qu'il a laissé sur cette terre des cœurs faits pour penser à lui, comme ils étaient faits pour l'aimer. Chaque matin, une main pieuse renouvelle les fleurs qui parent ce petit temple élevé par l'amour filial, et à peine la première tige est-elle coupée, que le regard s'attache au portrait, que les larmes montent

aux yeux, et que les lèvres s'impriment pieusement sur la chère miniature, en murmurant deux mots qui disent tout : — *Mon brave.*

Émotion cruelle et douce ! Douleur ineffaçable, mais salutaire pour l'avenir. Un noble exemple est la meilleure des sauvegardes, et c'est aimer son pays que d'honorer ceux qui se font tuer pour lui.

Nos défaites les plus terribles ont eu leurs moments de gloire. Il est bon qu'on le sache en France, surtout quand c'est un Allemand qui veut bien nous l'apprendre. C'est pourquoi nous ne saurions trop recommander la lecture de l'extrait qui suit.

UN ÉPISODE DU COMBAT DE WŒRTH

(Extrait inédit du journal d'un officier allemand)

Bientôt notre régiment reçut l'ordre de se porter en avant. Le bataillon de fusiliers, dont je faisais partie, fut déployé en colonnes de compagnie et s'avança vers la rivière de la Sauer. Lorsque nous arrivâmes sous le feu de l'ennemi, le peloton de tirailleurs de ma compagnie que je commandais se déploya, tandis que les deux autres pelotons suivirent à rangs serrés à quelque distance.

En avant de nous se trouvait déjà une ligne de tirailleurs qui paraissait s'être emparée des premières hauteurs du terrain ondulé qui s'étend vers Elsasshausen. Après avoir passé la Sauer, moment où je perdis de vue le reste de la compagnie, nous dûmes franchir la large prairie qui s'étend entre la rivière et les hauteurs. Arrivé près des premières pentes, je vis la première ligne des tirailleurs descendre à la course des hauteurs et je crus l'ennemi sur elle. Je fis prendre à mon peloton une position de ralliement, afin d'arrêter autant que possible la poursuite de l'ennemi. Les tirailleurs repoussés s'arrêtèrent lorsqu'ils furent arrivés à notre hauteur, et là, j'appris d'un soldat — il n'y avait pas d'officier à proximité — qu'ils avaient été attaqués par les Français très-supérieurs en nombre et qu'ils avaient dû battre en retraite. Nous attendîmes vainement l'apparition des Français sur la hauteur ; ils ne parurent point. Ce n'était que sur notre gauche, à cinq cents pas en avant de nous, que l'on apercevait des ennemis. Malgré cela, nos hommes tiraient dans le vide tant qu'ils pouvaient; je cherchai en vain à les en empêcher. A ce moment parut sur notre droite la ligne des tirailleurs ; les officiers engageaient du geste leurs hommes à tenter de s'emparer des hauteurs. Au signal donné par les officiers toute la ligne gravit les pentes en poussant des hourras et en faisant un feu à volonté tout à fait fabuleux.

Arrivés sur la hauteur, nous vîmes à quatre cents pas d'épaisses lignes de tirailleurs ennemis qui se retirèrent avec une extrême précipitation et disparurent derrière le premier pli de terrain. Je ne compris pas du tout pourquoi les Français se retiraient devant nos minces lignes de tirailleurs.

Nous suivîmes le plus vite possible nos hommes déjà si surexcités qu'il était impossible de les empêcher de tirer.

Soudain notre ligne s'arrêta ; nous nous trouvions précisément dans un pli de terrain où la vue était tout à fait bornée. Avant que j'aie pu me rendre compte de la cause de cet arrêt, toute la ligne fit brusquement demi-tour, n'écouta plus aucun ordre, et s'enfuit sans qu'on ait pu trouver une explication plausible de ce mouvement.

En réalité, les Français avaient fait, avec de nombreux essaims de tirailleurs, une attaque que nous n'aperçûmes pas du tout, mais qui avait repoussé notre aile droite. Après deux cents pas, nous réussîmes à arrêter notre troupe. Je ne voyais toujours pas d'ennemis, quoique nos hommes ne cessassent d'entretenir un feu violent. Après les avoir calmés le plus possible, nous nous reportâmes en avant.

Cette fois, les Français nous laissèrent approcher jusqu'à deux cents pas et firent feu ; ce fut un moment très-critique. Mais tout d'un coup la ligne ennemie fit demi-tour ; nous la suivîmes en tirant toujours et en criant hourra. Nous arrivâmes ainsi jusqu'à environ cinq cents pas du village d'Elsasshausen, point d'appui des Français ; à notre gauche était le Niederwald. Mais là, nous essuyâmes un tel feu qu'il était impossible d'y tenir et chacun chercha un abri. Il s'engagea alors un long combat de mousqueterie. Notre situation devenait de plus en plus difficile. Les hommes jetaient vainement autour d'eux des regards craintifs pour voir s'il leur arrivait des secours. C'est à peine si les officiers pouvaient maintenir leurs hommes en position ; ceux-ci avaient vu tomber beaucoup de leurs camarades ; ils se battaient depuis plusieurs heures et étaient à bout de forces.

Nous vîmes alors distinctement quelques bataillons français marcher à l'attaque en colonne serrée. C'était trop pour nos hommes; ils firent demi-tour, malgré tous nos efforts pour les retenir.

Notre ligne ne se sauva pas, mais elle rétrograda lentement, se retirant pas à pas, suivie par l'ennemi qui nous attaquait.

Je considérais la bataille comme perdue, car on n'apercevait point de réserve qui pût nous soutenir. Nous avions déjà rétrogradé ainsi de cent cinquante pas, lorsque nous entendîmes tout à coup la sonnerie : *tout le monde en avant!* De tous côtés les clairons répétaient ce signal. Nos hommes reprirent courage; le mouvement de retraite cessa. Nous vîmes arriver quelques bataillons wurtembergeois en ordre serré.

Cela suffit pour rendre des forces à tous. Nous nous portâmes sur l'ennemi à une allure qui s'accélérait de plus en plus. Les Français firent demi-tour et se retirèrent en toute hâte.

(Traduit par E. L.)

CURIOSITÉS SCIENTIFIQUES

LES SOURIS CHANTEUSES

Une souris bien élevée peut devenir chanteuse. Nous en avons entendu une, en septembre 1872, dans un petit village des montagnes de l'Ardèche, et il a fallu nécessairement nous rendre à l'évidence. Cette souris-dugazon était enfermée dans une grande cage à écureuil. Son chant, une sorte de sifflotement, ressemblait à celui de la linotte.

Le fait d'ailleurs n'est pas nouveau. En avril 1868, la *Presse libre de Vienne* a publié une très-curieuse relation sur le même phénomène, due au professeur d'histoire naturelle, Charles-Théodore Liebe. Ce naturaliste avait également privé une de ces gentilles rongeuses. Au bout de trois mois d'esclavage, la souris en question se mit à exécuter des « agilités » très-gracieuses et très-variées, assez semblables à celles de l'alouette, du rossignol et du canari. L'extension de la voix était de deux octaves. Le professeur Liebe attribuait ce phénomène à la conformation particulière des organes respiratoires, car la respiration même de sa souris chanteuse était un sifflement continuel.

On entendait le vrai chant de cette petite bête lorsqu'elle était en proie à une émotion quelconque, soit de plaisir, quand on lui donnait la nourriture, soit de peur,

quand on lui faisait voir un chat. M. Liebe se réservait d'examiner les causes du phénomène en anatomisant cette souris après sa mort. Cependant, il avouait qu'il devrait attendre longtemps sans doute, car l'animal, quoique prisonnier, était très-gai et bien portant. — F. B.

LES INSECTES DU SANG

On l'a souvent dit : « Il n'y a rien de neuf sous le soleil, » et voici que se présente encore une fois l'occasion de donner raison au respectable adage.

Il est aujourd'hui grandement question dans le monde médical de la découverte qu'aurait faite un praticien en renom, d'animalcules se multipliant dans le sang et y devenant la cause de maladies graves

La fièvre putride est notamment attribuée, par l'*inventeur*, à un vibrion de l'espèce bactérie, où, pour prendre des termes usuels, à un être, animal ou végétal, visible seulement dans le champ d'un fort microscope, et qui se reproduit avec une effrayante rapidité Le vibrion a l'aspect rectiligne d'un fragment de jonc translucide.

Ce parasite causerait la fermentation putride, la décomposition du sang, et l'économie animale s'en trouverait fatalement troublée. L'inoculation de ce sang infesté de corps animés, opérée sur des lapins, les a tous tués.

Il se passerait donc là quelque chose d'analogue à ce que M. Pasteur a constaté dans les vins ; des germes végétaux ou animaux, introduits originairement ou accidentellement dans les liqueurs, y provoquent une fermentation, qu'on arrête ou prévient, si l'on a le soin de soumettre ces liqueurs à une température élevée qui tue les êtres ou les germes

Maintenant, voici la vitalité des ferments démontrée sur le sujet humain

Or, si neuve, si hardie que paraisse cette idée ou cette découverte, si concluantes que puissent paraître les expériences qui en ont affirmé le principe, la chose n'est pas sans précédents dans l'histoire médicale. Il y a eu, et il y a encore, on le sait, toute une école, sinon plusieurs, attribuant la généralité de nos maladies, et particulièrement les affections épidémiques ou contagieuses, aux perturbations apportées dans les fluides ou dans les tissus par l'introduction des infiniment petits A vrai dire, ce ne sont là, même de la part des adeptes opiniâtres du système, que des assertions théoriques, reposant sur des analogies dont ils déduisent les probabilités.

Mais une fois, il y a de cela quelque cent cinquante ans, un chercheur, disent les uns, un fantaisiste, disent les autres, se trouva pour affirmer qu'il avait vu, de ses yeux vu, les causes de toutes les affections humaines. Il fit mieux, il publia un livre, ou plutôt une brochure, contenant quatre-vingt-dix images diverses, des *insectes* découverts par lui dans le sang

Il nous a paru curieux de signaler ce bizarre et très-rare opuscule, et de reproduire quelques-unes des figures que l'auteur attribue aux malencontreux animalcules, auteurs premiers de nos maux

L'écrit est intitulé : « *Système d'un médecin anglais sur la cause de toutes les espèces de maladies, avec les surprenantes configurations des différentes espèces de petits insectes, qu'on voit par le moyen d'un bon microscope dans le sang et dans les urines des différents malades, et même de tous ceux qui doivent le devenir* Recueilli par M A. C D. Paris, Alex. Xavier-René Ménier, libraire-imprimeur, rue Saint-Severin, au Soleil-d'Or, ou en sa boutique au Palais, grand' salle, 1726.

L'approbation obligée pour l'impression porte cette phrase charmante · « Tout extraordinaire qu'il est, il peut *absolument* parlant être imprimé. »

L'auteur entre brusquement en matière. « Si, dit-il après un court préambule, vous ressentez en quelque endroit de votre corps une espèce de *picure* (sic) semblable à celle d'une très-fine aiguille, portez-y deux de vos doigts, un peu mouillés de salive, et vous verrez qu'un animal configuré ainsi (ici l'image d'une puce ordinaire) cause par sa morsure cette douleur piquante » Jusque-là rien que de connu, et c'est d'ailleurs un véritable artifice pour passer à l'inconnu

Si, continue-t-il, vous prenez une goutte de sang ou d'urine d'une personne qui ait la petite vérole, ou qui en soit menacée, vous y verrez des insectes configurés ainsi.

petite vérole.

Si elle est d'une personne qui ait la rougeole, vous y en verrez de configurés ainsi ·


rougeole.

Suivent quatre-vingt-dix figures d'insectes, dont nous reproduisons les plus étranges, en les accompagnant du nom des maladies qui seraient dues à leur présence dans le sang des malades.



On remarquera que l'animal de la fièvre putride, au lieu d'affecter la forme rectiligne que lui attribue l'observateur contemporain, est une sorte de diptère aux antennes en massue, aux tarses fourchus, et il y a tout lieu de croire que c'est au dernier des observateurs qu'appartient l'avantage de la précision. Mais, ce qu'il y a de remarquable dans l'opuscule ancien, c'est qu'à une époque où l'*acarus* ou *sarcopte*, cause animée de la gale, avait été à peine signalé par un observateur italien, le médecin anglais en donne une figure si exacte qu'à part quelques incorrections de détails insignifiants, elle supporterait sans risques le contrôle de la science actuelle

Peut-être, après tout, est-ce de la révélation exacte du savant italien, que l'Anglais est parti pour édifier son système, en procédant comme cela se voit souvent par une suite de déductions en vertu desquelles l'inconnu s'appuie continuellement sur le connu. — E. M.

LE MOIS DE MARS

Cette troisième composition de Martin de Vos offre, avec les deux autres, un contraste complet. Janvier nous montrait des buveurs, février exhibait des masques grotesques, mars s'annonce comme le mois du travail. Le laboureur est à sa charrue, le vigneron joue de la serpette, le semeur lance sa graine à toute volée; partout la main de l'homme prépare le réveil de la nature. Nous sommes ici sur le sommet d'un coteau. De l'autre côté de la petite rivière qui coule à ses pieds, on aperçoit un gros bâtiment de ferme, dont le colombier explique la présence du petit perchoir qui se dresse au milieu de la vigne. — Dans le ciel paraît le signe du bélier. Une légende latine nous rappelle que si l'homme doit, en cette saison, soigner le sol, il est lui-même astreint à certaines précautions hygiéniques : *C'est maintenant*, dit-elle, *qu'on taille la vigne et les saules, qu'on laboure et qu'on ensemence les champs; c'est au mois de mars qu'il convient aussi de prendre des bains et de s'ouvrir la veine.* — On se saignait alors, en effet, par simple mesure de précaution.



LE MOIS DE MARS
Fac-simile d'une gravure de Martin de Vos. (Fin du seizième siècle.

LE PORTRAIT DE MARION DE LORME

Depuis quelque temps, Marion de Lorme est à la mode, et cette actualité a servi d'excuse à bien des portraits peu véridiques et comme figure et comme ajustement. Celui que nous donnons aujourd'hui a des titres plus sérieux à l'attention. Nous le rencontrons pour la première fois dans un recueil de pièces historiques qui parut à Paris, en 1780, et qui avait pour auteur Benjamin de la Borde, l'ancien premier valet de chambre de Louis XV.

La date de 1780 est bien postérieure à la mort de Marion de Lorme, arrivée en 1650, et non en 1735 comme l'annonce à tort l'inscription placée dans l'encadrement (inscription que nous avons conservée par respect pour la gravure que nous reproduisons). Mais le portrait ne nous en paraît pas moins authentique pour plusieurs raisons.

La première est l'indication du graveur (*dessiné par Dugour, d'après Champagne*). Or, il ne peut s'agir ici que du célèbre Philippe Champagne, qui peignait à Paris du temps de Marion. Qu'est devenue cette toile? Elle est détruite ou perdue, sans doute, mais la mention du dessinateur suffit d'autant plus pour certifier que l'œuvre a bien réellement existé, que le volume contient d'autres portraits authentiques, comme ceux de Chalais, de Cinq-Mars, de Mme de Chevreuse. Au bas de chaque planche, se trouve toujours une mention indiquant, soit le peintre, soit le cabinet où le tableau se trouve, ce qui est le meilleur indice de sincérité.

Dans tous ces portraits, comme dans le nôtre, le costume est rigoureusement exact, ce qui n'est pas ordinaire au dix-huitième siècle, où on accommodait volontiers les anciens au goût du jour. C'est ainsi que cette gravure nous offre Marion de Lorme, non-seulement assez belle pour justifier sa réputation, mais vêtue comme les élé-

gantes du règne de Louis XIII. Sa chevelure, étoilée de petits flots de ruban, n'eût certainement pas été imaginée par l'artiste s'il n'avait eu sous les yeux une mode ancienne; et le charme de cette tête gracieuse nous dit assez qu'il n'a pu être rendu aussi supérieurement que par un maître comme Philippe Champagne.

LA VRAIE BIOGRAPHIE DE MARION DE LORME

Ouvrez la *Biographie universelle* de Michaud, consultez la *Biographie générale* de Didot, prenez, si vous l'aimez mieux, Bouillet ou Dézobry, et vous y trouverez, sous des formes différentes, la même histoire, à quelques détails près.

D'une famille bourgeoise, disent les uns, fille d'un marchand mercier, racontent les autres, Marion de Lorme dut à sa beauté son renom et sa fortune. Liée avec ce que la cour avait de plus aimable, elle se mêla aux intrigues de la noblesse et fut compromise pendant la Fronde; elle tomba malade à point pour ne pas être arrêtée. Pressentant que cela pourrait bien ne pas suffire, elle simula un décès. Non contente de passer pour morte, elle voulut présider aux convoi, service et enterrement de sa noble personne et vit de ses fenêtres passer le cortége funèbre. Ses fidèles étaient encore à la pleurer à l'église, qu'elle partait en Angleterre où elle se maria avec un lord fort riche qui poussa la galanterie jusqu'à mourir pour la faire son héritière.



MARIE DE LORME, dite MARION DE LORME
D'après un portrait de Champagne gravé au dix-huitième siècle.)

Possesseur de 100,000 livres, elle revint en France, fut attaquée par des voleurs, se rendit au chef de la troupe, l'épousa et fut veuve pour la seconde fois. C'est alors qu'elle devint la femme d'un procureur franc-comtois avec qui elle vécut pendant dix-sept ans. Toujours galant et ne voulant pas moins faire que ses prédécesseurs, son troisième mari mourut en la laissant à Paris où elle était revenue pour suivre quelques affaires d'intérêt. Restée seule avec deux domestiques qui la volaient, elle allait demander protection à Ninon de Lenclos, lorsqu'elle apprit que celle-ci venait d'expirer. Cette nouvelle « abrégea ses jours »; — elle mourut, les uns affirment que ce fut en 1706, c'est-à-dire à quatre-vingt-quatorze ans, et les autres disent que ce fut en 1741, à l'âge de cent trente-quatre ans.

Telle est la biographie connue de Marion de Lorme. Hâtons-nous d'ajouter qu'elle est fausse.

Voici la biographie vraie de la célèbre courtisane :

Marie de Lon de l'Orme est née à Paris, le 3 octobre 1613, rue de Diane ou des Trois-Pavillons, de Marie Chastelain et de Jean de Lon, s^r de l'Orme et baron de Baye. Elle était la quatrième des douze enfants que sa mère mit au monde de 1605 à 1623. « C'était une belle personne, dit Tallemant, d'une grande mine et qui faisait tout de bonne grâce ». Sa naissance lui permit de se présenter en haut lieu et d'y créer des relations que sa beauté ne rendait que plus faciles. Son château de Baye, situé près de Champaubert en Champagne, était un édifice imposant du treizième siècle, célèbre par ses jardins; elle y recevait avec grâce toute la noblesse qui la courtisait à Paris. « Nous passâmes par Bayes, maison de Mme de l'Orme, dit Arnauld, où nous nous arrestâmes ún jour, en fort bonne compagnie, dont la célèbre Marion de l'Orme n'étoit pas ce qu'il y avoit de moins agréable. Elle étoit alors dans sa grande beauté. » L'année de ce voyage est 1640, Marion avait donc 27 ans. Trois ans plus tard, nous la voyons tenir sur les fonts baptismaux de Saint-Benoît, Henri Le Bailleul, fils d'un perruquier du quartier. Elle avait pour compère Gaspard de Coligny, duc de Châtillon, qui l'aima tendrement avant d'avoir porté ses hommages à Ninon, et enlevé Mlle de Montmorency-Boutteville qu'il fit duchesse.

La vie de Marion de Lorme ressemble à celle des femmes à la mode de tous les temps et de tous les peuples. Elle eut cependant plus que beaucoup d'autres l'heureux avantage de mourir jeune, et par conséquent d'être regrettée de tous ceux qui l'avaient aimée. Si la Commune n'avait pas brûlé les archives de l'état civil, nos lecteurs pourraient encore lire dans le registre des décès de la paroisse Saint-Paul, à la date du 2 juillet 1650, l'acte ci-dessous :

« Le samedy, 2me dud. mois, a esté faict le convoy de deffuncte damoiselle Marie de Lon, fille de feu messire Jean de Lon, seigneur de Lorme, cons^r du roy en ses conseils, baron de Baye, seign^r de Tallas, Bauny, Villenerard, Luchez et autres lieux, décédée en la maison de Mme de Lorme, sa mère, rue Thorigny. »

Tallemant des Réaux dit « qu'on la vit morte durant vingt-quatre heures, sur son lict, avec une couronne de jeune fille. » Sauval, dans un chapitre (encore inédit) de son *Histoire de Paris*, dit de son côté : « De nos jours, une très-belle fille, aimée publiquement par un grand-écuyer, par un surintendant des finances, et par d'autres gens de cour et de fortune, a esté vüe dans la place Royale, sur un superbe lict de parade, après sa mort, comme si elle avait fait profession d'une grande vertu. »

Il nous reste à dire pourquoi cette seconde biographie est la seule vraie. Les fables qui font mourir Marion de Lorme à cent ans passés reposent, en effet, sur une erreur de Laborde qui, ayant appris la mort (bien postérieure en date) d'une autre Marion Delorme, dont le vrai

nom était Anne-Oudette Grappin, crut avoir affaire à la vraie Marion, et soutint à deux reprises dans ses ouvrages une identité à laquelle ses contemporains eux-mêmes ne croyaient pas, car Grimm n'hésita point à en faire justice dans sa correspondance, en disant que le décès de la centenaire prouvait tout simplement qu'il avait pu exister deux personnes du même nom. Une femme qui avait fait autant de bruit que Marion de Lorme, épousée par Cinq-Mars, marquis d'Effiat, recherchée par le fameux duc de Buckingham et par le cardinal de Richelieu lui-même, une telle femme, disons-nous, n'eût pu traîner obscurément une si longue existence dans les misérables aventures que lui ont forgées des biographes complaisants.

Malgré deux siècles de distance, le nom de Marion fait encore tapage. Le théâtre et le roman en ont retenti, et le temps n'est pas éloigné où le journal *l'Ordre* (26 juin 1849) chauffait la publication de prétendues *Confessions* de Marion de Lorme, en annonçant qu'on en avait découvert le manuscrit *authentique*, dans une cassette *vermoulue*, sous les ruines d'une maison voisine de l'hôtel Carnavalet. Nous avons pensé que nos lecteurs seraient bien aises d'être édifiés plus sérieusement sur le compte d'une héroïne aussi légendaire. — H. C.

MÉMOIRES ANECDOTIQUES

ONZE ANS DE BASTILLE

1702 — 1713

(D'après la relation originale de Constantin de Renneville).

(*Suite*)

Je désirais toujours de communiquer avec quelqu'un : l'homme est né pour la société : et ma curiosité était du moins pardonnable dans une solitude aussi funeste que la mienne. Les prisonniers qui étaient au-dessous de moi ne me répondaient pas ; j'ai depuis appris que c'était le curé de Lery, et le kouakre M. Brunsfields, qui tous deux un peu auparavant étaient au-dessus de moi dans la troisième chambre des appartements de la chapelle. Ceux qui étaient sur ma tête, me répondaient par des signaux, mais il n'y avait pas d'apparence de percer le plancher ; c'était un plafond très-uni, où la moindre fracture aurait été trop visible. A force d'y rêver j'inventai une manière de leur communiquer mes pensées tout à fait extraordinaire. Je formai un alphabet dans ma tête, que j'exécutai en frappant contre la muraille avec un des bâtons de ma chaise.

Pour former un a, je frappais un coup, pour un b deux, pour c trois, ainsi du reste, en augmentant. Par exemple, pour exprimer le mot de monsieur : pour l'm je frappais d'abord douze coups et puis je m'arrêtais un moment ; pour l'o j'en frappais quatorze et je m'arrêtais encore, pour l'n j'en frappais treize et je m'arrêtais de même : pour l's j'en frappais dix-huit, et puis je m'arrêtais : pour l'i, j'en frappais neuf, et je faisais encore une pause : pour l'e, je frappais cinq fois, après quoi j'attendais un moment : pour l'u, j'en frappais vingt, après quoi une autre pause : et enfin pour l'r, je frappais dix-sept fois ; et puis je m'arrêtais longtemps.

A force de répéter une infinité de fois ce stratagème, ceux qui étaient au-dessus de ma tête le comprirent, et je fus agréablement surpris qu'ils me demandèrent de la même manière qui j'étais : je leur dis mon nom : ils me firent connaître qu'ils m'entendaient bien. Ils me dirent, pareillement leur nom : l'un s'appelait le comte de Brederode, qui depuis a été amené dans ma chambre, l'autre, M. Stinkson, banquier anglais, qui demeurait dans le cul-de-sac de la rue Quincampoix, et un abbé italien de qui je n'ai pu apprendre le nom : il se faisait un mystère de le cacher, comme beaucoup d'autres que j'ai connus dans la suite. Comme il fallait une forte application et un grand silence pour mettre en pratique cette méthode de parler, nous ne commencions notre manœuvre qu'à dix heures juste du soir. Quand on m'eut donné un compagnon, je négligeai cette gênante manière de parler ; j'ai été plus de quatre ans sans la mettre en pratique, même sans en entendre plus parler.

Mais je fus fort surpris, qu'après un si long temps, il vînt de nouveaux prisonniers, dans la tour où j'étais, qui parlaient de cette manière avec une facilité et une vitesse prodigieuse. Mon art avait été perfectionné : de vous dire par qui, c'est de quoi je suis en peine. Ce n'est pas assurément par M. le comte de Brederode ; c'est donc par M. Stinkson, par l'Italien, ou par quelqu'autre à qui l'un des deux l'a communiqué ; mais enfin, dans la suite du temps, il y eut peu de prisonniers qui n'apprissent cet art et qui ne s'en servissent ; il fut nommé « la manière de parler du bâton. »

Les officiers le surent, et cela fit un fort bon effet ; car dans la suite, après la mort de M. du Joncas, ils ne furent plus si exacts à empêcher les prisonniers d'avoir des communications, par les cheminées, au travers des planchers, et par les fenêtres, d'une manière plus commode, comme je l'expliquerai dans son temps.

Enfin, le vendredi 8 septembre, je fus fort surpris d'entendre ouvrir la tour avant quatre heures du matin, et de voir Ru entrer dans mon cachot chargé d'un lit de sangle ; après il apporta une paillasse, un matelas, un travers de lit, une couverture et une chaise enfoncée de paille, le tout tout neuf. Je lui demandai ce que cela signifiait : c'est, dit-il, un compagnon qu'on va vous donner, un brave garçon, s'il en fut jamais, aux conditions qu'il ne l'avait jamais vu, comme je le sus trois jours après, car ce compagnon ne vint que le lundi, 11 septembre, sur les huit heures du matin. Dès les cinq heures j'avais entendu un grand bruit dans la tour, monter et descendre, et les porte-clefs se donner bien du mouvement, quand enfin je vis ouvrir ma porte et entrer un homme assez bien fait, mais en très-mauvais état, qui vint me sauter au cou pour m'embrasser, en me disant que j'étais le premier homme qu'il avait vu depuis deux ans, excepté ses guichetiers.

« Vous faites bien de l'honneur à messieurs les officiers de Vincennes de les traiter de guichetiers, reprit fièrement le major, qui l'avait conduit avec Ru dans ma chambre.

— Et moi je dis, mon ami, que c'est l'honneur qu'ils méritent, aussi bien que toi, reprit l'introduit, car sous le ciel il n'y a pas de plus grands scélérats que ceux qui affligent les hommes par des supplices qui ne conviennent qu'aux damnés, et dont les diables seuls devraient être les ministres. Vous êtes tous des canailles indignes de la vie. »

Mon étonnement était extrême de voir un prisonnier dire si librement leurs vérités à des bourreaux qui avaient sur nous une autorité absolue et sans bornes. Le major, orgueilleux comme un paon, s'entendant tutoyer, sortit, crainte de s'attirer quelque chose de plus désavantageux, et fit refermer la porte sur le nouveau venu et sur moi, après avoir jeté ses hardes dans ma chambre, qui consistaient en un vieux manteau de dragon et un petit paquet de linge blanc.

La première chose que nous fîmes d'abord que nous fûmes seuls, ce fut de nous demander mutuellement qui êtes-vous ? d'où venez-vous ? qui vous a mis ici ? Après

avoir satisfait à sa curiosité du mieux qu'il me fut possible, il contenta la mienne abondamment, car il parlait beaucoup et parlait bien. C'était un homme qui n'avait que trente-cinq ans, et qui cependant en avait déjà passé vingt au service du roi. Il était officier dans le régiment de dragons de Zaïde. Il avait l'air assez guerrier, il était de moyenne taille, mais bien traversé et nerveux; il avait le visage mâle et dont les cicatrices devaient faire rougir ses juges qui enchaînaient si injustement sa valeur depuis deux ans entiers, par un. pur motif d'avarice, et pour la chose du monde la plus criante.

Voici le fait. On avait mis à ferme la recherche de la noblesse, pour taxer les faux nobles, et les relancer dans la roture, d'où ils s'étaient voulu désembourber par des voies illégitimes. Cela était très-juste, si les harpies de fermiers n'avaient pas, par une injustice inouïe, confondu les vrais nobles avec ces usurpateurs. Ils avaient obtenu un arrêt du Conseil qui ordonnait que tous les nobles représenteraient en original leurs titres, leurs extraits de baptême et les contrats de mariage de leurs pères et de leurs aïeux, des copies collationnées sur les originaux et en bonne forme ne suffisaient pas; il fallait les minutes, ce qui était proprement leur ordonner l'impossible, car les fermiers avaient trouvé le secret de s'emparer de la plus grande partie de ces originaux, et par conséquent étaient les maîtres de dégrader de leur noblesse la plupart des gentilshommes, principalement ceux que l'on appelle campagnards. Mon nouveau compagnon était dans le cas. Il s'appelle Jean-Baptiste de l'Ormeau, seigneur de Falourdet, qui est une terre noble dans la paroisse de Pougy, bourg à quatre lieues de Troyes en Champagne; il prouvait sa noblesse par des titres authentiques de plus de quatre cents ans Il m'a affirmé que dans l'église paroissiale de Saint-Denis et dans plusieurs autres de son pays, on trouvait quantité de tombeaux de ses ancêtres, d'une antiquité incontestable Il avait recouvert tous les originaux des contrats de mariage de ses ancêtres, à la réserve de celui de son bisaïeul qui était marié à Anet, faute duquel on prétendait le faire dégrader de noblesse, quoiqu'il en eût une copie en parchemin en bonne forme. L'intendant de sa province avait examiné ses titres, et ayant trouvé que cette pièce y manquait, on l'avait assigné pardevant M d'Argenson, subdélégué du Conseil, pour juger de ces affaires. Il avait été chez les commis que le même M. d'Argenson avait proposés pour en faire l'examen, lesquels lui avaient dit que, s'il voulait leur donner une somme d'argent, ils le tireraient d'inquiétude et feraient confirmer sa noblesse par arrêt du Conseil. S'étant accommodé avec eux pour trente pistoles, ils l'envoyèrent à Anet chez les héritiers du notaire qui avait fait le contrat de mariage de son bisaïeul, pour en chercher l'original. C'était de bonnes gens qui vivaient à la campagne, et qui pour une légère somme l'introduisirent dans un grenier où étaient toutes les paperasses du défunt notaire dont ils avaient hérité, et l'y laissèrent seul examiner ces vieux cahiers tant qu'il voulut. Il avait beau chercher une chose que les commis de M. d'Argenson eux-mêmes, qui y avaient été avant lui, avaient enlevée subrepticement. Quand il fut de retour auprès d'eux, il leur rapporta qu'il n'avait rien trouvé; c'est de quoi ils étaient très-bien prévenus.

Ces commis d'iniquité l'adressèrent ensuite chez un vieux faussaire, âgé de plus de quatre-vingts ans, qui demeurait dans la rue Saint-Antoine, dans un coin de grenier, qui, pour une modique somme, contrefit le contrat de mariage de son bisaïeul, dans les mêmes termes qu'il était conçu et en pareille écriture gothique, qu'il inséra dans un vieux registre, où ce fidèle écrivain en avait fourré quantité d'autres, à la sollicitation des mêmes commis de M. d'Argenson. Ils firent encore attendre longtemps M. de Falourdet, jusqu'à ce que le registre en question fût tout rempli après quoi ils le renvoyèrent à Anet, avec le faux registre dans ses chausses, chez les mêmes héritiers, qui l'introduisirent, comme la première fois, dans le même grenier. Deux heures après qu'il y fut, il feignit d'avoir trouvé le registre qu'il cherchait. Ces bonnes gens en furent réjouis : ils envoyèrent quérir un notaire, qui lui en délivra une copie, avec attestation que l'original était resté entre les mains des héritiers du notaire qui en avait enregistré la minute.

L'affaire fut mise au rapport de M. de Caumartin, qui ne put s'empêcher de lui donner gain de cause, quoiqu'il soupçonnât qu'il y avait quelque chose de caché, voyant tant de contrats de mariage passés à Anet, quoique les parties fussent d'une province très éloignée, comme de Normandie, du Maine, de Bourgogne, d'Auvergne et autres provinces, car l'avarice avait tellement aveuglé ces commis, qu'ils avaient mis au rapport, en même temps, quantité d'affaires de personnes inquiétées pour leur noblesse, dont les contrats avaient été passés à Anet. Ce ministre se douta de la friponnerie des commis Il fit venir M. de Falourdet, et, en lui délivrant son arrêt, il lui dit :

« J'ai vu, monsieur, par vos titres, que vous êtes d'une très-ancienne et incontestable noblesse, et ce n'est qu'une chicane que les traitants vous ont faite, en vous obligeant de représenter l'original du contrat de mariage de votre bisaïeul, je suis convaincu que la copie que vous en conservez dans votre famille est véritable, mais je soupçonne de la fraude dans l'original . avouez-moi la vérité, et je vous promets que non-seulement votre noblesse vous sera conservée, mais que je vous ferai récompenser par le roi, dont vous avez toujours été fidèle serviteur. »

(*A continuer*)

LE TAUREAU DE BESANÇON

On se souvient de la polémique relative au véritable emplacement de l'Alesia des *Commentaires*, ce gigantesque *oppidum*, où l'indépendance des Gaules trouva son tombeau.

Dix années durant (1856-1866), les érudits de deux provinces voisines, la Bourgogne et la Franche-Comté, ont rompu des lances pour la question de savoir si c'était dans Alise ou dans Alaise que Vercingétorix avait été vaincu par la famine et contraint de se livrer à César

Ainsi qu'il était à prévoir, les adversaires ne parvinrent pas à s'entendre; et, comme heureusement aucun tribunal n'avait autorité pour clore un tel débat, la lutte ne cessa que quand on fut, de part et d'autre, à bout de forces et d'arguments.

On a pu former jusqu'à quinze volumes avec les écrits imprimés dans le cours de ce mémorable procès.

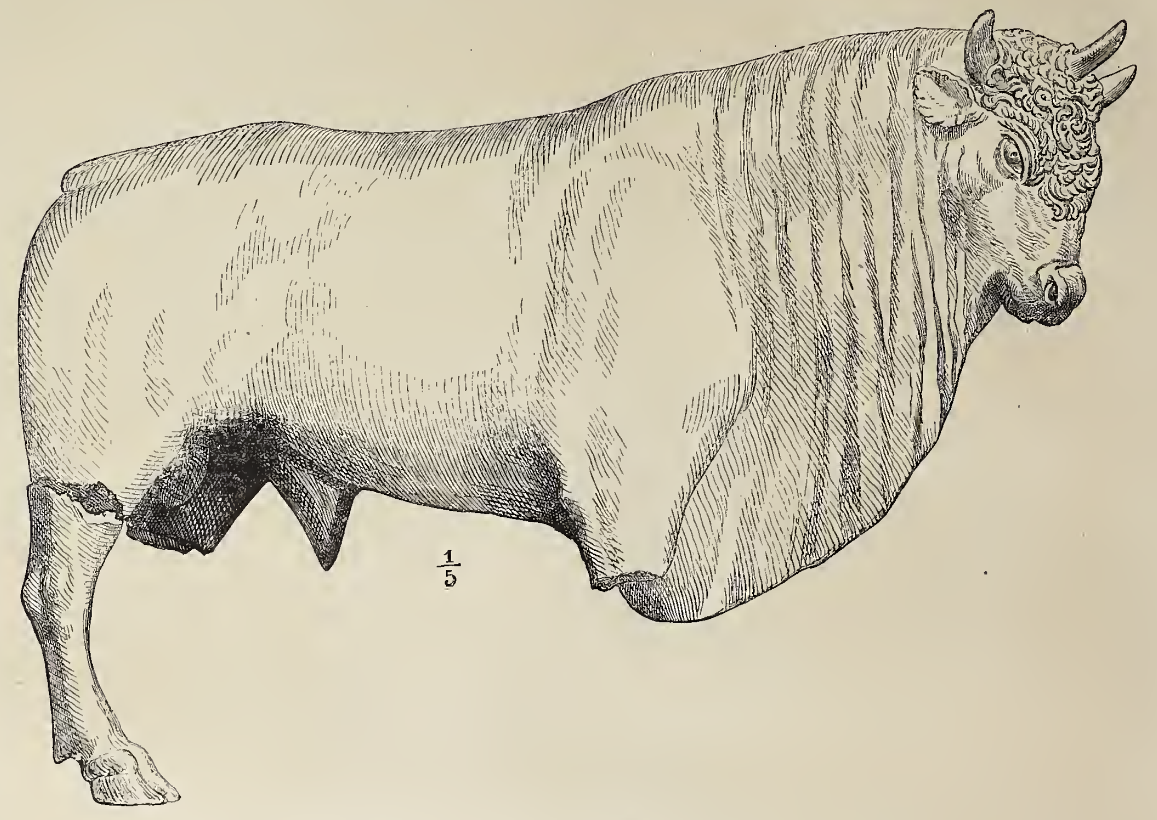
Quoi que l'on puisse penser sur le point qui était et demeure en litige, on devra reconnaître que la science a largement profité des recherches entreprises, ici et là, pour arriver à une solution. Qu'il nous suffise de dire que les tombelles du pays d'Alaise, fouillées au nombre d'environ deux cents, ont enrichi le musée archéologique de Besançon de la plus belle collection d'antiquités gauloises qui existe en France.

Parmi les preuves matérielles que les archéologues franc-comtois ont invoquées, il en est une, remarquable entre toutes, qui provient du lieu où, suivant les données du système d'Alaise, Vercingétorix aurait vainement tenté de barrer à César le chemin de la Séquanie.

« C'est là, dit M. Castan, qu'en 1756, au pied de l'un des contre-forts du mont Colombin, fut découvert un taureau de bronze, à trois cornes, d'une hauteur de quarante-cinq centimètres, sur une longueur de soixante-quinze,

On nous saura gré de faire connaître cette relique, en reproduisant la gravure qui accompagne, dans les *Mémoires de la Société d'Émulation du Doubs* (1864), la dissertation dont nous avons cité plus haut quelques lignes.

ANTIQUITES GAULOISES



LE TAUREAU A TROIS CORNES D'AVRIGNEY
Récemment acquis pour vingt mille francs par la ville de Besançon. — Hauteur 45 cent., longueur 75 cent.

et dont le style s'éloigne autant de l'art romain qu'il se rapproche de l'art grec.... Quant au rôle qu'il a pu jouer dans l'antiquité, Plutarque nous fournit un précieux indice. « Remplis d'admiration pour les soldats romains, « dit le biographe de Marius, les Cimbres les laissèrent « aller à des conditions honorables, dont ils convinrent « en jurant sur leur *taureau d'airain*. On dit que ce tau- « reau fut pris après la bataille et porté dans la maison de « Catulus, comme les prémices de sa victoire. » Les Cimbres appartenant à la famille gauloise, rien ne s'opposerait à ce que les compagnons de Vercingétorix eussent également compris un taureau d'airain dans leurs équipages militaires.

« Ce taureau fut acheté, lors de sa découverte, par le cardinal de Choiseul, archevêque de Besançon, qui le légua, par testament, en janvier 1774, à François-Xavier Chiflet, premier président du parlement de Metz. »

Il était à craindre qu'un aussi rare morceau, demeurant la propriété d'un particulier, ne devînt, un jour ou l'autre, la proie des brocanteurs. C'est ce qu'a compris M. le vicomte Ferdinand Chiflet, en proposant à la ville de Besançon d'acquérir, pour la somme de 20,000 francs, une pièce dont 30,000 francs lui étaient offerts. Cette proposition vient d'être acceptée, et le taureau d'Avrigney, installé dans le musée de Besançon, ne risque plus de sortir du pays, qui le considère comme l'une des pièces justificatives de son histoire.

PROVERBES ITALIENS



A gatto che lecca spiedo, non gli fidate arrosto.
(Fac-simile d'une gravure du dix-septième siècle.)

Au chat qui lèche le tournebroche ne confiez pas le rôti. Voilà qui se comprend en français comme en italien. N'induisez pas en tentation ceux qui paraissent séduits d'avance et méfiez-vous des gens d'appétit. Donnez plus de douze cents francs par an à votre caissier, et ne confiez pas trop de recouvrements à de pauvres diables qui n'ont pas de rôti à leur ordinaire.

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire, Paris.

EN NORMANDIE



VUE DES ANDELYS ET DU COURS DE LA SEINE, PRISE DU HAUT DES RUINES DU CHATEAU GAILLARD

C'est des ruines du château Gaillard qu'est prise cette vue majestueuse sur le cours de la Seine et sur le petit Andely, car on sait que les Andelys constituent la réunion de deux villes : le petit et le grand Andely. La première est seule sur la rive droite du fleuve, dont un grand pont suspendu permet le passage.

Dans le grand Andely, se trouvent une magnifique église, achevée sous la Renaissance, et une fontaine dite de Sainte-Clotilde, qui est, le 2 juin de chaque année, visitée par de nombreux pèlerins. Le petit Andely a un fort bel hôpital du dix-huitième siècle. C'est le seul monument qui soit visible dans notre gravure. Un des maîtres de la peinture française, Le Poussin, est né près de là, en 1594. Son pays a eu le bon goût d'en rester fier et d'élever à sa mémoire une statue; elle donne à la ville un caractère artistique qui ne se dément pas chez de simples particuliers. Le propriétaire d'un des hôtels les plus curieux de la Normandie, l'hôtel du Grand-Cerf, possède une collection de faïences d'un grand prix, patiemment réunies au temps où ce goût était permis aux fortunes ordinaires. C'est un petit musée parfaitement à sa place, dans cette respectable maison de bois, dont toute la façade est curieusement sculptée.

Quant au château Gaillard, posté à notre premier plan, son histoire est connue. Bâtie en 1195, par les ordres de Richard Cœur de Lion, bien des fois prise et reprise, jusqu'à l'année 1616, époque de la démolition de son donjon, cette forteresse a vu étrangler la trop fameuse Marguerite de Bourgogne. Ce qui en reste aujourd'hui permet de constater que les murailles n'avaient pas moins de trois mètres d'épaisseur. Des touristes célèbres, parmi lesquels figurent Rossini, Walter Scott et Cooper, ont tenu à honneur d'y graver leur nom, comme de simples fusiliers.

PAUVRE MARQUIS

NOUVELLE

A M. Aristide Bourrousse.

Lorsque je sortis du séminaire d'Aire, je jetais sur le monde qui s'ouvrait à moi, un regard plus surpris que charmé.

Ma tante, mon unique parente, m'avait écrit la veille une lettre précise et sèche par laquelle elle m'engageait à prendre gîte chez elle comme je l'avais déjà fait à l'époque des vacances depuis la mort de ma mère.

Encombré des lauriers de mes couronnes, chargé de mes livres de prix, je me glissai timidement dans la grinçante patache qui fait l'office de diligence entre Aire et M*** où habitait ma tante.

Le seul souvenir qui me reste de ce voyage est qu'un sommeil bienfaisant vint adoucir pour moi les cahots de la route et m'empêcha de subir dans toute son intensité la chaleur torride que déversait sur notre véhicule un splendide soleil d'août.

J'arrivai à M*** vers sept heures du soir et, descendu en hâte de la patache, j'enfilai la rue tortueuse qui se présentait à moi, laquelle rue, malgré son aspect tourmenté, portait gaillardement le nom de « rue Impériale. »

La maison de ma tante me parut ce jour-là plus avenante que par le passé.

La lampe du vestibule brûlait à grande huile.

L'escalier, coquettement recouvert de son tapis bien brossé, avait l'air de m'inviter à monter. — Je montai.

Dans le salon, deux lampes jetaient leurs vives clartés jusqu'aux plus sombres recoins des profondes embrasures des croisées.

Ma tante, assise, ou plutôt engloutie dans un fauteuil à la Voltaire, se leva à mon approche et vint vers moi les bras ouverts.

— Vous voilà donc enfin, mon cher enfant, s'écria-t-elle toute joyeuse, j'ai envoyé Pierre deux fois déjà au bureau de la diligence et je commençais à être inquiète de votre retard. — Avez-vous faim? venez, le dîner vous attend.

Cet accueil me pétrifia.

Je me rappelais ma tante toujours froide et compassée, si ficelée dans son corset, qu'un mouvement un peu brusque devait, me semblait-il, la mettre à la torture.

Je me la rappelais cérémonieuse à l'excès, glaciale jusque dans ses rares caresses, toujours encombrée, dans sa conversation, de maximes et de citations.

Je la retrouvais naturelle et gracieuse, engraissée, embellie, jeune, tendre; quel changement, grand Dieu!

Ma tante se mit à rire, probablement de mon air bêtement surpris.

— Vous ne me reconnaissez plus, Philibert, me dit-elle.

Et elle m'amena, souriant toujours, dans la salle à manger.

II

Le soir, dans mon lit, je me pris à rêver de cette étrange transformation.

J'avais observé le ton de voix doux avec lequel ma tante avait donné ses ordres aux domestiques et là aussi un changement total s'était opéré.

Tout à coup, au milieu de mon premier sommeil, j'entendis une voix aigre, la vraie voix de ma vraie tante, crier contre la cloison de ma chambre : « Geneviève! Geneviève! »

Je sautai sur moi-même; ce nom de Geneviève déchirait le rideau qui me voilait la vérité.

Pour faire comprendre au lecteur ce que je devinai alors, je dois remonter un peu dans l'histoire de ma famille.

Ma mère avait deux sœurs jumelles, Mlle Céphorine de Marlier et Mme Cartejo, laquelle avait été presque oubliée de sa famille après avoir épousé un Espagnol réfugié dont toute la fortune se réduisait à une grande intelligence et à une charmante figure.

Ils vécurent longtemps heureux et ignorés dans une petite ville de la Bretagne où M. Cartejo donnait des leçons particulières et où Mme Cartejo, très-forte musicienne, enseignait le piano aux héritières de l'endroit.

De ma vie, je n'avais vu Mme Cartejo et, lorsque pour la première fois j'entendis prononcer son nom, ce fut le jour où ma tante de Marlier annonça à ses vieux amis que « Geneviève Cartejo était venue. »

Or (je l'appris le lendemain), Mlle de Marlier, touchée de la profonde misère où était tombée après son veuvage « cette pauvre Geneviève », songea à rappeler sa sœur auprès d'elle.

Celle-ci eût indubitablement refusé les secours trop tardifs de Mlle Marlier si elle eût été seule à souffrir : mais elle avait près d'elle une charmante fillette de douze ans, petite et fluette de sa nature et sur laquelle chaque jour de misère laissait de douloureuses traces.

Elle accepta donc l'hospitalité de sa sœur et s'installait à M*** la veille du jour où j'y arrivais moi-même.

Physiquement et avec les aimables corrections que j'ai déjà indiquées, elle était tout le portrait de sa sœur.

Moralement, elle en était l'exacte contre-partie.

Je n'ai pas besoin d'ajouter qu'elle n'avait pas voulu me désillusionner en me laissant la prendre pour sa sœur le jour de mon arrivée et que, depuis, nous avons ri souvent ensemble de ma complète méprise.

III

Si Mme Cartejo était pauvre, Mlle de Marlier était riche : elle et ma mère avaient dû se partager la fortune de trois oncles qui, selon la louable coutume généralement

adoptée déshéritèrent d'un commun accord la moins fortunée de leurs trois nièces.

Ma tante de Marlier elle-même suivit cet exemple en m'instituant son légataire universel et en oubliant totalement ma pauvre petite cousine Regina Cartejo.

Mais la chère enfant ne devait pas, à mon avis, souffrir de ce cruel délaissement, aussi exigeai-je de Mme Cartejo qu'elle prendrait sans compter, et pour sa fille, tous les capitaux de sa sœur.

Car elle fut bien vite morte, ma pauvre tante de Marlier!...

Une fièvre ardente l'avait prise le jour de l'arrivée de Mme Cartejo et si celle-ci ne me parla pas immédiatement de l'état de Mlle de Marlier, ce fut autant, me dit-elle depuis, pour ne point attrister ma première soirée, en me conduisant, dès mon arrivée, au chevet d'une malade.

Le lendemain au matin, Mlle de Marlier demanda à me voir. J'accourus près d'elle et, pour la première fois de ma vie, je mis une sincère tendresse dans le baiser que je déposais sur sa figure sévère et froide.

Elle me parla avec calme de sa mort prochaine, et avec un grand bon sens de mon avenir.

— Ma fortune, me dit-elle, serait fort suffisante à vous permettre de vivre ici en grand seigneur, mais croyez-moi, mon neveu, cela ne vous vaudrait rien. Partez pour Paris et si faire se peut, travaillez-y : devenez avocat, médecin, magistrat, peu importe, mais devenez quelque chose, c'est mon dernier vœu. — J'espère que vous reviendrez finir vos jours dans cette maison qui a vu naître et mourir vos pères et que vous y mourrez comme eux : fier d'un passé sans tache, confiant dans le jugement de Dieu qu'une vie honnête et pieuse devra vous rendre favorable. Pour ce qui concerne l'avenir de ma sœur et de ma nièce, je n'ai aucune recommandation à vous faire. — Je le livre à votre générosité dont il faudrait, je crois, enrayer les élans. J'ai promis à Geneviève que l'éducation de sa fille se ferait à mes frais. Elle est au Sacré-Cœur de Bordeaux où elle devra demeurer jusqu'à dix-huit ans accomplis. Après cela, elle pourra prendre son diplôme.

Vingt-quatre heures après, ma tante était morte.

IV

Au commencement de l'hiver, je songeai sérieusement à partir pour Paris où je comptais faire mon stage.

Mme Cartejo m'y encouragea. Elle pensait avec raison que le séjour de M*** ne pouvait avoir pour un garçon de dix-huit ans que de fâcheux résultats, et, de fait, je le reconnaissais moi-même.

Après les premiers jours de grand deuil, je dus faire ou rendre une kyrielle de visites qui m'ennuyèrent considérablement. — Je n'étais plus un enfant, je n'osais pas laisser voir que je me croyais un homme et de cela résultaient pour moi une foule de contrariétés.

Un jour, à la campagne, au moment où je prenais une active part à une folle partie de cache-cache, la maîtresse de la maison eut le manque de tact de me choisir pour la conduire à table; alors que plusieurs hommes raisonnables eussent dû passer avant moi : j'en rougis de confusion jusqu'au blanc des yeux.

Un peu plus tard, j'étais allé avec ma tante passer une après-midi chez la femme du procureur impérial, Mme Drayne, et là, une épreuve contraire m'attendait : Mlle Drayne, m'offrit gracieusement de goûter; je refusai en donnant la bonne raison que je n'avais pas faim.

— Cependant, fit observer Mme Drayne, la collation est ordinairement le repas préféré des enfants.

Je l'aurais battue!

V

Je partis enfin.

Je ne raconterai pas ici les six années que je passai à Paris. De mes souvenirs j'écrirais vingt volumes.

Ce que j'en dois dire, c'est que j'y vécus comme la plupart des jeunes gens possesseurs d'une certaine fortune . travaillant assez, m'amusant beaucoup.

Rarement je manquais ma conférence, mais j'eusse été désespéré de n'avoir pas mon fauteuil d'orchestre à une première représentation.

Offenbach était mon Dieu, Meilhac et Halévy ses prophètes. J'avais vingt ans!

Je trépignais d'enthousiasme à la répétition de la *Grande-Duchesse*, mais j'avais conservé l'habitude d'aller aux Français, une fois la semaine, réapprendre le français presque oublié aux Variétés.

J'aimais Brasseur et Gil Pérès, mais Delaunay et Bressant passaient avant eux dans mon estime. Bref, je peux le dire sans vanité, lorsque je revins à M***, avocat, après avoir plaidé d'office à Paris deux ou trois petites affaires, j'étais, tout comme un autre, bon enfant et honnête homme.

VI

Ma tante avait bien voulu, pendant mon absence, prendre la direction de mes affaires : elle m'envoyait vingt mille francs par an, et toutes mes supplications ne purent m'obtenir un sou de plus. — A vrai dire, c'était fort raisonnable.

Lorsque je fus définitivement installé au logis, c'était au commencement de mai, ma tante vint un beau matin dans ma chambre et me tint ce langage :

— Mon cher enfant, maintenant que vous voilà remis des étourdissements du voyage, causons un peu. Vous avez vingt-quatre ans, vous êtes fait pour plaire, et vous vous marierez quand et comme il vous plaira; votre bonheur est donc chose à peu près certaine; cependant il est un écueil que je veux vous indiquer, afin que vous le puissiez éviter. Un désœuvrement complet vous attend ici Si vous voulez plaider quelques affaires, cela vous occupera, mais pour peu de temps, n'ayant pas d'adversaires sérieux à craindre, vous n'aurez pas besoin d'étudier sérieusement vos causes. Le succès vous sera d'autant plus facile, que votre position vous permet d'attendre patiemment vos clients et de les trier sur le volet. Je crois qu'avant peu vous ne voudrez plus plaider.

Vous pourrez, il est vrai, vous faire collaborateur du meilleur journal de l'endroit, car il vous faut songer à devenir un jour député de M***, mais cela n'est pas une occupation continue et sérieuse — Je n'ai pas besoin de vous indiquer les maux sans nombre qu'amènerait pour vous le désœuvrement complet qui vous menace; ces maux, un jeune homme les connaît mieux qu'une vieille femme; mais je vais vous donner un conseil : vous avez d'immenses propriétés de landes qui, depuis trois générations, ont été pour ainsi dire abandonnées à la grâce de Dieu. Occupez-vous-en, améliorez-en et la terre et les habitants, c'est un vaste champ ouvert à votre activité et à votre intelligence : marais à dessécher, métairies à construire, églises à réparer, maisons à bâtir, rien n'y manque. — Croyez-moi, suivez mon conseil, cela vous vaudra mieux que de passer vos après-midi à vous promener à la Pépinière avec les petits crevés du cru et de pérorer le soir au cercle ou ailleurs.

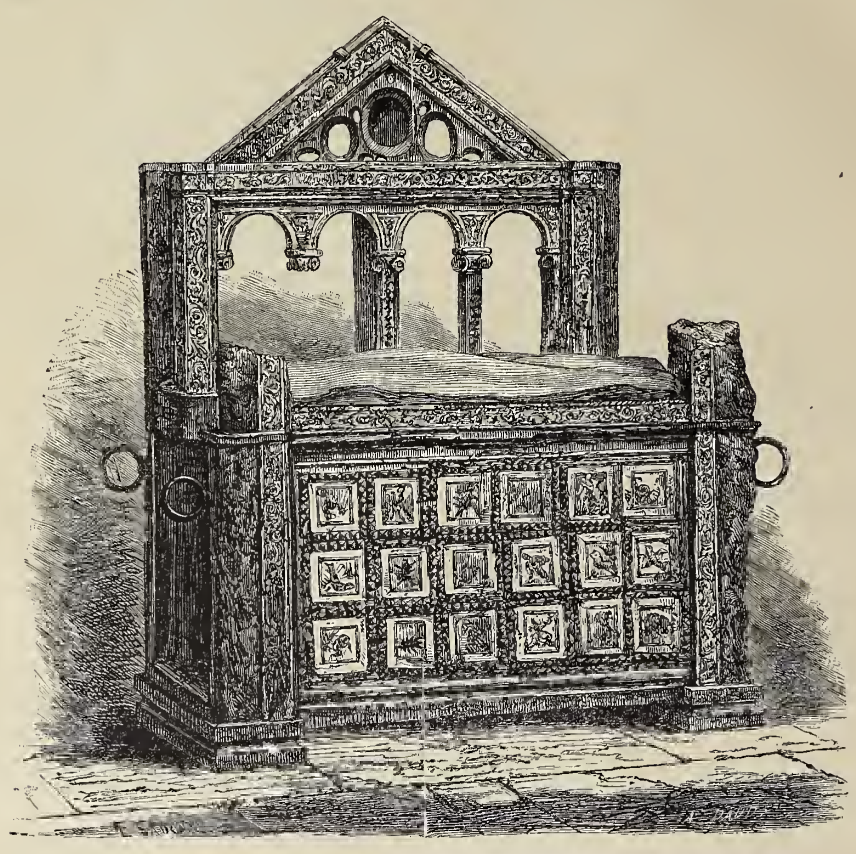
Tout en déroulant ses excellents projets, ma tante avait tiré de sa poche un portefeuille des mieux remplis et me le présenta : — Voilà, me dit-elle, vos économies de six ans, et leurs intérêts; elles feront face à vos premières dépenses.

En vain je refusai de prendre un argent dont je n'avais nul besoin; en vain je la suppliai de le garder pour Regina. Elle fut inexorable, me répondit que, grâce à ma générosité, sa fille était une héritière, et se retira en me bénissant.

Quoique je voulusse d'abord goûter de la vie de petite ville, les idées de ma tante prirent dans mon esprit de rapides et profondes racines. Je m'exaltai à froid devant l'œuvre grandiose qu'elle m'avait indiquée et je me promis de ne point faillir à ce que déjà je considérais comme un devoir.

(A continuer) Marc Bell.

LE PLUS ANCIEN MONUMENT DE L'ÉGLISE



LA CHAIRE DE SAINT PIERRE

D'après le dessin fait en 1867, dans la basilique Vaticane, à Rome, lorsqu'on la sortit de l'enveloppe de bronze où elle est conservée.

LA CHAIRE DE SAINT PIERRE

Cette chaire, conservée à la basilique Vaticane de Rome, dans une enveloppe de bronze, œuvre du Bernin, est un des plus précieux monuments de l'Église romaine. Sa dernière exposition aux regards des fidèles date de 1867. Une notice intéressante de M. de Laurière nous met à même de renseigner d'une façon précise sur la date certaine qu'on peut assigner à ses diverses parties.

Les quatre pieds en forme de pilastres carrés, les hastes horizontales qui les lient, et les deux traverses du dossier, sont en bois de chêne jaunâtre, rongé par le temps. Les nombreuses traces d'enlèvement de petits fragments de ce bois attestent qu'à diverses reprises on y a taillé des reliques. Rivés à ces pilastres, il existe des anneaux destinés à rendre la chaire plus commode à ses porteurs. C'est la partie la plus ancienne; elle est contemporaine de saint Pierre.

La partie plaquée d'ivoire en carrés qui relie les deux pieds antérieurs, les deux faces latérales et le dossier, a un ornement et une doublure d'un autre bois noirâtre (acacia), mieux conservé que le précédent, et beaucoup moins endommagé par l'enlèvement des éclats destinés à devenir des reliques.

Les faces latérales, aujourd'hui détruites, représentaient des arcs cintrés, soutenus par des pilastres à grossiers chapiteaux.

Le dossier, composé d'une série d'arcs et de colonnes semblables aux précédents, est surmonté par un tympan triangulaire. Toute l'ornementation du dossier et du tympan se rapporte à une époque postérieure au cinquième siècle. — Quant aux plaques d'ivoire gravées avec de minces lames d'or dans le creux, et représentant les travaux d'Hercule, elles seraient plus anciennes que les parties dont il vient d'être question, mais certainement d'une époque de beaucoup postérieure à celle d'Auguste

---

SCÈNES DE MŒURS

—

LA PARTIE DE LOTO

Dessin de M. Castelli

Qui n'a tenu plus ou moins sa place dans le tableau de famille que nous avons sous les yeux!

Nous sommes au dimanche soir, et on s'est mis au loto, parce que c'est un jeu auquel tout le monde peut prendre part. Il est de tous les âges, il est facile, il permet

de causer, — ce qui ne déplaît certes pas à ce jeune homme qui paraît rempli d'attentions si délicates pour sa voisine. Sans lui, elle allait oublier un quaterne.

profil doucement assoupi sous l'œil éveillé et rieur de la jeunesse. — Tout cet ensemble est calme, simple, vrai d'attitudes et de jeux de physionomies. L'artiste l'a rendu



A droite, la maman, qui a bien remué le sac pour « changer la veine », darde un œil investigateur sur la boule qu'elle vient de tirer. A gauche, le papa montre son

sincèrement, et chacun peut apprécier d'autant mieux sa composition que, comme je l'ai dit en commençant, chacun y a tenu plus ou moins sa place.

MÉTIERS ET CARRIÈRES

—

LES AGENTS DE CHANGE

L'agent de change est l'intermédiaire légal pour les transactions des effets publics nationaux et étrangers, et tous autres susceptibles d'être cotés; — seul il a qualité pour constater le cours des papiers commerçables ainsi que des matières métalliques, dont il fait le courtage de vente et d'achat, concurremment avec les commissionnaires de marchandises. Dans certaines villes, les fonctions d'agent de change et de courtier de marchandises se confondent. Nous reviendrons sur ce sujet quand nous parlerons des agences de province, mais il convient dès à présent d'établir la différence entre l'une et l'autre fonction. — Toutes deux sont des offices ministériels. C'est le chef de l'État qui nomme les titulaires ; ils ont la mission de vendre et d'acheter pour leurs clients les valeurs publiques, commerciales et industrielles; ils en déterminent le cours

Les agents de change doivent fournir un cautionnement qui varie de 4,000 à 125,000 francs. — On compte à Paris soixante charges dont le prix moyen est de *deux millions;* — vis-à-vis de l'énormité de ce chiffre, les charges de province font maigre figure : elles ne se vendent que 25,000 à 50,000 francs.

La compagnie des agents de Paris nomme tous les ans une chambre syndicale composée d'un syndic et de six adjoints. Cette assemblée a pour mission de veiller à ce que les agents se renferment dans les limites de leurs fonctions, à ce qu'ils ne fassent dans aucun cas et sous aucun prétexte des opérations de Bourse, de Banque ou de commerce pour leur propre compte. Elle peut suspendre et faire destituer les membres de la corporation qui contreviendraient aux règlements dont le maintien fait l'honneur de la compagnie et la garantie de la clientèle. La chambre syndicale paye habituellement les dettes des agents qui ont malversé ou que leurs fautes ont menés à la ruine, et elle désintéresse leurs créanciers.

Il y a eu des agences de change à Paris qui étaient presque entièrement au pouvoir des capitaux étrangers. Voici comment on procédait : des capitalistes voisins achetaient une charge et y faisaient nommer comme titulaire un de leurs compatriotes qui prenait pour les besoins du moment la qualité de français et l'abandonnait aussitôt qu'il était devenu riche.

Les charges d'agent à Paris sont très-rarement possédées par une seule personne, elles sont presque toujours divisées en actions ou intérêts, au nombre de cent ou quatre-vingts, valant de 20,000 à 30,000 francs. Ces intérêts appartiennent quelquefois à un assez grand nombre d'individus, mais l'agent de change ne reconnaît sous le titre extra-légal d'associés que deux bailleurs de fonds, qui sont le plus souvent ses collaborateurs, et la loi ne reconnaît que l'agent de change. C'est une nécessité pour les agents de s'adresser à un plus ou moins grand nombre de capitalistes à cause du prix excessif des charges Plusieurs de ceux qui travaillent dans les bureaux des agences (et le personnel y est nombreux) ont des fonds placés de cette manière. Cette habitude est fort bonne, parce que le travail des commis est plus sérieux quand il est intéressé. De plus, ces employés surveillent la gestion de l'agent et peuvent l'empêcher au besoin de commettre des fautes qui compromettraient leur position. Les garanties de la clientèle se trouvent donc augmentées par cet état de choses.

Certaines charges sont possédées presque entièrement depuis le commencement de ce siècle par les héritiers d'une même famille ; ils font nommer des titulaires de leur choix et mettent dans les bureaux des commis qu'ils imposent, employés intéressés et capitalistes, comme je l'ai expliqué.

Il peut arriver qu'un agent est seul propriétaire de son titre, mais le cas est rare. Des charges peuvent être aussi au nom de titulaires dénués de fortune, et voici comment : Les clients assidus d'une agence remarquent des jeunes gens attachés aux bureaux, ou occupant des emplois infimes, mais ayant pour eux leur intelligence, leur bonne volonté et leur bonne mine, ils les protégent, les cautionnent, les font avancer, et finissent enfin par en faire des agents en mettant à leur disposition tous les capitaux exigibles.

Il n'est pas toujours nécessaire d'avoir fait un stage dans une charge pour être nommé agent. Ainsi est-il arrivé qu'un jeune médecin distingué est passé tout à coup des salles d'un hôpital à la corbeille de la Bourse.

Le métier d'agent a ses fatigues. Pour s'en faire idée, il suffit d'avoir vu ces messieurs au milieu de la Bourse, crier et gesticuler dans la cage centrale nommée *la corbeille.* Joignez à ces exercices physiques les soucis, les préoccupations d'une administration encombrée de détails et d'affaires de toutes sortes. La raison de plus d'un a sombré dans ces tempêtes. Je sais un jeune agent qui n'a pu soutenir ce fardeau plus de six mois; il se retira affecté d'une maladie nerveuse qui lui ôtait le sommeil et le privait de ses facultés intellectuelles.

De même que le commerce emploie des placiers et des commis voyageurs pour vendre ses marchandises, les agents de change ont attaché à leur maison des employés qui prennent le nom de *remisiers ;* leur tâche est d'amener des clients à l'agence ; ces commis n'ont pas d'appointements fixes, leur salaire est proportionnel à l'importance des affaires qu'ils font. Les autres employés attachés aux écritures reçoivent des émoluments et ont, d'habitude, une certaine part dans les bénéfices éventuels. Ce n'est que justice puisque leur travail, s'il est bien ou mal compris, peut enrichir ou ruiner une charge d'agent. Certains commis, surtout parmi les remisiers, font pour leur propre compte quelques affaires à terme, mais ils perdent souvent. Combien de jeune gens, tentés par le milieu dans lequel ils vivent, ont compromis leur avenir et brisé leur carrière, en voulant s'enrichir trop vite par le jeu de Bourse!

Les agents de change doivent le secret le plus inviolable à leurs clients, lorsque ceux-ci ne consentent pas à être nommés. Ils ne peuvent se faire représenter que par un de leurs collègues muni de leur procuration ; cependant, à Paris, il leur est permis, dans certains cas, de se faire remplacer par un commis reconnu par la compagnie et pouvant être révoqué par le patron ou le syndicat.

Les droits des agents sont d'un huitième pour cent pour chaque opération, mais leur responsabilité est énorme, car elle s'étend à toutes les affaires qu'ils font. — Les cours de justice leur ont à plusieurs reprises refusé le droit de poursuivre leurs clients pour se faire régler des différences de jeux de Bourse, c'est-à-dire pour se faire rembourser l'écart de valeurs achetées et revendues à crédit.

Si la loi est sévère pour les agents de change, elle les protége dans leur monopole, et elle punit d'une amende du douzième au sixième du cautionnement imposé aux charges, les individus qui empiéteraient sur les fonctions qui sont attribuées aux agents de change. — Ce qui n'empêche pas que beaucoup de concurrents viennent dresser leur boutique à côté de la tente officielle des agents. — On appelle ces rivaux des *courtiers marrons* ou *coulissiers;* ils négocient non-seulement les mauvaises valeurs que la compagnie des agents refuse de coter à la Bourse, mais encore

les fonds publics et les bonnes valeurs industrielles légalement reconnues; ils dépassent leur droit, mais on les tolère dans la pratique.

Les agents de change, leurs veuves, enfants ou héritiers, peuvent présenter des successeurs, pourvu qu'ils réunissent les conditions exigées. Cette faculté n'est pas laissée à ceux qui ont mérité la destitution, ni à leurs ayants cause.

Le personnel d'une agence de change se compose, outre l'agent :

1° D'un ou de deux associés ou fondés de pouvoir ayant la signature. (Dans la plupart des agences il y a deux fondés de pouvoir.)

2° D'un *caissier des valeurs*.

3° D'un *caissier des titres*.

4° D'un liquidateur ayant plusieurs auxiliaires sous ses ordres.

5° D'un *assesseur* (création nouvelle) qui fait la Bourse.

6° D'un *commis*, spécialement chargé de vendre et d'acheter le comptant à la Bourse.

7° De trois ou quatre garçons de bureau et de caisse.

Il n'y a pas de surnuméraires. Les derniers employés d'une charge d'agent ont des appointements s'élevant au moins à 1,200 fr. Les appointements sont ordinairement de 5,000 à 6,000 francs pour les caissiers. Dans certaines charges, ils sont plus considérables.

Dans toutes les agences, il y a des gratifications qui sont distribuées au moment de la liquidation semestrielle. Elles varient selon l'importance des charges : dans les unes elles ne représentent qu'un ou deux mois du traitement de l'employé, dans d'autres elles atteignent le chiffre total de son traitement annuel.

Il n'existe pas d'avancement régulier et hiérarchique dans les agences. Les employés qui sont actifs, intelligents, arrivent toujours à se faire appuyer, ils trouvent des capitaux, deviennent agents, ou, au pis aller, ils passent courtiers et font le commerce des valeurs non officiellement cotées à la Bourse. — H. de V.

MÉMOIRES ANECDOTIQUES

—

ONZE ANS DE BASTILLE

1702 — 1713

(D'après la relation originale de Constantin de Renneville).

(Suite)

La sincérité avec laquelle parlait M. de Caumartin, ouvrit un vaste champ à celle de M. de Falourdet, pour tirer la vérité des ténèbres et se venger de la tyrannie des commis de M. d'Argenson, qui apparemment, de concert avec les traitants, mettaient tout en pratique pour plumer les vrais et les faux nobles. Les vrais, en leur faisant acheter leurs titres autant qu'ils en pouvaient tirer d'argent, et les faux nobles en leur vendant des titres supposés le plus cher qu'ils pouvaient. Ils avaient tiré de Mme de Saint-George d'Aunay, de la généralité de Caen, que je connais très-particulièrement, jusqu'à six mille livres, pour lui vendre de pareils titres ; elle a perdu son argent, a été enfermée deux ans à Vincennes, où elle a beaucoup souffert, et elle et ses enfants ont été déclarés roturiers. M. de Falourdet découvrit tout le mystère à M. de Caumartin, qui jura de lui tenir sa promesse, le renvoya dans sa province, et écrivit à l'intendant de ne pas l'inquiéter. Il fit arrêter les commis, plusieurs faux nobles et le vieillard faussaire, qui aurait été pendu, si la mort ne lui eût pas naturellement épargné la honte, en l'enlevant dans le château de Vincennes.

M. de Falourdet jouissait pleinement et paisiblement des priviléges de sa noblesse dans sa terre, où il s'était depuis peu d'années marié à une aimable épouse, qui était nouvellement accouchée, lorsque étant à la chasse à cheval avec son valet, il se vit aborder par quatre cavaliers, qui lui dirent qu'ils venaient le saluer de la part des officiers de son régiment. Il les crut bonnement, et les invita à l'accompagner dans son château où il les recevrait de son mieux ; mais étant auprès de lui, ils se jetèrent sur ses armes et lui firent entendre qu'il fallait les suivre chez M. de Caumartin.

Il leur témoigna qu'il était surpris de leur procédé, que si M. de Caumartin, de qui il avait reçu des lettres depuis huit jours, lui avait ordonné de se rendre chez lui, le moindre billet de sa part était suffisant pour le faire partir dans le moment pour obéir à ses ordres, sans l'envoyer quérir à main forte, contre laquelle, s'il se croyait coupable, il savait bien comme il pourrait agir; et dans l'instant, donnant de l'éperon à sa cavale, il écarta ceux qui le voulaient arrêter et se dégagea de leurs mains, pendant que son valet, couchant le plus apparent de la troupe en joue, jura qu'il l'allait jeter à bas s'il branlait. M. de Falourdet commanda à son valet de lever son fusil, mais de ne pas se laisser approcher; ensuite il demanda à ceux qui le voulaient arrêter, s'ils désiraient l'accompagner chez lui, où il voulait dire adieu à sa femme avant que de les suivre. Il s'était si adroitement débarrassé d'eux qu'il était encore maître de ses armes, à la réserve d'un de ses pistolets, dont s'était saisi un des cavaliers; mais loin de vouloir profiter du désordre où il les avait jetés, il leur dit, ne se croyant pas coupable, que si la proposition qu'il leur faisait leur causait le moindre embarras, qu'il était prêt de les accompagner, quoiqu'il ne fût pas en état de faire un si long voyage, se trouvant avec peu d'argent sur lui et n'ayant pas même de linge pour changer. Ils lui protestèrent que rien ne lui manquerait, qu'ils avaient ordre de fournir à sa dépense, qu'ils le pourvoiraient abondamment de tout ce qu'il aurait besoin, et que M. de Caumartin lui donnerait de quoi retourner chez lui. Il donna son fusil à son valet, qu'il renvoya dans sa maison avec ordre de dire à sa femme de ne se pas inquiéter.

L'exempt et ses gardes lui tinrent leur promesse en le conduisant, le cavalier lui rendit son pistolet et ils lui laissèrent ses armes. Pendant tout le voyage, ils le régalèrent bien, mais au lieu de le conduire à Paris chez M. de Caumartin, ils feignirent de vouloir passer au travers du château de Vincennes; quand ils furent auprès, et étant dans la cour, ils lui déclarèrent que c'était là qu'ils avaient ordre de le laisser, en attendant nouvel ordre de la cour. On lui fit rendre ses armes, qu'on eut soin de renvoyer avec sa cavale et tout son équipage chez lui, marque qu'il avait affaire à un honnête exempt, et je crois que c'est M. de Bourbon, le même qui m'arrêta. Il s'aperçut trop tard de la faute qu'il avait faite : il n'était plus temps de faire le brave dans un château tel que celui où ils étaient, dont le pont-levis fut levé et les portes fermées dès qu'ils y furent entrés. Il fallut mettre pied à terre et passer dans le donjon où l'on garde les prisonniers. C'est là qu'il a resté deux ans, avec quantité de compagnons infortunés qui y étaient pour la même affaire que la sienne, et plusieurs autres qui y étaient pour d'autres sujets ; et quoiqu'il ait toujours été seul, il n'a pas laissé d'avoir communication avec plusieurs de ces messieurs, entre autres avec son altesse M. le prince de la Riccia, arrêté pour avoir pris le parti de l'empereur dans l'affaire de Naples, au commencement de 1702, ainsi qu'avec le nommé Farie de Garlin, en Béarn, qui était prisonnier depuis onze ans lorsqu'il lui parla, pour n'avoir pas voulu abjurer sa reli-

gion, qui était la réformée; ce pauvre homme était tout nu, sans chemise, et dans une calotte où il avait pour tout meuble une couverture dans laquelle il s'enveloppait; il jouissait, malgré toutes les rigueurs dont on l'accablait, d'une santé parfaite : il était gros et gras, et d'une fermeté inébranlable dans sa résignation aux ordres de la Providence.

J'ai vu quantité de ses écrits qu'il avait donnés à M. de Falourdet, pour faire tenir à son épouse et à ses enfants, fort édifiants; où, quoiqu'on vit bien qu'il n'avait pas d'étude, la piété était soutenue d'une éloquence naturelle et solide. La manière dont ils se communiquaient est assez singulière. M. de Falourdet avait une planche sur laquelle il écrivait avec du charbon, en gros caractères, un mot, puis il approchait la planche de sa fenêtre, et quand Farie l'avait lu, l'autre l'effaçait, et en écrivait un autre, et toujours de suite, ce que Farie transcrivait sur du papier gris qu'on leur donnait pour leurs nécessités, car il avait fait des plumes avec des os et de l'encre avec du noir de fumée. Farie faisait une ample réponse à M. de Falourdet sur du papier gris; et comme j'ai déjà dit que Farie était dans une calotte, je dois dire encore que M. de Falourdet était dans un premier étage où il avait été mis, pour être plus à portée de le soigner, parce qu'il avait été malade et avait pensé mourir, et où il avait même la liberté de se promener dans un petit jardin qui donnait au pied de la tour où était enfermé Farie, qui laissait tomber son papier dans lequel il enveloppait un os pour lui donner plus de poids; l'autre le ramassait, le mettait dans sa poche et le lisait tout à loisir quand il était enfermé dans sa chambre.

Lorsque M. de Falourdet fut entièrement guéri, on ne lui donna plus la liberté de se promener dans le jardin; mais comme la fenêtre était au niveau de ce jardin, il s'avisa d'apprendre à une chienne ferme qu'avait Bernaville, à lui rapporter un peloton de papier, qu'il lui jetait de sa fenêtre dans le jardin, et qu'elle lui rapportait du jardin sur sa fenêtre; pour la payer de sa peine, il lui gardait une partie de sa viande qu'il lui donnait. Après qu'il l'eut bien exercée à ce badinage, il en avertit Farie en lui écrivant sur sa planche, et ils convinrent à un certain signal, qui marquerait à Farie que la chienne était dans le jardin, parce qu'il ne l'y pouvait pas voir du lieu où il était, qu'il laisserait tomber son papier avec une petite pierre enveloppée dedans. Ils essayèrent premièrement avec du papier sans écriture; la chienne l'apporta fort fidèlement à M. de Falourdet; il en envoya d'écrit qui eut le même succès; ainsi la chienne leur servit de messager pendant un très-long temps. Mais enfin ils furent, sinon découverts, du moins soupçonnés; heureusement pour eux, il n'y avait dans le papier que des raisins secs que Farie envoyait à son ami, sans écriture.

(*A continuer.*)

LES MODES EUROPÉENNES AU JAPON



Agent de police et soldat.

UNIFORMES JAPONAIS

On voit que le Japon ne se lance pas à demi dans la voie des transformations et que ses ambassadeurs ne parcourent pas l'Europe en pure perte. Il y a quelques années, ses soldats, plaqués de fer, ressemblaient encore à nos preux du moyen âge. Aujourd'hui, ses fantassins sont armés et habillés à la française. Ses policemen ont la vareuse de nos sergents de ville. Seule, l'écuelle renversée qui leur sert de coiffure résiste encore aux envahissements du képi à panache.

On sait que l'instruction militaire de l'armée japonaise est confiée à des officiers et sous-officiers de notre armée.

PROVERBES ITALIENS



Ogni fiore al fin perde l'odor.

(Fac-simile d'une gravure de la fin du seizième siècle.)

Toute fleur finit par perdre son parfum. C'est la vieille en capuchon qui se donne l'amère satisfaction de l'apprendre à cette jeune élégante à haute collerette. Leurs visages et leurs personnes offrent des preuves vivantes de cette vérité mélancolique en apparence, mais consolante au fond, pour ceux qui ont la louable méthode de ne pas s'en tenir à la surface des choses. Elle leur dit : « La fraîcheur n'a qu'une saison. Cherchez avec elle des mérites plus durables. »

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire. Paris.

SCÈNES DE MŒURS



L'ÉVASION

On ne peut pas dire que ce soit une prison sévère, ni un méchant geôlier. Non! On y laisse graver sur la muraille des dessins bien peu respectueux, à en juger par celui qui s'étale en pleine lumière et qui représente, accrochée à une potence, la silhouette de l'honnête vétéran que voici, là, sous nos yeux, en chair et en os,

et, il faut bien le dire, quelque peu stupéfait. Constatons, d'ailleurs, que c'est une stupéfaction pleine de dignité, et qui n'a rien dérangé de son attitude officielle. Abandonnant son pot et son pain, un guichetier français, à tête folle, eût déjà répandu l'alarme et mis sur pied tous les surveillants. Mais le Germain procède avec plus de méthode et avec moins de passion. Tenant d'une main son trousseau de clés, et de l'autre le pot qui contient la pitance de son prisonnier, il explore d'un œil méditatif le théâtre de l'évasion, car c'est une évasion dans les règles, il n'y a pas à le nier.

Pendant la nuit, le prisonnier a fait sauter le châssis de la lucarne qui repose dans un coin. Monté sur la chaise, il est venu à bout de déchausser les deux premiers barreaux, de forcer le troisième, auquel il a noué l'extrémité de son drap de lit, qui lui a permis de descendre sans faire de l'autre côté un saut trop périlleux.

Il est évident que l'évasion n'a pu se faire autrement, et nous sommes convaincu qu'en faisant tout à l'heure son rapport verbal à l'autorité supérieure, l'honnête guichetier n'omettra aucun détail. Sa vieille moustache nous dit qu'il en a vu bien d'autres, et son nez rubicond nous annonce qu'il sait, au besoin, trouver des consolations.

PAUVRE MARQUIS

NOUVELLE

(Suite.)

Cependant M*** commençait à remarquer mon retour et à jaser sur mes moindres démarches.

Je passais deux fois dans un jour sur la place de la Mairie? Je voulais me marier avec la riche et laide Eveline Dernal qui en habitait la principale maison.

On me rencontrait à la Pépinière au moment où la soubrette de la préfète venait de passer près de moi? Je menais une vie indigne d'un honnête homme et il se répandait les bruits les plus fâcheux sur mes mauvaises habitudes.

J'étais maigre? — Je « m'en allais » de la poitrine.

J'engraissais un peu? — Je devenais monstrueusement gros.

J'allais à la messe? Ah! l'élève du séminaire d'Aire!

Je n'y allais pas? Ah! le bon apôtre, comme il a bien oublié dans la Babylone moderne les religieux principes que lui avaient donnés ses pieux professeurs!

J'écrivais un article modéré contre les démocrates? Ceux-ci me tombaient dessus, et les conservateurs me blâmaient en criant que je n'avais pas tapé assez fort.

Au bout de six mois j'en eus assez : ma bonne tante recouvrit les meubles de leur housse, emballa l'argenterie, fit atteler les fourgons et la voiture, et nous partîmes pour ma propriété d'Estampon.

VII

Nous y arrivâmes par une pluvieuse soirée d'automne et jamais paysage ne me parut plus désolé que celui que j'aperçus en descendant de voiture.

Au premier plan, la vieille maison presqu'en ruine et dont les pierres ne semblaient retenues dans leur chute que par les fils légers des capillaires et des joubarbes; devant moi, la vaste pelouse couverte çà et là de plaques d'eau ridées par le vent; tout autour l'immensité des forêts de pins, gémissant et craquant sous l'effort de la tempête et pleurant, de toutes leurs brindilles, la pluie que le ciel versait à flot sur eux.

Déjà ma tante faisait jeter des brassées de fagots dans l'antique cheminée de la grand' salle où bientôt éclatèrent les joyeux petillements du bois qui s'enflamme.

Je me plaçai tout transi dans une vaste bergère et la tristesse me saisit au cœur.

Je ne sais par quel étrange écart je me transportai au boulevard des Italiens, et, Dieu me pardonne, des larmes se firent jour dans mes yeux.

Bientôt après, tout honteux de mon impression première, je parcourus accompagné du vieux maître-valet les immenses chambres du vieux logis et, séance tenante, je donnai des ordres pour entreprendre dès le lendemain le nettoyage et l'agencement du parc et de la maison.

VIII

Je fais grâce au lecteur des mille détails de ma gigantesque entreprise. Il lui suffira de savoir que l'été suivant, les fondements d'un coquet petit castel étaient posés sur le point le plus élevé de mes landes, et que déjà les marais devaient, bon gré mal gré, déverser leurs eaux glaciales dans les immenses étangs que j'avais fait creuser pour les recevoir.

Déjà, une herbe fine et vivace couvrait le sol fangeux que venaient d'abandonner les eaux malsaines.

A l'époque où les champs de millade et de seigle prenaient la blonde nuance qui appelle la serpe du moissonneur, le castel était haut d'un étage et les bords des étangs se festonnaient de fleurettes blanches et jaunes.

Des milliers de jeunes arbres étaient plantés par mes soins dans les terrains incultes, inutiles à l'élevage des bestiaux, qui, au reste, retrouvaient abondamment, dans les marais desséchés, les pacages que je leur enlevais ailleurs.

Le préfet vint me voir, trouva tout superbe et parla de me faire décorer : je me mis à rire.

— Monsieur, lui répondis-je, un homme ne mérite pas la croix parce qu'il augmente de 50 pour 100 ses revenus et le bien-être de ses employés.

Le préfet ajouta la modestie à la liste de mes vertus.

Les travaux entrepris ne suffirent bientôt plus à mon activité. J'en cherchais d'autres à accomplir

Il existait dans une commune voisine d'Estampon, à Losse, une petite source que j'eus d'abord l'idée d'exploiter en concurrence avec Barbotan (*); mais quelques visites à l'un et l'autre endroit suffirent à me convaincre que Losse ne supporterait pas la comparaison. D'ailleurs, ma tante ne fut pas d'avis de tenter pareille aventure.

Faute de mieux, je me décidai à faire des avenues, aboutissant toutes à la pelouse du château et s'étendant au loin vers les communes de Lussoles, Losse, Lubbon, Gabarret, Rimbés et Baudignan (**).

Ces avenues furent plantées, les unes d'ormeaux, les autres de chênes, les dernières enfin, de peupliers d'Italie et de la Caroline. Dès la saison suivante, ces plantations eurent fort bonne mine et elles sont, actuellement, d'une admirable vigueur.

IX

J'adorais les promenades à cheval et les chasses à courre, auxquelles, par parenthèse, aucun pays n'est plus favorable que nos belles landes.

Presque chaque matin je partais, escorté de mon piqueur et de mes douze chiens, et ne revenais que bien rarement sans rapporter un ou plusieurs lièvres.

Je ne connais pas de plus beau spectacle que celui que

(*) Petite station thermale, située sur la frontière du Lot-et-Garonne et des Landes, entre Gabarret (Landes) et Saint-Justin (Lot-et-Garonne).

(**) Petites communes du département des Landes, canton de Gabarret.

me donnait alors ma meute acharnée à la poursuite de sa victime.

Les immensités de nos landes se déroulaient sous les pieds sonores de mon cheval *Sultan* et semblaient prendre une étendue plus grande à mesure que je dévorais l'espace.

Le son retentissant de la trompe accompagnait les sourds aboiements de mes chiens et, de temps à autre, *Sultan* déchirait l'air d'un hennissement de joie.

Quant à moi, pris de l'ardeur fiévreuse qui possédait bêtes et gens, je suivais d'un œil fixe les mouvements de *Bacchante*, ma chienne de tête, et selon les indications que me fournissaient sa fine petite tête ou sa queue mobile, je contenais *Sultan* ou je le livrais à toute son ardeur.

Lorsque le caprice du hasard conduisait la chasse vers les pinadas (*) c'était une tout autre affaire.

La course moins échevelée n'en était que plus dangereuse.

Pour le chien, la piste devenait difficile.

Pour le cheval, les mille racines de bruyères, hérissées sur son passage, les troncs des pins récemment coupés, les talus élevés qui séparent entre eux les pinadas de diverses tailles, tout cela était une source de danger.

Un jour, fatigué plus tôt que de coutume, j'avais renvoyé mon piqueur et mes chiens et je restai seul dans un coin de pays fort éloigné d'Estampon, et encore inexploré par moi. J'en voulus visiter les moindres parties...

.. Le souvenir de ce jour me fait encore mal! Des années ont passé sur cette douloureuse plaie de mon âme, mais elle existe encore et l'ange elle-même qui m'a guéri de tant d'autres maux n'y pourrait toucher sans me faire souffrir : elle le devine et me pardonne.

Je me promenais donc, lorsque, assez près de moi, le galop de deux chevaux se fit entendre; un nuage de poussière se forma à quelques pas et j'entendis une voix claire crier deux fois :

— Assez, père, assez!

Sultan avait dressé les oreilles et malgré ma résistance il m'amena, par sauts et écarts, auprès des étrangers qui venaient eux-mêmes vers moi.

C'était d'abord un homme à cheveux gris, à la longue moustache, au regard exalté, puis une amazone à la brune chevelure.

De plus près, je remarquai ses grands yeux noirs et vifs, sa bouche grande, mais d'un beau dessin, son nez aquilin, sa physionomie expressive et animée : elle était vêtue d'une élégante amazone noire, et ses mains, emprisonnées dans des gants de loutre, calmaient magistralement l'ardeur de son petit cheval. Tout cela frappa étrangement mon esprit et n'en sortit plus.

En passant devant les deux étrangers je les saluai profondément, et n'obtins en retour de ma politesse qu'un froid regard du cavalier et un demi-sourire étonné de sa compagne.

Je rentrai lentement, perdu dans mes réflexions.

Ma tante m'attendait sur le pas de la porte, une lettre à la main.

— Régina a son diplôme, me dit-elle, la supérieure m'écrit de l'aller chercher.

— Mais cette bonne nouvelle n'a rien qui doive vous attrister, ma tante, dis-je, en remarquant ses yeux noyés de larmes.

— Eh! mon cher enfant, croyez-vous que je ne sois point triste à l'idée de notre séparation?

— Nous séparer, bon Dieu! pourquoi cela?

— Je n'ai pas besoin de vous expliquer pourquoi Régina ne peut habiter sous votre toit...

(*) Nom donné par les habitants des Landes aux forêts de pins.

Je compris instinctivement que ma tante avait raison. Je n'insistai pas.

Peut-être ne me sentais-je pas disposé à jouer le rôle de grand frère auprès d'une pensionnaire tout fraîchement sortie du Sacré-Cœur.

Seulement j'obtins de Mme Cartejo, qu'elle habiterait la maison de M*** et qu'elle viendrait, de là, me voir souvent.

Cela arrangé, elle partit pour Bordeaux, d'où elle devait ramener sa fille.

Tout en surveillant les travaux de ma future habitation, je demandai des renseignements sur les habitants des environs et j'appris, à n'en pouvoir douter, que mes deux inconnus étaient le marquis d'Héprémesnil et Mlle Germaine, sa fille.

Je remarquai avec un certain étonnement que les paysans en parlant d'eux disaient « le pauvre monsieur le marquis, la pauvre mademoiselle. »

Je ne voulus point demander l'explication de cette continuelle pitié, mais j'en fus choqué et préoccupé.

X

Quelque temps après, j'avais pris à la ferme, pour le dresser, un jeune cheval du pays. Fougueux comme tous ceux de sa race, il m'entraîna un jour vers l'endroit où, une première fois, j'avais rencontré M. et Mlle d'Héprémesnil.

Au moment où, tout essoufflé, mon petit landais se décidait à prendre une allure raisonnable, le galop de deux chevaux retentit sur la bruyère, et mon enragé cheval repartit comme une flèche.

Il buta lourdement contre une racine et je tombai tout étourdi de la violence de ma chute.

Lorsque je rouvris les yeux, Mlle d'Héprémesnil était près de moi, pressant contre mes lèvres son mouchoir imbibé d'eau.

Sa petite main blanche et potelée, posée à la place de mon cœur, en épiait le réveil : j'avais, paraît-il, complètement perdu connaissance.

Mlle d'Héprémesnil n'attendit pas ma première parole : elle m'offrit son bras pour m'aider à marcher.

— Venez, monsieur, me dit-elle, d'une voix harmonieuse, venez chez mon père vous reposer un instant et baigner votre front qui est tout meurtri. — Allons, père, dit-elle, se tournant vers le marquis resté à cheval, allons, mon père, prenez mon cheval et celui de monsieur, et rentrons au Pré.

M. d'Héprémesnil nous regardait d'un air hargneux et, sans mot dire, il roula dans ses doigts une cigarette et se mit en devoir de l'allumer : il semblait ne pas entendre sa fille. Celle-ci réitéra sa demande : le marquis y accéda enfin et partit au petit trot.

Je le suivais, m'appuyant plus que je ne l'aurais voulu sur le bras de Mlle Germaine, qui m'encourageait doucement.

— Nous voici arrivés, dit-elle enfin.

Elle poussa une petite claire-voie peinte en vert, entra avec moi dans un parterre à l'ancienne mode et, seulement lorsqu'elle en ouvrit la porte, j'aperçus l'habitation.

(A continuer) Marc Bell.

CE QU'EST LE PEUPLE

Beaucoup de gens croient que le peuple est une fraction de la nation. Nos pères, qui se sont servis du mot avant nous, ne le comprenaient pas ainsi, et ils avaient, selon nous, cent fois raison.

« J'appelle peuple tous les hommes de chaque état, *y compris les princes,* » disait Jean Masselin.

Ce Masselin était député aux états généraux de 1484.

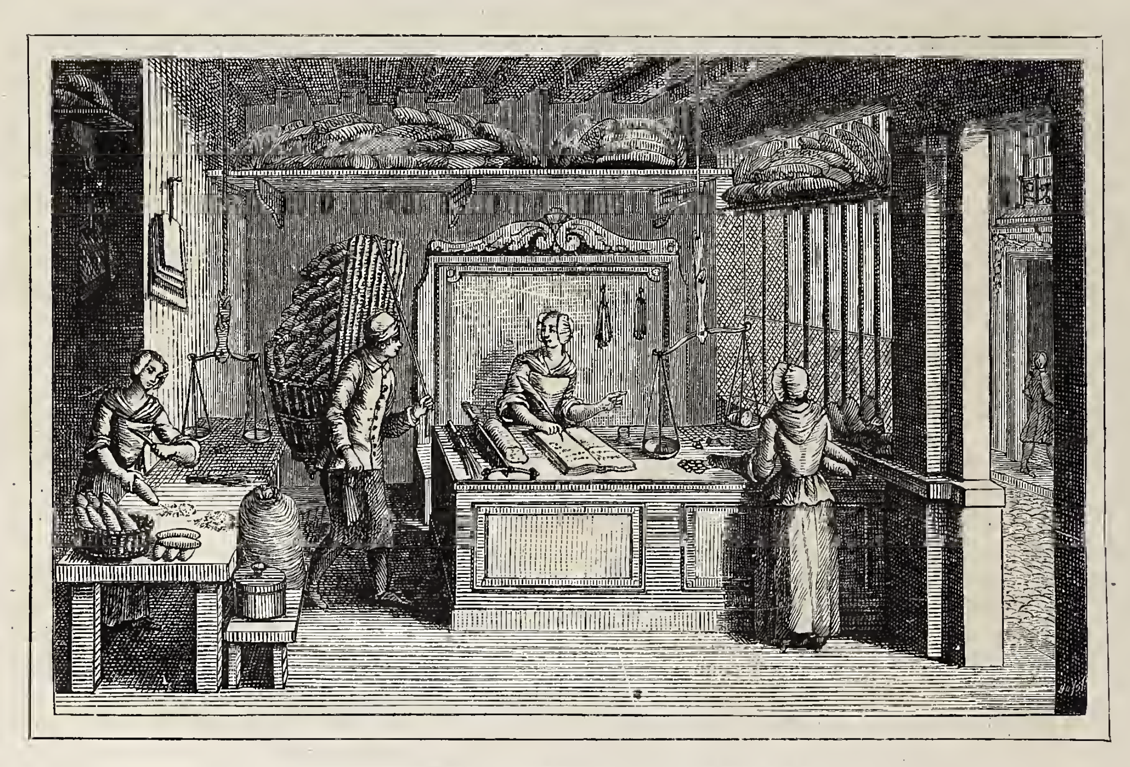
DEUX BOUTIQUES

Quel contraste d'un siècle à l'autre!

Ici la boutique à la devanture grillée, par mesure de précaution contre les tumultes populaires. La toilette de la boulangère répond à la simplicité de l'aménagement. Elle siège en petit bonnet plissé, tandis que son porteur, chargé d'une hotte, va passer chez les clients avec ses pains et les tailles destinées à marquer la consommation de chacun. A gauche, une fille de service « chapèle » les pains, ce qui ne se fait plus aujourd'hui, car si on connaît encore la *chapelure* qui était le résidu de cette opération, on ne l'obtient pas en chapelant les pains, comme on l'exigeait alors pour la table.

De l'autre côté que de magnificences! Bahuts sculptés, colonnades, portique, plafond peint, glace à biseaux, cristaux, plateaux, petits fours, tout étincelle, tout resplendit, et les pains alignés dans leur bibliothèque, semblent des momies d'un autre âge contemplant les somptuosités modernes. Il n'est pas jusqu'à la boulangère dont la toilette n'achève la métamorphose. Coiffée en cheveux aussi haut que l'exige la mode du jour, sans oublier les pompons de rigueur, elle trône à côté de son commis et de sa dame de comptoir, qui, eux aussi, n'en sont plus au bonnet de coton et au tablier à bavolet du temps jadis.

IL Y A CENT DEUX ANS



UNE BOULANGERIE PARISIENNE AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE
Fac-simile d'une gravure de la *Description des Arts et Métiers*, publiée en 1771

LE BOULANGER

Voilà, sans contredit, parmi les professions utiles, indispensables, celle qui tient le premier rang.

Mais comment devient-on boulanger? Quelles conditions physiques et morales faut-il réunir pour exercer cet état? et quelles chances y trouve-t-on de réussite ou d'insuccès? C'est ce que nous allons essayer de dire.

A Paris, dont nous nous occuperons tout d'abord, bien que les ouvriers de *boulange* s'y comptent par milliers, il ne se fait à proprement parler aucun apprenti boulanger. Il y a, si nous pouvons nous exprimer ainsi, un fond roulant d'ouvriers; — les vides que font les départs, les maladies ou les décès, se comblent par des *novices* venus de la province.

Ces novices sont des jeunes hommes qui, fils de maîtres pour la plupart, ou apprentis dégrossis dans les boulangeries de petites villes, viennent à Paris avec l'intention de s'y perfectionner, ou d'y réaliser, par un séjour temporaire, les économies que permettent de faire des salaires relativement assez élevés.

Ils arrivent donc âgés de dix-huit à vingt ans, bien taillés, larges de poitrine, nerveux en général, car la besogne est rude toujours, et à Paris plus encore que partout ailleurs, vu la longueur de la tâche quotidienne qu'il faut y fournir. Ils vont dans les bureaux de placement spéciaux, s'offrir comme seconds aides — le titre d'*aide* étant par une singularité professionnelle réservé à un chef partiel du travail. Le placeur, qui est bientôt au courant de leurs aptitudes, les envoie à un patron qui leur assigne un rang quelconque dans sa brigade, plus ou moins nombreuse, de travailleurs.

Ils sont d'abord pétrisseurs de levain, et peu à peu, si l'intelligence, nous pourrions dire l'instinct, les sert, ils arrivent à être premiers aides, c'est-à-dire chefs du pétrissage.

Le travail parisien qui, dans presque toutes les maisons, est assez considérable pour occuper au moins trois ou quatre hommes, se divise en deux parties bien distinctes: Les *premiers aides* ou *pétrisseurs* d'une part, qui ne se mêlent en rien de la cuisson du pain, et les *cuiseurs* de l'autre, qui s'intitulent aussi *brigadiers* ou *geindres*, et ne mettent aucunement la main à la pâte.

Le plus souvent, d'ailleurs, quoiqu'il n'y ait en cela

rien d'absolu, les cuiseurs ou brigadiers sont d'anciens premiers aides qui, à un certain âge, ont quitté le rude service du pétrin, pour prendre le service un peu moins pénible du four. Mais hâtons-nous de constater qu'un bon premier aide n'a d'égal, pour les bons et économiques résultats du travail, qu'un bon brigadier.

Écoutez les habiles du métier, les raffinés de la profession, et ils vous affirmeront qu'un ouvrier boulanger n'est jamais *fini*, c'est-à-dire arrivé au point où il n'a plus rien à apprendre, à observer.

Consultez les patrons, et ils vous diront ce que peuvent le tour de main indescriptible, indéfinissable du pétrisseur, et l'attention, le coup-d'œil, la juste appréciation du cuiseur. Avec la même quantité, la même qualité de farine, tels ouvriers donneront un pain qui, comme aspect et saveur, fera les délices du client, en même temps qu'il assurera un plus grand bénéfice à la vente, et tels ne produiront qu'une marchandise à la fois onéreuse, insipide et *sans 'œil*.

L'avantage résultant pour le patron de l'intelligent et soigneux concours des ouvriers, ne saurait être mieux caractérisé que par ce mot, ou plutôt par cet aveu d'un brigadier très-habile qui se disposait à s'établir modestement.

— Pourquoi, lui disait le patron dont il prenait congé, et qui ne le voyait partir qu'à regret, pourquoi, puisque vous avez une certaine *avance*, ne pas acheter un fonds de quelque importance, vous feriez plus d'affaires qu'en travaillant, comme c'est votre intention, seul, avec un jeune garçon.

— Non, répliqua-t-il, j'aurais trop peur que les ouvriers me *coulent*

Il parlait par expérience, lui, l'homme consciencieux, qui n'avait pas à se reprocher d'avoir contribué au *coulage*, mais qui savait avec quelle facilité ce déplorable effet pouvait se produire.

De ce qui précède, il résulte donc que dans le cercle des maisons où les patrons ne travaillent pas par eux-mêmes (et elles sont rares à Paris), les bons ouvriers ne tardent pas à acquérir un véritable renom, qui, pour eux, se traduit en un chiffre de rémunération assez élevé.

Le salaire minimum d'une tâche qui comprend, avec les repos ou intermittences, dix heures environ (de sept à huit heures du soir à cinq ou six heures du matin), est actuellement de six francs, auxquels il faut joindre le kilo de pain que chaque ouvrier emporte en quittant son travail, sans préjudice des vingt centimes constituant la gratification traditionnelle, qui a gardé le nom de *vin blanc*, et de la quantité de pain qu'il peut consommer pour sa réfection pendant le travail. Mais beaucoup d'ouvriers touchent sept, huit et neuf francs...; quelques-uns ont dix francs dans des maisons tout à fait importantes ou spéciales.

Or, il est évident que, la santé aidant, et bien que le travail de boulange exige une alimentation confortable et partant coûteuse, les ouvriers dont la conduite est régulière, et qui d'ailleurs forment la majorité, doivent presque forcément se créer un fonds d'économies, en conséquence duquel ils visent à l'établissement.

Ici, nous devons laisser de côté les fils de patrons qui, une fois formés, n'ont qu'à regagner la *gloriette* paternelle, mais nous devons mentionner une classe assez nombreuse, composée de jeunes gens qui attendent quelque avoir de famille ou qui y prétendent. A ceux-là, comme aux ouvriers nantis de leurs seules économies, la voie est ouverte pour se créer une position indépendante et lucrative; et les exemples ne sont pas rares de jeunes gens qui, partis simples novices, sans autre capital que de bons bras, l'amour du travail et l'intuition des habiletés professionnelles, sont aujourd'hui à la tête de fonds réalisant un beau chiffre d'affaires.

IL Y A HUIT JOURS



UNE BOULANGERIE DU QUARTIER DE LA BOURSE
Dessin d'après nature par M. Clerget

C'est ici le lieu de remarquer que la boulangerie opère sur des données presque absolument exactes, qui, malgré l'abolition des taxes officielles, se règlent toujours d'après le cours public des mercuriales. En conséquence, l'écart établi entre les déboursés de production et les prix de vente, se maintient dans une normale assurant aux boulangers une rémunération qui ne saurait être insuffisante qu'autant que leur débit serait trop restreint; mais qui, tous frais relatifs déduits, s'élèvera d'autant plus que leur clientèle sera plus considérable.

A la vérité, depuis que la liberté de la boulangerie a été décrétée, la concurrence du nombre subdivise en quelques lieux la somme des affaires possibles; mais, outre que les taxes administratives faisaient quelquefois beaucoup trop mince la part des bénéfices, ce n'est guère sur les prix que la lutte s'établit, et le producteur habile ne tarde pas à voir reconnue la supériorité de ses produits. Le client sait choisir.

Toutes considérations gardées de la bonne conduite, qui partout est la condition essentielle de la réussite commerciale, et toute réserve faite à propos de spéculations aventureuses sur les cours des matières premières, la boulangerie, tant à Paris qu'en province, est une des professions qui comptent le moins de faillites.

Par le fait des diverses agences auxquelles ils sont toujours obligés d'avoir recours pour le placement, et qui ont de vastes relations dans tous les quartiers de la ville, il est peu de corps d'état où ce que nous appellerons la cote de la valeur individuelle soit plus nettement fixée que dans la population employée aux travaux de boulange.

Un garçon laborieux, entendu, économe, a bientôt son dossier moral dressé dans l'esprit des gens qui sont comme les guides de la corporation. Placeurs et syndics pourront, à un moment donné, le recommander ici, le présenter là. Ils savent les fonds à céder et en connaissent la valeur. Si quelque alliance *avantageuse*, qui doit aider à l'achat et à l'exploitation d'une maison, est en vue, leur référence en peut faciliter la conclusion.

Beaucoup, nous l'avons dit, retournent dans les départements, où le simple fait d'avoir acquis l'expérience du travail parisien, doit leur valoir un juste renom; mais s'ils visent à la possession d'une maison à Paris, et ne jugent pas à propos d'en risquer la création dans quelque quartier neuf — vu qu'il se construit peu de fours dans les anciens, — ils ont à consulter la relation de leur avoir avec les chiffres de l'échelle, d'ailleurs fort étendue, représentant les prix de cession des établissements en plein rapport. Pour dix à douze mille francs, payables en partie comptant, le reste par annuités, ils ne peuvent guère songer à exercer en deçà des anciennes barrières, et ceci même ne s'applique pas aux faubourgs populeux. C'est à cinquante et soixante mille francs que s'estime, par exemple, un fonds situé dans les rues qui avoisinent le Temple; une maison du quartier de la Bourse a trouvé dernièrement acquéreur à cinq cent quatre-vingt mille francs, et dans la même région il est tel établissement qui, inventaire en main, vaut bel et bien le MILLION.

L'écart est grand, on le voit; mais il résulte moins du chiffre que de la *qualité des affaires*. Dans les maisons d'*élite*, les bénéfices ne portent pas, on le comprend, sur le pain ordinaire, qu'elles vendent, du reste, au même prix que les boulangers des faubourgs, mais sur la multitude de produits de luxe ou de fantaisie, tout naturellement surtaxés outre mesure...

Mais ne nous attardons pas à l'exception...

Il est de notoriété, parmi les ouvriers boulangers, que la cinquantaine est à peu près l'époque où les forces commencent à manquer pour les travaux du pétrin, et que si l'on passe alors au service exclusif du four, il ne faut pas compter prolonger plus de six ou huit ans cet acheminement au repos forcé. Au surplus, le nombre est bien petit des hommes de cet âge demeurés simples ouvriers. S'il en est — à moins qu'il n'appartiennent à la classe des *irréguliers*, des nomades, généralement fort peu recherchés, car l'assiduité, l'exactitude est la condition normale du travail, ou à la classe des célibataires insoucieux, sans ambition, qui ne tarderont pas à prendre une retraite honorable ou précaire, — la plupart se recrutent parmi les anciens patrons que la malechance ou de faux calculs ont obligés à reprendre, comme on dit, le collier de labour.

De même que l'écart est immense entre les diverses situations commerciales de la boulangerie parisienne, de même, si nous regardons dans les départements, nous constaterons une grande différence entre certains fonds exploités en de certaines villes de premier ou second ordre, et le four de village qui ne *chauffe* guère pour le compte du boulanger que le dimanche, à l'effet de confectionner quelques douzaines de miches blanches et autant de brioches, et qui le reste du temps reçoit à cuire, moyennant tribut, le pain pétri dans chaque famille.

Il va de soi que la condition de ce dernier industriel, qui, même en beaucoup de pays, s'intitule simplement *fournier*, ne saurait entrer en ligne de compte autrement que comme une sorte de pis aller, ou de philosophique résignation professionnelle. Dans les villes, et même dans les bourgs, c'est tout autre chose. La moyenne ne comporte pas, à vrai dire, ce travail véritablement surmené de l'industrie parisienne, où dans une nuit se pétrissent et se cuisent jusqu'à six et huit fournées consécutives. Une ou deux fournées suffisent. Aussi le boulanger établi agit-il généralement par lui-même, aidé d'un apprenti ou d'un de ses enfants, tant pour le pétrissage que pour la cuisson.

C'est là que se forment les novices parisiens qui ont souvent beaucoup à apprendre quand ils arrivent, à moins qu'ils n'aient déjà exercé dans les grandes villes.

Est-ce à dire que, même dans les petites localités, il n'y ait pas des boulangers entendus? Non, certes; mais ils ne sont faits ni à la production considérable, et partant rapide, ni aux travaux variés. — Nous ne prétendons rien insinuer de plus.

Une des caractéristiques générales de la profession de boulanger, c'est que partout le travail est principalement, sinon exclusivement, nocturne; seul moyen de faire que les clients trouvent chaque matin du pain tendre. C'est une tradition obligatoire contre laquelle il n'y a pas à réagir, à tel point que, quand nos communards parisiens décrétèrent l'interdiction du travail de nuit en visant particulièrement l'industrie boulangère, l'un d'eux se trouva pour ridiculiser la décision de ses confrères en demandant que la philanthropique mesure fût appliquée aux « allumeurs de réverbères. »

Quant aux questions d'établissement et de succès en province, nous n'aurions qu'à répéter ce que nous avons dit pour Paris, toutes relations observées sur la valeur des fonds et sur le taux des salaires.

Résumons-nous donc : Condition laborieuse, très-laborieuse, mais sûre; possibilité d'avenir honorable, assise sur la conduite régulière et la prudence dans les affaires; profession sans chance d'enrichissement subit, mais partant sans chômage : voilà ce qui attend le jeune homme tenté de s'enrôler sous la bannière de saint Honoré. C'est bien le moins d'ailleurs qu'en se vouant à nous mettre du bon pain sous la dent, ces braves artisans soient à peu près sûrs d'en avoir un peu sur la planche. — E. M.

MÉMOIRES ANECDOTIQUES

—

ONZE ANS DE BASTILLE

1702 — 1713

(D'après la relation originale de Constantin de Renneville.)

(*Suite*)

Il est temps de décrire ce qui se passa dans notre caverne, pendant que M. de Falourdet et moi, nous y restâmes ensemble. Sur les dix heures du matin du jour de son entrée, Ru apporta le pain et le vin ; il y avait un pain chapelé, tel qu'il m'en apportait d'ordinaire, et un autre pain de la même grosseur, mais d'une pâte moins fine ; avec une bouteille de vin de Bourgogne, telle qu'il avait coutume de me la donner, et une autre petite bouteille tout au plus de demi-setier M. de Falourdet lui demanda promptement pour qui était la grosse bouteille, et Ru lui ayant répondu que c'était pour moi, et la petite pour lui, il entra dans une fureur terrible. — Veux-tu, lui dit-il, que je te casse la tête de cette petite bouteille? apprends à me connaître : va dire à ton gouverneur que si il ne m'envoie pas une bouteille de vin pareille à celle de monsieur, que je m'en plaindrai avec éclat à mes juges sitôt que je comparaîtrai devant eux ; que je ne leur répondrai pas qu'ils ne m'aient fait raison de cette injustice et qu'en attendant il n'entrera pas dans la chambre, tant que j'y serai, une seule bouteille semblable à cette petite, que je ne la casse dans le moment contre le mur. Ru lui répondit, qu'il y avait différence de moitié entre sa pension à la mienne, que le roi ne lui donnait que cent sols par jour. — Comment cent sols par jour ! répondit-il ; avec cette somme, ton maître me doit donner une perdrix, ou l'équivalent à tous mes repas, et du meilleur vin de la ville ; et devrait faire chair de commissaire à monsieur pour sa pistole. Ru allait sortir et lui laisser la petite bouteille, quand M. de Falourdet se jeta dessus avec furie et lui en allait casser la tête, si je ne l'avais retenu : je me mis au devant, je lui arrachai la bouteille des mains, et je le priai d'accepter la mienne, et que je garderais la plus petite pour moi. Ru devint raisonnable pour la première fois ; il reprit la plus petite bouteille, et dit qu'il allait lui en rapporter une grosse, puisque le gouverneur gagnait assez sur nous, et dans le moment il revint avec une grosse bouteille, semblable à la mienne. J'étais dans le dernier étonnement de voir avec quel emportement M. de Falourdet brusquait des gens qui étaient en pouvoir de tout faire impunément contre lui.

Mais ce fut tout autre chose lorsqu'on nous apporta à dîner, et qu'il vit qu'on lui servait une méchante soupe, qui semblait n'être purement que de l'eau bouillie avec un morceau de bœuf dessus, qui, ayant servi à faire du jus, était plus sec que du bois, puisque le suc en était tout exprimé, lorsqu'on me servait un ordinaire passable. Il entra dans des fougues terribles. Le porte-clefs décampa, après avoir fermé la porte : il n'y avait pas moyen de jeter les plats par les fenêtres; il apostropha le gouverneur de la belle manière ; il frappa violemment à la porte, malgré toutes mes oppositions ; pour conclusion le major vint lui dire au travers de la porte, qu'il se donnât patience, qu'il serait mieux traité le soir, et que s'il voulait faire des violences, on savait fort bien les moyens de l'en punir.

Je le consolai de mon mieux, il s'adoucit, nous nous accommodâmes de ma petite portion, et il garda la sienne entière pour la jeter à la tête du porte-clefs quand il entrerait. Je gagnai encore sur lui qu'il n'en ferait rien, et qu'il se contenterait de lui faire voir qu'il n'y avait pas touché; et de lui dire qu'on ne devait pas traiter ainsi un homme de son mérite. Le soir, il fut un peu mieux traité, mais pendant tont le temps qu'il demeura avec moi, sa fierté eut beaucoup à souffrir.

Enfin le jour de son jugement arriva, qui, si je ne me trompe, fut le lundi 25 septembre 1702. Dès cinq heures du matin, le major vint l'avertir de se tenir prêt pour être jugé. Il me fit alors les derniers adieux, comme s'il eût dû mourir ; je retenais mes larmes pour l'encourager de mon mieux, et lui protester qu'il en serait quitte pour la peur. Enfin sur les dix heures du matin, le major accompagné du capitaine des portes et de Ru, vint le faire sortir de notre antre. Je l'embrassai tendrement avant de le laisser sortir. Quand la porte fut fermée sur moi, je ne pus empêcher mes pleurs de se déborder ; j'en versai qui partaient du profond de mon cœur, car je l'aimais véritablement de toute mon âme, aussi le méritait-il bien, et je crois qu'il me rendait le réciproque ; je me jetai à genoux et je priai Dieu très-ardemment, qu'il lui accordât les secours dont il avait besoin, et je ne discontinuai pas ma prière, jusqu'à ce qu'il fût de retour. Enfin je le vis arriver deux heures après, et voici le récit qu'il me fit de ce qui s'était passé depuis notre séparation.

A la sortie de notre chambre, le major le prit par un coin de son justaucorps, ce qu'il eut de la peine à souffrir. Au pied de l'escalier de la tour, il trouva plusieurs soldats armés, dont quelques-uns furent assez insolents pour l'outrager par des railleries tout à fait hors de saison ; tous ensemble se joignirent au major et à la compagnie, pour l'escorter jusqu'à l'arsenal, et ils entrèrent par une petite porte qui a communication à la Bastille, le corps de garde et la cour de l'appartement du gouverneur de la Bastille, on le fit passer par plusieurs appartements de l'arsenal, et enfin on le fit arrêter dans une grande salle toute remplie de laquais, huissiers, exempts, et d'autre vermine semblable, où, après l'avoir fait attendre pendant près de demi-heure, on l'introduisit dans une grande et magnifique salle toute tapissée de juges, qui semblaient collés contre le mur, enfoncés dans leurs fauteuils comme dans autant de niches, avec des robes d'écarlate, et de grandes perruques dans lesquelles leurs têtes semblaient ensevelies.

Toute l'assemblée lui témoigna être contente de ses réponses et sans lui dire le succès de son affaire on le fit relever, et un huissier le conduisit marchant à reculons, le visage tourné du côté de ses juges, jusqu'à ce qu'il fût hors de la salle et dans l'antichambre, où le major et sa séquelle l'attendaient, qui le ramenèrent dans ma caverne, où il me fit le détail que je viens de rapporter, sur lequel nous raisonnâmes tout le reste du jour, à perte de vue ; car les hauts et bas des prisonniers sont étranges ; en un moment on passe de l'espérance à une triste désolation, et on flotte incessamment entre l'espoir et la crainte.

Après deux ans d'esclavage et de misère, l'heureux moment arriva, qui devait terminer ses peines et le remettre en liberté : ce fut le jeudi 28 septembre sur les sept heures du matin, que le major vint lui dire de s'habiller et que sa liberté était venue. Il pria instamment ce sobre officier de lui dire quel était son jugement, et si on le renvoyait chez lui, ou à la grève; il lui dit que le gouverneur lui en allait dire des nouvelles. Je pris congé de lui, les larmes aux yeux, ne sachant pas quel était son jugement. Notre séparation fut aussi tendre qu'elle eût pu être, si nous avions toujours vécu ensemble dès notre enfance dans une parfaite union. Un quart d'heure après qu'il fut sorti, Ru vint prendre son manteau, qu'il avait oublié dans ma chambre, et m'assura que M. de Falourdet avait la liberté de retourner chez lui y vivre tranquille, ce qui me donna une grande consolation.

(*A continuer.*)

LES PARISIENS DE 1572



La bourgeoise de Paris

Femme on ne voit plus belle et plus courtoise,
Se montrant chaste avec son vestement,
Que dans Paris, où est mainte bourgeoise,
Telle qu'elle est pante icy vivement.



Le bourgeois de Paris

Tu peux voir cy le vray Parisien,
Sa mode honeste estant en sa vesture;
Son parler est subtil, et (il) a moyen
De trafiquer, C'est sa propre nature

(Fac-simile de deux anciennes gravures sur bois du receuil de Slupérius, imprimé à Anvers en 1572.)

Si on en excepte ses chausses collantes et la triple fente des manches de son surtout, le costume de notre bourgeois n'a pas trop varié. Son petit chaperon de drap a certes meilleur air que les chapeaux de soie dont nous subissons la mode depuis si longtemps. La coiffure de la Parisienne ressemble un peu à celle des paysannes napolitaines; sa guimpe brodée couvre les épaules, et se termine par un petit ruché formant collerette, qui ne s'arrête guère avant l'oreille. Sa robe mi-décolletée a des doubles manches, dont les unes, fendues à l'avant-bras, se boutonnent juste au poignet sous la manchette; les autres sont relevées au coude et retombent sous la forme d'un immense parement du genre *pagode*. La traîne de la jupe semble relevée, ainsi que le bord de la jupe, que dépasse un jupon raide comme une crinoline. A la ceinture, un sac aumônière se balance au bout d'un long cordon. Chaque personnage tient un gant à la main.

Il est à noter que Sluperius fait trêve à sa banalité ordinaire en ce qui regarde le caractère des Parisiens. L'homme, selon lui, manie bien la parole et s'entend au commerce, ce qui est encore parfaitement vrai. On peut en dire autant de la courtoisie de la femme. La Parisienne a toujours été réputée pour les charmes de son esprit, et, si elle n'a pas toujours la palme de la beauté, on ne lui conteste pas les mérites de la grâce, de l'expression et de l'élégance qui lui sont si souvent préférables.

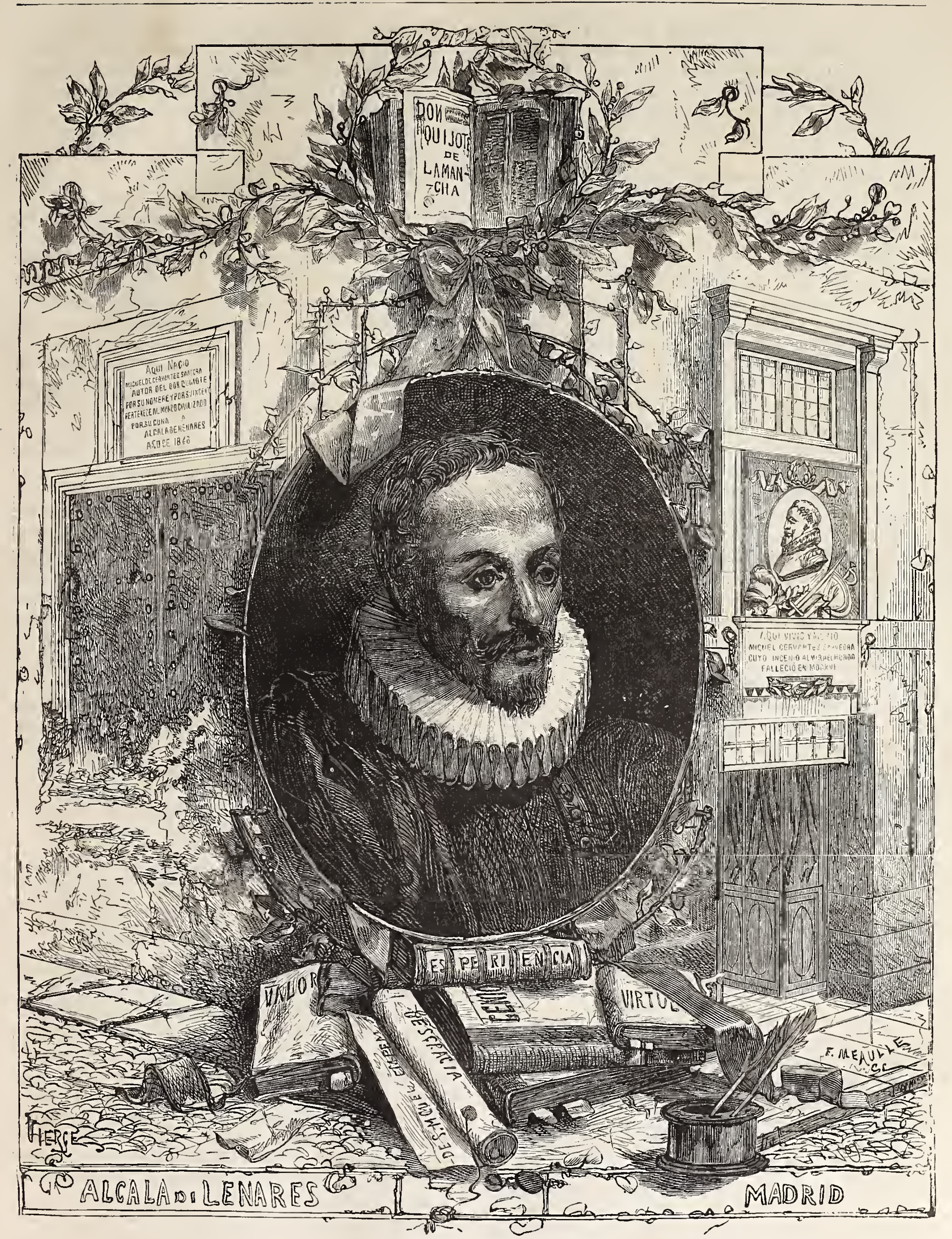
Il ne faut pas se dissimuler toutefois qu'on ne disait pas alors partout autant de bien des Parisiens et des Parisiennes. Voici l'avis de Barclay, qui écrivait vers le même temps. Fils d'un Anglais, mais né en France et mort en Italie, Barclay était un homme qui avait beaucoup vu le monde, et qui paraît l'avoir vu un peu en noir. Il se charge donc de nous présenter le revers de la médaille, et il ne ménage pas ses termes.

« Les Parisiens, dit-il, sont d'un caractère fort civil; mais ils ont trop de mobilité et feraient tout pour s'enrichir. Autrefois on les accusait de lourdeur; aujourd'hui ils se sont tellement perfectionnés, qu'ils trompent les autres; j'ignore si ce changement de caractère s'est fait naturellement, ou s'il en faut rapporter l'origine, soit aux exhortations répétées des parents, soit à la quantité d'imposteurs qui se sont nichés dans cette ville. Les femmes aiment une parure recherchée jusqu'au point de perdre leurs époux, qu'elles gouvernent du reste à leur gré. Les hommes comme les femmes sont, par-dessus tout, avides de nouveautés. »

Et nous parlons encore du bon vieux temps et de ses types perdus! On voit que toujours on a crié à la décadence.

⁂ Toute finesse, toute tromperie est découverte et finit par nuire, tandis que toute situation me paraît être moins dangereuse quand un homme se place sur le terrain de la franchise. (Balzac.)

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire. Paris.



L'AUTEUR DE DON QUICHOTTE

La composition de M. Vierge, qui en a recueilli tous les éléments dans son dernier séjour en Espagne, rappelle à la fois les traits de l'auteur de *Don Quichotte*, ses titres à l'admiration de la postérité, les inscriptions commémoratives placées sur les portes des maisons où il naquit et où il mourut.

Nous n'apprendrons pas à nos lecteurs ce que fut Michel de Cervantes. Chacun a lu son immortel roman. Chacun sait que, né en l'année 1547, dans la ville d'Alcala, il servit bravement l'Espagne et par sa plume et par son épée, sans recevoir de son vivant la récompense due à son génie et à son courage. Blessé grièvement, prisonnier des Algériens pendant six ans, indignement méconnu par ses compatriotes, il mourut à Madrid accablé de chagrin et de misère.

L'Espagne érudite se passionne encore, à l'heure qu'il est, sur la question des portraits de Cervantes. Celui que

nous donnons a joui jusqu'ici des honneurs de l'authenticité; mais un avocat de Séville, don Asensio, croit lui avoir trouvé un rival redoutable au musée de Séville. En attendant que la question soit tranchée, laissons faire l'histoire du portrait que nous offrons aujourd'hui, par un écrivain estimé, que les événements avaient pendant dix-huit ans retenu au-delà des Pyrénées, au grand dommage de ses amis de France, mais à l'avantage réel de ceux qui travaillent à l'union littéraire des deux pays. En 1869 donc, M. Antoine de Latour écrivait ceci dans ses nouvelles études sur l'*Espagne :*

« En 1738, l'Angleterre, qui avait déjà pour l'Espagne un peu de cet amour que l'on voudrait croire désintéressé, imagina de donner une magnifique édition de *Don Quichotte;* mais on voulait y ajouter un portrait. Où le prendre? On n'en connaissait aucun. On savait seulement que Cervantes avait été peint deux fois : la première par Pachéco, le beau-père de Velasquez, la seconde par Jaurégui, poëte charmant et traducteur classique de l'*Aminte* du Tasse. Un du moins de ces deux portraits devait exister encore; comment en douter? On chercha beaucoup, on ne découvrit rien. Il fallut se contenter, c'était bien encore quelque chose, du portrait que Cervantes a tracé de lui-même dans le prologue de ses *Nouvelles exemplaires.* Voici ce portrait :

« Celui que tu vois ici représenté avec un visage aquilin, des cheveux châtains, un front uni et découvert, des yeux vifs, le nez recourbé, quoique bien proportionné, une barbe d'argent (elle était d'or il n'y a pas vingt ans), de longues moustaches, la bouche petite, les dents assez rares, il n'en a plus que six, et encore mal conservées et plus mal rangées, car elles ne se correspondent point les unes aux autres; le corps entre deux, ni grand, ni petit, un teint animé, blanc plutôt que brun; un peu chargé d'épaules, point trop léger des pieds; ce que tu vois, dis-je, est le visage de l'auteur de la *Galatée*, de *Don Quichotte de la Manche*, de celui qui fit le *Voyage au Parnasse*, à l'imitation de César Caporali de Pérouse, et bien d'autres ouvrages qui se sont égarés par le monde, peut-être sans le nom de leur maître. On l'appelle généralement Miguel Cervantés de Saavedra. »

Tel était Cervantes à l'âge d'environ soixante ans, et tel le seul portrait de lui que l'Espagne n'eût pas laissé perdre ou s'égarer en 1738. Sur cette unique description, on le croyait du moins, un graveur habile, Kent, exécuta l'image qui se voit en regard du titre de la grande édition anglaise.

« Quarante ans plus tard, l'Académie espagnole se piqua à son tour de faire son édition, et il en résulta l'admirable monument d'érudition, d'exactitude et de typographie qui porte la date de 1780. Pendant que l'Académie préparait ce chef-d'œuvre, elle eut vent que M. le comte del Aguila, dont le fils ou le petit-fils est mort, il y a deux ans, regretté de tous ceux qui l'ont connu, possédait à Séville, dans sa galerie, un portrait à l'huile de Cervantes. Elle en fit demander une copie; le généreux possesseur offrit et envoya l'original. Mais quel ne fut pas l'étonnement général, quand on s'aperçut que la toile de Séville et la gravure de Londres, représentaient, sans aucune différence, le même personnage! Le graveur avait-il trouvé enfin quelque copie de la peinture? avait-il pu faire, à l'insu du comte, un croquis de son portrait? le portrait lui-même aurait-il été peint d'après la gravure? De toutes ces conjectures, la dernière était la moins vraisemblable. Informé de l'étrange rencontre, le comte del Aguila raconta qu'il y avait longtemps déjà qu'il avait acheté cette toile à Madrid, qu'elle lui avait été vendue comme étant de Alonzo del Arco, peintre fort antérieur à 1738, dont il avait d'ailleurs reconnu la manière. Restaient les premières suppositions, qui furent généralement adoptées. Quant à savoir si le portrait retrouvé était une copie de celui de Pachéco ou de celui de Jaurégui, on ne s'en mit point en peine; on se hâta de l'accrocher à la muraille de la salle des Commissions de l'Académie, où, depuis tantôt un siècle, tous les dessinateurs, tous les graveurs viennent tour à tour s'en inspirer. »

Nous ne saurions terminer sans rappeler comment, bien des années après, le seul nom de l'auteur de *Don Quichotte* suffit pour préserver ses compatriotes du Toboso des horreurs de la guerre. Oui, en 1809, au milieu des scènes sanglantes de la guerre d'Espagne, un village fut sauvé par la littérature, et le renom d'un roman suffit pour faire sympathiser deux peuples ennemis. Niera-t-on encore l'éternel rayonnement des productions de l'esprit en lisant ces lignes empruntées aux *Mémoires* de M. de Rocca, le mari de Mme de Staël, qui avait fait la campagne comme lieutenant au 2e hussards, aux *Chamborant*, comme on les appelait jadis (*) :

« Le Toboso ressemble parfaitement à la description qu'en a faite Michel Cervantes dans le poëme immortel de *Don Quichotte de la Manche.* Si ce héros imaginaire ne fût pas, pendant sa vie, d'un grand secours aux veuves et aux orphelins, au moins son souvenir protégea-t-il contre les désastres de la guerre la patrie supposée de sa Dulcinée. Dès que les soldats français entrevoyaient une femme aux fenêtres, ils s'écriaient en riant : « Voilà Dulcinée ! » Leur gaieté rassura les habitants; loin de s'enfuir, comme à l'ordinaire, à la première vue de nos avant-gardes, ils se rassemblèrent pour nous voir passer; les plaisanteries sur Dulcinée et don Quichotte furent un lien commun entre nos soldats et les habitants du Toboso, et les Français, bien accueillis, traitèrent à leur tour leurs hôtes avec douceur. »

MÉMOIRES ANECDOTIQUES

ONZE ANS DE BASTILLE

1702 — 1713

(D'après la relation originale de Constantin de Renneville).

(Suite)

J'en rendais grâces à Dieu, lorsque sur les huit heures du matin, le major vint me dire de ployer tout mon bagage, et qu'il m'allait conduire dans une des plus belles chambres de la Bastille. Je ne me le fis pas dire deux fois, Ru qui l'accompagnait et un autre porte-clefs se saisirent de mon bagage. Je montai tout au haut de la tour; mais quel fut mon étonnement quand au lieu d'une très-belle chambre, j'entrai dans une calotte. C'est une chambre octogone, dont huit arcades qui aboutissent en calotte, occupent la plus grande partie, en sorte qu'on ne peut se promener qu'au milieu de la chambre, et qu'on a peine à mettre un lit de camp, dans les intervalles des arcades. Il y a une avant-grille qui est de la hauteur de cette chambre ; elle empêche qu'on ne puisse approcher de dix pieds, qui font l'épaisseur du mur, de l'autre grille qui est posée au dehors de la muraille, ce qui borne extrêmement la vue, sans quoi elle serait d'une vaste étendue, car, malgré cet obstacle, on découvre une grande partie de Paris, on voit bien avant dans la rue Saint-Antoine, comme aussi les Tours de Notre-Dame, les Invalides, et encore bien au delà. Ce qu'il y a de plus incommode, c'est qu'en été, il y fait une chaleur

(*) Extrait du premier tome de la *Bibliothèque des Mémoires du XIXe siècle*, par Lorédan Larchey.

excessive, et en hiver, un froid insupportable. Toutes les calottes sont faites à peu près de la même manière. J'ai été dans celle de la cour du coin, qui est tout à fait semblable, excepté les vues : celle-ci regarde le soleil levant et l'autre le couchant.

Je trouvai dans cette calotte, un jeune homme assis sur son lit, enveloppé dans une robe de chambre de satin rayé, doublée de taffetas vert; il était fort pâle et ne branla pas du tout quand nous entrâmes dans la chambre. Je demandai au major si c'était là le plus beau réduit de la Bastille, comme il me l'avait affirmé : Oui, monsieur, me dit-il, et tous ceux qui voudraient bien y être, n'y sont pas; et tous ceux qui y sont, lui répondis-je, voudraient bien n'y être pas. Je ne fus pas surpris de voir qu'il ne m'avait pas accusé juste, pour la beauté de notre chambre, car ç'aurait été pour la première fois qu'il eût dit la vérité, et j'étais déjà tout accoutumé à l'entendre mentir; tous les officiers faisaient profession de ce détestable vice, pour mieux ressembler au père du mensonge.

Lorsqu'ils m'eurent enfermé avec mon nouveau compagnon, et que je me vis seul avec lui, je fus l'embrasser sur son lit, d'où il n'avait fait encore aucun mouvement. Il se leva, et me fit voir un grand jeune homme bien fait de



JE FUS L'EMBRASSER SUR SON LIT
(Fac-simile de la gravure originale)

dix-neuf à vingt ans, mais fort triste et fort défait. Je connus bien qu'il était étranger, je lui demandai d'où il était, mais il ne me répondit que par un *caniet verstan*, ce qui me fit conjecturer qu'il était Allemand. Je lui demandai en mauvais hollandais, que j'entendais alors un peu, de quel canton d'Allemagne il était, il me répondit qu'il était de Leipsic en Saxe : je lui parlai latin, il me répliqua dans la même langue; il se trouva même qu'il savait, aussi bien que moi, un peu la langue italienne. Je ne fus pas longtemps sans connaître que c'était un fort joli homme, et d'un mérite distingué. Son nom était Christien Henri Linck, fils d'un médecin très-puissant et très-riche de la ville de Leipsic : il me raconta par quel malheur il était tombé dans ce funeste et misérable abîme. Son père qui l'aimait tendrement, après ses études l'avait envoyé dans toutes les cours d'Allemagne : on lui avait même trouvé tant de mérite dans celle de Wirtemberg, qu'on l'avait retenu auprès de S. A. S. Madame la duchesse régnante pour être son médecin, sa science surpassant sa jeunesse. La beauté d'une jeune Languedocienne, qui était auprès de cette princesse, pour lui apprendre la langue française, attendrit son jeune cœur pour la première fois. Elle était favorite de la duchesse; nos deux jeunes commensaux ne furent pas longtemps sans s'aimer. L'amant écrivit à son père pour obtenir la permission d'épouser cette aimable demoiselle, qui s'appelle Marguerite de Vicque de Montpellier, que les troubles de la religion ont fait sortir de France : elle était nièce et héritière du fameux M. Trouillon, docteur en médecine réfugié à Bâle pour le même sujet, de qui elle espère de grands biens, puisque c'est un homme très-âgé, fort riche et sans enfants. Le père de M. Linck jugea qu'il était trop jeune pour se marier; quoiqu'il approuvât fort le choix judicieux de son fils, il lui conseilla de voir la France ou l'Italie, à son choix, et même toutes ces deux charmantes parties de l'Europe avant que de s'établir. Le désir d'apprendre la langue française, pour se mieux faire entendre à sa maîtresse, lui fit commencer par la France. Il vint loger à Paris, chez M. Charas, apothicaire, fils du feu célèbre Moïse Charas, docteur en médecine, rue des Boucheries, au faubourg Saint-Germain, qui, autrefois, a demeuré chez M. Linck, le père, à Leipsic, car il est médecin et apothicaire, ces deux professions étant souvent conjointes en Allemagne. Ce jeune Saxon allait aux écoles de médecine à Paris, pour se perfectionner, aussi bien qu'aux hôpitaux, au Jardin royal des plantes, et aux autres lieux d'assemblées qui concernent cet art, et faisait ses exercices dans cette superbe ville, lorsqu'on le vint avertir de sortir du royaume, où il n'était pas en sûreté, par le trouble que la mort du roi d'Espagne mettait entre la maison d'Autriche et la France. C'est ce qui fit résoudre M. Linck et les autres Allemands qui étaient de sa connaissance, au retour de la foire de Bezons, où ils étaient allés se divertir, d'aller à Versailles, trouver Madame, belle-sœur du roi, et protectrice généreuse de sa nation, pour la supplier de leur faire connaître s'ils pouvaient rester en sûreté à Paris. Elle leur fit entendre qu'ils n'avaient rien à craindre, mais que pour plus grande assurance, elle voulait le savoir du roi même, et dans le moment, elle fut le trouver à ce sujet; et peu de temps après, elle revint leur assurer qu'ils étaient les maîtres d'y demeurer sûrement, et qu'elle les ferait avertir quand ils devraient se retirer. Cependant dès le lendemain, sans attendre plus loin, après leur retour de Versailles, ils furent pour la plus grande partie arrêtés à Paris. Huit jours auparavant, M. Anchitz, aussi Saxon, et quelques autres Allemands avaient déjà été emprisonnés; mais ceux-ci croyaient que c'était pour dettes, et n'en prenaient aucun ombrage.

(A continuer)

Nos drapeaux malheureux n'en sont que plus sacrés,
Quand la patrie en pleurs de deuil les environne,
Éternelle infamie à qui les abandonne!

JOUY. *Bélisaire*, acte 3.

Pour qu'un peuple soit libre, il lui faut des vertus.

ANCELOT. *Fiesque*, acte 4.



DEUX VUES DE TOURS

« La ville est très-élégante; ses rues sont longues et propres, ses maisons sont revêtues extérieurement d'ardoises, écrivait, en 1649, le voyageur allemand Jodocus Sincerus. Tu verras dans un des angles de l'église Saint-Gratien une horloge qui indique les jours de l'année, ceux de la semaine, la croissance et la décroissance de la lune. Une petite sonnerie annonce l'office de la messe, et l'on voit alors s'ouvrir une porte et sortir une file de prêtres. Près du chœur il y a une chapelle remarquable par ses colonnes de bois sculptées rehaussées d'or. L'église a deux tours, du haut desquelles on domine toute la ville.

« Le château qui domine la Loire est en mauvais état et laisse voir l'action des années; il est célèbre par le commandement de l'illustre duc de Guise. Un peu avant notre arrivée, une tour s'était écroulée, pendant la nuit, dans le fossé, ensevelissant quatre prisonniers sous ses ruines.

« Les faubourgs sont beaux et grands : l'un d'eux, situé au delà de la Loire, est relié à la ville par un pont élégant. Il faut habiter celui qui touche le fleuve. On trouve là deux auberges, l'une à l'enseigne des *Trois-Rois*, l'autre à l'enseigne des *Trois-Maures*; à l'époque où j'habitais Tours, chacune d'elles appartenait à une veuve. On appelait la première en plaisantant *la mère des Allemands*. Chez l'autre, qu'on avait surnommée *Gogueline*, se trouvaient les che-



vaux de la poste. Nous passâmes quatre jours chez cette dernière, et nous ne nous souvenons pas d'avoir été reçus nulle part aussi bien, à si bon marché.

« Tu pourras t'aller divertir dans un lieu de plaisir appelé *Callemaille*. En y arrivant, tu te croiras transporté dans la vallée de Tempé, et tu seras émerveillé du charme de cette promenade. Elle est longue de plus de mille pas et ombragée par sept rangées d'arbres épais. Lorsqu'il pleut, il est défendu d'y jouer sous peine d'une amende de dix livres, et on ne peut s'y promener que si le sol est suffisamment sec. »

Au point de vue pittoresque, le Tours moderne n'a pas dégénéré, ainsi qu'on peut le voir par les deux vues données ci-contre.

L'une est prise du village de Saint-Symphorien, par une belle nuit où la lune se mire à l'aise dans la Loire. A gauche, les maisonnettes étagées sur le bord du fleuve. Des bateaux sont en chargement, des batelets passent l'eau, des ânes chargés de provisions trottinent du côté de la ville qui se profile au loin dans la brume.

L'autre vue nous transporte du côté opposé à l'embouchure du canal de Loir-et-Cher. Le pont de l'île Saint-Symphorien est cette fois à notre droite, et les tours de Saint-Gratien, toujours majestueuses, se dressent sur un point plus rapproché. Entre elles et le spectateur, se trouve le quartier Saint-Pierre-des-Corps; au dessous se dresse le château de Guise, dont la tour existe encore aujourd'hui au milieu de la caserne de ce nom.

ROBBÉ A CHINON

Desfriches! Qui connaît aujourd'hui Desfriches? Et pourtant comme il mérite bien d'être estimé à l'égal des Gravelot, des Marillier, des Eisen, des Moreau le jeune et des autres maîtres illustrateurs du dernier siècle! Comme ce Desfriches a su bien grouper et bien animer ses neuf personnages dans un tout petit cadre. Ont-ils l'air assez ébahi, tous ces braves gens qui se pressent à la porte de l'écurie pour contempler le personnage qui trace sur la muraille cette longue inscription. Il est vrai que le fait n'est pas ordinaire, et l'âne lui-même paraît ému de la présence de ce nouveau compagnon de ratelier, car je vous prie de remarquer qu'il y a là une table bien servie.

Maintenant, en quoi consistait cette inscription, et quelle était sa raison d'être? Ici se place notre anecdote, qui est digne du tableau. Il y a cent treize ans, en 1760, le poëte Robbé, qu'on ne connaît plus guère, mais qui était alors à la mode, parcourait la Saintonge, à petites journées, en touriste. Après avoir traversé Jonzac, Saintes, Poitiers, il arrive dans la riante contrée des Tourangeaux. Si voisin de la ville de Chinon, il veut visiter la maison de Rabelais. Il demande donc à l'hôtellerie...

> Où demeurait feu Rabelais
> Qui fut l'honneur de sa patrie.

— Mais vous y êtes; c'est ici même, lui dit-on. Le poëte s'indigne:

> Ce lieu, qui devrait être un temple,
> En une taverne es changé.
> Vas! vas! Chinon, tu n'es pas digne
> D'avoir produit cet homme insigne!

L'hôte, qui le prend pour un fou, lui propose en riant pour réfectoire l'ancien cabinet de travail de Rabelais, converti en écurie.

— De grand cœur, répond Robbé; ce me sera beaucoup d'honneur.

Et le voilà balayant lui-même la salle à manger.

> Lavant le pavé profané,
> Je m'y fais dresser une table,
> Et, par force libation,
> Au joyeux curé de Meudon,
> Je fais mon amende honorable.

Puis, grimpant au ratelier, il burine dans le crépis de la muraille cette inscription vengeresse :



LE POËTE ROBBÉ ET LES GENS DE CHINON
(Fac-simile d'une gravure du dix-huitième siècle, par M. Huyot.)

> Ainsi vont les choses du monde!
> Ces murs autrefois décorés
> De rayons aux arts consacrés,
> N'ont plus qu'un ratelier immonde.
> François (*) qui fit de son flambeau
> Luire à Chinon un jour si beau.
> Par les œuvres qu'il fit éclore,
> De sa tombe la sert encore,
> Et sait pourvoir à son besoin.
> Il ne lui faut plus que du foin.

La relation du voyage de Robbé, qui parut ensuite, ne dit pas quelles furent les suites de ce coup d'éclat. Mais à voir les mines épanouies et les francs sourires de l'assistance, on voit bien que les Chinonais se comportèrent en gens d'esprit.

Rabelais n'a-t-il pas dit en son *Pantagruel*, que leur ville est la première du monde : *Chinon, — petite ville, grand renom ,— assise sur pierre ancienne, — au hault le bois, au pied la Vienne.*

(*) François Rabelais naquit à Seuilly, près de Chinon, en 1483.

PAUVRE MARQUIS

NOUVELLE

(Suite et fin)

C'était une maisonnette d'assez piètre apparence, mais si bien enguirlandée de feuillages et de fleurs qu'elle en était presque jolie.

Après avoir traversé un corridor à peine éclairé et inégalement carrelé, Mlle d'Héprémesnil entra enfin dans un petit salon tendu de perse et dont le luxe relatif contrastait avec ce que j'avais déjà vu de la maison.

Je tombai dans un fauteuil presqu'évanoui et pendant un moment je n'entendis et ne compris qu'indistinctement ce qui se passait autour de moi.

Enfin je crus pouvoir hasarder quelques remerciements, mais le marquis me coupa la parole d'un ton tranchant disant que je n'avais pas à remercier d'un service qu'on ne se pouvait pas dispenser de me rendre.

Je fus douloureusement impressionné de cette dernière preuve d'inimitié et je me levai pour partir.

Mlle d'Héprémesnil me fit signe de n'en rien faire et me dit tout bas : « Ne faites pas attention à sa mauvaise humeur. »

Au moment où elle achevait sa phrase, un bruit terrible se fit entendre à l'étage supérieur.

Deux cris perçants se détachèrent clairement du tumulte; je sautai sur mes pieds et m'élançai vers la porte. Le bras du marquis prit le mien comme dans un étau.

Je levai les yeux vers lui et vis qu'il pleurait

— Votre cheval est prêt, monsieur, me dit-il d'une voix sourde.

Je me retournai pour faire mes adieux à Mlle Germaine qui, toute pâle, à moitié renversée dans un fauteuil, m'envoya un faible sourire et un doux . « Au revoir. »

Cette scène me suivit jusque dans mes rêves, mais elle fut chassée de mon esprit par des impressions plus profondes jusqu'au moment où, plus tard, je m'en ressouvins dans une terrible circonstance.

Peu de temps après, je me présentai chez M. d'Héprémesnil qui était absent : sa fille me reçut au jardin et, malgré la fraîcheur des premiers jours d'automne, elle ne m'offrit pas d'entrer au salon. Je me suis rappelé plus tard ce détail qui ne me parut alors d'aucune importance.

Le dirai-je? Les beaux yeux de Mlle Germaine avaient fait sur moi une impression profonde.

Son charmant laisser-aller, la vivacité extraordinaire de sa nature, l'ardeur qu'elle mettait dans l'expression de ses sentiments, achevèrent de me charmer, et je ne la quittai ce jour-là qu'avec l'espoir et l'autorisation de la revoir encore.

Une agréable surprise m'attendait à Estampon. Ma tante et ma cousine y étaient arrivées pendant ma courte absence.

Je trouvai Régina grandie et ayant fort gagné sous tous les rapports. Elle se montra spirituelle sans affectation, gaie sans excès, un peu enfant, un peu folle, mais séduisante.

Le type espagnol et le type français s'étaient fondus chez elle d'une admirable façon.

Elle avait les cheveux noirs et bouclés, le teint doré, les sourcils bruns de son père; les grands yeux bleus, la bouche délicate, la gracieuse coupe de figure de sa mère : bref, elle était parfaitement jolie.

Je dis à sa mère ce que j'en pensais, et quelques instants après elle parla de repartir le lendemain matin. — Mes instances et celles de Régina furent impuissantes à la retenir.

Si elle fût restée, il est probable qu'une grande épreuve m'eût été épargnée

XI

A ma troisième visite au Pré, je m'enhardis un peu et j'amenai la conversation sur des sujets moins généraux.

Mlle Germaine causait agréablement, quoiqu'il fût aisé d'apercevoir que toute culture avait manqué à son esprit tout primesautier.

— A quoi passez-vous votre temps? lui demandais-je.

— Nous montons à cheval, me répondit-elle

— Et après?

— Après? je suis fatiguée et je dors.

— Vous ne lisez jamais?

— Oh! si. Je lis d'un bout à l'autre le *Times* que mon père reçoit

— Vous comprenez donc l'anglais?

— Oh! non!

Cette réponse passa inaperçue, je ne sais comment, et nous reprîmes notre amicale causerie.

Bientôt le Pré devint le but de toutes mes promenades; j'y passais de longues heures, au jardin, auprès de Germaine qui m'accueillait toujours avec son franc et irrésistible sourire.

Chaque jour rendait plus vif le sentiment que m'inspirait cette belle et pauvre enfant dont la vie me semblait si triste : je me résolus à demander sa main

J'avais hâte de transplanter dans une autre atmosphère ma pauvre Germaine, tant privée jusque-là de luxe et d affection

Si je ne demandai pas à ma tante son sentiment sur l'importante démarche que j'allais tenter, c'est que je craignais que la pauvreté relative de Mlle d'Héprémesnil ne rendît Mme Cartejo hostile à mes projets

Je partis donc pour le Pré où, cette fois, je ne trouvai pas Germaine au jardin. Je pénétrai sans rencontrer personne jusqu'au petit salon de perse

Il y régnait un grand désordre et je remarquai sur la table deux gros pistolets de cavalerie chargés et armés. Des masses de numéros du *Times* s'empilaient sur les fauteuils et sur les chaises; — par terre, çà et là, gisaient cravaches et gants.

Je me mis à la fenêtre et j'aperçus dans la cour intérieure M d'Héprémesnil marchant de long en large et semblant compter sur ses doigts; ce spectacle m'étonna, quoique, souvent déjà, j'eusse remarqué que le marquis choisissait d'étranges passe-temps.

Enfin Germaine arriva.

Elle était pâle, agitée et voulait m'entraîner au jardin. Je la retins, la fis asseoir presque de force dans un fauteuil, tout près de moi.

— Germaine, lui dis-je, vous avez dû deviner que je vous aime; j'ai cherché à vous le prouver avant de vous le dire, et maintenant je viens vous demander à genoux de devenir ma femme

— Oh! pas cela, Philibert, pas cela! s'écria-t-elle.

Je fus frappé autant de l'étrangeté de ces paroles que de l'altération de ses traits.

— Vous auriez donc bien de la répugnance à me confier le soin de votre bonheur? lui demandai-je tendrement.

— Oh! mon Dieu! que faire? s'écria-t-elle.

Je me perdais en conjectures.

Je me mis à ses genoux et lui demandai en grâce d'accepter l'humble hommage que je lui faisais de mon amour.

Un moment elle sembla irrésolue. Des sanglots, qu'elle ne put contenir, se pressèrent sur sa bouche. J'avais pris ses mains dans les miennes et tâchais de la consoler lorsque l'affreux tumulte que j'avais entendu à ma première

visite éclata de nouveau : mais cette fois j'en eus l'épouvantable explication.

Les mains de Mlle d'Héprémesnil se glacèrent dans les miennes et elle poussa un cri d'angoisse. Un cri furieux y répondit : la porte, poussée avec fracas, donna passage à un jeune homme pâle, aux yeux hagards, aux cheveux incultes ; il s'élança vers les deux pistolets déposés sur la table, les saisit et fit feu en essayant de me viser.

Puis il tournoya un instant sur lui-même et tomba avec un râle sourd.

Au moment où je m'avançais pour le relever, la voix grave du marquis se fit entendre.

— Monsieur, dit-il, avec un calme qui me glaça, tous les d'Héprémesnil sont fous ! et celui-ci, le dernier, est fou furieux. Partez, monsieur, et oubliez-nous.

J'allai vers Germaine et lui dis : « au revoir, Germaine ».

A ces mots, elle saisit mes mains, les étreignit avec force et m'enveloppa de la flamme de ses grands yeux noirs voilés de larmes.

— Oh ! Philibert ! fut tout ce qu'elle put dire, mais elle y mit un accent qui me traversa l'âme et qui m'a laissé de profonds souvenirs...

XII

Malgré mon affreuse découverte, je ne songeai pas un instant à reprendre la parole que j'avais engagée à Mlle d'Héprémesnil ; je l'aimais, au reste, de toute mon âme, et si je songeais avec un inexprimable serrement de cœur qu'un pareil mariage transportait dans ma race cette marque maudite de folie héréditaire, je ne pouvais supporter la pensée d'abandonner à son sort la charmante fille dont j'avais pu apprécier le cœur.

Je m'expliquais, maintenant, la charitable pitié de mes bons paysans et je frémissais à l'idée que cette même pitié serait peut-être répartie sur mes enfants.

Cependant, j'étouffai autant que possible ces désespérantes appréhensions et je me rendis au Pré.

Les volets fermés, le silence morne m'apprirent ce que d'abord je n'osais deviner : elle était partie ! elle m'avait quitté pour ne pas me rendre la victime de son bonheur, elle m'aimait !

Je tombai sur le banc où elle était autrefois si heureuse, si brillante, si belle !

Ah ! dans ce moment-là, que m'importèrent la folie de son père, de son frère, la sienne, peut-être, je l'aimais !...

Je pleurai là, comme un enfant, la perte de mes amours : je pleurai un bonheur qui m'eût coûté bien des larmes.— Je cueillis sous ce berceau une rose du Bengale que j'ai encore près de moi desséchée et morte comme le fut alors la virginité de mon cœur ! . . . .

J'eus plus tard des détails sur la malheureuse folie de la famille d'Héprémesnil : pas un de ses membres n'y échappait et la pauvre Germaine elle-même avait eu dans son enfance des accès d'aliénation mentale. — Après la mort de Mme d'Héprémesnil, le marquis arrivé à un degré de misanthropie excessive, s'enferma au Pré avec son fils fou furieux et sa fille dont la raison à peu près saine ne pouvait recevoir que de fatales impressions d'un pareil entourage . . . .

XIII

Le soir même, je me rendis à M*** où je racontai à ma tante l'épreuve des deux derniers jours : elle me conseilla de voyager ; comme toujours, je trouvai qu'elle avait raison.

Ne sachant que faire de ma triste personne, je partis pour l'Italie où ma santé dépérit si rapidement qu'un de mes amis crut devoir en informer Mme Cartejo : celle-ci, toujours bonne, accourut près de moi et me soigna avec le dévouement d'une mère ; mais ce fut Regina qui me guérit.

La chère enfant ne sut pas me dissimuler un instant l'affection bien vive que je lui avais inspirée malgré que je fusse bien loin de mériter un pareil amour.

Je lisais dans son âme à livre ouvert et elle pleurait encore en secret de mon indifférence, que déjà mon âme engourdie se réveillait sous l'influence d'une nouvelle et bien douce affection,

Enfin je me décidai à faire cesser l'espèce de malentendu qui régnait entre nous, et elle accepta courageusement la tâche ingrate que je lui offris.

Il y a un an que nous sommes mariés et installés dans notre joli château d'Estampon.

Les prés s'émaillent de fleurs, les lilas bourgeonnent, dans quelques jours je serai père.

Marc Bell.

VÉRITÉS

⁂ On se garantit de presque tous les maux par la prudence, la discrétion et la modération. (Mlle de Lespinasse.)

⁂ Souvent les gens d'esprit donnent, par leur indiscrétion, tout l'avantage aux sots. (Mme de Puizieux.)

⁂ Il est aisé d'être ferme lorsqu'on est insensible. (Mme de Staël.)

⁂ La prospérité porte avec elle une ivresse à laquelle les hommes inférieurs ne résistent jamais. (Balzac.)

⁂ Il faut attendre qu'une femme cesse d'être jolie pour juger de son mérite. (Mme Geoffrin.)

⁂ La passion fait souvent du plus habile homme un fou, et rend toujours quasi-habiles les plus sots. (La Rochefoucauld.)

LA PUCE ENCHAINÉE

A propos de Marion Delorme, et comme complément des détails donnés sur elle par notre dernière livraison, M. E. T. nous communique une pièce curieuse faite par Desbarreaux — un conseiller au Parlement, s'il vous plaît, — sur le service d'un genre tout particulier qu'il avait eu un jour le bonheur de rendre à sa bergère. En ce temps, tous les amoureux se traitaient de berger et de bergère. C'était une mode innocente.

Un jour qu'au bord d'un bois le sommeil gracieux
De l'aimable bergère avait fermé les yeux,
De fortune, par hasard, une puce insolente et folastre
Sautait à petits bonds.....

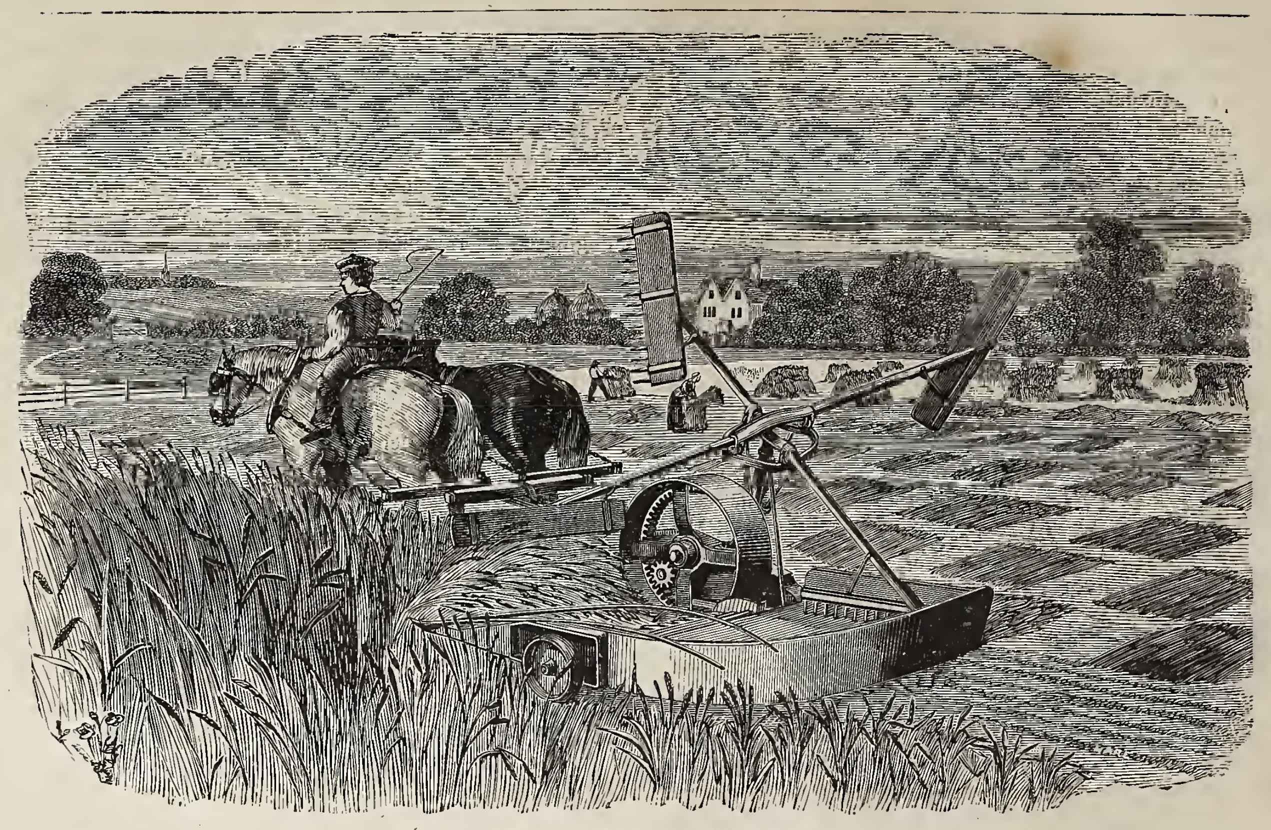
Jusqu'ici, rien que de très-ordinaire. On voit de ces puces tous les jours ; elles ne respectent pas davantage les bergères de 1873. Mais voici qui devient plus étonnant....

Sitôt que Pyrœmon (Desbarreaux) apperçoit la cruelle...
D'une subtile main, il la suit et la prend,
L'enferme dans un gland de cristal transparant.
Luy-mesme qui l'a prise, à peine ose-t-il croire
Qu'on en ait jamais veu de si grosse et si noire.
Pour en faire au plutôt un chef-d'œuvre admirable
Il va le lendemain trouver Alcimédon
Le conjure d'en faire un chef-d'œuvre admirable.

Le bijoutier Alcimédon se met aussitôt à l'ouvrage :

Sa main attache au col de la puce insolente
D'or fin et délicat une chaisne galante,
Lui bastit de fin or une illustre prison.

Nous passons le reste de la description qui est longue et où la prison de la puce tient sa bonne place. C'en est



UNE MACHINE A MOISSONNER

assez pour faire réfléchir sur le privilége singulier dont les femmes à la mode ont joui de tous les temps. A elles surtout, il semble appartenir de faire faire des sottises aux gens graves et de donner de l'ouvrage aux bijoutiers.

Pour ce qui est des puces enchaînées, il paraît qu'elles étaient alors un objet fort à la mode, car Misson, dans son *Nouveau Voyage d'Italie* (La Haye, 1702), dit, en parlant de l'habileté des artisans qu'il vit en passant à Augsbourg : « Ils ont ici une assez plaisante babiole. Ce sont des puces enchaînées par le cou avec des chaînes d'acier. Cette chaîne est si délicate, quoiqu'elle soit à peu près longue comme la main, que la puce l'enlève en sautant : l'animal tout enchaîné ne se vend que dix sols. »

UNE MACHINE A MOISSONNER

C'est l'Écossais Patrick Bell, un des inventeurs des bateaux à vapeur, qui a conçu le plan des machines à moissonner. C'est l'Américain Mac Cornick (encore un nom d'origine écossaise), qui les a mises à la portée des cultivateurs, il y a environ quarante ans.

Le principe mécanique des moissonneuses est facile à comprendre. Deux chevaux traînent un chariot; le mouvement des roues est communiqué, au moyen d'engrenages, à une scie qui coupe les blés à fleur de terre. Puis la machine place les javelles sur une plate-forme, les réunit en gerbes et les dépose délicatement sur le sol. Avec l'attelage de deux chevaux représenté dans notre gravure, on peut couper et javeler cinq hectares par jour. Ce dernier travail est obtenu par quatre râteaux qui se lèvent et s'abaissent tour à tour. Deux de ces râteaux sont lisses et courbent les épis pendant l'action des scies; ils les rejettent ensuite sur les plateaux où les râteaux à dents les saisissent pour les poser à terre.

Les détails et la gravure que nous venons de donner sont empruntés au très-instructif ouvrage sur les *Machines* que vient de publier M. Émile With.

PROVERBES FRANÇAIS



L'araignée mange la mouche et le lézard l'araignée

L'araignée a mangé la mouche, mais elle va être gobée à son tour par le lézard. Une cigogne, qui s'apprête de son côté à saisir délicatement ce lézard à la taille, ne se doute pas qu'elle va être traîtreusement mordue par un serpent qui s'entortille autour de sa haute patte. Le serpent ne peut avoir la prétention de manger la cigogne. Il passera donc avec sa victime dans l'estomac de ce dragon fabuleux qui le menace en roulant des yeux terribles. Derrière le dragon s'avancent de braves cultivateurs; ils ont l'intention méritoire de l'assommer, mais peut-être seront-ils à leur tour transpercés par ceux qui les suivent.

C'est une représentation animée de la loi du talion : « Qui frappe, sera frappé; qui tue, sera tué. » Dans cette suite non interrompue de représailles, c'est encore l'homme qui paraît le plus épargné, car il mange, sans contredit, plus qu'il n'est mangé. Il est vrai qu'il a des bourreaux d'un autre ordre, et ses peines morales se chargent de la vengeance des animaux qu'il envoie à la boucherie.

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire, Paris.

PORTRAITS AUTHENTIQUES



HENRI IV A L'AGE DE QUARANTE-HUIT ANS
Fac-simile d'une gravure de Thomas de Leu, par M. Huyot

Aucun portrait gravé d'Henri IV ne mérite plus de confiance que celui dont nous donnons ici le fac-simile rigoureusement exact. Il fut exécuté, sous le règne de ce roi, par Thomas de Leu, d'après le tableau de François Quesnel, qui fut successivement peintre des rois Henri III, Henri IV et Louis XIII. Le plus célèbre de six artistes du même nom, tous de la même famille, ce Quesnel fut en son temps aussi réputé que Clouet. Il mourut en 1619, à soixante-quinze ans.

Le dernier des quatre vers assez médiocres placés au bas de la gravure, permet d'en préciser la date, qui est contemporaine de la naissance de Louis XIII (1601). Henri IV avait alors quarante-huit ans.

Nous avons commencé par insister sur la ressemblance de notre portrait. On le sent, du reste, au premier aspect de ces traits si souvent reproduits, mais qui montrent ici le premier jet d'une étude d'après nature. L'œil, vif et légèrement bridé, trahit le monarque ami des belles dames

et des spirituelles reparties; la moustache retroussée laisse voir une bouche souriante, les sourcils, qu'il devait avoir grand'peine à froncer, témoignent de sa constante sérénité d'âme.

Bien préférable à l'affreux chapeau emplumé qu'on appela depuis « chapeau à la Henri IV, » son petit feutre est posé sans façon sur des cheveux assez longs, bouclés naturellement. Une courte aigrette jaillissant d'une grosse agrafe de diamants et le collier du Saint-Esprit sont les seuls insignes qui annoncent le rang du personnage. Le reste du costume est celui de tous les seigneurs du temps.

Au bas du portrait se trouve un quatrain contenant, comme nous l'avons dit, une double allusion à la paix de Vervins, faite en 1598 avec les Espagnols, et à la naissance de Louis XIII. Le *grave de victoire* du premier vers est un archaïsme pour nous. Il signifiait alors *chargé de victoires*, et se tenait beaucoup plus près de la signification du mot latin *gravis*, lourd. Le fond encadrant la légende est semé de fleurs de lis. Aux deux angles supérieurs sont figurées les armes de France et de Navarre. Aux deux angles inférieurs se trouve le chiffre du roi, une H couronnée dans laquelle s'entrecroisent le sceptre, la main de justice et l'épée.

Tel qu'il est, Henri IV nous paraît doté d'une figure sympathique qui ne dément pas la tradition. C'est bien là l'homme dont une vie de luttes n'avait pu altérer la bonne humeur, et qui, faisant allusion à son premier mariage avec Marguerite de Valois, résumait ainsi sa situation au siége de Dieppe : *Je suis roi sans royaume, mari sans femme, et je fais la guerre sans argent*. Ce rude apprentissage n'avait pas peu contribué à fortifier les qualités qu'il montra depuis. S'il s'amusa toujours comme les hommes de guerre qui profitent aujourd'hui d'une vie qui peut leur être ôtée demain, il vit d'assez près les malheurs du peuple pour s'efforcer plus tard de les diminuer.

Et à cette occasion, nous ne saurions oublier d'insister sur la manière dont la France, compromise, reconquit avec lui sa place.

De 1589 à 1594, quel triste spectacle que celui de notre pays, qui a toujours semblé condamné à présenter dans son histoire les contrastes les plus violents! Partout, on se bat, on se déchire entre Français, on appelle sans honte le secours de l'étranger. Les huguenots attendent des Anglais et des Allemands, les catholiques introduisent les Espagnols dans nos places. Il faut que l'ambassadeur de Philippe II en vienne à proposer de supprimer la loi salique et de proclamer reine une infante d'Espagne, pour que les Parisiens soient dégrisés sur le compte d'un si dangereux auxiliaire. Un duc de Parme prenait d'assaut Lagny et Corbeil, des troupes espagnoles occupaient, en 1595, Amiens et Calais; la haine et la misère étaient partout; les gouverneurs de province, à quelque religion qu'ils appartinssent, ne songeaient qu'à s'ériger en potentats indépendants; il y avait certes de quoi désespérer de la patrie... Et cependant, dès 1599, une ère d'ordre et de prospérité semblait l'avoir transformée déjà. Dès 1607, notre influence à l'extérieur était prépondérante, et « l'élasticité française », qui est encore aujourd'hui si nécessaire, remportait là sa première victoire.

Soyons assez juste pour en attribuer aussi l'honneur à qui de droit. Henri IV aimait son pays et savait s'entourer de bons ministres. Il ne suffit pas d'avoir des Sully sous la main, il faut savoir les garder, ce qui n'est pas si facile qu'on le pense, car les rois, comme les peuples, sont bien souvent déçus par les ambitieux. Pour s'en préserver, Henri IV avait un vif amour de la justice, et il l'exprimait souvent par cette phrase, que Sully rappelle en ses mémoires, et qui devrait rester sous les yeux de tous les gouvernants.

« Je n'ai que deux yeux et deux pieds, disait-il. En quoi suis-je différent du reste de mes sujets, sinon en ce que j'ai la force de ma justice en ma disposition? »

LES CONTES DU VIEUX MONSIEUR SMITS

LES TROIS GRACES

(Scènes de la vie hollandaise.)

Lorsque vous passez devant cette vieille maison, et que vous la considérez du haut jusques en bas, il ne vous viendrait jamais à l'esprit qu'elle fut jadis la demeure des trois Grâces. — Cependant, rien n'est plus vrai.

Ne lui trouvez-vous pas un air étrange, à cette vieille maison? ne vous semble-t-il pas qu'elle a une physionomie particulière?

En haut, elle est vieille et son pignon pointu rappelle les coiffures du siècle dernier, — il n'est pas jusqu'à cette lézarde, qui ne fasse l'effet d'une ride sur un front vieilli. En bas, tout est jeune et pimpant, derrière les vitres resplendissent les magnificences d'un étalage de modiste, — la boutique est décorée au goût du jour; elle est même éclairée au gaz. Ce rez-de-chaussée, avec toutes ses nouveautés étalées et sa peinture toute fraîche, fait un singulier contraste avec la sombre majesté du faîte, — on dirait le visage ratatiné d'une vieille coquette, qui, par un faux râtelier et un impudent maquillage, a cherché à restaurer ses traits vieillis.

Mais la maison n'est ici qu'un accessoire. — Ce dont je veux vous parler, c'est des trois Grâces, qui l'habitèrent jadis et qui, depuis bien des années déjà, ont quitté cette terre, comme, avant elles, l'avaient fait les autres dieux et déesses du paganisme.

Elles n'avaient reçu en partage ni la beauté, ni la légèreté de la blonde Vénus, — et lorsque je fis leur connaissance, elles vivaient retirées dans cette grande maison, qui, à cette époque, était uniformément sombre et majestueuse. Elles étaient seules au monde, à l'exception toutefois, d'un frère dont j'aurai occasion de parler tout à l'heure, et de quelques cousins et cousines, lesquels habitaient de lointains pays, qui, à cette époque où les chemins de fer n'existaient pas encore, pouvaient passer pour être situés à l'autre bout du monde.

Les trois sœurs étaient à peu près du même âge et la plus jeune, qui se nommait Euphrosine, semblait avoir atteint la cinquantaine. — Ses sœurs la traitaient cependant toujours comme un enfant, et quand ces tendres déesses n'avaient point à s'occuper d'un étranger ou bien d'un pauvre, elles accablaient leur jeune sœur de tendres soins et de douces gâteries.

Il me semble les voir encore, quand le dimanche elles se rendaient à l'office. — Toutes trois, elles portaient une toilette de matin (que je n'aurai garde de décrire), mais qui toujours était fraîche et de couleur claire. — Elles semblaient personnifier l'ordre et la régularité. — Euphrosine marchait toujours entre Aglaé et Thalie et derrière elles, les suivant à distance, s'avançait un vieux domestique, aux cheveux entièrement gris, qui portait leurs livres de prières à gros fermoirs d'or. Ce serviteur avait, si la chose est possible, l'air encore plus fier et plus majestueux que ses maîtresses, — c'était un de ces domestiques du temps jadis, qui font partie de la famille, donnent leurs avis sur toutes choses et je me suis laissé dire que celui-là était même, en maintes circonstances, un véritable petit tyran.

Un fait certain et que je puis affirmer, c'est que dans

le trajet de leur maison à l'église, les trois sœurs ne levèrent jamais les yeux pour regarder quelque chose ou quelqu'un, — jamais elles ne tournèrent la tête; — leurs regards étaient fixés à terre, à trois pas devant elles, et jamais leurs yeux ne quittèrent le sol, avant qu'elles ne fussent arrivées sur le seuil de l'église. Alors Aglaé se retournait, elle prenait des mains du vieux serviteur les trois livres de prières, gardait le sien, et remettait à chacune de ses sœurs celui qui lui appartenait, — pendant ce temps, celles-ci la débarrassaient de son parapluie, qu'elles remettaient avec les leurs au vieux domestique — et le fidèle serviteur les réunissant au sien, qu'il plaçait soigneusement au milieu, les gardait dans ses bras avec la noble majesté d'un licteur romain portant les faisceaux. Puis, une fois l'office terminé, les fidèles pouvaient considérer avec admiration le vieux domestique, qui était demeuré sur la même dalle, rendant les parapluies à ses maîtresses qui, en échange, lui remettaient leurs livres de prières.

Comme bien vous le pensez, les mauvais plaisants du voisinage se moquaient de ces vieilles dames et c'était eux qui leur avaient donné ce surnom des trois Grâces — c'était eux aussi qui avaient baptisé le vieux serviteur du nom de Mercure. Mais tout cela n'empêchait pas les moqueurs de les saluer toujours profondément, chaque fois qu'ils les rencontraient en ville, et de retirer respectueusement leurs chapeaux quand ils passaient devant leurs fenêtres, — car, à travers les stores soigneusement plissés, on pouvait toujours les apercevoir, tenant chacune à la main un bas qu'elle tricotait. — Aglaé et Thalie occupaient les deux coins de la fenêtre, la jeune Euphrosine était au milieu.

Il m'arriva une fois d'avoir l'insigne honneur de passer quelques jours dans leur hospitalière demeure, et le souvenir de ces remarquables journées restera éternellement gravé dans mon esprit. — Et si, aujourd'hui encore, mon amour de l'ordre et de la régularité m'attire parfois quelques compliments flatteurs, c'est aux trois Grâces que j'en suis redevable, car ce sont elles qui m'ont enseigné ces vertus.

Les trois sœurs avaient leur chambre au même étage — et ces trois chambres possédaient un mobilier absolument identique. — Chaque matin, elles entraient en même temps dans la salle à manger (en été une heure plus tôt qu'en hiver). — Elles se souhaitaient le bonjour, et celle qui était de semaine, et qui, comme emblème de ses attributions, portait le bruyant panier aux clefs, commençait ses importantes fonctions. Elle préparait le thé, — puis, pour faire sécher le journal, la *Opregte Haarlemsche courant*, encore humide de l'impression, elle le plaçait sur le seau à tourbe, — sans jamais y laisser tomber un regard indiscret avant que le temps ne fût venu, — et une fois ces préparatifs terminés, elle préparait pour chacune de ses sœurs, un nombre fixe de tartines. L'hôte devait se servir lui-même, mais il eût fallu être bien audacieux, ou bien évaporé, pour oser couper le pain ou faire un trou dans le beurre avec moins de précautions qu'on n'en met généralement à se faire la barbe. Puis, on faisait la prière en commun, — prière silencieuse, mains jointes, paupières closes. — Et rien qu'à voir les regards pleins de tendre et affectueuse charité qu'échangeaient les trois sœurs, en finissant de prier, on pouvait se convaincre que ce n'était pas là une affaire de pure forme.

Après la prière, celle qui était de semaine, prenait le journal, posait gravement sur son nez une large paire de lunettes, dont les verres avaient préalablement été nettoyés par la troisième sœur, — et commençait la lecture, non pas en choisissant un morceau çà et là, et en sautant des colonnes entières, sous prétexte qu'elles manquaient d'intérêt, mais en commençant par la date et le titre *Opregte Haarlemsche courant*, et en terminant par les mots sacramentels : *Imprimé et édité par MM. Enschédé et fils.*

Ce qu'il y avait de curieux, dans cette lecture, c'était de voir combien les trois sœurs s'intéressaient à tout ce que renfermait leur gazette. Il fallait entendre les remarques judicieuses qu'elles ne manquaient jamais de faire, même sur la politique, — la façon dont elles écoutaient les noms étrangers, surtout les noms anglais, et la manière dont leur innocence géographique leur faisait placer, suivant les convenances du moment, soit en Italie, soit en Espagne, soit en tout autre pays, les contrées où s'étaient livrées de récentes batailles. — Car les journaux de ce temps-là (1800—1815) étaient pleins de récits de combats.

Elles avaient, en effet, leurs raisons pour s'intéresser d'une façon spéciale aux événements militaires de l'époque. Leur frère Willem, qui méprisait le commerce et dédaignait la vie paisible de ses ancêtres, avait pris à seize ans du service dans l'armée française, — et, depuis ce temps, malgré qu'il leur eût tous les six mois écrit, en mauvais hollandais, une lettre dans laquelle il leur renouvelait la promesse de venir les voir, jamais il n'avait tenu sa parole, soit qu'il ne s'en souciât guère, soit qu'il en eût été vraiment empêché. Aussi, quand une bataille était livrée quelque part, et elles ne savaient jamais au juste dans quel pays, — les trois sœurs s'empressaient d'affirmer que c'était bien loin de l'endroit où se trouvait leur frère héroïque et, avec une inébranlable confiance dans leurs affirmations réciproques, elles se félicitaient de ce que cette « tête folle », — il avait alors plus de soixante ans, — n'avait pas couru de nouveaux dangers.

Mais en dehors de cette raison particulière qu'elles avaient pour désirer d'être renseignées exactement, la *Gazette* était encore, pour les trois aimables sœurs, la source d'une foule d'émotions agréables.

Le journal mentionnait-il la perte d'un objet de valeur et la promesse d'une récompense pour qui le rapporterait, celle qui faisait la lecture ajoutait alors d'un air fin : « Et moi qui ne l'ai pas trouvé ! » Et à cette plaisanterie délicate, les deux autres sœurs ne manquaient jamais de rire aux éclats.

Etait-il question d'une nouvelle attristante, et surtout s'agissait-il d'une jeune fille abandondée par son séducteur, alors la voix de la lectrice se prenait à trembler et les deux sœurs aînées, après avoir échangé un regard de commisération, tournaient la tête vers la plus jeune, avec un triste sourire et une larme dans le coin de l'œil, comme si elles eussent redouté, elles aussi, d'être séduites et puis abandonnées.

Mais lorsque le journal contenait un appel à la bienfaisance, la lecture était faite d'une façon si triomphante, qu'il n'était pas besoin d'ajouter un seul mot pour expliquer pourquoi tous les yeux se fixaient en même temps sur le panier aux clefs, et pourquoi les trois sœurs échangeaient des petits mouvements de tête approbatifs.

Après le déjeuner, les trois vieilles demoiselles se rendaient à leurs occupations respectives, et, jusqu'à l'heure du café, elles étaient invisibles pour la généralité des mortels. Que faisaient pendant ce temps les deux sœurs qui n'étaient pas de semaine? jamais personne ne l'a su. Mais pour celle qui était de service, elle avait terriblement à faire; — c'est du reste ce dont pouvaient se convaincre ceux qui l'apercevaient dans l'allée, en grande conférence avec la cuisinière, ou qui la voyaient dans la chambre, qu'on était en train de nettoyer, le panier aux clefs passé au bras, un chiffon de toile à la main, époussetant les meubles qui formaient un vrai chaos au milieu de la chambre.

(*A continuer.*) Traduit du hollandais par Henri HAVARD.

AVRIL

« Le voici entr'ouvrant les terres qu'avaient closes les jours de froidure. C'est afin que la violette se montre et, après elle, la troupe des autres fleurs. »

Ainsi parle la légende latine, et l'artiste, excité par elle, s'est mis en frais de coquetterie. Au pied d'un arbuste dont les premières feuilles sont écloses, sur l'éminence qui domine un grand jardin potager, se repose un couple ami de l'horticulture. Tous deux ont voulu se faire beaux comme le temps. Le cavalier a sa toque la plus riche, et les petits crevés de sa manche ne sauraient se compter. La dame a mis son collier et sa collerette des grands jours (une de ces collerettes que le caprice de la mode vient de nous ramener). Si elle n'a pas de petits crevés, elle porte des quadrillés de petites perles qui sont de bien plus grand prix. Ne prenez pas son pied nu au sérieux. C'est une part réservée à l'allégorie. L'artiste a voulu simplement nous dire par là que le sol se réchauffe.

Nos élégants consacrent tous leurs soins à des pots de violettes et de jacinthes. Au premier plan, un de ces vases troués servant à la floraison des ognons d'hiver témoigne, par son abandon, que les mauvais jours sont passés. Partout, du reste, on se promène en jouissant du renouveau. Les jardiniers sont penchés sur leurs plates-bandes, les cigognes reparaissent, les coteaux verdoient, et les bateaux, halés le long du canal, n'ont plus de glace à craindre.



LE MOIS D'AVRIL

Fac-simile d'une gravure de C. de Pas, d'après Martin de Vos. (Fin du seizième siècle.)

VÉRITÉS

La littérature du crime a fait fureur. Que Lacenaire, l'homme dont la main terrible et sûre a donné vingt-deux fois la mort, fasse une théorie sociale de l'assassinat; qu'une femme poétise l'empoisonnement conjugal par une mise en scène romanesque, on s'arrache leurs autographes et leurs *mémoires*.

A toutes les époques, les grands criminels ont attiré l'attention, et le nom de Brinvilliers montre qu'on peut arriver à la renommée par la scélératesse; mais ils n'inspiraient que les faiseurs de complaintes, et la complainte était une espèce de litanie morale, où les empoisonneuses et les assassins, après avoir confessé leurs forfaits, demandaient pardon à Dieu et aux hommes, en engageant ceux qui seraient tentés de les imiter à se rappeler leur *triste sort*. Aujourd'hui, nous sommes en progrès : nous faisons aux scélérats l'honneur du journal et du livre; et cette vulgarisation du crime est une menace permanente pour la sécurité publique, car elle initie les apprentis voleurs aux secrets de leur état, les apprentis assassins aux procédés expéditifs et discrets, les apprentis empoisonneurs aux manipulations de la strychine et des poudres de succession. Elle propage dans les masses les insultes et les défis que la plupart des grands coupables, avant de prendre la route du bagne ou de l'échafaud, jettent à la société qui les frappe; enfin elle fait du banc des assises une sorte de théâtre, un piédestal de popularité, et quand on songe à quelles sottises la recherche de la popularité pousse les gens les plus honnêtes, on s'effraye avec raison des terribles excès auxquels elle peut conduire les natures perverses.

(Ch. Louandre. *Les idées subversives de notre temps*. 1873.)



MÉTIERS ET CARRIÈRES

LE LIMONADIER

C'était en 1858, chez un coiffeur de la rive gauche, à l'heure de la barbe. Deux clients causaient.

— Vous n'avez donc plus votre demoiselle de comptoir?

— La pauvre fille n'en a plus pour longtemps, répondit l'autre, qui était le maître d'un café du voisinage.

— Elle a la poitrine perdue ?

— Comme celle qui l'avait précédée. La nouvelle en aura pour ses sept ans...

Ce cruel pronostic nous fit d'autant plus mal, qu'il était formulé tranquillement, avec une sorte d'indifférence. Il nous fit visiter par la suite cet estaminet meurtrier. Ceci pouvait se dire surtout de la partie où siégeait l'infortunée condamnée d'avance. C'était un entresol, bas, sans air, bleui par la fumée des culotteurs de pipes.

Hâtons-nous de dire qu'il s'agissait là d'une triste exception. Les cafés de Paris sont en général beaucoup plus salubres et la plupart des dames de comptoir y conservent la belle apparence que le crayon spirituel de M. Edmond Morin leur donne ci-dessus dans son véridique frontispice. Cependant, il n'en est pas moins vrai qu'au bout de dix années, une maîtresse de café éprouve l'impérieux besoin de changer d'air. Elle n'est point devenue poitrinaire; il n'y va point de sa vie, mais il y va de sa santé.

La profession de propriétaire ou de garçon de café est une profession moins accessible qu'on ne le croit généralement.

Il ne suffit pas d'avoir cent mille francs et de les placer dans un achat de café achalandé pour jouir d'un bon revenu et pour faire fortune. Si on ne connaît pas le métier, il est plus sage de placer son argent en rentes sur l'État. En effet, le maître de café doit veiller sur l'achat et sur la vente des différentes consommations. C'est une tâche beaucoup plus assujettissante et beaucoup plus délicate que ne le supposent les profanes.

Si son vendeur s'aperçoit qu'il a affaire à un novice, il lui donnera peu à peu des denrées de qualité inférieure, et si des subordonnés peu délicats s'aperçoivent de l'ignorance du patron, le vol s'organisera. Ce vol permanent et sournoisement pratiqué a reçu le nom caractéristique de *coulage*. D'autre part, il est indispensable de maintenir une grande régularité et certaines traditions dans le service. Cela fait que pour être bon maître de café il est utile d'avoir fait préalablement le métier en sous-ordre.

De même, il est fort rare qu'un garçon de salle n'ait pas eu un surnumérariat. Il a dû être « garçon de baquet, » puis *officier*, c'est-à-dire, chargé de l'office. Le consommateur est un être essentiellement impressionnable. Une certaine habitude est indispensable pour savoir le manier. Dans les cafés, le garçon doit être au courant de toutes les manies des habitués et prévenir les désirs des consommateurs nouveaux. Bref, un garçon de salle ne ressemble pas à un autre garçon de salle. Il y a beaucoup de degrés dans cette profession. Et celui qui vient de l'office, c'est-à-dire qui a débuté par les plus humbles fonctions, est toujours préférable aux autres.

La valeur des cafés les plus achalandés à Paris varie entre 400,000 et 500,000 francs. Le café Garin a été acheté 480,000 francs.

La valeur d'un café qui a perdu ou qui n'a pas encore acquis sa clientèle, est pour ainsi dire nulle. Exemple : le café Procope a été vendu (matériel et clientèle) pour la somme minime de 8,000 francs. — Un petit café vaut de 12 à 20,000 francs.

D'ordinaire, et on peut dire : presque toujours, l'acquéreur d'un café ne paye point tout le prix. Quand il s'agit d'un café qui vaut 400,000 francs, l'acheteur donne tout au plus 100,000 francs comptants. Le vendeur concède, pour le payement, un délai qui est très-souvent de dix ans. Il est plus grand encore quand l'acheteur a des valeurs immobilières sur lesquelles le vendeur a pu prendre hypothèque.

A Paris, les maîtres de café gardent l'exploitation pendant quinze ou vingt ans. Beaucoup d'entre eux se retirent aujourd'hui sans avoir fait de très-grosses économies. Mais le métier est singulièrement fatigant et les femmes surtout se lassent promptement de cette atmosphère et de cette existence *sui generis* qui demande une attention de chaque minute. Quand le maître du café a des enfants qui veulent suivre la carrière de leur père, ce qui est assez rare, il demeure plus longtemps en fonctions.

Rarement, comme nous l'avons dit, une femme peut demeurer au comptoir plus de dix ans.

Un grand café a le personnel suivant :

Une *dame de comptoir*. — Appointements : 600 fr. par an, ou 700 fr., parfois 800 fr.

Un *gérant*. — Sorte de premier garçon en habit noir; appointements : 2,500, 3,000, et dans un grand café, 6,000 fr.

Un *premier garçon* ou autrement, *garçon du café*, chargé de préparer le café et parfois de le servir. — Celui-là a plus d'ouvrage que ses camarades, sur qui il n'a d'ailleurs aucune suprématie; il salit ou use davantage ses vêtements. On lui donne vingt francs par mois, et il a la part du tronc.

Les *garçons de salle*. — Ils ne sont plus payés par le patron. Ils partagent le tronc. Parfois, ils demandent que l'un d'eux qui part ne soit pas remplacé et acceptent l'augmentation d'ouvrage pour avoir une meilleure part du tronc.

Le *chef de cuisine*. — Appointements 2,500, 3,000, parfois 4,000 fr. dans les grands cafés-restaurants.

L'*officier*. — Il est chargé de l'office. Ordinairement, il ne prend point part au tronc et a 30 fr. par mois.

Le *garçon de vaisselle*, ou garçon de baquet. — C'est une sorte de mousse. Il a 15 à 20 fr. par mois et ne prend point part (cela va sans dire) au tronc.

Le métier de garçon de salle est rude, surtout dans les cafés bien achalandés. Ils ont de dix-huit à quarante ans. Quand, arrivé à l'âge de quarante ans, un garçon de salle n'a pas trouvé un commanditaire qui lui facilite l'achat d'un café ou quand il n'a pas trouvé lui-même dans ses économies le moyen d'être maître de café, avec les délais pour payement dont j'ai parlé plus haut, le garçon de salle de café se fait garçon de restaurant.

En effet, le garçon de restaurant a moins d'ouvrage et plus de temps libre. Marié, il peut chaque jour aller chez lui et chaque soir après neuf heures rentrer auprès de sa femme et de ses enfants.

Les fonctions de garçon de restaurant sont donc une sorte de canonicat. Il y a cependant des jeunes gens qui débutent par le restaurant parce qu'ils ne peuvent pas être garçons de salle.

Les garçons se lèvent à six heures et demie et se couchent à minuit et demi, à une heure sur les boulevards. Ils ont une heure de repos par jour, qu'ils peuvent employer à sortir en ville. Chaque garçon sort à son tour pendant la journée. Ils sont tous présents le soir. Il est rare qu'un garçon ne profite pas de ces permissions. Cependant, on en a vu qui, comme ils disent, *se craignaient* et avaient peur de sortir. De plus, les garçons ont droit à une journée de sortie par mois. Quand un garçon veut s'absenter pendant huit ou quinze jours, il présente lui-même un garçon qui est payé par le tronc ou par lui-même.

Les garçons sont sujets aux maux de jambes. Mais ces maux ne se déclarent que lorsqu'ils sont plus âgés, c'est-à-dire devenus garçons de restaurant, ou maîtres de café, ou, etc.

Il existe, à Paris, différentes maisons de placement. Le placeur reçoit du garçon de 15 à 20 fr. par place, parfois moins, mais ne reçoit rien du patron. Il ne garantit pas le garçon, qui a d'ailleurs son livret. Des sociétés se sont formées entre patrons pour le placement de garçons avec garantie ; mais elles n'ont pas eu tout le succès qu'on pouvait espérer.

Le mal aux jambes dont je parlais tout à l'heure devient plus fréquent qu'autrefois, parce que certains maîtres de café défendent de s'asseoir. On cite un café qui a de la peine à trouver des garçons à cause de cette défense.

Les maîtres de café gagnent au moins 50 0/0 sur les consommations, mais les frais généraux sont très-élevés, surtout le loyer. Un café important ne peut que gagner ou perdre beaucoup. Dès que les frais généraux sont couverts, le gain peut devenir très-élevé, autrement, les pertes peuvent être considérables. On a formé depuis dix à douze ans des entreprises par actions de grands cafés, qui seules peuvent permettre de courir d'aussi grands risques. Bientôt, on ne connaîtra plus l'ancien maître de grand café.

Un dernier détail. — Les acquisitions sérieuses n'ont pas lieu par les offices de vente. — F. P.

UNE MÉNAGERIE DU BOULEVARD EN 1713

On nous adresse ce curieux programme d'une représentation extraordinaire, donnée, le 8 octobre 1713, par une de ces troupes de saltimbanques, dont les tréteaux égayaient alors les vieux remparts de la capitale, depuis la porte Saint-Martin jusqu'aux fossés de la Bastille. Ces sortes de prospectus étaient distribués gratuitement dans les rues et à la porte du spectacle le jour de la représentation.

COMBAT A MORT

DANS LA MÉNAGERIE SUR LE COURS DE LA PORTE SAINT-MARTIN

Par permission du Roy

et de Monsieur le Lieutenant Général de Police.

Vous estes avertis que l'on prépare pour dimanche, 8 octobre 1713, un combat jusqu'à la mort d'un taureau qui est d'une grosseur et beauté à faire plaisir, comme aussi tout ce qui suit qui sera fait et bien exécuté. *Premièrement :* Plusieurs braves dogues promettent de tenir pied ferme à plusieurs nations toutes différentes, et livrer bataille à tout ce qui se présentera. Le *premier* choc se donnera d'abord à quatre heures précises contre la nation mâtine; le *deuxième*, contre celle des ours; le *troisième*, contre celle des loups; le *quatrième*, contre celle des taureaux, le *cinquième*, contre celle des tessons (blaireaux); le *sixième*, contre celle des gapards (guépards); le *septième* sera le combat général où le gros chef perdra la vie. La fin sera un dogue qui se battra en l'air au milieu d'un grand feu d'artifice, où il y aura de l'extraordinaire.

On prendra au parterre : dix sols; galerie : vingt-cinq sols, grand balcon : cinquante sols, et petit balcon · trois livres.

ONZE ANS DE BASTILLE

D'après la relation originale de Constantin de Renneville. — 1702-1713

(Voir tous les numéros parus depuis le 25 janvier.)

Le premier service que me rendit M. Linck, fut de me couper la barbe avec de vieux ciseaux tout rouillés qu'il avait trouvés dans la poussière de son réduit, qui, sans doute, n'avait pas été balayé depuis deux ou trois ans. L'on ne m'avait pas rasé depuis que j'étais à la Bastille, ce qui faisait que ma barbe me servait de cravate; il me la coupa avec tant d'adresse, qu'il aurait été difficile à un habile barbier de le faire plus proprement avec un bon rasoir. J'ai déja fait connaître que ce pauvre enfant avait été mis à la petite bouteille, et comme, par conséquent, il était à la petite portion, je lui enseignai le secret de se faire mettre à la grosse, car, quoique je me fisse un plaisir

de lui faire part de mon vin, et de ce qu'on me donnait de moins mauvais, comme quand on me servait des pâtés ou quelque chose qu'il aimait, que je trouvais la manière de lui faire agréer, même malgré lui, il lui était de la dernière conséquence de se faire accorder le gros ordinaire. Il pouvait rester longtemps à la Bastille; en effet, il sait bien que sans moi, il y serait encore comme la plupart des autres Allemands : nous pouvions être séparés; c'était donc un coup de parti de l'arracher d'une misère qui pouvait durer longtemps. Il m'avait fait entendre qu'il était puissamment riche, comme, en effet, c'était la vérité : je lui conseillai donc de donner cinq écus à Ru; il le fit avec plaisir, et Ru en apprit la nouvelle encore avec plus de joie, et pour nous en témoigner sa reconnaissance, il nous avertit qu'il fallait gagner Corbé; que comme il était extrêmement intéressé, et que M. Linck avait de fort belles bagues, il fallait qu'il lui en fît présent d'une, et que dans le moment, non-seulement on lui accorderait la grosse portion et la grosse bouteille, mais encore que Corbé nous mettrait dans la plus belle chambre de la Bastille, et nous obtiendrait de son oncle, la liberté de faire venir de la ville pour notre argent tout ce que nous voudrions. M. Linck y consentit de tout son cœur : Ru eut ordre de faire monter Corbé à notre calotte, qui ne se le fit pas dire deux fois, apprenant que c'était pour recevoir une gratification de conséquence; il reçut le présent en faisant des révérences qui me firent croire qu'il s'allait disloquer tout le corps, malheureusement il n'en fit rien. Ce présent était un parfaitement beau saphir, accompagné de six diamants, le tout des plus brillants. Il promit la grosse portion et la grosse bouteille, et M. Linck l'eut dès le jour même, aussi bien que la permission de faire venir de la ville, tout ce qu'il voudrait pour son argent : pour moi, on me dit qu'il me fallait un ordre de la cour, et comme je n'avais pas donné de bagues, quoique Corbé m'en ait escroqué dans la suite une fort jolie, je n'ai jamais pu obtenir ce privilége. Il nous demanda un peu plus de temps pour nous mettre dans une des plus belles chambres de la Bastille; parce que, nous disait-il, pour en faire sortir ceux qui y sont, il faut que je prenne mon temps pour leur faire une querelle d'allemand, et le faire trouver bon à mon oncle. Si j'étais seul maître ici, tout irait le mieux du monde, mais je ne fais pas tout ce que je veux; il s'en faut bien. En attendant, demandez-moi tout ce que vous voudrez, tant que j'aurai de l'argent à vous, rien ne vous sera refusé, et vous serez servis honorablement.

En effet, aux dépens de la bourse de M. Linck, nous fîmes très-bonne chère : pigeons, chapons, gibier, entremets, pâtisserie, dessert, vins de Bourgogne et de Champagne, ratafias, rien ne manquait. Nous ne touchions presque pas à l'ordinaire de la Bastille. Ru faisait son petit compte avec nous, tout le mieux du monde ; cependant, il désolait M. Linck, quand nous le voyions, au travers de notre porte, manger ce que nous avions de meilleur, mais principalement notre pâtisserie, dont il était grand amateur; Ru ne prenait pas garde qu'il y avait un grand trou à notre porte, par où nous l'examinions très-facilement. Sitôt qu'il avait ouvert la première porte, après avoir posé nos plats sur la seconde marche, nous le voyions qui en faisait la revue, et qui engloutissait en un moment ce qui était le plus à son appétit, et qui, pour en consoler M. Linck, prenait une de nos bouteilles, dont souvent d'un seul trait, sans gobelet ni verre, il vidait plus de la moitié, et nous disait après qu'elle s'était répandue dans la montée. Sitôt que Ru eut ordre d'acheter à M. Linck tout ce qu'il lui demanderait, ce qui fut fait sans restriction, lorsque M. Tourton, fameux banquier de Paris, vint par ordre du père de M. Linck, dire aux officiers de la Bastille qu'il répondait généralement de tout ce qu'on lui donnerait sans limitation, ainsi que Corbé nous l'affirma, Ru, dis-je, plumait le pauvre pigeonneau d'une manière exorbitante; il lui voulait faire passer du vin à six sols au plus la bouteille, pour du vin de Champagne à vingt sols; de méchantes pommes, qui auraient rebuté des cochons un peu délicats, pour des pommes de reinette; de petites châtaignes pourries pour des marrons du Mans, de vieilles poules dures, pour des gelinottes du Cotentin, ainsi de toutes choses, ce qui nous obligea à faire avec lui un règlement fort nécessaire, et qui, en remplissant son avarice, pouvait mettre sa conscience en repos, supposé qu'il en eût. C'est que M. Linck lui dit, en présence de Corbé, qu'il lui permettait de lui compter les choses le double de ce qu'elles valaient, aux conditions de les choisir toutes les meilleures. Corbé trouva la proposition trop avantageuse et trop raisonnable pour ne pas prendre ce parti; il fit entendre qu'il s'acquitterait mieux des achats que Ru, qui était trop embarrassé pour le faire exactement; qu'il laisserait à Ru le détail des petites provisions, pendant que lui se chargerait des grosses : une fois il est raisonnable que tout le monde vive. Il nous promit que, dès le soir même, il nous enverrait une douzaine de bouteilles de vin de Champagne, un dindonneau et un plat de gibier de son choix, et qu'il laisserait à Ru le soin d'acheter le dessert, qu'il prétendait être du meilleur. Il s'acquitta ponctuellement de sa promesse : nous eûmes douze bouteilles de vin délicieux, tel qu'il en croît aux Ronsières, le gibier répondait au bon vin, et, pour le coup, Ru acheta un très-bon dessert, quoiqu'outré d'avoir vu que Corbé l'avait supplanté dans sa principale négociation, se flattant sans doute de réparer cette disgrâce à la première occasion.

Comme, les jours maigres, on nous donnait encore de très-bon poisson et de très-bons légumes, M. Linck ne faisait acheter que du vin et du dessert; mais il y avait un inconvénient qui désolait M. Linck, c'est que Ru avait un ami enfermé dans la chambre sous la nôtre, à qui nous entendions fort distinctement qu'il donnait tout ce que nous avions de meilleur. A la fin lassé de ce manége, il lui en témoigna son chagrin, et le pria de ne plus faire le libéral à nos dépens. Mais Ru nous dit fort naïvement que c'était un prisonnier qui savait peindre, et que comme il lui avait fait plusieurs petits tableaux, il était bien juste qu'il eût de la reconnaissance pour lui.

Dans ce temps-là nous découvrîmes que la fameuse Mme Guyon, si connue pour une des plus zélées partisanes du quiétisme, était dans la troisième chambre de notre tour, d'où, à la fin, ses parents, qui étaient très-considérables, la firent sortir, et obtinrent sa liberté, aux conditions qu'ils ne la laisseraient parler à personne, comme Ru nous l'affirma; nous avions trouvé le secret de l'humaniser, en ajoutant aux présents fréquents des flots de vin et de ratafia : il ne nous cachait rien. *In vino veritas.*

> Si latet in vino veritas, ut carmina dicunt
> Invenit verum Theudo, vel inveniet.

C'est ce que M. Linck savait admirablement bien pratiquer. A l'aide de Bacchus, il tirait les vers du nez de notre satyre, que nous attendrissions assez quelquefois, pour qu'il nous embrassât tous deux si étroitement, que nous avions occasion de nous en repentir plus d'un quart d'heure après, par l'infection dont ses baisers étaient accompagnés. M. Linck, à qui j'apprenais à parler français, ce qu'il faisait avec une vivacité merveilleuse, lui donnait la question; et quand il voyait qu'il faisait difficulté d'avouer, un verre de vin ou de ratafia donné bien à propos, empêchait Ru de persister dans son silence; cela nous a produit dans la suite de grandes découvertes, comme on pourra le remarquer dans cette histoire.

Enfin, le 21 novembre 1702 un mardi au matin, Corbé, accompagné de Reilhe, notre chirurgien, vint nous annoncer l'agréable nouvelle que nous allions sortir de notre calotte pour entrer dans une des plus belles chambres de la Bastille; nous l'en remerciâmes dans des termes tout des plus gracieux, et sur les onze heures, Ru, assisté de deux autres porte-clefs, vint prendre nos meubles pour les transporter dans notre appartement, où Corbé nous vint conduire, et nous laissa fort satisfaits de notre changement, outre qu'on me donna mon linge, qu'il y avait six mois que Corbé avait fait venir de Versailles, ce qui me fit un plaisir indicible; car je n'avais pas changé de linge depuis mon emprisonnement. Corbé et Ru avaient leurs raisons pour cela, car ils portaient tous les jours mon linge, qui leur faisait honneur, et qu'ils me rendirent à moitié usé.

Cette chambre est une des plus belles de la Bastille, s'il est vrai qu'on puisse trouver de la beauté dans une prison; c'est la troisième de la tour, dite du *Coin* : elle est octogone, comme le sont presque toutes les chambres des tours, haute de plus de treize pieds, avec un beau plafond, fort uni et fort blanc, large environ de vingt pieds sur tous les sens; elle a une grande cheminée qui fume rarement. Il y avait autrefois deux belles croisées, mais M. du Joncas, à ce que nous dit Ru, avait fait boucher celle qui regardait du côté de la ville. On montait à

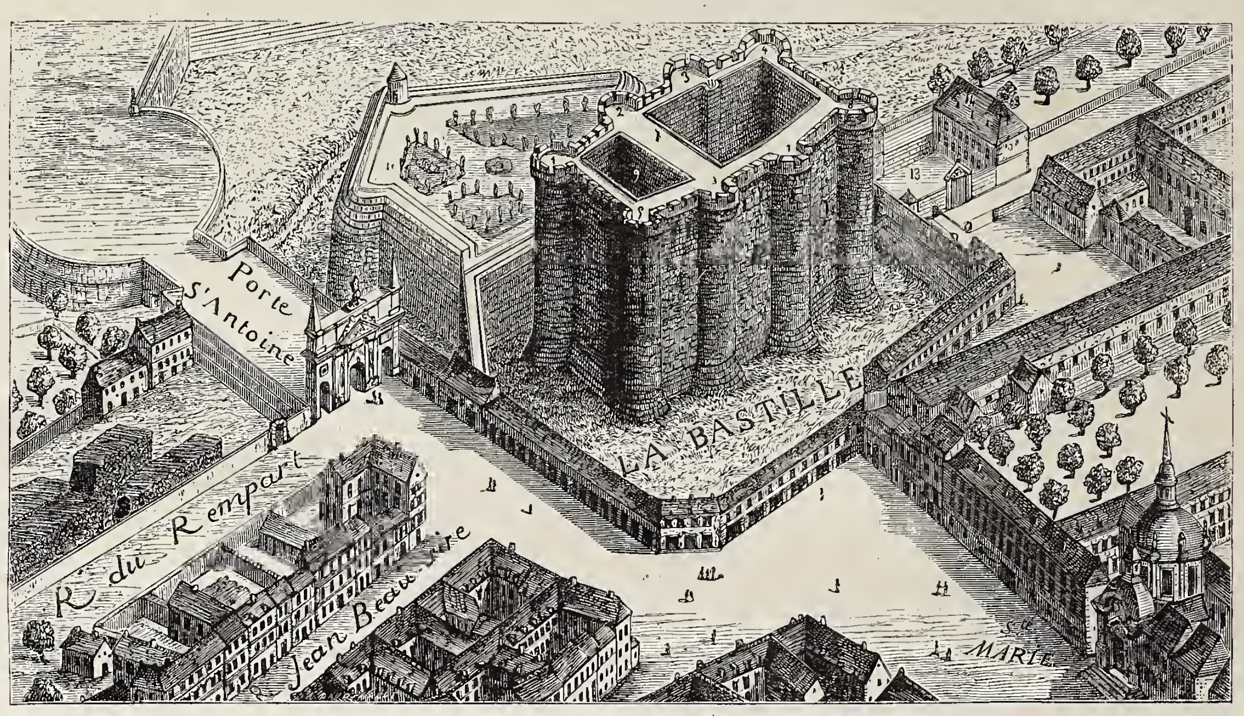
celle qui reste ouverte par trois marches, depuis l'extrémité desquelles elle est exhaussée jusqu'au plancher; le haut en est fermé par un châssis volant, de la hauteur de six pieds, que l'on ôte et remet comme on veut, derrière lequel il y a trois grilles de fer dans l'épaisseur du mur, dont les barreaux sont de la grosseur du bras. Au travers de ces barreaux on a une très-belle vue qui regarde sur la porte et le boulevard Saint-Antoine, bien avant dans le faubourg, et s'étend à droite et à gauche bien au delà de la maison des Jésuites, qui est d'ordinaire le séjour de plaisance du confesseur du roi, et que ces révérends pères ont baptisée du nom de Mont-Louis; soit que le roi leur ait fait bâtir cette agréable maison, comme on a voulu nous le persuader, ou par la politique de cette société, qui sait raffiner sur tout. Nous avions encore par cette fenêtre la commodité de voir tous ceux qui entraient dans le jardin de la Bastille, que l'on a pratiqué sur un des boulevards de la porte.

(A continuer.)

poulailler du gouverneur. Il y avait là un grand puits pour l'usage des cuisines : de là son nom. La Grande Cour avait cent vingt pieds sur quatre-vingts; mais la hauteur de l'enceinte ne la rendait pas moins affreuse que sa voisine.

On entrait à la Bastille du côté de la rue Saint-Antoine, où se trouvait un corps de garde avancé, dans une cour irrégulière. On trouvait ensuite un pont-levis donnant accès dans la cour du Gouvernement (nº 13). A droite se trouvait l'hôtel du gouverneur, à gauche une autre porte (nº 12) communiquait par un second pont-levis avec l'intérieur de la forteresse, défendu de ce côté par un corps de garde fortifié à l'extérieur comme à l'intérieur.

Tout autour règnait un fossé large de cent vingt pieds, protégé du côté de la ville par un revêtement haut de soixante pieds, qui était couronné d'une galerie de bois où



VUE A VOL D'OISEAU DE LA BASTILLE ET DE SES DÉPENDANCES
D'après un plan du dix-huitième siècle, restitué pour faciliter la lecture des *Onze ans de Bastille* de Constantin de Renneville.

LA BASTILLE

Le plan que nous reproduisons ici permettra désormais à nos lecteurs de se rendre mieux compte de l'état des lieux désignés dans les mémoires si intéressants de notre prisonnier.

La rue Jean-Beausire et l'église Sainte-Marie (son portail ouvre sur la rue Saint-Antoine), qui existent encore, montrent exactement où était cette fameuse Bastille. Elle affectait, comme on le voit, la forme d'un carré long, flanqué de huit grosses tours, qui étaient : *la tour du Coin* (nº 1), qui était la plus rapprochée de la porte Saint-Antoine; — *la tour de la Chapelle* (nº 2), ainsi nommée parce qu'elle avoisinait l'ancienne chapelle convertie en prison; — *la tour du Trésor* (nº 3); — *la tour de la Comté* (nº 4); — *la tour du Puits* (nº 5). C'est entre celle-là et la tour du Coin que logeaient les cuisiniers, les marmitons et les domestiques; — *la tour de la Liberté* (nº 6); — *la tour de la Bertuadière* (nº 7), — et *la tour de la Basinière* (nº 8).

Un corps de logis séparait l'intérieur en deux parties inégales qui formaient deux cours. L'une était dit *Grande Cour* (nº 10), et l'autre *cour du Puits* (nº 9). Celle-ci n'avait pas plus de vingt-cinq pieds de long sur cinquante de large. Elle était infectée par l'odeur des cuisines et du

se promenaient la nuit deux sentinelles. Au dehors, du côté du faubourg, se dressait un grand bastion sur lequel on avait fait un jardin.

AUTRES TEMPS, AUTRES MŒURS

(1401). — Au commencement du quinzième siècle, les nouveaux mariés ne pouvaient passer dans leur chambre à coucher qu'après la bénédiction du lit. Sur la requête de Michaut, curé de Saint-Étienne-du-Mont, qu'un de ses paroissiens avait mandé à minuit, l'évêque de Paris, Pierre de Gondy, ordonna que la cérémonie ne se ferait plus passé l'heure du souper. Elle avait souvent lieu en de bien pauvres logis. Un gagne-denier s'était marié à la paroisse Saint-Médard, et comme le prêtre, arrivé à sa chambre, s'étonnait de n'y point voir la couche nuptiale :

« Bénissez toujours ce coin, dit le mari philosophe, il y aura tantôt de la paille. »

(1515-1547). — Sous le règne de François Ier, les loyers réunis de toutes les maisons de Paris ne représentaient guère plus de trois cent mille livres (environ trois millions d'aujourd'hui).

Il est vrai qu'il y avait fort peu de locataires et qu'il était plus facile d'avoir une petite maison à soi.

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire. Paris.

SCÈNES DE MŒURS



LA VISITEUSE

« A bientôt, chère belle. Vous me pardonnez, n'est-ce pas, d'avoir forcé votre porte? Mais, c'est plus fort que moi, je ne puis résister au plaisir de voir un ménage bien uni... Allons, au revoir! Vous savez que je vous en veux à la mort si vous restez plus de huit jours sans me rendre cette visite. »

Les paroles sont de miel, mais le sourire est faux comme le regard. Cette visiteuse obstinée n'est pas si

bonne qu'elle veut en avoir l'air. Son plus grand plaisir est d'épier le prochain et de brouiller ceux qui s'aiment, en leur témoignant le plus vif intérêt. Malheur à ceux que le respect des convenances force à la subir! Il n'est pas de sérénité qu'elle n'essaye de ternir; il n'est pas de mauvais sentiment qu'elle ne cherche à faire naître, sans cesser d'avoir cet éternel sourire aux lèvres.

Si vous voulez savoir à quoi vous en tenir sur les effets de sa présence, regardez le couple qui la reconduit sur le seuil. Monsieur semble peu satisfait. Madame tente des efforts surhumains pour répondre aux amabilités du départ; mais pour un rien, elle dirait : « Oh! madame! vous venez de me causer bien du mal, sans le faire exprès. » En disant cela, la pauvre femme se tromperait, car la visiteuse les torture depuis une heure avec la préméditation la plus savante. Il n'est pas de détours affectueux qu'elle n'ait employés pour s'apitoyer sur la modestie de leur logement, de leur toilette et de leur manière de vivre. Elle a demandé d'ún air étourdi au mari pourquoi il gagnait par an dix fois moins que M. X., dont sa femme avait refusé la main, et quand celle-ci a déclaré que la question d'argent était indifférente à son cœur, notre tartuffe lui a saisi les mains, en disant avec effusion :

« Chère! combien je vous admire. Moi aussi, j'ai été comme vous. Comme vous, je me croyais sûre de l'avenir... Et cependant on m'a cruellement trompée.

. . . .

Et voilà pourquoi Monsieur tortille rageusement sa moustache. Il avait bonne envie de faire un éclat, mais la visiteuse passe pour une si bonne femme!

LES CONTES DU VIEUX MONSIEUR SMITS

—

LES TROIS GRACES

(Scènes de la vie hollandaise.)

(Suite et fin.)

Le derrière de la maison donnait sur un jardin. C'était un grand jardin, carré, majestueux, aux arbres taillés perpendiculairement, aux allées peignées, aux bordures de buis rasées de frais, et dont les plates-bandes semblaient avoir été passées à la calandre tant elles étaient unies. Au fond du jardin, se trouvait un kiosque veuf de sa table et de ses chaises. — Car on avait soin de les faire repeindre au commencement de chaque printemps, — puis de peur que les rayons du soleil ne vinssent les abîmer, on les enfermait soigneusement dans la remise.

Les sœurs n'aimaient pas qu'on se promenât dans le jardin, quand il venait d'être ratissé, — ce qui du reste, était fait chaque jour, — parce que la trace des pas détruisait la régularité des dessins laissés par le râteau.

Ce jardin était leur orgueil, aussi, malgré les douceurs de leurs âmes et la bonté de leurs cœurs, avaient-elles prononcé une inexorable sentence de mort contre un chat du voisinage, qui avait osé violer le sanctuaire des plates-bandes et dont le jardinier se plaignait avec amertume. Ce chat ne fut pourtant jamais pris au piége qu'on lui avait tendu, parce que ce chat, — c'est ma ferme conviction, — n'était autre que l'audacieux cousin de la cuisinière, qui, le soir, franchissait la clôture du voisin, tombait au milieu des tulipes, et écrasait sans pitié toutes celles qui se trouvaient sur le chemin de la cuisine. Mais les trois sœurs ont toujours ignoré cette particularité et pendant nombre d'années, le piége est resté tendu à la même place.

Durant ce temps, chaque matin, à peine éveillées, elles venaient, toutes trois, regarder en même temps et par le même carreau dans le jardin, — elles tremblaient légèrement, souhaitant et redoutant à la fois de voir le cadavre du criminel, et quand elles s'étaient assurées que cette fois encore la vilaine bête s'était échappée, elles s'éloignaient en poussant un soupir de soulagement.

Pendant et après le café, les trois sœurs recevaient quelques visites, — visites souvent fort attachantes et du plus haut intérêt. C'étaient des voisins qui venaient causer, et s'installaient gravement, attendant patiemment que la cave à liqueurs, bien connue de tous ceux qui fréquentaient la maison, fît son apparition journalière : — alors, après avoir régulièrement remercié et refusé plusieurs fois, après s'être fait prier un temps convenable, ils finissaient par accepter un verre de liqueur et une tranche du gâteau « amer-doux » qu'Euphrosine leur présentait sur un plat d'argent. Il y avait aussi le pasteur qui venait chaque semaine, à jour fixe; — il fumait gravement sa longue pipe, buvait à petits coups un verre de madère et, après en avoir été prié par les trois sœurs, leur parlait longuement de ses pauvres. Il aimait à s'étendre sur ce sujet; et à chacune de ses visites, il avait une conférence secrète et à voix basse avec celle qui était de semaine. — C'était lui qui était chargé de distribuer leurs aumônes et il devait ne jamais parler de ce qui lui était remis pour les brebis de son troupeau.

Mais les visites les plus fréquentes étaient celles des petits enfants, les fils et les filles de leurs amis venaient continuellement s'acquitter de commissions dont on les chargeait pour les trois sœurs. Car il ne serait venu à l'idée de personne de faire faire une commission à une seule d'entre elles, — et jamais les chers petits ne s'en retournaient sans avoir été choyés, caressés et bourrés de gâteaux, de bonbons ou de petits cadeaux. — Ils étaient embrassés si souvent et si fort qu'il semblait merveilleux qu'après cela ils conservassent encore des traces de leurs frais visages. Ce qui était aussi fort surprenant, c'était de voir comment, aux yeux des trois Grâces, tous ces petits êtres étaient toujours pourvus de toutes les vertus, beautés et qualités de leurs parents, sans avoir aucun de leurs défauts, — chose qui eût été le comble du ridicule, si cet aveuglement n'avait pas été le fait d'un aussi bon cœur.

Mais rien au monde n'est plus capable de faire connaître les trois Grâces, que les sentiments qu'elles éprouvaient pour Willem, leur vaurien de frère Ce Willem, au milieu de leur vie tranquille, apparaissait comme l'image de l'Idéal. Ce guerrier intrépide, ce chevalier sans peur et sans reproches remplissait de son image ces trois cœurs de femme. Willem s'était échappé de la maison paternelle — et selon elles c'étaient la fougue de la jeunesse et l'irrésistible besoin de se couvrir de gloire au milieu des plus effroyables dangers, qui l'avaient porté à faire ce coup de tête.

Les trois sœurs avaient payé l'uniforme qu'il avait emporté sur son dos, et les grosses dettes qu'il avait laissées derrière lui, — et aussi longtemps qu'il en avait eu besoin, elles avaient continué de lui envoyer des petites sommes qui constituaient la meilleure part de leurs économies,

Les lettres de Willem avaient le privilége de la fantaisie, — mais, hélas! ces lettres devenaient de plus en plus rares. Les trois sœurs s'en consolaient en regardant sa silhouette de papier noir, qui représentait un profil avec un nez énorme et aussi un dessin piqué à l'épingle et figurant une paire de grosses épaulettes, qui entouraient la croix de la Légion d'honneur, que Willem avait gagnée à la bataille d'Austerlitz. Les vieilles dames se berçaient de cette constante et douce illusion que Willem, ce frère chéri, allait apparaître un jour devant elles au moment où l'on y pen-

serait le moins — que son plus cher désir était de les venir voir et qu'il ne manquerait certes pas d'accourir, pour embrasser ses trois sœurs, dès qu'il pourrait obtenir une permission de quelques jours.

Au reste, c'est ce que Willem lui-même promettait, avec la plus grande apparence de sincérité, dans chacune de ses lettres, — surtout quand il demandait de l'argent, — mais c'est ce qu'il ne fit jamais.

Pendant longtemps, la chambre du frère Willem fut considérée comme un véritable sanctuaire. Tout était en ordre pour le recevoir; son lit était fait et un bonnet de nuit avec une mèche superbe, — une des reliques les plus précieuses qu'il eût laissées à la maison paternelle, — était délicatement posé sur l'oreiller; et chaque fois que ce bonnet devenait jaune et qu'il fallait le faire blanchir, les excellentes sœurs se murmuraient avec inquiétude :

— Mon Dieu! peut-être sera-t-il de retour avant que la blanchisseuse ne l'ait rapporté!

Cependant le frère Willem ne vint pas.

Et un jour on reçut une lettre cachetée de noir, dans laquelle un camarade annonçait la mort de ce frère bien-aimé, et portait, aux trois Grâces éplorées, les derniers saluts que Willem n'avait pu leur envoyer lui-même.

Ce fut pour elles une bien triste journée. Toutefois, cet événement ne modifia pas sensiblement leur existence et n'eut point une grande influence sur leur esprit. Elles déplorèrent la perte de ce jeune héros. Le bonnet de coton ne fut plus replacé sur l'oreiller; la porte de la chambre demeura fermée. — Elles concentrèrent dans leur cœur l'affectueux souvenir de ce frère adoré, et la silhouette doubla de prix à leurs yeux. A partir de ce jour, elles se montrèrent encore plus généreuses avec les malheureux; — elles triplèrent le chiffre de leurs aumônes. — C'est qu'aussi elles n'avaient plus d'argent à envoyer au frère Willem. Pour elles, du reste, elles n'avaient pas de grands besoins, — et tandis que d'autres s'efforcent, avec leur argent, d'acquérir de l'argent, elles dépensaient le leur à acheter des trésors de reconnaissance et d'affection.

Ainsi se passèrent plusieurs années; — puis un jour, des trois Grâces, il n'en resta plus que deux — Assises devant la fenêtre, elles continuèrent à prendre le thé sur le petit guéridon, où la troisième tasse dorée se trouvait toujours entre les deux autres.

Puis, quelque temps après, il ne resta plus qu'une des trois sœurs. — Était-ce Aglaé, Thalie ou Euphrosine? — Je ne m'en souviens plus.

Les personnes que j'ai interrogées là-dessus, ne se le rappellent pas davantage. Ce qu'elles savent, par exemple, c'est que celle qui survécut à ses sœurs semblait avoir hérité de leurs vertus et les avoir ajoutées aux siennes

Aussi, lorsque la maison, après être restée fermée quelque temps, fut ouverte pour l'exposition publique, qui précède toujours la vente aux enchères, beaucoup de gens y allèrent, non pas poussés par la curiosité ou dans l'intention d'acheter tel ou tel objet, — mais seulement pour pouvoir promener encore une fois un regard attristé au milieu de cette habitation qui avait été ici-bas l'asile des trois Grâces.

Traduit du hollandais par Henry Havard.

OMBRES ET REFLETS

Je revenais l'autre soir, au clair de la lune, avec trois compagnons, trois insupportables compagnons.

L'un était une petite forme noire, ramassée, « magotesque », qui trottinait en se dandinant sur le trottoir et ne me quittait pas d'une semelle, une laide petite forme, une critique, une parodie, à se demander d'où pouvaient sortir de pareils contours, et en quoi vraiment il pouvait y avoir rien de commun entre elle et moi.

Ce diable de Peter Schlemil était peu dégoûté de regretter son ombre.

Mais ce n'est pas tout.

Quand je dépassais un bec de gaz, un grandissime personnage s'allongeait soudain devant moi, passant par dessus le petit compagnon noir et court qui trottinait le long de mes bottes, puis s'évanouissait en s'allongeant toujours. Il se pliait parfois en deux et m'accompagnait de côté un moment, filant sur les fermetures de boutiques, puis revenant rapidement devant moi pour jaillir comme une fusée, long, long, interminable, puis, pour s'éteindre en s'étirant.

Quand soudain s'élançaient sous mes pas le chapeau et les épaules de cet être, qui en un clin d'œil devenait gigantesque, je ne savais contre lequel j'avais plus d'humeur, le long ou le court.

Mais j'eus bientôt l'occasion de m'apercevoir que, de temps en temps, mes compagnons s'augmentaient d'un camarade. C'était une belle conduite qu'on me faisait.

Ce n'était pas une agréable promenade.

Lorsqu'en mon chemin je rencontrais une boutique éclairée, alors dans la rue marchait, avec moi, un troisième monsieur noir, qui se balançait en avant et en arrière.

J'avais du choix pour fixer mes sympathies, ou sur le petit trotte-menu rivé à mon côté, ou sur le géant qui, silencieusement et intangiblement, sautait à saute-mouton par-dessus moi, ou sur ce dernier qui s'inclinait comme un peuplier.

Est-ce qu'ils ne vont pas me laisser tranquille, à la fin? me disais-je mécontent. Va-t-il encore en venir d'autres?

Trois êtres pour un, trois ombres pour un seul homme, qu'en dis-tu, Peter Schlemil? — une grande, une petite et une moyenne!

J'en étais exaspéré autant que tu étais désespéré d'avoir perdu la tienne, seule et unique.

Et il ne m'amusait aucunement de penser que ces trois êtres ridicules fussent de mon étroite parenté, des espèces de frères reproduisant quelque chose de moi-même. Ils me rendirent le trajet très-mélancolique et m'infestèrent la cervelle de pensées biscornues.

L'espèce de petite grenouille tortue qui marchait dans mes souliers avec une ténacité ridicule, faisant de tout petits pas qui la maintenaient toujours près de moi, quand même j'essayais de larges enjambées, et cette longue perche étroite avec une tête et des épaules énormes, qui fusait d'entre mes pieds, et ce personnage trop renflé, dont la tête se terminait en pointe... *c'étaient* moi.

Puis, songeant comment si souvent, dans la vie, l'on me jugeait d'une façon différente, l'un me trouvant bon, l'autre méchant, celui-ci sage, celui-là fou, tandis que je me voyais encore autrement qu'eux tous, je me dis : nous nous regardons d'après nos ombres, et chaque esprit est une lanterne qui projette de nous sur le terrain une forme différente, ici grenouille, là peuplier, là tonneau, plus loin nuage vague. L'opinion d'autrui sur nous n'est qu'une ombre de nous-mêmes. Rares ils sont, ces esprits où un autre homme se reflète comme dans une glace, tel qu'il est, à sa taille, à sa juste expression, à sa couleur et à son dessin.

Que de fois j'ai marché en souriant (moi, ici, c'est tout le monde) de me voir escorté de ces ombres bizarres de moi-même, créées par les lueurs diverses de l'opinion d'autrui.

Duranty.

ÉCRIVAINS FRANÇAIS

LA REINE MARGUERITE

Sur cette figure vieillie, on reconnaît l'empreinte d'une bonté à laquelle tous les contemporains de Marguerite ont rendu hommage. L'œil est doux et rêveur, la bouche est bonne, bien que son demi-sourire trahisse de secrètes amertumes; le nez est bien celui de la sœur de François Ier. Son costume, fort simple, se compose d'une robe très-montante et d'une pelisse fourrée. Elle est coiffée d'une cape à la béarnaise, et le livre qu'elle tient à la main témoigne de l'amour qu'elle professa constamment pour les lettres, car la littérature eut pour la reine de Navarre des charmes qui adoucirent ses ennuis politiques et qui devaient, par la suite, contribuer au maintien de sa mémoire. Si ses œuvres ne nous étaient restées, on ne se souviendrait, en effet, plus guère de la reine de Navarre. Dans celui de ses livres qui est intitulé : *Marguerites de la Marguerite des princesses, très-illustre reyne de Navarre* (à Lyon, chez Jean de Tournes, 1547), nous trouvons une chanson très-curieuse, qui donnera une idée de son faire.



MARGUERITE D'ANGOULÊME
Reine de Navarre et grand'mère de Henri IV
née en 1492 et morte en 1549
(Fac-simile d'une gravure sur bois de 1552)

Autre chanson

Pour estre bien vray chrestien,
Il fault à (Jésus) Christ estre semblable,
Renoncer (à) tout bien terrien (de la terre)
Et (à) tout honneur qui est damnable,
Et (à) la dame belle et jolye
Et (à) plaisir qui la chair esmeult,
Laisser biens, honneurs et amye....
Il ne fait pas le tour qui veult.

Ses biens aux povres fault donner
D'un cœur joyeux et volontaire,
Et les injures pardonner,
Et à ses ennemis bien faire;
Laisser vengeance, ire (colère) et envie;
Aymer l'ennemy, si l'on peult,
Aymer celle qui n'ayme mye (ne vous aime point)....
Il ne fait pas le tour qui veult.

De la mort (il) fault estre vainqueur,
En la trouvant plaisante et belle,
Voire et l'aymer d'aussi bon cœur,
Que l'on fait la vie mortelle (périssable);
S'esjouyr (se réjouir) en mélancolie
Et (en) tourment, dont la chair se deult (plaint);
Aymer la mort, comme la vie....
Il ne fait pas le tour qui veult.

Si le lecteur de ces couplets pense comme nous, il sera frappé par leur mélange singulier et charmant de naïveté et d'élégance, de pénétration et d'humble franchise. Plus d'un poëme de notre connaissance ne vaut pas cet *Il ne fait pas le tour qui veult*, — qui confesse de si bon cœur l'imperfection humaine.

Dans le portrait que nous donnons de l'auteur, on ne reconnaît pas celle que Voltaire qualifiait « la femme la plus belle et la plus spirituelle de son temps. » Mais Marguerite de Navarre avait alors cinquante-deux ans, comme nous l'apprend l'inscription placée au-dessous du médaillon, et aux effets de l'âge s'étaient joints ceux de grands chagrins intérieurs. Une maladie dangereuse, causée, dit-on, par une tentative d'empoisonnement, avait aussi failli abréger ses jours.

Née dans un temps de discordes où tout était livré aux passions des gens excessifs, elle avait entrepris de concilier catholiques et protestants. La tâche était difficile et dangereuse. Elle y usa son crédit, et ses essais de conciliation n'aboutirent qu'à lui valoir des jugements partiaux et de puissantes inimitiés. Les écrits de la reine de Navarre sont de deux sortes; elle a laissé des poésies et des contes. Écrits à une époque où on ne connaissait point la pudeur des mots, son *Heptaméron* a été souvent réimprimé. « C'est un des livres les plus mal jugés, et il vaut, en vérité, beaucoup mieux que sa réputation, » dit Génin. Ses poésies respirent une piété ardente et sincère; elles sont fort recherchées par les bibliophiles d'aujourd'hui.

La reine Marguerite, à laquelle les biographes assignent Angoulême comme lieu de naissance, est née en réalité à cinq lieues de là, dans le château des La Rochefoucauld, résidence imposante encore fort visitée, où l'auteur des *Maximes* devait plus tard réunir Boileau et Racine, Mme de Sévigné et Mme de Lafayette, comme si l'aristocratie et les lettres étaient destinées à s'unir toujours sur le même terrain. D'aspect plus sévère au temps de Marguerite, le château ressemblait un peu à une prison, comme tous les manoirs féodaux de l'époque, et la salle où la tradition fait naître la royale enfant serre un peu le cœur au premier aspect, surtout dans l'état actuel, où elle n'est meublée que de souvenirs.

L'épithète de divine (*diva*), qui précède le nom de Marguerite dans la légende latine de notre portrait, est une galanterie empreinte de l'esprit du temps. La reine de Navarre se plaisait à réunir dans sa petite cour de Nérac des poëtes qui ne quittaient guère en esprit l'Olympe, et qui, tout pleins du culte de l'antiquité, faisaient sans effort leur divinité d'une souveraine amie.

ANGOULÊME

Notre vue d'Angoulême est prise des hauteurs de Saint-Roch. Derrière le vert rideau de peupliers qui est au premier plan, le regard embrasse presque tout le plateau sur lequel la ville est construite. Un mot sur ses monuments les plus importants et les plus dignes d'intérêt.

C'est, d'abord, à gauche du dessin, la *Caserne*, vaste et moderne construction, qui s'élève sur l'emplacement de l'ancien couvent des Capucins. Sur la place du Champ-de-Mars qui se trouve devant cette caserne, se tiennent les grandes foires d'Angoulême et viennent s'exercer les troupes de la garnison.

DANS LES CHARENTES



VUE GÉNÉRALE DE LA VILLE D'ANGOULÊME
(Dessin d'après nature par M. Sadoux.)

Le clocher le plus rapproché de la caserne est celui de l'église consacrée à *saint Martial*, qui passe pour avoir introduit le christianisme dans l'Angoumois, avec l'aide de son illustre disciple, Ausone.

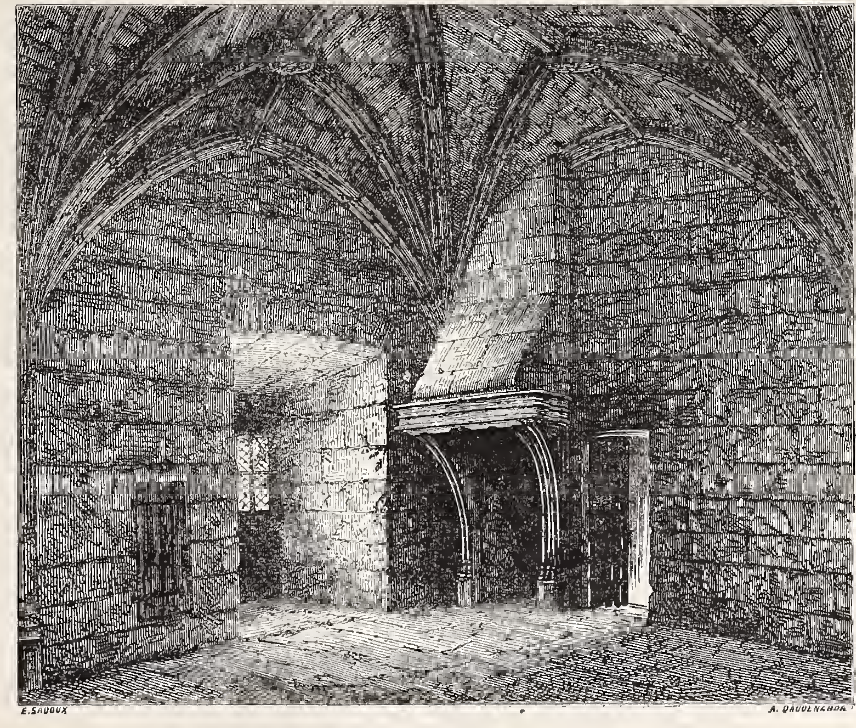
Non loin de Saint-Martial, et reconnaissable à la flèche hardie de son beffroi, se voit l'*Hôtel-de-Ville*, à l'endroit où se trouvait le célèbre château d'Angoulême, séjour des Lusignans et des Valois. Deux tours du vieux donjon féodal ont résisté aux terribles assauts du temps, et figurent encore avec honneur dans le moderne édifice, qui a coûté plus d'un million.

Vient ensuite, toujours en suivant de gauche à droite, l'antique *Cathédrale*, chef-d'œuvre du commencement du douzième siècle.

Puis, l'église *Saint-André*, avec sa vieille tour romane, et la petite chapelle de l'*Hôtel-Dieu*, où fut enseveli, par son ordre, le bienfaiteur des pauvres de l'hôpital, le premier littérateur qui fit connaître au dix-septième siècle le nom de Balzac.

Au milieu du dessin, s'étagent en amphithéâtre les nombreuses maisons qui bordent les rampes par lesquelles la ville est mise en communication avec le port, la gare et les riches faubourgs de l'*Houmeau* et de *Saint-Cybard*. Çà et là, les hautes cheminées de l'usine à gaz, de la boulangerie coopérative et des grandes papeteries qui forment une des principales richesses de la contrée.

A droite, enfin, et superposées de la façon la plus pittoresque, les deux promenades ombreuses et charmantes du *Chemin-Vert* et de *Beaulieu*. La vue dont on jouit de ces hauteurs est des plus étendues et des plus splendides. Il n'est pas un promeneur qui s'en soit encore lassé. — Ch. L.



Vue de la chambre du château de La Rochefoucauld, près d'Angoulême, où est née la reine Marguerite.

L'ANGOUMOIS JUGÉ PAR UN FLAMAND EN 1636

La contrée est fertile; elle produit d'excellents vins, du blé et du chanvre. On y trouve la forêt de *Braconne*, qui a plus de quinze cents arpents. La noblesse est illustre dans ce pays; les lettres y sont honorées; les habitants de la métropole et des autres villes ont une intelligence remarquable, un esprit élevé, une candeur parfaite; ils sont riches et adonnés au commerce. Ceux qui habitent la campagne sont laborieux, mais rudes et grossiers. Nés du reste pour la guerre, les uns comme les autres, ils se montrent courageux contre l'ennemi et ne redoutent rien. Il faut visiter, dans les environs d'Angoulême, plusieurs châteaux, bourgs et villages curieux.

(Mérula, *Cosmographia de Gallia* Amsterdam, 1636.)

VÉRITÉS

⁂ Le cercle au milieu duquel s'agitent les hommes s'est sensiblement élargi D'abord, l'homme fut purement et simplement père et son cœur battit chaudement, concentré dans le rayon de sa famille

Plus tard, il vécut pour un clan ou pour une petite république : de là les grands dévouements historiques de la Grèce ou de Rome

Puis, il fut l'homme d'une caste ou d'une religion pour les grandeurs de laquelle il se montra souvent sublime, mais là, le champ de ses intérêts s'augmenta de toutes les régions intellectuelles

Aujourd'hui, sa vie est attachée à celle d'une immense patrie, bientôt, sa famille sera, dit-on, le monde entier. Ce cosmopolitisme moral, espoir de la Rome chrétienne, ne serait-il pas une sublime erreur? Il est si naturel de croire à la réalisation d'une noble chimère, à la fraternité des hommes! Mais, hélas! la machine humaine n'a pas de si divines proportions. (Balzac.)

⁂ La justice est un être de raison représenté par une collection d'individus sans cesse renouvelés, dont les bonnes intentions et les souvenirs sont, comme eux, excessivement ambulatoires Les parquets, les tribunaux ne peuvent rien prévenir en fait de crimes, ils sont inventés pour les accepter tout faits. Sous ce rapport, une police préventive serait un bienfait pour un pays. (*Id.*)

MÉTIERS ET CARRIÈRES

—

LA DIRECTRICE DE SALLE D'ASILE

S'il y a peu de carrières ouvertes aux femmes, il semble du moins qu'il en est une qui leur appartient de droit et qui devrait leur assurer la sécurité de l'existence matérielle et la considération morale dont elles ont besoin : c'est la carrière de l'enseignement.

Nous ne reviendrons pas sur tout ce qui a été dit à ce sujet, nous sommes persuadé qu'on s'en occupe beaucoup et très-utilement, et que de tant d'efforts, de projets de loi et de programmes, il sortira un ensemble de mesures propres à sauvegarder les intérêts de la classe méritante des institutrices. Nous venons simplement exposer des faits et prendre la profession d'institutrice à son degré le plus humble, mais à coup sûr non le moins utile; c'est de la position de la directrice de salle d'asile que nous voulons nous occuper.

Et d'abord, se fait-on une idée juste de ce qu'est une directrice de salle d'asile? C'est une femme qui, de sept heures du matin à six heures du soir en été, de huit heures du matin à cinq heures du soir en hiver, doit veiller sur cinquante, cent, quelquefois deux cents marmots, dont les plus jeunes ont deux ans et les plus âgés six ans; obtenir qu'ils s'amusent sans se quereller, sans importuner les voisins; aviser à ce qu'ils ne manquent de rien, même quand ils sont pauvres; exiger qu'ils aient une tenue convenable, sans froisser les susceptibilités des parents; enfin, leur distribuer un enseignement approprié à leur âge, sans recourir aux punitions et sans faire couler les larmes.

Quand la salle d'asile reçoit plus de quatre-vingts enfants, la directrice a le droit de demander qu'on lui adjoigne une sous-directrice. Voilà donc deux femmes chargées de la surveillance et de la direction d'un petit personnel de cent à cent cinquante enfants en moyenne, et qui sont, en outre, en contact journalier avec les parents, ce qui n'est pas la partie la moins difficile, ni la moins épineuse de leur tâche.

Veut-on savoir quels sont les avantages matériels attachés à ces fonctions? La loi s'occupe peu des directrices d'asile, et, jusqu'à présent, ce qui les concerne a presque toujours été fixé par des arrêtés et des décrets. Le minimum du traitement qui leur est alloué est fixé à deux cent cinquante francs pour les directrices, et à cent cinquante francs pour les sous-directrices, par le décret du 21 mars 1855.

Hâtons-nous d'ajouter qu'on ne s'en tient jamais rigoureusement à ce chiffre, les conseils municipaux, même dans les petites localités, font toujours en sorte d'allouer à la directrice d'asile des émoluments de trois cent cinquante à quatre cents francs

On peut donc prendre pour moyenne les chiffres suivants :

Asiles de cinquante à cent enfants : Traitement, trois cent cinquante à quatre cents francs. — Asiles de cent à deux cents enfants : Traitement, cinq à six cents francs. Dans les gros bourgs, le traitement varie entre six et huit cents francs; dans les villes, il est de mille, douze cents, quatorze cents ou quinze cents francs. La ville de Paris alloue aux directrices de salles d'asile un traitement minimum de seize cents francs, avec l'avancement triennal assuré, et quatorze cents francs aux sous-directrices.

Indépendamment du traitement, la directrice de salle d'asile a droit au logement gratuit. C'est là un des avantages les plus nets de sa situation, car elle est généralement convenablement logée. D'abord, comme les prescriptions hygiéniques sont plus rigoureusement observées pour les salles d'asile que pour les salles d'école, il s'ensuit que la directrice est moins souvent exposée que l'institutrice à passer la plus grande partie de sa journée dans un local sombre, exigu ou repoussant. La salle d'*exercices*, c'est le nom que l'on donne à la salle de classe, est presque toujours spacieuse, bien éclairée, bien aérée. Les murs, tous les ans blanchis à la chaux, sont garnis d'un double rang d'images encadrées, il est rare qu'on n'y voie pas des fleurs, l'aspect en est gai et attrayant.

Le logement de la directrice, même dans les plus humbles villages, comprend au moins deux pièces, quelquefois trois, dont une lui sert de cuisine, sans compter un petit grenier. Indépendamment du préau découvert ou cour plantée, dans laquelle les enfants prennent leurs ébats toutes les fois que le temps le permet, elle a, en toute propriété, la jouissance d'un petit jardin qui lui fournit des légumes pour sa consommation, une treille et quelques arbres fruitiers. Les allées, à peine assez larges pour une seule personne, sont envahies par les bordures de fleurs, les branches des rosiers vous arrêtent au passage; c'est que les fleurs sont le grand luxe de la directrice d'asile; elle en orne sa chambrette, elle en met dans la salle d'exercices; aux jours de fête, elle en fait des

bouquets choisis qu'elle porte à l'église, escortée de son petit troupeau.

Cette humble existence a ses joies. La femme y trouve un aliment aux deux penchants indestructibles de son âme : l'amour de l'enfant et l'amour du pauvre. Au contact de ces petites âmes, elle acquiert les deux vertus que Jésus aimait : la mansuétude et la simplicité de cœur. Qui sait si elle ne leur demande pas l'apaisement de bien des douleurs, l'oubli de déceptions ignorées ! Que de fois, écoutant la directrice d'asile faire ses leçons enfantines, captiver par ses récits naïfs un auditoire tout à l'heure bruyant, à présent silencieux et attentif au point qu'on entendrait le vol d'une mouche, ou surveiller, assise et causant à l'écart, les ébats de la récréation joyeuse, ne nous sommes-nous point demandé par quelle série d'épreuves cette femme en était arrivée à se trouver heureuse d'une vie d'abnégation et d'oubli constant de soi-même !

Quand la directrice d'asile est mariée, elle rentre dans les conditions d'existence normale de la femme. Son mari a un état ou une profession ; c'est sur lui que retombent les charges principales du ménage ; le travail de la femme devient un accessoire qui répand l'aisance là où, sans cet appoint, la gêne eût peut-être existé. Mais, en général, la directrice d'asile n'est pas mariée ; elle est célibataire ou veuve. Cela tient à des causes qui méritent d'être prises en considération.

Une jeune fille instruite, ou qui se sent des capacités, sera naturellement portée à embrasser la carrière d'institutrice ; il est excessivement rare qu'elle songe à se faire directrice d'asile. La première jeunesse n'aime ni ne comprend l'enfance, c'est un fait d'observation constante; elle est trop enivrée et trop pleine d'elle-même, et elle sent que l'enfance est accapareuse. Le personnel des directrices d'asile se recrute donc principalement parmi des femmes qui ont passé la première jeunesse et que des revers soudains ont frappées. C'est l'aînée d'une famille nombreuse qui veut venir en aide à ses petits frères et à ses sœurs plus jeunes; c'est une veuve qui se trouve tout à coup obligée de travailler pour élever ses enfants. Souvent aussi c'est une femme dont tous les liens d'affection sont brisés. Nous en avons connu une qui, ayant perdu son mari et ses deux enfants, avait obtenu d'être placée à la tête de la salle d'asile nouvellement fondée dans sa ville natale. Elle n'avait trouvé que ce moyen de se rattacher à la vie ; elle n'avait pas voulu que sa douleur demeurât stérile.

Ce sont là, nous le savons, des considérations d'ordre moral ; mais nous les croyons assez sérieuses pour faire désirer qu'on améliore la position de femmes qui, non-seulement remplissent des fonctions éminemment utiles, mais qui, après tout, représentent le premier degré de notre système d'enseignement. — D. de M.

ONZE ANS DE BASTILLE

(D'après la relation originale de Constantin de Renneville).—1702-1713.

(Voir tous les numéros parus depuis le 25 janvier.)

Après que nous eûmes arrangé nos meubles, ce qui fut bientôt dépêché, et fait nos grabats, on nous apporta notre dîner, passablement bon. A peine nous étions-nous mis à table, que nous entendîmes ouvrir notre porte, et nous vîmes entrer un homme que Ru nous amena dans un état pitoyable : on ne pouvait pas le regarder sans frémir, il était tout déguenillé, son chapeau était tout percé, et à peine paraissait-il avoir été noir. Il nous dit dans la suite qu'il y avait deux ans qu'il lui servait de chapeau et de bonnet de nuit ; il ne lui restait plus que quelques cheveux attachés à la coiffe de sa perruque, qui était si grasse, qu'on ne pouvait en discerner le réseau : il nous affirma qu'il y avait deux ans qu'elle n'avait été peignée ; une vieille manche de chemise toute déchirée lui servait de cravate, et était blanche comme le précieux corps de la cheminée. Son justeaucorps était tout en lambeaux, quoiqu'il fût soutenu de plus de cent pièces ; sa chemise, aussi noire que sa cravate, sortait par plus de trente endroits de sa culotte, qui n'en avait plus la forme ;



« Nous vîmes entrer un homme dans un état pitoyable. »
(Fac-simile de la gravure originale)

le plus grand morceau de ses bas n'était pas plus large que le pouce; les semelles de ses souliers, toutes percées, ne tenaient aux dessus qu'avec des cordes, et dans la suite, ayant eu le temps d'examiner de plus près ces dessus, nous reconnûmes qu'il n'y avait plus un seul morceau de leur première institution, et que tout était composé des débris de vieux gants. Toutes les pièces qui soutenaient l'économie de cette machine, étaient cousues avec du fil de toutes sortes de couleurs. Son visage, quoique gros et boursoufflé de misère, était tanné et défait, et couvert d'une barbe mousse et grise, à peu près comme on peint celle de saint Pierre. Sitôt que nous vîmes cette effrayante figure, nous nous écriâmes d'étonnement, en demandant à Ru ce que nous voulait cet homme. « Messieurs, nous dit-il, c'est un compagnon que M. le gouverneur vous prie de souffrir avec vous, qui ne vous incommodera pas longtemps ; » et lui, connaissant bien que l'état misérable où il était pourrait nous forcer à le refuser, prit la parole et nous dit : « Messieurs, quoique mes habits ne semblent être que ceux d'un bandit, je suis cependant un honnête homme, et si vous voulez bien me souffrir en votre compagnie, je suis très-persuadé que vous n'en serez pas fâchés, outre que je ne vous importunerai pas longtemps, puisque je dois sortir dans peu de ce terrible lieu. » L'entendant parler si honnêtement, je me levai pour lui faire civilité ; je l'embrassai même, M. Linck en fit autant, et je lui présentai une chaise, car nous en avions trouvé quatre dans notre nouvel appartement. Ru nous protesta que M. le gouverneur nous saurait très-bon gré de notre honnêteté, prit congé de nous, et referma la porte.

Nous voulûmes faire mettre notre nouveau compagnon à

table; mais il nous dit qu'il avait dîné; nous le fîmes approcher du feu, car on nous en était venu allumer un fort grand, une heure après nous avoir introduits dans notre chambre; il nous jura qu'il y avait deux ans qu'il n'avait vu aucun feu, ce qui nous surprit extraordinairement, ne pouvant pas prévoir que je serais sept ans sans approcher d'autre feu que celui de la chandelle; aussi avait-il toute la peau des mains comme des pelures d'oignon pourri. Je lui présentai deux petits pâtés qu'il avala sans mâcher en nous disant que c'étaient de bons gâteaux, n'en ayant pas senti la viande. Je lui servis de même une aile de

SCÈNES DE LA VIE MILITAIRE SOUS LOUIS XIV



CAVALIER ARRÊTÉ AU PIQUET.

(Fac-simile d'une gravure de N. Guérard. Voir nos livraisons 1, 6 et 8.)

poule dont le pauvre homme ne fit qu'un article, et but trois ou quatre verres de vin avec une avidité extraordinaire. Il ouvrait les yeux sur notre table avec un étonnement qui m'en fit deviner le sujet, ce qui me fit lui demander ce qu'il avait mangé à son dîner. « Hélas! reprit-il, monsieur, un peu de soupe d'eau bouillie, et environ deux onces de viande, pire que celle qu'on donne aux soldats; il y a deux ans que ces messieurs, ici, me font mourir de faim, mais je sors d'une chambre où il y a des prisonniers plus maltraités que moi, et un plus misérable cent fois, puisqu'il a perdu son esprit; il y a plus de sept ans qu'il est tout nu, sans chemise et sans un bonnet à couvrir la tête, et si je n'eusse pas secouru un pauvre malheureux qu'on lui avait donné pour compagnon, il allait éprouver le même sort, et tomber dans une semblable frénésie; car, lorsque j'entrai dans leur chambre, il en avait de dangereuses atteintes.

Lorsque nous l'eûmes bien fait chauffer, et plus que suffisamment boire et manger, car l'avidité avec laquelle il le faisait, nous faisait appréhender qu'il ne s'incommodât, et que nous lui eûmes dit en peu de mots qui nous étions, nous lui demandâmes son nom, celui de sa patrie, et ce qui le réduisait au pitoyable état où nous le voyions; pour satisfaire à notre curiosité, voici à peu près la réponse qu'il nous fit.

(*A continuer.*)

CAVALIER SUBISSANT LA PUNITION DU PIQUET

Dans une plaine semée d'arbres, bornée à l'horizon par des collines peu élevées, à proximité d'un village dont le clocher pointe au loin, se trouve assis le campement d'un escadron de cavalerie. L'étendard et les timbales, figurés au premier plan, à droite de notre dessin, sont placés à la tête de la première compagnie, gardés par une sentinelle, qui avait en même temps la surveillance des hommes punis. Quand un cavalier ne faisait pas son devoir, on l'envoyait à l'étendard contre lequel il devait rester, ayant un pied débotté et placé sur la pointe d'un piquet. Celui que représente notre dessin cherche, en s'appuyant à la hampe, quelque adoucissement à une situation aussi gênante. A gauche, un fumeur étendu contemple tranquillement sa peine. Plus loin, cinq camarades jouent au noble jeu du bouchon, dont la vogue n'a pas décru aujourd'hui.

Au fond sont alignés les chevaux, tête tournée devant l'ouverture des tentes occupées par leurs maîtres. Chacune avait de cinq à six habitants. A chaque extrémité, et tournées dans l'autre sens, se trouvent les tentes des sous-officiers. Plus loin encore sont groupées celles des officiers et des vivandiers.

PROVERBES LATINS



(Fac-simile d'une ancienne gravure.)

Boni pastoris est tondere pecus, non deglubere.

Nous sommes loin ici du refrain si connu : *Pauvres moutons, toujours on vous tondra.* La nécessité d'être tondus était parfaitement admise par nos pères qui, en cela, faisaient preuve de science pratique. Seulement, ils tenaient avec non moins de raison à être tondus dans une certaine mesure. D'où vient le sage précepte ci-dessus? (*Pour être bon pasteur, il faut tondre le troupeau et non l'écorcher.*) Il est entendu que *pasteur* doit s'entendre d'un chef quelconque. Du roi au berger, la marge est grande. Joignant à ses recommandations les moyens de bien faire, le monarque vénérable représenté dans notre gravure tend une paire de ciseaux au ministre brutal qui, un couteau de boucher aux dents, s'apprêtait déjà à victimer ce pauvre mouton. Dans le fond du jardin, l'homme qui taille les charmilles à la mode hollandaise peut faire son profit de la recommandation. Les arbres, comme les hommes, ne demandent pas à être tondus de trop près.

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire. Paris.

EXCENTRICITÉS DE LA MODE



MADEMOISELLE MÉZIÈRES, COMÉDIENNE DU ROI
D'après un dessin de Ledru, conservé dans le cabinet de M. P. Hedouin.

Né en 1769, mort en 1840, Hilaire Ledru est un dessinateur qui a joui d'un certain renom au commencement de ce siècle. Fils d'un charpentier du village d'Opi, entre Arras et Douai, il dessinait dès son jeune âge avec une facilité singulière. Les portraits de ses parents, charbonnés sur les murs blanchis à la chaux de la maison paternelle, frappèrent tellement le seigneur du village, qu'il le fit placer à ses frais à l'école de dessin de Douai. De là, Ledru passa dans l'atelier de Vien, à Paris. Toutefois, la peinture le fit moins connaître que les dessins à la mine de plomb dans lesquels il excellait. Notre portrait de Mlle Mézières est un de ceux-là. L'actrice est vêtue à la mode excentrique des derniers temps du règne de Louis XVI. Son chapeau est de ceux qui font rire quand la saison en est passée. Sa chevelure est d'un « mal peigné, » et ses boucles d'oreilles sont d'une grandeur que notre époque n'a pas trop le droit de critiquer. Une sorte de peignoir à grande collerette semble indiquer, soit un travestissement, soit un caprice particulier. Douce et insouciante, la figure chiffonnée de l'artiste ne manque pas d'esprit. M. Hédouin, auquel nous devons tous les détails qui précèdent, n'a pu trouver trace de Mlle Mézières que dans la *Correspondance de Favart*. Elle y est honorablement traitée de « personne pleine d'esprit, de bon sens, ayant fait une étude profonde de son art. »

LA CANNE DU DOCTEUR ROCHE

Nouvelle

Je viens de recevoir un choc!!! Ce matin le courrier dépose chez moi un billet bordé de noir, qui m'apprend la mort de M. Félix-Joseph Roche, docteur en médecine, chevalier de la légion d'honneur, âgé de soixante-dix-neuf ans. J'ai toujours connu cet excellent homme, qui, dans mon enfance, me paraissait un grand homme. D'abord, mon père et ma mère l'aimaient beaucoup; c'est lui qui m'avait mis au monde, et qui m'avait tiré de toutes les phases cri-

tiques du premier âge. Quelquefois, en passant devant notre collége, où je fus incarcéré vers neuf ans, le docteur entrait de son propre mouvement, et de son unique autorité il me faisait venir au parloir, m'auscultait sans en avoir l'air (il craignait quelque chose du côté du cœur), puis il s'en allait après m'avoir donné dix sous, pour, disait-il, acheter du chocolat à notre concierge qui en tenait boutique. Très-peu de temps après ma sortie du collége, je quittai la province, et je ne revis plus que de loin en très-loin le docteur Roche... Mais je sais qu'il me continuait son affection, et qu'il avait même la faiblesse de parler de moi avec fierté, s'imaginant que j'étais devenu un personnage. Aussitôt le reçu du funèbre billet, j'écrivis une lettre de condoléance au fils aîné de M. Roche, que je n'avais jamais connu, lui, que par des rapports de courtoisie. Il me répondit que le docteur était mort avec toute sa connaissance, qu'il avait parlé de tous ses amis, jeunes ou vieux, et notamment de moi, et qu'après avoir disposé de quelques menus souvenirs envers une dizaine de personnes, il avait recommandé que l'on m'offrît de sa part, une certaine canne assez lourde et démodée, en disant « C'est singulier, j'avais toujours cru qu'Evariste (c'est moi) aurait écrit l'histoire de cette canne. Elle l'intéressait beaucoup lorsqu'il était petit. Il l'aura oubliée.. Voici pour l'en faire souvenir... mais je ne serai plus là pour le lire »

Il n'existe pas, selon moi, de sensation plus compliquée et plus délicate que d'apprendre que l'on était fidèlement aimé, là où nous ne portions plus même le tribut d'une pensée indifférente. J'avoue ma faute. depuis des années — je m'en accuse — j'appartenais à d'ardents et dangereux soucis, qui entre autres honnêtes images avaient chassé l'une des premières, celle du docteur Roche Mais combien, le soir où j'appris qu'il était mort, je dédommageai sa mémoire de mon injustice envers le vivant! Littéralement, je ne pensai plus qu'à lui, pendant des heures.. et tandis que ses enfants, ses plus chers, faisaient trêve à leur douleur, pour causer avec les hommes spéciaux des frais des funérailles et du partage des biens, j'adressai au docteur Roche une larme désintéressée, et je fis rayonner son nom au centre des premières émotions de ma vie, et de tout un monde disparu.

... Je revis la grande maison blanche, entourée de chantiers de bois, et bordée de palissades. A cause du fossé qui baignait ses assises et des ponts qui assuraient sa communication avec les jardins, cette construction, élevée jadis par un blanchisseur, prenait des airs de castel C'était un de mes oncles qui l'habitait au temps dont je parle, et à l'âge de cinq ans, j'y avais été demeurer une saison avec mes parents, tandis qu'on restaurait notre maison à la ville. Pendant le jour, je n'étais pas trop mécontent de la vie, et le temps se passait assez gaiement à jouer à cache-cache, entre les piles de bois, avec les petites filles du boucher... mais le soir, quand père et oncle étaient allés *faire une partie* au cabaret du *Cœur joyeux*, et que les deux femmes, restées seules avec moi, passaient la soirée à trembler au coin du feu, car elles étaient maladivement peureuses, j'éprouvais un périodique malaise qui devait neutraliser les bienfaits si vantés de la vie des champs. Ce qui ajoutait comme un piment, dont je n'avais nul besoin, aux dispositions naturelles de ma mère et de ma tante, c'est que le mari de cette dernière, homme d'une grande force physique et d'un caractère entier, faisait un commerce où il était besoin d'une main très-rude pour maintenir des ouvriers, presque tous Belges, et faisant peu d'honneur à la Belgique. Entre plusieurs de ces hommes et leur chef, il s'était quelquefois passé des scènes, où le patron n'avait eu nullement besoin de recourir à la force publique pour se faire rendre les respects qui lui étaient dus. Il en était résulté une bande présumée d'ennemis... Quelquefois, à la tombée de la nuit, c'était la cuisinière qui avait vu rôdant autour des chantiers le grand Pierre de Watreloos, ou le petit Charles, de Mouscron... Alors, au moindre bruit des branches, les deux femmes croyaient voir se dresser entre elles le tricot de laine de ces deux bandits... Et pour faire nombre, elles appelaient au salon la cuisinière, qui les rassurait avec des légendes de chauffeurs. Ah! je ne m'amusais pas beaucoup!!

Un soir, au plus fort d'une de ces alertes, la sonnette de la rue résonna avec un bruit sec et impérieux Je crus que nous allions tous être renversés dans le foyer par le mouvement brusque de la cuisinière. Il faisait grand froid, j'ai négligé de le dire Avant que toute l'honorable société fût revenue de sa stupeur, un second coup, plus violent encore, sembla vouloir ordonner que l'on se décidât sur-le-champ, autrement l'on paraissait disposé à se faire justice soi-même.

— Hé bien, Jeannette... dit ma tante, vous n'allez pas ouvrir?...

— Madame, il fait si froid, et si c'était le petit Charles!!!

— Voyons, vous êtes folle aussi... c'est monsieur qui a oublié sa clef sans doute...

Du salon où nous étions réunis, à la porte de la rue, il n'y avait pas un trajet moindre de cent mètres, sur un terrain à ciel ouvert, agrémenté de hangars pleins de copeaux et de piles de madriers, où cinquante malfaiteurs eussent pu se cacher.

Jeannette se montrait récalcitrante au suprême degré; on transigea, c'est-à-dire que nous allâmes ouvrir à quatre, mais auparavant, nous demandâmes de nos quatre voix altérées:

— Qui est là?

— Moi, parbleu! ouvrez!! répondit d'un ton non moins pressé que ne l'avaient été ses deux coups de sonnette un personnage inattendu, mais pour le moment très-bien venu, dans lequel nous reconnûmes le docteur Roche.

Il avait été appelé dans la soirée pour réduire une fracture à la suite d'un accident arrivé au contre-maître d'une filature voisine; et comme il avait très-froid au retour, il venait prier ma tante et ma mère de lui faire la charité d'un verre de punch ou de vin chaud..., très-chaud.

Le bonheur, le succès, la joie, tiennent à des causes diverses, elles-mêmes subdivisées en une infinité de nuances dont il sera à jamais impossible de rédiger un code. La présence de M Roche était par elle-même un fait assez ordinaire. Elle nous plongea cependant tous quatre dans une sorte d'ivresse. Les trois femmes surtout déliraient.. elles s'employèrent toutes trois à la confection du cordial, et ce ne fut pas sans peine que le docteur les décida à n'en faire qu'un seul... Elles voulaient le faire passer successivement d'un vin chaud sans eau à un punch composé seulement de sucre et de rhum. Pour le retenir, elles lui racontèrent mille histoires, le questionnèrent sur sa famille et ses domestiques, sur son cheval qui s'était blessé la veille, de sorte que le docteur était venu à pied Elles le supplièrent d'allumer sa pipe, puisqu'aussi bien l'on savait qu'il en fumait deux chaque soir. Elles lui firent raconter l'accident du contre-maître, on parla aussi d'opérations chirurgicales et du cloroforme. Le docteur eut un mot superbe: « Un homme qui se fait endormir, nous dit-il, n'est pas digne d'être opéré. » A l'exception de ces rares saillies, M. Roche était non pas taciturne, mais silencieux comme quelqu'un qui se repose ou qui n'entend pas les propos des femmes. Il regardait le foyer, le menton appuyé sur sa canne Le punch bu, il se leva.

— Désolé de partir, nous dit-il, mais j'ai trois kilomè-

tres à faire, et il faut que demain je sois à l'hôpital à six heures et demie... sans compter que je pourrais très-bien être dérangé la nuit.

Nous le regardâmes tous d'un air d'admirative compassion. Il nous parut plus grand que nature, et avec ses cheveux gris en brosse, beau comme un dieu. .

— Et, lui dit-on, vous n'avez pas peur de vous en retourner seul?

— Peur de quoi?

— C'est à cause du petit Charles de Mouscron.

— Eh bien, si le petit Charles ou un autre aime à causer, voici une personne trop bien élevée pour ne pas leur répondre, dit le docteur en nous faisant remarquer le tour peu élégant, mais joliment défensif de son rotin.

Il partit, et avec lui tout notre entrain, et comme notre vie.

Pour regagner la ville, le docteur Roche ne prit pas la grand'route, mais le long de la rivière, ce qui abrégeait bien d'un quart d'heure C'étaient le silence et la solitude du désert .. et la présence humaine ne s'y laissait deviner que par les feux lointains de quelque ligne de réverbères. A peu près à mi-chemin, le docteur, qui était distrait et un peu myope, s'aperçut toutefois qu'il n'était pas seul à se promener sur la rive. Un homme, paraissant être sorti de la haie qui bordait la route de l'autre côté, s'approcha de M. Roche. Le docteur crut voir luire la lame d'un couteau aux mains de l'étranger, mais du moins il ne crut pas entendre, car il entendit fort bien, qu'on lui demandait de l'argent. M. Roche ne fit pas de longs discours. un excellent coup de son bâton, appliqué sur l'épaule de l'agresseur, lui fit en même temps pousser un rugissement de douleur et lâcher son couteau.

Sans être grisé positivement par ce premier succès, mais ne voulant pas en perdre le légitime profit, M. Roche administra une volée complète au vagabond, qu'il laissa gisant par terre, en le saluant de cet adieu :

— Si tu es le petit Charles, va le dire à Mouscron.

—

Le lendemain, à six heures et demie du matin, après s'être rasé lui-même, avoir déjeuné et lu son journal, M. Roche entrait à l'hôpital, où sa visite était chaque jour impatiemment attendue par les bonnes sœurs, qui chérissaient en lui, sous ses airs bourrus, leur maître en science, et leur égal en dévouement.

— Rien de nouveau, ma sœur?

— Rien de nouveau, monsieur Roche, sinon que l'on nous a amené sur les cinq heures *un bras cassé*. C'est un homme qui a été roué de coups et trouvé presque mort sur le bord de l'eau C'est à n'y rien comprendre, car il est très-vigoureux; on n'a pas dû le battre pour le voler. C'est encore bien sûr quelque Flamand qui se sera fait une mauvaise affaire.

Le docteur devina tout, mais ne dit rien sur l'instant. Il reconnut son homme... bien mieux, il lui remit le bras... puis il lui donna vingt francs pour retourner dans son pays, après lui avoir nommé le propriétaire du bâton qui se moquait si bien des couteaux. M. Roche attendit longtemps, avant de conter cette histoire à personne, il craignait que le misérable ne fût inquiété. Il n'eut d'ailleurs pas à se repentir de son humanité, car il reçut un jour, des environs de Tournai, une lettre d'un curé de village, qui prenait, disait-il, la liberté de lui annoncer, au nom d'un de ses paroissiens ne sachant pas écrire, que la personne *convertie* par lui, docteur Roche, avait embrassé franchement la carrière du travail et de l'honnêteté.

Louis Dépret.

VÉRITÉS

⁂ L'argent domine les lois, la politique et les mœurs Institutions, livres, hommes et doctrines, tout conspire à ruiner la croyance d'une vie future, sur laquelle l'édifice social est appuyé depuis dix-huit cents ans.

Arriver *per fas et nefas* au paradis terrestre du luxe et des jouissances vaniteuses, pétrifier son cœur et se macérer le corps en vue de possessions passagères, comme on souffrait jadis le martyre de la vie en vue des biens éternels, est la pensée générale! Quand cette doctrine aura passé de la bourgeoisie au peuple, que deviendra le pays? — (Balzac)

⁂ Quels soupers furent jamais plus agréables que ceux que Jean-Jacques faisait avec Condillac? Tous deux étaient pauvres, ils ne dépensaient que quinze sous par tête, mais la conversation prolongeait le frugal repas, et combien de moments délicieux ils passaient! Pour en goûter de semblables, leur génie et leurs connaissances ne sont pas nécessaires, — l'amitié et l'amour des lettres suffisent. — J. Droz, 1805 — (*Essai sur l'art d'etre heureux.*)

LES TRUCS AU THÉATRE

En style de théâtre et de coulisses, on appelle *truc* le procédé à l'aide duquel s'opèrent, sous les yeux des spectateurs, les changements et les métamorphoses des objets placés sur la scène. Les trucs font le succès des féeries et des pièces fantastiques, c'est-à-dire des ouvrages représentés au théâtre, dans lesquels l'auteur fait appel au merveilleux et à l'invraisemblable pour frapper l'esprit des spectateurs.

Nous serions entraîné dans une trop longue digression si nous voulions faire une esquisse complète des complications infinies auxquelles il faut avoir recours pour la mise en scène de la plus simple des féeries. Il faudrait entrer dans une foule de détails, et se livrer à d'interminables descriptions, pour faire comprendre le mécanisme, parfois très-simple, mais toujours très-ingénieux, à l'aide duquel des décors en bois, en toile et en carton, mus par des fils invisibles, se dédoublent, se replient, et changent de forme autant de fois que le Protée de la fable.

L'art de la mise en scène est arrivé à Paris et à Londres presqu'à la perfection, puisqu'on est parvenu à mettre en scène le gigantesque travail de la Création lui-même, et qu'à l'aide d'une série de décors, on a fait passer sous les yeux des spectateurs les bouleversements successifs qui se sont produits, depuis la période de feu de notre planète, jusqu'à celle où, les eaux séparées des terres, les mers distinctes des continents, ont permis aux végétaux de pousser, et aux animaux et aux hommes de se répandre sur la terre et d'y trouver un asile habitable. On voit encore en ce moment, à Paris, ce travail de la création, représenté à l'aide d'une trentaine de tableaux, conçus et imaginés conformément aux certitudes ou aux hypothèses admises par les géologues.

A côté de cela, ce n'est plus qu'une tâche facile que de représenter les prodiges et les choses étonnantes au milieu desquels avaient coutume de marcher les héros des romans de chevalerie et des légendes Les auteurs, grâce à ces progrès, les ont armés de talismans infaillibles, réalisant toutes les merveilles que les fées leur avaient promises.

Ainsi que nous l'avons dit, il nous faut restreindre ce vaste sujet et nous contenter d'analyser le mécanisme et les ressorts spéciaux aux divers dessins que nous allons faire passer sous les yeux de nos lecteurs

Le dessin nº 1 représente la scène et les coulisses d'un théâtre pendant l'entr'acte, alors que le rideau est baissé. Tous ces machinistes ôtent le décor de l'acte précédent, et s'apprêtent à poser les décors exigés par les scènes qui vont suivre. Il y a des féeries qui comportent jusqu'à vingt ou trente décors, sans compter les trucs qui se meuvent et manœuvrent au milieu. Tous ces décors sont rangés les uns dans les autres, et les machinistes vont les chercher et les placer au fur et à mesure de la pièce.

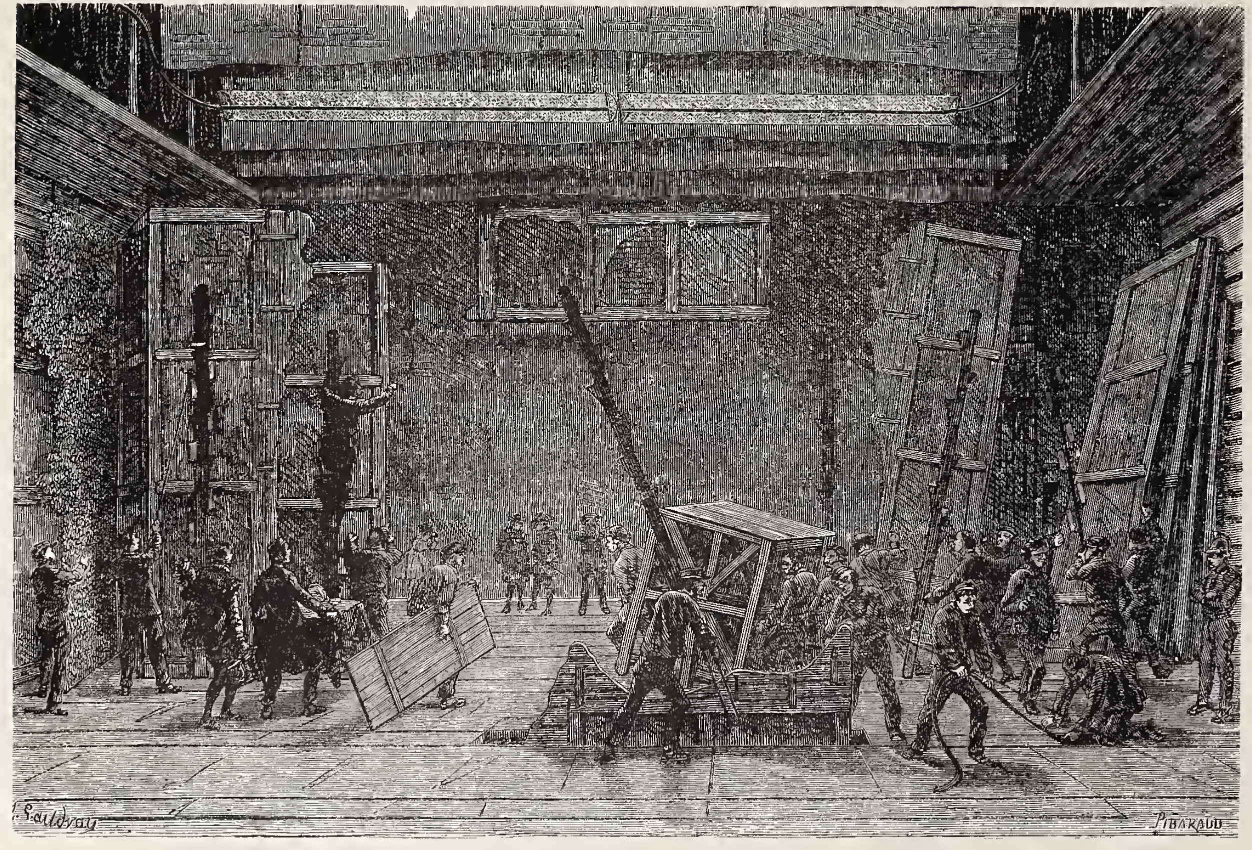


Projection de la lumière électrique sur un corps de ballet. (Nº 6.)

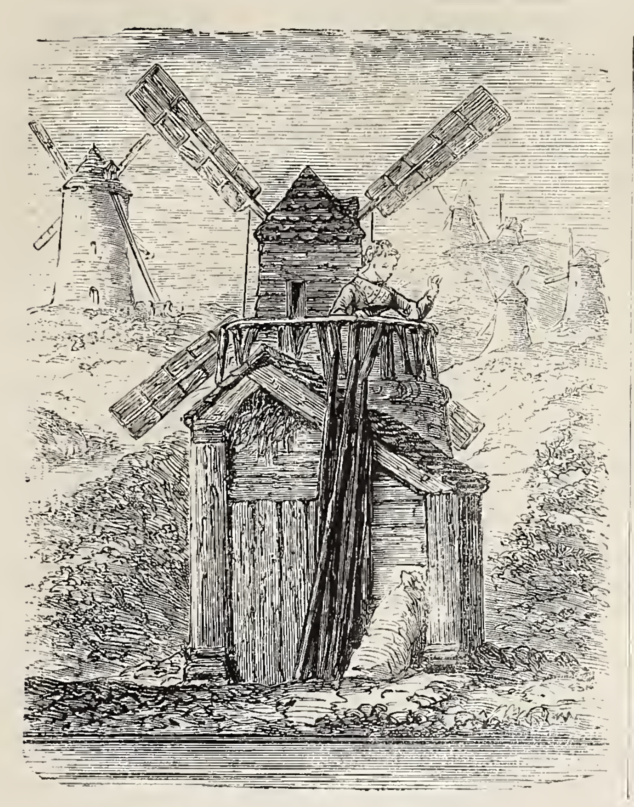
Le dessin nº 2 représente un moulin à vent. Sur la petite tour, on aperçoit l'héroïne rêvant à son meunier, ou à son berger, ou à quelque prince charmant. Les ailes tournent, non point poussées par le vent de la scène, où ne règne aucun zéphyr, mais mues par un ressort semblable à celui d'un tourne broche qu'un machiniste, masqué par la tour, tire tout à son aise, ainsi qu'on s'en rendra compte dans le dessin nº 3, représentant le côté du truc faisant face à la toile de fond, et par cette raison invisible pour les spectateurs placés dans la salle.

Avec les dessins nºs 4 et 5, on assiste au changement du moulin en une superbe gondole. Les ailes se sont repliées brusquement au-dessous de l'axe autour duquel elles se mouvaient. La charpente du moulin se reconnait encore derrière la gondole (nº 5). — Le machiniste, costumé d'avance en gondolier, a pris place et fait glisser la gondole au milieu des bandes de toile qui simulent les ondes bleues du grand canal, grâce aux ondulations cadencées communiquées par les hommes placés dans les dessous.

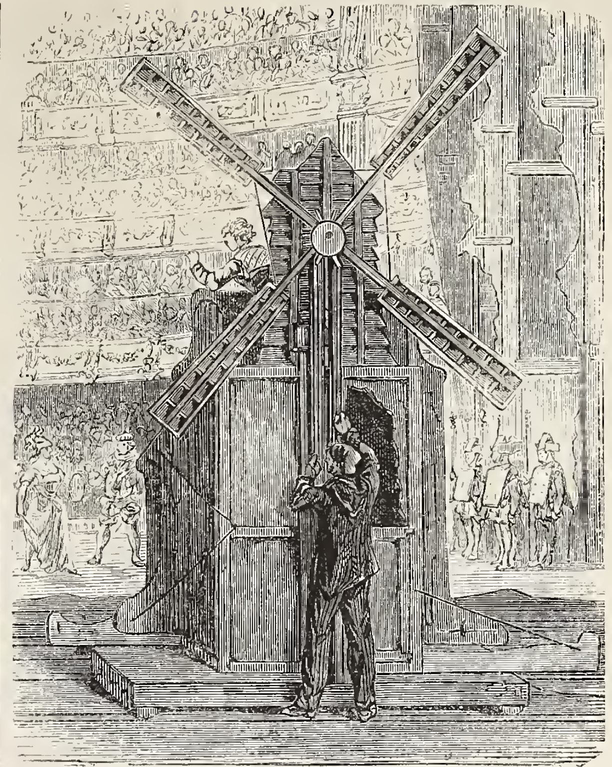
Le genre fantastique, bien que pouvant tout, et pouvant surtout l'impossible, n'en tourne pas moins dans une série de combinaisons relativement très-restreintes. Voilà pourquoi les moulins à vent, les gondoles glissant sur les flots, les meubles changeant de forme et de destination, se retrouvent dans la plupart des féeries. Mais, remarquons en passant, qu'il n'est guère plus difficile de transformer un fleuve en montagne et une montagne en maison. Si nous avions les dessins expliquant ces métamorphoses, on verrait que la difficulté à vainc e, que le truc enfin n'est pas beaucoup



Les trucs au théâtre. — *Derrière le rideau.* — Changement de décor. (Nº 1.)



N° 2. — Le moulin vu de la salle.



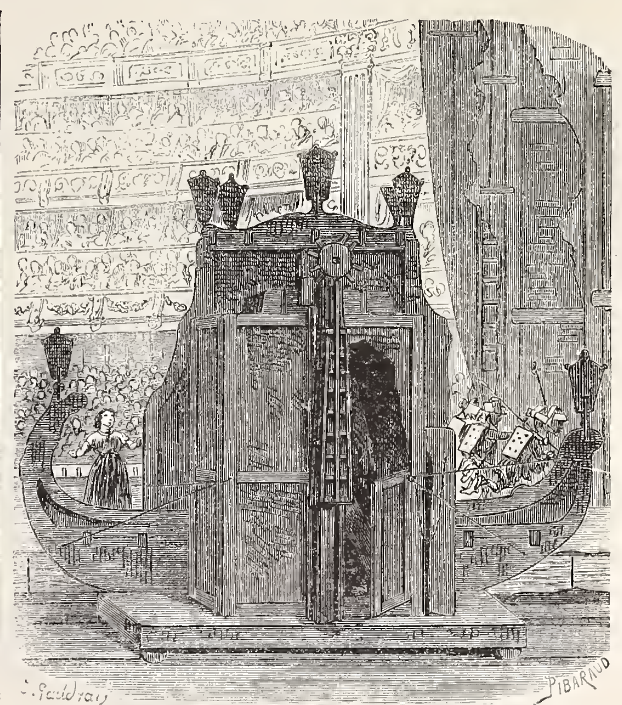
N° 3. — Le moulin vu du fond de la scène.

plus ingénieux, ni beaucoup plus compliqué que ceux dont nous venons d'expliquer le mécanisme et la manœuvre.

En ces derniers temps, l'art de la mise en scène pour les ballets de l'Opéra et pour les féeries a trouvé de nouvelles ressources et de très-puissants effets dans l'emploi de la lumière électrique qui, jetée à profusion sur la scène ou sur une partie de la scène, permet d'offrir à nos yeux des horizons nouveaux. Cette lumière s'obtient à l'aide d'appareils électriques placés dans les combles de la scène, et tout à fait invisibles pour les spectateurs. Les rayons de lumière tombent sur les personnages ou sur les objets qu'on veut faire ressortir, et forment autour d'eux comme une auréole en quelque sorte palpable. La puissance de ces appareils est telle qu'elle éclipse les lustres et plonge la salle comme dans une obscurité relative. Lorsque ces rayons d'une clarté intense se heurtent à des costumes bariolés de verroteries ou de paillettes d'or ou d'argent, il en résulte un scintillement et un embrasement près desquels le sabbat des sorcières et les fournaises du diable lui-même ne sont plus que de pâles petits réchauds. Le dessin n° 6 ci-joint représente un de ces appareils en fonction. Projetés des hauteurs du *pont de service*, ses



N° 4. — La gondole vue de la salle.



N° 5. — La gondole vue du fond de la scène.

jets puissants illuminent, sous l'œil tutélaire du pompier, la troupe légère des nymphes du corps de ballet qui accomplissent leurs savantes évolutions sur la scène placée en contrebas. — G. C.

MÉTIERS ET CARRIÈRES

—

LE DIRECTEUR DE THÉATRE

Autrefois un roi, aujourd'hui rien.

En 1863, l'empereur Napoléon III, s'étant fort ennuyé pendant plusieurs soirées à écouter des pièces plus que médiocres, pensa à faire du théâtre une industrie libre. Dans son esprit ou dans celui de ceux qui lui suggérèrent cette décision, la concurrence, là comme ailleurs, devait faire merveille.

En effet, l'idée était excellente, mais comme toutes les bonnes idées, elle ne devait pas avoir des résultats immédiats. Aujourd'hui même, après dix ans, il serait fort difficile de dire qui avait raison, de l'oncle qui supprimait la liberté des théâtres, ou du neveu qui la rétablissait.

—

De 1809 à 1863, un directeur de théâtre était un homme versé dans le métier : auteur dramatique, journaliste ou artiste même, à qui le ministre reconnaissait les qualités voulues pour mener brillamment une entreprise dramatique et surtout capable de conserver un genre dans toute son intégrité.

C'est ainsi que le ministre appelait Désaugiers au Vaudeville, et certes il ne pouvait faire un meilleur choix.

Presque simultanément, l'acteur Brunet dirigeait les Variétés, et depuis on vit à la tête des théâtres de la capitale des auteurs d'une valeur incontestable.

Le directeur était bien une espèce de monarque. Le propriétaire de l'immeuble qu'il exploitait était tenu de louer à un prix fixé par le ministre. Aucun théâtre ne pouvait s'élever auprès du sien, et lui seul avait droit à l'exploitation du genre qui lui appartenait.

En échange du privilége, le directeur était soumis à certaines charges. Le privilége a disparu, les charges sont restées et n'ont fait que croître et embellir.

En l'an de grâce 1873, il est permis au premier monsieur venu de louer ou de faire construire une salle de spectacle et d'y faire jouer ce qui lui plaît, sauf toutefois le répertoire complet de l'Opéra ou le répertoire moderne du Théâtre-Français, c'est-à-dire les ouvrages qu'il serait le plus nécessaire de populariser pour élever le niveau moral.

Il est rare qu'une liberté incomplète ou mal comprise n'amène pas de semblables contre-sens.

—

Il est assez malaisé de définir la personnalité du directeur de théâtre, parce qu'en réalité la direction d'un spectacle quelconque n'est pas une profession à laquelle on puisse se vouer à l'âge où l'homme commence à travailler. Le hasard seul décide de l'aventure. Ainsi les quatre directeurs des théâtres nationaux subventionnés par l'État, c'est-à-dire les privilégiés qui planent, en lui nuisant, sur le droit commun, sont des hommes qui semblaient appelés, dès leur entrée dans la vie, à d'autres destinées. Le directeur de l'Opéra est resté en province de longues années, celui de la Comédie-Française était peintre de genre, celui de l'Opéra-Comique, gentilhomme d'origine suédoise, auteur dramatique distingué, n'a pris la direction qu'après avoir passé la soixantaine, enfin celui de l'Odéon était un jeune avocat qui promettait une nouvelle gloire au Palais.

Dans les théâtres secondaires on trouve parmi quelques auteurs comiques, des comédiens, des hommes d'affaires, des marchands de charbon et un seul fils de directeur.

Dans les théâtres de troisième ordre, désignés par le public sous le nom euphonique de *bouis-bouis*, les seuls, du reste, qui doivent le jour à la liberté, on trouve de tout excepté des millionnaires.

—

Il n'est pas de métier plus difficile et plus ingrat que celui de directeur de théâtre, et pourtant il n'est pas d'exemple qu'une salle de spectacle à Paris reste fermée plus de quinze jours faute d'exploitants.

Peu de directeurs ont fait fortune, pourtant, quelques-uns se sont retirés avec une aisance fort enviable. Ce n'est pourtant pas cette perspective qui entraîne les postulants, ils sont poussés, la plupart du temps, par d'autres motifs. Voici les plus communs : l'amour du théâtre, le théâtre de l'amour, le désir de dominer un petit peuple, la satisfaction naïve d'être loué ou blâmé dans les feuilles, le besoin de vivre, et enfin la possibilité de s'établir avec les capitaux d'autrui.

On a dit qu'un homme qui inventerait du blé meilleur au goût et vendable à meilleur marché que celui que la terre donne pour rien au travail de l'homme, ne trouverait pas facilement les capitaux nécessaires à son exploitation ; c'est possible ; il en est tout autrement en invention dramatique, on a beau inventer des théâtres absurdes ou inutiles, on trouve toujours des fonds qui ne demandent qu'à s'envoler avec accompagnement.

Le théâtre est intéressant à un seul point de vue. A Paris par exemple, il nourrit trente mille personnes et les enrichit presque toujours, car les artistes, les décorateurs, les costumiers et autres, plus heureux que les directeurs, ne laissent pas que de gagner beaucoup.

—

Le directeur de théâtre a, pour premier ennemi, son propriétaire qui, sachant son immeuble recherché, profite de l'engouement pour demander un prix excessif ; c'est son droit.

Le deuxième ennemi est l'auteur à succès ; quand ce grand homme est à peu près honnête, il permet à l'*impresario* de gagner de quoi manger.

Cet auteur, suivant le règlement de la société des auteurs dramatiques, n'a pas le droit de travailler à moins d'un droit fixe de dix ou douze pour cent, sur la recette brute, mais il lui est loisible d'en exiger quinze ou vingt, sans compter les primes. Il n'y aurait que moitié mal à cela, si les exigences de l'homme à succès ne mettaient à chaque instant le directeur en face de la faillite. L'homme à succès ne veut pas admettre tel ou tel confrère, il exige le meilleur moment de la saison, et n'accorde enfin son chef-d'œuvre qu'en imposant des engagements ruineux. Le malheureux directeur crie, hurle, se démène, mais il cède, parce que chaque jour de retard emporte la somme considérable de mille à douze cents francs.

Le troisième ennemi, c'est l'*étoile*, c'est-à-dire la femme qui fait recette par son talent ou par quelque chose qui y ressemble, celle-ci ne veut autour d'elle que des *grues* ou des femmes laides, et il faut céder. Elle ne souffre point qu'un autre qu'elle ait des *effets*, volontiers elle demanderait à jouer seule avec des comparses. Et il faut céder parce que l'*impresario* n'a pas d'armes contre l'*étoile*, qui n'a qu'à se mettre au lit sous prétexte de maladie pour lui faire perdre une belle recette et couper court le succès d'une pièce.

Faut-il parler des autres ennemis ? des mauvais auteurs qui, à force d'obséquiosité et de persistance, font recevoir

de mauvaises pièces, des comédiens qui ne se trouvent jamais bien partagés? Non, ceux-là ne sont pas suffisamment dangereux.

Malgré ces hydres à mille têtes qu'il faut couper tous les matins, il existe à Paris une quinzaine d'hommes qui trouvent le moyen de conduire, en souriant, ces embarcations dangereuses. Ce qu'il leur faut d'énergie et de douceur, d'autorité et de patience pour ne pas chavirer, eux seuls pourraient le dire.

Enfin, à chaque traversée, ils ont encore avant d'aborder deux terribles ennemis à vaincre à chaque voyage : la censure et le public

Le public qui paye, la censure qui coupe.

Quand la censure coupe trop, le public ne paye plus.

Un théâtre de genre ordinaire exige un capital de 300,000 francs, ainsi employé : 50,000 francs de loyer d'avance, 50,000 francs pour frais d'installation, 100,000 francs de matériel, décors et costumes, 100,000 francs de fonds de roulement.

Les plus fortes recettes atteignent 4,000 francs ; les plus faibles descendent l'été jusqu'à 50 francs.

Quand le directeur fait 4,000 francs, à peu près le quart de cette somme se partage entre les auteurs et entre les pauvres En admettant 1,500 francs de frais quotidiens, personnel, loyer, éclairage, contributions, patentes, assurance, affichage, gardes et pompiers, etc., etc , le bénéfice est donc de 1,500 francs, — mais les grosses recettes sont rares

Pendant les chaleurs, les salles restent vides, seul, un spectateur ne manque jamais, c'est le représentant de l'assistance publique, qui, le sourire aux lèvres, vient dire à ce malheureux directeur :

— Monsieur, vous perdez ce soir 1,450 francs, c'est fâcheux! mais, monsieur, les pauvres ne peuvent pas entrer dans tout ceci, donnez-moi cent sous pour eux.

Un des agréments du métier consiste à n'avoir jamais une minute de tranquillité : qui sait si l'*étoile* ne sera pas indisposée, si l'ingénue ne se fera pas enlever, si le premier rôle ne sera pas enrhumé, si un machiniste ivre ne fera pas manquer les trucs, si le feu et... le diable, ne se mêleront pas de la représentation du soir?

Quand un directeur se couche sans encombre, il ferme ses rideaux, afin de ne voir que le plus tard possible, le lendemain, le premier rayon du soleil, de ce doux soleil de printemps, que l'humanité entière salue avec joie et que lui seul regarde avec terreur, parce que ce soleil qui vivifie tout par sa douce chalcur, va dès le matin fondre la recette du soir — X

ONZE ANS DE BASTILLE

D'après la relation originale de Constantin de Renneville — 1702-1713

(Voir tous les numéros parus depuis le 25 janvier.)

« Je m'appelle Jacob le Berthon ; je suis de la ville de Châtellerault, en Poitou, fils d'un fameux médecin, qui nous a laissé un bien considérable pour vivre honorablement. Mon père m'envoya étudier à Genève, dans l'espérance de m'avancer dans le ministère : car nous étions de la religion réformée. Mais la persécution contre nos églises nous ayant pour la plupart fait passer dans les pays étrangers, je fus en Hollande. Je me rendis à la Haye, où j'avais un oncle, ministre, nommé M. Orillac, et quantité de parents assez accommodés des biens de la fortune. Je croyais que je n'avais qu'à me présenter à l'église pour y être reçu proposant, ou à mes parents pour trouver de l'emploi ; mais je trouvai que la charité était bien refroidie, et que la Hollande n'était rien moins que ce que je m'étais figuré. Après avoir frappé vainement à toutes les portes, je fus contraint de porter le mousquet . la faveur de mes parents s'étendit à me recommander à M. d'Ouwerkerque, dans le régiment duquel j'étais entré soldat par leur médiation, et où je demeurai jusqu'à la bataille de Fleurus. M. notre colonel s'était jeté dans le château de Saint-Amand, qu'il défendit vigoureusement, mais les ennemis ayant pointé douze pièces de canon contre notre méchante place, qu'ils avaient environnée de toutes parts, et ou nous ne fûmes pas secourus, ils nous forcèrent à nous rendre prisonniers de guerre. Nous fûmes menés à Troyes, en Champagne, où, par des inhumanités inouïes, on nous contraignit de prendre parti dans les troupes de France. Je fus mis dans le régiment de Surlaube, et mené en quartier d'hiver à Alençon. La première fois que je passai en revue, mon bonheur voulut que le commissaire fût un de mes cousins, qui, m'ayant reconnu, me tira des rangs, et me fit donner mon congé.

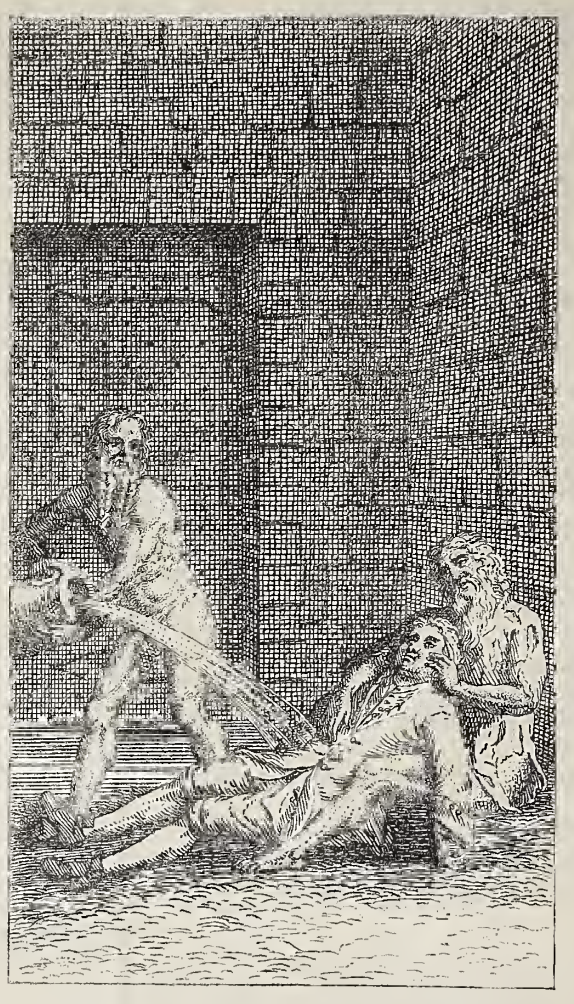
« Comme je ne voulais absolument pas me faire de la religion romaine, je convins avec mes frères d'une pension assez modique, avec laquelle je me retirai à Paris, croyant mieux m'y cacher qu'en aucun autre lieu du royaume. Mais une hôtesse chez qui j'avais demeuré plusieurs années, qui avait reconnu que j'étais de la religion réformée, sur un faux soupçon qu'elle eut que j'avais découvert à son mari quelque intrigue amoureuse qu'elle avait, alla me dénoncer à M. d'Argenson, qui me fit arrêter il y a un peu plus de deux ans, et conduire dans ce cruel gouffre. Dès les premiers jours que je fus entré, on me sollicita de changer de religion, avec promesse de me rendre ma liberté, et de me donner un bon emploi ; mais le père Riquelet, ni les officiers n'ayant pu en rien gagner sur moi, ce révérend père m'ayant fait venir devant lui et le gouverneur pour savoir ma dernière résolution, me trouvant inébranlable, ils s'emportèrent au dernier point contre moi, ils me chassèrent de leur présence, en me protestant que je ne serais pas reçu à faire mon abjuration quand je le voudrais, et me firent conduire par le major et Ru dans la chambre d'où je sors, qui est la première de la tour de la Comté, où, sans un secours tout particulier de la grâce de Dieu, et ma bonne constitution, j'aurais péri mille fois. Quand on ouvrit la porte et que je vis un grand homme tout nu sans chemise, qui se promenait dans la chambre, et un autre qui se leva à moitié, aussi tout nu, sortant d'un monceau de paille où il était enseveli, je pensai tomber à la renverse ; je n'eus pas le temps de me récrier contre l'injustice qu'on me faisait, le major et Ru avec une fureur barbare, me poussèrent dans la caverne de ces pauvres malheureux et refermèrent promptement la porte sur moi, sans vouloir m'écouter. De dire quelle fut ma douleur et le tremblement dont je fus saisi, je n'ai point de termes assez forts pour vous l'expliquer ; je perdis la connaissance et je tombai pâmé sur le même monceau de paille où mon pauvre compagnon était encore enfoncé jusqu'à la moitié du corps.

Ils me firent revenir de mon évanouissement, où ils me dirent que j'avais été près d'une demi-heure, sans donner aucun signe de vie, en me jetant plein une grande cruche d'eau sur le visage : je me trouvai trempé d'eau depuis les pieds jusqu'à la tête, entre deux hommes dont l'un était encore tout nu, et l'autre avait couvert sa nudité avec de méchants haillons, qu'un gueux n'aurait pas voulu relever du chemin ; remarquez s'il vous plaît que c'était aux fêtes de Noël de l'année 1700 Je tremblais de tous mes membres, de froid et de frayeur, et j'étais prêt à retomber en défaillance, quand mon pauvre compagnon enguenillé, se prit à me consoler de son mieux, et me fit entendre que j'avais besoin d'un grand fonds de patience pour ne pas succomber dans ce lieu de désespoir, où il gémissait depuis trois ans sans avoir pu trouver le secret de faire savoir à sa femme qu'il était à la Bastille, qui sans doute, aurait tout mis en œuvre pour l'en retirer si elle en avait eu connaissance.

Après avoir un peu repris mes esprits, je lui demandai qui il était, et pourquoi il était à la Bastille dans un si pitoyable état Il ne faut pas que j'oublie à vous dire que, pendant toute la scène qui se passa depuis mon entrée dans ce lieu de plaisance, mon autre compagnon *in puris naturalibus*, n'avait cessé de rire à gorge déployée, et de gambader en découvrant ce que la pudeur, s'il en avait été capable, lui aurait dû faire cacher ; et disant qu'il était le Dieu du ciel, le roi de la terre, et le seigneur universel de toutes choses. Mon pauvre consolateur, en

jetant un grand soupir, me dit : Je m'appelle Charles Farcy ; je suis soldat aux Gardes, cependant fils d'un bon bourgeois de Paris ; car mon père était maître couvreur de cette ville et fort riche ; il a donné quarante mille livres à mon unique sœur en la mariant à un courrier de cabinet. Le libertinage me fit mépriser la profession de mon père, plus que les dangers de ce périlleux métier, quoique je sois un jour tombé de la cime du clocher de Saint-Paul, qui n'est pas loin de notre enfer, et sans mon marteau que je piquai dans l'ardoise, et qui me retint assez pour ne pas faire une si lourde chute que celle que je devais faire, je n'aurais jamais été traîné à la Bastille ; et plût à Dieu être mort dans ce temps, je me serais épargné une infinité de traverses, car ma vie n'a été qu'une suite de malheurs, que j'aurai tout le temps de vous raconter. Je pris le parti des armes, ressource de tous les débauchés, où il m'est arrivé des aventures tout à fait bizarres et extraordinaires. Après plusieurs campagnes, je me trouvai enrôlé dans le régiment des Gardes.

La veuve d'un marchand épicier, fort jeune et jolie femme chez qui j'allais souvent boire de l'eau-de-vie, me trouva si à son gré, qu'elle m'épousa, contre le consentement de ses parents. Elle me dégagea et me fit passer maître, mais l'amour qu'elle avait pour moi, ni tous ses égards, ne m'arrachèrent pas à mon libertinage, qui s'était pour ainsi dire, naturalisé en moi. Je fréquentai mes anciens camarades, et pour être plus à portée de continuer mes débauches avec eux, je m'enrôlai encore dans la même compagnie, d'où ma femme m'avait dégagé à force d'argent, et avec une tendresse qui me devait rendre plus sage. Mais il me fallait trois ans de Bastille pour me donner le temps de réfléchir sur mes égarements. Cependant, elle était sur le point de me dégager une seconde fois, sur les promesses que je lui avais faites de vivre mieux à l'avenir, et même elle était convenue avec mon capitaine, lorsqu'un matin au plus fort de l'hiver, étant couché auprès de ma femme, dès la pointe du jour, j'entendis frapper à la porte de ma boutique, qui fait le coin de la rue Neuve-de-Notre-Dame. Croyant que c'étaient des ouvriers qui voulaient boire de l'eau-de-vie, je n'eus le temps que de prendre ma culotte, et de vêtir la souquenille de treillis, que l'on donne aux soldats, pour conserver leurs habits, et en pantoufles et sans bas. J'ouvris promptement ma boutique, d'où

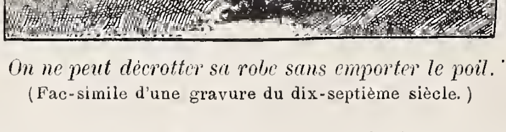


Ils me firent revenir de mon évanouissement en me jetant plein une grande cruche d'eau sur le visage.
(Fac-simile de la gravure originale)

à l'instant je fus tiré avec violence par six hommes qui me fermèrent la bouche d'un mouchoir, pour m'empêcher de crier, et nu comme j'étais, me jetèrent dans un carrosse et m'entraînèrent dans cette maudite blouse ; où, dans l'état que j'étais, l'on m'amena avec ce pauvre fou, qui depuis a pensé, par ses extravagances, me renverser la cervelle. Quoique nous fussions au plus fort de l'hiver, je ne pus obtenir d'habits ; les officiers me disant pour toute raison, que mon compagnon s'en passait bien, que je ne devais pas être plus délicat que lui. Toute la grâce qu'ils me firent, fut de me donner trois bottes de paille pour me coucher, qu'ils n'ont pas voulu me changer depuis trois ans, et cette méchante serpillière toute percée, pour me servir de couverture.

J'ai prié vainement les officiers, et je les ai conjurés avec des larmes capables d'attendrir des tigres, de me dire le sujet de ma détention ; ils m'ont rebuté avec une dureté capable de faire perdre patience à tous les saints du paradis. J'ai eu tout le temps de m'examiner : d'abord j'ai cru que c'était le frère de ma femme qui était échevin de Paris, qui, confus, d'avoir un beau-frère soldat aux gardes, m'avait fait arrêter ; mais j'ai bien connu depuis que je m'étais trompé et sans doute en voici l'infaillible sujet. Un jour que j'étais allé monter la garde à Versailles, je me trouvai à boire dans un cabaret avec d'autres soldats, et comme ma femme m'avait donné de l'argent, nous poussâmes loin la débauche. Nous chantâmes des chansons de grivois, et dans la chaleur du vin j'en chantai une où Mme de Maintenon n'était pas épargnée. Cependant c'était une chanson que chantaient hautement, dans les rues, les enfants de Paris. Un laquais de cette dame qui buvait dans une chambre qui joignait la nôtre, vint me regarder, et enjoignit au maître de savoir mon nom et de quelle compagnie j'étais. L'hôte vint me donner avis, ce qui me fit sortir au plus vite du cabaret, et huit jours après je fus arrêté. *(A continuer.)*





On ne peut décrotter sa robe sans emporter le poil.
(Fac-simile d'une gravure du dix-septième siècle.)

On ne peut décrotter sa robe sans emporter le poil. — Au figuré, cela signifie qu'il y a des taches ineffaçables et que l'honneur d'une femme doit, plus que tout autre, s'en garer. La redoutable certitude de ne pouvoir réparer les suites d'une faute est un des meilleurs auxiliaires de la vertu. C'est ce que notre vieille gravure a voulu mettre en scène.

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire, Paris.

UNE BOUQUETIÈRE PARISIENNE EN L'AN 1746.



Mon bel Ocillet

Pendant l'hiver, elle crie : *mon bel oignon!* — Aujourd'hui elle crie : *mon bel œillet!* car il faut savoir varier selon la saison, et surtout faire l'éloge de ce qu'on vend. En France, nous aimons à entendre répéter : *cela est beau!*

Comment se défierait-on d'ailleurs d'une bouquetière de si naïve apparence? Le bon roi René, qui passe pour le propagateur de l'œillet en France, l'eût certes embrassée de grand cœur, et son costume à la paysanne nous repose un peu des toilettes par trop fashionables des Isabelle du jour. Nous venons de dire que l'œillet avait ses lettres de noblesse. Après le roi René, le grand Condé s'honora d'en aimer la culture, ce qui lui valut ce quatrain galant de M[lle] de Scudéry :

En voyant ces œillets qu'un illustre guerrier
Cultive d'une main qui gagna des batailles,
Souviens-toi qu'Apollon a bâti des murailles,
Et ne t'étonne plus que Mars soit jardinier.

Aussi, au temps de notre bouquetière, déclarait-on l'œillet la première fleur du monde. La fantaisie des amateurs avait doté déjà ses variétés de noms superbes, parmi lesquels on distinguait *le duc d'Anjou*, *le duc de Candale*, *le grand César*, *le grand Cyrus*, *la Beauté triomphante*, *etc.* Celle-ci était d'un blanc de lait maquillé d'un rouge vif.

Enfin, c'est à Toulouse qu'on passait pour le mieux s'entendre en l'art de soigner les œillets, et il courait dans le monde trois ou quatre recettes pour faire un ratafia d'œillets qu'on déclarait un remède exquis contre la colique

Pour ne pas sortir du dix-huitième siècle, auquel nous ramène la marchande d'œillets, rappelons qu'au moment où Bouchardon l'esquissait, les maîtresses bouquetières de Paris, qui payaient trente livres de brevet et cinq cents livres de maîtrise, étaient fort en courroux contre les vendeuses à l'éventaire, comme la nôtre, qui s'affranchissaient de toute règle en prétendant que leurs fleurs ne formaient pas de bouquets façonnés. C'est pourquoi notre bouquetière offre ses œillets à la poignée. — Il y allait d'une grosse amende.

Nous ne saurions terminer sans citer le livre curieux auquel nous avons emprunté notre estampe. C'est le recueil des *Cris de Paris*, en 1746, gravé d'après Bouchardon, un de nos bons sculpteurs Son goût artistique s'était, comme son esprit, maintenu ferme et droit dans la décadence du dernier siècle Si la Révolution a détruit sa statue de Louis XV, dont le cheval était, dit-on, admirable, il nous reste sa belle fontaine de la rue de Grenelle-Saint-Germain et ses anges du chœur de l'église Saint-Sulpice.

JE VEUX ÊTRE NOTAIRE

Nouvelle normande

J'avais à peine cinq ans que, lorsqu'on me demandait à propos de ma future vocation — « Et toi, Placide, dis-nous ce que tu veux être? » Je répondais déjà · — « Moi, je veux être notaire!.. »

— Placide veut être notaire! .. disait ma mère en souriant, et en me regardant avec complaisance dans ma petite jaquette d'enfant, jaquette, à mon grand regret, un peu bien tardive Mais en province, les traditions économiques du jeune âge étaient encore en vigueur dans ce temps-là

— Placide sera notaire!. . répétait en m'embrassant ma sœur, gentille espiègle de dix ans, qui, ayant définitivement sevré sa poupée, m'avait adopté pour Benjamin.

— Placide, tu seras notaire!.. reprenait d'un ton légèrement ironique mon frère aîné, qui rêvait, lui, la gloire superbe de devenir un jour avocat Et comme il était en train d'achever ses études de latin au collège de la ville, il ajoutait d'une voix solennelle *Tu Marcellus eris!*... en m'imposant ses deux mains au-dessus de la tête, comme pour me sacrer tabellion Érudition perdue! car personne de la famille n'y comprenait rien.

— Allons, tu seras notaire! prononçait finalement mon père, pour clore ce chœur prophétique.

Un peu plus tard, à sept ans, à huit ans, lorsqu'on me faisait la même question, je faisais toujours la même réponse, avec le même sérieux Et Mignon aspirant au ciel, n'adressait pas à cette sublime patrie un regard plus confiant que celui dont je semblais contempler l'avenir dans mon aspiration au notariat.

L'état de notaire, dans une petite ville de province, avait, — et a encore, — son auréole. D'abord, autrefois on y pa[illegible]nait plus tard. On ne devenait titulaire que par une longue pratique; et ce titre signifiait toujours grande respectabilité; grande expérience; grande notoriété locale Et puis fortune sûrement et solidement acquise, existence cossue, vieux tiroirs secrets, tabernacles de la confiance d'autrui, vieux dépôts, vieux sacs gonflés d'écus, ficelés, cachetés, étiquetés, attendant fidèlement dans leur immobilité poudreuse la volonté du client; vieille étude sentant bon le vieux parchemin moisi Puis encore, consultations officieuses dans toutes les grandes occasions, conseils utiles, toujours voix au chapitre Un père de famille disait « Je consulterai mon notaire, » à peu près comme une dévote eût dit : « Je demanderai avis à mon directeur. » C'était un sacerdoce d'un autre genre

Aujourd'hui, on a seulement un peu rajeuni tout cela Le progrès des choses, de la science, des études (prenez le mot comme vous voudrez), des placements mobiliers, des voies et moyens enfin, a inauguré le règne du jeune notaire. Mais les traditions d'une fonction privilégiée, à part, la considération, l'influence, subsistent toujours dans le ressort local.

Ces considérations qui me reviennent à l'esprit, mais qui alors, n'étaient évidemment pas de mon âge, avaient-elles frappé prématurément mon imagination dans leur ensemble, et l'avaient-elles impressionnée d'instinct?—En tout cas, ce dont je me souviens mieux, c'est que précisément à l'époque dont je parle, il existait dans ma ville natale un notaire en fonction, dont la personnalité avait en quelque sorte sa legende C'était un vieux garçon plein de bonhomie et de rondeur, aussi réjoui de corps que de visage, fort réputé pour aimer les bons morceaux, qui au marché étaient toujours la dîme de sa cuisinière, fort apprécié de toute sa clientèle de riches campagnards des environs, lesquels, chez lui, trouvaient toujours table ouverte, et à ces causes ne le laissaient jamais manquer de gibier. C'était ainsi qu'il passait pour avoir amassé, grâce aux produits de sa charge, une fortune devenue proverbiale; et cette calme et copieuse existence d'officier ministériel « à bénéfice » m'avait toujours tenté comme une agréable manière de laisser couler la vie. Je comprenais déjà cela. Car si Placide était mon nom, placide aussi était mon caractère. Tout jeune, je ne me montrai jamais ni turbulent ni joueur. On avait même conçu souvent de l'inquiétude, en voyant ma disposition à rester de longs moments assis seul dans un coin, et dans une tranquillité méditative, ressemblant presque à de la tristesse. Cependant, je ne me sentais ni souffrant, ni triste Mais la vérité c'est que j'étais rêveur naturellement. Et encore rêveur à bon marché, puisque le plus souvent, il m'arrivait de rêvasser ainsi, sans penser à rien — ce qui d'ailleurs arrive fort bien aussi à de plus graves personnages.

La fortune était assez modeste au logis paternel. Mais il y avait, vivant à Paris, un oncle riche et garçon, qui, chaque année, venait nous voir aux vacances, et avait toujours promis, l'heure venue, de patronner efficacement la « marmaille » — Lorsque j'eus atteint mes quatorze ans révolus, mon père me dit : « Placide, le moment est arrivé pour toi de travailler sérieusement à quelque chose Es-tu toujours résolu à embrasser l'état de notaire?

— Oui, répondis-je sans hésiter.

— Eh bien! il faut entrer alors dans une « étude. » Tu commenceras demain Je t'ai déjà casé.

Dès le lendemain, en effet, je commençais mon apprentissage de clerc, et chez celui-là même dont l'exemple avait décidé ma vocation. Double encouragement à bien faire! J'y restai deux ans, m'appliquant de manière à rendre les autres contents de moi, et à me sentir content de moi-même. — Vers ce temps, une occasion se présenta de me faire transmuter, en m'envoyant dans une étude de

campagne On avait jugé que cela pouvait être en outre utile à ma santé, un peu délicate, sinon faible; en un mot un peu tardive. C'était à sept lieues de là, ce qui ne constituait pas le bout du monde, et permettait au besoin de faciles rapprochements Ma mère et ma sœur m'avaient composé un petit trousseau Le jour du départ venu, je fis donc mes adieux à la famille Comme c'était mon premier « voyage, » le chagrin de la séparation et le plaisir du déplacement se combinant dans mon esprit à doses à peu près égales, le maintinrent assez bien dans un heureux équilibre Et ce fut ainsi que, par un beau jour d'été et par un beau soleil, je débarquai en compagnie de ma malle, chez mon nouveau patron, Me Siboulet.

Ce n'était ni dans un bourg, ni même dans un hameau L'étude était située en pleine campagne, ne se rattachant aux autres résidences communales que par son droit d'exercice dans les limites de la circonscription. Mais quelle charmante habitation! Et quel plaisir encore pour moi de la décrire.

A deux cents pas de la grande route de Caen à Paris, on entrait par une large porte cochère dans une petite cour régulière et sablée, au fond de laquelle une maison à un étage, avec combles, lui faisait carrément vis-à-vis. A gauche, un long corps de bâtiment collé au mur, contenait une resserre, une remise pour le cabriolet du maître, des greniers à fourrages, et, dans le coin le plus rapproché de la maison, « l'étude, » surmontée d'une construction en forme de cage, qui était le logement des clercs A droite, même disposition pour le bûcher, l'écurie, et autres communs en général. Derrière la maison un jardinet grand comme plusieurs fois ma poche, produisant surtout de la salade et de la « fourniture; » mais ayant l'avantage de déboucher de plain-pied et comme chez lui, sur de vastes charmilles en dôme, moussues à plaisir, depuis longtemps abandonnées, et anciennement dépendantes d'un grand parc encore plus négligé.

Pour en revenir à ma surprise, ce qui la fit charmante à mes yeux, c'est que tous les murs de la maison, et même ceux du coin réservé au sanctuaire, étaient couverts de plantes grimpantes qui, jusqu'à la hauteur du toit, leur faisaient un vêtement vert.

Vu, pour une première fois en plein midi, par un chaud soleil du mois de juin, c'était riant de lumière et de vie Et au delà, tout autour, les champs de la plaine, coupés de chemins bordés de gros pommiers, un parc immense, ouvert à tout venant, la route départementale avec sa double rangée de grands arbres en ligne, derrière lesquels émergeait de loin le clocher pointu de l'église Quel milieu sain et confortant! Quand j'entrai dans l'étude, il me sembla que j'entrais sous une tonnelle — Et je saluai Me Siboulet

C'était un homme tout simple, d'une cinquantaine d'années, son accueil fut des plus bienveillants J'avais été recommandé au prône — Séance tenante, mon installation opérée, je reconnus que j'avais pour supérieur en hiérarchie, un collègue beaucoup plus âgé que moi. Mais dans les campagnes, un maître clerc de notaire, fils de petits cultivateurs, se case ainsi quelquefois à vie C'est une espèce de carrière au second degré Avec ses appointements, certains produits casuels, par ci par là le libellé d'un sous seing, entre temps le produit de quelques « grosses, » il est encore à même de se faire douze, quinze, voire dix-huit cents francs par an. Si, outre cela, il est marié à une femme du pays comme lui, s'il possède par héritage une maisonnette, un lopin potager, il peut couler ainsi une existence modeste, mais très-sortable, et dépourvue des soucis d'une plus haute ambition. C'était le cas de Tabareau Un brave garçon du reste Un autre bonhomme venait, quand on en avait besoin pour les expéditions Celui-là était un petit vieillard bancroche, à moitié sourd, jouant de la clarinette aux noces, chantant au lutrin le dimanche, ou y soufflant du serpent. Par tous les temps, d'ailleurs toujours d'une humeur folichonne

J'étais le seul admis à la table et au logement; mon séjour ne devait donc en être que plus intime. A l'heure du dîner, une autre surprise agréable m'attendait Mme Siboulet, la patronne, était une femme jeune encore, non-seulement belle, mais jolie. L'arrivée d'un jeune jouvenceau, fils de famille, à l'air doux, élevé à « la ville, » pouvant, jusqu'à un certain point, devenir une distraction pour elle, le genre d'accueil de ce côté me fut également favorable, de même que j'y puisai du mien l'espoir de m'habituer d'autant mieux à ma nouvelle situation.

Lorsque, le premier soir, je me trouvai seul dans ma chambrette, logée au-dessus de l'étude, et à laquelle on arrivait en traversant un grenier rempli de foin, je vis que sans luxe aucun elle était cependant pourvue de tout le nécessaire. Des draps bien blancs à mon petit lit, des rideaux bien blancs aux deux fenêtres en tabatière; des serviettes blanches étendues sur la table servant de toilette et sur la commode, sans doute pour remplacer le lustre qui leur manquait Évidemment, un soin de bonne intention et de bienvenue, avait présidé à la disposition de ces détails.

Tandis que je me livrais à cet examen, un frôlement étrange se fit entendre contre mes carreaux, à l'extérieur

J'allai ouvrir. Je reconnus que c'était la clématite qui, agitée dans son sommeil et dans son élasticité par la circulation de la séve, avait vibré sur la vitre en s'étirant doucement un membre. D'autres branches, lierre et vigne vierge, s'entre-croisaient jusque sur l'appui Il faisait un clair de lune superbe qui argentait leurs feuilles. Je soufflai ma lumière pour mieux en jouir Puis, revenant à la fenêtre, j'écoutai, je contemplai ce grand silence qui m'enveloppait, moi, la maison, les alentours, et la nature entière; je dégustai, pour ainsi dire, le bon air pur que je respirais en ce moment, et alors un sentiment de bien-être, tel que je n'en avais jamais éprouvé, même dans la maison paternelle, me pénétra, s'empara de moi Il me sembla que je me sentais dans mon élément véritable, comme un poisson qu'on rend à la rivière

(A continuer.) Georges Bisse.

SAINT-MALO

Rien de pittoresque comme cette porte de Saint-Malo le matin d'un jour de marché Placé sur le rempart, on voit défiler, juchées sur de petits ânes agiles et vigoureux, les paysannes au visage bleui par la brise de mer, à la mine éveillée et joyeuse

Elles viennent, souvent de très-loin, apporter à la petite ville, dont la population se décuple pendant la saison des bains, le lait frais, déjeuner des jeunes baigneurs, les fruits appétissants et les légumes des jardins de Paramé, de Châteauneuf, de Cancale.

La place que représente notre dessin se nomme actuellement place Saint-Thomas, en souvenir de Thomas Becket, l'archevêque-martyr, mais il est question, dit-on, de substituer à ce nom anglais celui de notre immortel penseur Chateaubriand, né sur cette place même, dans la petite maison qu'on aperçoit à l'angle gauche de la place, et qui est maintenant l'*Hôtel-de-France*. Une statue serait élevée à l'auteur du *Génie du Christianisme*.

Cet endroit est le plus agréable de Saint-Malo, dont les rues étroites, mal percées, et les maisons groupées sans ordre et comme au hasard, laissent peu de place à la circulation.

La ceinture de fortifications qui enferme la ville dans un trapèze de granit, lui interdit toute extension, si ce n'est dans l'isthme formé par le quai Duguay-Trouin et la jetée du Sillon. Cette dernière est continuellement balayée par les vagues qui, il y a quelques années, ont emporté le Casino.

Les gardiens des remparts de Saint-Malo jusqu'en 1710 sont devenus légendaires, et pas un de nos lecteurs n'ignore le refrain

Bon voyage,
M'sieur Dumolet,
A Saint-Malo débarquez sans naufrage, etc.

qui rappelle les vingt-quatre molosses surveillants nocturnes de la Cité. La loge de ces redoutables veilleurs existe encore près du Sillon; elle a été vendue en 1867, croyons-nous, par la ville, et après avoir été occupée par un cabaret, sert maintenant de magasin à un négociant. — *Sic transit...* — Mais c'est toujours la *Loge aux Chiens*.

Notre gravure nous montre à droite le Château de Saint-Malo, avec ses deux donjons protégés par quatre tours bâties à différentes époques, et dont l'une porte le nom bizarre de *Qui-qu'en-grogne*.

On attribue cette dénomination à la duchesse Anne; elle servit de réponse aux remontrances du Chapitre de la ville, lequel voyait avec peine s'élever ce nouveau signe de domination royale : « *Qui qu'en grogne?* s'écria la reine, *c'est mon plaisir*. »

Cette phrase tout entière fut gravée sur la façade de la citadelle.

Le vieux château conserve encore sur ses flancs la glorieuse trace des boulets anglais. Il sert aujourd'hui de caserne d'infanterie et, comme bien on pense, n'a plus rien gardé de son formidable armement.

Entre le château et les maisons qui forment le dernier plan, passe le chemin qui conduit à la grève, où se réunit chaque année une foule élégante, venue d'un peu partout.

Si, par un beau soleil d'été, vous faites le tour du rempart — qui ne sert plus, du reste, que de promenade, — un panorama grandiose se développe à vos yeux. C'est d'abord Saint-Servan avec ses petites maisons blanches qui semblent se mirer dans la mer, puis Dinard et sa grève splendide, ses villas princières, ses rochers étagés; au loin le cap Trehel, s'avançant au milieu des vagues comme une sentinelle vigilante; puis encore les divers forts, et enfin le Grand-Bey, dépositaire de la dépouille mortelle de Chateaubriand.

Ajoutez à ce tableau les mille mâts des navires du port, les panaches de fumée des vapeurs, le mouvement des petites barques, et vous aurez une idée, bien imparfaite encore, des beautés de ce site, qu'un jour de tempête — alors que la mer déferle avec fureur contre ces murailles dont elle ne peut avoir raison — rend plus magnifique encore. — F. E.



SAINT-MALO. — Vue de la porte Saint-Vincent et place Saint-Thomas.

NOS VOLONTAIRES BRETONS

Rassemblés à la hâte, armés tant bien que mal, tous ces braves volontaires auraient, à la rigueur, soutenu la guerre d'embuscades dans un pays très-peu accessible; mais se risquer en rase campagne contre des troupes régulières aguerries était certes la plus grande preuve qu'ils pussent donner de leur amour pour la patrie. Partager les épreuves de l'armée de la Loire était déjà, de leur part, une marque de courage, et il me semble que certains cri-

tiques ne leur en ont pas tenu assez compte. Les hommes qui connaissent les souffrances d'une campagne d'hiver ont rendu meilleure justice à nos mobilisés, et M. le général Gougeard, qui fut chargé de mener au feu la division bretonne, s'est exprimé à son sujet en termes qu'on ne saurait trop rappeler :

« Quelque vif que fût mon désir de me mettre en campagne et de rejoindre au plus tôt le 21ᵉ corps, je ne pouvais cependant, dit le général, me faire d'illusion sur l'état dans lequel se trouvait la division. L'artillerie n'était pas attelée, la batterie de douze ne comptait *que quatre chevaux* par pièce, les obusiers de montagne étaient traînés à bras par les marins qui les servaient, les mitrailleuses *n'avaient pas de caissons* pour transporter les munitions.



TYPES DE VOLONTAIRES BRETONS, d'après un croquis fait pendant la guerre de 1870.

« Les détachements d'infanterie de ligne venus des dépôts comptaient trois ou quatre officiers pour des effec-

tifs de trois, quatre et six cents hommes, la plupart des bataillons de mobilisés n'avaient jamais fait l'exercice, et leur armement était dans le plus triste état; les chassepots n'avaient ni aiguilles de rechange, *ni nécessaires d'armes*, et plusieurs bataillons avaient reçu la veille ces petits fusils Spencer achetés en Amérique, *sans baïonnettes*, véritables mousquetons de cavalerie, d'un entretien délicat, et qui, dans les mains des paysans bretons, qui en ignoraient le maniement, ne pouvaient avoir aucune valeur sérieuse. Et encore, les cartouches, distribuées à la hâte à Conlie, *n'étaient-elles pas du calibre convenable!*

« La réserve divisionnaire manquait de moyens de transport, les bataillons (*) n'avaient pas de voitures, et les officiers, qui, faute de pouvoir les porter, avaient laissé leurs bagages à Conlie, étaient dans le plus complet dénûment — Enfin, le convoi n'était pas formé, et j'avais en tout trois jours de vivres; mon avenir n'allait pas au delà Certes, je puis le dire, il fallait une foi robuste pour accepter une pareille situation. »

LE MÉDECIN D'EAUX

« Mon cher fils! deviens, comme ton père, médecin près d'un établissement de bains, et, avec l'aide de Dieu, tu t'en trouveras bien. Car, crois-moi, beaucoup d'entre nous peuvent dire comme Marie Stuart : « Je vaux mieux « que ma réputation. »

Ce conseil d'un médecin allemand à son fils, n'a toute son autorité que dans les pays où les eaux minérales restées sous le droit commun et sans les entraves d'une législation spéciale, demeurent volontiers de père en fils comme un patrimoine scientifique assuré aux descendants de celui qui a défriché le sol et développé sa richesse. En France, il n'en est pas ainsi : depuis près d'un demi-siècle, l'État s'y est attribué le droit de faire des médecins d'eaux des fonctionnaires il classe les établissements thermaux par catégories, et affecte qui bon lui semble à leur direction médicale. Ce n'est pas que la loi interdise aux autres médecins de pratiquer auprès d'une source, ni aux malades de consulter qui ils veulent, ou même de ne consulter personne, comme fit jadis Montaigne aux bains de Lucques; mais une idée spécieuse de protection envers la santé publique et les richesses naturelles du sol avait inspiré, en 1780, de confier à des médecins attitrés la surveillance et la conservation des sources, leur puisage et leur embouteillage, le contrôle de leur exploitation et même l'emploi qu'en faisaient les baigneurs.

Muni d'attributions aussi variées et aussi élastiques, le médecin des eaux était un autocrate devant qui tout fléchissait : employés, propriétaires, administrateurs et malades C'était le temps où l'on disait : «*Monsieur* a défendu... *Monsieur* a ordonné » et où l'on pouvait croire qu'il s'agissait du grand *Monsieur* tout court. — Depuis lors, il s'est produit bien des changements . l'administrateur a vu définir ses pouvoirs, l'ingénieur des mines s'est taillé son large département, où il apporte l'infaillibilité personnelle propre à son origine et à ses attributions, les baigneurs se sont émancipés sans même attendre le décret de 1860 et son fameux article 15; les médecins libres et les propriétaires protestent au nom du droit commun contre ce *for* suranné et leurs réclamations ont retenti à l'Académie de médecine et à Versailles

(*) Outre quatre bataillons de ligne, la division bretonne envoyée à l'armée de la Loire comptait dix bataillons de mobilisés : un bataillon de Quimper, un bataillon de Lorient, un bataillon de Vannes, un bataillon de Saint-Brieuc, un bataillon de Lannion, un bataillon de Rennes, trois bataillons de Nantes, un bataillon de Saint-Nazaire , et quatre bataillons de mobiles (deux bataillons de mobiles de la Mayenne, un des Côtes-du-Nord, un de la Loire-Inférieure), sans compter les francs-tireurs.

Mais, si les fonctions ont disparu, le fonctionnaire est resté et avec son ancien prestige : de sorte qu'un baigneur de condition, — une baigneuse surtout, — ne pardonneraient pas à leur médecin de les adresser à un autre

Aux médecins libres qui voltigent autour de l'inspecteur, les miettes de la table! — Aussi, que de peines aujourd'hui pour se faire sa place auprès de la piscine? Que de déboires! Que de compromis! — Le médecin d'eaux devait naguère savoir l'anglais; j'en ai vu se remettre à l'école à cinquante ans, afin de pouvoir glisser au bas de leur carte le prestigieux « *english spoken* »

Désormais, il faudra aussi savoir l'allemand.

« Mon fils, » a dit notre docteur allemand, — « que chaque printemps on entende parler de toi... Une maigre petite brochure en avril fait plus de réclame qu'un gros livre en septembre... Tout ce qui paraît en automne est de la moutarde après dîner. » — Mais s'il est bien de lancer au renouveau sa brochure, il est mieux encore de porter soi-même cette « carte de visite. »

« L'époque du passage des hydropathes, disait l'autre jour dans certain journal un observateur qui s'y connaît, est celle où les bourgeons pointent aux arbres Ils ont un agenda où est inscrite la liste de leurs tournées . » Dès le matin, ils apparaissent diligemment aux cliniques de Bouillaud, de Béhier, de Gueneau de Mussy, de Sée, de Verneuil ils tâchent de fendre la foule des étudiants toujours un peu moqueuse, et d'attirer l'attention de *leurs anciens maîtres*. — Vers le milieu du jour, dans le salon d'attente des grands consultants, ils se mêlent discrètement aux clients, s'ils n'ont pas la chance trois fois heureuse d'y remorquer quelque malade de leur province En sortant de là, ils courent s'asseoir dans l'hémicycle réservé de l'amphithéâtre des cours, au premier rang des auditeurs de Chauffard, de Gubler ou de Vulpian. Leur tenue professionnelle les y fait vite remarquer : « cravate blan« che, gants noirs, souvent l'habit sous le pardessus de « drap pilote »

Le médecin d'eaux n'a garde de manquer les *mardis* de l'Académie de médecine « Il entre d'abord timidement et cherche du regard parmi les groupes, jusqu'à ce que le hasard lui ait fait découvrir un camarade d'école ou de clinique Il salue les illustres qui viennent siéger et se retire heureux d'en avoir obtenu vingt paroles, dont les dernières sont « Je vous enverrai des malades . »

La tournée est achevée, on a *fait* Paris, Lyon, Marseille, voire même Florence, Naples, que dis-je! Londres et Pétersbourg. Mai a donné les trois coups sacramentels, les grandes eaux vont jouer, et chacun a pris son poste de combat — L'appartement du médecin d'eaux doit, dès la façade, annoncer l'opulence acquise (ou escomptée) par son possesseur. Un laquais en gants blancs, cravate idem, ouvre la porte Depuis que le suprême bon ton pour le maître est de ne plus mettre l'habit noir, celui-ci est endossé par le domestique. — La pièce d'attente continue les préventions favorables de l'entrée

Nous pénétrons à notre tour dans le sanctuaire . ce n'est toutefois pas sans avoir fait antichambre un certain temps, car on n'estime que ce qui a été obtenu au prix de quelque difficulté, et le client dirait volontiers de son médecin, ce qu'un élégant disait de sa culotte « Si j'y « entre, je ne la prends pas. »

Cependant la partie médicale de votre entretien ne sera pas longue. « Le diagnostic des maladies est presque inutile au médecin d'eaux, le docteur traitant ayant le plus souvent la complaisance de le lui envoyer tout fait Quant au traitement, il l'a dans sa source! Qu'il se garde de changer la prescription du médecin habituel d'un malade : il y perdrait les bonnes grâces de son confrère. Sacrifier

sa vanité à la vanité d'un autre, est la principale règle de la diplomatie balnéaire (*). »

Mais le cabinet du médecin des eaux est partout, tant que dure la saison, il ne s'appartient plus; à aucune heure, ni nulle part. — Avant le lever du soleil, il est aux sources On m'assure qu'en certaines localités, le médecin est sur pied à trois heures du matin. — Et il n'est pas dispensé pour autant, de monter le soir au salon de conversation Ne faut-il pas qu'on le voie offrant son bras à la duchesse de.. ou faisant le quatrième du whist du prince de . — Et puis il y a les sommités médicales venues pour visiter l'établissement, qu'il faut amuser, traiter, fêter, promener.

(La fin au prochain numéro)

ONZE ANS DE BASTILLE

(D'après la relation originale de Constantin de Renneville).—1702-1713.

(Voir tous les numéros parus depuis le 25 janvier.)

C'est avec ces deux hommes, dont je viens de vous faire le portrait, que j'ai été enfermé pendant deux ans, et avec lesquels j'ai souffert un supplice inconnu à tous les satellites des Nerons et des Dioclétiens. Il y a près de deux ans que je demande à faire profession de la religion romaine sans le pouvoir obtenir.

Sur les remontrances que nous lui fîmes, il se prit à pleurer amèrement et nous dit : Je sais bien que je trahis ma conscience pour sortir de cet enfer, mais j'espère que Dieu aura compassion de ma faiblesse et me fera miséricorde, car il n'ignore pas ce que je lui ai promis lorsque j'aurai ma liberté, et je le prends à témoin de mes bonnes intentions. Nous l'exhortâmes et nous le consolâmes du mieux qu'il nous fut possible.

Enfin le bienheureux moment de la sortie de M. Jacob le Berthon arriva le soir à neuf heures et demie, un samedi 30 décembre 1702. On ne nous apporta notre ordinaire qu'après qu'il fut sorti, pour avoir la barbare satisfaction de le mettre dehors sans souper; même nos cruels bourreaux trouvaient mauvais que nous présentassions du vin à ce pauvre homme, qu'ils traitèrent avec la dernière inhumanité; et Ru surtout, qui devant nous le fouilla partout, même aux endroits les plus secrets, avec une fureur brutale.

Notre amitié croissait tous les jours de plus en plus; je chérissais M. Linck comme mon fis, et il m'aimait comme son père. Le soir, comme nous nous chauffions à notre aise du bois qu'il faisait abondamment acheter, nous entendîmes par notre cheminée des voix confuses de prisonniers qui etaient au dessous de nous. Nous nous hasardâmes de percer la cheminée, et avec de la ficelle que nous fîmes avec les bouchons des bouteilles de vin de Champagne qu'on nous apportait du cabaret toutes coiffées, nous descendîmes un billet à nos voisins, ils l'arrachèrent, aussi bien que notre ficelle, avec une violence dont nous ne pouvions deviner la cause. Nous en écrivîmes un autre qui n'eut pas un meilleur succès. Nous leur disions qui nous étions, et nous les priions de trouver bon que nous pussions nous consoler mutuellement; mais ils ne voulurent pas nous faire aucune réponse. Nous fîmes notre trou plus grand, ce qui nous fit entendre très-distinctement tout ce qu'ils disaient. Je distinguai la voix d'un nommé M. le Pouilloux, gentilhomme du Poitou; les autres étaient les nommés Jean Bonneau, médecin, fils d'un ministre d'Aubusson, en Auvergne, Mathias du Val, pilote irlandais, et Jean Gesnuin, serrurier de Paris. Nous connûmes facilement que M. le Pouilloux, qui était d'une humeur fort douce, avait beaucoup à souffrir avec les autres, dont deux étaient fous, et le troisième paraissait un antropophage insupportable. L'envie que j'avais cependant de parler à M. le Pouilloux, me fit hasarder de leur parler par notre trou; mais je fus fort surpris d'entendre M. le Pouilloux, qui me conjura de boucher bien notre trou, qui nous ferait tous aller au cachot, s'il était découvert; qu'il avait du moins autant d'envie que moi de me parler, mais qu'il avait des raisons invincibles qui l'en empêchaient. Nous suivîmes son conseil, et nous jugeâmes bien qu'il y avait quelqu'un parmi eux assez traître et méchant pour nous découvrir.

Le 18 janvier de l'année 1703, comme nous achevions de dîner devant bon feu, nous entendîmes ouvrir notre porte, et nous vîmes entrer le major et Ru, suivis d'un prêtre de moyenne taille, mais bien traversé, le visage assez mâle, mais cependant d'une très-mauvaise physionomie. Ses yeux étaient rouges, comme ceux d'un aspic. Au reste, c'était un bon gros gourdin bien pommé, assez frais et dans la vigueur de son âge, car il ne paraissait pas avoir plus de trente-quatre à trente-cinq ans. A sa carrure, ses jambes et ses bras, il semblait que la nature eût eu dessein d'en faire un porteur de chaise ou un portefaix, mais dans la suite on verra qu'elle avait eu de très-pernicieuses raisons pour en faire un curé banal. Cet homme en entrant nous salua assez fièrement; puis il remit promptement son chapeau sur sa tête, pour prendre un des pans de son manteau, qu'il posa sur son épaule en s'en cachant la moitié du visage, et laissa pendre l'autre en bas, sur la partie inférieure de son audacieuse figure. Le major, après ses grotesques révérences,



Cet homme prit un des pans de son manteau qu'il posa sur son épaule en s'en cachant la moitié du visage.
(Fac-simile de la gravure originale.)

nous dit que c'était un compagnon que M. le gouverneur nous envoyait, et qu'il nous priait de recevoir avec nous, et Ru prit la parole pour nous affirmer que c'était un des meilleurs gars de la Bastille, et que nous en serions contents.

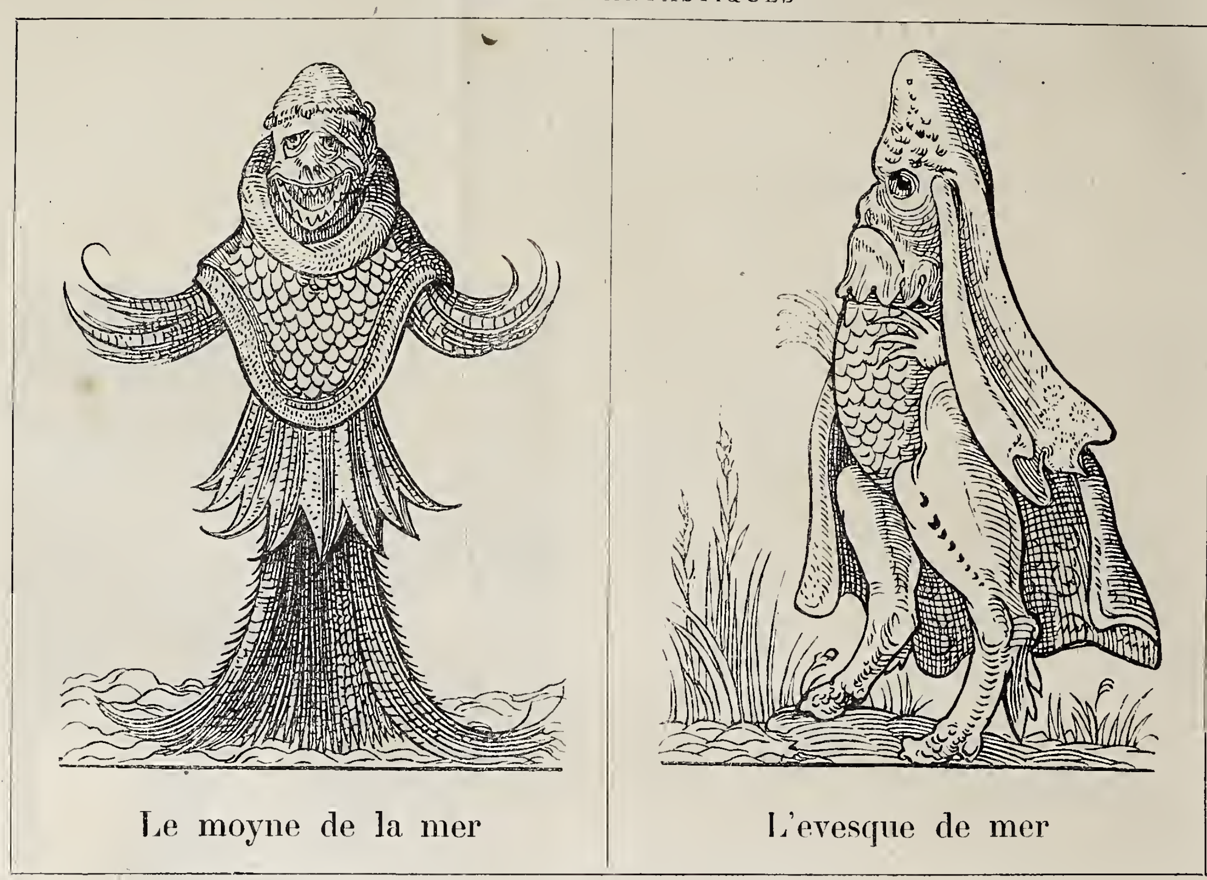
Nous nous levâmes pour lui faire civilité, et nous présentâmes du vin à notre nouveau venu et à ses introducteurs, qui après avoir bu deux coups de chaque main, nous dirent qu'ils ne pouvaient pas rester plus longtemps avec nous, qu'ils en étaient très-fâchés, surtout le major qui, sachant que nos cantines étaient bien garnies, ne les quittait qu'à regret; et ayant refermé les portes, ils nous laissèrent seuls avec notre nouvel associé. Il ouvrait les yeux sur les débris de notre dîner, assez

---

(*) Durante expliquait ainsi, en 1575, les vertus universelles des eaux de Viterbe « Elles réchauffent par le soufre, rafraîchissent par le fer, assouplissent par le bitume, restreignent par l'alun, humectent par le nitre, dessèchent par le cuivre, et réjouissent par l'or en chassant la mélancolie. »

bons encore pour être convoités d'autres que d'un famélique, comme s'il n'eût mangé de trois jours. Ce qui m'obligea de lui demander s'il avait dîné, et s'il ne voulait pas bien nous faire la grâce de se mettre à table avec nous auprès du feu. — Je ne m'en ferai pas prier deux fois, nous dit-il; car, outre que je vois que vous êtes de bons vivants, c'est que j'ai toujours fait très-maigre chère depuis que je suis à la Bastille; le dîner que j'ai fait aujourd'hui ne m'empêcherait pas d'aller à la noce, et je n'ai pas vu de feu depuis que je suis dans ce diable de gouffre, quoique je sois en enfer. J'apportai une carcasse de dindon froid de surérogation à nos bribes; je lui présentai une chaise à la place la plus honorable, et je le priai de mettre son manteau bas, pour être moins embarrassé. Mais, quelle fut ma surprise, quand après l'avoir déposé, je vis que c'était un abbé mi-parti, moitié froc et moitié drap. Avant que de le mettre à son aise auprès du feu, où je le ferai tantôt jaser comme un étourneau, il est très-expédient que je fasse la description, si je le puis, de son hétéroclite figure. *(A continuer.)*

POISSONS FANTASTIQUES



Le moyne de la mer — L'evesque de mer

(Fac-simile de deux gravures sur bois de la *Diversité des Habillements*, recueil imprimé à Paris en 1562.)

Nous ne donnons ces poissons fantastiques que comme un échantillon de la crédulité de nos pères. Il y a trois cents ans, on croyait de bonne foi que les poissons avaient leurs moines et leurs évêques. On en donnait même des portraits dans le genre de ceux que voici, et on les accompagnait de merveilleuses histoires.

Ainsi, une *grande chronique des Pays-Bas* rapporte que, « en 1433, au delà de la Pologne (ce qui est bien vague), on avait pêché un poisson mitré, marchant sur deux pieds, » et, pour achever la ressemblance, tenant une crosse à la main. Le roi de Pologne aurait gardé quelque temps ce monstre, mais le chagrin du prisonnier en étant extrême et les évêques polonais ayant intercédé pour lui, on le reconduisit en cérémonie à la mer, où il se replongea en saluant l'assistance. — En reproduisant ce récit, les auteurs du Dictionnaire de Trévoux le traitent avec raison de « fable à laquelle on ne peut se méprendre. »

Outre le recueil auquel nous empruntons nos deux figures, une *Histoire universelle des Poissons et Monstres marins*, imprimée à Paris en 1584, reproduit la fable de l'évêque et du moine. Par exemple, ce n'est plus en Pologne, mais du côté de Boulogne qu'il affirme qu'on a trouvé cet évêque.

La date aussi est changée. Le fait aurait eu lieu en 1521. Le poisson prisonnier aurait seulement demandé par signes à être rendu à la mer, absolument comme son confrère de 1433.

Quant au moine de mer, on en fait le monstre le plus féroce. Il joue volontiers sur l'eau pour attirer le passant, et si le malheureux vient le regarder de trop près, il se jette sur lui, « le tire au parfond de la mer et se saoule de sa chair. »

Il va sans dire que de tels monstres n'ont jamais existé. La meilleure preuve qu'on en pourrait donner serait la comparaison des gravures de l'an 1562, que nous donnons ci-contre, à celles du livre de 1584 dont nous parlions tout à l'heure. En vingt-deux ans, on a notablement embelli les figures de l'évêque et du moine qui ont vraiment des têtes humaines, tandis qu'ici ils n'en ont que l'apparence.

Si on cherche les poissons qui présentent quelque analogie avec le moine de mer, on ne trouve qu'une espèce de squale appelé *monk* (moine) en Angleterre. Il se distingue par une bouche placée à l'extrémité de son museau et par des nageoires pectorales assez volumineuses pour figurer à la rigueur un appendice en forme de camail. Il est plus probable cependant que nos monstres marins étaient de simples phoques (espèce alors peu connue).

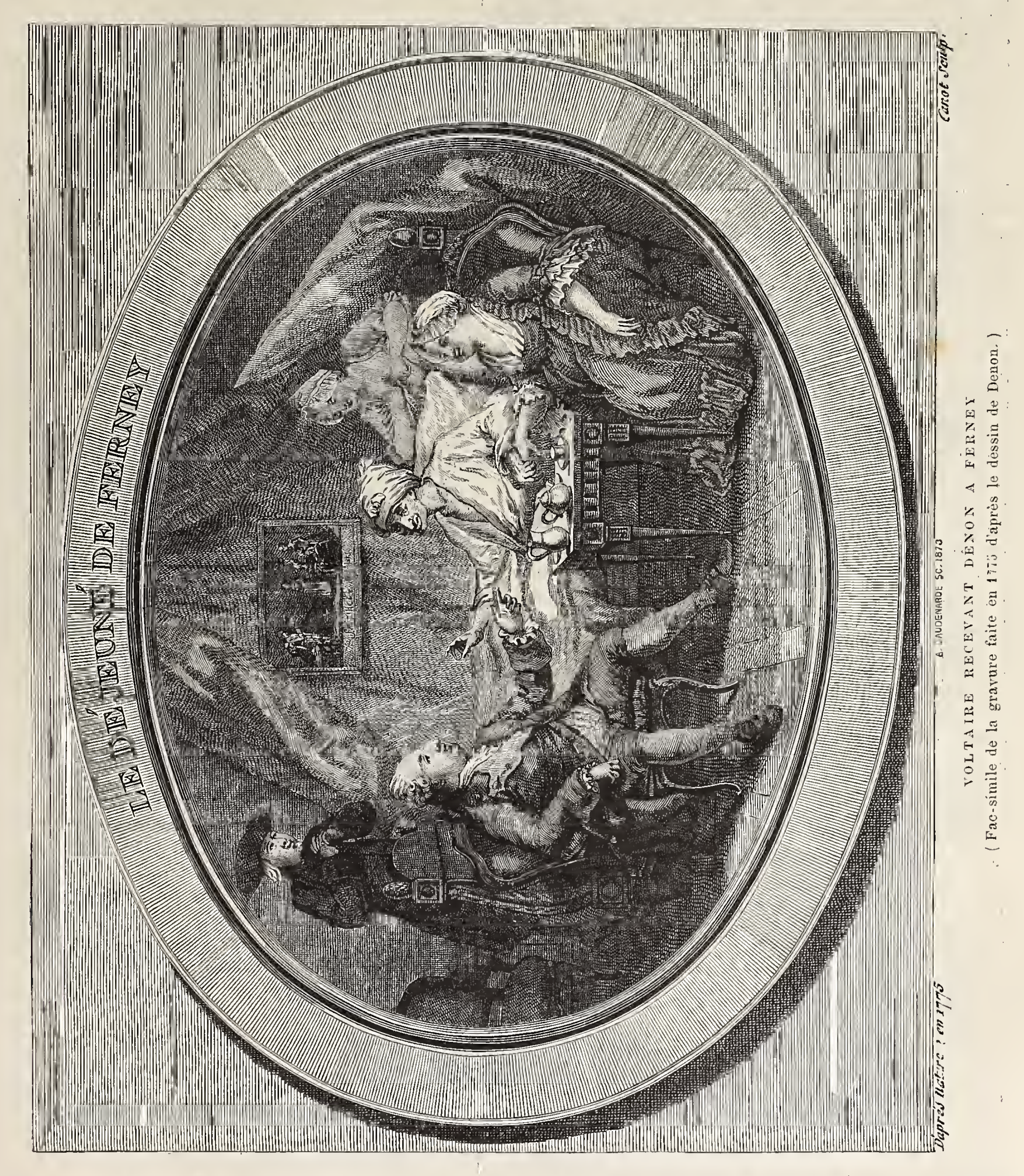
L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire. Paris

LE DÉJEUNER DE FERNEY

La scène se passe en juillet 1775. Ce corps décharné, surmonté d'une face édentée, couronnée elle-même par un bonnet de nuit du plus grotesque effet, c'est l'auteur de la *Henriade* et de *Zaïre*, c'est Voltaire. Voltaire au lit, Voltaire avant sa toilette, Voltaire dans tout le chiffonné du réveil, Voltaire en chenille. Il n'est pas beau, il n'est pas jeune, mais, tout mourant qu'il se dit, il est vivant et

Quatre malheureuses baïonnettes que le poëte reprochera jusqu'à son dernier jour au Salomon du Nord!

Quel âge peut-elle donc bien avoir? Mme Denis, qu'on ne l'oublie pas, est la jeune première de la troupe de Ferney, elle joue Zaïre, et elle la joue à faire mourir de jalousie Mlle Clairon, — au dire de son oncle. — Lorsqu'on a ce charme et de telles facultés tragiques, l'on n'a pas d'âge. Mais, hors la scène, rentrée dans ses habits de ville, Mme Denis ne parait pas éloignée de la soixantaine.



VOLTAIRE RECEVANT DÉNON A FERNEY
(Fac-simile de la gravure faite en 1775 d'après le dessin de Denon.)

bien vivant : voyez plutôt ses yeux! Il en adoucit toutefois l'éclat, qu'il rend gracieux et caressant...; il veut plaire au touriste qui a franchi le seuil de son château, un peu en en forçant l'entrée, comme on va voir, et il ne négligera rien pour être aimable.

Quant à cette grosse dame dodue, dont il serre affectueusement la main, c'est l'aînée des nièces de Voltaire, Mme Denis, — cette pauvre Mme Denis, qui, à Francfort, fut reçue par quatre baïonnettes dépêchées par le roi de Prusse.

Au dos du lit, penchée sur la couche, se tient une gentille chambrière à l'air éveillé, l'une de ces belles Suissesses, dont parle le prince de Ligne, qui ne ressemblent en rien à cette pudique Agathe à laquelle Voltaire disait, chaque matin, lorsqu'elle lui remplissait sa tasse : « Belle Agathe, vous charmez les yeux; » ce qui lui faisait baisser les siens et la faisait rougir au delà du possible. En face de la soubrette, comme contraste à ce seul joli visage, aux pieds du lit, on aperçoit dans la pose de la béatitude et de l'extase un personnage qui avait son importance à Ferney,

s'il n'était pas « le premier homme du monde, » comme disait le poëte, — c'est le père Adam. Il joint les doigts : Voltaire doit dire quelque chose de touchant, probablement fait-il l'éloge de sa nièce, qui lui abandonne sa main et sourit doucement comme quelqu'un dont on chante les louanges et qui ne le trouve pas mauvais. Ce père Adam est un habile homme Il sait que, dans la vie, il vaut mieux plier que rompre, et, au besoin, il se laissera gagner par Voltaire aux échecs. La Harpe a nié le fait, mais nous ne serions pas fort éloigné d'y croire, bien que le patriarche de Ferney dût être d'une certaine force, car il pratiquait les échecs depuis son tout jeune âge, et il battait en Hollande, en 1736, le docteur Maty, qui ne l'avait pas oublié. Il existe une lettre de l'abbé Galiani à Voltaire qui ne laisserait guère de doutes à l'égard des complaisances un peu forcées du bon père Quand Voltaire se sentait perdu, il commençait à chantonner un « *tourloutoutou, tourloutoutou,* » dont son partner connaissait, à dire d'expert, la signification Alors il n'était que temps de fuir, et si l'imprudent s'attardait, il recevait toutes les pièces de l'échiquier dans sa perruque. Mais cela arrivait rarement, et, au premier « *tourloutoutou,* » notre homme s'évanouissait doucement, en attendant que l'orage fût dissipé. Alors l'auteur de *Mérope* de s'écrier : « *Adame, ubi es?* » et Adam de sortir de sa cachette et de reparaître, comme s'il ne s'était rien passé !

Mais ce brave homme aux traits épanouis et auquel on semble faire fête, quel est-il? Eh bien ! c'est un faux bonhomme, un traître, qui en aura imposé de toutes les façons. D'abord, vous lui donneriez la quarantaine, et il n'a que vingt-huit ans N'était pas reçu à Ferney qui voulait. Il avait été éconduit à une première tentative; mais au lieu de tourner le dos à ce domaine peu hospitalier, il répondit au secrétaire que lui avait dépêché le poëte pour l'excuser : « Dites à M de Voltaire que moi, comme lui, je suis gentilhomme ordinaire du roi, et qu'en cette qualité j'entre partout. »

On le laissa passer, et l'on s'en félicita, car le survenant était aimable et spirituel. Il se nommait Denon. C'était ce Denon, tour à tour courtisan, artiste, littérateur, administrateur et baron, qui n'est mort qu'en 1825 Vous voyez comme il écoute et comme il a l'air d'un brave homme. Eh bien! au moment même, il médite déjà sa trahison. Sa trahison, c'est la petite scène que nous donnons ici, dont il fut tout à la fois le dessinateur et le graveur. A coup sûr, cela est aussi spirituel que finement fait, c'est pris sur nature, et les accessoires mêmes n'ont pas été négligés, témoin cette gravure de Carmontel représentant Mme Calas et ses filles dans leur prison, que l'on aperçoit au fond du lit.

Lorsque le *Déjeuner de Ferney* parvint à Ferney, Voltaire fit grise mine. Il se trouvait enlaidi, et il n'avait pas tort. « Il est certain, nous dit le biographe du coupable, que M. Denon avait plutôt outré qu'atténué, surtout dans la partie inférieure du visage, l'affaissement et les pauvretés de formes que l'âge traîne à sa suite. » Notez qu'alors même Voltaire se faisait peindre par Barrat dans un tout autre accoutrement, en vue de Catherine II, à laquelle il écrivait : « Peut-être aurez-vous l'indulgence de faire placer ce tableau dans quelque coin, et vous direz en passant : Voilà celui qui m'adore pour moi-même. » Mais Voltaire avait été créé et mis au monde pour être volé. On lui volait sa prose, on lui volait ses vers, que l'on estropiait indignement; on lui volait son visage dont on avait le soin de faire une caricature. Une fois parti, Denon ne revint pas. Mais le pauvre poëte avait près de lui, presqu'implanté à son foyer, un compère auquel tout était propre, quand il s'agissait de croquer ces traits d'une diabolique malignité, crayons ou ciseaux, papier ou tartelettes de pain. Nous avons nommé le Suisse Huber (*). C'était aussi l'époque où la statuaire le traitait en si grand déshabillé : « De quoi s'est avisé Pigale, s'écriait le trop maigre auteur d'*Alzire*, de me sculpter en Vénus ! »

Gustave Desnoiresterres.

JE VEUX ÊTRE NOTAIRE

Nouvelle normande

(Suite)

Je finis pourtant par me coucher. — Une fois la tête sur l'oreiller, je voulus récapituler les diverses impressions de ma première journée. Mais le changement d'atmosphère m'avait aussi fatigué, et je m'endormis bientôt, non sans rêver que j'entendais des voix chéries me chanter sur tous les tons de la gamme ce refrain depuis longtemps familier « Placide sera notaire ! » et non sans revoir en songe mon frère aîné me disant encore avec son geste de bon apôtre : « *Tu Marcellus eris !* » — Ce que maintenant je traduisais fort bien. — Au résumé, j'étais d'une humeur facile envers moi-même Je m'accoutumai vite à tous égards et les jours pour moi recommencèrent à couler uniformes, tranquilles, — limpides aussi comme la source qui promenait son onde dans le petit chemin d'à côté.

Le fait d'avoir rencontré là une aimable patronne, bonne et belle, avec laquelle je me retrouvais à table matin et soir, et dans des conditions relatives destinées à m'attirer naturellement sa bienveillance, n'était pas non plus sans charme. Au bout de quelques mois nos rapports devinrent bientôt familiers. Un notaire de campagne est obligé d'être toujours un peu par voies et par chemins. Donc, très-souvent le patron s'absentait pour toute la journée Il partait le matin en cabriolet ou à cheval et ne rentrait que pour l'heure du dîner. Un inventaire à établir, une estimation à dresser, une vente à assister, des actes à faire signer Puis les clients pour lesquels on se dérange; ce qui compense avec ceux pour lesquels on ne se dérange pas. Le maître clerc Tabareau était quelquefois dehors pour des causes analogues. Père Tortillard, l'expéditionnaire, ne venait pas régulièrement Je me trouvais seul alors à l'étude. et je n'étais pas toujours impérieusement occupé

C'était dans ces moments-là que maintes occasions se présentaient de requérir mon concours ou mon aide Si on se disposait à faire une lessive, on venait me prier de mettre avec la bonne le cuvier sur son trois-pieds Si une planche d'armoire avait besoin d'un léger raccommodage, c'était moi qu'on venait chercher pour enfoncer un clou, donner un coup de marteau. Car faire venir l'ouvrier pour si peu, cela n'en valait pas la peine. L'arrosage, le binage des plantes en espalier, étaient encore un sujet de récréation en commun, et le palissage des jeunes pousses, ce qui nécessitait l'emploi d'une longue échelle, un autre motif de se prêter assistance, réciproquement Car la pauvre femme de son côté, n'était pas moins seule Et tirer toute une journée l'aiguille, sans avoir à qui parler, il paraît que c'est dur

Il arrivait donc parfois ceci Elle sortait de la maison et entrait dans l'étude

— Monsieur Placide, me demandait-elle, d'un ton tout simple, qu'est-ce que vous faites là?

— Madame, je transcris un acte.

— Eh bien! venez donc travailler avec moi dans la salle Cela me tiendra compagnie Vous copierez votre acte dans la salle aussi bien qu'ici...

Ce que nous disions alors, quand une réflexion la pre-

(*) Nous donnons aux pages 132 et 133 quatorze échantillons de son talent.

nait, était trop ordinaire ou ressemblait trop à des riens pour que je le répète ou que je m'en souvienne. Mais pour me remercier, elle y mêlait des paroles de bonté : « — Monsieur Placide, quand vous aurez besoin de faire coudre des boutons de chemise, il ne faut pas craindre de me le demander. » — « Monsieur Placide, s'il vous manquait un objet dans votre chambre, il faudrait le dire! » — Gracieux détails, qui, de sa part, avaient quelque chose de maternel. Aussi ne m'inspiraient-ils que de la reconnaissance.

Mais un autre événement m'attendait.

L'étude avait pour cliente une vieille dame habitant une propriété à une demi-lieue de notre domicile. C'était moi que le patron avait l'habitude d'y envoyer, lorsqu'il avait quelque communication à lui faire parvenir; et comme la nature de ses biens réclamait une gestion assez compliquée, j'y allais de temps en temps. — Quand cela arrivait, j'étais toujours introduit près de la vieille baronne (elle était baronne), par une jeune fille de seize ans, qu'elle avait charitablement élevée, puis adoptée, et qui était sa seule compagnie dans sa retraite. Si bien que la noble dame avait fini par me prendre en une sorte d'amitié; et que Mlle Brigitte (elle s'appelait Brigitte), avait toujours pour me recevoir un petit sourire à l'avenant. Et comme la noble dame avait aussi de nobles manières, et tenait chaque fois, pour me remercier de ma course, à m'offrir quelques rafraîchissements, c'était Mlle Brigitte qui posait sur le guéridon, devant moi, la boîte aux biscuits et la bouteille de frontignan ou de malaga tirées d'une certaine armoire, — évidemment l'armoire aux bonnes choses. On voit que mes fonctions, dans ces cas-là, n'étaient pas tout à fait sans profits.

J'en avais d'autres. Il existait dans la propriété de la baronne une petite porte de fond, au bout du jardin, du côté opposé à la grande entrée, et qui, eu égard au chemin que je devais suivre, le raccourcissait d'un bon bout. Avec une confiance que mon air modeste m'avait sans doute méritée, et que la bonne dame ne désapprouvait pas, Mlle Brigitte manquait rarement de me dire au moment de mon départ :

— Attendez, monsieur Placide, je vais aller vous ouvrir la petite porte. Ce sera toujours cela de moins de chemin pour vous en retourner.

Je ne sais comment il se faisait que, dès qu'on me connaissait, tout le monde aimait à m'appeler « Placide. » Mais ce que je sais bien c'est que la première fois que j'entendis Mlle Brigitte me nommer de ce nom-là, il me fit l'effet d'une musique douce et neuve. Je trouvai mon nom joli.

Celle qui me reconduisait l'était aussi bien jolie! Je n'étais pas sans y penser sérieusement. Et au retour, s'il m'arrivait de traverser un champ de labour et de m'amuser à étudier les découpures bizarres des mottes fraîchement remuées, c'était surtout son mignon profil que je me plaisais à me figurer dans ce chaos de trompeuses images. Vision de l'esprit plutôt que des yeux

Ce fut le sujet de ma première étude sur le cœur humain. Je veux dire qu'ayant été amené, dans le cours de mes réflexions, à comparer en moi-même le sentiment que j'éprouvais près de mon aimable patronne et celui que m'inspirait même à distance la pensée de Mlle Brigitte, je compris la différence qui existait entre une affection mêlée de respect et une affection embellie d'espérance. Je n'étais pas un grand analyste. Mais j'avais dix-huit ans! — Espérance d'ailleurs, serait un mot trop précis pour l'état dans lequel je me trouvais. Seulement lorsque j'envisageais mon avenir avec toutes ses dépendances, et que je me voyais destiné sans doute à faire un jour choix d'une compagne, je m'étais dit plus d'une fois qu'une petite femme douce et gentille comme cette belle jeunesse-là, devait être un heureux lot dans les chances de la vie. Joignez à cela les premières effervescences d'une imagination qui ouvre ses premières feuilles. Et j'avais dix-huit ans!

Une circonstance vint donner à ces dispositions une sorte de baptême.

La baronne ayant vendu un moulin qui l'embarrassait pour acheter, à la place, des prés dont elle avait envie, lorsque je lui portai les expéditions de ses deux actes, voulut, selon l'antique usage, me gratifier d'un cadeau. Elle m'avait donc choisi parmi ses vieux bijoux, une épingle d'or, à pierre de malachite, artistement gravée en forme de camée. L'épingle était fort belle. Et je l'ai encore. Elle me représente mes premiers honoraires.

Mlle Brigitte avait vu cette gracieuseté d'un bon œil. Quant à moi, elle m'avait fait grand plaisir. J'étais donc ce jour-là dans des dispositions particulièrement expansives; et lorsqu'elle m'accompagna selon son habitude pour m'ouvrir la petite porte, au moment de nous quitter, je lui dis en montrant l'épingle que je tenais à ma main :

— Et qu'est-ce que je dois faire avec cela, mademoiselle Brigitte?

— Avec cela, monsieur Placide, vous attacherez votre cravate.

Je m'attendais à une pareille réponse. Alors sans parti pris, par simple suggestion de bonne humeur, j'ajoutai :

— Les cœurs aussi s'attachent, mademoiselle Brigitte...

Elle me regarda surprise, rougit un peu, se pinça les lèvres pour ne pas rire et finalement me répliqua :

— C'est possible, mais pas avec des épingles!

Riposte sans embarras ni bravade, dont le naturel me plongea dans le remords et dans l'admiration.

A dîner, je fis part au patron du cadeau de sa noble cliente.

— Cela ne m'étonne pas, me dit-il; la vieille dame a très-bonne opinion de vous. Mais Mlle Brigitte, qu'est-ce que vous en pensez?

Comme je ne répondais pas, et pour cause :

— Hé! hé!... reprit maître Siboulet, quand vous serez notaire, et que vous songerez à vous marier, ce ne serait pas un mauvais parti.

Et comme je continuais de me taire, ce fut ma patronne qui ajouta complaisamment en interprétant mon silence :

— Moi, je suis sûre que M. Placide ne se mariera que par affection.

Le secret de mes pensées était donc bien à moi, puisqu'elle ne l'avait pas deviné.

Si je me suis étendu sur cet événement, c'est qu'en réalité pour moi ce fut un événement; et que les événements sont rares dans ce simple récit, entrepris uniquement pour montrer que se décider tôt dans le choix d'une carrière, en ce monde où il faut toujours faire quelque chose, puis y travailler résolûment, sans hésitation, sans lacune, est un gage de succès et de bonheur, et un exemple utile à suivre. — Cependant, j'étais allé voir de temps en temps la famille, où l'on s'applaudissait chaque fois des bons effets visibles pour ma santé de mon séjour à la campagne. Je n'ai pas à faire ici l'éloge de mon physique. Mais il paraît qu'il reflétait bien l'image de ma quiétude champêtre; car ma sœur, qui maintenant jeune femme mariée, avait acquis le droit d'avoir là-dessus son opinion, me disait en m'embrassant comme autrefois :

— Oh! tiens, « Placide » était ton nom. « Placide » était ton caractère. « Placide » devient tout ton portrait!

Mais le malheur n'en est pas moins un tribut dont rien n'exempte personne. Un jour je fus appelé par une fatale nouvelle : Mon père, qui depuis quelques années souffrait d'un anévrysme, était mort subitement. — Je passe sur

cette douleur. Qui, à son heure, ne l'a connue? Je dirai seulement qu'elle détermina un changement dans ma destination. L'oncle de Paris qui était toujours garçon, se rappelant sa promesse, offrit de me prendre avec lui, et de se charger de moi. C'était un avantage que je ne pouvais refuser.

(A continuer.) Georges Bisse.

*** Notre destinée est de faire toujours des sottises et de nous relever. Nous ne manquons presque jamais une occasion de nous ruiner et de nous faire battre; mais, au bout de quelques années, il n'y paraît pas. L'industrie de la nation répare les balourdises du ministère. » (Voltaire, 18 février 1760.)

*** Il faut vivre au jour la journée quand on a affaire à des voisins. On peut suivre un plan chez soi, encore n'en suit-on guère. Mais, quand on joue contre les autres, on écarte suivant le jeu qu'on a. ...J'ai bien peur que dans les grandes affaires il n'en soit comme dans la physique : on fait des expériences, et on n'a point de système.

J'admire les gens qui disent : « ...La France ne pourra résister. » Eh! Messieurs, un archiduc vous a pris Amiens, Charles-Quint a été à Compiègne, Henri V d'Angleterre a été couronné à Paris. Allez, allez, on revient de loin, et vous n'avez pas à craindre la subversion de la France, quelque sottise qu'elle fasse.

Quoi! point de système! Je n'en connais qu'un, c'est d'être bien chez soi; alors, tout le monde vous respecte. — Voltaire, 1761 (Joubert. *Citations curieuses.*)

QUATORZE PHYSIONOMIES DE VOLTAIRE

Fac-simile des eaux-fortes faites d'après nature par Huber.

Il n'est pas un portrait de Voltaire qui nous intéresse autant que les croquis à la plume faits par Huber, un ami de la maison de Ferney. C'est très-finement observé et nuancé, cela dit beaucoup en peu de traits, et l'esprit du modèle semble avoir passé dans la plume de l'artiste.

Nous en avons reproduit quatorze avec toute la fidélité possible.



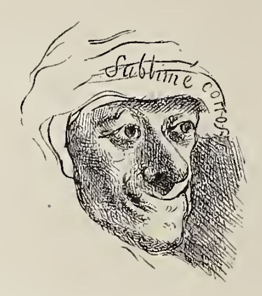
1. Attentif et réfléchi. Les yeux sont mi-clos, le menton et le nez sont à leur maximum de rapprochement. Grande contention d'esprit.



2. *En oiseau*, c'est-à-dire évaporé, sautillant, causant à bâtons rompus. Cependant, ne vous fiez pas à ces yeux-là, et surtout à cette diablesse de bouche...



3. *Supposition!..* L'attention est fixée, l'esprit est en arrêt, les lèvres se pincent, le regard devient aigu... Gare à la pointe!



4. Sourcil haut, œil triomphant, narine dilatée, bouche en forme de croissant.... Voltaire sourit.... Un sourire pincé, comme toujours. Le sourire du tireur dont le fer a porté, et il paraît que le coup était mortel, car l'artiste a écrit sur la lisière du bonnet : *sublimé corrosif.*



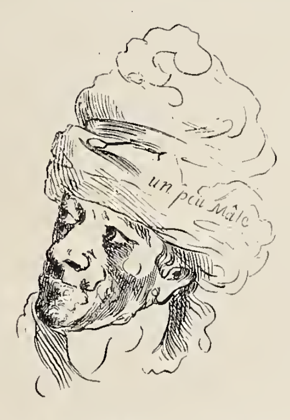
5. Plus de *corrosif!* La figure s'est faite humble, discrète, toute confite en chafouinerie. Voltaire est *en madone*... Mais comme il faut que son œil reste bien voilé!



6. Après une mauvaise nuit. La tête, enfouie sous la coiffe du malade, s'allonge plus qu'à l'ordinaire; un rictus amer creuse le pli qui part des coins de la bouche pour rejoindre chaque pommette; les yeux disent qu'il a bien souffert, mais le démon de la malice y est encore niché.



7. Premier effet d'un remède heureux ou d'une surexcitation bienfaisante. Le bonnet est retroussé, la tête se relève, le regard interroge avec plus de liberté.



8. Il faut que la réponse ait été bonne, car le sourire renaît.... Aussi, lit-on sur son bonnet : *un peu mâle*.... Allons! Voltaire va pouvoir se faire raser, car, entre nous, il paraît en avoir besoin.



9. Détail rassurant. La perruque reparaît. Le regard dit : « Alors, vous croyez décidément que je n'en mourrai pas pour cette fois? »



10. Profil de plus en plus rassurant. La perruque a été bouclée avec coquetterie. Voltaire épanoui, — le roi Voltaire, — s'apprête à recevoir sa cour.



11. Tout à fait bien. On n'a plus même besoin du bonnet. La tête est haute, l'œil défie plus que jamais, la moue railleuse est dans son plein.



12. Année 1768. C'est le moins vieux. Il a le nez au vent; l'œil petille; il a conservé la gaieté de la jeunesse.



13. Année 1776. Comme huit ans d'intervalle l'ont changé! Le voilà rêveur, pensif, mélancolique. L'esprit malin semble cette fois chassé à tout jamais. — Ce portrait et le précédent font un contraste complet.



14. Celui que nous aimons le moins. Cet air apprêté, ce regard solennel, cette toque de cérémonie semblent annoncer qu'il pose pour un peintre ou pour une assemblée. C'est le Voltaire officiel, ce n'est plus le Voltaire que nous venons d'apprendre à connaître.

LE MÉDECIN D'EAUX

(Suite et fin.)

Pour ce rude métier, mieux vaut être célibataire.

Si toutefois le médecin des eaux est marié, l'œuvre du salon regardera plus spécialement sa femme : c'est là qu'elle doublera et triplera la force de son mari.

Ne souriez pas, mesdames, le médecin des eaux est ce que vous le faites. Mme de Sévigné voulait avoir près d'elle, durant sa douche, « quelqu'un pour lui soutenir le courage : « son médecin de Gannat qu'elle tenait à Vichy pour cau- « ser avec elle, savait vivre, traitait la médecine en galant « homme, l'empêchait de mourir d'ennui tandis qu'elle « suait. »

Voilà ce qu'une dame de qualité demandait en 1676 à son médecin. De ceux qui s'avisaient de lui parler raison, elle se moquait parfaitement, « allant à Vichy, quand le vieux De Lorme l'envoyait à Bourbon, et refusant d'aller au Mont-Dore, quand on le lui prescrivait. » Il est vrai que c'était en 1676...

Le médecin officiel des bains, celui auquel le gouvernement confère ce titre comme une preuve de supériorité sur ses confrères, est le plus souvent étranger à la station.

Parfois, ce n'est pas celle qu'il convoite : mais c'est un degré pour parvenir à l'autre.

Le jour attendu arrive : le médecin-inspecteur passe de troisième en deuxième, ou de deuxième en première catégorie (*). Supposons-le, cette fois, au terme caressé par son ambition.

La réserve et la froideur accueillent à son arrivée le nouveau venu; il peut trouver aussi devant lui, l'hostilité — ouverte ou déguisée — de ses confrères, et elle n'est que trop naturelle. Sa nomination a mis échec à des droits acquis.

Arrive la fin de la saison : le médecin indigène reste au milieu de cette population à laquelle il se doit, et chez laquelle la mauvaise saison, dans les vallées montagneuses où coulent ordinairement les eaux, va multiplier les indispositions. Cependant, le forain se hâte d'échapper à cette atmosphère qui n'est pas la sienne : il suit sa clientèle, il va près des grands consultants préparer la saison prochaine, « récoltant en hiver pour l'été suivant, à l'opposite de la « fourmi. »

A ce tableau dont il faut reporter la plus grande part de responsabilité à nos institutions, opposons la physionomie du médecin autochthone.

Son père, déjà peut-être son grand-père, étaient connus des habitants : Son nom, comme celui des Bordeu, des Despine, des Fontan, des Bertrand, est attaché à la naissance ou aux principaux développements de la station. L'héritier de ces honorables souvenirs y a joint nécessairement une éducation médicale complète et possède vis-à-vis de ses concitoyens une supériorité de connaissances, qui le leur rend précieux. Obligé de se montrer devant ses clients des grandes villes, l'égal en savoir de leurs médecins ordinaires, au courant jour par jour des progrès de son art, tous ces avantages profitent à ses voisins qui, sans leurs thermes, n'eussent trouvé autour d'eux qu'un obscur praticien. Il leur prodigue ses soins en tout temps, surtout en hiver, alors que, suivant leur expression, ils ont plus qu'en été le temps d'être malades. Leur dévouement pour lui n'est que l'expression légitime de leur reconnaissance. Et il leur doit lui-même d'être tenu en haleine par la médecine agissante des fièvres, des opérations, des accouchements; il ne s'isole pas dans ce cercle de malades chroniques, dormant, mangeant et promenant, près de qui le médecin n'a qu'à se croiser les bras.

Une fortune acquise peu à peu a joint son prestige à celui du savoir. Ceux qui l'entourent sont accoutumés à son ascendant comme à ses bienfaits. Aussi est-il leur représentant naturel dans toutes les fonctions publiques compatibles avec sa profession. C'est là qu'il borne son ambition; et comme ses aïeux, il ne désire pas pour son fils d'autre sort.

Autour de lui, les habitants aisés de sa petite ville, se disent qu'ils peuvent garder leurs fils près d'eux, puisque le docteur préfère sa vallée aux grandes villes. Les opulents propriétaires d'alentour savent qu'ils trouveront en lui les lumières nécessaires et les plus agréables relations; ils ne se pressent pas de quitter leurs châteaux au premier froid.

De tels exemples font davantage que les plus beaux discours, pour prévenir la désastreuse émigration des campagnes vers les villes.

Mais ces peintures de l'âge d'or feront sourire les esprits positifs; et ceux qui en souhaiteraient le retour, douteront que cela soit désormais possible, même exceptionnellement, sans bien des réformes prudentes et patriotiques. N'en glorifions pas moins le type du vrai *Médecin des eaux*, attaché par tradition et par intérêt à la prospérité du pays, non lié sur le lit de Procuste de la spécialisation, mais doublant au contraire ses connaissances spéciales de l'expérience et du dévouement qui caractérisent le type sympathique et respectable qu'ont immortalisé nos littérateurs et nos humouristes : — nous avons nommé le *médecin de campagne*.

(*) Les traitements affectés par le Gouvernement aux inspecteurs de premiere classe, sont de 1,000 francs ; — 800 francs pour la deuxième; — 600 francs pour la troisième. — Mais le *casuel* varie entre zéro et 50,000 francs.

Sur environ cent quatre-vingts établissements exploités en France, il y en a cent quarante inspectés; à ces cent quarante inspecteurs, il faut joindre environ deux cents médecins libres. C'est donc entre ces trois cent cinquante docteurs que se répartissent ceux des baigneurs qui ont besoin d'un médecin et qui veulent en consulter un.

Il y a des *inspecteurs adjoints;* mais ils deviennent si rarement titulaires, qu'il leur faut une foi robuste pour conserver quelque espoir d'avancement.

ONZE ANS DE BASTILLE

(D'après la relation originale de Constantin de Renneville).—1702-1713.

(Voir tous les numéros parus depuis le 25 janvier.)

Notre nouveau compagnon était l'abbé Sorel. Ses débordements l'avaient dépossédé de la cure de Lery en Normandie, et il avait depuis changé deux foix de religion. J'ai promis de décrire son accoutrement. Je commencerai par son chapeau, il le mérite bien; on en aurait bien retroussé le chapeau de douze soldats aux gardes, tant il portait de ganses à le recoquiller; aussi me dit-il, dans la suite, que les abbés un peu galants comme lui appelaient ces sortes de chapeaux entr'eux des castors à la falbala prétintaillés. Son rabat, jadis blanc, aussi bien que ses manchettes, étaient d'une batiste toute des plus belles : il nous jura qu'elle lui avait coûté dix francs l'aune da s Cambrai. En revanche, sa chemise était d'une toile plus grossière que celle dont on fait les sacs; il devait cependant bien la chérir, puisque c'était son unique, comme nous l'apprîmes après, parce que, nous disait-il, je n'aime à me charger que du nécessaire, et que je me mets fort peu en peine des choses qu'on ne voit pas. Sous son manteau il était en veste, dont le devant et les poignets étaient d'un très-beau drap, et tout le reste était d'un froc tout des plus revêches. Le devant de sa culotte était de velours violet, et le derrière de froc bleu, ce qui m'a fait dire que c'était un abbé mi-parti. Ses bas, qui étaient attachés au-dessous de ses genoux avec des cordes, faisaient une figure tout à fait drôle; il en avait fait descendre le gras de la jambe à la cheville du pied, car à mesure que ses bas s'usaient par le pied, sans façon il coupait ce qui était usé,

et faisait descendre le reste plus bas, en sorte que les talons se virent d'abord semelles; ensuite le bas de la jambe, et il en était au gras de la jambe quand il entra avec nous : si bien que ses jambes, qu'il avait naturellement très-grosses, paraissaient monstrueuses. Il avait la figure d'un I grec renversé. Il n'y avait plus de semelles à ses souliers, qui ne tenaient à ses pieds qu'à force de cordes, et sans exagération son pied avait près de deux pieds de roi, tant il était énormément grand et plat. Il rougit quand il eut mis son manteau bas, s'apercevant bien que nous avions assez de peine à nous empêcher de rire d'un habillement aussi bizarre que le sien. Messieurs, nous dit-il, si le major m'avait donné le temps de prendre mon justaucorps sur moi, vous m'auriez vu plus propre qu'un lapin, car il est du même drap que le manteau, et tout entier, que j'ai acheté en Hollande; mais entre nous autres, abbés, qui ne sommes pas trop riches, et qui voulons cependant paraître dans le monde, nous ne nous formalisons que de ce que l'on voit, et nous ne nous informons guère de ce que l'on ne voit pas : pourvu que l'extérieur soit de mise et brille, l'intérieur... va comme tu pourras. Il parlait un normand si grossier, que je connus bien à son langage qu'il était du côté de Rouen : *Loquela manifestum fecit*. Il s'assit sans façon au haut bout de la table. C'était l'homme d'Ésope. Il se prit à dévorer : il n'avait pas le temps de mâcher, il avalait les morceaux tout entiers : ce qui fit que M. Linck me dit bas à l'oreille, assez plaisamment, qu'il buvait la viande; expression que je trouvais assez significative, quoique très-naïve.

Le premier jour d'avril 1703, on nous donna un terrible poisson d'avril. Nous pensâmes être étouffés tout ce que nous étions de prisonniers dans la tour. On avait donné à quatre prisonniers, qui étaient sous nous dans la seconde chambre, de la paille pour mettre dans leurs lits, dont ils n'avaient point changé depuis un grand nombre d'années qu'ils étaient à la Bastille, entre autres un gentilhomme poitevin nommé M. le Pouilloux. Ils avaient vidé leur vieille paille dans un caveau, où étaient leurs lieux communs, pour s'en servir quand ils voudraient faire chauffer quelque chose pour leur usage. Avec eux était Gesnouin, serrurier de Paris, dont le crime était d'avoir été en Hollande réformer sa religion et être ensuite retourné à Paris, par un zèle immodéré, pour y réformer M. l'archevêque et tout son clergé. Ce pauvre homme, soit qu'il aimât mieux être étouffé que de languir plus longtemps dans ce lieu de désolation, soit qu'il voulût se venger d'un pilote irlandais, nommé Mathias du Wal, qui le maltraitait tous les jours, soit enfin par folie, feignit après dîner d'aller aux lieux, et mit le feu dans la paille. Comme il n'y avait aucun jour ni aucune ouverture dans le caveau, quand le feu eut pris dans la paille, la fumée en sortit bientôt à gros torrent. Notre chambre, la première, la quatrième et même la calotte, comme je l'ai appris depuis, en furent remplies en un instant, en sorte que nous ne pouvions respirer. Je laisse à juger en quel état étaient les prisonniers de la seconde chambre. Vainement frappions-nous à la porte et appelions-nous la sentinelle, personne ne venait à notre secours. A la fin, on vint ouvrir aux prisonniers de la seconde chambre, dont Ru emporta M. le Pouilloux et un vieillard nommé M. Bonneau, médecin, à moitié étouffés. Pour nous et les autres chambres, on nous laissa avaler de la fumée tant et plus. L'odeur en dura plus de trois jours dans toute la tour et plus de huit dans la seconde chambre, ce qui indubitablement avança la mort de M. le Pouilloux, qui était un homme de mérite, car les officiers eurent l'inhumanité de faire rentrer le même jour les quatre prisonniers dans leur chambre, quoiqu'elle fût toute pleine de fumée, et que le feu fût encore dans la paille du caveau qu'il leur fallut éteindre. Plus de seize mois après, j'ai été dans la même chambre avec deux des prisonniers qui y étaient alors : l'odeur de la fumée était encore dans le caveau quelque peine qu'ils eussent pris de l'en purger, et la chambre en était restée toute noire. Quand le soir nous nous plaignîmes aux officiers de ce que l'on nous avait laissé suffoquer jusqu'à vomir le sang, et qu'ils virent notre chambre encore toute pleine de fumée, ils nous dirent que nous n'avions rien souffert en comparaison des autres; que M. le gouverneur voulait absolument qu'on laissât étouffer les quatre prisonniers de la seconde chambre, ce qu'il aurait infailliblement exécuté sans la considération qu'il avait pour M. le Pouilloux, qui était d'une douceur et d'une affabilité exemplaires.

Le samedi suivant septième du même mois d'avril, veille de Pâques, M. d'Argenson fit descendre M. Linck sur les sept heures du soir pour l'interroger. D'abord qu'il entra dans la salle et qu'il eut salué avec frayeur l'ombre infernale, qu'il trouva revêtue magistralement, assistée de tous ses suppôts et satellites, ce Minos lui demanda avec une fierté brutale et en lui parlant par *toi*, ce qu'il était venu faire à Paris. M. Linck répondit qu'il était venu pour étudier en médecine, et satisfaire à la curiosité qu'il avait de voir la plus belle ville de France. M. d'Argenson lui dit qu'il savait bien le contraire, et qu'il avait découvert les intrigues qu'il avait avec les ennemis de la France et surtout avec le roi de Pologne, qui l'avait envoyé à Paris. M. Linck lui dit qu'il n'avait point d'autres relations avec les ennemis du roi, que celles que lui donnait sa naissance; qu'étant Saxon, il était sujet du roi de Pologne, comme duc de Saxe; mais que son père était assez puissant pour le faire voyager, sans avoir recours à la médiation de son souverain. M. d'Argenson l'entendant répondre si judicieusement, prit un ton plus radouci et plus civil; et après lui avoir ordonné de prendre une chaise, il l'interrogea sur toutes les babioles qu'on lui avait saisies, qui, pour la plupart, regardaient sa profession, avec autant de précaution que s'il y avait eu un mystère caché sous ses simples, qui eût renfermé tout le bouleversement de la France.

M. Linck lui expliqua les vertus et les propriétés de chaque racine, de chaque plante, de chaque graine et de chaque simple avec une netteté et une érudition qui le surprirent et dont il parut charmé; mais il le fut encore davantage, quand les officiers lui affirmèrent qu'il ne savait pas un mot de français, lorsqu'il entra dans la Bastille, et que c'était moi qui lui avais appris à le parler en si peu de temps. En le renvoyant dans notre chambre, il le pria de se tranquilliser, et lui dit qu'il pouvait être assuré que ses affaires prenaient un bon train; et en se tournant devers le commissaire Camuset : — Monsieur, lui dit-il, il faut que vous veniez demain continuer l'interrogatoire de M. Linck; et sur ce que le commissaire s'excusa sur la sainteté du jour de Pâques, auquel il voulait satisfaire à ses dévotions : —Vous savez, lui répliqua-t-il, que cette affaire ne souffre point de remise, puisqu'il y a un ordre positif du roi de l'expédier. Ne manquez donc pas d'y revenir lundi prochain.

Lorsque M. Linck de retour sur les neuf heures m'eut fait une relation exacte de ce qui s'était passé, j'en conclus que sa liberté prochaine était infaillible, et comme il n'y avait nuls moments à perdre, je me pressai d'écrire à mon épouse, à M. le marquis de Torcy, à M. Chamillart et à mes amis pour solliciter ma chère liberté. Le curé ne manqua pas d'écrire à sa famille pour le même sujet.

Le 14 mai 1703, le lendemain de la sortie de M. Linck, sur les deux heures après midi, lorsque j'écrivais quelques réflexions, il me vint une voix de la cheminée qui nous salua, nous demanda l'état de notre santé et s'informa qui nous étions. Je crus d'abord que c'était la voix de Stentor tant elle me parut affreuse, ou que c'était quelqu'un qui nous parlait de la plate-forme au-dessus de la tour, avec un porte-voix. Je satisfis à la curiosité de l'*inquisiteur*, et après lui avoir dit qui nous étions, au moins moi, car l'ex-curé Sorel ne voulait être connu que sous le nom d'abbé de la Motte; je lui demandai, qui était celui à qui j'avais l'honneur de parler, quels étaient ses compagnons, et en quel lieu de la tour ils étaient? Il me dit qu'ils étaient trois gîtés dans la calotte, qu'il s'appelait du Prey de Genève, que ses compagnons s'appelaient, l'un Mathurin Picot, laboureur de Gournay en Picardie, et l'autre, Philibert la Salle de Saint-Etienne-en-Forêt, laquais de M. le Fort, aussi prisonnier à la Bastille. Il me dit encore le temps à peu près qu'ils avaient été arrêtés et il se trouva que j'étais à tous, leur doyen de Bastille.

Le prétendu du Prey nous dit qu'il était sorti depuis peu de la calotte de la Comté, où il avait eu communication avec des prisonniers qui étaient au-dessous de lui, dont l'un était l'abbé Rollet, chanoine d'Autun, précepteur des enfants de M. Brunet de Rancy. L'autre était un gentilhomme de Hanovre, de la ville de Hameln, nommé M. Schrader de Pech, capitaine de cavalerie dans les troupes de S. M. Impériale, et ci-devant capitaine d'infanterie en France, dans le régiment de Zurlauben; et le troisième, un nommé Jacques Maurice, tailleur d'habits d'un village aux environs de Valenciennes.

Nous remerciâmes M. du Prey de ses bonnes nouvelles, nous

lui fîmes part de ce que nous savions de la Bastille : nous lui demandâmes quand nous pourrions avoir une seconde conférence avec lui. Il nous marqua chasse sur les dix heures du soir, lorsque nos tyrans et leurs satellites seraient retirés, afin d'avoir plus de liberté de nous parler sans crainte. En prenant congé de lui, nous le priâmes de radoucir un peu sa voix, qui pourrait être entendue de dessus la plate-forme et même de plus loin, et nous nous retirâmes pour faire nos réflexions sur tout ce qu'il nous avait dit.

Sur les dix heures du soir le signal se fit dans la cheminée, et nous allâmes à l'audience de notre stentor. Il nous apprit qu'il avait communication depuis quelque temps avec les prisonniers de la quatrième chambre, qui désiraient ardemment avoir relation avec nous. (*A continuer.*)

UN PROCÉDÉ D'ALBERT DURER

Tour à tour peintre, graveur sur bois et sur cuivre, orfévre, sculpteur, architecte, ingénieur militaire, Albert Durer semble avoir voulu prouver dans toutes les branches de l'Art son étonnant génie. Aujourd'hui encore, on ne se lasse de revenir sur les œuvres du maître, et c'est en s'inspirant directement d'elles que l'école allemande moderne a pu produire ses meilleures œuvres.

Au déclin de sa vie, Durer atteignit une incarnation dernière, celle de l'écrivain. Il consigna dans un *Traité de Géométrie* à l'usage des artistes les règles suggérées par sa haute expérience. C'est dans la dernière partie de ce livre que nous prenons la vue d'un appareil inventé pour dessiner selon les lois de la perspective. Debout, devant la petite table qui soutient son appareil, l'œil du dessinateur est collé à la lunette qui est destinée à le maintenir constamment au même point. Cette lunette se déplace, se hausse ou s'abaisse selon le plan à donner au tableau, au moyen de la tige à crémaillère qu'on peut faire jouer de la main gauche. La main droite reproduit sur la vitre, à bras tendu, les traits du personnage qui est placé devant elle. Le trait s'obtient au moyen d'un pinceau à pointe fine trempé, selon le besoin, dans le godet placé sur la tablette. En homme qui n'oublie rien, Albert Durer a rabattu le chaperon de son dessinateur de façon à former une visière garde-vue; il a aussi placé à sa portée la canette d'eau et le verre à demi plein qui sert au lavage du pinceau. Posée sur la marche du lit, entre la vitre et le modèle, une chandelle accuse d'autant plus le relief de la figure à reproduire. Il n'est point jusqu'au « vase nécessaire » qui, par un respect scrupuleux de la réalité, ne se trouve placé au pied de ce lit dont les oreillers froissés, la couverture en désordre et les courtines à demi relevées, semblent annoncer qu'un malade a voulu laisser à ses amis un dernier souvenir.



PROCÉDÉ POUR FAIRE FACILEMENT UN PORTRAIT
Fac-simile d'une gravure sur bois d'Albert Durer (1525).

⁂ On a beau confondre l'indépendance et la liberté; ces choses sont si différentes que même elles s'excluent mutuellement. Quand chacun fait ce qui lui plaît, on fait souvent ce qui déplaît à d'autres, et cela ne s'appelle pas un état libre. La liberté consiste moins à faire sa volonté qu'à n'être pas soumis à celle d'autrui.

Elle consiste encore à ne point soumettre la volonté d'autrui à la nôtre.

Quiconque est maître ne peut être libre, et régner c'est obéir. — (Jean-Jacques Rousseau. *Lettres écrites de la montagne.*)

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat. — 13, quai Voltaire. Paris.

VÉGÉTAUX UTILES



COMMENT SE FAIT LE CHOCOLAT
Dessin de M. Bertrand

Le chocolat, ou plutôt un mélange de cacao, de piment pulvérisé, additionné le plus souvent de farine de maïs et étendu d'eau presque toujours froide, était, dit M. Turgan dans ses *Grandes usines*, installé au Mexique comme mets national, lorsqu'il y a quatre siècles Fernand Cortez prit dans une coupe en écaille de tortue la première tasse de chocolat que put déguster un Européen ; le général ne s'en montra pas trop mécontent, car il en fit l'éloge à Charles-Quint.

L'arbre qui produisait la meilleure part de cet aliment

poussait à l'état sauvage dans toute l'Amérique centrale; il était au Mexique l'objet d'une culture attentive, presque d'un culte.

« A un an, dit M. Boussingault, l'arbre à cacao, venu dans un bon terrain, a de 0^m70 à 0^m80 de hauteur, et porte alors seize à dix-huit feuilles. A deux ans, il a déjà 1^m20 à 1^m60. Il commence à porter des fleurs à trente mois, il est productif à la quatrième année dans les circonstances favorables. Le fruit met ordinairement quatre mois à se développer et à mûrir, à compter du moment de la chute des fleurs. On dit communément qu'on fait deux récoltes de cacao par an. Il y a, en effet, deux époques de l'année où se récolte la plus grande quantité de ces fruits; mais la vérité est que, dans une grande culture, on récolte tous les jours de l'année, car il y a toujours des fleurs et des fruits sur le même arbre. La durée moyenne d'un cacaoyer peut être évaluée à trente ans. A cet âge, cet arbre a environ cinq mètres de hauteur, et fournit seulement par an une livre et demie à trois livres de cacao sec. »

Le cacao se trouve sous la forme d'une quarantaine d'amandes enfermées dans une gousse appelée cabosse ou mazorca. Le milieu de notre gravure donne un spécimen de l'arbre et un aperçu de la manière dont se fait la récolte des mazorcas qui exige de grands soins, car tout ne mûrit pas à la fois, et il faut, à chaque cueillette, prendre garde de toucher aux fleurs et aux fruits qui ne sont pas encore bons.

Vient ensuite l'opération de l'*épluchage* et du *séchage*, représentée plus bas.

On ouvre le plus tôt possible les fruits récoltés, dont on retire les graines que l'on entasse en les recouvrant de feuilles de balisier ou bien de quelques centimètres de sable, ce qui constitue le *terrage*: une légère fermentation débarrasse les graines des principes âcres qui les rendent amères, et développe au contraire leur parfum, après quelques jours, on enlève soigneusement ce qui reste de pulpe et on fait sécher au soleil les graines jusqu'à ce qu'elles sonnent l'une sur l'autre.

Importé en France, le cacao passe encore en bien des mains. On le nettoie, on le divise, on le trie, on le torréfie, on le décortique, on le concasse, on le dose et on le broie à l'aide de machines spéciales plus ou moins compliquées. Le broyage seul exige trois de ces machines. Celle qu'on voit, au haut de notre gravure, est une troisième *broyeuse* composée de quatre cônes tronqués en granit tournant sur leur axe et roulant sur une table aussi en granit enchâssée elle-même dans une autre table en fonte polie, qui permet en cas de besoin d'obtenir simultanément le travail de deux autres machines. Elle sert plus fréquemment à donner la dernière façon nécessaire pour préparer la pâte aux opérations du dressage.

Nous sommes loin encore d'avoir fini. A ces premières broyeuses en succèdent cinq autres, sans compter le *mélangeur* qui opère l'union du sucre et de la pâte, et le *malaxeur*, d'où celle-ci sort pour être pesée et divisée par fractions dites «biscuits.» Ces biscuits sont ensuite chauffés, comprimés, rafraîchis, démoulés, pour être finalement mis sous enveloppe et servir un matin au déjeuner de cette petite dame qui l'attend au lit en faisant la grasse matinée.

On évalue à un million le nombre des Français qui prennent habituellement du chocolat. Dans certaines parties du Midi, il paraît qu'il entre dans l'alimentation populaire, à Paris, il est servi dans les crémeries et dans les cafés. On en trouve à tous les prix, depuis le chocolat à vingt-cinq centimes la tasse jusqu'à celui qui coûte un franc cinquante, c'est-à-dire six fois plus. Pris en paquet, il peut également revenir de deux francs vingt à dix francs le kilo. Il va sans dire que les prix les moins élevés ne sont obtenus qu'aux dépens de la qualité d'un produit, si intéressant d'ailleurs, parce qu'il est très-portatif, de longue conservation et très-nutritif sous un petit volume. Dans ces dernières années, on fabriquait en France chaque année dix millions de kilos de chocolat (dont deux cent mille étaient exportés), avec environ cinq millions de kilos de cacao.

JE VEUX ÊTRE NOTAIRE

Nouvelle normande

(Suite.)

Lorsque tout fut résolu, j'allai prendre congé de mon patron et chercher mon bagage.

— Ah! ah! me dit Me Siboulet avec un certain air, il vous faut maintenant une étude à Paris?... Mais cela c'est une autre affaire.

Au fond, le bonhomme était un finaud. Ses paroles voulaient dire qu'il m'avait jugé. Moi, je ne me jugeais pas. Mais je pensais de même.

— Monsieur Placide, vous étiez si bien ici! dit ma patronne avec une autre intention.

C'était bien le mot de la situation. En pensant que j'allais quitter un lieu que j'aimais et où j'avais connu, en dehors de la famille, les premières affections de ma vie, certes j'éprouvais un regret sincère. Je n'étais pas né ambitieux; et il me semblait que je me séparais d'un bonheur facile et tout fait. — S'il était de mon devoir d'aller faire mes adieux à la vieille baronne, ceux qu'à mon compte je ne devais pas moins à Mlle Brigitte, relevaient d'un autre sentiment.

— Mon enfant, me dit la bonne dame avec un intérêt mêlé d'une certaine réticence, à votre âge on doit obéissance aux vœux des grands-parents. Mais l'expérience, les aptitudes personnelles également, modifient quelquefois bien des choses. Qui sait?.. Peut-être nous reviendrez-vous?..

— Dame! ajouta Mlle Brigitte, vous pouvez toujours bien revenir nous voir aux vacances.

— C'est ça, reprit la baronne. — Brigitte, reconduis-le.

Sans le laisser voir, j'avais le cœur gros. Nous traversâmes le jardin en silence. Je ne disais rien, de peur de trop parler. Mais lorsque la petite porte fut ouverte, et qu'il fallut se séparer pour tout de bon, je lui tendis la main dans laquelle elle mit complaisamment une des siennes; et me rappelant mon mot précédent, je répétai en la regardant :

— Mademoiselle Brigitte, les cœurs aussi s'attachent..,

— Monsieur Placide, me répondit-elle avec une candide assurance, pour les étoffes légères, mieux vaut laisser flotter...

Je sentis malgré moi une larme me venir à l'œil, tandis que sur ses lèvres s'épanouissait au contraire un sourire. Pourquoi ce qui produit l'attendrissement d'un naïf jeune homme provoque-t-il chez une jeune fille presque toujours une envie de rire?.. Parce que la naïveté et l'innocence ne sont pas la même chose. Elles diffèrent l'une de l'autre à peu près comme une nue propriété diffère d'un usufruit.

Cette dernière nuit dans ma chambrette fut encore pour moi pleine de rêves et de visions. L'été était revenu. Le tableau était donc bien le même. Mais trois années avaient passé; et en revoyant tout cela, je ne disais plus seulement : « Je veux être notaire! « Mais il me semblait qu'intérieurement je me disais : « *E pur*... et pourtant c'est ici que j'aurais voulu être notaire! » De plus, au chœur des voix prophétiques s'en joignait maintenant une autre.

C'était celle de Brigitte, dont je croyais voir le frais minois se pencher vers moi pour me chanter sur un rythme lutin : « Placide, *nous* serons notaire !.. » en me soufflant sur les yeux et en me riant au nez.

Une preuve de la nature de mon caractère, c'est que je n'éprouvais aucun désir d'imagination à l'idée de voir et de connaître Paris. Cette absence de curiosité m'exempta de l'étonnement. Ce qui me préoccupait davantage, c'était la nécessité de m'accoutumer à une nouvelle dépendance, à de nouveaux devoirs, à de nouveaux visages, dans un milieu pour moi complétement étranger. Pour ce qui était de ma besogne, je me formai vite pourtant. Mon oncle ne voulant pas m'exposer un instant aux tentations de l'oisiveté, m'avait fait entrer, aussitôt débarqué, chez un de ses amis, où ma place était retenue d'avance. J'avais déjà l'intelligence de la pratique, je connaissais passablement mon métier, j'aimais positivement le travail ; et lorsque j'eus acquis quelques nouvelles notions relatives à mon changement de sphère, je ne tardai pas à monter rapidement en grade. Mais au bout de l'année j'éprouvai une grande déception. J'avais nourri l'espoir d'aller en vacances. Ce fut ma mère qui, sur l'invitation de mon oncle, vint me voir à Paris. Mon oncle me trouvait un peu froid à l'endroit de ma mutation et des espérances y attachées ; et il avait jugé prudent de me laisser un peu oublier le pays.

Cependant la vieille baronne, peut-être pour avoir l'occasion d'entrer en correspondance avec moi, m'avait écrit pour me charger d'un placement de fonds en valeurs mobilières. De son côté, ma patronne m'avait demandé quelques emplettes de femme. Evidemment elles, au contraire, ne voulaient pas être oubliées. Et moi donc !

Vers le commencement de ma troisième année, j'eus la chance de passer maître clerc. Ce n'était pas une piètre aubaine. A Paris, les maîtres clercs de notaire sont généralement rétribués par une quotité proportionnelle sur les produits de la charge. Dans mon étude, je pouvais avoir ainsi de cinq à six mille francs par an. Comme je demeurais et vivais en outre chez mon oncle et que je n'avais de ce chef aucune espèce de dépense personnelle à faire, on voit qu'il me restait de l'argent de poche pour mes menus plaisirs. Aussi cette fois m'en donnais-je un à mes frais, et qu'il n'y avait plus de prétexte pour me refuser. Je pris mon vol aux vacances.

Une fois chez ma mère, on pense à quelle excursion il me tardait de me livrer. Je n'étais pas sans jouir un peu aussi du plaisir de me montrer. Si indifférent que je fusse à mon séjour à Paris, je n'y avais pas moins acquis par cela seul quelques avantages dans les manières, manière de m'habiller, de me présenter, d'être. J'en surpris l'effet de prime abord dans l'embarras passager de ma patronne. En me revoyant sous cette forme améliorée, on eût dit qu'elle éprouvait quelques pudeurs rétrospectives de ses familiarités d'autrefois avec l'ancien collègue de Tabareau. La vieille baronne, elle, me fit franchement ses compliments. Mais Brigitte ?... Ah ! je pus voir sur sa figure l'image en réduction de l'impression que je devais lui faire voir sur la mienne. Car ces trois années de plus dans sa croissance l'avaient remarquablement développée, en donnant à tous ses charmes cette grâce liante et aisée qui naît d'un parfait achèvement. Je remarquai pourtant qu'elle semblait un peu moins rieuse. Mais la gaieté qu'elle avait naguère si facilement aux lèvres, s'était fondue en quelque sorte dans l'ensemble de sa physionomie, toujours ouverte comme un ciel pur et azuré.

Ayant voulu repasser par tous les mêmes endroits, je voulus repasser par tous les mêmes épisodes. Je ne pouvais donc oublier celui de la petite porte du jardin. Mais quand, par souvenir aussi d'une redite qui m'était plus que jamais chère, je hasardai pour la troisième fois, à la même place, ces paroles qui ressemblaient presque à une troisième sommation :

— Mademoiselle Brigitte, les cœurs aussi s'attachent...

Elle me répondit à son tour avec une émotion douce et grave :

— Monsieur Placide, je le sais !

Charmant aveu, dont aussitôt je pris acte.

J'avais tout revu dans ce petit voyage. Revu aussi mon premier patron, toujours bonhomme et heureux homme ; et qui m'avait invité à sa table pour me prouver sans doute que ses clients continuaient à l'entretenir de gibier, — ce dont ne pouvaient peut-être pas se flatter les hauts notaires de la « grande ville. » J'avais revu tout cela, et tout le reste. Et alors dans la récapitulation de mes pensées, je sentis une corde sensible vibrer en moi, quelque chose comme la trépidation du câble, lorsque l'ancre, traînée sur un fond, se décide à y mordre. Je venais, au fond de moi-même, « d'ancrer » ma destinée.

Ma résolution était prise. Cependant je n'en dis rien. J'avais encore deux ans à finir mon stage. — J'attendis.

Le jour où j'eus atteint l'âge légal, je m'ouvris à mon oncle.

— Mon oncle, lui dis-je, je suis toujours le Placide d'autrefois : « Placide veut être notaire. »

— Eh bien ! est-ce que je ne suis pas là ?.. mais pourquoi tant te presser ?

— C'est que mon ambition étant beaucoup plus modeste que vous la supposez peut-être, est aussi plus facile à réaliser. C'est à la campagne, mon oncle, que « je voudrais être notaire. »

— Je te réserve mieux que cela.

— C'est précisément ce « mieux » qui, à mes yeux, est un bien moins désirable. Malgré toutes vos bontés, Paris n'est pas mon goût ; l'ambition n'est pas mon lot. Je suis Placide, et sur cette placidité j'ai bâti mon église. Une bonne petite étude de canton, dans le pays où j'ai été élevé, est tout ce que j'envie ; je dirai même tout ce que je veuille.

— Ainsi tu renonces à ce que je voulais faire pour toi ?

— Non ; je l'accepte au contraire avec reconnaissance, mais à un degré moindre. Et pour vous prouver que ce n'est pas de ma part un renoncement, est-ce que ce ne sera pas une agréable occasion de déplacement pour vous que de venir nous visiter aussi dans la belle saison, comme vous veniez chez ma mère ? Je dis « nous, » parce que je n'ai pas seulement la vocation de mon état. Je crois que j'en ai encore une autre...

— Ah !

Alors je lui fis une confidence entière de mes projets, et de mon choix. Il m'écouta sans m'interrompre ; réfléchit ; puis me répliqua de son ton un peu doctoral :

— Mon cher neveu, tu as toujours été un garçon sage et posé. Tout ce que tu me dis là ne manque pas de raisonnement. Tu m'as tout l'air d'ailleurs parfaitement résolu. Fais donc, et agis à ta guise. N'en comptes pas moins sur moi.

(La fin au prochain numéro.) Georges Bisse.

*** Tout homme qui veut passer des jours heureux doit examiner quel revenu lui est nécessaire pour jouir de l'aisance ; et, s'il n'a pas une fortune suffisante, se hâter de travailler à l'accroître. Mais au moment où il atteint le terme fixé, s'il désire encore, ne fût-ce qu'une augmentation légère, il est perdu. Préférant l'argent au repos, il échangera le bonheur contre ce qui n'est tout au plus qu'un moyen de se procurer des plaisirs. (J. Droz, 1806. *Essai sur l'Art d'être heureux.*)

LE MOIS DE MAI

Nous voici au riant mois de mai, que nos aïeux fêtaient entre tous par mille promenades dans la campagne parée de sa verdure nouvelle. La composition de Martin de Vos a multiplié ingénieusement l'aspect de ce gai spectacle.

Au premier plan, une embarcation de plaisance, au pavillon flottant entre les branches du mai traditionnel, conduit à quelque gala du voisinage quatre passagers en costume de fête; le plus âgé n'a pas vingt ans. Un duo de flûte et de guitare charme les loisirs de leur douce traversée; elle n'effarouche même pas les canards qui se jouent dans les roseaux de l'autre rive.



LE MOIS DE MAI

Fac-simile d'une gravure de Martin de Vos, par M. Peulot. (Pour les autres mois, voir nos numéros 1, 3, 9 et 13.)

De ce côté-là, une compagnie de non moins joyeuse humeur se fait voiturer dans un grand char à bancs recouvert d'une toile formant parasol. Ils sont près de douze pour deux malheureux chevaux qui ne s'emporteront pas. Tout est en fête dans le village, dont les premières maisons s'aperçoivent à gauche. Les uns dansent sur le pré, les autres s'exercent au tir à l'arc, et leurs flèches filent dru dans la direction du papegai planté sur le moulin à vent de la colline.

Tout à côté, brille dans le ciel le signe des Gémeaux.

Les deux vers de la légende latine semblent avoir été faits par quelque docteur. C'est une vraie prescription médicale qui peut se traduire ainsi :

« Au mois de mai, je partage les exercices et les plaisirs de la jeunesse, je prends des bains fréquents, je suis un régime aromatique en mettant de la sauge dans ma boisson, et je me fais inciser la veine. » — Toujours cette étrange coutume de se faire saigner! Nos lecteurs ont déjà vu que la saignée précédente date du mois de mars. (Voir le nº 13.) Aujourd'hui, on s'en passe et on n'en meurt pas. Tout au contraire.

DE GARDE AU REMPART

Nous aimons le fantassin de M. Lançon. Le modeste représentant de notre armée est là dans la tenue qui lui convient et qui lui va le mieux, coiffé de son képi, enveloppé de sa grande capote grise, et montrant « patte blanche, » au bout de ce pantalon garance qui, après la cocarde, est devenu le signe distinctif de notre armée. Ce sac placé à terre nous dit que le factionnaire vient d'arriver avec la garde montante; son fusil est au repos parce que la consigne défend de montrer même la pointe d'une baïonnette. Son œil fixé vers la partie des approches de la place embrassée par le créneau annonce que l'ennemi n'est pas loin, et que, s'il n'est pas en vue, il peut se montrer d'un instant à l'autre...

Toutes précautions qui paraissent inutiles maintenant que le succès semble consacrer la méthode de bombarder et d'affamer une ville sans chercher à combattre ses défenseurs; mais il est difficile au Français de se plier à tant de prudence, et il n'est pas de troupiers postés au rempart qui n'aient évoqué, en ces derniers temps, le rêve d'un petit assaut. — Mais c'est une satisfaction qui leur a été refusée sur toute la ligne.

MÉTIERS ET CARRIÈRES

—

L'INFANTERIE

Un jeune homme résolu à faire sa profession de la carrière des armes, sans passer par l'École militaire, devra s'engager aussitôt que la loi le permet, à l'âge de dix-huit ans. Il serait très-avantageux pour lui qu'il eût appris le maniement du fusil avant son entrée au régiment; cela abrégerait ses débuts et contribuerait à le faire bien noter. Une belle écriture lui assurera dans l'avenir l'emploi de sous-officier comptable qui, dans les régiments d'infanterie, conduit presque exclusivement à l'épaulette. L'instruction générale que l'on exige des candidats à la sous-lieutenance comprend la grammaire française et quelques notions d'histoire, de géographie et de mathématiques. L'engagé volontaire qui joindra à ces conditions une vigoureuse constitution, et qui saura se plier aux exigences multiples du service, mettra, en temps de paix, de six à dix mois à obtenir les galons de caporal (la législation permet de les donner après trois mois de service aux jeunes gens qui s'engagent actuellement); il restera caporal environ un an et sera, par exception, nommé sous-lieutenant après six ou huit ans de grade de sous-officier.

Les sous-lieutenants se recrutent parmi les élèves de l'école spéciale militaire et parmi les sous-officiers des corps de troupe. Aux termes de la loi du 14 avril 1832 qui règle l'avancement dans l'armée, nul ne peut être sous-lieutenant s'il n'a servi deux ans au moins comme sous-officier dans un corps de troupe, ou s'il n'a été pendant deux ans élève de l'École militaire ou de l'École polytechnique et s'il n'a satisfait aux examens de sortie de ces écoles.

TYPES MILITAIRES



DE GARDE AU REMPART, dessin de M. Lançon.

Les élèves de l'école spéciale militaire ont dû entrer à cette école par voie de concours. L'examen porte particulièrement sur les mathématiques, l'histoire et la géographie. Le prix de la pension est de quinze cents francs par an et celui du trousseau de sept cents francs. Après deux ans de séjour à l'école et un examen portant sur les matières qui y sont enseignées, savoir les règlements de manœuvres et les différents services, la législation et

l'administration militaires, l'artillerie, l'art militaire, la topographie et la fortification, les élèves sont nommés sous-lieutenants.

Les sous-lieutenants provenant de la troupe sont nommés d'après un tableau d'avancement dressé par une commission, composée d'officiers généraux, qui statue sur les propositions faites chaque année aux inspections générales. La plupart d'entre eux sont des engagés volontaires, de bonne conduite, ayant fait quelques études, en temps de paix ils ont généralement de dix à quinze ans de service

L'avancement aux grades de lieutenant, de capitaine et de chef de bataillon a lieu partie à l'*ancienneté* et partie au *choix* L'avancement à l'ancienneté, donné à l'officier le plus ancien dans le grade immédiatement inférieur, a pour but de récompenser l'ancienneté de service et de faire la part de l'expérience L'avancement au choix est donné à des officiers portés au tableau d'avancement. il a pour but d'entretenir l'émulation et de faire place aux capacités.

Les deux tiers des vacances des grades de lieutenant et de capitaine reviennent à l'ancienneté en temps de paix; un tiers revient au choix Une moitié des vacances de chef de bataillon est donnée à l'ancienneté et l'autre au choix. L'avancement aux grades supérieurs à celui de chef de bataillon n'a lieu qu'au choix.

Pour être nommé lieutenant, il faut avoir deux ans de grade de sous-lieutenant, pour être nommé capitaine, il faut avoir deux ans de grade de lieutenant, pour être nommé chef de bataillon, il faut avoir quatre ans de grade de capitaine; pour être nommé lieutenant-colonel, il faut avoir trois ans de grade de chef de bataillon, pour être nommé colonel, il faut avoir deux ans de grade de lieutenant--colonel, enfin, un colonel ne peut être nommé général de brigade que s'il a trois ans de grade de colonel.

En campagne, le temps d'ancienneté de grade exigé pour passer au grade supérieur peut être réduit de moitié. Il n'est même exigé aucune ancienneté quand il s'agit d'un officier qui s'est signalé par une action d'éclat. Une moitié seulement des vacances de lieutenant et de capitaine est donné à l'ancienneté et toutes les vacances de chef de bataillon sont données au choix

Quoiqu'il y ait dans les cadres de l'armée un certain nombre d'officiers généraux sortis de la classe des sous-officiers et qu'il y ait des capitaines sortis de l'École militaire qui ont l'ancienneté de service exigée pour la retraite, l'on n'en peut pas moins dire que la carrière des officiers sortant de la troupe est très-différente de celle des élèves de l'École militaire. La majeure partie des premiers ne dépassent pas le grade de capitaine, tandis que la généralité des élèves de l'École deviennent officiers supérieurs. Cela tient à ce que ceux-ci arrivent plus jeunes à l'épaulette et que leur instruction leur assure une large part dans l'avancement donné au choix

HIÉRARCHIE

La démarcation qui existe entre les divers échelons qui composent la hiérarchie est à peine sensible entre les officiers du grade de sous-lieutenant et ceux du grade de lieutenant. Ces officiers accomplissent les mêmes fonctions, concourent aux mêmes services et vivent aux mêmes tables Le sous-lieutenant et le lieutenant dirigent et surveillent les deux sections en lesquelles la compagnie est décomposée. La solde du sous-lieutenant est de 1,850 francs par an; celle du lieutenant de deuxième classe de 1,950 francs et celle du lieutenant de première classe (on parvient à cette classe par ancienneté), est de 2,050 francs. Deux sous-lieutenants dans chaque régiment exercent des fonctions spéciales : le porte-drapeau, qui est chargé des détails du casernement et l'adjoint au trésorier, dont le nom indique les fonctions Ces deux emplois sont donnés, presque sans exception, à des officiers sortant de la troupe

Les *capitaines* commandent les compagnies; ils sont responsables de l'instruction, de la discipline et de la tenue de leurs subordonnés. C'est par leurs soins que ceux-ci reçoivent la solde, les vivres et les effets de toute nature que leur accordent les règlements. Chefs de l'unité administrative, les capitaines ont une tâche très-considérable à remplir — Les capitaines adjudants-majors sont chargés de l'instruction militaire des sous-officiers et des caporaux de leur bataillon. C'est surtout parmi les adjudants-majors que se recrutent les officiers supérieurs. — Le capitaine-trésorier est chargé de faire les recettes en deniers, de solder les dépenses du corps et de tenir les écritures qui se rapportent aux fonds — Le capitaine d'habillement est chargé de la conservation et de la distribution des effets d'habillement, d'armement et d'équipement. Il surveille les confections et les réparations qui s'exécutent dans les ateliers régimentaires — La solde des capitaines de deuxième classe est de 2,600 francs par an et celle des capitaines de première classe de 2,900

Les *chefs de bataillon* commandent les bataillons. Chefs de l'unité tactique, leur rôle devient surtout important dans les manœuvres et à la guerre — Le major, qui a le rang de chef de bataillon, dirige et surveille l'administration. Il est l'intermédiaire du chef de corps et des officiers chargés de l'exécution des détails La solde du chef de bataillon est de 4,200 francs par an

Le *lieutenant-colonel* seconde le colonel dans toutes les branches du service La solde de cet officier supérieur est de 4,950 francs par an

Le *colonel* est le chef de l'unité sociale militaire celle-ci doit être animée d'un sentiment de famille, que l'on appelle « l'esprit de corps. » L'influence du colonel sur la bonté de son régiment n'a pas besoin d'être démontrée. Son autorité sait se faire sentir moins par une action immédiate que par une direction ferme et juste La solde du colonel est de 6,600 francs par an Le colonel reçoit sous le nom de « frais de représentation » un supplément de solde qui s'élève à 1,800 francs.

Dans les camps d'instruction et dans certaines villes, la solde des officiers de tous grades est augmentée d'après différents tarifs.

CONDITIONS D'AVANCEMENT

Les officiers qui obtiennent de l'avancement au tour du choix, passent généralement quatre ou cinq ans dans le grade de sous-lieutenant et un temps égal dans le grade de lieutenant. Ils mettent ainsi de huit à dix ans pour arriver au grade de capitaine. Les officiers promus à l'ancienneté mettent environ quatre ans de plus

Avant 1870 peu de capitaines étaient nommés chefs de bataillon au choix à moins de dix ans de grade. Les officiers qui sont aujourd'hui promus chefs de bataillon à l'ancienneté sont capitaines de 1855, de la guerre de Crimée, ils ont donc plus de dix-sept ans de grade. Les lieutenants-colonels ont passé de six à huit ans dans le grade de chef de bataillon. Après cinq ou six ans de grade de lieutenant-colonel, ceux d'entre eux que la retraite n'a pas atteints sont appelés au grade supérieur.

Avant la dernière guerre, les colonels restaient de huit à dix ans à la tête de leurs régiments avant d'être promus généraux de brigade. Quelques heureux sont seuls arrivés plus promptement au rang d'officier général.

Malgré les augmentations de solde assez considérables accordées depuis peu d'années, le budget des sous-lieutenants et des lieutenants est encore difficile à équilibrer. Dans beaucoup de villes ces officiers sont forcés de prendre pension dans des hôtels de troisième ordre et le relief

qu devrait entourer l'officier souffre de cette situation. Les capitaines vivent plus dans l'aisance; leur position est cependant encore bien inférieure à celle des capitaines des armées allemandes. La solde des officiers supérieurs leur assure l'existence qui convient à leur rang. On a fait beaucoup, lors des derniers tarifs, pour améliorer la position des colonels; il serait à désirer que l'on pût faire plus encore. La considération qui est due à la profession des armes exige qu'un chef de corps puisse vivre dans les villes de garnison à l'égal des fonctionnaires d'un rang élevé

RETRAITE

Les mobiles qui attachent les officiers à la carrière des armes sont, pour beaucoup, l'espoir de l'avancement; pour tous, l'espoir de la décoration et la perspective de la retraite.

Nous avons déjà parlé de l'avancement; disons quelques mots de la décoration et de la retraite.

La croix de chevalier de la Légion d'honneur peut être obtenue à vingt ans de service. Une action d'éclat ou une blessure grave dispensent de cette condition d'ancienneté. En temps de paix, il est donné deux croix de chevalier par an dans les régiments d'infanterie.

La loi du 11 avril 1831 accorde aux officiers une pension de retraite à titre d'ancienneté de service après trente ans de services accomplis. (La loi du 5 janvier 1872 qui admet les officiers à la retraite après vingt-cinq ans de service n'est que transitoire.)

Les tarifs des pensions comportent pour chaque grade un minimum et un maximum. Le minimum est acquis à trente ans de service et le maximum à cinquante, campagnes comprises. Chaque année de service en sus du temps exigé et chaque campagne ajoutent à la pension un vingtième de la différence du minimum au maximum. La pension de tout officier retraité ayant douze ans de grade est augmentée du cinquième. Les veuves des officiers ont droit à une pension viagère égale à la moitié du maximum de la pension du grade dont le mari était titulaire, si celui-ci est mort à la guerre ou dans un service commandé, et au quart de ce maximum si le mari était en retraite ou en possession de droits à la pension.

Nous terminerons cet article en donnant quelques indications prises dans le tarif.

Le minimum de la pension est de 840 francs pour le sous-lieutenant, 1,120 pour le lieutenant, 1,560 pour le capitaine, 1,950 pour le chef de bataillon, 2,340 pour le lieutenant-colonel, et 3,120 pour le colonel. Chaque année de service en sus du temps exigé et chaque année de campagne ajoutent à la pension 28 francs pour les sous-lieutenants, les lieutenants et les capitaines, 32 francs pour les chefs de bataillon, et 39 francs pour les lieutenants-colonels et les colonels. A l'aide de ces données, on peut obtenir par des calculs très-simples tous les nombres que donnent les tarifs. Prenons pour exemple le grade de capitaine : le minimum est de 1,560 francs, l'annuité de 28 francs; le maximum sera $1{,}560 + (28 \times 20) = 2{,}120$. La pension de veuve sera de 1,060 francs ou de 530 francs, selon les circonstances de la mort de mari. Le maximum et le cinquième en sus donneront 2,544 correspondant à cinquante années de service, campagnes comprises, et douze ans de grade.

ONZE ANS DE BASTILLE

D'après la relation originale de Constantin de Renneville. — 1702-1713.

(Voir tous les numéros parus depuis le 25 janvier.)

Nous le priâmes de les avertir de se donner bien de garde de percer leur plancher, puisque notre chambre avait un plafond si blanc et si uni, que le moindre trou qu'ils y feraient serait aperçu dès le même jour des officiers ou des porte-clefs, qui viendraient à leur ordinaire nous voir; mais que rien n'était plus aisé que de faire un trou dans notre cheminée, qui n'était que de briques. Nous lui demandâmes quels étaient ces messieurs, et s'il les connaissait. Il nous dit qu'il leur parlait sans les voir; qu'ils étaient trois; que l'un était un prince étranger, qui jamais n'avait voulu dire son nom; que l'autre était un lord anglais, et le troisième un bourgeois de Paris. Il fut leur parler, et un moment après il vint nous demander si nous n'avions pas quelque ferrement à leur prêter, parce qu'ils n'avaient rien pour percer notre cheminée. Il nous descendit un fil assez fort pour enlever une des branches des vieux ciseaux que M. Linck nous avait laissés, qu'il eut bien de la peine à faire passer par son trou. Enfin, nous entendîmes nos voisins travailler à faire leur ouverture, et nous convînmes avec M. du Prey que nous irions coucher, lui et nous, pendant que les trois manœuvres feraient leur trou, et que le lendemain à trois heures du matin nous leur parlerions. Nous le priâmes de leur souhaiter de notre part une aussi bonne nuit que nous lui souhaitions à lui-même et à ses compagnons, et nous nous allâmes reposer en attendant notre audience.

Pendant que je faisais ma prière, je fus surpris de voir Sorel qui vint se mettre à genoux devant moi, pour me prier de ne pas le faire connaître à nos voisins, parce qu'il était de la dernière conséquence qu'on ne sût pas que c'était lui qui était cause de l'emprisonnement de M. l'abbé Rollet et le medecin la Saulais, ce qu'il venait de nier il n'y avait qu'un moment. Je lui dis qu'il pouvait dormir en repos, et que je prendrais bien garde de leur dire que j'eusse aucune connaissance de ses affaires. Il se mit à cabrioler de joie et se donner du talon par le derriere, comme si je lui eusse annoncé sa liberté.

Le lendemain au matin, dès les trois heures, moment marqué pour la conférence, une voix très-sonore nous souhaita le bonjour par la cheminée. Je laissai aller Sorel le premier à l'audience, qui y courut tout nu en chemise, pour demander en très-mauvais latin au président, si ce n'était pas au prince qu'il parlait, et s'il entendait cette langue? L'autre lui répondit dans des termes trè-élégants, qu'il l'entendait un peu, et lui parla avec une facilité et une pureté, qui me firent connaître qu'il possédait parfaitement cette langue; ce qui embarrassa beaucoup Sorel, qui n'en savait pas tant à beaucoup près. Sorel continuant toujours à parler son latin de cuisine, lui demanda s'il connaissait M. l'abbé Rollet. L'autre lui répondit qu'il ne le connaissait que depuis qu'il était à la Bastille, mais qu'il avait eu relation avec lui pendant trois mois qu'ils s'étaient communiqués au travers du plancher; et le pria de lui dire, pourquoi il lui faisait cette demande, et si lui-même connaissait cet abbé? Sorel qui commençait toujours sa phrase par, *maxime princeps, sciat altitudo vestra, etc.*, (très-grand prince, que Votre Hautesse sache, etc.) quoiqu'il ne parlât qu'à un capucin, comme on le verra dans la suite, après avoir exigé de S. A. S. qu'elle ne révélerait jamais à personne le secret qu'il lui allait dire, et l'avoir fait jurer plusieurs fois pour confirmer sa promesse, proféra ce grand secret dans ces termes : *Ego sum, et non alius, Antonius Sorel sacerdos et episcopus Lery, abbas de la Motte et sancti Antonii, etc.* (*). Nous demeurâmes, à ces mots, tout étonnés comme des fondeurs de cloches dont le métal a coulé : eux de connaître qu'ils parlaient à l'auteur des malheurs d'un fort honnête homme, qu'ils considéraient beaucoup; et moi de voir l'indiscrétion d'un prêtre, qui, le soir précédent me priait à genoux de ne pas le découvrir. Il leur déclara comment il avait été arrêté à Schelestadt; ce qu'il avait avoué à l'intendant de Strasbourg sur le compte de l'abbé Rollet, et de quelle manière il avait été conduit à la Bastille, Après quoi le prétendu prince le pria de me faire venir au parloir.

Apres les compliments faits de part et d'autre, je priai M. l'oyant de m'excuser, si je ne lui parlais pas en latin; car, outre que je ne lui parlais pas aussi élégamment que M. Sorel, n'ayant point de mystère à lui révéler, j'étais bien aise de lui parler une langue que tout le monde pût aisément entendre. Il me demanda qui j'étais. Je satisfis à ce qu'il exigeait de moi,

(*) « Je ne suis autre qu'Antoine Sorel, prêtre et évêque de Léry, abbé de La Motte et de Saint-Antoine, etc. »

On se rappelle que Lery était une simple cure.

le plus succinctement et sincèrement que je pus. Je le priai de me dire à son tour qui il était. Il me dit, que pour le moment, il ne pouvait pas satisfaire à ma curiosité, mais qu'il le ferait dans peu et qu'il m'étonnerait beaucoup.

Après je parlai au lord anglais qui me parut être un fort honnête homme, et d'un rare mérite. Il possédait parfaitement les langues latine, grecque, espagnole et française, avait beaucoup lu et retenu et faisait un très-bon usage de sa lecture. Il me dit qu'il s'appelait le chevalier Thomas Burnet, neveu du fameux mylord Burnet, évêque de Salisbury. Ensuite j'eus une petite conversation avec le troisième qui était un Gascon, bourgeois de Paris nommé M. Tozain. Ils me remirent à la nuit prochaine à me conter leurs aventures et exigèrent de moi que je leur fisse un détail des miennes ; ce que je fis le plus en abrégé qu'il me fut possible. Ils en parurent très-satisfaits, et prirent congé de nous, jusqu'à dix heures du soir, crainte que quelqu'un ne nous surprît dans notre entretien, qui, tout innocent qu'il était, aurait été puni comme un grand crime. Il est à remarquer que Gringalet et ses compagnons avaient l'avantage de ne pas perdre un seul mot de tout ce que nous disions ; parce que nos voix portaient au haut de la cheminée où ils étaient fort attentifs.

Leur trou rebouché, Sorel ne manqua pas de me taxer d'incivilité, de traiter un grand prince, et peut-être le fils de quelque roi, de monsieur. Je me contentai de lui dire que jusqu'à ce que j'eusse l'honneur de le connaître plus particulièrement, je ne croyais pas lui devoir parler autrement, et qu'il n'y avait que les princes du sang en France qui pussent être traités dans la conversation de « monseigneur. » Il me fit entendre que s'il était seulement jamais évêque, qu'il garderait si bien sa dignité, qu'il ne répondrait à personne, pas même aux princes, s'ils ne le monsignorisaient pas. Je lui promis que sitôt qu'il serait évêque, alors je lui donnerais du monseigneur gros comme le bras. Il en fut très-content, et parut d'une gaieté épiscopale tout le reste du jour.

Après souper, sur les dix heures, nous nous trouvâmes au rendez-vous, c'est-à-dire qu'au signal qu'il nous fut fait, nous montâmes dans notre cheminée, comme des ramoneurs, pour mieux écouter. Le premier orateur qui se mit sur les rangs, ce fut le prince, qui nous fit une histoire à plaisir remplie de mille incidents, où je connus fort bien que sa langue faisait plus d'effort que sa mémoire, mais avec bien du brillant. Sorel en était ravi en extase; et quand il voyait le bel équipage que traînait le prince avec lui, les chaises de poste, les carrosses, les litières, les mulets, les chevaux et tous ses officiers, il pensait en lui-même qu'il en aurait du moins autant quand il serait cardinal; ce qui ne lui serait pas bien difficile, s'il ne lui en coûtait pas plus qu'à ce prince, qui en était quitte partout pour un *Deo gratias*, Dieu vous le rende.

Le second qui vint nous entretenir de ses aventures fut le chevalier Thomas Burnet. Il nous dit qu'après avoir été voyager en Allemagne, en Italie, et dans divers autres cantons de l'Europe, il avait voulu voir la France, où il avait été arrêté à Paris, et que tout son crime était d'être étranger. A quoi l'on pouvait ajouter, sans doute, l'estime que le roi Guillaume, de glorieuse mémoire, avait pour toute sa famille. Je le consolai du mieux qu'il me fut possible, en l'assurant que lorsque mylord, son oncle, dont je connaissais parfaitement le crédit, aurait connaissance de sa disgrâce, il saurait bien le mettre en liberté ou le faire échanger contre quelque officier français de distinction, et qu'infailliblement il sortirait dans peu. Ce qui arriva, comme je lui avais prédit, le 22 du mois de juin, peu de temps après. (*A continuer.*)

SCÈNES DE LA VIE MILITAIRE SOUS LOUIS XIV



SORTIE DES QUARTIERS D'HIVER.
Toutes les troupes ont des quartiers d'hiver depuis la fin de la Campagne jusqu'au printemps que l'ordre vient de Battre aux champs. Alors chaque grivois songeant à remplir sa gourde et son Bissac fait contribuer le bon homme et n'épargne gueres la poule de son hotesse.

Fac-simile d'une gravure de N. Guérard.

L'entrée en campagne. — Le gros de la troupe est assemblé déjà, drapeau en tête, piquiers au centre, fusiliers sur les flancs.

Le tambour rallie à coups de baguette les retardataires ou les *grivois*, comme on les appelait alors, à cause de l'amour prononcé des grives pour le fruit de la vigne. Ces maraudeurs font « contribuer le bonhomme », selon l'expression de notre légende. Aujourd'hui, nos soldats ne mettent plus la campagne à contributions forcées, car la meilleure partie de l'armée est composée de ces bonshommes que pillaient les anciens soudards, et ils savent qu'exaspérer les gens de la campagne est un mauvais moyen de nourrir une armée.

Quand la vertu déplaît, c'est la faute du sage.
Sachez la faire aimer, vous serez adoré.

La Chaussée. *La Gouvernante*, acte I.

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire. Paris.

LES COURSES A PARIS



UN STEEPLE CHASE, dessin de M. Albert Adam.

De toutes les courses spéciales à Paris, celles qui ont lieu à l'hippodrome de Longchamp à l'époque du printemps sont les plus parisiennes. Ce sont nos courses types, et s'il faut en donner la raison sérieuse, c'est qu'elles ne sont qu'un prétexte et que le cheval y joue un rôle vraiment secondaire. Cela revient à dire que nous avons beau faire, la course en elle-même n'est pas dans notre sang, et *l'amélioration de la race* et les paris ne sont tout à fait qu'accessoires pour nous. Ce que nous voulons, c'est le monde, et nous sommes à nous-mêmes notre propre spectacle.

A cette époque de l'année une légère ivresse s'empare des Parisiens, et en quelque lieu qu'on porte ses pas, partout où il y a un arbre, une fleur, un tapis de gazon, un coin du ciel qui ne soit pas caché par les hautes maisons, ces citadins affamés d'air pur s'y précipitent et respirent à pleins poumons.

Les courses du printemps font de Paris un lieu unique depuis le mois d'avril jusqu'à la fin de mai, et le Bois, ces dimanches-là, offre un spectacle sans pareil en aucun lieu du monde. Les massifs abritent des promeneurs assis à l'ombre ; les pelouses, les tapis verts, les allées sombres, les dessous de bois sont peuplés, et, depuis l'avenue du Bois-de-Boulogne jusqu'à la cascade de Longchamp, les trottoirs des avenues sont bordés de curieux attendant le retour des équipages.

Les courses de Vincennes, à vrai dire, n'ont jamais eu un caractère bien prononcé, et elles n'existent d'ailleurs plus; celles de La Marche sont une imitation anglaise, Chantilly est très-élégant, mais un peu trop loin; tandis que le bois de Boulogne est à deux pas, et la piste de Longchamp à dix minutes du lac.

Là, le paysage est charmant et il ne manque même pas d'une certaine grandeur. Le premier plan est très-inattendu. Un moulin, un vrai moulin couvert de lierre, avec de grandes ailes qui tournent et une terrasse noire de spectateurs, puis le champ de courses, énorme, vert comme une pelouse de parc, taché de points sombres et de toilettes claires et au milieu duquel se dressent çà et là des tentes rayées, buffets en plein air, agences de courses. Sur la droite sont les tribunes, constructions coquettes qui se silhouettent sur les fonds de verdure des grands peupliers d'Italie qui cachent à nos yeux la Seine et les charmantes berges de Suresnes. Aux horizons extrêmes s'étagent les beaux coteaux de Meudon, de Sèvres et le clocher de Saint-Cloud.

Parmi ces courses de printemps, la dernière, celle qui a lieu en juin et où se disputait le fameux prix de cent mille francs, est devenue une date pour la société parisienne. Cette année, nous payons l'ennemi, l'enjeu n'est plus aussi formidable, mais le cadre est le même.

C'est de toute l'année le moment le plus brillant et tous les étrangers sont venus pour ce fameux jour qui est devenu une échéance. — Les premières courses de mai sont charmantes, mais n'ont pas cette importance ; d'ailleurs, le ton se perd d'assister ces jours-là aux courses

elles-mêmes et de se presser au pesage. Les amateurs, parieurs, sportsmen s'y donnent comme toujours rendez-vous; mais le vrai Parisien *assis*, le Parisien de *famille*, fait ranger sa voiture dans l'une des grandes avenues adjacentes et assiste, couché dans sa calèche, à ce curieux défilé de daumonts, de four-in-hands, de dorsays, de breacks, de mail-coachs, de landaus, de huit-ressorts.

Tout Paris passe sous les yeux du spectateur; on se reconnaît, on se salue, les merveilleuses étalent une livrée neuve, une toilette inédite; les élégants étrennent une paire de chevaux, une forme de voiture nouvelle. On nomme les passants, on commente leur train, on distribue des prix à la plus belle, au plus raffiné, au plus luxueux.

Quelques-unes des plus merveilleuses, affichant un dédain de grand ton pour ces fêtes hippiques auxquelles se ruent les étrangers, quittent leur hôtel du faubourg ou des Champs-Élysées vers cinq heures et remontent et descendent trois ou quatre fois la grande avenue des Champs-Élysées, des groupes de Marly jusqu'à l'Arc-de-Triomphe, ne s'aventurant même pas dans l'avenue du Bois-de-Boulogne.

Mais le jour du prix exceptionnel, on double le cap, on entre au pesage et on va vraiment aux courses; on ne saurait y manquer et le spectacle est unique; c'est peut-être, de toutes les choses parisiennes, celle qui est la plus attractive, et c'est à coup sûr l'occasion la plus propice de voir réunis dans le même étroit espace tout le *Livre d'or* de Paris.

Pour l'étranger qui débarque un de ces beaux jours, et qui, tout d'un coup, se trouve lancé dans ce brillant milieu d'équipages, de femmes élégantes et parées, voyant défiler sous ses yeux, dans ce cadre sans pareil, la procession des courses de Longchamp, ce Paris doit apparaître comme une cité sans rivale à laquelle les amoureux du plaisir, du mouvement et de la vie ne peuvent plus s'arracher.

Cette course a lieu en juin; c'est la quatrième et dernière journée de ce que le Jockey-Club appelle la *Réunion d'été* et que nous regardons, nous, comme la suite des courses du printemps.

En ce jour solennel pour les sportsmen, on court cinq fois. La fameuse course dite *grand prix* est l'avant-dernière. Nous avons dit que le grand prix, autrefois, consistait en cent mille francs, donnés moitié par la Ville et moitié par les cinq grandes Compagnies de chemins de fer.

A cette somme venaient s'ajouter les forfaits et les entrées, ce qui pouvait former un ensemble de cent cinquante mille francs payés à la caisse du Jockey-Club, dans la semaine qui suivait la course, en un bon sur la Banque de France ou celle d'Angleterre, au choix du gagnant.

Autrefois, le souverain ajoutait à cette somme un objet d'art, généralement une coupe ciselée qu'on exposait devant la tribune officielle.

Il faut noter une circonstance assez curieuse, c'est qu'encore que nous fassions bon marché des aptitudes des Français et de leurs chevaux à ces courses de vitesse, du goût réel de la nation et de la part qu'elle y prend effectivement, c'est la France qui a tenu la corde dans cette lutte, depuis qu'elle a été fondée. Voici le résultat des épreuves annuelles :

En 1863. *The Ranger*, à M. Saville. — *Cheval anglais.*

En 1864. *Vermouth*, à M. Delamarre. — *Cheval français.*

En 1865. *Gladiateur*, au comte de la Grange. — *Cheval français.*

En 1866. *Ceylon*, au duc de Beaufort. — *Cheval anglais.*

En 1867. *Fervacques*, à M. de Montgomery. — *Cheval français*

En 1868 *The Earl*, au marquis d'Hastings. — *Cheval anglais.*

En 1869. *Glaneur*, à M. Lupin — *Cheval français.*

Après ces quelques détails indispensables, tentons de donner une idée de l'aspect du champ de courses, des tribunes et du pesage.

—

Il y a donc là trois aspects bien distincts, et chacun d'eux concourt à l'ensemble. D'abord le champ lui-même, la pelouse, où se presse la foule, le public, le peuple, ce qui n'est pas qualifié, comme on disait autrefois, mais ce qui est bien typique en un semblable jour.

Les voitures peuvent entrer sur la pelouse, mais celles des membres du Jockey, des dignitaires, des élégants, des vrais amateurs et des étrangers affiliés n'y entrent point, elles vont, après avoir déposé les turfistes à l'entrée du pesage, se ranger dans les avenues qui donnent accès aux tribunes et occupent un espace énorme, depuis la cascade jusqu'au pont de Suresnes et jusqu'à la sortie du Bois sur le village de Boulogne.

C'est sur la pelouse que stationnent les calèches de ceux ou de celles qui n'ont point leur entrée dans l'Éden du pesage, car ce pesage est un des seuls endroits de Paris où on n'entre pas pour son argent. Une censure sévère préside à la distribution de ces cartes qu'on porte ostensiblement à la boutonnière ou au chapeau, et que les naïfs laissent encore voir le soir dans les restaurants à la mode.

Donc, sur la pelouse, domine le demi-monde, dans des voitures de toute sorte, de toute forme : ce sont des coupés légers doublés de couleurs un peu vives, au fond desquels ces dames, vêtues d'étoffes claires, reposent nonchalamment. Les victorias coquettes sont semblables à des corbeilles dans lesquelles s'épanouissent les filles à la mode, qui ont fait pour la circonstance des toilettes longuement méditées; des bouquets énormes sur le devant de la voiture, lilas blancs, violettes de Parme, roses d'un rouge vif, font de belles taches qui ajoutent au piquant du tableau, et chacune de ces voitures a son groupe de cavaliers fidèles. Quelques amateurs plongent jusqu'à mi-corps dans les coupés et parlent de tout autre chose que des chances de la course; d'autres voltigent de place en place, passant la revue de tout ce bataillon féminin qui se tient sous les armes. Parmi les femmes, les unes, abritées de leurs ombrelles aux couleurs tendres, se dressent sur la pointe des pieds pour suivre les péripéties de la lutte, les autres accusent franchement leur indifférence pour le spectacle et causent d'affaires sérieuses. Des groupes énormes, très-agités, se pressent autour des agences de poules représentées par d'énormes voitures munies de grandes enseignes.

Les bouquetières vont et viennent, les gamins en blouse bleue offrent du feu aux fumeurs, les industries les plus inattendues sont là représentées Les vieux amateurs ou les Parisiens très au courant n'ont pas dédaigné, traversant la piste, de quitter l'enceinte du pesage, pour venir passer leur inspection, donner un coup d'œil à ce monde bariolé au milieu duquel se sont égarés de grands huit-ressorts de louage où s'entassent des familles étrangères qui ne sont pas dans le secret des choses de Paris.

Celles-ci, composées de marchands de cigares de la Havane et de riches Californiens, rentrent à leur hôtel, bien persuadées qu'elles ont vu, réunies dans ce public extraordinaire, les familles aristocratiques et les femmes les plus élégantes du monde parisien.

Dès que le signal du départ est donné, ce qui forme la foule, la vraie, qui n'a pas d'intérêts sérieux engagés avec ces dames et n'a pas payé les bouquets qui s'épanouissent

sur le devant des victorias, reflue comme une vague et se précipite aux barrières de la piste, grouillante, animée, turbulente, s'écrasant pour mieux voir et formant une haie compacte d'où s'élèvent des clameurs. L'épreuve terminée, après des hurrahs bien nourris, tout ce monde escalade ces mêmes barrières, se répand sur la piste elle-même en gênant la rentrée des chevaux, et vient faire une haie nouvelle à l'enceinte réservée, celle du pesage, où, plus recueilli, assis comme sur une plage de bains de mer, se tient le tout Paris élégant groupé au pied des tribunes du Jockey.

LE PESAGE. — LES TRIBUNES. — LE RING

Nous qui sommes le public et ne nous piquons point d'améliorer la race chevaline, désignons sous le nom général de pesage, le côté de l'entrée, c'est-à-dire la petite pelouse extérieure adossée aux tribunes, la tribune du Jockey et l'ex-tribune impériale avec la terrasse ou plutôt le parterre qui les séparent de la barrière; du *ring*, pour employer le mot propre.

Mais le *pesage* réel, c'est la petite salle basse mitoyenne avec le buffet, située au rez-de-chaussée de la façade extérieure des tribunes, et où a lieu, sous la surveillance du baron de la Rochette, l'opération du pesage. C'est dans cette petite salle que se tiennent les amateurs assistant à cet épisode sans péripéties. On y voit arriver, un à un, les jockeys portant leur selle et fendant la presse pour se présenter à la balance.

Une petite pelouse s'étend devant ces services; cet espace est envahi avant l'heure des courses, les sportsmen sont assis devisant entre eux des éventualités probables, quelques-uns sont étendus par terre et causent à voix basse des intérêts engagés. A deux pas de là, les Parisiens stationnent à la bourse des paris, sous un pavillon rustique autour duquel on promène les chevaux, empaquetés dans leurs couvertures. Les plus intéressés ou les plus amoureux du cheval en lui-même les accompagnent en examinant leur condition. A mesure que l'heure de la lutte approche, la mêlée devient plus confuse, nous pourrions dire plus mêlée; les marchands de chevaux, les ducs, les princes, les maquignons, les agioteurs, pratiquent l'égalité.

La cloche sonne, les cris s'élèvent, on gesticule, on s'accoste sans se connaître; les gros Anglais à face rouge, la lorgnette en bandoulière et le bonnet à la main, s'agitent et vocifèrent dans leur langue.

Cet espace est spécial aux membres du Jockey, tout le monde y a accès, mais le public qui n'est point acteur ne vient là que pour assister à ce mouvement curieux en lui-même, et les femmes ne se hasardent dans cette enceinte qu'au moment où la course décisive est terminée.

L'aspect général de l'espace compris entre la tribune du Jockey, la tribune officielle et la piste, a été souvent comparé à celui qu'offre la plage d'une station de bains.

La tribune d'honneur se dresse au milieu, laissant deux passages pour se rendre au pesage; on a adopté la tribune de droite; celle de gauche serait plus propice, mais c'est la mode. Et la mode n'est pas toujours logique. Le club a galamment cédé les premiers degrés aux dames, et au pied même de cette tribune, sur le sable, vingt rangs de chaises adossées et faisant suite aux gradins, reçoivent le tout Paris féminin.

C'est là le vrai spectacle, et ce parterre offre le plus séduisant coup d'œil; il y a là un chatoiement de couleurs claires, un cliquetis de tons, une bigarrure attrayante, un charmant mélange de blondes, de brunes, de rousses, de charmantes jeunes filles, de duègnes imposantes et de matrones de l'aristocratie de tous les mondes. C'est l'élégance suprême, et le suprême effort de la mode, et ce jour-là on décrète ce qu'on portera demain.

C'est la place publique, mais c'est aussi un immense salon dans lequel il y a des faubourgs, des quartiers et des colonies, le coin des Parisiennes pures, celui des Italiennes où toute la colonie se reçoit, se visite et fait entendre la langue du *si*, le *Barrio* des Espagnoles augmenté de celui des Brésiliens, des Mexicains et des Chiliens. Les Américains ont leur coin, les Anglais sont nombreux aussi, mais les Anglaises sont rares, elles sont noyées dans ces flots élégants de populations exotiques.

Un espace assez large reste entre le dernier rang des chaises, qu'on a dérangées pour se grouper par petites coteries, et c'est là que se promènent les hommes, non pas les fervents des choses des courses, car ces sportsmen fougueux se tiennent tous au vrai pesage, mais les mondains et les indifférents, les amateurs qui lorgnent les femmes, les chroniqueurs ambulants qui diront demain la toilette de la princesse de M..., le chapeau de la célèbre baronne de X... et les chantilly de la marquise de Y... Toutes les toilettes sont claires : il y a des tons mauves, des gris perle, des pensées, des roses de Chine, des jaune paille; on peut tout risquer ce jour-là, et se mettre sur la tête et sur le dos les choses les plus extraordinaires.

Il y a dans notre monde des femmes qui regardent cette journée comme celle où se livre une grande bataille, et qui y pensent depuis l'hiver : c'est sur l'impression qu'on a produite ce jour-là qu'on va vivre jusqu'à la rentrée, car on partira demain.

Les hommes voltigent, la fleur à la boutonnière, le sourire aux lèvres, la lorgnette en bandoulière, la carte au chapeau; tout ce qui a un nom, un état dans le monde, une illustration, défile tour à tour. Le corps diplomatique est là tout entier; on sent que si ce n'est point, comme le Derby anglais, une fête nationale, c'est une réunion cosmopolite. Cherchez les lions du jour, ils sont ici; cherchez les hommes politiques les plus austères et les plus célèbres, ils sont confondus dans cette foule, où vous reconnaîtrez les Anglais à leurs pardessus de soie claire, si pratiques pour la poussière de la route.

La tribune officielle est au complet. Nous y avons vu, hélas! tour à tour les rois de toute la terre : le czar, le vainqueur de Sadowa, l'empereur d'Autriche; Habsbourg, Romanoff et Hohenzollern; et même les Prussiens impitoyables qui, quelques années plus tard.... mais passons!

La course est accessoire, on le sent; cependant on s'agite en voyant les casaques aux couleurs éclatantes des jockeys qui sortent du pesage, traversent la petite barrière de la piste et vont se ranger au départ. C'est le moment où, même dans le camp des élégantes, on tient les paris. On organise des petites poules par coterie, et les jeunes filles elles-mêmes plongent leurs mains effilées dans les chapeaux des gentlemen. Par-ci, par-là, on prend *Snob* — à égalité. — Mais ce n'est pas ici que le mouvement du jeu se voit le mieux; les prétentieux et ceux qui s'occupent de la galerie sont les seuls qui s'agitent beaucoup dans cette enceinte, les parieurs sérieux ont fait leur *livre* au vrai pesage. Quelques Anglais ardents commencent à courir fiévreusement après avoir regardé la *condition* du cheval; des *gandins* affairés viennent rendre compte des informations qu'ils ont prises à quelque groupe qui n'a nulle inquiétude; les gens du monde et les indifférents, voyant les femmes monter sur les chaises, vont vérifier si ces dames sont bien chaussées et profiter des chances des coups de vent.

Cependant la cloche sonne, un grand mouvement s'est produit, la piste est évacuée, les chevaux s'entraînent, la foule de la grande pelouse a formé sa haie compacte, tous les hommes abandonnent les chaises pour venir de leur



« Des groupes énormes, très-agités, se pressent autour des agences de poules, représentées par d'énormes voitures munies de grandes enseignes. » (Page 146.)

côté former une autre haie parallèle à celle du public. Un frémissement énorme, une agitation sourde s'élèvent des tribunes, un grand mouvement se fait sentir partout, sur la pelouse, sur la piste et dans le *ring*. Tout le monde se dresse sur les bancs, sur les chaises; on s'appuie sur les épaules des voisins, on cherche les lorgnettes, et tous les regards se portent sur les chevaux qui, là-bas, vers la droite, attendent le signal du départ; et au moment où le drapeau s'abaisse, les coureurs passent comme un ouragan devant les tribunes.

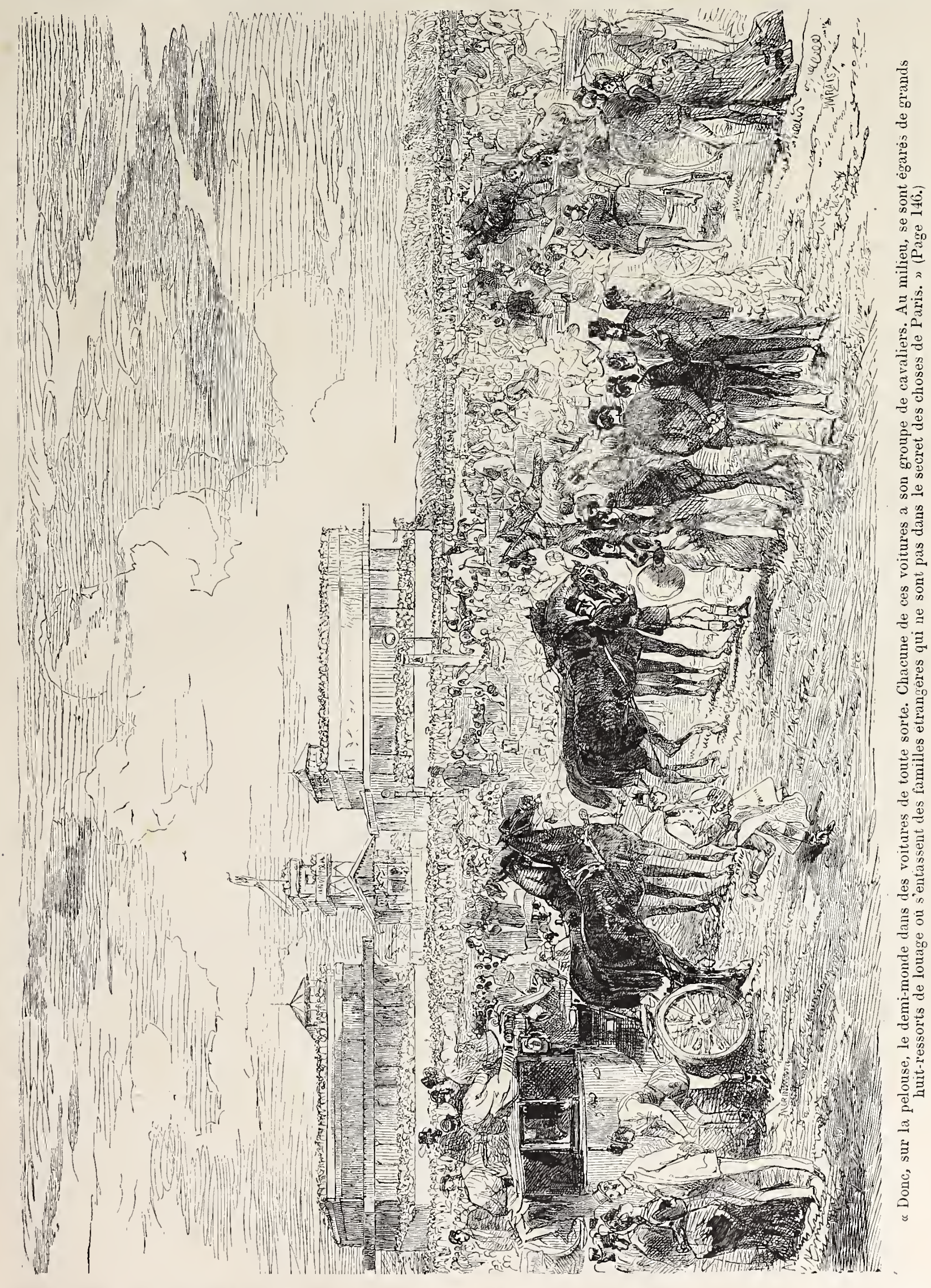
A ce moment l'enceinte intérieure s'est vidée, tout le monde a reflué dans l'enceinte du *ring*, et on suit avec émotion. Des cris s'élèvent, on pense tout haut, on interpelle ses voisins, on tend les bras; les chevaux sont arrivés au tournant et la lutte se dessine, un silence relatif s'établit, rompu de temps à autre par les exclamations des amateurs; ce sont des cris brefs : — « *Fille-de-l'Air fait le jeu!* » — « *Musette est bien!* » — « *Glaneur tient la corde!* » Et les casaques brillantes, les casquettes aux couleurs vives dépassent, à l'autre extrémité de la piste, cette houle de têtes humaines dont les regards convergent tous vers le même point.

Mais les chevaux sont arrivés au second tournant, ils avancent rapides, ils grandissent, la clameur sourde se fait plus distincte, le sol résonne sous les pas des chevaux que harcèlent les jockeys, courbés sur leurs cous, les



« Au pied même de cette tribune, sur le sable,
vingt rangs de chaises adossées reçoivent le tout Paris féminin... C'est là le vrai spectacle. » (Page 147.)

jambes droites sur les étriers; ils ne touchent plus la selle et frappent à coups redoublés en poussant des cris entrecoupés. L'ouragan passe une seconde fois devant les tribunes et mille voix confuses se déchaînent et éclatent. On nomme le vainqueur, on l'acclame déjà; ceux qui l'avaient choisi d'avance triomphent et lèvent leurs chapeaux, ils agitent leurs mouchoirs, sautent à bas de leurs siéges et courent au passage; le but est atteint et le triomphateur est proclamé. Une dernière clameur plus éclatante s'élève dans l'air et, escaladant les barrières, la foule rompt les digues et envahit la piste, étouffant presque le cheval vainqueur, dont les naseaux sont ensanglantés et dont la robe ruisselle.



« Donc, sur la pelouse, le demi-monde dans des voitures de toute sorte. Chacune de ces voitures a son groupe de cavaliers. Au milieu, se sont égarés de grands huit-ressorts de louage où s'entassent des familles étrangères qui ne sont pas dans le secret des choses de Paris. » (Page 146.)

La noble bête avance lentement, fendant ces flots pres-

sés, elle franchit la petite barrière du *ring* où les *hurrahs* des Anglais l'accueillent, on l'étouffe, on la porte presque; le propriétaire du cheval le reçoit le premier, et il est acclamé à son tour. On va passer devant la tribune officielle qui s'anime un peu, et on revient au pesage. Tous les membres du Jockey, tous les amateurs ont abandonné les tribunes pour le balcon qui domine l'enceinte extérieure. C'est un mouvement indescriptible; chacun veut voir le vainqueur, le toucher, l'admirer; le cheval est exténué, il souffle, on va le passer au « couteau de chaleur » et faire ruisseler à ses pieds toute l'eau que retient le poil de sa robe.

Cette scène a lieu près de ce toit de chaume où se tient la bourse des parieurs, et c'est là qu'on est sûr de trouver tous les membres du Jockey qui s'intéressent le plus aux choses du sport, les propriétaires d'écurie, les Anglais, les vrais amateurs, et aussi toute cette population de faux élégants, qui, au fond, n'en pense pas un mot, mais veut avoir l'air de prendre la plus grande part à ces détails qui prouvent un réel amour du cheval et un goût sérieux pour les choses du sport.

L'heureux propriétaire, appelé autrefois par un aide de camp de service, franchissait la petite porte de la tribune impériale et était présenté à l'empereur. Mais ceci est devenu de l'histoire.

Cependant, un à un reviennent les autres chevaux, au milieu de l'indifférence des assistants qui n'ont d'yeux que pour le vainqueur. La course n'est point finie, il reste une dernière épreuve, mais on n'y prête qu'une attention médiocre, on pense au retour; il va falloir, dans cette cohue d'équipages, trouver ses gens et piétiner en les attendant.

C'est le moment où il faut donner un coup d'œil au buffet, situé dans un des rez-de-chaussées de la tribune du Jockey et mitoyen avec la salle du pesage.

Le gros public, celui de la pelouse, a les buvettes en plein vent, mais les dames dans leurs petits coupés et leurs victorias ont assez peu de ressources au point de vue de la réfection. Le buffet du pesage est bien garni, et on s'y rue de telle façon qu'on se croirait à la corbeille de la Bourse un jour de panique. Le champagne frappé coule à flots, le punch poisse les tables de marbre et les assiettes de petits gâteaux sont pillées. Après le grand prix, on casse les goulots des bouteilles au lieu de les déboucher et on patauge dans le Montebello. Ceux qui ont fini de boire, se souvenant qu'ils sont gentlemen, veulent poser leur verre quelque part, impossible; on cherche un coin de table à l'écart, une console, un rebord; mais bientôt les verres et les bouteilles forment une pyramide qui s'écroule avec fracas. On paye en jetant son argent à la volée. Cent bras sont tendus; les garçons ruissellent et abandonnent la partie n'essayant plus de servir, et se bornent à recevoir le plus d'argent possible, sans regarder à quoi correspond ce qu'ils reçoivent.

Il est inutile de dire qu'une femme ne peut point se risquer dans cette bagarre; tout au plus au commencement de la séance, avant les paris et la course, peut-elle pénétrer; mais on a installé un buffet en plein air, à la petite grille qui sépare les deux tribunes, et, quoiqu'on y mette un peu plus de forme, les robes claires ne se hasardent point à y stationner.

LE RETOUR

Le retour, comme spectacle à la portée de tous, est le véritable épisode des courses, parce que le défilé est incessant et que, pendant une heure et demie, tout Paris élégant va passer devant les promeneurs du bois groupés dans toutes les avenues.

Sur les pelouses, le long des allées, dans les clairières, un monde de spectateurs debout, assis, couchés, juchés, jusque dans les arbres et faisant craquer les branches sous leur poids, assistent au défilé. Le moulin, qui est à l'entrée du champ et dont le lierre épais tapisse la terrasse, fourmille d'habits noirs et de robes claires; la cascade, avec ses étages de curieux groupés sur les roches, sous les sapins, dans les massifs, forment un point de vue pour ceux qui reviennent. Les chevaux vont au pas, les voitures sont bord à bord comme des bâtiments amarrés dans un port; des cavaliers essayent de se faire jour au milieu de cette foule énorme, et de distance en distance, des gardes de Paris avec le casque d'acier, le plastron rouge et la culotte de peau blanche, font des efforts pour diriger ce flot mouvant.

Pendant que ces milliers de voitures de toute classe, de toute fortune, se pressent dans l'avenue de la cascade, les piétons, de toute part, se dirigent vers leur but; les uns suivent les contre-allées en regardant le spectacle et reviendront à Paris par l'avenue du Bois-de-Boulogne, les autres disparaissent dans les sentiers qui mènent aux berges de la Seine, où stationnent les vapeurs d'où s'échappe un panache de fumée noire; tout est mis en réquisition pour ramener vers le centre cet énorme populaire qui s'est déplacé.

Le lac, voué d'ordinaire aux élégances exquises, aux modes raffinées, en voit de drôles ce jour-là; aussi les brillants attelages ne s'y commettent point. Quelques personnes à chevelure acajou et deux ou trois Turcs à calottes rouges y apparaissent; mais, vite dépassés au milieu de ce concours populaire qui envahit la promenade de la haute fashion, ils regagnent des régions plus civilisées au trot de leurs steppers.

On a quitté les allées du bois et on entre dans l'avenue du Bois-de-Boulogne vers les six heures. Au moment où le soleil éclate encore, cette voie monumentale offre un fourmillement d'équipages, de cavaliers, de piétons; une poussière d'or rayonne sous l'éclat du soleil, et enveloppe l'Arc-de-Triomphe qui dresse sa masse imposante à l'extrémité des Champs-Élysées.

A partir de l'Arc jusqu'à la ligne des boulevards stationnent les promeneurs qui, de ces courses, ne prennent que le spectacle du retour, et comme jusque-là les équipages étaient noyés dans cet énorme ensemble et qu'on ne s'y reconnaissait qu'avec peine, la mode a consacré l'usage, parmi les élégants, de descendre et remonter au grand trot des chevaux, plusieurs fois de suite, la grande avenue des Champs-Élysées.

A partir du Palais de l'Industrie, les chaises sont assiégées sur dix rangs de profondeur, et c'est une galerie à souhait pour celles qui veulent être vues ou pour les amateurs qui ont fait des frais d'attelage. Il y a quelques années, une voiture à la daumont était un événement, aujourd'hui le luxe des attelages est poussé à son comble, on voit passer rapides et dominant la foule, les jockeys vert pomme avec la culotte blanche et les armes brodées en brassard, les casaques jaunes, violettes, bleu de ciel; un Parisien un peu au fait met facilement un nom sur chaque livrée, et il faut dire que ce nom n'appartient pas toujours à l'aristocratie du sang, de la richesse ou de l'intelligence; c'est à peine si le luxe énorme déployé par certaines personnes a pour excuse le prestige de la beauté. Mais tout se perd dans cet ensemble; il ne faut point demander leurs parchemins à celles qui passent, et on perd le plaisir du spectacle à analyser les éléments qui le composent.

Tant de couleurs brillantes ajoutent à l'effet et contribuent à l'admirable et unique ensemble qu'offre ce retour des courses.

Charles YRIARTE.

JE VEUX ÊTRE NOTAIRE

Nouvelle normande

(Suite et fin)

Ces paroles de mon oncle me soulagèrent d'un grand poids Je craignais qu'il ne m'adressât un reproche d'ingratitude. Son consentement obtenu, je ne perdis pas de temps. J'écrivis aussitôt à Me Siboulet :

« Mon cher maître,

« Le sort en est jeté. Placide revient au bercail. Ceci veut dire que si vous connaissiez dans le canton ou dans ses environs une bonne étude dont on pût traiter, — une bonne petite étude dans le genre de la vôtre, j'en deviendrais on ne peut plus volontiers acquéreur. »

Me Siboulet n'y mit pas plus de lenteur. Il me répondit immédiatement :

« Mon cher Placide,

« En fait d'une petite étude dans le genre de la mienne, je n'en connais pas qui y ressemble mieux que mon étude elle-même. Depuis quelque temps je songeais à vendre. Votre lettre me décide autant qu'elle m'enchante. Donc, si cela vous convient, je vous cède ma charge, avec la maison, — plus l'existence selon vos goûts que je vous sais très-capable de vous y faire. Permettez-moi d'y joindre un conseil d'ami. Vous marier vite et bien va être dans la logique des choses. Eh bien! rappelez-vous ce que je vous disais un jour à propos d'une « charmante jeunesse, » que ce ne serait pas là un mauvais parti. — Aujourd'hui, je pourrais même vous dire mieux, si le secret de la confession n'était pas aussi le devoir sacré d'un notaire. »

J'y avais bien pensé sans cela.

Cette réponse reçue, j'écrivis à ma vieille amie la baronne :

« Vénérée dame,

« Si ce que vous connaissez de moi, un cœur sincère, la déclaration ci-jointe aussi, une position d'avenir désormais fixée, peuvent me mériter votre estime au point de vous faire agréer ma demande, le successeur en instance de Me Siboulet a l'honneur de vous demander la main de Mademoiselle Brigitte. C'est à moi seul que je veux devoir votre consentement, — et le sien. Pas d'intermédiaire! »

La baronne me répondit à son tour ces trois mots :

« Mon cher enfant,

« Je m'y attendais, — et on vous attend. — Venez vite! »

. . . .

Ici dois-je continuer?

Non. Le bonheur a aussi ses délicatesses. Un bonheur parvenu à terme n'intéresse guère d'ailleurs que ceux qui ont goûté les mêmes joies, et à ceux-là je n'apprendrais rien. — Je passe donc sur les événements de mon mariage, sur les gaietés de la noce, sur l'épopée de la famille. Je passe même sur l'épithalame de mon frère aîné, toujours facétieux, lequel nous déclama pour bouquet une pièce de vers de sa façon, burlesquement intitulée : « *L'apothéose d'un notaire!* » Je passe sur d'autres félicités encore, comme celle de posséder enfin, bien à moi, une petite femme que j'aime et qui m'aime, et qui me plaisante même sans le moindre respect, tant elle est contente de se sentir heureuse; par exemple de l'entendre s'écrier, au souvenir de mon premier aveu : « ... Et dire que tout cela est arrivé à propos d'une épingle!.. que notre mariage a tenu à une épingle!.. » ou bien : « . . Placide ne vaut pas une épingle!... » Ou bien : « ... Tiens, je t'embrasserais pour une épingle! . » et autres enfantillages qui dérangeaient bien quelquefois la gravité d'un notaire nouveau dans ses fonctions.

Mais à la campagne...

. . . .

Ainsi, je franchis d'un trait quelques années; et maintenant je récapitule.

Mon oncle, pour cadeau de noces, m'a complètement libéré du payement de ma charge. Elle lui a coûté cinquante mille francs. L'étude est bonne. Le pays est riche Elle vaut cela. Par le fait de la baronne, Brigitte m'a apporté en dot pareille somme; ce qui, joint à quelques économies et à ma part dans la succession de mon père, m'a constitué environ quatre-vingts à quatre-vingt-cinq mille francs d'argent mignon, libre de toutes dettes et hypothèques. Je laisse de côté les « espérances; » c'est un genre de calcul qui m'a toujours paru odieux. L'achat de la maison de Me Siboulet et autres dépenses dont le détail suit, m'en ont pris là-dessus dix-huit mille. J'ai employé le reste en bonnes terres, dont le fermage me rapporte trois et demi.

Mon premier soin devait être celui d'une installation suffisante me permettant de recevoir et de loger à l'occasion la famille. A cet effet, j'ai ajouté à la maison un pavillon en retour du côté opposé à l'étude. C'est baroque, mais cela a bon air. Les plantes grimpantes ont de nouveau de la marge. J'ai agrandi notablement le jardin qui est devenu un verger. Enfin j'ai pu me rendre acquéreur des vieilles charmilles si adorablement moussues, qui aujourd'hui, closes et enclavées, sont le *buen retiro* de ma petite propriété. Par là c'est tout un monde. Brigitte aime à faire des élèves. C'est son goût et sa distraction. Je lui ai donc fait construire au fond une volière ; une garenne à lapins; un poulailler avec parc pour son bétail à plumes. Plus un kiosque en chaume pour elle-même. Dans les beaux jours d'été, elle y travaille souvent.

Tabareau est toujours là; le père Tortillard aussi. Pendant mon absence, Tabareau a introduit dans l'étude son fils, qui occupe à présent mon ancienne place ; et comme il loge chez son père, Brigitte et moi prenons habituellement nos repas dans un parfait tête-à-tête qu'aucun nuage jusqu'alors n'a jamais troublé!

Et moi? — Eh bien! moi, je suis notaire; et notaire de campagne, s'il vous plaît. Quand je pars le matin à cheval pour une tournée ; qu'après avoir chevauché une partie du jour à travers des champs chargés de moissons, visité de braves clients, serré des mains laborieuses, fait en outre mon métier, je rentre au logis quelquefois même un peu tard pour dîner, certain que précisément ces jours-là m'attend quelque surprise des mains de la ménagère; quand je vois accourir Brigitte aussitôt qu'elle m'a entendu; que ma petite femme me donne le baiser du retour; que nous faisons entrer ensemble « *cocote* » à l'écurie, et que nous nous dépêchons d'aller nous mettre à table, avec ce bon plaisir, si rare à la ville, « d'avoir grand'faim; » — ou bien, que le dimanche nous montons tous les deux dans le cabriolet pour aller faire une longue promenade côte à côte, ou pour visiter la vieille baronne maintenant tout à fait clouée dans sa chambre, et qui, dame! baisse beaucoup, alors j'avoue que pour ma part je ne suis pas loin de me croire le plus heureux des hommes, et de trouver aussi que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles. .

Ah! c'est que, pour parler maintenant en général, — le bonheur n'est pas, comme beaucoup de gens se l'imaginent, un don capricieux de la fortune, une chose. C'est une faculté. Tout homme qui possède l'art d'être heureux peut l'être. Quel que soit son état social, tout le secret du bonheur pour chacun consiste dans la manière de s'en servir...

. . . .

Georges Bisse

TRADITIONS POPULAIRES

LES PIERRES DE NAUROUSE

Non loin d'Avignonnet, petite ville de la Haute-Garonne, entre Villefranche-Lauragais et Castelnaudary, se trouve, au milieu d'une des plus fertiles plaines de l'Europe, un monticule complétement isolé que beaucoup de gens du pays ne regardent qu'avec une sorte de terreur superstitieuse.

Au sommet de ce monticule se dressent trois pierres géantes qu'on appelle les pierres de Naurouse. Ces trois énormes blocs de rocher, transportés là, dit-on, par les druides, sont l'objet d'une tradition populaire fort menaçante. Lorsqu'elles se rapprocheront complétement, ce sera, dit-on, le signal de la fin du monde. Les vieillards de Naurouse vous disent très-sérieusement que depuis un siècle les pierres en question se sont tellement rapprochées, qu'un homme a tout au plus entre elles le passage libre, tandis que cent ans auparavant un homme à cheval y passait largement.

La légende date du reste de fort loin.

M. le docteur Noulet, dans un intéressant travail, lu le 11 avril 1872 à l'Académie de Toulouse, fait remonter cette légende au douzième siècle, et cite à l'appui plusieurs témoignages, entr'autres celui de Jacques de Gaches.

Jacques de Gaches, en ses *Mémoires historiques* (Bibl. de Toulouse, Mss., p. 64), raconte qu'en 1563 « le roi Charles IX, allant de Castelnaudary à Toulouse, eut la curiosité de voir les trois pierres qu'on appelle de Naurouse, qu'on dit avoir été mises sur le chemin par une dame, distantes l'une de l'autre par une petite (*sic*) espace, qui dit que lorsque ces trois pierres viendront à se joindre, toute vergogne sera perdue au monde et le jour du jugement arrivera après. »

Voici un dicton en patois toulousain qui a encore cours sur les pierres de Naurouse :

Quant las peyros de Naurouzo se toucaran,
Fennos et filhos se debergouanaran.

Ce qui peut se traduire ainsi : « Quand les pierres de « Naurouse se toucheront, femmes et filles perdront toute « vergogne. »

F. B.

⁂ L'homme n'est heureux qu'autant qu'il est libre. D'accord, si par le mot de liberté on n'entend que le droit respectif de chaque individu de veiller à son bien-être sans troubler celui des autres! D'après cette idée, le meilleur gouvernement sera celui où les lois laisseront faire aux hommes le plus de bien et le moins de mal possible, et jamais celui où ils auront le pouvoir de faire selon leurs caprices. (Lefèvre de Beauvray, 1775.)

⁂ Les grandes âmes ne sont pas souçonnées; elles se cachent. Ordinairement, il n'y paraît qu'un peu d'originalité. Il y a plus de grandes âmes qu'on ne le croirait. (Stendhal, 1817.)

SCÈNES DE LA VIE MILITAIRE SOUS LOUIS XIV



SOLDATS EN ARREST ET SUR LE CHEVAL DE BOIS.

(Fac-simile d'une gravure de N. Guérard. Voir nos livraisons 1, 6, 8, 13, 14 et 18.)

SOLDATS EN ARRÊT ET SUR LE CHEVAL DE BOIS.

Cette composition est, sans contredit, la meilleure qu'offre cet album de Guérard, si curieux pour notre histoire militaire.

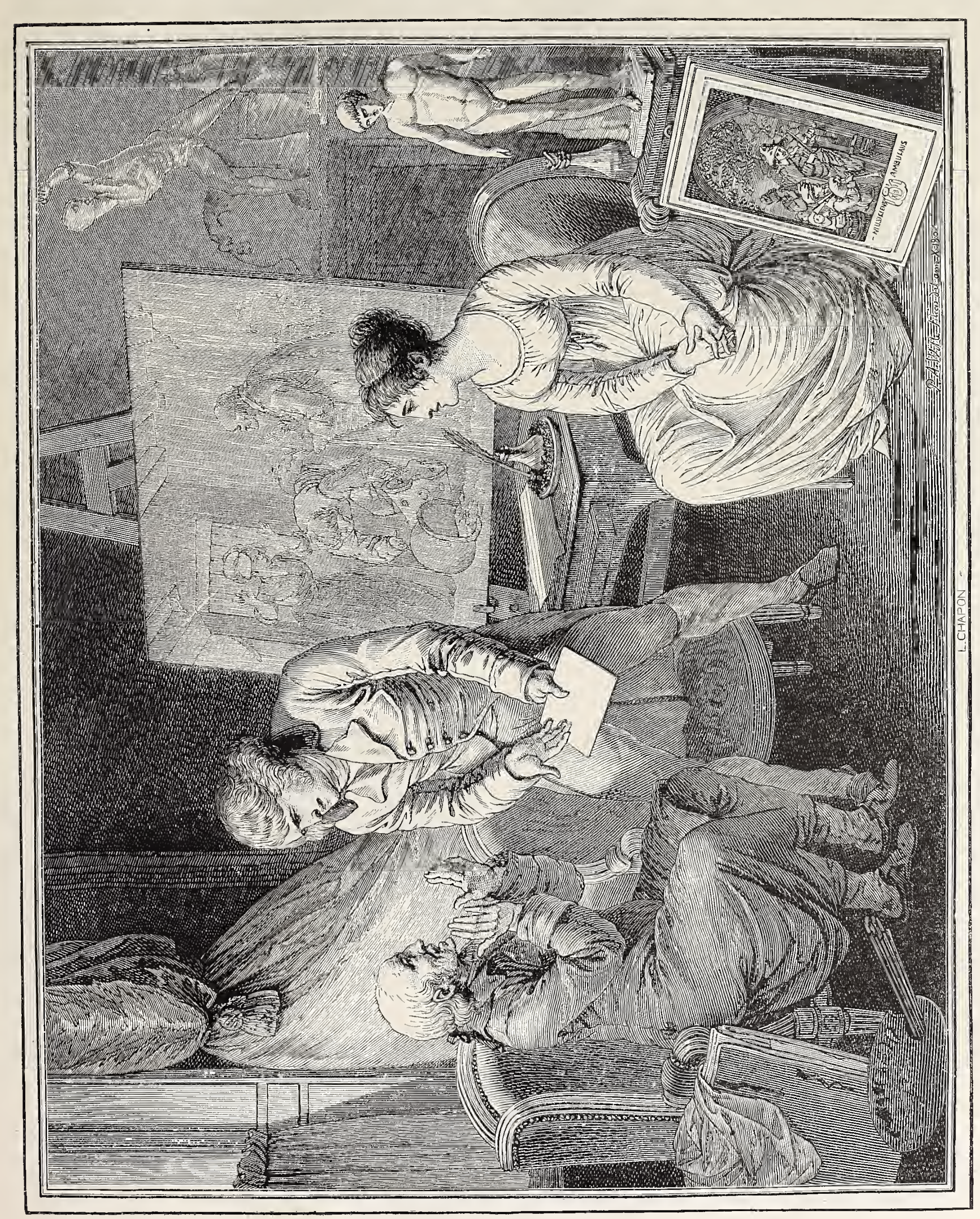
Nous assistons au châtiment des soldats qui a lieu sur la grande place de la ville, en présence des troupes sous les armes qui défilent autour des condamnés; — tradition qui est encore en partie suivie de nos jours. Mais ce qu'on ne connaît plus, c'est le genre de torture infligé à ce malheureux pris en flagrant délit de maraude avec quelque coureuse, et forcé d'enfourcher en sa compagnie l'instrument de torture dit cheval de bois. Ce cheval de bois est une poutre charpentée à trois pans et formant un angle aigu sur lequel les patients sont bien mal à l'aise, — l'homme surtout, que deux boulets attachés à ses pieds menacent par leur poids d'une horrible souffrance, dont il se préserve comme il peut, en se soutenant de ses deux mains sur un point d'appui presque aussi douloureux. A gauche, un soldat est mis par un sergent en « arrêt, » c'est-à-dire enfermé dans un cachot dont la porte très-basse ne fait rien augurer de bon. Autour du cheval de bois, on assiste à des scènes qui montrent qu'il s'agit là d'un spectacle ordinaire. Des enfants jouent, d'autres se battent, des officiers causent, tandis que leurs valets tiennent des chiens en laisse. Un vendeur de rogomme semble attendre au pied de l'échelle le moment d'offrir aux condamnés un verre de son cordial. — Tout cela est bien campé et rappelle la manière de Callot, ce grand maître de l'eau-forte française.

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire. Paris.

LA PÉTITION DE L'ARTISTE

Ce dessin nous reporte au 30 pluviôse an X.

A moins qu'il ne s'agît de tableaux de batailles, le gouvernement d'alors encourageait beaucoup plus de guerriers que d'artistes. La famille du célèbre graveur Wille en savait quelque chose. La Révolution française, qu'il admirait d'ailleurs, et dont il n'avait eu rien à craindre, avait commencé à détruire une fortune laborieusement acquise. Après l'aisance était venue la misère, et elle n'en était que plus difficile à supporter. Wille fils eut alors l'idée de demander une place au sénateur Vien, son ancien maître, et il joignit à sa pétition le dessin de circonstance dont voici l'exacte reproduction. Cette composition donne l'explication figurée et saisissante de la situation critique du pétitionnaire. On y voit à gauche le vieux Wille, âgé de quatre-vingt-sept ans, cloué sur son fauteuil, élevant les mains pour implorer la miséricorde divine; son fils debout et sa lettre en main, lui expliquant la demande qu'il va faire, tandis que sa femme les contemple tous deux d'un œil profondément attristé.



LA PÉTITION DE L'ARTISTE, d'après le dessin inédit de Wille fils, tiré du cabinet de M. Frémyn.

Dans l'atelier où se passe cette scène, les accessoires

mêmes ont leur rôle marqué. Le cadre posé à terre au premier plan sur la droite, contient cette admirable gravure des *musiciens ambulants* qui fit la renommée du père Wille. Dans le fond, sur un chevalet, une toile d'un tout autre genre peint la situation désespérée du ménage. On y voit un fourneau renversé à terre avec la marmite où cuit le dîner d'une famille de trois personnes; leur attitude désolée dit assez qu'elles n'ont pas de quoi manger ailleurs. A cette composition touchante était, nous l'avons dit, joint un placet dont M. Fremyń a bien voulu nous communiquer l'original. En voici le texte avec toutes ses irrégularités de forme. Il complétera ces premières explications :

Citoyen Sénateur,

Permettés à un de vos anciens élèves d'implorer aujourd'huy votre protection pour la place de professeur de dessein aux Écoles centrales. Le motif de la demande qu'il ose former auprès de vous, citoyen Sénateur, vous engagera peut-être à lui être favorable. La perte complette d'une fortune assez considérable dont nous jouissions, le chagrin de voir mon père, ce vieillard respectable âgé de quatre-vingt-sept ans, privé de la tranquillité qu'il avoit droit d'espérer sur ses vieux jours, sa probité, ses mœurs et ses talens, qui sembloient devoir lui assurer la fin paisible de sa carierre, ne lui sont plus comptées pour rien, et le doyen des graveurs de l'Europe est envelopé dans un cruel oubli. C'est donc pour tacher d'améliorer le sort de mon père, que j'ai la témérité, citoyen Sénateur, d'oser former quelque prétentions pour une place qui mérite être occupé par un artiste plus distingué que moy

Je n'ai pas plus-tot lu l'annonce qui en a été faitte dans les journeaux, que je me suis mis à faire un petit dessein, dans l'intention, citoyen Sénateur, de vous en faire homage. Heureux, si le citoyen Vien, mon illustre maître, daigne jetter un coup d'œil favorable dessus, et se ressouvenir d'un élève qui a constament porté dans son cœur l'amour et la reconnoissance qu'il lui doit pour les talens qu'il a puisé dans son école à jamais célebre.

EXPLICATION DU SUJET

Ce dessein représente l'intérieur de l'atelier de l'artiste; il est entre son épouse et son père, il tache de verser dans le cœur de ce bon vieillard le baume de la consolation, en lui montrant une pétition qu'il a l'honneur d'adresser à son respectable maître, le citoyen Vien; il lui fait espérer que ce digne Sénateur pourra peut-être prendre en considération, la demande incluse dans la ditte pétition. Le fond du sujet est orné d'un tableau sur le chevalet, où est représenté une famille au désespoir de voir renversé ce qui devoit servir à leur subsistance; sur le devant à côté de la femme est la superbe estampe des musiciens ambulans, qui de l'avis des connoisseurs passe pour un des chefs-d'œuvre de gravure du dix-huitième siècle.

Salut et profond respect.

P.-A. WILLE fils.

Ce 30 pluviôse an X.

Wille eut-il cette place qui pouvait lui procurer le pain de chaque jour? J'en doute, en retrouvant dans mes notes trace de deux nouvelles demandes de secours. L'une est datée du 10 février 1820. Le pauvre artiste a vieilli à son tour; il prie le duc d'Angoulême de « daigner compatir aux malheurs affreux d'un vieillard de soixante-treize ans, qui vient de perdre de la manière la plus cruelle la compagne de sa vie pendant près de cinquante années. » On lit en tête de la lettre ce reçu navrant: *J'ai reçu des bontés de S. A. R. Mgr le duc d'Angoulême la somme de cinquante francs. Paris, le* 28 *février* 1821. *Wille.*

La femme de Wille — celle qui dans notre gravure croise les mains d'un air si désespéré, — était, en effet, morte pour lui, car elle avait perdu la raison. Nous le voyons dans une troisième et dernière pétition, — celle-ci adressée onze mois après à la duchesse d'Angoulême et la suppliant à mains jointes de vouloir payer à la maison de Charenton la pension de sa femme, d'une compagne qui « pendant quarante-cinq ans avait fait le charme de sa vie. » — Respectable princesse, écrit-il, je suis fils du célèbre graveur, Jean-Georges Wille... Marie Thérèse, impératrice d'Allemagne et reine d'Hongrie, votre illustre ayeule, a honoré mon père de son estime et l'a comblé de ses grâces. J'ai fait mon possible pour suivre les traces de l'auteur de mes jours. Je fus reçu très-jeune membre de l'Académie royale de peinture, et par des travaux assidus, nous étions parvenus, mon père et moi, à nous ménager une fortune assez considérable pour des artistes, mais, hélas! l'horrible tourbe révolutionnaire a englouti pour jamais le fruit des soins et des peines que nous nous étions donnés; en un mot, l'ouvrage de soixante et dix années de travail fut entièrement détruit... — Wille, quai des Grands-Augustins, 29. »

Wille pouvait d'autant mieux apprécier les effets de la Révolution, qu'il avait, comme bien d'autres, applaudi à son généreux essor. Chef du bataillon de la section du Théâtre-Français, il avait joué un rôle dans la garde nationale parisienne, mais ces jours de grandeur avaient eu pour lui de cruels revers. MM. de Goncourt ont fait ressortir le contraste en quelques pages où nous prendrons ce tableau animé des jours heureux de la famille:

L'honnête logis, l'aimable école d'art, que le n° 29 du quai des Augustins! Parcourez le Paris du dix-huitième siècle, et vous ne trouverez ailleurs plus joyeuse hôtellerie du travail et du gai compagnonnage, plus odorant fumet de choucroute! Et trouvez ailleurs belle humeur semblable à la belle humeur de ces gros garçons réjouis, les élèves de M. Wille!

Qu'ils reviennent d'Allemagne ou d'Italie, les habitués, les amis, les clients, retrouvent la même enseigne à la porte, cet accueil joyeux de Joseph, du vieux Joseph, qui se réjouit des heureux retours dans l'antichambre une minute avant son maître. Rien n'est changé, le seuil franchi : les clefs des buffets, la clef de la cave à la ceinture, Mme Wille est toujours la ménagère hollandaise que Wille semble avoir épousée dans le tableau de Terburg gravé par lui...

La table du souper est bruyamment égayée, comme une table d'enfants que présiderait la bonne enfance d'un grand-père. Et combien plus égayée est-elle encore quand il s'agit de faire honneur aux bouteilles de bordeaux d'un ami, aux bouteilles de vin du Rhin d'un autre ami, et d'arroser le jambon que M. de Livri a envoyé de Versailles pour décarêmer les estomacs...

Viennent les beaux jours. Que le ciel promette le chemin sec aux petits souliers de Mme Wille et des étoiles au retour, — quelle envolée! Mme Wille, et les amies, et les parentes, ont ajusté leur coqueluchon — et le bras aux dames! la caravane buissonnière gagne, par le plus long et le plus vert, Auteuil et la maison de Kopofer, le musicien de M. de la Poplinière, ou bien surprend Mme Huet, qui met en hâte les couverts sous le berceau de verdure de son jardin des Gobelins...

Qui monte l'escalier de Wille pour le voir et le saluer? Les personnages les plus haut nommés du temps. Il est des gloires qui le sollicitent. Le marquis de Marigny vient encourager ce burin qui travaille à le peindre. Le graveur refuse Clairon, Clairon qui le prie, Clairon qui postule son portrait auprès de lui pour mieux être immortalisée. De Paris, de France, la popularité de Wille a rayonné par l'Europe; les souverains savent son nom, les grands seigneurs sa porte, les amateurs son œuvre. L'Europe le complimente, le consulte, le visite, lui dépêche les talents qui lui naissent du Rhin à la Newa. Lors des ventes fameuses, l'Allemagne lui envoie sa bourse et la confie à son goût. Il est le confesseur et le tuteur des caprices des princes; il porte les renommées de France à la connaissance du Nord. La Russie, qui s'éveille à ces choses, lui sourit et le cajole. Le Danemark, qui courtise le talent, le Danemark tout entier, roi, nobles, ambassadeurs, il le tient. Correspondant avec Vienne, Berlin, Copenhague, Moscou, recevant le monde ou à peu près, il est le Voltaire de l'art, ce patriarche de la gravure. Et chaque jour visites nouvelles, nouveaux hommages, un diplôme, un cadeau, un dessin de la main même de la margrave de Bade-Durlach, dont la margrave enrichit le cabinet de dessins de M. Wille, quelque médaille d'or dont la

grande-duchesse de Russie enrichit le cabinet de médailles de M. Wille!

Car lui-même aussi est un grand curieux, M. Wille. Le guide et le conseiller des collections étrangères a son petit musée, qu'il chérit et qu'il augmente.

Les années de Wille s'écoulent dans une confraternité loyale et cordiale avec toutes les célébrités de son temps; et il fait plaisir à regarder de quelle affection et de quelle admiration sincère l'ami Wille entoure l'ami Greuze, ce peintre profond et solide, ainsi qu'il l'appelle. Greuze et Wille! les deux vieux amis, les deux vieux cœurs unis! Voyez-les en visite chez la nourrice de la petite Greuze! Voyez Greuze tracer de ses pinceaux les meilleurs la face fine et bienveillante de Wille!

Cependant vint la Révolution. La Révolution venue, Wille alla se promener. Au milieu de tous les partis qui déchiraient la France, il adopta une opinion plutôt fatigante que dangereuse, et qui compromettait plus ses jambes que sa tête : il se fit badaud. Il regarda passer les événements. Les foules, les piques, les cris, les fureurs, les vivats, les canons, — tout cela lui fut spectacle; et, comme il était optimiste, il ne vit guère que des feux d'artifice dans ces jeux de la Mort et du Hasard.

Wille eut encore un rôle pendant ces années : son fils aîné devint capitaine, puis chef de bataillon de la garde nationale. Ce fut une grande occupation pour le bonhomme d'être le père de son fils, de le dire, de le répéter, et de naïvement s'enorgueillir de ses épaulettes d'or, dernière joie du vieillard bientôt suivie d'un dur sacrifice! Il faut à cette patrie qui a donné un uniforme galant à son fils, il faut que le père livre, pour être brûlés, les parchemins d'honneur de sa longue, de sa laborieuse carrière, les titres de son talent, les lettres de noblesse de son burin! ses patentes d'académicien de l'Académie de Rouen, de l'Académie ci-devant royale de Paris, de l'Académie impériale d'Augsbourg, de l'Académie impériale de Vienne, de l'Académie des arts de Berlin, de l'Académie de Dresde! La République fit un peu de fumée du tout au mois d'octobre 1793.

Le graveur Wille a laissé des *Mémoires* fort curieux pour l'histoire de son temps. Ils ont été publiés en 1857, par M. Georges Duplessis, et c'est leur préface qui nous a permis de citer les lignes précédentes.

LES MISÈRES INCONNUES

Il y a des misères dans tous les rangs de la société, et les plus navrantes ne sont pas toujours celles qu'on croit le mieux connaître. On pourra s'en convaincre par la suite en parcourant les petits faits que nous comptons rassembler ici. Si parmi tant de demandes, il en est qui peuvent ne pas mériter toujours un sérieux intérêt, il en est d'autres plus réelles et vraiment pénibles. Nous en recueillons les témoignages, sans suivre aucun ordre de dates. — La plupart proviennent du Dictionnaire d'Autographes, *de Charavay, un des plus instructifs recueils qu'on ait jamais entrepris pour servir les amis de la vérité dans l'histoire.*

—

(1648). — Le cardinal de Retz rapporte qu'étant allé voir au Louvre la reine d'Angleterre, il la trouva dans la chambre de sa fille (depuis *duchesse d'Orléans*).

« Vous voyez, dit-elle, je viens tenir compagnie à Henriette. La pauvre enfant n'a pu se lever aujourd'hui faute de feu. »

— Henri IV, ô mon roi, s'écria le cardinal, c'est ta petite-fille qui, dans ton palais du Louvre, ne se lève point faute d'un fagot.

La vérité est que la pension était en retard et que les marchands, peu respectueux, refusaient tout crédit.

(1798). — Louise-Marie-Thérèse, duchesse de Bourbon (épouse du prince de Condé, mort en 1830), envoie une pétition aux membres composant le Directoire exécutif de la République française.

Elle leur expose que, privée de tout ce qui lui appartient, elle est loin d'avoir une existence supportable jusqu'au moment où ils voudront bien s'occuper de statuer définitivement sur son sort. « Il serait trop long de leur faire le détail de ses privations. »

(26 mars 1814). — Le fondateur d'une secte célèbre, le *comte de Saint-Simon*, renouvelle à un ministre la demande de « sa triste pension. » Il a consenti à tout ce qu'on lui a demandé, et il doit compter sur quelques efforts pour le sortir de l'abîme où il est. « Il est faux, absolument faux, que l'on m'ait vu à cheval, je m'occupe du soin d'entrer dans un asile public, mon bonheur est tel que je doute d'y réussir... »

(10 juillet 1814). — *Madame de Genlis*, auteur d'ouvrages bien connus, écrit au prince de Bénévent :

« Ma situation est affreuse depuis le départ de M. le duc d'Orléans; je n'ai eu ni pension, ni revenu, ni ressource; je n'ai vécu que d'emprunt et de choses mises en gages... Si le roi donne des pensions à des gens de lettres, il me semble que j'y puis prétendre mieux que beaucoup d'autres, quelque modique qu'elle fût, elle me suffira, ne fût-elle que de 1,200 francs... Votre décision en ceci fera tout. Songez à ma situation et que j'ai soixante-neuf ans; daignez vous rappeler que vous m'avez permis de vous aimer et de compter sur vos bontés, je suis sans nulle ressource... »

(12 décembre 1817). — L'historien *Antoine Serieys*, écrit au ministre Lainé : « Je travaille jour et nuit, et vous écris la présente à trois heures du matin, sans feu. » Et il avait alors soixante-deux ans. Deux années après, en 1819, il mourait.

(1815). — *Bertrand de Molleville*, ancien ministre de Louis XVI, prie Fouché de mettre sous les yeux de Louis XVIII, « son extrême détresse. »

(1828). — *Salgues*, le défenseur de la mémoire de Lesurques, l'auteur de l'*Essai du journalisme*, etc., se déclare obligé de vendre sa bibliothèque, si on ne lui rend sa pension.

(4 mai 1832). — *Aubert de Vitry*, le traducteur des *Mémoires de Goethe*, vient prier M. de Kératry d'intervenir pour le payement immédiat de son secours annuel sans lequel « il risque de mourir de faim. »

(1828). — *Bouton*, le peintre associé de Daguerre, l'inventeur du daguerréotype, ce précurseur de la photographie, fait à un ami, le 7 août 1828, le navrant exposé de sa triste situation et de celle de Daguerre au sujet du renouvellement de billets de complaisance. Il lui avoue que ses plaintes réitérées sur leur ingratitude ne lui ont pas fait moins de peine qu'à Daguerre : « Nous avions pensé nous être à peu près acquittés envers vous, du moins en raison de notre situation dans notre entreprise (le Diorama), qui est loin d'avoir été et d'être aussi belle pour nous que vous nous la présentez, puisque maintenant, malgré toute notre activité et nos soins administratifs, nous nous sommes encore endettés d'une centaine de mille francs; que voulez-vous que fassent encore de plus pour vous, deux malheureux peintres qui luttent contre leur mauvaise fortune et qui se verront peut-être réduits à travailler pendant les vingt-quatre ans, durée de leur établissement, pour solder seulement ce qu'ils doivent maintenant; il serait pourtant bien dur d'être réduit à cette extrémité et, au bout de ce temps, de n'avoir pour toute ressource contre la misère qu'un reste d'années à dépenser dans l'âge où les possibilités humaines sont anéanties. Et pourquoi! pour acquérir quelque chose de plus que rien, qui sera peut-être notre partage. »

(A continuer.)

EXCENTRICITÉS DE LA MODE



MERVEILLEUX ET MERVEILLEUSE (1795), d'après Carle Vernet et Desrais.

Les deux font la paire, et ont véritablement le droit de se lorgner comme ils le font.

Avec sa cocarde au chapeau, ses cheveux à oreilles de chien envahissant jusqu'à la joue, avec les triples revers de sa redingote et de ses deux gilets, notre muscadin répond merveilleusement à la description si complète que MM. de Goncourt ont faite de ses pareils dans leur histoire de la société française sous le Directoire. C'est à lui qu'on peut appliquer surtout ces lignes :

« La cravate est une grande affaire. N'est pas cravaté qui n'a pas au cou un goître énorme de mousseline. La culotte doit goder tout du long, et l'élégant ne manque pas d'attacher adroitement le bouton sur le genou pour donner à la jambe un délicieux je ne sais quoi de bancroche et de cagneux. Ainsi accoutrés, ils marchent carrés et solides, les lunettes à cheval sur le nez et la main sur un bâton noueux, leur *pouvoir exécutif*, comme ils disent. »

La dame aussi est cravatée de haut et coiffée d'une toque à plume avec aigrette, crânement plantée sur le sommet de sa longue perruque, car cet appendice était une nécessité du jour, et on comptait pour rien l'élégante qui n'avait pas sa douzaine de tignasses blondes ou noires. A part le bras dont la nudité complète est rehaussée au dessus du coude par trois rangs de perles, on ne sent pas encore le déshabillé complet qui va donner aux Parisiens un spectacle nouveau; mais, patience! cela ne tardera point. En attendant, elle se retrousse. L'étoffe de sa robe est-elle *vert Charlotte-Corday? violet cul de mouche?* ou *fifi pâle effarouché?* (les trois couleurs en vogue). Je ne saurais le dire. C'est un grave problème que pourrait seul résoudre M. Raphaël Jacquemin, l'auteur de l'*Iconographie du costume*, qui nous a donné ces deux modèles, et qui est le plus sérieux ouvrage fait jusqu'ici en ce genre difficile.

SOULAC

Au bord de l'Océan, et non loin de l'embouchure de la Gironde, au sommet du vaste triangle qui renferme le Médoc et ses vignobles célèbres, se trouvent la petite ville et l'église de Soulac, l'une et l'autre curieuses à divers titres.

Comme les maisons qui l'environnaient, l'église de Soulac fut autrefois envahie par les sables de l'Océan, entraînés par les vents et amoncelés en dunes immenses. De la ville, ensevelie sous ce linceul mouvant, il ne resta bientôt plus que des ruines éparses, insuffisantes pour indiquer l'emplacement des anciennes rues et des principaux monuments. Quant à l'église, à cause de la vénération dont elle était devenue l'objet dans toute la contrée, on prit soin d'en déblayer les abords, de la désensabler, et même d'en exhausser, plusieurs fois, les différentes parties, jusqu'au jour où la marche envahissante des sables fut enfin arrêtée par la fixation des dunes.

C'est seulement de cette période de résurrection que date le véritable Soulac, c'est-à-dire la ville moderne — à la prospérité toujours grandissante, — avec sa station balnéaire, dite « des Olives, » aujourd'hui fréquentée par les nombreux touristes, et qui n'attend plus que l'achèvement du chemin de fer du Médoc, auquel l'État vient d'accorder une puissante subvention. De toutes parts, sur cette admirable plage de Soulac, se sont élevés, et s'élèvent encore, chaque jour, d'élégants chalets. — Un casino

UNE VILLE ENSEVELIE SOUS LES SABLES



1. Vue générale de Soulac. — 2. Le chemin de fer américain. — 3. L'ancienne église engloutie et désensablée. — 4. Exploitation de la résine des pins. — 5. Vue des dunes. — 6. Les constructions nouvelles. — 7. Forêt de pins recouverte par les sables des dunes blanches.

couronne cet ensemble de constructions, témoignage vivant des progrès accomplis.

Çà et là, paraît, avec ses débris d'arbres mutilés, quelque forêt ensevelie dans les sables des dunes blanches; mais presque partout s'étale, maintenant, la plus luxuriante végétation, et le petit chemin de fer américain qui conduit aux remarquables travaux de la Pointe de Grave est bordé de pins majestueux, dont une armée de résiniers exploite les balsamiques produits. — Nous connaissons peu de paysages à la fois plus grandioses, plus étranges

et plus attachants que ceux offerts par Soulac à chaque pas; comme aussi, nulle part ne se montre avec plus de puissance le génie de l'homme aux prises avec la nature!..

Le Vieux-Soulac remontait à une date fort ancienne, car il existait déjà au temps de la domination romaine. C'était alors un lieu considérable par ses richesses et sa situation maritime. On y a découvert un grand nombre de monnaies d'or et d'argent, ainsi qu'un véritable trésor de médailles précieuses. Le P. Labbe, Adrien de Valois et d'autres érudits ont essayé de prouver que Soulac n'est autre que le fameux *Noviomagus* dont il est si souvent parlé dans les auteurs latins.

Nous avons mentionné l'importance qu'avait Soulac comme station maritime. Sous la domination anglaise, c'est encore dans ce port — autrefois commode et abrité par une longue jetée en pierres — qu'avaient coutume de s'embarquer les princes et les rois d'Angleterre, les ducs d'Aquitaine et les généraux de l'armée d'occupation, lorsqu'ils rentraient dans leur patrie. On en trouve de fréquents témoignages dans les *Rôles gascons* du treizième siècle.

C'est également là que vint débarquer le célèbre Talbot, au quinzième siècle, sur un point qui a conservé le nom d'*Anse de l'Anglot*. — C. de L.

⁂ Quelque différence qu'il y ait entre les fortunes, il y a pourtant une certaine proportion de biens ou de maux qui les rend égales. (La Rochefoucauld, 1664.)

⁂ Désespérant du sublime, c'est au déclin de la vie qu'on en revient tristement à aimer le simple, l'innocent. (Stendhal, 1817.)

LE CAPITAINE ROLLAND

Récit militaire

C'était à l'époque de mes débuts dans la carrière militaire, et je puis ajouter de mes plus impardonnables folies. Je venais d'arriver au régiment, et depuis quelques semaines seulement je faisais, avec un zèle de « nouveau promu, » le service de sous-lieutenant à la compagnie du capitaine Rolland.

L'inspection générale devait avoir lieu prochainement, et le colonel, autant par goût que par devoir, nous *servait* « l'école de bataillon et les évolutions de ligne, » avec une prodigalité qui ne nous inspirait qu'une médiocre reconnaissance.

Deux fois par jour, nous avions donc le bonheur de respirer à notre aise la poussière du champ de manœuvres tout en jetant aux échos, — peu charmés, — les accents retentissants de « notre belle voix. »

Or, un matin, il m'arriva, par distraction, de faire opérer « une conversion » en sens inverse et de produire ainsi un certain désordre dans le peloton que je commandais. Le lieutenant-colonel, qui ne plaisantait guère qu'à table, — et au dessert seulement, disaient ses commensaux, — adressa immédiatement de vifs reproches au capitaine Rolland, et l'invita assez sèchement, du reste, à mieux surveiller la manœuvre. Ce dernier eut la bonté de ne rien répondre afin de ne point faire remarquer que la faute commise devait m'être entièrement imputée.

Cependant, au moment de la pause, il crut devoir m'adresser quelques observations qui, justes au fond, avaient le tort, du moins à mes yeux, d'emprunter un peu trop visiblement la forme du sermon.

Présomptueux et facilement irritable, comme tous les jeunes gens, j'invoquai d'abord, pour m'excuser, des raisons aussi absurdes qu'inadmissibles, et finalement, à bout d'arguments, j'eus la sottise de couronner, par des impertinences, ma prétendue justification. En présence de cette attitude blessante, le capitaine Rolland me tourna le dos brusquement et rompit là notre entretien. Toutefois, je n'eus pas la naïveté de me faire illusion sur cette volteface qui avait déjà toute la portée d'une muette leçon, et si j'avais pu d'ailleurs me méprendre sur les dispositions de son esprit, la pâleur de son visage et le tremblement nerveux qui secouait tout son être m'eussent appris qu'il n'était parvenu à se maîtriser qu'à force de volonté. Un instant je songeai à lui faire des excuses; mais l'amour-propre, qui fausse si souvent notre droiture et notre loyauté naturelles, étouffa à sa naissance ce bon mouvement auquel j'aurais dû immédiatement obéir. L'exercice se termina sans autre incident. N'allez pas croire cependant que je m'imaginasse avoir échappé à une punition méritée; je pensais au contraire que le capitaine Rolland, malgré son indulgence bien connue, userait contre moi de toutes les sévérités du règlement. Néanmoins, mon attente ou plutôt mes prévisions, furent trompées.

Ce ne fut pas la visite traditionnelle de l'adjudant de semaine que je reçus dans la journée, mais bien celle de l'ordonnance du capitaine qui, chargé d'une autre mission que celle de me demander mon sabre, entra tout à coup dans ma chambre.

— Que voulez-vous? fis-je en le regardant avec un étonnement d'autant plus grand qu'il était entré dans mon logis comme une véritable bombe.

— Mon lieutenant, me dit le brave garçon qui pouvait à peine respirer, tant sa course avait été rapide, le capitaine vous prie de vous rendre chez lui le plus tôt possible.

— C'est bien, j'y vais sur-le-champ, répondis-je en me préparant à sortir.

Néanmoins, lorsque je fus seul, je me sentis pris d'une vive inquiétude, et par un irrésistible mouvement d'imagination qui donna subitement à mon algarade la proportion d'un délit, je commençai à craindre qu'elle n'eût d'autres conséquences que celles dont la prévision m'avait jusque-là laissé indifférent.

J'avais, en effet, accepté avec une sorte de résignation philosophique la perspective de quelques jours d'*arrêts*, mais l'idée seule d'un séjour plus ou moins prolongé à la prison de la ville me causait de sérieuses alarmes.

Puis, aux anxiétés que j'éprouvais s'ajoutait encore le regret de ma conduite qui, je l'avoue, était complétement inexcusable. Ce fut dans cette disposition d'esprit que j'arrivai chez le capitaine Rolland.

Je le trouvai dans son cabinet de travail, assis devant un modeste bureau sur lequel je vis, rangées avec un soin presque méticuleux, diverses pièces de comptabilité qu'il vérifiait.

Dès qu'il m'aperçut, il se leva vivement et me fit un signe comme pour m'inviter à m'asseoir.

Je fus frappé de son accueil glacial et de l'étrange expression que je surpris sur sa physionomie.

Cette impression rapide et le motif particulièrement délicat de ma visite me firent pressentir une tempête; je pris néanmoins la résolution de rester calme et de n'opposer qu'un silence héroïque aux reproches du capitaine.

— Monsieur, me dit-il bientôt avec une émotion péniblement dissimulée, ce matin, vous avez gravement méconnu vos devoirs. Aveuglé par une irritation dont j'ignore la cause, vous avez du même coup atteint ma dignité d'homme et d'officier. Votre attitude, votre langage, sont d'autant plus répréhensibles que, pour cacher votre mala-

dresse, j'avais consenti à en accepter la responsabilité.

Ces paroles, prononcées lentement, et avec un indéfinissable accent dont je ne saurais rendre l'amertume et la solennité, m'impressionnèrent profondément. On eût dit qu'à ce moment pénible je ressentais quelque chose des émotions multiples d'un accusé qui entend, devant ses juges, le récit de son crime.

— Je vous assure, mon capitaine, interrompis-je avec une douleur réelle, que je regrette vivement les expressions malheureuses dont je me suis servi, dans un mouvement de mauvaise humeur, pour repousser vos amicales observations... Je vous prie même de me permettre de les retirer... car, depuis que je les ai prononcées, elles me pèsent comme un remords...

— Votre repentir, monsieur, ne m'étonne point, reprit le capitaine en me tendant la main. Je vous promets, dès à présent, d'oublier ce qui s'est passé entre nous... J'aurais pu vous mettre « aux arrêts, » ou même signaler votre conduite au colonel, mais une répression réglementaire qui pouvait, au début de votre carrière, exercer une influence fâcheuse sur votre avenir, ne vous aurait peut-être pas montré suffisamment le caractère et l'étendue de votre faute... J'ai préféré agir autrement et laisser à votre raison le soin de faire justice de votre légèreté... Les regrets que vous venez de m'exprimer me prouvent, du reste, que je n'ai pas eu tort de compter sur la droiture de votre âme. Permettez-moi, maintenant, de vous donner quelques conseils qui ne vous paraîtront pas inopportuns, je l'espère.

« A l'avenir, monsieur, défiez-vous de votre caractère et ne vous abandonnez plus aussi facilement aux inspirations dangereuses du dépit ou du mécontentement. Comme vous, j'ai été jeune, ardent, irascible et toujours prêt à confondre une susceptibilité ombrageuse avec la vraie dignité. Comme vous, j'ai souffert, — et probablement plus cruellement, — des exigences et des rigueurs de la discipline, — de cette discipline qui, croyez-le bien, serait absolument irréprochable si tous ceux qui l'appliquent la comprenaient d'une manière large, élevée, en un mot, humaine... Mais je dois ajouter, pour être complet, que si j'ai autrefois supporté avec impatience et même avec une sourde colère le joug de l'obéissance, lorsqu'une main brutale et maladroite le faisait peser sur moi, j'ai su aussi trouver de bonne heure dans mon âme la force nécessaire pour imposer silence à mon orgueil révolté. — J'ai reconnu promptement, voyez-vous, — comme vous le reconnaîtrez plus tard vous-même, — que certains principes fondamentaux ne doivent pas être discutés légèrement et que, supérieurs aux hommes, consacrés par l'expérience, destinés à protéger tout ce qui représente chez nous l'autorité hiérarchique, ils ne peuvent être mis en question par quiconque croit avoir un prétexte pour les battre en brèche...

« Sans doute, la discipline dans ses applications quotidiennes, c'est-à-dire dans ce qu'elle a de plus immédiat et de plus sommaire, peut, en cas d'excès ou d'erreur, soulever douloureusement la conscience et susciter de légitimes protestations; mais ces inconvénients ne pourront jamais être complétement évités, parce qu'ils ont pour cause principale, sinon unique, l'imperfection fertile de la nature humaine.

« En effet, les chefs sont des *hommes*, et il serait souverainement injuste de leur demander sans cesse, à la caserne comme sur le champ de bataille, des qualités et des vertus surhumaines. — Tout ce que l'on peut exiger d'eux, c'est un vif souci de leur responsabilité, une préoccupation constante de leurs devoirs et par-dessus tout cela, un amour ardent et profond de la justice.

« Je n'ai pas l'intention, monsieur, de vous faire un cours d'obéissance et j'aime à croire d'ailleurs que, sur ce point, votre conviction est formée depuis longtemps... Il ne m'a pas paru inutile toutefois de vous soumettre ces considérations parce que j'ai rencontré souvent des jeunes officiers, instruits, distingués et très-intelligents qui, au lieu de dégager la philosophie de l'obéissance, l'acceptaient simplement — comme une brutale nécessité. — Assurément, l'obéissance est une brutale nécessité; mais c'est aussi un devoir — et un devoir dont l'accomplissement est plein de noblesse et de grandeur. — Je suis d'autant plus autorisé à vous parler ainsi que je touche au terme de ma carrière et qu'une longue expérience m'a permis de reconnaître l'exactitude et l'importance de cette observation.

« J'ai vu parfois autour de moi — comme autant d'exemples d'abnégation silencieuse — des hommes modestes, capables, souvent supérieurs et qui, dignes d'aspirer aux postes les plus élevés, ont occupé jusqu'à leur retraite des emplois infimes et de beaucoup au-dessous de leur mérite.

« Les uns avaient été oubliés; les autres avaient peut-être déplu à leur insu par la franchise ou l'indépendance de leur caractère, et, néanmoins, ceux-ci comme ceux-là, ont subi stoïquement l'infériorité de leur situation ou se sont immolés au pied de leur glorieuse idole, en face du drapeau, cette incarnation auguste et sacrée de la patrie.

« C'est qu'à mon avis, voyez-vous, le Soldat doit aimer l'*Honneur* plus que les « *honneurs* » et que pareil au Prêtre qui s'expose aux plus effroyables supplices pour conquérir quelques âmes à son Dieu de paix et d'amour, il doit trouver dans son cœur et dans sa foi le prix de tous ses efforts, la récompense de ses plus admirables sacrifices...

« Un poëte que vous connaissez, et qui avait porté dans sa jeunesse l'uniforme de soldat, a jeté vers la fin de sa vie ce cri d'une éloquence sinistre et plein d'un incurable désespoir :

Seul, le silence est grand, tout le reste est faiblesse!

Eh bien! moi, monsieur, que la destinée a toujours durement et cruellement éprouvé; moi, que d'épouvantables chagrins et d'horribles déceptions ont vieilli de bonne heure; moi, qui ne suis à présent qu'un pauvre officier obscur, sans avenir, et que la gloire n'a jamais payé qu'en balafres et en rhumatismes; moi, enfin, qui demain peut-être aurai terminé ma tâche ici-bas, j'ai toujours dit et je dirai jusqu'à mon dernier soupir :

Seul, le Devoir est grand, tout le reste est faiblesse:

Voilà, monsieur, mon Évangile! Il vaut la peine d'être médité.

Antoine Camus.

(La fin au prochain numéro.)

ONZE ANS DE BASTILLE

(D'après la relation originale de Constantin de Renneville).—1702-1713.

(Voir tous les numéros parus depuis le 25 janvier.)

Le troisième qui fit la clôture du parlement, ce fut le nommé Tozain, vieillard presque septuagénaire. La cause de son emprisonnement était criante. Sa femme, qui était de qualité et fille d'un cordon bleu des bords de la Garonne, l'avait épousé par amour, ce qui avait pensé coûter la vie au pauvre homme, par des hasards dont le récit ne fait rien à notre histoire. Cette pauvre femme, dis-je, se voyait réduite à se servir elle-même, pendant que son mari, qui était un intrigant, était solliciteur d'affaires. Il nous affirma avoir beaucoup perdu à la mort de M. Boucherat; car s'étant lié d'amitié avec le valet de chambre de ce chancelier, il ne manquait pas une grâce. On s'adressait à lui de toutes parts, et quand il y avait une centaine de pistoles à partager, le valet de chambre en avait la moitié et Tozain l'autre, moyennant quoi le sceau était immanquable, ce qui pour lors le faisait vivre grassement.

Mais n'ayant pas trouvé les mêmes douceurs sous M. de Pontchartrain, il lui avait fallu retrécir sa marmite, et du premier étage, où ils étaient fort au large, à l'hôtel des Noyers, monter à un quatrième, où ils étaient fort à l'étroit. Un jour que sa femme venait de laver sa vaisselle, elle en jeta les lavures sur une de leurs voisines avec laquelle elle n'était pas en bonne intelligence. Les injures réciproques suivirent la réprimande; d'abord un beau procès de Dieu de la part de la voisine, avec une bonne assignation dans les formes à la femme de Tozain, pour comparaître devant M. d'Argenson, lieutenant de police, pour se voir condamner et par corps, comme de matière provisoire, à payer l'habit de la requérante, et à une amende à la discrétion du juge, pour contravention en fait de police, malicieusement faite de la part de ladite Tozain, et aux dépens. C'était gratter son mari par où il se démangeait. Il aimait la chicane, c'était son métier; il en vivait. Il se promettait bien de traîner sa voisine dans tous les tribunaux de Paris, et de lui faire essuyer tout au moins quatre ou cinq bons arrêts avant la fin du procès. A l'échéance de l'assignation, Tozain comparut devant le redoutable Minos, qui, après avoir entendu toutes les accusations et répliques de la requérante et de l'intimé, le condamna à payer l'habit de la plaintive, à l'estimation d'arbitres, qui seraient nommés pour ce fait, et à vingt livres d'amende, pour être contrevenue, la femme dudit Tozain, aux ordonnances et règlements de police, et aux dépens.

Tozain voulut se récrier contre ce jugement. Sur quoi, M. d'Argenson, pour lui imposer silence, prononça laconiquement d'un ton aigre à cinquante livres d'amende. Tozain haussa sa voix pour se plaindre. M. d'Argenson haussa la sienne pour prononcer à cent livres d'amende. Tozain fit éclater sa plainte d'un ton plus haut. M. d'Argenson d'un ton plus haut prononça à cinquante écus d'amende. Le condamné s'écria : Quel juge, bon Dieu! Le condamnant prononça qu'il le condamnait à cent écus d'amende. Et sur ce que Tozain lui dit : qu'il rendait grâces à Dieu, de ce qu'il y avait dans Paris des juges qui le jugeraient sans passion, M. d'Argenson l'envoya prisonnier au Châtelet; où voyant que Tozain barbouillait trop de papier à faire des plaintes, dresser des requêtes pour se faire élargir, et demander justice à des tribunaux plus équitables, il le fit transférer à la Bastille, où après l'avoir laissé deux ans, sans vouloir lui laisser avoir communication avec personne, il le fit comparaître devant lui, et lui reprocha tous les actes de sa vie les plus secrets. Il fallait que ce ministre eût trouvé l'original de la confession générale de Tozain, car le moindre trait de jeunesse, la plus petite fausse démarche, la moindre minutie, dont à peine Tozain pouvait se ressouvenir, n'étaient pas seulement échappés à ce lynx anthropophage. Ensuite il lui demanda s'il pouvait trouver quelqu'un, dans Paris, qui voulût le cautionner d'être plus sage à l'avenir; nota que Tozain avait près de soixante-dix ans, après quoi, il tâcherait de lui procurer sa liberté, à la recommandation de M. du Joncas qui, comme son bon voisin, avait fortement sollicité son élargissement.

En effet, sans M. du Joncas qui était du pays, et de la porte de Tozain, ce pauvre homme serait mort à la Bastille, où, nonobstant la protection de ce lieutenant du roi, il avait souffert tout ce qu'on peut souffrir sans mourir. Ce pauvre vieillard en arrivant à la Bastille fut mis dans un cachot; et l'on peut juger si, à la recommandation de M. d'Argenson, ce fut dans le moins mauvais. Dans ce lieu de plaisance où il entra tout sain et vigoureux pour son âge, il fut accablé de tous les fléaux dont la vieillesse est souvent affligée, dans les lieux du monde les plus agréables et les plus commodes. Pour surcroît de malheur, après avoir longtemps pourri dans ce cloaque, il lui vint un ulcère à l'épaule, causé apparemment par l'humidité du cachot, où il y avait près de dix-huit mois qu'il était. Comme la plaie augmentait beaucoup, il la fit voir au porte-clefs, lorsqu'il lui apportait son pain. Celui-ci en avertit le chirurgien qui, avec la permission du gouverneur, descendit au cachot et visita le mal de notre pauvre affligé.

(*A continuer.*)

DESSINS DE MAITRES



TÊTE DE MATRONE PAR LÉONARD DE VINCI
Fac-simile de la gravure du comte de Caylus (1730).

Qui duos sequitur lepores neutrum capit.
(Fac-simile d'une gravure de la fin du seizième siècle.)

Qui poursuit deux lièvres n'en prend pas un. — Le proverbe est vieux, mais il est bon en n'importe quelle langue. Il y aura toujours des hommes de jugement assez peu solide pour vouloir atteindre en même temps deux buts opposés. Leurs forces s'usent dans le trajet, et ils tombent sans avoir obtenu un succès qui ne leur eût pas échappé s'ils avaient toujours suivi la même route.

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire. Paris.



UN SITE DU BOIS DE LA ROCHE DANS LE GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

En pays inconnu, vous est-il jamais arrivé, ami lecteur, de cheminer sous les grands arbres d'une forêt séculaire? Et, relevant la tête pour essayer d'atteindre du regard leurs hautes cimes, n'avez-vous point ressenti une sorte de respect mêlé de je ne sais quelle terreur secrète? Pour ma part, j'ai souvent éprouvé cette émotion particulière, et je l'éprouve presque encore en examinant la belle étude de M. Puttaert. Ces géants aux troncs su-

perbes, ces branches énormes qui s'élèvent en entrelaçant leurs rameaux, ces taillis, ces roseaux, cette eau sombre comme la voûte immense qui fait obstacle aux rayons du soleil, tout cela forme un ensemble mystérieux et grand. A son aspect, on comprend que les anciens aient pensé à faire de certains bois le séjour de leurs divinités.

MÉTIERS ET CARRIÈRES

—

LES EAUX ET FORÊTS

Il y a cinquante ans, la France ne possédait rien qui ressemblât à une science forestière, et encore moins à une école où l'on pût apprendre quelque chose de semblable. Non que notre pays eût manqué de forestiers jusque-là et même de forestiers habiles, leurs ouvrages en font foi, mais la science était *localisée*,— si l'on peut employer une semblable expression, — dans les cerveaux qui en étudiaient les applications, elle n'était point *vulgarisée* comme le demandait le dix-neuvième siècle.

En 1824, la jeune École fut, par les soins du marquis du Bouthcillier, placée à Nancy, dans un local provisoire. Ce dut être chose curieuse que l'association des quelques élèves réunis là, volontairement, pour se livrer à une science nouvelle et dont ils devaient, en quelque sorte, débrouiller les éléments en même temps que leurs professeurs. Il faut ajouter qu'à la même époque avait lieu le réveil du mouvement forestier en Allemagne, et que M. Lorentz, l'un de ceux qui avaient pu étudier l'organisation de l'enseignement allemand, devint le fondateur de l'enseignement forestier français.

Ce ne fut qu'en 1826 que l'École fut installée à Nancy dans la maison achetée par l'État, dans cette rue Girardot, qu'aucun forestier n'a oubliée, mais que tous n'ont pas bénie, surtout pendant les rudes concours de l'École moderne. Cet état dura seize ans, puis l'on reconnut de grands inconvénients à la liberté absolue laissée aux élèves dans la ville, surtout lorsque ces élèves sont des jeunes gens échappés tout nouvellement au lycée. On adopta un casernement analogue à celui que subissent les élèves de l'École d'État-Major. (Les élèves prennent leurs repas en ville : ils sortent le matin entre onze heures et midi pour déjeuner, puis le soir de cinq à dix heures. A l'École, ils sont logés deux par deux dans des chambres très-simples, mais convenables, où ils deviennent *binômes*, c'est le terme consacré!) En ce temps-là, l'École contenait trente-cinq élèves.

En 1845, nouveaux travaux d'agrandissement. Il fallait, — et pourquoi? — porter l'effectif à cinquante élèves. On allait repeupler les montagnes, les landes... Que sais-je? L'avenir était couleur de rose... En 1858, nouvelle extension. Il fallut construire de nouvelles salles d'études, les anciennes étaient devenues tout à fait insuffisantes, et l'on transforma en chambres d'élèves les deux étages du pavillon des études situé au fond de la cour. Cela permit d'élever l'effectif à soixante-huit élèves... Hélas! hélas! on pourra faire, à l'École, de la place pour autant d'élèves qu'on le voudra, mais on ne leur en fera pas dans leur carrière! Aussi, les beaux projets sont morts; le bois du repeuplement est employé, comme toutes les bonnes intentions, au pavage des enfers... Et nous avons sous les yeux le déplorable spectacle de jeunes et actifs employés, remplis de savoir et de bonne volonté, réduits à un avancement impossible, et marchant trente années vers ce grade d'inspecteur, à peine assez rémunérateur pour leur permettre d'élever leur famille, en province!

Placée la troisième ou la quatrième dans l'ordre de celles que défendent des examens difficiles, la carrière forestière est, en résumé, l'une des plus chères à obtenir et peut-être la moins avantageuse à occuper. Elle offre cette anomalie au moins singulière qu'il faut dépenser beaucoup d'argent pour y entrer, et qu'une fois entré, le jeune homme y est si mal rétribué qu'en beaucoup de cas son traitement est absolument insuffisant pour ses besoins, surtout lorsque l'administration lui impose un cheval qu'il est obligé d'acheter et de nourrir complétement à ses dépens. Rien n'est plus facile, hélas! que de prouver ces deux propositions pénibles; il suffit de citer et les conditions du concours et les revenus des différents grades avec leurs charges.

Avant de prendre place aux concours qui ont lieu chaque année pour vingt à trente places, il faut, — laissant de côté les pièces ordinaires d'identité, — le diplôme de bachelier ès sciences, qui suppose des études complètes, et l'on sait ce qu'elles coûtent! Plus : une obligation par laquelle les parents du candidat, ou lui s'il est majeur et jouissant de son bien, s'engagent à verser une pension annuelle de quinze cents francs, outre les frais d'un trousseau. Outre cela, les frais de menues dépenses à la maison, literie, etc., montant à quatre cent cinquante francs, — chiffre officiel; — plus les objets d'uniforme et d'équipement, arrivant à neuf cents francs, toujours chiffre officiel, et l'on sait si l'on reste au-dessous ou au-dessus!... Puis, car ce n'est pas tout, il faut encore s'engager à faire au jeune forestier une pension de six cents francs par an, depuis la fin de la deuxième année d'école jusqu'au moment où il sera employé comme garde général en activité.

Tout cela, si nous comptons bien, fait monter la première année à deux mille huit cent cinquante francs, trois mille et mieux, si nous voulons compter l'argent de poche; ô pères de famille! et la seconde à deux mille cinq cents francs environ. Il est vrai que quand votre fils sortira de là, il touchera de l'État, pendant deux ans, la somme ronde de douze cents francs par an! C'est acheter bien cher le droit de porter une petite broderie et de promener une épée au côté dans la boue d'un village!

Ainsi donc, en supposant que le jeune forestier ne supporte que deux années de stage, et qu'une fois garde général il se suffise à lui-même, ce qui n'est pas vrai, il a coûté à ses parents, en outre de ses frais de lycée et d'examens, la somme de *cinq mille cinq cents* à *six mille francs!* Ajoutons que, sous l'empire de l'ancienne loi militaire, il devait s'acheter un remplaçant!

Voyons maintenant ce que notre fonctionnaire a conquis. Il touchera un traitement de dix-huit cents à deux mille deux cents francs par an, pendant au moins dix ans qu'il restera garde général, dans des localités généralement privées de ressources. Il touchera deux mille six cents à trois mille quatre cents francs par an pendant les dix ans au moins qu'il restera sous-inspecteur dans un bourg ou une sous-préfecture, et enfin il arrivera inspecteur avec un traitement de quatre mille à six mille francs par an. Il fera bien d'y commander son bâton de maréchal, car l'administration ne renferme que trente-deux conservateurs et... on arrive si peu à ce grade... que cela ne compte pas dans l'avancement régulier. Exemple : de la promotion sortie en 1842, qui compte aujourd'hui *trente-deux* ans de services effectifs, un seul est conservateur!.. et les deux tiers sont à la retraite, ou vont y être...

Telle est la vérité brutale sur une institution qui n'offre à la jeunesse qu'une carrière obscure; il faut l'aimer passionnément pour en supporter les désavantages. Il ne peut d'ailleurs en être autrement tant que notre pays ne saura pas être assez riche pour reboiser ses

montagnes, et assez sage pour ne plus chercher, à chaque commotion politique, une ressource dans le peu de forêts qui lui restent encore debout. Plus on en détruit ou on en laisse détruire, plus le sort des forestiers se fait précaire : cela est évident. Beaucoup de bons esprits espéreraient encore, si on transportait l'administration des forêts du ministère des finances à celui de l'agriculture, où sa place est marquée par le bon sens!

Constatons, en terminant, que l'on demande aux candidats d'être presque encyclopédistes dans leurs connaissances et que la suite des études exigées à Nancy en fait, nécessairement, des hommes très-supérieurs, trop au-dessus certainement des postes qu'ils ont à remplir. Ils ont appris beaucoup de mathématiques, parce qu'ils ont besoin, non-seulement de la mécanique pour savoir construire des scieries, des séchoirs, etc., mais encore de la construction pour élever des maisons de gardes, les ponts, ponceaux et autres travaux d'art que comportent les tracés de routes les plus difficiles en montagne. Il leur faut encore beaucoup de mathématiques pour opérer les levés et plans, depuis la triangulation générale jusqu'au rattachement partiel.

On leur apprend l'histoire naturelle complète : géologie, botanique, zoologie, — une longue étude, comme vous voyez! — on leur apprend le droit forestier et administratif, parce qu'ils doivent soutenir à l'audience du tribunal, des procès quelquefois de la plus haute importance. L'allemand leur est familier, parce que tous les auteurs classiques forestiers sont écrits en cette langue. Il faut qu'ils dessinent non-seulement le dessin artistique, mais encore le dessin linéaire et le lavis, etc.

Depuis 1854, les connaissances relatives au choix et à l'emploi des bois dans les constructions navales ont pris place dans l'enseignement de l'École, et, comme conséquence de cette invasion dans les domaines de l'ingénieur maritime, il a fallu y joindre une étude approfondie de nos grands navires, suivant les emplois auxquels les bois sont destinés. Ce travail a eu pour effet de déterminer plus exactement les conditions de sol et de traitement qui exercent le plus d'influence sur la qualité des bois.

A partir de 1862, deux professeurs spéciaux furent chargés de donner, en outre, quelques leçons, l'un de littérature, l'autre d'agriculture aux élèves. Tels qu'ils sont institués, ces cours ne peuvent donner que de médiocres résultats, une leçon de littérature et une d'agriculture par quinzaine!.. c'est bien peu! Mais où prendre du temps?.. sur le sommeil?... mais on y prend déjà celui du cours d'équitation calqué sur le cours de Saumur!...

A ce bagage déjà si complet, ajoutons une bonne tête et de bonnes jambes, car le service actif est pénible, — on est sur pied du lever au coucher du soleil, pendant *des mois* entiers, au moment des opérations! — et vous aurez le type parfait de l'élève de Nancy! J'avais raison en disant que c'était un ensemble peu facile à rencontrer ailleurs!..

Il y a trente ans qu'on demande une réorganisation de ce service, et trente ans qu'elle fuit toujours dans les brouillards de l'avenir. Il semblerait peut-être préférable à ce qui existe, de recruter les jeunes forestiers à l'École polytechnique et de ne faire, de l'École forestière, qu'une école d'application, comme celles des Ponts, des Mines, du Génie, etc. On y resterait alors trois années dans les conditions de ces écoles, mais défrayé et payé par l'État, ce qui est bien différent. — H. B.

⁂ A voir tant de querelles, d'agitation et de combats entre les éléments, les saisons et les êtres de toute espèce, entre les hommes, et même entre les passions de chaque individu, on dirait que l'état de guerre est le seul état naturel, ou que le repos est en quelque sorte un état contre nature.

Il faut donc que les hommes s'arrangent de bonne heure là-dessus. Aucun d'eux ne peut compter sur un bonheur parfait et constant dans cette vie. Ils doivent s'attendre à toutes sortes d'épreuves. L'être qui en essuie le moins est censé le plus heureux; comme celui qui a le moins de défauts dans le monde passe pour le plus accompli. (Le Fèvre de Beauvray. *Dictionnaire social*, 1771.)

⁂ Les plaisirs et les peines, les biens et les maux sont tellement amalgamés qu'on ne peut éviter les uns sans se priver des autres. (Mme de Maintenon.)

⁂ On perd beaucoup de soi quand on n'acquiert rien. (Mme Necker.)

L'ORGANISATION DU TRAVAIL IL Y A DEUX CENTS ANS

Personne n'exerçait un état, ne tenait une boutique si son nom ne figurait dans la matricule d'une corporation, comme maître, après avoir été successivement apprenti et compagnon. La maîtrise entraînait une foule de frais et de faux frais pour le récipiendaire.

Un maître pouvait garder un nombre illimité d'apprentis, d'après un édit de 1581. En vertu de nouveaux édits, chaque maître dut n'en conserver qu'un seul. Les perruquiers, par arrêt du Conseil, n'en firent qu'un tous les trois ans. La durée ordinaire de l'apprentissage fut étendue jusqu'à cinq ans dans beaucoup d'états; le compagnonnage ne dura pas moins. A la fin de son noviciat, l'aspirant présentait un chef-d'œuvre, espèce de joujou patiemment confectionné. Les gardes et jurés du métier le jugeaient. Comme ces jurés étaient ses futurs concurrents, il fallait, souvent, que l'aspirant se les conciliât par des présents, des banquets, coûteuses dépenses ajoutées aux droits de réception. Selon d'anciens priviléges, que Colbert diminua mais laissa debout, les fils et les gendres des maîtres furent exempts d'une grande partie de ces frais et de ces conditions. La maîtrise devenait donc une espèce de charge héréditaire. D'un autre côté, quiconque ne possédait point, par lui-même ou par sa famille, une certaine fortune, n'arrivait pas à exercer un métier. Il volait, se faisait laquais ou se livrait au recruteur.

Le maître domicilié dans une province, ne pouvait utiliser son talent dans une autre province. Il devait prospérer ou se ruiner au sein de la communauté où il était immatriculé. L'autorité ne lui permettait pas de cumuler deux maîtrises, comme elle interdisait de débiter du tabac à toutes autres personnes que les apothicaires. Chaque nuance d'industrie défendait ses prérogatives. Les clous d'une serrure sortaient de chez le cloutier; aucun bonnet ne paraissait à l'étalage du chapelier; le teinturier en fil ne s'avisait pas de teindre en soie; l'épicier ne vendait pas de vinaigre, etc.

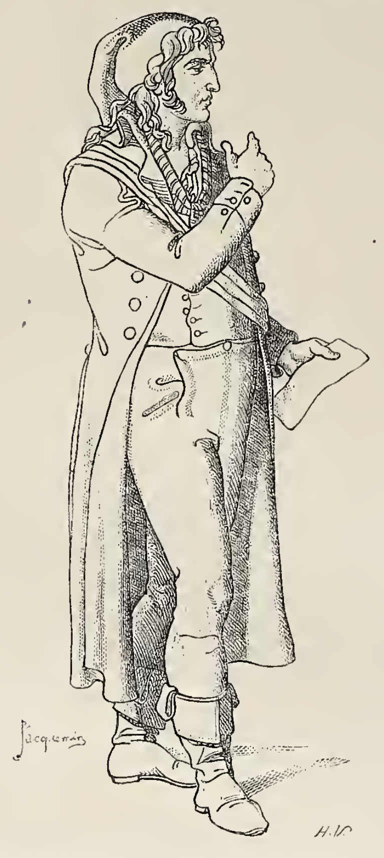
Sinon, des procès interminables. Les cordonniers actionnaient les savetiers qui « faisaient le neuf. » Il y eut de vifs débats entre les libraires à demeure fixe et les libraires ambulants. Ces derniers n'étaient pas, paraît-il, d'aussi chétifs industriels que les colporteurs de notre temps. Pour attirer la foule, ils mettaient en œuvre, non d'immenses affiches avec figures, mais toutes les ressources de l'éloquence, et même celles de la musique. Quelques-uns tiraient de la cornemuse des sons merveilleux, selon des poëtes contemporains. La corporation des tailleurs plaida contre celle des fripiers, de 1530 à 1776. « Il y a eu à ce sujet vingt ou trente mille jugements, avis des chambres et bureaux de commerce... Combien de temps perdu, combien de frais, de factums, d'animosités, de haines et de querelles pour établir la démarcation entre un habit neuf et un vieil habit! » Pendant cent vingt ans, un procès divisa les poulaillers et les rôtisseurs, pour savoir si ceux-ci avaient le droit de vendre le gibier et la volaille cuits, ou crus seulement. Le Parlement trancha le différend par moitié : il défendit aux rôtisseurs « de faire noces et festins, » en leur permettant de vendre à leur comptoir « trois plats de fricassée. » (Augustin Challamel. *Mémoires du Peuple français*, tome VIII. Ouvrage couronné par l'Académie française.)

COSTUMES RÉVOLUTIONNAIRES

C'est à l'*Iconographie* de M. Jacquemin que nous empruntons encore ces deux eostumes de l'an 1793.

Le cou dégagé, le profil régulier et la longue chevelure du membre de la Commune lui donnent au premier abord un peu de cet air de république grecque ou latine qu'aimaient à prendre les Brutus de 1793. Le reste de sa tenue est plus prosaïque : pantalon collant, bottes à revers, longue redingote, cravate rayée, gilet à deux rangs de boutons, avee écharpe tricolore passée en sautoir.

COSTUMES RÉVOLUTIONNAIRES



Membre de la Commune de Paris, en 1793.



Tambour de section battant la générale.

Quant au tambour de section, il a conservé la culotte courte et le soulier à boucles, ce qui est une rareté pour l'époque. — Le reste de sa tenue paraît assez négligé; l'habit ne boutonne pas, le gilet est ouvert, et la chevelure s'échappe en désordre d'un de ces anciens bonnets de police qui rappellent si bien le bonnet de coton vulgaire. La cocarde était placée sur le bord relevé en forme de retroussis, et la mèche retombant sur le côté descendait jusqu'à la poitrine (*).

Il est à mèche aussi, le bonnet rouge du membre de la commune, et nous aurons encore occasion de voir par la suite que le bonnet rouge de 1793 ne ressemblait pas au classique bonnet phrygien adopté alors comme type des monnaies. Non-seulement son extrémité ne se rabattait pas toujours sur le sommet de la tête, comme on le voit ici, mais il n'avait ni cache-oreilles, ni pointe sur le front. Enfin, il se terminait par une mèche, exactement comme le bonnet blanc, bleu ou rayé porté eneore par nos paysans de l'Est. A vrai dire, ee bonnet avait toujours été un bonnet national, et si le peuple seul en avait conservé l'usage, les plus hauts seigneurs le portaient dès le eommencement du quinzième sièele, avec cette différence qu'il était fait de laine et qu'on le portait dressé sur la tête, comme un éteignoir.

(*) Plus tard, lorsque le bonnet de police prit, en se rapetissant, la forme moderne, il est à remarquer que des passepoils rouges eurent pour mission de rappeler la disposition signalée ici. La mèche, devenue gland, continuait à se placer sur le côté pour une partie de la cavalerie, et sur le devant pour les autres armes. Mais les dimensions réelles de la coiffure étaient si modifiées qu'il faut de la réflexion pour reconnaître que la tradition y était si nettement conservée.

LA MORT AU BAL

Nous avons dit, dans notre cinquième livraison, ce qu'était Alfred Rethel. Cette nouvelle gravure permettra d'apprécier plus complétement le caractère de son œuvre. Ici, la Mort n'excite plus les citoyens à la haine; elle frappe au contraire ceux qui ne pensent qu'à se réjouir. Précédée du Choléra, son grand auxiliaire, elle a fait irruption dans une salle de danse, pendant une nuit de carnaval. Bergère, arlequin, folie, les voilà tous à terre râlant sous le masque... Demeurant sur la banquette, le Choléra contemple son œuvre, tenant à la main, comme un sceptre, la masse d'armes qui a frappé ses victimes; sa tête, implacable, sort seule du long suaire dans lequel il est drapé. Quant à la Mort, elle ne se sent pas d'aise, et parodie ses victimes en faisant le geste de racler un violon représenté par deux grands os. Peu tentés de l'aceompagner, les musiciens de l'orchestre gagnent la porte avee effroi.

Comme beaucoup de compositions allemandes, eelle-ci nous reporte au moyen âge. Ce lustre primitif, ce grossier échafaudage, ces fenêtres à tout petits carreaux annoncent plus l'église que la salle de danse. On sent qu'Holbein, le grand peintre de la *Danse macabre*, sert toujours de modèle aux meilleurs représentants de l'école allemande moderne. Mais sa tradition n'en convient que mieux au carac-

tère légendaire de la composition qui est réellement comprise de façon à laisser une impression profonde et salutaire au point de vue moral. Rethel l'exécuta vers l'année 1850, au moment où le choléra venait de refaire en Europe sa seconde et redoutable apparition.

Je partis à la hâte, le cœur agité, la tête en feu.

Au lieu de rentrer chez moi, ou de me réfugier comme d'habitude dans un café, je me mis à errer par la ville, au hasard, sans but, semblable de tous points à un poëte ou à un amoureux. — Au logis, j'eusse manqué d'air.

GRAVURES SATIRIQUES



LA MORT AU BAL, d'après Alfred Rethel.

LE CAPITAINE ROLLAND

Récit militaire

(Suite et fin.)

Le capitaine Rolland s'arrêta un instant et leva les yeux au plafond comme si, par une magique évocation, toutes les visions et tous les fantômes de son passé eussent plané tout à coup sur cette chambre pleine encore de sa voix émue et vibrante.

Je le regardai avec admiration et le trouvai presque transfiguré.

Son œil brillait d'un éclat inaccoutumé et son mâle visage me rappelait ces moines de Zurbaran, dont la figure émaciée semble déjà inondée des clartés célestes.

Puis, pour ajouter encore à l'illusion, un rayon de soleil couchant vint, comme par une intelligente et mystérieuse complicité, attacher un nimbe d'or à son front d'ascète.

Le capitaine allait sans doute parler encore, lorsque deux voix d'un timbre différent, mais féminines autant que je pus en juger, s'élevèrent à côté de nous, dans une pièce voisine, comme si une violente contestation se fût subitement produite.

— Pardon, me dit-il aussitôt, je suis forcé de vous quitter... vous l'entendez... *mes enfants* m'appellent... »

Lafontaine, après une lecture qui avait provoqué son enthousiasme, demandait à tous les passants qu'il rencontrait : « Avez-vous lu Baruch? » J'aurais volontiers crié à toutes les personnes que je coudoyais sur mon chemin : Connaissez-vous le capitaine Rolland ?

J'avais reçu le « coup de soleil » de l'admiration, et cela était si vrai, que j'avais tout oublié, — tout, hormis ces fières paroles qui retentissaient obstinément dans ma mémoire :

Seul, le devoir est grand, tout le reste est faiblesse!

A cette époque j'étais jeune, léger, très-étourdi et peut-être même un peu sceptique; j'avoue, en outre, que la vie me semblait une belle fille couronnée de roses que je me fusse bien gardé de revêtir d'un cilice.

Je ne soupçonnais même pas la logique ou simplement la possibilité d'un autre genre d'existence...

Mais, je ne vous le cacherai point, « l'Évangile » du capitaine Rolland, pour me servir de son expression, m'avait bouleversé et, bien que je ne fusse encore qu'un néophyte, je comprenais, comme par une révélation soudaine, le noble idéal que certains hommes poursuivent malgré les injustices du sort. Mon esprit avait entrevu un nouvel horizon, et mon âme, jusque-là insouciante ou livrée aux plus vulgaires préoccupations, saluait le dieu austère et

jaloux, dont elle connaissait à peine le nom : le Devoir.

Emporté par mes réflexions et indifférent à l'heure, j'aurais peut-être poussé plus avant l'examen de conscience auquel je me livrais, si le lieutenant de ma compagnie, M. de Luzonis, ne fût venu interrompre brusquement mes méditations.

— Où allez-vous donc ainsi? me dit il d'un ton goguenard.

— Je vais, répondis-je, crier à tous les échos des alentours que j'ai découvert un homme, — ce qui s'appelle un homme.

— Seriez-vous somnambule? reprit mon camarade en riant aux éclats.

— Non; mais connaissez-vous le capitaine Rolland?

— Parbleu! si je le connais! fit mon camarade en haussant les épaules comme si ma question lui eût paru excessivement naïve... C'est un des plus vieux officiers du régiment.

— Alors, parlez-moi de lui... m'écriai-je.

— Le capitaine Rolland, me dit-il, est un officier de fortune.

« Entraîné, comme beaucoup d'autres, par la voix irrésistible de la vocation, il s'est engagé à dix-huit ans, au sortir du lycée.

« Pendant longtemps, toutefois, il a végété dans les grades subalternes et, sans les mémorables événements de guerre auxquels il a pris part, je doute qu'il eût réussi à gagner l'épaulette.

« Mais ses états de service, remarquables entre tous, l'ont aidé à vaincre la mauvaise chance qui semblait le poursuivre, et son brevet de sous-lieutenant lui est arrivé au moment même où il désespérait. Dans cette circonstance, du reste, un inspecteur général avait joué à son profit le rôle de la Providence. Néanmoins, malgré ses blessures et ses titres exceptionnels à l'avancement, il est probable qu'il sera retraité comme capitaine. Ses chefs l'estiment, ses camarades, — du moins ceux qui le connaissent bien, — le vénèrent et ses soldats l'adorent. Ces derniers l'ont même surnommé « le Père la Mélancolie, » car le capitaine, sans être maussade ni renfrogné, paraît ordinairement froid, sérieux, presque triste. Il n'en fallait pas davantage pour que les troupiers, qui s'arrêtent volontiers à la surface des choses, lui donnassent le sobriquet que je viens de rappeler et qui indique bien d'ailleurs une tendance habituelle de son humeur.

« Bienveillant, équitable et plein d'affection pour ses subordonnés, il sait pourtant à l'occasion allier beaucoup de fermeté à beaucoup d'indulgence. Il juge vite les hommes et dès que son opinion est formée sur leur compte, il les traite en conséquence. Aux résistances grossières de quelques êtres indisciplinés, il oppose son énergie, aux négligences accidentelles des « bons sujets, » comme nous disons, il répond par de paternelles remontrances qui ne demeurent jamais infructueuses. On affirme que la fierté, ou pour être plus clair, l'indépendance de son caractère, a nui à son avancement et que, pendant les premières années de sa carrière, la sourde inimitié d'un officier supérieur détesté de tous, mais puissant par ses relations, a contribué, dans une large mesure, à lui aliéner les hautes protections que son mérite incontestable lui avait attirées. Son courage est proverbial au régiment, son instruction solide fait de lui un *spécialiste* hors ligne.

« Enfin le capitaine Rolland a été décoré sur le champ de bataille, et l'on peut prétendre, sans exagération, que la croix qu'il porte est une croix de « première grandeur », car il l'avait gagnée au moins dix fois, le jour où elle lui fut donnée.

« Tête de fer et cœur d'or, » disait récemment le colonel à un magistrat qui vantait hautement devant lui la supériorité de notre capitaine. Le mot est vrai, du moins pour le cœur, car toute la vie de ce grand et honnête serviteur est exemplaire et témoigne éloquemment en sa faveur. Je viens de vous parler de l'officier; il me reste maintenant à vous entretenir de l'homme.

« Depuis douze ans, le capitaine a recueilli chez lui sa mère et sa sœur, toutes deux infirmes, et la dernière presque privée de raison. Non-seulement il pourvoit à tous leurs besoins, mais il les entoure encore de la plus tendre et de la plus touchante sollicitude. Pour elles, il a renoncé au mariage, c'est-à-dire au bonheur de voir naître et grandir autour de lui de beaux chérubins qu'il eût adorés; pour elles, il a renoncé à ses plus chères habitudes et en partie à ses meilleures relations; pour elles, il s'est condamné à l'isolement, à des privations sans cesse renaissantes, à toutes les tortures secrètes et poignantes de la pauvreté; pour elles, il a sacrifié sa liberté, fait violence à ses goûts, épuisé sa santé et s'est transformé patiemment, héroïquement en sœur de charité.

« Sa mère, comme je vous l'ai dit, est très-vieille, et depuis deux ans elle est tombée en enfance. Quant à sa sœur, elle est *innocente*, pour employer ici l'ingénieux et touchant euphémisme dont on se sert dans les campagnes pour désigner une personne idiote. C'est vous apprendre implicitement ce qu'il lui faut de bonté, de douceur et de dévouement pour s'acquitter de l'admirable tâche qu'il s'est imposée.

« On a conseillé souvent au capitaine de placer les pauvres créatures dans un asile; mais jamais il n'a voulu permettre qu'on insistât sur ce point, et lorsque l'exhortation empruntait une forme adroite et discrète, il la repoussait en disant avec un sourire qui nous allait au cœur : — « Elles en mourraient... — et moi aussi, peut-être... »

« On cite de lui mille détails touchants et, pour mon propre compte, je sais, pour l'avoir vu, qu'il passe chaque jour des heures entières à amuser et à distraire ces malheureuses femmes qu'il appelle : *ses enfants!..* »

A ce mot, qui, pour moi, était une révélation, j'interrompis vivement M. de Luzonis et lui appris dans quelle circonstance je l'avais déjà entendu.

— Je ne suis nullement surpris de votre remarque, reprit-il, car il arrive fréquemment que la mère et la fille se querellent pour des futilités, et souvent même le capitaine est obligé d'intervenir pour rétablir la paix.

« C'est là, vous le voyez, une mission assez délicate pour un vieux soldat comme lui; cependant il s'en tire à merveille et à son honneur, parce que le cœur est capable d'accomplir des miracles, dès qu'une sainte affection l'enflamme et lui communique les toutes-puissantes énergies de l'abnégation.

« Tels sont, mon cher Viviane, les traits principaux et pour ainsi dire *caractéristiques* de la vie de notre capitaine; mais j'espère bien que mes confidences, quoique très-sommaires, ne diminueront pas votre admiration pour lui. — Quant à moi, j'avoue que de pareils hommes me feraient croire à l'autre monde et à ses récompenses... — si je n'y croyais pas. »

M. de Luzonis me quitta sur ces derniers mots et regagna son domicile que nous avions laissé fort loin. Je l'imitai; mais il me fut impossible de clore la paupière avant l'aube. J'étais littéralement obsédé par mes souvenirs de la journée, et pendant plusieurs heures je crus entendre la voix du capitaine Rolland me répétant longuement dans les ténèbres :

Seul, le devoir est grand, tout le reste est faiblesse!

. . . .

Antoine Camus.

ONZE ANS DE BASTILLE

D'après la relation originale de Constantin de Renneville. — 1702-1713.

(Voir tous les numéros parus depuis le 25 janvier.)

Il en fit son rapport au gouverneur, et dit que cette plaie était dangereuse, et que si la gangrène s'y mettait, comme il était à craindre, indubitablement cet homme en mourrait, et que pour le panser, il fallait le mettre dans une chambre où il y eût du jour et de l'air. L'officieuse avarice du gouverneur qui lui fit craindre de perdre les profits qu'il faisait sur ce vieux pigeonneau, le fit monter à la quatrième chambre de la tour du Coin, une des plus belles, ou plutôt une des moins affreuses de la Bastille, qui pour lors par bonheur était vide, et où il était encore lorsque je lui parlai. D'abord, Rheilhe qui, par malheur pour Tozain, était tout nouveau venu à la Bastille, et en ce temps-là très-ignorant, comme plusieurs prisonniers l'ont éprouvé, malheureusement aux dépens de leur vie, dit qu'il fallait faire une incision cruciale. Il la fit si adroitement qu'il lui coupa une artère. Corbé, qui était présent à cette opération, voyant ce pauvre homme qui perdait tout son sang en poussant les cris les plus douloureux, et Rheilhe si embarrassé, qu'il ne savait que faire pour étancher le sang qui sortait à gros bouillons de la blessure qu'il venait de faire à son martyr, loin de le secourir, courut à la fenêtre, où il se mit à chanter pour empêcher que l'on entendît les cris du blessé, pendant que Rheilhe fut chercher les instruments et l'appareil necessaire pour mettre le feu à la plaie de ce malheureux patient. Il le trouva évanoui, quand il revint, par l'épuisement de son sang, dont son lit était tout baigné; mais secondé de Ru, il le fit bientôt revenir, par une douleur plus cruelle que la première, mais nécessaire alors pour lui sauver la vie. Il mit donc le feu à la plaie pendant que Tozain faisait des cris que l'on entendait de la place de la Porte-Saint-Antoine, et maudissait M. d'Argenson de tout son cœur. Enfin, après le mal fait, M. du Joncas, en étant averti, fit venir le médecin qui, voyant Tozain en peril, fit appeler un autre chirurgien qui répara le mal que l'ignorant avait fait. Mais on eut la dureté de laisser ce pauvre estropié quarante-sept jours couché sur le côté, sans qu'il pût se remuer, ni pouvoir obtenir du porte-clefs, le charitable Ru, la grâce de lui faire son lit une seule fois, ni même de lui hausser son chevet. Il n'eut pendant tout ce temps pour toute nourriture qu'un peu de bouillon que Ru, une fois par jour, lui faisait lapper comme un chien, dans une casserole si sale, que le seul aspect lui faisait bondir le cœur; et Dieu sait quel bouillon!

Le récit qu'il m'en faisait me fit verser des larmes; ne pensant pas alors que dans la suite de ma prison, je devais être beaucoup plus maltraité, puisque sans parler des cachots où j'ai été couché sans paille sur le limon, et cinq jours entiers et cinq nuits, par deux fois différentes, sans prendre la moindre nourriture, pas même une goutte d'eau, pendant plus de trois mois, on ne m'a donné pour toute subsistance qu'un œuf par jour, avec un peu de tisane, sans pain, sans vin, sans quoi que ce soit qu'on puisse imaginer.

Nous témoignâmes à ce déplorable martyr de l'ambition et de la tyrannie de M. d'Argenson combien son triste sort nous était sensible. Nous lui souhaitâmes et à ses compagnons une prompte et heureuse délivrance, ainsi qu'une bonne nuit. Avant que de fermer leur trou, le prince exigea de moi de lui dire sincèrement le sujet de ma prison, en m'affirmant qu'il avait de fortes raisons de me le demander. J'en avais de plus fortes pour ne lui en rien dire, c'est que je ne le savais pas. Je lui protestai que je l'ignorais moi-même. Pour me debarrasser de son importunité, je lui promis que le lendemain à la pointe du jour je lui rendrais raison de ce qu'il exigeait de moi. Il en parut fort content, et nous nous dîmes réciproquement adieu.

J'eus de la peine à m'endormir. Ce que le prince m'avait dit ne laissait pas de m'inquiéter, quoique ce ne fût qu'un pur effet de sa curiosité, tant il est vrai qu'il faut peu de chose pour faire bâtir bien des châteaux en Espagne à un pauvre prisonnier. Réfléchissant à la promesse que je lui avais faite, ne pouvant le satisfaire veritablement, je résolus de le payer d'imagination, même monnaie dont il m'avait servi dans sa prétendue histoire. Mais pour ne pas m'ecarter de mon principe, j'y joignis la verite en faisant l'épigramme qu'on va voir.

A peine trois heures du matin avaient sonné, que le prince était au trou pour me sommer de tenir ma promesse. Je me levai promptement en robe de chambre, et pour lui tenir ma parole, je lui répétai cette épigramme:

> Ami, veux-tu savoir pourquoi
> On nous retient dans cet abîme?
> Du dieu de l'intérêt nous sommes la victime,
> Dont tu connais la bonne foi.
> Pour moi je n'ai pas d'autre crime
> Que l'argent que donne le roi.

Il la trouva si juste, qu'il voulut que je la lui dictasse; et comme il fallait qu'il l'écrivît à sa fenêtre, le jour n'étant pas encore assez grand dans sa chambre, il me fit faire plusieurs répétitions qui éveillèrent ses compagnons. Il leur lut mon épigramme. M. le chevalier Burnet vint m'en applaudir dans des termes tout à fait obligeants, et qui me firent connaître qu'il aimait la poésie. Il n'y eut pas jusqu'à M. Tozain qui n'y donnât son approbation.

Pas un de nous autres encore n'en avait mieux éprouvé la vérité que lui, et pas un encore ne souhaitait en faire une plus longue et plus rude épreuve que lui. Les docteurs de la calotte voulurent que je la leur répétasse à haute voix, tant ils la trouvèrent à leur gré; et Gringalet prononça d'une voix à faire trembler tout le Parnasse : *Coronetur*. Il n'y avait que Sorel qui pestait de bon cœur et qui ne pouvait pas comprendre comment des gens bien sensés pouvaient me profaner tant d'encens pour une faribole, comme il l'appelait. Le prince me répondit qu'immédiatement à deux heures, il me donnerait des marques qu'il aimait la poésie. Et pour me payer de celle dont il voulait me régaler, il exigea de moi que je lui ferais un sonnet, pour prouver que la Bastille était le plus abominable lieu qui fût au monde. Je m'y engageai volontiers, et nous nous séparâmes pour aller songer à l'accomplissement de nos promesses.

La poésie nous amusa assez agréablement pendant tout le temps que nous pûmes jouir d'une conversation très-innocente. Il n'y eut pas jusqu'à Sorel qui ne voulût faire des vers, il en fit de grecs. Mais il fut bien surpris quand il vit que M. le chevalier Burnet lui en fit remarquer les défauts, et lui fit connaître qu'il savait le fond de cette langue, que le poëte grec ignorait parfaitement. Sorel voyant l'estime que nos voisins faisaient de ma complaisance, voulut la détruire par un tour de son métier. Nous nous entre-communiquions les petits ouvrages que nous faisions tous les jours; et pour cet effet, nos voisins descendaient par la cheminée une ficelle, au bout de laquelle ils mettaient leurs productions et voituraient les nôtres dans leurs appartements. Il y mit un jour un billet, par lequel il leur donnait avis qu'ils eussent à se prendre garde de moi, comme d'un très-méchant homme; que j'étais l'espion du gouverneur, et qu'infailliblement je les trahirais en découvrant notre commerce. Le billet redoubla le mépris du prince et de ses compagnons pour Sorel, dont ils découvrirent facilement l'artifice grossier, et me plaignirent du malheur que j'avais d'être avec un scelérat de cette trempe. Mais le seigneur du Prey, homme à peu près du même caractère et plus grippé d'un carat, par la connexité et la sympathie qui est entre les fous, gringalisant sur ce billet, comme il a fait sur le galimatias, dont il a fait rire ici tout le monde, me condamna comme un perturbateur du repos public; et entrant dans l'idée de son conformiste, conclut que Sorel était un homme de probité, dont il fallait suivre les avis, et que j'étais un pernicieux qu'il fallait éviter comme la peste. Principe dont il n'est jamais revenu, malgré tous les éclaircissements de ses voisins et les tristes effets qui suivirent la malice de Sorel, qui nous envoya la plupart dans les cachots. Cette tête plus mal timbrée et plus ridicule que celle de Sorel, et dont la vie n'est pas moins pleine d'incidents et de belles actions, m'a fait dans la suite de ma prison ressentir de terribles et de funestes contre-coups de sa folie.

Le prince se contenta de me dire en italien que j'eusse à me prendre garde de Sorel, comme d'un fourbe dangereux. Nous continuâmes, malgré sa malice, à faire des quolibets pour nous désennuyer. Je récitais au prince quelques ouvrages de ceux que j'avais faits pendant ou après mes écoles, auxquels il semblait prendre plaisir. Il me communiqua les siens. Il possédait parfaitement bien la langue latine, et faisait en cette langue de très-bons vers; quoique souvent il voulût me donner le change, en me récitant des vers qu'il m'affirmait avoir faits, et que je

savais bien avoir vus ailleurs. Je lui marquais souvent la chose dont il ne faisait que rire, aussi bien que ses compagnons qui redoublaient leurs éclats, quand il brodait ses aventures, et principalement sur les équipages de sa suite. Je ne savais à quoi m'en tenir. Tozain me jurait qu'il était prince. M. le chevalier Burnet gardait le tacet là-dessus, et tous les trois riaient de tout leur cœur des fictions du prince, qui même n'avait pas un ordinaire aussi bon que le mien, car nous ne manquions pas de nous détailler tous les jours fidèlement nos repas, qui en ce temps-là étaient passables.

Un jour, il nous vint une belle matière d'épanouir notre rate à tous. M. le chevalier Burnet avait la permission de faire venir des rafraîchissements, et comme ses compagnons lui en escroquaient au moins la moitié, il lui fallait souvent retourner à la charge. Il avait demandé des confitures au porte-clefs, qui lui apporta un pot de marmelade environ de deux à trois livres, qu'on lui fit payer six francs. On lui avait fort bien écrit sur le papier qui le couvrait d'un beau caractère de femme : Marmelade d'abricots, 1702. Après qu'ils eurent levé ce premier papier qui couvrait le pot, dessus un autre qui couvrait les confitures, entre les deux papiers, ils trouvèrent une lettre d'une religieuse qui donnait cette marmelade à l'abbé Giraut, aumônier de la Bastille. Il ne faut pas que j'oublie que M. le chevalier Burnet fut celui qui mangea le moins de la marmelade. Le prince et Tozain y mirent bon ordre. Tozain se plaignit des souris qui mangeaient son pain. La nuit il se leva, fit un trou au papier qui couvrait le pot de confitures, de même qu'aux confitures, comme si la souris les avait faits elle-même. M. le chevalier était trop délicat pour en manger après la souris : mais le prince et Tozain qui n'y regardaient pas de si près, s'en accommodèrent fort bien. Ces deux pestes, l'un alerte et fin comme un renard, l'autre malicieux et rusé comme un vieux singe, lui faisaient tous les jours de nouveaux tours, que la bonté du chevalier lui faisait dissimuler et pardonner volontiers ; même il était le premier à s'en divertir. Sorel, au désespoir de voir la bonne intelligence qui régnait entre nos voisins et moi, malgré ses artifices, dit ouvertement qu'il voulait que le trou fût bouché, pour me priver de la communication que j'avais conjointement avec lui, avec ces messieurs, et du plaisir que nous retirions d'une conversation très-innocente, dans laquelle je ne parlais jamais de Sorel pour ne pas donner matière à ses extravagances, dont il avait un fonds inépuisable. Toutes mes remontrances ne servirent de rien. Il me dit que si je ne rompais ce commerce volontairement, il allait frapper à la porte pour appeler des officiers qui nous y contraindraient d'une autre manière, et il se mit en devoir de le faire. Je lui dis qu'il fallait donc prendre congé de ces messieurs auparavant et les en avertir, puisque c'était à eux et non pas à nous à refermer leur trou. Il ne se rendit qu'à peine à ces justes raisons. Je donnai le signal contre le plancher, pour avertir nos voisins que je souhaitais de leur parler. Le prince vint à la tribune. Il fut fort étonné quand je pris congé de lui du plus grand sérieux du monde, en lui témoignant que je lui disais adieu avec regret. Il en voulut savoir la raison. Je lui dis que M. Sorel allait la lui dire. Sorel vint qui effrontément lui soutint que nous le tournions en ridicule dans nos conversations, et que je le déchirais secrètement d'une manière impitoyable. Comme cela était très-faux, le prince lui jura le contraire sur tout ce qu'il avait de plus sacré. Quand le prince vit que Sorel ne voulait pas se rendre à la raison : écoutez-moi bien, lui dit-il ; frappez et dites que c'est moi qui ai fait un trou dans votre cheminée, je l'avouerai, et je montrerai au gouverneur le fer que vous m'avez donné pour le faire et toutes les lettres que vous nous avez écrites, qui lui feront connaître la bonté de votre cœur, et je ne lui cacherai rien de tout ce que vous avez dit. Si cela vous fait plaisir, je vous donne jusqu'à ce soir pour y penser. Adieu.

(*A continuer.*)



Il fallait faire une incision cruciale.
Il la fit si adroitement qu'il lui coupa une artère.
(Fac-simile de la gravure originale.)

PROVERBES ESPAGNOLS



El corcobado no vee su corcoba, y vee la de su compannon.
(Fac-simile d'une ancienne gravure.)

Le bossu ne voit point sa bosse, mais il voit celle de son compagnon. — C'est une des nombreuses variantes du proverbe évangélique de la *poutre dans l'œil.* Il n'est pas d'homme imparfait qui ne se croie le droit de railler l'imperfection du voisin, soit au physique, soit au moral.

En contemplant les gibbosités de nos deux cavaliers, nous remarquons que c'est le moins élégant qui commence à railler le plus richement vêtu… « Ah ! tu t'es orné d'un gros plumet ; ah ! tu te permets d'étaler une fraise à double rang ; ah ! tu portes manteau et longue épée, tandis que je n'ai qu'une simple dague et que je suis privé de panache ! attends, mon bonhomme, c'est moi qui t'éclabousserai en criant haro sur ta bosse ! »

Ainsi pense notre railleur, et il fait la nique à sa victime sans songer qu'il prête lui-même beaucoup plus à rire qu'elle.

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire. Paris.

ESTAMPES SATIRIQUES



Fac-simile d'une gravure de Lagniet (1655).

Voici une estampe bien faite pour réjouir ceux qui redoutent les avoués et qui adorent la charcuterie. Un marchand de cochons et un plaideur cheminent de compagnie vers cette porte dont le pont-levis s'abaisse au troisième plan. Leur costume date du règne de Louis XIII. Le marchand de cochons porte déjà un long sarrau et une sorte de casquette. Le plaideur a fait toilette pour ses juges : il a rabat, manchettes, feutre neuf et moustache galamment retroussée. Pendant que son compagnon gouverne à coups de fouet ses animaux peu dociles, il a fort à faire de son côté pour porter huit ou dix sacs gonflés de papiers de procédure, selon la mode du temps, — d'où le juron bien connu : *Sac à papiers!* qui nous est resté pour peindre une situation fort embrouillée.

Cependant notre plaideur est expansif comme tous ses pareils, il parle de ses affaires et communique tout son espoir de gain au marchand de cochons, qui lui répond en homme brutal, mais pratique : *Un marchant de pourceaux porte plus de proffit aux villes qu'un chicaneur.*

Selon la mode populaire de tous les temps, Lagniet a semé sa gravure de sentences proverbiales destinées à fortifier encore sa valeur morale. A gauche, c'est un quatrain où le chicaneur est encore plus malmené que dans la légende; on l'y déclare tout net *pire qu'une cheville*, c'est-à-dire sans valeur. Pour bien se rendre compte du dicton placé à droite, il faut se rappeler qu'on tuait les cochons autrefois en hiver, et que le boudin donnait le signal des festins plantureux de la saison. Il faut aussi se reporter au temps où les frais de justice étaient plus considérables. Aussi, la légende dit-elle : *Au payement des*

deniers, fâcherie et douleur. On les voit du marché aux Porceaux, — par allusion au voisinage du marché et du tribunal qui, dans beaucoup de villes, se trouvent sur la grande place.

Quant au cochon échappé, sa légende ne paraît avoir qu'une relation très-indirecte avec toutes les autres; elle doit se traduire ainsi · « le prisonnier qui traîne son lien n'est jamais sûr de son évasion, » — car il porte après lui un indice suffisant pour le faire reconnaître et ressaisir au besoin.

PIERRE QUI ROULE...

Impressions et Souvenirs

Je crois que c'est un devoir pour quiconque d'écrire ce qu'il a vu, et, s'il a coudoyé dans sa vie de hautes personnalités, ou rencontré sur la grande route quelqu'un de ces hommes dont le nom appartient à l'histoire de la politique, des arts ou des lettres, il doit noter quelque part ses observations.

La vie s'écoule, le temps passe, il faut mettre de l'ordre dans ses souvenirs; d'ailleurs la mémoire est courte, et je crois fermement que dans les cases du cerveau une notion qu'on s'efforce de retenir encombre la place, et empêche les notions nouvelles de se fixer.

Que de fois, le bâton à la main, le sac au dos, bien jeune, bien enthousiaste, bien léger d'argent, mais le cœur chaud et l'âme fière, j'ai couru la grande route aux pays du soleil!

Certes, qui fût venu me dire alors qu'il fallait songer au lendemain, eût amené sur mes lèvres un sourire d'étonnement! « *Pierre qui roule n'amasse pas mousse,* » me répétaient quelques esprits sages. Mais la mousse ne fait pas le bonheur, murmurais-je à part moi, et de fait c'est une richesse aujourd'hui que ce cortége de souvenirs ; j'ai du soleil pour les jours sombres de l'hiver, et des bouffées d'air pur me viennent rafraîchir le front dès que j'évoque les années heureuses où je saluais les collines bleues et je sentais battre mon cœur en découvrant pour la première fois du haut de la Forclaz les plaines d'Italie, ou en saluant la Vega de Grenade du haut du rocher de l'Alhambra.

Je feuillette mes albums sans ordre et sans parti pris, et si je rencontre quelque grand nom sur ma route, je détache le croquis, un croquis fait d'après nature, ce qui est d'un grand prix pour les artistes.

La vue d'un croquis daté de Naples 1860, représentant un petit palais au bord du golfe avec le château de l'Œuf au large, et le Vésuve à l'horizon — « le palais Chiatamone » — me rappelle l'expédition de Garibaldi dans le royaume de Naples, et les épisodes accessoires et personnels qui se rattachent à ce grand fait historique. Le nom d'Alexandre Dumas se mêle d'une façon intime à tout cela, et maintenant que l'auteur des *Mousquetaires*, cette nature puissante et forte qu'on aurait crue supérieure au temps, dort d'un éternel sommeil au pays même qui l'a vu naître, j'éprouve une sorte de joie triste à replacer dans ce cadre italien le cher grand homme que tout le monde aimait. Cet épisode de sa vie est certainement l'un des plus curieux, à coup sûr l'un des plus excentriques.

Chiatamone est un quai de Naples, à l'extrémité de Chiaza qu'il continue. Là se trouvent, entre les quais de Vittoria et de Santa Lucia, les industries en plein vent, les marchands d'huîtres et de fruits de mer, — *frutti di mare.* La dernière maison du quai, qui ne dépasse guère la proportion d'une riche habitation privée, est un petit palais de la couronne, une sorte de maison de plaisance, un *casino reale*, qui rappellerait l'ancien domaine de Monceaux, sans les beaux ombrages, ou une réduction de notre Élysée-Bourbon. Les jardins dominent la mer, la vague vient se briser contre les hautes terrasses du palazzino et l'horizon qu'on découvre de là est unique au monde. Presque au pied se dresse, dans sa force et sa robuste vétusté, le château de l'Œuf, forteresse et prison d'État qui date du treizième siècle; élevée dans une petite île rocheuse qu'on appelait l'île du Sauveur, elle se relie aux quais par une jetée et coupe le golfe immense en deux vastes baies. Quand on s'appuie aux balcons, on domine la mer napolitaine, Capri, en face, profile son échancrure sur le ciel bleu. A gauche, la plage immense de la Marine, bordée de constructions blanches, est dominée par le Vésuve, qui fume éternellement; et à droite, Pouzzoles, le Pausilippe et le cap de Misène, qui se confond presque avec le groupe des îles heureuses, Nisita, Procida et Ischia, ferme le golfe à perte de vue

En septembre 1860, quelques jours après l'entrée de Garibaldi à Naples, après avoir suivi, tantôt de loin, tantôt de près, le mouvement garibaldien, au hasard des moyens de locomotion qui s'offraient, j'assistais, au palais de la Foresteria, sur le Largo di Palazzo, à la remise, par les dames de Milan, d'un drapeau brodé par elles pour le général Garibaldi devenu dictateur, lorsque parmi les assistants, et les dominant de toute la tête, je vis Alexandre Dumas dont, bien des fois, depuis quelques mois, j'avais croisé la goëlette l'*Emma* entre Palerme et le golfe de Policastro.

J'étais un inconnu pour lui, mais ce grand nom faisait tressaillir toute la jeune génération, et sans espérer que quelques articles disséminés ici et là, des récits de lointains voyages, un ou deux volumes jetés dans le grand océan de la publicité et des séries de dessins faits au jour le jour des événements contemporains, eussent attiré l'attention du grand romancier, je ne résistai pas au désir d'aller lui présenter l'hommage d'une admiration profonde et l'expression d'un véritable enthousiasme dont, malgré tout, je n'ai jamais rien rabattu depuis. Quelques jours après, je me faisais annoncer au palais Chiatamone, que Garibaldi, par un décret, avait mis à la disposition du grand écrivain en le nommant directeur des fouilles de Pompeï. Ce titre pittoresque n'eut d'ailleurs jamais rien d'effectif; les finances de l'État, en ces temps de trouble, ne permettaient point de développer l'idée artistique, et cependant, quoique Dumas ait été regardé comme un grand fantaisiste, il est certain que, même parmi les hommes spéciaux, bien peu d'archéologues ont poussé plus loin que lui la connaissance de l'antiquité. Il savait tout de ce monde disparu, ses mœurs, son architecture, sa littérature, son histoire politique et militaire, et aucune jouissance intellectuelle ne pouvait être comparée à celle qu'offrait une promenade faite aux environs du Vésuve en compagnie de l'auteur de *Caligula*.

Alexandre Dumas, déjà fatigué de sa gloire littéraire, rebuté par les difficultés d'une existence que son faste, sa fantaisie, sa mobilité d'impressions, certain désordre dont ces grandes natures ont rarement évité l'écueil et contre lequel s'étaient déjà heurtés Honoré de Balzac, Alphonse de Lamartine et Alfred de Musset, avait résolu d'entreprendre un grand voyage en Orient. Il avait vu le Liban, qui s'agitait alors, il avait pénétré dans les endroits du Caucase les plus inaccessibles, et, à l'aide de son nom prestigieux, était allé s'asseoir au bivouac de Schamyl. il avait eu dans ce Paris, où des déceptions inévitables l'avaient attendu au retour, la nostalgie de l'Orient : dès lors rassemblant ses forces, aliénant pour de longues années des droits d'auteur qui étaient pour lui une ressource certaine, même s'il voulait renoncer à produire désormais, il avait résolu de monter une expédition.

Il s'était adjoint des secrétaires, des artistes, un photographe, tout un personnel nombreux, et, arrivé à Marseille, la grande route de l'Orient, il s'était décidé à fréter un bâtiment pour lui seul Dumas avait alors à côté de lui M Paul Parfait, le fils de Noël Parfait, qui est devenu un écrivain distingué ; Édouard Lockroy, qui s'est lancé dans la politique, est devenu député de Paris et siége aujourd'hui au Conseil municipal ; Legray, un artiste qui avait fait faire de grands progrès à la photographie. Plus tard, il s'adjoignit encore un peintre de talent, mort bien jeune et très-regretté de tous ceux qui l'ont connu, Amable Crapelet, de Marseille.

Arrivé dans le port, le romancier avait commencé par s'enquérir d'un yacht, d'une goëlette, d'un cutter ou de tout autre petit bâtiment qui fût disponible ; au bout de quelques jours, il apprit qu'une jolie goëlette appartenant au duc de Grammont (celui-là même qui a joué le rôle que chacun sait dans les tristes événements qui se sont accomplis en France), était depuis longtemps à l'ancre dans le port. Le duc était alors en Italie Dumas télégraphia afin de savoir s'il était disposé à se défaire de sa goëlette. La réponse fut rapide et galante, le duc était heureux d'offrir son bâtiment au grand romancier, mais il lui faisait savoir que depuis longtemps il entretenait dans le port un équipage composé d'un capitaine et d'une dizaine d'hommes, et qu'il devrait acquitter les frais qu'entraînait ce personnel dont les dépenses n'avaient pas été payées depuis quelque temps.

Avec sa magnificence ordinaire, un goût très-sûr et une véritable entente du confortable, Dumas appela à son aide les décorateurs et les tapissiers, il transporta à bord ses livres, installa un salon dans lequel Crapelet peignit sur panneaux de belles vues d'Orient. La cabine fut ornée dans le style grec, l'entre-pont fut décoré avec soin, et, singulier détail qui nous frappa, sur l'une des portes de la chambre à coucher, l'écrivain disposa en trophées toutes les croix, crachats, médailles distinctives que les souverains de l'Europe lui avaient prodigués.

La petite goëlette fut baptisée l'*Emma*, du nom d'une personne qui, à cette époque, jouait un rôle dans la vie du romancier ; il fit broder une bannière qui portait ses armes de marquis de la Pailleterie. Il arbora même une flamme sur laquelle il avait gravé ces mots : « *Au vent la flamme, au Seigneur l'âme.* »

Dumas était très-bon marin, et aurait pu à la rigueur se passer de capitaine, il vivait à bord comme un véritable matelot, jouissait de la plénitude de ses facultés sans être jamais affecté par le tangage, travaillait comme s'il eût été à terre et faisait son point comme un loup de mer. Il mit à la voile vers le mois d'août, ayant pour objectif l'île de Malte, où il s'était fait adresser son premier courrier et l'argent indispensable ; mais en longeant les côtes de Sardaigne, les grands événements qui se passaient en Sicile parvinrent jusqu'à lui ; déjà le démon de la politique l'obsédait il fit voile vers Palerme, prit langue, se tint au courant des événements, descendit à terre sur plusieurs points et enfin se présenta à Garibaldi en lui offrant de collaborer à la révolution italienne

Sa première entrevue avec le célèbre condottière, qui m'a été racontée par Dumas lui-même, est des plus curieuses, mais dans les douze cents volumes qu'il a écrits, il est possible qu'il l'ait racontée lui-même. Il se fit annoncer sans dire son nom, en insistant pour le voir. A peine en face de Garibaldi, il lui demande : « Général, quelle heure est-il ? » Le dictateur étonné, mais sentant qu'il avait devant lui une personnalité puissante quelle qu'elle fût, regarda sa montre, et Dumas, avec ce mélange d'emphase grandiose et enfantine qui caractérise quelques traits de sa vie, reprit : « Eh bien, tel jour, à telle heure, Alexandre Dumas est venu embrasser Garibaldi et lui demander son amitié. »

Avouons que l'entrevue est bien dans le caractère de l'auteur des *Mousquetaires*.

L'expédition changeait de but, elle se dispersa. Legray resta en Sicile, où il rencontra Durand-Brager, Lockroy partit pour la Syrie afin de suivre les événements ; Paul Parfait, très-jeune alors, resta avec l'écrivain. Après avoir essuyé un très-rude coup de vent dans le golfe de Policastro et s'être rendu compte que sa goëlette ne supporterait peut-être pas aussi bien un voyage au long cours qu'il avait pu se le figurer, le romancier commença une série d'aventures

Il était parti muni d'une somme de soixante-douze mille francs, il avança de l'argent à la révolution italienne, se fit pourvoyeur d'armes et de munitions, acheta des ballots d'étoffes rouges, installa des tailleurs à son bord pour coudre des chemises garibaldiennes, et, longeant les côtes, jeta dans les villages déjà soulevés à la nouvelle des victoires des Mille, des armes et des uniformes que les municipalités distribuaient aux volontaires.

A partir de ce moment, il déploie une activité inouïe, revient à Marseille, fait des contrats avec des armateurs, envoie dans le nord de la France acheter des milliers de revolvers, et enfin, ne pouvant suivre le mouvement par terre, précède le dictateur à Naples, où il s'installe dans le port, sous les balcons mêmes du palais royal. Il entretenait des relations avec la ville, avec les ministres mêmes du roi, conspirait contre lui, recevait à son bord Liborio Romano, alors ministre, et servait d'intermédiaire entre Garibaldi et les comités insurrectionnels.

Un jour, à propos de je ne sais quel anniversaire, il donna une grande fête à bord, et hissant le drapeau français à côté du drapeau de Sardaigne, tira des feux d'artifice aux couleurs italiennes sous le balcon du roi Un nombre énorme de chaloupes abordaient l'*Emma*, des cris de sédition arrivaient jusqu'aux appartements royaux, une musique installée sur le pont jouait l'hymne de Garibaldi Les choses allèrent si loin, que l'amiral français Le Barbier de Tinan fit embosser de chaque côté de la goëlette deux petits bâtiments de guerre avec ordre de couler à fond l'*Emma* si elle ne levait pas immédiatement l'ancre Dumas se rendit à bord du vaisseau amiral, où il fut reçu seulement par le chef d'état-major ; il fallut obéir C'est ce jour-là que nous vînmes à bord de l'*Emma*, mêlé à un groupe d'individus dont l'écrivain ne savait ni les noms ni les tendances réelles, six tailleurs assis sur le pont coupaient des chemises garibaldiennes.

Nous rejoignîmes Naples, Dumas louvoya en attendant l'entrée de Garibaldi dans les États napolitains, et nous ne le revîmes plus que le jour même de l'entrée victorieuse de Garibaldi.

Charles Yriarte.

(La fin au prochain numéro.)

FOURVIÈRES

Lyon, 2 juin 1873.

Était-ce *Forum vetus* ou *Forum Veneris* que, jadis, se nommait Fourvières ? Aux érudits le soin de décider ! — Ils y ont mis le temps, sans grand succès.

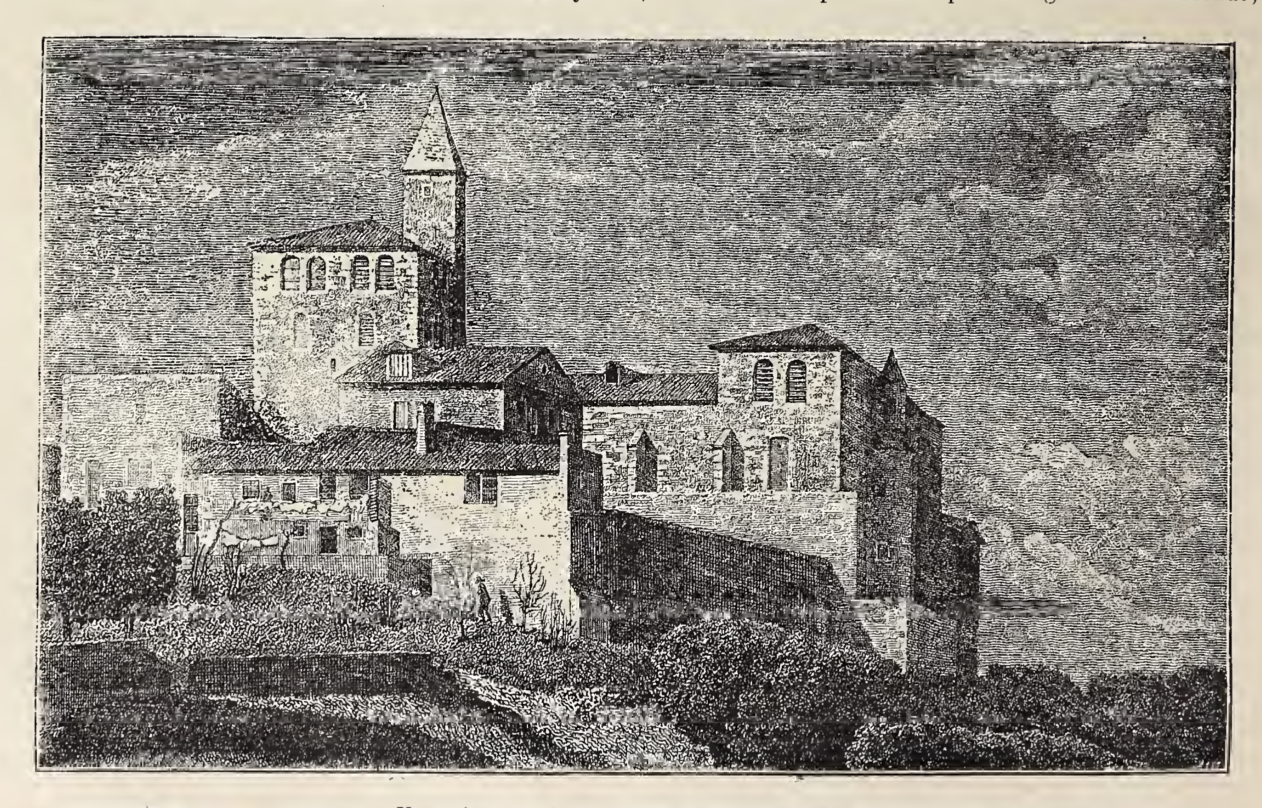
En 840, notre forum subit un premier éboulement. Fut-il complet ? J'en doute, en examinant la première de nos trois gravures, ce fac-simile d'une eau-forte charmante Pour son croquis, Israël Silvestre dut se poster à l'emplacement de notre montée Saint-Barthélemy.

Les arcades sembleraient indiquer les ruines mêmes du palais de Trajan dont les fondations durent en partie

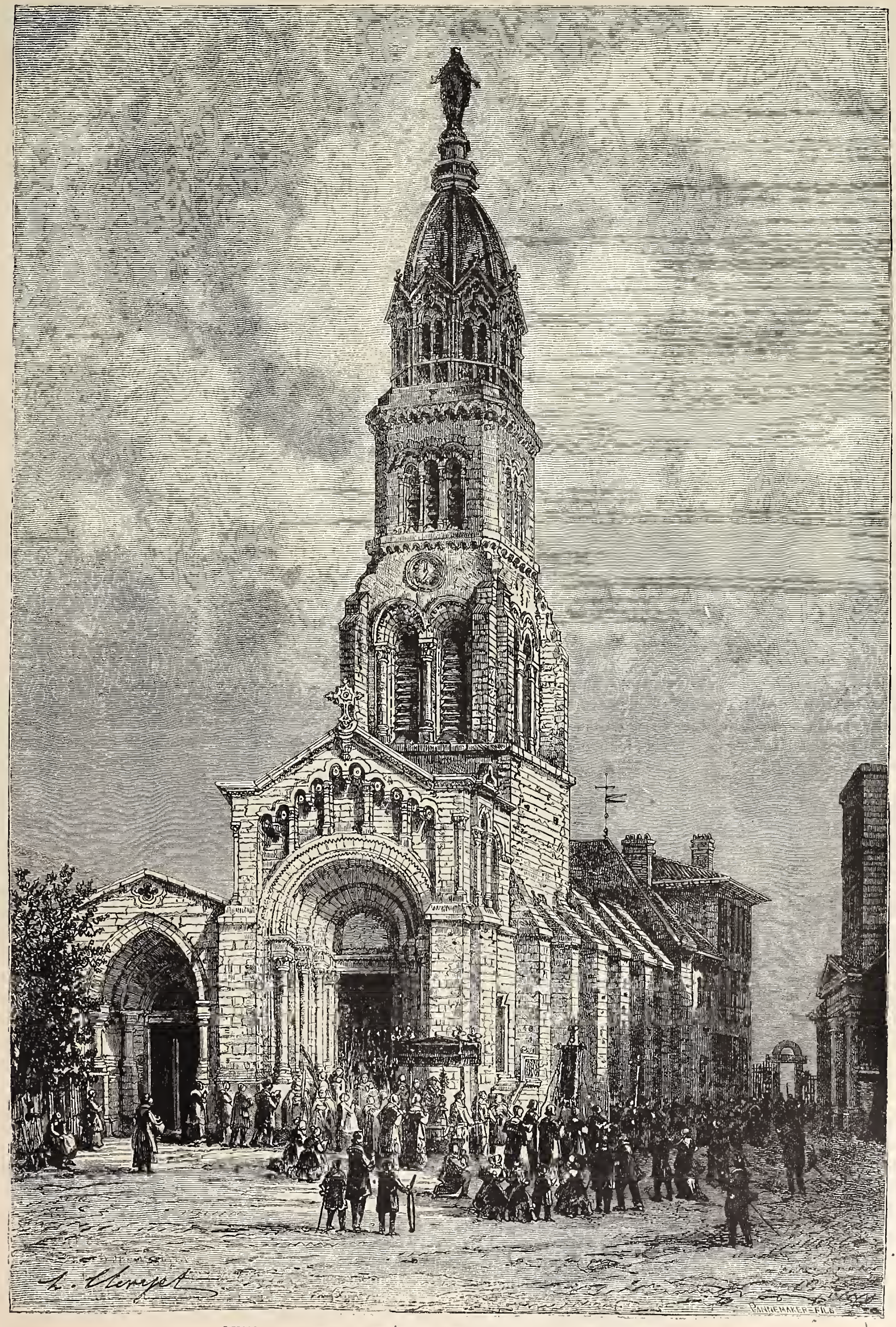
FOURVIÈRES IL Y A DEUX CENT CINQUANTE ANS. (Fac-simile d'une gravure d'Israël du dix-septième siècle.)

servir à l'érection de Notre-Dame de Fourvières, bien que, dans sa description de la place Bellecour, qui date de 1612, le voyageur allemand Jodocus Sincerus leur donne une autre destination : « En face de la place, s'élève, dit-il, la colline de Fourvières et tu vois se dérouler sous tes yeux les maisons, les vignes, les jardins; ici de larges prés, là, des habitations isolées; ici encore des *arceaux destinés à soutenir des terres entamées*. Apelle lui-même ne pourrait peindre un tableau plus varié. »

Si nous comparons cette première gravure à la seconde,



FOURVIÈRES IL Y A CENT ANS. — Vue prise, la nuit, du couvent des Antiquailles. (Fac-simile d'une ancienne gravure.)



LYON. — LA NOUVELLE ÉGLISE DE NOTRE-DAME DE FOURVIÈRES.

qui a cent cinquante ans de plus, nous retrouvons, sur le second plan, le même clocher, œuvre du douzième siècle, et une partie des toits attenants.

Avec la seconde gravure, il est plus facile de s'y reconnaître, et je me souviens fort bien en avoir vu la plus grande partie. Le tout fut en effet conservé jusqu'à la fin

de la Restauration, époque à laquelle Pollet construisait une tour dite de l'Observatoire. C'était pittoresque sans prétention.

A ce propos, je ne puis m'empêcher de citer quelques lignes d'un livre intitulé *Joseph Pagnon*, et signé du nom de Clair Tisseur, un de nos architectes lyonnais, à mon sens le mieux doué pour créer et apprécier les œuvres architecturales religieuses.

« L'antique clocher si humble, si bien en proportion avec le profil réduit de la montagne, n'avait pas encore été remplacé par l'énorme et maladroite coupole qui se dresse aujourd'hui lourdement comme une quille trop chargée par le haut. Il se voyait de la petite chambre que Joseph occupait et qui donnait sur un coin du vieux Lyon détruit, qui sera bientôt oublié. »

Le fait est que notre troisième gravure ne donne qu'une idée par trop flattée de la réalité. Le sanctuaire moderne, plus lourd, est critiqué non sans raison.

A la place de cette construction prétentieuse, se trouvait jadis une chapelle desservie par quelques pauvres prêtres. Placée sous le vocable de Notre-Dame des bons conseils, elle était l'objet d'une vénération profonde.

Saint Thomas Becket, martyrisé le 29 décembre 1179, eut lui aussi, à Fourvières, un autel placé sous son vocable, car fuyant les persécutions du roi Henri II d'Angleterre, il avait habité cinq ans le cloître de cette chapelle, placée sur le point culminant de la colline, « en face de l'église cathédrale de Saint-Jean, avec laquelle, nous dit très-justement M. Montfalcon, elle paraissait avoir plus d'un rapport mystique. »

Mais poursuivons. Charles VII y vient en pèlerinage et y laisse un magnifique calice d'or. — Louis XI à son tour imite son exemple, mais forcé de se montrer plus généreux, et pour cause, il constitue, par acte en bonne forme, la bonne Vierge, châtelaine de vingt-cinq villages. — En 1630, la reine Anne d'Autriche, femme de Louis XIII, gravit aussi la colline.

Le 15 juin 1269, les bourgeois de Lyon s'emparent de Fourvières, et, tout en respectant notre sanctuaire, ils chassent les chanoines, alors comtes de Lyon. Le point de départ de la querelle était étranger au culte ; il s'agissait d'un impôt sur le vin.

En 1562, les calvinistes saccagent, pillent et rasent cette fois la chapelle même. Mais, grâce à une souscription publique, elle se voit relevée de ses ruines et consacrée de nouveau le 15 août 1586. En 1628, grande peste à Lyon et grand pèlerinage. Le 8 septembre 1648, conseils et échevins vouent notre ville. En 1659, sur leur ordre et comme témoignage de leur gratitude, ils font ériger une statue de la Vierge, précisément au-dessus de l'arche du milieu de notre vieux pont de pierre. Dès 1638, MM. les recteurs de la charité se rendaient processionnellement à Notre-Dame de Fourvières, et l'usage en est resté. Ne soyez point étonné d'un tel empressement. La ville de Lyon avait été la première cité au delà des Alpes qui avait rendu un culte public à la Vierge Marie. Le temps ne fit qu'accroître la ferveur publique et augmenter le nombre des pèlerins.

Année commune, deux cent mille fidèles viennent à Fourvières, m'ont assuré les gens les mieux renseignés.

Mais je n'ai pas tout dit encore. Le 23 juin 1790, trois officiers municipaux en prennent possession, ainsi que des bâtiments du chapitre, en tout dix maisons, qu'ils vendent en 1791, au nom de la municipalité, 63,000 francs. A cette époque fleurit à la chapelle de Fourvières le culte constitutionnel. Fermée en 1793, rendue au culte sous le Directoire, revendue en 1798 pour 30,000 francs, le cardinal Fesch la rachète enfin 22,000 francs, et le 19 avril 1805, le pape Pie VII donne sur sa plate-forme la bénédiction *urbi et orbi*.

Il est difficile pour un lieu de pèlerinage d'avoir subi plus de vicissitudes. Encore n'ai-je fait qu'effleurer mon sujet.

Rien de splendide comme la vue qu'on découvre du haut de la terrasse de Fourvières. A vos pieds et par étages s'échelonnent jardins et villas, tout au bas de la montagne s'étend la ville, avec ses clochers, ses places, ses squares, ses deux fleuves qui, se prenant et se quittant tour à tour, ondulent comme deux serpents aux chatoyantes écailles. Par delà, les riches plaines du Dauphiné et leur horizon de montagnes ; le Bugey plus accidenté, et par delà encore le Mont-Blanc, ce vieux roi des montagnes, au diadème d'argent.

Si le temps est beau, tout cela verdoie, poudroie, s'agite, étincelle, si la brume s'étend sur cet immense horizon comme un vaste crêpe de deuil, toute vie semble à moitié vaincue... car tout peut sembler vague, mais ne saurait demeurer muet, dans ce décor immense au changement duquel ne cessent de travailler les humains, jusqu'à ce que fatigués, découragés, ils gravissent la sainte colline, s'agenouillent et prient, ou bien, accoudés sur le mur de la terrasse, près du sanctuaire, ils demeurent perdus, vrais pygmées, dans la contemplation de ce panorama sans bornes.

Jacob de la COTTIÈRE.

ONZE ANS DE BASTILLE

(D'après la relation originale de Constantin de Renneville) — 1702-1713.

(Voir tous les numéros parus depuis le 25 janvier.)

Je ne dis pas un seul mot à Sorel de tout le reste du jour, il écrivit des billets, qu'immédiatement après il déchirait. Puis il se promenait à grands pas en gesticulant dans la chambre. Enfin le soir, après bien des agitations, il frappa au plancher pour demander audience.

Le prince vint présider à la noire tribune, où Sorel se mit à genoux au pied de son trône, pour lui demander pardon de ses emportements. Le prince lui témoigna que tout le conseil supérieur était ravi de le voir revenu dans son bon sens, et lui protesta qu'eux et moi ne chercherions qu'à lui faire plaisir, tant qu'il serait raisonnable. Ce qui le fit pleurer de joie. Et la scène finit par ses larmes et une prière ardente qu'il leur fit d'oublier le passé.

Nous continuions à faire ronger notre chagrin par quantité de vers latins et français, lorsque la fortune voulut mettre une dernière couche aux aventures bizarres de Sorel, par un effet de son caprice tout à fait extraordinaire, et qui approche plus de la fiction que de la vérité, que je vais cependant exposer ici toute nue.

Le 27 juin, sur les sept heures du matin, lorsque je lisais quelques chapitres de mon Nouveau Testament, nous entendîmes ouvrir les portes de notre tour ; après quoi on vint droit à celle de notre chambre, où Ru introduisit un homme de très-bonne mine, mais très-pâle, et qui semblait tout égaré. Ru prenant la parole nous dit que c'était un officier de qualité, que le gouverneur nous envoyait pour compagnon, et avec lequel il nous priait de bien vivre. Après quoi il referma la porte sur nous.

Je saluai fort civilement notre nouvel associé et je lui demandai s'il était malade, que je le voyais tout défait. — Non, monsieur, me dit-il, mais je fais tout ce que je puis pour l'être et mourir assez vite pour m'arracher à la barbare tyrannie de nos bourreaux. L'état où vous me voyez vient de ce que je n'ai mangé ni bu depuis plus de cinq jours, puisque c'est aujourd'hui le sixième qu'il ne m'est rien entré dans le corps, que l'air abominable que je respire.

Comme Ru, en le conduisant dans notre chambre, nous avait apporté notre pain et notre vin, je lui en offris de fort bonne grâce, et je courus à mon réservoir, qui était dans une petite armoire bâtie à côté de la cheminée, lui quérir un morceau de veau rôti froid, mais de très-bonne mine, dont je le priai de

manger. Il le refusa d'une façon fort civile, et dit qu'il bénissait Dieu de ce qu'il lui faisait rencontrer, dans l'extrémité où il était, un homme raisonnable qui pût recevoir les dernières paroles du comte de Brederodes et publier un jour dans le monde l'injustice que la France lui faisait, après soixante ans d'un service fidèle et assidu qui lui avait fait dépenser son bien, verser son sang et ruiner sa santé. — Oserais-je vous demander, reprit-il, monsieur, qui vous êtes, qui me parlez si obligeamment et qui me témoignez tant de pitié dans ma disgrâce? — Je m'appelle, lui dis-je, Constantin de Renneville, dont le sort n'est pas moins funeste que le vôtre. Nos malheurs... Il ne me donna pas le temps d'achever, et en m'embrassant tendrement : — Est-il possible, me dit-il, que je me trouve dans un lieu si abominable que celui-ci avec le frère de M. de Maubuisson, mon ami et mon capitaine, chez qui j'ai passé un quartier d'hiver tout entier! N'était-ce pas vous qui étiez, il y a quelque temps, dans la seconde de la Bertaudière, d'où je sors dans le moment, lorsque j'étais dans la troisième avec M. Stinckson, banquier anglais, et un abbé italien, qui trouvâtes le moyen de nous faire comprendre qui vous étiez en frappant contre la muraille, ce que notre abbé pénétra, et à quoi il répondit? — Oui, monsieur, repris-je, et je satisferai à toutes vos demandes sitôt que vous aurez pris un doigt de vin, comme je vous en conjure. Dieu vous a mis, avec un de vos amis, dans la moins mauvaise chambre de la Bastille. Venez admirer cette belle vue, lui dis-je, en le conduisant à la fenêtre, qui vous invite à ne pas vous laisser mourir si tôt et d'un genre de mort si cruel. — Ah! monsieur, me dit-il, quand vous saurez mes malheurs, vous trouverez que j'ai raison de vouloir sortir de la vie; et si je ne craignais pas les jugements de Dieu, il y a longtemps que j'aurais percé le cœur du plus malheureux homme qui soit sous le ciel, pour mettre fin aux plus bizarres et plus terribles aventures dont jamais vous ayez entendu parler.

Je lui fis comprendre que mourir de faim et se percer le cœur, c'était la même chose devant Dieu; qu'il n'était pas permis à un chrétien de mettre fin à ses jours, pour quelque cause que ce pût être, que par les voies que la nature lui a prescrites. Et qu'il y avait même de la faiblesse à un brave homme comme lui de désirer la mort, pour se délivrer des afflictions qu'il n'avait pas le courage de supporter. Enfin je fis si bien, que je le contraignis de manger; mais les conduits ordinaires étaient tellement rétrécis, que la nourriture eut de la peine à y passer.

Pendant tout le temps que nous restâmes ensemble, le comte de Brederodes, Sorel et moi, sans avoir communication avec d'autres prisonniers, ce dernier ne pouvait s'empêcher de nous témoigner la rage que lui causait l'union qui était entre le comte et moi. Ce comte me fit confidence qu'il avait déjà été deux ans enfermé dans Vincennes, accusé de travailler à la recherche de l'œuvre magnétique, où Bernaville lui avait fait souffrir des peines inouïes, par l'hypocrisie de ce barbare qui lui voulait faire changer de religion, et par son avarice qui le faisait mourir de faim. Le comte en effet avait de très-beaux secrets, et n'en savait peut-être pas moins que le comte de Gabalis, que tout le monde sait être l'abbé de Vilarceaux. Il possédait admirablement bien son Raymon Lulle, son Albert le Grand, le comte de la Myrandole, et tous les autres auteurs de leur secte. Tout prisonnier qu'il était, il me fit voir des choses prodigieuses; et il m'avait promis de très-beaux secrets aussi bien qu'à M. Linck, si notre liberté commune nous en avait facilité les moyens.

Sorel mettait tout en pratique pour nous faire séparer le comte et moi. Sur le récit que le comte lui avait fait de la malice qu'avait l'abbé Papassaredo de percer toutes les bouteilles dans lesquelles on lui apportait son vin, si adroitement par le fond, que les porte-clefs ne s'en apercevaient pas, et quand le sommelier venait à les remplir, tout le vin se répandait. Il ne cessa de prier le comte de lui faire voir comment il faisait pour les percer. Le comte, pour se débarrasser de ses importunités, lui dit qu'il avait besoin d'avoir un clou pour les percer. Sorel lui en eut bientôt arraché un de la muraille, avec lequel le comte perça un matin nos trois bouteilles.

Le bon Sorel ne manqua pas cette occasion pour jouer un mauvais tour au comte. Il écrivit un billet à son ordinaire, et lorsque l'après-midi Ru vint desservir, il le lui mit adroitement dans la main; mais j'entendis fort distinctement, quelque bas qu'il crût les prononcer, qu'il lui dit : — Lisez-le dans la montée. En effet, un moment après, Ru rentra avec les trois bouteilles à la main, et nous demanda qui de nous les avait percées. Pas un ne voulait répondre, et Ru, voyant que j'affectais de lire, sans vouloir seulement lever les yeux, crut que c'était moi, et commençait à m'apostropher comme coupable, ce que je supportais très-patiemment malgré mon innocence, quand Sorel, se levant brusquement et courant promptement à son bréviaire, mit la main dessus en jurant : — Foi de prêtre, comme j'ai la main sur ce bréviaire, Ru, ce n'est pas moi. — Eh bien, Ru, puisque Sorel jure foi de prêtre que ce n'est pas lui, je proteste, dis-je aussi, que ce n'est pas moi, mais je vais dire comment la chose s'est faite...

Alors le comte m'interrompant et prenant la parole, dit : — Ru foi d'honnête homme, c'est moi qui les ai percées; mais cela a été à la sollicitation de cet honnête et bon abbé, qui m'en importune depuis plusieurs jours. Oui, si je n'avais pas plus de respect pour votre caractère que pour vous, mauvais prêtre, je me jetterais dans l'instant sur les bouteilles, et je vous en casserais la tête comme à un fripon, qui vient de donner à Ru avis par un billet que les trois bouteilles étaient percées. Sorel se mit à pleurer et à faire des serments exécrables qu'il n'avait pas écrit le billet, que Ru tira de sa poche et nous fit lire. Il était à peu près conçu en ces termes : « Si vous trouvez aujourd'hui vos trois bouteilles percées, Ru, ne m'en accusez pas, vous savez à qui vous devez vous en prendre. » Ru lui dit : Vous êtes un scélérat, qui mériteriez d'aller tout à l'heure dans le cachot; mais je ne ferai pas mon rapport aux officiers, par le respect que j'ai pour M. le comte et pour votre caractère que vous déshonorez si indignement. Messieurs, nous dit-il, nos prisonniers les plus méchants sont de sa classe, mais supportez celui-ci par charité, et je vous promets que je ferai à tous les deux tout le bien que je pourrai.

Sorel rougit pour la première fois, et chargé de confusion, il se retira dans un coin de la chambre, en s'écriant : — A qui se fier à l'avenir, bon Dieu! Et répandant des larmes de crocodile, il se mit à prier Dieu ou à en faire les grimaces. Je dis qu'il répandait des larmes trompeuses, car quelques jours après il nous trahit encore plus cruellement, ce qui me plongea pour la première fois dans un affreux cachot, et fit perdre la vie au pauvre comte de Brederodes.

Ce fut le 20 septembre 1703. Corbé nous étant venu voir, comme il sortait après sa visite, nous aperçûmes très-distinctement que Sorel lui glissa un billet. Un moment après, Corbé ouvrit une seconde fois notre porte, fit sortir notre fidèle compagnon, et lui parla longtemps sur l'escalier; après quoi il fit rentrer dans notre chambre le vénérable Sorel, qui parut tout joyeux le reste du jour. Le lendemain, sur les huit heures du matin, Ru vint lui dire de s'habiller, et ensuite le fit sortir de notre chambre, où deux heures après, lui et un autre porte-clefs vinrent quérir le lit et le reste du petit bagage de Sorel, en nous protestant que nous ne le verrions de la vie, et qu'ils nous en félicitaient, car c'était un méchant homme. Je priai Ru de m'affirmer, s'il m'accusait juste, d'autant que les conséquences en étaient plus grandes qu'il ne pensait. Je vous jure, reprit Ru, que de l'heure que je vous parle, il est enfermé dans une chambre d'où il ne sortira pas de sitôt, et où il aura tout le temps de regretter celle-ci.

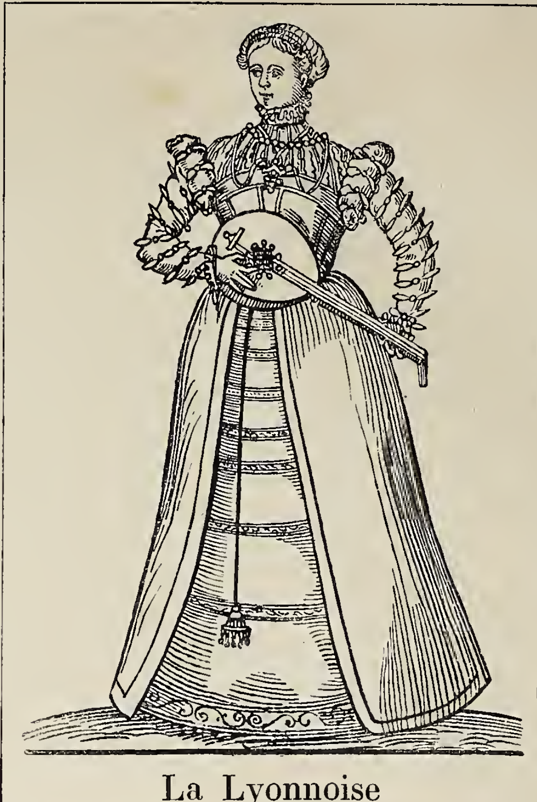
Ru nous apporta notre dîner, qui fut des plus magnifiques. On faisait maigre ce jour-là, et depuis que j'étais à la Bastille nous n'avions pas été si bien servis, et nous n'avons jamais rien vu depuis, pendant notre prison, qui en approchât; car, quand nous fûmes sous l'avare direction de Corbé, et après sous l'extrême et sordide lésine de Bernaville, ils nous ont laissés sept jours de la semaine à charge à la Providence. Le comte eut trois plats de poisson, et j'en avais six. Je n'ai jamais pu deviner par quel caprice. Le comte avait une soupe de moules et j'en avais une d'écrevisses, mais admirables. Parmi mon poisson, il y avait une vive fort belle, une grande sole frite et une perche, le tout très-bien assaisonné, avec trois autres plats. Nous dînâmes, le comte et moi, tout à notre aise, ne nous doutant pas que ce serait le dernier repas que nous ferions de notre vie ensemble. Nous nous jurâmes une amitié mutuelle.

(A continuer.)

LA LYONNAISE DE 1562

Nous donnons ci-contre une représentation exacte de son costume. C'est le fac-simile d'une gravure sur bois du recueil rarissime de la *Diversité des Habillements*, imprimé à Paris en 1562.

Le vieux quatrain qui l'accompagne contient un calembour qui désespérera les amateurs du genre. Nous en abandonnons la découverte à leur sagacité. Qu'il nous suffise de dire que les deux derniers mots du troisième vers, *Lyon* (lion, animal) et *noise* (dispute) n'en forment qu'un dans le texte original, ce qui augmente au premier abord la difficulté de le comprendre. Ne terminons pas cette courte explication sans ajouter que *brave* est mis ici pour *cossue*. Le sens de ce mot se conserve encore dans beaucoup de nos campagnes. Habitant le centre de la fabrication des étoffes de soie, les Lyonnaises passaient naturellement pour se distinguer entre toutes par la richesse et l'élégance de leur toilette.



La Lyonnoise

Quand vous verrez la brave Lyonnoise
Vestue ainsi, au plus près de vos yeux,
Mieux vaut l'aimer que prendre à Lyonnoise,
Pour ce qu'il est cruel et furieux.

LA BANQUE DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

A l'heure où la Nouvelle-Calédonie est plus que jamais à l'ordre du jour, nous croyons curieux de donner ici place à un spécimen d'heureux augure pour le mouvement de la colonisation sur ce point. Ce fac-simile que nous sommes autorisé à donner émane d'une banque importante, et par ses capitaux et par ses attaches, qui fonctionne à Nouméa, la ville principale de l'île.

La banque de la Nouvelle-Calédonie a été créée sous les auspices du ministère de la Marine, avec l'aide du Crédit mobilier de Paris. Voici dans quelles conditions. Le gouvernement envoie chaque jour, sur ce point éloigné, un personnel nombreux qu'il est obligé de nourrir et d'entretenir, et l'on ne saurait estimer à moins de douze millions de francs les dépenses de toute nature qu'il doit faire annuellement dans la colonie. Le commerce local en profite naturellement, puisqu'il faut pourvoir à tous les approvisionnements; mais il lui faut du crédit, des escomptes, des négociations, et c'est là précisément que commence le rôle de la banque de Nouméa.

Ce n'est pas tout encore.

Cette compagnie, grâce à ses statuts et à son privilége d'émission de papier-monnaie, dispensera le gouvernement des envois d'espèces très-onéreux qu'il a dû faire jusqu'à ce jour.

Sous cette influence, le mouvement commercial d'une île qui présente déjà tant de garanties d'avenir s'accentuera rapidement.

Le petit billet de banque dont nous donnons le fac-simile n'aura cours que dans la colonie, et il n'aura pas, comme ici ceux de la Banque de France, cours légal et forcé; mais il sera vite adopté là-bas quand on verra sur quelle base il se fonde, et sur quelles réserves il s'appuie. — M.

UN BILLET DE BANQUE DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE



Partout, si l'on sait vivre en sage, c'est-à-dire si l'on sait s'occuper et se mettre au-dessus de l'opinion, on peut se former une demeure agréable. Dans la plus triste petite ville, il y a quelques hommes qui joignent la culture de l'esprit aux qualités du cœur. Souvent ce sont des hommes presque ignorés; il faut les découvrir, vivre dans leur société et ne s'inquiéter nullement de celle des autres. (Droz, 1806.)

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat. — 13, quai Voltaire. Paris.

PORTRAITS AUTHENTIQUES



PIERRE CORNEILLE, A L'AGE DE TRENTE-SEPT ANS
Fac-simile gravé par M. Huyot, du portrait exécuté par Michel Lasne, en 1643.

Dans l'ordre chronologique des estampes qui nous ont conservé les traits du grand Corneille, la première est le portrait que Michel Lasne a dessiné et gravé en 1643. Pierre Corneille avait déjà donné quatorze pièces au théâtre : les huit qui précèdent *le Cid*, et, à la suite du *Cid*, *les Horaces*, *Cinna*, *Polyeucte*, *la Mort de Pompée*, *le Menteur*, tous les chefs-d'œuvre de sa grande manière. Il avait trente-sept ans. Il était dans la pleine virilité de son génie. Le règne de Louis XIII finissait ou venait de finir; celui de Louis XIV commençait par la régence d'Anne d'Autriche.

C'est en ce moment que Michel Lasne, Normand comme Corneille, — il était né à Caen, — fit le portrait de son illustre compatriote. Portrait sincère et dont la première impression se traduit tout de suite par un souvenir de Montaigne : Ceci est un portrait de bonne foi. Bonne foi de l'artiste qui n'a garde d'ajouter aucun artifice à son talent, bonne foi du modèle qui n'en ajoute pas davantage à son attitude. Voilà le grand Corneille. Cherchez sur son front le rayon du génie; le graveur n'a pas plus cherché à l'y voir que le poète n'a cru l'y porter. La ressemblance

et l'air d'un honnête homme à la bonne heure, la gravité d'un magistrat ou d'un dignitaire de l'Église, le regard pénétrant et réfléchi, la bouche fine du politique, de celui qui semble avoir assisté au conseil de Ptolémée après Pharsale, et dont le premier Napoléon aurait voulu faire un ministre.

Tout le portrait, tout le costume, la calotte d'où s'échappent les cheveux flottants, mais d'un mouvement naturel, le large rabat empesé, le manteau de drap noir à revers de velours ouvert sur la poitrine et au bord duquel se montre une main naïve, le cadre également, cette couronne massive en feuillages de chêne mariée à une lourde fantaisie architecturale, tout appartient au règne qui s'en va, à la forte et sévère époque de Louis XIII.

Au sommet de la couronne, une vague ébauche de masque, accostée de deux trompettes ingénues, rappelle timidement la gloire du théâtre; au-dessous, le casque héraldique surmontant un écu blasonné constate les lettres de noblesse que tient de la faveur royale Pierre Corneille de Rouen, *Petrus Cornelius Rothomagensis,* comme dit la légende en style lapidaire.

Après avoir examiné le sobre et franc travail de Michel Lasne (*), quand on regarde le chatoyant et fin portrait gravé par Ficquet d'après Ch. Lebrun, on se sent en présence d'un goût nouveau. Les temps ont changé, entre le dessinateur et le peintre d'abord, entre le peintre et le graveur ensuite.

De Michel Lasne à Ch. Lebrun, de Ch. Lebrun à Ficquet, il s'est fait un autre art et un autre siècle. Non pas que les deux portraits se contredisent. Le second reproduit presque le premier, à tel point que celui-ci pourrait lui avoir servi de modèle. Sauf la bouche agrandie et déformée, aucun trait du visage ne diffère, — et rien ne ressemble. Le poëte a vieilli; mais la mode est plus jeune. Le manteau est le même; mais au lieu de s'ouvrir droit, il envoie sur l'épaule gauche un pli drapé à l'espagnole. La perruque plus richement fournie donne des anneaux plus ondoyants. Le visage dans son ensemble a pris une expression qu'il n'avait pas, ou, pour mieux dire, il a pris une expression. Il s'est mis à l'effet. Le grand décorateur du siècle de Louis XIV a passé par là. Il a donné à Corneille l'autorité indulgente et paternelle du génie entré dans sa gloire : et, pour ajouter à l'effet théâtral du portrait, Ficquet l'entoure de tous les accessoires qui répondent à une idée plus moderne encore du génie, un enfant divin avec une flamme au-dessus de la tête, l'aigle de l'enthousiasme aux ailes déployées et le laurier toujours vert, sur lequel éclatent les zigzags de la foudre mythologique.

A quelque temps de là, c'est Jacques Caffieri, Caffieri le Parisien, qui a un ami et qui veut lui faire un généreux cadeau, celui d'une entrée perpétuelle à la Comédie-Française. Un buste en échange d'une entrée perpétuelle, c'est le prix. Caffieri se propose d'offrir aux comédiens celui de P. Corneille et de l'exécuter d'après la peinture de Lebrun. Le tableau original appartenait alors à Mme la comtesse de Bouville qui en laisse prendre une copie. De cette copie, de la lecture de la vie de Corneille par Fontenelle, du souvenir de la gratification obtenue par Despréaux pour le vieillard mourant, du souvenir plus voisin de Mlle Corneille adoptée non sans bruit par Voltaire, le maître sculpteur se fait une idée où la compassion entre avec le respect et corrige le modèle à sa manière. De là, ce chef-d'œuvre des interprétations libres, cette traduction infidèle et vivante à la fois, qui a cessé d'être infidèle par la force et la réalité de la vie (*).

Le foyer de la Comédie-Française en contient deux de ces chefs-d'œuvre : le P. Corneille de Caffieri et le Molière de Jean Houdon, deux imitations devenues types et consacrées désormais comme l'expression authentique de la vérité.

Singulière coïncidence, dernier rapport où se rencontrent l'aïeul et le père de la scène française, ces deux grands hommes dont la vie s'est touchée par tant de points, ces deux amis d'âge inégal entre lesquels le patronage a commencé naturellement de l'aîné au plus jeune pour se retourner, naturellement encore, du plus jeune à l'aîné, avec un caractère de sollicitude filiale.

Que Molière, auteur de *Sganarelle* et du *Médecin malgré lui,* ait reçu ses premières leçons à l'école de *Gros-Guillaume* et de *Guillot-Gorju,* cela se peut; mais Molière auteur de *Don Garcie* et du *Misanthrope,* est l'élève de Corneille.

En 1643, dans cette même année où Michel Lasne faisait le portrait de Corneille, quand Molière et ses amis allaient chercher fortune au jeu de paume des Métayers, ce n'était pas sans doute pour jouer la farce, c'était pour jouer surtout le poëme tragique et la tragi-comédie que la jeune compagnie se constituait sous le nom de l'*Illustre théâtre.*

« *L'Illustre théâtre de M. Corneille,* » lisait-on, vers le même temps, en tête du précieux volume où les Elzeviers de Leyde réunirent cinq des œuvres capitales de l'auteur, et il semblerait que Molière et ses compagnons leur eussent emprunté ce beau titre, si l'édition ne portait pas la date de 1664. Cette fois, c'était déjà Molière qui prêtait aux éditeurs de son maître.

(*) Comme le montre la signature placée au bas de son portrait de Corneille, Michel Lasne était à la fois dessinateur et graveur. Sa réputation l'avait également fait attacher à la personne du roi sous ce double titre. Fils d'un orfèvre de Caen, il mourut à Paris en 1667, âgé de soixante-douze ans, laissant un grand nombre d'œuvres encore fort appréciées aujourd'hui. Ses contemporains assuraient qu'il travaillait vite et bien, mais qu'il lui fallait pour cela être entre deux vins. Sa pointe paraît trop précise et trop ferme pour qu'on n'ait pas un peu exagéré.

(*) Voici la transcription des deux lettres de Caffieri adressées au Théâtre-Français et conservées encore dans ses archives. La seconde n'est pas la moins curieuse :

Messieurs et dames,

M. Godefroy m'a prié de vous remettre le buste en marbre de *Pierre Corneille,* pour s'acquitter de ses abonnements avec la Comédie. L'amitié me fit désirer de faire ce buste, et je m'en suis acquitté avec zèle. *Mme la comtesse de Bouville* a eu la bonté de me prêter le portrait original de *P. Corneille,* peint par Ch. Le Brun. C'est d'après ce grand peintre et la vie de *P. Corneille* par *Fontenelle,* que j'ai tâché de rendre son caractère ferme et vigoureux, cet esprit vaste et éclairé, sa bonhomie et sa simplicité. Je désire d'avoir réussi. Ce double avantage mettra le comble à ma satisfaction.

On vous a donné, il y a quelques années, Messieurs, un portrait peint de *P. Corneille,* qu'on sait n'être pas le sien. J'ai cru vous obliger en vous présentant une copie fidèle du véritable portrait de ce grand poëte. Votre foyer sera désormais le dépôt des portraits de ceux qui ont illustré la scène; mais ils ne deviennent intéressants qu'autant qu'ils sont ressemblants. On peut compter sur l'exacte ressemblance de celui-ci que je vous prie d'accepter comme un hommage que je rends au grand *Corneille* et à vos rares talents,

J'ai l'honneur d'être, etc. CAFFIERI.

De Paris, ce 21 novembre 1777.

3 janvier 1783. — « M. Caffieri a l'honneur de vous observer qu'il a fait présent à la Comédie-Française en 1778 de deux fidèles copies qu'il a fait faire à ses dépens, de Pierre Corneille peint par Ch. Lebrun et Thomas Corneille peint par Jean Jouvenet d'après lesdits originaux que possédait Mme la comtesse de Bouville. Les deux dites copies ont coûté à M. Caffieri douze louis.

« M. Caffieri, animé du même zèle d'enrichir la Comédie-Française des portraits de ses illustres auteurs, a donné en 1773 à MM. les comédiens du roi, les deux bustes en terre cuite de Philippe Quinault et de Jean de la Fontaine.

« M. Caffieri observe qu'il vend ordinairement chacun de ses bustes en terre cuite, vingt-cinq louis. »

En 1658, c'est bien sous les auspices de Corneille que la troupe de Molière débuta au Louvre, devant le roi, par *Nicomède*, suivi du *Docteur amoureux*.

Ce qu'elle joua ensuite au Petit-Bourbon depuis son début jusqu'aux vacances de Pâques, qui le dira, puisque le registre de La Grange ne le dit pas? La Grange ne mentionne, sous forme de rappel, que *l'Étourdi* et *le Dépit amoureux;* mais ces deux succès ne durent pas si bien remplir l'hiver que Corneille ne retrouvât une place dans les intervalles. Ce qui est certain, c'est qu'à la rentrée, le 28 avril 1659, *Héraclius* était sur l'affiche. *Rodogune* le 1er mai, *Cinna* le 3, *le Menteur* le 13, le 16 *la Mort de Pompée*. *Héraclius* y revenait le 28.

Des dix représentations (dix sans plus) données durant le même mois, sur le théâtre de Molière, cinq appartiennent à Corneille; Molière n'en eut qu'une, celle du 11, où le second Joseph Béjard, en jouant *l'Étourdi*, tomba malade de la maladie dont il mourut vers le 25.

Jusqu'au moment où l'œuvre de Molière, accrue d'année en année, suffit, ou peu s'en faut, à défrayer ses spectacles, les pièces de Corneille, tombées dans le domaine public, composèrent pour une grande part, avec celles de Tristan, de Scarron, de Boisrobert, de Du Ryer, de Desmarets, le répertoire courant du Petit-Bourbon et du Palais-Royal; mais c'était volontiers avec le théâtre de Corneille que Molière faisait ses spectacles de réouverture. Réouverture de 1664 : *Cinna* et *Gros-René écolier;* — de 1665 : *Sertorius* et *le Cocu imaginaire;* — première réouverture de 1666, après la mort de la reine-mère : *Sertorius* et *les Médecins;* seconde réouverture après Pâques : encore *Sertorius* avec *le Cocu imaginaire;* — réouverture de 1667 : *Attila* avec *la Veuve à la mode*, de Visé.

Sur les douze pièces de P. Corneille, neuf anciennes et trois nouvelles, que joua Molière, — *Psyché* mise à part, elle était dans des conditions particulières, — *Sertorius*, fut celle qu'il donna le plus souvent au public. Voici d'ailleurs la liste des douze pièces suivant le nombre de leurs représentations, soit au théâtre, soit « en visite. »

Les Horaces, deux. — *La Mort de Pompée*, trois. — *Le Cid*, quatre. — *Nicomède*, cinq. — *Cinna*, six. — *Héraclius*, quatorze. — *Le Menteur*, quatorze. — *Rodogune*, dix-sept. — *Tite et Bérénice* (pièce nouvelle), vingt et une. — *Attila* (pièce nouvelle), vingt-sept. — *Sertorius*, trente-six. — *Psyché* (pièce nouvelle et pièce à machines, comme on dirait une féerie de nos jours, Corneille et Molière collaborateurs), quatre-vingts. — En tout, deux cent vingt-neuf.

Le chiffre ne serait probablement pas allé jusque-là, si Racine ne s'était pas promptement brouillé avec Molière. Racine était envahissant de sa nature, et ses succès auraient d'ailleurs resserré l'espace. Quelquefois aussi, faut-il l'avouer? lorsque Molière jouait Corneille, ce n'était pas seulement par respect pour l'illustre vieillard, c'était aussi pour répondre aux mauvais procédés du jeune poëte qui n'était jamais venu à lui qu'en ami suspect et dissimulant mal sa préférence à l'égard de l'Hôtel de Bourgogne.

Ainsi, lorsque l'affiche du Palais-Royal annonça la première représentation de *la Critique d'Andromaque*, la pièce de de Visé était accompagnée de *Rodogune*. Malicieuse composition de spectacle. Ce n'était pas seulement donner de la férule sur les doigts de Racine, c'était lui infliger la pénitence aux pieds de son maître.

Après l'étrange aventure des deux *Alexandre*, quand la troupe de Molière, cruellement battue par la troupe de l'Hôtel et obligée d'arrêter ses représentations, n'eut pour cacher sa défaite que la clôture générale imposée par la mort d'Anne d'Autriche, ce n'est pas sans quelque intention du même genre que Molière donna *Sertorius* pour son spectacle de réouverture. Racine croyait l'avoir exclu de la tragédie, il y rentrait avec Corneille.

Disons tout : Il avait peut-être encore un autre dessein, celui-ci plus élevé, et partant le plus vrai. Le 21 janvier 1686, la France, de concert avec la Hollande, avait déclaré la guerre à la Grande-Bretagne. Le 3 février, ordre donné à tous les Anglais, non naturalisés Français, de se préparer à quitter le royaume. La paix était rompue : haut les courages! C'était déjà dans Corneille que la France lisait son *sursum corda* militaire, et voilà pourquoi Molière représenta tout de suite *Sertorius*, la pièce des héros.

Turenne, dit-on, se demandait où Corneille avait appris l'art de la guerre? Ce que Turenne entendait par l'art de la guerre, je ne sais; mais ce que je comprends mieux, c'est que Corneille ne fait pas des tacticiens, il fait des généraux animés à vaincre et des soldats résolus à mourir.

Ce ne serait pas un soin mal récompensé que celui de rechercher dans notre histoire tous les moments de crise où la France s'est tournée vers Corneille pour se retrouver digne d'elle-même en étant digne de lui.

Elle l'a fait encore dans nos derniers désastres. Aussitôt que la patrie en danger redemanda une armée à ses fils, le 2 septembre 1870, — on se croyait encore loin du 4, — *Horace* reparut sur l'affiche du Théâtre-Français. Plus tard, lorsque l'ennemi, nous refusant l'assaut, préférait nous livrer prudemment à la faim, à l'ennui, à tous les implacables auxiliaires qu'il avait dans nos murs, le premier jour où, pour combattre les tristesses de l'isolement, le Gouvernement de la défense nationale autorisa le Théâtre-Français à se rouvrir, — c'était le 26 octobre, — *Horace* faisait encore partie du programme; avec les deux actes d'*Horace*, deux actes du *Misanthrope*, *Pour les blessés*, douloureuse idylle d'Eugène Manuel, *les Cuirassiers de Reischoffen* de Bergerat, la *Marseillaise* et une sympathique *Conférence* de M. Legouvé, précédée d'un modeste compliment d'ouverture.

La belle journée que celle du 25 octobre ! quelle foule empressée d'apporter son obole aux victimes de la guerre! Avec quel bonheur Paris se retrouvait tel qu'il s'était connu et se rassasiait de cette chère nourriture des esprits! On se reprenait à espérer, on se reprenait à admirer le beau, et, en battant des mains au « Qu'il mourût! » on se croyait capable de ramener la victoire infidèle : « Ce qu'il nous faut, disait le compliment d'ouverture, c'est le grand art dans sa fière austérité. Corneille parle, écoutons Corneille. Molière parle, écoutons Molière. *La France s'est désaccoutumée du sublime*, écrivait, dans un de ses derniers feuilletons, un des maîtres de la critique théâtrale, devenu à cette heure maire de notre héroïque cité, et il craignait de désespérer d'elle. Grâce à Dieu, elle s'est arrêtée dans sa chute. Les courages se sont retrempés. Le niveau des âmes se relève chaque jour dans le sentiment commun du devoir, dans l'amour du sacrifice, dans la passion de l'honneur national et l'ardeur d'affranchir le sol sacré de la patrie. C'est pour cela, Messieurs, que vous vous êtes sentis attirés par l'art sévère. Aimez-le. La mâle et noble poésie ne vous manquera pas. Elle revient triomphante de l'exil, elle sort touchante et inspirée des rangs de la jeunesse. Si le sublime a reconquis la France, la France sera sauvée. »

Hélas! Elle ne pouvait pas l'être. Ai-je besoin de dire pourquoi? Voyez la parodie rentrer de toutes parts chez nous comme dans son domaine. Nous n'aimions pas encore assez Corneille.

Édouard Thierry.

Misères inconnues (suite). — (29 nivôse an VIII). — Le poëte romancier *Baculard d'Arnaud*, alors octogénaire,

écrit au ministre de l'intérieur : « Je n'entreprendrai pas de vous peindre ma misère. Elle est au comble. »

(13 mai 1793). — L'illustre Lavoisier invoque le comité d'instruction publique de la Convention en faveur des membres de l'Académie des sciences, dont la plupart quittent Paris, ne pouvant plus y subsister. « Les sciences, dit-il, si on ne vient à leur secours, tomberont dans un état de décadence dont il sera difficile de les relever... »

(1683). — Corneille demande à Colbert le rétablissement de sa pension de deux mille livres. Il a « consumé le peu de bien qu'il avait » pour entretenir ses deux fils à l'armée. Cette pension était « le seul avantage qu'il ait retiré de cinquante années de travail. »

La pension fut rétablie, mais le 1er octobre 1684, un peu avant sa mort, Corneille malade se trouvait dans une pénurie telle, que Boileau s'entremit près de Louis XIV pour lui faire envoyer d'office deux cents louis.

(26 septembre 1693). — Pierre Puget, notre illustre sculpteur, se plaint amèrement de ne pas avoir d'ouvrage et demande que le roi lui donne des travaux à exécuter. « Aprés tout je seray forsé d'aler servir aux pais estranger, n'y ayant pas issy de personne asés puissante pour m'ocuper... » Il prie le grand personnage auquel il écrit, d'instruire le roi de sa malheureuse situation.

LES MAISONS DES DEUX CORNEILLE

Rouen, ce 11 juin 1873.

Vos maisons des deux Corneille sont exactement rendues. La seule observation à faire, c'est que la porte ornée du buste ne paraissait point aussi délabrée, et que pour la maison de Thomas (la première à droite dans votre dessin), elle était surmontée de deux fenêtres percées dans le toit, au lieu d'une. Pierre était né dans la maison qui porte son buste, et Thomas dans la seconde, que son père habitait alors (1625). A la mort de ce dernier (1639), chacun des deux frères hérita du logis dans lequel il était né. Ces deux bâtiments étaient parvenus intacts jusqu'à nous, du moins extérieurement, jusqu'au jour où vint la fameuse manie des expropriations...

La maison de Thomas, peu habitable, servait de magasin, mais elle avait entièrement conservé le caractère de sa première construction, qui remontait au moins au quinzième siècle. Celle de Pierre avait eu sa façade restaurée tout à la fin du seizième ou au commencement du dix-septième siècle. Dans les derniers temps, elle était habitée par un serrurier nommé Lefoyer, qui la conservait religieusement et lui portait certes plus de respect que la municipalité de Rouen. Je me rappelle sa sainte fureur quand il racontait qu'en son absence, des Anglais, venus pour voir la maison, avaient arraché un clou de la porte pour emporter une relique de Corneille. La ville eût donc dû conserver ces vraies reliques ; mais sans hésiter, dès les premières années du second empire, elle ordonna leur destruction pour élargir la rue de la Pie, où elles se trouvaient.

Cette rue, située près de la préfecture de Rouen, fut la première agrandie. Si ce fut pour plaire au préfet, ce dernier fut coupable de n'avoir pas engagé la ville à conserver un tel monument, ce qui eût été facile. Au lieu d'élargir la rue en reculant les façades des deux côtés, rien n'était plus simple que de prendre la place voulue sur un seul côté, et de conserver ainsi les deux vieilles maisons qui n'eussent jamais déparé notre Rouen moderne. Au contraire...

Mais tout a été détruit. Et il n'en reste plus, au Musée des Antiquités, pour la maison de Pierre, que la porte d'entrée, donnée par Lefoyer, et pour celle de Thomas, que les grosses charpentes avec leurs consoles ou leurs avant-soliers qui surplomblaient dans la rue. Encore, est-ce aux instances d'un antiquaire rouennais, Thaurin, que l'on doit la conservation de ces pièces assez lourdes, mais dont le conservateur, André Pottier, a tiré un excellent parti.

Alfred BAUDRY.



Les maisons des deux Corneille, rue de la Pie, à Rouen, telles qu'elles étaient avant leur démolition.

LE MOIS DE JUIN

« En juin, je lave et je tonds brebis et prés. La salade verdit et l'ombre n'est pas inutile. On voit diminuer le nombre des heures consacrées au sommeil. »

Voilà ce que dit la légende de notre médaillon. Le poëte latin qui l'a composée eût pu ajouter qu'on se mariait aussi beaucoup en juin, car, sur le premier plan, le faucheur et la faneuse s'embrassent de trop bon cœur pour



LE MOIS DE JUIN

Fac-simile d'une gravure de Martin de Vos, par M. Peulot. (Pour les autres mois, voir nos numéros 1, 3, 9, 13 et 18.

n'être pas de nouveaux époux. Le faucheur a terminé sa journée; le panier et la cruche placés à sa gauche nous annoncent la fin de son repas de midi; mais la faneuse a le râteau en main; si elle n'était si tendrement retenue, elle aurait déjà rejoint les compagnons qui achèvent leurs meules là-bas, en attendant l'heure de les charger sur le chariot. N'oublions pas non plus qu'en juin la vache donne beaucoup de lait. Voyez la ménagère foulant sa baratte à grand renfort de bras.

PIERRE QUI ROULE...

(Suite et fin)

DUMAS AU PALAIS CHIATAMONE

Ce petit palais, où l'écrivain s'était installé avec un nombreux personnel, s'élève dans un jardin plein de beaux ombrages et de vieux arbres d'un beau style. Selon la mode italienne, des ruines, des quinconces, des grottes et des bosquets ornent le parc, et à l'extrémité s'élève un pavillon de repos, d'assez grande dimension, où l'écrivain avait élu domicile. Chassé peu à peu du palais lui-même par l'immense mansuétude, l'infinie douceur et l'absolue renonciation avec lesquelles il accueillait le premier venu, auquel il permettait d'envahir son existence, il n'avait trouvé de repos que dans ce coin désert du jardin, et là, dans dix pieds carrés, il avait transporté son lit, sa table de travail, ses malles et les nombreux volumes qu'il transportait toujours avec lui dans ses voyages. Des tourterelles en cage y faisaient entendre leurs roucoulements plaintifs, un fusil sur une table, un chien à ses pieds, sur les murs une grande photographie de Garibaldi avec une chaude dédicace, un paravent pour cacher ce lit et la toilette, tel était l'aspect de ce petit *buen-retiro*, où, pendant douze heures par jour, en manches de chemise, le cou au vent, vêtu seulement d'un pantalon de molleton blanc à pied (ce fut pendant toute sa vie sa tenue de travail), avec une suite et une constance qui ne se sont jamais démenties, le grand Dumas, courbé sur son papier bleu rayé, écrivait de sa belle écriture les œuvres destinées à alimenter les journaux français auxquels il collaborait et le journal italien qu'il venait de fonder. Ce curieux journal, qui sera un jour utile pour l'histoire de l'unité italienne, s'appelait *l'Indipendente*.

Pendant tout son séjour à Naples, le palais ne désemplissait point, c'étaient les chefs garibaldiens, les voyageurs, les femmes enthousiastes, les aventuriers de passage, les mendiants, les oisifs; un peuple de visiteurs, dont beaucoup devenaient des commensaux, qui ne

cessaient d'assiéger Chiatamone. Dumas avait donc fini par abandonner la résidence pour se cacher dans le pavillon. A l'heure des repas, il paraissait dans la salle à manger et s'asseyait à une table où, on peut le dire, le premier venu pouvait aussi s'asseoir, si grande étaient sa bonté et son horreur de la lutte à soutenir pour évincer les importuns. Ses amis souffraient des dilapidations de temps et d'argent qui résultaient de cet état de choses. Il avait dressé en panoplie, sur le mur de la salle à manger, les magnifiques armes et armures circassiennes rapportées de son voyage au Caucase et en Georgie, et plusieurs fois nous vîmes des amateurs, que l'indiscrétion avait amenés à Chiatamone, lui demander effrontément un beau kandjiar aux fines arabesques d'or. Vasili, son fidèle Circassien, veillait bien à la porte du palais, mais on trompait sa vigilance, et on invoquait, pour arriver jusqu'au maître, les raisons les plus graves et les prétextes les plus sérieux. Il vint un moment où le secret du *retiro* fut trahi; et nous eûmes parfois dans ce petit cabinet de travail les scènes les plus extravagantes. La chose la plus vulgaire était la chasse à l'autographe, sur laquelle les hommes célèbres se blasent vite, les demandes d'argent étaient aussi très-nombreuses, et bien souvent le généreux écrivain, qui ne savait pas compter, ouvrait sa bourse pour se débarrasser d'un importun. Un jour, après la dissolution des corps-francs, un individu de la légion hongroise insista pour être introduit et exprima son désir de retourner à Pesth, en exposant l'état de dénûment où il était. Le bon Dumas lui faisait son itinéraire, supputait ce que lui coûterait son rapatriement, en défalquant le prix de l'embarquement jusqu'à Gênes, qu'il se faisait fort de lui obtenir gratuitement. Le légionnaire hésitait et indiquait toujours Palerme, insistant pour prendre une route opposée, beaucoup plus longue, plus coûteuse, mais qui, disait-il, aurait l'avantage de lui permettre de revoir une ville qu'il aimait beaucoup. Dumas lui faisait observer doucement qu'en général, quand on est absolument dénué de toute chose et qu'on compte sur l'argent des autres pour rentrer dans sa patrie, on prend le chemin le plus court et on rend le service demandé plus facile à obtenir, sans sacrifier à ses goûts de voyage et de plaisir; mais le Hongrois faisait toujours l'éloge de Palerme. — « Pouvez-vous me passer cela pour cent francs, » finit par lui dire Dumas. Et il lui compta la somme en or.

C'est à peine, du reste, si le héros le remercia; il regrettait visiblement l'itinéraire par Palerme.

Vers le même temps, on trouvait presque chaque matin dans le courrier une lettre où, sur un ton de véritable lamentation, un pauvre diable demandait un secours, en annonçant qu'il se tiendrait à la porte Santa-Lucia pour attendre la réponse. Dumas, après huit missives consécutives, écrites dans le même ton plaintif, prit une enveloppe, y glissa un louis, et écrivit sur l'adresse : — *Job à Jérémie*, porte Santa-Lucia.

Un autre jour, l'administration italienne fut chargée de rembourser à l'écrivain une somme de dix mille francs qu'il avait payée à Lille pour l'achat des revolvers fournis aux garibaldiens; le payement se fit par mandat, à la caisse du ministère des finances de Naples, qui fonctionnait encore avec ces fameux bureaux du régime napolitain, séjour des abus chroniques où les plus hauts fonctionnaires touchaient des bonnes-mains comme les lazzaroni. Le mandat fut apporté à Chiatamone par un homme déjà âgé, d'une tenue parfaite, d'une mise très-décente, et qui s'annonça comme un fonctionnaire important du ministère des finances. Dumas déchiffra le mandat, vit qu'il était au porteur, remercia et congédia le messager; mais celui-ci persistait à rester comme s'il attendait quelque chose. Et Dumas comprit que le fonctionnaire peu fier demandait son petit pourboire. — C'est très-gênant, me dit Dumas en français, un chef de division! C'est cent francs ou deux sous, il n'y a pas de milieu! — « J'aimerais mieux deux sous, risquais-je timidement. » — Mais Dumas prenant un de ces petits rouleaux qui servent à mettre l'or, mit cinq louis dans la main du délicat messager, qui se plia en deux et se confondit en remercîments.

LE FIDÈLE VASILI

Dans un des volumes les plus amusants qu'il ait écrits, « *Histoire de mes Bêtes*, » Alexandre Dumas a mis en scène quelques-uns de ses serviteurs, mais le plus étrange, à coup sûr, fut le Caucasien Vasili, que son maître, déjà fatigué de ses récits personnels, n'a pas exploité comme il aurait pu le faire.

Au moment de ce voyage en Italie, Vasili était l'homme de confiance de Dumas et le serviteur intime, il avait gardé sa gandourah blanche, ses cartouchières formidables, étalées de chaque côté de la poitrine, le bonnet fourré du Caucase et le large kandjiar passé dans la ceinture à plaques d'argent incrustées d'arabesques. Il stationnait dans ce costume à la porte du palais et excitait l'admiration des lazzaroni. Je n'ai pas besoin de dire que c'était un serviteur pour la montre et pour le pittoresque, d'abord il ne parlait pas un mot de français et comprenait encore moins l'italien, mais comme tous les hommes de sa race, mis en contact avec des étrangers, il avait inventé une sorte de *sabri* tout à fait extraordinaire, composé de russe, d'arabe, de français et d'italien, et, doué d'un aplomb imperturbable, il serait allé demander dans un magasin l'objet le plus inattendu, le plus compliqué et le plus difficile à définir. Il n'y avait pas de mission assez difficile pour lui, il suppléait à tout par l'instinct et la bonne opinion qu'il avait de lui-même.

Le premier acte de sa vie de serviteur et la façon dont il s'était agrégé à Dumas étaient si extraordinaires, que d'emblée Vasili devint légendaire, et que son origine bizarre lui tint lieu de toutes les qualités aux yeux de son maître.

Pendant le voyage de l'écrivain au Caucase, dans les diverses excursions qu'il avait entreprises dans la montagne, Dumas avait toujours remarqué un jeune montagnard qui ne quittait point la bride de son cheval et l'entourait d'attentions délicates et de soins particuliers. Vasili, car c'était lui, s'était probablement senti entraîné par cette nature à la fois douce et forte, puissante et sympathique, qui a concilié au romancier tant de profonds dévouements. Pendant tout son séjour, Vasili s'était fait le serviteur volontaire, et, lorsque vint le départ, il montra un tel chagrin, que Dumas en fut véritablement touché. Il ne faut pas gâter les beaux sentiments par le doute ou le scepticisme, mais nous n'avons jamais pu découvrir depuis si bien au fond cette attraction était toute platonique et désintéressée. Quoi qu'il en soit, Vasili avait son idée, et au moment où le maître faisait ses adieux, il lui demanda hardiment, dans sa langue sabri, l'autorisation de devenir son serviteur, son féal, son âme et son ombre. On n'est pas impunément romancier, et personne au monde moins que Dumas n'était fait pour résister à cette offre-là. D'abord, elle était spontanée et paraissait toute sentimentale, ce qui touchait le cœur d'un homme qui était si facile à émouvoir; ensuite, songez donc comme cela allait avoir du caractère : prendre pour page un Caucasien légitime, qui ne comprenait pas un mot de français, un montagnard authentique, encore noir de la poudre brûlée contre les Russes, et surtout un Caucasien en costume national, avec ses cartouchières sur le ventre, son espingard damasquiné et son bonnet d'astrakan!

Le costume a toujours exercé un très-grand prestige sur Dumas. Je ne sais, parmi les hommes célèbres, que Théophile Gautier qui ait subi au même degré l'attraction du chiffon coloré et pittoresque et l'ascendant de ce qui s'appelle en art le *caractère*. Mais cependant le projet de Vasili n'était pas réalisable, car Alexandre Dumas ne retournait pas directement en France, et, quelle que fût sa satisfaction de traîner à sa suite un garde du corps caucasien, qui coucherait en travers de sa porte, comme Vasili jurait de le faire, il y avait encore une question de passe-port qui était très-compliquée au moment de l'expédition des Russes contre le Caucase, et il y avait danger réel, ou sinon grand embarras à sembler suborner un rebelle et lui faire traverser des régions occupées par les ennemis.

C'est alors que Vasili, qui ne se rendait pas bien compte du genre d'illustration qui faisait de Dumas l'égal des puissants, abaissait devant lui toutes les difficultés, ouvrait toutes les barrières, et lui attirait les hommages des princes et des chefs, pensa que sa signature serait un firman indiscutable et un talisman qui lui ouvrirait toutes les portes.

Le romancier se rendit à son désir ; il rédigea sur le premier morceau de papier venu une déclaration conçue à peu près dans ces termes : « Alexandre Dumas sera reconnaissant à tous ceux qui favoriseront à Vasili, porteur du présent autographe, son départ pour la France. »

Et Dumas s'en fut, sans plus se soucier de son féal, chasser l'ours dans les montagnes avec le prince de Bariatinski, le gouverneur du Caucase pour l'empereur Nicolas, et il lui avoua qu'en sa qualité de neutre il venait de voir Schamyl, et qu'il avait même vécu avec lui dans son camp. Le voyage suivit son cours, et le romancier, après de longues pérégrinations, qu'il a racontées lui-même, et une des plus longues absences qu'il ait faites, revint en France. Il habitait alors, 71, rue d'Amsterdam. C'est une des dernières demeures régulières et somptueuses qu'il ait eues; à partir de ce moment, sa vie se passa sur la grande route, jusqu'au moment où, il y a quelques années, remis en possession de ses souvenirs de famille et fatigué de ses excursions lointaines et de la vie d'auberge, il loua avec sa fille le dernier logement qu'il ait occupé jusqu'à sa mort au boulevard Malesherbes.

Bien longtemps après son retour, comme il travaillait dans son hôtel de la rue d'Amsterdam, on vint le prévenir qu'un individu bizarrement vêtu et qui ne savait pas s'exprimer en français, insistait, jusqu'à la violence, pour le voir. Bientôt, sur son ordre, on lui amena l'étranger. C'était Vasili qui arrivait directement de Tiflis avec le seul secours du firman que l'écrivain lui avait signé.

Dumas fut vaincu et charmé. Vasili, dans son langage extraordinaire, raconta son odyssée, et il faut avouer que jamais chien perdu n'a déployé un instinct plus subtil et plus sûr pour arriver à retrouver la trace de son maître. D'abord, depuis la montagne jusqu'au cœur du pays, il avait déjoué les soupçons des Russes. Une fois arrivé au Danube, dans toutes les échelles du Levant jusqu'à Constantinople, il s'était réclamé de Dumas auprès des autorités consulaires françaises. A Stamboul même, il avait bravement déployé son firman, qu'il avait fait coller sur un carton léger et s'était attaché sur la poitrine comme un aveugle. M. de Moustier, ou M. Bourré, alors ambassadeur de France, toujours heureux d'obliger un homme comme Dumas, dont le prestige, à cette époque, était réellement inouï, avait donné un ordre d'embarquement à bord d'un bâtiment de l'État, et, une fois à Marseille où le romancier de *Monte-Cristo* a toujours été très-fêté et très-admiré, un riche Marseillais lui avait donné le moyen d'arriver jusqu'à Paris. Là, demander Alexandre Dumas, c'était demander le pape à Rome ; le premier cabriolet venu avait conduit Vasili rue d'Amsterdam, et le Caucasien entrait chez son maître dans son costume national, accomplissant ainsi le vœu qu'il avait fait de le suivre à la piste et de devenir son ombre.

C'est ainsi que Vasili avait été du voyage en Italie.

Il resta fidèle à Dumas qu'il quitta cependant pour faire un tour dans sa patrie. Après onze ans, nous l'avons retrouvé rue Malesherbes, mais il s'était complètement transformé, et avait échangé la gandourah et le bonnet d'astrakan contre la redingote et le chapeau à haute forme.

Charles Yriarte.

Un autographe de Molière. — Jusqu'ici on connaissait à peine deux lignes écrites entièrement par Molière. Sur une douzaine de signatures certaines, trois ont disparu dans l'incendie de l'Hôtel-de-Ville de Paris en 1871. La bibliothèque de la rue Richelieu en conserve cinq, dont l'une, disparue pour quelque temps, n'a pu être réintégrée qu'à la suite d'un procès. Les Archives nationales en possèdent une sixième.

Dans sa *Bibliographie moliéresque*, M. Paul Lacroix a fait justice de plusieurs autres autographes d'authenticité douteuse, y compris celui dont le spécimen est donné par l'*Isographie*.

Ces détails nécessaires expliquent pourquoi il se fait autant de bruit autour de la récente découverte de l'archiviste de l'Hérault, M. de la Pijardière, qui a retrouvé dans les titres de la trésorerie des États de Languedoc une quittance de six mille livres, entièrement écrite et signée par Molière, le 24 février 1656. Des détails du rapport imprimé de M. de la Pijardière, il résulte que cette somme était destinée à indemniser les acteurs qui, pendant la session des États à Pézenas (de novembre 1655 à février 1656), avaient donné des représentations en cette ville. Il convient d'ajouter que la gratification n'eût pas été votée par les États, si le prince de Conti les avait consultés avant de faire en leur nom une munificence qui les mit de fort mauvaise humeur.

Dans une de ses prochaines livraisons, *la Mosaïque* publiera une gravure fort intéressante pour tous ceux qui aiment Molière. C'est la reproduction, complètement inédite, d'un tableau brûlé dans l'incendie de 1871 à l'Hôtel-de-Ville. Il n'en existe que deux photographies appartenant, l'une à M. Paul Lacroix, et l'autre à M. Édouard Thierry.

VÉRITÉS

⁂ La corruption des mœurs est à peu près égale dans tous les siècles. C'est la dépravation du caractère d'une nation qui fait présager sa décadence.

J'appelle *dépravation dans son caractère*, lorsqu'elle n'a plus cet orgueil pour son nom, cet amour, cette estime pour elle-même, source continuelle d'émulation, de force et d'harmonie dans l'État.

On ne saurait inspirer aux jeunes gens trop d'estime pour leur nation. Notre histoire nous présente sans cesse les plus grands exemples d'humanité, de désintéressement, de courage et d'amour pour la gloire. Pourquoi dans les collèges ne pas nous citer ces exemples? Les belles actions des Grecs et des Romains ne frappent que notre esprit. Celles de notre nation imprimeraient dans notre âme un sentiment plus vif : l'émulation. (Saint-Foix. *Essais sur Paris*, quatrième partie. 1757.)

⁂ Il y a deux partis qui se disputent la France en ce moment et aucun des deux ne nous attire. Il y a le parti

de ceux qui veulent tout garder; le parti de ceux qui veulent tout prendre : — le parti des égoïstes et le parti des envieux. (Mme de Girardin, 1848.)

*** La liberté enfante l'anarchie, l'anarchie conduit au despotisme, et le despotisme ramène à la liberté. Des millions d'êtres ont péri sans avoir pu faire triompher aucun de ces systèmes. N'est-ce pas le cercle vicieux dans lequel tournera toujours le monde moral? Quand l'homme croit avoir perfectionné, il n'a fait que déplacer les choses.

*** Tout parti est nécessairement ingrat quand il milite ; et, quand il triomphe, il a trop de monde à récompenser pour ne pas l'être encore. Les soldats se soumettent à cette ingratitude; mais les chefs se retournent contre le nouveau maître à l'égal duquel ils ont marché si longtemps. (Balzac.)



LES CHEMINS DE BOIS

ANCÊTRES DES CHEMINS DE FER

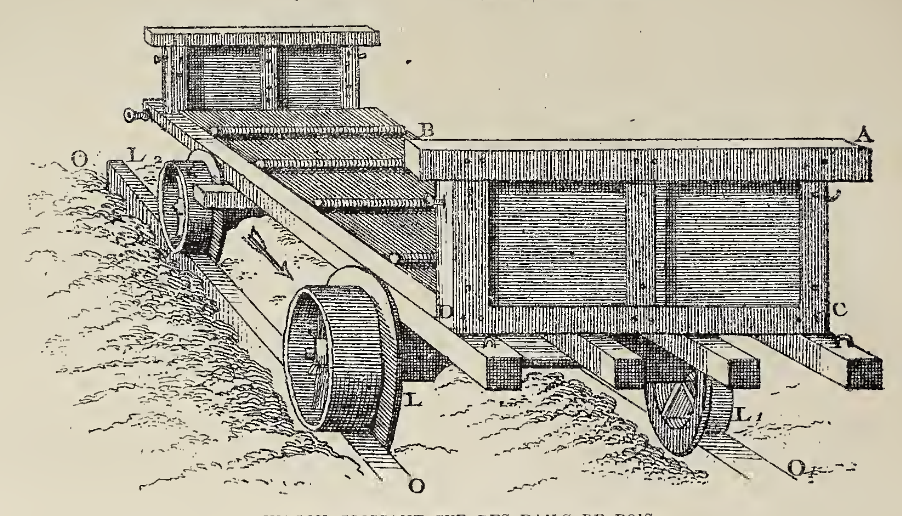
Il en est un peu des idées comme des semences végétales qui, le plus souvent, quand elles doivent donner naissance à quelque sujet destiné à prendre un développement considérable, ne germent et ne viennent à leur existence propre qu'avec une extrême lenteur.

On sait communément que les premiers chemins de fer, en tant que voies publiques de transport, datent, en France et en Angleterre, de 1825 à 1830. Communément aussi l'on semble croire que ce système, — qui ne dut d'ailleurs son essor définitif qu'à l'inventeur de la locomotive, — venait d'être alors créé de toutes pièces. Grave erreur! Depuis plus d'un siècle et demi les Anglais avaient imaginé, pour le charroi des houilles dans les galeries souterraines et sur les chemins extérieurs aboutissant aux mines, de diminuer les efforts de traction, en faisant porter les roues des chariots dans des ornières de bois. Ce fut comme l'embryon du système.

Un progrès important fut signalé dans un cours de physique expérimentale, publié en 1734, par le célèbre professeur anglais Désaguliers.

L'auteur y inséra une note qu'il venait de recevoir et dans laquelle étaient décrites « les voitures dont se sert « M. Ralph Allen, pour transporter les pierres de ses

ORIGINE DES CHEMINS DE FER



WAGON GLISSANT SUR DES RAILS DE BOIS
Fac-simile d'une gravure du *Cours de Physique*, de Désaguliers, imprimé en 1734.

« carrières, situées au haut d'une colline, au quai de la « rivière Avon, auprès de la ville de Bath..., voitures qui, « dit la note, seront d'un grand secours pour perfectionner « celles dont on fait usage dans les mines de charbon de « Newcastle. »

La description est accompagnée de plusieurs figures. Nous reproduisons la principale, qui déjà nous montre un véritable wagon (A B C D) glissant sur les *rails.* « *Les « roues* (L), *de fer fondu, ont un bord de six pouces de large, « qui les empêche de sortir du châssis de chêne* (O) *sur lequel « elles se meuvent.* »

C'est le chemin de bois, tel qu'il existait il y a cent cinquante ans.

Vers la fin du siècle, — toujours dans les houillères, — les chevrons se déformant au lourd contact des roues « de fer fondu, » on cloua des lames de fer sur ces chevrons dans un simple but de préservation; mais la facilité de traction s'étant trouvée du même coup décuplée, on fit bientôt le dernier pas en plaçant *sur champ* les bandes métalliques. — E. M.

PROVERBES ANGLAIS



A little pot is soon hot
Fac-simile d'une ancienne gravure.

Un petit pot est bientôt chaud! — Placée devant un grand feu, la petite marmite bout à déborder, tandis que sa voisine, une marmite trois fois plus grosse, est loin d'en être encore à l'ébullition. Cependant, elle repose au milieu du brasier, dont les flammes la lèchent de tous côtés.

Comme on s'en doute, ce proverbe n'est pas fait seulement pour la cuisine. Il veut dire : les petites entreprises sont encore les plus productives, et les désirs modestes sont les premiers réalisés.

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire. Paris.

SCÈNES DE MŒURS



UNE ÉCOLE D'ACROBATES, DANS LE QUARTIER DE LA VILLETTE, dessin de M. Castelli.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que la désarticulation s'enseigne et qu'on tient école pour les enfants que leur malheureuse étoile voue à la carrière dangereuse du *clown*.

Dans un livre publié par Eugène Sue, il y a une trentaine d'années, nous retrouvons la description d'une scène pareille à celle-ci. Le romancier y a visiblement mis en œuvre des renseignements recueillis dans le monde acrobatique. Aussi lui emprunterons-nous la substance de notre texte, qui ne pourrait être ni plus clair, ni plus émouvant.

C'est le récit d'un pauvre petit enfant tombé entre les mains d'un affreux couple de saltimbanques, dont l'un, une femme colosse, se nomme la mère Major :

Mon premier état de manœuvre m'avait accoutumé de marcher le dos courbé, sous le poids d'une auge trop pesante pour mes forces, tandis que la mère Major me demandait, au contraire, non-seulement d'effacer mes épaules, mais encore de me renverser souvent le corps en arrière. Mon premier progrès fut de marcher droit au lieu de marcher voûté selon mon habitude; ma taille, qui eût dévié sans doute, fut ainsi forcément redressée; c'est à peu près là que se doit borner ma reconnaissance envers la mère Major.

Elle m'infligeait quotidiennement une sorte de torture, en

procédant à ce qu'elle appelait, dans l'argot de son métier, mon *désossement*. Voici comment elle procédait à ces notions élémentaires et indispensables de mon *art*.

Chaque matin, elle m'attachait alternativement, à chaque poignet, un poids de trois ou quatre livres, puis elle m'obligeait, sous peine d'une rude correction, de décrire avec mon bras et parallèlement à mon corps, un mouvement de rotation, d'abord assez lent, puis de plus en plus rapide, et dont l'épaule était, pour ainsi dire, le point pivotal.

Une fois mon bras entraîné par le poids attaché à mon poignet, ce qui centuplait la vitesse du mouvement, je sentais mes articulations se distendre avec de cruels tiraillements, puis (sensation étrange et très-douloureuse), il me semblait sentir mon bras s'allonger... s'allonger outre mesure, selon que ce mouvement de *fronde* devenait plus rapide.

Dans nos entretiens avec Bamboche, nous appelions cela *faire les grands bras*.

Un enfantillage inexplicable me faisait quelquefois, malgré de vives souffrances, fermer les yeux, afin que, pour moi, l'illusion fût complète; et, en effet, j'aurais alors juré que mon bras, à mesure qu'il décrivait ces cercles, atteignait de huit à dix pieds de longueur.

Mes jambes étaient ensuite soumises à une évolution analogue, toujours au moyen de poids alternativement fixés à chaque cheville. Il ne s'agissait plus d'un mouvement rotatoire, mais d'un mouvement de pendule, dont la hanche était le point articulé, et dont le pied, chargé d'un poids assez lourd, formait le balancier; les mêmes douleurs se renouvelaient peut-être plus vives encore aux jointures de la cuisse, du genou et du pied; il en allait de même de la singulière illusion qui me faisait croire que mes membres s'allongeaient étrangement à mesure que l'exercice auquel on me soumettait devenait de plus en plus précipité.

La leçon se terminait par ce que la mère Major appelait le *torticolmuche*.

Bamboche m'avait dit que lors de ses premières initiations à cette nouvelle torture, il avait failli devenir fou. Ceci me parut d'abord exagéré; mais, instruit par l'expérience, je reconnus la vérité des paroles de mon compagnon.

La mère Major me prenait la tête à la hauteur des oreilles, qu'elle tenait de l'index et du pouce, et qu'elle pinçait jusqu'au sang à la moindre résistance de ma part; puis, me serrant ainsi le crâne entre ses deux grosses mains, puissantes comme un étau, elle portait brusquement ma tête en avant, en arrière, à gauche, à droite, en imprimant à ces mouvements continus et successifs une telle rapidité, que j'en avais, pour ainsi dire, le cou tordu. Bientôt saisi d'un vertige mêlé d'élancements aigus, il me semblait que mes yeux allaient sortir de ma tête, et que mon cerveau ballottait de çà et de là dans sa boîte osseuse. Chacun de ces chocs me causait la plus incroyable souffrance.

Une espèce d'hébêtement passager succédait presque toujours chez moi à cet exercice qui terminait la leçon.

Du reste, je l'avoue, le *désossement* portait ses fruits; j'acquis ainsi peu à peu, et au prix de cruelles douleurs, une souplesse étonnante; certaines positions, certains entrelacements de membres, qui m'eussent été physiquement impossibles, commençaient à me devenir familiers; mais ma terrible institutrice ne s'arrêta pas là; me trouvant sans doute suffisamment *désossé*, elle voulut me faire *travailler* à fond la *promenade à la turque*. Pourquoi *à la turque?* Je l'ignore. Voici comment la chose se passait :

La mère Major me faisait asseoir par terre, sur un lit de paille, m'attachait la main droite au pied droit, la main gauche au pied gauche, puis me roulait ainsi en ligne droite, par une série de culbutes continues, dont le moindre inconvénient était de me briser les reins et de me donner, presque ensuite de chaque *séance*, une sorte de coup de sang, auquel mon institutrice remédiait au moyen d'un seau d'eau de puits dont elle m'arrosait. Cette cataracte improvisée me rappelait à moi-même, et nous passions à un autre exercice.

En public, la *promenade à la turque* devait s'exécuter librement, c'est-à-dire qu'au lieu d'avoir les mains attachées aux pieds et de recevoir une *impulsion étrangère*, l'on devait se saisir le bout des orteils et accomplir les culbutes de son propre mouvement.

ONZE ANS DE BASTILLE

(D'après la relation originale de Constantin de Renneville) —1702-1713.

(Voir les numéros parus depuis le 25 janvier.)

Nous étions encore dans ces agréables transports, lorsque Ru vint me dire de descendre dans la salle où M. d'Argenson m'attendait; et sans me donner le temps de quitter ma robe de chambre et de m'habiller, ne me permettant qu'à peine d'embrasser le comte, il me conduisit dans une salle où je trouvai Corbé accompagné de six soldats qui, après m'avoir reproché des crimes imaginaires, que m'avait supposés Sorel, et dont il ne voulut jamais écouter la justification, il me commanda de me déshabiller tout nu avec une férocité dont il se serait bien dépouillé si nous avions été tête à tête. Je lui dis que je n'en ferais rien; que je voulais parler à M. le gouverneur ou à M. du Joncas, qui seuls avaient le droit de me commander. « Mettez vite, me dit-il, vos habits à bas; vous en épargnerez la peine à ces gaillards, montrant ses soldats, qui ne demandent pas mieux que de vous rendre ce service, et qui ne le feront pas si doucement que vous. »

Je consultais si je ne pourrais pas me jeter sur une de leurs épées, pour la passer au travers du corps de mon tyran, que je croyais me devoir faire outrager, lorsque Bourgouin s'approchant de moi, me dit tout bas : « Obéissez à ce maraud, plutôt que de vous faire déchirer; car pour lui plaire, les soldats ne demanderaient pas mieux que d'exécuter ses ordres cruels. » Je pris le parti de me déshabiller moi-même. Je m'assis pour cet effet dans un fauteuil, et Ru donnait tout pièce à pièce à Corbé à mesure que je m'en dépouillais. Je lui disais, dans la douleur outrée dont j'étais pénétré : « *Conclusit me Deus apud iniquum, et manibus impiorum me tradidit.* » Peut-être qu'un jour Dieu me mettra en état de me plaindre hautement, ou de me venger de vos injustices. « *Barbara forsan, et hæc olim meminisse juvabit.* » A tout cela il ne faisait que de branler la tête, en faisant les grimaces d'une guenuche qui avorte. Pendant que je me déshabillais, on lui apporta toutes mes hardes, mes papiers et mes livres. Quand il me vit nu en chemise. « Laissez-lui sa chemise, dit-il, et le conduisez où je vous ai dit. » Ru me fit traverser la cour tout nu en chemise, et descendre dans le cachot de la tour du Puits, où je trouvai que la justice était fort mal meublée, car il n'y avait pas une pierre sur laquelle j'eusse pu me reposer.

Au cachot de la Tour du Puits.

C'était le 21 septembre, jour de l'équinoxe, où l'on commence à se ressentir de l'éloignement du soleil. J'entrai dans ce cloaque, où jamais il n'a sali ses rayons. Ce fut sur les quatre heures après midi et je restai dans ce lieu de plaisance, nu en chemise, jusqu'à sept heures du soir. Mes pieds tout nus enfoncés dans le limon du cachot, qui est un souterrain voûté, commençaient à se glacer, aussi bien que mon corps, et le cœur m'allait manquer lorque Ru m'apporta ma robe de chambre, mes pantoufles et mon lit qui me sauva la vie. Je m'y couchai promptement en consacrant à Dieu cette cruelle mortification.

Après m'être couché dans mon grabat où j'eus bien de la peine à réchauffer mes pieds, qui se ressentiront, tant que je vivrai, de la cruauté qu'on avait eue de les laisser trois heures enfoncés nus dans le limon du cachot, j'attendis vainement que Ru apportât mon souper. Il fallut me contenter de mes réflexions pour toute nourriture, qui m'entretinrent toute la nuit, sans qu'il me fût possible de reposer. Je fus assailli par les rats, qui me firent une guerre cruelle. Ils se jetaient sur mon lit avec impétuosité et venaient m'attaquer par troupes. Je crus que le cachot en était rempli. J'en blessai plusieurs avec mes pantoufles, seules armes défensives dont je pouvais me servir dans mon sort. Cette guerre dura jusqu'à ce que le jour se fût glissé dans mon antre, qui, en dissipant la nuit, écarta ces importuns ennemis. Ru vint, de grand matin, apporter à son ordinaire le pain et le vin dans la tour aux autres prisonniers, mais il n'entra pas dans mon cachot. Il laissa mon pain et mon vin sur le pavé couvert d'un pied d'ordure, à la discrétion des rats. Sur les dix heures, j'entendis traîner des chaînes dans l'escalier, avec un bruit épouvantable. On ouvrit la porte de mon cachot, où Corbé entra suivi de Ru portant les restes de mon pain et mon vin et de deux soldats qui traînaient des chaînes qu'à

plusieurs reprises ils firent entrer dans le cachot; après quoi Corbé leur commanda de sortir et de se tenir dans la montée. J'étais encore couché. Corbé tout en fureur me dit qu'il m'apportait de quoi me divertir et me fit montrer par Ru toutes ces chaînes, pièce par pièce, l'une après l'autre. Il y en avait une qui pouvait ceindre un homme par les reins dans un cercle de fer et qui s'attachait à une autre chaîne qui était toujours fixe au milieu du cachot, attachée au pavé. Il y avait des entraves pour les pieds, des menottes d'une grosseur prodigieuse, entre autres un collier affreux. Il pesait seul plus de cinquante livres et tous ces joyaux ensemble en pesaient plus de deux cent cinquante.

« Monsieur, me dit Corbé, si vous êtes assez téméraire de crier par les créneaux de votre cachot, de vous plaindre aux porte-clefs, lorsqu'ils vous apporteront à manger, ou de leur faire la moindre insulte, je vous ferai charger de toutes ces chaînes et vous les porterez jour et nuit, tant que vous resterez dans le cachot. » Il allait sortir, lorsque je le priai de s'asseoir sur mon lit, car il n'y avait pas d'autre commodité, et de prendre la patience de m'écouter. Après qu'il m'eut accordé cette grâce, je lui dis : « Je suis à votre discrétion, Monsieur, et ma vie est entre vos mains ; non-seulement vous pouvez me charger de ces terribles fers, que j'ai si peu mérités, mais vous pouvez encore me faire mourir de la mort la plus cruelle sans que j'en murmure. Je vous regarderai toujours comme l'instrument dont Dieu veut se servir pour me châtier de mes péchés. » Il aperçut mon pain qui était à plus de moitié mangé des rats. Il ordonna à Ru de m'en apporter un autre, et sur ce que je lui dis qu'il me ferait plaisir, puisque je n'avais pas mangé depuis le midi du jour précédent. Il gronda Ru de ne m'avoir pas apporté mon souper et lui ordonna d'aller chercher sur-le-champ un pain chapelé, ce qu'il fit. Corbé en me quittant ordonna à Ru de me donner bien à manger; c'était encore en ce temps-là l'aumônier qui avait soin de la gargotte. Il me promit que si j'étais sage, il ne me laisserait pas longtemps dans le cachot. J'y fus cependant trois semaines tout entières, quoique je n'eusse pas poussé le moindre murmure, pendant un si long supplice, et depuis j'ai supporté toutes les cruautés de mes barbares tyrans avec une constance qui me fit surnommer Job par mes compagnons de misère.

Sitôt que Corbé et Ru furent sortis de mon cachot où ils avaient laissé toutes leurs diaboliques ferrailles, je me levai, je priai Dieu, je fis mon lit; ensuite je déjeunai de bon appétit comme l'on peut croire. Après, je fis l'inventaire de ces meubles curieux, que l'on m'avait apportés, dignes ornements de mon appartement. Je ne pus jamais faire perdre terre, quelques efforts que je fisse, à la chaîne grosse comme ma jambe, où était attachée la ceinture de fer monstrueuse. Sans doute que cette pièce seule pesait plus de cent cinquante livres. Le collier était à deux couplets et d'un fer brut forgé au marteau seulement, plus gros que mon bras. Les menottes et les entraves étaient énormes. Il était impossible qu'un homme les pût porter trois jours sans en avoir la chair entamée. Tout cela resta quelques jours dans mon cachot, jusqu'à ce qu'un jour Ru vint les retirer sur les neuf heures du soir. Il me dit que c'était pour en orner un prêtre qui avait eu la témérité de jeter son souper au nez de Corbé, et que cet oint du Seigneur était au cachot pour ce sujet. Ru maniait ces chaînes presque aussi facilement que je ferais la chaîne de ma montre, preuve de sa force et de sa férocité. M. Bostel, qui était du parti qui arrêta M. de Beringhent, écuyer du roi, m'a protesté avoir porté toutes ces chaînes sur son corps pendant plus de quinze jours, pour avoir répondu trop fièrement à M. d'Argenson, comme on le verra dans le cours de cette histoire. Il est vrai qu'on le détachait trois à quatre heures chaque jour l'après-midi pour le laisser reposer. Quand on les lui ôta tout à fait, on l'avait trouvé évanoui sous leur poids. Le cou, les reins, les poignets et les jambes étaient tout écorchés, quoique ce soit un homme des plus robustes.

A midi, Ru m'apporta un ordinaire passable. Le soir, il me servit un souper de même. Je fus traité de cette sorte pendant tout le temps que je fus dans le cachot, où l'on me donna de la chandelle et mon Nouveau Testament, que je mettais soigneusement dans mon sein, crainte qu'il ne fût mangé des rats. Ce livre fut une grande consolation pour moi. Mais depuis que Bernaville est à la Bastille, on ne donne plus ni lit, ni chandelles, ni livres, ni ordinaires à ceux qui sont dans les cachots. Au contraire, il en a fait boucher tous les trous par où la lumière pouvait pénétrer. A peine y donne-t-il du pain et de l'eau, et souvent point de paille, ce que j'ai expérimenté plusieurs fois. Ce qui me fatiguait davantage, c'était la guerre que j'étais contraint de faire aux rats. Toutes les nuits il n'y avait point de trêve avec ces affamés. J'avais beau en tuer, ils revenaient toujours à la charge, et me rongeaient mes pantoufles, ma couverture, jusqu'à mon bonnet sur ma tête.

Enfin, le onzième jour d'octobre 1703, sur les trois heures après-midi, Corbé vint me faire sortir du cachot. Je le suivis jusque dans la petite cour, où je trouvai le porte-clefs nommé Boutonnière, auquel il ordonna de me conduire dans la seconde chambre de la tour du Puits. « Dans la seconde chambre de la tour du Puits ? » reprit Boutonnière tout étonné. « Oui, dit Corbé, et ne me répliquez pas. » Je suivis ce porte-clefs, qui haussait les épaules et poussait des soupirs. Je ne fus pas longtemps sans en découvrir la cause. Je ne savais pas encore, comme je l'ai éprouvé cruellement depuis, qu'il y avait à la Bastille des demeures bien plus insupportables que le cachot que je venais de quitter, et des animaux plus méchants que les rats contre lesquels j'avais combattu.

Il m'introduisit dans une chambre où je trouvai deux prisonniers, dont l'un était couché et l'autre debout. Je leur fis des civilités auxquelles ils répondirent bien succinctement. Pendant que Boutonnière fut me chercher mes meubles, le prisonnier couché se leva tout nu et me fit voir un colosse monstrueux. Il était plus haut que moi de toute la tête, plus large à proportion qu'il n'était haut. Il avait le visage vermeil et assez passable, à une balafre près qui lui traversait toute la face, en la prenant depuis la tempe gauche jusqu'à l'extrémité droite du menton, le nez se trouvant cicatrisé de travers du haut en bas, par le milieu de la gauche à la droite, ce qu'on appelle en terme de blason contrebarré. Cette blessure le faisait naziller d'une manière tout à fait discordante. Son corps était gras et potelé, du sein comme une nourrice, et la croupe plus large que celle d'un des plus puissants chevaux de carrosse. « Allons, Francillou, dit-il, c'était le nom de son confrère, qu'on m'aide à transporter mon lit. » Aussitôt dit, aussitôt fait. Je vis démonter la machine la plus bizarre que j'aie vue en ma vie pour un lit. Le tout était composé de cotrets et de manches de balais, qui élevaient à trois pieds de terre une tribune ambulante, sur laquelle on jeta un méchant lit de plume, un oreiller de même matière, deux draps, deux couvertures dont on ne pouvait plus discerner la couleur, et une somme de vieilles friperies. Le tout était surmonté de quatre grands manches de balais qui soutenaient une natte pour ciel de lit, d'où pendaient pour pavillon de vieux lambeaux de drap teints avec de la suie de cheminée, et des fragments de vieilles tapisseries, dont le plus grand morceau n'était pas plus large que la main. A peine pouvait-on connaître que l'un avait été jadis des bâtons rompus, l'autre des coquilles, l'autre pampelonné, ainsi du reste. Il m'affirma avec une confiance orgueilleuse que ce lit n'était pas à la Bastille et qu'il lui appartenait.

« Je l'ai bien payé, » dit-il en nazillant d'une manière toute harmonieuse, pesant toutes les syllabes qu'il coupait par pause. A la quenouille droite du chevet du lit, je veux dire au manche de balai, était attaché un gobelet qui servait de bénitier, surmonté d'une croix de bois qu'on voyait bien être de la façon du dévot et pieux Van-der-Burg, et d'une petite image de la Vierge de papier, et sur le tout était attachée une branche de buis, qu'il m'affirma dans la suite être bénite. Le tout fut démonté et remonté par Francillon, et le lit fait dans le plus bel endroit de la chambre en un clin d'œil. Après quoi le lourd et pesant colosse, qui était resté tout nu en chemise, pendant le démembrement et remembrement de sa machine, s'élança dedans avec la vitesse et l'agilité d'un oiseau. Quand je lui vis faire le saut périlleux, je fis un cri, comme si j'eusse dû voir tomber le géant, après avoir écrasé son grabat, enseveli sous ses cotrets et manches à balais, comme sous un paquet de cannelle. Mais ma peur en fut quitte pour voir trembler les compartiments de cette couche extraordinaire et voltiger les lambeaux de la courtine du chevalier de l'industrie.

Il se tranquillisait déjà dans son lit, lorsque Boutonnière apporta mon grabat ordinaire et le reste de mes ustensiles. Francillon s'offrit de très-bonne grâce à faire mon lit; mais je

le remerciai fort civilement, et je le faisais même, quand notre coucheur se prit à hurler d'une manière affreuse comme si le feu eût été dans la chambre. « Hé! ne vois-tu pas, âne de Francillon, cheval de bât, que ce prisonnier-là est un novice et très-ignorant à faire son lit. Mets la main à l'œuvre, si tu ne veux pas que je me lève pour te le faire faire par les oreilles. » Je crus que c'était son valet, puisqu'il lui parlait si rudement, et pour faire cesser les cris du stentor, je laissai faire Francillon.

Après que mes meubles furent arrangés, ce qui n'était pas d'une longue discussion, nous nous fîmes les interrogations usitées entre les prisonniers. Je leur appris en abrégé qui j'étais. Après quoi, le Goliath me dit qu'il s'appelait Jean-Alexandre Van-den-Burg, qu'il était d'Amsterdam, d'une famille la plus noble de toute la Hollande. Que pour ses aventures, il en avait pour plus d'un an à me les conter en gros et superficiellement; qu'il en remettait le commencement au lendemain.

Il dit qu'on l'avait arrêté à Fontainebleau peu de temps après que le roi Guillaume eut repris Namur sur les Français, quoiqu'il eût rendu des services impayables au roi de France et à ses ministres, qui n'étaient que des ingrats, puisqu'ils laissaient un brave officier de cavalerie, âgé de quatre-vingt-quatre ans, qui avait sacrifié sa vie pour eux, croupir dans une prison depuis dix-sept ans. Je ne pus m'empêcher de lui dire que s'il calculait les années de sa vie comme celle de sa prison, qu'il ne devait pas avoir plus de quarante-deux ans. En effet, il ne paraissait pas avoir plus de cinquante ans, quoiqu'il en eût davantage.

Le roi Guillaume avait repris Namur en 1695, il assurait qu'il n'avait été arrêté que l'automne en suivant, et par conséquent il n'y avait pas encore neuf ans qu'il était arrêté. Il n'y avait pas à répliquer à cela. Cependant il persista à soutenir qu'il y avait dix-sept ans qu'il était prisonnier avec des emportements extravagants, à quoi j'acquiesçai pour éviter noise.

Son ancien compagnon, et devenu le mien par la grâce de Dieu et du charitable Corbé, me dit qu'il s'appelait Henri Francillon, qu'il était médecin de sa profession, originaire de Saint-Maximin, près de Grenoble. Que la cause de sa prison, où il était renfermé depuis quatorze ans, était la religion réformée dont il avait toujours été.

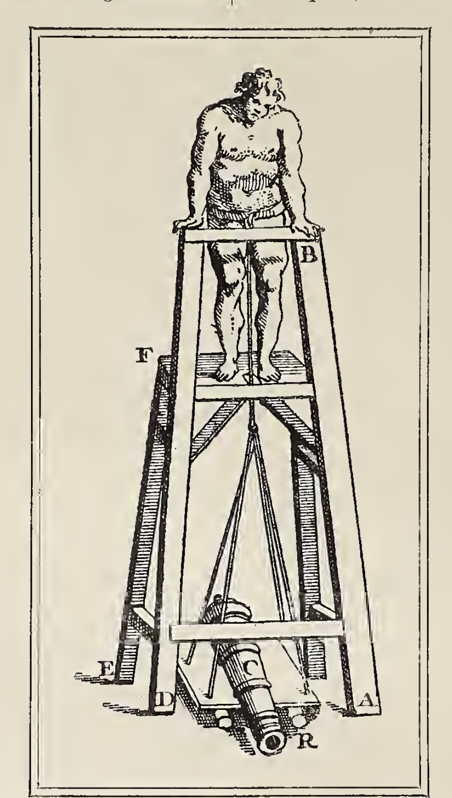
Je crois devoir faire ici le portrait de Francillon. La première fois que je fus mis avec lui, c'était un homme à peu près âgé de soixante ans, mais sans la moindre infirmité, haut de près de six pieds, droit, et assez bien proportionné, portant une perruque fort noire, qui nuançait parfaitement à ses sourcils. Il avait le visage carré, le nez aquilin. Il ressemblait assez à Jacques, second roi d'Angleterre, mais d'une physionomie plus prévenante. Il avait tant de douceur, et sa complaisance était si outrée, qu'elle lui faisait un tort considérable, et l'assujetissait aux fougueuses brutalités de Braillard, c'est ainsi qu'on nommait Van-der-Burg, qu'aucun autre prisonnier que Francillon n'avait jamais pu souffrir. J'en rapporterai des faits convaincants dont j'ai été le témoin oculaire. Braillard, le plus hypocrite homme qui fut jamais, si l'on en excepte Bernaville, avait trouvé le secret de persuader à ce bon israélite qu'il ne sortirait de la Bastille que par sa médiation. (*A continuer.*)

LES TOURS DE FORCE EXPLIQUÉS

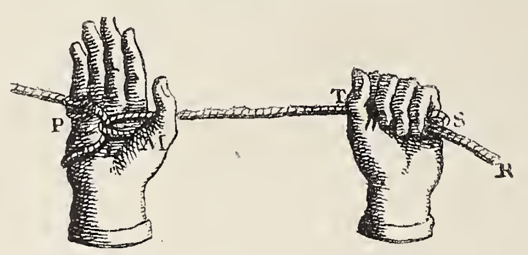
« Il ne faut pas juger des gens sur l'apparence, » a dit le fabuliste. Ce conseil n'est pas à négliger en face des prétendus hercules qui, fort souvent, ne doivent qu'à l'adroite application des lois naturelles de la physique, l'avantage d'étonner le public.

Les exemples, — qu'on pourrait déjà trouver dans l'antiquité, — se renouvellent fréquemment de nos jours. A la fin du dix-septième siècle, un nommé Joya surprit tant les habitants de Londres par ses exercices en ce genre, qu'on le baptisa le *second Samson.*

« Une quinzaine d'années « plus tard, un Allemand, d'une « taille moyenne et d'une force « assez ordinaire, se produisit, « — dit. le physicien Désaguliers, — dans le marché au « Foin, et par ses tours qui « rappelaient ceux de Joya, se « fit passer pour un homme « d'une force peu commune et « gagna des sommes considérables. Après l'avoir vu une « fois, je conjecturai quelle « était la méthode dont il se « servait pour en imposer à la « multitude. Je pris avec moi « quatre personnes capables « d'observer; nous nous plaçâmes autour de l'opérateur de « telle manière que nous fûmes « en état d'observer tout ce « qu'il faisait, et nous trouvâmes la chose si praticable, « que le soir même nous fîmes « plusieurs de ses tours, et que « dans la suite de mes leçons « expérimentales, j'ai fait voir « que toute personne d'une « force commune qui a la « curiosité de ces expériences « peut faire aisément tout ce « que faisait l'Allemand, sans « aucun danger d'effort extraordinaire. »



L'homme qui tient un canon suspendu.



La ficelle rompue d'un coup de main.

Ceci dit, le physicien passe à la description et à l'explication des tours qu'exécutait l'Allemand. Nous les reproduisons ici, ainsi que nos gravures, d'après la traduction du *Cours de Physique expérimentale*, de Désaguliers, qui fut publiée à Paris, en 1751, par le P. Pézenas.

L'homme fort est assis (fig. 1) sur une planche horizontale, ou plutôt inclinée en arrière, ayant les pieds contre un appui vertical immobile; il est entouré, un peu au-dessous des hanches, d'une forte ceinture, qui porte des anneaux de fer, où une corde est attachée par le moyen d'un crochet. La corde passe entre ses jambes par une fente au point L, et plusieurs hommes ne peuvent en tirant le faire sortir de sa place.

Le même homme (fig. 2) se tient droit dans le châssis A B C D E F, et il prétend élever un canon (C) placé sur un plateau de grande balance, quoiqu'il ne fasse que le soutenir; les cordes étant attachées à sa ceinture, les assistants retirent les rouleaux R, et le canon reste suspendu.

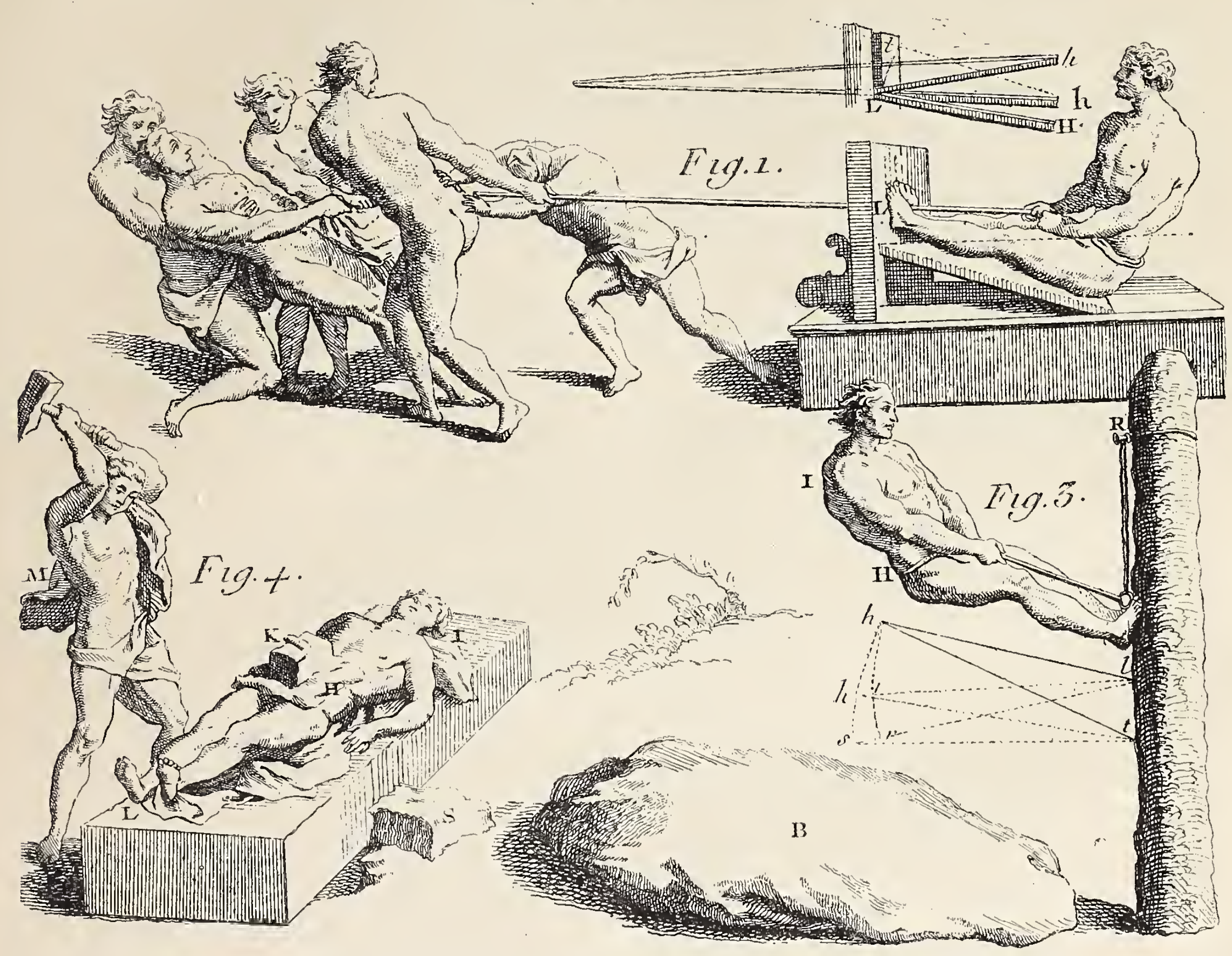
Ces deux tours n'en font réellement qu'un, qui s'ex-

plique par la prodigieuse résistance que peut opposer à un fardeau, ou à une traction, l'ensemble du système osseux composé du *pelvis*, ou bassin, sorte de voûte que la plus terrible pression dirigée vers son centre ne saurait rompre, et des os des cuisses et des jambes formant deux colonnes capables de soutenir au moins quatre ou cinq mille livres, pourvu qu'elles soient entièrement droites. l'autre main. Chacun a pu remarquer d'ailleurs que si l'on tire trop sur un lien glissant dans un nœud coulant, l'anneau du nœud coupe le lien.

L'homme enfin (fig. 4) se couchait sur le terrain portant sur la poitrine une enclume où un autre homme frappait avec un marteau de toutes ses forces; quelquefois même deux forgerons coupaient sur l'enclume une barre

TOURS DE FORCE EXPLIQUÉS

L'homme qu'on ne peut déplacer.



L'homme-enclume. L'homme qui casse sa corde.

(Fac-simile d'une gravure du *Cours de Physique* de J.-T. Désaguliers, imprimé en 1751.)

Tout dépend donc de la position relative du bassin et des jambes de l'homme, lequel perdrait tous ses avantages et serait aussitôt entraîné, si seulement la position de ses jambes avait l'obliquité du plan indiqué par les lettres L h dans le tracé démonstratif placé au-dessus de la figure 1.

Le même homme (fig. 3) ayant fixé une corde autour d'un poteau très-fort en R, et l'ayant ensuite fait passer dans un œil de fer fixé en L, pour l'attacher à sa ceinture, il appuie ses pieds contre le poteau auprès de cet œil de fer, puis s'élevant de terre par le moyen de cette corde, il la rompt en se rejetant subitement en arrière et tombe sur un lit de plume B placé à terre pour le recevoir.

Ce tour s'explique non-seulement par l'effort de la chute précipitée du corps, mais encore et surtout par cela que l'effet du coup porte, non sur toute l'étendue de la corde, mais essentiellement au point où elle fait angle sur l'œil de fer. Elle est comme coupée.

On peut produire le même effet pour la rupture d'une ficelle que l'on dispose comme dans la figure 11. Par un coup sec de la main T S on rompt la ficelle au point L de de fer froid avec la *tranche* et le marteau. (Notons ici que dans la figure que nous avons empruntée au livre ancien, comme les précédentes, les proportions relatives de l'enclume et du marteau n'ont pas été bien établies, la première devrait être beaucoup plus volumineuse, le second plus petit, à moins qu'il ne fût creux.)

Or, il est démontré qu'en dépit des coups vigoureux assénés sur le tas de fer, l'homme en ressentait d'autant moins l'effet que l'enclume qu'il supportait était plus grosse. Tout l'effort consistait donc à soutenir l'enclume, dont la masse *absorbait*, si l'on peut ainsi dire, par résistance la force de mouvement des coups de marteau. Il est facile de s'assurer de la réalité de cette théorie, en plaçant dans une main une petite masse de fer ou de plomb sur laquelle on pourra frapper très-fort avec un petit marteau ordinaire sans éprouver rien de plus qu'un léger ébranlement. Que si l'on substitue ensuite au bloc pesant un morceau de bois léger de même dimension, on verra que le moindre coup de marteau sera presque tout entier ressenti par la main.

Eugène MULLER.

MÉTIERS ET CARRIÈRES

L'ÉPICIER

Il est assez singulier que le commerce des épiciers soit, depuis le moyen âge, considéré comme pouvant être exercé par des hommes d'une intelligence médiocre et que le mot épicier soit demeuré aussi longtemps synonyme de « simple d'esprit. » On trouve en effet dans une farce du seizième siècle, la *Condamnation du Bancquet*, ces mots dits par un personnage ou *fol* qui joue le craintif et le niais :

Tu contrefaitz de l'espicier,
Mais tantost sentiras mes mains.

et nous ne voyons pas que l'opinion ait jamais changé à cet égard. Nous n'avons pas à remonter à l'origine de cette tradition; nous la signalons pour dire seulement que si le garçon épicier, — qui s'intitule aujourd'hui *commis*, — est encore le plus souvent un enfant de la campagne un peu gauche avec les élégantes femmes de chambre ou les majestueuses cuisinières, le marchand épicier est l'égal de tous les commerçants et doit avoir plus que beaucoup d'autres, une bonne mémoire et beaucoup de présence d'esprit, de prévoyance et de coup d'œil, pour se tenir au courant des variations presque journalières qui se produisent dans les cours des nombreuses denrées qui doivent toujours garnir son magasin.

L'épicier d'aujourd'hui est bien différent de ce qu'il était autrefois. On pouvait, jusqu'aux dernières années du règne de Louis-Philippe, rencontrer, dans les quartiers populaires de la capitale, la vieille boutique enfumée à la devanture de laquelle était appendu un cordon de chandelles en bois peint alternant avec des pains de sucre. Le sucre, la chandelle et les épices étaient encore le fond du commerce de l'épicerie. La mélasse et la cassonade s'isolaient dans des tonneaux à la porte, et le gamin qui allait à l'école n'oubliait pas de laisser tomber son pain dans ces réservoirs de douceurs, au risque de quelques taloches qu'il lui en coûtait pour la ravoir. Les temps sont bien changés. La boutique est devenue un « magasin », l'étalage extérieur est interdit et une scission profonde s'est faite entre les deux branches de ce commerce autrefois réunies : la droguerie et l'épicerie-grosserie. Faisons remarquer, en passant, que ce mot grosserie (*grocery*) est celui qui est resté dans la langue anglaise pour désigner l'épicerie au détail.

L'épicier-droguiste est devenu simplement droguiste, l'épicier-grossier simplement épicier, et les denrées appartenant à chacune de ces deux classes se sont très-nettement séparées. Une troisième subdivision est en voie de formation. Les marchands de couleurs prennent presque toute la partie encombrante, salissante et même dangereuse des produits qu'on trouvait autrefois réunis chez le même marchand, et ce n'est plus qu'en province et dans quelques banlieues qu'on rencontre ces grands établissements qui vendent à la fois les drogues pharmaceutiques et tinctoriales, les épices et les huiles, les vins et les liqueurs, la quincaillerie et la boissellerie, la mercerie et la faïencerie, la charcuterie et la confiserie.

Nous avons vu de ces établissements qui fournissent les campagnes environnantes dans un rayon de dix lieues, et l'administration nous en a paru presque aussi compliquée que celle d'un ministère. Ce qui la rend possible avec un très-petit nombre d'employés, c'est la régularité saisonnière des besoins de la clientèle. Il se présente peu d'imprévu, et d'ailleurs la concurrence étant difficile à établir à l'encontre des maisons anciennement fondées, le négociant qui exploite celles-ci est à peu près le maître du marché dans son cercle.

C'est dans ces maisons de province que se sont le mieux conservées les traditions. On sait que ce furent les chandeliers vendeurs de suif, qui imaginèrent le commerce de l'épicerie au détail ; c'est encore dans bien des endroits, mais surtout en Normandie, ces épiciers qui fondent et moulent la chandelle. En Bourgogne, la plupart se livrent à la distillation et fabriquent de la présure. Sur quelques autres points, ce sont eux qui rassemblent les chanvres, et ailleurs les cires qu'ils épurent avant de les livrer au commerce. Dans les ports de mer sont les droguistes, négociants et armateurs, dont les navires sillonnent l'Océan, pour apporter d'Amérique les bois de teinture, les cochenilles, les cacaos, les quinquinas, les poivres, les potasses; du Levant, les gommes-résines, les safrans, l'opium, les noix de galle; des Indes, de la Chine et du Japon, les thés, les cannelles, les vermillons; de l'Afrique, de l'Arabie et des îles de Java, de la Martinique ou de Bourbon, les cafés; de partout enfin, ce que notre industrie doit approprier à nos besoins et ce que notre climat se refuse à produire.

On voit que l'épicerie embrasse à peu près l'universalité des objets d'un usage journalier, et on ne s'étonnera plus des variétés considérables qui existent entre les différents marchands qui exploitent, suivant le lieu où ils sont placés, le plus ou moins grand nombre d'articles. Depuis le négociant en gros jusqu'au tout petit débitant du moindre hameau, il y a une échelle dont on ne peut pas nous demander d'indiquer tous les échelons. Nous nous bornerons donc à donner quelques-uns des renseignements les plus propres à faire connaître le détaillant de Paris, providence des ménagères qui savent à toute heure trouver chez lui ce dont elles remarquent subitement l'absence dans le buffet de la cuisine ou dans l'armoire de la salle à manger.

Il est peu de ces détaillants qui soient Parisiens. De même qu'on peut remarquer que la plupart des libraires à Paris sont Normands comme les charbonniers sont Auvergnats, un grand nombre des épiciers sont des provinces du centre et notamment de la Bourgogne. L'enfant sorti généralement d'une famille de cultivateurs, est envoyé vers treize ans chez un parent établi dans la ville. — Là, il ceint la serpillière et commence son apprentissage comme on le commence presque partout, en faisant les courses, en balayant le magasin, en savonnant les comptoirs et en polissant les poids et les balances. Il se familiarise avec cet instrument et apprend, trop souvent, disent les ménagères, l'art de le faire mentir un peu. Il doit savoir lire, écrire et compter; compter surtout. Il faut qu'immédiatement il sache résoudre ce problème : le kilogramme de telle chose vaut tant, combien de grammes faut-il en servir pour dix centimes? Et cela en se rappelant que plus la quantité demandée est minime, plus aussi son prix doit augmenter proportionnellement. 125 grammes par exemple ne seront jamais comptés au prix d'un huitième de kilogramme, mais de façon à ce qu'il y ait avantage pour le client à prendre 250 grammes, avantage plus marqué avec 500 grammes et ainsi de suite. C'est le procédé des journaux pour leurs abonnements de trois, six et douze mois.

On ne fait plus guère de contrats d'apprentissage. Le jeune commis est pris pour sa nourriture seulement pendant la première année. On lui donne ensuite quinze francs par mois, et peu à peu il peut atteindre soixante-dix et quatre-vingts francs d'appointements, outre la nourriture et le logement.

Mais le métier de commis épicier n'est point de ceux qu'un homme fait puisse exercer. De vingt à vingt-cinq ans, rarement plus tard, le jeune homme cherche une position plus lucrative, moins fatigante et plus indépen-

dante. Quand il ne s'établit pas pour son compte, il passe dans un des commerces voisins : la droguerie ou l'herboristerie. Souvent, il devient marchand de vin; souvent encore, il se fait placier. Nous n'avons à nous occuper que de celui qui poursuit sa voie et qui, vers vingt-cinq ans, se marie et achète un fonds.

Celui-là, presque généralement, consacre au payement de l'établissement dont il prend la suite, tout ou partie de la dot de sa femme. Il est rare qu'il essaye de créer lui-même une maison : il y aurait du reste quelque imprudence à le faire. Il a le plus souvent recours aux intermédiaires, qui sous l'étiquette : *Vente de fonds de commerce,* exercent à peu près tous les genres de courtage, depuis le placement du commis jusqu'aux avances d'argent aux assurances et aux conventions matrimoniales. Il doit être très au courant des affaires pour éviter tous les piéges qui lui sont tendus à ce grave moment, et il ne doit pas se fier trop à la situation qu'on lui fait envisager alors qu'il sera installé; cette situation dans laquelle, pendant les trois premiers mois, il jouit du crédit pour la plupart de ses marchandises, ne lui est souvent présentée que pour lui faire payer un plus fort à-compte en lui démontrant qu'il n'a pas besoin d'argent comptant.

Une fois installé, le marchand épicier doit non-seulement chercher à se conserver la clientèle de son prédécesseur, mais tendre à l'accroître; il doit payer 10, 20, 40, 60 ou même 80,000 francs (s'il se fixe dans le quartier de l'Opéra) pour prix d'achat : il a un loyer qui varie de 1,500 à 25 000 fr. (Il en est de tels, boulevard de Sébastopol.) Il ne peut guère attirer le consommateur en diminuant le prix des marchandises. Force lui est, cependant, de l'essayer. Il doit, d'après les lois de la concurrence, acquérir au moins la réputation de vendre meilleur et à meilleur marché que ses voisins. C'est de cette nécessité qu'est née l'habitude de sacrifier quelques articles : le sucre, principalement, sur lequel on ne prélève aucun bénéfice est l'un de ceux, parmi les autres, qui sont le plus demandés par l'industrie du quartier.

Malheureusement ce principe, bon en lui-même quand il n'est appliqué que dans un certain nombre de cas déterminés, devient désastreux quand on le pousse trop loin. C'est ainsi que ce qu'on appelle dans l'épicerie les *maisons de gâche,* c'est-à-dire celles où, malgré un grand luxe d'installation et de commis, tout est au rabais, sont celles qui courent le plus vite à de grands risques. Elles ne sont créées, du reste, que pour être revendues, alors qu'elles présentent un certain chiffre d'affaires; mais si, par suite de circonstances particulières, l'acheteur ne vient pas, le spéculateur qui les a fondées doit ou déposer son bilan ou rehausser ses prix à l'égal de ses confrères. C'est un art très-difficile que de ménager ces transitions, et beaucoup s'y perdent.

Il y a cependant un article sur lequel l'épicier peut toujours se réserver un bénéfice raisonnable : c'est le vin et les liqueurs. Il faut avouer que le vin qu'il détaille est rarement naturel, bien qu'il ne le soit guère moins que celui des marchands de vin au comptoir, mais on peut toujours le vendre un sou ou deux par litre moins cher que ces derniers. S'il parvient à conquérir la confiance sur ce point important, il a bataille gagnée, sa maison vivra.

Le bénéfice sur le *liquide* en général est en moyenne de 20 à 25 p. 100. Il se renouvelle d'autant plus fréquemment que la maison est mieux achalandée. Une maison qui a 3,000 francs de loyer, fait environ 60,000 francs d'affaires par an. Deux ou trois grandes maisons de Paris chiffrent par millions.

Une chose à considérer par l'épicier qui s'établit, c'est le quartier qu'il va habiter. Il y a des marchandises qu'on ne lui demandera jamais dans le faubourg Saint-Honoré et qui feront le plus fort de son débit au faubourg Saint-Antoine et réciproquement.

Il y a aussi des marchandises qu'il pourra vendre tel prix ici et qui là, devront être portées à un prix plus ou moins élevé. Il y en a même dont le prix devra varier suivant le client. C'est affaire de tact de la part du marchand, d'habitudes de la part des acheteurs, et c'est un grand point pour le succès que de savoir s'approvisionner d'après ces indications. On a pour les bien connaître l'expérience des placiers qui, habitués à courir toute la ville, peuvent renseigner sur les caractères des différentes zones.

C'est en effet par l'intermédiaire du placier que le commerçant fait la plus grande partie de ses achats. Chaque semaine, chacun de ceux-ci apporte le cours des denrées pour lesquelles il *fait la place;* il indique les prévisions de hausse ou de baisse. Il ne faut jamais s'inféoder à l'un d'eux, mais ne pas non plus accepter d'emblée les offres d'un concurrent qui vient offrir du rabais. L'honorabilité du fabricant ou du dépositaire doit être étudiée sérieusement, et dans les cas où l'on voit miroiter un bénéfice inattendu, il est bon de ne pas toujours s'en rapporter à l'échantillon. Les graines, les sels, savons, produits chimiques, amidons, les bougies, les chocolats, les sucres, les tapiocas, semoules, fécules, les fruits secs, ont leurs courtiers spéciaux. L'huile à brûler n'est pas offerte par les placiers qui font les huiles à manger. Il faut acheter directement les vinaigres à Orléans ou à Dijon, les prunes dans le Lot-et-Garonne, les cafés au Havre, les vins aux différents centres de production et acheter tout cela à temps, c'est-à-dire au moment où le prix est rémunérateur.

La plupart de ces marchandises sont payables à 10, 20 ou 30 jours. Les sucres se payent comptant; les vins, à 30 et 90 jours; les cafés, à 30, 60 ou 90 jours avec escompte. Les salaisons et la confiserie s'achètent à certaines époques déterminées, comme les oranges, et se payent comptant, à moins que la vente de ces denrées ne soit une des spécialités de la maison. Les confitures sont encore faites par quelques épiciers soigneux de tradition. Le beurre se prend soit à la halle, soit chez les correspondants des fermes de Bretagne ou de Normandie; les œufs conservés, aux halles; les œufs frais, à un marchand de campagne connu; toutes ces denrées alimentaires sont payées comptant. Il en est de même de la fruiterie, que tiennent un certain nombre d'épiciers.

Comme on le voit, il est nécessaire d'avoir l'esprit toujours en éveil au milieu de cette variété considérable d'objets, mais le résultat ne laisse pas que d'être satisfaisant. Un magasin bien situé, bien dirigé, fait vivre une famille assez largement. Il y a peu de liberté, beaucoup de fatigue, mais si on n'est ni maladif, ni paresseux, ni trop ambitieux, on a l'esprit de ne pas mourir à son comptoir.

Rappelons, en terminant, que l'apprenti épicier n'est passé maître que quand il sait couper le fromage, ce qui est plus compliqué qu'on ne pense. — J. A.

Misères inconnues (suite). — (1796). Monsigny, célèbre compositeur, est forcé de se faire porter sur la liste des secours ministériels. « Il sera reçu partout, avec le respect qu'on doit à un grand artiste malheureux; » écrivait Méhul à Mme de Saint-Aubin.

(1805). — Grande aussi est l'infortune de l'abbé *Sabatier de Castres*, critique littéraire, lorsqu'il envoie d'Altona à l'abbé Geoffroy un manuscrit avec prière de le vendre à un libraire « pour lui procurer quelques ressources. »

(1800). — *D'Alayrac*, un émule de Monsigny, expose au ministre les droits des anciens auteurs qui ont travaillé

pour le théâtre Feydeau, et qui sont les fondateurs de l'Opéra-Comique national, à obtenir une pension. Il a donné pour sa part plus de cinquante pièces qui ont réussi, et « je suis le seul, après une longue carrière, qui n'ait encore rien obtenu... » Il avait sur la Comédie italienne une pension de huit cents livres; mais elle a cessé à la réunion des théâtres.

(1807). — « J'ai été instruit « que vous projetiez de pro- « poser à l'empereur de créer « quelques pensions en faveur « des gens de lettres. Peu « d'hommes ont fait imprimer « autant de livres que moi. « Toute ma fortune a été dé- « truite par la révolution. Je « suis dans ma soixante-neu- « vième année, et je manque « de moyens d'existence, » écrit l'historien *Fantin Désodoarts* au ministre de l'intérieur, le 13 juin 1807.

1793). — A l'époque de la Terreur, dit M. Louis Combes, la Convention fut saisie d'une pétition singulière. Une fille du sultan Achmet III, réfugiée en France depuis plus d'un demi-siècle, implorait en termes touchants la bienfaisance nationale. Elle était plus qu'octogénaire et se nommait Marie-Cécile. Ces noms, il faut l'avouer, n'ont pas une couleur orientale bien prononcée; mais la vieille fille de l'Islam les portait innocemment comme elle les avait reçus à l'époque où elle avait abjuré pour recevoir l'eau sainte du baptême, assaisonnée d'une pension de 3,000 livres. Cette pension, réduite ensuite à 1,050 livres, fut suspendue en 93. La pauvre princesse mourut patiemment de faim pendant quelques mois, et prit enfin le parti de s'adresser aux giaours du Sans-Culottisme. La Convention examina très-sérieusement la pétition et la soumit à l'examen de son comité des secours publics, qui la prit en considération. Le rapport fut fait par Merlin, le 29 germinal an II.

« Pénétré, dit le rapporteur, de ce principe sacré qui fut toujours en honneur chez tous les peuples libres, celui du respect dû à la vieillesse, et des secours qu'elle exige lorsqu'elle est dans l'indigence, le comité propose d'accorder à la *citoyenne* Cécile Achmet un secours provisoire de 600 livres, et de charger le comité de liquidation de présenter une disposition pour lui assurer des moyens d'existence. »

Cette proposition fut décrétée sur-le-champ et sans discussion.



Le poisson Cavalleto (Hippocampe).
Fac-simile d'une gravure de 1702.

LE CHEVAL MARIN

Rien de plus inoffensif que ce petit poisson, bien qu'au premier abord il semble descendre en droite ligne des monstres qui peuplaient la terre avant le déluge. Son museau allongé, ses deux semblants d'oreille et sa crinière lui ont valu de bonne heure le nom de cheval marin, car, dès 1702, Misson l'écrivait dans son *Voyage d'Italie.* Nous reproduisons son récit, sans en garantir, bien entendu, les dernières lignes

« A la sortie de Pésaro, nous avons repris le chemin du rivage, et nous l'avons suivi pendant sept milles jusqu'à Fano. Une personne de notre compagnie a trouvé sur le sable un de ces petits poissons qu'on nomme en ce pays *cavalleto.* Quelques-uns l'appellent en France cheval marin, et d'autres petit dragon; j'en avais souvent vu dans des cabinets de curiosités, et je ne doute pas que vous ne les connaissiez aussi. Il se sèche en fort peu de temps, et on le conserve fort bien ainsi sans autre façon. Il est certain que cette petite bête n'a pas mal la tête et l'encolure d'un cheval. On dit que la femelle n'a point de crin à l'encolure. Ces crins tombent quand l'animal commence à devenir sec. On lui attribue diverses propriétés, et l'on assure entre autres choses qu'il guérit de la rage, étant mangé rôti et appliqué sur la morsure après qu'on l'a pilé et broyé avec du miel et du vinaigre. »

PROVERBES FLAMANDS



Snytmen syn neus ak men schent syn aengesicht
(Fac-simile d'une gravure ancienne.)

Coupe-t-on son nez, on se détruit le visage. — Ce proverbe flamand veut dire qu'il est des difformités avec lesquelles il faut savoir vivre. Prétendre les supprimer est risquer des inconvénients plus redoutables. — Gardez le mauvais par crainte du pire.

Ce cavalier à grand nez va cruellement sentir la vérité de notre proverbe. Il est vrai que son nez est monstrueux; on s'en est moqué sans doute; sans doute aussi, il subit l'influence mauvaise de quelque passion contrariée ou de quelque boisson trop excitante, car son verre vide repose sur la table voisine. Toujours est-il que transporté de colère en voyant ce nez odieux reflété par la glace, il a pris un couteau et s'ampute résolûment. Il n'était pas beau, mais ne sera-t-il pas plus laid encore, après la cicatrisation d'une si affreuse plaie?

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire. Paris.

SALON DE 1873



LE FAVORI DE LA VEILLE, tableau de M. Albert Maignan.

Comme M. Luminais, dont il fut l'élève, M. Maignan recherche de préférence dans le passé des épisodes assez dramatiques pour impressionner la foule. Il a pris son texte dans l'histoire de la ville de Malaga, au quinzième siècle, sous la domination arabe.

Sur la plus haute tour d'un château qui domine le port et la ville, se dresse un poteau de justice. Une seule tête, mais une tête de marque, pend aux crocs de cet étal de boucherie humaine. Aux pieds du poteau, sur la saillie de la plate-forme, mettant à profit l'ombre maigre que leur donne la crête de la muraille, trois personnages aspirent tranquillement la brise de la mer. L'un, complétement armé, est une sentinelle commise à la garde de ce funèbre spectacle. Les deux autres sont le bourreau et son valet. Leur besogne faite, après avoir bu une gorgée dans ces cruches placées à l'ombre du créneau, ils se sont ac-

croupis en attendant de nouvelles victimes, car la chute d'un favori amène toujours celle de ses créatures. En ces temps-là, verser le sang était le premier acte d'un pouvoir nouveau. Aussi le peintre a-t-il pris pour épigraphe ce passage d'un romancero malagais : « Il fut la proie des corbeaux qu'il avait nourris de la chair de ses ennemis. »

Hodiè mihi, cras tibi.... Aujourd'hui, c'est à moi. Demain, ce sera ton tour.

ONZE ANS DE BASTILLE

D'après la relation originale de Constantin de Renneville. — 1702-1713.

(Voir les numéros parus depuis le 25 janvier.)

Mais revenons à la première conversation que j'eus avec mes nouveaux compagnons. Ils me dirent que j'entrais avec eux en place du prieur Pinet de Caen, dont ils me racontèrent l'histoire, et de Mariane, prétendue magicienne.

Ils m'affirmèrent que le prieur Pinet avait été transféré à Bayeux, pour y être renfermé le reste de ses jours dans la prison de l'évêché, pour y finir sa vie entre quatre murailles au pain et à l'eau. Je leur appris que je sortais d'avec le comte de Brederodes, arrêté pour le même sujet, qu'il m'avait fait le détail de la même histoire, à la plus grande partie de laquelle je n'ajoutais nulle foi, malgré la sincérité que j'avais cru remarquer au comte de Brederodes. Sur quoi, Van-der-Burg, pour me prouver la possibilité de la chose, me fit des histoires à perte de vue du docteur Fauste, d'un certain évêque de Marseille, et de quantité d'autres prétendus magiciens de cette nature. Ce qui ne m'empêcha pas de persister dans mon incrédulité, nonobstant des faits positifs qui m'étaient très-connus, soutenant qu'il y avait plus d'illusion dans ces prodiges que de réalité.

Je vis encore le nom de Poiret de Villeroi de Vaucouleurs, gravé sur la muraille. J'avais toujours cru que ces trois noms, que j'avais déjà vus dans d'autres chambres, étaient les noms de trois prisonniers ; mais ils me détrompèrent en m'apprenant que c'étaient les noms d'un seul homme, capitaine dans le régiment de Zurlaube. Que son surnom était Poiret, sa seigneurie de Villeroi, et qu'il était de Vaucouleurs, village de la pucelle d'Orléans, situé sur les frontières de Lorraine. Voici le sujet de sa prison. M. de Zurlaube, qui avait une grande confiance en M. de Villeroi, l'envoya en recrue chez lui et le pria de lui amener à son retour sa sœur à Paris. Malheureusement pour elle et pour le pauvre de Villeroi, la demoiselle était très-belle, et se trouva encore plus tendre. Son frère, malgré les larmes, le repentir et les prières de cette malheureuse désolée, la fit enfermer dans un couvent, et fit traîner son perfide amant à la Bastille. Là, il a eu tout le temps de regretter ses bonnes aventures. Au reste, Braillard et Francillon se louaient fort de lui. Si l'amour lui avait fait commettre un crime, il en était fort contrit, et pleurait avec des larmes très-touchantes le sort cruel de son imprudente maîtresse, qui lui était plus insupportable mille fois que le sien. L'occupation de M. de Villeroi à la Bastille était assez singulière. Il avait de fort beaux habits ; pour se désennuyer, il les décousait incessamment d'un bout à l'autre et les recousait avec beaucoup d'adresse. J'ai vu de ses ouvrages entre les mains de Braillard, qui auraient pu passer pour des chefs-d'œuvre s'il s'était voulu faire recevoir maître à Paris.

J'ai déjà parlé de Braillard précédemment. Braillard est la seigneurie que les officiers de la Bastille avaient donnée, comme j'ai dit, à Van-der-Burg. En effet, je connus peu de temps après que je fus avec lui qu'on ne pouvait lui donner un nom plus juste, puisqu'il braillait jour et nuit, et que ses compagnons n'avaient de repos avec lui que quand il dormait. Il est vrai qu'heureusement pour eux cela lui arrivait souvent.

Il ne sera pas, je crois, hors de propos de faire la description de mon nouveau domicile. C'était un octogone, comme le sont presque toutes les autres chambres des tours. En entrant à la main droite était une grande fenêtre à châssis coulants, donnant sur la porte de Saint-Antoine, mais dont la vue était presque interdite par une avant-grille, que les intrigues de Braillard y avaient fait mettre, comme je le dirai dans la suite. A la gauche de la porte était une petite cheminée qui fumait beaucoup. De l'autre côté de la cheminée était le prie-Dieu de Braillard, construit à peu près aussi bizarrement que l'était la dévotion de celui qui y faisait ses oraisons burlesques, comme je l'expliquerai dans peu. La fabrique de cette sainte tribune était de cotrets, comme le reste des ameublements de Braillard. Elle était revêtue et garnie de guenilles qui semblaient avoir été découpées du manteau du roi des Gueux, et symétrisaient admirablement bien avec le pavillon, dont j'ai fait une imparfaite description. Je dis imparfaite, car quelle éloquence y pourrait atteindre? Sur le marchepied du *Sancta Sanctorum* était un carreau uniforme aux rideaux du lit. Au haut de cette chapelle ambiguë était un crucifix qui ne discordait pas avec le reste du sanctuaire, sous lequel ces deux vers étaient écrits en gros caractères :

Non crucem supplex, lignum non vanus adoro,
Sed cujus hœc parva pendit imago Deum.

A côté de ce tabernacle était une cage à pigeons de la même fabrique que l'oratoire de l'anachorète : des cotrets partout. Il y avait dans cette cage cinq ou six paires de pigeons ; les uns ayant des œufs, les autres des petits, et tous faisaient du bruit et de l'ordure en quantité. La bibliothèque de Braillard reposait sur la cage ; je dis reposait, car il troublait peu son repos. C'était au bout de cette cage qu'il posa son lit, ainsi que je l'ai dit. Après, suivait celui de Francillon, enfoncé dans le centre de la chambre, qui n'avait rien d'extraordinaire que sa petitesse, car on donne de plus grands lits à des enfants de dix ans ; et je ne puis comprendre comment un homme de sa hauteur y pouvait rester ; aussi y était-il toujours en raccourci, c'est-à-dire doublé en deux. Mon lit fut placé proche de celui de Francillon, à côté de la fenêtre. La chambre était lambrissée d'un plâtre très-blanc et très-uni et pavée de briques, mais si couvertes de fiente de pigeon, qu'on avait peine à distinguer la brique ; ce qui causait une infection insupportable, jointe à celle pestiférée qui sortait de Braillard, qui se faisait quelquefois seringuer jusqu'à trois fois par jour. La porte et la fenêtre de la chambre semblaient toutes neuves et fermaient fort juste. Il y avait contre les murailles quelques mauvaises peintures que Braillard me dit être de la main d'un de ses compagnons qui autrefois avait été avec lui, qui s'appelait la Neuville Gondrin, qu'il disait être fils naturel d'un cadet de la maison de Montespan et que son père avait fait enfermer dans la Bastille.

J'allais oublier le trône de Braillard, une des plus curieuses pièces de la chambre. C'était son chef-d'œuvre ; la force de son génie y brillait de tous les côtés. Il n'y avait pas épargné les cotrets. Il en avait entré une si grande quantité à sa construction qu'il fallait le secours de deux hommes pour lui faire changer de place. *Materiem superabat opus.* Il était tout revêtu de matelas, dont il avait emprunté les laines de ceux de ses compagnons, et la housse était faite de placards de tapisseries, extraites des mêmes pièces dont il avait tiré les rideaux de son lit. Cette machine lui servait à plusieurs usages. C'était son trône quand il donnait ses audiences à Francillon, son fauteuil quand il était à table, son lit de justice quand il prononçait ses sentences criminelles contre un mauvais dîner ; pour cet article, rarement il manquait de cathédrer tous les jours ; son tribunal quand il décidait de tout à tort ou à travers, son lit de repos quand il sommeillait après repas, son canapé quand il prenait du tabac, et sa chaise percée quand il avait pris un petit remède anodin. Jamais le trône du grand Coësre, roi de Tune, n'eut tant de propriétés que cette relique, qui aurait fait plus d'honneur au trésor de Saint-Denis, si elle y avait été pontificalement translatée, que le trône du roi Dagobert qu'on y révère si religieusement.

Il fallait voir avec quelle gravité il m'affirmait que tous ces meubles lui appartenaient en propre ; que le gouverneur n'y avait rien ; et que, si sa lettre de cachet arrivait pour le mettre en liberté, il pouvait les faire transporter partout où il voudrait. Je doute fort qu'il eût trouvé des propriétaires dans Paris, qui eussent voulu les recevoir dans leurs appartements.

Notre souper arriva. Boutonnière n'avait pas encore mis la clef dans la serrure pour ouvrir, que Braillard braillait contre le mauvais souper, qu'à peine il sentait au travers de la porte. Mais ce fut bien pis, quand il eut vu que mon ordinaire était meilleur que le sien. Il paraissait enragé, tant il était furieux. Boutonnière avait beau lui remontrer que ma pension était plus

forte que la sienne. En vain, je lui offrais mon souper pour l'apaiser, il n'écoutait rien; il voulait brailler tout son sou. Quand il en fut las et qu'il eut repris haleine, pendant que le porte-clefs se sauvait de l'orage, Braillard ordonna à Francillon de lui apporter son souper sur son lit, ce qui, ayant été exécuté dans l'instant, il prit sa viande à pleines mains, qu'il poignassa et retourna trente fois. Ensuite, il me pria de lui faire voir mon souper; je le lui portai sur son lit. Je fus tout surpris qu'il se jeta dessus, et se prit à le patrouiller à belles mains; je me trompe, en disant à belles mains; il les avait si sales que je ne crois pas qu'il les eût lavées depuis plus de six mois: et pendant tout le temps que je fus avec lui, ni Francillon, ni lui, ne se les lavèrent jamais.

Après qu'il eut tourné et retourné mon souper sur tous les côtés et qu'il en eut barbouillé ses mains crasseuses, il voulut me le rendre. Je le priai d'en faire son profit, en lui protestant que je n'en mangerais pas, quand il me donnerait autant d'or que pesait le souper. Il m'en demanda la raison, que je lui dis fort ingénument, en lui protestant que je ne touchais jamais de la main ce que je mangeais. Il se prit à brailler contre la délicatesse des Français, comme si quelqu'un lui avait cassé la tête, et fit la description de la façon que les marmitons partageaient nos portions, d'une manière capable de faire rendre les tripes à un Suisse. Comment pourriez-vous manger de ce qu'on nous sert, dit-il, si, comme moi, vous aviez vu un crasseux tirer un morceau de viande d'une marmite que l'on ne rend nette qu'aux bonnes fêtes, le poser sur un billot de bois, sur lequel il y a au moins un pouce de graisse, et là, le mettre par petits morceaux, et en faire des portions, avec ses mains plus noires que celles d'un ramonneur de cheminées? Je répondis à cela que je n'en voyais rien; que je faisais mon possible pour ne pas faire bondir mon cœur par ces sales idées; qu'il n'en était pas de même de ce que je voyais, qui, quoique peut-être moins dégoûtant que ce qui se pratiquait à la cuisine, ne laissait pas de me faire une impression plus vive, et à laquelle je ne pouvais pas assujettir ma répugnance. Il profita donc pour ce soir de mon souper. Il y prit goût, car le lendemain il voulut en faire autant de mon dîner; mais je l'en empêchai, voyant bien que j'avais affaire à un glouton, qui se ferait un plaisir de me faire dîner et souper de pain sec, si, par une civilité outrée, je l'accoutumais à ce manège. Il débuta par manger mon souper; ensuite de quoi, lorsque le sien fut froid, il ordonna à Francillon de le mettre sous son chevet, avec la moitié d'un pain coupé par morceaux, et à côté de son lit, une bouteille de vin; et toutes les fois qu'il s'éveillait, il mangeait, buvait, puis il se rendormait. Il me protesta que depuis qu'il était à la Bastille, il avait toujours exactement observé ce régime de vivre. Pour suppléer à sa portion, Francillon était si simple, qu'il lui donnait tout ce qu'il avait de meilleur, et ne mangeait que ce que Braillard ne voulait pas.

Francillon servait Braillard avec plus d'exactitude que le meilleur valet ne pouvait servir un bon et généreux maître. Sa récompense consistait en force injures et à se voir accabler d'une criaillerie perpétuelle. « Fais donc cela, âne bâté, cheval de carrosse, tête dure, » disait ce compagnon, tout plein de reconnaissance. Il lui commandait dix choses à la fois : « Ouvre cette fenêtre, mon Francillon! Veux-tu la fermer, pécore? Ne vois-tu pas que je suis malade, et qu'elle pourrait m'enrhumer; donne à manger à ces pigeons, docteur. » Francillon obéissait, et dans l'instant, disait l'autre; « veux-tu faire crever ces pauvres oiseaux à force de manger, imprudent que tu es? » Si l'autre lui répliquait : « Ne me venez-vous pas de dire, monsieur, que je leur donne à manger? — Écoutez cet enragé, reprenait-il tout en colère; il voudra à la fin me faire croire que les vessies sont des lanternes. Il me fera mourir avec ses contradictions outrées. »

Jour et nuit, c'était le même carillon. Francillon n'avait pas plus de repos, auprès de ce méchant homme, qu'une âme damnée. Ce fanatique faisait le malade pour se faire apporter toutes les drogues de l'apothicaire : Confections de toutes sortes, juleps, sirops, aposèmes, clistères, vomitifs, cordiaux, thériaques, etc. Il en avait toujours dans sa chambre de quoi former une petite boutique; car en ce temps-là l'apothicaire, qui était payé par le roi, donnait largement aux prisonniers tout ce qu'ils lui demandaient. Mais depuis que Bernaville eut acheté l'office d'apothicaire de la Bastille sous le nom de Reilhe, les prisonniers sont privés presque de tout, et le registre et les parties d'apothicaire n'en sont pas moins chargés aux dépens du roi, au profit du pauvre gouverneur, et au détriment de la santé des langoureux prisonniers. L'officieux Francillon était quelquefois pendant huit jours entiers sans se déshabiller pour veiller ce prétendu malade, qui le faisait souvent relever trente fois pour une nuit, par le seul plaisir qu'il prenait à fatiguer ce charitable vieillard.

Il y avait près de six ans qu'il était dans cette rude épreuve, quand j'entrai avec eux, et je puis dire que j'ai commencé en quelque manière à l'en délivrer. Je me couchai le plus tard que je pus, me doutant bien que Braillard mettrait tout en usage pour m'empêcher de dormir, comme il ne manqua pas de le faire. Le lendemain matin, lorsqu'il vit que je m'habillais à la pointe du jour, suivant ma coutume, il me demanda comment j'avais passé la nuit, et si j'avais bien reposé. « Très-mal, lui répondis-je, et comment voulez-vous qu'on puisse dormir au bruit que vous faites? Vous êtes dans une agitation perpétuelle. Comme la nuit est le temps du repos, je vous prie de prendre le vôtre, pendant que tout dort jusqu'aux crapauds, ou du moins de ne pas troubler le nôtre. — Je dors quand je puis, dit-il, le jour comme la nuit; je ne changerai pas de coutume pour vous ni pour qui que ce soit. Faites comme moi : dormez quand vous pourrez. » Je lui remontrai avec beaucoup de douceur, qu'en toutes choses, un homme raisonnable n'agissait pas par caprice, et que partout le bon sens voulait que l'on suivît les règles établies; que nous le laisserions dormir le jour, aux conditions qu'il nous laisserait reposer la nuit. Plus mes propositions étaient raisonnables, et moins il voulut y acquiescer.

(A continuer.)

LA COURONNE IMPROVISÉE

« Voyons! soyez sages, si c'est possible, et tenez-vous là, bien tranquilles, près de moi... Nous allons faire des couronnes. »

A ces mots qui promettent une parure de plus à leur coquetterie naissante, les deux petites filles ne quittent plus la sœur aînée qui, bien plus grande qu'elles, a pris pour la circonstance la gravité d'une jeune mère. Cherchant à l'ombre d'une feuillée quelque protection contre le soleil de juillet, ce charmant trio est profondément absorbé dans son œuvre.

S'il est un ornement dont la mode soit éternelle au monde, c'est assurément celui-là. La fleur a pour elle la fraîcheur, la couleur et le parfum. Ne donnant d'autre peine que celle de la cueillir, si on s'en tient aux produits de la saison, elle est à la disposition du pauvre comme à celle du riche, et les cérémonies du culte ne dédaignent pas plus son concours que la plus humble réunion privée.

Nous n'offrons pas de fleurs à nos dieux comme les Mexicains primitifs, nos jeunes filles ne choisissent pas leur fiancé en posant une guirlande sur son épaule, selon la coutume indienne; nos législateurs ne portent pas, comme dans l'ancienne Grèce, des couronnes de myrte et de lierre; nos viveurs même dédaignent les couronnes de roses qui annonçaient jadis la joie et les festins, mais il nous reste encore de nombreux témoignages de l'ancienne tradition. Ils ont été fort bien résumés par M. S. Blondel, auteur de *Recherches sur les Couronnes de fleurs* (Paris. Lacroix, 1869), qui forment un traité complet sur la matière :

« Ainsi, dit M. Blondel, la coutume qui couronne de laurier les lauréats dans les colléges, tire son origine de l'usage de récompenser les poëtes, les musiciens et les athlètes vainqueurs.

« Les bouquets dont nous couvrons la scène de nos théâtres aux grandes représentations ne manquent pas non

plus d'analogie avec les couronnes qu'on jetait aux auteurs du temps de Ménandre.

« Les couronnes triomphales, d'origine toute romaine, ont encore eu de beaux jours, lors de la rentrée de nos troupes, après la guerre de Crimée. Qui ne se rappelle l'enivrement de cette fête? Jamais plus beaux festons ne furent tressés, jamais plus belles guirlandes ne furent tendues. La France, ce jour-là, était justement fière d'elle-même.

« Les couronnes et les guirlandes consacrées jadis aux cérémonies religieuses ont également conservé leur ancien prestige. Les jours de grande fête, l'intérieur de nos temples est rempli de festons et de bouquets. Le *mois de Marie*, qui est aussi le mois des fleurs, en offre un éclatant témoignage.

« Si maintenant nous passons aux couronnes relatives aux festins, on verra que la coutume a pu changer, mais elle ne s'est pas perdue complétement, car les fleurs ornent la table et nos élégantes portent généralement des fleurs naturelles ou artificielles dans leurs coiffures.

« Il en est de même des guirlandes pour le cou, si goûtées des Romains. Ces guirlandes, on se le rappelle, avaient pour but d'embaumer l'odorat, qui naturellement se trouvait privé du parfum des couronnes placées sur la tête. Or, les bouquets que portent les dames à leur corsage et les hommes à leur boutonnière, ne peuvent-ils pas en être considérés comme les diminutifs?

« Quant aux couronnes galantes envoyées par les anciens à leurs maîtresses ou suspendues à la porte de leurs fiancées, on en trouve des traces évidentes dans nos bouquets, et dans les couronnes de fleurs d'oranger dont nous nous plaisons à orner le front des jeunes épouses, le jour de leur mariage.

« Mais la coutume la plus noble et la plus touchante que nous ait léguée l'antiquité est, sans contredit, celle qui fait déposer à chacun quelques fleurs sur la tombe d'un parent ou d'un ami. Là, le vain luxe disparaît devant le néant des choses humaines, et la plus riche couronne, fût-elle d'or massif, n'a pas plus de prix que l'humble faisceau d'immortelles du pauvre. »

SCÈNES DE MŒURS



LA COURONNE IMPROVISÉE

LES OISEAUX PEINTS PAR EUX-MÊMES



En moins de temps que je n'en mets à l'écrire, le hideux Marabout eut avalé mon père, ma mère, mes frères et mes sœurs!... Affreux trépas!

LES MÉMOIRES D'UN PIERROT

—

I

L'HOSPITALITÉ D'UN MARABOUT.

Aucun chemin de fleurs ne conduit à la gloire,
Je n'en veux pour témoin qu'Hercule et ses travaux.
(La Fontaine.)

Le premier événement dont j'ai gardé le souvenir fut un terrible cataclysme qui me priva, d'un seul coup, de toute ma famille et fit de moi un pauvre orphelin.

Je suis né dans le Jardin d'acclimatation du bois de Boulogne. Ma mère avait fait choix, pour établir son nid, du toit en chaume recouvrant la maison d'un énorme mais affreux oiseau que l'on nommé Marabout. C'est celui auquel les femmes des hommes arrachent ces charmantes plumes blanches semblables à une neige légère qu'elles se plantent sur la tête. Ce n'est pas moi, chère maitresse, qui vous engagerai jamais à vous affubler de cet étrange ornement! Ah! Si vous saviez où on les recueille, ces plumes si légères!!!

Tapis sous le chaume croisé, nous vivions dans la plus grande abondance; la pâtée des oiseaux étrangers assemblés dans ce jardin, fournissait à mon père et à ma tendre mère une mine inépuisable pour nous nourrir, et la prévoyante Pierrette avait choisi la maison du Marabout à cause de la proximité de l'eau, qui lui permettait de trouver facilement au bord les vers dont nous avons impérieusement besoin pendant notre jeune âge, surtout au moment de la croissance de nos plumes. J'avais pour compagnons de nid deux frères et deux sœurs, et nos parents n'attendaient plus que quelques jours pour nous montrer l'usage de nos ailes. Hélas! qu'il y a loin de la coupe aux lèvres!

Une nuit, le vent s'éleva sous la pression de l'orage. Tapis au fond de notre nid, sous les ailes de nos parents, nous tremblions aux lueurs répétées des éclairs et sous les chaudes rafales qui ébranlaient la maisonnette sur ses fondements. Transis de peur, mouillés par des torrents d'eau qui se faisaient jour à travers les pailles et ruisselaient sur notre nid, nous nous serrions les uns contre les autres sans oser même pousser un cri.

Enfin le soleil paraît, mais faible, mais voilé; le vent redouble de force et, tout à coup, un grand mouvement se fait dans notre demeure; la tempête précipite la toiture en bas et nous nous voyons tous éparpillés sur le sol aux pieds du Marabout.

Mon père gisait écrasé sous la pression d'une poutre, ma pauvre mère ne battait plus que d'une aile : son dévouement nous avait préservés, et tous cinq pantelants, grelotants, mouillés, nous gisions sur le sol boueux, poussant de faibles cris de terreur. En moins de temps que je n'en mets à l'écrire, horreur!!! le hideux Marabout eut avalé mon père, ma mère, mes frères et mes sœurs!.. Affreux trépas!

Un peu plus loin du monstre, j'étais tombé contre la séparation en fil de fer, qui limitait ce préau du voisin où habitaient des outardes. Au moment où, de ce pas grave que prendrait un bourreau mû par la fatalité, le Marabout avançait vers moi, ouvrant son bec immense; j'avisai un trou dans la terre auprès de moi. M'y précipiter fut l'affaire d'un clin d'œil, et le coup de bec qui m'était destiné ne rencontra que le vide. Furieux, l'immonde animal redoubla, d'un coup terrible, sur le trou dans lequel je m'étais réfugié. Mais j'avançais doucement le long de mon souterrain, et le coup de pioche du Marabout n'eut pour effet que de me fermer tout passage par là, en éboulant les terres derrière moi.

Où étais-je?... Je recueillis un instant mes idées, puis

je me décidai à pousser en avant. Bientôt une légère lueur apparut devant moi et je sortis de terre en face du père Outarde qui me regardait d'un air fort intrigué. J'étais sauvé! Ce souterrain était une galerie de passage creusée par les rats pour passer d'un préau dans l'autre.

Je frémis encore quand je pense au danger que je courus ce jour-là, tant au dessus qu'au dessous de terre.

Le digne oiseau chez lequel le hasard m'avait fait entrer, voulut bien ne me point faire de mal; il me regarda dédaigneusement, tourna les talons et ne s'occupa plus de moi. J'en profitai pour me réfugier au milieu d'une touffe d'herbes, et là je m'efforçai de me sécher un peu et de réchauffer mes membres engourdis.

Bientôt la faim, la cruelle faim se fit sentir. J'appelai; mais qui appeler? J'étais seul au monde. Ah! mes chères lectrices, plaignez de tout votre bon petit cœur le sort de l'enfant orphelin! — J'appelais de temps à autre... par habitude, car je sentais mes forces s'en aller... je compris que j'allais mourir.

Heureusement, les moineaux donnent quelquefois aux hommes un spectacle dont plus d'un de ces derniers pourrait faire son profit, Tandis que je me sentais périr, un conciliabule se tenait au-dessus de ma tête, entre les branches des petits chênes; puis tous les moineaux présents, jeunes comme vieux, descendirent auprès de moi et vinrent m'apporter la becquée. Merci à leur charité! Merci pour les bonnes paroles qu'ils vinrent me dire et par lesquelles ils relevèrent mon courage. Les plus jeunes étaient tellement empressés à leur œuvre de bienfaisance, qu'ils venaient à mon secours même en présence d'un nombreux groupe de promeneurs amassés contre la barrière. Les vieux, plus rusés, plus expérimentés, attendaient que nous fussions seuls pour descendre m'apporter leur aide et leurs conseils. Cela dura trois jours et trois nuits pendant lesquels, hissé sur une sorte de boîte qui se trouvait dans le préau, je dormis bien paisible, ayant à mes côtés deux solides pierrots qui me réchauffaient et me servaient de gardes du corps. Le quatrième jour, je ne ressentais plus aucune douleur de mes contusions; je n'avais plus que le chagrin immense de la perte de tous les miens et, sur le midi, aux rayons d'un beau soleil, je pus prendre ma volée et aller, sur les arbres voisins, remercier mes sauveurs.

Je poussai même l'amour de la vengeance jusqu'à voler au-dessus du Marabout avec l'intention de m'asseoir sur sa tête chauve pour la larder de coups de bec, mais son bec formidable m'inspira une terreur si salutaire que je renonçai à mon projet, et me contentai d'y laisser tomber quelque chose dont il ne s'aperçut seulement pas!

Que faire? Que devenir?

J'aurais pu demeurer au milieu de la nombreuse tribu de mes semblables qui habitent le jardin, mais le souvenir trop récent de la catastrophe à laquelle j'avais échappé me poursuivait, et me faisait prendre en haine un endroit où un pauvre moineau ne pouvait pas même en sûreté faire son nid et élever sa famille.

Peut-être aussi ne peut-on pas fuir sa destinée. Sans doute, se développait déjà en moi ce goût des voyages qui a rempli toute ma vie et a fini par m'amener au bonheur, au repos, près de mon amie.

Je me résolus à partir. Aussitôt dit, aussitôt fait! Le lendemain matin, le soleil levant me trouva déjà en plein bois, suivant une allée vers la cascade. De là, je gagnai le champ de course, je passai par dessus la Seine et arrivai à Saint-Cloud. A partir de cette étape, je ne connais plus, de nom, aucun des endroits où les événements m'ont poussé; je n'ai plus dans la tête et dans le cœur qu'un mot : celui de *Bon-Repos*. Ainsi s'appelle le château du père de Claire, château qui serait parfait, s'il y avait un peu moins de hiboux dans le parc, — *Bon-Repos*, l'endroit béni où je veux mourir sur les genoux de mon amie!

II

MA PREMIÈRE AMIE.

> Les blés d'alentour mûrs avant que la nitée
> Se trouvât assez forte encor
> Pour voler et prendre l'essor,
> De mille soucis divers l'alouette agitée
> S'en va chercher pâture, avertit ses enfants
> D'être toujours au guet et de faire sentinelle...
> (La Fontaine.)

Au loin s'étendait la plaine, couverte en partie de moissons dorées étendues par endroits, tandis qu'en d'autres parties, les épis couchés à terre en longues traînées laissaient le sol à découvert. De place en place, de grands espaces verts m'indiquaient des pâturages; quelques haies, quelques arbres le long des chemins rompaient seuls l'uniformité de ce magnifique spectacle. Au dessus, un ciel bleu, limpide, sans nuage, et partout les brûlants rayons du soleil de juillet.

Nous autres oiseaux, nous digérons vite et il nous faut manger sans cesse. La faim se faisait sentir.

Je m'élançai vers l'un des champs moissonnés, pensant que les épis en tombant avaient répandu quelques grains mûrs dont je ferais mon profit. Au moment où je m'abattais dans les herbes, je vis aller et venir anxieusement un oiseau à peu près de ma taille, mais dont la démarche était beaucoup plus rapide que la mienne. Il cherchait à terre quelque chose, et j'avoue que je n'y voyais rien qui valût la peine de ce soin. Je marchai à sa rencontre, et voyant qu'il ne prenait aucun souci de moi :

— Holà! Qui êtes-vous?.. demandais-je.

Point de réponse.

— Êtes-vous sourd?

Pas de réponse.

Très-intrigué de cette quête affairée, à laquelle je ne comprenais rien, en même temps piqué qu'il ne répondît pas mieux à mes avances, je marchai encore quelques pas vers lui et, le touchant de mon aile :

— Je ne vous veux point de mal, voisin, pourquoi ne me répondez-vous pas?

— Je n'en ai pas le loisir.

— Veuillez au moins me dire comment vous vous appelez?

L'oiseau s'arrêta un moment, me regarda de ses grands yeux intelligents et me répondit :

— Vous ne me connaissez donc pas?

— Non, en vérité.

— Pauvre enfant! vous êtes jeune, je le vois bien. Apprenez donc que je me nomme l'*Alouette* : c'est moi qui chante l'*Angelus* des oiseaux, le matin, à midi et le soir.

— Merci, madame l'Alouette; moi, je m'appelle Pierrot.

— Je le sais bien, fit-elle. Vos pareils ordinairement ne valent pas grand'chose, mais...

— Il y a des exceptions, madame, je vous l'assure.

— Je veux bien vous croire.

Tandis qu'elle parlait dans son gentil langage, je la regardais attentivement. Sur sa tête gracieuse se dressait une huppe formée de plumes élégantes; sa robe était grise, grivelée de deux ou trois tons tirant un peu sur le jaune et donnant à sa parure une couleur tellement semblable à celle de la terre, que si je m'éloignais d'elle de quelques pas, sa voix seule m'indiquait sa présence. Gracieuse dans toute sa personne, un seul détail me choquait par sa singularité : c'était la longueur démesurée de son pouce plat et armé d'un ongle sans courbure plus long que son doigt. Je lui en fis l'observation, et elle m'expli-

qua que, grâce à cette conformation spéciale, les doigts de l'alouette ne peuvent se fermer comme les nôtres et former une *pince* par leur opposition avec le pouce. Aussi l'alouette ne peut-elle embrasser une branche sous sa patte et est-elle obligée de ne jamais percher.

— Vous passez donc votre vie à terre? lui demandai-je.

— Mais oui.

— Ce doit-être bien fatigant, marcher sans cesse dans les terres labourées?..

— Non, parce que notre pouce, qui vous semble un embarras, je le vois bien, nous soutient sans effort sur les terrains mous et sableux.

Tout en devisant ainsi, nous quittions le champ et descendions sur la route, auprès d'un cantonnier qui cassait des pierres et dont l'Alouette n'avait pas peur. Elle le connaissait depuis longtemps et souvent, pendant son dîner, le bonhomme lui donnait des miettes de pain noir qu'elle s'empressait, me dit-elle, de distribuer à ses petis. Une voiture vint à passer; nous nous envolâmes, moi sur un buisson de la haie voisine, elle dans les airs, me disant, en partant, de sa douce voix flûtée :

Attends-moi, mon ami...
Attends, attends-moi...
Je vais chanter au ciel!
Et je reviens à toi!
A toi! à toi!

Et elle ouvrit ses ailes longues, vigoureuses, infatigables. Je la regardais ébahi monter, monter, monter toujours, et me sentais envahi, je ne sais pourquoi, par une poignante inquiétude. Comment la tête ne lui tourne-t-elle point?.. Pendant ce temps, elle montait toujours, décrivant des cercles gracieux dont chaque tour l'élevait davantage et faisant entendre sa voix qui, malgré l'éloignement, m'arrivait toujours aussi nette, aussi distincte, aussi forte! Ce fait me remplissait d'étonnement; mais depuis j'ai, un jour, entendu un homme très-savant me dire que ce fait était inexplicable pour lui, — ce qui ne m'étonne pas puisqu'il l'est bien pour moi! — Aujourd'hui, je regrette vivement de n'avoir pas songé à demander à ma chère Alouette comment elle accomplissait ce tour de force.

Elle monta ainsi à plus de mille mètres de hauteur. Un quart de lieue en l'air! Je ne la voyais plus, mais je l'entendais toujours et, pendant une demi-heure, elle chanta, sans effort, sans fatigue apparente. Ses thèmes étaient toujours variés, mélodieux, tendres et limpides quoique tristes. Bientôt j'entendis aussi les autres alouettes de la plaine qui, comme elle, chantaient en montant vers les nuages et, comme elle, obéissaient sans doute au besoin inné et instinctif qu'elles ont de se balancer de temps en temps dans un air plus pur que le nôtre. Je l'appelai de ma voix la plus forte :

— Reviens, amie! descends!

Quel enfantillage! Je ne réfléchissais pas qu'elle ne pouvait m'entendre, puisque j'ignorais l'art de faire porter ma voix aussi loin que la sienne. Tout à coup j'entends au-dessus de ma tête un cri d'effroi, un *qui-vive* strident poussé par une hirondelle qui effleurait mon buisson... A côté de moi, une bergeronnette, se balançant sur un tas de pierres, répond par un appel perçant et s'envole... Que veut dire tout cela?

Blotti parmi les épines de mon buisson, je suivais de l'œil ma nouvelle amie qui apparaissait comme un point noir dans le bleu du ciel; je l'apercevais prête à redescendre, quand soudain un oiseau beaucoup plus gros que nous, doué de grandes ailes pointues et armé d'un bec crochu et formidable, passa, rasant la haie dans laquelle je me cachais...

L'effroi paralysa mes sens, quand j'entendis le bonhomme de cantonnier, auprès duquel l'oiseau volait, marmotter entre ses dents :

— Gredin d'émouchet! va!. N'attaque pas mon Alouette, au moins, car tu aurais affaire à moi!

De ses yeux perçants, l'émouchet avait vu mon amie. Il bondit et s'élança dans la nue, obliquement, sans cependant perdre de vue la pauvrette, qui, d'un coup d'aile rapide, monta au plus haut du ciel. L'émouchet courut alors une bordée qui le rapprochait d'elle, mais, tout à coup, l'Alouette plia ses voiles, et, comme une pierre qui tombe, d'un coup elle arriva au pied de la haie. Ouvrant alors ses ailes à quelques pas de terre, elle amortit sa chute et, d'un revers, se blottit dans les hautes herbes. Elle y arrivait à peine que l'émouchet tombait à son tour, mais trop tard! Malgré ses yeux jaunes, féroces et inquisiteurs, qui luisaient comme des escarboucles, il n'aperçut pas l'Alouette, blottie et immobile.

Il s'éloigna, battant de l'aile d'un air mécontent...

Combien j'étais heureux! autant de la savoir sauvée que de voir le brave cantonnier qui, armé de son marteau à long manche, arrivait à son secours.

Je m'approchai d'elle et nous nous mîmes à causer comme des bons amis qui se retrouvent; malheureusement, elle se montrait un peu plus réservée que je ne l'eusse désiré : comme tous les habitants des campagnes, elle était défiante et ne se livrait pas au premier venu.

Cependant, je lui parus un bon enfant de Moineau; elle fut convaincue que j'avais le cœur sensible, peut-être se souvint-elle de l'amitié séculaire qui lie nos deux races, toujours est-il que sa raideur se détendit, qu'elle me raconta ses malheurs et m'initia aux dangers que mon espèce redoute; car, hélas! ici-bas, chacun de nous a ses ennemis. — Heureux ceux qui n'en ont qu'un!

— Je ne suis plus jeune, me dit-elle; j'avais échappé jusqu'à présent à tous les piéges qui nous ont été tendus par les enfants des hommes; j'en étais fière et m'en glorifiais.

Hélas! combien je suis punie aujourd'hui de ma présomption!

Nous construisons ordinairement notre premier nid de bonne heure, vers la fin d'avril, afin que nos petits soient assez forts pour s'envoler avant que l'homme récolte ses grains. Dans les champs ensemencés, nous profitons d'une petite cavité naturelle au fond d'un sillon, pour y amasser quelques feuilles, un peu d'herbes fines, du crin bien choisi, et là-dessus nous pondons quatre à cinq œufs, les plus charmants qui existent, à nos yeux du moins. Nul ne peut fuir sa destinée, et le malheur poursuit certains êtres sans relâche. Ma première couvée fut détruite par un orage : moi-même, je ne dus mon salut qu'à la présence d'esprit de mon mari, qui me sauva d'un torrent d'eau emportant au loin notre nid et nos œufs déjà brisés.

Nous nous remîmes avec ardeur à préparer une seconde couvée : mais je voyais avec douleur que les blés mûrissaient trop vite et que nos petits ne seraient jamais assez forts à la moisson prochaine. Les chers enfants, cependant, se montraient pleins de courage. Tout jeunes, ils avaient quitté le nid et s'efforçaient de nous suivre, mais leurs petites jambes leur refusaient bientôt service et leurs ailes ne les retenaient pas encore assez dans les airs pour me rassurer entièrement.

Je jugeais donc l'année très-hâtive. La chaleur se faisait sentir intense et sans relâche, le grain pouvait être récolté près de quinze jours plus tôt qu'à l'ordinaire.

Un matin, j'étais allée au loin faire provision de petits insectes mous, de chenilles, car cette nourriture animale augmente rapidement les forces de nos enfants. Pendant ce temps, vint le maître du champ avec ses ouvriers. La

faux des moissonneurs accomplit son fatal office et, dans un sillon, découvrit la retraite de ma chère couvée! Ravis de leur trouvaille, ces hommes cruels emportèrent mes enfants pour les élever et les tenir en cage, afin d'entendre leur douce chanson. Ah! que pareil malheur n'arrive jamais à leur famille! Que Dieu les garde de la maison sans enfants, le poëte l'a dit!

— Pauvre mère!

— Je n'ai pas perdu cependant tout espoir de les délivrer... C'est peut-être le ciel qui vous envoie vers moi et, si vous vouliez me venir en aide, nous parviendrions, peut-être, à les rendre à la liberté et à mon amour.

— Comment faire?

— J'ai reconnu, par de légers duvets épars sur le lieu du sinistre, qu'ils ont essayé de se sauver. Hélas! que n'étais-je là pour les secourir ou mourir avec eux!

— Oui, vraiment, dis-je à ma nouvelle amie, je ferai tout mon possible pour vous venir en aide. Comptez sur un ami!

— S'il en est ainsi, suivez-moi. Les moissonneurs vont dormir une heure : la chaleur excessive et le travail auquel ils se livrent les obligent à prendre quelque repos. Cherchons à reconnaître, parmi eux, quel est le maître. C'est lui qui doit posséder ma nichée. Nous le suivrons vers sa maison et j'aurai bientôt découvert où sont mes enfants... Le cœur de leur mère le saura deviner!

— Partons, répondis-je enflammé d'un beau zèle.

— Pas avant que je vous aie remercié, jeune étranger, de l'aide désintéressée que vous me fournissez. Fasse Dieu que vous ignoriez toujours des douleurs semblables à la mienne!

D'un coup d'aile nous volions autour des travailleurs, et il nous fut aisé de distinguer qui marchait en tête de l'escouade et qui donnait les ordres.

— Hélas! mon ami Pierrot, nous serons obligés d'attendre jusqu'au soir!

— Le croyez-vous?

— Sans doute. Le maître commence chaque sillon, les moissonneurs sont en plein travail... Ah! que le temps me semble long loin des miens!.. Pauvres petits!

Tandis que la mère inconsolable se lamentait, une femme apparut dans son rustique costume, apportant les vivres du goûter, et moi, perché sur une javelle voisine, je me laissai aller au plaisir de contempler cette scène d'une naïveté biblique.

Il existe une véritable poésie dans l'accomplissement des travaux des champs. Ces hommes basanés sous les rayons ardents du soleil, ces rudes figures, ces bras hâlés armés de la faux ou de la faucille, ces costumes simples; au loin, le tintement du marteau sur la faux qu'il aiguise, tout cela emprunte au cadre de la nature une certaine majesté austère, qui frappe vivement l'esprit. Je n'avais pas encore assisté à semblables spectacles; j'admirais autant l'encadrement de la scène que le jeu des acteurs. Ils y allaient, d'ailleurs, de tout cœur. Sous leurs dents avides disparaissaient les robustes provisions; le grand pichet au cidre faisait le tour de la compagnie et recevait de rudes accolades : chacun, à part quelques quolibets joyeux, accomplissait aussi rondement cette tâche que la précédente, et l'on sentait que tout à l'heure la faucille manœuvrerait aussi facilement que maintenant la cuillère. Braves gens! Comme ils se hâtent lentement! Il y a dans tous leurs mouvements je ne sais quoi de la tenace langueur du bœuf dans le sillon; leur manière de manger consciencieuse et lente n'est pas exempte d'analogie avec le ruminage de ces mêmes bœufs qui accompagnent leurs travaux.

Malgré ses yeux jaunes, féroces... l'émouchet n'aperçut pas l'Alouette... Combien j'étais heureux de voir le brave cantonnier qui, armé de son marteau, arrivait à son secours. (V. page 199.)

Le maître se hâtait, lui : il savait que demain le mauvais temps pouvait venir, qu'il fallait abattre le plus de besogne possible, alors que rien ne menaçait.

— A l'œuvre, mes gars! dit-il, quand le pichet eut accompli sa dernière tournée.

— Merci, la mère! fit-il en se tournant vers la femme.

Chacun se releva, un peu péniblement d'abord, puis regagna le sillon commencé. Au bout de cinq minutes les faucilles allaient toutes seules...

Je contemplais tout cela sans me lasser, tandis que ma compagne ne tenait point en place tant l'impatience la dévorait.

H. DE LA BLANCHÈRE.

(A continuer.)

En parlant de l'héroïsme, Napoléon disait un jour : « Vos tragédies sont absurdes, lorsqu'elles peignent l'héroïsme militaire. Les batailles ne sont gagnées que par la prudence et la persévérance; quelquefois par le hasard seul. Lorsque deux armées de cent mille hommes chacune s'engagent dans une affaire, des deux côtés, la majeure partie des troupes désire ardemment de se battre. Aussi longtemps que dure cette ardeur, un général n'a pas plus à faire qu'un cocher qui conduit une voiture dans la rue Saint-Honoré. Mais lorsque l'action s'est prolongée pendant cinq ou six heures, les deux armées commencent à éprouver la lassitude du combat; c'est alors que le talent du général devient nécessaire pour ranimer la valeur de ses troupes et pour décourager celle de l'ennemi. Ce qui est nécessaire à celui qui commande, c'est cette sûreté de jugement, ce tact qui l'avertit des choses qu'il doit faire et du moment où il doit les faire; et non votre enthousiasme tragique qui ne servirait qu'à l'égarer. » — (*Revue britannique*, 1826.)

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire. Paris.

SALON DE 1873



L'ENVAHISSEMENT, tableau de M. Luminais.

Conçue de façon à produire une vive impression sur la foule, l'œuvre de M. Luminais paraît être celle qu'on a jusqu'ici le plus reproduite. Avec elle, nous assistons à une de ces scènes comme il dut s'en passer dans les guerres d'invasion qui précipitèrent la chute du monde romain. Portant partout le fer et la flamme, chassant comme un troupeau la population captive, une bande de barbares se rue sous le péristyle d'un temple. Le spectacle vaut, en effet, qu'on y coure. Non-seulement les vases sacrés y forment un précieux butin, mais les femmes de la ville sont venues avec leurs richesses chercher un dernier refuge aux pieds des statues de leurs dieux. C'est là qu'il leur faut subir le premier regard du vainqueur. Beaucoup ont pour elles les charmes de la jeunesse et de la beauté, mais l'attention de leurs nouveaux maîtres est ailleurs. Ils viennent de découvrir une jeune négresse derrière un piédestal, et, ce type nouveau pour eux, devient l'unique objet de leur surprise. Leurs chiens eux-mêmes grondent et montrent les dents à l'aspect d'une race humaine qui déroute leur flair accoutumé. Les guerriers qui

les contiennent encore les retiendront-ils longtemps? La pauvre femme paraît en douter, car, à demi renversée, elle courbe craintivement la tête, et son bras tendu semble vouloir écarter le premier coup.

ONZE ANS DE BASTILLE

(D'après la relation originale de Constantin de Renneville).—1702-1713.

(Voir les numéros parus depuis le 25 janvier.)

Braillard voulut se lever et se faire voir dans toute son étendue, apparemment pour me faire admirer la singularité de ses vêtements, qu'il me fit considérer exprès, pièce par pièce. Il mit premièrement sur sa poitrine un matelas épais de quatre doigts, garni de laine, couvert d'une des vieilles culottes d'écarlate de M. Poiret de Villeroi, comme je l'appris dans la suite par l'organe de Francillon; et cela pour se garantir du rhume. Il se la passa avec une espèce de collier, tel que l'on en donne aux chevaux qui tirent la charrette. Par dessus, il mit une chemisette de flanelle rembourée de laine, comme le bât d'un mulet. Ensuite, il prit des caleçons aussi de flanelle matelassés comme la chemisette. Après il chaussa deux ou trois paires de bas à étrier les uns sur les autres, composés de toutes sortes de guenilles, dont les plus grands morceaux n'étaient pas larges de trois doigts. Vinrent après les énormes culottes rapiécetées et cousues comme les chaussettes, qu'il attacha non-seulement sur ses reins avec des boutons, mais encore sur ses épaules avec des bretelles à grands crochets qui passaient dans la ceinture de la culotte monstrueuse. Sur tout cela il mit deux paires de bas larges comme de grosses bottes. Il demanda ses pantoufles à Francillon. Quand celui-ci les dénicha du garde-meubles à Braillard, je ne pus retenir un éclat de rire qui scandalisa fort mon colosse. Je crus d'abord que c'étaient deux de ces niches que l'on donne à des chiens pour les tenir chaudement au coin du feu. Chacune était beaucoup plus grande que le plus grand bonnet d'un grenadier anglais. Une de ces pantoufles aurait pu, en cas de besoin, servir de berceau à un enfant. La fabrique en était de pièces et de morceaux de drap, de canevas, de bougran, de cuir, de ratine, de flanelle, enfin de toutes les espèces. Quand il les eut à ses pieds et qu'il se tint debout, sa tête touchait presque au plafond. Il était à proportion plus large que haut. Après que Francillon lui eut aidé à vêtir son justaucorps, ce fut tout autre chose; je crus voir Polyphème. Il ordonna ensuite à son écuyer de lui apporter son bonnet. Dans un des trésors de Saint-Denis ou du Mont-Saint-Michel, il aurait bien pu passer pour le casque de Goliath. En le voyant, je me rappelai les cestes de Darès, dont Virgile fait la description. C'était un ample bonnet couvert de six autres bonnets. Pour en former les coutures, il y avait entré au moins une livre de fil. Le tout était par compartiments, verts, jaunes, bleus, rouges, enfin de toutes couleurs, comme l'habit d'arlequin. Il le mit sur sa tête sans ployer dessous. Il y avait aux deux côtés des joues deux oreillettes de flanelle, doublée en sept, qui s'attachaient sous le menton avec un bouton, ou se retroussaient sur le comble du bonnet avec le même bouton; ce qui faisait un effet merveilleux, car quand elles étaient retroussées sur le casque, cela faisait une espèce de timbre grotesque, et quand elles étaient attachées sous le menton, elles pouvaient passer pour le gorgeret du casque. Ce n'est pas encore tout. Il se fit apporter un tablier tout semblable à celui d'un maréchal, excepté que celui-ci était de drap, et que l'autre est de cuir. Francillon me jura qu'il lui avait coûté deux de ses vieux justaucorps pour la construction de cette seule pièce, qui était arrondie par en bas, avec deux poches sur les cuisses et un trou pour passer le marteau. Cet accoutrement se ceignait sur les reins avec un bouton. Quand il fut ainsi orné, il se prit à marcher avec une gravité tout-à-fait risible. Je ne sais si je sortirai à mon honneur d'en entreprendre une description juste. A tout hasard, j'essaierai.

Le géant mouvait premièrement l'épaule droite en avant, et dans le même temps il contournait l'épaule gauche en arrière; ensuite il donnait un tour de reins, puis il avançait le pied droit. Après, il avançait l'épaule gauche et reculait la droite, les deux mains dans les deux poches de son tablier, qui lui servait de manchon; autre tour de reins qui était suivi de la démarche du pied gauche. Tous ceux qui ont été en Hollande, ou qui ont pratiqué des Hollandais, savent que c'est à peu près la démarche des Schipers ou maîtres de barques. Je m'imaginais voir le jaquemart d'une horloge; ou plutôt un ours, auquel un bateleur fait faire l'exercice. Quand il voulait ramasser quelque chose, il se couchait tout plat en bas, et se relevait comme ces godenots à cul de plomb avec une vitesse incroyable.

Lorsque le porte-clefs était dans la chambre, il se faisait lever à deux de son lit, avec un tel tremblement de tous ses membres, qu'on aurait cru qu'il s'allait disloquer; il ne parlait qu'en tremblant et d'une voix mourante; était-il sorti, il se lançait sur son lit, comme un lièvre en son gîte, et parlait d'une voix mâle, rauque, et toujours en nazillant, par monosyllabes, pesant sur les dernières lettres et faisant sonner les r et les s, reniflant à chaque instant, et sans cesse contrariant sur tout ce qu'on lui disait, bien ou mal.

Un moment après, Braillard faisait une question de médecine à son saint Côme; la contradiction ne manquait pas de suivre la réponse. Après cela, il fallait voir comment le malade se déchaînait contre son médecin : c'était le plus âne de tous les ânes de la Faculté; toute sa science ne consistait qu'à bien mettre un remède en place; ôtez-lui sa seringue, le médecin désarmé rampait à terre; il était indigne de la robe de Rabelais et de la fourrure de messieurs les matous de la Faculté.

Enfin, la maladie de Braillard empirait à vue d'œil, en présence des officiers et des porte-clefs, cela s'entend, devant lesquels il contrefaisait si bien le malade, que, quoique je fusse convaincu qu'il se portait incomparablement mieu que moi, j'étais quelquefois sur le point de croire qu'il avait la mort sur le bord des lèvres. Mais était-il seul avec nous, il reprenait ses fonctions ordinaires, braillait à pleine tête, mangeait plus que deux des plus affamés Helvétiques; après quoi, la seringue faisait son opération journalière.

Il y avait pour cet effet toujours deux petits remèdes dans notre chambre, enfermés dans deux petites fioles d'étain, que Francillon avait soin de tenir chaudement, afin qu'au moindre signal, un genou en terre, il pût tirer juste, et ne pas faire languir son impatient malade, très-altéré de clystères. Aussi, tous les matins on lui en apportait deux règlements avec son pain et son vin, autrement le porte-clefs aurait vu beau jeu. Les officiers donc croyant leur colosse de Rhodes en danger, on fit venir le médecin de la Bastille pour remédier à une maladie aussi opiniâtre que le malade. En effet, elle lui a duré pendant toute sa prison.

Le lendemain je vis entrer un gros homme, court, accompagné de Reilhe, chirurgien de la Bastille, et du porte-clefs. Je connus tout aussitôt que c'était le médecin, car il avait sur sa tête un chapeau de castor empesé et si roide, qu'on l'aurait pris pour être de carton; la forme en était fort haute, et les rebords si larges, qu'ils auraient pu mettre aisément six personnes à couvert de la pluie. Sa tête était enveloppée dans une perruque carrée qui lui descendait au-dessous des reins, et pouvait se boutonner par devant, en cas de besoin, dans ses chausses, qui étaient carrées et ouvertes par en bas. Au travers de l'abondance de ses cheveux postiches, on ne laissait pas de découvrir la face d'un très-laid magot.

Pendant ce temps-là, le malade imaginaire préparait son rôle, et si bien, que, malgré son embonpoint et sa couleur vermeille, il aurait paru mourant à toute la Faculté. Alors je vis sortir de dessous le manteau du cathédrant, car il ne les avait pas encore fait paraître pour nous saluer, cela aurait dérangé l'économie de son chapeau, deux gros bras courts, comme le reste de la machine, aux bouts desquels il y avait deux grosses mains jaunes, toutes deux encombrées sous deux amples manchettes de batiste, qui lui descendaient jusqu'au bout des doigts. Dans la gauche, il tenait ses deux gants roulés, et en allongeant la droite pour tâter le pouls du moribond, il la fit voir armée d'une bague, dont la pierre pouvait passer pour l'image du tombeau, tant elle était vaste et lugubre. Il consulta longtemps le pouls, en faisant des grimaces comme un vieux singe qui convoite des darioles, surtout de la bouche, qu'il allongeait jusqu'aux oreilles. Il fit tirer la langue au malade qui feignait n'en avoir pas la force; et pour lui montrer comment il fallait faire, le docteur tira lui-même la sienne. Non, je n'ai jamais rien vu de plus risible. Pascariel n'a de sa vie fait une grimace plus réjouissante. Il se fit apporter de l'urine du dé-

faillant, que Francillon gardait exprès dans un grand verre. Le docteur le prit de la main droite, parut être quelque temps en convulsions devant cette urine, et après l'avoir regardée au grand jour, il opina qu'elle n'était pas laide, répétant plusieurs fois : « Cette urine n'est pas laide, elle n'est pas laide. » Pas tant que toi, disais-je en moi-même. Il mit ensuite la main sur l'estomac du malade, et pour y parvenir, il découvrit des appas presque pareils à ceux que Scarron donne à Bouvillon dans son *Roman comique*, malgré la fermeté desquels et toute la peau blanche et dodue qu'il découvrait sur le langoureux, il opina qu'il était en danger. Il ordonna à son malade, puisqu'il avait de l'aversion pour la saignée, un redoublement de remèdes doux et rémollients.

Reilhe lui dit qu'il en prenait tous les jours réglément deux. « N'importe, reprit le docteur, qu'il en prenne quatre; il faut absolument abaisser cette inflammation de poitrine qui lui cause ce feu mordicant, embrasé dans les foyers du ventricule qui lui fait monter ce rouge au visage. — Que buvez-vous ordinairement, demanda-t-il au malade? — Un doigt de vin trempé de beaucoup d'eau, répondit le patient d'une voix mourante. » Il mentait; il le buvait pur et à rasades. — « Je vous le défends absolument; absolument, je vous le défends. Tuchou! je ne m'étonne plus d'où procède l'inflammation. Oh! oh! madame l'inflammation, vous sortirez; j'y perdrai mon latin, ou vous sortirez. » Apparemment il ne risquait pas beaucoup. Puis il continua, en se tournant vers Reilhe : « Je vous ordonne de lui donner force tisanes, pour éteindre ce feu malin, tenace, opiniâtre qui le ronge, qui le picote, l'enflamme et le consumera; il n'en saurait trop boire; trop boire il n'en saurait. Il faut noyer, submerger cet incendie intestinal. Et pour la nourriture, une petite soupe; un petit potage; un petit potage, une petite soupe; un petit potage bien mitonné, bien mitonné, oui, bien mitonné. » Il répéta la petite soupe et le petit potage bien mitonné plus de dix fois, en continuant ses grimaces de scaramouche. Pour moi, je ne pouvais m'empêcher de rire d'une semblable momerie.

Apparemment que le docteur me prit pour un fou, en me voyant rire devant un malade qu'il croyait aux abois, auquel il statuait des ordonnances si judicieuses; mais je savais à coup sûr qui était le plus fou de tous. Reilhe demanda au docteur s'il ne pourrait pas y ajouter quelques œufs frais pour soutenir la nature défaillante. « La malepeste! prenez-vous-en bien garde, répondit le farouche docteur; l'œuf est trop bilieux; il n'y a rien qui échauffe davantage. Ce serait apporter des étoupes et de l'huile pour éteindre un embrasement. Il faut qu'il se contente de ses petits remèdes; qu'il fasse nager tous les jours ses poumons dans une tisane rafraîchissante, dans laquelle vous mettrez un peu de corne de cerf et de la graine de lin; et qu'il ne prenne qu'une petite soupe et un petit potage, en attendant que nous voyions à quoi se déterminera le mal occulte qui le mine sourdement. »

— Monsieur, répondit Braillard d'une voix entrecoupée de sanglots, voilà une ordonnance qui va achever de me mettre au tombeau. Je ne me meurs que d'inanition; il me faut des aliments succulents pour me remettre, et si vous m'ôtez le vin, je suis mort. — En vous l'ôtant, je vous rends la vie, répliqua l'opiniâtre docteur. Je connais mieux le mal que vous. Vraiment, il ferait beau voir qu'un homme de mon expérience réformât ses ordonnances au gré de ses malades! Sachez que j'ai blanchi au milieu des maladies les plus invétérées, et que ce n'est pas d'aujourd'hui que je fais des assauts contre la mort. Me rétracter de mon ordonnance, vraiment! » Et se retournant devers Reilhe : « Je vous enjoins de l'observer à la lettre, à la lettre; adieu. » Puis, en trottant devers la porte, il sortit comme il était entré, sans jeter un seul coup d'œil sur nous, ni nous donner une seule pincée de son chapeau.

Les portes bien refermées, après quelques moments d'un profond silence, Braillard le rompit, pour parler en ces termes : « Mon Francillon, que dis-tu de cet ignorant médecin, de cet âne licencié, avec sa petite soupe et son petit potage? Au lieu de m'ordonner quelque bon coq-d'Inde, quelque succulent chapon pour rétablir mes forces; de bon vin de Bourgogne ou de Champagne pour rappeler mon cœur prêt à s'éteindre, il le veut noyer dans la tisane et l'affadir avec sa petite soupe et son petit potage. Que le diable l'emporte, lui et son ordonnance diabolique. Ne diras-tu pas avec moi, que ce meurtrier à gages raisonne au denier quatre? — Je dis, reprit Francillon, que voilà le plus ignorant docteur de toute la Faculté, il n'a jamais connu les premiers éléments de la médecine. Hippocrate ni Gallien, aucun ancien ni moderne ne raisonneraient pas ainsi. Il voit un malade accablé par une diète involontaire, et loin de le reconforter par quelques sucs mâles, vigoureux et nutritifs, il l'exténue encore par une nourriture qui lui est mortelle. Vous méritez bien ce coup de massue qui vous assomme. Il devait ajouter : Vous voilà bien payé de votre maladie imaginaire. — Pourquoi faire venir, continua-t-il, un médecin qui vous doit être étranger, quand vous en possédez un dans votre chambre, qui vous connaît à fond, et qui lit pour ainsi dire dans vos entrailles? Je ne vous ordonne jamais que ce que je sais vous faire plaisir, et vous appelez un assassin qui me va priver de vous pour jamais, si vous vous en tenez à sa pernicieuse ordonnance. — Il en aura menti de par tous les diables, repartit Braillard tout furieux. »

(*A continuer.*)

LES MÉMOIRES D'UN PIERROT

(*Suite.*)

— Elle ne s'en retournera donc pas? soupirait-elle

— Qui donc?

— La fermière! sans doute...

Je regardai l'Alouette avec de grands yeux étonnés; elle reprit :

— Nous la suivrons.

— Je le veux bien; mais pourquoi faire?

— Mes enfants sont chez elle...

— Ah!

En effet, nous fûmes bientôt arrivés derrière la bonne femme, à une maison assez coquette, abritée de grands arbres et devant la porte de laquelle deux jeunes enfants jouaient gaiement.

Nous nous arrêtâmes sur un des pignons de la grange, et, de là, je fus surpris de l'aspect propre, décent, coquet de cette demeure. Point de tas de fumier devant la porte, point de ces résidus malsains pour la famille et si désagréables pour la vue et l'odorat. Au lieu de ce spectacle habituel dans nos fermes, un grand emplacement sablé permettait aux voitures d'approcher et de manœuvrer avec sécurité et propreté. Cela n'empêchait pas la vie de circuler de toutes parts et l'aisance d'apparaître partout. Déjà des toits voisins, couverts de pigeons magnifiques, deux ou trois s'étaient détachés pour venir nous regarder sous le nez. Mon amie avait pris son vol et furetait partout; moi, je m'étais reculé, ainsi qu'il m'avait semblé prudent de le faire, puis, gagnant un des arbres touffus à ma portée, j'y rencontrai une troupe de mes pareils au milieu desquels je trouvai une réception... charmante et cordiale au plus haut point... des coups de bec à loisir. N'étant pas le plus fort, je m'esquivai et, caché sous le toit de la maison, je cherchais des yeux ma compagne.

— Ne voyez-vous rien, mon ami Pierrot?

Cette voix désolée me ramena au sentiment de ma position et au souvenir de ma promesse; je me reprochai de flâner ainsi, tandis que cette mère souffrait; je résolus d'agir.

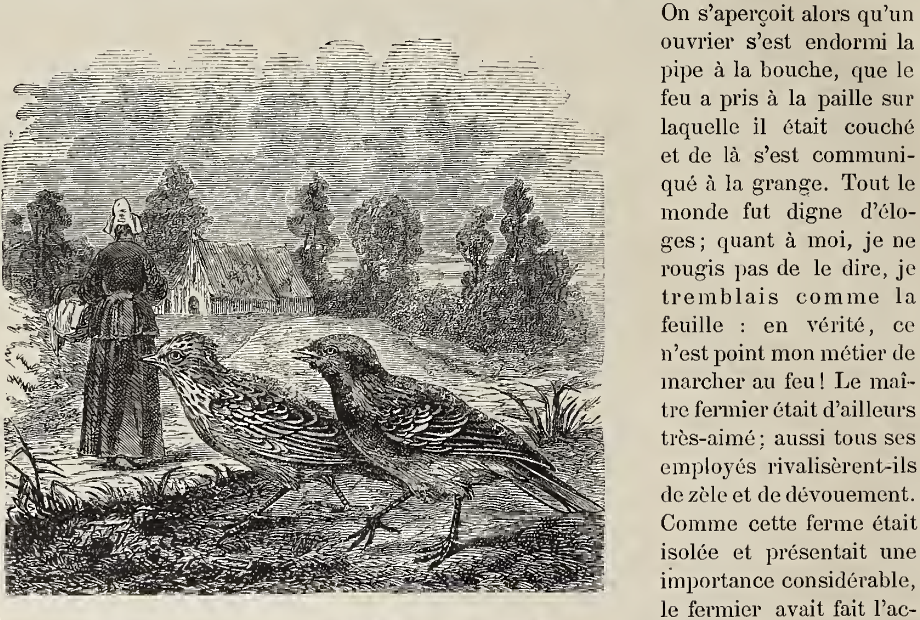
— Je ne vois rien, amie; mais je vais chercher.

Et, par un trou, je m'introduisis dans le grenier. Le plus difficile n'était pas d'y entrer, mais d'en sortir : je me le rappelai alors qu'il n'en était plus temps, quand une forte odeur de chat me fit souvenir que je risquais tout bonnement ma peau dans un endroit si mal hanté! Heureusement on est jeune! on ne doute de rien et l'on se dit : au petit bonheur.

Je continuai ma recherche, redoublant de prudence... et il en était besoin. Tout le monde connaît les immenses greniers des constructions campagnardes; de hautes charpentes soutiennent les toits et forment, dans leur lon-

gueur, comme les échelons d'une gigantesque cage. Je me réfugiai sur l'une de ces charpentes pour inspecter de là les profondeurs d'un escalier dans lequel il me semblait entendre comme un léger ramage de jeunes oiseaux. Ce n'était rien...

Au moment où je me retournais plein de confiance, apparut en face de moi, sur ma poutre... une oreille, puis deux, pointées vers moi, puis un œil, deux yeux flamboyants!.. Sans que je puisse me rendre compte comment cela se passa, un corps bondit, énorme, blanc, ébouriffé... je le vois encore en l'air! O mes enfants! L'amour de la vie est instinctif! Prêt à perdre connaissance de frayeur, je me laissai tomber; j'ignore comment, ni par quel miracle, je me trouvai sur mes ailes, voltigeant au travers du grenier.



Je regardai l'Alouette avec de grands yeux étonnés; elle reprit : Nous la suivrons. (P. 203.)

Hélas! tout danger n'était pas écarté, au contraire : mon ennemi, — un énorme chat, je le vois à cette heure, — commença une poursuite acharnée. Pourchassé de poutre en poutre, je volai au plus haut du toit; mais là plus de barreaux, un pieu tout droit!.. Que devenir? Une fois, deux fois, je me crus perdu, l'anxiété me fit battre le cœur à briser ma poitrine... et le chat montait toujours !..

Le hasard, — non! soyons juste, — la Providence, me fit apercevoir une petite cheville qui dépassait la paroi du poteau : en un clin d'œil j'y fus cramponné; à peine si la place suffisait à me soutenir, et de là je pus voir pendant deux minutes, — deux siècles! — mon ennemi aiguisant ses griffes contre le pieu, essayant de s'y cramponner, sans toutefois oser quitter la partie transversale. L'affreuse bête! comme elle passait sa langue rouge sur ses longues dents blanches! comme elle me dévorait de ses yeux sanglants!...



Un énorme chat commença une poursuite acharnée.

Enfin, n'y tenant plus, le chat se recula; puis, mesurant longuement son élan, il s'élança... Mais sa force trahit sa méchanceté : il ne m'atteignit point et tombant du haut en bas du grenier, jura d'une formidable manière et déguerpit par l'escalier en faisant le gros dos. Je poussai un soupir d'allégement, et rendant grâce au ciel de ma délivrance, me hâtai de repasser par mon trou et de sortir. Comme le ciel me sembla beau!

J'appelai l'Alouette de toutes mes forces. Personne ne me répondit. La faim venait. Je me hasardai à descendre dans la cour auprès des volailles; après tant d'émotions et de si terribles, j'éprouvais un vif besoin de reprendre des forces.

Impossible! un horrible coq m'allongea un coup de bec qui, s'il m'eût atteint, eût brisé à jamais la chaîne de mes aventures. Il ne me restait qu'à m'esquiver, ce que je fis le ventre vide et le cœur anxieux. Je regagnai mon encoignure et, de là, jetai un triste regard sur les jattes pleines de graines et de soupe que défendait si bien le coq. Tout à coup un cri retentit près de nous :

— Au feu! au feu!

Heureusement, les moissonneurs rentraient en ce moment, et chacun de se précipiter du côté du sinistre. On s'aperçoit alors qu'un ouvrier s'est endormi la pipe à la bouche, que le feu a pris à la paille sur laquelle il était couché et de là s'est communiqué à la grange. Tout le monde fut digne d'éloges; quant à moi, je ne rougis pas de le dire, je tremblais comme la feuille : en vérité, ce n'est point mon métier de marcher au feu! Le maître fermier était d'ailleurs très-aimé; aussi tous ses employés rivalisèrent-ils de zèle et de dévouement. Comme cette ferme était isolée et présentait une importance considérable, le fermier avait fait l'acquisition d'une pompe à incendie, qui aussitôt fut mise en activité. — La grange fut sacrifiée; on fit ce qu'on appelle *la part du feu;* puis, comme les récoltes étaient encore aux champs, la perte fut aussi réduite que possible.

Au milieu du brouhaha causé par cet événement, je m'étais caché entre les branches d'un arbre, loin des tourbillons de fumée, observant de mon mieux ce qui se passait autour de moi. Quand tout danger fut écarté, on mesura l'étendue des pertes subies par le maître de la ferme et ce fut presque de la joie qui régna chez ces braves gens! Ils regrettaient moins ce qu'ils avaient perdu qu'ils ne se réjouissaient d'avoir conservé ce qu'ils auraient pu perdre. Le malheureux qui avait été cause du sinistre avait succombé, étouffé par la fumée. Il fut religieusement porté dans un bâtiment un peu éloigné de l'habitation, et là, tour à tour, chacun vint remplir un pieux devoir. Le maître fit distribuer aux travailleurs du vin et du cidre, et il remerciait avec de bonnes paroles tous ces ouvriers qui, par leur courage, lui avaient conservé la plus grande partie de sa fortune. Pas un des bestiaux n'avait péri, grâce au soin du bouvier qui les avait fait sortir avant qu'ils s'aperçussent du feu et l'on avait eu grand'peine, car l'écurie tenait à la grange, et quand ils sont épouvantés par les flammes, les animaux ne veulent plus sortir et se laissent brûler, affolés par la vue du danger. On vint cependant à bout de les pousser dehors, en leur bandant les yeux et en les excitant par de bonnes paroles.

Sur ces entrefaites, la nuit arriva, tranquille et sereine. Mon amie avait cherché une retraite dans un champ

près de l'habitation, après avoir chanté sa chanson dans les airs. Quelques hommes veillaient auprès du brasier, et je voyais entre les feuilles leurs silhouettes passer devant la réverbération des dernières planches qui brûlaient.

Au point du jour, ma compagne me supplia encore de continuer nos recherches. J'eus l'idée de passer derrière la grange incendiée et je n'eus pas plutôt tourné autour breuses de mes compagnes qui, à l'automne, descendront dans les plaines. Au milieu d'elles, je retrouverai, sinon l'oubli, du moins le calme et l'amitié.

— Vous émigrez donc chaque année?

— Non, me dit-elle, nous changeons de canton; les unes se rapprochent des bords de la mer, les autres recherchent les endroits où les blés d'hiver leur permettent de fourrager pendant la froide saison.



Enfin, un certain perroquet, qui avait vécu parmi les hommes, demanda le silence et s'élança sur le bâton du président. (P. 206.)

de ce feu à peine éteint, que je vis une petite cage suspendue à un pan de mur encore debout. Cette cage était intacte... je volai dessus... Elle contenait la famille de la pauvre Alouette, mais hélas! pendant le désastre, les petits oiseaux avaient été asphyxiés par la chaleur. Je m'éloignai le cœur navré et dus appeler tout mon courage à mon aide pour apprendre ce triste événement à la mère inconsolable; son désespoir me fendait le cœur, et, malgré tout ce que je pus lui dire, elle voulut demeurer aux environs de ce lieu qui lui rappelait de si tristes souvenirs.

— Mon bonheur est détruit, me dit-elle. Je veillerai près de ces restes chéris. J'y attendrai les troupes nom-

— Du courage! ma chère amie, quittez, au contraire, ce pays de malheur; partons ensemble pour voir le monde, le temps amène un adoucissement aux plus grands maux.

— Non, mon ami, je demeure : parmi les miens, je serai peut-être moins malheureuse.

Tout ce que je pus ajouter pour la convaincre fut inutile. Je restai quelques jours avec elle pour lui prodiguer mes consolations, mais la nature des moineaux francs ne leur permet pas une constance perpétuelle : il leur faut la vie insouciante et libre. Je fis donc mes adieux à cette mère désolée; elle me remercia du peu que j'avais fait pour elle, et je repris mon vol à travers champs.

Mon premier projet, en me retrouvant seul, fut de

retourner au bois de Boulogne. Pourquoi? Je n'en savais rien, je n'y avais été que malheureux! Il faut croire que le pays natal a de secrets attraits, auxquels, pas plus que les hommes, nous ne savons nous soustraire!

Mais le destin en avait décidé autrement. Le pierrot va, en ce bas monde, où les circonstances le mènent; heureux si le ciel lui accorde un ami.

III

L'ÉLECTION DU ROI DES OISEAUX

Nul animal, nul être et nulle créature
Qui n'ait son opposé : c'est la loi de nature.
D'en chercher la raison ce sont soins superflus.
Dieu fit bien ce qu'il fit et je n'en sais pas plus.
(La Fontaine.)

A force de voler d'arbre en arbre, tout doucement et sans me presser, picorant à droite et à gauche un fruit, une graine, un insecte, j'arrivai quelques jours après aux confins de la vaste plaine où m'avaient amené tant d'événements imprévus. En cet endroit, l'aspect du pays changeait. Des arbres énormes s'élevaient autour de pelouses vertes et rases comme des tapis de velours, des ruisseaux y serpentaient avec grâce, et de larges allées sablées en suivaient les contours.

Tout surpris de rencontrer une nature d'un aspect si enchanteur, je décidai que je m'établirais en ces lieux; mais, avant tout, je voulus me rendre compte de ce qui pouvait faire une si grande différence entre ce que je voyais et la plaine. Je me rendis bientôt compte qu'un long mur les séparait l'un de l'autre et que j'étais entré dans un parc immense attenant au château d'un des plus riches propriétaire de la contrée.

— Je planterai mes pénates ici! m'écriai-je. Où peut-on être plus heureux? Tout s'y montre à discrétion. Allons faire un tour du côté des cuisines!..

J'y allai et jamais je ne vis une telle abondance, une telle profusion de mets de toute espèce. Je rencontrai là des centaines de moineaux comme moi, qui avaient élu domicile dans le château ou dans ses environs, et qui prouvaient, par leur embonpoint et leur prestance, que la vie de parasite a ses charmes et son bon côté. La connaissance entre le nouveau venu et les hôtes habituels des cours fut bientôt faite : après quelques horions donnés et reçus, quelques compliments à droite et à gauche, je devins l'un des membres de la grande famille. Cependant, moins paresseux que mes nouveaux compagnons, peut-être tourmenté par ma passion toujours inassouvie des voyages, je poussai vers le parc des reconnaissances dans lesquelles aucun d'eux ne voulut m'accompagner. C'est pendant l'une d'elles que j'appris de la bouche du seigneur châtelain pourquoi l'Aigle était le roi des oiseaux, proposition qui me choqua extrêmement, car enfin, l'aigle est le plus fort, le plus hardi, le plus vorace de nos ennemis. Comment et pourquoi aurions-nous voulu en faire un roi? La coutume d'un roi est-elle donc de vivre de ses sujets? Qu'on en ait fait le roi des rapaces, soit; mais le roi des moineaux et des petits oiseaux chanteurs, de la tourterelle, du pigeon et des perdrix, cela me semblait absurde. Enfin, le seigneur l'avait dit!

Ce jour-là, j'étais en train de dévaliser un magnifique cerisier, à quelques mètres d'un banc de gazon entouré d'héliotropes et de réséda aux effluves odorants. Tout à coup, le propriétaire s'avance accompagné de sa fille, une adorable enfant blonde aux cheveux bouclés, aux yeux d'azur, une véritable figure de chérubin. Ils parlaient oiseaux.

— Père, disait l'enfant, ces vilains moineaux viennent, comme des souris, chercher les miettes de pain jusque dans la salle à manger; pourquoi donc le petit oiseau que nous venons de voir n'y vient-il pas aussi? Il est cependant bien plus joli qu'eux!

Entre parenthèses, je dois avouer que le goût du chérubin me semblait très-contestable, car tout le monde est d'accord sur ce fait, que la robe du moineau est plus gracieuse, plus élégante, mieux assortie que celle de tous les autres oiseaux. Hélas! Il faut en prendre son parti, le métier d'écouteur aux portes a quelques inconvénients.

— Parce que, ma bien-aimée, répondit le père, le roitelet que tu voyais tout à l'heure voltiger d'arbre en arbre et de branche en branche, se suspendre aux rameaux, passe sa vie à chercher et surprendre des insectes. Or, je ne sache pas qu'il tombe, de notre nappe, des insectes sur les marches de la salle à manger!.. — Je le crois bien! — Mais tu le verras, cet hiver, faire sa chasse jusque dans les massifs d'hortensias qui bordent le perron, et de là te regarder de ses grands yeux naïfs, sans avoir peur de toi; puis se remettre au travail en répétant sa petite chanson. — Père, d'où vient ce nom de Roitelet? Veut-il dire petit roi? — Oui, ma fille. N'as-tu pas vu sa couronne? — Ah! oui. Une huppe d'or sur la tête? — Précisément. — C'est très-gentil, ce nom-là! — Tu trouves?.. Hé bien! d'autres auteurs prétendent que le nom de Roitelet ne vient point de la couronne, mais d'une légende... — Oh! père, fit l'enfant, une légende! Conte-la-moi? — Volontiers, chère mignonne. Asseyons-nous sur ce banc et écoute-moi quelques instants. — J'écoute. — Il y avait une fois... — Mais c'est un conte, père, que tu me dis là! — Une légende ou un conte, enfant, c'est souvent la même chose. — Ah!...

— Il y avait une fois, dans un pays bien éloigné d'ici et dans le temps où les animaux parlaient, une assemblée générale de tous les oiseaux. Ils s'étaient donné rendez-vous afin de se choisir un roi. Naturellement, beaucoup d'opinions furent agitées, nombre de propositions sages et folles furent mises en avant. Les uns voulaient que l'on choisît le plus fort, mais les faibles n'étaient pas contents; d'autres le plus grand, mais les petits réclamaient; on proposa le plus haut, puis le plus bas, puis le plus gras et le plus maigre, puis le plus blanc et le plus noir...

— Père, tu te moques de ta fille!

— Non, chère mignonne, quand il s'agit de briguer les honneurs, tous les prétextes sont bons. Tandis que les avis se croisaient, que les cris augmentaient, quelques bonnes têtes réfléchissaient... Enfin, un certain perroquet, qui avait vécu parmi les hommes, demanda et finit par obtenir le silence; il s'élança sur le bâton du président et parla à peu près en ces termes : — « Chers concitoyens, il est temps de prendre un parti et de cesser des criailleries inutiles. Tous vous avez les mêmes droits à la royauté, tous vous êtes également dignes d'occuper le trône. Qui est-ce qui fait l'oiseau? Ne sont-ce pas les ailes?.. Hé bien! tous vous avez des ailes; donc, tous vous avez le même droit de vous asseoir sur le trône de notre auguste nation! .. »

— Bravo! bravo! cria tout d'une voix la troupe des compétiteurs. Vive Coco! Il a raison!

Puis le silence se rétablit.

— « L'aile, c'est l'oiseau; donc la première aile sera le premier oiseau, c'est-à-dire sera notre roi. Essayons donc qui de nous aura la meilleure aile. La souveraineté appartiendra à celui qui s'élèvera le plus haut dans les airs; d'autant mieux, mes chers concitoyens, que s'approchant ainsi, plus que tout autre, du soleil, père de la nature, il sera plus à même que quiconque d'en rapporter les plus pures aspirations. J'ai dit!.. »

L'assemblée frémit de joie en entendant ce programme,

et chacun, en secret, se mit à aiguiser ses ailes. On vota; l'épreuve fut décidée à l'unanimité. Maître Coco donna le signal et tous les concurrents partirent. Tu comprends, ma bonne petite, que l'Aigle ne fut pas le dernier à étendre ses ailes immenses : il s'élança majestueusement et monta à perte de vue, aux confins de l'atmosphère, y plana pendant une heure, se jouant des efforts de ses concurrents, et n'apparaissant plus que comme un point imperceptible aux yeux des millions d'oiseaux rassemblés. Lorsque tous ses compétiteurs fatigués eurent regagné le sol, l'Aigle plia ses voiles puissantes, se laissa descendre lentement ainsi qu'il convient à un vainqueur, et s'adressant à ses électeurs stupéfaits : — Suis-je bien votre roi?

— Oui! oui! Vive l'Aigle! Vive notre roi!

— Un instant!.. Pas si vite!.. cria une petite voix frêle et aigüe. Modérez vos transports!... N'avez-vous pas juré de décerner la couronne à celui d'entre nous qui monterait le plus haut dans les airs?

— C'est vrai! dirent un grand nombre de voix.

— Hé bien! je me suis élevé plus haut que l'Aigle; car, blotti sous les plumes de son dos, où vous me voyez encore, il m'a, sans s'en apercevoir, enlevé avec lui et je l'ai toujours dominé... Qui le nie?

— Il a raison!

— Il a tort!

Le tumulte est à son comble. La lettre même du serment donnait raison au petit oiseau. Les électeurs se trouvaient dans un grand embarras. Certes, le petit oiseau était dans son droit strict; mais comment songer à prendre pour souverain un pygmée semblable, aussi frêle qu'étourdi?.. Comment pourrait-il représenter la puissante corporation des oiseaux? A la fin, un vieux Hibou, — c'est l'oiseau de Minerve, — qui jouissait d'une grande réputation de sagesse, ouvrit ses yeux tout grands et fit signe qu'il voulait parler :

— Mes enfants, dit-il, en grattant sa vénérable tête grise, mes enfants, le cas est grave, mais non insoluble. A mon humble avis, voici comment il faut dénouer cette difficulté. L'Aigle sera le roi, parce que seul et par ses propres forces, il est parvenu là où nul d'entre nous n'a pu arriver. Cela est incontestable. — Oui, oui, c'est vrai! — Bien! Proclamons-le donc roi. — C'est cela! Vive le roi! Vive le roi! — Très-bien. Mais le texte du serment est contre nous. Quant à l'oiseau qui, sans l'Aigle, n'aurait pu atteindre les hauteurs de l'Empyrée, proclamons-le roi aussi! mais *Roitelet*, petit roi.

— Bravo! très-bien! Vive le Roitelet! Vive le Hibou!

— Je demande la parole, fit la petite voix flûtée du Roitelet.

— Parlez, sire; nous vous écoutons.

— Vous avez tort, mes très-chers amis; vous préférez l'Aigle pour vous gouverner : ma vengeance sera de vous laisser le beau roi que vous vous êtes donné. Il est certainement plus robuste que moi et que la plupart d'entre vous; vous en sentirez les effets! Mais je suis plus malin que lui, puisque je l'ai dupé sans qu'il le soupçonnât. Pauvre roi!.. En vérité, je vous le dis et vous vous en souviendrez : l'intelligence vaut mieux que la force pour gouverner un État!

Cela dit, il s'envola, et on l'entendit murmurer dans les arbres voisins : — J'aime mieux ma liberté, ô gué! Foin des ennuis du pouvoir! J'aime mieux ma mie, ô gué! mais je garde la couronne, ô gué!!! — Et il disparut...

C'est ainsi que j'appris une légende qui concernait toute notre race. Le père et la fille s'éloignèrent, se tenant par la main, et je me perdis dans un océan de réflexions, toutes plus graves les unes que les autres.

Ma vie s'écoulait douce et facile dans le parc, lorsqu'un jour, — jour néfaste! — je fus surpris par un danger mortel... dont sortit une de mes plus douces joies. Ainsi est faite la vie. Je croyais le parc peuplé seulement d'animaux doux et débonnaires. Aussi, plein de confiance, je laissais endormir volontiers la circonspection qui ne doit jamais être abandonnée par un moineau sage. J'aimais à m'égarer dans les bosquets, j'aimais à voler sur les arbres isolés qui bordaient les pièces d'eau ou formaient point de vue au milieu des pelouses : la récolte des insectes et des vers y était abondante, et souvent je m'y trouvais seul. Un jour, posé sur la branche d'un tremble énorme avançant ses rameaux dénudés au-dessus de la rivière, je jouissais du silence alors complet de la nature. Midi avait sonné; tout était calme; les oiseaux chanteurs avaient cessé de faire entendre leur voix; quelques mouches seules bourdonnaient au bout des branches... A demi-sommeillant, j'entr'ouvrais un œil allangui...

Tout à coup, un cri strident, sauvage, retentit et me fait lever la tête. Au-dessus de moi, dans le ciel, je vois briller deux yeux fixes, terrifiants, lançant des éclairs à vous donner la chair de poule.... Entre ces yeux féroces, s'élève un bec bleuâtre, crochu, menaçant, entr'ouvert par la soif du sang et surmonté de deux moustaches jaunes!..

Je frémis encore en y pensant, et mes plumes se hérissent comme elles le firent alors... Tout cela appartenait à un oiseau aux ailes immenses, immobiles dans l'air, découpées en rames puissantes... Jamais je n'avais vu, jusqu'alors, d'animal répandant autour de lui, comme celui-ci, l'idée du carnage et de la mort. L'Émouchet qui, naguère, avait poursuivi ma chère Alouette, n'était qu'un mouton comparé à l'oiseau qui me menaçait. Que semblais-je, d'ailleurs, auprès de lui? Un atome. Son corps était plus gros que celui d'un pigeon, ses ailes beaucoup plus longues, sans compter qu'au lieu d'avoir des pattes comme les nôtres pour se percher sur les arbres ou marcher à terre, il tenait ouvertes, sous sa poitrine, de véritables mains *prenantes;* mains armées d'ongles crochus, coupants, acérés, terribles, armes affreuses qui devaient transpercer et déchirer vivante la pauvre victime qu'elles saisissaient... Je compris, du reste, en cet instant fatal, que j'avais affaire, à mon tour, à un *oiseau de proie*, à l'un des destructeurs des petits oiseaux *du bon Dieu*... Horreur! J'étais sous la serre d'un Émerillon!..

J'ai su depuis que, pour être le plus petit des faucons de notre pays, il n'en est pas moins un des plus féroces, ou, comme disent les hommes, un des plus *courageux!* Beau courage, en vérité, que celui qui ne s'attaque jamais qu'à des animaux incapables de se défendre! L'émérillon ne vit que de perdrix, de cailles, d'alouettes et de petits oiseaux comme nous...

Ah! s'il s'adressait à ses pareils, ou seulement aux grands échassiers munis d'un bec solide, comme j'en ai connu plus tard! je comprendrais qu'on le dît courageux. Mais ainsi?.. fi donc!!!

Enfin les hommes, m'a-t-on dit, trouvaient bien, il y a quelques centaines d'années, qu'il y avait du courage à s'en aller, bardé de fer des pieds à la tête, frapper d'estoc et de taille de pauvres diables de leur espèce, qui n'avaient, pour se défendre, qu'un sarreau de toile sur le dos! Aussi, en voyant un oiseau déployer les mêmes instincts sanguinaires, ils l'ont nommé *courageux* et ont fait de son espèce le symbole des grands du monde et de la loi du plus fort! Tapi contre ma branche, je ne pensais certes pas à faire ces réflexions plus ou moins profondes; elles étaient hors de lieu, il fallait agir; je croyais déjà sentir les terribles tenailles m'étreindre et me déchirer.

Ce fut l'affaire d'un moment, la durée d'un éclair; mal-

gré ma terreur, mon effarement, je ne sais comment un trou se présenta à ma vue; il était creusé dans la tige du tremble qui me portait. Ce trou devait être l'ouvrage d'un pivert. Plus mort que vif, je m'y précipitai tête baissée, comme un tourbillon, heurtant les parois, et tombai sur un animal endormi. C'était un écureuil qui, effrayé de cette invasion subite, n'eut pas le temps de faire usage de ses dents contre moi, bondit comme un ressort, me renversant au passage, et, d'un élan rapide, courut jusqu'à l'extrémité de la branche que je quittais. Arrivé là, il fit un temps d'arrêt pour se reconnaître.... Mal lui en prit. Les deux grandes ailes se fermèrent promptes comme l'éclair; les serres s'ouvrirent et se refermèrent sur le pauvre animal qui, poussant un cri suprême, se sentit enlever dans les airs...

J'étais sauvé!... Je conservais la vie, grâce au trépas de l'un de mes ennemis naturels! Le rapace, pour le dépecer à son aise, l'emporta sur la plus haute branche d'un arbre mort et isolé; et de là, je le vis s'enlever après son horrible repas et chercher un lieu de repos favorable à sa digestion. Ces oiseaux sont aussi défiants que cruels. Il leur faut, pour percher, un endroit isolé, d'où ils puissent dominer la plaine, et, — comme ils ne dorment jamais que d'un œil, — s'envoler au premier objet suspect. Avisant un poteau isolé au milieu des champs, notre bandit se dirige vers lui, décrivant de défiantes spirales avant de l'aborder; puis, enfin, pliant ses grandes ailes, il y pose les serres avec précaution... Paff!.. un ressort se détend, et mon ennemi est pris par les pattes! Ce poteau si commode était un porte-piége destiné aux rapaces qui décimaient les perdrix et les faisans du parc voisin!...

IV

L'OISEAU DU BON DIEU

De mon trou, j'avais suivi cette scène, non sans un secret contentement de voir cette mésaventure fondre sur un persécuteur des petits oiseaux; mais ce premier mouvement de vengeance passé, je me pris à réfléchir et m'aperçus que mon raisonnement péchait par la base. — Suis-je donc coupable quand je mange une fourmi? Ma conscience n'affirme que non; j'obéis aux conditions de mon existence. L'émerillon est-il donc plus coupable quand il me dévore? Il obéit à la voix que la nature fait entendre en lui. Créé pour se repaître de chair vivante, il est soumis fatalement à son instinct : il lui obéit. Quelle chose peut, dans cet acte purement passif, constituer un bien ou un mal? J'y vois maintenant une fonction remplie, pas autre chose. Tant pis pour le pauvre oisillon qui en est la victime!

Cette nouvelle manière d'envisager la question me menait plus loin que je ne l'aurais voulu. Conséquent avec moi-même, je suivais maintenant la logique implacable de la vérité; mais en hésitant comme quelqu'un qui se sent entraîné malgré lui dans des sentiers où il répugne à marcher. — Alors, si dans l'acte de l'émérillon m'attaquant, il n'existe ni bien ni mal, je dois le plaindre au lieu de me réjouir de le voir tomber dans les piéges de l'homme, car celui-ci sera sans pitié pour lui. Mais, d'un autre côté, si je plains l'émérillon, il me faut plaindre aussi l'écureuil et la fourmi. Or, plaindre tout le monde, c'est n'avoir de commisération pour personne... Je retombais dans une autre perplexité. Que voulez-vous? Un moineau ne devient pas, du premier coup, un philosophe.

Je me demandai alors si l'action de l'homme était juste, et, me plaçant à son point de vue, je trouvai qu'il avait raison de défendre son bien, — représenté par les perdrix, les faisans et autres oiseaux comestibles qu'il élève, — contre l'appétit des larrons sous quelque forme qu'ils se présentent. C'est de bonne guerre, et la guerre, — j'étais toujours fatalement ramené à cette conclusion, — la destruction est, il faut l'avouer, du haut en bas de l'échelle des animaux, la loi de la vie!

H. DE LA BLANCHÈRE.

(A continuer.)



LA PETITE ALSACIENNE, de Charles Marchal

LA PETITE ALSACIENNE

Sous le titre significatif de l'*Offrande*, la Société des Gens de lettres vient de publier à la librairie Dentu un livre dont la vente vient en aide à l'œuvre d'Alsace-Lorraine. La publication se recommande sous tous les rapports; nos meilleurs écrivains ont tenu à honneur d'y placer des œuvres en harmonie avec son caractère; l'impression très-soignée est rehaussée par des illustrateurs qu'on aime. Nous retrouvons là l'*Alsace* de Henner, gravée tout exprès par lui, et digne de sa renommée. Nous y admirons surtout une eau-forte, exécutée par M. Rajon, d'après un dessin de M. Charles Marchal et représentant une petite fille blonde à l'œil noir qui, adossée à une chaise de bois, vous regarde de cet air naïf et rêveur qu'on observe parfois dans la première enfance. Elle porte le costume national et on lui a mis son tablier blanc du dimanche. Elle a ses joujoux, sa poupée et son coq. Mais la poupée n'est pas la favorite du jour. C'est le coq qu'elle aime et qu'elle serre tendrement dans ses bras. — Nous sommes trop Gaulois pour ne point partager sa préférence.

La composition de M. Charles Marchal a pour elle trois grandes qualités, qui sont la grâce, la simplicité, le sentiment vrai.

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire. Paris.

SOUVENIRS D'ALSACE



LE MARCHAND DE LUNETTES

Resté fidèle à l'ancienne coutume, ce respectable campagnard à culotte courte a conservé l'habitude d'attendre le passage du colporteur au lieu d'aller chercher ses lunettes à la ville. Car la vue change avec les années. Le numéro de l'année dernière doit être remplacé par un autre. Grave affaire! On choisit, on compare, on essaye,

livre en main, et sans prendre la peine d'écarter les branches de la monture. L'œil insinuant, le sourire aux lèvres, le dos courbé comme le veut son métier de porte-coffre, notre opticien nomade tient une autre paire prête à tout événement. Et, une fois le marché conclu, il ne désespère pas de faire acheter par son client un baromètre, et qui sait! peut-être même un flacon d'eau de Cologne. Il faut bien vendre un peu de tout, car c'est un pauvre métier que celui d'opticien ambulant. S'il eût été plus favorisé de la fortune, celui-ci ne serait certainement pas condamné à se promener ainsi, car son fin profil et son extérieur honnête n'annoncent pas un homme fait pour cou ir ainsi la pratique.

Il nous est difficile de le quitter sans un dernier souvenir à l'usine de Gœtzenbruck, où se fabriquaient la plus grande partie de nos verres à lunettes. Voisine de la cristallerie de Saint-Louis, près de Bitche, elle appartient aujourd'hui à la Prusse, comme tant d'autres établissements de notre chère Moselle. Ses produits sont importés jusqu'en Amérique.

MÉTIERS ET CARRIÈRES

—

L'OPTICIEN

« Je veux être opticien, me disait dernièrement un jeune homme d'une quinzaine d'années, auquel je demandais ce qu'il comptait faire. — Opticien! répliquai-je; mais cela ne va pas tout seul, et c'est une profession à facettes, composée d'une multitude de branches parmi lesquelles il faut choisir. Écoutez-moi donc, et décidez quel opticien vous voulez être.

Je ne vous parlerai pas du colporteur qui vend des lorgnettes au coin des rues, ni de celui qui crie au théâtre : *Lorgnettes, marchand de lorgnettes!* et cela avec une voix que vous connaissez; non, ce n'est pas là votre ambition. Alors, voulez-vous être marchand opticien? Dans ce cas, il vous faudra ouvrir boutique, et, suivant le quartier, il vous faudra payer de deux à huit mille francs de loyer, puis les impositions, le gaz, les frais divers, et même avoir un employé aux appointements de douze cents à deux mille francs. — Et puis le pain de chaque jour. — Tout cela est cher par le temps qui court. Vous serez nécessairement obligé d'acheter vos marchandises, de choisir des produits en rapport avec votre clientèle. Le chiffre d'affaires des détaillants opticiens varie de vingt à soixante mille francs. Quelques maisons anciennes atteignent un chiffre beaucoup plus considérable, mais cela est l'exception. Pour réussir, il faut quelques capitaux, et tout d'abord avoir au moins une quinzaine de mille francs de marchandises. Le bénéfice est assez beau, si on arrive à gagner la confiance publique, et cela n'est pas chose facile, quand on n'a pas un mérite personnel en rapport avec la profession que l'on exerce. Certains industriels remplacent le mérite par un grand étalage de réclames et par l'exhibition de titres ronflants que chacun peut se donner, mais auxquels le bon public se laisse prendre malheureusement trop souvent. A l'occasion, n'hésitez point, par exemple, à annoncer des verres qui « guérissent » toutes les vues. Beaucoup réussissent à ce jeu-là. — Mais, je le sais d'avance, ce n'est pas cela que vous voulez.

Le beau côté de la question, c'est l'industrie, c'est la fabrication. On choisit alors une spécialité : soit les instruments de marine, d'astronomie, soit encore les instruments de micrographie, ou d'électricité. Ce ne sera pas sans avoir travaillé par vous-même, étudié, pâli de longues heures sur les ouvrages techniques. — Rarement on fait fortune; nos grands opticiens sont morts sans être arrivés à l'opulence.

A côté de cette grande industrie, à côté de ces chercheurs infatigables auxquels on doit la plupart de ces instruments si précieux qui servent à étendre nos connaissances, soit en scrutant le ciel, soit en interrogeant la nature dans ses plus petits secrets, il reste encore la fabrication courante des jumelles, loupes, longues-vues, objets d'optique usuels, que l'on produit pour rien, c'est le mot; mais là encore, des capitaux, toujours des capitaux!

Enfin, voulez-vous être ouvrier? Alors, débutez apprenti, et consacrez quatre années à l'étude d'une spécialité.

On distingue en optique dix spécialités :

1° Ouvriers travaillant les métaux; 2° limeurs-ajusteurs; 3° tourneurs; 4° jumelliers; 5° lunetiers en écaille ou en acier; 6° ouvriers travaillant le verre; 7° jumelliers et longue-vutiers; 8° opticiens pour les objets de précision, tels que prismes, oculaires, etc.; 9° opticiens pour les très-petites lentilles pour les microscopes; 10° opticiens pour les grands objectifs.

Choisissez donc; tachez d'avoir un bon patron, et piochez quatre années. Je dis un bon patron, notez-le, car tout est libre aujourd'hui, et aucun contrat n'est fait pour l'apprentissage. Nos pères y regardaient de plus près, — cela se faisait par-devant les conseillers du roi. — Il fallait faire un chef-d'œuvre pour être reçu maître. — Les maîtres savaient alors. Que de maîtres aujourd'hui ne savent rien! Mais ne récriminons pas, c'est le progrès.

Étant apprenti pendant quatre années, vous ne gagnerez rien; cependant la plupart des patrons donnent cinquante centimes par semaine la première année, un franc la deuxième, et quelques francs les années suivantes, suivant les services rendus.

Au bout de quatre années, vous gagnerez quatre francs par jour. Ensuite, si vous êtes habile, vous arriverez à quarante, cinquante, soixante francs par semaine. — La journée est de onze heures de travail; le travail des ouvriers exercés se paye à l'heure, de cinquante à soixante et soixante-dix centimes.

Voici en résumé la profession d'opticien.

Mon jeune homme réfléchira. Il me l'a dit. — A. C.

ONZE ANS DE BASTILLE

(D'après la relation originale de Constantin de Renneville.—1702-1713.)

(Voir les numéros parus depuis le 25 janvier.)

— Pourquoi ne l'as-tu pas contredit, quand il parlait devant toi, poltron que tu es? Tu as appréhendé de lui prêter le collet, et ton lâche silence va me coûter la vie, la vie, la vie. Parbleu, je le tromperai bien. Je mangerai malgré lui et ses dents. Francillon, tue-moi les deux pigeonneaux de ma pigeonne noire, et frappe à la porte pour faire monter le porte-clefs. » L'arrêt prononcé fut exécuté sans délai, et malgré la beauté des deux innocentes colombes, qui avaient tout le plumage du corps d'un noir plus lustré que le castor du docteur et des têtes plus blanches que son rabat, avec des aigrettes merveilleuses, elles furent étouffées par les mains tyranniques du trop crédule Francillon. Vainement, je voulus m'opposer à ce meurtre cruel, en offrant de substituer tout mon dîner, quel qu'il fût, en la place de ces deux jeunes tourterelles, comme Diane autrefois substitua une biche en la place d'Iphigénie, sous le couteau barbare du sanguinaire Calcas. On ne daigna pas seulement m'écouter, et après que Francillon eut presque enfoncé la porte à force d'y frapper, les deux pigeons furent plumés par l'impitoyable médecin.

Le porte-clefs vint, aux coups éclatants qu'on avait lancés contre la porte, interrompre notre morale. Sitôt qu'il fut entré, notre moribond, élevant sa voix avec un nazillement épouvantable, l'apostropha ainsi : « Hé quoi donc! le médecin de Belzé-

buth est-il d'accord avec notre enragé gouverneur, pour nous condamner à mourir de faim? Je ne suis sur les dents que faute de nourriture, et l'on me condamne à ne boire que de l'eau et à ne manger qu'une petite soupe et un petit potage. Mon enfant, va dire au gouverneur que le médecin m'a ordonné une bonne poularde, deux perdrix et six bouteilles de vin de Bourgogne et de Champagne. — Je n'ai garde, monsieur, reprit le garde-clefs, car M. le gouverneur sait déjà l'ordonnance du médecin. Vous n'êtes marqué à la cuisine que pour une soupe mitonnée, et le médecin a défendu qu'on vous donne du vin jusqu'à nouvel ordre. — N'ai-je pas bien dit que ce bourreau était d'accord avec le gouverneur pour nous faire mourir de faim ? reprit le nazillant emporté. Écoute bien, Boutonnière, ce que je vais te dire: Si tu ne m'apportes pas mon dîner, et encore meilleur qu'à l'ordinaire, je te fendrai la tête avec cette bûche, dont j'ai frappé à la porte. Avertis-en le gouverneur par avance ; et pour lui prouver que je veux manger, malgré les ordonnances de son diabolique médecin, commande aux cuisiniers de me faire rôtir ces deux pigeonneaux, desquels on n'a pas plumé les têtes, crainte qu'ils ne soient changés à la cuisine. Assure-toi que je tiendrai ma parole, si tu n'exécutes pas ce que je t'ai dit. — Je vais de ce pas en faire mon rapport aux officiers et donner vos deux pigeonneaux à rôtir; c'est tout ce que je puis vous promettre, » dit le porte-clefs tout effrayé, qui sortit et referma promptement la porte.

Un moment après que le porte-clefs fut sorti, il revint accompagné de Reilhe, qui, en entrant dans la chambre, demanda à Braillard s'il avait tant envie de mourir, qu'il ne voulait pas suivre les ordonnances de son médecin? « Non, reprit-il promptement d'une voix ferme, c'est parce que j'ai envie de vivre, et de mieux vivre que je ne fais. Si je meurs ici, ce sera faute de nourriture. Est-ce une soupe d'eau bouillie et une demi-livre de charogne, tout au plus, qui peut soutenir un homme de ma taille? Tout ce qui entre ici est d'accord avec notre tyran pour nous faire mourir de faim. Cet âne qui sort d'ici, premièrement, et vous, M. le chirurgien, son second, comme l'exécuteur de ses rigoureuses ordonnances, ordonnances tramées avec le gouverneur, prononcées par M. Diafoirus, fourbe à ses gages, et mises en œuvre par vous, M. Cusifle, seringueur de ses fatales ordonnances, et l'âme damnée de ces deux assassins. De bon rôti, morbleu! de bon vin, de bon rôti; oui, de bon rôti. Ce seraient là des ordonnances qui feraient élever M. Fresquier jusqu'au ciel; au lieu que sa petite soupe, son petit potage, le font donner de bon cœur à tous les diables, à tous les diables; oui, à tous les diables.

— En vérité, reprit le substitut de Saint-Côme, que la pétulance de Braillard avait poussé à bout, vous seriez mieux aux petites maisons qu'à la Bastille. Ce n'est pas parce que vous êtes fou que l'on prend soin de vous; c'est parce que l'on veut faire son devoir, et sauver la vie à un prisonnier tel qu'il soit. Vous avez le front d'airain de traiter d'âne un médecin des plus fameux de la Faculté, qui a les plus belles pratiques de Paris, qui vient vous voir dans un des plus magnifiques carrosses de toute la ville, qui donne cent mille écus en mariage à chacune de ses filles et les plus belles charges de la robe à ses fils. C'est assez pour vous de Monsieur que voilà, en lui montrant Francillon, qui vous ordonnera un aloyau ou un quartier de mouton, avec un broc de vin à chaque repas, pour médecine.

— Je n'ai ni or, ni argent à donner à qui que ce soit, encore moins de carrosse doré pour me faire traîner chez mes malades; mais loin de les assassiner, comme fait votre docteur, j'ai la science de les guérir, par la grâce de Dieu ; et je ne serais pas assez lâche pour ordonner à un corps exténué par les jeûnes de la Bastille, d'autres jeûnes encore plus cruels que les ordinaires, repartit Francillon.

— Petit bélître, mon ami, qui avez l'insolence de me traiter de fou, dit Braillard tout furieux, si vous êtes assez fou vous-même pour m'envoyer une petite soupe, un petit potage et votre eau bouillie, j'en casserai la tête à celui qui l'apportera; et plût à Dieu que vous en voulussiez prendre le soin, je vous payerais comme vous le mériteriez. Si vous me donnez la peine de me lever, jamais vous n'avez fait d'incision cruciale si étendue que celle que je ferai à votre caboche écervelée. »

Reilhe sortit en lui disant : « Misérable assassin, qui traite d'honnêtes gens d'assassins, tu serais plus justement sur la roue que tu as méritée, que non sur le lit où tu dis tant d'impertinences ; » et en même temps il ordonna à Boutonnière de fermer la porte. Il fit bien, car nous allions voir la scène changer de décoration. Braillard sauta tout nu hors du lit pour métamorphoser le malade en combattant, et ne pouvant plus s'en prendre qu'à la porte, puisque ses adversaires s'étaient éclipsés, il pensa la mettre en pièces. Il eut beau frapper, personne ne lui répondit. Il vomit feux et flammes. Jamais lionne à laquelle on a ravi ses lionceaux ne fut plus furieuse. Il était hors de lui-même, et si troublé, qu'il ne s'apercevait pas que les agitations qu'il se donnait lui faisaient découvrir ce que la pudeur lui aurait fait cacher, dans un temps où il aurait été moins déraisonnable.

Enfin, quand sa bile fut un peu refroidie, je tâchai de lui rendre le calme; mais c'était vouloir châtier la mer comme Xerxès. Rien ne pouvait le fléchir. A la fin, je m'avisai de louer la fermeté de Francillon, qui s'étendit sur l'importance de la cause qu'il avait soutenue. Braillard se mit insensiblement de la partie, et convint que ce docteur reclus avait des moments impayables, et qu'il était du meilleur cœur du monde. Je blâmai fort l'emportement du frater, qui devait tout souffrir d'un malade dans l'état pitoyable où il était. J'insistai sur l'article de la roue, me doutant bien qu'il y avait quelque mystère caché là-dessous ; mais vainement. Braillard avait de bonnes raisons pour ne m'en rien dire. Voici ce que Francillon m'en apprit en secret, un jour qu'il était irrité contre lui. Je ne sais si Braillard lui en avait fait l'indiscrète confidence, ou si le docteur l'avait appris des officiers, qui depuis me l'ont confirmé, comme on le verra dans la suite. *(A continuer.)*

⁂ Le moindre des hommes peut être complet, s'il se meut dans les limites de ses facultés et de ses aptitudes ; mais de belles prérogatives sont elles-mêmes obscurcies, détruites, anéanties, si cette juste proportion vient à manquer. Ce mal se produira encore plus souvent de nos jours. En effet, qui pourra satisfaire aux exigences d'une époque qui marche si vite? (Goëthe.)

LE SERVICE OBLIGATOIRE

DEMANDÉ PAR LE MARÉCHAL DE SAXE.

Voici ce qu'écrivait, cent quarante ans avant l'heure présente, le grand Maurice de Saxe, relativement à la manière de lever des troupes et de masser des armées aussi solides que nombreuses. Le maréchal aurait voulu substituer à un système, dont les vices et l'insuffisance lui paraissaient plus qu'évidents une institution purement démocratique, d'où le privilége serait banni, mais qui ne pouvait être qu'un rêve, en 1732. Les Prussiens ont eu le rare mérite d'apprécier et de s'approprier les premiers cette apparente utopie, qui désormais sera la loi de toute organisation militaire en Europe.

« Ne vaudroit-il pas mieux (c'est Maurice qui parle), établir, par une loi, que tout homme, de quelque condition qu'il soit, seroit obligé de servir son prince et sa patrie pendant cinq ans? Cette loi ne sauroit être désapprouvée, parce qu'elle est naturelle, et qu'il est juste que les citoyens s'emploient pour la défense de l'État. En les choisissant entre vingt et trente ans, il n'en résulteroit aucun inconvénient : ce sont les années de libertinage, où la jeunesse va chercher fortune, court le pays, et est de peu de soulagement à ses parents. Ce ne seroit pas une désolation publique, parce que l'on seroit sûr que, les cinq années révolues, on seroit congédié; et cette méthode de lever des troupes seroit un fond inépuisable de bonnes et belles recrues qui ne seroient pas sujettes à déserter; l'on se feroit même par la suite un honneur et un devoir de servir sa tâche. Mais pour y parvenir, *il faudroit n'en excepter aucune condition, être sévère sur ce point, et s'attacher à faire exécuter cette loi de préférence aux nobles et aux riches.* Personne n'en murmureroit alors ; ceux qui auroient servi leur tems verroient avec mépris ceux qui répugneroient à cette loi, et insensiblement on se feroit un honneur de servir ; le pauvre bourgeois seroit consolé par l'exemple du riche, et le riche n'oseroit se plaindre voyant servir le noble. » — (*Rêveries du maréchal de Saxe.*) — G. D.

L'ÉDUCATION MATERNELLE

On parle beaucoup d'instruire le peuple, et, pour arriver à cette noble fin, les systèmes ne manquent pas plus que les projets de loi. Ou nous nous trompons fort, ou M. Delaplanche a voulu nous montrer ici de qui dépendait surtout le premier pas fait dans cette voie difficile. Il nous a montré l'enfant apprenant à lire sous l'œil de sa mère.

Et cette mère, il a voulu qu'elle fût l'incarnation du peuple, incarnation dépouillée bravement de toute coquetterie. Il n'a même pas reculé devant ce disgracieux mouchoir de tête qui coiffe tant d'humbles ménagères de nos faubourgs. Au point de vue de l'art, c'était risquer beaucoup, et cependant la noblesse du sentiment de la figure est telle que rien ne la saurait amoindrir. Il s'y reflète une expression de douceur et de bonté patiente qui n'appartient qu'à la maternité dans ce qu'elle a de plus pur et de plus saint. Ici, son alliance avec l'éducation est faite pour toucher d'autant plus que l'éducation du pauvre n'est, il ne faut pas l'oublier, qu'un travail secondaire, et par cela seul d'autant plus pénible. Quand, après une journée de travail, un ouvrier intelligent cherche à s'instruire pendant une heure, cette heure-là est prise sur son sommeil.

Si la pauvre femme que nous avons sous les yeux fait lire sa petite fille dès la première heure, il a fallu aussi qu'elle se levât à l'aube pour vaquer aux soins du ménage, car sa journée de travail n'en doit pas souffrir. — C'est pourquoi le groupe de M. Delaplanche nous a paru représenter l'hommage le plus légitime que pût inspirer un semblable sujet.

SALON DE 1873



L'ÉDUCATION MATERNELLE, groupe sculpté par M. Delaplanche.

LES MÉMOIRES D'UN PIERROT

(Suite)

Telles étaient mes réflexions dans mon trou de pivert. Elles n'étaient pas gaies, c'est vrai; mais je suis persuadé qu'il est bon, pour un moineau, de réfléchir de temps en temps aux choses sérieuses, et de retremper son esprit dans les grandes idées de philosophie générale qui élèvent l'âme en lui faisant pressentir la grandeur du Tout-Puissant. L'équilibre universel du monde est la plus haute et la plus satisfaisante manifestation de celui qui l'a créé.

Tandis que je philosophais, mon trouble s'était dissipé; je me décidai à sortir de ma cellule et m'enhardis bientôt jusqu'à descendre vermiller au pied d'un buisson voisin. J'avais faim; la peur n'emplit pas l'estomac; aussi, je travaillais de grand cœur à recueillir mon repas, quand j'entendis une gaie chanson partir comme une fusée à mes côtés, et un nouveau compagnon descendit en sautillant près de moi.



« Le Rouge-Gorge est le seul des oiseaux qui accompagna Jésus-Christ au Calvaire. » (P. 214.)

— Holà! mon ami Pierrot!

J'ai l'abord froid, il faut que je le confesse, et, d'ailleurs, j'aime autant à questionner que je déteste qu'un étranger m'interpelle. Je toisai dédaigneusement le mirmidon qui me parlait, par-dessus mon épaule, et ne lui répondis point. — Ah! vous êtes bien fier, mon ami Pierrot. — (Motus).

— Pierrot! Pierrot! Que fais-tu si loin des maisons? — Je voyage. — Tu voyages, Pierrot, mon ami? Mais tes pareils sont sédentaires et ne quittent pas de vue la cheminée natale. — Je ne suis pas semblable à mes pareils, dis-je en me rengorgeant. Je suis un moineau philosophe. — Oh! oh! oh! mon ami Pierrot; la bonne histoire! Tu es philosophe? Et tu me dis cela sans rire? — Monsieur, excusez-moi, mais je ne ris jamais!.. — C'est un grand tort. Ah! mon ami Pierrot, que tu as bien dû philosopher tout à ton aise sur la peur; car, du buisson où j'étais, je t'ai vu passer tout à l'heure un cruel moment et te trouver bien près de la serre du vautour. Je crois que ta philosophie ne t'avait laissé que très-peu de sang-froid en cet instant-là, car tu t'es précipité comme un fou dans la maison de ce pauvre écureuil! — Vous avez vu cela? — J'étais aux premières places. — Vous me permettrez de dire que ma frayeur était bien naturelle. — Naturelle... et même surnaturelle, je n'en disconviens pas. Et, à présent, que vas-tu faire, mon ami Pierrot? — Hélas! je n'ai point encore arrêté ma résolution. — Arrête-la, arrête-la, Pierrot, mon ami! Cela fait toujours bien. — Mon envie est de voyager. Tout m'y pousse : le désir de m'instruire, l'amour de l'inconnu, l'admiration des grands spectacles de la nature, en un mot une sorte de curiosité innée et inassouvie qui me pousse en avant... — Et comment es-tu ici depuis si longtemps? — Vous le savez? — Ah! Pierrot, nous autres, nous sommes partout et nulle part! Au lieu de nous pavaner effrontément au milieu des cours, des jardins, des parterres, au lieu de piailler à tort et à travers, nous nous glissons de buisson en buisson; nous voyons tout, et quand le besoin de chanter nous tient, nous montons au haut d'un arbre touffu, et là nous répétons notre phrase rythmée pendant assez longtemps pour que l'homme la remarque, en tire son enseignement, et, nous en sachant gré, nous aime, nous respecte et nous défende. — Comment? fis-je au comble de la surprise : l'homme, cet être insolent, consent à vous écouter?.. Vous dites qu'il a besoin de vous? Je voudrais bien savoir à quoi vous lui servez.

« Le pauvre animal essaye encore de faire tête. » (P. 215.)

— Ah! ah! mon ami Pierrot... il y a tant de choses que vous ne savez pas, qu'il est prudent de ne pas poser aux autres tant de questions à la fois... Apprenez que nous sommes les baromètres des pauvres gens. — Vraiment! Vous prédisez le temps? — Oui, Pierrot. — Alors, Mathieu Laensberg n'a qu'à s'aller pendre? — Ne plaisantez pas sottement, Pierrot, nous sommes très-utiles : le paysan, qui le sait, nous connaît, nous consulte et nous aime. — Et comment faites-vous, s'il vous plaît? — Rien n'est plus simple. Nous montons, dans un arbre, d'autant plus haut qu'il doit faire plus beau le lendemain et les jours suivants. Si le paysan ou le jardinier entend notre petite chanson, il lève les yeux : « Ah! ah! voilà la *gadille*... Où est-elle?.. Tiens! elle est au haut du poirier : il fera beau demain et d'ici la fin de la semaine... Ah! la coquine, elle est sur les

branches basses!... C'est de l'eau pour tantôt ou pour la nuit... » Et il s'arrange en conséquence.

— Je vous en fais mon compliment. Et, dites-moi, s'il vous plaît, comment apprenez-vous ces belles choses? — Nous n'en savons rien; pas plus que vous, au reste. — Comment? Que nous?.. Mais nous ne sommes les baromètres de personne... — Pardonnez-moi! Vous aussi... — Ah! par exemple. — Laissez-moi parler; vous en conviendrez tout à l'heure. Qui est-ce qui vous pousse à piailler plus ou moins souvent que d'habitude? — Mais... — Vous le faites, cependant. Or, l'homme a remarqué que, quand vous vous agitez, quand vous criez beaucoup, c'est que la pluie est proche. — Le fait est que l'humidité... — Oui : agit sur vos rhumatismes! — Vous êtes un mauvais plaisant, monsieur à la cravate rouge! — Et vous, Pierrot, mon ami, un brave garçon qui ne voyez pas plus long que le bout de votre bec et avez grand besoin d'apprendre pour savoir quelque chose. — Et c'est vous, maître, qui m'enseignerez? — Je ne demande pas mieux. — Alors, souvenez-vous de ce que je vous disais tout à l'heure; je voudrais voyager. Je désire voir le monde, étudier les coutumes et les mœurs des peuples les plus reculés; j'irai, s'il le faut, jusqu'au bout de la terre pour cela. — Très-bien! — Tu dis, Rouge-Gorge, et bien d'autres avec toi, que nous, moineaux, nous sommes sédentaires. Cela est vrai; mais ne prouve rien. — Ah! bah! — J'ai lu, ce matin, sur un morceau de gazette qui enveloppa le déjeûner d'un chasseur, que les Français chez lesquels nous vivons sont un peuple très-sédentaire, et que cependant il s'élève, de temps en temps, au milieu d'eux, des individus dominés par la passion des voyages, du nouveau, de l'imprévu, qui alors parviennent aux confins du monde et vont aussi loin que les enfants perdus des peuplades les plus cosmopolites. — Peste! Pierrot, mon ami : mais tu es très-instruit. Moi, dont la vie s'écoule plutôt en compagnie des campagnards que des citadins, je n'en sais pas si long que toi. Cependant, permets-moi de te faire remarquer que, pour voyager, l'expérience des champs est au moins aussi nécessaire que la science acquise dans les villes. — J'en suis persuadé. Vous avez l'une, j'ai l'autre. Pourquoi ne mettrions-nous pas en commun ce que nous avons acquis?.. Voyageons ensemble. — Soit! Voici venir le temps où je commence ma course annuelle... D'ailleurs, le voyage à deux est un des beaux rêves de la jeunesse. Combien peu sont assez heureux pour le réaliser! — Accepté!.. Encore un coup de bec et partons!

Dix minutes après, nous passions par dessus les murs de ce parc dans lequel j'avais déclaré vouloir passer ma vie, et nous entrions en rase campagne. Ainsi commença mon amitié avec l'inestimable maître Jean Rouge-Gorge. C'était bien le plus charmant garçon d'oiseau qu'il se puisse voir. Gai, sans souci, fin, valeureux, héroïque même, un peu querelleur, cependant bon, serviable, sensible, je lui reconnus peu à peu toutes les qualités qui rendent un oiseau supérieur. Pauvre ami!... Que le chagrin de ta fin malheureuse retombe, — comme le crime qui la causa, — sur la tête de son auteur!

Dès le point du jour, mon ami m'éveillait... car il est le plus matinal de tous les oiseaux. Le merle, lui-même, qui a la prétention de chanter le premier, était souvent réveillé par maître Jean, et cependant le merle est bien matinal!.. Mais les roulades argentines de maître Jean montaient déjà vers le ciel, alors que l'aube blanchissait à peine le côté du Levant.

De ce moment, jusqu'à la nuit fermée, notre conversation ne tarissait pas. Ce fut avec cet ami que j'appris toutes choses de la campagne, ainsi que les travaux des champs. Il était très-savant aussi sur les propriétés des plantes, et, si le ciel me l'eût conservé, j'aurais reçu de lui de bons conseils pour me défier des animaux sauvages. Nous nous entendions d'autant mieux ensemble, que son vol n'était ni plus rapide ni de plus longue durée que le mien.

Nous cheminions tous deux le long des haies, sautillant d'un buisson à l'autre, et pérorant pour abréger la longueur du chemin. Ce fut au long de ces jours qu'il me raconta pourquoi les habitants de la Bretagne lui donnaient le nom vénéré *d'Oiseau du bon Dieu, Eur Lapoucet Dovê.*

« Le Rouge-Gorge, disent-ils, est le seul des oiseaux qui accompagna Jésus-Christ au Calvaire, le consolant avec sa mélancolique petite chanson, et lui redonnant du courage en lui rappelant les gloires du Très-Haut. Aussi, par une faveur singulière, il lui fut permis de détacher une épine de la sainte couronne du Rédempteur, et Dieu, en récompense de sa foi et de sa charité, l'anima de l'Esprit saint, lui donnant mission d'écarter des hommes le malin esprit, de conjurer ses entreprises et de déjouer ses philtres et ses enchantements. » C'est pourquoi, vénéré et aimé des populations de la vieille Armorique, le Rouge-Gorge y est regardé comme un oiseau de bonheur apportant la bénédiction dans la maison à laquelle il s'adresse. Quand, pendant les dures gelées de l'hiver, alors que le sol est couvert de neige, les jeunes filles ont soin d'émietter pour lui du pain sur leur fenêtre, Jean Rouge-Gorge arrive, sans façon, faire honneur au repas qui lui est servi. Souvent même, dès qu'il voit la porte d'une maison ouverte, il entre, vient auprès du foyer demander une place à la chaleur du genêt qui flambe et une bribe de la galette de sarrazin qui fume. Personne ne songe à lui faire mal; tout le monde le respecte et l'aime, car on voit en lui le messager des fées aimables et le courrier des génies bienfaisants. Si Jean ne trouve pas la porte ouverte, il frappe de son petit bec à la fenêtre, et chacun s'empresse de lui ouvrir et de le sauver de la froidure en se reculant pieusement devant ce petit oiseau sautillant, qui prend possession de la maison comme s'il était chez lui. Gris et brun est son manteau, mais resplendissante est sa tête et sa poitrine, d'autant plus qu'il montre son brillant plastron couleur de l'aurore aux moments les plus sombres de la saison mauvaise, comme un souvenir de l'été passé, comme une promesse du printemps à venir!

Nous fîmes ainsi beaucoup de chemin, — car un petit travail longtemps répété finit par faire une grosse affaire; — et je jouissais de l'intarissable gaieté de mon compagnon de route. Plus je le connaissais, plus je l'aimais.

Tandis que les jours succédaient aux jours, sans amener pour nous l'ennui ni la satiété, l'été s'envolait; nous nous en apercevions parce que, le matin et le soir, nous nous sentions enveloppés des brouillards qui escortent l'automne. La canicule était depuis longtemps passée et avait mûri les fruits; les arbres jaunissaient ou se diapraient de nuances rouges, et les gelées matinales en secouaient les feuilles décolorées. Autour de nous, les chants cessaient peu à peu; nous voyions, un à un, ou par bandes, passer les oiseaux d'été se rendant à tire d'ailes du Nord au Midi, rejoignant le printemps, tandis que, chez nous, arrivait l'hiver.

Si, passant auprès des grands bois, nous levions les yeux vers la cîme des arbres, nous apercevions déjà au grand jour les nids abandonnés.

Jean Rouge-Gorge ne craignait pas l'hiver; il savait bien que tout à l'heure il allait être le seul à chanter au milieu de la nature endormie... Pour ma part, je n'avais nulle envie de chansons et même, — je l'avouerai, puisque

je suis en veine de franchise, — les arts d'agrément me semblent s'accorder mal avec le caractère grave que doit garder un voyageur et un observateur tel que je voulais l'être.

Je renfermai, bien entendu, ces reflexions dans mon for intérieur, ne jugeant pas à propos de déflorer les illusions du charmant artiste, mon compagnon de route. Le moineau est plus positif que cela, heureusement! Il s'enthousiasme peu. Cependant, pour être vrai, je dois avouer que le matin, alors que maître Jean Rouge-Gorge chantait sa chanson, fervente prière, je me sentais involontairement attendri... On a beau être philosophe, on n'est pas de bois!...

Nous cheminions donc depuis bien des jours; nous avions passé des ruisseaux, des rivières, rencontré de gras pâturages, des haies plantureuses, et aussi des plaines dénudées. Nous avions ensemble trouvé de grasses provendes et souffert quelquefois du froid et de la faim. Un matin, nous arrivâmes au pied de côteaux revêtus de plantes d'égale hauteur, aux larges feuilles jaunissantes ou rougies comme par le feu du soleil couchant. — Ce sont des vignes, me dit mon compagnon. Nous y trouverons bon gîte et aussi gras souper. — Vive Dieu! répondis-je, il n'est que temps. L'automne nous met décidément à la portion congrue!

La vendange des raisins était terminée ; mais, grâce à notre vue perçante, nous découvrions encore bon nombre de grains oubliés ou échappés aux regards des *grapillards*, ces glaneurs des pays vignobles. Nous restâmes d'un commun accord sur ces côteaux où les rares rayons d'un soleil oblique venaient, de temps en temps, nous réchauffer. Nous nous y plaisions d'autant plus que ces vignes étaient abritées des vents du nord par un rideau de magnifiques forêts dominant les collines.

Un matin, maître Jean cherchait entre les ceps et à terre sa provende d'insectes et de vers; moi j'inspectais le dessous des dernières feuilles et recueillais quelques grains oubliés, quand un grand bruit d'hommes et de chiens me fit bondir et remplit mon cœur d'effroi. Ce bruit venait de la forêt voisine, dont l'aspect sombre, mystérieux, austère, ne m'inspirait aucun désir de promenade. J'avoue même que je n'avais pas encore osé y entrer. — Qu'est-ce? fis-je à mon compagnon. — Peu de chose, me dit-il; ne te tourmente pas ainsi, Pierrot. C'est le bruit d'une chasse, tu n'as pas à craindre. Il est probable que c'est un cerf que l'on courre en ce moment; nous n'avons rien à redouter, car, en tirant sur nous, les veneurs gâteraient leur chasse. Les chiens trompés, attirés par le coup de fusil, perdraient la piste en arrivant et leurs maîtres trouveraient, avec raison, que ce serait un triste *hallali* que celui d'un moineau ou d'un rouge-gorge!

Néanmoins, nous gagnâmes prudemment un épais buisson d'épines noires, et là il m'apprit que la chasse était ouverte, c'est-à-dire que tout individu qui peut acheter ce qu'on nomme un *permis de chasse*, avait droit de vie et de mort sur tous les habitants du ciel et des bois qui demeurent ou passent dans ses domaines. — Tout ceci bien entendu, ami Pierrot, il est bon que je te donne un dernier conseil. Si nous n'avons rien à craindre des chasseurs à grand train que tu vas voir à l'œuvre, il n'en est pas de même d'une foule de petits jeunes gens sortant du collége et qui, heureux de posséder un fusil pour la première fois, tirent sur tout ce qu'ils rencontrent. A ceux-là, tout être vivant est bon à viser. Ils sont contents, pourvu qu'ils rapportent à la maison un animal quelconque... Gagnons le bois!

Il n'avait pas achevé, que je vis passer le cerf. La pauvre bête commençait à être *sur ses fins*, elle ralentissait ses allures et les chiens la suivaient de près. C'était réellement un beau spectacle pour les gens avides de ces émotions cruelles, car la meute était considérable.

« Tu n'as jamais vu de grandes chasses; mais le hasard t'a merveilleusement placé, car c'est ici qu'aura lieu l'hallali. — Hallali ?.. Qu'est-ce que cela, maître Jean? — C'est le cri de victoire que poussent les piqueurs pour indiquer que la mort n'est pas loin et va bientôt frapper le cerf aux abois. — *Aux abois?* Qu'est-ce encore, mon ami Jean? — A bout de forces, mon ami Pierrot. — Quel est ce grand homme vêtu de vert, galonné sur toutes les coutures et qui tient à la mains un instrument brillant? — C'est un *piqueur*. A cheval, il suit les chiens, les dirige et sonne *le lancé, la vue*, etc., etc. — Où est la cloche?.. — Quelle cloche? Pierrot, mon ami. — Mais... la cloche qui sonne?.. — Ce n'est pas une cloche qui sonne, mon pauvre Pierrot, c'est le bel instrument de cuivre brillant dont tu parlais tout à l'heure et que l'on nomme un *cor*. — Bien, bien, Jean, mon ami. Le *lancé*, c'est quand l'animal part; la *vue* quand on le voit... Très-bien! me voilà chasseur... — Au son du cor, les veneurs se rallient, retrouvent la chasse qu'ils ont quelquefois perdue, et... tiens, voici la bande qui arrive. Attention! Le cerf est forcé, les chiens l'entourent! Le pauvre animal essaye encore de leur faire tête, mais, hélas! c'en est fini, il est perdu... Une larme coule de sa paupière, mais nul des assistants n'est attendri, pas même cette jeune femme, qui, sous son costume d'amazone, paraît plus animée, plus étourdie que pas un des veneurs. — Ah! mon pauvre Rouge-Gorge!

— Tu me demandais ce que c'était que l'hallali? L'entends-tu sonner? Quelle peine se donnent ces valets pour contenir les chiens! Maintenant, on va faire la curée. Pour récompenser les chiens, et pour les animer à une autre poursuite, on va couper certaines parties de la bête et les leur distribuer...

Je vis à l'instant s'exécuter ce que mon ami m'annonçait et crus, en vérité, assister au repas d'un troupeau de bêtes féroces. Ces animaux se ruant sur les lambeaux de chair encore palpitante, ces hommes et ces femmes assistant à ce spectacle avec des exclamations de joie, ces trompes sonnant la fanfare du cerf *dix-cors*, ce spectacle inouï me donnait le vertige... Moi, pauvre petit oiseau, j'avais peur; vraiment, j'avoue qu'alors j'avais entièrement perdu l'assurance que possède tout moineau franc bien élevé. Je me trouvais si petit, si petit, en présence de ces manifestations grandioses de la vie humaine, que j'avais bessoin de me répéter à moi-même que, grands et petits, tous ont leur place utile dans la création et concourent à en former la magnifique harmonie!..

H. de La Blanchère.

(*A continuer.*)

IMPRESSIONS DE VOYAGE

LA CASCADE DE GRÉSY *

A Aix-les-Bains, le touriste n'a que l'embarras du choix pour ses promenades. Après une discussion longue et animée, où chacun fit valoir le site qu'il préférait, il fut décidé que nous irions à la cascade de Grésy. La route est belle, bordée d'arbres, le soleil brille, le ciel est pur. Une voiture nous conduit en quelques minutes près de l'endroit où le torrent se précipite à travers les rochers. L'industrie a mis à profit la chute, et un moulin a été construit sur le bord du torrent. On entend, se mêlant au bruit des eaux, le grondement sourd des meules qui broient le grain. Outre le moulin, il y a une scierie; les troncs d'arbres les plus gros sont transformés en planches longues et

(*) Extrait d'une intéressante relation de voyage, que notre confrère, M. Auguste Lepage, doit publier à la librairie Furne et Jouvet, sous le titre : *Du Rhône à la Meuse*.

minces : la scie grince, pénètre dans le bois, et ce travail automatique se fait sans qu'on aperçoive la main d'un ouvrier. L'eau, amenée par des conduits en bois sur les roues motrices, forme de tous les côtés des jets puissants qui viennent se briser sur les aubes couvertes d'une mousse verdâtre, les recouvrant d'une écume blanche qui retombe en pluie épaisse sur les parois et au fond du torrent, d'où s'élève un léger brouillard qui monte lentement, paraissant s'accrocher aux plantes grimpantes, aux arbres, et s'élevant de quelques pieds au-dessus du sol. Ces bruits d'eau, de roues, de meules, de scies, s'échappant de cette fissure immense, de cette maison à l'apparence débonnaire, ont quelque chose d'imposant : les rochers, le torrent, la verdure, œuvre de Dieu, à côté de la modeste maison, travail de l'homme. On se demande comment l'eau furieuse n'arrache pas les rochers, comment le moulin et ses habitants ne disparaissent pas entraînés par un écroulement subit du sol. Mais l'homme s'habitue au danger et aime à dompter la nature. A Grésy, il s'est installé tranquillement sur les bords de la chute, a détourné une partie des eaux, les a enfermées sous d'énormes conduites en bois, fait tomber sur les ailes de roues puissantes, et leur a tracé un travail régulier et quotidien. Il faut que tous les jours, telle quantité de sacs de grain soient moulus, qu'un certain nombre d'arbres soient transformés en planches. Et une fois cette tâche accomplie, les empellements sont baissés, les conduites se vident, les roues s'arrêtent, et l'eau reprend son ancien cours.



LA CASCADE DE GRÉSY

Nous traversons la cour et une partie des bâtiments et nous descendons, par un petit escalier de pierre, sur les roches qui se trouvent au milieu du lit du torrent. A nos pieds et presque sur nos têtes, à droite et à gauche, devant et derrière nous, l'eau court, se précipite, bouillonne, disparaît dans une foule de trous, ressort par d'autres, et finalement s'enfonce en grondant sous la montagne. Une végétation vigoureuse couvre les parois rapides du torrent, les liserons, les lierres, les vignes vierges trempent dans les flots l'extrémité de leurs feuilles. Des chênes puissants, des ormes, des trembles se dressent fièrement à cinquante pieds au-dessus de la place où nous nous trouvons, et forment en quelques endroits comme un pont naturel de verdure où chantent les oiseaux.

Sur une des roches qui émergent du fond du torrent se trouve une petite fontaine ferrugineuse. Les visiteurs boivent de cette eau qui est très-claire, mais qui ne peut être transportée, parce que le fer qu'elle contient s'en sépare, et on n'a plus alors qu'un liquide sans saveur.

Du milieu d'une autre roche s'échappe également une petite source minérale, qui laisse sur la pierre de larges taches de rouille, et va se perdre dans la cascade. Sur une roche voisine, on remarque une pierre rectangulaire, légèrement arrondie à son sommet et dont la base est prise solidement dans la pierre. Sur la face qui regarde un des nombreux puits naturels et remplis d'eau dont nous sommes entourés, se trouve l'inscription suivante :

ICI
Mme la baronne de Broc, âgée de vingt-cinq ans,
a péri sous les yeux de son amie, le 10 juin 1813.
O VOUS
Qui visitez ces lieux,
n'avancez qu'avec précaution sur ces abîmes,
et songez à ceux qui vous aiment.

Au-dessus de cette inscription, on voit un H entouré d'une couronne. Voici l'histoire de ce monument funèbre.

En 1813, la reine Hortense, mère de l'empereur Napoléon III, voyageait en Savoie; une de ses dames d'honneur, Mme de Broc, l'accompagnait. La royale visiteuse descendit sur les rochers qui surplombent le gouffre, sautant d'une plate-forme à l'autre, non sans risquer à chaque instant de tomber dans l'eau. Mme de Broc glissa du rocher où elle se trouvait et disparut dans le trou ouvert sous ses pieds. On enfonça des crochets en fer attachés à de longues cordes pour tâcher de la saisir par ses vêtements; on fouilla toutes les anfractuosités du rocher, croyant qu'un tourbillon l'aurait entraînée dans un des nombreux conduits naturels creusés par l'eau. Mais tous les efforts furent vains. Ce ne fut que le surlendemain qu'on retrouva le corps de l'infortunée baronne qui était remonté jusqu'à l'orifice du gouffre, où la large pointe d'une roche s'avançant dans l'eau l'avait arrêté.

Cette stèle sur une pierre nue, au milieu des flots, porte l'esprit à la tristesse; c'est un point noir dans ce paysage merveilleux.

Stulto ne permittas digitum! — Si tu as affaire à un fou, ne lui abandonne pas même le bout du doigt,... car il est capable de le mordre à belles dents.

PROVERBES LATINS



Stulto ne permittas digitum!

Fac-simile d'une ancienne gravure.

Le bonhomme de notre vignette vient de s'y laisser prendre; il a cru pouvoir plaisanter avec un personnage qui lui semblait de joyeuse humeur, mais il a été dupe de ses grelots. Le rire du fou est parti, ses dents sont restées, et elles serrent tellement le doigt du patient qu'il n'ose le retirer de crainte de le voir couper jusqu'à l'os.

Bien compris, ce proverbe peut servir de règle à tous, car sur cette terre les fous sont plus dangereux que les méchants. Ceux-ci reculent devant les actes qui nuiraient à leurs propres intérêts, mais le fou peut vous nuire au moment où vous vous y attendez le moins, et il lui est indifférent de se perdre avec vous.

*** Celui qui supporte mes défauts est mon maître, quand même il serait mon valet. (Gœthe.)

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire. Paris.

EXPOSITION DE CHIENS AU JARDIN D'ACCLIMATATION



TYPES DE DIFFÉRENTES RACES : Chinois — Havane — Bassets — Chien de berger — Lévrier — Dogue — Chien courant.

Ces chiens, tout Paris les a vus, plus ou moins, dès la fin de mai, au Jardin d'Acclimatation où les avait réunis une exposition spéciale. L'exposition est finie, les récompenses sont distribuées, les triomphateurs ont joui de toute la publicité à laquelle ils pouvaient prétendre, et nous n'apprendrons rien à nos lecteurs en leur disant que le chien courant du premier plan s'appelle *Royaliste*, qu'il est de la race de Saint-Hubert, et qu'on l'a jugé digne d'une grande médaille de la valeur de mille francs. Il a été médaillé aussi, le chien de berger assis sur la droite,

à l'œil si intelligent et si profond. Derrière lui, un caniche frisé, moustachu et enrubanné, sur lequel la chronique est muette. Ah! comme Grandville, notre regrettable animalier, aurait su la faire parler. Comme l'inventeur des *Animaux peints par eux-mêmes* aurait retrouvé, parmi les orgueilleux humains, des petits cousins de ce lévrier et de ce molosse à tête énorme, qu'on prétend descendre en ligne directe des *besas*, chasseurs d'hommes, lancés par les colons espagnols sur la trace des fugitifs. Que de matière à rapprochements Grandville n'aurait-il pas saisie encore parmi les types de la galerie supérieure? Cette race chinoise qui fait, nous assure-t-on, les délices des gastronomes chinois, ne nous rappelle-t-elle point un peu, par un étrange contraste, la race de certaines filles effrontées qu'on baptisait en ces derniers temps du nom de *mangeuses d'hommes?* Elle en a l'œil faux, le nez au vent, la tignasse ébouriffée. Quant à ces deux havanes, grognons et chevelus, ils me représentent assez bien des artistes ou des poëtes en leurs jours de misanthropie. Avant d'avoir remarqué le coussin sur lequel reposent leurs pattes aristocratiques, on voit déjà qu'ils n'ont rien de commun avec ces bons bourgeois de bassets, accroupis avec philosophie sur leur litière de paille. Ceux-ci n'ont ni nerfs ni vapeurs, et s'ils n'ont pas les jouissances intellectuelles de leurs voisins, ils en ignorent aussi les peines.

LES PREMIÈRES LETTRES DE LAMARTINE

Deux volumes de *Correspondance* viennent d'être publiés par la veuve de M. de Lamartine.

Toute la jeunesse intime du poëte est là : ses aspirations littéraires, ses doutes sur l'avenir, ses expansions amicales, ses passions généreuses, ses lectures de chaque jour... et aussi, hélas! l'aveu de ce défaut d'ordre qui devait empoisonner ses derniers jours : « Je n'ai fait aucune économie, — écrit-il de Naples, à son ami Virieu, le 15 décembre 1811, — parce que étant tout seul, je n'ai pas le courage d'en faire. J'ai tout jeté par les fenêtres et je suis à sec. »

Il est des heures où Lamartine voudrait aussi jeter autre chose par la fenêtre. Trois jours auparavant il avait écrit à son ami Bienassis, à Grenoble :

« Endormons-nous ensemble, mon ami, laissons-nous bonnement conduire par les circonstances, sans plus chercher à les gouverner ni à les vaincre : c'est une folie. Suivons le gros du troupeau, qui mange et qui dort, et vit au jour la journée, sans s'inquiéter d'amour, ni d'avenir, ni de gloire. Ces noms-là nous font encore battre le cœur : tant pis! Heureux celui qui ne les entend ni ne les comprend! Mais, hélas! mon ami, quand parviendrons-nous à ce haut degré d'abrutissement ou de sagesse? que de chemin nous avons encore à faire l'un et l'autre! Tu l'as dit : nous sommes nés tous deux pour être toute notre vie persécutés et malheureux. Que le ciel accomplisse ses desseins, fournissons patiemment la carrière! Un jour succède à l'autre, une souffrance à une autre; mais il vient enfin ce jour qui est le dernier, cette douleur qui finit tout, et alors la paix! Ne hâtons pas le moment. »

Cette grande désillusion, ce désespoir anticipé l'avaient pris subitement. L'année précédente, il se complaisait encore dans le calcul de son budget d'étudiant à Dijon, — un budget qu'on ne pourrait plus présenter de même aujourd'hui :

« Tout ce que j'aurai d'assuré par an (soit dit entre nous) ne passera pas dix-huit cents francs. Il est bien vrai qu'avec une bonne conduite j'aurai l'espoir de le voir un peu s'augmenter dans la suite par mes oncles, etc.; mais voilà à peu près sur quoi je dois compter. Là-dessus je calcule : *sept cents francs* pour ma nourriture et ma chambre à Dijon; je me fournirai de bois et je serai passablement nourri, à ce qu'on dit, dans une pension, pour ce prix-là; le reste sera pour mes habits et plaisirs. Mais je forme encore le beau projet d'économiser quatre ou cinq cents francs par an pour voyager un peu dans quatre ou cinq ans. Mon linge n'est point à ma charge, et, ayant en partant un fonds de garde-robe passable, je peux m'entretenir pour cent écus, quelquefois même un peu moins. Vois ce qui me reste pour mes besoins imprévus et pour mon économie. Dis-moi ton avis. Ne ferais-je pas sagement, pendant que je serai là près de mon oncle et de mes parents, ayant bien modestement de quoi aller, de songer un peu à nos courses à venir? Tu les feras plus grandement que moi, mais je vois des jeunes gens, amateurs d'instruction et de voyages, qui vont à peu près comme je veux aller. Et puis, quand on n'a plus rien, on revient chez soi où on ne paye pas de pension, surtout quand on a tant d'endroits où aller passer quelques mois.

« C'est un cours de droit d'amateur que je vais faire, ainsi que toi. On ne veut pas absolument que je me mette dans la boutique. Instruisons-nous donc et soyons philosophes, curieux, actifs, voyageurs, belles-lettrés, etc., etc.! Il y a encore des jeunes gens de notre âge bien plus malheureux que nous trois. »

Il écrivait ceci à Virieu le 11 mars. Le 13 mars, deux jours après, une nouvelle lettre à Bienassis montrait encore le revers de la médaille :

« J'ai été obligé de faire un voyage à Dijon pour une affaire très-pressée, ces jours-ci. J'en suis revenu hier. J'ai déjà, comme un parfait imbécile, mangé ici deux fois trente louis, au lieu d'économiser un peu. Je ne sais comment je fais. Je suis un peu comme le Juif errant, qui n'a jamais que six sous, mais qui les a toujours. De ce côté-là, je devrais être content, et je le suis, quand je raisonne. Car enfin, j'ai à peu près quatre-vingts louis en tout comptant, et, si je veux, je passe toute mon année chez mes parents. Mais je dépense sans rime ni raison, pour des sottises, et je suis obligé d'être ensuite un vilain avare malgré moi. »

Dans ses petits tracas financiers et ses heures de découragement moral, la jeunesse de Lamartine était-elle soutenue par le pressentiment secret des destinées qui l'attendent? On le croirait en lisant cette dernière épître à Virieu. Il y raisonne trop bien pour ne pas croire ce qu'il dément :

« Mâcon, 30 juin 1810.

« N'en parlons plus, c'est toujours ainsi que commence chacune de mes épîtres, et je crois toujours que ce sera la dernière fois. Mais allons, n'en parlons plus. Tu dors, Brutus! le dégoût, la crainte des insurmontables difficultés t'effrayent. Et moi aussi, mon ami, ne te disais-je point que je voyais s'évanouir tous nos rêves? Hélas! il est trop vrai, que ferons-nous donc? Et pourquoi avons-nous tous deux ce je ne sais quoi dans l'âme qui ne nous laissera jamais un instant de repos avant que nous ne l'ayons satisfait ou étouffé? Est-ce un besoin d'attachement et d'amour? Non, j'ai été amoureux comme un fou, et ce cri de ma conscience ne s'est pas tu. J'ai toujours vu quelque chose avant et au-dessus de toutes les jouissances d'une passion même vraie et pure. Est-ce l'ambition? Pas tout à fait; je sens que, pauvre comme Homère et persécuté comme le Tasse, pourvu que j'eusse un ami (que j'ai) et que je travaillasse à connaître ce que mon esprit veut savoir, à satisfaire en un mot ce besoin de tout voir, de tout observer, peut-être même de le peindre, je serais heureux. Qu'en penses-tu? Il y a même un an ou deux que je disais avec Gilbert :

Il n'est qu'un vrai malheur, c'est de vivre ignoré.

« Je ne le dis plus maintenant, et j'ai raison : on peut être digne d'être connu, et demeurer néanmoins longtemps, toujours même, ignoré. Car qui fait les grands hommes, mon ami? Les circonstances ou la mode. Nous ne sommes maîtres ni des unes ni de l'autre. Qu'est-ce que je dis donc maintenant qu'il a fallu me défaire en grande partie de cette douce chimère? Je dis et je pense, ou plutôt nous disons et nous pensons, qu'il n'est qu'un vrai malheur : c'est de ne pas satisfaire tous les besoins de notre âme et de notre esprit, toutes nos facultés, en un mot, toutes les fois que nous le pouvons, fallût-il même de pénibles sacrifices.

« Quelqu'un qui me lirait s'imaginerait que je fais de la morale; mais toi, tu m'entends et tu me comprends. Es-tu d'accord de ce que je viens de dire là? Oui, eh bien! raisonnons

là dessus, et venons à la pratique. Es-tu prêt? je le suis, moi. Nous allons faire notre code.

« Nous renonçons pour le présent à toutes prétentions exagérées, du moins elles ne seront plus l'unique mobile de nos actions. Nous n'écouterons que notre propre conscience qui nous dit : travaillez pour donner les intérêts de ce que vous avez reçu; travaillez pour être utiles si vous le pouvez; travaillez pour connaître ce que vous êtes capables de voir dans la vie; travaillez pour vous dire au dernier moment : j'ai vécu peu, mais j'ai vécu assez pour observer et connaître tout ce que ce petit globe contient, tout ce qui était à ma portée; j'ai sacrifié à ce désir de m'instruire une fortune précaire, quelques jouissances des sens, quelque chose dans la sotte opinion d'un certain monde; si j'ai obtenu quelque gloire, tant mieux! Si je suis malgré cela resté ignoré, je m'en console, j'ai été utile à moi-même, j'ai accru mes idées, j'ai goûté de tout, j'ai vu les quatre parties du monde; et si je meurs dans un fossé de grande route, si mon corps n'est pas porté à l'église par quatre bedeaux et suivi d'une foule d'héritiers pleurant tout haut et riant tout bas, j'ai été aimé, je serai pleuré par un ou deux amis qui ont partagé mes peines, mes études et mes travaux; et je rendrai à Celui qui sans doute a fait mon esprit et mon âme un ouvrage perfectionné de mon mieux. — Mais votre patrie? — Ce n'est plus qu'un mot! du moins en Europe. — Mais la société? — Elle n'a pas besoin d'un financier, d'un usurier ou d'un boucher de plus, et, en travaillant pour moi, peut-être aurai-je travaillé pour elle. »

MÉTIERS ET CARRIÈRES

LA NOUVEAUTÉ

Le commis en nouveauté débute de quinze à seize ans dans un magasin de province ou dans un petit magasin de Paris, car les grandes maisons ne prennent pas de pensionnaires. Dans le premier cas, il paye six cents francs par an; dans le second, il en paye mille. On le dégrossit en lui faisant faire des courses, replier des étoffes et aider à l'arrangement de la « montre. »

Au bout de six mois, d'un an ou de dix-huit mois, selon l'intelligence dont il a fait preuve, il passe « au pair, » et donne ses services en échange de la nourriture et du logement, ou plutôt du coucher qui s'organise le soir sur les comptoirs après la fermeture du magasin. Le matin, tous les matelas sont enlevés et portés dans une pièce où chacun possède une armoire destinée à son linge et à ses effets. La nourriture comporte un déjeuner fait à tour de rôle (dix et onze heures) et un dîner (cinq et six heures. Chaque repas se compose d'un plat de viande, d'un plat de légumes et d'une demi-bouteille de vin.

On ne le laisse pas longtemps dans ce surnumérariat. Encore un trimestre, et le voici promu troisième vendeur à trois cents francs par an, plus les petits bénéfices dont il sera question tout à l'heure. Il fait les réassortiments, donne les échantillons aux dames, vend les menus objets de son rayon et satisfait aux demandes peu importantes.

Bientôt il passera *deuxième vendeur*; et, à chaque saison, il recevra une augmentation de quinze à vingt-cinq francs par mois s'il est dans une grande maison.

Lorsqu'il arrive au poste de *premier vendeur*, il a de douze cents à deux mille francs de fixe par an. Sa « guelte » fait plus que les doubler, car elle lui vaut par an de quinze cents à trois mille francs. Il a le privilége de choisir les meilleures ventes, c'est-à-dire de répondre aux demandes qui représentent un bon chiffre d'achat et gonflent d'autant ses remises.

Certains « rayons » valent toutefois des rétributions bien plus fortes que d'autres. Ainsi, un *second* vendeur à la soierie gagne plus qu'un *premier* à la draperie.

Nous arrivons ici à l'état-major du rayon, c'est-à-dire de la section du magasin à laquelle est attaché notre commis; s'il parvient à être le second du rayon, il gagne de quatre à dix mille francs net, car il ne fait pas de vente et n'a point par conséquent part à la guelte. Sa mission est toute de surveillance et de contrôle. Si le rayon est important, il peut y avoir plusieurs seconds.

Le grade suprême de *chef de rayon* comporte de quinze à vingt mille francs, selon le rayon. Il est chargé des achats qui entraînent des voyages assez fréquents dans les pays de fabrique de France et de l'étranger. Il tient la correspondance et la comptabilité spéciale à son cercle d'opérations. Quelquefois on l'intéresse au chiffre des affaires, ce qui peut lui valoir, dans une très-grande maison, l'émargement exceptionnel de cinquante mille francs pour une année. — Si c'est le bâton de maréchal de la nouveauté, on voit que les appointements permettent la comparaison.

Règle générale : un vendeur ne dépasse pas l'âge de trente-cinq ans. La jeunesse est de rigueur. Si un vendeur arrivé à maturité reste attaché à la maison, c'est à titre de placier ou d'inspecteur.

Tous les chiffres que nous donnons sont vrais et concernent une maison de nouveautés de premier ordre. C'est un maximum qui permet de se rendre compte du reste, proportionnellement.

Hors le coucher, qu'elles trouvent, soit dans leurs familles, soit dans des logements communs, situés dans les maisons voisines, les jeunes filles attachées à une maison de nouveautés se trouvent dans les mêmes conditions que les commis.

A PROPOS DU SUFFRAGE UNIVERSEL

On ne se figure pas de combien d'embarras on se tire avec un peu d'esprit. — Voici bien longtemps qu'on fait tous les jours des phrases en faveur du suffrage universel en matière d'élections; — que l'on colporte de pétitions pour la réforme électorale; — que l'on compte, pour la conquérir, sur le tapage, sur l'émeute, sur une nouvelle révolution. Un droguiste anglais vient de réaliser ce rêve bruyant de nos politiques. — Partisan du suffrage universel, et cependant faisant partie de la classe privilégiée des électeurs, il a mis sur le devant de sa boutique l'avis suivant, en gros caractères :

« Tous les habitants de ce district, exclus par la loi du droit de voter, sont engagés à vouloir bien me faire connaître quel est celui des deux candidats, — Garnett et Brotherton, — auquel je dois donner ma voix. »

Beaucoup se rendirent à cet avis. — A chacun de ceux qui se présentaient, on ouvrait un registre sur lequel il inscrivait son nom, son adresse et le nom du candidat de son choix. — La veille des élections, l'affiche collée sur la devanture de la boutique fut remplacée par une autre ainsi conçue :

« Cent cinquante-sept citoyens m'ont engagé à voter pour Brotherton, cent vingt-trois pour Garnett. — En conséquence, demain matin je voterai pour Brotherton. »

Comme on le voit, il n'y a rien de plus simple que cet expédient. — Après un tel exemple, ceux de nos électeurs partisans du suffrage universel qui n'imiteront pas le droguiste de *Salford*, — et qui continueront à demander bruyamment la réforme, — seront à nos yeux convaincus de ne la point demander pour l'obtenir, mais pour faire du tapage.

(A. Karr, *les Guêpes*, 1841.)

*** La musique excellente n'a pas besoin de la nouveauté. Plus elle est vieille et plus on y est accoutumé, plus elle produit d'effet. (Goëthe.)

LE MOIS DE JUILLET

La légende qui entoure ce médaillon nous dit : « Juillet donne aux agriculteurs les blés et les foins; il fait aussi désirer l'ombre à Tytire et à Phyllis. »

Sitôt la moisson finie, on se repose volontiers, en effet, à l'ombre des grands arbres. Ainsi font Tytire et Phyllis, deux honnêtes Flamands que le poëte a gratifiés, pour la circonstance, de deux noms empruntés au vocabulaire de la poésie classique. Cependant, Tytire, infatigable, est resté debout, s'essoufflant à jouer de la cornemuse. Assise contre une gerbe, Phyllis, qui devrait avoir le gosier moins sec, puisqu'elle se contente d'écouter son compagnon, se prépare à déguster le contenu d'une canette élégante dont elle a déjà levé le couvercle. La faucille qui repose à ses pieds dit, du reste, qu'elle a fini sa tâche. Les moissonneurs qu'on voit à l'horizon sont moins avancés, mais ils paraissent travailler de grand courage, et l'un d'eux, pour se donner du cœur, boit un grand coup au soleil, avant d'imiter à l'ombre l'exemple de Phyllis altérée.



LE MOIS DE JUILLET

Fac-simile d'une gravure de C. de Pas, d'après Martin de Vos. (Fin du seizième siècle.)

LE QUAI DES ESCLAVONS

Le quai des Esclavons est, avec la place Saint-Marc dont il est le proche voisin, une partie nécessaire de la première promenade que chaque étranger fait à Venise. C'est surtout là qu'on peut relire avec fruit ce que Mme Sand écrivait, en 1834, aux lecteurs de la *Revue des Deux-Mondes :*

« Ce peuple de pêcheurs qui dort sur le pavé à l'autre bout de la rive, hiver comme été, sans autre oreiller qu'une marche de granit, sans autre matelas que sa casaque tailladée, lui aussi, n'est-il pas un grand exemple de philosophie? Quand il n'a pas de quoi acheter une livre de riz, il se met à chanter en chœur pour se distraire de la faim. La vie est encore si facile à Venise! La nature si riche et si exploitable! La mer et les lagunes regorgent de poissons et de gibier; on pêche en pleine rue assez de coquillages pour nourrir la population. Les jardins sont d'un immense produit à Venise. De ces milliers *d'isolettes*, dont la lagune est semée, arrivent tous les jours des bateaux remplis de fruits, de fleurs et d'herbages si odorants, qu'on en sent la trace parfumée dans la vapeur du matin. La franchise du port apporte à bas prix les denrées étrangères. Les vins les plus exquis de l'Archipel coûtent moins cher à Venise que le plus simple ordinaire à Paris. Les oranges arrivent de Palerme avec une telle profusion que, le jour de l'entrée du bateau sicilien dans le port, on peut acheter dix des plus belles pour quatre ou cinq sous de notre monnaie. La vie animale est donc le moindre sujet de dépenses à Venise, et le transport des denrées se fait avec une aisance qui entretient l'indolence des habitants. Les provisions arrivent par eau jusqu'à la porte des maisons. L'échange de l'argent avec les objets de consommation journalière se fait à l'aide d'un panier

et d'une corde. Ainsi, toute une famille peut vivre largement sans que personne sorte de la maison. Quelle différence entre cette commode existence et le laborieux travail qu'une famille seulement à demi pauvre est forcée d'accomplir chaque jour à Paris pour dîner plus mal que le dernier ouvrier de Venise.



Salon de 1873. — LE QUAI DES ESCLAVONS A VENISE, tableau de M. E. Laborne.

« Quelle différence aussi entre la physionomie sérieuse et préoccupée de ce peuple qui se heurte et se presse, qui se crotte et se fait jour avec les coudes dans la cohue de Paris, et la démarche nonchalante de ce peuple vénitien qui se traîne en chantant et en se couchant à chaque pas sur les dalles lisses et chaudes des quais! »

ONZE ANS DE BASTILLE

(D'après la relation originale de Constantin de Renneville). — 1702-1713

(Voir les numéros parus depuis le 25 janvier.)

Braillard, que les ministres du roi avaient relégué à Béziers, comme je le dirai plus loin, s'y était marié à une femme qui lui avait donné du bien. Après qu'il l'eut dissipé avec des femmes de mauvaise vie, ne sachant plus où trouver de l'argent pour continuer ses débauches, il se détermina à guetter le messager de Béziers sur le grand chemin, l'assassina, le vola, et prit ses meilleurs chevaux sur lesquels il alla en Flandre, dans le temps que le roi Guillaume assiégeait Namur, comme on le verra tantôt dans son histoire, car la digression serait trop longue ici. Revenons au dénouement de la maigre ordonnance.

On nous fit attendre notre dîner jusqu'à deux heures après-midi, qui nous fut apporté en bonne compagnie; je me trompe: j'en aurais trouvé de meilleure à la Cornemuse ou au Cormier. Corbé marchait à la tête, ensuite le major Rosarge, l'écuyer capitaine des portes, tous les porte-clefs, et deux soldats armés de hallebardes, qui se postèrent des deux côtés de la porte, appuyés sur leurs armes. Boutonnière entra avec nos ordinaires. Il mit le mien sur ma table; il était double ce jour-là; il donna à Francillon le sien et à Braillard sa petite soupe et son petit potage, avec deux bouteilles de tisane. Braillard se leva du lit tout nu, pour lui tenir apparemment sa parole, et lui jeter le tout à la tête; mais dans l'instant il fut saisi par Ru et Bourgoum, qui le prirent chacun par un bras et le rendirent immobile comme la statue au festin de Pierre, pendant que les deux soldats lui présentèrent les pointes de leurs hallebardes contre le ventre. Alors Corbé lui prononça le terrible arrêt : — J'ai ordre de vous dire que M. le gouverneur veut que vous exécutiez les ordres du médecin: et si vous faites la moindre violence,ou que vous disiez la moindre injure au porte-clefs ou à qui que ce soit, ou si vous cassez une seule bouteille, qu'on vous traîne à l'instant au cachot, où vous resterez enchaîné jusqu'à ce que vous soyez revenu dans votre bon sens.

— Êtes-vous devenu lieutenant criminel, répondit Braillard, vous qui prononcez mon arrêt de mort? Car enfin il faut mourir, quand au bord de la fosse, on me dénie les aliments, qui seuls pourraient m'en retirer. Je vous cite devant Dieu trois jours après ma mort, vous, M. le gouverneur, M. Fresquier et tous les officiers de la Bastille. — Si j'étais votre lieutenant-criminel, je vous ferais trembler, reprit Corbé. Vous m'entendez. Adieu, point de réplique, remettez-vous au lit, et que je ne le dise pas deux fois. Pour vous faire voir qu'on ne veut pas profiter de vos pigeons: — Monsieur, me dit-il, en se tournant devers moi, M. le gouverneur vous prie de les manger, et voilà une bouteille de vin de Champagne qu'il vous donne pour les arroser. Pendant que je faisais des civilités à Corbé pour lui et pour son oncle, et que je le conjurais de me retirer du lieu affreux où il m'avait plongé, Braillard se remit tout doucement au lit, et fit voir qu'il n'était méchant que lorsqu'on ne lui resistait pas.

Toute la cohorte sortie, je découvris mon dîner qui consistait en une très-bonne soupe, un morceau de bœuf succulent, la moitié d'une volaille, une assiette de béatilles, les deux pigeons rôtis, avec du dessert. J'offris le tout à Braillard, qui l'accepta encore plus volontiers. Il se leva dans sa robe de chambre, s'assit à ma table, où se mit aussi Francillon. J'en fis les honneurs fort au gré de Braillard; car je mis sur son assiette vitement les trois quarts de ce qu'il y avait de meilleur, crainte qu'il n'empoignât le tout à son ordinaire de ses mains *blanches et libérales.* Ce qu'il y eut de singulier dans ce festin, c'est que Braillard dévora les deux pigeonneaux tout entiers, sans nous en offrir une aile. Le quart qui me restait de mon dîner fut partagé entre Francillon et moi, car pour le sien, c'était si peu de chose, qu'il ne valait pas la peine d'en parler. Il n'en fut pas ainsi de la délicieuse bouteille de vin de Champagne; nous la bûmes également au dessert; mais j'eus la discrétion de ne pas saluer la santé de celui qui me l'avait envoyée, crainte d'enflammer de nouveau la bile du fougueux Braillard.

Quand il eut mangé ses deux pigeonneaux jusqu'aux os, qui étaient devenus miens, par le présent qui m'en avait été fait de la part du gouverneur, je lui demandai s'il les avait trouvés bons; il rougit. Francillon lui dit qu'il aurait dû m'en offrir; mais il s'excusa, en disant qu'il les avait mangés de colère et sans réflexion, tant il était transporté contre le gouverneur. Je lui dis que j'étais ravi de cette absence d'esprit, qui lui avait aidé sans y penser à réparer un peu ses forces. Pour me rendre grâce de mon dîner, étant en pointe de vin, car au commencement du repas, je l'avais mis en haleine de deux bouteilles de mon vin ordinaire, que j'avais réservées, en buvant fort peu à mes repas; celle de champagne fit le surtout; il me promit de me faire l'après-dîner son histoire. La nappe levée, voici comment il commença.

« Je suis d'une des plus illustres familles de la Hollande, et sorti d'un de ses anciens comtes. Je me mis fort jeune dans le service. L'evêque de Munster ayant déclaré la guerre à ma patrie, je passai de son côté, et il me donna une cornette dans sa cavalerie. Je n'avais pas encore de barbe, que je devins un fameux partisan. Comme je possédais parfaitement la carte de mon pays, je devins un second Coriolanus. Je donnai des avis importants à l'évêque, qui en profita. Nous étendîmes nos contributions jusque sous le canon de Berg-op-Zoom, et ce fut par mon industrie, que le beau pays de Was fut pillé et brûlé. Enfin un jour, tout le parti auquel je servais de guide fut pris et conduit à Berg-op-Zoom, où nous fûmes tous condamnés à être pendus. J'écrivis promptement à mon père de venir, sans perdre aucun moment, solliciter ma grâce. Il arriva, comme la potence était dressée, mon capitaine y avait déjà fait la périlleuse cabriole; mon lieutenant allait suivre celui-là, et moi celui-ci; ainsi il n'y avait plus qu'un homme à expédier avant moi. Mon père me trouva aux pieds d'un confesseur, qui me disposait à faire le terrible voyage de l'autre monde. Il me dit tout ce que la colère lui suggéra, et me fit voir la plus vive douleur dont un père puisse être atteint. Apparemment que ses sollicitations auraient été vaines, mais un trompette qui arriva de la part de l'evêque de Munster, me sauva la vie. Il protesta de la part de son maître, que l'on ferait pendre tous les prisonniers qui étaient dans ses prisons et tous ceux que l'on prendrait à l'avenir, sans faire quartier à un seul.

On tint conseil de guerre, où il fut résolu que nous serions échangés. Il n'y eut que mon pauvre capitaine qui ne fut pas du nombre. On coupa la corde, il fut saigné, mais on ne put le faire revenir. Si le trompette fût arrivé dix minutes plus tard, nous aurions eu le même sort de ce brave homme. Lorsque nous arrivâmes au camp de l'évêque, et qu'il eut appris le sort de son capitaine, en présence de l'escorte qui nous avait conduits, il fit pendre deux officiers hollandais; et il commanda aux cavaliers qui retournaient à Berg-op-Zoom de dire à leurs maîtres que s'ils s'avisaient de violer encore les droits de la guerre, il en ferait pendre quatre contre un.

Le roi de France ayant prêté son secours à l'évêque de Munster, je fis connaissance avec des officiers français qui furent ravis de m'engager dans le service de leur maître. Il déclara la guerre aux Hollandais en 1672. Je devins un des plus grands partisans de ses armées. J'eus l'effronterie de pénétrer jusqu'aux villes les plus intérieures de Flandre; et même jusque dans la Hollande. J'étais très-souvent dans le camp du prince d'Orange, depuis roi d'Angleterre, où ma langue secondait mon adresse, me facilitait à découvrir tous ses desseins, et les prévenir. J'étais connu de tous les officiers généraux, et j'entrais, quand j'avais de bons avis à donner, jusque dans la tente de Louis XIV, qui souvent m'a entretenu sa main sur mon épaule. J'avertis M. de Chamilly qu'il allait être assiégé dans Grave, trois jours auparavant que l'ennemi en fît les approches. Si M. le maréchal de Bellefonds m'avait cru, il aurait sauvé cette place, ou du moins il en aurait retiré quatre cents pièces de canon que le prince d'Orange y trouva après la capitulation.

Un jour, j'entrepris d'enlever un abbé de conséquence des environs de Malines, grand ennemi des Français. M. de Luxembourg me promit une fortune complète, si j'en pouvais venir à bout. Je choisis pour cet effet trente cavaliers, qui, tous, savaient parler hollandais; je leur donnai des équipages de cavaliers ennemis qui avaient été pris peu de jours auparavant. En passant au travers de Malines avec mes cavaliers pour les poster de l'autre côté de la ville, M. de Tilly me demanda pourquoi je n'étais pas à mon poste, et qui m'avait donné la permission de venir à Malines? Je lui répondis qu'il y avait quelque chose à refaire aux équipages de mes cavaliers, et pour cet effet, que

j'allais chez un sellier qui avait coutume de me servir. Il me crut un des officiers de leurs armées et se contenta de cette réponse. Je passai au petit pas au travers de la ville, et je marchai jusqu'aux environs de l'abbaye, où je mis mes gens en embuscade et leur donnai mes ordres. Après quoi, je fus frapper aux portes de l'abbaye avec mon seul valet, qui menait en laisse deux très-beaux chiens. Auparavant que de quitter mes gens, j'avais changé d'habit et pris un justaucorps bleu galonné d'or, et fait prendre à mon valet une casaque de la livrée du prince d'Orange.

Quoiqu'il fût fort tard, on m'ouvrit quand je dis que je venais de la part de Son Altesse. L'abbé me reçut avec toutes les démonstrations de joie que j'en pouvais attendre, quand il crut que j'étais un capitaine des gardes du prince qui venait lui présenter deux très-beaux chiens de la part de Son Altesse; mais que M. de Luxembourg lui envoyait, comme le cheval des Grecs aux Troyens. Il me fit servir à souper, se remit à table avec moi, et nous bûmes de la belle manière à la santé de Son Altesse Sérénissime et à la prospérité de ses armes, avec force malédictions à ses ennemis. Il me demanda ce que les chiens savaient faire, et c'est où je l'attendais. Je vantai leur adresse, il faut voir. — Nous les éprouverons demain au matin, si vous n'êtes pas trop pressé de retourner au camp, me dit-il. Je dirai ma messe dès la pointe du jour, et en vous reconduisant, nous ferons chasser les chiens. Il m'accompagna jusque dans la chambre qu'il m'avait fait préparer, et le lendemain, après la messe et un ample déjeuner, nous montâmes à cheval, après qu'il m'eut régalé d'un diamant qu'il me força de prendre, et donna dix ducats à mon valet.

(A continuer.)

LES MÉMOIRES D'UN PIERROT

(Suite.)

Le calme se rétablit peu à peu. Les veneurs se séparèrent et l'on se donna rendez-vous au lendemain pour attaquer un sanglier. Nous résolûmes, mon compagnon et moi, d'y assister et, pour ne pas nous trouver en retard, nous nous établîmes aussi commodément que possible sur le grand chêne choisi pour le lieu de réunion. Quelle nuit! Jamais son souvenir ne s'effacera de ma mémoire! Des bruits sinistres, des hurlements s'étaient fait entendre, dès le coucher du soleil, dans les grands arbres auprès de nous. J'avais vu, à plusieurs reprises, comme des charbons ardents briller entre les branches; j'avais aperçu des masses brunes passant silencieuses au-dessus des allées qui se croisaient au pied de notre gros chêne. Enfin la lune parut, voilée par moments sous de gros nuages blancs que le vent chassait lentement. En face de moi, un hêtre aux feuilles rougies étendait ses longues branches, et à chaque instant un petit bruit sourd retentissait... C'était un de ses fruits mûrs qui tombait à terre. Au milieu de son feuillage, j'avais vu se mouvoir deux lueurs brillantes qui me faisaient frissonner d'effroi... Tout à coup, parmi les *faines* tombées à terre, un léger froissement révèle de petits animaux qui passent et repassent... Les deux lueurs disparaissent : un oiseau énorme, aux ailes immenses et silencieuses, plonge vers le sol; un cri aigu retentit... tout rentre dans le silence! L'oiseau remonte d'un élan et passe si près de ma branche, que je vois distinctement un mulot dans son bec.

Peu rassuré d'un semblable voisinage, je pris sur moi de pousser du coude maître Jean. — Vois!.. — Hum!.. Qu'est-ce? — Regarde qui passe au-dessous de nous. — Damnation! s'écrie maître Jean en trépignant sur place, c'est un hideux hibou!.. Oh! que ne fait-il jour, que je lui montre ce que sait faire Jean Rouge-Gorge! — Veux-tu bien te tenir tranquille! malheureux! S'il nous voit, il n'en fera qu'une bouchée de nous deux. — Ne crains rien : il ne peut songer à nous attaquer au milieu des branches où nous sommes blottis; mais demain il fera jour... et nous verrons beau jeu! — Merci de moi! maître Jean, calme-toi. Puisque ce vampire ne peut nous attaquer, dormons! Il sera temps de voir demain...

Enfin le jour arriva, et avec lui, le réveil de mon ami Jean Rouge-Gorge. Après avoir attentivement regardé de tous côtés, il entonna sa petite chanson matinale. A moitié endormi, je me secouai sur ma branche et je vis que, comme d'habitude, il était le premier levé, et avait réveillé les habitants paisibles des arbres voisins. Les rares oiseaux habitant la forêt à cette époque tardive de l'année mêlaient leur ramage au bourdonnement des insectes de tout genre qui s'éveillaient aussi les uns après les autres et dont la sortie annonçait une belle journée. Les écureuils sautaient d'arbre en arbre, et profitaient de ces dernières heures des beaux jours pour terminer leurs provisions. L'un y ajoutait une faîne, l'autre une châtaigne, celui-ci une noix et celui-là une pomme de pin. Tous, à l'envi, se hâtaient, avertis par cet instinct merveilleux qui ne les trompe jamais, que l'hiver est proche et que la disette va venir.

Maître Jean, lui, n'était rien moins que tranquille; il se démenait sur sa branche comme un beau diable, et, murmurant des paroles entrecoupées, hérissant ses plumes, il semblait en proie à une violente colère. Tout à coup, une ombre passe s'élevant lentement au-dessus du grand hêtre... Mon ami pousse un cri perçant et prend sa volée d'un bond formidable. O surprise! de tous les points de la forêt, des cris furieux répondent à son cri d'appel : dix, quinze, vingt petits oiseaux comme nous se précipitent... Ma foi! j'en fais autant! Je m'élance, et qu'est-ce que je vois au dessus de notre tête? L'horrible bête de la nuit s'enlevant péniblement sur ses larges ailes!... Autour d'elle, dessous, dessus, tous les petits oiseaux poussent des cris discordants et la harcellent du bec et des ailes, frappant du premier à travers le corps, des secondes sur ses gros yeux hébétés! Au premier rang, maître Jean se multipliait et frappait comme un furieux d'estoc et de taille. Ils semblaient tous un essaim de mouches attaquant un bœuf, et ils y allaient à cœur joie. Au moindre retour offensif de la grosse bête, tous faisaient retraite sur leurs ailes rapides, pour revenir plus acharnés une seconde après...

Enfin, l'oiseau nocturne activa sa fuite et disparut au loin. Quant à moi, très-fatigué, quoique n'ayant suivi le combat que de loin, je rejoignis mon hêtre et, quelques instants après, maître Jean, haletant, y descendait à mes côtés. Il était temps! Le réveil de la forêt, les chants multiples, les murmures gracieux et doux qui remplissent les bois au soleil levant, faisaient déjà place au bruit des fanfares, à la voix des chiens, aux cris des piqueurs appuyant la meute, aux hennissements des chevaux portant chasseurs et chasseresses. La bête venait d'être lancée. Le sanglier, qui semble un animal lourd et pesant, court néanmoins très-vite et fait parcourir un long trajet à ceux qui le poursuivent. Presque toujours, après s'être fait chasser au loin, il revient au *lancé*, c'est-à-dire aux environs de l'endroit d'où on l'a fait partir. — Restons ici, me dit Rouge-Gorge qui savait cela; le sanglier reviendra, et nous serons aux premières places.

Nous demeurâmes donc sur notre hêtre en compagnie d'un jeune homme qui avait été placé à son pied, après le tirage des postes entre les chasseurs. Nous étions là depuis trois heures au moins, inattentifs et indifférents, causant tout bas ensemble, quand nous fûmes surpris par un craquement de branches brisées dans le fourré. C'était le sanglier qui revenait au milieu des jeunes sous-bois, les froissant sur son passage, aussi facilement qu'un chien couche les tiges du chaume dans lequel il chasse. On entendait la meute, faiblement, au loin...

Notre jeune homme saisit son fusil et prête l'oreille...

En moins d'une seconde le coup part, le sanglier se retourne brusquement et se précipite, tête baissée, sur celui qui vient de le frapper...

En cette extrémité, le sang froid n'abandonne pas notre jeune voisin. S'affermissant sur ses jambes, le fusil à l'épaule, immobile, le doigt à la détente, il vise le monstre et l'attend à trois pas de distance! Il ne doit pas le manquer, sa vie en dépend peut-être! En un clin d'œil, le sanglier touche presque le canon de l'arme... Le chien s'abat, j'entendis un bruit sec,... le coup a raté! Jetant de côté son arme inutile, le chasseur culbuté roule avec son ennemi qu'il étreint dans ses bras, et dont il cherche à éviter les atteintes. L'œil sanglant, l'écume aux lèvres, les défenses luisantes retroussant les plis d'un groin monstrueux, le sanglier cherche à porter des coups mortels à son adversaire qu'il inonde de son propre sang. C'en est fait du jeune homme si le monstre l'atteint dans la poitrine!...

Ce spectacle était émouvant, terrible, et le jeune homme vraiment beau à voir. On eût dit Hercule sur les bords de l'Érymanthe, cherchant à s'emparer du sanglier vivant qu'il destinait à Eurysthée.

Cependant la lutte se prolongeait; le sanglier ne faiblissait pas; mais le chasseur sentait ses forces l'abandonner... Il allait être vaincu! Tout à coup le bruit d'un galop précipité annonce qu'un autre acteur va prendre part au drame. Le nouvel arrivant juge d'un coup d'œil combien la partie est inégale, mais il voit en même temps l'effrayant danger, pour son compagnon, du coup qu'il faut tirer. L'homme et l'animal ne présentaient qu'une masse informe roulant sur elle-même!.. Il descendit de cheval, laissant à celui-ci la bride sur le cou, s'approcha, avec un sang-froid admirable et, profitant d'un moment où le sanglier venait de terrasser sous lui le pauvre jeune homme et allait lui fendre la poitrine, il logea dans l'oreille du monstre une balle qui le foudroya.



« Autour d'elle, dessous, dessus, tous les petits oiseaux poussent des cris discordants et la harcellent du bec et des ailes. » (P. 223.)

Accablé sous le poids de la terrible bête, le jeune chasseur était évanoui. — Son camarade le débarrassa, et il l'appuyait contre le pied de notre hêtre, quand la meute arriva, poussant des abois furieux.... La chasse suivait de près et l'on sonna l'*hallali*.

On complimenta les deux vaillants chasseurs, le sauveur et le sauvé qui, tout couvert de sang, était revenu à lui et s'en trouvait quitte à bon marché, pour quelques rudes contusions; puis, la curée se fit pendant que chacun demandait des détails sur cet événement que j'aurais si bien pu raconter.



« Profitant d'un moment où le sanglier venait de terrasser sous lui le pauvre jeune homme, il logea dans l'oreille du monstre une balle qui le foudroya. »

Hélas! cette journée devait se terminer par un malheur que je déplore encore et qui me priva d'un des amis les plus chers à mon cœur. Dans la voiture des dames qui suivaient la chasse, se trouvait un collégien en vacances. Je vous avoue que, jusque-là, je n'avais jamais aimé les collégiens, mais depuis ce jour fatal, je les déteste plus encore... *Cette race est sans pitié...*

H. de La Blanchère.

(A continuer.)

⁂ Les grands biens que les Lois produisent sont invisibles et sans éclat; les plus petits maux qui en sont inséparables, sautent aux yeux et font grand bruit. (*Riflessioni sopra le Leggi*. 1775.)

⁂ Il faut plus s'occuper de ce qu'on doit faire que de ce qu'on peut croire. C'est le moyen de vivre en repos. — Les dogmes sont souvent obscurs, les devoirs sont presque toujours évidents. (Droz, 1806.)

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire. Paris.

SALON DE 1873



LES PETITES MARAUDEUSES

Tableau de M. Bouguereau.

LA LITTÉRATURE CONTEMPORAINE EN PROVINCE

Tel est le titre d'un livre nouveau que M. Théodomir Geslain vient de consacrer aux littérateurs restés fidèles à leur pays natal. Parmi eux, les poëtes tiennent la première place, et l'auteur appuie la notice qu'il leur consacre de citations qui nous ont paru généralement bien choisies. Ainsi a-t-il donné de Jean Reboul, le boulanger nîmois, et du Lyonnais Joséphin Soulary, deux pièces estimées déjà, mais qui acquièrent une valeur nouvelle dans le rapprochement que nous en faisons ici.

La première est une ballade, et il n'en est pas de plus belles de l'autre côté du Rhin où nous allons trop souvent les chercher.

LA MARRAINE MAGNIFIQUE.

Hélas! ma pauvre Madeleine,
J'ai couru tous les environs;
Je n'ai pu trouver de marraine
Et ne sais comment nous ferons.

Au nouveau-né que Dieu nous donne,
Nul n'a craint de porter malheur
En lui refusant cette aumône:
La pauvreté fait donc bien peur?

Et cependant tout à l'église
Pour le baptême est préparé.
Faut-il que l'heure en soit remise?
Que dira notre bon curé?

Mais tandis qu'on se lamente,
Une dame, le front voilé,
La robe jusqu'aux pieds tombante,
S'offre à ce couple désolé.

« Dites-nous, bonne demoiselle,
Qui peut vous amener ici?
— Pour votre enfant, répondit-elle,
Soyez desormais sans souci.

Je viens pour être sa marraine
Et je vous jure sur ma foi,
Que, par ma grâce souveraine,
Il sera plus heureux qu'un roi.

Au lieu d'une pauvre chaumière
Il habitera des palais,
Dont le soleil et sa lumière
Ne sont que de pâles reflets.

Et, dans cette magnificence,
Loin de vous rester étranger,
Il brûlera d'impatience
De vous la faire partager.

— Quoi! l'enfant qui nous vient de naître
Doit avoir un pareil destin?
Hélas! nous n'osions lui promettre
Que l'indigence et que la faim.

Quelle puissance est donc la vôtre?
Êtes-vous ange ou bien démon?
Répondez-nous. — Ni l'un ni l'autre;
Mais plus tard vous saurez mon nom.

— Eh bien! s'il faut que l'on vous croie,
Si, pour nous tirer d'embarras,
Le ciel près de nous vous envoie,
Prenez notre fils dans vos bras.

Sur les marches du baptistère
L'enfant est aussitôt porté;
Mais de l'onde qui régénère
Dès que son front est humecté,

Au jour qu'il connaissait à peine,
Il clôt la paupière et s'endort...
Elle avait dit vrai, la marraine;
Car la marraine était la Mort.

Jean Reboul.

La seconde est un sonnet qui oppose également la mort à la maternité. L'allure en est plus sobre, mais que de merveilles dans cette concision!

LES DEUX CORTÉGES.

Deux cortéges se sont rencontrés à l'église,
L'un est morne: — il conduit le cercueil d'un enfant;
Une femme le suit, presque folle, étouffant
Dans sa poitrine en feu le sanglot qui la brise.

L'autre, c'est un baptême: — au bras qui le défend,
Un nourrisson gazouille une note indécise;
Sa mère, lui tendant le doux sein qu'il épuise,
L'embrasse tout entier d'un regard triomphant!

On baptise, on absout, et le temple se vide;
Les deux femmes, alors, se croisant sous l'abside,
Échangent un coup d'œil aussitôt détourné;

Et, — merveilleux retour qu'inspire la prière, —
La jeune mère pleure en regardant la bière,
La mère qui pleurait sourit au nouveau-né!

Joséphin Soulary.

MÉTIERS ET CARRIÈRES

—

LE TAILLEUR

Les trente ou quarante années qui viennent de s'écouler ont opéré dans la situation générale de cette profession de singuliers changements.

Qui n'a vu dans les comédies, les mémoires, les anas des deux siècles derniers, ces plaisanteries, qui font comme le pendant des lazzis décochés aux médecins et qui témoignent que, même lorsqu'ils travaillaient pour des gens qui ne devaient pas descendre aux détails de la dépense, les tailleurs n'étaient que des artisans mettant en œuvre les étoffes à eux fournies par le client.

Dans le *Bourgeois gentilhomme*, par exemple. « Ah! Monsieur le tailleur, s'écrie tout à coup M. Jourdain, voilà de mon étoffe du dernier habit que vous m'avez fait: je la reconnais bien.

« — C'est que l'étoffe m'en sembla si belle, réplique bravement le tailleur, que j'en ai voulu lever un habit pour moi. » Trait de satire fort vif, qui devait, au temps de Molière, provoquer un fou rire, tandis que maintenant, il est à peine saisi, — et le sera encore bien moins dans quelques années.

Le feu évêque de Rennes, raconte d'autre part Tallemand des Réaux était un homme de bien et savant. Les tailleurs lui allèrent demander un saint patron. « Mais nous en voulons un, dirent-ils, qui sans doute soit en paradis. — J'y rèverai, leur dit-il; revenez demain. » Ils revinrent: — « Mes amis, leur dit-il, prenez le bon larron... » Ils le prirent.

D'ailleurs, n'est-il pas encore de tradition chez un faiseur d'habits, que le coin où s'accumulent les rognures diverses s'appelle *la rue!* cette locution fut imaginée, disaient jadis les mauvaises langues, pour que, sans engager sa conscience, le tailleur pût répondre au client qui s'étonnait qu'il ne lui rendît point d'étoffe: « Mon Dieu! ce qu'il en restait était si peu de chose, que je l'ai jeté à la rue. »

Quoi qu'il en soit de ces malices, qui évidemment durent être décochées en pure perte, puisqu'elles ne prouvaient ni ne corrigeaient aucune infidélité, le temps est venu où elles ne sauraient plus se donner libre carrière que dans un domaine fort restreint. Presque partout aujourd'hui, même dans les plus petits bourgs, le marchand tailleur a pénétré qui se partage exclusivement la clientèle avec le *marchand de confections;* le tailleur à façon, proprement dit, a en quelque sorte disparu.

Peut-être, à ne considérer que le chiffre d'affaires en général, l'avantage reste-t-il à l'industrie toute mercantile du confectionneur qui ne fait que tenir boutique d'assortiments fabriqués dans des conditions d'infériorité notoire : tant comme élégance ou correction des modèles que comme exécution du travail.

Mais il va sans dire que cette intuition incontestable et incontestée de la plastique humaine qui caractérise le tailleur de goût, et qui constitue l'art professionnel, n'a rien à voir dans la production de ces *pièces* coupées par hypothèse, assemblées à la douzaine et cousues au rabais : — multitude de vulgaires *passe-partout* parmi lesquels le client pressé ou se croyant économe, viendra choisir celui qui doit moins disgracieusement le couvrir.

Nous ne nous occuperons donc pas ici de la *confection*, car en tant que négoce, c'est une partie qui n'exige de la part de ceux qui veulent ou peuvent l'entreprendre que d'avoir acquis, dans un magasin, l'habitude de la vente et de l'essayage par à peu près ; et comme participation ouvrière à la création des objets débités, tout ce que nous allons dire du travail proprement dit pourra s'y appliquer, en tenant compte des différences qui doivent forcément résulter de la qualité et de la valeur marchande des produits, tant au point de vue de l'habileté exigée que des salaires obtenus.

Ordinairement fils de tailleur, l'apprenti qui a dû, presque dès le plus jeune âge, s'exercer au maniement de l'aiguille, commence vers treize ou quatorze ans à prendre plus ou moins part au travail de son père, ou de l'*apiéceur* chez lequel celui-ci l'a placé.

La désignation d'*apiéceur*, signifie ouvrier travaillant à la pièce, ou encore faisant la pièce, — et l'on entend par *pièce* en général, le vêtement qui couvre le buste : habit, redingote, paletot, pardessus... (la plupart des pantalons et gilets étant, même pour le marchand tailleur, confectionnés par des femmes). Devenir habile et bon apiéceur doit être, en tout cas, le but premier qu'un apprenti se propose : car l'apiéceur est presque toujours une sorte de chef d'atelier qui, tout en dirigeant le travail, arrive naturellement à bénéficier sur ses auxiliaires.

L'état de tailleur ne nécessite pas de grands efforts physiques, c'est peut-être même, de toutes les professions, celle où l'on compte le plus de personnes atteintes de quelque infirmité ou difformité.

A la rigueur, un bon œil, une bonne main et une autre main à demi valide pourraient suffire ; toutefois ne faudrait-il pas, et on le comprendra sans peine, que l'infirme ou le difforme, — qui peuvent, affirmons-le bien, devenir d'excellents ouvriers en chambre, — aspirassent à occuper jamais, dans les maisons même secondaires, le poste de coupeur ; car ces fonctions obligent à une sorte de représentation en face du client qui vient chez le maître tailleur ou que l'on va voir à domicile.

Notons que la position accroupie que l'ouvrier prend sur la table de travail, bien que reconnue comme moins fatigante et à la fois plus commode que la position dite assise, n'est pas sans produire sur la poitrine, par sa continuité, une contraction peu salutaire. Si nous joignons à cette immobilité qui ramasse le corps, les veilles souvent obligées, aux époques de presse, qu'amènent les commencements de saisons et certaines fêtes, nous arrivons à constater que l'exercice de cette profession ne saurait être considéré comme s'accordant avec les rigoureuses prescriptions de l'hygiène. Toutefois, l'habitude est là pour beaucoup. Au reste, nous pouvons remarquer qu'à l'âge où ces prescriptions doivent être plus essentiellement observées (soit pendant les dix années qui constituent la jeunesse proprement dite), il semble qu'il y ait parmi les ouvriers tailleurs comme un impérieux besoin de changement de lieux, de cosmopolitisme. Assez généralement, ils opposent d'instinct aux dangers de la reclusion et de la concentration, le goût nomade qui leur dispense le mouvement, le grand air, en même temps qu'elle les endurcit aux difficultés de la vie, et les forme aux multiples habiletés de la profession.

L'apprenti, — ou, pour employer le terme d'atelier, le *bœuf* entre habituellement chez le maître apiéceur pour trois ans. Il n'est ni nourri, ni logé; mais dès les premiers mois, s'il est adroit et laborieux, le maître l'*encourage* d'une étrenne hebdomadaire, — car c'est ordinairement à la semaine que le gain est calculé dans l'état, — et au bout de la première année, il a un salaire fixe.

C'est le plus souvent vers la fin de la deuxième année que le *bœuf* peut, sinon produire la *pièce* à lui seul, au moins en traiter quelques-unes des principales parties.

Dans le cours de la quatrième année, il doit être à même de faire, plus lentement peut-être, et avec une infériorité relative, ce que fait son patron. Presque toujours alors, — étant donné qu'il a dix-sept ou dix-huit ans, — il cherche un patron travaillant pour quelque maison plus importante, dont la clientèle est plus élevée. Déjà même parfois il change de localité, quittant la petite ville pour une plus grande... Il travaille encore, — selon sa force, — à taux plus ou moins réduit.

Vers vingt-un ou vingt-deux ans, il doit être ouvrier fait; nous ne disons pas parfait, mais à même de se présenter, sinon partout comme apiéceur, au moins chez tous les apiéceurs comme second. Sa journée à Paris et dans les principales villes ressort alors à cinq ou six francs.

Il va ainsi pendant deux, trois, quatre ans, visitant ateliers et cités,... et enfin, s'il n'a pas l'ambition haute, il se fixera comme apiéceur. Un maître tailleur qui l'a essayé et apprécié le classe, s'il en est digne, parmi ses apiéceurs de *fondation*, — ceux à qui le courant d'ouvrage de la maison est assuré. S'il se marie, que sa femme soit *de la couture*, le laborieux ménage peut aisément se créer une aisance relative, — car il faut compter à Paris, pour la moyenne de leur double journée, une dizaine de francs qui, à vrai dire, se trouvent entamés par l'entrée en balance des chômages. Si l'apiéceur peut trouver, sur la foi de son habileté dirigeante, assez de travail pour occuper des ouvriers et des ouvrières, c'est autant à ajouter au chiffre de ses bénéfices personnels.

Mais l'apiéceur encore jeune et intelligent doit rêver *les galons* de coupeur. Le coupeur est l'artiste de la profession ; observant sans cesse, obligé de suivre la mode, d'en approprier les moindres fantaisies à tous les goûts, à toutes les statures, à toutes les tournures, il crée sans cesse en copiant, en imitant. Il modèle, il étoffe, il orne, il dissimule, il assimile, il apparie enfin le vêtement à l'homme. Tout pivote sur le coupeur, qui, d'ailleurs, ne tarde pas à voir ses qualités se traduire pour lui en beaux émoluments. La moyenne d'un coupeur dans les maisons ordinaires de Paris est de deux à trois mille francs. Mais il en est un certain nombre qui touchent cinq et six mille francs ; et dans les grands maisons, on en cite qui, par le fait d'un intérêt proportionnel à l'inventaire, arrivent à se faire dix ou quinze mille francs.

L'apiéceur qui veut devenir coupeur cherche à entrer pour six ou huit mois dans une bonne maison, en qualité d'*apprêteur*, c'est-à-dire comme aide du coupeur. C'est là un titre purement onéreux, que ne peuvent guère briguer que les ouvriers qui ont des économies, ou des fils de patrons de province qui viennent se former à Paris, car l'apprêteur n'est qu'*indemnisé* et non payé : tout au plus lui donne-t-on cinquante ou soixante francs par mois. A

la vérité, il travaille à son profit en servant le patron.

L'apprêteur taille d'abord sous les yeux du coupeur les doublures et place les garnitures; peu à peu il s'accoutume à voir tracer, couper, essayer, retoucher. Rentré chez lui du reste, après la journée, il doit s'exercer, d'après ses observations, ou même prendre des leçons particulières de coupe chez des professeurs en titre. — Paris en compte plusieurs.

Son stage fait, l'apprêteur, devenu coupeur, voit une nouvelle carrière s'ouvrir pour lui. S'il n'entend pas rester coupeur, il peut, ou aller s'établir en province, ou se créer une clientèle par son séjour dans quelques maisons où il se fait des relations.

Alors, ou il deviendra *tailleur en appartement*, et, pour peu que comme coupeur il soit connu des marchands de drap, il obtiendra facilement des crédits assez longs; ou il sera tailleur en boutique, mais, en ce cas, il lui faudra naturellement quelques capitaux pour ouvrir un magasin, ou acquérir un fonds tout créé, dont le prix d'achat se calcule ordinairement sur le pied de 25 à 30 pour 100 des affaires faites.

Le prix de cession des plus grandes maisons de Paris, — parmi lesquelles on pourrait en citer deux ou trois dont le chef n'a jamais touché l'aiguille ni les ciseaux, — ne s'élève guère au-dessus de trois cent mille francs. On connaît plusieurs anciens tailleurs retirés, aujourd'hui millionnaires, et la normale des faillites est relativement faible dans la corporation.

D'ailleurs, on a fort exagéré ces histoires de crédits énormes aboutissant à des créances véreuses. Nous pourrions citer telle maison majeure du boulevard qui, sur un bilan considérable, ne porte pas plus de cinq ou six mille francs de perte annuelle à son passif. Là où le crédit prend de vastes proportions, tout est *usurairement calculé* en conséquence : ce ne sont pas là les affaires générales.

Dans une maison intelligemment et honnêtement conduite, le crédit ne fait qu'attarder un peu le roulement du capital, disent les tailleurs prudents; mais il n'obère pas à l'égal de *la pompe*. On entend par là le ou les ouvriers qu'un tailleur est obligé d'entretenir pour effectuer les *poignards* ou retouches, et qui leur coûtent de soixante à soixante-quinze centimes par heure de travail.

Une maison qui, à Paris, réalise cent mille francs d'affaires, entretient régulièrement au moins deux *pompiers*, qui constituent pour elle une dépense quotidienne de dix à douze francs.

Pourquoi le nom de *pompe* donné à ce genre d'ouvrage, et celui de *pompiers* aux ouvriers qui l'exécutent? Nous l'avons vainement demandé aux experts de la profession; nous avons interrogé sans plus de succès les traités spéciaux, les dictionnaires!

Tous nos remercîments anticipés à qui voudra bien éclaircir cet intéressant problème technologique. — E. M.

EXCENTRICITÉS DE LA MODE



Fac-simile d'une gravure satirique de l'an 1788 contre l'abus des grandes coiffures.

EXCENTRICITÉS DE LA MODE

Quelque troublée que soit une époque, la mode ne perd pas ses droits, surtout dans l'esprit des femmes. Jamais, peut-être, les excentricités du costume n'ont été plus nombreuses que pendant la révolution de 1789; et, quand déjà l'orage grondait, les fantaisies de la reine Marie-Antoinette devinrent les lois de la mode.

Léonard Autier était ministre de la coiffure; il avait une certaine influence à la cour. On a publié, sous le nom de Léonard, des *Souvenirs* apocryphes; mais il est certain que cet homme fut dans le secret du voyage de Varennes,

C'est aussi lui qui fonda, avec le célèbre violoniste Viotti, le théâtre de *Monsieur*.

De son côté, la modiste Rose Bertin était ministre de la toilette; elle jouissait, comme Léonard, d'une réputation européenne. Rose Bertin n'échappait point au démon de la vanité. « Dans le conseil tenu avec la reine, dit-elle un jour, nous avons arrêté que les bonnets les plus modernes ne paraîtraient pas avant un mois. » On a aussi fabriqué des *Mémoires* de Rose Bertin, mémoires désavoués par sa famille.

L'imagination de Léonard se donna libre carrière, et ce fut grâce à lui que parurent successivement les grandes plumes flottant dans les cheveux, les coiffures *hérisson*, ressemblant un peu à celles que nos dames ont adoptées depuis peu, les coiffures *jardin*, — *à l'anglaise*, — *montagnes*, — *parterres*, — *forêts*, où se trouvaient mêlés les fleurs, les feuillages, et même les fruits. Mais le *nec plus ultra* de l'excentricité se manifesta par les *grandes* coiffures. Pour monter ces coiffures, une matinée suffisait à peine. Elles devinrent si hautes que, afin de ne pas les déranger pendant le sommeil, il fallait prendre toutes sortes de précautions.



COIFFURE A LA NATION.



COIFFURE AUX CHARMES DE LA LIBERTÉ.

D'après un prospectus du coiffeur Depain (année 1790).

De là des caricatures qui tapissaient les boutiques des marchands d'estampes. On voyait, sur les unes, des coiffeurs travaillant à l'aide d'immenses échafaudages; on remarquait celle que nous reproduisons, où deux domestiques, perchés sur une échelle, placent sur la tête de leur maîtresse une carapace de bois destinée à préserver sa coiffure.

Chaque événement considérable de la révolution se traduisit en mode éphémère. Après la prise de la Bastille, les dames de la haute société attachèrent à leurs bonnets des « cocardes à la nation, » et sur le devant de leurs coiffes les signes des trois ordres : la bêche, l'épée et la crosse, avec des branches d'olivier brodées en soie verte. Il y eut des boucles et des tabatières « à la Bastille, » des robes, des bonnets, des souliers, des *rosettes* aux trois couleurs. Les bonnets à la Bastille représentaient une tour garnie de deux rangs de créneaux en dentelle noire.

Lorsque l'Assemblée constituante eut accepté les idées nouvelles, lorsque la fédération eut rassemblé dans le Champ-de-Mars les envoyés de tous les départements, le sieur Depain, coiffeur de dames, artiste habile qui « continuait toujours l'art de coiffer, » disait-il dans ses prospectus, inventa la coiffure « à la Nation, » — chapel orné de plumes et de rubans, surmontant des cheveux bouclés, assez simple d'ailleurs et vraiment gracieux.

Le même Depain imagina la coiffure « aux charmes de la liberté, » qui ressemblait aux grandes coiffures, formait un étalage de cheveux abondants, de plumes, de roses enrubannées, et qui avait des proportions gigantesques. Il fallait voir se promener aux Tuileries les dames qui se coiffaient « aux charmes de la liberté, » beautés désireuses, avant tout, d'attirer les regards sur leurs propres charmes, rehaussés par des affiquets tapageurs.

Augustin CHALLAMEL.

DE L'ABUS DES COMPARAISONS

Cet abus a fait écrire bien des lignes inutiles et aucune critique n'a mieux fait ressortir ses ridicules qu'un fragment inédit, trouvé dans les papiers de lord Byron, et publié en 1826. Voici comment lord Byron s'y exprime :

Je réfléchissais, l'autre jour, aux différentes comparaisons qu'on a faites de moi dans divers journaux. Je me suis vu comparer, dans le cours de ces neuf dernières années, en anglais, en français, en allemand, en italien et en portugais, à Rousseau, à Gœthe, à Young, à l'Arétin, à Timon d'Athènes, à un vase d'albâtre éclairé en dedans, à Satan, à Shakspeare, à Napoléon, à Tibère, à Eschyle, à Sophocle, à Euripide, à Arlequin, à

Pierrot, à Sternold et à Hopkins, à une fantasmagorie, à Chénier, à Mirabeau, au jeune Dallas (qui est encore au collège), à Michel-Ange, à Raphaël, à un petit-maître, à Diogène, à Childe-Harold, à Lara, au comte, dans le poëme de *Beppo*, à Milton, à Pope, à Dryden, à Burns, à Savage, à Chatterton, au poëte Churchil, à l'acteur Kean, à Alfiéri, etc., etc. Celui qui a ourni le sujet de tant de comparaisons contradictoires, doit sans doute ressembler à quelque chose.

ONZE ANS DE BASTILLE

D'après la relation originale de Constantin de Renneville. — 1702-1713.

(Voir les numéros parus depuis le 25 janvier.)

Quand nous fûmes en campagne, les chiens firent merveille; il en était ravi. Insensiblement, je le conduisis vers le lieu où mes cavaliers étaient embusqués. Pour ne le point épouvanter et avoir lieu de le dépayser, je le priai de me permettre de faire avancer trente cavaliers qui me servaient d'escorte, que j'avais envoyés repaître dans un village pour ne pas lui en donner l'incommodité, si je les avais conduits jusque dans son abbaye. Il protesta qu'il ne me le pardonnerait jamais, et me gronda fort de ce que je ne les avais pas amenés chez lui. Je les fis avancer. Il leur fit des excuses, et rejeta toute la faute sur moi de ce qu'ils n'avaient pas mieux passé la nuit. Il n'avait qu'un valet de chambre et un laquais avec lui. J'allais lui déclarer qu'il était mon prisonnier et lui faire doubler le pas, lorsque je vis paraître un peloton de cavalerie qui fit halte lorsqu'il nous eut aperçus. Peu après, je découvris un escadron de dragons, puis un gros de cavaliers. Alors, je ne doutai plus que je ne fusse découvert quand je vis tous ces cavaliers courir pour venir fondre sur moi. Comme j'étais très-avantageusement monté, je pris la fuite, croyant me tirer d'affaire par la vitesse de mon cheval. J'entendais mon abbé qui criait de toute sa force au commandant des cavaliers : — Qu'allez-vous faire, monsieur? C'est un capitaine des gardes de S. A. M. le prince d'Orange, courant après moi, pour empêcher qu'on ne m'outrageât. — C'est le diable qui vous emporte, monsieur l'abbé! reprit l'officier; c'est un partisan français qui vous enlevait sans nous.

Je les avais déjà laissés loin de moi, lorsque je rencontrai un large fossé. Mon cheval le franchit, mais comme les bords en étaient escarpés, les pieds de derrière lui manquèrent, il tomba dans le fossé, s'abattit sur moi et me cassa une cuisse. C'est de là que me vient l'impossibilité où je suis de ployer mes reins. Il faut que je me couche à terre quand je veux ramasser quelque chose. Tous mes cavaliers furent pris. Je fus mené devant M. de Tilly. Il gronda fort les officiers qui m'avaient arrêté de m'avoir laissé la vie. L'abbé, qui m'avait suivi, me reprocha ma perfidie, reprit son diamant, garda les chiens comme vous le pouvez croire; mais il eut la générosité de laisser les dix ducats à mon valet, qui nous servirent fort dans notre prison.

J'appris dans la suite la cause de mon malheur. Un des cavaliers dont je m'étais servi pour enlever l'abbé était d'un hameau aux environs duquel je les avais postés. Il proposa à celui auquel j'avais donné le commandement en mon absence d'aller leur quérir de la bière, du fromage et tout ce dont ils avaient besoin, dans le poste où ils étaient, où ils n'avaient que du fourrage pour leurs chevaux. Mon imprudent subdélégué le lui permit, contre les défenses que je lui en avais faites. Le cavalier en allant quérir les provisions, se doutant bien que j'avais dessein d'enlever l'abbé, en avertit ses frères qui coururent promptement en donner avis à M. de Tilly, qui, dans l'instant, fit plusieurs détachements pour nous couper, et nous prirent comme je vous l'ai dit. J'eus le chagrin de voir récompenser ce perfide par M. de Tilly, et l'abbé le prit à son service, où il a fait fortune, car j'ai été revoir l'abbé depuis, qui ne me régala pas d'un diamant, comme il avait fait la première fois.

M. de Tilly nous fit conduire moi et mon valet, sous une grosse escorte, au camp du prince d'Orange, qui ne voulut pas me voir, et nous envoya prisonniers à Bruxelles. L'argent que j'avais et celui de mon valet, car les officiers qui nous arrêtèrent avaient eu la générosité de ne pas nous fouiller, servit à me faire panser. Nous souffrîmes pendant dix mois toutes les misères de la plus cruelle prison. Je fus mangé de la vermine d'une manière épouvantable. Elle m'avait entamé la chair de tous les côtés et principalement sur le cou, où elle avait creusé des trous où je pouvais fourrer le bout de mes doigts. Je ne changeai ni de linge ni d'habits pendant toute ma prison, où je pensai mourir, faute d'air et de nourriture. Vainement M. de Luxembourg m'avait voulu échanger; on avait dessein de me faire périr.

On nous avait enfermés dans le même cachot, moi et mon valet; et pour nous empêcher d'avoir communication, on avait partagé ce cachot par une clôture, au travers de laquelle nous pouvions facilement nous entretenir. Mon valet avait plus de liberté que moi, et il était visité moins souvent. Il trouva le secret de percer sa voûte, qui était de briques et de pénétrer dans des masures qui aboutissaient à une cour. Il eut la tendresse de m'en avertir, pour me procurer aussi une liberté sans laquelle il voyait bien que j'allais mourir. Il ne s'agissait plus que de forcer notre cloison. La chose n'était pas facile. Le bruit que nous aurions fait en la rompant nous auraient infailliblement découverts. Je m'avisai de prier notre geôlier, homme barbare comme le sont ces sortes de gens, mais encore plus avare; je le priai, dis-je, de me permettre d'écrire une lettre pour faire venir de l'argent pour me secourir, car il y avait plus de trois mois que j'étais réduit au pain de la prison sans être assisté de personne. Je lui promis la moitié de la somme que je toucherais par ses mains; et pour mieux le tenter, je lui fis entendre que je voulais faire venir une somme considérable. Cela le détermina à me donner sur les dix heures du soir du papier, une plume, de l'encre et une chandelle, dont j'avais plus besoin que du reste. Il me promit que dès le lendemain il mettrait ma lettre à la poste. A minuit juste, quand nous crûmes que tout le monde dormait, je mis le feu à la clôture, dont la fumée pensa nous étouffer, mon valet et moi. Sans le trou qu'il avait fait dans son cachot et qu'il déboucha, pour donner jour à la fumée, nous aurions crevé tous les deux. Quand le feu eut consumé assez de bois pour me faire une ouverture, il fut question de l'éteindre; notre urine et celle que j'avais gardée exprès fit notre affaire, tant bien que mal. Quoique le feu ne fût pas tout à fait éteint, je passai au travers, j'embrassai de bon cœur mon valet, et après avoir franchi plusieurs masures, nous nous rendîmes dans la cour. Mais quel fut notre désespoir, quand nous en trouvâmes toutes les portes fermées à clef, et que nous connûmes l'impossibilité où nous étions d'escalader les murailles. Les chiens, pour comble de malheur, aboyaient d'une force redoutable. Vainement, nous leur donnions du pain dont nous étions munis pour les faire taire. La lune était assez claire pour nous faire découvrir; ce fut elle cependant qui nous sauva. A la faveur de cet astre secourable, nous aperçûmes un carrosse qui était proche de la porte, dans lequel nous nous cachâmes, en attendant qu'il plût à la divine Providence de nous dégager de l'embarras où nous étions. Là, nous fîmes des prières très-ardentes et des vœux, dont je crois que nous ne nous sommes plus souvenus ni l'un ni l'autre, pour obtenir notre délivrance de la divine miséricorde.

Passato periclo, gabbato il santo.

La voici. Dès la pointe du jour, la geôlière ouvrit la porte et sortit dehors sans la refermer. Il ne fallut pas de fouet pour nous chasser. Nous sortîmes immédiatement après elle. Mon valet voulut rester dans la ville, où il avait un ami chez lequel il espéra pouvoir se cacher quelque temps. Pour moi, j'en sortis promptement. Je rencontrai dans la campagne un paysan très-mal habillé; je lui demandai s'il voulait changer d'habit avec moi but à but, parce que j'avais des raisons pour le faire. Quoique j'eusse vendu le galon de mon habit dans la prison, pour subvenir à mes nécessités, le drap en était fort beau, le parti que je lui proposais lui était trop avantageux pour qu'il balançât un moment à mettre pourpoint bas. Nous changeâmes de tout, excepté de chemise, de bas et de souliers. Il me donna un chapeau pointu en forme de pain de sucre, une hongreline de revêche toute usée, et si étroite, que je ne pouvais la boutonner; bien m'en prit que nous étions au fort de l'été, avec des hauts de chausses à renouer sous les genoux. Avec cet équipage, j'avais la barbe aussi longue que celle d'un capucin, qui me fut d'un grand secours, comme vous allez voir. Ma bonne fortune voulut encore que je découvrisse de loin une femme qui faisait sécher

son linge sur les haies. Je me glissai tout doucement derrière un buisson sans être aperçu, et là je choisis la meilleure chemise que je changeai contre la mienne, qui, si elle était plus sale, en récompense était bien mieux garnie que la sienne. Elle ne s'accommoda pas, sans doute, aussi bien de la graine qu'elle y trouva, que le paysan fit de celle qui était abondamment semée dans ses habits, car on prend patience quand on gagne et non pas quand on perd.

L'armée du prince d'Orange était campée à Notre-Dame de Hall. Il fallait que je passasse à côté, pour aller joindre celle de France. La chose était très-difficile; car, quoique je susse parfaitement bien la carte du pays, il était si plein de partis, que ce fut un miracle comme je m'en dégageai. Si j'avais été pris et reconnu, j'aurais été pendu sur-le-champ sans autre forme de procès. Je vis paraître un parti considérable; il n'y avait pas moyen de l'éviter. Je tirai de ma poche un gros morceau de pain noir, que j'affectai de manger avec avidité, appuyé contre un arbre pendant qu'ils marchaient dans le chemin. J'en fus quitte pour la peur; ils passèrent sans me rien dire. Enfin, après avoir fait bien du chemin, fatigué comme un frère quêteur, j'arrivai auprès de la porte d'une abbaye de religieuses. Un valet, qui m'aperçut, vint me saluer, et il me demanda pourquoi j'étais ainsi déguisé. Je lui demandai à mon tour s'il me connaissait bien. — Vraiment oui, dit-il, vous êtes le Père Apollinaire, capucin. — Puisque vous me connaissez, lui dis-je, je voudrais savoir s'il y a dans votre abbaye une sauvegarde de l'armée de Flandre. — Nous n'en avons pas besoin, me répondit-il, notre maison est assez forte pour résister aux partis, et nous avons toujours observé une parfaite neutralité que nous avons obtenue du roi de France et du prince d'Orange. — C'est là, repris-je, le sujet de mon voyage. Faites-moi parler à Madame l'abbesse, et dites-lui que l'affaire presse. Il me fit entrer, et à l'instant il me conduisit dans un parloir où un moment après je vis paraître Madame l'abbesse.

(A continuer.)

LES MÉMOIRES D'UN PIERROT

—

(Suite)

Porter un fusil avait été son désir, s'en servir son ambition. Mais, comme son âge ne lui permettant pas encore de se mesurer avec les sangliers, on s'était contenté de charger de petit plomb le léger fusil à un coup qu'on lui avait confié. Impatient, lui aussi, de faire du bruit dans le monde, il cherchait un but pour prouver son adresse. En ce moment, mon pauvre Jean Rouge-Gorge se trouvait un peu à découvert entre deux branches... Le coup partit! Hélas! l'enfant n'avait que trop bien visé! Jean du bon Dieu reçut le plomb sous l'aile!.. Il tombe, en me criant : Adieu!!!

Et je vis le jeune chasseur emporter le cadavre encore palpitant de mon ami, comme un trophée de sa trop fatale adresse!

V

LES PEUPLES INCONNUS.

Salut bois couronnés d'un reste de verdure!
Feuillages jaunissants sur les gazons épars!
Salut! derniers beaux jours! Le deuil de la nature
Convient à ma douleur et plaît à mes regards!
(Lamartine.)

J'avais grande hâte de fuir le théâtre de mon malheur irréparable; il fallait quitter le bois. Mais, soit que je me fusse perdu dans mon inexpérience des forêts, soit que j'eusse flâné, soit tout autre cause, je mis plus d'une semaine à quitter la voûte des arbres, et fus enchanté de revoir le ciel, sans intermédiaires, au-dessus de ma tête.

Juste au moment où je sortais du bois, un spectacle imprévu s'offrit à mes regards. Les arbres de la futaie diminuaient incessamment de hauteur. Je m'en étais déjà aperçu à mesure que j'approchais de la lisière, mais je vis qu'ils finissaient par devenir des buissons nains et broutés par les troupeaux, puis se confondaient enfin avec les bruyères. Or, ces bruyères s'étendaient devant moi à perte de vue, et encore à gauche et aussi à droite!.. De la bruyère, toujours de la bruyère et des ajoncs!.. J'eus un moment la pensée de retourner sur mes pas. Comment trouver assez de nourriture pour traverser cet immense désert sans culture? Du haut de la branche qui me servait d'observatoire, je me désolais d'avance, et jetais un coup d'œil anxieux vers certains points noirs que j'apercevais au loin, bien loin, dans l'azur du ciel. Assurément, c'étaient encore des pirates!

Comment éviter leur poursuite dans cette plaine sans retraites et sans arbres?... Décidément, j'étais beaucoup trop en vue; et je savais, par expérience, que le moyen de bien voir est de se cacher. Aussi gagner la terre ferme et m'installer de mon mieux sur une petite motte de terre parmi les herbes qui se rassemblent aux pieds des bruyères, fut l'affaire d'un instant et je me réjouis de m'apercevoir que, de là, je ne perdrais rien de ce qui se passerait au bord d'un étang voisin ou à sa surface. J'étais surtout frappé d'un profond étonnement d'entendre un si grand nombre de cris poussés dans des langages que je ne comprenais point, ce qui me fit penser d'abord que j'étais arrivé aux confins de la terre habitable. Mais je reconnus bientôt que cela tenait à la différence extrême des races, car je vis passer près de moi plusieurs *fauvettes des roseaux*, dont je comprenais très-bien le gazouillement.

Le soleil se montrait à peine, et de toutes parts j'entendais s'élever des cris insolites, retentir des bruits effrayants qui me prouvaient qu'autour de moi vivait une population dont je n'avais aucune idée. Tandis que je cherchais à me réchauffer un peu sous les rayons du soleil frappant ma retraite, le brouillard, qui couvrait la terre, s'éleva lentement, et je contemplai le magnifique spectacle que j'avais sous les yeux.

La motte de gazon sur laquelle je m'étais réfugié, faisait partie d'une immense plaine marécageuse dont je voyais chaque touffe s'animer et donner naissance à un oiseau nouveau, tous porteurs de becs d'une longueur incroyable, les uns droits, les autres courbés en dessous, quelques-uns relevés en l'air. Pour le coup, je ne pus m'empêcher de rire, tant les pauvres animaux faisaient, selon moi, singulière figure!

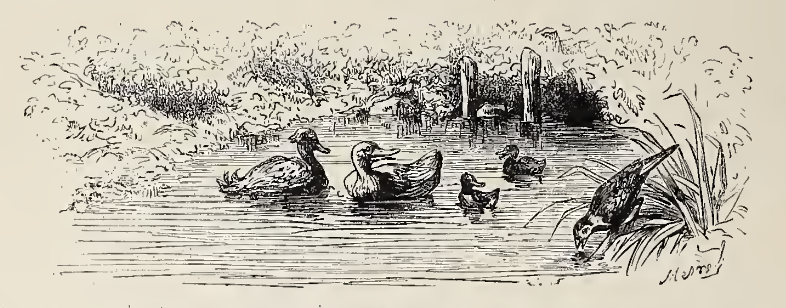
L'étang était couvert d'oiseaux, dont jusqu'alors je n'avais jamais vu les pareils. Leur aspect différait beaucoup de celui des oiseaux des bois : leur forme était plus lourde et plus trapue. Je me permis de voltiger autour d'eux pour bien les examiner, prenant grand soin de ne pas me laisser tomber dans l'eau sur laquelle ils flottaient. Je réussis, de cette manière, à m'assurer que leurs pattes étaient palmées et formaient une espèce d'éventail, chaque doigt étant lié à l'autre par une membrane mince et élastique. Je remarquai aussi que ces oiseaux avaient trois doigts dirigés en avant, soutenant les membranes, tandis que celui de derrière était pour ainsi dire nul. Comment peuvent-ils se percher? évidemment, ce mode de station leur est tout à fait impossible. Je les plaignis d'abord, mais en réfléchissant davantage, je reconnus que, se tenant sur l'eau sans effort, ils demeuraient en quelque sorte perchés, quoique assis, et qu'en outre leurs pattes, disposées comme elles l'étaient, formaient des rames puissantes dont ils avaient le plus grand besoin à chaque mouvement qu'ils voulaient exécuter.

J'avais une envie furieuse d'examiner de plus près mes curieux voisins; mais je me méfiais à présent de ce que je ne connaissais pas. Mon innocente confiance avait failli, je

m'en souvenais, mettre ma vie en péril... Aussi, avançai-je avec autant de prudence que notre nature en comporte, et je fus bientôt à même de constater que ces palmipèdes, n'ayant pas de doigt en arrière, ne pouvaient fermer la main, et par conséquent ne pouvaient retenir une proie. De plus, leur bec plat ne semblait point fait pour dépecer la chair... J'en conclus qu'ils ne pouvaient être carnivores et par conséquent dangereux. Je me perchai donc sur un saule dont les branches pleureuses laissaient baigner leurs pointes dans les eaux, et là, — à portée de ces inconnus, prêt cependant à m'envoler si je voyais poindre un ennemi, — je me mis à gazouiller, puis à chanter, espérant être remarqué. Bah! Ils ne relevèrent seulement pas la tête. Il y avait de quoi ressentir vraiment un mouvement de dépit très-prononcé et être un peu humilié; mais, en cet instant, un rossignol se fit entendre... Je me tus; que pouvait paraître ma voix à côté de celle si harmonieuse de ce charmant chanteur? Hélas! il ne fut pas plus remarqué que moi...

« Le coup partit! Hélas! l'enfant n'avait que trop bien visé! Jean du bon Dieu reçut le plomb sous l'aile!... » (P. 231.)

Je résolus alors de voltiger tout près de ces bonnes gens, qui me faisaient l'effet de rustres peu amis des beaux-arts. J'allai donc à côté d'eux et, perché sur un roseau, je me désaltérai dans cette eau limpide dont ils semblaient seuls propriétaires. Étonnés de ma hardiesse, ils levèrent enfin la tête et m'adressèrent la parole dans un langage très-difficile à comprendre, nazillant d'une manière affreuse. Malgré tout, j'engageai la conversation. Naturellement, j'y fis quelques coq-à-l'âne, mais j'appris qu'ils s'appelaient les uns des canards, les autres des sarcelles, et qu'ils étaient tous de la même famille.



« J'allai donc à côté d'eux et, perché sur un roseau, je me désaltérai dans cette eau limpide dont ils semblaient seuls propriétaires. »

La journée se passa à causer avec mes nouvelles connaissances; mais la conversation était si pénible entre nous, que je m'en ennuyai bientôt, et les quittai pour regagner la terre ferme.

Là, ce fut bien pis; je me vis au milieu d'une population aux cris aigus, et fort en peine de savoir le nom de ces animaux dont je ne comprenais pas du tout le langage. Je cherchai un oiseau qui pût me servir de truchement et qui, par sa nature mixte entre la vie des bois et celle des roseaux, me comprît aisément et me donnât quelques renseignements.

J'arrêtai donc au passage une belle fauvette babillarde, de celles qui hantent sans cesse les roseaux, et la priai humblement d'avoir pitié d'un étranger et de me faire l'honneur d'une conversation scientifique... Hélas! j'avais été aussi poli que possible, mais à la réception qui me fut faite, je compris que le monde des oiseaux d'eau était loin d'être aussi civilisé que celui des oiseaux des villes et des champs.

— Allez vous promener, curieux et bavard que vous êtes!... Vous croyez donc que j'ai du temps à perdre pour enseigner les ignorants tels que vous? Vous n'êtes pas dégoûté, vraiment, de vous adresser ainsi à des personnes de qualité!... Mais vous ne savez donc pas que l'automne s'avance et qu'il faut que je fasse mes préparatifs de voyage? Je ne demeure pas ici, moi. Ce pays est trop froid; je me dépêche bien vite, bien vite...

Et elle s'enfuit à tire-d'aile, parlant toujours.

— Oh! la bavarde, m'écriai-je. *Effarvate*, que tu es bien nommée! Avec moitié moins de mots tu m'eusses répondu et tu eusses fait œuvre utile, au lieu que tu n'as que frappé l'air de vains sons!

Je n'en étais pas moins embarrassé, lorsque je vis voltiger dans les joncs, près de moi, un charmant oiseau, plus petit que la sotte effarvate, et portant au-dessus de chaque œil une bande d'un blanc jaunâtre, comme un large sourcil, qui donnait un air gracieux à sa jolie figure. Le surplus de son corps était brun-verdâtre, marqueté de belles taches de même couleur, mais plus foncées que le reste, et je remarquai la facilité avec laquelle il se suspendait aux roseaux et aux joncs, tournant autour, de même que le *troglodyte* autour des branches d'un buisson, grimpant et redescendant, la tête en bas, le long d'un même brin, comme si c'était la chose du monde la plus facile à faire!

Je risquai une seconde démarche; cette charmante petite fauvette me semblant plus aimable que l'effarvate bourrue. — Madame la Fauvette, lui dis-je de ma voix la plus douce, pardonnez à un étranger s'il vous dérange au milieu de vos occupations; mais j'ai besoin de tant de renseignements dans le monde nouveau où je me trouve jeté, que je vous assure d'une vive reconnaissance pour ceux que vous voudrez bien me donner.

H. de La Blanchère.

(A continuer.)

⁂ On ne sait proprement que lorsqu'on sait peu. Avec le savoir augmente le doute. (Gœthe.)

⁂ Combien de personnes ignorent le prix de la résignation et la confondent pour ainsi dire avec la faiblesse! — Elle est peut-être le genre de courage le plus rare. (Droz, 1806.)

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire, Paris.

SALON DE 1873



CHEVREFEUILLE, tableau de M. Hanoteau.

La province s'élève parfois contre Paris dont elle maudit la centralisation. Au point de vue artistique, comme à bien d'autres, la réclamation ne nous a jamais paru bien sérieuse. La province absorbe autant Paris que Paris absorbe la province, et j'en retrouve la preuve dans l'individualité très-vivace, gardée par nos meilleurs paysagistes.

Pour n'en citer aujourd'hui qu'un, M. Hanoteau est resté très-Nivernais dans cette prétendue Babylone, et ce n'est pas un titre de moins à notre estime. Chaque été

l'a revu sur le sol natal, travaillant avec une ardeur nouvelle à nous en rendre les pittoresques beautés. C'est qu'on n'invente pas le fouillis charmant qu'il met sous nos yeux. Il faut y être resté de longues heures pour le rendre, ce sentier sinueux, plein d'ombre et de fraîcheur, avec cet étang bordé de roseaux trembleurs, avec ces terres riveraines retenues par des claies protectrices, où les plantes croissent avec une si belle venue, ces dômes verdoyants formés de mille lianes, où le soleil fait de temps à autre son trou lumineux, ces chemins encaissés, moitié prés, moitié mares, où filent les bergères et où broutent si bien les chèvres... ce véritable et beau désordre enfin, que la nature seule peut produire, et qui est aussi loin du jardin anglais que celui-ci est éloigné du jardin classique.

MÉTIERS ET CARRIÈRES

—

LES CONSTRUCTEURS DE NAVIRES

Depuis la plus modeste embarcation, jusqu'au puissant paquebot à vapeur, jusqu'au redoutable vaisseau cuirassé, s'étend le domaine des constructeurs de navires. — Navires en bois, en fer, mixtes, ou en fer et en bois, à voiles ou à vapeur, sont l'objet d'une fabrication très-importante et nécessitent le concours d'une foule de professions diverses : charpentiers, calfats, perceurs, menuisiers, serruriers, forgerons, mécaniciens, fondeurs, opticiens, chaudronniers, voiliers, cordiers, peintres et sculpteurs sur bois, concourent à cette œuvre multiple et complète qu'on nomme navire. J'oublie sans doute des accessoires tous utiles, car il s'agit d'assurer la sécurité et la rapidité du transport des marchandises et les moyens d'existence des passagers et de l'équipage, souvent pendant de longs mois.

Un classement méthodique des éléments et de l'organisation de ces travaux est nécessaire pour initier le lecteur.

Qui peut plus peut moins, dit-on.

J'entreprendrai de décrire l'organisation d'un établissement complet, pouvant livrer, prêt à prendre la mer, un navire de guerre tout armé, ou un navire de commerce.

Toute construction nécessite une étude préliminaire, un projet. Il s'agit de déterminer les dimensions et les dispositions du navire répondant aux conditions à remplir. (Transport de passagers ou de marchandises, cabotage au long-cours), et aussi de régler la valeur de la construction. Cette première opération est l'œuvre de l'ingénieur directeur de l'établissement et de ses aides, chefs d'études et dessinateurs. Les calculs d'établissement des éléments principaux : stabilité, déplacement, aménagement, voilure, force propulsive (si le navire est à vapeur), empruntent leurs règles aux développements les plus élevés de la mécanique et de la statique. Le négociant et l'armateur doivent aussi avoir une voix au chapitre.

Ces considérations générales arrêtées, on procède au tracé définitif, d'abord sur papier et à l'échelle, puis en grandeur naturelle sur un plancher, où la configuration des membrures et autres parties principales est obtenue par des procédés géométriques.

Ces opérations sont l'œuvre des dessinateurs et des charpentiers de navire; qu'elles s'exécutent en bois ou en fer, les procédés sont les mêmes et sont une des plus intéressantes applications de la géométrie descriptive.

L'exécution proprement dite, conforme aux plans arrêtés, demande le concours d'ateliers placés sous la surveillance des contre-maîtres en charpentage, chaudronnerie, forges, menuiserie, serrurerie. L'harmonie est confiée à la direction d'un chef de travaux, dont les deux objectifs sont de coordonner les efforts d'ateliers différents, et d'administrer au point de vue du bon emploi des matériaux et de la main-d'œuvre.

Le navire, terminé sur les chantiers, est mis à l'eau et passe en armement; on le munit alors de sa mâture, du gréement, des voiles; on monte les machines s'il est à vapeur. Une nouvelle catégorie d'ouvriers se met alors à l'œuvre jusqu'au jour où la proue va fendre la mer.

Les principaux établissements français susceptibles de livrer des navires complets sont assez peu nombreux, et, parmi eux, on peut citer ceux de la Seyne, de Marseille, du Havre, de Bordeaux et de Nantes, etc. La plupart de ces établissements sont dirigés par des ingénieurs du corps de la marine nationale en congé.

Élèves de l'École polytechnique et de l'École d'application du génie maritime, ayant exercé dans nos grands arsenaux de l'État, ils ont apporté dans cette industrie les connaissances les plus étendues. Ils sont secondés dans leurs travaux par des dessinateurs, chefs de travaux, contre-maîtres, ayant fait un apprentissage dans les ports et suivi les cours des écoles de maistrance de l'État. L'enseignement des connaissances relatives à l'architecture navale est le programme exclusif de ces écoles. Il en sort des hommes à la fois instruits et pratiques, maniant avec la même habileté le tire-ligne et l'herminette ou le marteau. C'est la source où ont puisé leurs connaissances théoriques les constructeurs de navires de commerce, dont les chantiers se voient dans tous nos ports, et qui, sans avoir l'importance des chantiers cités en première ligne, rendent chaque jour d'excellents services à notre marine. L'État leur a souvent confié l'exécution de navires de la flotte, transports, avisos, etc.

Une grande maison de construction est en même temps une grande maison de commerce. C'est par mille tonnes qu'on y emploie du fer, qu'on y consomme du combustible; c'est par centaines de mètres cubes qu'on y façonne des bois de diverses essences, en membrures, en bordages, en mâture, en menuiserie, en meubles. Les objets de literie, la vaisselle, l'argenterie même, entrent pour un chiffre très-considérable dans la valeur d'un paquebot d'un de nos grands steamers transatlantiques. Il faut donc une comptabilité bien ordonnée, qui donne lieu à l'emploi d'un personnel spécial.

Dans l'importante Société des forges et chantiers de la Méditerranée, indépendamment de l'administration centrale, à Paris, et placée sous la haute direction de MM. Béhic et Dupuy de Lôme, on compte trois directeurs d'exploitation, six ingénieurs principaux, environ dix chefs d'études, soixante dessinateurs, cinquante chefs de travaux et contre-maîtres et plus de cent employés comptables.

La construction des machines entre pour une bonne part dans ces sortes de travaux. Car, aujourd'hui, le navire à voiles se voit de plus en plus remplacé par son cadet à vapeur. Quelques établissements sont organisés de façon à produire, en même temps que la coque, le moteur qui la fera mouvoir. Ici, même organisation, bien que le mode de recrutement diffère un peu. Le personnel technique chargé des constructions mécaniques se recrute en bonne partie, parmi les élèves des écoles centrales des arts et manufactures et des arts et métiers.

La construction des machines marines est en mécanique presque une spécialité. Elle nécessite des études particulières, une connaissance étendue du service à la mer, des causes d'accidents possibles, des moyens de les éviter, car nulle part plus qu'entre le ciel et le fond de l'océan, il n'est nécessaire d'être sûr de son fait.

Parlerai-je de la valeur d'un semblable établissement? Elle atteint plusieurs millions et se forme généralement par la réunion d'un grand nombre d'actionnaires. Il lui faut de vastes chantiers situés au bord de la mer ou d'un grand fleuve, d'immenses halles pour abriter les navires en construction, un outillage puissant et varié pour le travail des fers et des bois. Des forges, des marteaux à vapeur, des scieries. C'est tout un monde remuant et bruyant.

Si nous descendons un peu, nous voyons le constructeur d'embarcations. C'est un établissement plus modeste, où le patron est le plus souvent ouvrier et met la main à la pâte. Il occupe un certain nombre d'ouvriers charpentiers, dont l'habileté manuelle doit être développée. La besogne est minutieuse, car qui ne sait l'intérêt qu'on attache aux bonnes qualités d'une embarcation de plaisance, ou de course, ou de sauvetage. On voit de ces établissements à Paris, à Saint-Ouen, Asnières, etc.

L'activité d'esprit d'un homme intelligent et laborieux trouve dans cette carrière une occasion de développement considérable, et, à côté de la considération qui s'attache à une profession élevée et utile, des avantages quelquefois importants.

Les ouvriers charpentiers gagnent à Bordeaux 5 francs par jour, à Marseille et au Havre 6 ou 7 francs, les calfats le même salaire. Autrefois, ces ouvriers étaient classés comme marins et soumis à la levée des classes. Une loi proposée par M. Arman, constructeur à Bordeaux, les a placés depuis quelques années sous le régime commun et affranchis de cette obligation.

Les contre-maîtres sont payés de 200 à 400 francs par mois, les dessinateurs de 125 à 250 francs. Les chefs d'études de 3,000 à 6,000 francs par an. Les ingénieurs de 6,000 à 10,000 et 20,000 francs par an, quelquefois au delà. Les agents comptables sont rétribués à peu près au même taux que dans les maisons de commerce.

Ce tableau semblerait offrir d'assez belles perspectives, si nos voisins les Anglais n'y faisaient un peu ombre. La proximité, l'abondance des matières premières, l'énorme développement de la marine à vapeur du commerce en Angleterre, leur ont donné les éléments d'une concurrence sérieuse pour nos établissements similaires. La reproduction plus fréquente des mêmes types de coques et de machines a aussi été, pour eux, une cause de bon marché relatif et de débouchés plus nombreux.

Cependant, nos constructeurs luttent avec persévérance et sont appréciés dans le monde entier. L'Italie, la Russie, l'Autriche, le Brésil, ont acquis en France des navires de guerre de premier ordre, dans nos grands établissements de La Seyne et de Bordeaux. Et nos grandes lignes de steamers transatlantiques peuvent mettre en parallèle, comme conditions de navigation, de confort et d'élégance, nos paquebots avec ceux de nos voisins et amis.

C. V., ingénieur civil.

ONZE ANS DE BASTILLE

(D'après la relation originale de Constantin de Renneville).—1702-1713.

(Voir les numéros parus depuis le 25 janvier.)

Je la saluai avec une inclination capucinale, sans ôter mon chapeau pointu, et je lui dis : — Ne soyez pas surprise de mon déguisement, Madame, je l'ai fait pour me dérober aux partis, et vous avertir, de la part de M. de Luxembourg, que vous n'observez pas l'exacte neutralité que le roi vous a accordée; que vous recevez des partis ennemis dans votre abbaye. Si cela était, Madame, il serait contraint de faire brûler votre maison. — Je vous proteste, mon Très-Révérend Père, dit-elle, que cela est très-faux. Quand le prince d'Orange viendrait lui-même ici, je ne lui donnerais pas ma retraite, à moins qu'il ne forçât la maison; ce qu'il ne fera pas, sans doute. M. de Luxembourg ne m'a-t-il pas écrit? — Il ne l'a pas fait, Madame, et quand il aurait voulu vous écrire, je n'aurais eu garde de me charger de ses lettres, déguisé comme je suis; mais vous pouvez vous assurer que je vous justifierai pleinement dans son esprit; car pour vous dire plus, j'ai été chez plusieurs de vos voisins, qui tous m'ont certifié que votre porte est exactement interdite à tout homme de guerre, et que même vous n'y recevez pas vos propres parents, ni ceux de vos dames religieuses, quand ils y viennent avec des équipages. Elle me repartit : — Je vous proteste, mon Très-Révérend Père, que je les recevrai encore moins à l'avenir; c'est de quoi vous pouvez assurer M. de Luxembourg, et le roi même, car j'apprends qu'il commande son armée en chef. Oserais-je vous supplier de porter une lettre de ma part à M. de Luxembourg, par laquelle je l'assurerai de mon innocence? — Je la lui porterai volontiers, Madame, si vous voulez, lui dis-je, me donner un guide qui me conduise sûrement par les bois à l'armée de France, et un cheval pour m'y porter; car, quoique notre règle me défende de monter à cheval, nécessité n'a point de loi, et je suis si fatigué que je craindrais de demeurer par les chemins. — Je vous promets, mon Très-Révérend Père, dit-elle, non-seulement de vous faire donner un très-bon cheval, mais encore un homme très-fidèle qui sait parfaitement tous les détours des bois. Je vais vous faire servir à manger pendant que je vais écrire ma lettre, après quoi vous partirez, si vous n'aimez mieux coucher cette nuit à l'abbaye. — Non, Madame, lui dis-je, il faut que je parte incessamment; il n'y a pas de retardement pour moi, et les conséquences en pourraient être très-dangereuses pour vous. Elle me remercia de mon zèle, et pendant qu'elle écrivait, je mangeai comme un chancre et je bus à proportion. Il y avait longtemps que je n'avais vu de pareils mets. Enfin, on me donna mes dépêches; je pris congé de la dame, je montai sur un vieux cheval, mais bon, et mon guide sur un autre.

Après avoir marché longtemps par des détours, avec une vitesse extrême, sans rencontrer le moindre obstacle, à la sortie d'un bois, nous découvrîmes tout le camp des Français en feu, et sur notre droite, nous aperçûmes un corps de troupes environ de dix mille hommes que mon guide m'affirma être des ennemis. Il voulut rentrer dans le bois; mais je m'y opposai et je lui commandai d'aller droit au camp enflammé. Nous y fûmes à toute bride et après avoir passé au travers de ce camp, nous apprîmes de quelques maraudeurs, que le roi avait fait mettre le feu à son camp sur l'avis qu'il avait eu que l'ennemi marchait droit à lui. Je tombai un moment après sur l'arrière-garde de notre armée, où nous fûmes arrêtés. Je fus dans l'instant séparé de mon guide que je n'ai jamais vu depuis.

Je dis à l'officier qui m'arrêta qu'il eût à me faire conduire à M. de Luxembourg; que j'étais tout autre chose que je ne lui paraissais, et que j'aurais des choses de la dernière conséquence à dire à ce général. Ce qui fit redoubler ma garde, et l'on me présenta à un des officiers généraux, qui par malheur pour moi ne me connaissant pas, ordonna qu'on me menât à S. A. R. Monsieur, frère du roi, qui commandait l'arrière-garde de l'armée. Dès que Monsieur me vit dans l'équipage où j'étais : c'est un espion, dit-il, sans me donner le temps de parler, qu'on le livre au prévôt. Je le priai de m'écouter, et je lui protestai que j'avais des choses de la dernière conséquence à lui dire. — As-tu vu les ennemis? me dit-il. Je lui répondis que j'avais vu, il y avait peu de temps, un corps d'environ dix mille hommes, la plupart cavalerie, qui semblaient vouloir s'emparer du bois dont j'étais sorti. — Je proteste à Votre Altesse Royale que je n'en sais pas le nom, lui dis-je. — N'ai-je pas bien dit, repartit Monsieur, que c'est un espion? Qu'on le mène au prévôt : c'est son gibier. Sans autre formalité, un exempt me commanda de le suivre.

Dans le péril où je me trouvais, je déclarai mon nom; je dis que j'étais particulièrement connu du roi et de M. de Luxembourg. Tout cela ne servait de rien, j'allais être accroché au plus prochain arbre, sans M. le comte de Nangis, colonel de la marine royale, qui me reconnut, et sans s'amuser à me parler, il courut à Monsieur qui envoya promptement un contre-ordre. Et bien m'en prit, car déjà un aumônier Récolet à plus de moitié ivre, en goguenardant, m'enjoignait de donner le peu de temps qui me restait à vivre à faire une bonne confession; si-

non, qu'il me laisserait faire le grand voyage sans ses dépêches. Qu'il m'allait donner l'absolution en cas que je fisse seulement paraître la moindre contrition et qu'il laisserait faire le reste au maître des œuvres, qui préparait déjà le lacs funeste qui m'allait attacher à l'arbre maudit. De contrition, je n'en avais que de reste, ce n'était pas ce dont j'avais besoin; c'était du contre-ordre de Monsieur qui arriva fort à propos et qui fit autant de chagrin au prévôt et au bourreau, qu'il me donna de joie.

Je fus conduit au quartier du roi, et en chemin, M. le comte de Nangis vint au-devant de moi et m'y accompagna. Je le remerciai, comme un homme qui lui était redevable de la vie; et lui me témoigna la véritable joie qu'il avait de me l'avoir sauvée. Je passai la nuit au corps de garde, exactement gardé à vue pour la formalité; mais M. le comte de Nangis et tous les officiers me régalèrent de toutes sortes de rafraîchissements. Le lendemain au matin, M. de Luxembourg, que j'avais réclamé à cor et à cri, vint m'y trouver; et voyant l'équipage où j'étais et ma barbe de capucin, il fit un grand signe de croix. Je lui appris la manière dont je m'étais sauvé; l'aventure de l'abbesse de laquelle je lui rendis la lettre; et comment j'avais frisé la corde par ordre de Monsieur. Je le priai de faire chercher le valet de l'abbesse, crainte qu'il n'eût un plus funeste sort que le mien. J'appris que, s'étant trouvé muni d'une attestation de l'abbesse comme il était son domestique, il en avait été quitte pour la peur et renvoyé dans son abbaye. (*A continuer.*)

⁂ C'est le mérite de ceux qui louent qui fait le prix des louanges. (Mlle de Lespinasse.)

⁂ La science du bonheur serait chimérique si on voulait qu'elle nous fît trouver agréables toutes les situations de la vie. Il est des peines inévitables; et, dans plusieurs circonstances, souffrir le moins possible est le seul avantage que la philosophie procure. (Droz, 1806.)

UNE MARCHANDE DE POISSON BORDELAISE

Au commencement de ce siècle, Lanté fit différents albums de costumes aussi remarquables par l'exactitude de leurs détails que par la finesse de leur exécution. Nous donnons d'après lui une marchande de poisson telle qu'elle existait à Bordeaux il y a soixante ans. Le bonnet n'avait rien de bien gracieux, mais les yeux de celle qui le porte se recommandent par le charme qui a fait de tout temps le renom des Bordelaises.



MARCHANDE DE POISSON BORDELAISE SOUS LA RESTAURATION (1815-1830)
(D'après une gravure de Lanté.)

TRAVAUX DE DÉFENSE
des
DUNES DE LA POINTE DE GRAVE ET DE L'ENTRÉE DE LA GIRONDE.

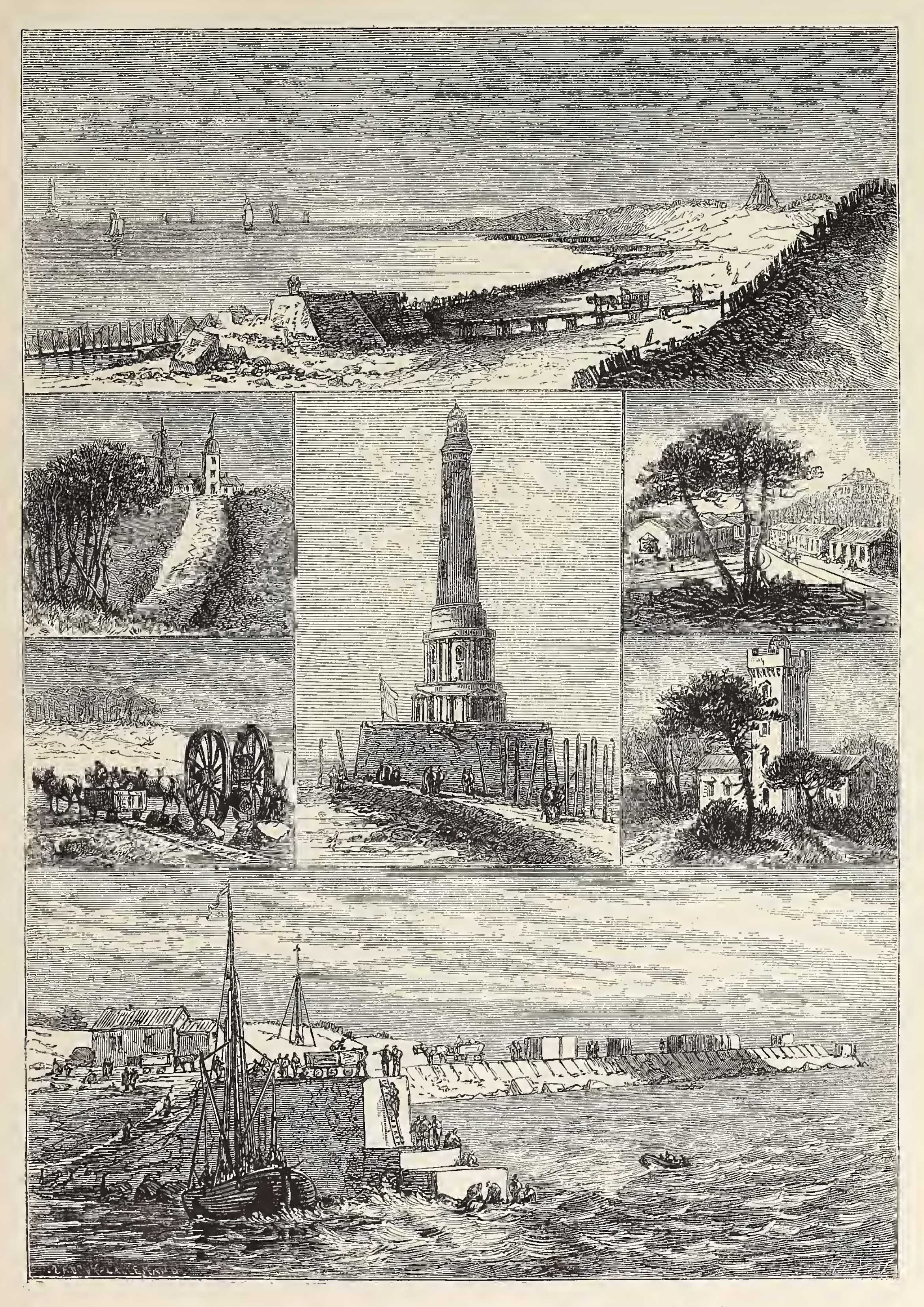
Si l'on étudie, avec quelque attention, sur une carte géologique ou sur un atlas hydrographique de France, la nature des terrains qui forment nos côtes occidentales, on voit que l'extrémité de la Normandie, la Bretagne et une partie du Poitou opposent aux fureurs de l'Océan des falaises granitiques ou schisteuses, tandis qu'en descendant vers le Midi, — presque jusqu'aux Pyrénées, — on ne rencontre plus que le calcaire seul, et même, sur une vaste étendue, des terres d'alluvions et de longues plages sablonneuses. Il est donc facile de comprendre quelles modifications profondes ont dû subir ces rivages méridionaux, depuis les cataclysmes qui ont donné à notre continent sa configuration actuelle. — Sur certains points, la mer avançait bien au delà des limites qu'elle a aujourd'hui; sur d'autres, au contraire, les rivages ont cédé sous le choc incessant des vagues, laissant à plusieurs lieues de distance quelque roche isolée qui se dresse encore, au milieu des eaux, comme un témoin de l'irrésistible puissance de l'Océan.

C'est ainsi que, — suivant une tradition locale, soutenue par les plus sûres données de la science, — le rocher sur lequel a été construite, au quatorzième siècle, la tour de Cordouan, devenue depuis un des plus beaux phares du monde, devant l'embouchure de la Gironde, faisait autrefois partie de la terre ferme dont il est maintenant éloigné d'environ sept kilomètres. La passe qui existe entre Cordouan et l'extrémité du Médoc (Pointe-de-Grave) aurait été faite par les ravages de la mer, au préjudice de l'ancien rivage.

Dans ses commentaires sur Ausone, Vinet ne doute pas que le rocher de Cordouan ne fût attenant au continent médoquin : *Ut mihi dubium non sit, quin Cordanum nostrum Medulis aliquando adhæserit.* « Il ne paraît pas douteux que cela n'ait été ainsi, — dit également Expilly, dans son *Dictionnaire géographique*; — il est plus que vraisemblable que c'est par cette même langue de terre que furent voiturés tous les matériaux dont la tour est composée. » Enfin, quelques auteurs recommandables, d'accord

sur ce point avec tous les ingénieurs de la marine chargés des travaux de défense de la Gironde, affirment qu'on allait autrefois en charrette de la Pointe-de-Grave à Cordouan.

un grand nombre d'années, et qui se continuent chaque jour, au prix des plus lourds sacrifices, où serait aujourd'hui l'embouchure du fleuve, déjà tant de fois modifiée? Et, par suite, que serait devenu le commerce, si considé-



LES TRAVAUX DE LA POINTE-DE-GRAVE, dessin d'après nature par M. Sadoux.

On peut, d'après ce qui précède, se faire une idée de l'importance et de l'intérêt qu'ont les travaux de défense des dunes de la Pointe-de-Grave et de l'entrée de la Gironde. Sans les gigantesques efforts qu'on a faits depuis

rable, du port de Bordeaux? Sans de nouveaux désordres, dont la portée serait incalculable, la navigation de la Gironde est assez difficile, dans les conditions actuelles, au milieu de toutes ces passes si variables, à travers des

milliers de bancs de sable, d'îles, d'îlots et de promontoires d'alluvion!...

La Pointe-de-Grave est à l'extrémité de cette riche et célèbre terre du Médoc, qui va se rétrécissant vers le nord-ouest, à l'embouchure de la Gironde; elle se trouve à l'intersection de la rive gauche du fleuve et de la ligne des dunes qui bordent l'Océan et supportent l'intéressante ville de Soulac avec sa vieille basilique ressuscitée d'entre les sables.

L'angle de la Pointe-de-Grave est très-aigu; il se trouve d'ailleurs particulièrement menacé, car les eaux de la mer et du fleuve, dans leur mouvement incessant de flux et de reflux, le battent pendant vingt-quatre heures consécutives, tandis que les efforts de l'Océan contre les dunes ne durent que douze heures à cause des marées. On voit donc que le travail d'érosion serait doublé sur ce point, et combien il a fallu, pour l'arrêter, que l'homme déployât de courage, de patience et de génie! La rupture de l'isthme qui reliait l'île de Cordouan à la terre ferme a été le résultat de ce long travail d'érosion littorale, qu'on évaluait à deux kilomètres par siècle avant la géniale fixation des dunes par Brémontier et les admirables défenses de nos modernes ingénieurs.

Faute d'espace, et afin d'éviter les expressions techniques, nous ne décrirons pas ici l'ensemencement des dunes, la construction des *épis* et des jetées, la formation et l'entassement des blocs sans cesse amenés par le chemin de fer américain ou sous l'essieu du *Diable*, espèce de chariot à deux roues d'un diamètre énorme. Rien n'est imposant comme ces merveilleux travaux de défense, surtout lorsque, pour profiter des heures de marée basse, on est obligé de travailler la nuit, à la lueur des torches qui se reflètent magiquement dans les eaux du fleuve et de la mer!

Disons, en terminant, que la navigation dans ces parages et l'entrée en rivière sont facilitées par différentes constructions qui complètent l'ensemble des travaux que nous venons de citer. Ce sont : la tour de Cordouan et le phare de la Pointe-de-Grave, la balise des dunes et celle de l'église de Soulac, et enfin le sémaphore qui fait des signaux jusqu'à douze kilomètres au large et annonce à Bordeaux l'arrivée des navires. Ce n'est pas trop de toutes ces précautions, le long de ces rivages où vient se briser l'Océan avec toute la vitesse acquise dans un trajet de cent cinquante lieues. Le choc est formidable, quand souffle la tourmente d'ouest; on comprend alors, en regardant ces assauts furieux et en écoutant les coups retentissants et continus de ce bélier gigantesque, comment des lieues entières de ces côtes furent ruinées et pulvérisées par les lames; comment disparurent, à jamais détruites et ensevelies sous les sables, tant de villes jadis florissantes!...

Charles de Lorbac.

LES MÉMOIRES D'UN PIERROT

(Suite.)

— Monsieur le Moineau, j'étais tout à l'heure derrière ces joncs quand vous avez adressé honnêtement la même demande à une fauvette des roseaux, un peu folle, de ma connaissance. Elle vous a mal reçu; mais il ne faut pas lui en vouloir : elle n'a pas la tête bien solide... Je ne suis pas de la même espèce qu'elle; vous voyez que je suis beaucoup plus petite. On m'a nommé la *Fauvette des joncs*... Je suis très-contente de faire votre connaissance, car vous devez savoir beaucoup de choses que j'ignore, puisque vous êtes voyageur. J'accepte donc votre proposition; je vous parlerai des oiseaux de ce pays, et vous, vous me raconterez les mœurs des oiseaux de la forêt et de la ville. Vous les connaissez, tandis que je ne les ai jamais vus que de loin.

Ainsi fut commencée notre connaissance. Le ciel, qui m'a toujours traité en enfant gâté, m'envoyait encore une amie qui allait remplacer ma chère Alouette et mon bon et gai Jean Rouge-Gorge. — Les hommes m'ont baptisée *Sylvia*, me dit-elle; je le sais, et je sais aussi qu'ils y ont ajouté un mot horrible, tiré du grec, *phragmitos*, qui veut dire que j'habite dans les haies. C'est absurde, puisque je ne quitte jamais les roseaux et les joncs que baignent les eaux tranquilles. Je vous permets de m'appeler Sylvie. Et vous?... comment vous appellerai-je? — Pierrot, dis-je, tout simplement. Je suis un membre de la célèbre tribu des moineaux francs, la plus belle que la nature ait... — Bien, bien, j'entends!... Connu! mon ami Pierrot. Apprenez que du haut en bas de l'échelle des êtres, chacun en dit autant, et tirez de ceci la conclusion que votre amour-propre doit en accepter. — Chère Sylvie, merci de votre avertissement. J'y penserai... — En ce moment, je n'ai point le temps de causer longuement avec vous, je déjeune. Faites-en autant de votre côté, les vers ne manquent pas autour de vous, et revenez dans une heure me joindre ici; vous monterez sur cette quenouille de roseau; de là, vous m'appellerez, j'arriverai et nous causerons...

Je fis ainsi que Sylvie l'avait dit. Les vers n'étaient point si abondants qu'elle le prétendait, et je n'avais pas à mon service la grande pioche de mes voisins pour les déterrer. J'enfonçais mes pattes dans la boue et j'étais fort mal à mon aise, quand je m'avisai de démolir les mottes de terre par côté au lieu de patauger dans l'eau qui séjournait entre elles. Je trouvai ainsi un abondant déjeuner de larves, chrysalides et vers.

Mon repas achevé, je volai sur la grande quenouille de roseau où la Fauvette m'avait donné rendez-vous, et j'appelai : Sylvie! Sylvie!!...

Elle accourut. Nous allâmes nous asseoir au soleil, au pied d'une touffe de bruyères, à l'abri du vent, et ma nouvelle amie commença ainsi :

— Je vais appeler votre attention sur ce fait que la nature a doué presque tous les oiseaux de finesse, de grâce et de légèreté. Il semble qu'elle nous ait créés pour animer les campagnes et répandre le mouvement et la gaieté parmi les objets immobiles du paysage. Ceci est frappant pour les hôtes des forêts et des champs, n'est-ce pas, Pierrot? — Cela saute aux yeux! — Les oiseaux de marais, au contraire, ont été fort maltraités sous ces rapports. Leurs sens sont obtus, leur instinct réduit aux plus vulgaires sensations, leurs soins bornés à chercher leur nourriture dans la vase ou les terres fangeuses. On croirait volontiers ces espèces attachées au limon dès les premiers âges du monde, et n'ayant pu prendre part aux progrès remarquables qu'ont subis les créations successives. Une certaine quantité de types se sont développés, étendus, embellis, perfectionnés sous la main puissante de la nature et sous celle de l'homme, le maître qu'elle nous a donné ici-bas; tandis que les habitants du marais sont restés stationnaires dans l'état imparfait de leur nature ébauchée.

Chez aucun d'eux, mon cher Pierrot, vous ne trouverez la grâce, la gentillesse, la gaieté de nous autres oiseaux des campagnes fleuries. Ils ne savent point, comme nous, s'exercer, se réjouir ensemble, prendre leurs ébats sur la terre ou dans l'air. Leur vol brusque et saccadé n'est qu'une fuite, un trait rapide d'un froid marécage à un autre. Retenus sur le sol humide, ils ne peuvent, comme les oiseaux des bois et des roseaux, se jouer dans le feuillage, ni se poser sur les branches, sur les feuilles ployan-

tes; l'organisation de leurs pieds s'y oppose. Ils gisent à terre, et en arpentent tristement et solennellement les plages dégarnies, poussant, le plus souvent, des cris rauques et inarticulés.

— Peint de main de maître, chère Sylvie! et combien je vous remercie de ne pas dédaigner d'instruire un pauvre étranger! Ce qui me frappe, avant tout, c'est que vous ne semblez point un oiseau ordinaire... Votre langage présente une élévation de sentiments qui prouverait que vous avez fréquenté les hommes, si je ne savais que notre cœur à tous est susceptible d'autant d'élévation que le leur...

— Vous ne vous trompez pas, mon cher Pierrot. J'ai pu, l'année dernière, assister, invisible, cachée par mes roseaux, aux entretiens d'un père qui formait son jeune fils à l'étude de la nature. Tous deux habitaient le château dont vous voyez les cheminées là-bas, parmi les arbres, et venaient chaque soir faire sur le lac une longue promenade en bateau. Le premier soir, je fus effrayée, mais je n'osai m'envoler... J'attendis, et quelques mots de leur conversation m'intéressèrent. A partir de ce jour, je devins leur auditeur le plus assidu.

— Le ciel soit béni d'une si heureuse circonstance!

— Usez-en donc, mon cher Pierrot. Mais, hâtez-vous. Notre cuisine, à nous, n'est faite que quand nous allons aux provisions...

— Soit! Dites-moi donc, bonne Sylvie, quels sont ces oiseaux noirs qui se réunissent en troupe, là-bas, assez loin de l'étang, dans les parties humides de la lande? Pourquoi ne viennent-ils pas au bord de l'eau comme ceux que nous y voyons promener sur leurs grandes pattes?

— Ces oiseaux, dont vous pouvez d'ici apercevoir l'aigrette noire couchée en arrière, comme une plume derrière l'oreille d'un employé de bureau, sont des vanneaux. Leur nom vient du mot *van*, peut-être parce que le bruit de leurs grandes ailes rappelle, quand ils volent, celui de l'instrument qui sert, chez les hommes, à nettoyer le grain. Ils ont la tête et le devant de la gorge noirs, le ventre blanc. Leur dos a de magnifiques reflets verts; leurs pattes sont pâles; vous voyez qu'ils ont le corps à peu près de la grosseur d'un jeune pigeon.

Ce sont les plus intelligents, avec les pluviers, parmi les oiseaux du rivage, et ce perfectionnement découle de leurs mœurs essentiellement sociables. L'instinct de la sociabilité est, parmi les oiseaux, un indice certain de développement intellectuel. Chez les vanneaux, la communauté de goûts, de projets, de plaisirs est complète, et cette union de volontés constitue précisément la source de leur attachement mutuel et le motif de leur liaison générale. Toujours prêts à se rapprocher, à se rejoindre, à demeurer et à voyager ensemble, les vanneaux arrivent, comme tous les oiseaux doués de l'instinct social, à s'entendre et à se communiquer assez d'intelligence pour connaître les premières lois de la société. Chez eux règnent l'affection, la confiance, la paix, excepté lorsque la saison des amours vient apporter un certain trouble dans leurs habitudes; mais cet état d'agitation dure peu, et l'apparition des petits est une occasion de tendres soins échangés au profit d'une sollicitude générale.

Les vanneaux ne sont pas les seuls oiseaux de rivage aux mœurs douces et sociables. Les pluviers les imitent et présentent des exemples touchants de confiance les uns envers les autres. Je fus témoin, il y a quelques mois, d'un fait qui démontre cette vérité. Un jeune chasseur battait la lande sur laquelle nous sommes, quand il entendit venir à lui une petite bande de six pluviers guignards. Il se retourne, tire le premier qui passe; l'oiseau tombe... Tous les pluviers se précipitent en même temps que le pauvre animal frappé à mort, tous se pressent autour de lui, et, par leurs petits cris d'encouragement, semblent l'engager à reprendre ses forces et à remonter avec eux dans les airs... Hélas! de son second coup, le chasseur les tua tous les cinq sur le cadavre de leur frère!... Voilà ce que j'ai vu! Ce furent cinq martyrs de l'amitié fraternelle!...

— Pauvres gens!

— Il faut maintenant, mon jeune ami, que je vous parle des *chevaliers-combattants*, que vous voyez là-bas, passant et rasant de leur vol bas les bruyères de la lande. Ils arrivent au marais, et tout à l'heure vous verrez que leurs mœurs sont bien différentes de nos amis les pluviers. Toujours irrités, surtout au printemps, toujours querelleurs, ces combattants ne connaissent, pour ainsi dire, pas le repos. La bataille est leur élément, la querelle leur habitude : un à un, deux à deux, six contre six, il faut qu'ils se battent, qu'ils se chamaillent! Ah! la triste engeance!

— Et dire qu'ils sont si jolis!

— C'est vrai... Mais en voilà assez, ami, à demain!

Resté seul, je me choisis un lit pour la nuit parmi les roseaux, et le lendemain je me mis, dès l'aurore, à arpenter la lande. Je voulais voir, et je vis...

Mon Dieu! que le monde est grand, et qu'il contient donc de belles choses!

Je passais à côté d'oiseaux au bec recourbé comme une pioche, qui bêchaient dans la vase humide; l'un d'eux, maussade, faillit me blesser d'un coup de cet énorme outil. Les remarques de Sylvie me revinrent à la mémoire, et, revenant vers l'étang, je remarquai un très-grand oiseau monté sur deux hautes pattes, immobile, sur une petite éminence cachée sous l'eau : son habit était gris, ses épaules hautes et bossues, entr'elles un long bec droit s'avançait... Tout à coup, je le vis se détendre comme un ressort et déployer un cou d'une longueur inouïe, lequel, sortant d'entre les deux ailes, fut plongé dans l'eau comme une flèche... et ramena dans le bec un poisson pris par le travers. Le héron, — j'ai su depuis par Sylvie que c'en était un, — lança adroitement ce poisson en l'air, au-dessus de lui, le reçut par la tête dans son bec ouvert et l'engloutit. Puis, il reprit sa position ennuyée et son immobilité grotesque.

J'étais confondu de ce que je voyais, émerveillé de tant de belles choses. Le temps passa comme un éclair, le soir venait; je courus au rendez-vous de Sylvie et la trouvai, comme la veille, aimable et causeuse. Mon premier soin fut de lui raconter ce que j'avais observé de mon côté; elle rit d'abord de mes remarques, mais reprenant bientôt son sérieux, elle m'adressa, d'un air grave, les paroles suivantes :

— Vous êtes un oiseau de trop grand sens, et un animal trop bien doué pour manquer de courage. Je veux vous traiter en ami sérieux, et la plus grande preuve d'estime que je veuille vous donner, va être de vous initier à un projet dont la réalisation est prochaine.

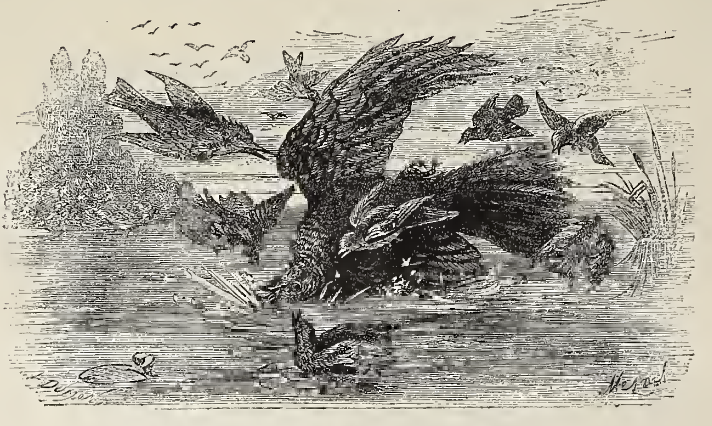
Depuis trop longtemps déjà, un oiseau de proie ravage ces bords. Il décime le peuple ailé; aujourd'hui l'un, demain l'autre; tout lui est bon pour assouvir son appétit féroce. Poussés à bout, nous avons fait un pacte entre tous les habitants du lac; nous voulons nous venger!... Joignez-vous à nous, vous le devez, ne serait-ce que pour faire cause commune contre un des ennemis acharnés des oiseaux pacifiques.

— De grand cœur! répondis-je, enflammé de courage et touché du cas que l'on faisait de ma valeur. Mettez-moi au courant du complot et vous verrez ce que peut la valeur d'un moineau!

— Vive Dieu! j'aime à vous entendre parler ainsi. Vous êtes vaillant, je m'en doutais bien. Allez! nous aurons occasion de mettre votre courage dans tout son jour. Venez, avec moi, voir une poule d'eau de ma connaissance; elle doit jouer, dans ce drame, un rôle de premier ordre. Nous vous expliquerons là-bas notre plan de combat.

Je la suivis.

Nous gagnâmes les roseaux, et, à son appel, j'en vis sortir et marcher sur les feuilles de nénufar un nouvel oiseau que je n'avais point encore aperçu. C'était la poule d'eau. Son cou et le dessous de son ventre étaient noirs, légèrement gris vers les flancs; le dessus du dos est noir aussi, mais à reflets verdâtres; chaque aile porte trois plumes blanches, et la queue tout entière est de cette couleur. Ce qui me surprit, c'est que le plumage de cet oiseau, au lieu d'être lisse et brillant, est tout entier terne et comme chargé de poussière. C'est une espèce d'huile qui empreint les plumes et les soustrait à l'action de l'eau. La poule d'eau a les pattes vertes et le bec aussi, elle porte à chaque jambe une jolie jarretière rouge. Chaque pied forme quatre doigts qui ne sont point palmés, mais seulement bordés d'une membrane mince et indépendante. Comme leur pouce est long et qu'il peut être opposé aux autres doigts, les poules d'eau se perchent facilement : celle-ci monta donc sur un roseau à côté de nous et la conférence commença.



« Ses grandes ailes battirent l'eau... Bientôt la tête du forban y fut plongée... Il était asphyxié!... »

— Le coucher du soleil approche : le rapace va venir chercher sa victime de chaque soir. Amis, je me dévoue, car il a dévoré mes enfants et je lui ai voué une haine mortelle!... Je me promènerai seule sur l'étang, il fondra sur moi... venez à mon secours, et Dieu fasse le reste!...

Émerveillé de tant de stoïcisme, je compris la grandeur de l'amour maternel à l'étendue du dévouement qu'il inspire, et, pénétré d'une religieuse admiration, je fus, plus que jamais, acquis à ce pacte si équitable du faible contre le tyran. Nous nous séparâmes.

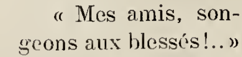
Le reste de l'après-midi se passa à réunir, chacun de notre côté, Sylvie et moi, tous les oiseaux du voisinage, à leur donner les instructions nécessaires; puis, nous attendîmes, cachés les uns dans les roseaux, les autres parmi les buissons au bord de l'étang : tous dans le plus grand silence. On aurait cru ce lieu absolument désert... La poule d'eau qui se dévouait, mais qui, pour sa seule défense, plonge admirablement, était restée isolée au milieu de l'étang, se laissant mollement bercer par les eaux et n'ayant l'air de s'occuper que d'un petit poisson qu'elle tenait dans son bec. L'attente fut pleine d'angoisses. Enfin l'épervier parut... Ne voyant sur l'eau qu'une victime, le rapace se mit à descendre en spirale, poussant d'abord des cris aigus; puis fondit sur elle, semblable à la foudre tombant des nuages!.. A ce moment une bécassine que nous avions mise en sentinelle, jeta son cri aigu et, mille, nous fondîmes sur l'ennemi commun...

Preste comme l'éclair, la poule d'eau plongea juste au moment où les serres du brigand allaient la saisir.

Étourdi par le nombre, par les cris, par les coups de bec et surtout par les atteintes meurtrières de l'épée du héron, l'épervier ne put s'envoler... Il voulut se cacher dans les joncs et tomba parmi les nénufars.... De chaque feuille naissait un ennemi!

Ses grandes ailes battirent l'eau; dès lors, sa perte était certaine : les canards, sortant de dessous les feuilles, se mirent de la partie : leur bec tenait une plume et ne la lâchait plus... Bientôt la tête du forban toucha l'eau, elle y fut plongée... Il fit un suprême effort!!!... Les plumes des assaillants, arrachées par ses serres, s'éparpillèrent au souffle de la brise... son bec acéré fit voler des lambeaux de chair palpitante... Plusieurs morts tombèrent à ses côtés; mais il ne put reprendre son vol... Encore quelques convulsions et l'eau entra dans son bec, dans ses narines; il était asphyxié!.. et demeura étendu sur l'eau, les ailes ouvertes, les plumes hérissées, les serres encore frémissantes sous les spasmes de l'agonie.

La poule était vengée; tous les oiseaux du canton, délivrés de leur redoutable ennemi, firent à cette mère courageuse une véritable ovation. Elle fut entourée, fêtée, remerciée. Puis vint mon tour, car je m'étais vaillamment conduit, et j'avais vu plus d'une fois la mort de près! J'avais laissé quelques plumes dans la bagarre; j'avais été meurtri, presque assommé d'un coup d'aile terrible... Ce fut alors que je m'écriai :



« Mes amis, songeons aux blessés!.. »

On les soigna le mieux possible. Pendant ce temps, le soleil était descendu près de l'horizon. Il disparut, et la nuit calme et profonde vint couvrir ces lieux naguère pleins de tumulte et de batailles.

H. DE LA BLANCHÈRE.

(A continuer.)

Un travers anti national. — Il est de mode pour le moment en Europe et même, hélas! dans notre pays, de taxer les Français de confiance excessive et de présomption immodérée. Je n'ai pas à chercher si ce reproche est en quelque façon mérité; mais, pour ce qui concerne l'objet de nos entretiens, nul grief ne me paraît moins légitime. En fait de littérature, les Français me semblent au contraire donner dans l'abus opposé, répudier leur passé trop facilement, et se résigner avec un excès de complaisance à la prétendue supériorité des étrangers. Nous faisons aisément litière de nos gloires, bon marché de nos traditions. Peuple changeant et mobile que nous sommes, après avoir tout dénié jadis à nos voisins, nous leur accordons tout aujourd'hui. Après n'avoir pas daigné concéder l'égalité aux littératures modernes, nous leur livrons la suprématie qui nous appartient et que jamais nous n'aurions dû cesser de maintenir. Vraiment notre patriotisme a subi des défaillances dont notre goût n'est pas exempt. — (Emmanuel des Essarts. *Origines de la poésie lyrique*. 1872.)

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire. Paris.

LE MOIS D'AOUT



Fac-simile d'une gravure de C. de Pas, d'après Martin de Vos. (Fin du seizième siècle.)

Août, le mois d'Auguste, parle ainsi : « C'est par moi que les greniers regorgent de grasses moissons, et je prodigue les fruits qui mûrissent aux branches de l'arbre, aussi bien que la fraise qui naît voisine du sol. »

Août, c'est le dispensateur par excellence, c'est lui qui livre partout les trésors nourriciers de la terre. Il ne faut plus songer qu'à couper, cueillir, amasser.

Aussi, comme les faucilles sont activement levées sur la blonde épaisseur où se taillent les gerbes lourdes! comme le long char roule haut et pesant vers la cour de la ferme ! et là, près de nous, que de corbeilles pleines où se reconnaissent toutes les délicieuses récoltes !

Le buste cambré, l'œil attentif, la main ouverte, comme elle trône au milieu de ces richesses, la fermière, la marchande ! Elle compte ! Ah ! le compte risque d'être long !

Faisons vibrer l'ardent soleil sur cette scène d'universelle abondance, fille du soleil ; écoutons le grillon qui râcle sa perçante guitare au fond des sillons brûlants ; suivons de l'œil, dans le ciel clair, l'alouette qui tourbillonne avec sa joyeuse nitée ; et nous aurons dans toute sa traditionnelle réalité, cet Août qui a tant fourni de proverbes et de locutions à nos pères : « Qui dort en août, dort à son coût (préjudice). — En août et vendanges, ni fêtes, ni dimanches.

Quand il pleut en août
Il pleut miel et bon moût.

La sagesse de nos pères valait bien notre indifférence à nous, c'est pourquoi disons encore avec eux :

« Dieu donne à tous
Fleurs en avril, épis en août. »

MÉTIERS ET CARRIÈRES

—

L'ARTILLERIE

Le service de cette arme spéciale comporte lui-même des spécialités fort diverses, qu'on peut diviser en deux groupes : Les établissements. — Les troupes.

Établissements. — Ils comprennent : Le dépôt central à Paris (dans lequel sont centralisés les services du personnel et du matériel, des armes portatives, des forges et fonderies, des poudres, artifices et munitions, des bâtiments et machines, de l'armement des places et des côtes) ; onze commandements d'artillerie, douze écoles d'artillerie, une école centrale de pyrotechnie, vingt et une directions, trois poudreries, trois manufactures d'armes, cinq inspections des forges, une fonderie. — Des officiers et des employés d'artillerie sont en outre détachés pour occuper des emplois dans des établissements et services spéciaux (écoles, commissions, inspections, missions, etc.).

Les troupes. — Elles se composent de : trente régiments d'artillerie, un régiment de pontonniers, dix compagnies d'ouvriers, cinq compagnies d'artificiers, deux régiments du train (qui est distinct du train des équipages militaires).

Mode d'avancement. — Les officiers d'artillerie sortent de la troupe ou de l'École d'application.

Les élèves sortant de l'École polytechnique et destinés à l'artillerie sont admis à l'École d'application, avec le grade de sous-lieutenant.

Après les deux années de travaux, ceux qui ont satisfait aux examens de sortie sont classés par ordre de mérite et placés définitivement dans les régiments, pour occuper des emplois de lieutenant en deuxième. Il leur est reconnu quatre années d'études préliminaires antérieurement à l'époque de leur admission à l'École d'application. Ces quatre années leur sont comptées comme service effectif. A leur entrée dans les corps, ils sont âgés de vingt-trois ans en moyenne.

Leur premier avancement est beaucoup plus rapide aujourd'hui qu'autrefois. Ils passent lieutenants en premier par ancienneté, après une seule année de lieutenant en deuxième à peu près. Le grade de lieutenant en premier est aussi franchi par eux en très-peu de temps, car au 1er janvier 1873, ceux qui étaient à la veille d'être promus capitaines en second, à l'ancienneté, n'avaient que deux ans et trois mois dans le grade de premier lieutenant.

L'avancement au grade de capitaine en deuxième a lieu sur toute l'arme, un tiers au choix, deux tiers à l'ancienneté. Il faut deux années de grade. — On ne passe capitaine en premier qu'à l'ancienneté. — Le grade de chef d'escadron se donne moitié au choix, moitié à l'ancienneté. Il faut avoir au moins quatre ans de capitaine. — Tous les grades supérieurs sont donnés au choix. Pour passer lieutenant-colonel, il faut avoir trois ans de chef d'escadron ou major. Deux ans de grade suffisent à un lieutenant-colonel pour être nommé colonel. Pour être promu à un des grades supérieurs à celui de colonel, il faut avoir servi au moins trois ans dans le grade inférieur.

Afin de préparer les candidatures aux différents grades, on procède comme il suit :

Chaque année, les inspecteurs généraux, réunis en comité, établissent le tableau d'avancement au choix et les listes d'aptitude, pour tous les grades, y compris celui de colonel. Ils y inscrivent aussi les propositions pour tous les emplois dans les diverses classes d'employés. Ce tableau, transmis au ministre, est consulté par lui avant chaque promotion. C'est d'après les présentations du ministre que le chef de l'État exerce son choix définitif et signe les décrets de nomination.

Les officiers sortis de l'École d'application parviennent au grade de capitaine à vingt-sept ans environ, et d'après la marche actuelle de l'avancement, ils seront capitaines en premier à trente, chefs d'escadron à quarante, lieutenants-colonels à cinquante, colonels à cinquante-cinq, généraux à soixante. Tous ces chiffres ne sont qu'approximatifs, et seront sensiblement modifiés en temps de guerre.

Examinons maintenant la question de l'avancement pour les soldats arrivant au grade d'officier.

Dans la troupe, tous les grades, y compris celui d'adjudant, sont donnés par le chef de corps, d'après le tableau d'avancement. — Les brigadiers étaient choisis parmi les sujets ayant au moins six mois de service. Une décision ministérielle récente a réduit cette condition à trois mois.

Les adjudants doivent avoir au moins un an de grade comme sous-officiers ; il faut deux ans de grade pour être nommé sous-lieutenant, ce qui ne peut se faire sans avoir été porté sur le tableau d'avancement dressé par le comité.

En temps de guerre, les jeunes gens de mérite arrivent assez rapidement officiers. On peut s'en convaincre en parcourant l'*État militaire* de l'artillerie, édité le 15 juillet 1872 ; on y voit que, parmi les sous-lieutenants sortis des sous-officiers, il s'en trouve qui n'ont que trois années de service. En temps de paix, il va sans dire que l'avancement est beaucoup plus lent.

Après leur promotion, les sous-lieutenants sortant des régiments prennent rang d'ancienneté avec les sous-lieutenants élèves de l'École d'application, passent lieutenants en deuxième, après deux années de grade, et suivent la filière d'avancement précédemment indiquée pour les officiers sortant des écoles. — Aussi comptons-nous aujourd'hui dans l'artillerie : un général, quatre colonels, deux lieutenants-colonels, soixante-six chefs d'escadron et un très-grand nombre de capitaines qui ont passé par les grades inférieurs de la troupe.

Les sous-officiers qui n'ont pas une instruction assez étendue pour parvenir au grade de sous-lieutenant, peuvent devenir gardes d'artillerie ou gardiens de batterie. C'est une position moins brillante, mais qui leur permet souvent de vivre relativement plus à l'aise que s'ils portaient l'épaulette sans être dans de bonnes conditions d'avenir.

Train d'artillerie. — L'avancement aux divers grades dans le train a lieu d'après les mêmes règles que dans les régiments d'artillerie, avec cette différence que tous les officiers du train ont passé par les grades inférieurs ; — aucun ne vient des écoles militaires.

Les plus jeunes sous-lieutennats sont âgés de vingt-six ans, les lieutenants en ont vingt-neuf, les capitaines trente-quatre, les chefs d'escadron quarante-trois, les lieutenants-colonels et les colonels quarante-sept. — En comparant ces chiffres à ceux que nous avons donnés pour les officiers, l'avancement est plus lent dans le train.

Ouvriers d'artillerie. — Se recrutent parmi les appelés et les enrôlés volontaires qui sont bons charrons, charpentiers, forgeurs ou serruriers, reconnus comme tels dans les essais qu'on leur fait subir. Lorsqu'ils sont employés à la construction ou aux réparations du matériel, ils reçoivent une indemnité en sus de la solde.

Leurs officiers sont pris indifféremment parmi ceux sortant de l'École d'application ou de la classe des sous-officiers. Leur solde est moins élevée que s'ils servaient dans un régiment. Les capitaines et lieutenants reçoivent par an deux cents francs de moins.

Compagnies d'artificiers. — Ces compagnies ne comptent pas de simples soldats. Elles sont formées de sous-officiers, brigadiers et artificiers, recevant une instruction pyrotechnique spéciale, qu'ils appliquent dans les poudreries et établissements dont les principaux sont à Bourges, au Bouchet, au Ripault, à Saint-Chamas et à Toulouse. — Elles s'administrent et se commandent comme les compagnies d'ouvriers. La solde des officiers est aussi la même.

Gardes d'artillerie. — Sortent tous de la classe des sous-officiers. Il y a des *gardes principaux* et des *gardes de première* et *de deuxième classe* répartis dans les divers établissements d'artillerie. Pour être promu garde d'artillerie, il faut avoir fait un noviciat et se trouver en état de tenir les registres de comptabilité.

Les gardes de première classe sont choisis parmi ceux de deuxième, un tiers à l'ancienneté et deux tiers au choix. Les gardes principaux sont pris tous au choix.

Ouvriers d'état. — Ce sont d'anciens sous-officiers et brigadiers d'ouvriers, d'artificiers et de pontonniers exerçant des professions utiles au matériel de l'artillerie, et ayant au moins six ans de service.

Ils sont, comme les gardes d'artillerie, nommés par décret du chef de l'État. Il y en a de deux classes.

Gardiens de batterie. — Choisis parmi les sous-officiers d'artillerie ayant au moins sept ans de service, et pouvant satisfaire aux conditions exigées pour l'emploi de garde, mais recommandables par leurs bons services. Ils doivent avoir satisfait à un noviciat dans un établissement d'artillerie.

Les gardiens de batterie sont divisés en deux classes. Pour passer à la première, il faut au moins trois ans de service dans cet emploi. Les gardiens de première classe peuvent, par exception, quand ils ont acquis l'instruction voulue, concourir pour des emplois de garde.

Solde. — Dans l'état-major de l'artillerie, voici quelle est la solde annuelle des officiers : Colonel, 6,250 fr.; lieutenant-colonel, 5,300 fr.; chef d'escadron, 4,500 fr.; capitaine en premier, 3,000 fr.; capitaine en deuxième, 2,600 fr.; capitaine en résidence fixe, 2,000 fr.; garde principal, 2,000 fr.; garde de première classe, 1,800 fr.; garde de deuxième classe, 1,500 fr.; ouvrier d'état de première classe, 1,200 fr.; ouvrier d'état de deuxième classe, 1,000 fr.; gardien de batterie de première classe, 1,200 fr.; gardien de deuxième classe, 1,000 fr.

Dans les régiments d'artillerie et du train, la solde des officiers est plus élevée pour tous les grades, depuis le colonel qui touche 500 fr. de plus par an, jusqu'au capitaine en deuxième qui touche 2,800 fr. Un lieutenant en premier a 2,300 fr.; un lieutenant en deuxième ou sous-lieutenant, 2,200 fr. Ils ne touchent que 2,100 fr. et 2,000 fr. dans les compagnies d'artificiers et d'ouvriers, dont les capitaines ont la solde attribuée à l'état-major.

Retraites. — Nous terminons par le détail des retraites, depuis celle du colonel jusqu'à celle des simples soldats : colonel, de 3,120 fr. (minimum), à 3,900 fr. (maximum); lieutenant-colonel, de 2,340 fr. à 3,120 fr.; chef d'escadron et major, de 1,950 fr. à 2,590 fr.; capitaine, de 1,560 fr. à 2,120 fr.; lieutenant, de 1,120 fr. à 1,680 fr.; sous-lieutenant, de 840 fr. à 1,400 fr.; garde principal, de 1,300 fr. à 1760 fr.; garde de première classe, de 1,100 fr. à 1500 fr.; garde de deuxième classe, de 800 fr. à 1,200 fr.; adjudant sous-officier et ouvrier d'état, 565 fr. à 765 fr.; maréchal des logis chef et gardien de batterie, de 465 fr. à 665 fr.; maréchal des logis et maréchal des logis fourrier, de 415 fr. à 565 fr.; brigadier, de 385 fr. à 505 fr.; artificier, canonnier ou trompette, de 365 fr. à 465 fr.

La pension de retraite de tout officier, sous-officier et brigadier ayant douze ans accomplis d'activité dans son grade, doit être augmentée du cinquième. — F. L.

ONZE ANS DE BASTILLE

(D'après la relation originale de Constantin de Renneville). — 1702-1713

(*Voir les numéros parus depuis le 25 janvier.*)

M. de Luxembourg me commanda de le suivre chez le roi, sans me permettre de me faire raser. Il m'ordonna de l'attendre à l'entrée de la tente, où il me consigna à la garde. Un moment après, il m'introduisit devant le roi qui ne se put tenir de rire, aussi bien que toute sa cour, quand ils me virent si bien déguisé. Le roi me commanda de lui faire un récit de mes aventures. Je suppliai Sa Majesté de me faire auparavant donner à manger. Sans sortir de sa présence, il ordonna qu'on m'apportât une chaise, m'y fit asseoir, fit mettre une table devant moi sur laquelle on mit un couvert et deux poulardes froides que je dévorai jusqu'aux os devant Sa Majesté, qui riait de tout son cœur. Je les arrosai de deux bouteilles de vin de Bourgogne, en lui faisant un fidèle récit de tout ce qui m'était arrivé jusqu'à mon changement de chemise. L'endroit où j'avais été pris pour un capucin déguisé fit redoubler les éclats de rire de tous ceux qui m'écoutaient, sans en excepter le roi. Je fus fort pathétique, en exprimant à Sa Majesté quelle avait été ma peur à l'aspect de la corde qui allait m'attacher à l'arbre funeste, ce qui produisit un bon effet; car le roi ordonna qu'on ne fît mourir qui que ce soit, sur peine de la vie, avant que le criminel eût été interrogé par un des lieutenants de jour, et au défaut, par un des maréchaux de camp. Sa Majesté commanda qu'on en fit un ban par toutes ses armées, et enjoignit à M. de Luxembourg de le faire notifier à tous les prévôts.

Sa Majesté fit apporter sa cassette d'où elle tira elle-même cent louis, qu'elle me donna pour changer d'habits et promit qu'elle aurait soin de me récompenser. Il n'y eut point de prince, point d'officier de distinction, qui ne me fit une honnête gratification. Monsieur même me donna un très-beau cheval, pour me guérir de la peine qu'il m'avait causée. Il me témoigna dans des termes très-gracieux, qu'il serait très-fâché de ma perte, et qu'il m'aiderait à me venger de mes ennemis, qui m'avaient si cruellement maltraité. L'on me rendit le cheval de l'abbesse; trouvant trop de risque à le lui renvoyer et ayant mes raisons pour ne pas le garder, je le vendis cinq louis, quoiqu'il en valût près de vingt.

Étant ainsi refait, je repris mon premier métier. Je devins un des plus redoutables partisans de l'armée. Ma tête fut mise à prix chez les ennemis. Je poussai la chose si loin, que je me rendis suspect à M. de Louvois, par les fréquentes courses que je faisais chez les ennemis. Quelques jaloux lui persuadèrent que j'étais d'accord avec le prince d'Orange pour l'enlever et le livrer à ce prince. Ce ministre me mit au conseil de guerre au camp devant Cambrai, lorsque le roi l'assiégeait, après la prise de Valenciennes. L'on m'accusa d'avoir été en Hollande plusieurs fois pour ce sujet. Je prouvai que c'était pour mes affaires, et quoique je me fusse parfaitement bien justifié, M. de Louvois me relégua à Béziers, avec la paye de capitaine de cavalerie réformé. Et défense à moi d'en sortir sans ordre. Je me mariai à Béziers, où longtemps après il m'arriva une mauvaise affaire. Je retournai à l'armée. Comme M. de Louvois était mort, je crus que son ordre n'avait plus de vie. Par mes intrigues je pénétrai dans le camp du roi Guillaume. Un officier français me vit entrer dans la tente du prince de Wurtemberg, et même dans celle du roi Guillaume, où je machinais quelque chose d'importance pour le service de la France. Quand il fut de retour, il en informa la cour. Enfin, je trouvai le secret d'entrer dans Namur pendant que le roi d'Angleterre l'assiégeait, j'y donnai des avis importants à M. le maréchal de Boufflers et à M. le marquis de Guiscar qui le défendaient. Ce fut moi encore qui facilitai le bombardement de Bruxelles à M. le maréchal duc de Villeroi, et, pendant que la ville était tout en feu, je fus assez heureux pour m'y glisser avec mon valet, dans le dessein d'en faire ouvrir une des portes à M. de Villeroi, par des correspondances secrètes que j'avais dans la place. N'ayant pu y réussir et me voyant sans argent, je me saisis d'autant de pièces de drap que j'en voulus prendre, tout étant à l'abandon dans les rues. Mon valet fut louer un cheval vers une des extrémités de la ville où le désordre était moins grand, pendant que je gardais notre capture. Nous la chargeâmes sur le cheval de louage et nous vendîmes le tout à Malines à un marchand à qui j'en fis bon marché. En ce négoce, il y eut trois gagnants pour un perdant; car je donnai une part de mon profit à mon valet, qui reconduisit son cheval à Bruxelles, pendant que je fus assez malheureux de retourner en France, et de me rendre à Fontainebleau, où était alors la cour. Sitôt que M. de Barbezieux m'aperçut : — Soyez le bien-venu, monsieur, dit-il, j'étais dans l'impatience de vous voir. A l'instant, il commanda à un exempt de me conduire à la Bastille, sans vouloir m'écouter. Ce qui fut tout aussitôt exécuté, et m'y voici.

Je feignis d'admirer ses aventures, dans lesquelles effectivement il y avait des événements tout à fait extraordinaires, sans m'engager à moraliser sur les endroits où la bonne foi était extrêmement boiteuse, pour ne pas dire tout à fait estropiée. Le change de la chemise n'était pour lui qu'une bagatelle : *necessitas cogit leges;* la vente du cheval de l'abbesse, une entorse à la reconnaissance; on pourrait même dire un vol accompagné d'ingratitude, puisqu'il vendit le cheval de sa bienfaitrice, dans le temps que le roi et sa cour l'avaient mis dans une heureuse abondance. Mais le rapt du drap à Bruxelles était impardonnable, il outrageait l'innocence affligée. Tout cela méritait bien quelques reflexions, je me contentai de les faire *in petto*, pour ne pas irriter la bête féroce. Je ne doutais pas aussi qu'il ne fût très-criminel. L'entrée dans les tentes du roi Guillaume et du prince de Wurtemberg d'un homme dont la tête avait été mise à prix dans leurs armées, son intrusion dans Namur et dans Bruxelles; tout cela, dis-je, ne parlait pas en sa faveur. C'était un homme des plus fourbes, des plus ingrats et des plus méchants, sans cœur et sans honneur.

(*A continuer.*)

DEUX TABLEAUX DE M. CHARLES MARCHAL.

Partout, on a reproduit les tableaux de M. Charles Marchal. Les plus indifférents se sont sentis émus à l'aspect de cette composition si vraie et si touchante en sa simplicité.

L'artiste nous a montré du même coup le premier et le dernier acte de la fatigante journée de l'homme de campagne. — Le premier, c'est le labour. Maintenant d'un poignet vigoureux sa charrue dans la ligne droite, un jeune gars trace son silon, à l'aide de deux bœufs, dont le souffle puissant s'exhale en brouillard à la fraîcheur du matin. L'aurore empourpre les légers nuages du ciel, et les oiseaux familiers, qui se lèvent aussi de bonne heure, achèvent leur toilette, en déjeunant avec les vers que le soc de la charrue amène en tranchant la terre.

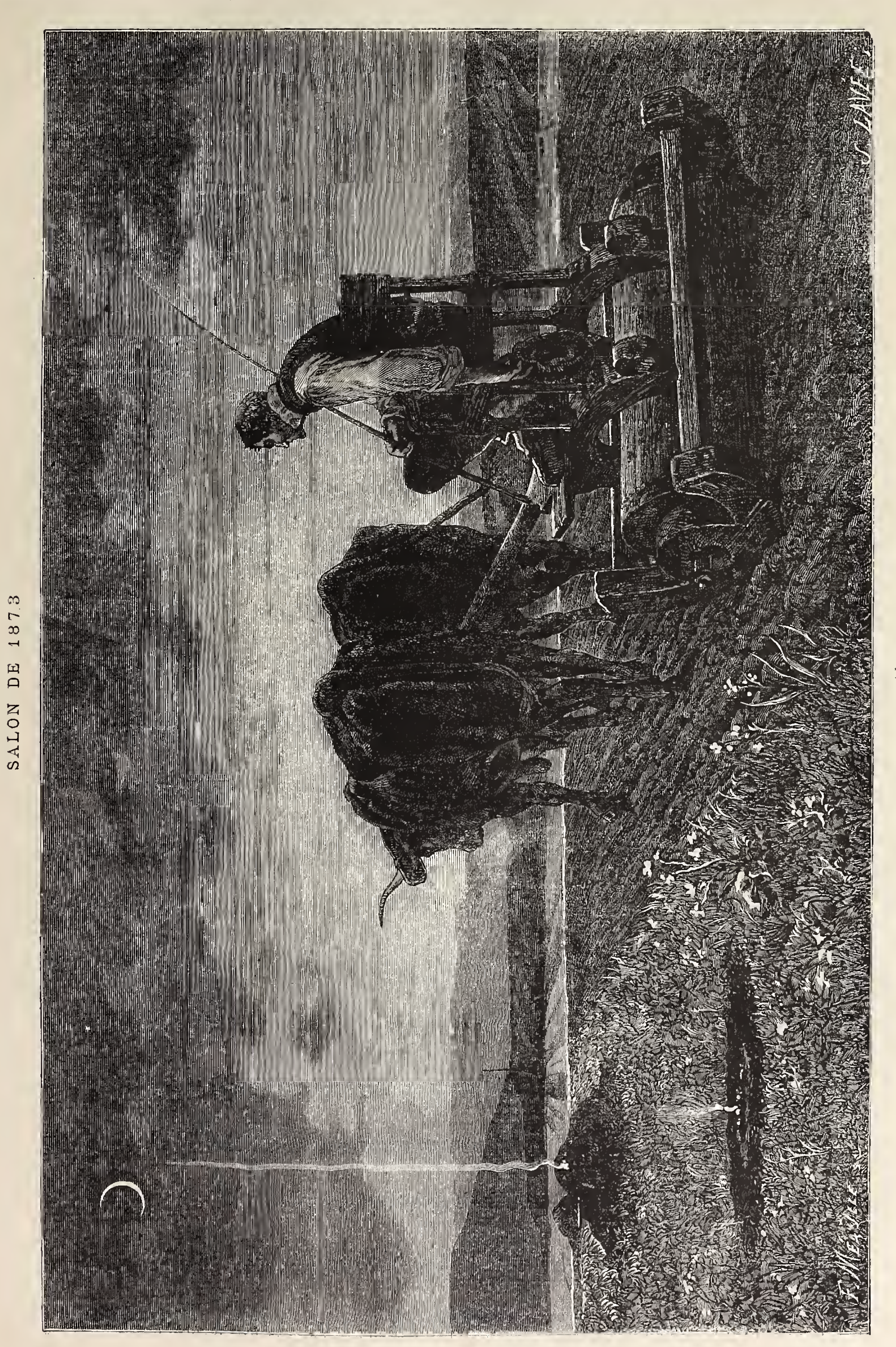


SALON DE 1873

LE MATIN (Alsace).
Tableau de M. Charles Marchal.

Avec le *Soir*, nous retrouvons la même nature, dans ce calme imposant que traverse sans la troubler le travail de l'homme. Cette fois la besogne est plus douce et c'est un homme déjà vieux qui a pu s'en charger. Monté sur le grais. Le filet de fumée qui s'en échappe semble monter droit à la lune qui montre dans la nuit tombante le croissant aminci de son dernier quartier.

A l'aspect de ces foyers mourants et de cet homme



SALON DE 1873

LE SOIR (Alsace).
Tableau de M. Charles Marchal.

rouleau compresseur, qui égalise le labour du matin, il se laisse lentement traîner par son ruminant attelage. A côté des champs labourés se trouvent des chaumes, parmi lesquels des tas de plantes sèches brûlent pour servir d'en- qui, son bonnet à la main, se penche sous le double poids de l'âge et du travail de la journée, il entre dans l'esprit une idée de comparaison d'autant plus naturelle, que le peintre est resté dans la nature des choses. Cette fin de

journée est l'image de la fin de la vie. Il n'est pas de brasier qui ne s'éteigne, comme il n'est pas de travail qui ne s'arrête, et au delà il ne reste que la région inconnue, vers laquelle pointe ce clocher perdu dans l'ombre du vallon. Que nos rudes travailleurs trouvent un jour au ciel ce dédommagement de leurs peines!

Si on veut savoir combien l'Alsace est restée française, il suffit de se reporter aux œuvres remarquables dont ses peintres ont doté la France depuis la guerre.

Ces deux tableaux de M. Marchal, l'artiste dont nous donnions il y a un mois à peine une composition charmante, continueront dignement une suite remarquable comme pensée et comme exécution. — L. L.

LES MÉMOIRES D'UN PIERROT

(Suite.)

VI

O MALHEUR! SOIS LE BIENVENU, SI TU VIENS SEUL!

> Lorsqu'il neige par les grands froids,
> Lorsque le vent fouette les toits,
> Quand sous les pieds la glace crie,
> L'arbre se plaint et l'*Oiseau* prie :
> « Mon Dieu, ne nous délaissez pas
> « Pendant l'hiver et ses frimas ! »
> (Ratisbonne.)

Il ne me fut pas possible de quitter de sitôt mes braves compagnons d'armes. J'étais devenu l'ami de tous; rien ne cimente l'amitié comme les dangers courus ensemble et la certitude mutuelle d'un courage à toute épreuve. Sylvie, mon amie dévouée, était toujours la même à mon égard, et nous aurions passé une douce vie si l'hiver, le triste hiver, n'était arrivé à grands pas.

Déjà, la pauvrette ne trouvait presque plus rien à picorer parmi les roseaux et les joncs, sa demeure habituelle; elle parlait de partir; et, au malaise qu'elle éprouvait, je voyais clairement qu'elle obéirait bientôt à un instinct qu'elle ne pouvait pas maîtriser. Les journées se suivaient tristes, sous le ciel gris; nos conversations ne prenaient pas une teinte plus gaie... Un matin, j'appelai Sylvie... Je ne la trouvai plus!... Elle était partie pendant la nuit. Je la croyais, comme nous, libre de s'attacher au pays qui lui plaisait. Je fus ainsi désabusé.

Encore seul; seul!... Le lac et ses alentours me semblèrent plus tristes que jamais, avec leurs joncs séchés, bruissant sous la bise qui nous glaçait jusqu'aux os... Les plumes hérissées, le corps formant la boule, je restais des heures entières silencieux et mélancolique, abrité le mieux possible dans un petit buisson d'épines. Malheureusement ses dernières feuilles tombèrent une à une; le vent du soir ne rencontra plus d'obstacle... J'avais froid; j'eus souvent faim, j'étais bien malheureux! Un matin, je vis tomber du ciel de légers flocons blancs, insaisissables, mais qui, en arrivant à terre, se durcirent, et finirent par la couvrir entièrement. J'appris que cela s'appelait de la neige. Mon malheur devint alors plus grand qu'il n'avait jamais été. Le froid augmentait; il devint excessif, et j'avais bien de la peine à découvrir un trou, tantôt dans un rocher, tantôt dans le tronc d'un arbre, pour me mettre à l'abri. O malheur! Je ne trouvais plus rien pour ma nourriture : la neige avait étendu son manteau blanc partout et sur tout.

J'essayai de gratter avec mes pattes, mais bientôt elles devinrent gelées... De temps en temps, je trouvais, dans le coin d'un rocher, une petite graine; quelquefois, sur un buisson, restait un fruit d'hiver; mais tout cela ne constituait pas une nourriture suffisante, et je souffrais...

Mais à quoi bon me plaindre? Rien n'est plus importun, rien n'est plus monotone. Résignons-nous!... Je volais lentement, à travers les champs, car j'avais abandonné les bords du lac; mes plumes étaient mouillées, mes membres perclus, et j'essayais de m'orienter pour arriver dans une ville où j'espérais trouver plus de ressources. Je crois qu'en ce moment j'aurais volontiers sacrifié ma liberté pour une cage bien abritée et une auge remplie de graines succulentes! Comme l'hiver donne des idées tristes! Ventre affamé ne raisonne guère.

C'est que toutes les autres misères de la vie ne paraissent rien à côté de la faim. Il faut peu de choses pour nourrir un moineau; mais encore ce peu de choses, il faut le trouver!.. On ne voit plus de mouches à cette époque de l'année, et toutes les plantes à graines sont mortes, tous les insectes sont cachés.

J'en étais donc arrivé à cet état de profond découragement, où l'on renonce à tout. Aussi, une certaine nuit où j'avais tant souffert qu'il me restait à peine la force de me soutenir, je me décidai à attendre la mort dans le lieu où, vers le crépuscule, je m'étais mis à l'abri...

Le jour arrivé, je m'aperçus que l'endroit qui m'avait servi de refuge était une anfractuosité creusée sous un rocher; et dans le fond, — oh! bonheur inespéré! — je vis de la paille, apportée là par les petits pâtres qui, gardant les troupeaux dans les champs, laissent les chiens veiller de temps en temps, pendant qu'eux se reposent sur ce lit rustique. Or, parmi les brins de cette paille, étaient restés quelques épis. Quoique bien faible, je me précipitai sur ces grains oubliés, et rien ne peut peindre combien succulent me parut ce repas. Il me semblait qu'aucun mets ne pouvait avoir une telle saveur. Je me sentis revivre; l'espérance m'était revenue, et ce fut presque gaiement que je repris mon vol. Enfin, comme un bien ne vient jamais seul, suivant le proverbe, je commençai à rencontrer des arbres de plus en plus rapprochés, m'annonçant des vergers, puis des jardins, et j'aperçus enfin les premières maisons. Cette petite ville, assise au pied d'un coteau qui l'abritait du vent du nord, semblait prendre à tâche de tourner au soleil la façade de ses constructions coquettes et joyeuses.

Le soleil luisait en ce moment sur la neige qui brillait à éblouir les yeux, mais ne se fondait pas.

Je me demandais dans quel jardin j'allais élire domicile, quand des rires frais et joyeux arrivèrent jusqu'à moi. Voler de ce côté fut l'affaire d'un moment, et je vis apparaître à mes yeux une charmante jeune fille jouant avec son frère. Tous deux, dans le verger, avaient déblayé une large place au milieu de la neige, et là, émiettaient le pain de leur goûter que les oiseaux affamés du voisinage venaient becqueter avec empressement.

Je m'approchai comme les autres, peut-être plus vite que les autres; mais j'étais un intrus et je reçus force coups de bec. Ce n'était pas le moment de reculer; je les rendis, et ma bravoure me conquit non-seulement une place au festin, mais les bonnes grâces des deux enfants qui jetaient toujours de mon côté les plus gros morceaux. Nous devînmes bien vite de bonnes connaissances...

Et c'est ainsi que l'hiver passa! Car tout passe en ce monde... Et c'est ainsi que le printemps revint! Car Dieu a voulu que le bien suivît le mal, l'abondance la disette, et que les petits oiseaux fussent heureux après avoir été bien malheureux pendant la froide saison.

Peu à peu les bourgeons grossirent aux arbres, s'ouvrirent, et il en sortit de fraîches feuilles rosées, encore plissées et chiffonnées, qui sortirent et se déployèrent peu à peu; quelques fleurs timides apparurent : ce fut un

éblouissement pour mes yeux! Partout les insectes, bourdonnant dans l'air, quittèrent leurs retraites et se cherchèrent les uns les autres. Le coucou, l'oiseau printanier par excellence, fit entendre son chant monotone, annonçant aux hommes le retour des beaux jours, et aux autres oiseaux qu'il était temps de préparer leurs nids. Dans les jardins, le long des murs, au midi, on voyait les abeilles se réveiller et commencer à quitter leurs ruches pour aller butiner sur les primevères, les violettes et l'aubépine.

Tout était joie autour de moi, et cependant j'étais triste, car je me sentais seul. Tous les oiseaux de mon espèce avaient déjà choisi leur compagne; nul d'entre eux ne faisait attention à moi.

Je me posai sur une branche, à l'écart, la mine refrognée, l'esprit maussade, inquiet, mécontent de moi et des autres... quand je vis voltiger de mon côté une petite Pierrette solitaire. Malgré ma mauvaise humeur, je crus devoir être poli vis-à-vis d'elle; de son côté, elle parut un instant aimable... Je crus même qu'elle me faisait des avances, j'en fus choqué.... Je la trouvais peu jolie! Un instant auparavant, je m'étais miré dans une fontaine limpide, et ma beauté m'avait frappé; j'avais un magnifique collier noir; ma queue était très-longue, les plumes de mes ailes très-fournies et brillantes, enfin j'étais plus beau que tous les moineaux que je voyais voler autour de moi.

Je ne tardai pas à m'apercevoir que, malgré son amabilité, cette jeune Pierrette était craintive; probablement elle sentait son infériorité et n'osait aspirer à devenir ma compagne... Elle m'eût paru sûre de son succès que mon orgueil se serait révolté; mais sa timidité me toucha. J'encourageai ses démarches et, après avoir eu, dans notre langage, une longue explication, nous finîmes par réunir nos deux destinées. J'en bénis le ciel, car jamais Pierrette ne s'est montrée meilleure ni plus dévouée.

Ma chère Pierrette désirait fort construire un nid; je cherchai donc un endroit propice. J'étais devenu difficile, et j'apportais à ce choix autant de circonspection que de prudence, car je connaissais la plupart des ruses qu'emploient les hommes pour détruire nos couvées. Enfin, après avoir longtemps fureté, nous découvrîmes un lieu propice, véritable oasis au milieu de la campagne nue des alentours.

Un petit château, entouré d'ombrages touffus, s'élevait à l'entrée d'une vallée où le soleil concentrait ses chauds rayons. Les jardins étaient remplis d'arbres fruitiers, le verger regorgeait de cerisiers et de pruniers en fleur. A côté, un mince ruisseau, traversant la prairie, serpentait dans l'herbe épaisse, et sur ses bords un énorme peuplier d'Italie élevait majestueusement sa tête aiguë au-dessus des arbres environnants. Notre peuplier était tellement haut que, monté sur les branches de la cime, je dominais les coteaux qui fermaient notre vallée, et pouvais ainsi voir venir l'ennemi de très-loin. Tout nous faisait donc croire que nous pouvions établir là, avec sécurité, le berceau de nos enfants, et que nous y trouverions la paix pour élever notre petite famille.

Nous voilà construisant notre nid à deux, parmi les branches les plus épaisses, vers le milieu de l'arbre. Pierrette travaillant de tout cœur, allait partout chercher paille et duvet. Notre ouvrage fut bientôt terminé, et Pierrette, après avoir pondu cinq œufs, se mit à les couver. Ma tâche, pendant ce temps, devenait lourde. Il fallait pourvoir non-seulement à la nourriture de ma compagne, mais encore à la mienne. Je m'efforçais de trouver tout ce qui pouvait lui plaire, et de plus je ne me sentais pas assez égoïste pour la laisser couver toute seule. Mais Pierrette était si courageuse qu'elle eût voulu rester sur son nid au risque d'y mourir de faim.

Le jour désiré arriva enfin, et nous fûmes récompensés de nos soins par la naissance de cinq petits, tous bien portants. Que notre joie fut grande! Pauvres enfants! Nous nous disputions à qui leur donnerait la pâtée. Et ce n'était pas tout. Il fallait que l'un de nous restât sur le nid, pour fournir à ces chers petits la chaleur qu'ils n'avaient pas encore. Peu à peu nous les vîmes grandir. Nous étions heureux!...

Non loin du château s'élevait une grange qui fournissait à notre nourriture. Nous y trouvions des graines et souvent aussi de petits morceaux de pain. Nous allions chercher dans la basse-cour de la pâte préparée, dans les cages, pour les poulets que l'on engraissait. Notre vie se partageait ainsi entre les devoirs de la famille et les relations nouées avec quelques oiseaux du voisinage devenus nos amis.

Parmi eux se trouvait un Bouvreuil qui nous aimait beaucoup; il s'était fixé par aventure dans le pays. C'était un mâle, et sa poitrine, du plus beau rouge, faisait ressortir le noir de son bec et de ses ongles. Je remarquai qu'il savait un grand nombre d'airs et les chantait parfaitement. Cette éducation si soignée pour un oiseau de la campagne m'étonna. Je lui fis quelques questions amicales, et il me raconta volontiers son histoire.

— Il n'y a pas encore longtemps, me dit-il, que j'habitais Paris. La famille au milieu de laquelle je vivais était composée du père, de la mère et d'un charmant petit garçon qui m'apprenait un grand nombre d'airs, au moyen d'un instrument dont un oncle lui avait fait présent. Malheureusement, l'enfant tomba malade, sans qu'on pût deviner quel organe était attaqué chez lui.

Ce fut un désespoir dans cette famille dont il était l'unique espérance. Tous les médecins furent consultés; aucun d'eux ne sut d'où provenait la maladie, mais à bout de science, ils ordonnèrent l'air de la campagne, et nous vinmes nous établir dans cette propriété.

Le pauvre enfant végéta longtemps; son seul bonheur, sa seule distraction était de jouer avec son cher Bouvreuil; et, certes, je lui rendais bien l'amitié qu'il avait pour moi. Un jour, un grand mouvement se fit dans la maison... tout le monde pleurait, personne ne pensait à moi... Je mourais de faim; je fis anxieusement le tour de ma cage et vis qu'elle était entr'ouverte. Je me glissai tout doucement dans la chambre de mon cher maître, autant pour le voir que pour lui demander à manger.

Le petit malade était étendu presque sans vie; je m'avançai tout doucement vers lui, et, gazouillant légèrement, je lui annonçai ma présence. Le pauvre enfant tourna les yeux vers moi, et je le vis ébaucher, en me reconnaissant, un sourire doux et triste qui, commencé ici-bas, alla finir au milieu des anges du ciel; car il mourut en me regardant...

Dans mon désespoir, je m'envolai par la fenêtre, mais je me promis de ne jamais quitter ces lieux. J'ai tenu ma promesse, et tous les jours je vole sur la tombe du pauvre enfant, mon ami, et là, je chante un des airs qu'il m'apprit en se donnant tant de peine. Heureux, dans ma douleur, de me rappeler ses caresses naïves, et de rompre, par ma chanson, la tristesse silencieuse de son tombeau!

Nous avancions dans l'éducation de nos enfants; leurs plumes étaient poussées. Ils ne mangeaient pas encore seuls, mais bientôt ils pourraient sortir du nid. Ma Pierrette voyait approcher ce moment avec moins de joie que moi; nos réflexions à ce sujet étaient fort différentes. J'étais fier et heureux de lancer dans le monde des créatures auxquelles j'avais donné l'existence, que j'avais

élevées moi-même, et que je comptais garantir de toute embûche en les faisant profiter de mon expérience.

Pierrette, avec son affection plus expressive, mais aussi plus timide, s'effrayait du moment où il faudrait se séparer de ses enfants. Hélas! elle devait en être séparée d'une manière bien cruelle!

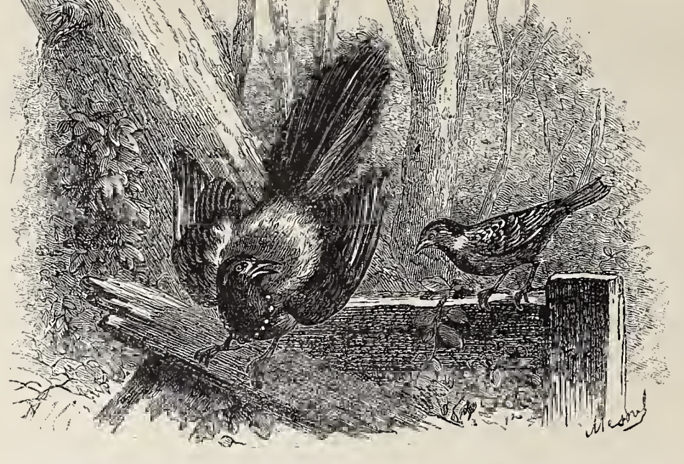
Un jour, elle arriva toute joyeuse. Elle avait, me dit-elle, découvert une excellente pâtée qu'on avait déposée dans la grange et avec laquelle elle ferait faire un repas exquis à ses chers petits. Je m'en réjouis avec elle; mais comme j'étais très-occupé en ce moment à entendre chanter mon ami le Bouvreuil, je lui laissai, à elle seule, le soin de donner le repas aux enfants.

Depuis quelques instants déjà elle venait de me quitter pour remplir ce soin qui lui était si cher, lorsqu'il me sembla entendre un cri plaintif du côté de notre nid... J'y vole d'un trait... O désespoir! ma compagne et mes enfants expiraient!!...

« Je me posai sur une branche, à l'écart, quand je vis voltiger de mon côté une petite Pierrette solitaire. » (P. 247.)

Hélas!... cette pâtée, trouvée et rapportée avec tant de sollicitude, de bonheur, renfermait du poison pour les rats!... Ma douleur fut affreuse; pendant plus de deux jours je ne pris aucune nourriture; je voulais mourir aussi... Mais les soins et les bons conseils de mon ami le Bouvreuil me ramenèrent peu à peu à la vie.

Rester plus longtemps en cet endroit m'était impossible, mon cœur se brisait au souvenir de mon bonheur perdu. Au bout d'une semaine de voyage, après avoir traversé beaucoup de vignes, j'arrivai sans encombre dans une grande forêt percée en tous sens de routes qui indiquaient le soin avec lequel on l'entretenait. Je pris mes renseignements auprès d'un moineau habitant la maison d'un des gardes, et il m'apprit que j'étais dans la forêt de Fontainebleau.



« Je demeurai confondu... étonné d'une telle loquacité. Je lui demandai quel était son nom, elle m'apprit qu'on la nommait la Pie!!! »

Je m'avançais résolûment le long d'une grande allée, lorsque je rencontrai un oiseau huit ou dix fois plus gros que moi. Sa tête, son cou, son dos et la presque totalité de sa poitrine étaient noirs, mais d'un noir profond, présentant des reflets métalliques semblables à l'acier, tandis que le dessous des ailes, le ventre et le bas de la poitrine étaient d'un blanc pur. Joignez à cela une grande queue noire à plumes étagées, plus longues au milieu qu'aux bords, et des pieds noirs, et vous aurez un portrait fidèle de ma nouvelle connaissance.

Bien que cet oiseau eût l'air méfiant et rusé, je m'approchai de lui si franchement qu'il ne put y voir une mauvaise intention; aussi me laissa-t-il faire sans trop se reculer. Je remarquai que, posé à terre, il était toujours en mouvement, faisant autant de sauts que de pas, et imprimant à sa grande queue un battement brusque et presque continuel, dans le genre de celui des bergeronnettes-lavandières au bord des rivières. Je profitai du moment où cet oiseau s'envolait sur un arbre pour me placer à côté de lui; mais sa manière de s'enlever me fit voir qu'il avait les ailes trop courtes et la queue trop longue pour voler gracieusement. J'en conclus qu'il ne pouvait entreprendre, comme nous, de longs et intéressants voyages, et ne devait guère que voltiger d'arbre en arbre et de clocher en clocher. Je lui demandai d'abord à qui appartenait la forêt de Fontainebleau, car je l'ignorais.

A cette question, ma nouvelle connaissance me fit au moins vingt réponses différentes en deux minutes et pas une concluante. Je demeurai confondu... étonné d'une telle loquacité. Je lui demandai naturellement quel était son nom; elle m'apprit qu'on la nommait la Pie!!!..

Or, cette pauvre Pie était une babillarde impitoyable; elle parlait sans trève ni merci, et je ne pouvais arriver à placer la plus simple réflexion. Bien mieux, aussitôt que j'ouvrais le bec, elle prétendait qu'avant d'avoir entendu ma première parole, elle devinait ce que je voulais dire. Je pris alors le parti le plus sage, celui de l'écouter sans l'interrompre... Elle me raconta que cette forêt était visitée par une foule d'individus qui venaient y admirer, les uns des arbres centenaires, les autres des rochers remarquables. Elle m'apprit que, malgré ce grand nombre de visiteurs, la forêt était tellement remplie de gibier de toute sorte qu'elle était hantée par un grand nombre d'oiseaux de proie...

Cette nouvelle n'était pas faite pour me rassurer, car ma bravoure est très-raisonnée... Ce n'est pas de la jactance! A quoi bon s'exposer à des dangers contre lesquels on ne peut pas lutter?..

Je réfléchissais donc en moi-même s'il ne convenait pas de quitter de suite cette forêt, lorsque la Pie, devinant ma crainte et mon irrésolution, me rassura en disant que ce voisinage ne la tourmentait pas du tout, que je pourrais vivre, si je le trouvais bon, à l'ombre de sa protection, qu'elle était habituée à combattre ces oiseaux et à les mettre en fuite.

Nous devînmes donc les meilleurs amis du monde. Elle me fit parcourir la forêt dans tous les sens, depuis *Franchard* jusqu'au *Désert* et aux gorges d'*Apremont*. Elle connaissait çà et là une foule de retraites, de cachettes plus curieuses les unes que les autres, et où nous nous mettions à l'abri chaque soir.

(A continuer.) H. DE LA BLANCHÈRE.

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire. Paris

ÉTUDES DE MŒURS



PÊCHEURS A LA LIGNE SUR LES QUAIS DE PARIS, dessin d'après nature, par M. Lançon.

Ils sont là parfois huit, dix, douze, quinze, sur les marches du grand escalier de pierre, en amont du pont d'Arcole. Ils pêchent, et les flâneurs, accoudés sur le parapet, regardent flotter dans le courant les plumes blanches des lignes.

L'endroit est bon; là-haut, à deux cents mètres de l'Hôtel-de-Ville, les deux bras de la Seine se réunissent, et le flot presque constamment agité par les bateaux-mouches, vient battre le quai de la rive gauche. L'égout des teinturiers de l'île Notre-Dame fait bouillonner l'eau verte; les bulles d'air montent du fond de vase; le gardon et le barbillon sont là dans leur élément.

Le quartier est paisible. Quelques bons bourgeois de la Cité viennent savonner leurs caniches sur les grandes dalles, entre les deux escaliers. Un vieux saule, qui baigne ses longues racines dans le courant, étend, le long du mur, dans l'angle du contre-fort, ses branches creuses où piaillent les moineaux. Là-bas, sur la rive droite, au marché aux Fleurs et dans le square, sous la tour Saint-Jacques, tout est mouvement et bruit; mais, sur la rive gauche, à vingt pas de la maison d'Héloïse et Abeilard, on n'entend guère que la corne du bateau, le battoir des laveuses et les cloches de Notre-Dame.

Parfois, les gamins et les ivrognes, en passant sur le quai, injurient les pêcheurs, ou leur jettent à la tête les lourdes plaisanteries qui font le bonheur des badauds.

Qu'importe! le vrai pêcheur à la ligne est sourd et muet. Il est impassible; il a pêché sous les obus, pendant la guerre et la Commune. Encore croyait-il remarquer que le bruit du canon faisait voyager le fretin.

Laissons rire les profanes. Ils ne savent ce qu'ils font. Vraiment c'est un travail, c'est une étude, c'est tout ce que vous pouvez imaginer d'attractif et d'absorbant, cette pêche patiente et savante. L'art et l'idée ont assez à faire de suivre les mouvements du flotteur et du flot, de sonder l'eau, de déterminer le point précis du courant où le poisson s'embusque et guette l'appât, de dérouter les fausses manœuvres du gardon malin, d'exaspérer la perche vorace.

L'amateur, en pêchant, peut lire, rêver, philosopher, rimer un couplet, faire un scenario de drame ou de vaudeville. Le pêcheur pratique et convaincu n'a pas le temps de penser. Il a cherché et trouvé le remous doucement éclairé; il a exploré le fond, il peut déjouer toutes les perfidies des végétations sous-marines! Il sait le moment précis où il faut rendre la main; il sait le poisson qui doit mordre, à telle ou telle heure, dans telles ou telles eaux, par tel ou tel vent.

Regardez-le, couché à plat ventre sur la marche de pierre. Il est tout à ses espérances, à ses observations, à son travail acharné. Penchée sur le courant, sa tête s'alourdit; ses tempes se gonflent, ses oreilles bourdonnent, ses yeux s'emplissent de larmes, à force de regarder le miroitement de l'eau.

Tout à l'heure, un gavroche l'a poussé par les pieds en criant :

— Attention, c'est moi qui repêche les *macchabées!*

Le pêcheur a ri silencieusement, sans tourner la tête, sans perdre de vue le flotteur qui filait vers les racines du saule.

Sixte Delorme.

LES MÉMOIRES D'UN PIERROT

(*Suite*)

Je remarquai qu'elle avait peur surtout de l'homme et qu'elle le fuyait de très-loin. Comme elle possédait une extrême défiance, elle m'avertissait et je m'envolais avec elle. Au contraire, le chien, le renard, les oiseaux de proie ne lui inspiraient aucune terreur. Elle semblait attirée plutôt que repoussée par leur vue. Aussi, dans ces cas-là, je m'empressais de me faire bien petit et de me cacher de mon mieux jusqu'à ce que l'échauffourée fût passée. En effet, ma Pie les assaillait, voltigeant autour d'eux, et poussant des cris aigus qui ameutaient toutes ses pareilles des environs. C'était alors un charivari à réveiller les *Sept Dormants*, et toutes ne revenaient à la tranquillité que quand l'ennemi avait pris la fuite. J'attendais encore, crainte des coups de bec, que le rassemblement se fût dissipé, ce qui demandait assez de temps, car les conversations étaient longues, et enfin nous restions seuls et je sortais de ma cachette.

Un jour nous causions, ou, pour parler plus exactement, elle causait toute seule, faisant les demandes et les réponses. Je me trouvais sur une branche un peu au-dessus d'elle et de là je vis qu'elle portait autour du cou, à demi caché sous les plumes, un collier de perles de couleur.

— Dites-moi donc comment, ma chère amie, ce petit ornement a pu être mis là?

— Vraiment! Vous êtes donc curieux, Pierrot, mon ami? Voici comment et pourquoi. J'ai été prise très-jeune par les hommes et emmenée dans une maison où je vivais libre et heureuse. Malheureusement, nous autres pies, nous possédons des instincts irrésistibles. Ainsi, je ne pus m'empêcher de prendre une certaine quantité d'objets que j'allais cacher au fond d'un jardin. Tant que je ne volais que des débris de nourriture, on ne s'aperçut de rien. Mais un jour, je trouvai des petites pièces d'argent, qui me semblèrent si jolies, à moi qui adore tout ce qui brille, que je ne pus résister à la tentation... Je les emportai l'une après l'autre, et fus joindre tout cela à mon trésor.

Une autre fois, ce fut bien pis encore. J'emportai une très-belle bague que j'avais trouvée sur la cheminée de ma maîtresse. Oh! alors! cela fit un scandale abominable! On soupçonna les domestiques; il y en eût même un de renvoyé. Tout se serait bien passé, si j'avais pu contenir mes appétits pour la maraude. Mais comme une grande quantité d'objets disparaissaient et qu'on continuait à avoir des soupçons sur les gens de la maison, un des domestiques... — qui avait probablement assisté à l'opéra de *la Pie voleuse*, ajouta-t-elle... — imagina de m'espionner.

Bientôt tout fut découvert, et mon trésor fut pillé. Comme je craignais la vengeance de ces gens, ou tout au moins l'esclavage, car je pensais que l'on allait m'enfermer, je jugeai prudent de gagner la forêt. Voilà comment et pourquoi je porte au cou la marque de mon servage, collier que ma maîtresse m'avait fait elle-même... Elle était bonne, je l'aimais beaucoup; elle m'avait appris nombre de phrases qui amusaient extrêmement les personnes de son entourage. Aussi, lorsqu'elle avait du monde, on m'apportait au dessert, et l'on me faisait mille questions auxquelles je répondais suivant ma fantaisie. Je dois avouer que j'étais, surtout en ce temps-là, fort entêtée, et quelquefois ce défaut l'emportait sur mon désir de parler. Cependant, quand c'était ma maîtresse qui m'interrogeait, je répondais toujours, car, je le répète, je l'aimais beaucoup, et je la regrette sincèrement.

L'autre jour, elle se promenait ici avec plusieurs autres dames. Toutes allèrent s'asseoir sous le *Chêne-du-Roi* que vous voyez là-bas. Je résolus de prouver à ma chère maîtresse que je ne l'avais point oubliée, quoique ma fuite remontât au delà d'une année.

J'allai me percher sur l'une des branches les plus élevées du chêne, et là, cachée dans un massif de feuillage, je criai à plusieurs reprises :

— « *Bonjour, Marie! Un baiser à Cocotte! Un baiser à Cocotte!..* »

L'étonnement fut extrême, comme vous le pensez. On regardait de tous côtés. Ma maîtresse me répondit :

— *Bonjour Cocotte!!..*

Elle avait des larmes aux yeux!... Lorsque les visiteurs furent revenus de leur grande surprise, plusieurs décidèrent qu'il fallait essayer de s'emparer de moi. Mais j'entendis ce complot. Quand ils levèrent la tête pour me chercher, j'avais déjà mis entre nous une distance respectable!..

Vous avez dû vous apercevoir, cher Pierrot, continua-t-elle sans s'arrêter, que j'étais beaucoup plus policée et plus instruite que les autres habitants de cette forêt... Oui ! C'est notre égale instruction qui vous a fait trouver grâce à mes yeux. J'ai deviné que vous aviez habité parmi les hommes ; j'ai pensé que je pourrais causer avec vous et que votre société serait pour moi une grande ressource, car ici la plupart des oiseaux n'ont reçu aucune éducation. Quelques-uns des moins bêtes, comme le rossignol et la fauvette, sont tellement infatués de leur science musicale, qu'ils nous regardent presque avec dédain... J'aurais pu me lier avec la corneille, mais elle est si étourdie et si bavarde que nous vivons plutôt en ennemies.

— Cette pauvre Pie, pensai-je en moi-même, elle voit une paille dans l'œil de son voisin, et ne sent pas la poutre qui crève le sien !

Elle continua longtemps ainsi, jacassant sans interruption, et moi dormant à moitié tout en l'écoutant... Cependant, elle causa tant et si bien, que le soir se fit. Nous allions nous coucher ; je la vis tout à coup ouvrir les ailes, allonger le cou en avant, hérisser ses plumes et se préparer au combat. Nous étions en ce moment perchés parmi les arbres verts d'un jardin attenant à une maison de campagne, comme il s'en trouve beaucoup sur le bord de la forêt. La Pie me cria de me cacher sous ses ailes sur la branche où elle perchait... et je vis paraître l'ennemi. C'était une chouette qui rasait en volant le haut du sapin sur lequel nous étions perchés. Je me blottis sur la branche plus mort que vif et me faisant petit autant que possible.

Le combat ne se fit pas attendre. La Pie, peu effrayée de cet ennemi qui me semblait terrible, mais que probablement elle connaissait pour être très-lâche, le reçut à grands coups de bec. Il riposta à mon défenseur par un coup de patte qui, heureusement, porta sur les plumes de son dos, mais sous la formidable pression duquel elle trébucha, se cramponnant à la branche et m'allongeant un coup d'aile qui m'étourdit comme un coup de massue, et me culbuta tout pantelant à travers les branches de l'arbre vert... Furieuse, mon amie poursuivit la Chouette en criant toujours jusqu'à ce qu'elle l'eût fait fuir.

J'étais meurtri, demi mort... Si je n'eusse rencontré les feuilles raides du pin qui me soutinrent comme un plancher, je me serais tué en tombant sur la terre. J'essayai de voler, je trébuchai et roulai sur les vitrages arrondis d'une serre où mes ongles ne purent trouver prise. A partir de ce moment, je m'abandonnai à la mort ; je sentais l'espace vide sous moi et mes ailes impuissantes !

J'avais rencontré un des panneaux soulevés de la serre, et je tombai haletant sur un oranger...

Le jardinier, entendant le bruit de ma chute, s'empara de moi. Je n'essayai aucune résistance, la peur et la douleur m'avaient anéanti.

VII

TROP HEUREUX

Donnez ! afin que Dieu, qui dote les familles,
Donne à vos fils la force et la grâce à vos filles ;
Afin que votre vigne ait toujours un doux fruit ;
Afin qu'un blé plus mûr fasse plier vos granges.
Afin d'être meilleurs ; afin de voir des anges
Passer dans vos rêves la nuit !

— V. Hugo. —

Le bonhomme eut pitié de moi, en me voyant sur le dos, les ailes ouvertes et le bec haletant.

— Voilà un pauvre pierrot bien malade ! dit-il entre ses dents. D'aucuns disent que ces bêtes-là mangent les fruits et les graines... Moi, je sais qu'ils épluchent mes arbres et qu'ils mangent les chenilles... Aussi je les aime. Quoi ! chacun son goût.

Le vieux jardinier s'en fut chercher, derrière un massif d'azalées, une certaine bouteille toujours pleine, à laquelle il demandait des consolations et où il puisait sa philosophie pratique. D'une utilité très-contestable en toute autre circonstance, la chère bouteille fut bonne à quelque chose ce jour-là, car il ne m'eut pas plutôt fait avaler quelques gouttes du vin qu'elle contenait, que je me sentis renaître à la vie. Secouant mes plumes, que je sentais ébouriffées et froissées par ma chute, je me remis sur mes jambes et regardai la bonne figure enluminée de mon sauveur.

— Tiens ! tiens ! mon Pierrot qu'est ressuscité ! N'y a que le vin pour ça !...

Et il s'administra une copieuse consolation.

— C'est qu'il n'a pas l'air bête du tout, mon Pierrot. Dame ! c'est fûté, ces bêtes-là ! Faut voir. Je vas le porter à mam'zelle Blanche ; ça n'est qu'un moineau ; mais ça lui fera plaisir.

Je lui répondis en ma langue que je le voulais bien.

— Oh ! oh ! là, mon Dieu !... Tiens ! tiens ! Est-ce qu'y parle à présent ? C'est-y un oiseau éduqué ?

Et me prenant doucement dans ses grosses mains, il courut comme un fou vers la maison à la recherche de sa jeune maîtresse.

Pendant que le bon jardinier me portait ainsi, je tâtais mes membres endoloris et ne voyais plus la liberté à travers un prisme couleur de rose. C'est pourquoi je me promis bien, au fond du cœur, de ne pas essayer de fuir,... si toutefois j'étais tombé entre bonnes mains !

Je commençais à être las de la vie vagabonde et par trop accidentée que m'avait faite ma fureur d'aventures et de voyages : le temps de la réflexion arrivait.

Mon premier soin fut d'essayer de connaître ma jeune maîtresse. Elle vivait seule avec sa mère, et toutes deux portaient sur leur visage l'expression de la bonté de leur cœur.

Rien au monde de plus calme que cet intérieur : la mère travaillait ou lisait en s'enveloppant dans les souvenirs que réveillait la perte récente de son mari ; Blanche, ma jeune maîtresse, soignait ses fleurs, étudiant auprès de sa mère et gâtant de friandises et de caresses son cher Pierrot, devenu, en peu de jours, le favori de la maison.

Ne soyez pas jalouse, Claire chérie, du souvenir de gratitude que je consigne ici pour la charmante Blanche Sauval : vous valez autant qu'elle et vous êtes aussi jolie !

Pas plus chez elle que chez vous, ma chère maîtresse, on ne me fit languir dans une cage ; je m'étais donné volontairement, je restai sans effort ; ma vie se passait à suivre Blanche dans la serre, dans les appartements, dans la campagne où nous faisions de longues courses ensemble, car elle aimait à visiter les malheureux, et toutes les chaumières des environs la connaissaient. La nuit, crainte des chats, je dormais dans une cage spacieuse appendue à la fenêtre de Blanche.

Qu'ajouterais-je ?... Il y a longtemps qu'on l'a dit : le bonheur n'a point d'histoire !

L'été finit : l'automne allait venir avec son cortége de brouillards et de nuits froides qui n'étaient salutaires ni pour la mère ni pour la fille. On résolut de rejoindre à Paris le beau-frère de la maman, et de descendre avec lui vers le Midi. On emmenait les domestiques.

Tout entière à ses préparatifs, ma chère maîtresse fut obligée de m'oublier un peu ; le temps lui faisait défaut au milieu des emballages auxquels elle présidait, tant pour ses effets que pour ceux de sa mère. Mon eau n'était plus

fraîche, ma cage guère propre et mon grain presque épuisé; mais ce dénûment était doré des rayons de l'espérance et recouvert du velours rose de l'illusion. O jeunesse! combien tu es heureuse d'avoir à tes côtés ces deux compagnes fugitives pour jeter un voile sur la réalité de tes dévouements.

Enfin tout fut prêt; la voiture arrivait au bas du perron que je demeurais encore dans ma cage accrochée à la fenêtre de Blanche.

Toute la famille était descendue.

Je me sentis oublié!... Un frisson aigu me traversa le cœur. Je crus que j'allais défaillir...

Ce n'était pas le moment de faiblir. Je compris qu'il fallait se montrer, et je le fis.

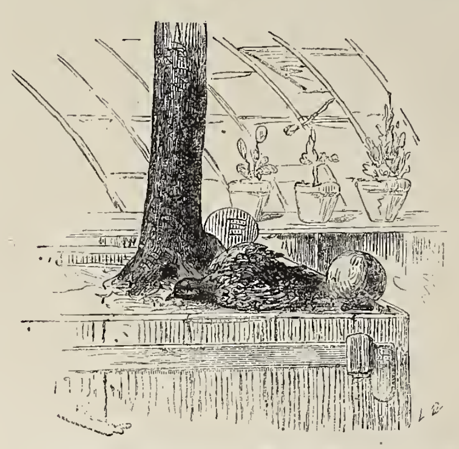
— Couic! couic!! couic!!! Et ma chanson éclata en un tapage infernal. Je n'oubliai pas en même temps de voleter aux barreaux de ma cage, et:

— Couic! couic!! couic!!!

Blanche m'entendit, elle leva les yeux.

— Mon oiseau! mon pauvre Pierrot! Et moi qui l'oubliais... Ingrate!

Légère comme une biche, elle eut, en un clin d'œil, escaladé l'escalier et décroché ma cage, tandis que je lui marquais ma reconnaissance par de petits cris de plaisir.



« J'avais rencontré un des panneaux soulevés de la serre, et je tombai haletant sur un oranger. » (P. 251.)

Descendu sur le perron, il fallait savoir où l'on me mettrait. Les robes de ces dames étaient si amples qu'elles remplissaient toute la voiture. Ma cage, oubliée depuis plusieurs jours, n'était agréable ni à la vue, ni à l'odorat. Je le sentais bien et je tremblais de ce qui allait arriver! Il fut décidé qu'on ne pouvait pas me donner accès dans la voiture, et je fus confié aux soins de la femme de chambre, — mon ennemie intime, — qui ne manquait jamais une occasion de me taquiner, et que je n'aimais pas, comme vous pensez, de tout mon cœur.

Il fallut se résigner et monter avec elle sur le siége, derrière la voiture. Je sentais vivement que je n'étais pas à ma place et me trouvais d'autant plus vexé que je subissais ce mauvais sort par la faute des autres et par la négligence de celle-là même qui était chargée de me porter. Aussi, pendant qu'elle appuyait la main sur ma cage, je me glissai en tapinois et profitai de l'occasion offerte à ma vengeance pour lui pincer le doigt jusqu'au sang! Elle poussa un cri, et je crus un moment que la méchante femme allait me jeter sur la route. Mais elle eut peur de sa maîtresse et n'osa me faire de mal.

Je vis aux éclairs de malice que me lançaient ses yeux qu'elle me gardait rancune et se vengerait à la première occasion... Hélas! Celle-ci vint bientôt, car elle la fit naître en ouvrant ma porte et détournant la tête... Mon premier mouvement fut de fuir, mais la réflexion m'arrêta court.

— Évidemment Marianne a ouvert la porte pour que tu te sauves. Elle dira à Blanche que c'est le hasard, un malheur, que sais-je? Et elle sera débarrassée de toi. Prends garde; il ne faut pas lui donner si beau jeu!...

Je me retirai dans le coin de la cage opposé à la porte, et je m'y tins obstinément.

S'apercevant que sa ruse n'avait pas réussi et que j'étais aussi fin qu'elle, Marianne referma la porte en maugréant.

Nous arrivions au chemin de fer.

A peine descendue de la voiture, Blanche vint me voir et s'informer de moi. Hélas! un accident venait de m'arriver. Pour descendre de son siége, Marianne avait remis ma cage à une servante maladroite qui renversa grains et eau!

J'étais condamné à voyager jusqu'à Paris sans boire ni manger! Blanche ne s'en aperçut pas. Elle avait si bien arrangé toute ma nourriture avant notre départ, afin que je ne manquasse de rien pendant la route, qu'elle ne pouvait se douter de ma triste situation.

Je me flattai un moment de suivre ma jeune maîtresse, qui venait de saisir ma cage pour me considérer, mais Mme Sauval s'étant aperçue que la robe de sa fille était tachée par l'eau qui inondait ma prison, crut que c'était moi qui l'avais répandue en me baignant, et, sans autre examen, on me remit de nouveau entre les mains de la servante, qui m'emporta dans le compartiment de troisième classe où sa place était désignée....

Ce fut dans ce wagon, au moment où je m'y attendais le moins, que je courus un danger véritable, celui de perdre ma maîtresse, et d'arriver sans protecteur et sans appui au milieu du Paris inconnu.

Un grand gaillard de valet de chambre en livrée vint s'asseoir à côté de Marianne qui me portait. Après lui avoir fait maintes questions sur moi, sur mon intelligence, — ce à quoi elle répondit en amplifiant énormément mes mérites, — le drôle lui proposa de m'acheter... J'en frémis encore! Comme elle lui répondait qu'elle serait grondée certainement, si elle ne me rapportait pas intact et qu'il était fort possible que cela lui fît perdre sa place, cet infâme se mit à lui composer alors une histoire qu'elle pourrait débiter à ses maîtres, leur racontant qu'après s'être endormie, à son réveil elle n'avait plus trouvé d'oiseau. Il poussa la perversité jusqu'à lui dire de feindre une grande douleur, et il termina son beau discours en lui affirmant que si, malgré sa comédie, on voulait la renvoyer, il se chargeait, lui, de la replacer.



« Le drôle lui proposa de m'acheter... J'en frémis encore! »

Je vous avoue, ô mes lecteurs, qu'en ce moment-là, j'étais fort mal à mon aise. Marianne, je le croyais, était maligne mais fidèle. Hélas! disais-je à part moi, cette fidélité, qui consiste à ne pas voler son maître, suffira-t-elle pour résister à l'appât d'un gain si traîtreusement offert, fût-il même le prix d'une mauvaise action? Je tremblais... et maudissais ma destinée et la fragilité humaine.



H. DE LA BLANCHÈRE.

(*A continuer.*)

SALON DE 1873



VALLÉE DE CERNAY (Seine-et-Oise)
Tableau de M. Pelouze.

Cela s'appelle, pour le peintre, la *Vallée de Cernay*; ce qui est à la fois de l'hyperbole et de la modestie; car c'est par un coin seulement qu'il nous fait entrevoir la vallée, mais ce coin est si nettement, si poétiquement vu! C'est le poëme de la saison mélancolique qui est là tout entier. M. Pelouze a regardé l'Automne, et l'Automne a passé sur sa toile; et, de l'aveu de tous, cette toile n'est rien moins que la révélation définitive d'un maître. La nature, grande législatrice de l'art, a de ces maternelles dilections pour ceux qui savent l'aimer d'un amour sans partage.

LE DÉCAPITÉ

...... Il me sembla que je m'éveillais, mais graduellement et en proie à d'étranges sensations.

Ce fut, pour commencer, un fourmillement, comme on en éprouve parfois aux extrémités des membres, après un trouble momentané de la circulation ; puis, autour du cou, une impression de froid à laquelle en succéda bientôt une autre de vive brûlure, qui persista longtemps.

Peu à peu, la conscience du *moi* me revint, mais accompagnée d'un bruit léger, sorte de murmure aigu, lequel troubla pour un instant la netteté de mes sensations

De plus, — pourquoi ? je ne saurais le dire, — je crus que tout mon être plongeait dans un liquide tiède et d'une odeur particulière, et, de temps à autre, des étincelles, des taches noires, jaunes et rouges voltigèrent devant mes yeux pour s'évanouir ensuite. Enfin, je pus distinguer, vaguement d'abord, et comme à travers un fin brouillard, les personnes et les choses qui m'environnaient.

C'était dans une vaste salle, encombrée d'appareils scientifiques de toutes sortes, et au milieu de laquelle était une grande table ovale de marbre noir. Sur la table, garrotté entre deux planches, couleur de guillotine, un malheureux chien, affreusement mutilé, finissait de mourir. Plus loin, dissimulés à peine dans une encoignure, des rats, des chats et des lapins gisaient, pêle-mêle étendus dans la rigidité de la mort.

Il y avait aussi des colliers de chien, des cordes, des bouts de ficelle accrochés au mur; des linges maculés de sang épars sur des siéges; et enfin, çà et là, des fioles, des scalpels, des couteaux, des scies, et ces mille instruments investigateurs que la physiologie invente chaque jour.

Oui, je vis toutes ces choses, mais avec une netteté incomparable, pour ainsi dire ; et je n'en parle que pour vous convaincre, cher lecteur, de la puissance que ma vue venait de recouvrer.

Dans cette salle, plusieurs individus de tous les âges me regardaient avec une fiévreuse curiosité.

Seul, un homme d'une cinquantaine d'années, mis avec recherche et décoré de plusieurs ordres, pérorait au milieu de ce groupe. Sa tête était intelligente, bien que sa physionomie froide et inflexible semblât, parfois, vouloir s'effacer sous une expression souriante et quelque peu prétentieuse.

Tout en parlant, il surveillait du regard un jeune homme qui, placé près de moi, faisait mouvoir un appareil de forme bizarre.

— Ceci, disait-il, s'adressant de préférence à un personnage dont l'extérieur annonçait l'habitude des fonctions officielles, est la plus belle des expériences physiologiques.

Nous en devons l'idée première à Legallois (*); mais je puis ajouter, sans craindre de mentir à ma conscience, que je suis, de tous mes honorables confrères, le seul qui ait eu le bonheur de la rendre praticable sur l'homme (**).

— Ainsi, monseigneur, cette tête sans corps, dont la section date de dix minutes au moins, alors que depuis quelques moments déjà toute trace d'excitabilité a disparu dans le bulbe rachidien et que l'action réflexe (***) est par conséquent impossible, cette tête, dis-je, que vous avez vue blême, inerte, presque froide, je vais opérer sur elle le miracle prodigieux de la résurrection. Pour cela, nous lui injectons par les artères carotide et vertébrale du sang défibriné et oxygéné ; défibriné, afin d'en prévenir la coagulation, et oxygéné, parce que l'oxygène rend au sang ses propriétés vivifiantes. De plus, ce sang, nous prenons soin de l'entretenir à la température du corps humain : 38 degrés environ.

Et voyez, messieurs, la chair se colore déjà, les yeux s'ouvrent, la cornée reprend sa limpidité première, les muscles de la face se contractent sous l'empire d'une impression quelconque, et enfin cette tête retrouve la vie qui lui est propre, et, avec la vie, l'intégrité de ses fonctions cérébrales, c'est-à-dire la pensée et la perception de son individualité.

Cet homme disait malheureusement vrai : je voyais, j'entendais, je pensais!

Si effrayantes que fussent ses paroles, elles ne me causèrent, chose étrange! qu'une faible émotion.

D'abord, j'eus peine à y croire ; ensuite, par un de ces phénomènes nerveux que la biologie nous explique, ce corps, dont j'étais à jamais séparé, me semblait toujours faire partie de moi-même, et je ne doutais pas qu'il ne pût s'animer encore sous l'impulsion dirigeante de ma volonté.

Je voulus me mouvoir, marcher, m'éloigner de ce lieu funèbre; et je vis alors qu'une cause inappréciable à ma raison me condamnait à l'immobilité.

Puis, j'essayai de tourner la tête, de la baisser, de la lever; mais cette tête, qui se sentait vivre, ne put pas se sentir remuer.

Je me crus atteint d'une paralysie générale.

Enfin le trouble de ma pensée me jeta dans les suppositions les plus étranges, et je m'imaginai bientôt ne plus être qu'un animal ou une plante.

Cependant, l'horrible vérité ne devait point tarder à se révéler à mon esprit, et voici comment :

Par un de ces raffinements de cruauté dont l'expérimentation scientifique s'adjuge le droit sans remords, un des assistants alla décrocher une glace dans un coin du laboratoire, et la plaça gravement devant moi.

L'assemblée aussitôt le félicita de cette ingénieuse idée, laquelle tendait à démontrer comme quoi je pouvais conserver encore la conscience de mon horrible situation.

En voyant dans la glace ce tronçon de moi-même, posé symétriquement sur une table, cette tête effarée, sanglante, à laquelle se reliait une série de tubes bizarres, comme des lambeaux d'artères, je fus pris d'une terreur indéfinissable. Une sueur froide inonda mon visage; et je sentis ma chair frissonner.

Je voulus crier; mes lèvres remuèrent, mais inutilement, et elles purent à peine exhaler un souffle.

Seules, de brûlantes larmes glissèrent lentement de mes yeux. . . . .

Toute ma vie passée se retraça dans un rapide souvenir. Je me revis enfant, ma mère m'entourant de ses soins les plus vigilants; jeune homme, avec tous mes rêves, tous mes enthousiasmes, avec mon premier amour, si sincère et si naïf; je pensai à tous ceux que j'avais aimés, qui me pleuraient peut-être, et pour lesquels je n'étais déjà plus qu'un regret ou un souvenir.

Un rayon de soleil, venant jusqu'à moi, me fit songer qu'il y avait un ciel bleu, des arbres, des fleurs, une nature, et enfin, après un dernier regret jeté à tous ces liens de la vie, je me sentis pleurer.

On retira la glace, qui gênait la démonstration.

— Vous voyez, messieurs, reprit le savant, au com-

(*) Physiologiste français, mort en 1814.

(**) Cette expérience a été de nouveau tentée avec succès sur les animaux par M. Brown-Sequart, physiologiste contemporain.
(Note de l'auteur).

(***) Le phénomène réflexe est un mouvement provoqué dans une partie du corps par une excitation venue de cette partie, et agissant par l'intermédiaire d'un centre nerveux autre que le cerveau proprement dit, et, par conséquent, sans intervention de la volonté.
(Vulpian. *Physiologie du Système nerveux.)*

ble de la joie, que l'expérience réussit au delà de nos désirs.

Cette tête vit, elle pense, et peut-être pourrait-elle parler (car les lèvres remuent), s'il ne lui manquait point l'appareil nécessaire à la production des sons.

Puis, d'une voix qui voulait être attendrie, il ajouta :

— Ce malheureux nous présente en ce moment toutes les manifestations d'une émotion *bien naturelle* (les savants ont de ces naïvetés !)

Il s'est vu dans la glace, et ses yeux se mouillent de larmes ! Et moi-même, messieurs, vous l'avouerai-je, je me sens ému à ce triste spectacle. Mais la science nous impose des devoirs terribles, devant lesquels nous n'avons pas le droit de reculer.

— Le fait est que je ne voudrais pas être à sa place, dit un jeune homme à mine réjouie.

— La situation me semble perplexe, répondit un autre aussitôt.

Puis un troisième, qui me regarda sous le nez :

— Il ne faut pas nous en vouloir, mon cher monsieur, mais nous ne pouvons pas vous raccommoder. Mille regrets.

Oh ! combien ils me parurent cruels, ces hommes acharnés après moi, épiant la vie dans ma mort et jetant à cette tête, qu'ils savaient douée encore de sentiment et de pensée, des paroles d'ironie, comme les enfants jettent des pierres au pauvre animal dont ils font leur victime. Aussi, je ne me sentais vivre que pour l'aimer, cette mort qui m'avait séparé de mes semblables, et j'attendais impatiemment l'heure où elle devait me reprendre à tout jamais.

Le savant s'arma d'un scalpel et me piqua la joue.

Je sentis la piqûre.

Du doigt il me toucha brusquement le globe de l'œil.

Mille lueurs, suivies d'une douloureuse sensation, m'obligèrent aussitôt à fermer les yeux.

— L'abaissement des paupières au contact de mon doigt sur le globe oculaire, ajouta-t-il, la contraction des muscles faciaux et surtout du sourcilier, ce muscle n'existant que chez l'homme, le frémissement des lèvres à la sensation de piqûre qu'elle vient d'éprouver, nous révèlent que cette tête n'est pas insensible à la douleur. Je pourrais provoquer ainsi, bien longtemps encore, les manifestations de la souffrance, si la voix de l'humanité ne me commandait d'en rester là.

Je vous prierai, monseigneur, vous et ces messieurs, de vouloir bien honorer de vos signatures le procès-verbal de cette séance, lequel fera partie d'un rapport que je destine à l'Institut.

— Oui, monsieur, répondit le personnage officiel, j'en dirai même quelques mots à Sa Majesté.

Le savant s'inclina légèrement, et, dans un accès de joie sans doute, il laissa échapper un éternuement que quelques-uns se plurent à m'attribuer. Un éclat de rire général accueillit cette plaisante méprise.

Quant à l'aide, ne voulant pas sitôt abandonner sa proie, il continuait toujours sa délicate opération... Soudain, chose étrange ! mes yeux se recouvrirent d'un nuage épais qui m'enveloppa bientôt de ténèbres, et la perception des sons ne se fit plus à mon oreille. Mais ce ne fut pas le néant. Au contraire, ma pensée, dégagée des impressions extérieures et tout en elle-même, n'en devint que plus lucide, et il me sembla que mon cerveau s'éclairait de mille rayons, comme si quelqu'un m'avait mis une lumière dans le crâne.

Dès lors, oubli des choses d'ici-bas, ignorance de la douleur, anéantissement complet de la matière, et pourtant, la vie encore, mais la vie comme elle doit se révéler à nous après la mort, la seconde, sans doute, la dernière peut-être, mais à coup sûr la plus enviable.

Comme l'oiseau plane dans l'espace, il me semblait planer dans une atmosphère inconnue et pleine de parfums, où je voyais sans yeux des choses splendides mais inexplicables, et où j'entendais sans oreilles des harmonies qui ne sont pas de ce monde.

Étais-je un esprit ou une vapeur? Non, j'étais une quintescence !

Tout ce qu'il y a de bon, tout ce qu'il y a d'espoir et de bonheur dans le cœur de l'être humain, tout ce qu'il y a de sensations douces et pures, de conceptions vastes dans le cerveau le mieux organisé, tout cela, dis-je, semblait s'être concentré en moi pour former un tout impalpable et pour monter vers des régions sans fin.

Cet état de béatitude ne dura que peu d'instants et fit place à une nouvelle sensation.

Je me sentis prendre par les cheveux, et après un violent soubresaut, j'entendis une voix douce qui me disait :

— Allons, lève-toi, paresseux !...

J'avais rêvé !

Léopold LALUYÉ

*** Il est une vérité universellement connue et reconnue. A savoir : Que toute liberté cesse là où elle commence à léser la liberté d'autrui. Si la liberté était individuellement absolue, elle serait tout simplement le droit du plus fort. Je serais libre, moi, de me promener suivi de mon lion qui ne me mordrait pas, au risque qu'il croquât mon prochain. Il me serait permis, parce que j'ai trop chaud, de me montrer tout nu dans la rue. (Alex. Weill, 1864.)

*** Il y a dans le cœur humain une génération perpétuelle de passions, en sorte que la ruine de l'une est toujours l'établissement de l'autre. (La Rochefoucauld.)

*** La femme comme il faut ne porte ni couleurs éclatantes, ni bas à jours, ni boucles de ceinture trop travaillées. (Balzac.)

ONZE ANS DE BASTILLE

D'après la relation originale de Constantin de Renneville. — 1702-1713.

(Voir les numéros parus depuis le 25 janvier.)

Il me conta quelques-uns de ses tours de passe à la Bastille, entre autres celui qui avait fait mettre une avant-grille à la fenêtre de sa chambre, est assez particulier. Mais il ne me dit rien du diamant, dont j'ai appris l'histoire par les officiers mêmes. Il y avait un jeune homme et une jeune femme dans une chambre d'une des maisons proches de la porte Saint-Antoine, qu'il pouvait voir et qui le voyaient très-facilement, qui tous les jours lui témoignaient, par des gestes, leur compassion sur son sort. Pour tâcher de mettre à profit les bons sentiments où il les voyait, il fit un grand alphabet sur du papier qu'ils pouvaient aisément lire de leur fenêtre. Un A contenait une feuille de papier, un B tout de même; ainsi du reste. Il le leur montra, et lorsqu'ils lui parurent très-attentifs, il leur fit passer, l'une après l'autre, les lettres qu'il fallait pour leur dire : « *Voulez-vous me rendre un service et je vous récompenserai.* » Il ne douta plus de la réussite, lorsqu'il vit l'homme écrire sur du papier les lettres à mesure qu'il les exposait à leur vue. Ils lui témoignèrent, par leurs gestes, qu'ils avaient compris ce qu'il souhaitait, et mirent plusieurs fois la main sur leur cœur, pour lui exprimer leur bonne volonté. Le lendemain, il fut fort surpris quand, à l'ouverture de sa fenêtre, il vit paraître un alphabet pareil au sien, et le jeune homme lui demander ce qu'il voulait qu'il fît pour son service. Il leur promit ce qu'il ne pouvait leur donner. Il leur nomma les personnes qu'ils pouvaient solliciter pour sa liberté. Ils firent plus.

Ces jeunes gens, qui étaient de nouveaux mariés, amenèrent

chez eux plusieurs des seigneurs que Braillard avait réclamés pour les solliciteurs de sa liberté. Ils le virent et lui promirent qu'ils allaient travailler sincèrement à le justifier, s'il était innocent; ce qu'il leur affirma sur le salut de son âme. Tout allait bien jusque-là, lorsque la malignité de son compagnon de chambre, qui n'avait rien à espérer pour sa liberté, puisque c'était le père putatif de ce jeune homme, mais qui l'a renié dans la suite, qui l'avait fait enfermer pour le corriger de ses débauches, ce perfide compagnon, dis-je, s'avisa de dénoncer ce commerce au gouverneur. Ce n'est pas le dernier qui ait commis de pareilles lâchetés, car il se trouve des âmes assez basses, pétries de boue et d'eau croupie, qui s'abaissent jusqu'à servir d'espions à leurs propres bourreaux, et se rendent la plus misérable racaille de la Bastille; car, odieux à juste titre à leurs compagnons, ils le sont encore à leurs tyrans, qui ne se servent de leur ministère qu'avec horreur et souverain mépris. M. de Bessemaux était gouverneur en ce temps-là. Il ne manqua pas de faire observer la chose. On se saisit du pauvre couple si bien intentionné. On les trouva saisis de l'alphabet et des dialogues par écrit de Braillard qu'ils avaient eu l'imprudence de conserver. Celui-ci fut mis dans un cachot. Le jeune homme et la jeune femme furent tous deux entraînés dans le funeste colombier, sans que Braillard en ait, depuis, jamais entendu parler.

Braillard, après avoir été pendant un mois au cachot où il pleura sa fatale industrie, fut remis dans sa chambre où il trouva une avant-grille au dedans qui le séparait de la première grille de quatorze pieds qui font l'épaisseur du mur, pestant fort contre l'infidélité de son compagnon Visenlair. Non-seulement il le priva des douces espérances de sa liberté, mais encore il fut la cause qu'on borna la vue de sa chambre d'une manière cruelle, pour lui et pour tous ceux qui viendront après lui dans cet antre abominable.

Si une pareille aventure était arrivée sous Bernaville, l'auteur n'en aurait pas été quitte à si bon marché. Ce tyran, après l'avoir fait meurtrir à coups de nerfs de bœuf, l'aurait mis aux fers dans le fond d'une basse-fosse, et l'y aurait laissé au moins pour six mois au pain et à l'eau. M. de Bessemaux était humain, doux, poli, civil et honnête, au rapport même de Braillard, et encore mieux de Francillon. Il rendait souvent de très-bons offices aux prisonniers quand il les croyait innocents, et il a procuré la liberté à plusieurs. Il y a eu tel prisonnier, sous son règne, qui est sorti de la Bastille avec des sommes considérables. Braillard même y avait assemblé une somme assez nombreuse en or, que l'affamé Corbé, à son arrivée à la Bastille, lui excroqua pour le droit d'accolade. En vain, il avait caché ses louis sous les cercles de son balai, le *corbeau* les en dénicha et en fit son profit. Il est vrai que Braillard brailla si haut, qu'il força Corbé, malgré son avarice, à lui donner un étui garni d'une cuiller, fourchette et couteau d'argent, un gobelet et une petite salière, et quelques autres babioles d'argent. Il lui fit aussi faire un manteau et de très-beau linge.

Sous M. de Bessemaux, les prisonniers un peu distingués avaient la liberté de se communiquer, et se voyaient au moins dans les cours. Il y avait un jeu de billard où ils se divertissaient. Ils pouvaient même faire des parties d'ombre et de piquet. Quant à la nourriture, elle était très-bonne. Les prisonniers qui étaient à la table du gouverneur y étaient splendidement traités. Il était servi par les meilleurs officiers de Paris, et il y avait un maître d'hôtel qui n'épargnait rien pour rendre cette table fine et délicate. Aux prisonniers enfermés dans les tours, tous les matins on leur apportait dans un grand panier garni de linge bien blanc, à chacun trois petits pains cuits de la nuit, pesant ensemble une livre; du fruit selon la saison, mais du meilleur, autant qu'il leur en fallait pour un jour, et deux bouteilles de vin, ou de Champagne ou de Bourgogne, à la discrétion des prisonniers; car on ne leur servait point d'autres vins. A midi, on leur servait une soupe bien mitonnée, avec une livre de viande bouillie, de la plus succulente de Paris, bœuf, veau et mouton, et une assiette de ragoût. Le soir, on leur donnait une demi-livre de viande rôtie, bœuf, veau, mouton ou agneau, la moitié d'un poulet ou d'un lapin, ou un pigeonneau, ou quelque ragoût équivalent, et toujours une petite salade.

Comme il était impossible à un prisonnier de manger tant de viande, s'il ne prenait qu'un repas, on lui payait quinze sols pour l'autre, et s'il se contentait d'une bouteille de vin, on lui donnait sept sols et demi, d'autres m'ont dit dix sous, pour l'autre bouteille. Ainsi, il pouvait très-facilement épargner vingt-deux sous par jour, et vivre encore fort grassement. Au lieu que sous celui-ci, on n'a que trois à quatre onces de charogne par repas; car on croirait qu'il prend sa viande plutôt à la voirie, qu'à la boucherie, et du vin qui n'en a que le nom. Bien loin d'y gagner de l'argent, j'y ai cruellement perdu tout celui que j'avais, lorsque je fus arrêté; et pendant plus de onze ans que j'ai gémi dans cet enfer, je n'ai disposé que d'une pièce de six sous, que Corbé me donna pour acheter des ciseaux, un jour qu'il était de belle humeur.

Revenons à Braillard à qui, pendant trois ou quatre jours, on n'apporta que la petite soupe et le petit potage, avec de la tisane, et cela avec la même précaution que si l'on avait dû soutenir une attaque avec lui. Car on consignait notre porte, sitôt qu'elle était ouverte, à deux soldats armés d'hallebardes; après quoi nous voyions entrer Corbé, le major, le capitaine des portes et le porte-clefs avec nos dîners; et tous ces mystères se faisaient pour épargner un mauvais dîner, tant la plus sordide avarice a de pouvoir sur le cœur de ces harpies! Le mien était toujours passable et me mettait en état de suppléer à la faim canine de Braillard, qui n'était pas un homme à se rassasier d'une petite soupe et d'un petit potage. Il dévorait aussi celui du pauvre Francillon presque tout entier, ce qui m'obligeait encore à lui faire part du reste de ce que j'avais partagé avec Braillard.

Un soir que Braillard était de bonne humeur : — Francillon, dit-il, je vois bien que M. Constantin est un très-honnête homme et que nous pouvons, sans rien risquer, nous ouvrir à lui de nos secrets. Francillon ayant donné une ample approbation à ma prud'hommie : — Débouche le trou, mon ami, dit Braillard à Francillon. — Lequel? répondit l'autre. — Celui d'en bas, reprit-il. Cela fut fait en un clin d'œil; et Braillard se jeta le ventre à terre, avec une vitesse qu'un chien de ferme ne se coucherait devant une perdrix qu'il aurait découverte. Là il souhaita le bonsoir à deux cavaliers qui étaient dans la première chambre au-dessous de nous. Il leur dit qui j'étais, et leur fit mon éloge en des termes qui sentaient encore le souper que je venais de partager avec lui.

(A continuer.)

PROVERBES FRANÇAIS



A barbe de fol apprens à raire.

(Fac-simile d'une gravure ancienne.)

A barbe de fol apprens à raire. — C'est avec les fous qu'on apprend à raser.

Qui sait raser un fou est passé maître, car il faut être préparé à la brusquerie imprévue de ses moindres mouvements qui rendent le maniement du rasoir particulièrement difficile.

De même, les apprentissages un peu durs font les bons ouvriers. Plus vos débuts seront rudes, plus votre expérience sera consommée.

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire. Paris.

SALON DE 1873



SCHERZO, tableau de L. Bonnat.

Depuis Léopold Robert, nos peintres ont usé et abusé de la paysanne italienne. Il n'est pas de Salon où nous n'ayons revu ce type pittoresque, mais parfois monotone, malgré la variété des prétextes qui accompagnent son exhibition. Nous ne disons pas cela pour M. Bonnat qui, en risquant une fois de plus le costume napolitain, l'a du moins mis en scène d'une façon neuve et, qui mieux est encore, très-franchement locale. Une jeune fille de huit à dix ans se renverse en jouant sur les genoux de sa mère, qui est presque aussi rieuse qu'elle. La tête inclinée, les cheveux à l'aventure, elle rit à belles dents, avec une insouciance de lazzarone.

Cet état de gaieté particulier, l'artiste l'a rendu par un seul mot italien qui fait le titre de son œuvre : *Scherzo*. *Scherzo* n'est ni le rire, ni le sourire; c'est à peu près ce que nous appelons « badinage » ou « folâtrerie. » Le peuple italien, qui se contente de peu, parce que la nature a beaucoup fait pour lui, est passé maître en l'art de rester inactif sans en être ennuyé. N'a pas le don de *scherzo* qui veut, et notre peuple pourrait là-dessus prendre des leçons du voisin, s'il avait son soleil et sa vie à bon marché.

Mais là bas tout rit, tout est clément : et le ciel et la terre. L'homme n'a qu'à se laisser vivre à la douce aventure du temps. Sa misère a pour trésor l'insouciance, qui chez nous lui serait funeste.

L'assimilation est impossible. Laissons donc au pays du soleil ses heureux priviléges. Voyons ses pittoresques habitants dans la vague poésie, dont ils ont peut-être beaucoup moins conscience que nous-mêmes, et surtout remercions nos artistes qui vont surprendre, pour nous les offrir, ces scènes gracieuses des pays légendaires. On l'a dit avec raison : « L'art, c'est la nature vue à travers un tempérament. » M. Bonnat est de ceux qui ont ce qu'il faut pour voir ainsi. Le tableau que nous reproduisons en est la preuve charmante.

MÉTIERS ET CARRIÈRES

—

LES ENTREPRENEURS DE TRAVAUX PUBLICS

Six ou dix ouvriers s'associent pour exécuter des terrassements, pour casser des pierres sur les routes ou pour établir des maçonneries grossières à un prix débattu par mètre cube; vis-à-vis des ingénieurs, des agents-voyers, ou des architectes, ils sont représentés par un de leurs camarades qui est le *tâcheron*, fournissant le travail à la tâche; c'est l'entrepreneur populaire, que l'administration protége, en ce sens qu'elle l'admet directement et qu'elle défend à ses entrepreneurs de l'employer, afin que le bénéfice de l'entreprise ne soit pas prélevé sur le salaire de ces ouvriers réunis.

Après le tâcheron, vient le *soumissionnaire*, qui entreprend à ses risques et périls, — à forfait, — les travaux dont le montant est au-dessous de 3,000 francs; il présente une soumission, et signe pour acceptation le devis et cahier des charges, qui lui prescrivent les dimensions et les qualités des matériaux de construction. On prend pour soumissionnaires, simplement dans la localité, des entrepreneurs dont on a été content.

Quand la dépense des travaux de l'État dépasse le chiffre précité, la loi exige qu'ils soient mis en adjudication publique. L'entrepreneur devient *adjudicataire;* il présente, avec son cautionnement et son certificat de capacité, sa soumission cachetée, portant le rabais sur le montant du détail estimatif, qui comprend toujours une augmentation de dix pour cent comme profit de l'entreprise. A une heure fixée, l'autorité compétente ouvre en séance publique toutes les soumissions qu'elle a reçues, et l'entrepreneur qui offre le plus fort rabais reçoit l'adjudication.

Transportons-nous maintenant sur le terrain pour voir dans l'exercice de leurs fonctions les délégués de l'entrepreneur qui ont le titre légal de «*commis de l'entrepreneur*,» et qui se trouvent sous les ordres et la surveillance du personnel des ingénieurs ou des architectes. Cette surveillance doit s'exercer d'une manière incessante.

Lors de la réception des travaux, on n'en voit plus que les parties apparentes; les maçonneries intérieures, les fondations, les pièces de bois encastrées ne peuvent plus être vérifiées.

Or, comme les agents de l'administration ont à veiller à leur réputation et les entrepreneurs à leurs intérêts; et que les premiers veulent bâtir le plus somptueusement possible et les seconds le plus économiquement possible, il y a lutte; les uns ont le droit de commander et les autres la force d'inertie de ne pas obéir.

Mais sur la tête des entrepreneurs est suspendue l'épée de Damoclès, qui est la *mise en régie*. Quelques mots d'explication sont nécessaires à ce sujet.

D'après le cahier des charges, si l'entrepreneur ne se conforme pas aux ordres de service qui lui sont donnés, ou s'il laisse passer des malfaçons, ou encore, s'il n'achève pas les ouvrages prescrits à l'époque voulue, il est *mis en demeure;* on lui accorde un délai, puis sa mise en régie est prononcée. Dans ce cas, les agents officiels se mettent en son lieu et place, commandent les ouvriers, achètent, à qui veut les vendre, les matériaux nécessaires, sans longuement discuter ni les salaires, ni les prix d'acquisitions, et payent toute dépense sur les sommes dues à l'entreprise et au besoin sur le cautionnement.

Mais on n'en vient que rarement à cette pénible extrémité, qui finirait par la ruine de l'adjudicataire, et on transforme l'épée de Damoclès en une vulgaire *épée qu'on lui fourre dans les reins jusqu'à ce qu'il marche.* — C'est le terme d'atelier consacré. Pour tous les travaux l'entrepreneur est un homme à ménager; si l'on est avec lui trop *roide*, encore un terme d'atelier, il n'est pas *coulant*, quand les circonstances fâcheuses se présentent.

Ainsi, les hautes eaux peuvent arriver inopinément et menacer les fondations. Vite, il faut charrier nuit et jour des *libages d'enrochement*; ce sont de gros blocs échoués autour de ces fondations, afin d'empêcher leur *affouillement*. On appelle ainsi l'action de l'eau, qui creuse sournoisement la base des piles de ponts, des murs de quai, comme de toutes ces constructions hydrauliques, et les font écrouler.

Les gelées viennent plus tôt qu'on ne s'y attendait; il n'y a donc pas un instant à perdre pour couvrir les maçonneries avec de la paille, des nattes, des planches.

Il faut donc dans ces cas recourir aux bons soins de *Messieurs les entrepreneurs*, et les *prier*, — car le commandement cesse, — les prier de mettre une grande activité dans ces travaux imprévus, pour lesquels, — bien entendu, — aucun délai réglementaire ne peut être prescrit.

—

Nous n'avons encore parlé que des travaux que l'État adjuge par lots divisés en maçonnerie, charpente en bois, en fer.

Les compagnies de chemins de fer et de canaux exécutent également leurs constructions par voie d'entreprise; mais dans ces cas, aucune adjudication n'a lieu; on traite de gré à gré avec des entrepreneurs ou des sociétés d'entrepreneurs pour les terrassements, les ponts, les tunnels, les gares, la pose des rails, les locomotives, enfin tout le matériel, au mètre cube, au mètre courant et à la pièce.

A l'étranger, en Espagne entre autres, on est allé plus loin encore; sur quelques lignes on a traité à forfait à raison de tant par kilomètre, tout compris. Mais c'étaient des espèces de coups de bourse, qui ont entraîné d'interminables procès et finalement la baisse énorme des actions; — par bonheur ce sont là des cas exceptionnels.

—

Tout homme intelligent et actif qui désire embrasser une carrière, fera toujours bien de choisir celle d'entrepreneur; elle conduit à la fortune et à la considération, à moins toutefois que l'entrepreneur ne soit déclaré en faillite, car aux yeux de la loi il est un commerçant.

Quoi qu'il en soit, c'est un métier très-agréable, car il s'exerce beaucoup en plein air, en voyages et peut amener beaucoup de charmantes relations.

Les conditions à remplir pour devenir un bon entrepreneur ne sont pas trop faciles. Comme dans tous les métiers, il faut commencer de bonne heure. Au sortir d'une école des arts et métiers, ou de l'École centrale, le jeune ingénieur entre dans les bureaux d'un entrepreneur, où il s'exerce dans le dessin, dans la comptabilité, et où il apprend — ce que les livres n'enseignent pas, — la manière d'acheter les matériaux, dont il doit connaître les qualités aussi bien que l'ingénieur et l'architecte.

Dès qu'il a acquis les connaissances pratiques nécessaires, le futur entrepreneur est envoyé dans les localités où se trouvent les carrières de pierre à bâtir et de pierre à chaux; il explore les sablières, les forêts, se lie avec les propriétaires, pour préparer les marchés afin de calculer les prix d'achat et de transport sur chaque chantier.

Les approvisionnements étant assurés, notre surnuméraire, — devenu chef d'un atelier, — se met à la disposition des délégués de l'ingénieur, qui lui tracent la besogne. Les terrassements, déblais comme remblais, sont indiqués par des piquets en hauteur et en largeur; l'axe des ouvrages d'art et leur centre sont également fixés.

Ces divers emplacements bien examinés, l'entrepreneur installe les terrassiers après lesavoir pourvus, de leurs outils, — pour les *piocheurs*, — de leurs brouettes, pour les *rouleurs*. Puis on entre en négociations, afin de pouvoir occuper des champs assez vastes pour la taille des pierres et la fabrication des mortiers, et l'on procède à l'exécution des ouvrages d'art conformément aux plans cotés.

Pendant la campagne, le chef d'atelier peut monter en grade jusqu'à celui qui correspond à celui de l'ingénieur; car à chaque grade du personnel officiel correspond un grade dans l'entreprise.

Dès lors, le commis principal est en passe de devenir entrepreneur à son tour; du moment qu'il s'est fait connaître sous des rapports avantageux, l'administration ne lui refuse pas le certificat, et l'employé est patron... s'il a l'argent nécessaire pour s'établir; il soumissionne de petits lots, son cercle d'action s'élargit, il entreprend des travaux plus considérables; enfin le voilà posé.

La carrière des entrepreneurs s'élargit de jour en jour; ils forment maintenant en France, en Angleterre, en Belgique, en Prusse, en Autriche, de grandes associations, des compagnies par actions, qui, dans quelques pays, non-seulement soumissionnent des travaux, mais deviennent elles-mêmes des concessionnaires de chemins de fer, tant pour la construction que pour l'exploitation.

L'avenir nous apprendra si ce nouveau système, qui constitue un véritable monopole et avec lequel des entrepreneurs isolés ne peuvent plus lutter, offre des avantages pour l'intérêt général. — W.

LA FRANCE EN 1835 JUGÉE PAR UN ANGLAIS (*)

La France nouvelle n'a pour idoles ni l'ambition, ni la guerre, ni la foi, ni même la science. Si ces diverses tendances existent (et nulle société ne peut les détruire entièrement), elles sont soumises à une puissance supérieure, et qui domine aujourd'hui toutes les autres. La France est parvenue à l'époque où les intérêts matériels sont le grand mobile de sa vie politique. Exister, agrandir ses ressources industrielles, conserver celles que l'on possède, élargir le cercle de ses jouissances, donner aux individualités le plus de ressort et le plus d'énergie possible, voilà le but universel. De là le peu d'autorité active et réelle conquise par les sectes philosophiques, le peu de crédit des nouvelles religions, le peu de force des religions anciennes, et les défaites perpétuelles de ces partis qui s'appuient sur des souvenirs de loyauté ou sur des espérances hasardées. Le présent, l'intérêt, l'argent, l'industrie (souvent exploitée avec une étroite et mesquine avarice), ont subjugué la société. Elle marche ainsi, semblable à ces spéculateurs qui n'ont guère pour émotion que celles de leurs gains ou de leurs pertes, et pour passion que celle d'un bien-être, soutenu, soit par une prudence attentive, soit par des calculs heureux. Un gouvernement qui veut vivre aujourd'hui n'a donc rien de mieux à faire que de protéger, de soutenir, d'encourager, de rassurer ces intérêts, qui l'emportent sur toute croyance idéale.

⁂ Quelque découverte que l'on ait faite dans le pays de l'amour-propre, il reste encore bien des terres inconnues. (La Rochefoucauld, 1664.)

⁂ Il n'y a rien de moins connu que ce que tout le monde doit savoir, LA LOI! (Balzac.)

(*) Cet Anglais était le rédacteur du *British and Foreing Journal*. Ce que nous donnons de lui est pris dans un article plus étendu traduit par la *Revue Britannique* (octobre 1825).

LE ROBINIER DU JARDIN DES PLANTES

Voici une des célébrités du Muséum. M. Decaisne, l'habile directeur des cultures, espérait encore, cet hiver, retarder sa chute prochaine. Nous avons toute confiance dans la médicamentation du savant professeur; mais les derniers hivers lui ont été si rudes, au pauvre robinier!

L'histoire du *cèdre* est devenue légendaire, celle du robinier est *vraie*, par conséquent peu connue; — puis l'arbre est né à Paris : qui peut s'intéresser à lui? Tandis que l'autre : « A beau mentir, qui vient de loin... »

Au temps où il n'y avait pas encore de Jardin des Plantes, le roi Henri IV avait pour herboriste Jean Robin, physionomie curieuse de bourgeois, moitié savant, moitié commerçant, avare, pour brocher sur le tout, et dont Balzac ou A. Dumas eussent pu tirer bon parti dans un roman historique. Or, sous le règne du bon roi, les broderies devenues l'élément indispensable des toilettes, même masculines, donnaient force besogne aux dames de la cour, qui eurent promptement épuisé les modèles fournis par la flore française de cette époque, c'est-à-dire par les fleurettes des prés et des bois. Force fut alors à Jean Robin de procurer aux belles brodeuses d'autres éléments, et cédant à leurs sollicitations, il fit venir de l'étranger un grand nombre de graines qu'il cultivait dans son jardin, situé sur l'emplacement actuel de la place Dauphine.

Une anecdote à propos de ces graines.

Ni pour or, ni pour argent, le bonhomme ne voulait céder aucune des semences ou des rejetons dont le monopole, strictement gardé, arrondissait si lestement sa bourse, et le docteur Guy-Patin, autre figure historique, après avoir épuisé tous les moyens persuasifs, n'en dut quelques-unes qu'à un stratagème. Il profita, pour rendre visite à l'herboriste de Sa Majesté, de l'instant où il mettait en ordre son grenier. Vous voyez d'ici la scène : J. Robin veut quitter sa besogne et recevoir son illustre visiteur dans un endroit plus convenable; Patin s'y oppose, et prétend profiter de l'occasion pour passer en revue les richesses de ce jardin des Hespérides, et cela avec tant d'instances, que, bon gré, mal gré, force est au dragon de s'adoucir, et de faire, bien à regret, les honneurs de sa collection au fameux docteur. Voici donc les deux amateurs dissertant, comparant, touchant à tout : Robin surveillant, plein de défiance, tous les gestes de Patin, épiant chaque mouvement de ses doigts; Patin, vêtu d'hiver, se remuant le plus possible, et agitant autour de lui sa pelisse à longs poils, la traînant partout. Enfin, à la grande joie de l'avare jardinier, la visite se termine, les compliments s'échangent, et le malin docteur, riant dans sa barbe, rentre en hâte chez lui pour recueillir avec soin les quelques graines attachées aux longs duvets de ses habits.

Mais revenons au robinia.

En 1601, un envoi de graines du Canada, semées dans le jardin du bonhomme Robin, avait réussi à merveille, et dès l'année suivante, on put admirer l'élégance des jeunes arbres, leur feuillage élégamment découpé, d'un beau vert tendre; mais quand ils fleurirent, ce fut bien autre chose : les grappes de fleurs retombant en panaches, leur odeur suave, tout fut trouvé divin. C'était notre robinia, qui fleurissait pour la première fois.

La broderie avait répandu le goût des fleurs, et Louis XIII, ce roi qui s'ennuyait toujours, avait, sans doute pour se distraire, ordonné à son médecin Hérouard de créer un *Jardin royal des Plantes*. (Lettres patentes du 6 juillet 1626.) L'œuvre avait prospéré, et Guy de la Brosse, autre médecin du roi, avait élargi et organisé la création de son prédécesseur, lorsque Vespasien Robin, fils de l'herboriste, fut nommé sous-démonstrateur d'histoire naturelle. Le bonhomme, dans l'excès de sa joie, fit don au nouvel établissement d'environ douze cents plantes, pour fêter la bienvenue de son fils. — Au nombre de ces végétaux se trouvait notre arbre, que Vespasien planta (1636) juste à la place où il agonise aujourd'hui.

Linné, lorsqu'il créa sa classification, donna à l'arbre le nom de son introducteur en Europe, et les graines qu'il produisit fournirent, avec quelques importations anglaises contemporaines, tous les faux *acacias* qui ornent encore nos parcs et nos jardins.

Tout n'est qu'heur et malheur! Après avoir joui d'une vogue méritée, le robinier fut à son tour délaissé pour de nouvelles importations. Il a reconquis aujourd'hui la place qu'il mérite

à force de services, et justice lui est rendue. Son bois, qui résiste si bien à l'action de l'humidité (les maisons de Boston, bâties au moment du premier établissement des Anglais en Amérique, sont là pour le prouver), est employé à tous les usages. Avec ses fleurs, les Américains parfument une de leurs boissons favorites.

Enfin, la famille des *légumineuses* à laquelle il appartient, car il est proche parent du petit pois et du haricot vert, est une des plus indispensables à l'homme, soit pour sa nourriture, soit pour celle des animaux domestiques. Les arts, les industries diverses y puisent indéfiniment, et c'est peut-être celle à laquelle la médecine emprunte le plus de remèdes.

Dépêchons-nous donc de dire les mérites du robinia, afin de faire mentir le proverbe, qui prétend qu'on ne rend justice qu'aux morts. — L. V.

Pour être heureux il faut avoir
Plus de vertu que de savoir,
Plus d'amitié que de tendresse,
Plus de conduite que d'esprit,
Plus de santé que de faiblesse,
Plus de repos que de profit.

(PANARD.)

UNE ESTAMPE STRASBOURGEOISE

Pour qui l'observe avec attention, l'estampe rarissime que nous donnons ci-contre présente un contraste assez piquant. D'un côté, l'artiste qui l'a exécutée a voulu visiblement mettre en relief l'extérieur grossier de certains clubistes, leurs mines rébarbatives et leurs sabres ridicules. De l'autre, il a rendu hommage aux femmes patriotes qui viennent déposer leurs ornements sur le bureau du club, car les pancartes collées à la muraille, et la tribune encore occupée par un orateur à bonnet rouge, nous disent assez que nous sommes au club.

Hors la commère goîtreuse qui porte sur sa tête un plein panier, toutes ces citoyennes ont une grâce et une élégance particulière, même en risquant le bonnet de police, comme cette jeune mère aux longs cheveux bouclés qui tient avec sa petite fille la tête de la colonne.

L'auteur de cette curieuse composition n'a pu être retrouvé par son possesseur actuel, M. Charles Mehl, qui a bien voulu se charger, dans l'article qui suit, de rappeler les circonstances au milieu desquelles le fait se produisit.



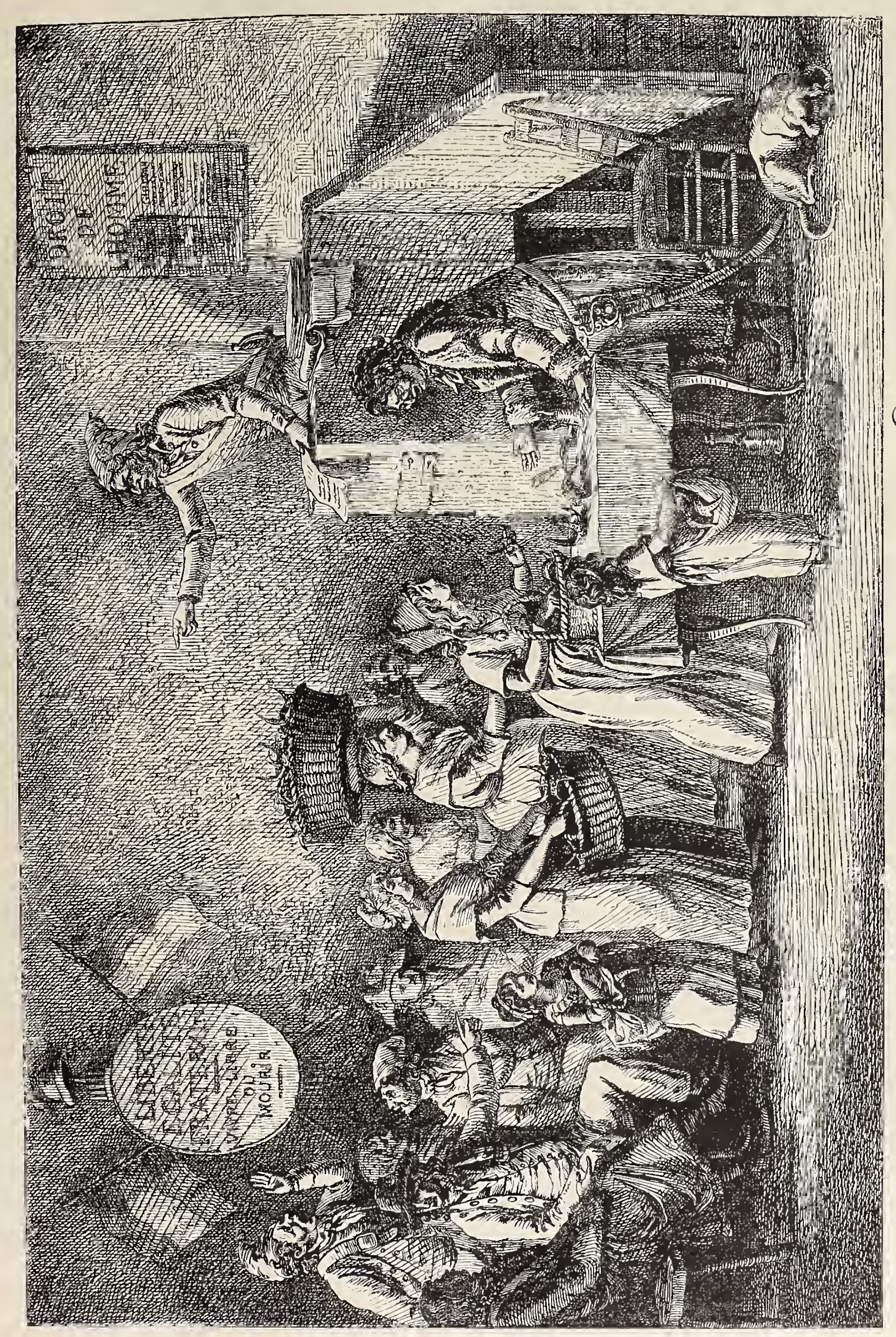
LE ROBINIER DU JARDIN DES PLANTES

LES MODES ALSACIENNES ET LA RÉVOLUTION

Strasbourg fut moins éprouvé que les autres grandes cités de la France pendant les premières années de la Révolution, car les griefs qui avaient soulevé le pays contre les abus de la monarchie absolue de Louis XIV et ceux des états généraux et les parlements, lui étaient pour la plupart étrangers.

Strasbourg, avant sa réunion à la France, était une ville libre dont les institutions, depuis trois siècles déjà, avaient un caractère démocratique. Le peuple, ou pour mieux dire la bourgeoisie, y exerçait les principaux pouvoirs.

Lors de la capitulation de Strasbourg, Louvois offrit aux magistrats de la ville carte blanche quant aux articles du traité, et leur confirma ainsi presque tous les priviléges ecclésiastiques et politiques de leur ancienne autonomie ; le mouvement révolutionnaire trouva dès lors un terrain très-préparé, il s'y développa rapidement mais fut aussi plus promptement régularisé qu'ailleurs.



HOLOCAUSTE des Coëffures germanique Strasbourgeoises

LES STRASBOURGEOISES OFFRANT LEURS COIFFURES A LA PATRIE, EN L'AN II DE LA RÉPUBLIQUE

Fac-simile réduit d'une estampe fort rare, tirée du cabinet de M. Charles Mehl.

La ville n'a du reste pas échappé complétement aux fureurs de quelques aventuriers accourus en Alsace pour fomenter des troubles. Pendant plusieurs mois, elle a gémi sous leur tyrannie, et les excès que ces hommes ont commis firent regretter, dans ces jours de deuil, l'autorité souvent arbitraire et intolérante des gouverneurs royaux de la province.

L'expérience n'est malheureusement point une vertu

héréditaire, et les événements qui se sont produits, il y a quatre-vingts ans, se sont répétés hier et pourront se renouveler demain.

Deux énergumènes, Mounet, un enfant de la Savoie, âgé de vingt-quatre à vingt-cinq ans, un partisan exalté des utopies de Rousseau, et Schneider, un curé défroqué badois, nommé accusateur public, acquirent chacun, quoique ennemis entr'eux, une triste célébrité pendant la période révolutionnaire.

Aucun de nos communards modernes n'a proclamé avec plus de cynisme que ne l'a fait Mounet, alors procureur général, syndic de la commune de Strasbourg, la violation des propriétés.

« Familles indigentes (c'est le texte même d'une de « ses proclamations), le terme de vos longues privations « est arrivé... la république reconnaissante vous assure « un patrimoine dans le superflu insultant du riche insen- « sible. »

Cependant au cœur même des plus mauvais jours, l'attitude de la classe moyenne n'a pas varié dans son patriotisme. Malgré les excès inqualifiables des représentants Saint-Just, Lebas, Baudot, Lacoste, etc., envoyés pour réchauffer l'esprit républicain des sociétés populaires, les sympathies de la population tout entière sont restées franchement françaises, et les épreuves les plus inquiétantes, la guerre civile et l'échafaud en permanence sur la voie publique, n'ont en rien altéré l'amour des Strasbourgeois pour la France.

La fermeture officielle de toutes les églises, le culte de la Raison introduit à la cathédrale, l'enlèvement des symboles du culte chrétien, la mutilation de remarquables statues qui ornaient l'œuvre gigantesque d'Erwin de Steinbach, les réquisitions quotidiennes en argent et en objets de toute nature, les orgies des délégués de Paris à l'hôtel de Prévôté, aux frais de la ville et des citoyens, ont sans doute affecté bien des esprits, mais aux seuls mots : *la Patrie en danger*, tous les dissentiments disparaissent devant l'ennemi commun : l'*étranger!*

On se rappelle que c'est à Strasbourg que Rouget de l'Isle composa l'hymne immortel, surexité qu'il fut par l'enthousiasme frénétique des habitants, le jour de la proclamation de la guerre avec l'Allemagne.

A cette époque, cent ans à peine venaient de s'écouler depuis la cession de Strasbourg; la haine de l'étranger était déjà si profonde que, pendant que les gardes nationaux sédentaires défendaient vaillamment les abords de la ville le long du Rhin, leurs enfants volaient au loin sur les frontières pour combattre les armées coalisées.

Bien qu'aujourd'hui Strasbourg n'appartienne, hélas! plus à la France, les Strasbourgeois resteront toujours Français ; les quelques méprisables défections qui se sont produites n'empêcheront jamais les Alsaciens de tressaillir au souvenir de leur véritable patrie, à laquelle ils ont été si cruellement arrachés, et de conserver l'espoir de lui être rendus un jour.

Comme à toutes les époques d'effervescence populaire, Strasbourg voyait chaque jour surgir de nouvelles manifestations patriotiques; celle provoquée par la proclamation de Saint-Just et Lebas, relative aux modes allemandes, a compté, pendant cette période lugubre, pour une des plus sympathiques.

Nous donnons le texte même du placard, d'après le *Recueil des pièces authentiques servant à l'histoire de la révolution à Strasbourg, ou les actes des représentants du peuple en mission dans le Bas-Rhin, sous le règne de la tyrannie des comités et commissions révolutionnaires de la propagande et de la société des Jacobins à Strasbourg.*

N° XXXIII.

PROCLAMATION DES REPRÉSENTANTS DU PEUPLE.

« Les citoyennes de Strasbourg sont invitées de quitter les « modes allemandes, puisque leurs cœurs sont français.

« A Strasbourg, le 25 brumaire, l'an second de la républi- « que une et indivisible.

« *Les représentants du peuple près l'armée du Rhin,*

« Signé : SAINT-JUST et LEBAS. »

Cette proclamation fut accueillie avec un enthousiasme indescriptible. On vit pendant plusieurs jours toutes les femmes, à quelque condition qu'elles appartinssent, s'empresser de venir déposer leurs coiffures et parures pouvant rappeler le caractère germanique. Le produit de ces dons patriotiques dépassa douze mille livres, ce qui était beaucoup pour le temps.

La gravure que nous reproduisons représente avec beaucoup de verve et d'originalité cette manifestation des femmes strasbourgeoises.

On reconnaît dans cette composition un crayon habile, et bien que la planche ne soit pas signée et qu'aucun document ne nous ait mis sur les traces de l'auteur, nous pensons qu'elle doit émaner de Jean Guérin. Cet artiste fit la même année un portrait à la sanguine de Saint-Just qui n'a jamais été gravé; il a appartenu dans ces derniers temps à M. Eymont Massé, l'ancien conservateur du musée de Strasbourg, et se trouve aujourd'hui dans le cabinet de M. Engelhard, le dernier bâtonnier du barreau de cette ville, fixé à Paris depuis la cession de l'Alsace.

Cette gravure est aussi curieuse que rare, et s'il en existe encore un second exemplaire, on ne doit pouvoir le trouver que dans la précieuse collection de feu M. Heitz, vendue récemment, par ses peu patriotiques héritiers, à la bibliothèque de l'Université prussienne, alors qu'elle aurait dû de préférence être cédée à la ville de Strasbourg, qui avait manifesté l'intention de l'acheter, pour constituer le premier et principal fonds de la nouvelle bibliothèque municipale.

Un Strasbourgeois.

LES MÉMOIRES D'UN PIERROT

—

(*Suite*)

Le tentateur lui offrit cinq francs... Elle refusa. Je respirai.

Il lui en offrit dix... Je vis le moment où elle allait succomber... Je tremblais et regrettais de ne pouvoir voler vers Blanche quand, heureusement, le train s'arrêta... Nous étions arrivés.

Presqu'au même instant Blanche parut, inquiète de ce qui pouvait m'être survenu. Je m'empressai de caresser ma bonne maîtresse et, me retournant, je lançai un coup d'œil de mépris au marchand de petits oiseaux. Ce fut alors que j'entendis ce vaurien dire à son compagnon.

— C'est dommage! Je suis sûr que ma maîtresse m'aurait donné vingt-cinq francs d'un oiseau privé comme celui-là.

. . . .

— Sois la bienvenue ma chère sœur! Et toi, ma douce Blanche, viens dans mes bras!...

— Mon frère!

— Mon bon oncle!

Et ma maitresse était embrassée tendrement par son oncle, proviseur du lycée Saint-Louis, chez lequel nous étions arrivés. Cet oncle, à l'extérieur froid et sérieux, était doué d'un cœur excellent et, n'ayant pas d'enfants, adorait sa nièce, la providence de la famille, comme il l'appelait.

Quand il fut rassuré sur la santé de sa belle-sœur, le bon proviseur donna des ordres afin que les bagages fussent répartis dans les chambres préparées pour les voyageuses. Ce fut à ce moment qu'il s'aperçut de ma présence.

— Qu'est-ce cela, ma bien-aimée Blanche? Crois-tu qu'il manque de moineaux dans les cours du Lycée, que tu en apportes un avec toi?

— Oh! mon cher oncle; Pierrot n'est pas comme les autres. Je vous conterai son histoire. C'est mon favori, et il deviendra le vôtre quand vous saurez combien il est intelligent. Il ne lui manque que la parole!...

— Soit! tu es la maîtresse ici!

Et Blanche m'emporta au salon.

Là, recommença cette douce conversation entre parents affectueux s'enquérant les uns des autres.

Une course précipitée retentit dans la pièce voisine; la porte s'ouvrit, et un grand jeune homme se jeta dans les bras de sa tante en la couvrant de baisers. Son maintien fut plus embarrassé à la vue de Blanche; mais ils s'embrassèrent de bon cœur, et la conversation reprit affectueuse et générale.

C'était un cousin Émile, prix d'honneur de la veille et la gloire du Lycée.

Nous voilà installés, Blanche et moi, dans une chambre charmante, préparée spécialement par le bon oncle pour sa chère préférée. Le digne proviseur avait réuni dans ce réduit, tendu de blanc, tout ce qui pouvait plaire à une jeune fille. On voyait que des soins affectueux avaient présidé à cette installation. Un joli piano, une bibliothèque choisie, un petit bureau, garni de tout ce qu'il faut pour écrire, deux fauteuils et un prie-Dieu, tel était l'ameublement de cette chambrette à côté de laquelle un grand cabinet contenait le lit.

Blanche sauta de joie, et toute heureuse vint ouvrir la porte de ma cage. Je vis deux fenêtres et volai de l'une à l'autre. De la première, on apercevait un immense jardin, rempli de grands arbres du milieu desquels s'élevait dans le lointain un magnifique palais. C'était le Luxembourg. La seconde donnait sur une des grandes cours du collége... J'y voyais du pain en abondance, j'y....

Tout à coup Marianne entra, pour faire son service, dans la chambrette où Blanche m'avait laissé seul, et derrière Marianne, se glisse, venant des grands escaliers, un chat horrible, hideux, hérissé... A ma vue, ses prunelles s'illuminent et lancent des flammes;... il se ramasse sur lui-même, il va bondir!...

A ce moment, j'oublie tout en présence de la mort imminente; j'ouvre les ailes, et d'un bond effaré je fuis dans les airs!!...

Où aller? Les arbres m'attirent comme par un lien irrésistible, et deux minutes plus tard j'étais en plein Luxembourg, haletant, éperdu, mais sauvé.

Alors, je me recueillis en moi-même; un souvenir bien doux revint à ma mémoire : — Blanche! Blanche! murmurai-je... Mais le chat, l'horrible chat!...

Jamais je ne me sentis le courage d'affronter cette rencontre terrifiante; je n'osai même plus approcher du Lycée.

Pauvre chère maîtresse! Tu m'as peut-être pleuré!

VIII

MÉNAGES SUR MÉNAGES

Jamais je ne fus plus heureux que dans ce jardin béni des cieux. Abondance de biens, paix profonde, relations charmantes avec les moineaux les mieux élevés de la Capitale, en fallait-il davantage pour que mon sort fût digne d'envie?

Hélas! oui, il me manquait quelque chose · c'était un ami; le ciel fut assez clément pour me le donner.

Un des côtés du jardin est bordé par de hautes maisons, dont les fenêtres regardent au milieu des grands arbres. A l'une de ces fenêtres, je voyais, depuis mon arrivée, une cage suspendue contenant un Serin d'une couleur magnifique. Sa maîtresse devait aimer cet animal à la folie, car je la voyais, penchée vers lui, entretenir de longues conversations avec son oiseau de prédilection. Il est vrai que jamais je n'avais entendu ramage aussi velouté, trilles aussi éclatants que ceux du prisonnier, dont la grâce et la gentillesse m'avaient gagné le cœur.

Libre, je connaissais les angoisses de la captivité, et je me sentais porté vers ce charmant oiseau, autant par le sentiment de la compassion que par l'intuition qui nous porte à deviner un cœur prêt à nous répondre. Un jour, je m'approchai du Serin et, perché sur sa cage, je liai conversation avec lui.

— Bonjour, ami, lui dis-je, êtes-vous heureux?

Un peu effrayé de ma brusque apparition, l'oiseau se rejeta au fond de sa cage; mais encouragé sans doute par la bienveillance de mon attitude, il répondit :

— Oui, je le suis autant qu'on peut l'être en prison.

— Comment pouvez-vous juger cela, vous qui n'avez jamais joui de la liberté?

— Il est vrai : je suis né en cage; mes parents y avaient également passé leur vie, mais il y a au fond de nos cœurs une voix qui chante toujours la liberté.

— Pauvre, pauvre ami!

— Pourquoi me donnez-vous ce nom, vous que je connais à peine? Il y a bien peu de temps que je vous vois dans les arbres d'alentour.

— C'est qu'il y a peu de temps que j'ai recouvré ma liberté chérie.

— Racontez-moi comment vous avez fait, je vous prie, me dit le prisonnier.

— Je le veux bien. Peut-être jugerez-vous sévèrement mon escapade, car je crois m'être montré ingrat.... Mais, que voulez-vous? Nous sommes ainsi faits que l'immobilité nous est insupportable.

Je lui racontai ma vie, mes malheurs et mes voyages De ce jour, une amitié solide nous unit.

— Vous avez l'air, lui dis-je, d'avoir une bonne maîtresse.

— Oh! certes.

— Elle vous aime?

— Beaucoup. Mais, vous l'avouerai-je, je suis las de la nourriture qu'elle me donne. Pauvre femme, si elle pouvait soupçonner cela, elle ferait tout au monde pour la changer. Mais, le pourrait-elle? Comment irait-elle me chercher les vers, les chenilles dont nous avons tant besoin pour contre-balancer l'influence funeste des graines sèches?... Vous le voyez, malgré les souffrances que j'endure, il me faut supporter mon mal et sourire aux efforts de son amitié. Je chante pour elle,... mais je pleure en dedans!

— Ce que votre maîtresse ne peut faire, d'autres l'essayeront peut-être...

— D'autres? Qui donc m'aimerait assez pour cela?

— Qui sait?... Au revoir!

— Vous me quittez?... Adieu! ne m'oubliez pas, vous dont le cœur s'est ému au récit du pauvre prisonnier.

Je partis et m'envolai vers la partie de la pépinière où les jardiniers établissent les couches sur lesquelles ils cultivent des fleurs. J'avais cru remarquer que là les vers étaient abondants, les larves et les chrysalides faciles à découvrir... Je ne me trompais point. Dix minutes après, je revenais à tire-d'aile apportant au prisonnier une pleine becquetée de vers frais et appétissants.

Je me posai sur sa cage, les laissai tomber à côté de lui, et m'enfuis comme si j'avais commis une mauvaise action. Mais du haut d'un arbre voisin, je guettais mon ami... Son premier étonnement passé, il se jeta sur cette friandise, y fit honneur, et, regardant de tous côtés, sembla me chercher pour me remercier.

— A demain! lui criai-je de loin en m'envolant.

J'avais le cœur content. Une bonne action rend toujours heureux!

Le lendemain, je recommençai ma chasse, mais cette fois je ne pus m'envoler assez tôt pour que le Serin, qui me guettait, ne me retînt par une bonne parole. Notre amitié devint, de la sorte, chaque jour plus intime, et mon ami me connaissait si bien qu'il saisissait sa nourriture, de mon bec même, à travers les barreaux de sa prison.

Tout entier à notre commerce charmant, nous ne prenions pas garde que nous étions épiés, non-seulement par la maîtresse de mon ami, mais par plusieurs de ses voisines. Ma réputation se répandit ainsi, en peu de temps, dans tout le quartier. La bonne dame me connaissait, et quand j'arrivais avec ma provision, elle ouvrait sa fenêtre et me disait :

— Bonjour, Pierrot, bonjour, mon ami! Le bon Dieu te récompensera!

Un jour, je vis, près d'une fenêtre voisine, la cage d'un autre serin prisonnier. La pauvre bête s'agitait, elle appelait mon ami à son secours. Lorsque j'apportai des vers, j'entendis une voix suppliante qui me disait :

— Et moi, n'aurai-je donc rien? O vous, qui secourez les malheureux, pensez à un prisonnier!

« Mon ami me connaissait si bien qu'il saisissait sa nourriture, de mon bec même, à travers les barreaux de sa prison. »

— Ma foi, me dis-je, ce pauvre serin que voilà me fend le cœur, je vais faire une petite chasse à son intention. Et je partis, puis revins bientôt avec une bonne provende. Comme il fut heureux! Chaque fois que je lui apportais quelque chose, j'en réservais toujours un peu pour mon premier ami Citronnet : car c'est ainsi que sa bonne maîtresse l'avait nommé.

Mais voilà que de tous côtés on pendait des cages, de tous côtés des voix suppliantes imploraient mon secours. Je ne demandais pas mieux que de multiplier mes efforts à mesure que des infortunés surgissaient autour de moi. J'avais autant de besogne que si une couvée eût réclamé mes soins. Mais, au milieu de ces nouveaux amis, l'homme me tendit des embûches, des mains traîtresses s'avancèrent pour me saisir... Heureusement, j'avais toujours l'œil au guet; j'échappai toujours. Une fois je ne pus résister à la tentation, et j'envoyai un tel coup de bec sur les doigts d'une méchante femme, qu'elle poussa un cri terrible et me jeta sa malédiction!...

Je n'en fis que rire, mais ne retournai plus à son prisonnier, et maintins tous mes soins pour Citronnet et sa bonne maîtresse qui m'aimait, à présent, autant que lui.

L'hiver passa ainsi. Nous eûmes souvent faim tous les deux, car les vers étaient rares; mais je partageais toujours religieusement avec Citronnet, et ma bonne action fut récompensée. Voici comment.

Citronnet m'apprit que, sur un grand platane, à peu de distance, habitait une jeune et belle pierrette dont le mari avait été surpris et dévoré, l'année précédente, par un affreux matou du voisinage. Il me fit faire connaissance avec elle. Je reconnus chez elle les qualités qui font une bonne mère. Aussi, au premier printemps, nous mîmes-nous à faire un superbe nid dans un des arbres les plus touffus de la pépinière. Nous y trouvions un abri plus parfait que sur les grands arbres du jardin, et nous étions plus près des vers et des larves qui allaient devenir indispensables à la nourriture de nos enfants.

Tout allait à souhait : jamais on ne vit plus beau nid, plus charmants œufs, couple plus uni, printemps plus magnifique.

Au bas de notre arbre, cependant, un autre oiseau était venu commencer ses travaux, et son voisinage ne me laissait pas sans inquiétude.... Plus gros beaucoup que nous, l'œil inquiet, le bec robuste et pointu, les mouvements brusques, il me semblait un animal peu sociable et au moins incommode.

Combien je me trompais! C'était le modèle des époux, le meilleur des pères, et j'appris à l'apprécier à sa juste valeur.

Noir, le bec jaune, cet oiseau me faisait peur; je l'entendis un jour nommer par un jeune homme, qui s'écria :

— Oh! le beau Merle!...

Toujours défiant et sur le *qui vive*, il chantait dans un buisson bas, il se taisait dès qu'une personne approchait, dès qu'il entendait même un pas à distance. Il se plongeait alors entre les branches avec une prestesse inouïe, passant où moi-même n'aurais pas osé m'aventurer, se frayant un chemin à travers les feuillages les plus serrés. Au contraire, quand il était occupé au milieu des grandes pelouses à déterrer les vers qui coupent le gazon, il ne se dérangeait plus. On aurait dit qu'il avait conscience que des barrières maintenaient l'homme à distance, ou qu'il savait que, faisant le bien en ce moment, il n'avait rien à craindre de personne.

Se souciant peu des épouvantails que l'on mettait en place pour nous faire peur, il se perchait dessus, passait dessous, pour aller picorer où il avait envie.

Le Merle amena sa femelle au pied de notre *robinier*, lui montra l'emplacement qu'il avait choisi entre les branches flexibles du pied; puis, tous deux se mirent de bon cœur à leur rude besogne, sans trêve ni repos, butinant et bâtissant de l'aube à la nuit. Leur nid était formé de mousses, de lichens qu'ils arrachaient près des murs ou au pied des arbres, de racines flexibles et fines, le tout maçonné de boue argileuse qu'il leur fallait recueillir autour des ornières ou des ruisseaux des rues environnantes, tâche qu'ils accomplissaient de grand matin, alors que presque personne ne passait encore. Je les vis même employer à cet usage les petits serpents de terre que font les vers sur le gazon.

Il ne leur fallut que huit jours pour remplir leur tâche, et nous, nous en avions employé plus de douze pour accomplir la nôtre.

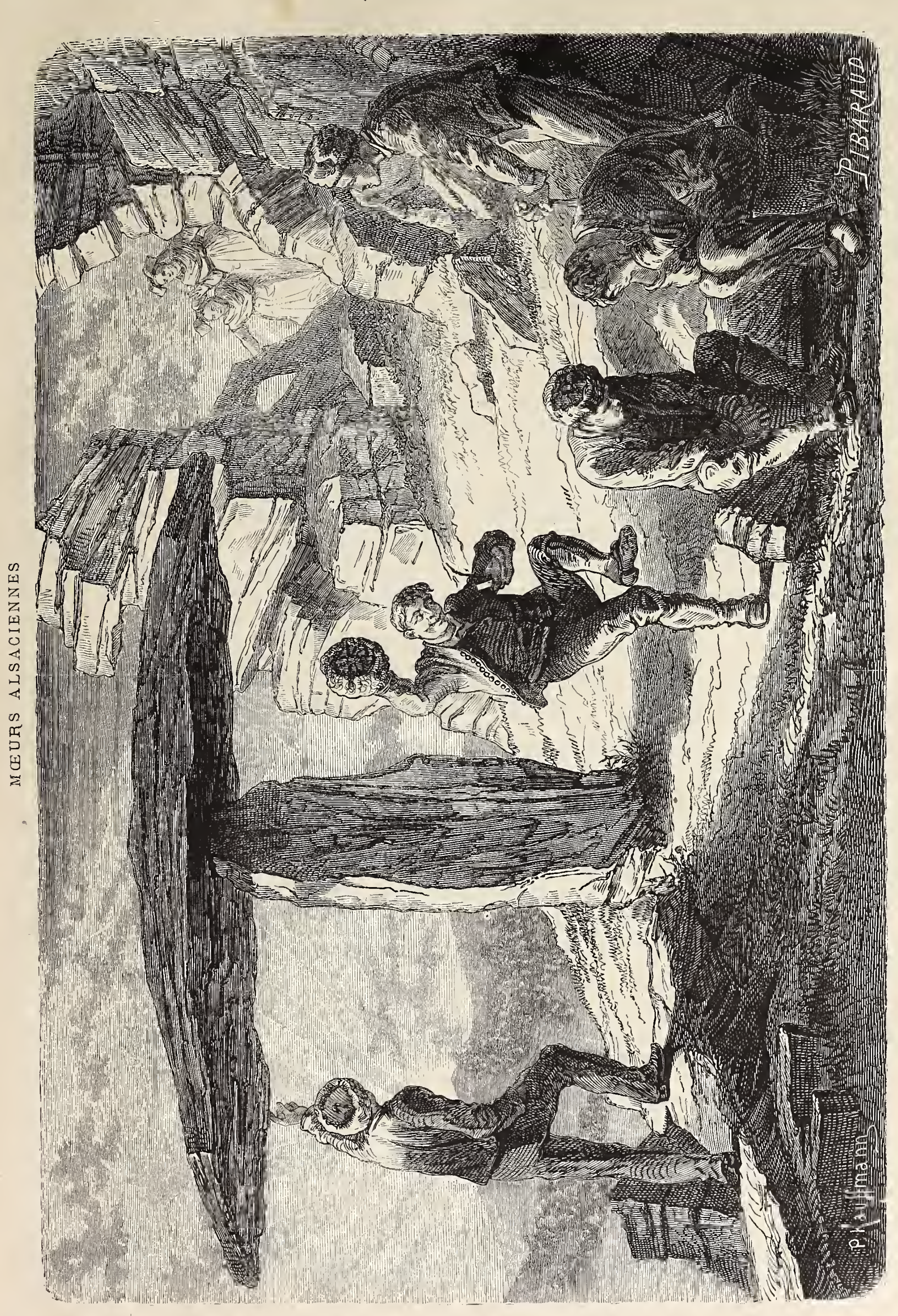
H. de La Blanchère.

(A continuer.)

Un nain disait à un géant : « J'ai les mêmes droits que toi. » Le géant lui répondit : « Ami, cela est vrai, mais tu ne peux pas marcher avec mes souliers. »

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire. Paris

MŒURS ALSACIENNES



LA PIERRE AUX MARIS

Dans la vallée d'Arbey, près Colmar, au-dessus du village de la Baroche, on voit encore un grand nombre de dolmens et autres roches druidiques.

Là, un singulier usage s'est perpétué. Au bout d'un certain temps de ménage, les maris, curieux de connaître le degré de fidélité de leurs épouses, vont, au point du jour, consulter comme oracle une de ces pierres, placée en équilibre sur une pointe de rocher. Ils se mettent au-

dessous de la pierre, et s'efforcent de la faire remuer, mais en la touchant avec l'index seulement; si elle bouge, la fidélité de la femme est pour eux avérée; si, au contraire, elle reste immobile, il y a témoignage irrécusable d'inconstance, et le mari fait *son profit* de l'avertissement.

Bien que les maris se rendent là en secret, ils n'y vont guère seuls; la chose s'ébruite facilement. Les femmes les suivent, qui, cachées derrière les rochers, s'égayent de l'expérience. A vrai dire, il est dans les traditions que si la femme, en vue de laquelle la pierre est questionnée, se trouve présente pendant l'interrogatoire, l'oracle se trouble et répond à tort et à travers. — Que ne peut la présence d'une femme, même sur un oracle! — P. K.

MÉTIERS ET CARRIÈRES

—

LE VICAIRE DE PAROISSE

De toutes les professions libérales, la seule qui ne soit pas encombrée est l'état ecclésiastique. De fait, il ne présente rien d'attrayant à l'imagination des jeunes gens, ni le prestige des honneurs, ni l'éclat de l'uniforme, ni l'attrait de la fortune; aussi, bien peu de sujets, quelquefois un ou deux par an, quittent-ils les bancs de l'Université pour entrer dans les rangs du clergé, qui se recrute d'ordinaire dans les petits séminaires. Après une enfance sérieuse, une jeunesse laborieuse, le jeune lévite, qui a subi des épreuves longues et multipliées a été jugé digne du sacerdoce. Pendant les quatre ou cinq années du grand séminaire on a formé son cœur par la piété, son esprit par la science, mais on a surtout exercé son jugement, car il faut une grande droiture chez celui qui est appelé à conduire ses frères dans les voies du salut; par l'esprit de sacrifice et l'obéissance, il a appris à se vaincre lui-même, et il s'est formé à l'art de commander. Une vie régulière, monotone plutôt que pénible, à une époque de la vie où l'activité est un besoin de la nature, n'est pas faite pour convenir à tous les tempéraments, aussi plusieurs n'arrivent-ils pas au but qu'ils s'étaient proposé au commencement; pour ceux-là souvent le monde est injuste en leur reprochant d'avoir jeté le froc aux orties, oubliant qu'il faut avoir une véritable vocation; qu'au séminaire on l'étudie; enfin, qu'il n'y a pas de déshonneur à embrasser une profession à laquelle on ne se sent pas appelé, mais qu'il y a plutôt un certain courage à reconnaître qu'on s'était trompé, et à ne pas poursuivre une carrière où on eût été exposé à faire son malheur et celui d'autres personnes.

Après avoir reçu de l'évêque de son diocèse de naissance la consécration sacerdotale, le jeune prêtre est envoyé par ses supérieurs ecclésiastiques, pour travailler activement à la vigne du Seigneur; en province, où les vicariats des villes sont peu nombreux, il peut être nommé d'abord curé d'une paroisse; à Paris, au contraire, où les cures de banlieue sont presque une exception, il exerce le ministère comme vicaire, ce qui a l'immense avantage de le mettre sous la conduite d'un curé ordinairement plus âgé et toujours plus expérimenté, car ce qui manque encore au débutant c'est la pratique; de cette manière, il connaîtra bien vite l'administration dans tous ses détails, sans encourir de responsabilité. Cette vérité est tellement d'expérience, que certains évêques envoient dans de grandes paroisses de Paris des jeunes gens qu'ils veulent initier au gouvernement de leur diocèse, avant de les appeler auprès d'eux comme collaborateurs, ou de les placer à la tête des paroisses importantes soumises à leur juridiction. Tout autre, en effet, est la vie d'un curé à la campagne ou d'un prêtre à la ville. Le jeune vicaire partage avec le curé et ses autres confrères les fonctions du saint ministère, mais il est chargé plus spécialement de faire les catéchismes et de prendre *la garde* un ou plusieurs jours la semaine selon l'occurrence, c'est-à-dire d'administrer les sacrements, et, en conséquence, il se tient ordinairement à la sacristie pour être prêt.

Le jour de garde commence avec la première messe, à six heures du matin, et cesse le lendemain à la même heure; la nuit, le prêtre de service est exposé à être dérangé pour un malade en danger, ce qui peut se renouveler plusieurs fois dans une nuit, en temps d'épidémie surtout. Du moment où il est arrivé à la sacristie, il ne s'appartient plus; c'est d'abord sa messe qu'il doit dire à heure fixe, mais en la subordonnant aux besoins du service: convois ou mariages; aujourd'hui il la dira de bonne heure, demain à une heure avancée. Ces alternatives et la nécessité de prolonger le jeûne, surtout quand on n'a pas une santé à toute épreuve, n'est pas la partie la moins pénible du ministère paroissial; ajoutez à ceci que l'on est parfois exposé à parler à jeun, pour faire un prône ou une instruction, un catéchisme ou un baptême. Dans la semaine, l'hiver surtout, l'après-midi est remplie par les catéchismes des jeunes enfants et de première communion, alternativement; le dimanche est réservé à ceux *de persévérance*. Ce n'est pas petite affaire de conduire cette jeunesse, pour l'ordinaire bienveillante, mais légère, étourdie, remuante; de la maintenir sans la fatiguer, de tempérer la sévérité des enseignements par des histoires, d'être juste sans exagération et indulgent sans faiblesse, de l'éclairer sur ses défauts sans la décourager, d'en faire des hommes et des chrétiens.

Les jours où il n'est pas de garde, le vicaire n'est point dispensé de l'assistance aux services et mariages; il doit donc faire la part de l'imprévu et ne pas attendre au dernier moment pour préparer les instructions, prônes, conférences, examens. Pendant les six premières années du sacerdoce, il a les confessions mensuelles des enfants, et le samedi, une partie de la journée, il entend celles des grandes personnes. Le dimanche, qui est le jour du repos du Seigneur, n'en est pas un pour le vicaire; les offices sont plus longs, les instructions plus multipliées, et elles lui incombent à tour de rôle; les quêtes à toutes les messes occupent la matinée; les vêpres, les catéchismes, les baptêmes, remplissent l'après-midi; à peine a-t-il le temps de prendre ses repas. Le soir, il doit souvent revenir au milieu des fidèles, pour les confréries, le mois de Marie, pour assister aux instructions de l'Avent, du Carême, de l'octave de la Fête-Dieu. Les jours, les semaines, les mois passent vite, et souvent le vicaire n'a que le temps strictement nécessaire pour faire face à ses diverses obligations; aussi les personnes ignorantes ou prévenues, qui ne se doutent pas de leur multiplicité, disent-elles que le prêtre n'est pas à plaindre, n'ayant que sa messe à célébrer et son bréviaire à réciter. Le vicaire n'est pas précisément de cet avis, car à peine lui accorde-t-on quelques rares vacances bien nécessaires pour le délasser et le préparer aux travaux absorbants du saint ministère. Quels sont les émoluments du vicaire? Cette question a son importance dans notre siècle positif. Le traitement d'un vicaire de paroisse se compose d'une somme fixe et d'une partie casuelle. On peut donner comme moyenne du premier le chiffre de 2,400 francs, insuffisant aujourd'hui; il ne descend guère au-dessous, et s'il s'élève au-dessus, dans les grandes paroisses par exemple, il se trouve réduit par les exigences d'un loyer plus coûteux et la cherté des objets de première nécessité, qui est proportionnelle aux quartiers.

Le casuel est essentiellement variable, il se compose des honoraires de messes, des offrandes de baptême, du droit d'assistance aux convois et mariages, en somme, à cause des difficultés des temps, il est minime, quoiqu'il soit porté en ligne de compte, plutôt par habitude qu'à cause de son importance, dans le budget du jeune prêtre, comme dans le salaire des employés de l'Église. Dans l'armée, la solde augmente avec le grade : le traitement du jeune prêtre, relativement élevé au commencement, reste stationnaire ; l'avancement n'étant pas obligatoire, il n'est pas rare de voir un vicaire quinze, vingt et trente ans dans la même paroisse, en présence du même budget, qui peut encore baisser par la diminution du casuel et l'élévation du prix de toutes choses; bien plus, son avancement peut être pour lui onéreux ; si par exemple on le retire d'une paroisse opulente, pour le placer curé dans une paroisse rurale, son traitement sera en raison inverse de son avancement; pour maintenir l'équilibre, il sera obligé de faire des réformes dans son budget. Une erreur bien invétérée est de croire que les prêtres de paroisse sont payés par l'État : nullement. Les curés seuls, ceux des grandes villes comme ceux des plus humbles campagnes, reçoivent un traitement uniforme prélevé sur les fonds du Trésor; les autres ministres du culte, vicaires et prêtres habitués, sont payés par la fabrique, qui règle leurs appointements; le principal revenu de la fabrique est, avec un droit réglé par la loi, sur les convois et mariages, le produit des chaises qu'elle fait exploiter et qui l'aide à fournir aux frais du culte. En résumé, au cas où un prêtre aurait à différents titres, celui de curé excepté, exercé les fonctions du saint ministère, cinquante ans par exemple, il s'ensuit qu'il n'aurait pas émargé au budget de l'État et qu'il n'aurait pas reçu un centime provenant des contribuables. Les vicaires prennent rang dans leur paroisse, selon l'ancienneté comme ordination ou leur entrée dans le diocèse; leur avancement est facultatif, l'évêque seul et son conseil leur désignent le poste auquel ils les croient plus aptes. Dans la même paroisse, le curé choisit parmi ses vicaires un prêtre pour s'occuper spécialement des employés, des fournitures, du matériel, il prend le nom de *vicaire trésorier;* c'est une charge, non un titre, qui ne convient pas à tous les caractères; une légère augmentation de traitement est une faible compensation des tracas qu'elle entraîne. En dehors des simples *vicaires à* telle paroisse, il y a les *vicaires de* cette même paroisse; leurs confrères, qui envient quelquefois leur position, les appellent malicieusement *vicaires à portefeuille;* le premier est chargé spécialement de la célébration des mariages, le second, du règlement des convois : ils sont nommés par l'évêque, c'est parmi eux le plus souvent que l'on choisit les nouveaux curés. Dans les villes, d'ordinaire, la servante n'a pas l'importance qu'elle acquiert dans le presbytère de campagne; nous n'en parlons ici que pour mémoire et parce qu'elle figure au budget du vicaire. Pauvres, réguliers autant que savants et modestes, les vicaires, qui forment une partie intéressante du clergé français, sont sans ambition parce qu'ils se rappellent que le royaume de Dieu n'est pas de ce monde; ils n'ont qu'un désir : gagner les âmes, éclairer les intelligences, toucher les cœurs par la charité, pacifier les esprits, réaliser enfin le précepte du divin maître : *Aimez-vous les uns les autres.*

Après avoir présenté la condition du vicaire sous un côté pratique et sérieux, il n'est pas hors de propos d'en faire ressortir les avantages moraux. Le jeune prêtre, au sortir du séminaire, jouit d'une liberté entière; après la sujétion de douze à quinze ans d'études, il ne se trouve pas isolé : son curé est un guide, ses confrères des amis, qu'il a pu voir comme lui sur les bancs de l'école, aujourd'hui ses aînés dans le sacerdoce; une vie active remplace la monotonie du règlement, il trouve dans l'exercice de son ministère des relations faciles, agréables même; s'il sait résister aux visites trop fréquentes, même dans des maisons honorables, il gagne beaucoup en considération, en liberté surtout, et évitera de froisser certaines susceptibilités, de se faire des ennemis sans le savoir. Ses obligations ne lui laissent d'ailleurs que de rares instants, pendant les premières années surtout, où il doit préparer ses prônes et ses instructions, et surtout des examens pendant six ans sur des matières qu'il n'a pas toujours eu le temps de parcourir pendant son cours de théologie. Il n'a pas les soucis et la responsabilité du ministère pastoral, ses attributions sont bien définies, le reste ne le regarde pas, il n'a charge que des âmes qui s'adressent à lui. Il y a, on le sait, le revers de la médaille, les susceptibilités de l'entourage, les critiques des personnes mal éclairées ou prévenues; il n'a qu'une chose à faire : laisser dire, et aller droit dans la voie chrétienne. — En somme, la condition du vicaire n'est pas à dédaigner, s'il est modeste, sans ambition, ami du calme et de l'étude; il attendra que la volonté de Dieu, par la voix de ses supérieurs, le place à la tête d'une paroisse, perdant en liberté ce qu'il gagne en dignité. De fait, il est rare de trouver un prêtre qui ne soit pas content de sa position et qui envie une position plus brillante. Est-ce parce qu'il est dans une voie particulière?... Ne serait-ce pas plutôt parce qu'il a plus longtemps et plus sérieusement étudié sa vocation qu'il y persévère? — Z.

MŒURS ET COUTUMES DE LA HOLLANDE

LES AGENTS DE LA POLICE

Le guet, qui jadis était chargé de veiller sur le repos de nos pères, avait un certain nombre de prérogatives, parmi lesquelles la moins discutée et la moins discutable était celle d'être rossé journellement, ou plutôt nuitamment.

Il en était résulté un vif sentiment de prudence, qui portait MM. les archers du guet à s'abstenir soigneusement de fréquenter les quartiers dangereux, mal hantés, mal habités et tapageurs. — Dès qu'ils entendaient un bruit un peu trop fort, ils s'éloignaient en toute hâte, ayant grand soin de laisser toujours entre les malfaiteurs et eux l'espace de plusieurs longueurs de cannes ou d'épées.

Si par hasard ils accouraient aux cris des victimes, ils le faisaient avec une lenteur si sagement calculée, qu'ils arrivaient (comme les carabiniers de M. Offenbach) toujours trop tard.

Les agents de police néerlandais sont un peu dans le même cas. Il les faut beaucoup et longtemps prier pour qu'ils se dérangent, et leur vigilance n'est pas telle que les tapageurs et les pochards ne puissent, de temps en temps, troubler la tranquillité publique.

Mais ce n'est pas la crainte qui leur impose cette noble réserve; c'est le généreux respect de la liberté d'autrui qui leur fait considérer, comme une atteinte aux lois les plus saintes de la nature, toute immixtion dans la vie des autres.

Il n'en faudrait pas conclure cependant qu'ici les propriétés, ainsi que les personnes, courent de grands dangers. Au contraire; il n'est peut-être pas en Europe de pays où la sécurité soit plus complète et le nombre des attentats moins considérable.

La confiance des habitants est telle, que, dans les plus

grandes villes, les boutiques et les magasins sont à peine clos la nuit. La plupart n'ont pas de fermetures. On donne un tour de clé à la porte, on éteint le gaz et l'on va dormir du sommeil du sage, c'est-à-dire sans inquiétudes, sans préoccupations et sans remords.

C'est que, dans ce pays de bon sens pratique, on a eu soin de supprimer les recéleurs. Or, sans recéleurs, comment placer les produits de son vol?

Un juge de bon sens demandait, dans toutes les affaires qui lui étaient déférées : « Où est la femme? » Le juge néerlandais, dans toutes les affaires de vol, demande : « Où est le recéleur? » et, quand il l'a trouvé, il se contente d'appliquer une peine légère au voleur, pauvre diable poussé par le besoin, et d'infliger le *maximum* au complice en magasin qui l'a favorisé.

Un autre préservatif des personnes, c'est que, pour exécuter un grand crime, il faut se mettre en grands frais d'imagination, et surtout ne pas craindre les émotions antidigestives qui précèdent, accompagnent et suivent sa perpétration. — Or, on a plus vite fait de travailler et de vivre de son travail, que de se livrer à ces fortes combinaisons; c'est plus sain, moins fatigant et plus sûr.

C'est du moins ce que pensent les braves Hollandais, et je trouve qu'ils ont bien raison.



CRIEURS DE NUIT EN HOLLANDE

La besogne de l'agent de police est donc facile. — Se promener du matin au soir et du soir au matin, ne rien dire, ne rien voir et peut-être ne rien penser. Si on entend du bruit, se diriger prudemment d'un autre côté, pour ne pas être tenté d'intervenir; fumer les cigares qu'on doit à la générosité des promeneurs; causer avec les bonnes; recevoir la pluie, et, de temps en temps, fournir un petit renseignement à un gros étranger, qui se trouve dans un grand embarras.

Nos *dienders* sont vêtus de drap bleu foncé, avec une petite casquette de même couleur, qui ressemble beaucoup à un képi. — En temps de pluie, cette tenue se complique d'un talma en toile cirée, qui garantit assez bien. Ils sont propres, ont une bonne tenue, sont polis et complaisants; leur costume leur sied fort bien, aussi l'édilité, toujours prudente et qui sait combien la bonne tenue des agents de la force publique est dangereuse pour la tranquillité domestique — (ou plutôt des domestiques), — les oblige chaque dimanche à s'affubler d'un affreux chapeau cylindre, garni le cuir, orné d'une cocarde orange et qui les rend méconnaissables.

La nuit, le service de la sûreté se complique de la présence dans les rues de MM. les *Nachtwakers* (*). Ce sont de braves gens, qui, munis d'une espèce de crécelle, nommée *klep*, parcourent la ville faisant un horrible tapage, criant les heures et réveillant les habitants, pour leur apprendre qu'ils peuvent dormir en repos.

Autant l'agent de jour est propre, soigné, bien vêtu, autant le *Nachtwaker* laisse à désirer sous ce triple rapport.

Il n'est jamais seul; il marche toujours avec un compagnon. L'unique ornement qui le distingue du commun des mortels est un sabre vénérable, qui pend à ses côtés, majestueuse relique, arme inoffensive, qui n'est là que pour la forme.

L'un des deux braves porte, suspendu à une chaîne de fer, l'horrible *klep*, et tous deux s'avancent psalmodiant leur lugubre chanson.

Comme les Nachtwakers sont, avec les carillons, les deux instruments chargés d'édifier les étrangers sur le fol amour que les Hollandais professent pour la musique, ils ont grand soin de leur voix. Aussi les voit-on, pendant leurs nocturnes tournées, faire une foule de petites stations dans de grandes guérites de bois. Ces grandes

(*) A Amsterdam, les *Nachtwakers* se nomment *Nachtwacht* (ou garde de nuit) et le *klep* prend la forme exacte d'une crécelle et le nom de *vatel*.

guérites sont de petites chambres fort bien organisées, dans lesquelles MM. les veilleurs mettant une sourdine à leurs élans musicaux, se fabriquent un thé réparateur, qui leur permet de recommencer leurs vocalises.

Bien longtemps je me suis demandé comment les conseils municipaux, si économes, si réservés des deniers publics, n'avaient pas encore supprimé ces hordes de nocturnes chanteurs. Ne pouvant trouver une raison sortable, je me suis adressé à un conseiller de mes amis, et sa réponse m'a paru assez curieuse pour être notée.

— Nous conservons ces braves gens, me dit-il, parce qu'ils nous préservent de querelles de ménage.

Et comme j'ouvrais de grands yeux....

— Suivez mon raisonnement, continua-t-il; je vais le soir à la *societeit;* j'ai bien dîné, donc je bois beaucoup de bière pour faire descendre mon dîner; mais la bière est froide, pour la réchauffer je prends deux verres de cognac et trois de *schiedam*. Puis, pour éviter les chaleurs, je fais la partie de billard. Tout à coup, un de mes vieux amis, Wim, Piet, Kobus ou Gerrit, parie avec moi que je manquerai le carambolage. On a parié un *bittertje;* perdant ou gagnant, il me faut le boire. L'*amer* et l'exercice m'ont donné de l'appétit; je soupe avec Gerrit, Piet ou Kobus, et voilà que tout à coup je m'aperçois qu'il est deux heures. Que va dire ma femme? Vite, je quitte le cercle et reprends le chemin de mon domicile. Vous autres, Français, vous rentreriez petits, piteux, craignant d'être grondés. Nous autres, grâce aux *Nachtwakers*, nous sommes sauvés. Comprenez-vous?

— Non.

— C'est pourtant bien simple. J'accoste un *Nachtwaker*, je lui mets en main un *kwartje*, ou un demi-florin, suivant

ŒUVRES DE MAITRES



J.B. Simeon Chardin pinxit — *Lépicié Sculpsit*

LE CHÂTEAU DE CARTES

Aimable enfant, que le plaisir décide,
Nous badinons de vos frêles travaux;
Mais, entre nous, quel est le plus solide
De nos projets ou bien de vos châteaux?

Fac-similé de la gravure faite par Lépicié, d'après le tableau de Chardin.

l'neure, et je le prie de passer dans dix minutes sous mes fenêtres et de crier : « Il est la demie avant minuit. » Puis, je rentre bruyamment chez moi, je tourne, je retourne, je renverse quelque chose. Ma femme se réveille.

— Quoi! lui dis-je, vous êtes déjà endormie?

— Mais, mon ami, comme tu rentres tard vraiment...

— Tard! Qu'appelez-vous tard? Il est la demie avant minuit.

— Que dites-vous? Il est au moins deux heures.

— Deux heures!! Écoutez donc, puisque vous ne voulez pas me croire, les *Nachtwakers* qui passent.

En ce moment mon complice crie à pleins poumons : « Il est la demie avant minuit. » — Ma femme, subitement calmée, se rendort, et je me couche ayant évité une affreuse querelle. — Voici maintenant pourquoi, tant que je serai conseiller communal, je ne consentirai jamais à la suppression des *Nachtwakers*. Je vous ai confié mon secret, vous me promettez de ne pas le dire.

Je promis, et voilà pourquoi, fidèle à ma promesse, je me suis décidé à l'écrire.

Henry Havard.

ONZE ANS DE BASTILLE

(D'après la relation originale de Constantin de Renneville).—1702-1713.

(Voir les numéros parus depuis le 25 janvier.)

Après leur avoir rendu compte de tout ce qu'il avait fait depuis leur dernière conversation, et surtout de la funeste visite de M. Faitchier, et la triste scène qui avait suivi sa cruelle ordonnance d'une petite soupe et du petit potage, je fus admis à l'incommode tribune, où je saluai deux fort jolis hommes. L'un s'appelait Hugues d'Hamilton, gentilhomme écossais, et l'autre Jean-Christien Schrader de Peck, officier allemand, de Hameln, proche d'Hanovre. Comme je fus mis en leur compagnie le 27 de novembre en suivant, je me réserve à parler d'eux, lorsque je serai leur compagnon. Après nous être fait de mutuelles protestations d'une sincère amitié, car c'est de quoi surabondent, dans ce lieu-là, les malheureux qui ont de la générosité, avec promesse de nous parler tous les jours, nous nous transportâmes dans un autre parloir encore plus incommode que le premier, car il était dans une cheminée où l'on ne pouvait se fourrer qu'avec bien de la peine.

Francillon frappa trois coups contre le plancher de notre chambre, et un moment après nous entendîmes une voix dans la cheminée, qui venait de la troisième chambre. C'était celle de M. l'abbé Gonzelle, comte du Saint-Empire. Je l'ai vu depuis, c'était le plus beau bossu que j'aie vu de ma vie. Il était haut de plus de six pieds, fort droit par devant; son visage était majestueux; il avait le front large, les yeux pleins de feu, le nez aquilin, la bouche bien coupée et vermeille, de belles dents, le teint très-fin et vif, avec une grande barbe crêpée et noire comme du jais, qui lui descendait sur l'estomac. Par derrière, sur ses épaules, il avait une petite bosse qui semblait être postiche. Braillard lui fit un ample détail de sa désolation: — Plus de vin, plus de viande; il faut mourir sans consolation, puisqu'il n'y a plus de nourriture pour moi. Lorsqu'il leur eut dit le dernier adieu, comme s'il eût dû mourir la nuit même, je fus admis à l'audience.

Je saluai cet abbé et ses compagnons, qui étaient le chevalier du Rosel, gentilhomme provençal, et si je ne me trompe, le nommé Godron. J'ai vu plusieurs fois depuis le chevalier du Rosel à visage découvert. C'était un fort bel homme, pour le moins haut de six pieds. Il avait tous les trais du visage fort réguliers, des yeux bleus, mais qui paraissaient déjà égarés, le poil d'un blond vif, portant une grande barbe qui lui donnait un air terrible; les poils en étaient droits, ardents, gros comme des cordes à violon, et si hérissés, qu'à peine lui voyait-on la bouche. Je ne sais pas comment il pouvait faire pour manger.

Après avoir donné audience à ces trois voisins, nous leur souhaitâmes une bonne nuit, et lorsqu'ils se furent retirés, Francillon frappa quatre coups dans la cheminée, pour avertir trois prisonniers qui étaient dans la quatrième chambre de la tour que Braillard était prêt à leur donner audience. Le premier, qui était un ébéniste, vint à la tribune enfumée, et, après que le président nasillant eut fait ses amples condoléances sur la privation de ses précieux aliments, car de l'abondance du cœur la bouche parle, a dit un grand philosophe de l'antiquité, il apprit, lorsque vint mon tour de l'entretenir, qui j'étais. Il me fit réciproquement un détail de ses malhenrs; car une espèce de consolation pour les malheureux, c'est de décharger leur cœur dans le sein de leurs semblables. Il me dit qu'il était de la religion réformée, ébéniste du faubourg Saint-Antoine, et parce qu'il excellait dans son art, d'autres ébénistes, ses voisins, moins habiles que lui, et par conséquent très-jaloux, le dénoncèrent à M. d'Argenson comme calviniste rebelle aux ordres du roi. Ce charitable ministre le fit enfermer dans la Bastille, et pour sauver son âme, il le priva des biens de ce monde. Lorsque je lui parlais, il ne savait pas que son fils, encore plus habile que lui dans sa profession, lui tenait compagnie dans l'exécrable colombier de M. d'Argenson. Je me trompe en disant qu'ils se tenaient compagnie, car le père n'a jamais su que son fils était à la Bastille, que plus de quatre ans après, lorsqu'ils sont sortis tous deux. Le fils était dans la même ignorance à l'égard de son père. Ils mangeaient le même pain d'amertume, la même vache, buvaient le même ripopée, étaient accablés des mêmes chaînes, et se croyaient, sans doute, fort éloignés l'un de l'autre. J'ai appris qu'ils succombèrent enfin sous la tentation, et que rebutés des cruautés excessives qu'on avait exercées envers eux, pour s'en délivrer et renaître au monde, ils abjurèrent la religion réformée.

M. d'Argenson, qui leur avait fait vendre une boutique magnifique, dont il avait mis l'argent du côté de l'épée, après leur avoir fait faire, pendant leur prison, une quantité considérable de superbes bureaux et de pompeux cabinets, porta le roi à donner à ces nouveaux convertis de quoi relever leur boutique, et les renvoya dans le faubourg Saint-Antoine y continuer leur métier, avec défense, sur peine de prison perpétuelle, de parler jamais de ce qui leur était arrivé à la Bastille. C'est ce que j'ai su d'un soldat, leur voisin, qui nous guidait sur la plateforme de la Bastille, pour prendre l'air, lorsque ma lettre de cachet fut venue qui me procura ma chère liberté.

Le second qui vint pour me parler au travers de la tribune enfumée, fut un boulanger d'Orléans, dont je n'ai jamais pu déchiffrer le nom sur mes mémoires, parce qu'il est tombé de l'encre dessus, ni le rappeler à mon idée. On le nommait à la Bastille le boulanger de l'Apocalypse. Cet homme avait amassé, avant la famine qui survint en 1693, une quantité prodigieuse de grains, sur lesquels il fit des profits considérables, tant sur ceux qu'il convertit en pains, que sur ceux qu'il revendit en gros. La prospérité qui aveugle la plupart des hommes, particulièrement ceux qui sont de basse extraction, comme nous le voyons tous les jours, et que j'en fais la funeste expérience dans les personnes qui ont séduit mon fils, enfla le cœur de notre boulanger, qui se crut capable d'interpréter l'Apocalypse. Il prétendit que son argent lui avait dessillé les yeux pour lui découvrir des lumières, qu'il fit briller avec tant de succès, que les jésuites, à qui seuls Dieu se révèle, comme ils le prétendent, en devinrent jaloux.

Comme on parlait avec éloge dans Orléans des commentaires du boulanger sur l'Apocalypse, les Révérends Pères de la Société voulurent lui imposer silence. Ce fut justement jeter de l'huile dans son feu, qui n'en poussa que de plus fortes flammes. Pour le cacher sous un boisseau capable d'éteindre jusqu'à la moindre étincelle de ce feu, ces zélés Pères écrivirent à M. d'Argenson, qui fit transférer à la Bastille le docteur Mitron.

Le troisième qui me reçut à son audience, après les doléances que lui fit Braillard, fut un gentilhomme limousin nommé Lespinas de Pras.

On congédia nos trois prisonniers avec les mêmes cérémonies qu'on avait pratiquées avec les trois prisonniers de la troisième chambre. Après qu'il eut satisfait à ses devoirs, Francillon frappa cinq coups dans la cheminée. A l'instant, on entendit une voix qui semblait descendre du ciel.

C'était celle d'un nommé le sieur Le Petit de Boution, du bourg de Chevreuse. Je l'ai vu depuis à visage découvert, c'était un fort beau garçon.

(A continuer.)

LES MÉMOIRES D'UN PIERROT

(Suite.)

La femelle y déposa alors cinq œufs bleu-verdâtre marqués de taches brunes, et les couva avec une assiduité dont mon aimable compagne lui donna l'exemple. Mon voisin, le Merle, lui apportait sa nourriture, absolument comme je le faisais pour la mère de mes petits. Quelquefois, l'un et l'autre, nous partagions les travaux de l'incubation pendant que les mères allaient boire ou délier un peu leurs membres engourdis. En temps ordinaire, j'avais remarqué que les merles sont comme les moineaux, ils aiment l'eau et se baignent fréquemment.

Quant à ses petits, il les nourrit absolument comme nous nourrissons les nôtres, de chenilles et de vers. Seulement les siens sont beaucoup plus gros, et ce qu'ils consomment de nourriture est vraiment incroyable. Avec quarante chenilles par heure, nous suffisions à l'appétit de nos enfants. Cela nous donnait cependant le travail très-respectable de cinq cents chenilles à trouver, à nous deux, par journée, et de trois mille cinq cents par semaine. Il ne faut pas perdre de temps!... Mais le malheureux père Merle n'en était pas quitte pour quatre fois cette quantité. Heureusement, il pouvait y joindre les limaçons et les limaces dont il détruisait un nombre énorme, au grand profit du jardin.

Aussitôt qu'ils sont capables de pourvoir seuls à leurs besoins, les petits merles se séparent et cela arrive vite. Ils cherchent alors leur nourriture eux-mêmes et, outre les insectes et les vers, se jettent sur les baies et les fruits. Les cerises, les groseilles, les framboises, le lierre, le houx, l'aubépine, leur plaisent beaucoup, et c'est pour cela que l'homme leur fait la guerre, d'autant plus qu'on m'a affirmé que la chair de cet oiseau est fort bonne.

Sans être jamais très-unis, nous conservions des relations de bon voisinage. Il n'en était pas de même entre mon voisin et un ménage de Grives qui était venu s'établir dans un arbre dont les branches touchaient au nôtre.

Ce couple n'offrait pas, je dois le dire, un modèle d'entente cordiale, et nous déplorions des mœurs si semblables à celles des hommes. Le mâle, un bel oiseau d'ailleurs, paré d'un plumage charmant, avait, au commencement des beaux jours, chanté à sa femelle ses élégies les plus tendres, et avait si bien capté son cœur qu'elle croyait à une affection éternelle. Aussi se mit-elle avec une ardeur sans pareille à commencer son nid. Le mâle, dès ce moment, me déplut. Monsieur demeurait flâneur et oisif, regardant sa femelle apporter les matériaux, construire, aller, venir, tandis que lui sifflotait des fleurettes aux grivelettes du voisinage, et, pendant ce temps, la pauvre esclave dévouée allait au loin chercher son faix.

Notre voisin, le Merle, qui, placé plus près que nous, voyait encore mieux ce manége, lui en exprimait son mécontentement en termes fort peu mesurés. Maître Grivelet prenait mal la chose; des gros mots on en venait aux coups, et le Merle le mettait pour quelque temps à la raison en lui administrant une bonne volée. Mais, bast! la paix n'était pas de longue durée dans le malheureux ménage. Monsieur n'était pas content de ceci, de cela, de la nourriture, du temps, du nid; il grognait, il battait sa femelle, puis faisait des absences qui me semblaient louches.

A son retour, il était souvent de plus mauvaise humeur qu'à son départ, et cherchait encore querelle à sa grive. Celle-ci, forte de sa bonne volonté, défendait son ouvrage, le bec entr'ouvert, le cou en avant, les plumes hérissées. Ils se lançaient des mots de défiance et de colère. Des injures on en venait à se battre, et la pauvre grive, plus faible, était fort maltraitée. Les plumes volaient, les cris de douleur fendaient l'air : c'était pitié! Mais le Merle arrivait comme un trait, fondait sur monsieur le Grivelet et le mettait en fuite souvent par sa seule présence, car ce mauvais mari qui battait sa femelle était un lâche.

La femelle, au milieu de cet enfer, avait pondu quatre jolis œufs bleu-ciel marqués de brun foncé; mais à peine les petits étaient-ils éclos, à peine commençaient-ils à pousser leur premier duvet, qu'ils disparurent les uns après les autres. Les cris, le désespoir de la pauvre mère attirèrent mon attention et la commisération de ma chère Pierrette. Il ne restait plus qu'un petit dans le nid, les trois autres avaient disparu; la mère n'osait plus quitter son dernier enfant qui demandait à grands cris de la nourriture.

Que faire? Quelle terrible alternative, et qui dira jamais les combats que livrèrent la crainte et l'amour dans le cœur de la malheureuse Grivelette?...

Enfin, n'y tenant plus, elle se lève, jette au ciel un regard désolé et part, comme un trait, dans la direction des bâches à fleurs...

J'étais bien caché, parmi les feuilles, au-dessus de mon nid et guettais attentivement ce qui allait arriver; quand je vis... J'en frissonne encore d'indignation et d'horreur!... Le père... oui, le père, lui-même, déchirait son dernier enfant de son bec acéré!... Le père mettant en pièces le fils de ses entrailles!!!...

Horrible!...

IX

INGRAT ET LACHE

> Des enfants qui pouvaient à peine,
> Lever les moellons des deux mains,
> Ont dépavé sans peur ni haine
> Et sans souci du lendemain.
> Des hommes qui ne savaient guères
> Ce que disaient les beaux parleurs,
> Ont cimenté toutes ces pierres
> Avec leur sang et leurs sueurs.
>
> P. DUPONT.

Le Merle, usant de sa force, à mon instigation, chassa de notre quartier ce père dénaturé : nous fûmes délivrés de ce triste ménage et la paix régna de nouveau autour de nous.

Nos enfants poussaient à vue d'œil; leur gentillesse était extrême; déjà ils voletaient au bord du nid, nous nous faisions une fête, Pierrette et moi, de les promener bientôt dans le jardin, quand tout ce bonheur présent et à venir fut encore une fois anéanti...

Depuis quelques jours des groupes nombreux de gens se formaient dans les allées du jardin. On parlait beaucoup; les figures étaient menaçantes.

Inquiets de ce qui pouvait arriver, Pierrette et moi nous nous efforcions de suivre les groupes pour nous informer de ce qui allait se passer. Mais en vain nous prêtions une oreille attentive à tout ce qui se disait autour de nous, il nous était impossible d'y comprendre un seul mot. Il s'agissait des droits de l'homme.... nous y étions complétement étrangers! Aussi notre inquiétude était-elle extrême. Chaque jour la foule se montrait plus nombreuse, chaque jour il devenait plus difficile de trouver la nourriture que réclamaient à grands cris nos chers enfants...

Un matin, les portes du jardin furent fermées, des soldats envahirent notre asile, les tambours vinrent nous effrayer de leurs roulements prolongés... Tout à coup, une effroyable détonation retentit, le canon gronde, la fusillade petille, les cris se mêlent à ce bruit épouvantable. Éperdus, nous regagnons notre nid, nous cachons nos petits sous nos ailes, décidés à leur faire un bouclier de

nos corps... Le bruit continue; la bataille est engagée: l'air, rempli de fumée, nous cache les arbres d'alentour.

Au moment où nous rassurions nos petits effrayés, une commotion épouvantable frappa la branche sur laquelle notre nid était appuyé; les balles sifflent avec un bruit sinistre autour de nos têtes; la branche vacille, se penche... et nous sommes précipités...

Fou de terreur, mes ailes me portent au faîte d'un platane voisin... J'aperçois ma Pierrette fuyant à travers les buissons, et nos petits, tombés sur le toit de paille d'un rucher voisin, se cachant de leur mieux entre les javelles.

Que se passa-t-il alors? Je ne le sais plus...

La fusillade redoublait d'intensité, les branches ployaient, craquaient et tombaient autour de moi. Affolé, je partis, volant au hasard, ignorant quelle route je pouvais ou je devais prendre...



« Mais le Merle arrivait comme un trait, fondait sur monsieur le Grivelet et le mettait en fuite... » (Page 271.)

En ce moment, je me rappelai la cour si paisible du lycée où j'avais demeuré. Je voulus m'y réfugier et remontai du côté du Panthéon, mais là régnait la terreur et la mort. D'un vigoureux coup d'aile, je m'enlevai aussi haut que mes forces me le permirent, et fus me blottir sur le dôme du Panthéon. Hélas! autour de moi ce n'était que désolation, mes semblables fuyaient par bandes, se heurtant aux tuiles et aux cheminées... Je les suivis, descendant dans la vallée vers la Seine, là où j'apercevais de grands arbres et où j'espérais me cacher facilement.

Ce fut ainsi que j'atteignis le jardin des Plantes. Toutes les allées étaient désertes, pas un homme ne s'y montrait, la bataille attirait les gens au haut de la montagne. Quelques moineaux inquiets m'entourèrent. Je dus leur donner des nouvelles de leurs frères que je quittais.

Heureusement, ce jardin contient une immense quantité de provisions de toute espèce. Imitant mes camarades, je me glissai à travers les larges mailles d'une cloture en fil de fer et voulus partager le repas d'une cigogne. Un vigoureux coup de bec qui m'arriva et qui m'eût cloué par terre s'il m'eût atteint, me fit prendre une autre direction, et je fus demander à de paisibles canards une hospitalité qu'ils s'empressèrent de m'accorder.

Pendant plusieurs jours, nous entendîmes de loin le bruit de la fusillade; pendant plusieurs jours, nous vécûmes dans les angoisses de la terreur; puis, peu à peu, le tumulte s'apaisa, la paix revint, et avec elle un peu de sécurité.

Qu'était devenue ma chère Pierrette? Et mes pauvres enfants! quel sort avait été le leur?...

Dès le lendemain, je résolus de retourner au Luxembourg pour avoir des nouvelles et calmer mon anxiété; je ne croyais pas cependant au malheur complet qui allait me frapper... Hélas! j'eus beau chercher, m'informer auprès de mes amis, jamais je ne pus retrouver les traces de ma pauvre Pierrette... Est-elle morte d'une balle égarée? A-t-elle été dévorée par les ennemis qui ont envahi le jardin?... La plus complète obscurité a toujours régné sur cette catastrophe... Citronnet lui-même n'était plus à sa place accoutumée; sa maîtresse avait été tuée derrière sa fenêtre, et le pauvre ami était mort de faim, oublié dans sa cage abandonnée!..... O malheur! quand tu nous frappes, tu ne t'arrêtes jamais!

Je cherchai mes enfants! Je les trouvai bientôt aux environs de la maisonnette qui, en leur servant d'abri, leur avait sauvé la vie. C'est à peine s'ils me reconnurent; ils se suffisaient à eux-mêmes, faisaient les grands garçons et, un peu plus, m'auraient envoyé promener!... Mon cœur se serra une dernière fois... Je baissai la tête, leur souhaitai, du fond du cœur, une vie plus heureuse que celle de leur père... et les quittai pour toujours.

Je reprenais, navré, le chemin du jardin des Plantes, seul, encore seul!... Je vécus trois mois environ dans cet endroit de bénédiction, insensible à toutes les avances que me faisaient les autres moineaux, mes camarades. Renfermé dans ma douleur, je laissais couler les jours sans penser au lendemain, passant d'un buisson à l'autre, d'un parc dans le voisin, sans avoir conscience de ce qui se faisait autour de moi, picotant une bribe de pain par ci, un grain de millet ou de chènevis par là, mais incapable de pourvoir à ma nourriture si j'avais été en rase campagne. Le dégoût de la vie sauvage m'avait pris. Je n'éprouvais qu'une satisfaction, celle de me voir près de l'homme, dans un lieu où sa fréquentation était si complète, que, pour moi, ce jardin était comme une grande volière.



« La branche vacille, se penche... et nous sommes précipités... »

Hélas! mes enfants! il était écrit que je ne pourrais jamais être heureux!

H. de La Blanchère.

(A continuer.)

*** Non-seulement l'avare sacrifie la richesse à l'argent, mais il sacrifie à l'argent l'argent lui-même! Si, pour gagner beaucoup d'argent, il faut en dépenser un peu, l'avare refuse. Il abandonne l'argent absent, fût-il abondant, pour l'argent présent, fût-il rare. Il abandonne l'argent *qu'il ne voit pas*, pour l'argent *qu'il voit*. (E. Hello.)

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire. Paris.

PAYSAGES



LE MOULIN

C'est le coquet, le frais, le joli moulin. Quel calme et quelle animation en même temps! Les grands peupliers, les pieds dans le ruisseau clair, semblent vouloir jalousement cacher, dans la verte épaisseur de leur feuillage, la maisonnette assise sur la roche moussue. L'eau roule, tourbillonne, écume, chante et jase. Sur le toit dorment, roucoulent les pigeons. Une laveuse devise avec la servante, qui vient emplir ses seaux blancs. Les canards

plongent et jabotent en nasillant. Les oies voguent sur l'eau, qui coule tranquille entre deux rives toutes barbues de roseaux et de glaïeuls. Tableau riant, tableau doux, tableau de paix. Heureux qui saurait trouver ces poétiques réalités et les donner pour cadre à sa vie!

MÉTIERS ET CARRIÈRES

—

LES CUISINIERS

L'armée nombreuse des cuisiniers forme deux divisions distinctes.

La première, composée des cuisiniers de maison, se subdivise en cuisiniers de grande maison et en cuisiniers de maison bourgeoise.

La seconde comprend les cuisiniers de restaurant, et se subdivise également en cuisiniers d'hôtel ou de restaurateur et en cuisiniers de gargote.

Nous allons passer en revue ces deux divisions et les irréguliers qui s'y rattachent.

CUISINIERS DE MAISON.

1° *Cuisiniers de grande maison.* — Depuis le jour, assez éloigné déjà où disparut le dernier des maîtres d'hôtel, ces hommes, qui, suivant Grimod de la Reynière, devaient être excellents cuisiniers, calculateurs exacts, diseurs agréables, agents officieux et polis, — il eût pu ajouter et sommeliers experts, — l'importance des *chefs cuisiniers de grande maison* s'est considérablement accrue. Aujourd'hui, ils y sont chargés de l'achat de tout ce qu'ils emploient, et c'est à eux qu'est dévolue la délicate mission de proportionner la dépense aux ressources affectées à la table.

Ce surcroît d'attributions a fort amélioré la position jusqu'alors précaire de ces artistes. — Maintenant, le mérite de leurs œuvres leur appartient en entier, et, avec de l'ordre et de l'économie, ils peuvent mettre leurs vieux jours à l'abri du besoin.

Mais que de travail et de temps pour en arriver là!

Les jeunes gens qui se destinent à la grande cuisine (*cuisine classique*), doivent hâter leur complète instruction primaire, afin d'entrer de bonne heure chez un pâtissier, à l'art duquel il leur faut être initié avant de commencer des études culinaires. — D'habitude, ce premier apprentissage dure trois ans. — Ils passent ensuite trois ou quatre autres années dans de bonnes cuisines, à acquérir le savoir et les qualités requises d'un *premier aide-cuisinier de grande maison.*

Durant ces sept premières années, il est indispensable qu'ils mettent à profit soirées et moments de loisir, pour augmenter leur instruction et apprendre un peu de dessin.

Quant aux gains qu'ils peuvent faire dans ce laps de temps, en dehors de la nourriture, ils ne méritent pas d'être mentionnés.

Depuis leur sortie d'apprentissage jusqu'au jour où ils deviennent *chefs*, les cuisiniers de grande maison occupent les emplois d'aide de cuisine ou de *chef de partie.* Cette dernière position devient de jour en jour plus rare; dans les maisons particulières, on y supplée, quand besoin il y a, par des *extras*, dont il sera question plus tard.

Un aide gagne au moins 40 francs par mois et un chef de partie 200 francs au plus.

Les collaborateurs des *chefs* ne sont pas grassement rétribués dans les grandes maisons. Mais qui s'est voué à la *cuisine classique* ne peut en quitter les offices; sa rétribution a beau être minime, il faut qu'il y attende cette position de *chef* souvent bien longue à venir, et qu'il ne peut espérer avant l'âge de vingt-huit ou trente ans, et encore à la condition d'en paraître davantage.

Dans cette seconde période de sa carrière, le jeune cuisinier de maison doit sérieusement chercher à s'instruire; ayant à devenir artiste, il lui faut se familiariser avec l'art, visiter les musées, fréquenter les bons théâtres, élever, en un mot, son esprit par tous les moyens en son pouvoir.

Avec de telles exigences, la rémunération de son travail, quelle qu'elle soit, ne peut que fournir à ses besoins du moment.

Aussi est-ce pendant les années qui suivent la sortie d'apprentissage, que les défections sont les plus nombreuses parmi les cuisiniers de grande maison; — les uns, ne se sentant pas ce feu sacré, sans lequel on ne peut parvenir, ont la sagesse de borner leur horizon et d'aller faire la cuisine chez des bons bourgeois; d'autres, pressés de jouir ou enclins au débraillé plutôt qu'à une tenue correcte, changent de corps et obtiennent de suite chez les restaurateurs des appointements plus élevés.

Les élus ont continué paisiblement leurs travaux; le jour des récompenses est arrivé, ils sont *chefs de cuisine* dans une grande maison!

Cette position leur impose un soin extrême de leur personne, du linge toujours blanc, une mise constamment convenable. Ils ont besoin de frayer avec leurs confrères, pour se maintenir au courant de toutes les innovations relatives à leur art. Ils ne peuvent être autrement que généreux envers les personnes dont le zèle et l'exactitude leur sont nécessaires, etc., etc. Avec cela, ils ont parfois à soigner femme et enfant, à soutenir un parent malheureux, et enfin, il leur faut songer à l'avenir, car quinze années leur restent à peine pour pourvoir aux besoins de leur vieillesse.

Les charges sont lourdes et les appointements des chefs de cuisine, dans les grandes maisons pas plus que dans les moyennes, ne sont en rapport avec les charges.

Pourquoi?

En Angleterre, il est de convention tacite entre les seigneurs anglais et leurs chefs de cuisine que ces derniers prélèvent 10 pour 100 sur tout ce qu'ils achètent

En France, rien n'est bien déterminé à cet égard.

Mais laissons dire encore Grimod de la Reynière.

« Certes l'honnêteté est une vertu que l'on doit rechercher chez un cuisinier, mais son maître a plus d'avantage à ce qu'il sache parfaitement acheter et connaisse à fond la qualité des denrées, que d'être sûr qu'il ne gagne rien sur ses achats. »

Amen.

Des cuisiniers de maison bourgeoise. — Ils ont pour origine le fretin des élèves en *cuisine classique* et la fleur des pois des apprentis cuisiniers des hôtels de province. Généralement, une bonne cuisinière leur est préférable; mais elles sont si rares, les bonnes cuisinières!

A qui la faute?

Baron Brisse.

⁂ Les mots sont du pain ou du poison, et c'est un des caractères de notre époque que la confusion universelle. Les signes du langage sont des instruments redoutables par leur complaisance. On peut faire d'eux l'abus qu'on veut en faire; ils ne réclament pas. Ils se laissent déshonorer, et l'altération des paroles ne se révèle que par le trouble intime qu'elle produit dans les choses. (E. Hello.)

⁂ Les races supérieures se font représenter par les grands, les races inférieures se font représenter par les petits. (E. Hello.)

MAIN GAUCHE ET MAIN DROITE

En juin 1785, le *Journal de Paris* publiait la lettre suivante que lui adressait un de ses abonnés.

« Monsieur,

« Depuis longtemps on se récrie sur l'usage absurde d'obliger les enfants à se servir de la *belle main*, et de les rendre presque inhabiles à se servir de l'autre, quoique la nature nous ait effectivement produits ambi-dextres. Plusieurs mères ont si bien senti la justesse de ces réclamations, qu'elles se sont élevées au-dessus du vieux préjugé, et qu'elles n'ont plus contrarié cette perfection naturelle.

« Une dame de ma connaissance avait tellement accoutumé sa fille à se servir indifféremment de ses deux mains, que l'enfant travaillait, cousait, écrivait même avec autant de facilité de la gauche que de la droite, et sans se douter qu'il y eût à cela rien d'extraordinaire.

« Les circonstances exigèrent que cette demoiselle fût mise ensuite, pour quelques mois, dans une maison d'éducation. Elle y conservait l'usage de ses deux mains; mais ses nouvelles institutrices furent scandalisées de cette difformité. Elles employèrent, pour la réformer, les remontrances, les pénitences même, et réussirent si complétement, que non-seulement l'enfant a perdu la facilité de se servir de la main gauche, mais encore qu'elle rougit lorsque par distraction elle s'en sert pour quelque exercice exclusivement réservé à la droite...

« Je me rappelle d'autre part un trait assez original. Un jour un enfant bien grondé pour ne pas se borner à l'usage de la main droite, étant contrarié par sa bonne, lui appliqua un gros soufflet. La mère, qui était présente, au lieu de le punir, lui dit avec un ton pédantesque : « Eh bien! mon fils, toujours de la « main gauche! vous êtes donc incorrigible? »

« Quoi qu'il en soit, je crois, en vérité, qu'il se passera encore bien du temps avant que nous ayons dépouillé la barbarie qui se conserve sous nos belles formes d'urbanité.

« Je suis, etc. »

Le fait, le grief se trouvait ainsi simplement, énergiquement, mais prosaïquement exposé. Voici la même thèse reprise un peu plus tard par un *fantaisiste*.

PÉTITION ADRESSÉE A TOUS CEUX QUI ONT DES ENFANTS A ÉLEVER.

Je prends la liberté de m'adresser à tous les amis de la jeunesse et de les conjurer de diriger leurs regards compatissants sur mon malheureux sort, afin qu'on veuille bien faire justice du préjugé dont je suis la victime.

« Nous sommes deux sœurs jumelles dans notre famille, et les deux yeux de la tête ne se ressemblent pas plus que nous. Ma sœur et moi nous nous accorderions parfaitement ensemble, sans la partialité de nos parents qui font entre nous deux les distinctions les plus humiliantes. Depuis mon enfance, on m'a appris à regarder ma sœur comme si elle était d'un rang plus élevé; on m'a laissée grandir sans me donner la moindre intruction, pendant que rien n'a été négligé pour son éducation; des maîtres lui ont enseigné l'écriture, le dessin, la musique et d'autres, mais si, par hasard, je laissais tomber un crayon, une plume ou une aiguille, j'étais sévèrement réprimandée, et plus d'une fois j'ai été battue pour être *gauche* et pour manquer de grâces. Il est vrai que ma sœur m'associe à elle dans certaines occasions; mais elle prétend toujours la supériorité, ne m'appelant que lorsque je lui suis nécessaire, ou seulement pour figurer à côté d'elle.

« Ne croyez pas cependant, messieurs et mesdames, que mes plaintes soient dictées uniquement par un motif de vanité; non, mon inquiétude a une base plus sérieuse : c'est la coutume dans notre famille que tout le travail pour se procurer la nourriture repose sur ma sœur et sur moi (et, je le dis en confidence à cette occasion, elle est sujette à la goutte, au rhumatisme, à la crampe et à plusieurs autres accidents); alors que deviendra notre pauvre famille? Les regrets de nos parents ne seront-ils pas très-grands, d'avoir établi une telle différence entre deux sœurs qui se ressemblent tant? Hélas! nous périrons de misère, car il ne sera pas même en mon pouvoir de griffonner une humble supplication pour obtenir des secours, étant obligée d'employer la main d'un autre pour vous faire part de mes chagrins.

« Veuillez, messieurs et mesdames, contribuer à rendre mes parents sensibles à l'injustice d'une tendresse exclusive et à la nécessité de distribuer leurs soins et leur affection à tous leurs enfants également.

« Je suis, avec un profond respect, messieurs et mesdames, votre obéissante servante.

« LA MAIN GAUCHE. »

Or, l'auteur anonyme de la fine et judicieuse boutade qu'on vient de lire, — restée d'ailleurs à peu près inédite, — n'était autre que le philosophe Benjamin Franklin.

Cette pièce, écrite en français par un Américain, depuis peu hôte de la France, peut donner une idée de la faculté d'assimilation que possédait cet esprit si éminemment droit et pratique.

UNE POIGNÉE DE PROVERBES

Toutes les fois que, dans mes lectures, je rencontre un proverbe original, je le note comme on fixe un papillon sur un disque de liége.

En voici quelques-uns :

« Bois, tu mourras. — Ne bois pas, tu mourras tout de même. » (*Russe.*)

Sur les femmes :

« Longs cheveux, esprit court. » (*Russe.*)

Proverbes bohémiens :

« Je suis habillé de laine, mais je ne suis pas mouton. »

« Chien qui marche, os trouve. »

« En close bouche
N'entre point mouche. »

« L'hôte est le maître du maître. »

« La prouesse d'un nain, c'est de cracher loin. »

Proverbes italiens :

« Qui ne me veut pas ne me mérite pas. »

« Ce qui se demande se trouve. »

« Il est amer, le pain de l'étranger; elle est haute à franchir, la pierre de son seuil. » (Dante.)

« Mer sans poissons, montagnes sans bois, hommes sans foi, femmes sans pudeur. » (*Proverbe de Gênes.*)

« Tout Brescia n'armerait pas un poltron. » (*Proverbe de Brescia.*)

(Brescia est célèbre par sa manufacture d'armes.)

Sur les gens méticuleux :

« Faire trois pas dans un boisseau. » (*Flamand.*)

« Femme en vue, femme souhaitée. »

« Jeune cavalier, vieux piéton. »

« Celui qui jette le pain en manquera. »

« De la maison du riche, il ne sort que de la fumée. » (*Franche-Comté.*)

« Une femme qui n'a pas été jolie n'a jamais été jeune. »

« Les brunes trompent, les blondes trahissent. »

« Quand l'homme rencontre l'homme, il fait presque toujours une triste rencontre. » (Lacordaire.)

« Vis et apprends. Meurs et oublie. » (*Anonyme.*)

Deux proverbes orientaux :

« Celui qui n'a pas de fortune n'a pas de crédit;
« Celui qui n'a pas d'enfants n'a pas de force;
« Celui qui n'a pas de famille n'a pas d'appui;
« Celui qui n'a pas une femme soumise n'a pas de repos;
« Celui qui n'a rien de tout cela n'a pas de soucis. »

« Il ne faut pas demander au chat plus que patte de velours, au chien plus que sa vie, à l'homme plus que de l'amour, à la femme plus d'une année de constance. »

Charles JOLIET.

UN TABLEAU D'INGRES

En 1806, Ingres avait vingt-cinq ans, et ce n'était guère que douze ou treize ans plus tard que le futur maître devait fixer définitivement sur lui l'attention par l'*Angélique* et par l'*Odalisque* (Salon de 1819) qui sont restées comme les deux expressions caractéristiques de la première période de ce talent, toujours si vivement contesté par les uns et si chaudement prôné par les autres.

La toile que nous reproduisons est donc une œuvre de jeunesse, d'autant plus remarquable, au double point de vue de l'histoire générale de l'art et des tentatives individuelles de l'artiste, qu'on y trouve attestées certaines facultés, ou plutôt certains *faires* dont l'auteur se *corrigea* plus tard, par suite d'un parti pris, ou en raison d'une modification normale dans ses instincts artistiques. — Le dessin est là d'une extrême fermeté; le coloris à la fois clair et vigoureux.

Comme historique propre du tableau, on ne possède, croyons-nous, d'autres renseignements que ceux qui sont contenus dans la note suivante, que nous empruntons au livret du musée de Rouen, — pour les collections duquel l'œuvre a été acquise en 1872 :

N° 43. — INGRES : Portrait de femme (daté de 1806). — Ce portrait est connu dans l'œuvre de M. Ingres sous le nom de la *belle Zélie* ou *la femme de* 1806. Il fut acheté par M. Reiset à la vente Marcelle. Il est d'une grande originalité de coiffure et de costume. Les cheveux courts, retenus derrière la tête par un peigne d'écaille, sont roulés en boucles sur le front. Le cou est orné d'un collier de perles; les épaules sont couvertes d'un châle rouge; la robe est marron.

Haut. du tableau : 60 cent. Larg. : 50 cent.

ŒUVRES DE MAITRES



LA BELLE ZÉLIE, d'après le tableau d'Ingres, au musée de Rouen

LES CRAPAUDS

Par une inondation subite, un pays devint un marais profond; tous les habitants moururent; les crapauds et autres reptiles pouvaient seuls y exister. Il restait encore une biche et une brebis, qui attendaient, en se plaignant, la mort, sur la cime d'un rocher.

Un crapaud, qui s'y gonflait, leur dit : Qu'avez-vous tant à vous plaindre? Allez mourir en paix. Pourquoi n'êtes-vous pas des crapauds? — (Pestalozzi.)

*** Jugez d'un homme par la manière dont il parle et aussi par la manière dont il se tait. (***.)

LES MÉMOIRES D'UN PIERROT

(Suite.)

Un jour, au moment où nous y pensions le moins, le peuple descend en armes dans les rues; la bataille reprend sa fureur, le canon gronde, les balles sifflent dans notre asile, jusque-là si tranquille. Ce n'est autour de nous que mugissements, que cris désordonnés des animaux effrayés. La mort semble planer sur nos têtes. Il faut encore partir!...

Cette fois, je pris le chemin de la frontière;... je voulais quitter un pays si peu hospitalier. Adieu, les villes! adieu, Paris! Je vais aux champs;... là, peut-être, est le vrai bonheur.

Je volai donc, en suivant la Seine, tant que mes ailes purent me soutenir, et, vers le soir, j'étais loin de Paris, au milieu d'un petit bois, en pleine campagne.

J'y passai la nuit, le ventre creux, livré à de bien tristes réflexions.

Que faire? Quel parti prendre?

Je résolus de rentrer parmi les hommes, de me donner à eux, et là, du moins, à l'abri derrière les barreaux de ma cage, je trouverais l'aisance, la tranquillité et le repos qui m'étaient devenus nécessaires. Restait à choisir la



« Au lieu de me jeter dans les bras qu'on me tendait, je fis taire mon cœur et.... je m'envolai! »

maison à laquelle j'allais me confier, car, de ce choix dépendait peut-être le bonheur de ma vieillesse; on ne trouve pas tous les jours le moyen de s'échapper comme je l'avais déjà fait!

Je cherchai longtemps.

Un jour, je m'arrêtai sous les ombrages touffus d'un arbre magnifique : deux personnes suivaient lentement une allée en se donnant le bras.

— Blanche, mon amie, disait la voix d'homme, n'est-il pas bientôt temps de rejoindre ta mère à Fontainebleau?

— J'y pensais, Émile... Le bonheur rend égoïste...

— Et nous sommes si heureux!

— Savez-vous, monsieur, qu'il y a six mois...

Plus de doute! C'était ma charmante petite maîtresse, c'était Blanche! mais grandie, mais embellie depuis deux années que je ne l'avais vue, et M. Émile, auquel elle donnait le bras, c'était M. Scheller, son cousin!

Je compris, en voyant au loin venir deux jeunes filles en deuil, en apercevant le crêpe que portait le jeune homme, que son vieux père était mort, et que le cadeau que voulait faire Mme Sauval au jeune lauréat était cette belle propriété, comme dot de l'heureuse Blanche!

Honteux, je voulus fuir... Le mouvement de mes ailes fit lever les yeux à mon ancienne amie.

— Émile, vous souvenez-vous de mon pauvre Pierrot?

— Je vous conseille d'en parler, Blanche, un ingrat!

— Ingrat? Mais non.

— Mais si, mon amie; quand on a le bonheur d'être aimé de vous, il faut être un monstre pour vous quitter!

— Flatteur, va! Mais, voyez donc comme ce pierrot nous regarde!

— C'est vrai.

— On dirait Pierrot....

— Quelle folie!

— Pierrot! Pierrot! mon pauvre Pierrot!

J'hésitais...

— C'est lui, je n'en doute pas.

Une mauvaise honte invincible me clouait à ma branche. Le mot d'ingrat bruissait à mes oreilles.

Au lieu de me jeter dans les bras qu'on me tendait, je fis taire mon cœur et... je m'envolai!

— Non! non! ce n'est pas Pierrot, murmura Blanche, en regagnant tristement sa maison, il fût venu à moi...

Hélas! c'était bien lui. Ingrat et lâche à la fois!

Ce fut un vilain jour dans ma vie, et cette confession, ma bonne Claire, n'est pas sans me coûter beaucoup; mais j'ai promis d'être sincère.

Donnez-moi l'absolution d'une caresse : auprès de vous je ne recommencerai jamais!

L'été, dans sa splendeur, me fournissait une vie facile, et je me pressais d'autant moins de choisir un gîte que la saison mauvaise était plus éloignée de moi. Parcourant les maisons de campagne de cette admirable vallée, j'étudiais les mœurs des habitants, hésitant souvent et remettant au lendemain, dans l'espoir de trouver mieux, et, plus d'une fois, je revins dans le parc de ma Blanche aimée. Mais elle et son mari étaient partis!

Je m'éloignai, et, après une longue route, je parvins en ce pays et près de la maison où vous me voyez aujourd'hui.

La beauté, la bonté de Claire me charmèrent quand je



« Tout à coup, Titi pousse un petit cri, ouvre les ailes, et se sauve rejoindre ses compagnes... » (P. 278.)

la vis jouer dans le parc avec son mouton apprivoisé. Je résolus de me donner à elle.

Un matin qu'elle était sur la pelouse devant le château, je volai devant elle, et vins presque à ses pieds.

— Oh! le joli moineau! dit-elle.

Puis, émiettant le gâteau de son déjeuner, elle me le jeta. Je m'approchai, becquetant gracieusement et jetant de petits cris pour lui prouver que je n'avais pas peur d'elle.

Enhardie par ma confiance, elle m'appelait, me tendant son doigt; j'y sautai, gazouillant toujours.

Je renonce à vous peindre les transports de joie de mon amie d'adoption. Toujours courant, elle m'apporta au château, après m'avoir donné mille baisers que je lui rendais de bon cœur, et m'installa dans sa chambre. J'y suis encore!...

Deux fois déjà les feuilles ont jauni et repoussé sur les arbres depuis que j'habite avec ma bienfaitrice, et pendant tout ce temps je n'ai ressenti qu'un seul chagrin; encore ne vint-il pas d'elle, mais de mon mauvais caractère.

X

LA DERNIÈRE AMIE

Heureux celui qui, loin du monde et des affaires,
A l'exemple de ses aïeux,
Cultive avec ses bœufs ses champs héréditaires;
Qui, libre de calculs, de soins ambitieux,
Vit paisible et content dans une humble chaumière.
— Ardant; *Imit. d'Horace.* —

Un jour de l'été dernier, vers le mois de juin, Claire et sa mère travaillaient dans le salon, pendant que j'étais perché à ma place habituelle, sur l'épaule de la jeune fille, où je jouais avec sa coiffure et avec ses cheveux. Tout à coup, nous entendîmes un certain bruit derrière le paravent de la cheminée, bruit suivi de petits cris plaintifs. Ces dames y coururent et trouvèrent une jeune Hirondelle de cheminée qui, sans doute, était tombée du nid et avait eu la chance d'arriver en bas sans se faire de mal.

Prendre la pauvre Hirondelle toute haletante, la réchauffer, la rassurer, en un mot, fut l'affaire d'un moment. On la plaça sur un lit de coton, dans une petite boîte, puis l'on discuta la question de sa nourriture. Claire savait que les mouches, cousins et autres insectes analogues, forment la pâture habituelle de cette espèce d'oiseaux : aussi se mit-elle en devoir d'en récolter assez pour élever la petite orpheline à laquelle elle donna de suite le nom de *Titi*, pour imiter le petit cri que la pauvre bête poussait sans cesse.

Tout cela ne m'amusait guère; pendant ce temps on ne s'occupait pas de moi! Cependant, je patientais encore, tout en rongeant mon frein et maugréant contre l'intrus qui allait me ravir, je ne le prévoyais que trop bien, la moitié de l'amitié de ma Claire bien-aimée.

Nous sommes très-jaloux, vous le savez, nous autres moineaux!

On donna d'abord à l'Hirondelle des fragments de mouches, puis des mouches entières. On avait mis la boîte servant de berceau ou de nid dans une petite cage semblable à la mienne, et la jeune Hirondelle affectionna toujours ce réduit où, frileuse, elle rentrait d'elle-même chaque soir pour passer la nuit. Il fallait bien la faire sortir de ce nid pour qu'elle mangeât; mais le caractère propre de cet oiseau se manifesta bien vite, et ma maîtresse, qui est bonne et intelligente, comprit qu'il fallait agir comme sa nouvelle protégée le voudrait.

Mlle Titi n'aimait pas à être prise par le corps, — moi, cela m'était bien égal, au contraire; — on lui présentait donc le doigt comme à une petite perruche, et ma foi, elle s'élançait dessus avec une grâce et une légèreté remarquables. Mlle Titi n'aimait pas à être mise en cage, quoique celle-ci fût ouverte, — nous étions tous les deux du même avis là-dessus. — On la plaça sur le rebord de la table à ouvrage de la mère de Claire, et elle s'y tint, gazouillant et faisant, pendant des heures entières, des conversations suivies avec sa maîtresse, lustrant ses plumes noires, étirant ses ailes et sa queue, tournant la tête et nous regardant de ses gros yeux noirs brillants.

De temps en temps, Claire ou sa mère prenaient dans une petite boîte quelques mouches et les présentaient à l'Hirondelle qui dardait sur elles, entre les doigts, son petit bec agile et ne les manquait jamais. Rarement elle les ramassait sur la table; il fallait pour cela qu'elle eût grand faim. La première fois que je vis ce dédain, je sautai de l'épaule de Claire sur la table et happai les mouches avant que Mlle Titi sût comment cela se faisait. Titi, effrayée de mon approche, essaya de me donner un coup de bec que je lui rendis; mais ma maîtresse me reprit, et m'appelant : — gourmand! — me remit sur son épaule.

Un jour, par une belle soirée, Titi était à sa place habituelle sur la table à ouvrage, quand, tout à coup, elle pousse un petit cri, ouvre les ailes, et se sauve rejoindre ses compagnes qui volaient en troupes nombreuses au-dessus des pelouses du jardin....

— Tant mieux! pensai-je, la voilà partie; autant de débarras!

Je me mis aussi à prendre ma volée, et fus me percher sur un toit voisin pour voir ce qui allait arriver. Ma Claire et sa mère étaient comme foudroyées et se montraient inconsolables. Elles restèrent longtemps à la fenêtre à regarder l'infidèle, à la deviner dans ses courses folles, à la chercher au milieu du va-et-vient général de la bande joyeuse.

Je revins alors me poser sur l'épaule de Claire, qui me dit en m'embrassant, les larmes aux yeux :

— Toi, mon pauvre Pierrot, tu m'aimes bien!...

— Oui, oui, oui! répondis-je; et je repartis me mettre en observation sur mon toit.

H. DE LA BLANCHÈRE.

(La fin au prochain numéro.)

ONZE ANS DE BASTILLE

D'après la relation originale de Constantin de Renneville. — 1702-1713.

(Voir les numéros parus depuis le 25 janvier.)

Ensuite, j'eus mon audience du substitut de Lully, après l'adieu duquel j'entrai en conférence avec le nommé François Taxel, de Gournay en Normandie.

Je l'ai vu dix ans après dans les appartements où nous fûmes mis, lorsque nos lettres de cachet furent rendues au gouverneur, avec ordre de nous disposer à retourner au monde. C'était un vénérable vieillard âgé de soixante-dix-huit ans. Il sortait, quand il fut mis dans ces appartements avec moi, d'un de ces cachots que l'on nomme des pourpoints de pierre; ils n'ont que six pieds en tous sens, et le jour n'y vient jamais. Il y avait trois ans qu'il y était enfermé seul, après avoir été traîné dans tous les cachots de la Bastille, et y avoir souffert pendant dix-huit ans tout ce que la cruauté des tyrans peut inventer de plus terrible. Malgré toutes ces épreuves, comme les trois jeunes hommes de la fournaise, cet infatigable vieillard était vermeil comme une rose, avec une barbe blanche comme de la neige, qui lui descendait jusqu'à la ceinture. Il me fit part de ses aventures. Il était confiseur de son métier. Il exerçait sa profession à Rouen, ville célèbre pour ses confitures, lorsque la persécution que l'on faisait aux réformés était dans sa plus grande force. Il en fut touché, lut de leurs livres et il se sentit poussé, malgré les souffrances dont on les accablait, à se faire instruire dans leur religion. Pour cet effet, il fut en Hollande, où il abjura la religion romaine. Il y travaillait de son métier, lorsqu'il apprit que son père était mort à Gournay, laissant son bien à partager entre ses deux fils, dont celui-ci était l'aîné, et son frère, garde des portes à Versailles. Celui-ci ayant su que le confiseur était arrivé de Hollande, pour partager avec lui la succession de son père, il fut trouver M. de Pontchartrain, lui dénonça son frère comme apostat, qu'il prétendait charitablement faire mourir. Mais ce judicieux ministre, qui avait de fortes raisons pour n'en rien faire, se contenta de l'envoyer à la Bastille, où, pendant près de quatre lustres, on lui a fait souffrir des tourments inconnus aux Néron et aux Dioclétien. La mort, quelque rigoureuse qu'elle eût été, lui devait être sans doute préférable à un si long tourment. A la fin, il y a succombé, et dix ans après son abjuration, je le vis encore dans la Bastille, d'où nous sommes sortis dans le même temps. On le relégua à Gournay, avec défense d'en sortir sous peine de prison perpétuelle, comme on a relégué M. Francillon à Saint-Maximin, petite ville du duché de Diguières, dont ce médecin me fit une description charmante, lorsque nous fûmes mis ensemble dans les appartements, mais où il m'assura qu'il serait contraint de mourir de faim, si par charité, quelques réformés qui y étaient encore restés, malgré les persécutions, ne l'assistaient. La raison qu'il m'en dit, est qu'il

n'y avait plus de bien, et que sa profession de médecin ne lui donnerait pas de l'eau à boire, parce que l'air du pays est si sain, que les maladies y sont très-rares.

Nicolas Sandro, du village de Fleury des Hayes d'Avesnes, dans le Hainaut, fut le troisième qui vint à l'audience. C'était un fort bon homme et fort simple. Je l'ai vu depuis à visage découvert, ainsi je puis bien en faire le portrait. Il est de moyenne taille, mais bien proportionnée, d'une physionomie très-prévenante; il a le teint vif, les yeux très-doux, mais pleins de feu, le visage rond, avec des fosses aux joues et au menton, qui lui donnaient le je ne sais quoi, qui d'ordinaire attire la bienveillance de ceux à qui l'on se communique. J'en ai ouï faire bien des louanges aux prisonniers qui ont été ses compagnons, et j'ai appris de Pigeon, qui les connaissait très-parfaitement, que lui et quatre frères qu'il a s'étaient rendus redoutables dans leur pays par leur bravoure. Lorsqu'on avait la guerre, ils allaient en parti, et faisaient des courses sur les ennemis, dont ils ne revenaient jamais sans butin.

Ce pauvre homme était venu vendre à Paris des fuseaux et d'autres petits ouvrages de buis qui se fabriquent dans son village. Après s'en être défait, et en avoir reçu de l'argent, il rencontra le nommé Pierre Pigeon, de Louviers, qui, malheureusement, était de sa connaissance. Celui-ci sut ce que Sandro était venu faire à Paris, et qu'il s'en retournait chez lui à vide, c'est-à-dire sans remporter de Paris qu'un peu d'argent. Il lui dit qu'il lui ferait bien gagner son retour, s'il voulait lui louer sa cavale pour lui aider à tirer une chaise qu'il était obligé de conduire à Bruxelles. Sandro, qui ne demandait pas mieux que de gagner de l'argent, convint de prix avec lui pour sa cavale, et s'obligea de guider la chaise, pourvu qu'il fût défrayé par les chemins, ne sachant pas que les personnes, qui devaient être voiturées dans la chaise, sortaient du royaume pour se réfugier dans les pays étrangers à cause de leur religion. Il se mit donc en chemin avec Pigeon, qui conduisait dans sa chaise quatre femmes et un gentilhomme nommé d'Incarville, d'auprès de Louviers en Normandie, qui était à cheval aussi bien que Pigeon.

A dix lieues de Paris, des exempts accompagnés d'une cohorte de satellites se jetèrent sur la chaise, sur ses conducteurs (car il y avait un cocher de louage de Paris), sur les femmes qui étaient dans la chaise, et sur les cavaliers qui marchaient à côté, les lièrent et les gardèrent à vue toute la nuit, et le lendemain de grand matin, ils les firent retourner à Paris où ils les plongèrent dans le gouffre abominable de la Bastille. Sandro allégua en vain qu'il était innocent, qu'il avait loué sa cavale, sans savoir si les personnes qu'elle tirait dans la chaise étaient de la religion réformée ou non. Pigeon, inutilement, confirma la chose par des serments auxquels on n'ajouta nulle foi.

Sandro remit le peu d'argent qu'il avait à M. d'Argenson, qui, malgré son innocence, fit vendre sa cavale et en confisqua le prix à son bénéfice. Les quatre femmes, d'Incarville, Pigeon, tout fut pillé, fouillé et refouillé. Les femmes furent trouvées saisies de quantité de lettres de change pour la Hollande : autant pour le pauvre M. d'Argenson; une fois, il faut bien qu'il se paye de ses peines, autrement sa charité serait bientôt ralentie. La femme de l'infortuné Sandro ne put jamais découvrir ce qu'était devenu son mari. Sa famille crut qu'on l'avait volé et assassiné.

Sandro, ce bon Flamand, tout simple qu'il paraissait, ne manquait pas d'être fort subtil. En voici un trait que je sais de lui-même et de la plupart de ceux qui étaient dans sa même tour. Il fit un pari de deux bouteilles de vin avec ses deux compagnons, qu'il parlerait de fort près à tous ceux qui étaient dans la tour, s'ils lui promettaient de le seconder fidèlement. Eux, qui auraient voulu donner tout leur vin pendant quinze jours pour savoir comment il se prendrait à faire réussir son dessein et apprendre le nom de tous les prisonniers qui étaient dans la même tour, acceptèrent le défi. Voici comment il en vint à bout.

Il mit quelque chose dans son lit, qui faisait paraître qu'il y était couché, il se posta derrière la porte, et lorsque le porte-clefs leur apporta leur souper, pendant que ses deux compagnons embrassaient ce garçon, c'était Boutonnière, un très-bon enfant, Sandro descendit se cacher dans l'escalier du cachot, où pour lors par hasard, il n'y avait personne. Après que Boutonnière eut servi toute la tour et refermé les portes, l'autre sortit de la montée du cachot, monta dans la tour, ouvrit les portes des intervalles qui n'étaient que barrées, et frappant doucement aux portes des chambres, il eut communication avec tous les prisonniers qui y étaient. Il fut contraint de passer la nuit dans l'escalier ; par bonheur pour lui, c'était en été, que les nuits ne sont ni froides, ni longues. A l'heure à peu près que le porte-clefs apporta au matin le pain et le vin, il se cacha encore dans la montée du cachot, et lorsque Boutonnière fut entré dans leur chambre, pendant que ses deux compagnons le tenaient embrassé, il entra subtilement dans la chambre et courut l'embrasser aussi avec les deux autres. Il a fait plusieurs fois la même manœuvre, sans que jamais Boutonnière s'en soit aperçu.

Mais revenons à Braillard, principal acteur jusqu'ici, de cette scène. Il sut si parfaitement bien contrefaire le malade, que j'y aurais été pris moi-même, si je n'avais encore mieux été convaincu qu'il se portait mieux que moi. Boutonnière le crut à l'extrémité ; il en avertit les officiers, qui, malgré toutes les insolences de ce malade imaginaire, y envoyèrent toute l'école doctorale, c'est-à-dire M. Fresquier, le chirurgien et l'apothicaire. Tous le jugèrent dans un extrême péril de mort.

Ce n'était pas pour moi un médiocre sujet de divertissement, de voir un fourbe, avec quelques grimaces, triompher de l'ignorance eu corps. On lui ordonna le médecin salutaire, et on permit aux porte-clefs de lui donner indifféremment tout ce qu'il demanderait, puisqu'il était absolument abandonné de la Faculté. C'était le chatouiller où il se démangeait, et le but de sa mômerie.

(*A continuer.*)

CURIOSITÉS GÉOLOGIQUES

ORIGINE DES SEPT COLLINES DE ROME

Si chacun sait que Rome a été nommée « la ville aux sept collines, » à cause des hauteurs presque isolées l'une de l'autre et très-saillantes qui s'élèvent dans son enceinte et sur lesquelles ses constructions se sont portées, on ignore généralement que ces collines ne sont pas des montagnes « vraies, » comme celles de Fourvières, à Lyon, ou des buttes Montmartre, à Paris. Ce sont des jalons, des témoins plutôt, qui ont subsisté aux corrosions du Tibre et dont le sommet indique le niveau d'une haute plaine qui existait là autrefois, c'est-à-dire avant que le fleuve en eût largement et profondément abaissé le niveau pour y placer son lit.

Or, voici, géologiquement parlant, comment les choses durent se passer.

En ce temps-là, la Méditerranée avait son domaine jusques aux pieds des Apennins ; elle couvrait les lieux sur lesquels se trouvent aujourd'hui Orvieto, Orte, Tivoli (voir la carte ci-contre), et pénétrait même dans certaines vallées. Le fond qui portait cette mer était en ce moment composé de roches appartenant au terrain tertiaire moyen et au terrain crétacé, dont quelques rares îles émergeaient à la surface. Il reçut successivement les dépôts qui se formèrent à la longue pendant le séjour prolongé des eaux marines, et que les géologues ont rangés dans le groupe connu sous le nom de « pliocène » ou de « tertiaire supérieur; » savoir : des lits d'argile azurée, de marne et de sable jaune s'intercalant entre eux; des bancs de graviers et de galets recouverts à leur tour par des roches volcaniques, telles que laves, basaltes, tufs divers et autres. Les matériaux de ces dernières roches sortirent du sein de la terre par des ouvertures sous-marines, cratères et crevasses, qui fonctionnaient en même temps que les volcans d'Auvergne leurs contemporains. Certains courants de lave s'épandirent en nappes, çà et là, sur des espaces considérables, tandis que les

tufs volcaniques en occupèrent de plus grands encore. Ceux-ci furent composés de laves, de boues, de cendres soudées ensemble, lesquelles, vomies avec violence, retombaient en fragments de plus en plus divisés et refroidis par la mer.

Enfin, un exhaussement du sol refoula la Méditerranée dans ses limites actuelles, et la contrée qui nous occupe devint terre ferme comme le restant de l'Italie. Son aspect, un observateur le reconnaît aisément aujourd'hui, était celui d'une vaste plaine, sensiblement ondulée, sur laquelle saillaient les quelques monts calcaires déjà cités, les pics et les dômes de composition volcanique venus depuis, les cônes des cratères éteints. Parmi ces derniers, nous citerons particulièrement les cônes de Bolsena, de Vico et de Bracciano, connus sous la dénomination de « lacs », à cause de l'eau qui occupe aujourd'hui leur cavité principale. (Voir la carte ci-contre.)

CARTE GÉOLOGIQUE DES ENVIRONS DE ROME
dressée d'après les documents les plus récents, par M. J.-B. Tourgon.

A Terrain quaternaire et alluvions modernes.
S Terrains tertiaires pliocène et miocène (supérieur et moyen).
C Terrain tertiaire eocène (inférieur) et crétacé.
J Terrain jurassique.
T Terrain triasique.
P Terrain paléozoïque ou terrain de transition.
V Roches volcaniques diverses.

Aussitôt cette nouvelle plage abandonnée par la mer, les eaux fluviatiles y provoquèrent les premiers dépôts alluviens et de terre végétale; les animaux terrestres commencèrent à l'habiter; l'homme, le souverain de la nature actuelle, qui avait fait son apparition pendant la période subapennine, ne dut pas tarder à en prendre possession : « l'époque des « terrains quaternaires ou « contemporains, la sixième du monde animé, d'après « M. d'Orbigny, venait de commencer. » Les eaux paludéennes séjournèrent dans les dépressions; les torrents et les rivières sortant des Apennins, chargés de sédiments et cherchant à se frayer un lit, concoururent simultanément à la destruction d'une partie de la haute plaine et à la formation de nouvelles roches sédimentaires. Le Tibre y creusa peu à peu sa profonde vallée; mais cette excavation, effectuée avec le concours de ses affluents torrentiels, se fit irrégulièrement, c'est-à-dire en corrodant, sillonnant, échancrant ou contournant, suivant leur dureté, les obstacles placés sur son chemin. C'est ainsi que des promontoires et des éminences restèrent isolés au milieu de la nouvelle et basse plaine découpée et foncée par le fleuve. Telle a été l'origine des « collines de Rome, » soit des monts Marius, Aventin, du Vatican, du Capitole et *tutti altri*.

L'œuvre de destruction entreprise par le Tibre touchant à son terme, celle de restauration commença pour la basse plaine. Le fleuve et ses affluents y déposèrent leurs sédiments : lits de graviers, de sables et de travertins (*). Des marais épars çà et là s'étendirent jusqu'à la mer; les monts et les collines (celles de Rome comprises) se couvrirent de forêts; la végétation s'établit à peu près partout. C'est à ce moment que Romulus jeta les fondations de cette ville, qui fut la capitale de l'Empire latin avant de devenir celle de la catholicité. Les tufs volcaniques des collines, alors voisines de l'emplacement choisi par le fondateur, donnèrent les matériaux des premières habitations; depuis ils n'ont cessé d'être constamment employés. Ils se trouvent particulièrement sur la rive gauche du fleuve (les collines de la rive droite étant composées principalement de marnes et de sables pliocéniques), et sont désignés sous les noms de tufs granuleux, terreux et lithoïde. Ce dernier, de couleur jaune, tendre et facile à travailler, durcissant à l'air, a été surtout préféré pour les maisons, les remparts et autres constructions. C'est donc pour leur extraction considérable, en subvenant aux besoins de presque tous les travaux, que les « catacombes de Rome » furent excavées; et ces carrières immenses, labyrinthes impénétrables, dédales inextricables, après avoir produit les matériaux pour bâtir la ville éternelle, devaient servir de refuge aux premiers chrétiens, ces victimes du paganisme qui se sacrifièrent pour le règne de la foi et l'émancipation de l'humanité, dont ils furent les propagateurs et les soutiens.

J.-B. TOURGON, ingénieur.

.*. La plupart des hommes n'aiment dans la nature que ce qu'ils y ont mis, ou ce qu'ils en ont fait; car alors ils voient que ceux qui ne sont pas riches comme eux ne sont pas capables d'avoir ce qu'ils ont. Ces choses artificielles les distinguent du commun des hommes. Il est permis à chacun de demeurer dans les bois; il n'y a que les riches qui puissent avoir des parterres, et c'est souvent la première raison du plaisir qu'éprouvent ces derniers. (Nicole.)

(*) Tufs calcaires, jaunes rougeâtres, employés dans les constructions des plus beaux monuments de Rome.

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire. Paris.

MONUMENTS HISTORIQUES



L'ÉGLISE SAINT-FRONT A PÉRIGUEUX (Dordogne).

De toutes les églises qui, à différents degrés, sont empreintes du style byzantin, — c'est à-dire dont la coupole forme toujours, comme dans les églises grecques, la base architecturale, — la plus vaste, la plus complète et, en même temps, la plus ancienne, c'est, bien certainement, l'antique basilique de Saint-Front, aujourd'hui cathédrale de Périgueux. C'est de Saint-Front que le style byzantin a rayonné dans la région comprise entre la Garonne et la Loire, qui renferme presque tous les monuments similaires, dans les diocèses de Périgueux, de Cahors, d'Angoulême et de Saintes. Une seule abbaye fameuse, — celle de Fontevrault, en Anjou, — fait peut-être exception, et encore se trouve-t-elle à la limite septentrionale de la seconde Aquitaine.

Ce qui frappe, au premier abord, dans Saint-Front, avec ses cinq coupoles en forme de croix grecque, c'est sa parfaite ressemblance avec Saint-Marc de Venise. — L'analogie est plus sensible encore, lorsqu'on étudie le plan général et les détails de ces deux constructions. Il devient alors de toute évidence que l'architecte inconnu qui a bâti Saint-Front a voulu reproduire, dans ses proportions, dans son harmonie, et presque dans ses dimensions, la splendide basilique de Saint-Marc. Enfantement curieux et bizarre d'un art à la fois musulman et chrétien, moitié église et moitié mosquée, Saint-Front n'est pour ainsi dire qu'une copie de Saint-Marc, dont les cinq coupoles célèbres s'arrondissent en dômes étincelants, sur le modèle de Sainte-Sophie de Constantinople.

L'identité de vues qui a présidé à l'érection de la basilique vénitienne et de la remarquable imitation que nous étudions ici, est absolument indiscutable. Et cependant on s'étonne à bon droit de retrouver un édifice byzantin, d'un style si étranger à notre art national, tout à coup transplanté au milieu d'une de nos provinces méridionales. D'après M. l'abbé Texier, — dans son intéressant mémoire sur les émailleurs de Limoges, une vieille tradition attribue la construction de Saint-Front à Orséolo Ier, vingt-deuxième doge de Venise, qui vint en France à la fin du dixième siècle, et y mourut après un séjour d'une vingtaine d'années. Ce doge eut, suivant M. Dusommerard, une grande part dans la fondation d'une colonie vénitienne, à Limoges, dans celle des premières fabriques d'émaux de cette ville, et même dans la construction de la cathédrale de Périgueux. Les relations commerciales de Venise, — et, par elle, de tout l'Orient, — avec la région centrale de la France étaient très-nombreuses, à cette époque. Enfin il est bon de noter, que des monnaies grecques de la fin du dizième siècle ont été trouvées à Périgueux même.

C'est, en effet, à cette époque, que les chroniqueurs les plus dignes de foi font remonter la construction de Saint-Front. Les travaux auraient été commencés par Frotaire, un des plus riches et des plus puissants évêques de Périgueux, vers 990, continués par les soins de ses successeurs; et achevés par Géraud de Gourdon, vers 1050, époque où la splendide basilique fut consacrée par une dédicace solennelle.

Il résulte de plusieurs documents que l'église abbatiale de Saint-Front, — devenue cathédrale de Périgueux, à la fin du seizième siècle, — fut bâtie sur des constructions beaucoup plus anciennes, qui remontaient au sixième siècle, au temps de l'épiscopat de Chronope, qui y avait enseveli les restes de ses prédécesseurs. Le clocher de Saint-Front, — le plus ancien et le plus curieux de toute la France, au dire des archéologues, — est assis sur deux travées d'une église primitive, dont plusieurs parties ont été soudées à la nouvelle basilique. Ce clocher se termine par une voûte en coupole, dont la forme bizarre se re-

trouve, assez souvent, dans les clochers de l'Angoumois et du Poitou.

Saint-Front eut beaucoup à souffrir pendant les terribles invasions qui dévastèrent ces contrées, et à l'époque des guerres de religion. Dans un des nombreux pillages qui la souillèrent, le sépulcre de saint Front, — qui passait pour une merveille d'art, — ainsi que les tombeaux de plusieurs chevaliers, évêques et cardinaux, furent entièrement brisés; tableaux précieux, riches tentures, objets du culte, tout fut brûlé ou volé. Des chroniques du douzième siècle parlent aussi d'un terrible incendie, qui consuma, en 1120, le bourg et le monastère de Saint-Front, tellement violent qu'il fondit les cloches, au sommet de la grande tour carrée.

Les carrières de pierre sont très-abondantes à Périgueux et dans les environs. On croit donc que les matériaux employés dans la construction de Saint-Front furent pris sur place. Nous avons dit que les dimensions de la cathédrale de Périgueux et celles de Saint-Marc, à Venise, étaient presque égales; ces dimensions sont entre elles dans le rapport, à peu près constant, du pied français au pied italien. De telle sorte que la croix grecque de Saint-Front ne mesure qu'environ cinq mètres de moins que celle de Saint-Marc.

Telle que nous la voyons aujourd'hui, avec son clocher monumental, ses clochetons quadrangulaires placés aux angles saillants de la croix grecque, soudée à une longue abside ogivale, et couronnée des cinq coupoles byzantines, la cathédrale de Périgueux fait partie de nos plus précieuses richesses archéologiques. Sa belle restauration est l'œuvre récente de M. Paul Abadie, inspecteur général des monuments historiques. — Ch. de L.

MÉTIERS ET CARRIÈRES

—

LE PHARMACIEN

Un savant pharmacien écrivait ceci, il y a vingt ans:

« Les gens du monde ne peuvent s'imaginer combien il faut de temps et de peine à un jeune homme pour se mettre en état d'obtenir le diplôme. Les huit plus belles années de sa vie, celles de l'illusion et des plaisirs, il est obligé de les consacrer à un travail opiniâtre, et quelquefois bien servile, pour pouvoir être digne un jour de l'honorable profession à laquelle il se destine. Et lorsqu'il a obtenu ce diplôme, objet de tous ses vœux, de nouvelles peines, de nouveaux soucis viennent l'accabler. Une terrible responsabilité pèse sur lui; la moindre erreur de sa part, ou de celle des personnes qu'il emploie, est punie avec une sévérité sans exemple; il n'a pour sa justification aucune excuse, car la loi, qui veille à la vie des citoyens, croit que le pharmacien est infaillible, ou du moins qu'il doit l'être. »

Voilà nettement exposées, par une autorité de la profession, les conditions qui sont faites à l'aspirant pharmacien, et au pharmacien diplômé.

Il n'y a rien là, il faut bien le dire, qui constitue une riante perspective; mais, tout en les reconnaissant essentiellement judicieuses dans leur principe, peut-être ne devons-nous pas conserver à ces assertions leur caractère de permanente rigueur.

La pharmacie est encore régie aujourd'hui par la loi du 21 germinal an XI (11 avril 1803) qui établit deux classes de pharmaciens: le pharmacien de première classe, dont le diplôme est valable pour toute l'étendue du territoire français, et le pharmacien de deuxième classe, qui ne peut exercer que dans le département dans lequel il a été reçu. C'est là une véritable anomalie, qui se ressent évidemment d'une époque où le niveau général des études n'était pas ce qu'il est aujourd'hui, et où, tout en montrant un but supérieur à atteindre, il était de nécessité publique de recruter le personnel indispensable en ouvrant la porte aux capacités secondaires.

Cette distinction ne peut tarder sans aucun doute à disparaître, car il n'en est point ici de même que pour l'exercice de la médecine, où la différence entre le docteur et l'officier de santé s'établit non-seulement par cette même question de généralité ou de restriction territoriale, mais aussi par l'interdiction, imposée à ces derniers, de certaines pratiques chirurgicales, et la déclaration de non aptitude en divers cas légaux ou administratifs.

Que le pharmacien exerce en vertu d'un diplôme de deuxième ou de première classe, l'exercice professionnel est pour lui absolument identique: il est appelé à débiter les mêmes produits, à effectuer les mêmes préparations, sans exclusion ni restriction aucunes.

Quoi qu'il en soit de cette démarcation singulière, et pour ainsi dire toute nominale du point d'arrivée des aspirants, leur point de départ et la durée de la voie qu'ils parcourent diffèrent essentiellement.

Pour se préparer à devenir pharmacien de première classe, il faut justifier du diplôme de bachelier ès sciences, tandis que si l'on ne vise qu'au diplôme de deuxième, il suffit d'exhiber le certificat dit *de grammaire*.

Les cours pour la première classe ne peuvent être suivis que dans l'une des trois écoles supérieures qui ont leur siége à Paris, Montpellier et Nancy (ci-devant à Strasbourg); tandis que pour la deuxième classe, les études peuvent être faites dans l'une des vingt et une écoles préparatoires de France.

Nul n'est admis à suivre les cours de l'un ou de l'autre ordre qu'après dix-sept ans accomplis, et à subir les examens définitifs qu'après vingt-cinq ans.

L'aspirant de première classe, dont le cours comporte trois ans d'études, soit douze inscriptions trimestrielles et six examens semestriels, doit justifier, pour obtenir le diplôme, de trois ans de stage dans l'officine d'un pharmacien exerçant. L'aspirant de deuxième classe n'est astreint qu'à quatre inscriptions dans une école supérieure, ou à six dans une école préparatoire; mais on exige de lui six ans de stage dans l'officine.

Les frais d'inscriptions et d'examens s'élèvent pour la première classe à environ mille quatre cents francs, et à six cent cinquante francs pour la deuxième.

Le *stage* dans l'officine publique — obligatoire même pour les étudiants qui deviennent internes dans les hôpitaux — est donc une affaire importante dans la vie des futurs pharmaciens. Il faut reconnaître, en revanche, qu'il a pour ces jeunes gens son côté avantageux.

Sous le nom d'élèves en pharmacie, ils entrent comme aides chez un pharmacien établi, qui, trouvant en eux des auxiliaires indispensables, a tout intérêt à les initier, autant que possible, aux connaissances pratiques de la profession.

Généralement, ils sont là, logés et nourris, et en outre appointés selon leur plus ou moins d'aptitude. Si l'apprentissage est long, au moins devient-il ainsi beaucoup moins onéreux. La présence à l'officine se combine, pour beaucoup d'élèves, à un moment donné, avec les études spéciales. Ils prennent, pour suivre les cours, les heures nécessaires, et s'arrangent avec le patron pour *travailler* les matières de leurs examens.

C'est, on le voit, une existence fort bien remplie, et d'autant mieux que le service même de l'officine exige la plus grande, la plus constante assiduité.

Dans la dernière période, toutefois, quand vient le

terme de l'examen de réception, il va de soi que les élèves doivent être tout entiers à cette préparation, qui porte d'ailleurs sur un programme fort complexe et fort étendu.

Son diplôme de première ou de deuxième classe obtenu, le jeune pharmacien ne peut que viser à prendre une officine à son compte, car la généralité des pharmacies étant desservies par des *élèves*, là où le patron ne suffit pas à la tâche, il ne trouverait guère à s'y créer une position normale et productive, comme cela peut avoir lieu dans d'autres professions.

Ordinairement, le diplômé de deuxième classe, astreint à exercer dans un rayon indiqué, avait sa visée positive au préalable. Le plus souvent, il devait tout simplement recueillir la position paternelle.

Les diplômés de première classe ont le champ plus vaste; aussi, est-ce parmi ceux-là que se rêvent quelques aventures, c'est-à-dire que se trouvent des jeunes gens n'ayant pour capital, en plus du savoir acquis, que leur intelligence et le désir de se créer une position.

Les journaux de pharmacie, — car la pharmacie a *des* journaux, — annoncent assez souvent que de jeunes diplômés s'offrent pour gérer des officines ou pour en créer avec commandite; et les exemples ne sont pas rares de ces enfants perdus de la fortune qui, un beau jour, se la rendent favorable.

S'il a un avoir quelconque, le diplômé est parfaitement libre de s'établir où bon lui semble, car le nombre des officines n'est pas limité, ainsi que bien des gens semblent le croire. Notons en passant, puisque nous touchons à une opinion erronée, que le pharmacien n'est pas plus tenu qu'un autre commerçant, de garder sa boutique ouverte à tel jour et jusqu'à telles heures. Ajoutons que les secours qu'on va lui demander en cas d'accidents sont de sa part, à moins de réquisition légale, un service tout facultatif. Disons enfin qu'aucune loi ne l'oblige à se déranger la nuit, mais disons aussi qu'on citerait difficilement un pharmacien qui, en pareille occurrence, eût manqué aux devoirs à lui imposés par une tradition à la fois humanitaire et professionnelle.

On a coutume, — sans doute en vertu des anciennes appréciations satiriques, — d'exagérer singulièrement le produit moyen du débit pharmaceutique. Le *compte d'apothicaire* a fait son temps, et nous n'en voulons de meilleure preuve que la citation de quelques chiffres relatifs aux fonds à céder en diverses localités, — chiffres que nous extrayons d'un des derniers numéros du *Moniteur de la Pharmacie* :

Bouches-du-Rhône : Pharmacie faisant de 6,000 à 7,000 francs d'affaires, loyer 600 francs, achats 2,000 francs, prix : 5,000 francs.

Côtes-d'Or : Pharmacie faisant 18,000 francs, loyer 1,200 francs, achats 7,000 francs, prix : 28,000 francs.

Loire-Inférieure : Pharmacie faisant 15,000 francs, loyer 2,000 francs, achats 7,000 francs, prix : 20,000 francs.

Somme : Pharmacie faisant 16,000 francs, loyer 1,000 francs, achats 9,000 francs, prix : 12,000 francs.

Etc., etc.

En réalité, nous voyons que la moyenne s'établit dans la proportion d'une recette dont le chiffre est deux ou trois fois supérieur à celui de l'achat; soit un bénéfice brut de 50 à 66 pour 100 sur la valeur première des marchandises. Certainement, là où le débit pourrait avoir assez d'extension pour grossir notablement la recette, l'inventaire devrait donner les plus magnifiques résultats : mais la concurrence est grande, très-grande, c'est par exception que la somme totale des affaires s'élève au-dessus du niveau indiqué plus haut par quelques exemples pris au hasard.

Au surplus, le pharmacien a pour concurrent licite, l'herboriste, qui lui enlève tout le casuel de la petite clientèle, relativement assez productive, et pour concurrents occultes toutes sortes d'industriels qui débitent sous le manteau, telle ou telle préparation relevant de la seule officine légale. Deux marchands de vins parisiens, viennent, par exemple, d'être condamnés pour vente de vin de quinquina.

Dans les grandes villes, et notamment à Paris, les officines des divers quartiers ont encore pour concurrents redoutables certains droguistes diplômés, qui joignent à leur commerce de gros ou de demi-gros, la vente au détail, à prix relativement réduits, de la généralité des substances pharmaceutiques. En cas d'urgence, l'on s'adresse au pharmacien voisin pour la préparation formulée par une ordonnance, mais à l'occasion, en passant dans le quartier de la droguerie, on se nantit des médicaments qui composent le fonds de prévision de chaque famille. De là, préjudice notable pour l'officine.

En somme, et vu les limites forcément bornées où dans les conditions normales, se maintient le chiffre d'affaires du pharmacien, il est un idéal dont le vague fantôme apparaît alléchant dans la sphère de chaque officine : LA SPÉCIALITÉ.

Inventer et *lancer* une pâte, un sirop, une lotion, une mixtion, etc., c'est le rêve que tout pharmacien a caressé ou caresse à ses heures, mais dont quelques-uns seulement voient la brillante réalisation ; car c'est à grand renfort d'habile et coûteuse publicité que, bon ou insignifiant, le produit se fera connaître. Et Dieu sait à quel prix s'achète la vogue, la renommée! Mais Dieu sait aussi quels en sont les résultats, quand on l'a obtenue, et qu'on *sait* la *cultiver!*

Exemples : En Angleterre, le docteur Holoway dépense, année moyenne, 350,000 francs pour que soient annoncées, même par voie d'affiches collées sur les Pyramides d'Égypte, ses pilules d'aloès, dont la préparation n'occupe pas moins de quatre cents personnes.

A Paris, il est une maison de la rue des Lombards qui, pour le seul encartonnage d'une *spécialité*, paye, un mois portant l'autre, de 4,000 à 5,000 francs de boîtes à dix centimes.

Qu'on imagine la rotondité du bénéfice net! — E. M.

LES MOYENS DE TRANSPORT DE NOS PÈRES.

En 1561, Gilles le Maître, premier président du Parlement de Paris, stipulait dans le bail qu'il passait avec les fermiers de sa terre, près Paris : « qu'aux quatre bonnes « fêtes de l'année, et au temps des vendanges, ils lui « amèneraient une charrette couverte, et de la paille fraîche « dedans, pour asseoir sa femme et sa fille, et qu'ils lui « amèneraient aussi un âne, ou ânesse, pour monture de « leur fille de chambre. Il allait devant sur sa mule et « accompagné de son clerc à pied. »

On lit dans une gazette du 15 mai 1782 :

« Le public est averti qu'à commencer du 20 de ce mois, la voiture de Vincennes qui ne partait qu'une fois par jour de Paris et de Vincennes, partira dorénavant deux fois par jour de chacun de ces endroits, savoir : de Paris à dix heures du matin et à six heures du soir, et de Vincennes à huit heures du matin et à cinq heures du soir. La voiture se prendra à Vincennes au lieu accoutumé ; à Paris, chez le sieur Gibé, limonadier, porte Saint-Antoine, où le public pourra s'adresser pour retenir les places. »

LA PETITE PARTIE

C'est l'hiver, dans un intérieur confortablement modeste; après le déjeuner, on a poussé la petite table près du foyer qui flambe; on a dressé le paravent du côté de la fenêtre. Jeannette a clos hermétiquemeut la porte. Il fait là bon et doux pour les loisirs bien gagnés, sans semblant de trouble dans la sereine placidité de ce milieu, où rien ne semble pouvoir pénétrer des tracas ou des importunités du dehors.

Et pourtant le roquet indolent qui dormait au pied de la table vient de relever la tête; il tend l'oreille; distingue-t-il un pas dans l'escalier...; la petite partie va-t-elle se trouver interrompue? Quel dommage s'il en était ainsi!

SCÈNES INTIMES



LA PETITE PARTIE

doute, par une vie probe et laborieuse; et la petite partie s'est engagée : bataille pleine d'incidents et d'émotions. « Un as, madame, un as!... Ah! ah! tirez-vous de là. » Et le fait est qu'elle a l'air bien embarrassé devant cet as terrible, la paeifique joueuse, que son partenaire, avec quelqu'autre réserve redoutable sur le menton, semble défier de son regard triomphant.

Ils sont tout entiers à eette importante affaire des points à compter et des coups à combiner. Comme on devine là toutes les quiétudes, toutes les intimes satisfactions de deux âmes droites! Il faut l'innocente rivalité du jeu pour faire un peu d'agitation, pour mettre un

⁂ Il y avait à Leyde un cordonnier qui, sans entendre le latin, allait assister à toutes les thèses de l'Université. On s'en étonnait : « C'est que je prends plaisir à juger les coups.

— Mais puisque vous n'entendez pas le latin!

— C'est que, quand j'en vois un qui se met en colère, je juge que la raison lui manque. (Leibnitz.)

⁂ Turenne disait plaisamment que sur le grand nombre de querelles qu'il avait vues entre muletiers et mulets pendant ses campagnes, il en était fort peu où les mulets n'eussent raison.

MERCURE

Cicéron comptait plusieurs incarnations du Mercure antique, car on le trouve tantôt dieu de l'éloquence, tantôt dieu du commerce et des larrons, tantôt chargé de conduire les âmes aux enfers, avec pouvoir de les en retirer; parfois aussi il est grand musicien, puisqu'il sait se servir assez habilement de la lyre d'Apollon pour endormir Argus; enfin, il est surtout le messager des dieux, et principalement aux ordres de Jupiter, le grand maître de l'Olympe, qui, notons-le, n'a pas toujours de fort délicates missions à lui confier.

SALON DE 1873



MERCURE, marbre par M. Ludovic Durand

Laquelle de ces divinités a voulu représenter M. Ludovic Durand, dans ce marbre à la fois si correct et si élégant? La dernière, sans doute, car les ailes du messager sont attachées aux pieds et poussées à la tête. Peu importe d'ailleurs. Il fallait au statuaire un sujet qui lui permît de montrer avec quel art il sait traiter le *nu*. Il l'a cherché dans les fictions anciennes. Il a fait un beau jeune homme, dont la pose est simple, large, harmonieuse, et qui, dans son immobilité, vit, pense, médite. Le but est atteint. La statuaire française compte une belle œuvre de plus.

ÉTUDES DE MŒURS

LE TROU AUX CARPES

Chatou est fort renommé pour ses belles pêches et ses pêcheurs, parmi lesquels se trouvent, comme à Bougival, beaucoup d'écrivains et d'artistes.

Un des plus sympathiques de la colonie est un jeune ténor de l'Opéra. Vous l'avez applaudi bien souvent, et, si vous pénétrez dans les coulisses du théâtre, vous avez dû le voir quelquefois en grande conférence avec l'illustre Ambroise Thomas, dans un coin, comme deux égoïstes. Alors, discrètement, vous n'approchez pas, supposant qu'il s'agit de confidences musicales, ou de judicieux conseils donnés par le maître à l'ancien et brillant élève du Conservatoire. Eh bien, non. Ces deux messieurs se racontent tout simplement leurs pêches miraculeuses. Et pourquoi pas? La pêche fait partie du sport et de la vie élégante en Angleterre. En France, on a vraiment tort de croire que ce soit là un délassement indigne d'un homme d'esprit.

Ernest ***, d'ailleurs, ne met pas dans son exercice favori une passion absorbante et farouche. Ce qu'il aime

surtout de la pêche, c'est l'assaisonnement, le cadre. Après les fatigues du théâtre, il est heureux de changer d'horizon, de se nourrir du réel après s'être grisé du fictif, de se retremper au milieu de paysages où la poitrine se dilate, où les idées se rafraîchissent, où les yeux boivent pour ainsi dire, l'espace et l'immensité.

Un autre habitué, mais beaucoup plus intrépide, c'est le capitaine Géranion. Soixante-cinq ans, retraité, décoré, trente ans de service, trois campagnes. A repris du service dans la guerre contre les Prussiens, s'est admirablement conduit; blessé à l'épaule à Marchenoir, mais n'en souffre que par les temps humides. Retiré à Chatou, célibataire.

Il était beau à voir, le matin, se rendant à son poste, fumant constamment sa pipe à cause du brouillard, du froid, de la chaleur, du vent ou de la pluie, petit, mince, sec, nerveux, agile, armé de cannes soigneusement enveloppées dans leur étui en serge verte, d'une épuisette immense, de lignes d'une solidité à toute épreuve, d'amorces en quantité, muni de deux paniers, l'un contenant ses futurs repas, l'autre garni d'herbe fraîche et destiné au poisson capturé.

Malgré ses habitudes pacifiques, le capitaine Géranion avait conservé dans toute son intégrité son allure martiale, et ressemblait plûtot à un conquérant qu'à un humble pêcheur à la ligne.

A force de se rencontrer, Ernest et lui se saluèrent de l'œil. Puis, un beau soir, le capitaine demanda :

— Eh bien, avez-vous été heureux?

L'artiste montra son panier à moitié plein.

— Du fretin! dit le capitaine dédaigneusement.

— Et vous? reprit Ernest.

— Oh! moi, je ne m'amuse pas à ces misères. Il y a là une carpe qui pèse au moins quatorze livres. Je la connais, je la guette depuis dix-huit mois, et je l'aurai.

Le capitaine pêchait en effet ce jour-là comme de coutume, dans l'endroit désigné sous le nom de *Trou aux carpes*.

C'est sous les peupliers plantés dans l'île, sur le grand bras de la Seine, au-dessus du pont de Chatou. D'admirables places de pêche sont pratiquées sous cette rangée d'arbres. Elles sont célèbres, et les hommes d'imagination qui fréquentent cette berge, les ont presque toutes baptisées. On cite notamment, en arrivant par le sentier qui aboutit au milieu du pont et en remontant le cours du fleuve : *la Halte des novices*, *le Tabouret*, *le Grand coup*, *le Berceau*, *l'Arbre mort*, *le Petit salon*, *l'Invisible*, *le Fauteuil*, *le Trou aux carpes*; puis, plus haut : *le Passage* et *le Solitaire*.

— Quelques jours après, voyant arriver Ernest, le capitaine lui dit :

— Mettez-vous donc là. Nous essayerons ensemble.

L'artiste accepta et se mit dans *le Fauteuil*, ainsi nommé parce que, creusé avec beaucoup de soin et d'art dans la terre du rivage, il ressemble comme deux gouttes d'eau à la chaise curule des sénateurs romains.

Moins ambitieux que son confrère, Ernest pêchait avec une ligne fine et un petit hameçon, ce qui lui faisait prendre plus de poissons, mais de moins gros. Il s'empara pourtant d'une assez belle brême, dont la résistance vigoureuse émut le capitaine.

— Attention! dit-il.

— Soyez tranquille, répondit l'artiste. Je sais au juste ce que ma ligne peut supporter sans se rompre.

Et il fit remonter la brême, qui fut bien vite ramassée par l'épuisette.

Le capitaine fronça un peu le sourcil. Il lança dans l'eau un litre au moins de blé cuit, afin d'attirer le poisson autour de sa ligne. Mais sa mauvaise humeur ne dura pas. Il déjeuna côte à côte avec Ernest, et ils causèrent fort amicalement.

— Oh! cette carpe! dit M. Géranion qui ne connaissait plus d'autre sujet d'entretien. Elle est bien rusée, mais je l'aurai! Je vous ai affirmé qu'elle pèse quatorze livres. Sachez qu'elle en pèse plus de vingt... Mais n'en parlez pas. Je l'ai vue. En mars quand il fait beau et les jours d'été quand il va faire de l'orage, elle monte à fleur d'eau. La première fois qu'elle m'est apparue, j'ai éprouvé tant d'émotion que j'ai été obligé de m'asseoir. En avril dernier, la voyant immobile comme une souche flottante, j'ai couru chercher mon fusil et j'ai tiré dessus. A mon coup de feu, elle plongea. Puis elle reparut, calme, méprisante. Je me préparai à lui envoyer mon second coup, mais dès qu'elle me vit épauler, elle s'enfonça. Elle est toujours seule. Et remarquez quelle sagacité a présidé au choix de sa résidence : ce trou est tellement profond qu'un épervier lancé est presque refermé quand il touche le fond. Quant aux nasses, elle est trop grosse et trop prudente pour y entrer. Reste la ligne dormante; mais, si elle est fixe, la carpe la brise comme un cheveu, et si elle est forte, elle s'en éloigne. Comment résoudre cette difficulté? Au Japon, où l'on pêche beaucoup...

Le capitaine Géranion s'interrompit. Sa ligne était toujours tendue et le flotteur avait remué. Le capitaine renversa un verre de vin qu'il tenait à la main et descendit sur la berge en retenant son souffle. Mais l'attaque ne se renouvela pas et il revint près d'Ernest.

— Vous êtes tout pâle, dit l'artiste.

— Vingt livres! répondit le capitaine. Et croyez bien que je n'exagère pas. Aussi, quand je vois ma flotte s'enfoncer... Ah! monsieur, ces sensations-là sont foudroyantes. Il y a onze jours, la carpe s'est enferrée. Un pêcheur novice aurait cru son hameçon accroché, tellement elle se tenait au fond collée comme un roc. J'ai essayé de la soulever, sa blessure l'a impatientée et elle a commencé la lutte. Je me suis battu en duel deux fois, monsieur, j'ai assisté à des engagements meurtriers, à des batailles rangées, où des balles me caressaient la moustache à chaque instant, mais jamais je n'avais éprouvé rien de comparable. La carpe commença par se tortiller dans l'eau pour se rendre compte de ce qui la gênait, puis elle donna une secousse rude, franche, et ma ligne se rompit au-dessus de la flotte. C'était pourtant une ligne du Japon, et très-solide, mais il y avait sans doute un défaut. Vous m'avez vu pâle tout à l'heure; ce jour-là, je devais être livide. Je fus sur le point, quoique ne sachant pas nager, de me jeter à l'eau pour saisir ma ligne dont j'apercevais la flotte rouge à quelques mètres. Au moment où j'hésitais, je vis ma flotte filer en biais et remonter la Seine dans la direction de l'égout de Nanterre. J'abandonnai mon attirail, je courus à Chatou, je demandai un bateau et deux rameurs, et nous nous mîmes en chasse. Malheureusement, ces préparatifs et la recherche de ma ligne durèrent au moins deux heures. Quand je découvris ma flotte, elle suivait, inanimée et dolente, le fil de l'eau. Je la saisis, je tirai la ligne sans résistance. Il n'y avait plus rien. La carpe était allée là où elle connaissait des pierres, elle avait limé l'hameçon et s'était délivrée.

Le capitaine Géranion fouilla dans sa trousse et montra à Ernest, comme pièce justificative, un tronçon d'hameçon dont le crochet avait été usé et coupé par le frottement.

— Voilà les preuves, ajouta-t-il. Vous comprenez qu'à présent c'est une guerre à mort entre cette carpe et moi.

(A continuer.) Hippolyte Audeval.

ONZE ANS DE BASTILLE

(D'après la relation originale de Constantin de Renneville) —1702-1713

(Voir les numéros parus depuis le 25 janvier.)

Il fut question de lui faire venir son confesseur. Le confesseur arriva à la Bastille. On nous fit sortir de notre chambre, Francil'on et moi, et Ru nous conduisit dans les lieux secrets qui étaient au haut de la tour, où l'on vidait les immondices des prisonniers, et où nous demeurâmes plus de deux heures pendant que Braillard contait ses fredaines à son confesseur. Il y avait, dans ce retrait, une grosse chaîne cramponnée aux latrines. Je demandai à Ru de quel usage elle était : — « C'est, dit-il, où un cordelier, qui tua un porte-clefs, a été enchaîné pendant deux ans. Il était couché sur le pavé des lieux, propre comme on peut se l'imaginer, par les urines et les excréments qui, de nécessité ou par la malice des porte-clefs, y tombaient ordinairement. Là, ce prêtre, ce religieux, ce béat père, l'oint du Seigneur, était sans paille, sans un oreiller où reposer sa tête, infecté par la puanteur qui sortait des lieux, et où l'on vidait tous les jours, par-dessus son corps, les ordures de tous les prisonniers de la tour, et forcé de prendre sa nourriture sur le siége des mêmes lieux, qui restèrent toujours tout ouverts pendant tout le temps qu'il fut dans ce lieu de plaisance. Jamais il ne put obtenir un couvercle pour boucher l'ouverture des lieux, du moins quand il mangeait sur les bords de cette même ouverture. Quelle cassolette, ô Dieu! Lamas, prisonnier qui depuis a été compagnon de ce même religieux, m'a dit qu'il s'appelait le père Damaze, qu'il avait été aumônier de M. de Saint-Ruth, lorsqu'il fut commander les armées du roi en Irlande, et qu'on ne l'avait retiré de ce cloaque que pour le mettre avec Dezimberg, fou furieux qui était tout nu.

La sage postérité pourra-t-elle croire que des chrétiens, qui se disent les peuples les plus polis de toute la terre, aient été assez barbares pour commettre des cruautés inconnues aux sauvages les plus dénaturés et aux plus cruels anthropophages? La mort la plus affreuse n'aurait-elle pas semblé plus douce à ce malheureux qu'une vie aussi triste et aussi langoureuse?

A la fin, le confesseur sortit d'avec Braillard, et nous sortîmes de ce lieu infâme, où, quoique j'eusse bien bouché mon nez avec mon mouchoir, je pensai être suffoqué par la puanteur pendant deux heures que nous y fûmes. Comment un homme a-t-il donc pu résister pendant deux ans? Mais l'on s'accoutume à tout, comme j'en ai fait la fâcheuse expérience. Qui condamnerait un homme à passer six jours et six nuits étroitement enfermé avec trois fous furieux, peut-être choisirait-il la mort plutôt que ce supplice affreux. Qu'est-ce que cela, en comparaison de plus de six ans que j'ai été dans cette horrible gêne, sans avoir un seul moment de relâche? Si j'avais été d'une constitution moins vigoureuse, j'aurais sans doute succombé vingt fois sous les rudes épreuves où mes tyrans m'ont exposé. Qui pourra croire cette terrible vérité, qu'on m'a laissé par deux fois pendant cinq jours entiers, sans un seul grain de froment, sans une goutte d'eau? Voulaient-ils me faire mourir? Non; mais ils voulaient me faire devenir fou.

Lorsqu'à midi Braillard entendit ouvrir notre porte, il reprit un air moribond, et d'une voix tremblante, il dit à Boutonnière qu'il voudrait bien manger d'un bon chapon, avant que de mourir, et l'humecter d'une bouteille de vin de Bourgogne. Cela lui fut accordé. On lui apporta la moitié d'un gros chapon qu'il dévora jusqu'aux os. Il but les trois quarts de la bouteille de Francillon, rancune tenante, et toute la bouteille de vin de Bourgogne, sans rien offrir à Francillon ni à moi.

Lorsqu'il vit qu'on lui accordait tout ce qu'il demandait, et qu'il n'avait plus besoin de ma portion que je lui offrais cependant toujours, pour obtenir la paix, il redoubla ses insolences d'une manière si insupportable, que je fus contraint de m'en plaindre aux officiers. Francillon en fit autant, pour la première fois, dans des termes très-vigoureux, contre sa coutume; mais cela ne produisit pas un grand effet.

Ce méchant homme poussa l'insolence jusqu'à vouloir rendre ses remèdes dans le milieu de la chambre à visage découvert. Et Dieu sait quel visage! Il ordonnait à Francillon de consulter le bassin toutes les fois qu'il y faisait son offrande et de lui faire son rapport. Comme la fenêtre de notre chambre était tout contre mon lit, il voulait qu'elle fût ouverte pendant toute la nuit, pour me faire crever de froid. Enfin, il n'oubliait rien de ce qui pouvait me faire de la peine.

Comme je m'en plaignis en particulier à M. du Joncas : — « Je sais, me dit-il, que vous avez eu communication avec les deux prisonniers de la première chambre de votre tour, ce sont de fort honnêtes gens, avec lesquels vous serez aussi agréablement que vous pouvez l'être dans une prison comme celle-ci, et pour faire connaissance avec eux et saluer la santé du roi et la mienne, je vais vous envoyer trois bouteilles de vin de Champagne. » Après l'avoir remercié comme je le devais, je lui demandai deux grâces : la première, de retirer d'avec Braillard le pauvre Francillon, dont je lui fis l'éloge suivant toute l'étendue de mon affection, et de le mettre avec nous ; la seconde, de me renvoyer mes hardes. — « Je vais vous accorder ce dernier article, dit fort gracieusement M. du Joncas; et dans le moment il commanda aux porte-clefs de transporter mes meubles chez mes nouveaux compagnons. Quant à votre première demande, comme elle dépend de M. le gouverneur, je ne puis vous en répondre; mais je crains bien qu'il ne veuille pas consentir à la séparation de Francillon et de Braillard; car où trouver un homme qui puisse souffrir, comme Francillon, les emportements fougueux de cette bête féroce? »

J'eus beau lui peindre l'amertume où l'indolence de Francillon l'avait réduit, tout ce que je pus obtenir du lieutenant du roi, ce fut qu'il en ferait son rapport au gouverneur.

Je pris congé de M. du Joncas dans les termes les plus reconnaissants : il me promit d'agir vigoureusement pour ma liberté. Boutonnière, armé des trois champenoises prédites, me conduisit dans la première chambre de la tour du Puits, avec mes deux compagnons qui m'y attendaient avec impatience. J'y trouvai mon lit fait et mes meubles rangés fort proprement par leurs soins.

(A continuer.)

LES MÉMOIRES D'UN PIERROT

(Suite et fin)

Claire descendit alors au jardin et appela Titi de sa voix la plus douce, la plus caressante; rien n'y fit. Elle rentrait désolée, quand elle entendit un léger frôlement sur son épaule; un cri arriva à son oreille... C'était Titi qui revenait, et qui avait le front de prendre ma place. Pour le coup, je n'y tins plus, et fondis sur elle comme un ouragan... Mais Claire prit sa défense, me donna l'autre épaule, et m'embrassant :

— Pierrot chéri, me dit-elle, si tu es jaloux de Titi, je ne t'aimerai plus!

Je ne répondis pas. J'avais le cœur trop gonflé.

— Tu ne me réponds pas? me dit-elle. Allons, monsieur, embrassez maîtresse, et embrassez aussi Titi.

Il en fallut passer par là.

Depuis ce jour, Titi eut sa pleine liberté comme moi, et n'en abusa jamais. Le matin, dès le point du jour, elle nous réveillait, Claire et moi, par un gazouillement très-gentil, car elle couchait comme moi dans la petite chambre de sa maîtresse. Celle-ci ouvrait la fenêtre, Titi partait, moi aussi, et nous revenions au bout d'une heure, car chaque jour je m'apercevais qu'elle était bonne personne et je ne lui refusais pas mon amitié.

Pauvre Titi! Je l'aimais bien, quand... Enfin, Dieu l'a voulu!...

Si la fenêtre était fermée, elle allait au salon prendre sa place habituelle sur la table à ouvrage, et moi je rôdais dans la cour, aux environs de la salle à manger. Dans la journée, elle allait et venait, sortait pour voler avec ses compagnes, rentrait, faisait un tour dans le salon, nous saluait d'un ramage joyeux auquel nous répondions, et repartait sans s'arrêter. Pendant ses courses, j'allais faire la causette avec quelques vieux amis du voisinage, ou visiter les treilles pour voir si les chasselas étaient mûrs.

Aux heures des repas, Titi rentrait et prenait place

sur l'épaule qui lui était dévolue, puis Claire nous apportait ainsi tous les deux... Ah! le bon temps!

Quoiqu'elle ne voulût manger que des mouches, on parvint à lui faire attaquer un peu de viande de poulet cru ou cuit et coupée en long comme de petites larves ou des vers; mais elle ne s'en montra jamais friande. Je ne comprends pas qu'on soit si difficile que cela! Moi, je m'en régalais, et tout ce qu'on servait était de mon goût; aussi, vous voyez, je suis encore là, solide au poste et vigoureux, tandis que la pauvrette!..

Mais les mois s'écoulaient; septembre était venu, et avec lui les mouches disparaissaient.

Je lui avais souvent dit, à cette pauvre Titi :

— Méfiez-vous de l'hiver; apprenez à manger de la viande; les moucherons ne vivent pas toujours, comment ferez-vous?

— Dieu y pourvoira, répondait-elle de sa petite voix gracieuse.

Aux petits des oiseaux il donne la pâture,
Et sa bonté s'étend sur toute la nature!



Aujourd'hui je suis vieux, morose, maladif; je réfléchis, je pense...

— C'est égal, amie, faites attention à vous! l'hiver viendra!

— Je ne connais pas l'hiver.

— C'est égal, craignez-le; j'ai l'expérience, croyez-moi.

Pauvre tête folle, elle ne voulut rien croire!...

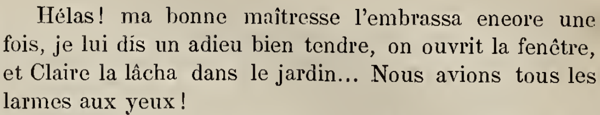
Les rayons du soleil commençaient à devenir obliques; ma chère Titi, — car je l'aimais véritablement et beaucoup, — ne sortait plus que rarement; ses compagnes se rassemblaient; tous ces signes nous inquiétaient, nous attristaient beaucoup.

Un beau matin, toutes les hirondelles du jardin avaient disparu!... Nous étions au 8 octobre.

Ma bonne Claire ouvrit la fenêtre afin que la chère petite bête prît son élan et allât rejoindre les quelques hirondelles isolées que l'on voyait encore passer. Elle ne le voulut point, soit qu'elle eût froid, soit qu'elle se méfiât de la force de ses ailes, soit autre cause inconnue.

Il fallut revenir à la ville. Titi et moi, dans la même cage, fîmes le voyage sur les genoux de notre maîtresse; tout le long du chemin, je l'exhortais à partir, lui disant qu'elle reviendrait nous voir l'année prochaine, que nous penserions à elle, et que nous l'attendrions comme le printemps; rien ne put la décider et, sans donner de raison, elle fut inflexible. Pauvre amie, elle courait à sa perte!...

A la ville, peu ou point de mouches. Comment ne pas mourir de faim?... Des petits morceaux de viande ne pourraient jamais la nourrir six mois! On tint un grand conseil, et j'entendis décider que la chère petite bête serait lâchée au dehors, car il y avait encore assez d'hirondelles pour qu'elle pût les suivre.



Hélas! ma bonne maîtresse l'embrassa encore une fois, je lui dis un adieu bien tendre, on ouvrit la fenêtre, et Claire la lâcha dans le jardin... Nous avions tous les larmes aux yeux!

Elle fit quelques tours aux environs de la maison, puis partit à tire-d'ailes...

Nous refermâmes la fenêtre, le cœur gonflé!

Quelques jours après, nous apprîmes que vers la même heure à peu près à laquelle nous l'avions lâchée, — que sont les kilomètres pour de pareilles ailes? — Titi était revenue à la campagne. Elle avait becqueté la fenêtre du salon, puis celle de la chambre de Claire... Les trouvant fermées, elle avait longtemps jeté de petits cris plaintifs, puis, s'élevant à une grande hauteur, elle avait disparu....

A-t-elle péri du froid? A-t-elle pu rejoindre ses compagnes?... Ses jeunes ailes lui ont-elles fait défaut dans son long voyage?... Nul ne le sait, jamais on ne l'a revue!!...

C'est ainsi que j'ai perdu ma dernière amie! Aujourd'hui je suis vieux, morose, maladif; je réfléchis, je pense... Dévoué à ma charmante maîtresse, je l'aime et la caresse de tout mon cœur, attendant avec résignation que la mort vienne me frapper auprès d'elle.

H. DE LA BLANCHÈRE.

⁂ Si l'or s'use lentement, l'avare s'use vite. La mort arrive, et c'est dans la mort que l'avarice dit son vrai nom. L'amour de l'argent redouble dans le moment où augmente l'inutilité de l'argent. C'est au moment de la mort que l'idolâtrie de l'avare, qui adore encore l'argent sans espérance de s'en servir jamais, c'est alors que l'idolâtrie de l'avare apparaît dans sa fidélité risible et son hideux désintéressement. (E. Hello.)

⁂ Si les eaux de la mer se changeaient en encre pour décrire les œuvres de Dieu, la mer serait tarie avant de les avoir décrites, et l'on y emploierait même une autre mer semblable... (Mahomet.)

PROVERBES LATINS



Lampada tibi trado

Fac-simile d'une ancienne gravure.

« *Lampada tibi trado.* » (Je te transmets la lumière.) L'artiste a emprunté la légende de sa naïve allégorie à Varron, l'antique écrivain latin. Une fosse est ouverte entre le vieillard qui tient la lanterne rayonnante et le jeune homme qui la reçoit de ses mains. Comment interpréter la locution latine qui prête, en ce cas, à l'ambiguïté? La leçon la plus plausible nous semble celle-ci : « La vieillesse doit, avant de descendre au tombeau, prendre soin de transmettre à la jeunesse les lumières de son expérience, et la jeunesse doit être heureuse de recevoir ce legs qui lui sera d'un grand secours dans les chemins difficiles de la vie. »

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire. Paris.

SALON DE 1873



CONCERT D'AMATEURS DANS UN ATELIER D'ARTISTE, d'après le tableau de M. Lucien Moreau.

Tout est là brodé, capitonné, fleuri, ornementé. Chaque meuble, chargé de raretés, de curiosités, a sa date coquette ou austère. L'art d'hier y côtoie l'art du vieux temps; et c'est en cet asile où tout parle d'art qu'un concert se donne. Pour public, une intimité; pour exécutants, quatre délicats; et c'est tout.

Un grand maître, sans doute, fait en ce moment les frais de la fête, car autant de personnages, autant d'*attentions*. A peine une invitée hasarde-t-elle quelques mots, mais tout bas derrière son éventail, et certainement pour traduire quelque impression. Le souffle inspiré tient sous le même charme artistes et auditeurs.

Le peintre, qui a prodigué à cette vivante scène tous les prestiges de la ligne et de la couleur, a prouvé qu'il avait la double intuition de l'art qui parle aux yeux et de l'art qui parle aux cœurs.

SOUVENIRS HISTORIQUES

LES COMPAGNONS DU PRINCE ÉMILE

Parmi les alliés volontaires ou contraints qui partagèrent les misères de notre grande armée durant la désastreuse campagne de Russie, une mention particulière est due au prince Émile de Hesse-Darmstadt. Ce qui le recommande à l'estime de la postérité, c'est moins sa remarquable intrépidité sur le champ de bataille, que son infatigable sollicitude paternelle pour les soldats dont il était l'amour et l'exemple.

Lorsque après trente-cinq jours d'occupation, les flammes jaillissant de toute part, poussèrent hors du Kremlin et de la vieille capitale de l'empire moscovite l'armée jusqu'alors victorieuse, mais réduite au quart de ses combattants, le prince Émile ne retrouva plus au même nombre qu'à leur entrée triomphale de Moscou, ses fidèles Hessois, qui avaient déjà chèrement payé l'honneur de participer à nos victoires. Pendant cet arrêt de cinq semaines, beaucoup d'entre eux avaient succombé, les uns à l'excès de leurs fatigues, les autres par suite de leurs blessures.

Le froid qui commençait à sévir, quand on dut abandonner Moscou, était descendu à dix-huit degrés au-dessous de glace, le jour où les divers corps se trouvèrent réunis à Studzianka pour passer la Bérézina. Le dernier qui, dit-on, put traverser jusqu'au bout le plancher fragile dont l'écroulement précipita des milliers de victimes dans le fleuve, ce fut le prince Émile. Arrivé sur l'autre bord, il se revit entouré de tous ceux des siens que la mort avait épargnés. Au début de la campagne ils dépassaient le nombre de mille; après le passage de la Bérézina ils n'étaient plus que dix.

Tandis que la confusion causée par l'épouvantable catastrophe disséminait çà et là cavaliers et fantassins de toute arme, lesquels cheminaient pêle-mêle et au hasard, par petits détachements, les dix Hessois, formant un groupe inséparable de leur chef, le suivaient dans le désert de neige; là, nulle route n'était tracée, et des jours entiers se passaient sans qu'on pût rencontrer un toit pour s'abriter et la bienfaisante chaleur d'un foyer qui redonne au sang le pouvoir de circuler librement dans les veines.

La température, si âpre déjà, s'était encore abaissée de deux degrés. La fatigue, la soif et la faim achevaient d'épuiser les forces; qu'importe! il fallait marcher tant que durait le jour, et se tenir sans cesse sur la défensive sous peine d'être surpris et enveloppés par quelque bande de cosaques, lancée à la poursuite des détachements isolés. Le sommeil envahissait le cerveau et pesait sur les paupières; qu'importe! il fallait marcher tant que durait la nuit, car dans la nuit et sur la terre glacée le sommeil n'était pas moins meurtrier que le fer des cosaques.

Aussi longtemps que le prince Émile put conserver assez d'énergie pour surexciter celle de ses compagnons, ils marchèrent, ils veillèrent, ils luttèrent, ainsi que lui, contre le froid, la fatigue et les souffrances de la faim et de la soif; mais un soir ses forces l'abandonnèrent; alors, s'avouant vaincu, il s'arrêta et dit :

« Mes enfants, tant que j'ai pu résister à un sommeil qui doit être la mort, j'ai voulu vous forcer à veiller ainsi que moi; maintenant que le besoin de repos me terrasse, je vous dis : Après tant d'épreuves courageusement subies, nous avons le droit de dormir; si Dieu veut que nous luttions encore, il nous réveillera demain. »

Et, s'enveloppant de son manteau, il se coucha sur la neige.

C'est seulement pour le prince Émile que furent vérifiées ces paroles : si Dieu veut que nous luttions encore, il nous réveillera demain. A l'aube naissante, il rouvrit les yeux et demeura quelque temps avant de pouvoir se reconnaître lui-même, et se rendre compte du lieu à peu près clos dans lequel il venait de passer la nuit. Il se vit dans une sorte d'appentis couvert de chaume, formé de quatre poteaux reliés ensemble par des planches. Cette construction rustique avait dû servir de resserre à des instruments de labour et de jardinage. Le corps du prince, que baignait au réveil une salutaire moiteur, ne reposait plus sur la terre nue. Un amas de vêtements le défendait du contact glacial de l'air. Il se dressa sur son séant et examina les habits qui le couvraient et reconnut diverses pièces de l'uniforme de ses soldats; il comprit aussitôt que ces braves gens, s'inquiétant de le voir dormir sur la neige, n'avaient pas voulu s'abandonner eux-mêmes au sommeil avant de lui avoir trouvé un abri, où il pût reposer mollement couché et soigneusement couvert. Il eut pour eux des larmes de reconnaissance; mais au même instant une pensée sinistre s'empara de son esprit.

« Les malheureux, se dit-il, comment, dépouillés de leur uniforme, ont-ils pu supporter le froid mortel de cette nuit? »

Soudain, il se leva, afin d'aller à leur recherche; mais près de sortir de l'appentis, il s'arrêta frappé d'admiration, de regret et de douleur, les cadavres à demi nus et glacés de ses dix compagnons, protecteurs du sommeil de leur chef même après la mort, étaient couchés en travers de la porte, comme pour en défendre l'entrée.

Michel Masson.

ÉTUDES DE MŒURS

LE TROU AUX CARPES

(Suite et fin.)

Trois jours après, étant un peu en retard et n'arrivant que vers cinq heures du matin, le capitaine Géranion fut douloureusement surpris de trouver Ernest installé au *Trou aux carpes*. Toutefois, lorsque le jeune artiste se leva très-courtoisement et lui proposa de lui rendre sa place, le capitaine refusa.

— La rivière est à tout le monde, dit-il sèchement.

— Je le sais, répliqua Ernest; mais, puisque je suis le premier occupant, il m'est bien permis de vous offrir...

— N'insistez pas, monsieur. Si vous vous êtes emparé de cette place, c'est que vous aviez l'intention de la garder. Vous m'avez peut-être vu hier soir y jeter trois litres de fèves de marais et de blé, cuits avec des herbes aromatiques.

— Je l'ignorais, capitaine, et c'est une raison de plus pour vous prier...

— Je n'en ferai rien, monsieur.

— Eh bien, monsieur... Comme vous voudrez!

— C'est bien ainsi que je l'entends, monsieur. Je passerai fort agréablement ma journée à vous regarder travailler.

Ernest sentit la colère lui monter au visage. Il comprit néanmoins tout ce qu'une dispute pour un pareil sujet aurait de ridicule, et il garda le silence, se promettant de s'éloigner bientôt. Mais cela ne fut pas possible, car la mauvaise humeur du capitaine aurait fait ressembler ce départ à une fuite.

— Cela ne vous gêne pas, que je reste là? disait de temps en temps M. Géranion.

— Au contraire. Cela m'amuse.

— Très-bien! Alors nous sommes contents tous les deux.

Ernest, en résumé, ne s'amusait qu'à moitié, car ce célèbre *Trou aux carpes* était peu fourni en poissons de toutes sortes qui sont l'agrément d'une pêche d'amateurs. Mais il fut dédommagé de sa constance. A huit heures et demie précises du soir, au moment où le jour baissait, il vit que ça mordait et tira.

Son roseau se ploya comme un cerceau.

Le capitaine proféra un effroyable juron, et, les mains crispées, les yeux démesurément ouverts, il s'écria :

— C'est ma carpe !

Ernest, quoique tremblant de tous ses membres, ne perdit pas son sang-froid. Il connaissait au juste la force de sa ligne, et c'était un immense avantage. Jugeant que tout allait se briser, il céda et jeta sa gaule dans l'eau.

Le courant, peu rapide pourtant, l'entraîna, puis elle s'arrêta, maintenue par la carpe. Celle-ci, fatiguée bientôt de ce tirage faible mais continu, sortit de son immobilité. On vit le long roseau osciller d'abord à droite et à gauche, rester en place, obéir ensuite à une secousse subite, remonter, descendre, puis se diriger, d'un mouvement régulier, vers les pierres de l'égout.

Le capitaine Géranion sauta de joie.

— Noble bête ! Intelligente bête ! s'écria-t-il. Elle va limer ses fers et se délivrer. Elle y va tout droit !

Et l'âme du capitaine fut baignée d'une consolation ineffable.

Ce qui venait de se passer, en effet, n'était-ce pas trop pénible, trop cruel?

Depuis dix-huit mois, il faisait le siége de cette carpe, lui, le capitaine Géranion, et, n'ayant jamais pu s'en rendre maître, il avait la douleur de la voir capturer dès le premier jour d'attaque par un artiste, un amateur, un jeune homme!

Il y avait des circonstances atténuantes, sans doute. Habituée depuis plus d'un an à la forte ligne du capitaine et n'y touchant pas, la carpe, par caprice, par curiosité, avait voulu savoir ce que c'était que cet infime hameçon qui stationnait autour d'elle, garni d'une appétissante boulette de pain. Et elle avait mordu ! Et le capitaine, son futur propriétaire légitime, l'avait crue prise !

Mais la vaillante bête n'en était pas là, et se défendre était un jeu pour elle.

M. Géranion renaquit donc à l'espoir, mais bientôt il fut saisi d'une inquiétude nouvelle en remarquant ce que faisait le jeune artiste.

Ernest ôta ses vêtements, excepté son pantalon et se lança à la nage.

Ce que voyant, le capitaine demeura muet, absorbé par la contemplation de ce duel.

Les poissons, en général, ne font pas des trajets ininterrompus ; ils nagent, s'arrêtent, stationnent, repartent. Ernest ne tarda donc pas à atteindre le roseau flottant. Mais il se sentit soudain attiré au fond de l'eau et il lâcha tout. La carpe comprit que l'ennemi était à sa poursuite et fila comme un trait. Par un hasard inespéré, un bateau apparut. Ernest le héla, s'approcha et y monta. Deux pêcheurs s'y trouvaient. Ils proposèrent de lancer des coups d'épervier sur la carpe, mais Ernest refusa, car c'eût été risquer de casser la ligne et tout compromettre.

Le plus sage était de harceler la carpe, de l'empêcher de séjourner dans les environs de l'égout, et de la fatiguer assez pour parvenir à la rapprocher de la surface, de façon à pouvoir lui passer une épuisette sous le ventre et l'enlever.

L'aide d'un bateau était très-utile pour cela. Ernest donna un louis aux deux hommes, qui se mirent à sa disposition, et il alla se rhabiller.

Le capitaine était toujours là.

Sa servante, inquiète, était venue le chercher, mais il l'avait renvoyée.

Il voulait voir.

Tous ses vœux étaient du reste pour la carpe.

La nuit était douce et tiède. Un clair de lune magnifique se reflétait sur les flots. Bientôt le bruit de cette pêche se répandit dans Chatou, et des barques nombreuses amenèrent des spectateurs. Mais elles se retirèrent l'une après l'autre au fur et à mesure que la nuit s'écoulait.

Vers trois heures du matin, Ernest se décida à un effort suprême, car il savait que, pendant le jour, la résistance de la carpe serait bien plus opiniâtre. Plusieurs fois il avait essayé vainement de la ramener. Enfin, à une dernière tentative, elle se laissa conduire à un demi-mètre de la surface. Un des hommes se tenait prêt avec l'épuisette, et l'énorme bête fut hissée dans le bateau. Elle pesait près de onze kilos.

Ernest fit aborder à l'endroit où était le capitaine Géranion, debout, immobile, accablé d'un désespoir concentré.

— Monsieur, dit-il, permettez-moi de vous l'offrir.

Le capitaine crut avoir mal entendu. Ernest souleva le filet qui contenait le colossal poisson et le lui présenta.

— Monsieur, répliqua le capitaine, je n'accepte jamais de cadeaux que de mes amis.

Et il s'éloigna d'un air de dignité imposante.

Le lendemain, il quitta Chatou, et il habite aujourd'hui Marly.

Hippolyte Audeval.

⁂ Toute religion, vraie ou fausse, demande le sacrifice.... Le sacrifice de l'avare a ceci de honteux qu'il sacrifie toujours le but, quel qu'il soit, à ce qui n'est jamais un but, mais toujours un moyen. (E. Hello.)

⁂ Un parfumeur serait le premier des poëtes et parlerait plus qu'eux à notre imagination, s'il savait, par exemple, imiter l'odeur de la terre humectée par la pluie dans un beau jour de printemps, ou après une grande chaleur d'été, tant est grande la puissance des souvenirs et la liaison des idées. (Mme Necker.)

LE MONT SAINT-MICHEL

Le mont Saint-Michel, dit un historien local, produit, dès le premier abord, l'impression d'une chose extraordinaire. Pour les uns, c'est monstrueux ; pour les autres, c'est sublime; pour tous, c'est étrange.

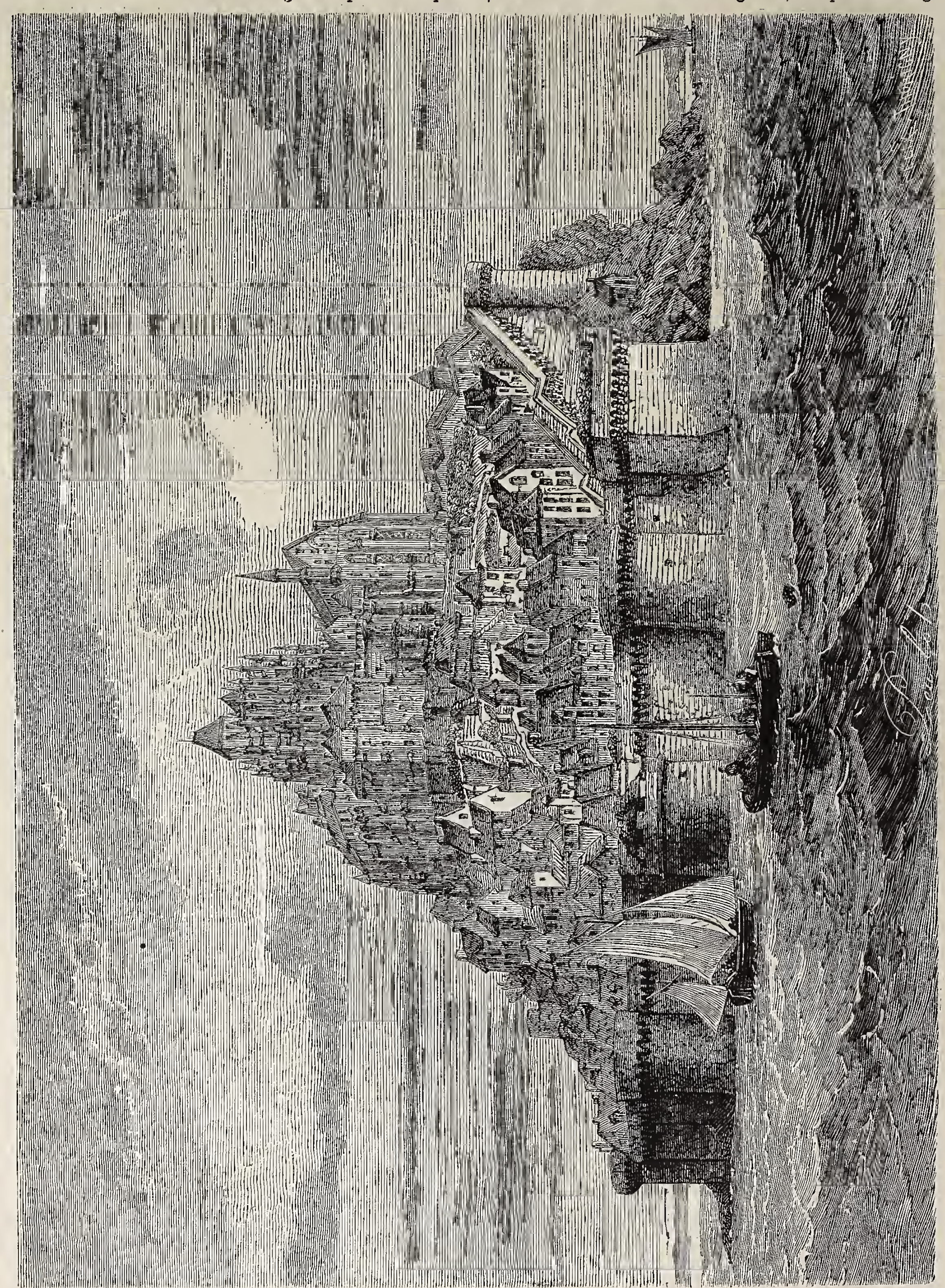
Vauban, qui s'y connaissait, considérait comme une des plus extraordinaires positions du monde ce site qui unit à la grandeur, à la bizarrerie de son aspect, toute la poésie des souvenirs légendaires ou historiques.

Situé dans les eaux de la Manche, dans la baie où se joignent les côtes de Normandie et de Bretagne, à deux kilomètres du rivage, le mont Saint-Michel, formant un îlot dont la base mesure environ mille mètres, s'élève à quelque quatre-vingts mètres au-dessus du niveau de la mer. Deux fois par jour, à marée basse, l'île se trouve rattachée au continent par une étroite plage laissée à sec, mais à marée haute, toute communication par terre est empêchée.

Les druides avaient dressé sur ce mont des autels à leur dieu Bélénus ; les Romains y bâtirent ensuite un temple à Jupiter. Au sixième siècle, le christianisme s'étant définitivement substitué au paganisme dans ces régions, saint Paterne fonda sur la montagne un monastère, dit plus tard *Monastère des deux tombes*, — d'où le nom de *Mont-Tombe* quelquefois donné au mont Saint-Michel.

Le mont Saint-Michel se divise actuellement en trois parties : les fortifications qui plongent dans la grève ou la mer, la ville éparse et suspendue sur les flancs, et l'abbaye posée sur le sommet.

L'enceinte militaire fut faite en grande partie au quinzième siècle par l'abbé Jolivet; c'est une muraille bordée de mâchicoulis et relevée de tours qui se succèdent, et parmi lesquelles nous citerons celles dites du Roi, de l'Escadre, de la Liberté, etc. La plus belle et la plus fière est la tour Marilland, hardiment posée sur d'âpres rochers.



MONT SAINT-MICHEL. — VUE GÉNÉRALE DE L'ILE ET DE SES MONUMENTS.

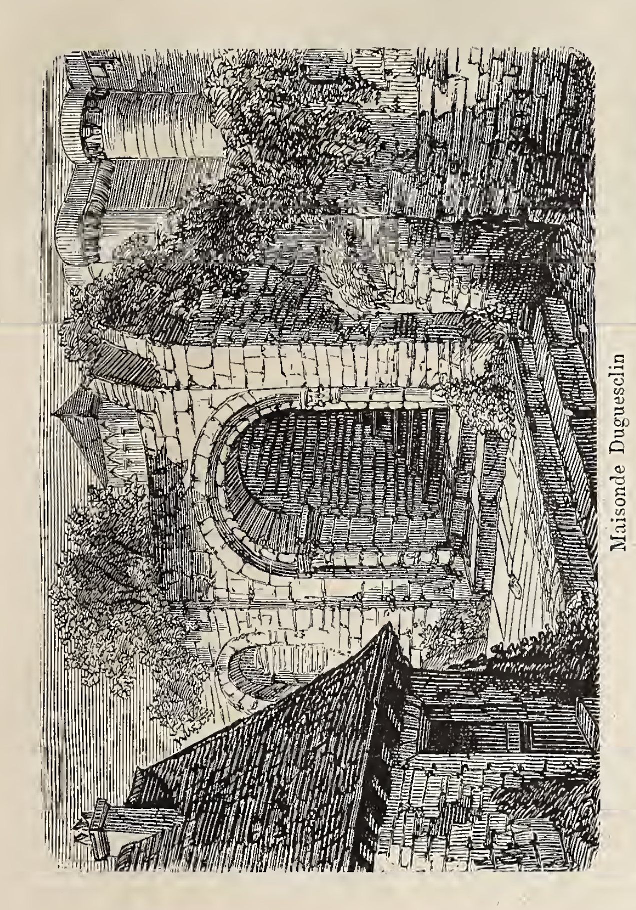
En suivant les tours dans l'ordre que nous venons d'indiquer, nous arrivons à la Merveille.

La Merveille est une muraille de deux cent trente pieds de longueur, de plus de cent de hauteur absolue, et de deux cents du niveau de la grève; flanquée de vingt contre-forts, ajourée de baies variées, et fleurie à son sommet d'une ligne d'arcades mauresques.

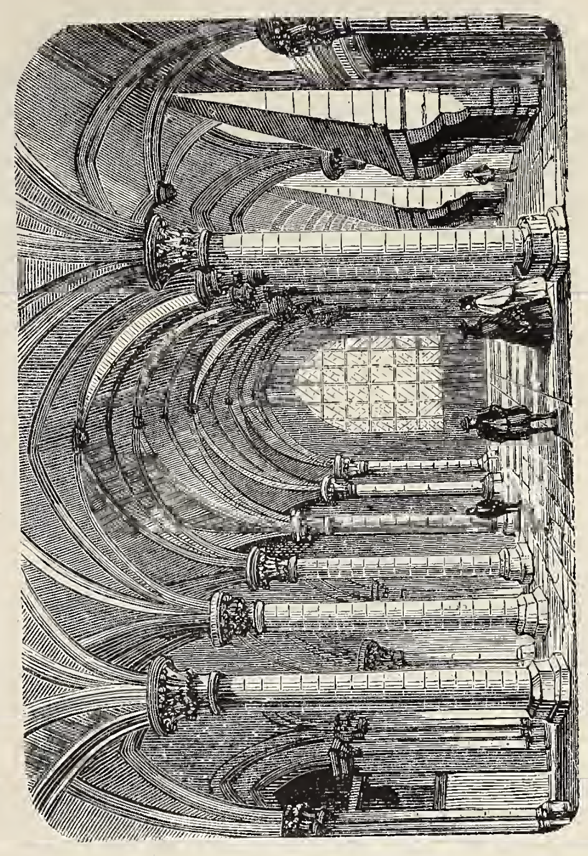
Cette magnifique construction date du commencement du douzième siècle, de l'abbé Roger. A sa base sont situées les écuries; au-dessus, le réfectoire des moines, la salle des Chevaliers, puis, au-dessus encore, le dortoir

et le cloître; chacune de ces trois parties superposée.

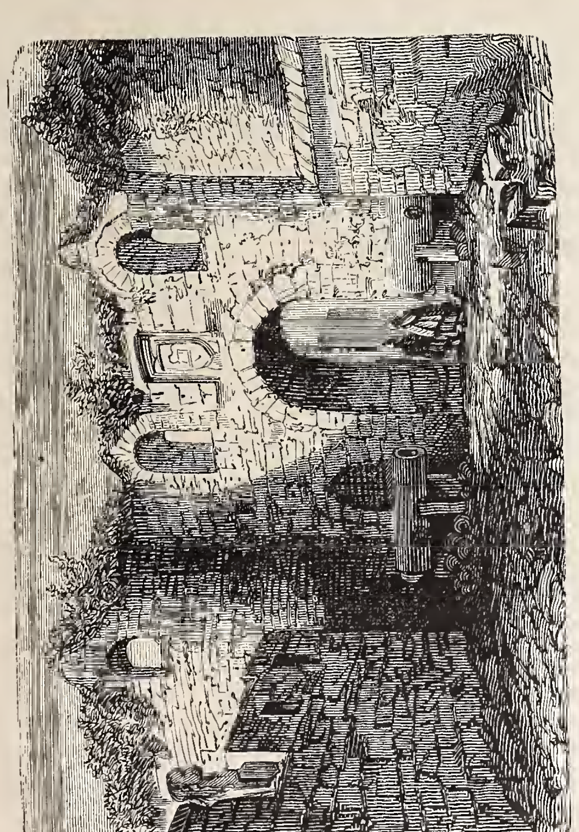
La ville. — Quand on a franchi la porte extérieure et



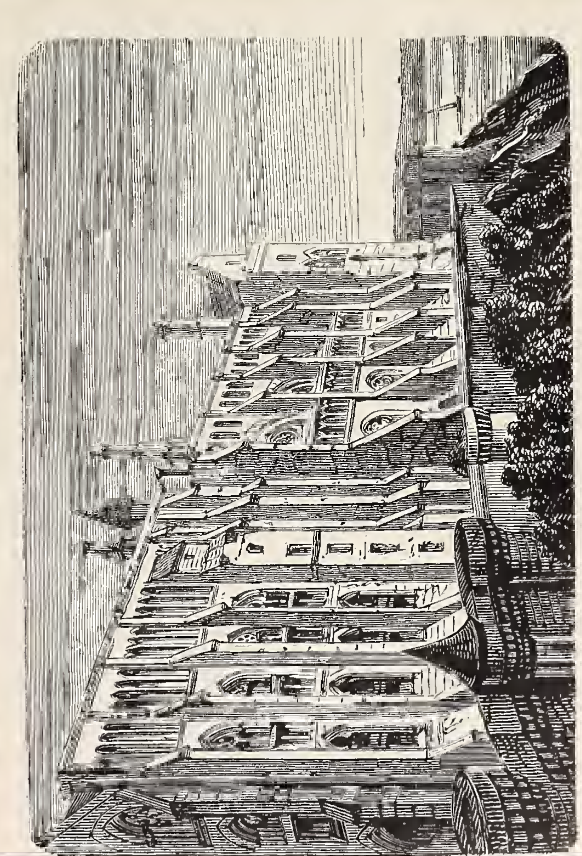
Maisonde Duguesclin



Salle des Chevaliers



La Porte des Lions



La Merveille

LE MONT SAINT-MICHEL

qu'on a dépassé l'ancien corps de garde aux bourgeois, on se trouve dans la place d'armes, dite *cour du Lion*, autour de laquelle on voit encore les vieux canons en fer pris aux Anglais, quand ils vinrent faire inutilement le siége de la ville. On traverse ensuite la herse et on arrive à la rue grimpante du mont. Les maisons ont un aspect sombre et sont pour la plupart un amalgame de tous les genres d'architecture.

Au haut de la ville, un portail roman et trois grands cintres représentent le logis que Bertrand du Guesclin fit construire en 1366 pour sa femme, Tiphaine Raguenel.

L'abbaye a longtemps servi de maison de force. C'est à un brusque détour, à cent cinquante pieds au-dessus des grèves, qu'on se trouve en face du donjon qui lui sert d'entrée. Il est difficile d'imaginer une entrée plus imposante et plus poétiquement mystérieuse; il paraît qu'il y avait une herse dans la coupure de la route.

La porte franchie, on est dans le vestibule ou salle des gardes, où se réunissaient à certains jours les vassaux de l'abbaye. La plus célèbre partie du monument est la salle des Chevaliers. Elle est d'un type de beauté sévère et élégante; elle est divisée en quatre nefs par deux rangs de huit colonnes, et se développe dans une longueur de vingt-huit mètres.

L'édifice, convenablement réparé, a été rendu à sa destination première, il y a une dizaine d'années, époque où une communauté religieuse en a repris possession.

LES LETTRES DE RECOMMANDATION

Avoir une lettre de recommandation : et tous les chemins seront faciles, et toutes les places seront obtenues, et le monde entier sera remué en faveur de celui que la bonne fortune aura nanti du merveilleux talisman.

Avoir une lettre de recommandation : rêve tout plein de mirage, sur les ailes duquel nous avons certainement voyagé tous.

Qui n'a pas demandé une lettre de recommandation? Qui, l'ayant obtenue, — cela s'obtient si facilement, car cela coûte et engage si peu! — n'a pas cru sa carrière faite, son avenir assuré!

Mais qui, aussi, n'a pas éprouvé la décevante inanité de ce « *Sésame, ouvre-toi,* » qui le plus souvent n'ouvre rien du tout?

Il ne date pas d'hier ce banal et insipide usage des prétendues influences du crédit transmis au premier venu.

> — Monsieur, je suis cousin de l'un de vos neveux!
> — Monsieur, père Cordon vous dira mon affaire!
> — Monsieur, je suis bâtard de votre apothicaire!

Ainsi enchérissent les plaideurs qui assaillent la lucarne de Perrin Dandin.

Mme de Simiane, la digne petite-fille de Sévigné, fait un peu plus tard, théoriquement et pratiquement à la fois, une charmante critique des lettres de recommandation.

« Monsieur, — écrit-elle à un homme très-influent, — ne faites faute, cette lettre reçue, de donner une place à celui dont voilà le mémoire. Le nom est effacé, mais cela n'y fait rien; ne laissez pas d'accorder sa demande, c'est pour le plus joli garçon du monde. Je ne l'ai jamais vu ni connu; il m'est recommandé par une personne que je n'ai jamais vue ni connue, et le tout m'a été donné par l'abbé de Saint-Andéol, mon cousin germain; et à cause du cousinage, je vous prie de m'écrire au sérieux que ce que je vous demande est impossible, afin que je puisse lui montrer et lui lire votre lettre. »

Dans ce moule typique, combien de lettres de recommandations furent coulées depuis!

Quand Laplace, le grand géomètre, racontait ses débuts à Paris, il n'omettait jamais l'anecdote suivante :

« J'étais parti de mon village avec plusieurs lettres de recommandation pour l'illustre Dalembert, qui était alors comme l'oracle du monde savant; mais je tentais vainement d'arriver jusqu'à lui. Sa porte me restait fermée, bien que je lui eusse fait remettre ces lettres qui devaient être si puissantes et me donner tout crédit auprès de l'homme célèbre.

« J'imaginai de lui envoyer, non pas une supplique, non pas une demande de réception, mais une lettre *sur les principes généraux de la mécanique.*

« Le lendemain, je recevais un billet ainsi conçu :

« Monsieur, vous voyez que je fais assez peu de cas « des lettres de recommandation. Vous n'en aviez pas « besoin. Vous vous êtes mieux fait connaître, et cela me « suffit. *Mon appui vous est dû.* Venez, je vous attends. »

« Quelques jours plus tard, j'étais nommé professeur de mathématiques à l'École militaire, — malgré mes lettres de recommandation. Je n'avais pas tout à fait dix-neuf ans. »

⁂ Un homme n'est pas pauvre parce qu'il n'a rien, mais parce qu'il ne travaille pas. Celui qui n'a aucun bien et qui travaille est aussi à son aise que celui qui a cent écus de revenus sans travailler. — L'ouvrier qui a donné à ses enfants des arts pour héritage, leur a laissé un bien qui se multipliera en raison de leur nombre. Il n'en est pas de même de celui qui a dix arpents de fonds pour vivre et qui les partage à ses enfants. (Montesquieu.)

LA MAIN CALENDRIER ET TABLE DE PYTHAGORE

La main peut venir à notre aide quand nous sommes embarrassés sur le nombre de jours que contient tel ou tel mois de l'année. Étant fermée, la main présente à la naissance des doigts une succession d'éminences et de creux, qui servent de guide. Si nous nommons sur la première éminence le premier mois, dans le premier creux le second mois, sur la seconde éminence le troisième, et ainsi de suite, en revenant à notre point de départ, quand nous sommes arrivés à la quatrième éminence, nous trouvons que tous les mois *longs* (mois de trente et un jours) correspondent à une éminence, et que les creux correspondent à l'un des mois *courts* (quatre de trente et février qui, selon que l'année est de trois cent soixante-cinq ou trois cent soixante-six jours, a 28 ou 29 jours). Fig. 1 et 2.

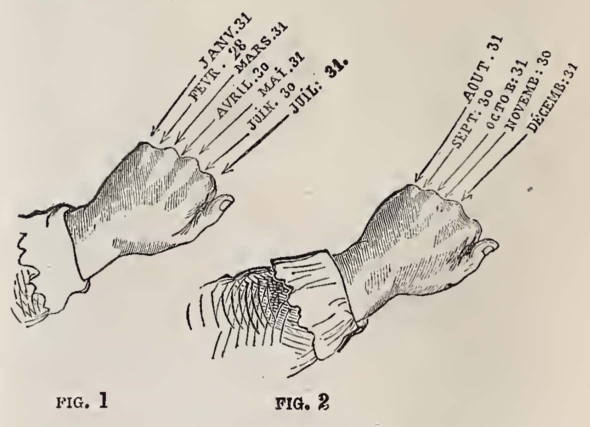


FIG. 1 FIG. 2

Mais ce n'est pas le seul service que la main peut rendre à notre mémoire en défaut; car, après nous avoir fourni un almanach, elle peut encore mettre à notre disposition une table de multiplication, qui nous viendra en aide pour toutes les opérations comprises entre cinq fois cinq et dix fois dix, c'est-à-dire pour toute la partie la plus difficile à retenir de ce qu'on est convenu d'appeler le *petit livret.* Et voici de quelle façon :

Nous conviendrons que le premier des doigts, en

commençant par n'importe quel côté de la main, représentera 6, le suivant 7, le troisième 8, le quatrième 9, le cinquième 10, et cela pour les deux mains. Les doigts d'une main seront tous multiplicateurs, ceux de l'autre tous multiplicandes.

Maintenant, opérons; car la pratique nous fera mieux comprendre le système que la théorie. Nous voulons savoir, par exemple, combien font 8 fois 9. Nos deux mains étant fermées, nous ouvrons les doigts de l'une jusqu'à ce que nous soyons à 8, et ceux de l'autre jusqu'à ce que nous soyons à 9. L'opération est ainsi écrite et faite, il n'y a plus qu'à en prendre le résultat. (Fig. 3.)





FIG. 3

Combien de doigts levés en tout? 3 à une main, 4 à l'autre. Total 7. — Ce sont les dizaines du produit, 7 dizaines, ou 70.

Les unités nous seront données par les doigts fermés d'une main que nous multiplierons par ceux de l'autre.

Deux doigts fermés à une main, un à l'autre; nous disons 2 fois 1, 2. — 2 qui, ajoutés à 70, égalent 72. — Ainsi, 8 fois 9 font 72.

Cela paraît compliqué, par le fait de toutes les explications qu'il faut nécessairement donner pour l'initiation; mais essayons-en à quelques reprises, et nous verrons que c'est fort simple. Prenons-en, comme preuve, deux ou trois exemples.

Combien font 6 fois 8? (Fig. 4.)





FIG. 4

3 doigts levés à une main, 1 seul à l'autre. Total 4. — Donc, 4 dizaines, ou 40.

Combien de doigts fermés? — 2 à une main, 4 à l'autre. 2 fois 4 font 8. — 8 ajoutés à 40 font 48. — Donc, 6 fois 8 font 48.

Combien font 7 fois 7?

4 doigts levés font 4 dizaines, ou 40.

3 doigts fermés à chaque main : 3 fois 3 font 9. — 9 et 40 font 49. — Donc, 7 fois 7 font 49.

Combien font 8 fois 10?

8 doigts ouverts font 80.

2 doigts fermés, tous deux à la même main, à l'autre rien. Or, comme rien ne multiplie pas et n'est pas multiplié, nous nous en tenons là, et nous disons 8 fois 10 font 80.

C'est à la vérité aussi simple que commode, pour peu qu'on en ait pris l'habitude.

ONZE ANS DE BASTILLE

(D'après la relation originale de Constantin de Renneville).—1702-1713.

(Voir les numéros parus depuis le 25 janvier.)

La première chambre de la tour du Puits est de toute la plus mal propre; elle est de la même forme que celle de la seconde chambre, dont j'ai déjà fait le plan, excepté que celle-ci est beaucoup plus sale et plus humide. La porte, la cheminée et la fenêtre sont dans la même situation; mais la cheminée en est tout à fait bouchée, et on l'a mise au niveau de la muraille avec du plâtre qui la couvre entièrement. Pour des fenêtres, il n'y en a point; il n'y a qu'une grille et une avant-grille au dedans de la chambre; ainsi l'on y est exposé à toutes les intempéries de l'air. Je laisse à penser ce que nous y pouvions souffrir du froid et de l'humidité des nuits, jusqu'au 17 de décembre que nous en sortîmes, pour aller au cachot. Il n'y a point de plafond, comme à la seconde chambre, mais un plancher affreux qui paraît prêt à tomber. Braillard avait la malice, quand il savait qu'on nous avait apporté notre dîner ou notre souper, de frapper si fort avec ses pieds sur le plancher, que nous croyions qu'il l'allait abattre sur nos têtes, et en faisait tomber une quantité de poussière qui gâtait si fort notre manger, que nous fûmes contraints, pour nous en garantir, d'étendre un des draps de nos lits au-dessus de notre table. Les murailles de la chambre sont toutes couvertes d'un vieux limon gluant; on ne peut en approcher sans se salir. Le plancher est toujours tout couvert d'une boue qui, je crois, ne se sèche jamais, pas même pendant la canicule. Ce qui, joint aux incommodités des cachots, où l'infortuné d'Hamilton fut mis deux fois après notre séparation, lui causa la cruelle maladie dont il mourut à la Bastille; et cela par la dureté des officiers qui lui refusèrent l'air dont il avait besoin pour sa guérison.

C'était dans ce lieu de plaisance que je trouvai MM. Hugues d'Hamilton, Écossais, et Jean Christian Schrader de Peck, de Hameln, en Hanovre. Le premier était un petit homme, mais bien pris dans sa taille, tout plein de feu. Sa famille est assez distinguée dans les trois royaumes de la Grande-Bretagne, sans que j'entreprenne d'en faire l'éloge.

M. Schrader de Peck est de la ville de Hameln, proche de Hanovre. Lorsque nous fûmes mis ensemble, il n'était pas âgé de plus de vingt et un ans. C'est un bon gros garçon, très-puissant et bien traversé, passablement bien fait; au reste très-bon enfant. Avec le fil qu'il tirait de ses draps et de nos serviettes, il faisait divers ouvrages, entre autres du galon et des cordes d'une bonté merveilleuse, Ce fut lui qui commença les échelles avec lesquelles M. l'abbé comte du Bucquoit s'est sauvé de la Bastille. Sans le secours d'autres outils que ceux que lui fournissaient les os des vaches qu'on nous donnait à manger, il faisait des aiguilles, des couteaux, des cuillers, plusieurs instruments de musique, entre autres des flageolets, des flûtes et des violons dont ils jouaient fort agréablement. Nous eûmes bientôt lié une étroite amitié. Je l'aimais comme mon fils, et lui me chérissait comme son père. Nous joignîmes nos deux lits ensemble, pour nous pouvoir servir de deux de nos draps en forme de pavillon, pour nous garantir du froid excessif qui pénétrait au travers de nos grilles, et nous incommodait fort. Comme j'étais mieux nourri que lui, et qu'il n'avait pour toutes choses à son dîner qu'un morceau de mouton, dont les os tirés, je ne crois pas qu'il lui restât deux onces de viande, avec une petite bouteille de vin grosse comme une moyenne poire, je lui faisais part, avec bien du plaisir, de ma viande et de mon vin. Il ne les acceptait dans les commencements qu'avec une répugnance terrible, tant il avait le cœur bien placé. Il me conta qu'il avait déjà été mis dans le cachot, pour s'être plaint à M. d'Argenson de la mauvaise nourriture, et lui avoir fait voir en original le volume de sa bouteille de vin.

Dans le moment que j'entrais dans leur chambre, je les pris pour des gueux tant ils étaient mal habillés. D'Hamilton n'avait plus de culottes; son habit, qui était d'un drap d'Angleterre tout des plus fins, ne put résister aux fatigues de la première année de prison, et fut bientôt sur la litière; sa chemise passait de tous côtés au travers de ses chausses, dont le plus grand morceau n'était pas si large que la main. Il est vrai qu'on lui donna des culottes pendant que je fus en sa compagnie, mais d'une étoffe si grossière, qu'un ramoneur un peu poli aurait fait

LE MOIS DE SEPTEMBRE



Fac-similé d'une gravure de C. de Pas, d'après Martin de Vos. (Fin du seizième siècle.)

difficulté de les porter, Pour le justaucorps, il n'aurait jamais pu ressusciter sous les mains de quatre des plus habiles ravaudeuses de Paris; aussi l'avait-il absolument abandonné pour s'envelopper dans sa couverture, à la manière des montagnards d'Écosse : ce qui m'a fait croire, depuis que j'ai vu passer à Londres ceux qui avaient été faits prisonniers à Preston, qu'il avait pu fréquenter dans leurs montagnes, et là apprendre d'eux la manière de passer sa cape à la houssarde. Le proverbe dit : Fier comme un Écossais; il ne le démentait pas, quoique, dans le fond, il fût d'une douceur, d'une politesse et d'une bonté achevées. Il n'avait plus ni cravate, ni perruque, ni chapeau, mais un vieux bonnet si gras, qu'on ne pouvait distinguer de quelle couleur ni de quelle étoffe il avait jadis été. Et, par dessus tout cela, il etait sans bas et sans souliers, pieds nus, jambes nues; chose fort réjouissante au fort de l'hiver pour un homme qui commençait à devenir asthmatique.

Le pauvre M. Schrader était encore plus nu. Il y avait plus de trois mois qu'il n'avait changé de chemise; il s'était enveloppé les jambes, les cuisses, enfin tout le corps, de vieilles guenilles qu'il avait tortillées autour de lui de la manière la plus bizarre. Il s'était fait un turban de vieilles serviettes sales, encore avait-il fallu livrer un combat au porte-clefs pour s'en mettre en possession. Cela joint avec un petit coton qui commençait à lui couvrir le dessous et les extrémités du menton, et des cheveux fort crêpés, lui donnait un air étranger tout à fait extraordinaire. Si M. Coypel avait voulu peindre un prêtre Jean, il aurait pu prendre copie sur lui. Cela n'empêchait pas qu'il fût dans le fond assez beau garçon, mais on ne peut pas concevoir comment la Bastille déguise un homme. M. Nitzwits y entra beau comme un ange, mais s'il y était resté encore six mois, je suis persuadé que sa beauté y aurait souffert une terrible entorse. J'avais la figure d'un homme quand j'y fus mis, et aujourd'hui je pourrais passer pour un Siamois. Je suis persuadé que les personnes qui m'ont connu dans ma prison auraient de la peine à me reconnaître. L'humidité des basses-fosses m'a fait tomber une partie du nez, toutes les dents, et de blanc que j'étais m'a rendu le teint tout bis. Trop heureux encore d'en être sorti en cet état et non pas le timbre fêlé, comme beaucoup que je connais. *Non fecit taliter omni nationi.*

(A continuer.)

SEPTEMBRE

« C'est moi, septembre, qui confie les semences à la terre; je mange le raisin délicieux, le fruit du poirier, les poissons, et je bois le lait des chèvres. »

Il est tout à la fois préoccupé des plaisirs présents et des soins de l'avenir, car il confie déjà au sillon le grain qui deviendra la moisson prochaine; et sur sa table s'accumulent les délicats présents de l'automne. Heureux mois, où le soleil rit encore, bien que déjà viennent les frimats. Mois de l'abondance et des travaux immédiatement productifs! La balance au ciel nous dit que l'ombre et la lumière se partagent également la durée du jour. Le déclin va venir; mais nous pouvons faire honneur à de si savoureuses victuailles! Dans les joies d'aujourd'hui que demain disparaisse! Septembre a les derniers doux rayons de l'année : que septembre soit fêté!

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat. — 13, quai Voltaire, Paris.

EN NORMANDIE



LES POMMES

Au printemps, souvenez-vous, on eût dit que toutes les neiges de l'hiver fussent tout à coup revenues s'attacher aux branches du verger. Mais le soleil doux brillait par-dessus sans fondre ces neiges, et les abeilles bourdonnaient de rameaux en rameaux...

Puis les fleurs éparpillèrent leurs pétales flétris, le fruit se *noua*, et de jour en jour on put voir les petits globes verts devenir de plus en plus apparents parmi les feuilles.

En août, les branches commencèrent à fléchir sous le poids; en septembre, il a fallu les étayer; en octobre, on

les débarrasse de leur précieux fardeau. C'est la cueillette: l'échelle, la gaule, tout y sert. Il grêle des pommes dans l'herbage gras, où ruminent les grands bœufs. Les corbeilles, les hottes, les chariots s'emplissent qui vont entasser leur riche butin sous le vaste hangar, où l'air complètera la maturation des fruits.

Puis, les forts chevaux attelés au manége, on emplira l'auge où roulent les lourdes meules : c'est le brassage, et le produit de cette trituration sera mis à fermenter dans la cuve immense.

Puis, voici le grand pressoir. Eh han! serrons! ferme au levier! Le doux jus coule à flots, dont s'emplissent les foudres majestueusement alignés, qu'on visite avec une sorte de respect.

Mais, si chaud, si réconfortant que puisse être déjà ce breuvage, d'aucuns en veulent tirer plus de feu, plus de vigueur encore... L'alambic fonctionne donc, et c'est la quintessence qui en sort brûlante... Que font là les enfants qu'un verre de ce liquide étiolerait?... Ils regardent, ils s'étonnent, car c'est comme un mystère que la transformation qu'ils voient s'opérer.

Tous les fruits cependant n'ont pas été écrasés sous la meule; il en est resté que l'on colporte d'ici et de là, et qui, jusqu'à la saison nouvelle, doivent être le goûter favori que le petit marchand de la rue offre aux écoliers.

Enfin, voici le cabaret où Guillaume et Martin, la pipe à la bouche, le bonnet de coton sur les yeux, devisent de choses et d'autres, s'ils ne finassent sur quelque marché de terre ou de bétail.

Combien ont célébré la gloire du cidre!

C'est toi, fils de la pomme, étincelant breuvage,
C'est toi, qui sus jadis enflammer le courage
De ces fameux Normands, dont le bras indompté
Fit ployer d'Albion la rebelle fierté.
Animé par ton feu, le père de la scène (*)
Aux rivages français amena Melpomène,
Et, ressuscitant Rome aux yeux du spectateur,
D'Auguste et de Pompée atteignit la hauteur.
Tu joins à des flots d'or une mousse argentée;.....
La fièvre, aux yeux ardents, que rallume le vin,
Abandonne sa proie à ton aspect divin.

C'est Castel, — un Normand, — qui parle ainsi; et beaucoup avec lui ont voulu placer le cidre au-dessus du vin. Pourquoi serait-il au-dessus? Pourquoi serait-il au-dessous? Pommiers ici, vignes là; ainsi Dieu a voulu répartir ses dons précieux. Cidre ou vin, qu'importe! si la santé et la gaieté sage sont au fond du verre!

MÉTIERS ET CARRIÈRES

LES CISELEURS

L'état du ciseleur consiste à orner de dessins ou de sculptures des pièces métalliques confiées à son ciseau.

Il y a deux sortes de ciseleurs : les *ciseleurs-réparateurs* et les *ciseleurs* proprement dits.

Les premiers achèvent au burin les œuvres fondues en métal. La grande industrie des bronzes compte des ouvriers très-habiles en ce genre.

Les seconds, principalement dans l'orfévrerie, créent eux-mêmes leurs œuvres sur la pièce.

Dans ce dernier cas, le ciseleur s'élève à la condition d'artiste. Il faut qu'il connaisse à fond la science du statuaire et de l'ornemaniste, l'emploi du métal qu'il façonne au gré de son imagination. Ils unissent l'art au métier.

Le ciseleur commence par dessiner sur le métal les objets qu'il veut représenter. A l'aide du ciselet, il embouti ou rend convexes les parties saillantes, après quoi la pièce est cuite et mise au ciment. Puis, avec le ciselet, l'artiste enfonce à petits coups les parties qui doivent être recuites; il leur donne la forme en modelant son métal comme de la terre et de la cire. C'est le travail au *repoussé*. C'est l'art pris par son côté le plus intéressant et le plus complet.

Pour donner au métal une forme qui convienne à son emploi, tout en séduisant les yeux, il faut posséder un goût spécial, joindre une habileté de main à la fécondité d'imagination qui a fait la gloire des Benvenuto, des Germain et des Jean Goujon.

Leurs imitateurs sont rares de nos jours, tandis que les ciseleurs-réparateurs abondent. Cet art devait souffrir plus qu'aucun autre des exigences économiques de notre époque.

Il y a une quarantaine d'années, Fauconnier fut le premier qui essaya de relever cette profession alors qu'elle n'était déjà plus qu'un métier de *réparateur*. Il succomba dans la lutte qu'il entreprit pour relever un art tombé dans le domaine des *regratteurs de bronze*. Cinq ou six ans avant sa mort, il fonda une école de ciseleurs-sculpteurs, à laquelle le gouvernement de Louis-Philippe accorda une allocation de six mille francs.

L'école disparut avec Fauconnier; mais elle vécut assez pour donner des élèves de talent qui, aujourd'hui, sont devenus des maîtres dans la grande pléiade des *ciseleurs-réparateurs*.

Il nous reste le *prix Crozatier*, qui accorde actuellement une somme annuelle de cinq cents francs en faveur de l'ouvrier ciseleur ayant exécuté avec le plus de perfection un objet de ciselure en bronze ou en argent, et est un stimulant nouveau pour faire sortir la ciselure du cercle restreint où la relèguent la division du travail et les nécessités du commerce.

Aujourd'hui, à l'encontre du moyen âge et de la Renaissance, le ciseleur complet, le *repousseur*, est une exception, et le *réparateur* joue le rôle le plus important. Cette dernière catégorie a divisé les genres; les uns font la figure, les autres l'ornement ou les plantes. Cependant, pour être bon ciseleur, il faudrait être à la fois figuriste et ornemaniste, manier l'ébauchoir et l'outil, posséder à fond l'art du dessin. Créer la forme, lui donner son sentiment propre à la pointe du ciselet, telle est la mission du ciseleur qui peut devenir un artiste de génie, si, à la perfection des Germain, il joint le génie créateur des Benvenuto.

La galvanoplastie, ou plutôt la galvanotypie, en reproduisant à un nombre infini d'exemplaires les œuvres originales de la ciselure, loin de porter un coup funeste à cet art, ne peut que le relever en faisant justice des mauvais produits. Elle apprend au ciseleur à ne pas trop s'engouer de la perfection de main des artistes, nos devanciers, puisque la pile électrique peut faire mieux que l'imitation servile de la main la plus délicate.

La ciselure moderne sera digne de la ciselure ancienne lorsque, avec la perfection des maîtres qu'elle égale parfois, elle sera devenue créatrice comme la ciselure du temps de la Renaissance.

Pour ce faire, il faut que le ciseleur connaisse à fond son métier; avant de manier l'outil, il faut qu'il sache dessiner ou modeler. Il lui faut connaître l'anatomie et savoir l'habiller, connaître l'ornement et savoir l'agencer. Le ciseleur complet est artiste d'abord, ouvrier ensuite.

L'apprentissage du ciseleur exige de trois à cinq ans.

S'il devient ciseleur, il travaille à la journée; s'il se

(*) Corneille.

fait réparateur, il travaille à la pièce. La moyenne des deux salaires varie de huit à dix francs par jour. L'artiste gagne moins que l'ouvrier. — Th. L.

LES LETTRES DE FAIRE PART

DANS LES COUVENTS DU MOYEN AGE

Il n'est pas sans intérêt de rechercher l'origine des usages les plus répandus; on est souvent surpris de constater que ceux-là même qui semblent d'importation récente, remontent à une époque reculée. Pour nos lettres de faire part, par exemple, qui s'est demandé, à l'exception des antiquaires et des érudits, comment s'est introduite la coutume d'envoyer des billets-circulaires à la mort des personnes que nous avons connues et aimées? Ces lettres, cependant, ont des ancêtres qui datent des croisades; la première qu'indique leur arbre généalogique est de 850. N'est-ce pas le cas de céder au plaisir de faire un peu d'érudition sans pédantisme?

Dès le neuvième siècle, il fut à la mode dans les communautés ecclésiastiques de recommander aux abbayes voisines les âmes des membres que la mort avait enlevés. On cousait au bout l'une de l'autre des membranes ou des feuilles de parchemin, et l'on en composait un rouleau sur lequel était inscrit le nom du religieux décédé. Ces rouleaux des morts, — tel est leur véritable nom, — type primitif de nos lettres modernes, en différaient sur un point : ils consistaient en un seul exemplaire destiné à passer successivement sous les yeux de tous ceux qui avaient intérêt à le connaître.

On distingue ordinairement trois sortes de rouleaux : 1° *Les rouleaux perpétuels*, sur lesquels on écrivait les noms des religieux ou des bienfaiteurs de la communauté, et qui, sans cesse allongés par l'adjonction de nouvelles feuilles, pouvaient être utilisés *in perpetuum*; 2° *les rouleaux annuels*, qui contenaient les noms de tous les frères qu'une abbaye avait perdus en une seule année; 3° *les rouleaux individuels*, où le nom d'une seule personne était inscrit.

Occupons-nous spécialement de cette dernière classe qui correspond d'une façon plus exacte au genre de lettres que nous avons adopté, et transportons-nous en plein moyen âge pour nous rendre mieux compte de l'importance et de l'emploi des rouleaux des morts.

Le monastère de Saint-Bénigne de Dijon est dans le deuil : un de ses religieux vient de mourir. Sans tarder, on rédige dans les termes les plus simples, la lettre qui annoncera cette triste nouvelle aux autres abbayes. « Nous « venons de perdre frère un tel; nous supplions tous les « fidèles d'intercéder auprès de Dieu en sa faveur. » Ou bien, plus brièvement encore : « Un tel, qui appartenait « à notre congrégation, est mort. » Si le mort s'était distingué par son mérite et par ses vertus, ces formules n'auraient pas paru suffisantes. Le moine le plus instruit aurait composé quelque belle et sentencieuse tirade; il aurait donné libre essor à sa verve pour louer dignement les saintes actions du personnage, non sans implorer la dévotion de tous les fidèles et mêler à son panégyrique d'abondants lieux communs sur la vanité des choses humaines.

Le protocole terminé, le rôle du brevetier ou porte-rouleau commence; il suspend à son cou le cylindre autour duquel est enroulée la longue bande de parchemin, et part pour visiter églises et monastères; il sera longtemps absent, un an, deux peut-être. Qu'importe? Il est certain de recevoir une cordiale hospitalité partout où il se présentera; une substantielle collation réparera ses forces épuisées par le voyage, et quelques deniers tomberont dans la bourse de cuir qui pend à son côté. A peine est-il arrivé à la porte d'une abbaye, que le prieur accourt au-devant de lui, l'accable de questions, prend le rouleau dont le poids a meurtri son cou; il fait sonner la cloche pour réunir les religieux à la chapelle, où seront récitées les prières en l'honneur du mort.

Après s'être acquittés de ce pieux devoir, les frères s'empressent d'écrire, en signe de sympathie, quelques mots sur le parchemin. Dans les premiers temps, on pensa que l'on pouvait se contenter d'une simple formule de condoléance; mais bientôt les beaux esprits voulurent, pour honorer la mémoire du mort, peut-être aussi pour faire montre de leur talent, composer de petits poëmes, — en latin bien entendu. — Il n'était disciple si novice qui n'osât faire balbutier quelques regrets à sa muse enfantine. Il y eut un tel abus, ces pièces de vers devinrent si sottes et si ridicules, que les esprits sérieux s'alarmèrent : aussi au douzième siècle était-il formellement recommandé de supprimer ces amplifications vides de sens, ces niaiseries, qui compromettaient la dignité des vivants sans profit pour les morts.

Le rouleau le plus célèbre et le plus curieux est celui que l'abbaye de Savigny envoya à l'occasion de la mort de Vital, son fondateur. « Ce rouleau, dit M. Léopold « Delisle, qui a rédigé sur cette question un savant mé« moire, se compose de quinze feuilles de parchemin cou« sues les unes au bout des autres. Il est opisthographe, « c'est-à-dire qu'il a reçu de l'écriture sur les deux côtés. « Sa longueur est de neuf mètres cinquante; sa largeur « de deux cent vingt-cinq millimètres. Malheureusement, « il y manque aujourd'hui quelques membranes du com« mencement. »

Le rouleau de Savigny, dont l'intérêt est presque nul au point de vue littéraire, est précieux pour le paléographe et l'archéologue. Il contient deux cent six réponses, offrant autant de modèles différents d'écriture et donnant les noms de toutes les communautés visitées par le brevetier. La poésie latine y tient la première place; voici entre autres un exemple des jeux d'esprit auxquels les doctes moines aimaient à se livrer :

Vitam Vitalis vitalem vita reliquit, qu'on pourrait traduire ainsi : « La vie vitale a laissé la vie de Vital. »

Il n'est jusqu'aux couvents de femmes, qui ne se soient piqués d'honneur et n'aient tenté aussi d'allier le dactyle au spondée. Entre toutes les réponses, celle du monastère de femmes d'Argenteuil se distingue par la correction et le sentiment. Elle est composée de sept distiques, dont voici la traduction :

« Le troupeau désolé pleure la mort de son vénéré « pasteur. Que tous les fidèles consolent ses ouailles si « cruellement frappées! Hélas! Ni les gémissements ni « la douleur ne peuvent rappeler à la vie celui que la mort « a enlevé sans pitié. A quoi bon des larmes? A quoi sert « un si long deuil? A rien; c'est plutôt un mal. Mais, « bien que les pleurs soient sans pouvoir sur la destinée, « il sied à l'âme humaine de pleurer la mort d'un père; il « aurait lieu de se réjouir si la raison était assez forte « pour dompter la douleur. Mourir ainsi, ce n'est pas « mourir, c'est vivre. Il est mort pour le monde, il vit pour « Dieu. Priez pour nous, nous demandons toutes la « grâce de parvenir aussi à la vie éternelle. Ainsi soit-il. »

Ces vers, dont la traduction ne peut reproduire le charme touchant, ont pour auteur la célèbre Héloïse, dont le nom est inséparable de celui d'Abélard. Oui, c'est l'abbesse du Paraclet, alors retirée au monastère d'Argenteuil, dont elle avait été élue prieure, qui a tracé de sa main cette pieuse élégie. M. Léopold Delisle a le premier émis

cette opinion, et l'on sait que son témoignage n'est pas suspect en matière d'érudition. Au surplus, les incrédules ont un moyen facile d'apprécier eux-mêmes l'exactitude de cette assertion : le rouleau de Savigny existe; il a été transporté à Paris, au musée trop peu connu des Archives nationales où il attend, sous sa vitrine, les regards des curieux.

Omer Lainé.

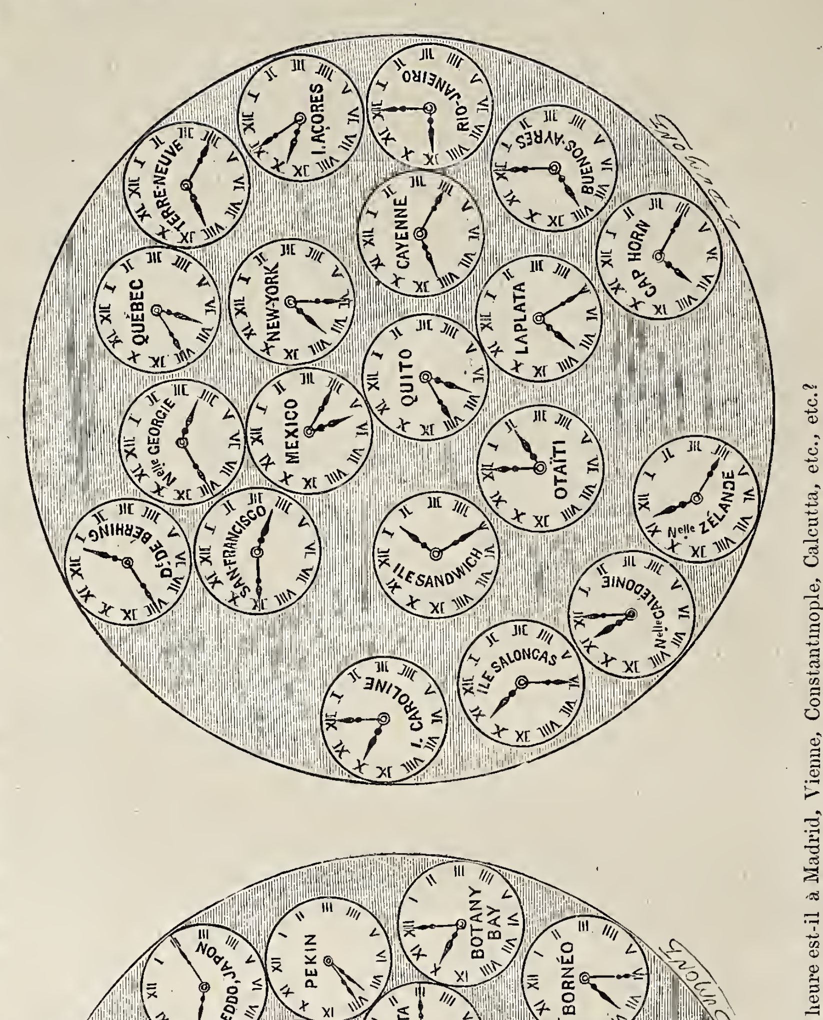
L'HEURE
LE
JOUR ET LA NUIT

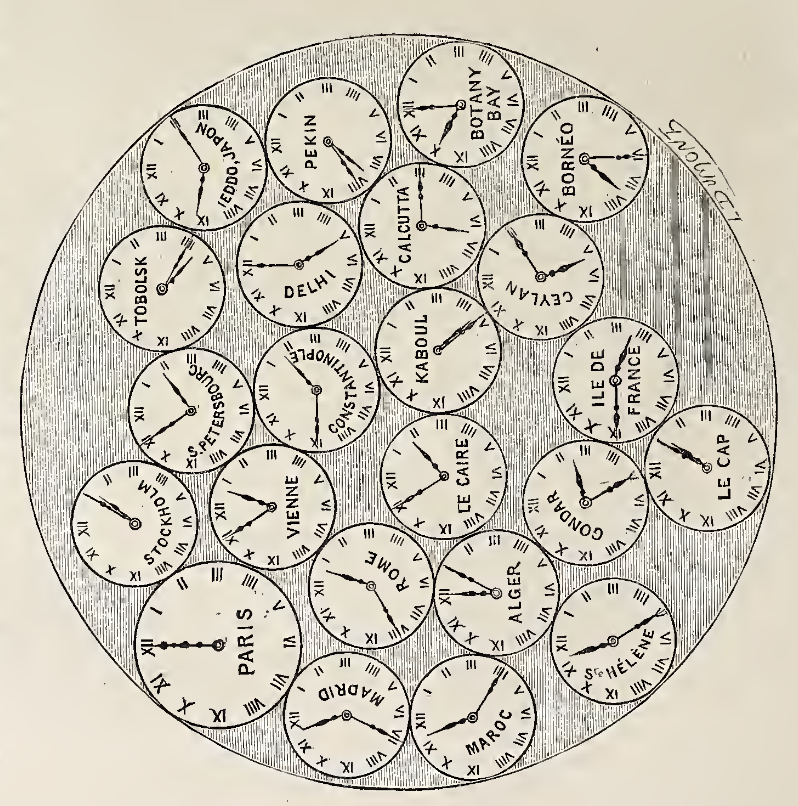
Les données les plus simples de la science ne sont pas toujours celles que l'on possède le mieux et dont on se fait la plus juste idée. Bien souvent, on admet sans comprendre, — ou plutôt sans chercher à comprendre, — car il suffirait d'un peu de réflexion pour avoir l'explication de tel ou tel phénomène, dont on ne prend pas la peine de se rendre compte. Ainsi en est-il, croyons-nous, pour beaucoup de gens touchant la différence de l'heure et la correspondance du jour et de la nuit sur les divers points du globe.

Nous donnons deux tableaux qui doivent rendre ces questions aussi claires que possible.

Le premier établit les relations horaires dans les principaux lieux de la terre. Le second, qui est en quelque sorte le commentaire usuel du premier, abstraction faite de la sphéricité terrestre, et en adoptant l'époque des équinoxes, nous montre la relation diurne et nocturne des deux hémisphères.

Ces tableaux se trouvant en regard, il sera facile de comprendre si les heures indiquées dans les deux figures du second appartiennent au soir ou au matin, en se rappelant qu'il est le soir dans une hémisphère pendant qu'il est le matin dans l'autre, et qu'on entend par *midi* le moment où un point donné de la terre passe exactement en face du soleil.





Il est midi à Paris, quelle heure est-il à Madrid, Vienne, Constantinople, Calcutta, etc., etc.?

LE
PLUMEUR D'OISEAUX

I

— Claude, me demanda mon oncle Sébastien quand je lui fis mes adieux, tous les parents t'ont-ils donné quelque chose, ainsi que des parents bien appris doivent faire lorsqu'un garçon des leurs quitte le pays?

— Oui, mon oncle, répondis-je, grand'mère m'a donné un double louis qu'elle gardait depuis longtemps, les cousins de Cantonnet m'ont offert deux louis simples et l'oncle Robert m'a donné une montre d'argent qui ne va pas, mais que je ferai réparer à Paris où les habiles artisans ne manquent pas.

L'oncle Sébastien sembla satisfait de tant de bontés et il me dit en riant :

— Et moi aussi, garçon, je vais te donner quelque chose, qui vaudra mieux que tout cela.

L'oncle Sébastien était, de l'avis de tout le monde, le plus avisé de l'endroit, mais sa réputation d'homme généreux n'était pas parfaitement établie, il passait même pour être un peu ladre, si bien que je tendis à son discours une oreille étonnée.

— Je vais, reprit mon oncle, te donner un conseil.

Je ne pus réprimer une légère grimace pleine de déception.

— L'argent ne fait pas le bonheur, continua le brave homme, avec un écu de trois livres, on dîne deux jours, avec un bon conseil, on peut réfléchir dix ans; comprends-tu?

— Oui, mon oncle.

— Bon. Eh bien, mon conseil est des plus simples. Aussitôt qu'un garçon de ton âge va chercher fortune à Paris, son premier soin est d'aller à la recherche de ses camarades d'enfance qui l'ont précédé dans la capitale : c'est un tort.

— Pourquoi donc, mon oncle?

— Parce que l'homme qui quitte sa famille ne doit plus compter que sur lui, d'abord; ensuite, parce qu'on dérange ceux qui travaillent ou qu'on est dérangé par ceux qui ne font rien. Comme après tout on ne peut pas vivre seul, va voir les vieux, ils te recevront bien. Lorsqu'on est loin, on aime ce qui rappelle le pays, les vieux se plaisent à retourner vers le passé, cela les rajeunit, tandis que les jeunes sont trop occupés pour regarder derrière eux.

— Bien, mon oncle, je ferai ainsi que vous le dites.

— Tu n'en feras rien, mais cela m'est bien égal; seulement, un jour, tu te souviendras que je t'ai donné un bon conseil, c'est tout ce qu'il me faut.

— Merci, oncle Sébastien.

— Je n'ai pas fini : parmi ceux que tu ne dois pas rechercher, il y en a un surtout que je te recommande d'une façon toute particulière : c'est Benjamin Landry, le fils du père Landry, du Puits-Bouché.

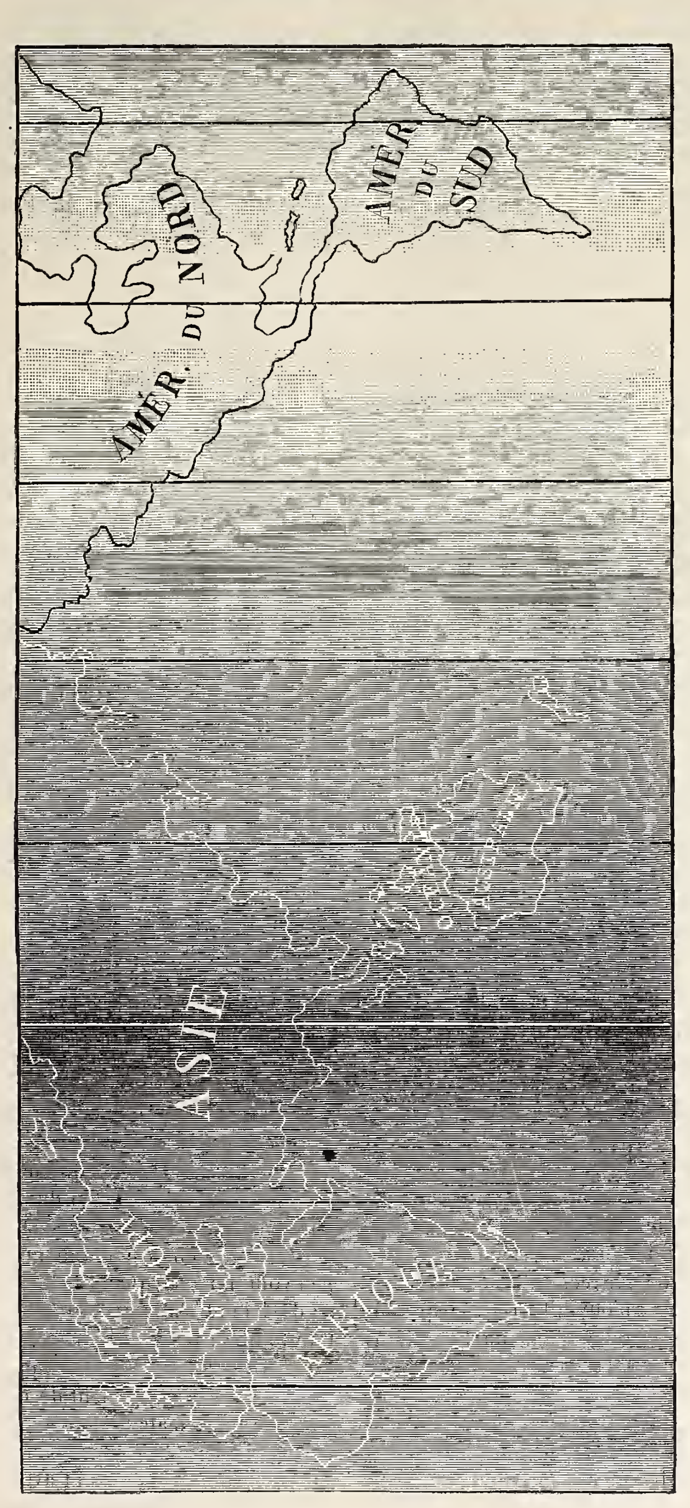
— Mais c'est mon meilleur ami!

— Tant pis, garçon.

— Pourquoi, que vous a-t-il fait?

— A moi, rien; mais il me souvient qu'il y a une douzaine d'années M. le curé lui tira les oreilles et d'importance.

— Feu M. le curé les tirait à tout le monde.



LE JOUR ET LA NUIT

— Pas pour les mêmes motifs. Ce jour-là, le bon abbé tirait les oreilles de ce chenapan de Landry parce que ce misérable coquin avait trouvé un nid et qu'il lui était venu une épouvantable idée. Il avait mis les oisillons dans une cage qu'il avait posée, ouverte, sur le bord de la fenêtre pour attraper la mère des petits oiseaux. Ce n'était pas malin, la pauvre bestiole vint bien vite se faire prendre au trébuchet.

— Mais, mon oncle, tous les enfants du bourg en ont fait autant, et moi-même...

— Si tu avais fait ce que fit Landry ce jour-là, interrompit mon oncle, si tu avais fait cela... ah! marmaille! le bois vert aurait vu tes épaules et le reste aussi.

— Enfin, que fit-il?

— Il voulait savoir, le bandit, ce qu'il y avait au juste d'amour maternel dans le cœur d'une linotte. Il prit la pauvre chanteuse, lui arracha quelques plumes et la lâcha. La petite bête s'envola en criant; cinq minutes après, elle revint vers ses chers petits, le drôle recommença; la linotte revint dix fois, et dix fois il la pluma en riant à se tordre; enfin, nue, sanglante, aux trois quarts morte, ne pouvant plus voler, elle restait sur le rebord de la fenêtre, piaillant son dernier adieu à ses pauvres petits prisonniers, Landry s'empara d'elle. Que dis-tu de cela, garçon? Eh bien, ce n'est rien; j'aurais peut-être oublié tant de cruauté, les enfants c'est si bête! si le bandit, le scélérat, n'eût fait cuire la bête pour la manger après son dîner, après son dîner, m'entends-tu bien?

— C'est mal, c'est bien mal, j'en conviens, mais ne venez-vous pas de dire qu'il y a douze ans de cela, Landry était un enfant, il avait huit ans.

— Oui! huit ans; il ne pouvait pas dire que la société l'avait perdu, celui-là.

— En douze ans on change bien. Landry a fait de bonnes études, il est doux et bon.

— Il n'est que plus dangereux.

— Je vous assure que vous le jugez trop sévèrement pour une action répugnante sans doute, mais que l'âge...

— Va-t'en au diable! je te dis ce que j'ai à te dire; crois bien que je me soucie peu de te convaincre; bon voyage.

— Merci, mon oncle.

—

Quinze jours après, j'étais dans ma petite chambre de la rue Saint-Jacques; c'était un dimanche, je venais d'écrire à ma mère pour lui raconter combien je la regrettais, comment je travaillais, comment je vivais de la petite pension de cent francs par mois qu'elle m'envoyait en se privant de tout, j'étais bien triste et bien isolé dans cette grande ville. Je voyais de ma fenêtre des ouvriers et de petites gens se dirigeant bras dessus bras dessous vers la barrière; ils avaient l'air très-heureux et j'enviais leur bonheur.

On frappa doucement à ma porte : c'était une jeune fille nommée Claudine, une petite ouvrière blonde que tout le monde aimait parce qu'elle était bonne et honnête, et aussi parce qu'elle chantait gaiement du matin au soir, ce qui donnait un peu de gaicté à notre vieille maison. Claudine venait m'emprunter une feuille de papier pour copier une romance qui était fort à la mode. Nous nous rendions en qualité de voisins mille petits services, je lui prêtais des livres, et plus d'une fois elle avait fait, avec la meilleure grâce du monde, un point par ci, un point par là, à mes habits de la semaine.

Nous étions bons amis et nous nous aimions avec cette douce naïveté de la jeunesse. Nous éprouvions une joie honnête à remercier le hasard qui avait voulu que nous fussions voisins.

Claudine comprit que je m'ennuyais dans ma solitude et m'offrit de l'accompagner chez une de ses tantes qui demeurait à la Maison-Blanche, sur la route de Gentilly; j'acceptai de grand cœur.

En nous voyant sortir ensemble, le portier se mit à rire.

— Tiens, fit-il, M. Claude et Mlle Claudine, voilà deux noms qui sont faits l'un pour l'autre.

Claudine éclata de rire, je ne laissai pas d'être un peu contrarié.

La journée fut charmante. Claudine dévalisa le jardin de sa tante, jardin tout petit, mais fertile en giroflées, et elle m'entraîna sur le talus de la route à la recherche de ces mille fleurs pâles, sans éclat et privées de senteurs, mais si chères aux jeunes ouvrières parisiennes qui savent bien que le soleil ne luit pas pour tous.

— Merci, me dit-elle en rentrant le soir, merci, d'avoir porté mes fleurs; comme mon nid sera gentil avec toute cette verdure, et que demain je vais bien chanter!

Elle chantait si bien le lendemain, que pour un rien je n'aurais pas été à l'École de Médecine; mais le devoir avant tout. D'ailleurs, Claudine n'ouvrait sa porte que le matin, et elle la refermait bien vite, pour ne l'ouvrir à nouveau que quand sa journée était finie.

La douce amitié que j'avais pour ma voisine m'était précieuse; je ne quittais la maison que pour aller à l'École ou au cabinet de lecture, et je rentrais bien vite pour l'entendre chanter ou pour babiller avec elle. Le soir, elle me disait ses chansons, et je lui lisais quelques pièces de théâtre, pour lesquelles elle avait un goût extrême, que j'avais peine à comprendre.

J'écrivais tout cela à ma mère, qui me donnait, d'un ton sérieux, les plus sages conseils, qui me faisait les plus douces recommandations, sans troubler mon bonheur, parce que j'entrevoyais à travers les lignes de sa douce morale les sourires d'une tendresse rassurée et confiante.

J'avais négligé mes camarades d'enfance qui, comme moi, étaient venus étudier à Paris. Landry fut le seul qui se souvint de moi; il m'arriva un beau matin plein d'effusion et de gaieté. Il me raconta sa vie animée de plaisirs, et parut prendre en pitié mon humble existence. Néanmoins, il revint souvent, et même le dimanche il ne dédaigna pas de nous accompagner, Claudine et moi, dans nos promenades champêtres.

L'année s'avançait, l'heure des vacances allait sonner; j'avoue que l'idée de quitter Claudine atténuait un peu le bonheur que j'éprouvais de revoir ma mère et la vieille maison où les riants souvenirs de ma jeunesse grimpaient en chantant avec les pampres et le chèvrefeuille le long du vieux mur lézardé.

Landry ne quittait pas Paris. A l'aide d'un mensonge, que je blâmai, il avait persuadé à son père, vieux paysan illettré, que les vacances entraînaient une perte de temps préjudiciable à ses études.

Je partis seul. Les deux mois de vacances me parurent deux siècles, et je fus cruel en ne dissimulant pas suffisamment à ma chère bonne mère le plaisir que j'avais de quitter la maison.

Au moment de grimper sur l'impériale de la diligence, je fus arrêté dans mon élan par une main amie. C'était l'oncle Sébastien qui, me tirant doucement par le bras, me dit :

— Eh! garçon, te rappelles-tu que l'an dernier je t'ai donné un conseil?

— Oui, mon oncle; il me semble, en effet..

— Alors, pourquoi ne l'as-tu pas suivi?

— Ma foi, je vous avouerai...

— Qu'avoueras-tu, garçon? que tu es un sot? je le sais de reste.

— Pourquoi suis-je un sot, oncle Sébastien?

— Parce que je t'avais dit de te méfier du plumeur d'oiseaux.

— Eh bien!

— Eh bien! tu ne m'as pas écouté, puisque tu l'as laissé auprès de la cage.

Jules Noriac.

(A continuer.)

LA PREMIÈRE IDÉE PRATIQUE DU PARACHUTE

Lettre adressée au *Journal de Paris* le 3 août 1781

« Messieurs,

« Quelques personnes m'ayant prié de chercher des moyens pour empêcher les accidents funestes occasionnés par une chute, je viens d'imaginer un bonnet que l'on fabrique, et par le moyen duquel on peut tomber d'une hauteur quelconque sans se blesser, et voici comment : Ce bonnet, composé d'une matière forte et légère, très-peu volumineuse, quand le bonnet est replié sur lui-même, se déploie et s'allonge, dès que la personne qui l'a sur la tête tombe : il se remplit d'un volume considérable d'air, de la hauteur de quatre à cinq pieds sur un pied de diamètre, et conséquemment de trois pieds de circonférence. Cette colonne d'air verticale suspend et soutient l'homme perpendiculaire, en sorte qu'il tombe toujours et nécessairement sur ses pieds et avec beaucoup de douceur.

« Plus la chute est considérable, plus vous tombez doucement et sans que la tête soit tiraillée par la suspension de ce bonnet, parce qu'il tient aux aisselles par de fortes bandes qu'on passe dans les bras, en mettant le bonnet, avec une ceinture horizontale, que vous attachez avec une boucle autour du corps.

« Ce bonnet sera d'une très-grande utilité aux personnes qui, par état, sont obligées de travailler fort haut

et souvent exposées à des chutes mortelles, comme maçons, charpentiers, couvreurs, vitriers, serruriers.

« Le Roux. »

Cette idée ne serait-elle pas bonne à reprendre?

ONZE ANS DE BASTILLE

(D'après la relation originale de Constantin de Renneville) —1702-1713

(Voir les numéros parus depuis le 25 janvier.)

Le sujet de la prison de MM. Schrader est criant: c'est l'injustice commune à laquelle l'Inquisition française assujettit les trois quarts et demi des prisonniers que sa barbarie renferme dans ce cloaque. Voici le fait tel que les deux frères me l'ont dit, et dont je ne suis pas plus garant que des autres dont on m'a fait le rapport. M. Schrader l'aîné était capitaine de dragons dans les troupes de Sa Majesté Impériale, lorsqu'au camp, devant Landau, en 1702, il tua un officier de son régiment avec lequel il avait pris querelle, et comme son frère et M. de Wipreman, leur cousin, officiers dans les mêmes troupes, lui avaient servi de témoins suivant la détestable coutume, ils se sauvèrent tous à Thionville. Arrivés à Paris, M. Schrader l'aîné, qui avait été capitaine en France dans le régiment de Zurlaube, écrivit à la cour, à M. le marquis de Racilly, son parrain, pour le supplier de lui faire avoir de l'emploi, ainsi qu'à son frère et à son cousin. M. de Racilly lui fit réponse qu'il avait lui-même présenté leur placet à M. Chamillart, qui lui avait promis d'y faire attention; et au défaut de laquelle il les assurait qu'il en parlerait au roi. Le résultat de ce placet fut que, le jeudi suivant, on les envoya tous trois à la Bastille, avec la femme de M. Schrader l'aîné, qui avait suivi son mari à Paris, sa femme de chambre et deux de leurs valets. M. Schrader l'aîné est sorti tout nu de cet abîme par le bénéfice de la paix.

Il était dans un de ces cachots lorsque j'étais avec son frère, comme il nous l'écrivit sur une assiette, d'une écriture si fine, qu'il fallait avoir de bons yeux pour la lire. Tant qu'il n'y eut que les Allemands qui se mêlèrent d'écrire de cette sorte, ils le faisaient d'une manière si subtile et si finement, que jamais nos gargotiers ne s'en seraient aperçus; mais le chevalier du Rosel le fit tambour battant, pour ainsi dire, puisqu'il en couvrait toutes les assiettes et les plats; d'autres, à son exemple, écrivirent d'une façon si grossière que cela gâta tout le métier. Les porte-clefs eurent ordre de tout effacer. Après quoi on marqua toute la vaisselle de marques de chaque tour et de chaque porte-clefs, ce qui fut cause qu'il fut très-difficile d'apprendre des nouvelles des autres tours et de se communiquer comme auparavant.

Schrader me dit qu'il avait déjà été mis au cachot pour avoir parlé à son frère. Quel crime! Comme il disait aux officiers, cela n'est-il pas bien naturel de parler à un frère? Suisje devenu barbare pour être tombé entre vos mains? Quand vous me devriez couper la langue, je parlerai à mon frère quand j'en trouverai l'occasion. Voici comme il se retira du cachot. Sous Bernaville, il y aurait étouffé; mais je me trompe, car Bernaville ne donnait point de feu, point de lit, point de paille, à peine y donnait-il du pain et de l'eau.

Fort ennuyé d'être au cachot pour un sujet si injuste, où plus il s'impatientait et faisait du bruit, plus on s'opiniâtrait à l'y retenir, il s'avisa un soir de mettre le feu à sa porte pour la rompre et se dégager d'un lieu si incommode. Pour cet effet, il rompit le bois de son lit et d'une chaise qu'on lui avait donnée, en amassa les morceaux contre la porte de son cachot, y joignit de la paille qu'il avait tirée de sa paillasse, et avec de la chandelle qu'on lui avait allumée en lui apportant son souper, il y mit le feu. En un instant, le cachot fut plein de fumée. Schrader se jeta le visage contre terre, pensant par là éviter le malheur d'en être étouffé. Par bonheur pour lui, la fumée sortit avec impétuosité par les créneaux, et se répandant dans les fossés du château, avertit bientôt la sentinelle du malheur de Schrader et de l'incendie qui était dans son cachot. Le soldat en donna avis au corps de garde, dont les soldats coururent à l'instant avec le porte-clefs au cachot où Schrader était prêt à succomber. Cependant lorsqu'il les entendit descendre, il rappela tous ses esprits et s'assit les jambes croisées devant le feu; ce fut la posture où ils le trouvèrent quand ils entrèrent dans le cachot. Ils lui demandèrent ce qu'il faisait là? — « Je me chauffe, » dit-il froidement. Le major lui demanda pourquoi il avait mis le feu à son lit? — « Pour me chauffer, » dit-il avec le même flegme. — Enfin, il contrefit si bien l'insensé, que, le croyant devenu fou dans toutes les formes, ils le retirèrent promptement du cachot, la place n'étant plus tenable; et pendant que les porte-clefs s'empressaient d'éteindre le feu, ils le conduisirent à la calotte de la tour de la Comté pour y respirer l'air. On lui apporta même du vin et quelques rafraîchissements pour le remettre. On lui donna un autre lit, sur les protestations qu'il fit qu'il n'y mettrait plus le feu, mais qu'au contraire il demeurerait paisible.

Des le moment qu'il fut seul, il fit exactement la revue de son nouveau domicile; et pendant qu'il était occupé à cet exercice, il entendit frapper sous ses pieds avec un bâton, ce qui lui fit connaître qu'il y avait quelque personne dans la quatrième chambre de la même tour qui voulait avoir communication avec lui. Aussitôt, il tira un morceau de fer qu'il avait caché sur lui, et qui servait à joindre le lit qu'il avait rompu dans le cachot pour le brûler. Il commença à vouloir faire un trou dans son plancher. Mais les mêmes personnes qui étaient dans la chambre au-dessous de lui frappèrent dans un autre endroit, et avec tant de violence, qu'elles firent soulever du plâtre qui bouchait un trou où il courut. Il n'eut pas de peine à le déboucher et sut qu'il avait été fait par ceux qui avaient occupé avant lui son appartement.

Le trou, parfaitement ouvert, lui laissa voir deux fort jolies femmes, qui lui firent mille protestations d'amitié, et lui dirent que s'il voulait leur descendre une corde, elles lui enverraient du vin, des ratafias, des confitures et toutes sortes de rafraîchissements. La chose fut bientôt faite. Il mit ses deux jarretières bout à bout, où l'on attacha premièrement une bouteille de vin d'Espagne, ensuite une perdrix froide, après des confitures; enfin, il fut chevalier de la jarretière à bon droit, car les siennes tirèrent une telle profusion de si bonnes choses, que depuis qu'il était en France, il ne s'était pas vu parmi une pareille abondance. Il but à la santé de ses bienfaitrices, qui, de leur côté, lui faisaient raison à rouges bords. Elles passèrent la nuit à faire la débauche, et lorsque ces nymphes surent que le cavalier n'avait que vingt à vingt et un ans et qu'il était étranger, ce qui était facile de connaître à son langage, étant en pointe de vin, elles n'eurent pas de honte à lui découvrir le commerce qu'elles avaient avec l'aumônier et Corbé, et firent mille railleries sur le peu de vertu de leurs amants, dont hors la Bastille, elles auraient méprisé la passion. L'une de ces drôlesses était femme et s'appelait Fleury; et l'autre passait pour fille et s'appelait Marthon.

Elles lièrent une si étroite amitié avec lui, qu'elles résolurent de le voir de plus près. Comme sa cheminée n'était que de briques, il avait entrepris d'y faire un trou par lequel il devait descendre dans leur chambre. Avec du fil, qu'il tirait de ses draps et de ses serviettes, il avait déjà fait des cordes pour remonter dans sa calotte par sa cheminée, et avait détrempé du mortier capable de reboucher l'ouverture qu'il devait pratiquer. Il ne manquait plus qu'un ferrement capable de séparer les briques, celui qu'il avait étant trop faible pour une telle opération. Il leur conseilla de demander une broche à leurs galants pour rôtir elles-mêmes leur viande, sous prétexte de manger leur gibier plus chaud et d'en ôter la connaissance aux cuisiniers et aux porte-clefs. La chose était résolue et toutes leurs mesures bien prises, lorsqu'on amena à M. Schrader pour compagnons l'abbé Papasaredo et Nicolas Sandro, qui firent échouer leur entreprise.

Le premier jour que ces trouble-fêtes furent arrivés dans la calotte, ces femmes, pour consoler leur ami Schrader de son désastre, lui envoyèrent une si grande quantité de vins, de liqueurs et confitures, et Papasaredo en mangea tant et but si excessivement, qu'il en pensa crever toute la nuit. Il ne fit que vomir, et ses compagnons furent fort occupés à purger leur chambre de son ordure, crainte que l'odeur du vin et des confitures ne les fît découvrir le lendemain par les porte-clefs, ce qui les aurait infailliblement envoyés tous trois au cachot.

Comme Schrader cherchait tous les jours de nouveaux moyens de se procurer du plaisir par sa subtilité, il trouva le secret de lever une des pierres où la grille de leur cachot était

attachée, ce qui leur facilita à tous trois le moyen d'entrer dans l'intervalle des deux grilles, et leur donnait une vue de vaste étendue. Après quoi, ils replaçaient la pierre si adroitement qu'il était impossible de s'apercevoir qu'elle eût été ôtée. Notre ingénieur ne s'en tint pas là. Il fit une arbalète avec laquelle il lançait des flèches bien avant dans la rue Saint-Antoine. Ils avaient du papier dans lequel l'apothicaire enveloppait les drogues qu'on leur donnait en ce temps-là abondamment; il ne leur manquait plus que des plumes et de l'encre. Le génie de Schrader y pourvut encore. Il fit des plumes avec les os de la vache qu'on leur donnait à manger, et au lieu d'encre, ils se servaient du sang de Sandro qu'ils lui tiraient des bras et des mains, en lui faisant des ligatures et le piquant si démesurément qu'il en était tout estropié, et ne se servait pas facilement de ses mains quand je lui parlai. Au lieu de profiter d'un avantage si précieux et d'écrire à ceux qui pouvaient leur procurer la liberté, Papasaredo écrivait les plus grosses ordures à des petites filles qui ramassaient leurs billets. Il y en eut quelques-unes même qui lui crièrent qu'ils pouvaient écrire à leurs parents, et leur promirent de porter leurs lettres. Quelques-uns des messieurs qui passaient pour aller à l'Arsenal, leur faisaient signe qu'ils étaient prêts à leur rendre service; mais bien loin d'en faire bon usage, du moins Sandro qui pouvait écrire à sa femme pour lui donner avis de sa prison, ils s'aumsaient à blesser les passants avec des pierres qu'ils décochaient avec leur arbalète. Ils en firent tant que quelques-uns s'en plaignirent aux officiers de la Bastille, qui sans cela ne s'en seraient jamais aperçus; car Schrader avait fait une niche si adroitement dans la cheminée qu'il était impossible de la trouver sans abattre la cheminée. Les officiers firent examiner le fait, qui fut avéré, et une après-midi qu'ils étaient tous trois entrés entre les deux grilles avec leur arbalète, les officiers et les porte-clefs entrèrent subitement dans la calotte, où ils les prirent en flagrant délit.

(A continuer.)

MANŒUVRE D'ARTILLERIE. — Servants ramenant une pièce de campagne à bras en avant. (D'après une aquarelle de M. Pills.)

UNE MANŒUVRE D'ARTILLERIE.

Tous les bons dessinateurs ne savent pas ce qui s'appelle bien camper un soldat. Cette science, qui a fait le renom des Charlet, des Bellanger, des Raffet, des Horace Vernet, est échue aujourd'hui à un petit nombre d'artistes parmi lesquels on distingue M. Pills. Un coup d'œil sur cette gravure suffira pour le montrer aux gens du métier. Son canon de campagne est un vrai canon, ce qui n'est pas si commun qu'on pourrait le croire. Pendant la dernière guerre, que d'artistes peu scrupuleux nous ont exhibé de vrais jouets d'enfant sous prétexte d'artillerie. Pour en revenir à M. Pills, ses artilleurs sont aussi de vrais artilleurs. Leurs mouvements sont exacts comme leur tenue. Ils exécutent le mouvement, qui consiste à ramener une pièce à bras en avant, pour rattraper la distance que lui fait perdre à chaque coup la force du recul. On pousse vivement aux roues, à la tête de culasse, en soulevant la flèche à l'aide du levier de pointage, et en un clin d'œil, la bouche à feu est prête à cracher le coup suivant, au grand dam des oreilles des premiers servants qui, postés vis-à-vis de l'orifice de la bouche à feu, ont le tympan plus éprouvé par chaque détonation que les artilleurs commis au service des mortiers ou des pièces de siége d'un calibre plus fort.

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire. Paris.



Salon de 1873. — BARBIER TURC, tableau de M. Léon Bonnat

BARBIER TURC

Barbier, dit le livret, — pourquoi barbier, puisque les rites musulmans imposent à l'honnête artisan de respecter la barbe, et de ne faire passer son rasoir que sur la partie de la tête où porte le turban?

Mais il fallait bien rendre la désignation locale avec chance d'être compris. Simple remarque donc, en dépit de laquelle l'œuvre garde tout son mérite original et toute sa puissante vérité.

L'échoppe est assez nue : un bloc couvert d'une sparterie remplace les grands fauteuils renversés de nos coiffeurs; le client arrive, quitte ses sandales, grimpe sur le bloc, croise les jambes, qu'il prend dans ses bras, met la tête entre ses genoux, et ainsi son crâne, qu'il s'agit de dénuder, se trouve à bonne hauteur pour l'opération.

Un rasoir dans la main, un autre pendu à un clou contre le mur, c'est, selon toute évidence, l'outillage entier de la modeste boutique. Au surplus, raseur et rasé sont de conditions équivalentes : ce n'est point le faste du costume qui mettra entre eux une différence. La pièce d'étoffe qui se replie sur les membres anguleux de l'un vaut bien l'habit rudimentaire de l'autre. Et c'est justement par cette demi-nudité qu'a été attiré le pinceau de l'artiste, qui y a trouvé motif à faire habilement preuve de ses solides qualités.

Ce n'est point là un Orient de convention, l'absence même de détails est une fidélité qui nous traduit la vie réelle de ces pays du soleil.

Tout cela est plein de chaude lumière et tout cela s'harmonise doucement, car l'artiste possède le grand secret qui consiste à savoir dissimuler l'art. C'est pourquoi il a son rang marqué au milieu des maîtres, et c'est pourquoi son œuvre si simple est une œuvre remarquable.

LE PLUMEUR D'OISEAUX

(Suite et fin)

II

Quand j'arrivai à la rue Saint-Jacques, j'étais ému, presque tremblant. Les paroles de mon oncle Sébastien avaient bourdonné dans mon cœur comme ces mouches importunes qu'on chasse impatienté, et qui reviennent toujours.

J'allais tout d'abord demander des nouvelles de ma chère Claudine, mais je fus retenu par l'air goguenard du père Rabion, le portier.

Je montai vivement les quatre étages, j'avais le cœur serré, j'avais sans doute perdu l'habitude de monter.

La porte de Claudine était ouverte, j'entrai, le nid était vide : l'oiseau s'était envolé.

Elle aura été forcée de déménager pour son travail, elle m'écrira sans doute pour me donner sa nouvelle adresse, pensais-je; je connais trop le cœur et l'honnêteté de Claudine, ce n'est pas une personne à quitter ses amis sans leur dire adieu. Si son nouveau logis n'est pas trop loin de l'hôpital, j'irai demeurer auprès d'elle, nous nous entendions bien et je gage qu'elle sera bien contente de recommencer les douces soirées d'hiver. Et quand bien même sa demeure serait éloignée, qu'importe! Aussi bien ai-je besoin d'exercice. L'exercice est une nécessité pour l'homme qui travaille. Il n'est pas mauvais que je commence par me soigner, moi qui ai la prétention de vouloir soigner les autres.

Pendant la nuit, qui fut longue et mauvaise, je fis encore bien des réflexions.

Les jours se passèrent sans que je reçusse d'autres lettres que celles de ma pauvre vieille chère mère, lettres bien faciles à reconnaître à cause des grandes lettres tremblées de l'adresse. Ses yeux s'affaiblissaient, sa main n'était plus sûre.

Enfin, un jour, n'y tenant plus, j'allai chez la tante de la Maison-Blanche, espérant avoir des nouvelles de Claudine. « Elle est malade, me disais-je, j'aurais dû songer à cela plus tôt, je suis bien ingrat. »

Hélas! j'avais pensé à cela le premier jour, mais quelque chose me criait de ne pas m'abandonner à ce triste et doux espoir.

— Ah! monsieur Claude, fit la bonne femme en me voyant, vous êtes bien gentil de vous être souvenu de moi. Comment qu'elle va, votre maman?

— Claudine? murmurai-je.

La bonne femme me regarda avec compassion.

— Ah! ah! dit-elle, vous y pensez toujours? Eh bien *tant pire* pour vous. Je vas vous dire, moi, je suis une brave femme, toute d'un bloc. Vous êtes venu ici avec la petite, je vous ai bien reçu; vous êtes un honnête jeune homme, j'ai bien vu ça. Alors je me suis dit : Faut que jeunesse se passe, j'ai été jeune, moi aussi, ça vous étonne, mais n'importe! Voilà qu'elle est revenue avec un autre, alors j'ai fermé ma porte; bonsoir la compagnie, allez chercher des fleurs ailleurs, les lauriers sont coupés. La petite a pleuré, mais je ne me suis pas laissée aller; j'étais toute chose, mais j'ai tenu bon, parce que voyez-vous, dans le cœur d'une jeune fille, quand il y en a pour un, il ne faut pas qu'il y en ait pour deux, parce que quand il y en a pour deux, il y en a pour tout le régiment.

Je connais ça et voilà.

Je partis bien malheureux. J'allais comme un homme ivre à travers la route; enfin comme il était nuit depuis longtemps, je me dirigeai vers le Luxembourg; au moment d'entrer par la grille de l'Observatoire, je m'arrêtai net, une voix qui m'était bien connue sortait du bosquet d'une brasserie, emportant un air que j'aimais.

La voix se tut, j'allais m'élancer, lorsque j'entendis Landry, oui c'était bien lui, crier :

— Voyons Claudine, j'en ai assez, moi, des *petits oiseaux qui mangent sur ta fenêtre*, chante-nous *Gentille à croquer* ou *Nous sommes trop près des maisons*, ou... ou mets un cadenas à ton gosier, il n'est que temps.

Je ne sais comment j'arrivai chez moi, mais il me souvient encore que je pleurai toute la nuit.

Cinq ans après mon premier chagrin, je perdis ma mère : j'étais seul au monde. Reçu médecin depuis deux ans, je végétais dans le quartier des Gobelins, en compagnie de quatre ou cinq confrères qui ne paraissaient pas beaucoup plus heureux que moi.

Ma mère me laissait, outre la maison paternelle, une vingtaine de mille francs; je me croyais riche. Un jour que je m'étais arrêté devant le magasin d'un marchand de meubles du boulevard, dans l'espoir de rencontrer un bureau commode, pas cher et assez majestueux pour orner mon cabinet et donner une grande idée de mon confortable à mes rares clients, je me trouvai nez à nez avec Landry. Mon premier mouvement fut de m'éloigner de lui, il éclata de rire :

— Allons donc! me dit-il, ne vas-tu pas me garder rancune pour une bêtise, pour une amourette de gamins?

— J'ai bien souffert, répondis-je.

— Bath! tu as cru souffrir, ta vanité a été blessée. N'allons-nous pas être brouillés pendant l'éternité pour une petite drôlesse que nous ne reverrons probablement jamais, ni toi ni moi.

— En effet, elle est morte.

— Bath!

— Je l'ai su par hasard à l'hôpital.

— Ça ne m'étonne pas, fit Landry avec autant de calme que s'il eût parlé d'un chien, ça ne m'étonne pas, elle n'avait pas pour quatre sous de santé.

J'étais stupéfait de ce laisser-aller. Landry me prit le bras et je me laissai entraîner sans avoir trop conscience de mes actions.

— Où me mènes-tu? demandai-je.

— Chez moi, je veux te présenter à ma femme.

— Ta femme?

— Oui.

C'était vrai, Landry était marié à une adorable femme riche, jeune et veuve. Landry avait renoncé au droit, Landry était dans les affaires, Landry était banquier, Landry était riche.

— Mon meilleur ami, dit-il en me présentant à sa femme, Claude, vous savez mon pauvre docteur Claude dont je vous ai si souvent parlé.

— Je suis heureux, me dit Mme Landry, de voir enfin l'ami, le véritable ami de mon mari, le compagnon de sa jeunesse! Soyez le bien venu, docteur, il y a longtemps que je vous connais et que je vous aime.

Ces bonnes paroles opérèrent sur moi une douce impression. Ainsi Landry m'aimait toujours. Le chagrin qu'il m'avait fait ne dénotait chez lui que de l'étourderie; il n'avait pas eu conscience de ce chagrin, je ne lui avais d'ailleurs fait aucune confidence.

Mme Landry me retint par force à dîner, et comme j'alléguais que mes malades m'attendaient, Landry se mit à rire.

— Des malades! s'écria-t-il, nous t'en trouverons plus que tu n'en voudras, de bons malades riches, qui vaudront bien tes ouvriers tanneurs et tes marchands de poussier de mottes.

On aurait dit que Landry savait mes affaires; j'avais justement un malade qui vendait du poussier de mottes dans les rues; je ne pus m'empêcher de sourire.

— Cette maison est la tienne; disait Landry, et sa femme me comblait d'attentions. Peu à peu je m'habituai à ce confortable, qui m'avait étonné tout d'abord. Les affaires de Landry prospéraient, il avait des voitures, une table ouverte où j'avais trouvé plus d'un client; bref, j'oubliai le passé, et l'image de Claudine n'apparaissait plus dans mon esprit que comme une photographie presque effacée par le temps.

Comme mon intention n'est pas d'écrire des mémoires, je vais couper au court. Landry m'ayant fait observer qu'un médecin devait faire bonne figure, j'allais employer une partie de mon modeste capital à acheter un mobilier convenable au nouveau quartier que j'allais habiter. Mon ami s'opposa absolument à cet arrangement; il se chargea de tout, je devais le rembourser avec mes économies. Il fut si délicat en cette circonstance, qu'il fallut le prier beaucoup pour qu'il prît mes modestes capitaux dans sa maison de banque; mais je tenais à le garantir. Enfin il accepta, et, si je l'avais écouté, mon argent m'eût rapporté quinze pour cent, ce qui eût été fort immoral; je me contentai de six, ce qui était déjà bien beau.

Du reste, tout me souriait; dix-huit mois de travail m'avaient suffi pour payer mon installation.

Mais le bonheur ne vit pas vieux, ceux qui croient le posséder pour longtemps ont de fréquentes déceptions.

J'appris un jour avec stupéfaction que Landry avait pris la fuite, laissant ses affaires dans un état déplorable. Ce désastre ruinait cent familles; sa femme, qui lui avait apporté trois cent mille francs, demeurait sans pain. J'étais le moins malheureux, il me restait ma profession et une belle clientèle.

Je le croyais, du moins; il n'en était rien, mes clients étaient ceux de Landry; la plupart se trouvaient ruinés les autres, connaissant mon étroite liaison avec le banqueroutier, m'enveloppèrent avec lui dans leur mépris.

Incapable de supporter une pareille condition, je partageai mes derniers écus avec la malheureuse femme de Landry, dont la raison s'affaiblissait à vue d'œil, et je revins m'établir dans la maison paternelle, dans le pays où j'étais né et que je n'aurais dû jamais quitter.

Quand je descendis de la voiture des Leroux, la première personne qui me salua fut mon oncle Sébastien.

— Eh bien, garçon, me dit-il avec son rire aigu, te voilà plumé comme les autres. Tu vois bien que j'avais raison; un simple conseil vaut mieux qu'un double louis.

. . . .

Il y avait sept ans que je végétais dans mon village, lorsqu'un matin le brigadier de gendarmerie vint me requérir. Un meurtre avait été commis au Puitbouché, et j'étais appelé à faire les constatations qui devaient éclairer la justice. En allant au Puitbouché, chez le père de Landry, je songeais au passé, et, malgré moi, je me sentais mal à l'aise.

— Que s'est-il donc passé? demandai-je au brigadier.

— Ah! c'est bien simple; cette nuit, le père Landry a entendu du bruit dans la chambre où il cache son sac, il s'est levé, a pris son fusil; en l'entendant, le voleur a sauté par la fenêtre, le vieux l'a tué raide, et voilà!!

J'arrivai; un cadavre gisait dans le jardin, la face contre terre; je le retournai, et je sentis mes cheveux se dresser sur ma tête.

— Père Landry, m'écriai-je, vous avez tué votre fils!

— J'ai tué un voleur, répondit d'un air morne le vieux paysan.

Je demeurai seul devant le cadavre en attendant le magistrat; un monde de pensées agitait ma cervelle.

Je chassais de temps en temps les mouches qui venaient sucer le sang coagulé de la blessure que la balle avait faite au cou du misérable. Je regardais autour de moi, tout était calme et riant; les fleurs se grisaient de soleil, les papillons et les sphynx rôdaient joyeux autour d'elles, l'été chantait sa plus belle chanson d'août.

— Ah! pensai-je, tout rit dans la nature: un homme meurt; et les chants continuent comme si une chenille venait d'être écrasée, les autres hommes passent insouciants, et la colère de Dieu ne tonne pas dans l'air... Matière!... matière!...

Un bruit de pas lents et mesurés me tira de mes réflexions; c'était l'oncle Sébastien qui, en sa qualité de suppléant du juge de paix, venait verbaliser.

— Ah! ah! dit-il, en voyant le cadavre; j'étais sûr de le trouver au pied de cet arbre. Cela devait être : le doigt de Dieu.

— Quel arbre, mon oncle?

— L'arbre au nid, et regarde un peu.

Il me désignait du doigt un petit oiseau au plumage gris, qui, voltigeant de branche en branche, se mit à égrener un chapelet de notes brillantes et cadencées, fanfare réjouie mais lugubre, parce qu'elle éclatait sur la tête d'un mort.

— Tu vois bien ce linot-là, garçon? fit mon oncle; c'est peut-être bien le petit-fils de cette pauvre linotte que le bandit avait plumée vivante.

— Oh! mon oncle.

— Oh! reprit le bonhomme, en essuyant ses lunettes, un pauvre petit oiseau qui ne fait de mal à personne et qui chante pour tous, ça pèse plus lourd qu'on ne pense dans la balance du bon Dieu.

Jules Noriac.

LES ALMANACHS

Nos ancêtres traçaient le cours des lunes pour toute l'année sur un morceau de bois carré qu'ils appelaient : *al Monaght*, mots arabes ou chaldéens, qui signifient *le compte* ou *indication de toutes les lunes*. Telle est, selon quelques auteurs, l'origine de l'étymologie des almanachs, lesquels étaient connus de tous les peuples civilisés de l'antiquité. Les Indiens, les Égyptiens, les Grecs et les Romains les ont employés de temps immémorial. Les Arabes, surtout, si l'on en croit la tradition, étaient très-anciennement versés dans les études astronomiques, principalement dans l'observation des phases de la lune, ce qui autorise à croire que l'almanach nous vient de ce peuple, qui semble l'avoir emprunté aux Chinois, comme il a emprunté aux brahmanes les chiffres indiens, l'algèbre, etc.

L'ALMANACH AU SEIZIÈME SIÈCLE
Fac-simile d'un haut de page du *Grant Kalendrier et compost des Bergers*, imprimé chez Alain Lotrian, vers 1515.

En effet, selon Voltaire, les Chinois passent pour les plus anciens faiseurs d'almanachs. De nos jours, il existe à Pékin un *almanach impérial* et un *almanach populaire*. « Le premier, dit à ce sujet M. Auguste Haussmann, délégué commercial à la légation de M. de Lagréné, ministre plénipotentiaire de 1844 à 1846, le premier renferme des travaux statistiques assez intéressants et les noms de tous les fonctionnaires civils et militaires. L'almanach populaire est rempli de prédictions et de notes relatives aux jours heureux et néfastes. On y trouve indiqués ceux qui sont propices aux mariages, aux déménagements et aux enterrements. Aussi les gens du peuple ont-ils grand soin, avant de rien entreprendre, de consulter le calendrier, qui, pour eux, a toute l'autorité d'un oracle. »



En prononçant nos opinions, respectons celles des autres.
L'ALMANACH EN 1792
Fac-simile d'une des gravures de l'almanach du père Gérard.

On suppose, d'après un passage de Pline, que le Grec Hipparque faisait déjà, de son temps (129 ans avant J.-C.), des éphémérides où étaient annoncées chaque jour les positions du soleil, des planètes et de la lune, les phases, les éclipses, etc.; mais rien n'indique que ce grand astronome ait cru aux rêveries astrologiques des Chaldéens et des Égyptiens.

Quant aux Romains, leur calendrier offrait, ainsi que le nôtre, les indications pour la science astronomique, l'agriculture et les cérémonies religieuses de chaque mois de l'année. D'après l'ouvrage de Blondel (*Du Calendrier romain*. Paris, 1699), on y trouvait le nom du mois, le nombre des jours qu'il contenait et la durée des jours et des nuits; il indiquait encore les jours de marché, les fêtes, les jours où siégeaient les tribunaux, ceux qui étaient regardés comme de mauvais augure et malheureux. Une table chronologique y était parfois ajoutée, énumérant les événements importants de l'histoire de la nation, comme l'anniversaire d'une grande bataille, la dédicace d'un temple, etc., ainsi qu'on peut le conclure des différents fragments originaux de *fasti sacri* ou *kalendares* qu'on a conservés, entre autres du calendrier en marbre de forme cubique, trouvé à Pompéi, sur les faces duquel se trouve gravée une longue inscription pour chacun des douze mois dont l'année romaine était composée.

Au moyen âge, les almanachs furent d'un usage général en Europe. Non seulement, au rapport de Ducange (*Glossaire*, Vs. *Feriæ*, *Nundinæ*), ils annonçaient les foires aux marchands, mais ils indiquaient aussi les jours fériés. D'après l'*Histoire des livres populaires ou de la littérature du colportage*, par M. Ch. Nisard, on collait parfois les almanachs sur les livres d'église, ou on les copiait sur



La saison touche à sa fin; on a invité toutes les notabilités du canton, le sous-préfet, le percepteur, le notaire et quelques autres. — Aussi les paysans sont-ils stupefaits de voir ces hommes d'ordre prendre plaisir à mettre les champs à l'envers.



L'embarras du notaire. — Aussi qui aurait pu penser que Cocotte s'amuserait, une fois montée, à sauter sur place?



Cruelle situation d'une amazone à six kilomètres de toute habitation.



La femme doit suivre son mari. (*Code civil.*)



Tomber en pleine prairie, ce n'est pas une chute, c'est tout au plus un temps d'arrêt.



Un débutant. — On lui a dit : Partout où passera le gros Anténor, passez-y, et il y passe.



L'ennuyeux n'est pas de tomber, c'est de laisser des traces.

L'ALMANACH ACTUEL. — CROQUIS DE CHASSE PAR CRAFTY

les feuillets. En effet, selon le *Glossaire* de Ducange, déjà cité (*V° Cera paschalis*), le peuple de Paris, au quatorzième siècle, allait lire dans le chœur de Notre-Dame la chronique des événements historiques, écrite sur des tablettes attachées au cierge pascal. Les *Statuts de Saint-Séverin*, de Bordeaux, confirment également qu'on apprenait de la même manière, dans les églises, quels étaient les cycles, les épactes, les phases lunaires, etc.

Il existait encore des calendriers, comme celui de l'ancienne collégiale de Loches, manuscrit du quinzième siècle, sur lesquels on lisait en grosses lettres les jeûnes des avents, du carême, des vigiles; les doubles, les semi-doubles, les abstinences. Des dictons d'astrologie ou de médecine, formant des distiques latins, marquaient les autres jours, tels que : « Méfie-toi des cornes du bélier, du taureau; garde-toi de la malice des gémeaux, de la colère du lion, de la piqûre du scorpion; purge-toi, fais-toi saigner. » Ajoutons que les calendriers faisaient alors partie de la plupart des livres d'Heures. On en trouve un exemple dans les *Heures de Rouen*, chez Simon Vostre, petit in-4° gothique; c'était là ce qu'on appelait les *calendriers des heures*. Quelques-uns de ces derniers ont ceci de particulièrement curieux, qu'ils mentionnent la *Fete du recouvrement de la Normandie*. Charles VII, étant parvenu à chasser les Anglais du territoire, institua cette fête patriotique; elle était chômée le 12 aout. Espérons qu'un jour les almanachs français indiqueront également à nos descendants la *Fete du recouvrement de l'Alsace et de la Lorraine!*

Un des calendriers qui répandit en France, au quatorzième siècle, le plus de connaissances, et rendit pour ainsi dire populaire une partie des hautes sciences pratiquées à cette époque, est le célèbre *Calendrier des Bergers*. Ce calendrier, imprimé au quinzième siècle, a été bien antérieurement en usage, ainsi que l'annoncent le style et l'orthographe d'une édition publiée par « maistre Guy Marchant (1500) » et intitulée : *le Compost ou Kalendrier des Bergiers*, livre rare et fort curieux, dont le texte, parsemé de pièces de vers, contient de nombreuses gravures sur bois.

Au *Calendrier des Bergers* il faut joindre le *Calendrier de la Grant Montaigne* et la plupart des *Compost* de ce temps. Tous nous apprennent que les jours d'*Urbinet* ou de saint Urbin, de *Colinet* ou de saint Colin, et de *Pérégrinet*, ainsi que les jours de la *semaine peineuse* ou semaine sainte, qui tombaient au printemps, étaient réputés critiques pour la récolte.

Le premier qui, dans le quinzième siècle, ajouta le cours du soleil, de la lune et des planètes à l'almanach, qui ne contenait auparavant que les fêtes ecclésiastiques et les noms des saints, fut Jean Muller, plus connu sous le nom de *Regiomontanus*.

L'usage des almanachs annuels date de l'invention de l'imprimerie. Les astrologues et les médecins en étaient alors les principaux rédacteurs. A ce double titre, ils ajoutèrent aux indications purement astronomiques des prédictions relatives aux changements de température et aux événements politiques, ainsi que des conseils hygiéniques, des recettes de médecine populaire, etc., dans le genre de celles indiquées par l'*Almanach astral des saignées*, que, selon les Lettres royaux relatives aux barbiers de Bordeaux (juin 1427, 26 avril 1457), dix mille barbiers chirurgiens étaient obligés d'acheter.

C'est alors que parut, vers 1550, l'*Almanach de Michel Nostradamus*, qui porte son nom, et aux successeurs duquel il fut défendu de prédire sur les affaires de l'État et des particuliers. On en trouve une preuve dans l'ordonnance de 1560, par laquelle (art. 26) Charles IX défendit, sous peines corporelles, « d'exposer aucuns almanachs et pronostications. » Ce règlement plein de sagesse fut confirmé par Henri III, aux États de Blois, tenus en 1579 (art. 36).

La Belgique, qui de tout temps a aimé la contrefaçon, s'empressa de nous faire concurrence. L'année même où Nostradamus publiait son premier almanach, Pierre van Bruhesen, docteur et astrologue dans la Campine, mit au jour son *Grand et perpétuel almanach*, où il indique, d'après les principes de l'astrologie judiciaire, les jours propres à baigner, purger, raser, saigner, couper les cheveux, appliquer les ventouses, avec des prédictions et pronostics. François Rapaert, médecin de Bruges, combattit cet almanach. De la lutte sortit l'*Almanach journalier*, de Weraven, publié à Anvers en 1576, avec pronostications en flamand.

Dans le siècle suivant, d'autres astrologues, célèbres par leurs prophéties, rendirent les almanachs définitivement populaires : tels sont Moore en Angleterre, Pierre de Larrivey, astrologue et poëte champenois, puis enfin Mathieu Laensberg, fameux chanoine de Liége. L'*Almanach de Liége*, composé par ce dernier, date de 1636. Il fut peu de temps après remplacé par le *Messager boiteux*, de Strasbourg, et par ceux de Bâle et de Berne.

Les Ordonnances royales du temps de Louis XIII, confirmant celles de Charles IX et de Henri III, avaient été on ne peut plus fatales aux devins et aux faiseurs de pronostications qui, ne se contentant pas de prédire la pluie et le beau temps, s'arrogeaient le droit d'annoncer les orages politiques, les « effets de Mars, » comme le dit doctement le *Mercure français*. En 1614, raconte à ce sujet le cardinal de Richelieu, « au moment où les princes venaient de quitter la cour, force livrets séditieux couraient entre les mains de chacun; les almanachs, dès le commencement de l'année, ne parlaient que de guerre; il s'en était vu un, d'un nommé Morgard, qui était si pernicieux, que l'auteur en fut condamné aux galères. » Aussi fut-il défendu, par une ordonnance du 20 janvier 1628, « à toutes sortes de personnes de faire aucun almanach et prédiction, hors les termes de l'astrologie licite, même d'y comprendre les prédictions concernant les États et les personnes, les affaires publiques et particulières. » Voilà pourquoi Mme de Sévigné disait, en parlant d'un pamphlétaire de son temps : « C'est un faiseur d'almanachs; il ne faut point faire d'almanachs. »

Il resta cependant encore un certain nombre d'almanachs prophétiques, que le peuple, toujours prêt à être dupe, consultait avec vénération. C'est ce qui engagea Louis XIV à donner, au mois de juillet 1682, une Déclaration en forme d'Édit, enregistrée au Parlement le 31 août de la même année, qui menace du bannissement les astrologues, devins, magiciens et enchanteurs. Ces rigueurs jetèrent pendant quelque temps dans le désarroi les faiseurs d'horoscopes, et l'on vit paraître peu après l'*Almanach de Lustucru*, personnage burlesque, rendu célèbre à cette époque par une multitude de caricatures. On lit effectivement dans les *Historiettes* de Tallemant des Réaux, au chapitre qu'il a consacré aux erreurs de Mme de Laugey, le passage suivant : « Or, depuis cela, quelque folâtre s'avisa de faire un almanach où il y avait une espèce de forgeron grotesquement habillé, qui tenait avec des tenailles une tête de femme, et la redressait avec son marteau. Son nom était : *L'eusses-tu-cru*, et sa qualité, *médecin céphalique*, voulant dire que c'est une chose qu'on ne croyait pas qui pût jamais arriver que de redresser la tête d'une femme. »

Pendant le règne de Louis XV, la plupart des almanachs furent de véritables ouvrages satiriques, dans le genre de l'*Almanach du Diable* (1757), sorte de libelle ré-

trospectif, attribué par l'abbé Rive à l'abbé Quesnel, fils d'un quincaillier de Dijon, et mort à la Bastille. « Il a été vendu une livre quatre sols au concert spirituel du jour de Noël, dit Barbier dans son *Journal*, ensuite trois livres à l'Opéra, et après, étant fort défendu, il a coûté jusqu'à douze ou quinze livres. Ce sont de petits morceaux en vers par mois de ce qui est arrivé l'année dernière. » Enfin, le mois de janvier 1759 donna le jour à l'*Almanach des esprits forts*, par Diderot, ouvrage matérialiste dénoncé à la cour par le procureur général, avec l'*Encyclopédie* et le livre d'Helvétius intitulé : *De l'Esprit*.

Franklin fut le premier qui, dans son *Almanach du Bonhomme Richard*, publié en 1732, parla le langage de la raison. Grâce à ce « bréviaire de morale simple, de savoir utile, d'hygiène pratique, à l'usage des habitants des campagnes, » selon les expressions de M. Mignet, l'almanach, ce livre populaire par excellence, devint un moyen de vulgarisation et de propagation.

Vers la fin du règne de Louis XVI, le débit des almanachs était considérable. Écoutons plutôt ce qu'en dit Mercier, dans son *Tableau de Paris*, au chapitre intitulé : *Calendriers, almanachs pour janvier* : « C'est une manufacture telle qu'il n'y en a point dans le reste du monde; on en envoie des ballots dans les provinces et chez l'étranger. Il faudrait un catalogue pour les nommer tous. Cette marchandise, qui forme des murailles de papier noirci, est prête à la fin d'octobre; puis viennent les couvertures brillantes, ouvrage des relieurs. Ceux-ci couronnent le mont Saint-Hilaire, et sont harcelés par les libraires, qui, dans ce temps-là, ne s'occupent que d'almanachs, plus précieux pour eux mille fois que les œuvres de Montesquieu... On épuise les titres les plus bizarres, et bientôt il n'y en aura plus. Un poëte intitula le sien : *Almanach des honnêtes gens* : c'était une espèce de calendrier, où il délogeait tous les saints du paradis et la vierge Marie, pour y placer des noms de philosophes, d'athées, et puis Brutus. On le mit à Saint-Lazare, tandis que d'un autre côté M. Séguier arma tous les foudres de l'éloquence contre ce calendrier bizarre, le faisant brûler par la main du bourreau, au pied du grand escalier; il ne fallut pas un bûcher pour incendier l'ouvrage, une bougie fit l'affaire. »

Pendant la Révolution, le *Calendrier du Père Duchêne* (1791) et l'*Almanach du Père Gérard*, publié en 1792, par J.-M. Collot d'Herbois, eurent une grande vogue. Peu de temps après, le *Calendrier républicain*, décrété par la Convention (an II) sur le rapport de Fabre d'Églantine, opéra un changement radical dans la rédaction des almanachs. On peut consulter à cet égard l'*Almanach des prisons*, par Mercier (an III), en tête duquel se trouve le calendrier de l'auteur du *Philinte de Molière*, devenu assez rare à trouver séparément. Cet état de choses dura jusqu'au 22 fructidor, an XIII, jour où Bonaparte, devenu empereur, rétablit l'ancien calendrier dit Grégorien.

C'est en 1581, que le pape Grégoire XIII retrancha dix jours dans l'ancien calendrier pour fixer d'une manière certaine l'équinoxe du printemps et la fête de Pâques. De là le nom de *calendrier grégorien* qu'il a eu depuis.

S. Blondel.

(La fin au prochain numéro.)

LES FUNÉRAILLES DES PAYSANS RUSSES

Dans une remarquable étude publiée il y a une douzaine d'années par M. Ach. Lestrelin, sous le titre de : *les Paysans russes*, nous trouvons, sur les funérailles dans la classe rustique en Russie, les curieux détails qui suivent :

« Quand un paysan ou une paysanne meurt, on lave d'abord le corps, puis on revêt le défunt de ses plus beaux habits; après quoi on l'étend, le visage et les mains découverts, sur la table à manger de sa chambre, où ses parents, ses amis et ses connaissances viennent le voir et l'embrasser.

« Lorsqu'on le dépose dans le cercueil, on lui place un *passe-port* entre les doigts, afin que saint Pierre lui ouvre les portes du paradis.

« Ce passe-port est un carré de papier sur lequel est écrit le nom du défunt, une prière ou bien un verset des Évangiles.

« On place aussi du sel et du pain dans le cercueil du défunt, et on l'enterre avec les amulettes et les croix qu'il a portées suspendues à son cou pendant sa vie.

« Il est conduit au cimetière le visage découvert. Quatre hommes portent son cercueil, quatre autres emportent le couvercle et ouvrent la marche.

« Ils sont suivis du clergé, des parents du défunt et des *pleureuses*, qui font entendre des sanglots plus ou moins déchirants, suivant l'importance de la somme d'argent qu'on leur a donnée.

« Arrivée au cimetière, l'assistance donne le baiser d'adieu au défunt; on cloue la bière, et elle est aussitôt descendue dans la fosse, où chacun lui jette une poignée de terre.

« Lorsque la terre, s'élevant déjà sur le cercueil, forme un tertre au-dessus du sol, on y place une terrine de riz cuit avec des raisins de Corinthe et une cuillère. Alors le clergé, les parents et tous les assistants viennent tour à tour manger une cuillerée de ce mets des funérailles.

« Une fois la cérémonie terminée, on quitte le cimetière, et tous les amis du défunt, ainsi que le clergé, sont conviés au repas des funérailles, qui est toujours servi sur la même table où le défunt est resté exposé.

« Ajoutons que la tristesse des convives se calme peu à peu; les têtes finissent par s'échauffer à force de boire à la santé du défunt, et le clergé, ainsi que la société, ne quitte souvent la table que dans un état d'ivresse complète. »

LAON

Les villes, comme les peuples, ont leur destinée. Après avoir joué un rôle des plus importants dans l'histoire, grâce à sa situation sur une montagne, Laon souffre aujourd'hui de cette situation qui l'empêche de se développer assez pour participer autant qu'elle le voudrait au mouvement moderne. Sa hauteur et l'escarpement de ses abords lui nuisent, après l'avoir si longtemps favorisée. Elle n'en reste pas moins une ville d'un caractère très-marqué et tout particulièrement intéressante à connaître.

Située à cent trente kilomètres nord-est de Paris, au milieu d'une vaste plaine, elle est le chef-lieu du département de l'Aisne. Plusieurs cités voisines, comme Soissons et Saint-Quentin, sont, il est vrai, beaucoup plus peuplées, car Laon n'a guère avec ses faubourgs qu'une dizaine de mille habitants. Mais elle a dû à son antique renommée de conserver son titre et ses prérogatives de chef-lieu, préférence que justifie, en outre, une position centrale dans un de nos plus riches départements.

Elle possède des tribunaux, un collége, une bibliothèque, une école normale primaire, une école de dessin, deux hospices, dont un d'enfants trouvés.

Elle est mal bâtie, comme la plupart des anciennes villes fortifiées, mais sa magnifique cathédrale est un édifice de premier ordre, qui date du douzième siècle. Deux de ses quatre tours, celles du portail, ont été restaurées en 1856. L'église Saint-Martin, située à l'entrée de la ville du côté de Paris, contient un remarquable tombeau de Raoul II, sire de Coucy. Une tour penchée, qui remontait à Louis d'Outremer, fut détruite en 1832; sur son emplacement et aux alentours s'élèvent une mairie monumentale et un théâtre.

La préfecture, une des plus belles de France, occupe une partie de l'ancienne abbaye de Saint-Jean, qui renfermait autrefois sept églises dans son enceinte.

Laon adopta le christianisme au troisième siècle. Louis d'Outremer y fut sacré, et elle devint la résidence des derniers rois carlovingiens. On y battit monnaie.

C'est à Laon que revient l'honneur d'avoir fait les premiers pas dans l'obtention des franchises municipales.

La commune de Laon fut instituée en 1128, après de nombreuses divisions et luttes à main armée. La charte de franchise qui est parvenue jusqu'à nous devint, pendant près de deux siècles, le sujet de l'opposition de l'évêque et du chapitre, qui parvinrent à la faire supprimer en 1322. Mais les Laonnais obtinrent une nouvelle charte en 1332.

L'évêque et duc de Laon était un des douze pairs de France.

Jusqu'à la révolution, il eut le privilége de porter la sainte ampoule au sacre des rois.

des sentiers qui ont reçu le nom caractéristique de *grimpettes*.

Ces grimpettes sont fort pittoresques, sans doute; mais la pente où elles sinuent n'est pas moins l'obstacle principal qui s'oppose au développement de Laon.

Le chemin de fer, par exemple, tout en passant aux pieds de la ville, n'a pu l'approcher qu'imparfaitement. Il ne faut pas moins de vingt-cinq minutes, en voiture, pour effectuer le très-court trajet, tant la montée est rude et la descente périlleuse.

En présence de cet inconvénient, Laon a pris un excellent parti : elle s'étend en plaine par ses faubourgs, qui sont au nombre de six, dont les principaux sont Vaux et Ardon, et qui dépassent déjà en population la ville proprement dite.

Au surplus, car il faut tout dire, la vieille gaîté fran-



VUE DE LAON

Laon fut livrée par le duc de Bourgogne aux Anglais en 1419, et revint à Charles VII en 1429. Henri IV y entra en 1594, et l'entoura de fortifications qui subsistent encore, mais qui sont devenues insuffisantes pour résister à l'artillerie moderne. Aussi, la ville, quoique environnée de hautes murailles, n'est-elle plus classée aujourd'hui comme ville fortifiée.

Après la victoire de Craonne, Napoléon Ier essuya un échec sous ses murs les 9 et 10 mars 1814. On n'a pas oublié que pendant la dernière guerre contre la Prusse la poudrière de la citadelle, située à l'est de la ville, sauta au moment où l'ennemi allait en prendre possession.

Nous ne saurions oublier les magnifiques promenades qui entourent la ville, sous les remparts et à l'ombre d'arbres séculaires.

Au premier plan de notre gravure se trouve la vallée dite la *Cuve Saint-Vincent*, que couvre des vignes, des vergers et des jardins. Sur le coteau serpentent, çà et là,

çaise se charge de rendre l'ascension des grimpettes un peu moins pénible. Il n'est pas rare d'entendre sur les grimpettes des dialogues de ce genre : — Allons, courage, dépêchons-nous! avalons vite la *côte de Vaux*. — Ah! quel *sot mont!* — C'est possible, mais nous trouverons dans la ville un bon *gîte à Laonnois*.

A mi-côte, on s'arrête, essoufflé. — Où croyez-vous être? — Dans le département de l'Aisne. — Erreur! vous êtes en Italie, à *mi-Laon*. — Oh! assez! Parcourons la ville. Qu'elle est petite! Je parie qu'il ne faut pas deux heures pour en faire le tour. — Deux heures!... Il faut plus de trois mois et de six; il faut trois cent soixante-cinq jours pour faire le tour de *Laon*. Mais on voit et on entend encore *Laon terne*, *Laon crier* de ce qu'elle n'est plus place de guerre. On aurait dû considérer *Laon bon point* de défense, etc., etc. — A.

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire, Paris

ALLÉGORIES



PARIS, composition d'Edmond Morin

Paris, c'est la cité reine des cités. C'est à elle que tous les peuples viennent demander la lumière. Elle est souveraine par les arts, les sciences, l'industrie... C'est elle qui marche en tête des progrès et qui consacre les renommées. L'auréole glorieuse n'a tout son éclat qu'alors que ses mains en ont allumé les rayons.

Là se touchent les plus lointains extrêmes ; là se confondent toutes les grandeurs et toutes les infimités, tous les plaisirs et toutes les souffrances, tout ce qui brille et tout ce qui est sombre... C'est l'immensité chatoyante et mystérieuse, la mer de passions dont Dieu seul connaît le fond... C'est Paris!!!

LES ALMANACHS

(*Suite et fin.*)

Sous le premier Empire, en 1811, il paraissait par an une soixantaine d'almanachs : « Il y a maintenant almanachs et almanachs, » dit à ce sujet de Jouy, dans *l'Ermite de la Chaussée-d'Antin;* « mais tous ne sont pas présentables. Les almanachs de bon goût, les seuls admis aux honneurs du boudoir, sont : *le Petit Almanach de la cour et de la ville*, l'*Almanach dédié aux dames*, et dix ou douze autres recommandables aux mêmes titres. »

De 1830 à 1840, le nombre des almanachs ne fit que s'accroître. On vit paraître successivement l'*Almanach de la France démocratique*, l'*Almanach populaire*, l'*Almanach phalanstérien*, l'*Almanach icarien;* en 1848 et 1849 ce furent les *Almanachs républicains, du Socialisme, de la République démocratique et sociale, des Amis du peuple, de l'Emancipation du peuple*, etc., etc.

Aujourd'hui l'almanach a repris son ancien rôle. Au lieu de menacer la tranquillité publique, les uns promettent d'amuser, comme *le Triple almanach gourmand*, de Charles Monselet, « calendrier gastronomique, accompagné de recettes inédites, » ouvrage auquel il faut joindre l'*Almanach pour rire, comique, drolatique, pittoresque, lunatique, anecdotique*, etc.; les autres, dans lesquels en quelque sorte le peuple des campagnes apprend à lire, sont sérieux et veulent instruire; tels sont : l'*Almanach du laboureur, du cultivateur, du jardinier*, de *Mathieu de la Drôme*, etc. Quant au *Double ou Triple Liégeois*, avec son nom de Mathieu Laensberg imprimé sur sa couverture de mauvais papier bleu foncé toujours la même, ses anecdotes triviales et ses prédictions insipides pour le temps, il a conservé, dit M. Pierre Larousse, toute la faveur du vulgaire qui, tant que l'instruction ne sera pas obligatoire pour tous, préparera encore, par ses préjugés et son ignorance, de longues années à ce patriarche des almanachs.

Comme ces sortes d'almanachs exercent une certaine influence sur une partie de la population, on conçoit que plusieurs gouvernements, tels que la Prusse et la Suisse, aient cru devoir s'en réserver le monopole. Il y a quelques années encore, en Angleterre, le privilége était concédé à une compagnie qui se trouvait sous la dépendance du gouvernement.

On a donné autrefois le nom d'almanachs à une foule de livres publiés annuellement avec un calendrier en tête, et dont le but était de donner au public des productions plus ou moins littéraires. Tel est, entre autres, l'*Almanach des Muses*, recueil de poésies fugitives, fondé à Paris en 1764 par le sieur Mathon de Lacour. Si l'on en croit le philosophe Mercier déjà cité, l'*Almanach des Muses* ne jouissait pas, de son temps, d'une bonne réputation; mais il s'améliora par la suite et devint, au commencement du siècle actuel, un des meilleurs recueils du temps. La publication se continua régulièrement jusqu'en 1833.

Il faut citer aussi, comme utiles pour leurs renseignements, les recueils d'adresses des commerçants et des principaux habitants de la capitale, dans le genre de l'*Almanach du commerce*, créé à Paris en 1798, et qui existe encore.

De nos jours, en France, l'autorité publie un almanach appelé *Almanach national*. Ce livre, dont l'origine remonte à 1699, a un certain but d'utilité, et était connu autrefois sous le titre d'*Almanach royal*. Il contenait la liste de tous les membres des familles souveraines de l'Europe, et présentait le tableau officiel des principaux fonctionnaires. Ce qui faisait dire plaisamment à Mercier : « Il a près d'un siècle. Il indique l'existence des dieux de la terre, des ministres, des hommes en place, des maréchaux de France, des premiers magistrats. Il marque leur demeure, le jour et l'heure où il est permis de les aborder et de brûler l'encens dans leur antichambre. Tous les favoris de la fortune sont inscrits dans ce livre, et les moindres oscillations de sa roue y sont marquées. Ceux qui se sont jetés dans les routes de l'ambition, étudient l'almanach royal avec une attention sérieuse. On y lit depuis le nom des Princes jusqu'à celui des Huissiers-audienciers du Châtelet. Malheur à qui n'est pas dans ce livre! Il n'a ni rang, ni charge, ni titre, ni emploi.... Cet almanach rapporte près de 40,000 francs par année. Jamais l'*Iliade* ni l'*Esprit des lois* n'ont rapporté autant à leurs imprimeurs. »

Il ne nous reste plus qu'à mentionner l'*Almanach Gotha*. Ce bréviaire du solliciteur, si précieux pour la généalogie des grandes familles de l'Europe, date de l'année 1764. Il avait été précédé de l'*Almanach généalogique*, « calendrier historique pour l'année 1750, » fait par l'abbé Lenglet « homme de lettres et de réputation, » dit Barbier, lequel abbé fut mis à la Bastille avec le libraire-imprimeur, à l'occasion d'un article sur la maison de Stuart. L'*Almanach Gotha* se publie aujourd'hui en deux éditions, l'une allemande, l'autre française.

Quant aux calendriers proprement dits, ce sont, comme on sait, de simples catalogues dans le genre des almanachs primitifs, et qui indiquent les jours, les semaines, les mois, ainsi que le retour de toutes les fêtes tant mobiles qu'immobiles. Il y a différentes espèces de calendriers, le *Calendrier romain*, le *Calendrier julien, grégorien*, le *réformé* et le *Calendrier perpétuel*.

On donne quelquefois aux calendriers le nom d'almanachs, comme l'a fait Henri Murger, dans une des pages les plus émues de la *Vie de Bohême* :

Et pendant toute la journée,
Pensif, je suis resté devant
Le vieil almanach de l'année
Où nous nous sommes aimés tant.

Chaque année, il se vend en France pour près d'un million d'almanachs.

S. BLONDEL

SOUVENIRS HISTORIQUES

Sous ce titre : *Du châtiment et de la réhabilitation, réformes pénales et pénitentiaires*, un de nos esprits les plus brillants, un de nos écrivains du meilleur goût, M. Frédéric Thomas, vient de s'assurer une digne place parmi les penseurs sérieux.

Le touchant épisode qu'on va lire est emprunté à cette publication, où l'auteur, tout en entrant de plain pied dans le domaine des graves discussions, n'a pas oublié le côté purement littéraire et dramatique, qui est la sûre garantie de succès pour une œuvre quelconque :

REPENTIR

M. Bellard, le fameux procureur général de la Restauration, avait un valet de chambre qu'il surprit un jour en flagrant délit de vol. On juge de la terreur du domestique. Il tombe aux pieds du magistrat impitoyable, et, avec des supplications et des larmes, il implore un pardon qu'il est loin d'espérer.

Le terrible procureur général n'a qu'un ordre à donner, qu'un geste à faire, et le malheureux valet est jeté en prison, pour être plus tard traduit devant la cour d'assises et envoyé au bagne. Cet ordre, ce geste, le malheureux les attend, la face contre terre, comme s'il était déjà écrasé sous son châtiment qui commence.

M. Bellard regarde cet homme prosterné et tremblant de tous ses membres, et qui ne cessait de dire : « Ayez pitié de moi... je suis perdu! Faites de moi ce que vous voudrez. Je n'y reviendrai plus, je suis perdu !... Je l'ai bien mérité! »

Ces paroles, ces pleurs paraissaient si sincères, que le procureur général hésita, et puis, après un moment de silence, qui parut une éternité au domestique infidèle, il lui dit : « Eh bien! soit. Je consens à vous pardonner. Relevez-vous et ne reparaissez jamais devant moi! Mais souvenez-vous bien que vous me jurez de ne jamais retomber dans le crime et de vous comporter en honnête homme. »

Devant ce pardon inespéré, à la réalité duquel il n'osait pas croire, le domestique, tout pâle encore de son épouvante, et maintenant de sa joie, se confondit en protestations de repentir et en témoignages de la plus vive reconnaissance.

« C'est bien. Je reçois votre serment, ajouta le maître; 'y compte; mais il faut encore que je m'occupe de ce que vous allez devenir. Vous ne pouvez vous replacer ailleurs; mais encore faut-il que vous puissiez gagner de quoi vivre. »

Et, avec une indulgence dont l'effet était centuplé par la situation de celui qui en était l'objet, Bellard s'inquiéta du sort de cet homme et lui avança la somme nécessaire pour qu'il pût acheter un petit établissement de loueur de voitures.

Touché et régénéré par tant de bonté, le domestique travailla, prospéra et mérita l'estime publique.

Ici s'arrête ce que M. Bellard a pu nous dire de cette intéressante aventure; mais un ami qui lui a survécu nous en a appris le dénoûment.

Assez longtemps après ce vol et ce pardon, le procureur général mourut, et tout le monde put voir à son convoi un de ses anciens domestiques, qui fondait en larmes et conduisait à la main, derrière le corbillard, un cheval blanc hors d'âge et de service. C'était le premier cheval qu'avait pu acheter le domestique, grâce aux avances qu'il tenait de la générosité et de la miséricorde de son patron. En souvenir de ce bienfait, le cocher n'avait pas voulu livrer le pauvre animal à l'équarrisseur, et il avait, sur ses économies, nourri cette bouche inutile.

Ce cheval portait un nom singulier, dont presque personne ne connaissait l'origine; on l'appelait *Repentir*.

Frédéric Thomas.

COMMENT L'ART DE L'IMPRIMERIE S'EST PROPAGÉ

Lorsqu'on parle des premières années de l'imprimerie, chacun nomme Gutenberg l'inventeur, Fust, le bailleur de fonds, et Schœffer le fondeur; l'esprit se reporte à la période 1439-1467 et à la ville de Mayence.

Mais ce que l'on connaît moins, ce sont les moyens par lesquels l'art miraculeux s'est répandu. Nous allons essayer de les indiquer en peu de mots.

D'abord Gutenberg eut des procès dont les enquêtes eurent pour résultat direct la divulgation des secrets d'atelier; puis, la guerre désolant Mayence, les aides-imprimeurs se dispersèrent, et, parmi eux, les plus habiles allèrent s'établir à Bamberg (en 1461), à Cologne (en 1467), etc., Pannarts et Sweynheim portèrent en 1465 leur attirail jusqu'aux environs de Rome, dans le monastère bénédictin de Subiaco où ils furent retenus (*).

A ces premières causes, il faut ajouter celle-ci : des artistes, William Caxton et Nicolas Jenson, furent envoyés par l'Angleterre et par la France à la découverte des procédés nouveaux. Jenson, bien que tenant sa mission de Louis XI même, ne revint pas. Soit que son retour fût empêché par la guerre, soit que l'Italie le tentât (ne cherchons pas), il alla s'établir à Venise où, en somme, il perfectionna le premier la typographie. Caxton, plus patriote, retourna promptement à Londres, où les bénédictins de Westminster facilitèrent son installation, autant par leur concours manuel que par une large hospitalité.

Arrivons à la véritable cause de la propagation de l'imprimerie, de son importation dans les petites villes. On la devinerait aisément si l'on se rappelait les coutumes pieuses du moyen âge et l'influence ecclésiastique qui les entretenait. Virgile, Platon, Homère étaient d'une consultation moins urgente que la Genèse, le roi David, saint Jean, le missel et le bréviaire.

Les liturgies, et notamment la liturgie gallicane, variant souvent à chaque diocèse, nécessitaient de nombreuses éditions diverses du *Missel*, et, comme il n'était pas sans obstacle de les commander de loin, il était donc plus rationnel de les faire exécuter sur place. C'est ce que firent les évêques.

Ces chefs souverains appelaient à eux l'imprimeur nomade arrivé dans la ville la plus voisine, mettaient à sa disposition leur résidence princière, lui faisaient exécuter les plus pressants manuels et, pendant qu'ils le tenaient, lui ordonnaient l'impression d'ouvrages dont ils étaient parfois les auteurs; mais l'imprimeur, appelé de nouveau par un autre prélat, s'en allait plus loin, emportant avec lui son matériel. C'est ainsi que des imprimeurs allemands partis de la Bavière, pénétrèrent en France et en Espagne jusqu'en Andalousie, signalant leur passage par des monuments typographiques que nos amateurs d'aujourd'hui s'arrachent, à juste titre, au poids des billets de banque.

Les abbés des monastères s'y prirent de même; leurs soins se manifestaient jusqu'à donner, comme assesseurs à leur typographie, des moines choisis parmi les plus instruits et les plus adroits; ceux-ci apprirent à imprimer, et plus tard ils donnèrent des livres confectionnés par eux. Les bénédictins de Saint-Yrieix imprimaient en 1520. Les chartreux de Parme, de Ferrare, de Pavie, publièrent vers 1503 des missels et des bréviaires exécutés dans leur abbaye. Les Frères de la Vie commune furent les proto-typographes des Pays-Bas, etc., etc., etc.

Ainsi l'imprimerie a dû son extension rapide aux hommes qui, naturellement, avaient le plus d'intérêt à s'en servir, c'est-à-dire au clergé et aux ordres religieux. En ce temps-là, l'ardeur ecclésiastique primait la vigilance municipale.

Jean Alesson.

(*) L'imprimerie ne fut introduite à Paris qu'en 1477, grâce à l'initiative de trois docteurs de Sorbonne.

LA DETTE DE LA FRANCE EN 1595

A la reine d'Angleterre, pour argent prêté, solde des troupes et des vaisseaux auxiliaires	7,370,800
Aux cantons suisses	35,823,477
Aux princes d'Allemagne, argent prêté, solde reîtres et lansquenets	14,689,834
Aux provinces unies, solde des troupes auxiliaires; vaisseaux fournis à la France	9,275,400
Pensions aux gentilshommes, chefs de troupes et soldats	6,547,000
Sommes dues aux villes, pour prêts d'argent; gages des officiers de finances, de police et de judicature	28,450,360
Reliquat des dettes du règne de Henri III	12,236,000
Constitutions de rentes	150,000,000
Engagements contractés avec les ligueurs pour la soumission du royaume	32,227,252
Total	296,620,123

PORTRAIT ET DESSIN DE GOYA

Francisco Goya y Lucientes, qu'un critique autorisé qualifie « le plus original, sinon le plus savant des peintres espagnols modernes, » est un de ces artistes de tempérament, qui semblent nés d'eux-mêmes et pour ne pas faire souche.

Il aborda tous les genres dans sa longue et laborieuse carrière, depuis les grandes toiles religieuses jusqu'aux esquisses grotesques, en passant par les portraits officiels et les coquettes fantaisies. L'on est tout étonné de rencontrer, signées du même nom, la fresque imposante, la caricature où l'esprit vogue en pleine sphère fantaisiste, et la composition où l'extravagant le dispute au terrible.



FRANCISCO DE GOYA Y LUCIENTES, peintre espagnol, né en 1746 à Fontarabie, mort à Bordeaux en 1828 (d'après le portrait gravé par lui-même en tête des *Caprices*.)

Doué d'une facilité merveilleuse, pendant plus de cinquante ans il peignit et dessina sans cesse. Ce qu'il a laissé de travaux ne saurait être catalogué. Les musées, les palais, les églises d'Espagne montrent ses toiles en grand nombre, et les amateurs se disputent les épreuves de ses gravures, qui sont d'ailleurs devenues très-rares, et qui forment trois recueils principaux : la *Tauromaquia* (33 planches), les *Scènes d'Invasion* (20 planches), et les *Caprices* (80 planches).

C'est surtout dans la satire, tantôt fine et tantôt brutale des mœurs qu'il excelle, ainsi que dans les rêveries où il fait s'agiter les types les plus fantastiques.

« Ses compositions, — dit M. Paul Mantz, — sont « terribles ou charmantes. « Il en est peu de médiocres. « Le dur génie de l'Espagne « respire tout entier dans « ces caricatures irritées, « dans ces débauches de la « pensée et de la ligne, et « même dans ces poétiques « croquis où le sourire garde « toujours quelque chose de « sérieux et de réfléchi. »

Le portrait que nous donnons est le fac-simile de celui qu'il a placé lui-même en tête du recueil intitulé : les *Caprices*, qui passe généralement pour son chef-d'œuvre en gravure.



LES DÉSASTRES DE LA GUERRE (Fac-simile d'eau-forte de Goya).

*** Les mots sont du pain ou du poison, et c'est un des caractères de notre époque que la confusion universelle. Les signes du langage sont des instruments redoutables par leur complaisance. On peut faire d'eux l'abus qu'on veut en faire; ils ne réclament pas. Ils se laissent déshonorer, et l'altération des paroles ne se révèle que par le trouble intime qu'elle produit dans les choses. (E. Hello.)

*** La pudeur est après la religion le principal lien de la société. (Vico.)

GÉNÉALOGIE DES DÉCOUVERTES

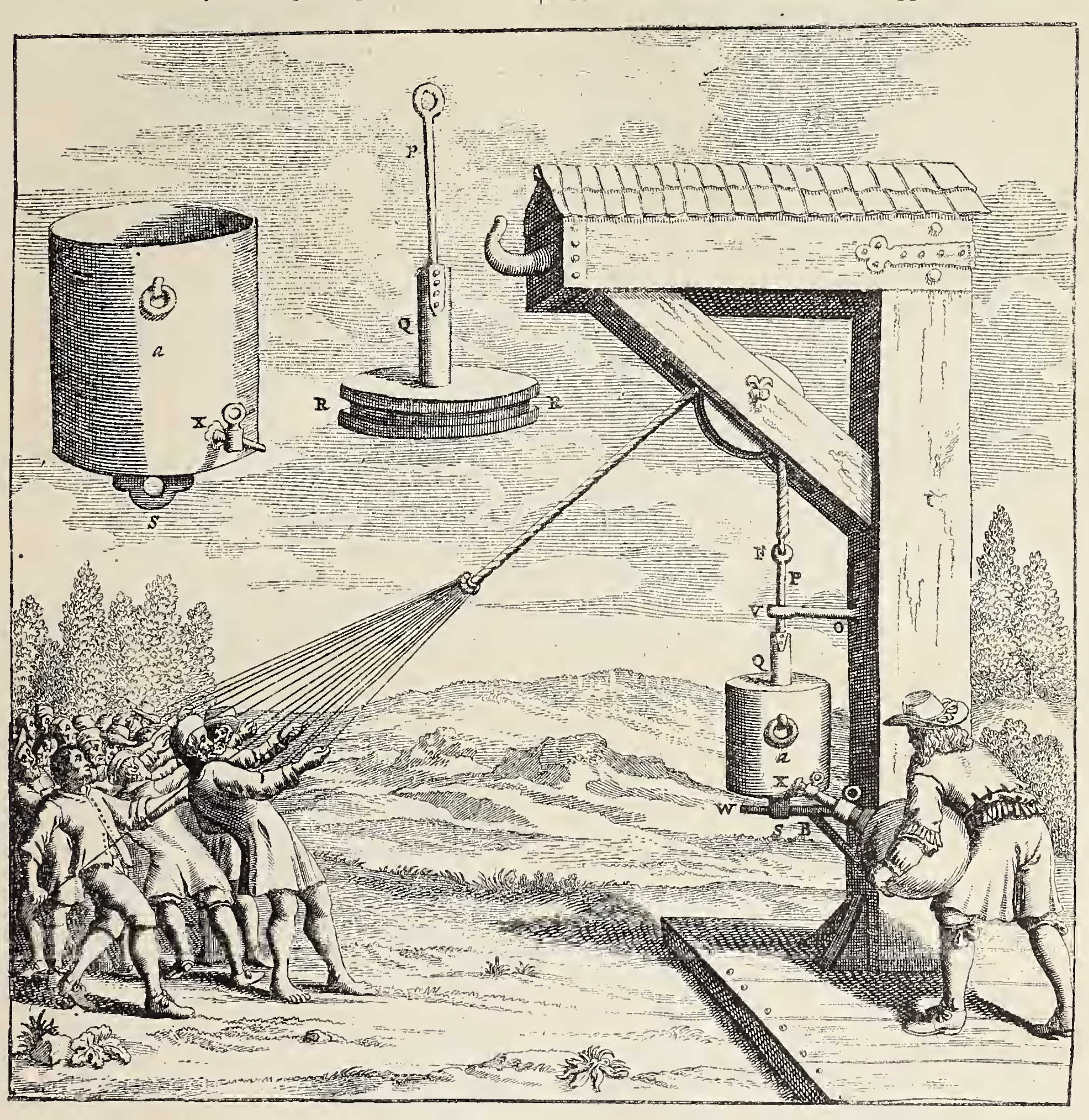
QUE TORICELLI, PASCAL ET OTTO DE GUERICKE DOIVENT ÊTRE CONSIDÉRÉS COMME AYANT DIRECTEMENT PRÉPARÉ L'INVENTION DE LA MACHINE A VAPEUR.

La nature a horreur du vide, — disait-on, et croyait-on depuis bien des siècles, quand Toricelli démontra que le vide pouvait exister et que l'atmosphère qui nous entoure est une chose si pesante, qu'elle peut faire contre-poids à une colonne d'eau de trente-deux pieds ou à une colonne de mercure de vingt-huit pouces.

Mais Toricelli avait beau renverser son tube plein de mercure sur la cuvette, au-dessous de laquelle la pression atmosphérique maintenait en équilibre une colonne du métal fluide à la hauteur de vingt-huit pouces, en laissant dans le haut un espace où il n'y avait *rien*, on doutait, on épiloguait pour ne pas admettre cette vérité, qui venait renverser toutes les données ayant cours.

Pascal, à son tour, dit : « S'il est vrai que l'atmosphère ait une pesanteur et exerce une pression, cette pesanteur, cette pression doivent être différentes, selon qu'on s'élève ou s'abaisse dans l'atmosphère. Au niveau de la plaine de la Limagne d'Auvergne, par exemple, la pression doit être moindre qu'au sommet du Puy-de-Dôme, où la hauteur de la masse atmosphérique est diminuée de la hauteur même de la montagne.

On expérimente, et l'expérience donne pleinement raison à l'hypothèse du savant. Il répète lui-même l'observation à Paris, et il constate que du pied au sommet de la tour Saint-Jacques, la différence de pression est très-appréciable, et, en cherchant le rapport entre la hauteur de la tour et celle de la montagne, il trouve que, par le fait de la pression atmosphérique, la différence d'élévation de la colonne de mercure entre les deux lieux d'expérience s'établit par une échelle exacte. Et le baromètre est inventé, qui, depuis, est resté un instrument de précision pour la mesure des hauteurs, par le plus ou moins de pression de la masse atmosphérique.



Fac-simile d'une gravure du livre original d'Otto de Guericke, représentant une expérience pour démontrer l'existence du vide et la force de pression de l'atmosphère. (*Ottonis de Guericke : Experimenta nova, ut vocantur, Magdeburgica de Vacuo spatio.*) — Amstelodami, 1672. In f°.

Pourtant on doute, on ergote encore.

C'est alors qu'Otto de Guericke, conseiller de Magdebourg, imagine la machine pneumatique, ou pompe à faire le vide, qui doit lui permettre de porter le dernier coup aux derniers doutes, par les expériences les plus ingénieuses.

Au nombre de ces expériences est celle que nous voyons figurée dans le dessin ci-contre, et qui eut lieu en 1654. A une forte potence, est fixé un cylindre métallique, dans lequel entre à frottement le piston P. Q. R. R, et qui s'ouvre en bas par un robinet X.

L'expérimentateur, ayant rassemblé une vingtaine de personnes qui tirent sur la corde communiquant à la tige du piston, emboîte au robinet du cylindre l'embouchure fermée à clef d'un ballon dans lequel il a préalablement fait le vide, à l'aide de sa machine pneumatique, qui en a extrait l'air.

Le ballon mis en place, il tourne la clef; et, malgré la résistance des vingt personnes, le piston descend brusquement dans le cylindre, en chassant l'air qu'il contient dans le ballon où il n'y avait rien, — mouvement qui n'eût pas eu lieu si, au lieu d'adapter au robinet du cylindre un ballon où le vide avait été fait, il y eût présenté un ballon plein d'air.

L'expérience est enfin reconnue concluante ; le vide existe et l'atmosphère est pesante; chacun l'accorde, chacun l'admet. Mais voici venir aussitôt l'inévitable question. « A quoi bon? »

La réponse doit, à vrai dire, se faire attendre un demi-siècle environ; mais elle est enfin donnée, en 1690.

Le livre d'Otto de Guericke, publié en 1672, a nécessairement tombé sous les yeux de Papin, médecin français qui habite l'Allemagne, et qui, d'ailleurs, est un chercheur de vocation.

Le jeu du piston dans le cylindre, sous l'effet de la pression atmosphérique le préoccupe. Il y a là, selon lui, le principe d'une force motrice d'une puissance extraordinaire, et le problème de l'application pratique du phénomène se formule pour lui de la sorte : trouver le moyen de faire et de renouveler à volonté le vide sous ce piston, dans le cylindre. Or, voici ce qu'il imagine. Il met de l'eau dans le cylindre; il chauffe : l'eau se change en vapeur qui remplit la capacité du cylindre et soulève le piston, en faisant, par sa force de tension, équilibre à la pression de l'atmosphère.

Le piston arrivé au haut du cylindre, il l'arrête par une cheville. Il éloigne le feu. La vapeur se condense, se résout en eau par le refroidissement. Par conséquent, l'espace qu'elle occupait dans le cylindre est vide. Alors, la cheville enlevée, le piston s'abat par la force de la pression atmosphérique. Puis on chauffe de nouveau : nouvelle ascension du piston; et ainsi de suite... — C'est toute l'invention de Papin, dans sa primitive simplicité.

Une grande découverte est faite, ou plutôt aperçue, car elle a encore bien des étapes à parcourir avant d'avoir accompli ses véritables destinées, qui, — chose étrange, — ne se réaliseront pleinement qu'en lui faisant en quelque façon renier ses origines.

La lente et incommode manœuvre de l'éloignement et du rapprochement du feu, est d'abord suppléée par des aspersions d'eau froide à l'extérieur du cylindre; c'est la première machine, dite de Newcomen, qui travaillait pour l'épuisement des eaux dans les houillères. Puis, un accident survenu à un cylindre suggère l'idée de faire l'aspersion d'eau froide qui doit condenser la vapeur, à l'intérieur même du cylindre : progrès immense.

Puis on imagine, par un retour au ballon d'Otto de Guericke, d'adapter au cylindre où joue le piston, un récipient maintenu froid, où la vapeur viendra se condenser, chassée qu'elle sera par le piston retombant sous la pression atmosphérique.

Puis, la vapeur n'est plus produite immédiatement sous le piston; un *générateur* l'y envoie par des tuyaux qui s'ouvrent ou se ferment à propos.

De perfectionnement en perfectionnement, la machine devient de plus en plus pratique.

Mais quel est encore et toujours le principe, l'élément invariable de la machine dite à vapeur, sinon le piston d'Otto de Guericke, s'abaissant sous le poids de l'atmosphère, dans un cylindre où la vapeur qui le fera remonter produira ensuite le vide en se condensant?

De Watt et d'Ewans seulement, c'est-à-dire de la fin du dix-huitième siècle, date la machine dite à double effet où l'intervention atmosphérique est supprimée, et où le mouvement s'obtient par la seule tension de la vapeur qui agit tantôt sur et tantôt sous le piston, en s'échappant au lieu de se condenser quand son rôle est fini.

Ici l'invention, — comme nous le disions tout à l'heure, a renié ses origines, — bien qu'encore le piston reste, dont l'idée appartient en propre à Otto de Guericke, qui n'eût peut-être jamais songé à ses expériences, s'il n'eût voulu corroborer celles de Pascal et de Toricelli.

Ainsi s'établit, à l'honneur du génie humain, la généalogie d'une merveilleuse découverte, qui, pour employer une expression justement consacrée, a changé la face du monde.

Eug. MULLER.

ONZE ANS DE BASTILLE

(D'après la relation originale de Constantin de Renneville).—1702-1713

(Voir les numéros parus depuis le 25 janvier.)

Ils furent tous trois entraînés séparément au cachot, sans avoir profité d'un avantage que tel prisonnier aurait volontiers payé mille pistoles. Pour moi, je n'aurais pas eu regret d'aller au cachot, si une pareille aventure m'avait procuré l'avantage d'écrire à ma chère épouse et de lui faire savoir que j'étais encore en vie; ce que je n'ai jamais pu obtenir, quelques instantes prières que j'en aie faites à mes inexorables tyrans.

Mais rentrons dans la première chambre de la tour du Puits, pour dire ce qui s'y passa, et comment nous en sortîmes. J'ai dit que M. Schrader était tout nu, et qu'au mois de décembre nous n'avions pas encore de fenêtre à notre cachot. Il est vrai qu'on lui apporta la robe de Mariane, cette prétendue magicienne dont j'ai rapporté l'histoire; mais, outre qu'elle n'était que d'une méchante toile rayée, tout usée, déchirée et sans doublure, c'est qu'elle était si sale, si graisseuse et si pleine d'ordure, qu'elle faisait mal au cœur. M. Schrader ne voulut pas la prendre. Boutonnière nous dit que cette jeune fille était condamnée à passer le reste de ses jours entre quatre murailles, au pain et à l'eau. Le gouverneur avait soin de mettre ses chevaux et ses chiens à couvert de l'injure du temps, mais pour des prisonniers dont il tirait la quintessence, il en remettait le soin à leur industrie et à la providence; quoiqu'il ne lui en aurait rien coûté pour nous mettre à l'abri, en faisant faire une fenêtre, puisque le roi paie tous ces sortes de frais. M. Schrader frappa un peu vivement à la porte pour prier un officier de venir, et de voir si, nu comme il était et sans feu, il pouvait résister au froid excessif qu'il faisait, sans avoir une fenêtre pour nous garantir du moins des vents cruels qui règnent dans cette saison rigoureuse. Rien n'était plus raisonnable que de lui accorder de si justes demandes; mais c'est parce que c'était raisonnable que les officiers n'y voulaient pas faire attention.

A midi, le porte-clefs me dit de m'habiller et que M. du Joncas me ferait descendre l'après-midi pour me parler. Je le fis, et je passai toute l'après-midi enveloppé dans mon manteau, sous lequel je tenais embrassé M. Schrader, qui tremblait à faire craquer ses dents, tandis que M. d'Hamilton tremblait d'un autre côté enveloppé dans sa couverture. Cependant, nous nous consolions mutuellement dans l'espérance que mon éloquence serait assez pathétique pour fléchir M. du Joncas, et l'engagerait à nous mettre dans un lieu où nous serions moins

rigoureusement. C'était un dimanche 16 du mois de décembre de l'année 1703. Vainement j'attendis toute l'après-midi. Soit que M. du Joncas eût des affaires, soit qu'il m'eût oublié, il ne me fit pas descendre.

Pour nous consoler, on nous apporta un très-mauvais souper. M. Schrader, principalement, n'avait qu'un os tout décharné qui semblait avoir été arraché à un des mâtins de la cuisine, pour l'apporter à ce pauvre jeune homme, qui, de l'appétit dont il était, aurait fait une terrible brèche à une épaule de mouton, s'il ne l'avait pas coulée à fond. Non, sincèrement, il n'y avait pas une once de viande, et Dieu sait quelle viande! Le porte-clefs me dit que je n'eusse pas à me déshabiller, et que M. du Joncas me voulait voir après souper.

M. Schrader voulut encore frapper pour faire monter un officier, tant pour lui montrer son mauvais souper, que pour lui faire voir l'état déplorable où il était. Je m'opposai à son dessein de tout mon mieux, lui remontrant que j'allais parler pour lui avec énergie au lieutenant du roi, qui était un homme fort judicieux, et le seul équitable qui fût à la Bastille. Je lui donnai même tout mon souper pour le consoler du sien, et je le priai très-instamment de s'en accommoder, parce que je ne voulais manger ce soir-là qu'un croûton de pain et boire un doigt de vin. Enfin, il frappa à la porte malgré M. d'Hamilton et moi. Le major monta dans le moment que M. Schrader, paraissant apaisé, commençait, à mon instante prière, à manger mon souper. M. d'Hamilton en allait faire autant, et moi enveloppé dans mon manteau, je les regardais faire; lorsque le major, suivi de Boutonnière et de Ru, entra dans notre chambre, si ivre, que les yeux lui sortaient de la tête. Par où il débuta, sans écouter les raisons de personne, en effet, il n'en était pas en état, il se mit en posture de décharger sur la tête de M. Schrader un gros coup de bâton dont il était armé. Je fis un cri qui l'arrêta, et me débarrassant promptement de mon manteau, je me saisis de la chaise sur laquelle j'étais assis pour repousser la force par la force, tandis que M. d'Hamilton s'élança comme un oiseau par dessus la table, sans toucher à rien, et se dégageant de sa couverture avec une agilité extraordinaire, parut tout nu en athlète qui allait combattre; et son cœur lui fit choisir Ru comme le plus retoutable des trois adversaires. Dans le même instant M. Schrader s'était saisi de son pot de chambre, seule arme défensive qu'il trouva sous sa main, dans l'intention de l'appliquer sur le visage du major.

Ru, pour cette fois plus raisonnable que cet ivrogne, le prit par le travers du corps et le jeta dans la montée, pendant que Boutonnière, tout tremblant, nous priait d'avoir égard que cet homme fougueux avait perdu la raison. Ru, après s'être débarrassé de son furieux, rentra dans notre chambre pour nous apaiser, et nous promit qu'il nous ferait rendre justice; et après avoir parfumé chacun d'un baiser à l'ail et encore pire, il sortit avec Boutonnière, et nous laissa rendre grâces à Dieu de ce que la scène n'avait pas été ensanglantée. Que dis-je? de ce qu'elle s'était passée sans coup férir. Qui aurait cru à voir l'animosité des combattants, *pila minantia pilis*, non le fer, mais déjà le pot de chambre brillait dans la main, que l'action se fût passée sans tête cassée, ni bras rompus? Mais il n'est pas encore temps de crier victoire; *in cauda venenum*.

Le lendemain à la pointe du jour, Bourgouin vint m'avertir de me tenir prêt pour descendre dans le moment, et comparaître devant M. du Joncas. Il dit aussi à MM. d'Hamilton et Schrader de sortir de leur lit et de s'habiller de leurs guenilles. Le pauvre porte-clefs était tout triste, ce qui me fit conjecturer que l'air du bureau n'était pas bon pour nous. A tout hasard, je dis adieu à mes compagnons, doutant fort que nous nous revissions jamais.

Je comparus donc devant le lieutenant du roi, qui débuta par me reprocher l'action du soir comme une rébellion outrée; après qu'il eût cesssé de parler, voici à peu près dans quels termes je répondis. « Devant tout autre que vous, monsieur, je me laisserais condamner sans répondre, sachant parfaitement le peu de justice que doivent attendre les prisonniers des officiers de la Bastille; mais je connais trop votre équité, pour ne pas défendre devant vous la cause de mes compagnons et la mienne. De bonne foi, monsieur, ne sommes-nous pas assez malheureux de nous voir, quoique innocents, enfermés dans la plus mauvaise chambre de la Bastille, au plus fort de l'hiver, mes deux compagnons tout nus, sans fenêtre à nos grilles, par où le froid nous souffle jusque dans nos lits la pluie, la grêle, la neige, et toutes les intempéries de la saison, sans y joindre encore des outrages insupportables à des gentilhommes? Nous sommes nourris plus mal que les chiens du gouverneur, principalement le pauvre M. Schrader auquel on ne donna pas hier au soir, une once de viande pour souper; et quand il frappe, pour obtenir audience de vous et vous en demander justice, le major vient ivre, comme une bacchante, pour lui casser la tête d'un bâton dont il s'est armé à ce sujet.

Je dis que nous sommes innocents : pour moi, je ne sais pas encore le sujet de ma prison, ni de quoi l'on m'accuse. M. d'Hamilton n'est pas plus savant que moi : il a quitté son bien pour suivre la fortune du roi, et pour l'en récompenser, on lui fait ici souffrir des tourments inconnus aux Nérons et aux Dioclétiens; et tout le crime de M. Schrader est d'être étranger, et de ce que l'empereur, dont l'Électeur de Bavière, son maître, a suivi le parti, est en guerre avec notre roi, pour la succession d'Espagne. En attendant qu'on nous ait convaincus de quelque crime, du moins que l'on nous traite comme des hommes, suivant l'intention du roi, qui paie si largement notre nourriture et notre entretien, et non comme des forçats.

(A continuer.)

LE PHILLOXERA

Les plus redoutables ennemis de l'homme ne sont pas ceux avec lesquels il peut faire ouvertement assaut de force, de courage ou d'adresse. De ceux-là il ne tarde jamais à triompher, et c'est surtout en vertu de ces très-évidentes victoires qu'il aime à se proclamer le maître normal du monde; mais alors qu'il aura depuis longtemps purgé telle ou telle région de son domaine des fauves redoutables qui l'infestaient, il devra se reconnaître désarmé contre d'infimes adversaires qui ravagent ses biens, rendent vains ses labeurs, et détruisent toutes ses espérances. Pendant que l'envahisseur travaille à le ruiner, à l'affamer, il ne pourra que constater tristement le dommage, et se morfondre à chercher les moyens d'arrêter la terrible invasion.

Ainsi en est-il aujourd'hui où un insecte presque imperceptible menace d'anéantissement tous nos vignobles.

Le *philloxera*, — tel est le nom tout nouvellement imposé à cet insecte-fléau par les entomologistes, qui l'ont avec raison rangé entre les pucerons et les cochenilles, deux genres dont il participe par ses manières d'être et ses façons d'agir.

Connu ou plutôt remarqué aux États-Unis vers 1854, le philloxera n'a été observé chez nous que depuis cinq ou six ans, c'est-à-dire depuis l'époque où il a commencé à exercer ses ravages sur quelques cépages importants du département de l'Hérault.

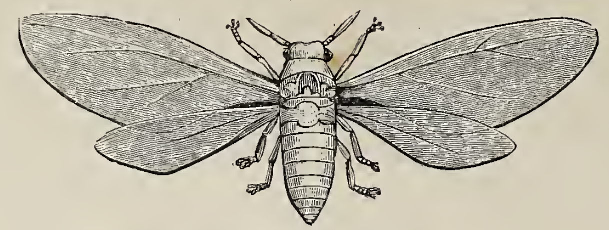
Nous ne voulons pas entrer ici dans un historique détaillé de la marche toujours plus envahissante et dévastatrice de ce parasite de la vigne, ni nous livrer aux discussions techniques touchant les deux formes ou modes d'existence sous lesquelles l'insecte se montre aux yeux des observateurs.

Le philloxera s'attaque d'aventure aux feuilles de la vigne, où ses piqûres font naître autant de verrues creuses et poilues; mais c'est surtout lorsqu'il cherche sa subsistance sur les racines qu'il est plus particulièrement redoutable. Caché sous terre, il s'attache aux fibrilles les plus tendres destinées à pomper les sucs nourriciers du végétal, il implante son suçoir dans le tissu : alors là un trouble se produit dans la circulation, autant d'engorgements ont lieu, si bien que les racines prennent l'aspect de chapelets aux grains nombreux; et il n'en faut pas davantage pour que la plante, qui attend des racines la réparation de ses forces, se trouve peu à peu affamée : elle souffre, languit, dépérit; les plus beaux, les plus vi-

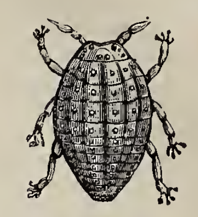
goureux ceps, aux pieds desquels le philloxera s'est établi, se dessèchent; il n'y a aucune récolte à en espérer. Or, le terrible parasite est d'une fécondité rare; du cep épuisé sa progéniture innombrable et lui, passent au cep



Jeune philloxera (grossi)



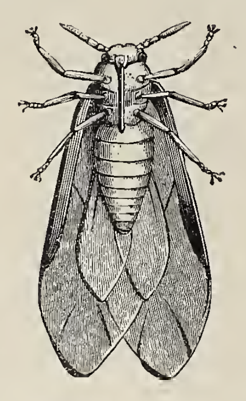
Femelle ailée adulte, vue par dessus (au vol)



Femelle aptère adulte

encore inattaqué, et, en peu de semaines, des vignobles entiers se trouvent envahis.

La seule présence de ces buveurs de séve peut suffire à réduire des deux tiers, des trois quarts, la récolte d'une immense région vinicole, en attendant la destruction complète du cépage qui, une fois atteint dans sa constitution par cette granulation des racines, peut être considéré comme irrémédiablement perdu.



Femelle ailée adulte vue par dessous

Le philloxera est un insecte essentiellement ovipare. Dès le printemps commence la ponte qui dure pendant toute la belle saison, et qui, pour chaque femelle, se compose d'une cinquantaine d'œufs déposés en groupe sur une tige souterraine à laquelle ils adhèrent par une légère viscosité. Les œufs éclosent après douze à quinze jours, et aussitôt nés les jeunes se mettent en quête d'une racine où la visite d'autres insectes n'ait pas encore tari les sources de séve qui doit les nourrir.

Arrivés bientôt à l'état adulte, ils pondent à leur tour, et l'on affirme que leur puissance de propagation est telle, que la ponte d'une seule femelle au printemps peut avoir, en automne, causé la naissance de vingt-cinq milliards d'individus.

Ainsi s'explique la rapidité et l'étendue des désastres.

Les femelles pondeuses, — et jusqu'ici d'ailleurs les observateurs les plus attentifs n'ont découvert aucun philloxera mâle, — se présentent tantôt à l'état aptère (ou dépourvues d'ailes), tantôt munies d'ailes qui en font, pour parler le langage consacré, des insectes parfaits. Mais ces derniers sont en nombre infiniment restreint. On les croit appelées par la prévoyante nature à la dispersion de l'espèce, qui pourrait être exposée à s'éteindre si, une région dévastée, elle n'avait pour en atteindre une autre que sa marche lente sur le sol.

Les figures que nous donnons représentent l'insecte sous ses divers états.

Beaucoup de moyens ont été proposés pour la destruction du philloxera, mais aucun n'a semblé encore réunir les véritables conditions qui en pourraient assurer le succès pratique et général. Deux de ces procédés ont été plus particulièrement remarqués. C'est d'abord la submersion du sol pendant un temps plus ou moins long, à l'époque où l'insecte est encore plongé dans l'engourdissement de l'hivernage, mais la difficulté d'inonder les principaux vignobles, qui sont ordinairement établis sur des coteaux, parfois même assez élevés, oppose à l'application de ce procédé, — qui paraît efficace, — un obstacle majeur.

Un autre expérimentateur a émis l'idée de creuser, à l'aide d'une barre de fer, autour de chaque cep, des trous dans lesquels on verserait un liquide sulfureux (sulfure de carbone), destiné à saturer le terrain d'un gaz qui, tout en étant mortel pour l'insecte, resterait parfaitement innocent pour les racines de la vigne.

Au surplus, l'importante question est sérieusement à l'étude sur toute l'étendue du territoire; les hommes les plus compétents sont à l'œuvre. Le ministère de l'agriculture a proposé à cet effet un prix de 20,000 francs qui pourra être, — et qui sera, espérons-le, — décerné en 1874.

⁂ Quand on est jeune, il faut avoir soin de sa personne pour plaire; et quand on n'est plus jeune, pour ne pas déplaire. (***.)

⁂ La paix avec soi-même est souvent la paix avec le monde entier.

(Reveillé-Parise.)

PROVERBES FRANÇAIS

N'éveillez pas le chat qui dort.

N'éveillez pas le chat qui dort. — Est-il besoin de commenter cet adage dont la sagesse n'échappe à personne? L'œil est fermé, bien fermé, la lèvre retombe bien indolente, la patte s'allonge bien veloutée, le corps entier repose bien nonchalant.... Mais comme droites sont les oreilles qui, d'ici, de là, recueillent les moindres bruits! Comme par la fente encore ménagée entre ces paupières closes, le regard aux aguets se devine; comme au bout de ce pied arrondi la griffe surgirait tôt, aiguë et cruelle! comme un élan terrible résulterait vite du premier mouvement si la proie passait à portée.

N'éveillez pas le chat qui dort!

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire. Paris.

MONUMENTS HISTORIQUES



ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE, CATHÉDRALE DE VIENNE (Autriche).

Saint-Étienne, église métropolitaine de Vienne, passe, à juste titre, pour l'un des plus magnifiques édifices gothiques des pays allemands. Commencée au milieu du douzième siècle, elle a la forme d'une croix latine, dont les bras mesureraient soixante-six mètres et l'arbre cent mètres. A l'ouest, de chaque côté d'un porche tout chargé

de statues, appelé porche *des géants*, s'élèvent deux tours dites *des païens*, hautes de soixante mètres environ. Au sud s'élance la tour principale, qui porte sa flèche à cent trente-huit mètres au-dessus du sol, et en conséquence n'est surpassée que par la grande pyramide d'Égypte qui atteint cent quarante-quatre mètres d'élévation, et par la flèche de Strasbourg qui s'élève à cent trente-huit mètres.

Au nord se trouve une autre tour demeurée inachevée.

Dans la tour du sud est une cloche pesant dix-huit mille kilogrammes, fondue en 1711 avec cent quatre-vingts pièces de canon prises aux Turcs qui, en 1683, étaient venus assiéger Vienne, et qui essuyèrent, sous les murs de cette ville, la plus complète déroute.

On montre au haut de cette même tour le banc de pierre où venait s'asseoir, au temps de ce fameux siége, le comte de Starhemberg, l'héroïque commandant de la garnison, pour guetter l'arrivee des troupes lorraines et polonaises qui, en attaquant les Turcs, décidèrent de leur défaite.

L'intérieur de l'église, dont la nef principale est d'une architecture grandiose, renferme plusieurs œuvres d'art remarquables, parmi lesquelles une chaire de pierre et de magnifiques stalles de chœur.

Dans une des chapelles se voit le monument funèbre du prince Eugène de Savoie, et le principal caveau de la crypte sert de lieu de sépulture à la famille impériale d'Autriche.

MÉTIERS ET CARRIÈRES

UN AVOUÉ DE PREMIÈRE INSTANCE A PARIS

Un avoué en titre a nécessairement passé par tous les degrés de la cléricature. Mais l'état de clerc d'avoué n'est ni une carrière, ni une profession.

Si, parvenu maître clerc, il ne devient pas titulaire à son heure, c'est que, pour une cause quelconque, il s'est, au dernier moment, lancé dans une autre voie, ou bien qu'il a échoué au port. Beaucoup d'anciens maîtres clercs dans ce cas-là se retrouveraient facilement parmi les fondateurs de « cabinets d'affaires », ou les gérants de propriétés immobilières, — et même dans certaines industries beaucoup plus interlopes, telles que les spécialités en fait de « recouvrements », les bureaux de « contentieux », et les acheteurs au tas de « créances après faillites. »

Nous prenons ici pour objectif l'avoué de première instance à Paris; car, bien qu'issu de la même origine, l'avoué de province diffère notablement; et sous certains rapports c'est une tout autre affaire.

Une charge d'avoué fait partie de ces offices ministériels créés et limités par l'État, tarifés par le Code, et constituant dans l'ensemble ce qu'on appelle les « Corps privilégiés. » Primitivement octroyées à don gratuit et à titre nu, comme il arrive encore dans les ressorts où par hasard il s'en rencontre à créer, ces charges, dans leurs natures diverses, et pour parler en général, ont à la longue, par la force des choses et du privilége, par les effets inévitables de la tolérance à l'égard des transmissions, par les surenchères qui devaient fatalement en résulter, acquis un droit de vénalité pour ainsi dire foncière. Aujourd'hui, forcément reconnue, protégée par l'usage, cette vénalité, toujours croissante, n'en a pas moins souvent provoqué les discussions des économistes et l'attention des hommes d'État; — assez même pour qu'on se soit demandé parfois s'il y avait lieu d'y porter remède.

N'importe. Successeur « désigné », votre nom a paru à l'*Officiel*. Vous êtes nommé; votre toque, votre robe et votre rabat ont pris rang au vestiaire du Palais, et pour vos confrères, comme pour les clients de distinction, vous vous appelez désormais « mon cher Maître. »

L'ÉTUDE

Si nous avions ici un tableau humouristique à peindre, nous vous renverrions simplement aux charmantes pages que Balzac, dans *le Colonel Chabert*, a écrites sur le même sujet. Mais ne nous occupant que des faits pratiques, nous dirons que le personnel appointé d'une étude d'avoué se compose d'un maître clerc, d'un second et d'un troisième clerc, quelquefois d'un quatrième, et d'un petit clerc, anciennement dit « saute ruisseau », — au temps où il y avait des ruisseaux sur le pavé de Paris, et où les patrons étaient appelés « Procureurs. »

Le second et le troisième clerc font habituellement le Palais, chacun à son degré d'expérience. « Faire le palais », veut dire, pour l'un, que ses dossiers sous le bras, il va déposer ses placets quand il en a; puis se rend aux différentes heures dans les Chambres, où il assiste à l'appel des causes, soit pour demander la mise au rôle, soit pour faire retenir en ordre utile, soit au contraire pour obtenir une remise avec motifs à l'appui. A la grande rigueur, ceci devrait être fait par l'avoué lui-même revêtu des insignes de ses fonctions. Mais pour ces sortes de cas volants ou simplement préliminaires, le jeune adepte sait emprunter, s'il le faut, la complaisance d'un confrère en robe à la barre; ou bien on entend une voix de néophyte s'élever du fond du prétoire, en criant : « Plaise au tribunal.... » Le tribunal, qui sait fort bien à quoi s'en tenir, se montre tolérant pour ces sortes d'infractions admises dans l'usage, et passe outre en laissant tomber sa sentence, laquelle toutefois n'est pas toujours conforme au désir exprimé. Aussi, si la déception se trouve avoir par hasard une gravité certaine, le clerc penaud a-t-il recours en toute hâte à son supérieur immédiat ou au patron lui-même, qui parfois, en fin d'audience, obtient une révision par des moyens mieux présentés.

Le troisième clerc, un cran plus bas, glane dans le même champ les broutilles; puis se faufile dans le dédale des corridors et des bureaux, va réclamer un acte par-ci, retirer une expédition par-là, faire un dépôt d'opposition, acquitter un droit prêt à expirer, court, en un mot, tous ces petits greffes renfrognés dans lesquels se fabriquent constamment les engins de la « grosse » artillerie procédurière.

Au maître clerc appartient communément la responsabilité et le soin des Référés. L'audience des référés est une juridiction sommaire, un peu omnipotente, qui, dans les cas urgents, a le droit de statuer, provisoirement et nonobstant, soit dans un sens suspensif, soit dans un sens exécutif, sur certains faits d'un litige. Elle donne au juge qui la tient, — le premier Président du Tribunal, — un pouvoir discrétionnaire, ne le quittant même jamais, à toute heure de jour et de nuit, en quelque lieu qu'il se trouve. Et on se souvient que M. de Belleyme se fit dans ces fonctions délicates un nom qui restera bien longtemps légendaire.

A l'étude, le travail se divise également selon son importance. Au premier et au second, les États de frais, les Purges, les Ordres, les Ventes, les Collocations; toutes les rédactions difficiles ou simplement épineuses. Au troisième, les actes de forme plus ou moins traditionnelle, et surtout, — bien qu'en même temps à chacun, — cette œuvre sans frein, sans fin et à toutes fins qui s'appelle la « requête. » Beaucoup de causes dans le nombre, en matière civile, se présentant dans des conditions absolument identiques, invoquant les mêmes arguments, visant les mêmes articles du Code, on comprend que cette pièce

de procédure soit souvent un texte banal, qu'on ne lit guère, et assez semblable á ces passe-partout où l'on peut faire entrer tout ce qu'on veut. Ce sera donc l'occasion de citer, en passant, l'anecdote parfaitement véridique de ce clerc facétieux, lequel un jour, dans une requête pour la princesse de Brag...on, défenderesse, étant à bout de son rouleau, eut l'idée, pour faire encore quelques rôles, de copier trois pages du *Télémaque... Proh pudor!...* qui n'en passèrent pas moins à la taxe, à l'insu du juge, n'y ayant vu que du feu. Mais tout passe. Ce temps-là est passé. Et aujourd'hui ça ne passerait plus.

Mercure aux pieds légers, vrai vélocipède à deux jambes, le petit clerc fait les courses et tout ce qui concerne généralement son état. Ah! dame, ce n'est pas lui qui se plaindrait, si, au lieu de le rétribuer au mois, on employait à son égard le tarif au kilomètre. Mais, comme tous les êtres parfois un peu victimes, il s'en dédommage en tout temps par la malice, et á l'occasion par les bons mots. C'est le gamin de la basoche. Il possède d'ailleurs une autre corde à son arc. Chargé d'aller chaque matin aux victuailles pour le déjeuner des clercs, c'est lui qui fait la quête, achète, paye, et subit au retour les réclamations des affamés qui prétendent n'avoir jamais leur compte. Il s'en dédommage encore en grignotant philosophiquement le coin de fromage de brie ou le morceau de saucisson dont la fruitière ou le charcutier ont gratifié l'honneur de sa pratique.

Certaines études aujourd'hui ont même un « caissier. » Indice de la circulation active de tous les genres de capitaux et de la diversité des affaires.

A ce personnel fixe et rétribué s'ajoute le contingent gratuit et variable des « amateurs. » Pour un jeune homme faisant sérieusement son droit, et se destinant á une carrière judiciaire quelconque, avoir travaillé chez l'avoué est toujours une expérience fort utile. C'est la « clinique » de sa partie. — Ceux-lá étant des recrues de bonne volonté, viennent aux heures qu'il leur convient, ou qu'ils ont libres entre les cours de l'école. Ils se renouvellent fréquemment.

Maintenant, quant á la question des appointements, elle diffère selon l'importance de l'étude, laquelle varie beaucoup elle-même; et ces écarts ne sont pas sans valeur. Ainsi un maître clerc reçoit de douze cents à deux mille quatre cents francs par an. Le second, de huit à douze cents. Outre, pour ces deux-ci, le logement dans la maison. Le troisième aurá de quatre á six cents francs. Le quatrième, s'il figure sur l'état d'émargement, trois cents. Le petit clerc est payé de vingt-cinq à quarante francs par mois; sans compter le produit des écritures qu'il peut faire le soir; — et ce qu'il use lá-dessus de chaussures est tout un poëme! — Le caissier n'étant pas une généralité, nous le laisserons pour mémoire.

Une rangée de chaises alignées le long de tout un pan du mur sert de siéges aux clients attendant leur tour de rôle pour pénétrer dans le cabinet du maître.

Il est seul. Entrons-y.

LE CABINET

Il est jeune. Il a de vingt-sept à vingt-huit ans. Nous avons dit qu'il commençait. Il est donc encore plein de zéle pour se rendre au Palais, oú, sauf les exceptions, il n'a rigoureusement pas grand'chose à faire. Les rendez-vous sérieux se donnent ailleurs. Où sa présence est le plus d'obligation et de devoir, quand il y a lieu, c'est à l'audience des criées; — de même que les Ventes, Licitations et Partages sont le plus beau fleuron de sa couronne, en tant que produit.

Dans son cabinet, il est surtout consultant. Et nous sommes loin du vieux temps de la chicane. Quoique le nombre des affaires litigieuses aille toujours en augmentant, on pourrait dire que notre génération est de moins en moins processive, — dans l'esprit. La vulgarisation de l'argent, la multiplicité des valeurs á la main, l'ennuí des contestations en justice, — á une époque qui n'aime pas l'ennui, — rendraient plutôt les caractéres plus coulants en fait de transactions essentiellement pécuniaires. Mais cette multiplicité, ce mélange d'intérêts, sous toutes les formes, augmente aussi le nombre des affaires où il n'est pas toujours personnellement loisible de transiger. En cas de mineurs, en cas d'absence, en cas d'incapacité quelconque; encore en certains cas qualifiés où même le consentement commun des parties ne peut vous dispenser des formes consacrantes de la justice. — Cela se comprend. Depuis trente ans seulement la population de Paris a doublé, et le nombre des avoués du ressort est resté le même. Ne se produit-il pas au Palais un encombrement d'affaires civiles qui forcera bientôt d'augmenter le nombre des Chambres? Donc, l'avoué « Chicaneau », c'est-à-dire entretenant les procès, n'existe plus. Il y a beau temps qu'il est passé de mode.

L'acte introductif d'instance émanant toujours de son initiative, on conçoit qu'un bon conseil d'avoué vaille quelquefois au moins autant qu'une bonne plaidoirie d'avocat. Donc, un bon avoué est essentiellement consultant, dirigeant; ce qui, outre les allocations taxées, lui permet, à l'égard de certains clients, de s'adjuger des honoraires en fin de compte, pour l'ensemble et la conduite des affaires importantes. Mais ceci est surtout le fruit de la confiance acquise, de la notoriété, de l'expérience, du caractère personnel aussi. Or, pour celui quí débute, dans la majorité des cas, il y aurait un autre calcul à faire ressortir.

Admettons, par exemple, qu'il ait acheté une charge dans les environs de la moyenne, de 225,000 à 250,000 fr. Qu'avec ce dont il pouvait disposer par lui même, il aít payé 50,000 francs comptant; il sera resté débiteur envers son prédécesseur d'une somme de près de 200,000 fr. dont il lui payera les intérêts, et qu'il se sera obligé à éteindre par annuités convenues. Admettons encore qu'il commence par faire produire à son étude 35,000 francs à peu près. Il lui faudra prélever là-dessus 8,000 francs de fraís de clercs, de loyer, de menues fournitures; 8,000 à 10,000 francs d'intérêts, une annuité de 20,000 fr., probablement. C'est donc tout le bout du monde et tout au plus si, dans ces conditions (nullement exceptionnelles), il parvient d'abord à équilibrer son budget, avant même de songer à ce qui lui est nécessaire aussi pour vivre. C'est alors qu'intervient le plus souvent ce contrat corollaire qui s'appelle un mariage. Le mariage est toujours une négociation facile pour un jeune officier ministériel ainsi casé. Avec la dot, il libérera sa charge; — quel emploi pourrait en être à la fois plus moral et plus satisfaisant? — A partir de ce moment, son honorabilité et sa liberté d'action se trouveront complétement sur leur base; et son ambition d'esprit de corps sera désormais de parvenir á se faire porter pour la chambre.

LA CHAMBRE

La chambre est instituée pour connaître des plaintes qui peuvent être portées contre les avoués, maintenir la discipline intérieure, et prononcer l'application des peines établies par le règlement.

Elle se compose de douze membres, à l'élection; et son bureau, d'un président, d'un syndic, d'un rapporteur, d'un trésorier, d'un secrétaire. — Elle tient ses séances le jeudi de chaque semaine, au Palais.

Elle possède une caisse syndicale. Son fonds, alimenté par des cotisations, et les remises des avoués sur certains actes, est destiné à pourvoir aux frais d'assistances judiciaires, aux dons volontaires, aux jetons de présence aux conférences; — à venir au secours aussi des infortunes éventuelles d'anciens membres de la corporation, soit directement dans leur personne, soit dans celle de leurs veuves ou de leurs enfants.

Enfin et surtout elle est le conseil suprême, dépositaire de l'intégrale honorabilité du corps. Si un avoué, dans l'exercice de ses fonctions, a commis quelque chose pouvant laisser planer un doute, une suspicion, pour un seul, sur cette complète honorabilité, c'est la chambre qui l'invite aussitôt à vendre.

TABLEAU

Le tableau des avoués en enregistre cent cinquante, comme nombre déterminé, pour le ressort du tribunal de première instance de la Seine. Sur cette liste, cinq ou six figurent en remplacement de leur père. En somme, on voit que c'est peu.

Il est facile d'admettre, d'après ce nombre, qu'il existe de notables différences et des variétés dans le rapport et le prix des charges. La moindre étude d'avoué à Paris ne vaut toujours pas moins de 150,000 francs; mais il paraît, par contre, que quelle que soit son importance, aucune ne peut être vendue aujourd'hui à un prix supérieur à 300,000 francs. D'où il résulte que, — comme toujours, — les plus hauts prix sont encore les moins chers. Car si le produit des charges inférieures, part d'un niveau de 20,000 à 25,000 francs, celui des plus élevées va bien jusqu'à 60,000, 65,000, même 70,000 francs par an.

Nous n'aurons pas besoin d'ajouter que ce classement d'ailleurs varie; et que, en vertu de cet axiome : « Tant vaut l'homme, tant vaut la terre », telle étude habilement gérée progresse, tandis que par une raison contraire, telle autre s'amoindrit.

***

LA FOSSE-AUX-LIONS

LE VILLAGE DES CHIFFONNIERS

La Fosse-aux-Lions est située entre les barrières Saint-Jacques et de la Glacière, dans la rue qui longe l'hospice Sainte-Anne, asile des aliénés supposés guérissables.

Là se voient groupés toutes sortes d'édifices, dont le plus élevé possède un étage où conduit un escalier extérieur. C'est le village des chiffonniers. C'est de là qu'ils partent pour leurs nocturnes expéditions. C'est là que, le jour venu, ils rapportent leur butin... Et quel butin!

Le contenu du *mannequin* est vidé sur le *propre* plancher du logis; puis on trie, on épluche; on lave et on fait sécher, — ce qui explique les cordes tendues, — car le marchand n'accepterait pas le chiffon humide, qui pèserait trop.



Village des chiffonniers.

Le métier n'est ni doux, ni attrayant, ni commode, et il faut que les trouvailles de la nuit aient été bien heureuses pour qu'il s'ensuive un produit de 2 fr. 50.

Population mêlée après tout que celle de la Fosse-aux-Lions, mais essentiellement laborieuse, — quoi qu'il en puisse paraître, — et qui, par conséquent, doit ses recrues beaucoup plus au malheur qu'au vice.

On peut sans crainte s'aventurer dans le village des chiffonniers. Travail est garant de probité.

HISTOIRE D'UN PORTE-CIGARES

I

Mme de Bergantier est une blonde charmante. Elle a pour elle la forme régulière d'un visage aux traits doux, l'éclat de grands yeux bleus aux longs cils, la suavité d'une voix sonore, une taille fine et souple, de belles épaules, un port droit et majestueux, enfin, des manières pleines de grâces, qui donnent à toute sa personne un vrai pouvoir de séduction.

Aussi avais-je fort bien compris que mon ami de

Bergantier, lorsqu'il en devint subitement amoureux, n'eût affaire plus pressante que de l'épouser. Mais, où je cessai de le comprendre, ce fut quand, — quelque temps après son mariage, — il eut l'incroyable fantaisie, le triste courage d'entreprendre un long, long voyage.

Il avait reçu, — me dit-il, — de son frère qui était son associé, une lettre qui sollicitait vivement sa présence à Pondichéry, où ils avaient une grande maison de commerce. Il me consulta pour savoir s'il devait partir ou rester.

Mû par je ne sais quel pressentiment, je lui conseillai d'écrire à son frère que des intérêts bien plus sérieux encore que ceux de leur commerce dans l'Inde lui commandaient de rester à Paris, près de sa femme.

Tiburce écouta fort attentivement mon conseil et... fit tout le contraire de ce que je lui conseillais.

Je ne pourrai pas même lui faire donner une sépulture... et avoir la consolation d'aller prier sur sa tombe !...

Mais, — Dieu merci ! — il n'est pas de regrets éternels : peu à peu la source de ces belles larmes se tarit, et un jour, je revis le visage de la jolie veuve tout à fait rasséréné.

Le matin, elle avait essayé une robe noire qui lui allait à ravir. Elle eut la modestie de s'en étonner; quant à moi, le contraire seul m'eût semblé surprenant, car je n'ignore point que la beauté est le principal ornement de tout costume, et Mme de Bergantier a l'art précieux de parer tout ce qu'elle porte.

Quelque temps après, elle parlait encore de feu son mari, mais déjà elle parlait plus souvent de M. Sébastien.

La première fois qu'elle prononça ce nom devant moi, j'en parus surpris.



Intérieur d'une maison de chiffonniers.

C'est le sort coutumier des conseils, qu'on demande ordinairement pour ne point les suivre.

Mal en prit cependant à Tiburce de n'en faire qu'à sa tête, car, en revenant de Pondichéry, il fit naufrage et périt d'une façon atroce. Pendant longtemps les détails émouvants de cette affreuse catastrophe défrayèrent les faits divers des journaux.

Dix ou douze personnes au plus réussirent, par miracle, à échapper à la mort, et ce fut par quelques-unes d'elles que Mme Bergantier apprit les détails de la triste fin de son mari.

Ah ! dans quel désespoir la jeta cette affreuse nouvelle !

Quand j'allai chez elle, elle savait l'épouvantable événement depuis huit jours déjà... et, véritable Arthémise, elle pleurait encore comme au premier moment. Que de larmes limpides s'échappaient de ces jolis yeux bleus ! Avec quelle émotion communicative elle disait en sanglotant :

— Hélas ! hélas ! il n'est plus ! il s'est noyé !... son corps est resté au fond de la mer !... je ne le verrai plus !...

— Comment ! me demanda-t-elle, vous ne connaissez pas M. Sébastien ?

— Ma foi, non, madame, je n'ai pas cet honneur.

— C'est ce jeune capitaine que vous avez vu plusieurs fois... même ici, je crois, M. de Langy.

— Ah ! c'est lui !... J'y suis, maintenant ; je ne le connaissais pas sous son prénom.

— N'est-ce pas qu'il est bien ?... Et si vous saviez quel esprit !... quelle intelligence !.. Elève fort distingué de l'École polytechnique, il a commencé sa carrière d'une façon brillante.

— Je le sais, madame ; son avancement a été très-rapide, et il le doit moins à des protections qu'à son propre mérite. Il a devant lui un bel avenir.

— Oh ! magnifique !... Tout le monde s'accorde à le dire. Je vois que vous lui rendez justice ; cela me fait plaisir. C'est aussi un garçon plein de cœur ; il a pour sa vieille et respectable mère une sorte de culte. Si vous l'entendiez parler d'elle ! Et cette sainte affection ne se traduit pas en paroles seulement : il faut les voir tous deux ensemble. De quels soins délicats il l'entoure ! et

comme elle se sent heureuse d'être ainsi choyée par le meilleur et le plus aimable des fils! Aussi, pour elle, tout ce qu'il fait est-il admirable;... j'avoue que l'indulgence maternelle me paraît amplement justifiée.

— Une mère a toujours raison d'adorer son fils.

— Surtout un fils comme celui-là. M. Sébastien a une façon d'être qui vous fait aimer en lui... même des défauts qu'on ne saurait souffrir en d'autres hommes. Ainsi, Mme de Langy ne pouvait supporter la fumée du tabac... et personne n'osait fumer devant elle. Eh bien! comprenant que son fils s'imposait une contrainte pénible pour ne point lui être importun... elle lui a permis de fumer en sa présence... elle l'a même exigé; il obéit... et elle ne s'en trouve pas trop incommodée. Elle a poussé la complaisance plus loin encore : de ses blanches et fières mains aristocratiques, elle lui a confectionné... un porte-cigares.

— Est-il possible!

— C'est comme je vous le dis. Elle s'est fait une joie d'enfant de donner ce souvenir à un fumeur.

— Il est vrai que ce fumeur est son fils.

— Elle savait bien quel plaisir elle allait causer; il conserve ce présent, dont il connaît tout le prix, comme une relique. Une fois, il était menacé de le perdre, et, pour le ravoir, il a exposé sa vie à un grand péril.

— Comment cela?

— Oui... c'était dans une bataille à jamais célèbre : à Solférino. La mêlée était, paraît-il, horrible; le massacre épouvantable. Et pourtant M. Sébastien se possédait encore assez pour se souvenir de sa mère... et pour s'apercevoir tout à coup que son cher porte-cigares venait de tomber de sa poche. Il jette un rapide regard autour de lui et l'aperçoit à quelques pas...; au moment où il se baisse pour le ramasser, deux Autrichiens fondent sur lui... ils roulent tous trois dans la poussière. Par un suprême effort, il se relève, tenant sa relique à la main... et il défend victorieusement sa vie.

— C'est vraiment héroïque.

— J'aime à trouver un cœur aimant dans un homme si brave. A la suite de cette bataille, il a été décoré, et je ne sais pas des deux objets lequel il préférait : de son porte-cigares reconquis ou de la récompense obtenue. Cela prouve une délicatesse qui n'est pas commune, quelque chose de chevaleresque qui distinguait les anciens preux tant vantés. — Je vous avouerai une chose, monsieur, à vous qui êtes un ami de la maison : c'est qu'il prétend à ma main.

— Ah! vraiment, madame? Eh bien! franchement, d'après ce que vous venez de me dire, je m'en doutais fort. Et que décidez-vous?

— Pourquoi me le demandez-vous, puisque vous le devinez aussi bien que vous soupçonniez qu'il me fait la cour?

— C'est vrai; la question était inutile; je ne vous la faisais que pour la forme. Le capitaine de Langy possède, en effet, assez de qualités charmantes pour séduire.

— N'est-ce pas? — Voyons, sincèrement, quel est votre avis? Ferai-je bien de... de... de ne pas le repousser?

— Oh! quant à cela, madame, c'est un conseil trop délicat pour que j'ose vous le donner. En outre, vous ne devez le demander qu'à votre cœur.

— C'est très-bien répondu; vous avez parfaitement raison.

— Je me permettrai seulement de vous rappeler un souvenir. Vous répétiez souvent que vous n'aimiez pas les fumeurs, qu'ils vous étaient odieux, et le capitaine fume comme un dragon.

— C'est vrai... mais personne n'est parfait; lui qui a tant de belles qualités, il faut bien qu'il ait un défaut, et je doit m'estimer heureuse que ce ne soit que celui-là. Au surplus, lui... c'est différent; c'est un militaire : il est excusable... et puis il fume avec tant de grâce, que ce n'est pas chez lui un défaut.

— Je vois que vous êtes de l'avis de Mme de Langy.

— Un peu. — A propos... savez-vous la surprise que je veux lui faire?

— A qui donc?... à Mme de Langy?

— Mais non! à M. Sébastien. Vous allez être étonné. Bientôt ce sera le jour de sa fête... et je veux lui offrir... un porte-cigares.

— Vous, vous aussi, madame!... vous qui tant de fois vous souleviez contre l'exécrable odeur de cette feuille d'Amérique et de sa fumée!... Quoi!... Vos jolis doigts ne craindront pas, eux non plus, de se déshonorer à semblable travail!

— Eh bien! oui! j'y suis résolue. Celui qu'il a est maintenant fort usé, il est même un peu roussi par la poudre... et il pourra le placer à côté des souvenirs précieux qu'il conserve de son père mort. Je puis me permettre de lui faire ce petit cadeau, car il est mon cousin... cousin un peu éloigné, il est vrai.

— Entre cousins, les petits cadeaux ne tirent pas à conséquence. Mais ce qui me confond d'étonnement, c'est de vous voir arrivée là aujourd'hui, car je me souviens que vous avez tellement fait la guerre à mon ami Tiburce, qu'il ne fumait jamais... en votre présence. Quand je rencontrerai le capitaine, je lui ferai mon compliment de cette transformation.

Hippolyte Piron.

(La fin au prochain numéro.)

ORIGINE DU SERVICE DE CONSTATATION DES DÉCÈS

Il y a peu de nations qui aient des lois de police aussi sages que celles de l'Angleterre, — disait le *Mercure de France* en 1772; — elles respirent le bon ordre et l'humanité : il serait à désirer qu'elles fussent adoptées partout ailleurs, et qu'on prévînt par là les circonstances et les crimes qui ont donné lieu à leur premier établissement. C'est, par exemple, un règlement bien utile que celui qui défend d'ensevelir aucun cadavre, avant que d'avoir appelé des experts-jurés. Il faut que ceux-ci examinent le cadavre, et certifient que le fer ou le poison n'a point abrégé ses jours : voici quel a été le crime qui a donné lieu à cette loi :

Une belle marchande de Londres avait pris successivement six maris; le premier, par obéissance pour ses parents, les cinq autres par son propre choix. Un Anglais fut assez hardi pour l'épouser en septième noce. Les premiers mois de leur nouveau ménage n'eurent rien que d'agréable. Un amour excessif rend aisément une femme indiscrète; celle-ci faisait dans les bras de son septième époux la satire des six qui l'avaient précédé; ils lui avaient déplu, disait-elle, par leur ivrognerie ou par leur infidélité, et jamais elle ne les avait regrettés ni pleurés sincèrement. Le mari, curieux d'apprendre quel était le caractère de son amoureuse moitié, affecte de s'absenter souvent et de paraître ivre, toutes les fois qu'il rentrait tard chez lui. D'abord, on ne lui fit que des reproches, mais bientôt les menaces succédèrent aux représentations; il continua son train, et feignit d'être encore plus adonné au vin. Un soir qu'elle le crut ivre-mort et bien endormi, elle détacha un plomb de la manche de sa robe, le fit fondre et s'approcha du faux dormeur pour lui verser dans l'oreille, à l'aide d'une pipe, le métal en fusion. Le mari, ne doutant plus de la scélératesse de cette femme, l'arrêta et fit venir la justice. La criminelle fut mise en prison, son procès fut instruit; les six cadavres exhumés déposèrent contre elle et la firent condamner à mort

ONZE ANS DE BASTILLE

D'après la relation originale de Constantin de Renneville. — 1702-1713.

(Voir les numéros parus depuis le 25 janvier.)

En vérité, monsieur, pourrait-on croire que dans la saison où nous sommes, on puisse nous laisser tout nus et sans feu, dans un lieu tout ouvert, humide, et où nous avons de la boue jusqu'à moitié jambe? Les plus grands scélérats, qui, pour les crimes les plus infâmes sont condamnés au feu et à la roue, ne sont pas traités si rigoureusement que nous, dans leurs prisons.

Il n'y avait pas à répliquer à cela; aussi M. du Joncas n'y répondit qu'en haussant les épaules.

Cependant il nous demanda si nous étions en droit de nous venger de ces mauvais traitements, et d'assassiner un officier qui venait écouter nos raisons. Ecouter nos raisons, bon Dieu! — Etait-il, repris-je, en état de discerner son verre de sa bouteille? Le plaisant juge! qui vient tout chancelant, furieux, le visage enflammé comme celui du chérubin dégradé, armé d'un bâton dont il veut casser la tête à son suppliant, pour premier interrogatoire! — Lui soutiendrez-vous bien ce que vous dites là? me demanda M. du Joncas. — Non-seulement je soutiendrai ces vérités devant le major et toute la terre, lui répondis-je, mais mes compagnons et vos porte-clefs vous en diront plus que je ne vous en dis. Mais faites-le venir devant moi, s'il vous plaît, monsieur, et à moins qu'il n'ait un front d'airain, si les fumées du vin ne lui ont pas fait perdre la mémoire, il conviendra de ces faits plus clairs que le jour.

M. du Joncas le fit appeler. Il comparut dans la salle d'audience où nous étions, pâle, défait, enflé, hideux, comme un homme qui n'avait pas tout à fait cuvé son vin, dont les vapeurs l'étourdissaient encore, et dont il poussa des nausées, qui, en peu de temps, infectèrent toute la chambre. Il écouta avec une brutalité insensible tout ce que je dis à M. le lieutenant du roi de ses extravagances. Je le contrefis si naïvement, en sa présence, que M. du Joncas ne put s'empêcher d'en rire, et regardait ce sac à vin avec un air d'indignation, Il ne répondit jamais rien à son officier, et à moi, que ces seules paroles : — Dites tout ce qu'il vous plaira; mais sans Ru je serais mort; c'est à lui que je suis redevable de la vie. Et il sortit en traînant ses chausses, comme s'il y eût eu dedans un paquet fort gênant.

Quand il eut évacué le plancher, M. du Joncas ne put s'empêcher de dire : — Voilà les jolis officiers qu'il faut au bonhomme M. Saint-Mars; mais cet ivrogne sortira, ou je ne serai pas écouté à la cour. — Or çà, me dit-il, comment allons-nous faire? car vous êtes tous trois condamnés au cachot; et je ne sais comment je vous garantirai de cette disgrâce, car Saint-Mars est entêté comme une mule. Attendez-moi là, je vais voir si je ne pourrai pas lui faire entendre raison. Il me laissa dans la salle avec Bourgoin, qui me dit que le major, après avoir fait le soir précédent de terribles plaintes au gouverneur, qui l'écoutait comme un oracle, et qui ne s'était pas aperçu qu'il fût soûl, parce que M. Saint-Mars était couché et qu'il n'y voyait presque plus, le major fut au corps de garde, où il but de l'eau-de-vie avec les soldats, jusqu'à ce qu'il tombât ivre-mort. C'est là qu'il a achevé de passer la nuit, étendu sur la paillasse, et c'est de là qu'il est si défait, ou plutôt la cause pourquoi il est aujourd'hui levé si matin.

M. du Joncas revint pour me dire que le gouverneur était dans une telle furie, qu'il ne l'avait pu fléchir. — Je suis au désespoir, continua-t-il, de l'injustice que l'on vous fait, mais je l'adoucirai autant qu'il me sera possible. Je vais ordonner qu'on vous y porte une double portion; je vous enverrai tous les livres que vous souhaiterez; je ne vous laisserai manquer de rien. Vous n'y resterez pas longtemps, car je prendrai de justes mesures pour plaider votre cause devant le gouverneur, qui est le plus opiniâtre de tous les hommes. — Je priai très-instamment M. du Joncas qu'il ne souffrît pas que je fusse séparé d'avec MM. d'Hamilton et Schrader. Mais c'était assez que de témoigner notre union, pour ne rien obtenir de nos opiniâtres tyrans.

M. du Joncas me conduisit jusques à la porte de la tour du coin et m'embrassa le cœur serré de voir la peine que j'allais souffrir si injustement. Ru m'ouvrit la porte du cachot de cette tour où il m'apporta toutes mes hardes. Il exécuta ponctuellement les ordres de M. du Joncas pendant tout le temps que j'y fus; il me donna fort bien à manger, mais principalement les jours maigres; les soles, les vives, les écrevisses et les truites, entrèrent pour la première fois dans les cachots. J'en fis un très-mauvais usage; car le froid me saisit si extraordinairement, que les trois derniers jours, j'étais si cruellement glacé dans mon lit, que je ne pus jamais me remuer pour porter un morceau à ma bouche. M. du Joncas m'envoya un paquet de bougies et des livres qui me tinrent bonne compagnie, tant que je pus lire.

J'étais descendu au cachot un lundi 17 de décembre, jour auquel le vent était au sud; je n'eus pas excessivement froid, quoiqu'il y eût trois créneaux ouverts en ce temps dans le cachot, et les deux autres étaient très-mal bouchés, en sorte que le vent y entrait de tous les côtés. Lorsque j'eus allumé une bougie, je fis l'inventaire de mon cachot, où je trouvai le nom de M. Schrader l'aîné, les noms de la Sale et de Picot, qui y avaient été mis en sortant de la calotte de la même tour, par la médiation de l'abbé Sorel, et qui ne faisaient que d'en sortir, comme je l'ai appris depuis par Samuel Gringalet que l'on ne connaissait en ce temps-là que sous le nom de du Prey, qui était avec eux dans ce cachot, lorsqu'on les dénicha pour m'y loger.

Nota bene, que ces pauvres gens y furent depuis le 6 juillet jusqu'au 17 décembre, pour nous avoir parlé par la cheminée, amusement qui, sans doute, ne méritait pas un pareil châtiment.

Je trouvai dans le fond d'un créneau quantité d'ossements, et les ayant examinés fort exactement, je reconnus que c'étaient des os humains. Et comme on sentait la même odeur que celle que l'on sent d'ordinaire dans les cimetières; que de plus le cachot avait été dépavé en partie, je m'avisai de fouiller dans la terre qui me parut le plus fraîchement remuée, j'y trouvai à un pied de terre un cadavre presque tout pourri, enveloppé de méchantes guenilles aussi toutes pourries. Ru m'avoua que c'était un misérable qui s'était pendu depuis un an dans ce même cachot, qu'on y avait enterré tout chaussé et tout vêtu comme il était lorsqu'il se fit mourir, parce que ses habits ne valaient pas la peine de le dépouiller; que ce n'était pas le premier à qui ce cachot avait servi de sépulture, et depuis qu'il était venu à la Bastille avec Saint-Mars, que c'était le troisième qui s'était défait dans ce cachot, savoir : deux hommes et une femme.

— N'allez pas faire comme eux, je vous en prie, dit-il en m'embrassant, car vous seriez damné comme un diable, et je vous enfouirais à côté d'eux, où vous seriez certes très-mal placé. Surtout, gardez-moi le secret, car si on savait que je vous eusse révélé de pareils mystères, il irait très-mal de mes affaires. — Je le remerciai de son avis dont je n'avais pas besoin pour mon salut. Car c'est un vilain sort que le sort d'un pendu. Cependant il y a plusieurs prisonniers et prisonnières assez misérables pour le préférer aux souffrances excessives de la Bastille. Au milieu du cachot il y a une chaîne grosse comme le bras, cramponnée dans le pavé, où l'on attache les prisonniers furieux ou ceux qu'il plaît aux officiers d'y condamner. Les rats de ce cachot étaient si familiers qu'on les écrasait en se promenant, et qu'il y en avait d'assez privés pour se venir coucher auprès de moi dans mon lit. J'en demandai encore la raison à Ru, qui en ce temps-là ne me cachait rien; mais Bernaville a bien réduit depuis les porte-clefs à se taire. Et voici ce qu'il m'apprit.

Il y eut pendant trois ans un prisonnier dans ce cachot, nommé Liard, de la ville de Caen, qui, pour avoir affiché dans Paris des libelles diffamatoires contre le roi et sa cour, fut conduit à la Bastille, où il a si bien contrefait l'insensé que l'on n'a pas jugé à propos de lui faire son procès. Quand M. d'Argenson l'interrogeait, il paraissait réfléchir sur ce qu'on lui disait, après quoi il répondait d'un très-grand sérieux : « Il y a de l'oignon. » On lui faisait une autre interrogation, à laquelle, après avoir profondément rêvé, il répondait encore : « Il y a de l'oignon. » Enfin, il y avait de l'oignon partout, et l'on ne pouvait tirer de lui autre réponse. On le mit dans ce cachot ici, parce qu'il ne voulait souffrir aucun compagnon avec lui; il n'en sortait que quand les eaux submergeaient le cachot; on le mettait alors dans un pourpoint de pierre jusqu'à ce qu'elles fussent écoulées. Il y apprivoisa si bien les rats, qu'ils mangeaient et

couchaient avec lui; il les connaissait tous par des noms qu'il leur avait imposés, et les distinguait les uns des autres. L'un s'appelait ratapon, l'autre le goulu, cet autre-là le friand, et ainsi des autres. Quand il mangeait, vous voyiez tous ces rats venir autour de son plat faire une musique enragée, pendant que lui s'empressait à les mettre d'accord. — Allons, goulu, disait-il à l'un, tu manges trop vite, laisse approcher le friand, qu'il en ait sa part; pourquoi as-tu mordu ratapon? — Et tâchait à policer ces bêtes indociles, comme si elles avaient eu de l'intelligence. Si j'avais tué quelques-uns de ces vilains animaux, il m'aurait sauté à la gorge. Ils le suivaient dans le pourpoint de pierre quand l'eau du fossé avait inondé leurs tannières, et y revenaient avec lui sitôt qu'il descendait dans son cachot.

C'était un plaisir qui m'a diverti bien des fois, de lui voir appeler ces bêtes par leurs noms : vous les voyiez sortir de leurs crevasses comme pour venir recevoir ses ordres; il donnait un petit morceau de pain, après quoi il les renvoyait dans leurs trous en les frappant d'un petit coup sur la queue. Les prisonniers qui sont venus après lui dans ce cachot ont eu bien de la peine à se défaire de ces importuns; moi, qui vous parle, j'en ai pris avec la main et j'en ai détruit une quantité prodigieuse. Je crains bien que ce ne soit ce même homme qui s'est pendu dans son cachot; car, quand je lui demandai ce qu'était devenu ce maître des rats, il demeura interdit et ne voulut pas me répondre; il se contenta de me dire qu'il était allé au diable : il est vrai que c'était sa manière ordinaire de parler, et qu'avec lui le diable entrait partout.

Il me conta aussi qu'il y avait dans une de leurs maudites tannières un Suédois qui ne voulait souffrir aucun compagnon et qu'il était d'une force prodigieuse. *(A continuer.)*

OCTOBRE

« C'est en octobre, — dit la légende, — que le vigneron cueille le raisin mûr, et que la jeunesse aime à chercher la joie dans le vin nouveau. »

Aussi, voyez au fond quelle activité pour la précieuse cueillette! Les coteaux couverts de pampres sont dépouillés de leurs trésors, dont s'emplissent les cuves, qui laissent couler à flots épais le divin jus. Partout la vendange et son heureux labeur.

Sur le devant, tête à tête intime, dont le vin nouveau fait les doux frais; assis sur une futaille, le verre dans une main, l'autre main sous le bras d'une belle qui tient aussi sa coupe pleine, les yeux levés, le buveur, dans l'extase, entonne un lyrique refrain. La belle écoute et paraît méditer... — Qui sait?... « *In vino veritas.* » Au fond du verre est le fond du cœur. La vérité qui déjà s'est fait jour a peut-être dissipé quelque illusion... de la dame.

Octobre n'aura plus ses dévotions; — mais bah! assez d'autres se trouveront pour fêter le mois des vendanges!



LE MOIS D'OCTOBRE

Fac-simile d'une gravure de C. de Pas, d'après Martin de Vos. (Fin du seizième siècle.)

*** Dès qu'un talent ne nous occupe pas tout entier, dès qu'il ne nous donne pas la fièvre du génie, une fièvre occasionnée par ce talent là, et non par un autre, ces productions en second sont faibles, elles peuvent avoir délassé l'artiste qui les a faites de ses occupations majeures, mais elles peuvent fatiguer celui qui les juge. (Grétry.)

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire. Paris.

ŒUVRES DE MAITRES



Arétés, cruels, arétés,
De ce jeune Chevreuil épargnés l'innocence.
C'est aux renards, aux loups à subir la vengeance
Des maux qu'ils font de tous côtés.

CHEVREUIL FORCÉ PAR UNE MEUTE

Fac-simile réduit d'une gravure d'Oudry. (Dix-huitième siècle.)

J.-B. Oudry, né en 1686, élève du célèbre portraitiste Largillière, après avoir débuté dans les arts par quelques tableaux d'histoire, s'adonna plus particulièrement à la peinture d'animaux, où il arriva bientôt à exceller.

Le genre de son talent le désignait pour *illustrer*, selon l'expression d'aujourd'hui, les Fables de La Fontaine, sur le texte desquelles il composa une collection de cent cinquante dessins remarquables.

Il grava aussi un certain nombre de planches. Le fac-simile que nous donnons de l'une de ces estampes prouve qu'il ne maniait pas avec moins de bonheur la pointe que le pinceau.

MÉTIERS ET CARRIÈRES

—

LE COIFFEUR

Au siècle dernier, tout perruquier s'honorait encore du titre de barbier, qui, à vrai dire, le rapprochait un peu de la docte faculté hippocratique. Aujourd'hui que la lancette n'est plus confiée aux mains qui tiennent le rasoir, on ne trouve plus que des *coiffeurs*. Cette désignation a, selon nous, le tort grave de passer dédaigneusement sous silence la plus importante attribution des artisans qui nous occupent.

Mais « les *mots* ne font rien à l'affaire. »

L'apprenti coiffeur est d'ordinaire un jeune garçon de douze à treize ans, qui n'est pas tenu de justifier d'une grande force physique, mais qui trouvera plus d'avantages pour l'exercice fructueux de sa profession, si la nature, en lui donnant une physionomie sympathique, lui a inspiré le goût normal de la bonne tenue.

A part quelques fils de maîtres, — comme d'ailleurs dans beaucoup d'autres corps d'état, — il se fait peu d'apprentis coiffeurs à Paris.

Etant donné qu'il y a chance d'établissement sans mise de fonds considérable, les novices de la corporation se recrutent dans les classes les plus modestes. Ils entrent chez un patron qui les prend, le plus souvent pour deux ans, en s'engageant à les nourrir et à les loger, en leur laissant comme légers revenants-bons, les quelques étrennes dont la clientèle voudra bien les gratifier.

Comme exercice préliminaire, on leur fait d'abord savonner les joues et les mentons sur lesquels vont passer le rasoir du patron ou du garçon en titre. Quand, grâce aux démonstrations théoriques et pratiques, ils ont pu se faire une idée suffisante de la manipulation du délicat instrument (qu'on les exerce quelquefois à promener sur une tête de bois), on offre la *barbe* gratuite à de pauvre gens, — qui doivent s'attendre à payer de quelques petites balafres cette gratuité intéressée. Mais pour peu que le novice, en faisant preuve de dextérité, témoigne aussi de prévenances, d'aménité envers les habitués de l'établissement, il ne tarde pas à en rencontrer quelques-uns qui se prêtent à lui faire faire utilement ses premières armes.

Il s'attaque d'abord, en tous cas, aux barbes faibles, pour aller graduellement aux plus fortes.

Ce pas difficile franchi, qui est toujours un grand événement dans la vie d'un apprenti coiffeur, la voie est ouverte où il aura certes encore beaucoup à acquérir, mais où il ne doit plus être arrêté, ni par le manque de confiance en lui-même, ni par la défiance des clients.

Ce que nous venons de dire pour la pratique du rasoir, nous pourrions le répéter pour la pratique des ciseaux, en ce qui concerne la taille des cheveux : mêmes préliminaires, mêmes *patients* choisis pour les débuts. Mais ce sont là des détails purement professionnels, sur lesquels nous n'avons pas à nous appesantir.

Toutefois, notons dès maintenant qu'à moins qu'il ne commence chez quelque simple barbier de village, l'aspirant coiffeur recevra de son patron les premières notions de la confection du postiche, ou travail des cheveux destiné à produire les tours, perruques, toupets, bandeaux, etc. Nous reviendrons bientôt sur la *coiffure* proprement dite, qui constitue le côté incontestablement artistique de la profession, et aux véritables habiletés de laquelle l'on ne parvient guère que par un noviciat tout spécial.

En sortant d'apprentissage, le jeune garçon coiffeur, qui a mis convenablement le temps à profit, trouve ordinairement à se placer chez un patron, qui, outre le logement et la nourriture (qui, disons-le une fois pour toutes, sont presque généralement sous-entendus), lui donne dix ou douze francs par mois, en convenant qu'il aura ou la totalité ou une partie des *profits* ou étrennes.

En province, à vrai dire, la clientèle est presque exclusivement composée d'abonnés qui, en réglant leur trimestre ou même leur annuité, ne laissent tomber que quelques menues pièces dans la tire-lire du garçon : fort minces sont par conséquent les profits, que le *casuel* seul, peut rendre importants.

A la vérité aussi, ces infimes conditions rémunératrices changent dès que les garçons ont deux ou trois ans de pratique, — ce qu'il faudrait presque entendre par *voyage*, car il n'est pas d'artisans plus nomades que les jeunes garçons coiffeurs, que pousse d'ailleurs le besoin de se perfectionner en visitant des villes de plus en plus considérables.

Pour un garçon de vingt à vingt-cinq ans, qui est au courant du service ordinaire, la rétribution mensuelle varie de 25 à 30 francs, somme que les profits accroissent plus ou moins selon la clientèle de l'établissement.

Le chiffre de 35 francs est un maximum qui n'est atteint que par quelques garçons des maisons les plus importantes de Paris.

Quant aux profits, — qu'il faut toujours proportionner à la situation de l'établissement, — il est rare qu'ils dépassent cette même somme de 30 à 35 francs.

Nous devons faire figurer ici la classe exceptionnelle des garçons dits *saloniers*, qui fait essentiellement la clientèle masculine dans certains établissements spéciaux, et qui payés, — sans logement ni nourriture, — à raison de 3 fr. 50 ou 4 francs par jour, réalisent des *profits* mensuels de 50 à 60 francs.

C'est ordinairement quand il n'a plus rien à apprendre comme barbier, ni comme tailleur de cheveux, que le garçon songe à acquérir la *coiffure de dames*, et, selon la ville où il se trouve, ses études en ce sens seront dirigées de telle ou telle façon.

Dans les localités de moyenne importance, quelque patron se trouvera, chez qui il tâchera d'entrer ou qui l'admettra à le voir travailler à de certaines heures. Dans les grandes villes, et notamment à Paris, — où l'on peut en outre s'adresser à des professeurs en titre, — des cours réguliers de coiffure sont établis dans les principaux bureaux de placement de la profession. Là, chaque soir, pendant les premiers mois d'hiver, de huit à onze heures du soir, se réunissent les aspirants en l'art de travailler sur la tête naturelle. Les leçons se payent, — pour les ouvriers de 50 à 75 centimes, pour les patrons 1 franc. —

Le buraliste-professeur loue comme sujets à expérience des femmes qui, véritables suppliciées pendant ces séances de trois heures, abandonnent leur chevelure au maître et aux apprentis.

Ainsi se forment les coiffeurs dans la réelle acception du mot, lesquels d'ailleurs doivent continuer, aidés par les patrons, à se perfectionner dans l'art du *postiche*.

De l'ensemble de ce qui précède, l'on peut déduire qu'eût-il même les goûts les plus tranquilles, la conduite la plus exemplaire, le garçon coiffeur arrivera difficilement à réaliser, du fait de son travail, la somme relativement élevée, qui lui permettrait de viser à la fondation ou à l'achat d'une maison, soit à Paris, soit dans une ville de premier ou second ordre, — car on n'aura guère un fonds raisonnablement achalandé dans un quartier moyen, à moins de 5,000 ou 6,000 francs, et les moindres frais d'installation, en cas de création, s'élèveraient au bas mot à la moitié de ce chiffre. — Ajoutons cependant que les maisons les mieux achalandées des grands quartiers attei-

gnent rarement un prix de vente supérieur à 25 ou 30,000 francs.

Beaucoup de garçons à qui la fortune n'a souri ni par un hasard ni par un autre et qui veulent cependant mettre une stabilité dans leur existence, s'arrêtent en quelque petite localité, le plus souvent dans leurs pays natal, s'y fixent et y exercent tranquillement une profession essentiellement utile mais assez peu lucrative.

Même à Paris, d'ailleurs, les exemples de coiffeurs retirés avec de grosses rentes sont rares.

Notons un contraste. Cet état qui exige de la part de ceux qui l'embrassent, une régularité, une assiduité qui tient souvent de l'esclavage, qui même les oblige ordinairement à un surcroît de labeur à l'occasion des jours fériés, cet état est peut-être un de ceux qui comptent le plus de pratiquants irréguliers. L'habitude de la vie nomade et le taux vraiment précaire du gain journalier a communément de tristes conséquences; cette situation s'aggrave encore quand la quarantaine venue a transformé les *garçons* en piliers de bureau, qui n'ont plus accès possible dans les maisons d'un certain ordre, et qui ailleurs ne sont même admis que comme pis aller ou intermédiaires, — car, à tort ou à raison, le coiffeur appartenant aux industries que régit la mode, cette divinité mobile par excellence, devra témoigner, par sa jeunesse, de son aptitude à la suivre dans ses moindres caprices.

Un dernier mot : remarque ou conseil, selon le cas. La tradition a consacré la loquacité proverbiale des barbiers. Or, ce serait de la part de l'aspirant barbier tomber dans une grave erreur que de se croire encore tenu de répondre à cette clause fantaisiste du programme professionnel.

Le barbier d'Archelaüs, — raconte Plutarque dans son traité *de la démangeaison de parler*, où naturellement il donne aux artisans du rasoir la place d'honneur, — le barbier d'Archelaüs était, comme tous ses confrères, grand parleur. Après avoir attaché le linge autour du cou de son client, il lui demanda comment il voulait qu'il le rasât.

— Sans dire un mot, répondit Archélaüs.

La consigne était peut-être un peu rigoureuse. Et toutefois, en l'entendant à la vérité dans un sens moins rigoureux, elle constitue aujourd'hui une sorte de prescription traditionnelle, commune à tous les établissements qui savent donner pour première base à la bonne entente de leurs intérêts l'extrême déférence envers le client.

Si Plutarque revenait, il devrait donc mettre un *erratum* capital à son traité, — ce qui ne serait pas un mince éloge à l'adresse de la corporation actuelle. — E. M.

HISTOIRE D'UN PORTE-CIGARES

(Suite et fin.)

II

Quinze jours après, je retournai chez la jolie veuve.

Je voulais savoir où en était la confection du porte-cigares. Je saluai, je m'assis.

Mme de Bergantier me parla avec beaucoup d'esprit de différentes choses, mais ne prononça pas un mot concernant ce qui me préoccupait. Enfin, n'y tenant plus, j'osai lui dire :

— Eh bien ! madame, et le porte-cigares?

Elle me regarda d'un air étonné, comme si j'avais prononcé une parole malséante. Je fus obligé de lui rappeler le petit cadeau qu'elle devait faire à son cousin.

— Oh! ma foi, me répondit-elle, j'avais déjà oublié cela ; c'était pure fantaisie de ma part. Je n'ai pas revu M. de Langy, et j'espère bien ne plus le revoir. C'est un homme à lubies. Après m'avoir demandé ma main,... il est resté soudain trois jours sans venir ici ; je l'ai revu un instant, et il n'a pas reparu. Je m'en réjouis, car certainement je me serais repentie plus tard de m'être unie à un capricieux.

Elle continua longtemps sur ce ton. Je fus obligé de lui répondre que je me réjouissais au moins de voir la résignation avec laquelle elle accueillait l'abandon du capitaine.

Huit jours plus tard, elle m'affirma que le capitaine ne lui avait jamais plu, qu'elle ne l'avait jamais aimé. Alors je pus lui dire avec assurance :

— Vous le détestez trop maintenant, madame, pour n'être pas sur le point de l'adorer encore.

Elle sourit dédaigneusement.

Quand, la semaine suivante, je me présentai chez elle, elle allait sortir.

— Excusez-moi, cher monsieur; j'ai besoin de faire une course très-pressée : il faut que j'aille chez ma mercière pour choisir de la soie, car je veux finir le porte-cigares le plus tôt possible.

— Le porte-cigares? fis-je d'un air interrogatif.

— Oui, vous savez bien,... celui du capitaine.

Et elle s'enfuit lestement. Je ne croyais pas que ma prédiction dût si promptement se réaliser.

Quelque temps se passa sans que je pusse retourner chez la charmante veuve. Je m'attendais chaque jour à recevoir un billet de faire part de son mariage, et je n'avais rien reçu.

Lorsque je la revis, je la trouvai travaillant au fameux porte-cigares.

— Ah! enfin! lui dis-je, il est au moins commencé. C'est déjà quelque chose; mais je le croyais achevé et donné depuis longtemps.

Nous nous mîmes à causer; elle me fit encore des éloges pompeux de son futur. Elle lui trouvait les qualités les plus extraordinaires.

A l'entendre, je ne reconnaissais plus du tout le capinaine, dont elle faisait un saint.

— Quelle riche organisation ! s'écria-t-elle avec une exaltation croissante; quelle âme de feu ! C'est un poëte.

— Vous croyez?

— J'en suis sûre. On n'a qu'à l'entendre pour en être convaincu. Il a de si belles idées!... S'il voulait se donner la peine de les écrire, nous aurions le plaisir de lire un beau livre. Dans sa musique, se trouvent de touchants poëmes.

— Il fait donc aussi de la musique?

— S'il en fait?... Comment! vous le demandez

— Ma foi, oui, madame, j'ose me permettre cette timide question ; serait-elle donc déplacée?

— Assurément, car vous ne pouvez ignorer son immense talent; vous seriez le seul. Dans certain morceau, qu'il a composé récemment, se développe toute une histoire pleine d'intérêt. Cela commence par des éclats de rire et des cris de joie... et cela finit par des sanglots et des larmes. C'est sublime !

— Pourquoi alors ne compose-t-il pas un opéra?

— Il y songe bien ; c'est ce qu'il veut faire; mais il lui manque un poëme.

— Ce n'est pourtant pas ce qui peut l'embarrasser.

— Comment l'entendez-vous?

— Puisque, d'après ce que vous venez de me dire, il est poëte aussi, il n'a qu'à faire lui-même son libretto.

— C'est vrai... Mais, vous comprenez, il n'a pas l'habitude d'écrire. Il se défie trop de lui-même.

— Mais, encouragé par vous?...

— Encouragé par moi, il peut tout entreprendre.

— C'est ce que je pensais. Il est tout naturel qu'il ne néglige rien pour continuer à vous plaire. Ce sera pour moi une grande surprise que d'applaudir un jour un opéra de lui. Pour demeurer fidèle à mon habitude de franchise, je vous confesserai que je ne lui croyais pas tant de talents.

— Aussi, est-il fait pour tromper son monde... d'une façon agréable. A le voir, il paraît si timide, si modeste, qu'on ne saurait soupçonner en lui de si puissantes facultés.

— Timide, modeste! pensai-je; comme l'amour sait faire voir les gens!...

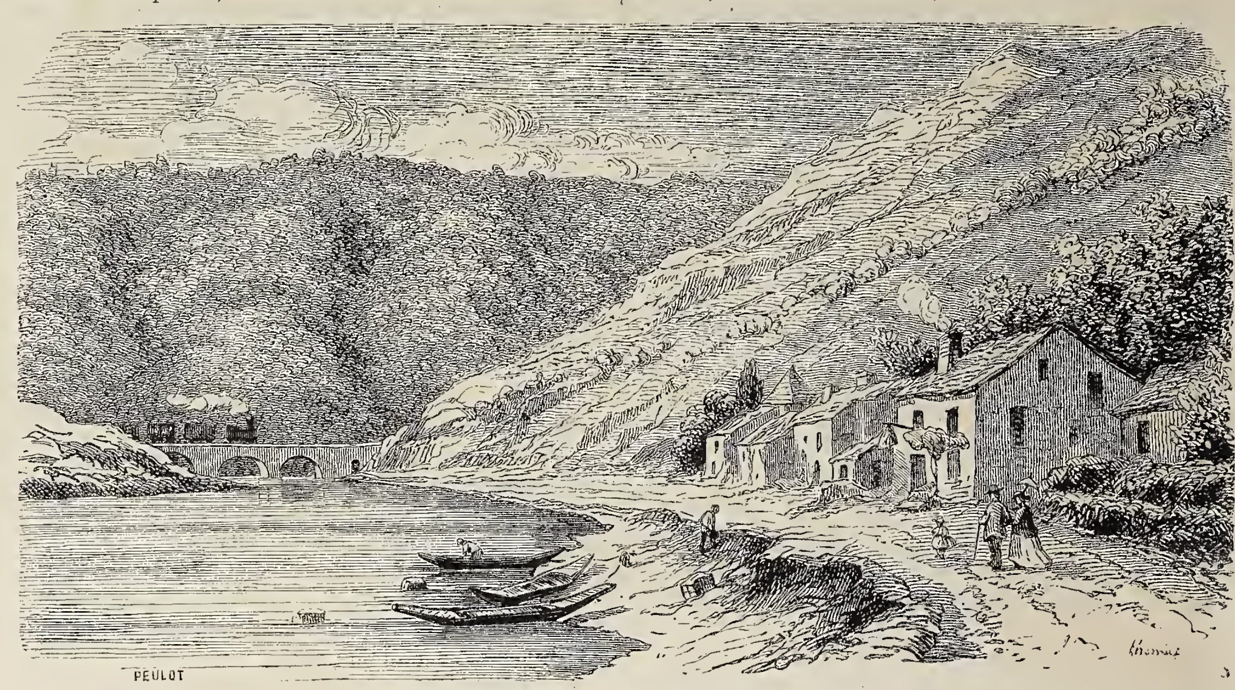
— Mais, pour me faire lire quelque chose de lui, reprit-elle, il vaincra sa nature. Au reste, il ne sait pas résister à une prière; il a un si charmant caractère!

III

Lorsque, à trois semaines de là, je repris le chemin du domicile de la veuve, j'étais persuadé de la trouver occupée des préparatifs de sa prochaine union avec le grand musicien.

Elle pensait bien à cela! Je lui fis l'effet d'un revenant en lui parlant d'Octave Parfait. Ses illusions sur lui étaient déjà fort loin. Le musicien-poëte n'était plus qu'un artiste manqué, un hypocrite, et le porte-cigares, encore inachevé, se trouvait relégué dans un coin, couvert de poussière.

Il fut cependant continué quelques jours après... en vue, je crois, d'un... ingénieur, — puis abandonné, — puis repris... puis réabandonné; car je puis affirmer qu'il fut successivement destiné à un peintre, à un médecin, à un avocat, à un mathématicien, à un homme de lettres, à un architecte, à un directeur de théâtre, à un banquier, à un agent de change.



LES DAMES DE MEUSE, PRÈS DE LAIFOUR (Ardennes).

— Pourtant, madame, ne pus-je m'empêcher de lui répondre, j'ai entendu dire qu'il est assez violent.

— Qui? lui? C'est un ange de douceur!

— Un ange de douceur!... Vous exagérez bien un peu.

— Pas du tout!... Il a l'air d'une jeune fille.

— D'une jeune fille!... Ah! permettez, madame, de qui donc parlons-nous depuis une heure?

— Mais de lui, de ce grand musicien, dont vous m'avez vous-même dit beaucoup de bien plus d'une fois, d'Octave Parfait!

— Est-il possible!... Aussi, n'y étais-je plus du tout. Et le capitaine?...

— Quel capitaine?

— Cette question est faite pour augmenter ma surprise. Comment, madame, vous ne savez pas de qui je veux vous parler?

— Ah! de M. de Langy? Je n'y pensais plus; nous sommes brouillés à jamais... Un caractère abominable! N'a-t-il pas osé me déclarer qu'il voulait mener sa femme militairement? l'accoutumer à une soumission absolue... en employant la rigueur? Oh! mais, il n'eût pas réussi avec moi. Je veux qu'on me prenne pour compagne et non pour esclave. Par la douceur, on peut tout obtenir de moi; mais autrement...

— Je vois, en ce cas, madame, que vous avez trouvé le mari qu'il vous fallait, et je vous en félicite.

L'un était blond, portait de longs cheveux à la Raphaël et parlait de son art en levant les yeux au ciel; l'autre était brun, aimait à énumérer gravement les maladies dangereuses qu'il avait soignées et s'étendait avec complaisance sur les épidémies régnantes; le troisième était châtain, grand, maigre, voyait une cause partout, plaidait toujours, faisait un perpétuel étalage de son éloquence; même auprès d'une jolie femme il se croyait encore au Palais; le quatrième était roux, sérieux comme un chiffre, compassé comme un automate, ennuyeux comme les problèmes dont il cherchait éternellement les solutions,... etc., etc.

La veuve variait avec infiniment d'art les nuances, les professions, les caractères. Chacun d'eux régnait pendant quelques jours, était loué outre mesure, se croyait à la veille de posséder le porte-cigares, — qui n'avançait que bien lentement.

La dernière fois que je vis le porte-cigares entre les mains de Mme de Bergantier, il était enfin presque achevé.

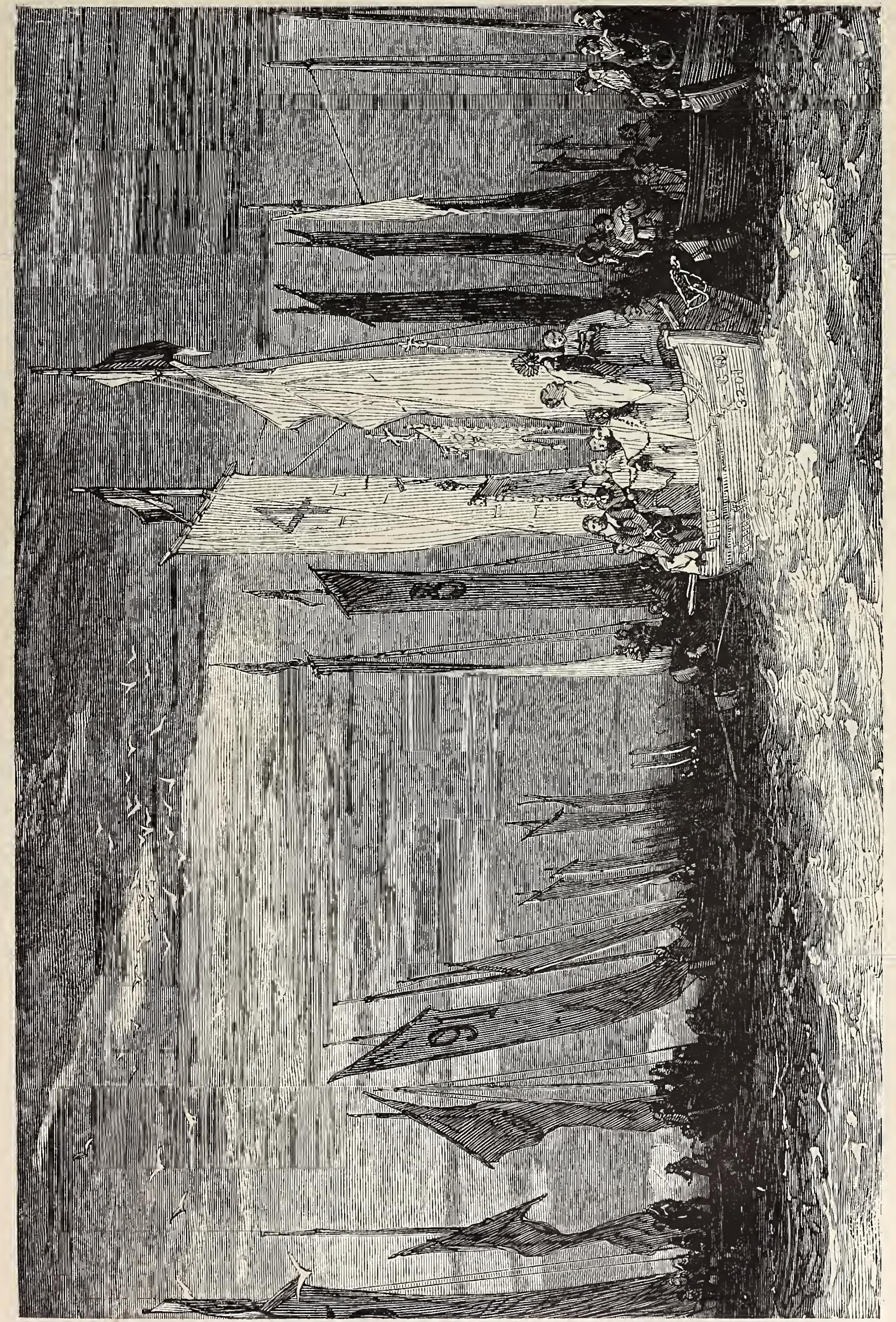
— Ah! vous l'avez repris encore? lui dis-je. A qui le destinez-vous, cette fois?

— Devinez!

— Je ne devine pas; mais je puis lui prédire, à cet inconnu, qu'il ne l'aura pas plus que les autres.

— C'est ce qui vous trompe, me répondit-elle avec un regard de triomphe, car je le destine, cette fois, à... mon mari, à Tiburce, qui n'est pas mort du tout, et qui est revenu hier. Si je m'étais remariée... hein? Qu'en dites-vous?

Le lendemain, je trouvai mon ami Tiburce, fumant près de sa femme d'un air épanoui, et tenant son porte-cigares à la main. Je ne pus m'empêcher de penser que, s'il eût connu l'histoire du gracieux petit objet, il eût été moins tranquille.



BÉNÉDICTION DE LA FLOTTILLE PARTANT POUR LA PÊCHE

Au même instant, on annonça M. et Mme de Langy.

Le capitaine avait épousé la propre sœur de Mme de Bergantier. Quelques jours avant son mariage, sa fiancée lui avait fait présent d'un porte-cigares qui, autant que je puis le supposer, était vierge de toute histoire.

Hippolyte Piron.

LES DAMES DE MEUSE

Les bords de la Meuse, dont la réputation ne franchit guère les limites des Ardennes et des départements limitrophes, mériteraient pourtant de figurer sur les itinéraires consacrés du tourisme. C'est le meilleur chemin pour gagner le Rhin. C'est celui qu'a pris Victor Hugo ; et l'auteur des *Lettres sur le Rhin* a signé, en passant, ce certificat péremptoire : « Les bords de la Meuse sont beaux et jolis ; il est étrange qu'on en parle si peu. » (Lettre VI.)

Quant au voyageur qui veut se borner à une simple excursion en deçà de la frontière, de Charleville à Givet, il ne trouvera nulle part, réunie en un si petit espace, une plus grande variété de sites pittoresques.

Tantôt la Meuse serpente doucement dans sa verte bordure de prés ; tantôt elle coule encaissée dans un double escarpement de rochers. Partout où un ravin entrecoupe la montagne, se blottit une forge, une usine ; les bateaux descendent paisiblement le fleuve, chargés de perches à houblon, ou d'écorces d'arbres pour l'approvisionnement des tanneries ; les montagnes, couvertes à leur sommet d'un vert manteau de broussailles, laissent voir, à leur base éventrée, les carrières grises ou rougeâtres de schistes et de grauwakes. De distance en distance, de blanches colonnes de fumée s'élèvent de la montagne : ce sont des herbes ou des bruyères qu'on brûle, par manière d'engrais, — seul mode de fumure praticable sur ces pentes abruptes.

L'endroit dit les *Dames de Meuse*, que représente notre dessin, est un des buts d'excursions les plus vantés de la contrée. C'est la promenade favorite des familles du département en rupture de pot-au-feu. On y afflue par bandes joyeuses de tous les points des Ardennes et des départements circonvoisins.

Les *Dames de Meuse*, en dépit de leur singulière dénomination, sont de vastes rochers, fiers et sauvages, taillés à pic et dont le pied baigne dans le fleuve. Leurs flancs sont revêtus de maigres taillis que le bûcheron exploite en se suspendant à des cordes. Leur nom bizarre que ne justifie nullement une configuration particulière, exercera longtemps la sagacité du touriste. Mais, sans nous attacher à des interprétations plus ou moins ingénieuses, et faute d'avoir pu recueillir dans la localité aucun renseignement précis, nous avons consulté la carte du dépôt de la guerre, où les rochers qui nous occupent figurent sous la désignation de Notre-Dame de Meuse. Ce mot, en écartant de la question l'élément mystérieux et légendaire, coupe court aux conjectures. Il devient évident que la foi des mariniers aura placé jadis sous l'invocation de la Sainte Vierge le plus élevé de ces pics, haut d'environ quatre cents mètres. Cette explication est d'autant plus vraisemblable, que la navigation présentait, en cet endroit, de grandes difficultés attestées sans doute par plus d'un accident. On a dû remédier de nos jours, à ce dangereux état de choses, par l'établissement d'un canal dont les lignes froides et symétriques ne laissent pas de nuire un peu à l'expression du paysage.

Fréd. Henriet.

LA FABRICATION DES SARDINES A L'HUILE

SUR LES COTES DE BRETAGNE

Larmor est un petit village situé à environ six kilomètres de Lorient, qui a pour principale industrie la préparation des sardines à l'huile.

Les sardines préparées sur ce littoral sont pêchées dans les courants de l'île de Groix et dans les environs de Belle-Isle. On en pêche aussi aux Sables-d'Olonnes, au Croisic et à la Rochelle. Un grand nombre d'usines sont installées à portée de tous les lieux de pêche. Les pêcheurs partent avant le lever du soleil, de manière à être rendus sur les lieux de pêche au point du jour.

Dès qu'à un certain frémissement qui se produit à la surface de l'eau, ils devinent la présence de la sardine, ils jettent de la *rogue* autour du bateau, comme appât pour attirer le poisson. La rogue est composée principalement d'œufs de morue, qu'on prépare en Norvége ; elle est expédiée en barils, et se vend parfois un prix très-élevé.

Quelques instants après avoir jeté la rogue, les pêcheurs lancent leurs filets. Lorsqu'ils trouvent leur pêche suffisante, ou que selon leur expression « le poisson ne travaille plus », ils reviennent à terre.

Ce métier est rude, car souvent, trop souvent, ils cherchent le poisson une grande partie de la journée, sans que le résultat réponde à leur fatigue, d'autant plus qu'ils n'emportent dans le bateau qu'une très-petite quantité de boisson et un pain, et ne font leur repas, qu'ils appellent la *cotriade*, qu'à leur retour, lequel n'a parfois lieu qu'à une heure très-avancée de la soirée et même de la nuit.

Chaque usine peut utiliser, en moyenne, cent mille sardines par jour, et quand la pêche donne, il n'est pas rare de voir des pêcheurs revenir avec vingt ou trente mille poissons ; la moyenne des bonnes années est d'environ dix mille par bateau ; quant au prix il varie de 3 francs à 50 francs, selon l'abondance de la pêche et le moule, c'est-à-dire la grosseur du poisson.

Dès que les bateaux ont abordé, le patron du bateau compte activement le poisson en le jetant par *lance*, c'est-à-dire par cinq, dans des paniers que deux pêcheurs, aux pieds nus, portent en courant dans l'usine. Là, une femme revêtue du sévère costume de Plœmeur, reçoit le poisson des mains des pêcheurs, et après avoir répandu du sel sur le sol de l'atelier destiné au salage, et qui porte le nom de salorge, elle y jette les sardines d'une main habile et les couvre de sel.

Quand la sardine est restée, suivant sa grosseur, six ou huit heures dans le sel, des femmes lui coupent la tête.

Non-seulement des femmes, mais aussi de jeunes enfants sont occupés à ce travail. Assis sur de petits bancs très-bas, près du poisson déjà salé, chacune de ces personnes prend quelques sardines dans la main gauche, enlève la tête avec un petit couteau et la jette dans un baquet placé devant elle, ainsi que les intestins, qui s'enlèvent en même temps. Quand cette opération est terminée, la sardine est mise dans le panier placé à gauche de chaque ouvrière ; ce panier est tressé en osier commun, d'un tissu assez lâche pour laisser écouler la saumure résultant du séjour de la sardine dans le sel. Le dallage ou le plancher de la salorge est disposé de façon à ce qu'une rigole existe au milieu pour recevoir et conduire la saumure au dehors.

A mesure que les paniers se remplissent de poissons, ils sont enlevés par des jeunes filles qui les portent sur la plage où d'autres femmes, dans l'eau jusqu'aux genoux, plongent et replongent les paniers jusqu'à ce que les sar-

dines soient redevenues blanches et brillantes. Les mêmes ouvrières, qui, pendant le lavage, sont allées chercher d'autres paniers, reprennent ceux dont le contenu a été lavé et les reportent à l'usine. Là, dans une vaste cour, des tables longues et étroites sont préparées recouvertes de claies mobiles en osier, sur lesquelles des femmes debout rangent symétriquement le poisson lavé; ces claies sont ensuite placées sur des séchoirs en bois, tournés du côté d'où vient le vent, de façon que la sardine sèche rapidement, car du degré convenable de sécheresse dépend la bonne qualité de cette conserve. Si le poisson est trop séché, il reste dur à la friture, si au contraire il renferme encore de l'humidité, l'huile bouillante dans laquelle on le plonge, noircit, se refroidit trop rapidement; le poisson devient mou et perd de sa qualité; de plus, une vapeur nauséabonde se répand dans le laboratoire et nuit excessivement à la santé des ouvriers.

Quand la sardine est sèche, on la dispose sur des grils, que l'on plonge dans l'huile parvenue au plus haut degré d'ébullition et contenue dans des chaudières en cuivre, placées sur des fourneaux chauffés au charbon de terre. Une grande table garnie de zinc, et légèrement inclinée, placée derrière la personne chargée de la friture, est destinée à recevoir les grils à mesure de la cuisson.

Quand la sardine est suffisamment égouttée et refroidie, les grils sont enlevés et placés sur d'autres tables également garnies de zinc; de chaque côté de ces longues tables sont assises des ouvrières, ayant devant elles les boîtes en fer-blanc, où elles rangent les sardines avec une rapidité surprenante; ces boîtes ainsi remplies sont disposées sur d'autres tables; là, on remplit les vides avec d'excellente huile d'olive de Nice.

Ces boîtes sont ensuite disposées sur des plateaux et remises aux mains des ferblantiers chargés d'y placer le couvercle en le soudant, afin de préserver le poisson du contact de l'air. Pendant le soudage, chaque boîte est placée dans une sorte de petite étagère en fer appelée billot, tournant à l'aide du pied de l'ouvrier, et lui présentant chaque face de la boîte, à mesure qu'il est prêt à la souder.

Quand le travail des ferblantiers est terminé, leurs apprentis nettoient les boîtes avec de la sciure de bois; un homme de peine les prend ensuite, et les place dans une immense chaudière en cuivre d'au moins deux mètres de profondeur, contenant de l'eau qu'on met en ébullition, et qu'on maintient ainsi plus ou moins de temps, selon le format de la boîte. Quand elles sont complétement refroidies, on range les boîtes dans des caisses, en remplissant les vides avec de la sciure de bois, afin d'empêcher le ballottage. On ferme les caisses, on y appose l'estampille de la maison, et elles s'en vont ensuite dans tous les pays comme provisions de bouche, car l'usage de la sardine à l'huile est devenu presque universel depuis quelques années. Nous ajouterons à ces détails qu'on fait aussi subir à la sardine deux préparations qu'on ne peut employer dans toutes les usines, puisque les fabricants ont pris des brevets d'invention.

L'une est la sardine sans arête. L'autre, la sardine sans peau. Il y a aussi la sardine au beurre dont la fabrication est libre.

Tous ces modes de préparation sont dits : « salage en vert » par opposition aux sardines qui ne sont conservées que dans la saumure.

Le bénéfice des pêcheurs et des ouvriers est très-médiocre : deux ou trois sous l'heure pour le travail de jour et cinq à six pour le travail de nuit de ces derniers.

La nourriture des uns et des autres, consiste en sardines bouillies auxquelles ils ajoutent, quand ils ont pu en pêcher, quelques gros poissons, et en soupe trempée dans l'eau où ont cuit les sardines.

De même que lors du premier départ pour la pêche, il est de coutume de demander à la religion de bénir la flottille qui va tenter la fortune, de même quand la pêche ne donne plus, la saison est ordinairement close par une fête à laquelle sont invités les pêcheurs et les ouvriers de l'usine. Alors pour l'unique fois de l'année, on mange de la soupe de bœuf et un rôti de veau, qu'on arrose largement à la santé du patron, puis on se sépare, et pendant de longs mois on attend en vivant chichement, les petits bénéfices de la pêche prochaine. — E. N. D.

Le poëte F.-M. Ayoulle qui, il y a un siècle environ, envoyait communément ses productions aux recueils et gazettes du temps, n'a pas, que nous sachions, laissé des souvenirs bien marquants dans le monde littéraire. Les vers suivants attestent cependant que d'aventure sa muse avait l'allure heureuse et franche, et certainement il se fût survécu, s'il en eût souvent signé de cette sorte :

La grande route de la vie
Se partage en quatre relais;
Quoique plantée en noirs eyprès,
Nuit et jour elle est fort suivie.

En vertu des arrêts du sort,
C'est dans une ample diligenee,
Que le temps, eocher de la mort,
Y voiture l'humaine engeance.

Pour ee voyage, vous jugez
Que l'homme part dès qu'il est jeune;
Et l'usage veut qu'il déjeune,
A l'enseigne des préjugés.

A midi, Vénus le supplie
De dîner chez elle en passant;
Bien que l'hôtesse soit jolie,
Il la querelle en la quittant.

Pour dissiper sa rêverie,
Quand la journée est aux trois quarts,
Il fait halte à l'hôtellerie
De la science et des beaux arts.

Il y voit des jaloux sans nombre
Qui, se mettant tous à crier,
Lui disputent, d'un regard sombre,
Deux ou trois feuilles de laurier.

Contre une aussi futile troupe
Ému d'une juste pitié,
Il remonte, et, le soir, il soupe
A l'auberge de l'amitié.

Mais à eette paisible table,
Comme il allait se divertir,
Le postillon impitoyable
Le force encore à repartir.

C'en est fait : son âme succombe,
Au souvenir de tant de maux;
Il arrive, et c'est une tombe
Qui lui sert de lit de repos.

M.-F. Ayoulle.

LES CARTES RÉPUBLICAINES

(1792.)

A la chute de la monarchie, un changement devait être nécessairement apporté dans les figures du jeu de cartes, où les rois, les dames (ou reines) et les valets rappelaient tout un ordre de choses dont on voulait effacer jusqu'au souvenir.

En conséquence, on décida de remplacer les rois par

des *Sages*, les dames par des *Vertus* et les valets par des *Braves;* et le choix de ces diverses figures fut ainsi réglé.

Les quatre sages furent : *L.-J. Brutus* (pique), *J.-J. Rousseau* (trèfle), *Caton* (carreau), *Solon* (cœur).

Les quatre vertus : *la Force* (pique), *l'Union* (trèfle), *la Prudence* (carreau), *la Justice* (cœur).

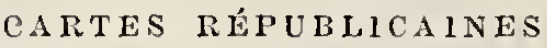
Les quatre braves : *Mucius Scævola* (pique), *Decius Mus* trèfle), *Horace* (carreau), *Annibal* (cœur).

Les dessins de ces personnages historiques ou allégoriques, furent donnés,—assure-t-on, — par le célèbre peintre David, et, comme on pourra en juger par les quatre sujets que nous reproduisons, la sobriété de la composition et l'habile fermeté du style de ces types sont de nature à confirmer une telle assertion.

Junius Brutus, le premier des consuls romains, tient un cartouche sur lequel sont tracés les mots : *République romaine.* A ses pieds dans une capse (boîte ronde), sont enroulés les fameux livres sybillins; sur le cartouche que tient Caton, on lit : *Destruction de Carthage;* sur celui qui est à la main de Solon : *Lois d'Athènes;* et Jean-Jacques Rousseau, pour symboliser le mouvement philosophique moderne, regarde son livre du *Contrat social.*

Les attributs des femmes qui personnifient les vertus sont généralement empruntés aux traditions mythologiques.




CARTES RÉPUBLICAINES

Mucius Scævola est représenté au moment où il laisse tranquillement calciner sur la flamme d'un réchaud la main qui a cru frapper Porsenna, l'ennemi de sa patrie; Decius Mus va mourir en se dévouant aux dieux infernaux, pour assurer à ses compatriotes, d'après une croyance reçue, le gain d'une bataille ; Horace revient vainqueur du combat où la défaite des trois Curiaces donne à Rome la suprématie sur Albe, et le Carthaginois Annibal foule au pied l'aigle romaine.

La pureté de ces types ne tarda pas d'ailleurs à s'altérer et à atteindre au comble du grotesque, en passant par les mains de graveurs et imprimeurs cartiers qui n'étaient soumis à aucun contrôle, et qui furent presque aussitôt conduits à créer de nouvelles planches, par cette raison toute matérielle, que, dans les premières, on avait oublié non-seulement de désigner par écrit le nom générique de la figure, mais encore d'en indiquer les valeurs relatives. Les cartes de la seconde empreinte portèrent donc, outre les mots *sage, vertu et brave*, une ou plusieurs marques, tantôt bleues, tantôt noires, comme signe de valeur : I ou figure du premier ordre, pour les sages ; II ou figure du deuxième ordre, pour les vertus, et III ou figure du troisième ordre, pour les braves. Plus tard enfin, la valeur fut indiquée en gros chiffres arabes.

L'absence de ces signes avait dû même rendre tout d'abord l'usage des premières cartes si radicalement impossible, qu'une partie des feuilles sur lesquelles elles avaient été imprimées, ne furent pas coloriées et utilisées pour former, par voie de collage, d'autres cartes destinées à recevoir l'empreinte nouvelle. C'est ainsi que le *Brutus* et l'*Annibal* que nous donnons ici et qui appartiennent évidemment au tirage primitif, ont été extraits par nous de l'intérieur de cartes d'un type déjà beaucoup moins pur.

VÉRITÉS

⁂ L'idolâtrie dut sa première origine à l'affliction d'un père qui, ayant perdu son fils à la fleur de son âge, chercha sa consolation dans l'image qu'il en fit faire, et obligea ses domestiques à lui offrir des sacrifices. (*Le Pileur d'Apligny.*)

⁂ On racontait à un Gascon une chose extraordinaire. Il souriait. — Quoi ! monsieur, vous ne me croyez pas?...

— Pardon ! mais je ne voudrais pas répéter votre histoire.

— Pourquoi donc?

— A cause de mon accent. (Mme Necker.)

⁂ Aucun de nous ne peut affirmer qu'il ne mourra pas sur l'échafaud. L'honnête homme ne peut que se rendre ce témoignage qu'il ne méritera pas d'y mourir. (Fréd. Thomas.)

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire. Paris.

SALON DE 1873



UNE AFFAIRE D'HONNEUR, tableau de M. Léon Jazet.

Le récit qui va suivre nous reporte à une époque, maintenant loin de nous, où le Palais-Royal n'avait pas encore perdu son surnom républicain de Palais-Égalité. Dans ce temps fertile en rencontres sanglantes, le moindre sujet de discussion devenait aussitôt un motif suffisant pour mettre les armes à la main. Disons mieux : on ne discutait pas, on provoquait. L'irritabilité générale croissait en raison du mépris que chacun avait alors pour la vie humaine, et le vieux point d'honneur, dégénéré en folie du meurtre, exposait le plus inoffensif à l'emportement fictif ou réel d'un spadassin de profession. Ils étaient nombreux dans les promenades publiques, ces chercheurs d'affaires à tout propos et contre tout venant, qui comptaient comme journée perdue, celle où l'occasion leur avait manqué d'enfoncer une pointe d'acier dans la poitrine d'un adversaire, ou de lui loger sous le crâne une balle de pistolet.

Or, un jour, à l'heure voisine du soir où les promeneurs se font rares, deux hommes, l'un d'un âge mûr, l'autre de beaucoup plus jeune, suivaient parallèlement

et d'un pas également rapide, les deux galeries de pierre qui longent le jardin du Palais-Royal. Arrivés à la même hauteur des arcades, chacun d'eux s'arrêta, fit un quart de tour sur lui-même et se disposa à traverser l'allée qui sépare les galeries latérales. Comme ces deux hommes s'avançaient en ligne droite, l'un vers l'autre et qu'ils regardaient machinalement, sans voir devant eux, ainsi qu'il arrive aux gens vivement émus ou très-préoccupés, un choc devait nécessairement résulter de leur rencontre à moitié chemin. L'inévitable choc eut lieu, précisément au point culminant de l'hémicycle nommé improprement la Rotonde.

— Imbécile! butor! animal! vociféra en trébuchant le jeune homme qui n'aurait pas manqué d'aller rejoindre son chapeau que la rude secousse avait envoyé rouler sur le sable, si l'homme plus âgé, mais aussi plus solide sur sa base, ne l'eût pris soudain à bras-le-corps pour le préserver de la chute. A peine le jeune homme eut-il retrouvé son équilibre qu'au lieu de remercier le passant, il le saisit des deux mains par le collet de son habit, puis le foudroyant du regard et l'accablant d'injures, il l'accusa de s'être volontairement jeté sur lui. L'autre, qui ne pouvait attribuer l'attaque furibonde de son agresseur qu'à l'ébranlement cérébral causé par ce heurt imprévu, opposa d'abord le calme à la violence, et, tout en essayant de l'obliger à lâcher prise, il s'efforça de lui faire comprendre qu'en pareille rencontre, on peut à bon droit se renvoyer mutuellement le reproche d'étourderie, attendu que les torts sont réciproques. Vains efforts et bonnes raisons perdues! Ces paroles loin de produire l'apaisement sur lequel le pacifique avait compté, surexcitèrent chez le jeune homme une fureur qui semblait tenir encore plus du délire que de la colère consciente.

— Des excuses! criait-il, repoussant celles que son soi-disant offenseur ne songeait point à lui faire; je ne les accepte pas; vous m'avez insulté, vous me devez une réparation. Et tout en criant ainsi, il continuait à se tenir cramponné au collet de l'homme contre qui il s'était heurté. Celui-ci perdant alors patience se dégagea brusquement de l'étreinte, repoussa le furieux et lui dit : « Vous êtes fou! » Puis il voulut passer outre, mais il en fut empêché par une foule de curieux sortis du café de la Rotonde et des établissements voisins. Attirés dans le jardin par les cris du jeune homme qui se prétendait insulté, ils formaient un cercle épais autour des deux adversaires.

Comme il arrive presque toujours en pareil cas, les spectateurs, d'abord étrangers à la querelle, ne tardèrent pas cependant à prendre un rôle actif qui n'avait rien de commun avec celui de conciliateur. Avant même que l'assistance, diversement impressionnée, eût eu le temps de se rendre un compte exact du différend, elle se trouva divisée en deux camps également émus et passionnés qui se déclarèrent l'un pour celui-ci, l'autre pour celui-là. De malheureuses paroles d'approbation parties de plusieurs points du cercle, ajoutèrent un excitant à l'exaspération du jeune homme, et, d'autre part, l'intervention maladroite de certains pacificateurs habiles seulement à envenimer les choses, rendit le duel inévitable.

— Puisque la galerie juge que je dois me battre avec cet insensé, dit l'homme d'un âge mûr, j'accepte le défi; il a voulu une leçon, il s'en repentira.

— Finissons-en sur-le-champ, riposta son adversaire.

— Sur-le-champ, c'est impossible, reprit l'autre, je suis médecin, mon devoir m'appelle auprès d'un malade en danger; je m'y rendais en toute hâte quand j'ai été arrêté en chemin par cette sotte querelle; elle ne m'a déjà que trop retardé. On voudra bien m'attendre au café de la Rotonde, j'engage ma parole d'honneur qu'après ma visite faite, je viendrai me mettre à la disposition de monsieur.

Le jeune homme hésita à accorder le délai, car il ne voyait dans l'annonce de cette visite pressante qu'un prétexte imaginé par son adversaire pour se soustraire aux chances de la rencontre. Plusieurs dans la foule partageaient sa défiance. Le docteur s'en aperçut et, pour garant de son retour, il jeta son nom à l'assemblée. A ce nom, qui était celui d'un des princes de la science, le cercle s'ouvrit et l'on fit respectueusement passage à l'homme universellement connu et partout honoré.

A voir l'attitude de la foule et la confusion du jeune homme quand le docteur se fut nommé, on peut supposer que si ce dernier eût moins tardé à se faire connaître, l'influence de sa glorieuse popularité aurait imposé silence aux voix qui s'étaient élevées contre lui et arrêté le torrent d'injures sur les lèvres de son insulteur. Ce dernier en était déjà à regretter une provocation sur laquelle il n'eût pas manqué de revenir si, après cet éclat public, l'orgueil humain, esclave du préjugé, ne lui eût pas ôté le droit de faire un pas en arrière.

Il est temps qu'on le sache, ce furieux qui s'était obstiné à vouloir tirer vengeance d'un choc involontaire, n'était pas un de ces modernes raffinés toujours prêts à mettre l'épée hors du fourreau. La persistance de la malefortune au jeu l'avait poussé hors de son caractère naturellement paisible. En ce moment, il voulait un duel, il est vrai, non pour tuer, mais comme moyen d'en finir avec la vie. Lorsqu'il se rencontra si malencontreusement avec le docteur, il sortait de l'un de ces tapis verts, nombreux alors au Palais-Royal, et où il avait été ramené quelques heures auparavant par l'impérieux besoin de réparer les pertes des jours précédents. La chance toujours contraire venait de lui emporter non-seulement le reste d'un dernier sacrifice d'argent que sa mère s'était imposé, mais encore la somme importante qu'un habitué du tripot avait spontanément offert de lui prêter. Cette nouvelle perte ouvrait un abîme qu'il désespérait de pouvoir combler. On comprend la dangereuse disposition de son esprit, quand il vint se heurter brusquement contre le docteur. Il luttait avec la pensée du suicide; il n'hésita pas à saisir le prétexte du duel.

Le cercle s'étant brisé, les curieux se dispersèrent à l'exception de quelques-uns qui suivirent le jeune homme dans le café où il allait attendre son adversaire. Comme l'affaire devait se vider le jour même, ce fut parmi les personnes présentes qu'il pensa à choisir ses témoins; il venait de désigner le premier, un militaire, lorsqu'un particulier, qui l'avait suivi depuis sa sortie du tripot, dit en s'avançant :

— J'ai le droit d'être le second.

Le joueur malheureux reconnut son obligeant prêteur, lequel ajouta en se penchant à son oreille :

— Se faire tuer n'est pas un honnête moyen de payer ses dettes; je ne vous permettrai de vous battre que lorsque vous m'aurez mis à même de vous donner quittance.

Il y eut durant quelques minutes un vif débat à voix basse entre le débiteur et son créancier. Ce dernier termina ainsi le mystérieux entretien :

— Vous êtes mon seul gage, arrangez-vous pour me le conserver, faites donc, s'il le faut, des excuses à votre adversaire ou bien obtenez de lui qu'il me paye; après cela il sera libre de vous trouer la peau.

Le ton résolu du prêteur en formulant cet ultimatum, causa une grande anxiété au jeune homme; il prévoyait un éclat humiliant pour lui, lors de l'arrivée du docteur; celui-ci ne vint pas. Après une heure d'attente, un mes-

sager se présenta de sa part, porteur d'un billet qui contenait ces lignes :

« L'intérêt de ma malade m'obligera à passer la nuit près d'elle. Demain je suis appelé en consultation à Saint-Mandé, j'y serai à sept heures du matin, j'espère rencontrer deux heures après sur la place du Château, à Vincennes, la personne qui m'attend ce soir au café de la Rotonde. »

Pendant la lecture du billet, le militaire ne cessa pas de sourciller ; il prévoyait un ajournement indéfini, ce qui eût été à l'encontre de son principe de ponctualité rigoureuse en fait d'affaire d'honneur. L'annonce de cette simple remise au lendemain le rasséréna; il fut le premier à répondre à l'envoyé du docteur : Nous y serons. Puis il donna au second témoin une poignée de main significative, accompagnée d'un regard qui réclamait la même affirmation.

— Certes, nous y serons, répéta à haute voix celui-ci. Tout bas, il fit cette réserve : Oui, nous y serons demain, si je suis payé ce soir.

Peu de temps après, on prit congé les uns des autres; mais à peine le jeune homme sortait-il du Palais-Royal, qu'il fut rejoint par son prêteur d'argent, et durant une grande partie de la soirée, ils parcoururent ensemble divers quartiers de Paris. L'intention du débiteur en entreprenant cette longue promenade était de faire part de sa situation à ses meilleurs amis, dans l'espoir qu'il trouverait l'un d'eux assez favorisé de la fortune pour satisfaire son créancier. Un seul parmi ceux à qui il s'adressa ne lui fit pas une réponse absolument décourageante. Celui-là, partisan déclaré du duel, avec ou sans raison suffisante, réfléchit un moment et conclut ainsi :

— Comme il faut sous peine d'être déshonoré que tu te battes avec le docteur, je vais m'occuper du moyen de te débarrasser de monsieur, d'une façon ou d'une autre.

En disant cela, il désignait le créancier qui riposta :

— Il n'y a qu'un moyen loyal d'en finir avec moi, c'est de me payer.

— On peut aussi vous tuer loyalement, répartit l'ami du débiteur.

Ce fut sur cette parole menaçante que l'on se sépara; le jeune homme pour rentrer chez lui, son ami afin d'aller faire une tentative auprès de la seule personne capable de s'intéresser au moins autant que lui-même, à l'adversaire du docteur.

Le créancier ne quitta qu'à regret son débiteur qu'il avait suivi jusque dans sa chambre à coucher, avec l'intention d'y passer la nuit. Sommé de se retirer, il ne renonça à sa prétention que lorsqu'il se fut subtilement emparé de la clef du logis. Dès qu'il fut dehors, il la fit tourner deux fois dans la serrure, après quoi il répondit aux bruyantes réclamations de son prisonnier : Calmez-vous ; je viendrai, s'il y a lieu, vous délivrer à six heures du matin.

Il se passa un long temps avant que l'agitation du jeune homme lui permît de prendre un peu de repos. Au jour naissant, il achevait d'écrire à sa mère quand il tomba dans un assoupissement si profond, qu'il n'entendit pas ouvrir sa porte et ne s'aperçut de la présence de quelqu'un chez lui, que lorsqu'une voix amie lui eut dit à l'oreille :

— Il est six heures, ton créancier est payé, voilà sa quittance; tu peux aller te battre, c'est moi qui serai ton témoin.

— Mais comment t'es-tu procuré cet argent?

— C'est mon secret; tu le sauras plus tard; habille-toi et partons.

Durant le voyage de Paris à Vincennes, l'obligeant ami se refusa avec persistance à la confidence chaleureusement sollicitée. En arrivant sur la place du Château, l'adversaire du docteur reconnut le militaire qui déjà l'attendait. Dans le doute sur le choix des armes, il avait apporté une paire de pistolets, et l'ampleur de sa vaste houppelande cachait deux fleurets démouchetés.

L'horloge du château sonnait neuf heures quand le docteur parut accompagné de ses deux témoins. A sa vue, l'ami du joueur malheureux éprouva une émotion de surprise qu'un geste de celui qui l'avait causée réprima aussitôt. On fit quelques pas dans le bois, une place ayant été choisie, il fut décidé qu'on prendrait pour arme le pistolet et les quatre témoins se consultèrent.

Malgré les réclamations du militaire, le jeune homme se déclara si énergiquement l'agresseur, qu'on dut reconnaître à son adversaire le droit de tirer le premier. Les champions se placèrent à la distance voulue et la balle du docteur alla briser une branche qu'il visait à dix pieds au-dessus de la tête de son fougueux provocateur. Le témoin du jeune homme courut alors vers son ami et dit en lui arrachant le pistolet de la main : « Tu ne peux pas tirer sur l'homme qui cette nuit a sauvé ta mère ! »

A ces paroles qui révélaient au coupable l'énormité de sa faute, il demeura atterré, le front courbé sous le poids de cette accablante pensée : « La malade en péril de mort près de qui le docteur se rendait quand ma brutale agression l'arrêta en chemin, c'était ma mère ! Et moi, misérable fou, je m'obstinais à le retenir! Et si l'autorité de son nom ne l'eût délivré à temps de mes violences, je devenais parricide ! »

Alors s'appuyant sur son ami, car ses jambes fléchissaient, il s'avança vers le docteur, puis lui dit, d'une voix brisée par le remords :

— Je méritais d'être puni, pourquoi m'avez-vous épargné?

— C'est dans l'intérêt de ma malade ; elle a maintenant moins besoin de mes soins que des vôtres. J'ai pu, grâce à Dieu, écarter le danger, il n'appartient qu'à vous, par votre bonne conduite, d'achever la guérison.

On a compris par ce qui précède que c'est à la mère du coupable que l'obligeant ami avait été confier l'embarras de son fils. Le docteur présent à l'entretien devina sans peine qu'il s'agissait de son agresseur ; car il avait déjà reconnu celui-ci au portrait qui ornait la chambre où se tenait la malade.

Michel Masson.

ERREURS ET PRÉJUGÉS

LA SIGNATURE DES PLANTES

Nos ancêtres, partant du principe d'ordre et de symétrie que leur révélait l'observation du monde, étaient convaincus que la Providence avait établi tout un système de relations intimes entre les diverses parties de l'univers. Ils voulaient voir partout cette manifestation, et les conséquences qu'ils en tiraient offraient parfois de bien étranges singularités. Les meilleurs esprits, une fois entrés dans cette voie, de recherches des concordances universelles arrivaient aux plus extravagantes conclusions.

Par exemple, nous trouvons presque généralement adoptée au moyen âge « la correspondance des *signatures* du grand au petit monde », c'est-à-dire du corps humain et des phénomènes cosmiques.

Ainsi, la physionomie ou face de l'homme correspond à la face du ciel.

Le pouls, au mouvement céleste.

Le souffle, aux vents du Midi et d'Orient.



Fig. 1.



Fig. 2.

La fièvre, aux tremblements de terre.

La dyssenterie, aux pluies.

Les torsions de coliques, aux tonnerres et vents forts.

L'hydropisie, aux inondations.

L'épilepsie, à la tempête.

Notre corps, disait-on encore, se rend semblable à ce qu'il mange, et l'on remarquait que « en France, il se voit plus de ladres qu'en pas un autre pays, à cause qu'on y mange des pourceaux en plus grand nombre. »

Ailleurs, nous voyons affirmé, comme influence de détail, qu'en une certaine ville, on trouve des pierres qui, en imitant la figure du scorpion, empêchent les scorpions d'entrer dans la ville.

Mais, c'était surtout en matière de vertus des plantes que cette théorie de la signature était plus particulièrement considérée comme irrécusable.

« Quand on se sert des végétaux, — dit Paracelse, le grand docteur illuminé du seizième siècle, qui, en ce cas, ne fait que reproduire une opinion ayant déjà cours dans le vulgaire, — il faut prendre en considération leur harmonie avec les constellations et leur harmonie magique avec les parties du corps et les maladies; chaque étoile attirant, par une sorte de vertu magique, la plante avec laquelle elle a de l'affinité, et lui faisant part de son activité; de sorte que les plantes sont, à proprement parler, autant d'étoiles sublunaires. Pour en démontrer les vertus, il faut en étudier l'anatomie et la chiromancie; car les feuilles sont leurs mains, et les lignes qui s'y remarquent font apprécier les qualités qu'elles possèdent; l'anatomie de la *chélidoine* (ou grande éclaire dans les vaisseaux de laquelle afflue un suc jaunâtre) nous apprend que cette plante convient pour le traitement de l'*ictère* ou jaunisse, etc. »

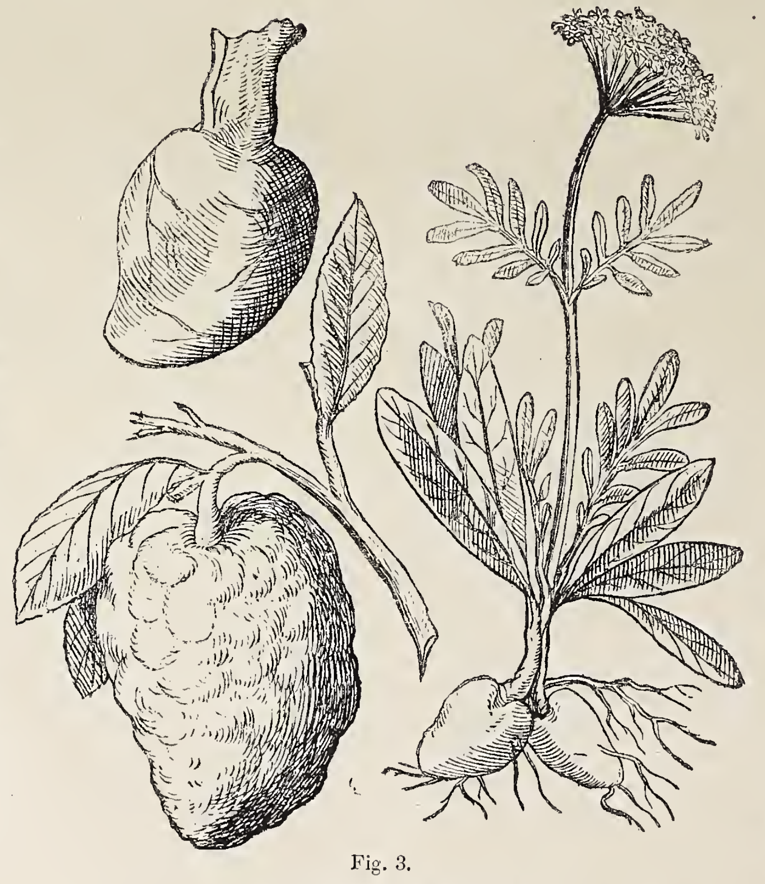


Fig. 3.

SIGNATURES DES PLANTES

Fac-simile tiré du livre de J.-B. Porta (*Phytognomonica*. Neapoli, 1589).

Ainsi formulé par un homme qui remplissait littéralement le monde du bruit de son savoir, rien d'étonnant que ce principe arrivât à former le fond d'une doctrine.

L'Allemand Léonard Thurneiser, l'un des disciples les plus enthousiastes de Paracelse, publia le premier un livre entier où il exposa, avec accompagnement de figures, les prétendues analogies physiologiques existant entre les plantes et le corps humain. Mais ces démonstrations manquaient de méthode et surtout de clarté. Le célèbre Napolitain Porta, — génie universel à qui les sciences exactes sont redevables de plus d'un progrès réel, — reprit cette thèse fantaisiste qu'il développa avec toute l'habileté d'un esprit essentiellement lumineux.

Sa *Phytognomonie*, à laquelle nous empruntons quelques figures, fit une grande sensation dans le monde savant d'alors, et nous pouvons dire que l'effet produit par cette publication fut tel, que jusqu'aujourd'hui nous en retrouvons les traces, sinon dans les prescriptions médicales proprement dites, mais dans les pratiques usuelles de la médication courante ou populaire.

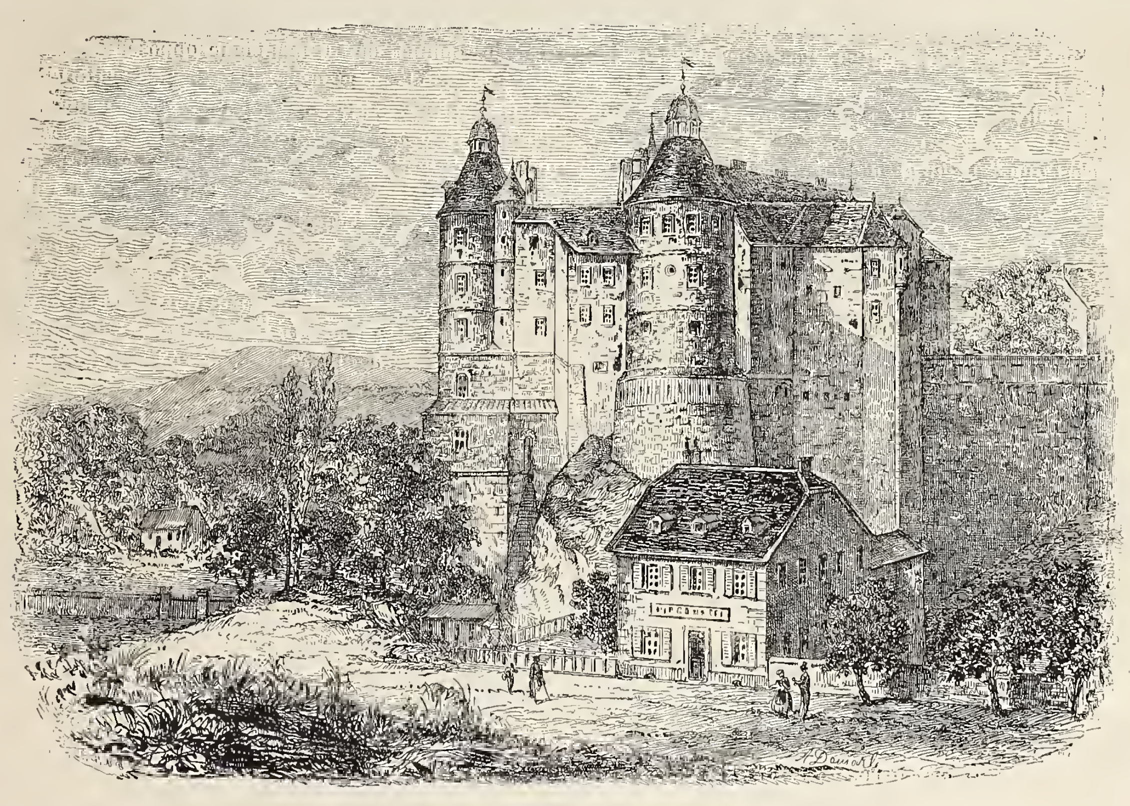
Le Créateur, en attribuant aux plantes telle forme, telle manière d'être, plutôt qu'un autre, avait eu pour but, selon Porta, d'avertir les hommes qu'en cette plante résidaient les vertus propres à guérir les affections des parties du corps ayant une analogie avec ces plantes. C'est ainsi, par exemple, qu'une plante dont les rameaux florifères se déroulent en queue de scorpion, comme le *myosotis* (auxquels les botanistes modernes ont d'ailleurs donné la qualification spécifique de *scorpioïdes*), — fig. 1 — devait être forcément souveraine contre la piqûre du scorpion; que le *bunium*, ou terre-noix, ou noix de terre (fig. 3), espèce d'ombellifère, dont la racine développe un tubercule en forme de cœur, ainsi que le *cédrat* (fig. 3), était providentiellement indiqué contre les affections du cœur; qu'une autre plante de la même famille très-commune dans les moissons, et dont la fructification s'allonge en forme d'aiguilles, ce qui lui a valu le nom populaire d'*aiguille de berger*, avait la vertu d'extirper les corps aigus introduits dans les chairs.

La scabieuse dont le calice ou plutôt le réceptacle est composé de pièces écailleuses, avait reçu le don de guérir les maladies écailleuses de la peau.

La *scrofulaire*, plante sombre des lieux humides, dut son nom à ce que ses racines et sa tige présentent des nodosités semblables à celles des affections scrofuleuses pour le traitement desquelles elle fut longtemps employée.

Le grémil, *herbe aux perles* ou *aux pierres*, plante qu'on trouve aux bords des chemins et dont les graines nacrées ont une excessive dureté, fut admise à l'honneur de dissoudre les calculs urinaires.

Le tussilage, surnommé *pas-d'âne* en raison de la forme de sa feuille qui imite assez bien l'empreinte que pourrait laisser sur le sol le pied d'un baudet, reçut un brevet pour guérir les contusions dues aux ruades de la gent asinière.



CHATEAU DE MONTBÉLIARD

La *vipérine* qui darde son pistil du fond d'une corolle en gueule fut baptisée ainsi, pour dire que le venin du *dard* de la vipère ne saurait prévaloir contre elle. (En ce temps, les vipères *piquaient*, aujourd'hui il est reconnu qu'elles mordent.)

La petite centaurée, espèce de gentiane sylvestre, qui du reste est encore fort usitée comme possédant, en vertu de son principe amer, des qualités fébrifuges, ne fut pourtant mise en crédit que grâce aux *quatre* angles de sa tige qui la désignaient comme remède de la fièvre *quarte*, tandis que des plantes à tiges triangulaires furent reconnues bonnes contre la fièvre *tierce*.

Les plantes du genre de l'aster dont les fleurs rappellent une prunelle entourée de paupières ciliées furent déclarées excellentes pour les maux d'yeux; et les plantes qui, comme les haricots, les pois et quelques orchidées (fig. 2), donnent des fleurs affectant l'aspect de mouches ou de papillons (papilionacées de Tournefort), furent, vu leur analogie avec des animaux qui pullulent à

l'infini, propres à assurer l'augmentation toujours croissante de la population dans les pays où l'on en consommait beaucoup.

Tout cela affirmé, démontré par les hommes les plus renommés, devait être d'un grand effet à une époque où l'on aimait à chercher et à trouver partout de mystiques influences et de surnaturelles corrélations entre ce qu'on appelait les divers règnes de la nature.

Et bien que le temps soit éloigné où ces systèmes fantaisistes régnaient en maîtres sur la crédulité universelle, nous ne laissons pas d'en trouver encore aujourd'hui plus d'une trace.

En combien de pays ne va-t-on pas, pour en administrer la tisane aux phthisiques, cueillir certaine borraginée à qui les taches livides de sa feuille, analogues aux abcès du poumon, ont fait donner le nom de *pulmonaire?* Ne rencontrerait-on plus aucun médecin pour conseiller le jus de carotte à son client affecté de la jaunisse?... Et communément, ne cherche-t-on pas quelques grains d'*orge* que l'on mâche pour les appliquer sur le petit abcès des paupières, connu sous le nom d'*orgeolet* ou *compère-loriot?*... etc., etc.

Ah! c'est que l'erreur et le préjugé ont la vie dure!

MONTBÉLIARD

Si vous allez à Besançon par un jour de soleil, prenez le train de Belfort qui part à neuf heures quarante-huit du matin; deux heures après, vous aurez traversé Baume, Clerval, Lisle-sur-le-Doubs, et vous serez arrivés à Montbéliard. Durant le parcours, on ne sort guère d'un tunnel que pour entrer dans un autre. Puis, ce sont des tranchées interminables, des rochers à droite, des murailles à gauche; mais entre les ténèbres des tunnels et les ténèbres des tranchées, le pays est charmant; ces échappées de lumière sont admirables.

Dès le premier aspect, Montbéliard vous plaira. La vallée où s'assied la vieille cité des comtes de Wurtemberg est ravissante. Trois rivières, l'Allan, la Savoureuse et la Luzine s'y donnent rendez-vous et ne pouvaient mieux choisir. La plupart des rues de la ville sont larges et claires, bordées de maisons élégantes ou curieuses. On revoit là, ces vieilles fenêtres à meneaux qu'on admire à Besançon et qui reportent l'esprit au temps de Charles-Quint.

A propos de maisons, — pardon de la parenthèse, — celles de la ruelle où se trouve le restaurant israélite sont particulièrement amusantes. La rue de Chinon où passait Rabelais pour aller au cabaret de la *Cave peinte*, devait avoir cette physionomie. Le rez-de-chaussée se dérobe sous l'étage en surplomb, et l'étage ventru, percé de fenêtres bombées, a l'air de crever de pléthore. Aux lucarnes, sur des perches, sèchent ces guenilles multicolores que Victor Hugo appelle des *torchons radieux*, et le passant qui déambule en paletot noir entre ces lourdes constructions pavoisées d'oripeaux criards, produit l'effet d'un anachronisme. On aimerait à voir, dans cette rue, la haute silhouette maigre d'un matamore quelconque, avec le manteau long, le chapeau à plume d'aigle et l'immense rapière à poignée d'acier. On se croirait transporté en pleine cité de Paris, au temps où

Maillard, juge d'enfer, menoit
A Montfaucon, Semblançay l'âme rendre

De quelque côté, du reste, qu'on se retourne, on se sent regardé par le passé. La vieille histoire est restée debout à côté de la nouvelle. L'industrie multiplie en vain ses usines, ses cheminées de briques pareilles à des clairons de titans, ses symétriques ruches ouvrières où bourdonnent les abeilles du travail humain, le passé est là, indestructible et morne, planant de la hauteur du château sur le présent qui l'envahit et l'assiége.

Ce château, — dont nous donnons une vue parfaitement exacte, — est, en réalité, l'aïeul de la ville. Avant le seizième siècle auquel remontent ses deux tours rondes à peu près semblables à celles que Richard Cœur-de-Lion fit bâtir en Normandie, il y avait déjà quelque chose sur cet emplacement, et quelque chose de formidable. Dans ces âges de violence, les habitations se groupaient autour des citadelles qui les protégeaient, et les cités comme les rivières prenaient leur source dans les montagnes. Du *Castrum Montis Biliardæ*, dont parle le moine Adson, est descendue la ville actuelle.

Quand nous disons que le château était la *citadelle* de Montbéliard, entendons-nous : c'était sa forteresse la plus puissante, voilà tout. La citadelle proprement dite, occupait le sommet de la montagne opposée au rocher sur lequel le château est construit. Mais de cette citadelle il ne reste plus rien, sinon des fossés desséchés où les Prussiens se sont abrités pendant la dernière guerre et où ils ont établi des banquettes pour leurs tirailleurs. Nous ne croyons pas, en somme, que cette citadelle ait eu jamais une bien grande importance. Les anciennes chroniques en font à peine mention, tandis qu'elles abondent en détails au sujet du château. Vauban, de son côté, faisait peu de cas de la position au point de vue stratégique. Suivant une version que nous ne donnons point pour incontestable, c'est lui qui aurait ordonné la démolition de cet ouvrage.

Le château est le seul édifice remarquable de Montbéliard. Le vaste bâtiment des halles, qui est presque de la même époque que le château, est une lourde bâtisse assez laide. Il renferme une grande salle où se réunissait autrefois le *conseil de commune*. Le comte, seigneur de Montbéliard, avait le droit d'entrer à cheval dans ce parlement bourgeois. Dans le temple Saint-Martin, il y a un plafond d'une grande hardiesse, et c'est tout. L'hôtel de ville est un assez bel édifice, mais il n'a rien de particulier.

Il nous reste à dire un mot du grand homme de Montbéliard. La bonne ville franc-comtoise n'a été pour lui ni ingrate ni oublieuse. Cuvier est partout. Il y a la statue de Cuvier; il y a la maison de Cuvier; il y a la rue Cuvier. La rue Cuvier ressemble à toutes les rues. La maison de Cuvier n'a rien d'extraordinaire; elle a deux étages peu élevés au-dessus d'un étroit rez-de-chaussée et elle est occupée par un tailleur. Sur une tablette scellée au mur de la façade, on lit cette modeste inscription : « Ici est né Georges Cuvier, le 23 août 1769. » Napoléon était né juste huit jours avant Cuvier. La statue est de David d'Angers. Ce n'est ni la meilleure ni la pire. David en avait fait une autre bien plus puissante comme idée, sinon comme exécution. Elle représentait le célèbre savant, debout, fouillant de la main un globe entr'ouvert...

Alexis Meunier.

ONZE ANS DE BASTILLE

(D'après la relation originale de Constantin de Renneville).—1702-1713.

(Voir les numéros parus depuis le 25 janvier.)

Il y avait longtemps que ce pauvre homme, dont je n'ai jamais pu savoir le nom, ni la cause de son emprisonnement, était prisonnier.

Le nommé Aubert, avec lequel je fus mis en sortant du cachot, me dit qu'un jour on avait voulu le mettre avec ce Suédois, pour une matinée seulement, pendant que l'on raccommoderait quelque chose qui manquait à sa chambre. Étant entré dans le re-

paire où ce solitaire était renfermé, il y avait vu un grand homme plus haut que six pieds, portant une longue barbe à faire peur, qui, sans lui dire un seul mot, le prit par les cheveux du sommet de la tête, comme l'ange fit au prophète Habacuc, le transporta dans la montée, et dit à Ru, qui était pâmé de rire de cette expédition gigantesque, que si jamais il s'avisait de lui ramener un compagnon, il le pendrait par les pieds et lui en casserait la tête. Ru se contenta de refermer la porte du cachot de cet Antellus, et ramena Aubert tout tremblant dans le sien.

Pendant les cinq ou six premiers jours que je fus au cachot, je n'avais pas excessivement souffert. J'entendais crier M. Schrader qui était dans le cachot de la tour du Puits, qui ne supportait pas si tranquillement que moi l'injustice qu'on lui faisait. M. du Joncas même m'envoya du papier, une plume et de l'encre, pour charmer mes ennuis dans ce souterrain, le repaire des chagrins les plus dévorants, et j'y griffonnai des vers.

L'on peut voir que je supportais assez tranquillement l'injustice de mon cachot. Mais enfin, le lundi, veille de Noël, le vent ayant tourné du sud au nord, souffla avec tant d'impétuosité dans mon cachot, qu'il n'y eut plus moyen d'y résister. Dès la première journée, tout fut glacé dans mon antre d'une manière prodigieuse; l'eau gela dans ma cruche qui en fut cassée. Je me levai cependant encore ce jour-là, mais le lendemain ce me fut une chose impossible. Je commençai même à trembler dans mon lit, quoique couvert d'une couverture, de toutes mes hardes et de mon manteau.

Je laisse à juger en quel état étaient MM. Schrader et d'Hamilton qui, nus comme ils étaient, n'avaient qu'une méchante serpillière chacun pour les couvrir. Le vent continua les jours suivants à pousser une quantité prodigieuse de frimas, de giboulées, de grêles, et ensuite des neiges, avec tant de violence, qu'il en entra beaucoup dans le cachot; quoique de ce côté-là, qui est celui de la porte de Saint-Antoine, le mur ait quatorze pieds d'épaisseur, et que les créneaux, du côté du fossé, n'aient qu'un demi-pied d'ouverture, élargissant en cône jusqu'au dedans du cachot où ils en ont environ trois, avec de grosses barres de fer que l'on a enfoncées dans le milieu de l'épaisseur du mur.

Le mercredi et le jeudi suivants, le demeurai immobile et tout glacé dans mon lit. J'avais beau exhorter Ru, lorsqu'il m'apportait à manger et qu'il le remportait sans que j'y touchasse, qu'il eût à avertir les officiers, et surtout M. du Joncas, de l'état où j'étais, et qu'infailliblement il me trouverait mort de froid, s'il ne me retirait pas d'un lieu si insupportable. — Que ne vous levez-vous, de par tous les diables! disait-il, et que ne marchez-vous pour vous échauffer?

Le jeudi, voyant que j'étais très-mal et si défaillant, qu'à peine je pouvais parler, puisque je n'avais rien pris depuis le lundi au soir : — Pourquoi diable vous êtes-vous mis mal avec le major? L'enragé de Corbé s'est aussi déclaré contre vous et M. du Joncas y a perdu son latin; il voit bien que ces cruelles gens veulent vous faire crever. Ru s'en alla tout chagrin. C'est ce qui me fit préparer sérieusement à la mort. Je fis un sacrifice à Dieu et de ma vie et de l'injustice que me faisaient mes ennemis. Je redoublai mes prières et conjurai le souverain juge, devant lequel je croyais devoir comparaître dans peu, de me pardonner les ignorances de ma jeunesse, et de regarder d'un œil de pitié la petite famille que je pouvais laisser après moi. Je me résignai parfaitement à la mort; je me jetai entre les bras de la divine miséricorde, avec un dégagement et une tranquillité qui me consolaient beaucoup. Heureux, si j'étais mort dans ces bonnes dispostions! que de peines et d'amertume je me serais épargnées, et que j'éprouve encore tous les jours avec d'autant plus de douleur, qu'elles me sont causées par ceux mêmes de qui j'attendais les consolations les plus charitables, et qui ont la malice de me noircir, au contraire, par les calomnies les plus odieuses. Dieu daigne leur pardonner et convertir tous les méchants, principalement ceux qui se couvrent du manteau de la pitié pour en imposer aux hommes, mais ils n'en imposent pas à cet œil toujours ouvert, qui voit jusqu'au moindre repli de nos cœurs.

Enfin, la nuit du jeudi au vendredi 28 de décembre, qui était le onzième jour que j'étais au cachot et le quatrième que je n'avais rien pris, le vent redoubla avec tant de violence et poussa une si grande quantité de neige dans mon cachot, que mon lit en fut tout couvert; et preuve que ma chaleur était presque éteinte, la neige se congela sur moi. J'avais compté toutes les heures de la nuit, parce que le vent portait le son de la cloche du côté des créneaux du cachot jusques à une heure. Mais après cela, j'entrai dans une telle défaillance que je ne sentais et n'entendais presque plus rien. A peine pus-je porter la main sur mon cœur qui battait cependant encore. Je demeurai dans un engourdissement général de toutes mes facultés. Je ne sentais plus qu'un bourdonnement dans la tête que je ne pouvais plus distinguer. Il y avait plusieurs heures que je ne sentais plus mes jambes et encore moins mes pieds. Cependant j'entendis encore bien ouvrir la porte du cachot, quand Ru vint apporter mon dîner, et je sentis qu'il me passa la main sur le visage qu'il trouva tout glacé, puis il porta la main sur mon cœur en frappant du pied, ce que j'entendis fort bien, mais le bourdonnement que j'avais dans la tête m'empêchait de distinguer ses paroles.

Pourrai-je persuader à mes lecteurs, qu'on eut la barbarie de me laisser en cet état jusqu'à sept heures du soir. M. du Joncas, apprenant le péril où j'étais, me fit secourir, comme je l'ai su depuis, malgré l'opposition de Rosarge et de Corbé, qu'il maltraita de paroles, jurant qu'il se plaindrait au roi de leurs cruautés. Il envoya l'écuyer, capitaine des portes, qui, assisté de Ru, et de Boutonnière qui ne put retenir ses larmes, comme on me l'a dit, en me voyant si maltraité et ayant perdu connaissance, m'enlevèrent du cachot tout roide et transi de froid, pour me porter dans la première chambre de la même tour, où ils allumèrent un grand feu, me frottèrent les tempes, les narines et les lèvres avec de l'eau-de-vie pour me faire revenir. Quand ils virent que je donnais quelques signes de vie, ils me laissèrent entre les mains de trois prisonniers qui achevèrent de m'arracher d'entre les bras de la mort.

Deux de mes nouveaux compagnons, car pour le troisième il n'en était pas en état, me chauffèrent si bien, que, sur les onze heures du soir, ils me firent revenir de la mort à la vie. La première chose que je sentis, ce fut mes pieds qui étaient presque rôtis à force de les approcher du feu; ensuite, en ouvrant les yeux, je fus fort étonné de me voir dans un autre lieu que mon cachot, et parmi des gens que je connaissais encore moins, dont l'un, me regardant avec des yeux égarés, faisait un procès-verbal avec la même attitude et les mêmes gestes que s'il avait écrit avec le bout de son doigt sur un pan de la couverture de son lit.

— Monsieur, me disait-il d'une voix sonore et avec une activité toute pathétique, réveillez-vous, car il s'agit de faire le procès à ces deux marauds qui veulent vous brûler pour les empêcher de vous condamner, et qui ont mérité le feu où ils veulent vous jeter. Monsieur le commissaire, regardez comment ils ont mutilé ce crucifix; ce portrait du roi auquel ils ont fait des cornes, ce grand monarque qu'ils ont attaché à une potence, étendu sur une roue. Laisserez-vous vivre ces scélérats? Après quoi, il recommença son écriture en idée; mais je n'étais guère en état de regarder cette momerie et d'écouter ses extravagances. Le plus apparent des trois, et qui était le plus raisonnable, me dit de ne pas prendre garde à ce fou; il me présenta un peu d'eau-de-vie de Cognac; je la sentis, mais elle me fit bondir le cœur; il m'en frotta les tempes, les narines et le creux de l'estomac, ce qui me fit du bien. Il me fit chauffer un très-bon bouillon, mais à peine était-il dans l'estomac, que je fus forcé de le rendre. Il me donna un doigt de vin qui passa et me fit un très-grand bien. Après, il bassina mon lit, et m'y coucha; il eut la charité de me veiller toute la nuit et de me donner de temps en temps un peu de vin, qui était la seule nourriture que je pouvais retenir.

Nous croyons pouvoir interrompre ici le récit du prisonnier de la Bastille. Les nombreux et caractéristiques incidents qui se sont succédé dans les pages que nous avons publiées, peuvent avoir donné au lecteur une idée assez juste du régime observé en divers cas dans cette prison fameuse.

Renneville ne sortit de la Bastille, en 1713, que pour être expulsé du territoire français. Il gagna l'Angleterre, où les motifs présumés de son incarcération lui valurent une pension du roi Georges III. Ce fut alors qu'il écrivit les mémoires, dont nous avons reproduit la majeure par-

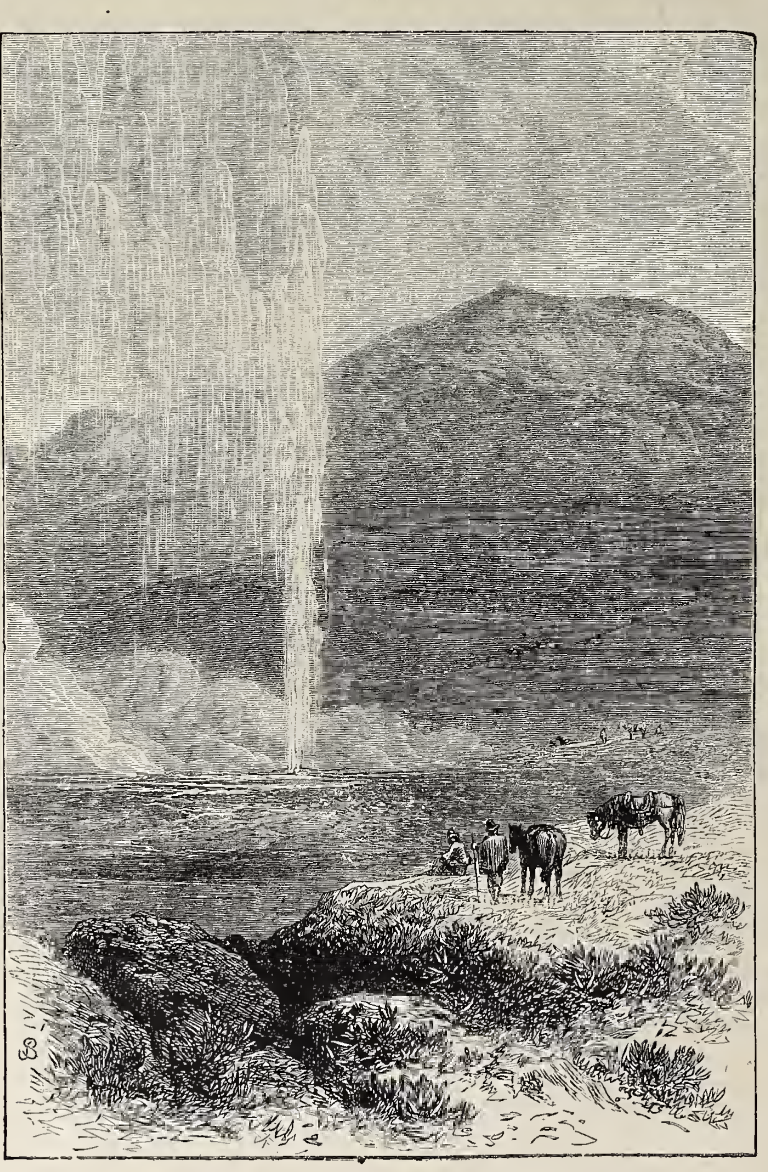
tie, et qui eurent, lors de leur apparition, un immense succès de scandale.

On perd ensuite la trace de l'auteur. Toutefois, on ne suppose pas qu'il ait survécu à l'année 1724.

CURIOSITÉS NATURELLES

LES GEYSERS

C'est seulement en Islande, grande île perdue dans les mers boréales, que se produit le phénomène des *geysers*. Cette île qui passe, à bon droit, pour l'une des régions les plus désolées où l'homme ait élu domicile, est d'ailleurs considérée comme ayant émergé des eaux lors des dernières grandes convulsions géologiques. Là, d'ailleurs, se trouvent plusieurs des volcans les plus *actifs* de la surface du globe, notamment le mont Hécla, et partout, aux environs de ces terribles montagnes, se manifestent les conséquences d'un tel voisinage : bruits souterrains, tremblements de terre, émanations gazeuses.



LES GEYSERS

Les *geysers*, ainsi nommés, du mot islandais *geysir*, qui signifie *fureur*, ne sont autre chose en réalité que des sources d'eau chaude, qu'une force extraordinaire de propulsion intérieure lance à une grande hauteur. Quelques-unes de ces colonnes d'eau, qui mesurent parfois cinq et six mètres, s'élèvent jusqu'à une cinquantaine de mètres. Le jet est d'ordinaire intermittent, et cette intermittence même sert à l'explication mécanique du phénomène.

Dans les gouffres incandescents se précipitent les eaux; des vapeurs se forment qui acquièrent peu à peu une force d'expansion considérables; à un moment donné l'éruption a lieu, qui cesse quand les vapeurs ne sont plus en aussi grande quantité, pour se renouveler quand la pression redevient assez puissante.

C'est à une huitaine de lieues au nord-ouest du mont Hécla que se voient les principaux geysers. On a remarqué que l'eau qu'ils lancent tient en dissolution de la silice pure, qui rend ces eaux incrustantes. Partout où elles coulent, un tuf très-résistant se dépose qui recouvre les objets dont il prend l'empreinte exacte. C'est par un effet analogue qu'agissent dans nos contrées les sources dites de Saint-Alyre, de Saint-Nectaire et de plusieurs autres lieux, que vulgairement l'on appelle à tort fontaines *pétrifiantes*, au lieu de fontaines *incrustantes*, car elles ont simplement la propriété d'envelopper les objets qu'elles baignent d'une sorte de croûte calcaire et non de modifier la nature même de ces objets.

Les dépôts qui se forment aux alentours des geysers offrent, en outre, cette particularité qu'on y trouve certaines couches où la silice est passée à l'état de *calcédoine zonée* ou d'*opale*, formations qui prennent rang parmi les pierres précieuses; mais ces gemmes ne peuvent être employées, parce que étant en cet endroit le résultat d'une combinaison essentiellement aqueuse, elles ne conservent leur éclat caractéristique qu'autant qu'on ne les laisse pas se dessécher entièrement.

VÉRITÉS

⁂ L'homme de génie trouve toujours son œuvre inachevée. L'homme médiocre est plein de la sienne, plein de lui-même, plein du néant, plein du vide, plein de vanité. — (E. Hello.)

⁂ La force, qu'est-ce autre chose qu'un accident passager qui ne prouve rien, en regard de cette raison et de cette vérité permanente qui s'appelle le droit? La force seule est méprisable; elle ne devient respectable qu'en se mettant au service de la justice. — (Fréd. Thomas.)

⁂ Il est très-assuré qu'on pourrait accoutumer les jeunes gens à faire leur plus grand plaisir de l'exercice de la vertu, et même les hommes faits pourraient se créer des lois et une habitude de les suivre qui les y porterait aussi fortement, et avec autant d'inquiétude s'ils en étaient détournés, qu'un ivrogne en pourrait sentir lorsqu'il est empêché d'aller au cabaret. — (Leibnitz.)

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire. Paris.

SOUVENIRS HISTORIQUES



JEAN-JACQUES ROUSSEAU, APPRENTI GRAVEUR.

C'est à Jean-Jacques Rousseau lui-même que nous devons emprunter le commentaire d'une composition dont un passage de ses Mémoires intimes a fourni le sujet.

Son père l'a mis en apprentissage chez M. Ducommun, graveur, « jeune homme rustre et violent, qui — dit notre auteur — vint à bout, en très-peu de temps, de ternir tout l'éclat de mon enfance, d'abrutir mon caractère aimant et vif, et de me réduire par l'esprit, comme je l'étais par la fortune, à mon véritable état d'apprenti. Mon latin, mes antiquités, mon histoire, tout fut pour longtemps oublié, et je ne me souvenais pas même qu'il y eût eu des Romains au monde... Cependant, en prenant les vices de mon état, il me fut impossible d'en prendre tout à fait les goûts. Je m'ennuyais des amusements de mes camarades, et quand la trop grande gêne m'eut ainsi rebuté du travail, je m'ennuyai de tout. Cela me rendit le goût de la lecture que j'avais perdu depuis longtemps. Ces lectures, prises sur mon travail, devinrent un nouveau crime qui m'attira de nouveaux châtiments. Ce goût, irrité par la contrainte,

devint passion, bientôt fureur. La Tribu, fameuse loueuse de livres, m'en fournissait de toute espèce. Bons et mauvais, tout passait. Je ne choisissais point. Je lisais tout avec une égale avidité. Je lisais à l'établi, je lisais en allant faire mes messages. La tête me tournait de la lecture, je ne faisais plus que lire. Mon maître m'épiait, me surprenait, me battait, me prenait mes livres. Que de volumes furent déchirés, brûlés, jetés par les fenêtres! Que d'ouvrages restèrent dépareillés chez la Tribu! Quand je n'avais plus de quoi la payer, je lui donnais mes chemises, mes cravates, mes hardes; mes trois sous d'étrennes de chaque dimanche lui étaient régulièrement portés. »

MÉTIERS ET CARRIÈRES

—

LES MINEURS

I

L'exploitation des mines se perd dans la nuit des temps. Les prêtres égyptiens connaissaient l'art d'extraire les métaux du sein de la terre, et les Grecs et les Romains nous ont laissé de nombreuses mines qui, aujourd'hui, sont abandonnées.

La construction des mines nécessite bien des travaux préliminaires pour arriver aux gîtes des minerais, des métaux, des pierres précieuses et de la houille.

On creuse des excavations verticales ou *puits* et des excavations horizontales ou *galeries*. Pour les empêcher de s'ébouler, on les garnit de maçonneries ou de boisages, suivant la nature des terrains; les mineurs sont alors maçons ou charpentiers. Au moyen d'un trou de mine chargé de poudre, on fait sauter le roc et on en ramasse les éclats qui renferment des minerais; le roc stérile reste dans la mine pour être utilisé dans les murs de soutènement. Les *houilleurs* ou mineurs des houillères se servent de pics, avec lesquels ils abattent les combustibles minéraux.

Il y a également des *mines à ciel ouvert*, où l'on exploite le sel gemme, les pierres de construction, les minerais de fer et de zinc; et on lave les sables pour y découvrir l'or, le platine, les diamants, les pierres précieuses. Ces dernières mines portent le nom de *laveries* ou *placers*.

II

Le travail des mineurs, malgré l'emploi de nombreuses machines, est toujours pénible, et cependant il n'est pas bien payé. L'enfant qui roule les petits wagons ou *chiens de mine*, gagne en moyenne cinquante centimes par *poste*, puis ce petit salaire augmente avec l'âge et ne dépasse guère quatre francs pour un ouvrier mineur. Les maîtres mineurs ou *caporaux*, comme on les nomme en Angleterre, reçoivent huit francs. Quant aux mineurs esclaves, on sait ce qu'ils reçoivent... : des coups s'ils ne travaillent pas bien; leur nourriture se compose de fèves ou de manioc; je ne pense pas qu'on les habille, et quant à leur logement, ils peuvent se bâtir des huttes s'ils ne sont pas trop paresseux. Quand les infirmités les rendent impropres au travail des usines, on les vend au rabais à qui veut les acheter.

En Europe et dans l'Amérique du Nord, les mineurs sont des ouvriers libres recevant le salaire journalier. Il n'y a qu'une exception à cette règle au Hartz, en Prusse, où se trouvent des mines séculaires appartenant à l'État, les mineurs y sont enrégimentés; ils jouissent jusqu'à leur mort de certaines immunités; ils ont, de même que leurs femmes employées dans les usines métallurgiques, droit à la retraite.

Une mine métallique ou une houillère est un capital qu'il ne faut pas laisser dormir; aussi le travail y marche sans interruption, et les mineurs se relèvent alternativement; leur journée s'appelle une *poste*. Dans les mines très-profondes qui demandent une heure pour monter, autant pour descendre, les mineurs préfèrent passer plusieurs postes sur leur chantier; mais, au bout de peu de temps, ils perdent la notion du jour et de la nuit.

Plus que tous les autres ouvriers, les mineurs sont exposés à de nombreux accidents; ils peuvent être ensevelis sous les éboulements, être écrasés par des quartiers de roche qui se détachent inopinément, par des piliers qui s'effondrent, par des outils ou des pièces de machines qui, dans les puits, leur tombent sur la tête; les *tonnes*, *bennes* ou *caffats* qui montent et qui descendent, peuvent les saisir au passage et les presser contre les murailles; ils peuvent être précipités au fond des puits en glissant sur des échelles ou sur des plans inclinés; ils peuvent être brûlés par les coups de mine qui partent trop tôt et qui ne leur laissent pas le temps de s'éloigner, ou qui partent trop tard et les tuent, quand ils s'approchent du trou de mine, croyant que la poudre ne s'enflammerait pas; ils peuvent être asphyxiés par les gaz délétères; enfin, comme si aucun genre de mort ne devait leur être épargné, ils peuvent être noyés dans les galeries par la rupture des digues ou *serrements*.

En France, il y a 80,000 houilleurs; 15,000 mineurs extrayant les minerais de fer dans 245 mines. Les autres gisements métalliques sont au nombre de 203; — 5,000 mineurs y sont employés pour la recherche du plomb argentifère, du manganèse, du cuivre et d'autres métaux de second ordre. Le salaire de ces mineurs est à peu près de 600 francs par an. Il est vrai que beaucoup d'entre eux quittent les mines pendant la belle saison pour aller cultiver leurs champs.

III

Les gouvernements exercent partout sur le travail des mineurs la haute surveillance.

En France, elle incombe à la *direction générale des mines* ressortissant au ministère des travaux publics.

Au premier échelon hiérarchique se trouve le *Conseil général des mines*, dont le président est le ministre, et dont les huit membres sont des inspecteurs généraux des mines.

Les inspecteurs généraux sont au nombre de dix. Le pays est divisé en cinq inspections; chaque inspection en trois arrondissements, chacun ayant à sa tête un ingénieur en chef des mines avec quatre ingénieurs sous ses ordres; ces derniers commandent aux *gardes-mines*, grade équivalant à celui de conducteur des ponts et chaussées.

Ce personnel comprend 30 ingénieurs en chef de deux classes; 89 ingénieurs ordinaires de trois classes; 13 gardes-mines principaux et 129 gardes-mines de cinq classes.

Les traitements annuels de ces fonctionnaires sont :

De 15,000 fr. pour les inspecteurs généraux de première classe; de 12,000 fr. pour les inspecteurs généraux de deuxième classe; de 8,000 fr. pour les ingénieurs en chef de première classe et de 6,000 francs pour la deuxième classe; de 4,500, de 3,500, de 2,500 francs pour les ingénieurs ordinaires des trois classes, et de 1,800 fr. pour les 12 élèves ingénieurs. Les gardes-mines principaux ont 2,800 fr. et les gardes-mines de première classe 2,400 fr.; de deuxième classe, 2,100 fr.; de troisième classe, 1,800 fr.; de quatrième classe, 1,600 fr.; et de cinquième classe, 1,400 fr.

Les fonctions de ces agents officiels embrassent : la

surveillance des mines, des carrières et des appareils à vapeur, la topographie des mines et houillères, l'établissement de la carte géologique de la France, enfin le contrôle des chemins de fer.

Le contrôle technique est exercé directement par le personnel des mines, qui a sous ses ordres les *inspecteurs de l'exploitation commerciale*, et les *commissaires de surveillance administrative*, qui sont à poste fixe dans les gares principales.

IV

Il existe trois écoles françaises pour les jeunes gens qui veulent embrasser la carrière des mines.

La première est celle de Paris, où ne sont admis que treize élèves sortant de l'École polytechnique et auxquels le gouvernement assure des emplois.

On y développe l'instruction dans un but pratique; elle embrasse la minéralogie, la géologie, l'exploitation des mines et des machines, la métallurgie, la docimasie, la construction des chemins de fer et les constructions industrielles, la législation des mines, l'agriculture, la paléontologie ou histoire des êtres antédiluviens, enfin, la langue allemande et l'anglaise. En outre, les élèves travaillent dans les laboratoires et s'exercent dans les travaux graphiques et la levée des plans.

Après l'École des mines de Paris, vient l'*École des mineurs de Saint-Étienne*. Neuf personnes y sont attachées pour l'enseignement qui est gratuit; il est moins développé qu'à Paris. On y forme des directeurs et des employés d'exploitation des mines et usines.

La troisième école est celle des *Maîtres-ouvriers mineurs d'Alais*, dans le département du Gard; il y a quatre professeurs, placés sous l'ingénieur en chef de l'arrondissement d'Alais.

V

Il est peut-être utile d'entrer maintenant dans quelques détails sur la profession d'ingénieur, et cela à l'intention des parents qui guident leurs fils dans le choix d'un état.

Le mot ingénieur ne vient pas de *génie*, comme on le croit généralement, mais d'*engin*, qui veut dire machine. A l'origine, les officiers qui dans l'armée s'occupaient des *engins de guerre*, principalement de l'artillerie et des fortifications s'appelaient les *ingénieurs militaires*, qui sont aujourd'hui nos *officiers du génie*.

Plus tard, quand l'État, au commencement de la révolution de 1789, a pris entre les mains la construction des routes, des ports de mer, et en général de tous les travaux publics, il a senti la nécessité d'en confier la direction à des agents spéciaux, instruits et payés par lui, au lieu de l'abandonner aux municipalités, comme le sont, par exemple, les chemins vicinaux.

L'École polytechnique fut créée, et avec elle deux écoles spéciales d'application : l'une pour les ingénieurs des ponts et chaussées, l'autre pour les mines, en dehors des écoles militaires.

Dès que l'élève sort d'une de ces écoles, il reçoit, avec le titre d'ingénieur du gouvernement, une place fixe et déterminée; tandis que l'élève qui sort d'une école civile ne reçoit qu'un diplôme ou un certificat de capacité, qu'il peut faire valoir dans l'industrie privée ou dans les compagnies. — W.

ORAISON FUNÈBRE D'UN CHEVAL

Christophe Hansteen, astronome et physicien norvégien, dont la mort a été dernièrement annoncée, était surtout connu dans le monde savant pour ses beaux travaux sur le *magnétisme terrestre*. Hansteen était directeur de l'Observatoire de Christiana et correspondant de l'Académie des sciences de France. Outre les ouvrages spéciaux auxquels il dut d'acquérir une incontestable autorité scientifique, l'astronome, qui était en même temps un homme de cœur et un très-aimable esprit, a publié le récit du voyage qu'il fit en Sibérie à l'effet d'étudier les axes magnétiques et de fixer la situation géographique de différents points de ces régions encore peu connues.

Traduit en français, il y a une quinzaine d'années, le voyage d'Hansteen est beaucoup moins connu qu'il mériterait de l'être, car il abonde en peintures intéressantes, en épisodes curieux, en observations délicates. Nous nous proposons donc de faire quelques emprunts à ce livre qui constitue, croyons-nous, le tableau le plus véridique et le plus complet qui jusqu'ici ait été tracé des mœurs sibériennes.

La page suivante est particulièrement propre, nous semble-t-il, à gagner, tout d'abord, au digne écrivain la sympathie de nos lecteurs.

28 décembre... — On avait attelé ce jour-là cinq chevaux devant la voiture... et devant ces cinq chevaux, plusieurs autres paires de bêtes avec coureurs, le chemin étant fort étroit et la neige amoncelée des deux côtés.

Je remarquai qu'un petit cheval du premier attelage, brun, bien nourri, commençait à se jeter tantôt à droite, tantôt à gauche. Tout à coup il tombe sur ses genoux et roule par terre. Nous arrêtons. Les paysans accourent et coupent une oreille au pauvre animal. Voyant que le sang ne coule pas, ils le déclarent perdu, le détellent et le traînent par la crinière et par la queue à une vingtaine de pas du chemin; puis ils le laissent là et continuent leur route.

Il y avait dix minutes que ce cheval trottait, en apparence vif et bien portant, et déjà il était mort. Le cocher n'était pas remonté sur son siége qu'un corbeau planait au-dessus de la voiture et se précipitait sur l'animal chaud et peut-être respirant encore. J'en devins tout triste.

« Pauvre bête! pensai-je, jusqu'au dernier moment de ta vie tu t'es tourmenté pour faire avancer une entreprise dont tu ne te doutais seulement pas! Il est rare qu'un homme se donne autant de peine pour un but qu'il voit et connaît. La chaleur de la vie t'a-t-elle à peine abandonné que déjà la main destructive de la nature, planant sur toi, fait disparaître toute trace de ton existence. Désormais personne ne se souviendra de toi, ni du sillon que tu as tracé. Tu es tombée cependant sur le champ d'honneur, au service de la science dont tu n'avais pas la moindre idée. Ta mort a été plus belle que si tu avais succombé devant le lourd traîneau de quelque marchand barbu ou sous le fouet du postillon ivre. Je ne t'oublierai pas, moi, tant que je garderai dans mon cœur l'amour de la noble mission pour laquelle tu as péri.

Puisses-tu être la première et la dernière victime sacrifiée pour une telle cause! »

Christ. HANSTEEN, trad. du norvégien, par Mme COLBAN.

VUES ET TYPES DE LONDRES

La première des deux vues de Londres que nous donnons représente le palais législatif du royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande.

C'est dans cet édifice, chef-d'œuvre de l'architecte Barry, que se trouvent les chambres des lords et des communes, d'où le nom de *Houses of Parliament* que lui donnent les Anglais.

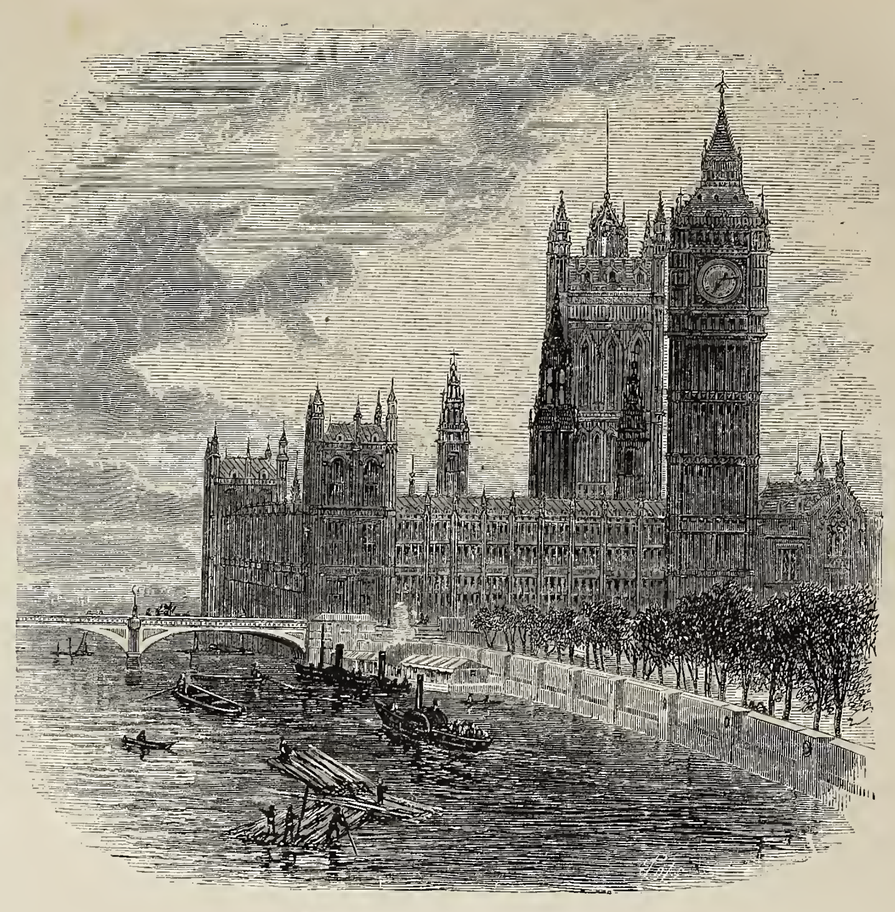
Bien que construit en pierres blanches de Caen, et depuis quelques années seulement, ce palais a déjà revêtu les teintes sombres dont la fumée de houille couvre tous les monuments et édifices de Londres.

La tour située sur le plan le plus rapproché est appelée

tour de l'Horloge, *Clock Tower*. Pendant la dernière session (1872-73) elle a été illuminée durant les séances du Parlement, qui ont lieu, comme on sait, la nuit. L'autre, de bien plus grandes dimensions, est la tour Victoria, sur laquelle on arbore l'étendart royal dans les grandes circonstances.

Les motifs dorés qui terminent ces deux tours, de style gothique tertiaire, — comme le reste des bâtiments, — produisent, au soleil, un effet magnifique.

Les deux arches du pont que l'on voit sur notre gravure appartiennent au pont de Westminster, lequel est de construction plus récente que le palais; et à droite, près de la tour de l'Horloge, on voit l'antique *Westminster hall*, qui, actuellement, sert de vestibule à la chambre des Communes et d'entrée pour le public. C'est du pont de Westminster que part la première section de quai dont la Tamise ait été bordée dans son passage à travers Londres. Le parapet est de gra-



Palais du Parlement à Londres.

Types de Londres.

nit et il a des proportions vraiment grandioses.

Le sujet principal de la seconde vue est l'église Saint-Paul, dont le dôme imposant, comparable pour la richesse à celui des Invalides, est le plus grand après celui de Saint-Pierre de Rome. Au premier plan, nous retrouvons le quai dont nous venons de parler, et dont l'extrémité, invisible ici, est à environ deux cents mètres sur la droite. Au-dessous de Saint-Paul, près du quai, on remarque une usine à gaz.



Église Saint-Paul à Londres.

Entre cette usine et la rivière, tout ce que nous apercevons : corps de logis, chapelle, jardins, fait partie du Temple, l'une des quatre *Inns of Court*, c'est-à-dire l'un des quartiers généraux des gens de loi. Ces longues constructions, à plusieurs étages, ne sont autre chose que les bureaux où ces gens de loi reçoivent leurs clients de dix heures du matin à cinq du soir. — A quelque distance en avant de l'embarcadère des vapeurs-omnibus, on voit un brick de guerre dé-

Types de Londres.

mâté. C'est un poste de police. Sur son côté de tribord (invisible sur notre dessin) est attachée une petite flottille de canots. Est-il commis une infraction aux règlements de la navigation, des *policemen*, au pied marin, se jettent dans ces canots et se mettent à la poursuite des délinquants. Le chaland monté par un seul homme, manœuvrant un énorme aviron, montre que cette vue a été prise pendant le reflux, c'est-à-dire en un moment où la Tamise coulait vers la mer.

Jetons un coup d'œil sur les quelques types réunis au bas des deux pages.

Un groupe de trois hommes représente autant de victimes de la paresse et de l'ivrognerie. Ces trois résidents des quartiers horribles de *Saint-Gilles* et des *Seven-Dials* sont venus dans la rue voisine de Bow, et, arrêtés en face du dépôt de police, où des commissaires instructeurs procèdent à l'interrogatoire d'autres *roughs* en guenilles, ils discutent sur le sort probable de leurs compagnons de misère et d'abjection.

Les extrêmes se touchent... et le type voisin est celui d'un *gentleman*. Tout ce qu'on a dit en France du gentleman peut se résumer en quelques mots : être vêtu de neuf de la tête aux pieds ; avoir du linge d'une blancheur irréprochable, être rasé de frais ou avoir des favoris amoureusement brossés, une chevelure à l'avenant ; voilà les dehors obligés de quiconque en Angleterre prétend à la condition enviée de gentleman. Un marcher roide, un parler bref, complètent le gentleman. Un peu de savoir-vivre et de politesse, un peu moins d'égoïsme, et avec cela des habitudes de tempérance feraient presque d'un parfait *gentleman* un *gentilhomme* tel que nous l'entendons.

La misère vient s'offrir à nous sous les traits d'une jeune fille qui vend aux passants l'*Écho*, journal du soir, d'une extrême gallophobie.

Le marchand de pommes de terre du carrefour est certainement un type de rudesse, type fort commun. La pipe à la bouche et la main gauche reposant sur l'anse de son four portatif d'étain, aux armes du prince de Galles, il pousse de temps à autre le cri de : *All hot! all hot! Smoking! all hot!* (Toutes chaudes, toutes chaudes, fumantes, toutes chaudes!)

La tête de soldat de la garde, si savamment pommadée, peignée, frisée, et surmontée au-dessus de l'oreille droite d'un béret bleu, avec mentonnière passant sous la lèvre inférieure, suivant la coutume de l'armée anglaise ; cette tête reproduit parfaitement l'expression orgueilleuse et importante du simple soldat anglais des corps d'élite.

Voici maintenant une jeune fille en habit d'hiver, laquelle appartient à une condition intermédiaire. Son vêtement est également celui d'une ouvrière, d'une fille de petits boutiquiers, voire même de petits bourgeois. Les mains dans les poches de sa jaquette, elle laisse sa robe balayer le sol ; la relever lui coûterait trop de peine : *too much trouble*.

Depuis 1865, l'uniforme des facteurs de la poste ressemble, à s'y méprendre, à celui des gardes nationaux français. Un nœud coulant pour le paquet de lettres et un sac pour les journaux et les livres suffisent au *postman* pour faire sa distribution.

Un peu partout, dit la légende d'un groupe de deux enfants en haillons, et c'est de la mendicité qu'il s'agit. La mendicité est, en effet, une des plaies à la fois les plus vivaces et les plus horribles de la grande ville.

Justin Améro.

LE MANUSCRIT D'UN INCONNU

Un de nos amis, que possède la passion des livres, a récemment trouvé sur les quais, dans une de ses fréquentes excursions, un petit volume manuscrit, de modeste apparence, renfermant environ cent feuillets, dont vingt seulement sont chargés d'une écriture abrégée, quelque peu capricieuse. Le déchiffrement de ces caractères mystérieux exigeait un assez long travail ; mais les difficultés ne nous arrêtèrent pas : nous avions secrètement l'espoir d'être récompensés de nos efforts. Il faut l'avouer, toutes les parties de ce trop court manuscrit n'offrent pas un égal intérêt. A côté de souvenirs, de réflexions personnelles sur les hommes et les événements de la première révolution, on trouve trop souvent des extraits étendus, empruntés aux ouvrages les plus célèbres de la fin du règne de Louis XVI. De simples notes sont successivement consacrées au poëte Lemercier, au peintre Gérard, au conventionnel Barrère, au ministre Garat, à Napoléon Ier lui-même, mais sans ajouter aucun trait nouveau à la figure historique qui a été tracée de chacun d'eux. Deux récits, transcrits de mémoire, à la suite d'un entretien, ont particulièrement fixé notre attention ; l'un, qui montre comment la propriété littéraire était respectée en 1789, donne de curieux détails sur l'impression et la publication du *Charles IX*, de M. J. Chénier ; l'autre nous apprend comment la couronne de Suède fut proposée au général Bernadotte qui devait régner plus tard sous le nom de Charles XIV.

C'est à ces deux récits que nous accordons la première place ; puis viendront quelques anecdotes qui, mettant en scène d'illustres personnages, nous ont semblé ne devoir pas être sans intérêt pour le lecteur.

I

LA PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE EN 1789

En 1789, M. J. Chénier, qui n'était connu que par la faible tragédie d'*Azémire*, jouée sans succès en 1786, présenta au théâtre une œuvre nouvelle, dont le héros était Charles IX, se débattant en vain contre les conseils de sa mère, du cardinal de Lorraine, et laissant s'accomplir la Saint-Barthélemy. Avant d'être représentée, cette pièce, qu'un spectateur a justement nommée l'École des rois, avait déjà soulevé toutes les passions ; la décision de la censure était attendue avec impatience. Éloignerait-elle de la scène une tragédie, où le public, avide de scandale, pourrait à chaque vers saisir des allusions et donner libre essor aux sentiments qui l'agitaient ? Les partisans de la libre pensée s'étaient constitués les défenseurs de Chénier sans le connaître ; il y eut d'ardentes polémiques. L'interdiction, dont la pièce fut frappée d'abord, irrita les esprits, et la censure dut, après de longues négociations, lever enfin son *veto*.

Il s'était fait trop de bruit autour de l'œuvre de Chénier pour qu'un éditeur intelligent et habile ne songeât pas à tirer profit de l'engouement du public. M. Bossange, dont le nom est devenu célèbre, devança ses confrères, traita avec l'auteur de *Charles IX*, et lui acheta 30,000 fr. la propriété exclusive de son manuscrit. En quelques jours trente mille souscripteurs, attirés par l'annonce de cette publication, répondirent à l'appel de l'éditeur. Mais celui-ci avait à lutter contre de sérieuses difficultés ; il lui fallait garder son trésor avec un soin jaloux et empêcher à tout prix qu'une seule épreuve sortît de la maison de M. Didot le jeune, qui était chargé de l'impression. M. Bossange ne pouvait compter que sur sa propre vigilance, aucune loi ne réglant et ne protégeant alors la propriété littéraire.

Par mesure de précaution, M. Didot avait fait construire une armoire où les formes étaient placées à mesure qu'avançait le travail de la composition. M. Bossange et son imprimeur avaient lieu de se croire à l'abri de toute surprise ; chaque soir la clef de la précieuse armoire était confiée au chef de la maison, et les ouvriers, maîtres du

secret, tenaient à honneur de ne pas manquer à leur serment.

O Bacchus, c'est aussi toi qui compromis le succès de l'entreprise! L'amour du prote de l'imprimerie pour la dive bouteille en fit un traître et un parjure. Cédant à l'attrayante invitation d'un bouquiniste du pont Saint-Michel, nommé Guillaume, ce malheureux boit outre mesure et s'empresse, la nuit venue, de conduire son compagnon dans l'atelier; il ne pouvait moins faire pour le remercier de sa libéralité. Une fausse clef, préparée à l'avance, sert à ouvrir l'armoire; les formes sont successivement portées sur la presse, et Guillaume, possesseur de l'épreuve si vivement souhaitée, se sauve, laissant au prote le soin de faire disparaître les traces du désordre. Il aurait bien voulu, l'infortuné, se tenir sur ses jambes; il essaye quelques instants de résister au sommeil; mais ses paupières alourdies se ferment, il tombe sous la presse et s'endort profondément.

Le lendemain, lorsque les ouvriers, pressés de terminer leur tâche, entrent dans l'atelier, un spectacle étrange s'offre à leurs yeux : l'armoire ouverte, les formes dispersées çà et là (une d'elles était encore sur la presse), peut-on, avec de telles preuves, douter de la trahison? M. Didot, réveillé à la hâte, soupçonne aussitôt ses ouvriers. Ceux-ci, blessés de l'accusation qui pèse sur eux, jurent de découvrir le vrai coupable. Ils explorent l'atelier en tous sens et trouvent enfin le prote qui dormait encore du sommeil de l'innocence. Le pauvre homme, enlevé de terre, bousculé, voit la situation perdue, et, croyant racheter sa faute par la franchise, fait des aveux complets. En vain, il implore la clémence de ses juges; les ouvriers, qu'exaspère la pensée d'avoir pu être un seul instant soupçonnés, le saisissent et le pendent entre deux presses sans autre forme de procès.

Cependant, M. Bossange, que l'on avait averti, court chez M. Bailly, maire de Paris, lui dénonce le vol dont il vient d'être victime, et lui dit que ses soupçons se portent sur l'imprimeur. Bailly répond qu'il ne suffit pas de simples présomptions pour procéder à une arrestation; mais qu'en raison de la gravité de l'affaire il met à sa disposition une compagnie de gardes nationaux. M. Bossange accepte; les braves miliciens, pour moins éveiller l'attention, s'entassent dans seize fiacres, qui partent à la file et se dirigent vers le quai des Augustins.

Arrivé là, le cortége fait halte. Chaque homme, l'œil ouvert, l'oreille tendue, surveille les passants. Après une heure d'attente inutile, une femme sort enfin de la maison suspecte, portant dans son tablier des feuilles imprimées. M. Bossange descend précipitamment de voiture, court afin de rejoindre l'inconnue et la suit. Au tournant de la rue Poupée il pousse la porteuse, fait tomber son fardeau, le ramasse, lit le titre des feuilles, et, après s'être excusé, vole sur le quai.

« A moi, mes gardes! » Aussitôt la compagnie descend des fiacres où elle se morfondait et s'élance au pas de course dans la maison comme à l'assaut d'une forteresse. L'imprimerie se trouvait au quatrième étage; en un moment la distance est franchie. Mais devant la porte les gardes s'arrêtent; ils hésitent : un obstacle se dresse devant eux, s'il peut en être pour leur courage! Les ouvriers, prévenus à temps, se sont barricadés; la résistance est assez vive, et, lorsque la porte cède aux efforts des assaillants, toutes les formes sont jetées dans la cour. Les gardes, qu'anime l'ardeur de la lutte, livrent l'atelier au pillage et brisent tout ce qu'ils ne peuvent emporter.

Cette expédition, malheureusement infructueuse, avait demandé du temps; on avait déjà broché quelques exemplaires qui se vendaient soixante francs. M. Bossange, dès qu'il fut informé de cette fraude, se rendit avec des agents de police au Palais-Royal, chez le libraire qui lui avait été signalé. En leur présence un exemplaire lui fut vendu sans difficulté; on dressa immédiatement procès-verbal, et la saisie fut opérée. Guillaume, le bouquiniste du pont Saint-Michel, avait pu, grâce à d'officieux avis, cacher ses exemplaires, si bien que l'on ne trouva chez lui aucune pièce de conviction.

M. Bossange poursuivit le libraire pris en faute, et fut à son tour attaqué par l'imprimeur. Le cas était grave. L'affaire traîna en longueur et ne fut assoupie que par l'intervention de Manuel qui, de simple commis en librairie, était devenu procureur général de la commune de Paris.

« Cette anecdote, dit en finissant le narrateur, m'a été « racontée par M. Bossange, le 14 juin 1833. »

IMPRESSIONS ET SOUVENIRS

—

UN DRAME AUTOUR D'UN ROSIER

Il y a quelque temps, j'étais à la campagne. Au sortir du déjeuner, je descendis au jardin; je suivis la première allée venue; au bout de trente pas je rencontrai un banc, et je m'assis. Je restais à suivre du regard tantôt le vol capricieux d'une hirondelle, tantôt un papillon étourdi, puis toute mon attention fut absorbée par la fumée de ma cigarette qui formait, en traversant un rayon de soleil, des rubans gris, bleus et rouges. Ces rubans traçaient les figures les plus fantastiques, et montaient, se multipliant et se découpant de plus en plus, jusqu'à ce qu'ils allassent se perdre dans les branches d'un chèvrefeuille voisin.

Tout à coup un gros insecte ailé traversa lourdement l'un de ces jolis ronds transparents que connaissent les fumeurs et que je suivais des yeux avec admiration. Il me le gâta et j'avoue que j'en pris de l'humeur. Mon importun se posa sur une magnifique rose placée en face de moi, et à laquelle je n'avais pas encore pris garde.

D'abord, je n'examinai que l'insecte : il avait la forme d'un hanneton, mais il était plus petit et sans tarière; ses ailes, son corselet et sa tête étaient d'un vert brillant et mat parsemé de très-petits points noirs; il avait les pattes crochues, les antennes très-courtes et la mâchoire bien armée.

Le rosier qui fut le théâtre des scènes où notre scarabée va jouer un rôle, était grand d'un mètre à peu près. Il portait deux roses fraîchement épanouies, aux feuilles artistement coquillées, et dont la couleur purpurine me fit présumer qu'elles descendaient en ligne directe de ces roses que l'heureux Adonis vit se teindre du sang de Vénus. Elles exhalaient un délicieux parfum dont je ne m'aperçus, hélas, que lorsque ma cigarette fut achevée. Ce qui me donna l'occasion de maugréer contre cette habitude tenace de fumer partout, même dans les jardins où l'on a tant de suaves odeurs à respirer, et dont on perd volontairement la jouissance en se brûlant sous le nez du tabac détestable.

La rose est l'emblème de la grâce et de la beauté, et pourtant à la vue de celles-ci, le premier souvenir qui traversa ma pensée fut un triste souvenir... classique. Je me rappelai tout à coup la petite salle noire et aux murs dénudés où, dans la prévision d'un *pensum*, je déclinai d'une voix hésitante : *rosa*, la rose, *rosæ*, de la rose, etc. Cet exercice n'est pas destiné à inculquer à la jeunesse le goût des roses; aussi que de fois à cette époque les ai-je envoyées vous savez où! L'apparition d'un fort vilain animal vint soudainement chasser de mon esprit ce souvenir.

Une énorme limace rouge rampait contre les parois du vase d'où s'élançait mon beau rosier. Elle montait avec lenteur, laissant des traces immondes sur la ligne qu'elle avait suivie... A qui n'est-il arrivé, en songeant au système de la transmigration des âmes, inventé par les *védas* de l'Inde et que Pythagore importa de l'Égypte dans la Grèce, à qui n'est-il arrivé d'imaginer que dans les corps de tels et tels animaux passeraient les

âmes de tels et tels individus? Et, en supposant ce système admissible, est-ce que les limaces ne seraient pas destinées à recevoir les âmes de ces gens au caractère envieux, au langage perfide, et qui laissent aussi comme une bave corrosive partout où ils passent...?

J'aimais déjà mon rosier, et il était évident que cette horrible bête aspirait à se glisser dans ses branches. Elle convoitait ses feuilles si vertes et si finement dentelées, peut-être même avait-elle prémédité de souiller mes deux roses si odorantes et si pures! Cette idée m'irrita; à l'aide d'une baguette, je fis tomber la limace, je l'écrasai sans pitié, et je la jetai au loin.

Ce brusque mouvement fit rentrer avec prestesse dans son trou un gentil petit lézard qui, rassuré jusqu'alors par mon immobilité, se chauffait paresseusement au soleil non loin de mon rosier. Le lézard est l'ami de l'homme, a dit Buffon. Pourquoi celui-là se cacha-t-il dès qu'il eut constaté ma présence...? J'ai bien peur que l'homme ait peu d'amis chez les animaux, son chien excepté, et encore son chien!... Mais entrons dans le vif de notre drame.

A peine eus-je repris ma place, que je vis l'une des petites feuilles veloutées qui entouraient la plus belle de mes deux roses s'agiter extraordinairement; elle était secouée comme si on eût voulu l'arracher. Je m'approchai avec précaution afin de me rendre compte de ce mouvement insolite, et je m'aperçus alors qu'à cette feuille était suspendu un fil de soie qui allait à trois décimètres plus bas, aboutir à une de ces légères toiles, merveilleux travail de ces insectes aux longues pattes si détestés des ménagères, et que nous appelons des araignées.

Je ne ferai pas la description de leurs toiles. Qui n'a souvent contemplé leurs formes si variées, qui n'a admiré avec quel art sont tissues leurs mailles délicates, dont la grandeur augmente graduellement du centre à la circonférence; avec quelle habileté le petit ouvrier a accroché aux branches voisines les fils ténus qui la fixent, et qui ne s'est étonné de la sagesse de la Providence qui a fait naître ce disgracieux animal avec l'art du tisserand et la science innée des lois de l'équilibre et de la géométrie?



Plateau d'une aiguière italienne en argent repoussé, aux armes des Médicis, attribué à Polydore Caldara de Caravage pour le dessin, et à Lucagnolo de Javi pour le travail d'orfèvrerie.

Les hommes ont beaucoup imité les ruses des animaux. Les peuples chasseurs ont dû en profiter avant tous les autres. Est-ce que les belliqueuses tribus de fourmis n'ont pas donné des leçons de stratégie aux premiers guerriers, tout en n'épargnant point aux travailleurs les leçons de prévoyance? La toile de l'araignée fut indubitablement l'idée première de ce grand filet appelé *pantière*, qui sert à prendre les grives dans le pays des vignobles, et les bécasses au sommet des montagnes boisées. Il y a aussi un filet que l'on suspend légèrement entre deux buissons, dans les chemins étroits, pour prendre des merles, et qui porte le nom d'*araigne*. On pourrait citer encore une grosse araignée noire qui, par la manière dont elle surprend sa proie, a sans doute donné l'idée des fosses à loup.

Pierre Barbier.

(La fin au prochain numéro.)

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat. — 13, quai Voltaire. Paris.

ILLUSTRATIONS FRANÇAISES



DECAMPS (Alexandre-Gabriel), peintre français, né en 1803, mort en 1860.

Le grand artiste dont nous publions aujourd'hui le portrait est peut-être, parmi les peintres contemporains, celui dont les œuvres portent l'empreinte la plus nette, la plus franche, d'un talent essentiellement personnel. Primesautier avant tout, mais observateur savant, il sut concilier, avec l'énergie de l'idée première, toutes les habiletés, toutes les subtilités de l'exécution, qui, pour sembler souvent brutale, ne laissa jamais de révéler une grande finesse de vue et une constante préoccupation des effets harmonieux.

Decamps peignit surtout l'Orient, qu'il avait vu d'un œil passionné, et dont on pouvait croire qu'il eût rapporté une inépuisable provision de souvenirs pleins de vie et de vérité. Il fut aussi le peintre des animaux et notamment des singes, auxquels il prêta toute une comique participation aux choses de la vie humaine. Ses singes *experts*, critique à la fois magistrale et fine du jugement porté sur ses œuvres par les académiciens, scandalisés de sa verve et de sa mâle indépendance, eurent un succès de vogue.

. Decamps peignit encore, mais en les comprenant avec sa largeur coutumière, de grandes scènes bibliques ou historiques, parmi lesquelles on distingue surtout la *Défaite des Cimbres* et l'*Histoire de Samson*.

Le peintre est mort, dans toute la force de son talent, d'une chute de cheval, le 22 août 1860.

MÉTIERS ET CARRIÈRES

—

L'ARTISTE DRAMATIQUE

Comédien, disait-on jadis, — dans le bon et dans le mauvais sens. Pour ses amis, Molière était un comédien, il était un comédien pour ses ennemis, — quand il n'était pas un bouffon, et, par parenthèse, *un bouffon trop sérieux* pour le sieur de Somaize.

Du reste, comme dans une profession qui est aussi un art et qui a besoin de se prouver par l'exercice, aucun comédien, tenant à une compagnie autorisée, ne portait ce nom tout court et sans y ajouter son brevet en quelque sorte : Comédien de la troupe du Roi, de l'Hôtel ou du Marais. Le comédien non qualifié n'offrait pas assez de garanties à la prévention; il rentrait dans la tribu de l'aventure, de la charrette et des tréteaux, que poursuivait du fond du quatrième siècle l'irrévocable condamnation des conciles.

Irrévocable? Non, Dieu merci. Brillamment constatée dès les commencements de Corneille, la réhabilitation s'était accomplie sous les auspices de deux grands hommes d'État portant la pourpre romaine. Un chef-d'œuvre (on sait lequel) brouilla de nouveau la Comédie avec l'Église. Par une contradiction singulière, le théâtre, qui devenait le luxe et l'orgueil de la monarchie, retombait en même temps sous l'anathème de l'épiscopat. Le roi pensionnait le comédien, l'église exigeait qu'il renonçât à sa profession pour lui accorder la sépulture chrétienne. La mort d'un comédien célèbre pouvait toujours ramener les douloureux débats du convoi de Molière.

Mort de Mlle Lecouvreur. Mort de Mlle Olivier, l'aimable chérubin de Beaumarchais. Scandale du convoi de Mlle Raucourt, épargné aux funérailles de Talma par une agitation d'un autre genre. Celle-ci du moins fut la dernière. Après 1830, au moment où allait s'engager un nouveau conflit, la question, grosse d'orages, s'évanouit tout d'un coup. L'excommunication des comédiens, qui l'aurait cru? n'existait pas dans le diocèse. L'archevêque de Paris le déclara gracieusement. C'était s'en aviser à propos. Mais, après tout, la déclaration de Mgr de Quélen était d'accord avec l'histoire. Il suffisait de se rappeler Scaramouche enterré sous les dalles de Saint-Eustache; Turlupin et ses deux compères, Raymond Poisson et Silvia, sous celles de Saint-Sauveur, — Silvia dans la chapelle de la Vierge; Molière lui-même, deux mois avant sa mort, tenant sur les fonts de baptême avec Mlle de Brie la seconde jumelle de La Grange, tandis que Mlle Molière et le frère de La Grange tenaient la première. La tradition ainsi retrouvée à l'imprévu, le comédien rentra naturellement dans tous les droits de la famille chrétienne. Le clergé ne les lui contesta plus; seulement, il garda un peu de prévention contre son titre Prêt à l'inscrire sur le registre paroissial, le clerc hésitait quelquefois; on lui offrait comme accommodement : « artiste dramatique », qu'il acceptait plus volontiers; encore feignait-il, çà et là, de n'avoir pas entendu « dramatique. »

Aujourd'hui, « artiste dramatique » n'est plus un moyen terme, un euphémisme conciliant, c'est le nom officiel que les acteurs se sont donné eux-mêmes en constituant leur société : la Société des Artistes dramatiques.

Le mot comédien n'a pas disparu, mais il sert moins à désigner la profession qu'à marquer le talent; on dit : un comédien délicat, un vrai comédien, une grande comédienne, on dit aussi : un méchant, un détestable comédien, et, dans ce cas, on dirait mieux un détestable acteur. Il semble que comédien porte déjà son éloge; mais, par une heureuse rencontre pour une société de secours dont tous les membres doivent être égaux (en tant au moins qu'associés), on ne dit ni un bon ni un mauvais artiste dramatique.

De toutes les sociétés d'artistes, artistes peintres, artistes industriels, etc., celle des artistes dramatiques est la première en date et le modèle sur lequel les autres se sont formées. Un très-galant homme, père aussi de ces cadettes, très-homme de goût, très-homme de cœur, qui a beaucoup vécu, parce qu'il avait beaucoup de bien à faire, qui a vu de près le théâtre et par le haut, puisqu'il a glorieusement dirigé le Théâtre-Français, mais dans un temps où la gloire des arts ne comptait pas avec la fortune, le baron Taylor, — ce n'est pas moi qui le nomme, — avait trouvé les sociétaires mêmes de la Comédie mal défendus par leur pension de retraite contre cette imprévoyance qui paraissait un honneur de l'artiste. Mais en dehors du Théâtre-Français et des théâtres à pensions, que de besoins! que de détresses! de vieillesses indigentes! d'orphelins abandonnés avec une veuve aux hasards, aux défaillances, aux inégalités humiliantes de la charité! et, sans aller aussi loin, à la déconsidération générale, née de la gêne habituelle du corps, de la dette familière et trop aisément oubliée.

Frappé de cette malheureuse situation, le baron Taylor chercha le moyen d'en finir avec elle, et le trouva. Généralement, le seul moyen de sortir d'une extrémité, c'est de s'échapper par l'autre. Le seul moyen de cesser d'être pauvre, c'est de devenir riche, quand on le peut, s'entend; et les comédiens pouvaient devenir riches. Le baron Taylor le leur prouva. Pas tout de suite. Cela leur semblait si chimérique ou si peu nécessaire, que, quand il leur demanda un franc par mois pour réaliser ce prodige avec eux, le plus grand nombre refusèrent. Sans se rebuter, il mit un premier billet de mille francs dans la caisse. Ce fut le grain de sénevé qui produisit un arbre immense. A l'heure qu'il est, grâce aux cotisations, aux dons, aux legs accumulés, aux représentations, aux bals, aux loteries, les mille francs du baron Taylor ont produit quatre-vingt mille livres de rentes, et bien des infortunes se reposent sous cette ombre tutélaire.

A l'heure qu'il est, l'Association sert des pensions de six cents francs aux vieillards qui lui ont apporté leur obole. Le seul regret qui se mêle à son juste orgueil est de ne pouvoir secourir, même parmi les illustres, ceux qui ne lui ont pas accordé de prévoir et d'épargner pour eux.

A l'heure qu'il est, l'Association est une force, un corps respectable, respecté, dont les démarches sérieuses sont toujours sympathiquement accueillies. Partout où elle se présente avec les orphelins dont elle a charge, les portes s'ouvrent, l'État, la Ville, les maisons religieuses adoptent ses pupilles. La chaire catholique s'associe à ses œuvres de charité, et ne lui refuse pas une parole pour Molière. Elle-même loue ses morts devant le prêtre qui les bénit, et, sans les conduire, suit à regret les deuils qui ne rendent pas témoignage à la sainteté du tombeau.

Haut placé par son talent personnel, — je prends le comédien d'élite, — soutenu par la bonne attitude du corps auquel il appartient, que manque-t-il, de nos jours, à l'artiste dramatique? Si son art n'est pas « le plus beau des arts », comme écrivait Voltaire à Lekain, et quelque autre réclamerait peut-être, il est à coup sûr celui dont l'effet est le plus saisissant, la récompense la plus prompte. Tandis que l'acteur s'exalte dans la pleine satisfaction de toutes ses facultés, l'applaudissement d'une salle entière répond instantanément à son geste, à son regard, à l'inflexion spirituelle, à l'accent passionné de

sa voix. Il jouit à la fois de son jeu et de son triomphe. A travers la fable, à travers l'action qui deviennent sa seconde vie, il entend le frémissement approbateur, il sent tous les degrés de l'émotion, il devine et voit les larmes. Il est le maître des esprits qu'il égaye, qu'il agite, abat ou relève à son gré. Il en a pris possession dès son premier succès. Depuis ce moment ils sont à lui. Ils le suivent de métamorphose en métamorphose, de création en création, si l'on veut, dans une suite d'aventures qui finissent par devenir des épisodes de sa propre existence, et qui lui constituent un passé à la fois idéal et réel comme le théâtre.

De ce passé si divers et si intéressant, de ce mélange du charme et de l'art, de la reconnaissance que gardent au comédien nos premières émotions et nos plus riants loisirs, il se fait autour de lui une sympathie toute particulière. Après l'avoir applaudi sur la scène, on le cherche quand il en descend. Le spectateur qui a passé des soirées entières le regard fixé sur son visage, a droit de ne pas lui être un étranger, et lui-même n'est un étranger pour personne. Ceux qu'il ne connaît pas le connaissent et sont d'avance ses amis. Le ministre, qui ne devait pas *recevoir*, reçoit le comédien sans lettre d'audience. Le Souverain qui assiste au spectacle (quand il y a des souverains), se fait présenter les artistes dans sa loge; la Souveraine, — un souvenir de *Julie*, — détache de son bras impérial le bracelet qu'elle préfère, et le passe elle-même au bras de la comédienne inspirée, en lui montrant ses larmes.

Si le comédien veut la fortune, la fortune lui arrive par plus d'une voie, par trop de voies, hélas! celles même par où s'en va peut-être, avec le bel ensemble des représentations, la supériorité de notre théâtre.

Acteur libre, il n'appartient pas à une direction qui pourrait lui demander un *service*. Il ne rend pas de *services*, se loue au cachet pour une seule pièce, dont il est le héros incontesté, et se fait trente mille francs par cent représentations, s'il ne s'en fait pas cinquante mille.

Lié avec une direction, pour peu qu'il soit inoccupé, il obtient encore d'être emprunté aux mêmes conditions par un autre théâtre.

Signataire d'un acte social, inoccupé ou non, il a le chemin de fer, par où il s'échappe furtivement quand bon lui semble, se montre en passant, au nord et au sud, partout où l'appelle à la dérobée un directeur battu de la male chance, signe même un engagement à l'étranger : sociétaire ici, pensionnaire là, — tant d'un côté, tant de l'autre, — sans compter le congé, sans compter les salons qui se donnent le luxe d'avoir encore *en visite*, comme au dix-septième siècle, la troupe de Molière.

S'il a le goût d'agioter, s'il se tient au courant des emprunts d'États et des opérations financières, parmi la foule qui demande sans obtenir, il est de ceux qui demandent et qui obtiennent. Sa part est faite d'avance dans les actions, dans les promesses d'actions qui sont les cadeaux des princes de la Banque, et les petits-fils des fermiers généraux se piquent de le mettre dans leur jeu.

Au bout d'une longue et belle carrière, quand il a été un acteur alerte et brillant, spirituel, inventif, amusant et touchant tout ensemble, qu'il a fait rire, et frémir, et pleurer, qu'il a été le bon conseil des auteurs et l'honneur de sa maison, l'artiste honnête homme par excellence, et qu'il croit devoir se retirer, pour jouir en paix de lui-même, sa retraite est une émotion générale, sa soirée d'adieux un triomphe attendri. — Quand il meurt en pleine force d'âge et de talent, comme nous avons vu mourir Mlle Rachel, sa perte est une perte publique.

Édouard THIERRY.

(La fin au prochain numéro.)

LA VÉRITÉ SUR LES PETITS PIEDS DES CHINOISES

Dans son *Voyage en Chine*, le Père Huc, qui joignait à sa qualité de missionnaire français une véritable originalité littéraire, donne sur les petits pieds, ou plutôt sur les pieds déformés des femmes chinoises, les détails suivants qui établissent définitivement la vérité sur cette étrange particularité des mœurs du Céleste empire :

« La mode des petits pieds est générale en Chine et remonte, dit-on, à la plus haute antiquité. Les Européens aiment assez à se persuader que les Chinois, cédant à l'exagération d'un sentiment très-avouable, ont inventé cet usage afin de tenir les femmes recluses dans l'intérieur de leur maison et de les empêcher de se répandre au dehors. Quoique la jalousie puisse trouver son compte dans cette étrange et barbare mutilation, nous ne croyons pas cependant qu'on doive lui en attribuer l'invention. Elle s'est introduite insensiblement et sans propos délibéré, comme cela se pratique, du reste, pour toutes les modes. On prétend que, dans l'antiquité, une princesse excita l'attention de tout le monde par la délicate exiguïté de ses pieds. Comme elle était d'ailleurs douée des qualités les plus remarquables, elle donna le ton à la *fashion* chinoise, et les dames de la capitale ne tardèrent pas à en faire le type de l'élégance et du bon goût. L'admiration pour les petits pieds fit des progrès rapides, et il fut admis qu'on avait enfin trouvé le criterium de la beauté; et, comme il arrive toujours qu'on se passionne pour les futilités nouvelles, les Chinoises cherchèrent par tous les moyens imaginables à se mettre à la mode. Celles qui étaient déjà d'un âge rassis eurent beau user d'entraves et de moyens de compression, il leur fut impossible de supprimer les développements légitimes de la nature, et de donner à leur base la tournure mignonne tant désirée. Les plus jeunes eurent la consolation d'obtenir quelques succès, mais vagues, assez médiocres et de peu de durée. Il n'était réservé qu'à la génération suivante d'assurer complétement le triomphe des petits pieds. Les mères les plus dévouées à la mode nouvelle ne manquaient pas, s'il leur naissait une fille, de serrer et de comprimer avec des bandelettes les pieds de ces pauvres petites créatures, afin d'empêcher tout développement. Les résultats d'une pareille méthode ayant paru satisfaisants, elle fut généralement admise dans tout l'empire.

« Les femmes chinoises, les riches comme les pauvres, celles des villes et celles de la campagne, sont donc toutes estropiées; elles n'ont, en quelque sorte, à l'extrémité de leurs jambes, que d'informes moignons, toujours enveloppés de bandelettes, et dont la vie s'est retirée. Elles chaussent des petites bottines très-gracieuses et richement brodées; c'est là-dessus qu'elles se soutiennent en se balançant presque continuellement. Leur démarche a quelque chose de sautillant et ressemble beaucoup à celle des Basques lorsqu'ils sont montés sur des échasses.

« Les femmes chinoises, avec leurs petits pieds de chèvre, n'éprouvent pas pour marcher autant de difficulté qu'on se l'imagine. Comme elles y sont habituées dès leur naissance, elles n'ont pas plus d'embarras que certains boiteux qu'on voit souvent courir avec assez d'agilité. Lorsqu'on les rencontre dans les rues, on dirait, à leurs petits pas chancelants, qu'elles peuvent à peine se soutenir; mais c'est là quelquefois une affectation et une manière de se donner de la grâce. Elles sont, en général, si peu embarrassées que, si elles pensent n'être pas vues, elles courent, sautent et folâtrent avec une admirable aisance. L'exercice favori des jeunes filles chinoises est le jeu de volant; mais au lieu de se servir de raquettes, c'est avec le revers de leur petit brodequin qu'elles reçoivent et se

renvoient mutuellement le volant. Elles sont donc toujours à cloche-pied, et comme il leur arrive de passer des journées entières à ce jeu, il est permis de présumer que leurs moignons ne leur causent ni beaucoup de douleur, ni une grande fatigue.

« Tous les habitants du Céleste empire raffolent des petits pieds de femmes. Les jeunes filles qui, dans leur enfance, ne les ont pas eu serrés, trouvent difficilement à se marier. Aussi, les mères ne manquent-elles pas de porter sur ce point toute leur sollicitude. Les femmes tartares mantchoues ont conservé l'usage des grands pieds; mais les mœurs du pays conquis ont eu sur elles une telle influence, que, pour se donner une démarche à la mode, elles ont inventé des souliers dont la semelle, extrêmement élevée, se termine en cône. Elles vont ainsi d'une manière peut-être plus chancelante encore que les femmes chinoises.

« Cette mode des petits pieds est, sans contredit, barbare, ridicule et nuisible au développement des forces physiques; mais comment porter remède à cette déplorable habitude? C'est la mode! Et qui oserait se soustraire à son empire? Les Européens, d'ailleurs, ont-ils bien le droit de censurer les Chinois avec tant d'amertume sur un point si délicat? Eux-mêmes ne prisent-ils donc pas aussi un peu les petits pieds? Ne se résignent-ils pas tous les jours à porter des chaussures d'une largeur insuffisante et qui leur font subir d'atroces douleurs? Que répondraient les femmes chinoises, si l'on venait un jour leur dire que la beauté consiste non pas à avoir des pieds imperceptibles, mais une taille insaisissable, et qu'il vaut infiniment mieux avoir le corsage d'une guêpe et des pieds de chèvre?... Qui sait? Les Chinoises et les Européennes se feraient peut-être de mutuelles concessions et finiraient par adopter les deux modes à la fois. Sous prétexte d'ajouter quelque chose à leur beauté, elles ne craindraient pas de déformer complètement l'œuvre du Créateur. »



1 Gisors, Étrepagny, Maineville. — 2 Les deux Andelys, Écouis, vallée d'Andelle. — 3 Plagnes. — 4 Ivry-la-Bataille et la plaine Saint-André. — 5 Évreux, Conches, Verneuil, Breteuil, Nonancourt, Damville.

ÉVREUX

LES ANCIENNES COIFFURES DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

(D'après les dessins originaux publiés par M. P. Philippe en 1834.)

« Si nos pères reparaissaient au milieu de nous, ils pourraient se croire transportés sur une terre étrangère. Ici, tout se renouvelle sous l'inflexible niveau d'une rapide civilisation; les costumes eux-mêmes subissent l'influence du mouvement général, et la mode n'a respecté que les coiffures de femmes. »



1 Beaumont-le-Roger, Harcourt, Brionne, Fontaine-la-Forêt et la Rivière-Thibouville. — 2 Beuzeville, Epaignes, Corneilles-Lieuray, Saint-Georges et le Liévin. — 3 Costume de deuil du Roumois et du Liévin. — 4 Quillebœuf. — 5 Louviers, Pont-de-l'Arche, Gaillon, Amfreville et la campagne de Neubourg.

Que dirait aujourd'hui M. A. Carrel, l'auteur des lignes que nous venons de citer? Le nivellement qu'il signalait n'a fait que croître, et les coiffures normandes elles-mêmes, ce dernier rempart de la tradition du quinzième siècle, ne lui résistent plus. Aussi, avons-nous jugé opportun de leur donner ici un dernier souvenir. A l'aide des dessins de M. Philippe, qui nous ont paru d'une exactitude scrupuleuse, et sans sortir pour aujourd'hui du département de l'Eure, nous avons cherché à représenter ses modes d'autrefois les plus caractérisées.

Une vue pittoresque d'Évreux en forme la contre-partie naturelle. C'était le cadre qui convenait à ce tableau, car, à côté des types, il est toujours bon de montrer le paysage dans lequel ils se meuvent.

UN DRAME AUTOUR D'UN ROSIER

(Suite et fin.)

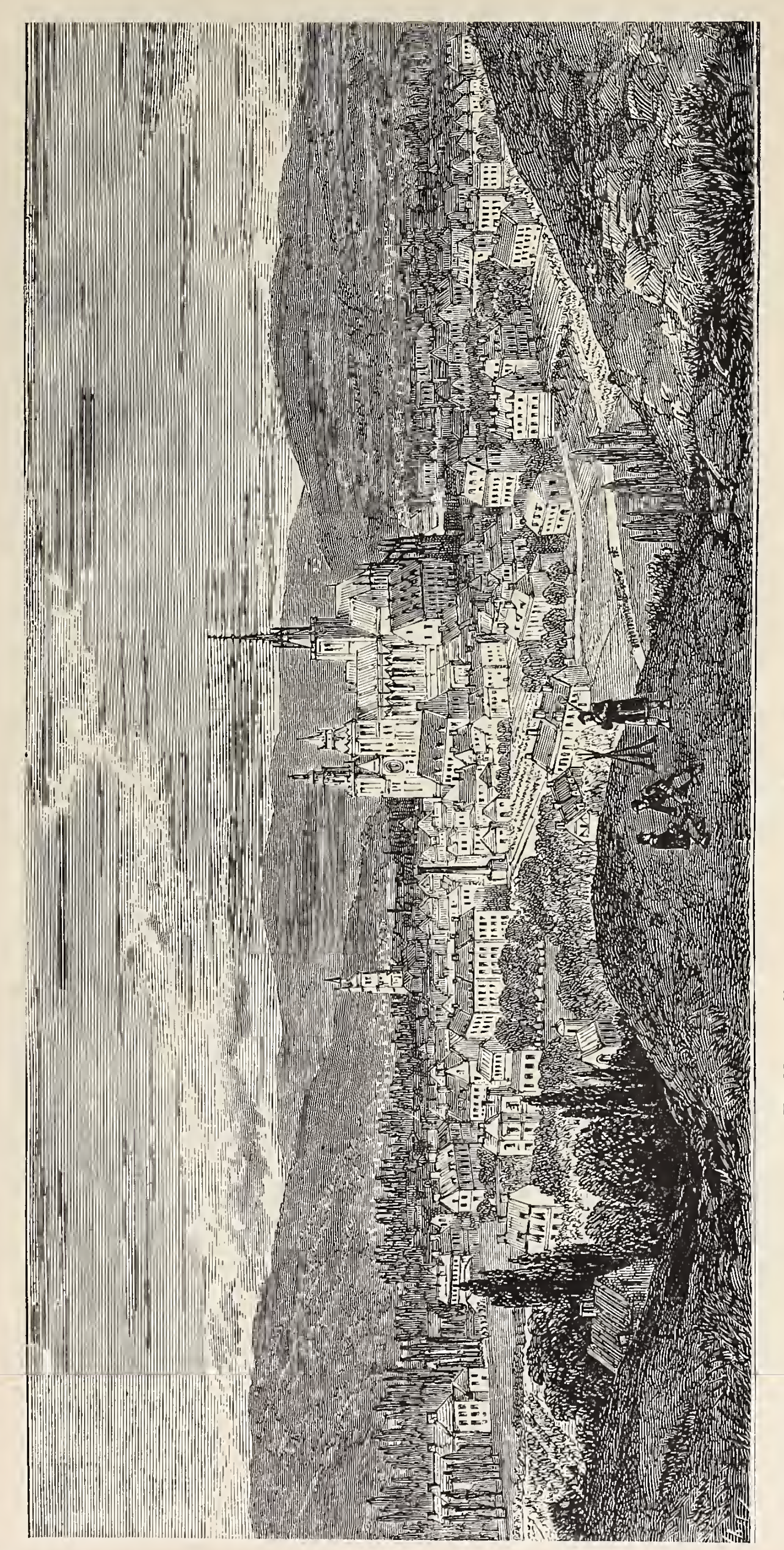
Une pauvre petite mouche aux ailes diaphanes, bien heureuse de vivre, de se baigner dans tous les rayons de soleil, de se plonger dans les calices des fleurs embaumées, s'était étourdiment jetée dans cette toile ; elle y restait suspendue et se débattait... que c'était pitié. Bien sûrement, elle prévoyait le sort qui la menaçait, car tout son petit être exprimait la plus grande terreur. Ses pieds, ses ailes, sa tête frissonnaient, se démenaient avec toute la force du désespoir.

Doué d'une ouïe moins grossière que n'est la nôtre, je lui eusse certainement entendu pousser des cris capables d'attendrir le cœur le plus dur. Tous ses efforts pour se dégager étaient vains ; au contraire, elle s'embarrassait toujours davantage dans les perfides réseaux. J'en eus compassion, et j'allais lui rendre la liberté... quand deux pattes velues et menaçantes s'allongèrent tout à coup sous une feuille, puis parut le monstre qui était là, à l'affût, attendant une victime.

C'était une de ces araignées, dont la partie postérieure a la grosseur d'une noisette et qui sont bigarrées de brun, de bleu et de blanc.

Leurs couleurs sont d'ailleurs très variées ; quelques-unes sont toutes jaunes, d'autres blanches ; elles n'habitent que les jardins, et font toujours une toile de forme circulaire qu'elles tendent entre deux branches.

Je pensai que le monstre allait se précipiter avec voracité sur la mouche, mais, en criminel exercé, il y mit de la prudence. A moitié sorti de sa retraite, il s'arrêta et parut regarder autour de lui afin de constater l'absence de tout ennemi... Et il eût fallu voir comme pendant ce temps d'arrêt la malheureuse prisonnière redoublait ses efforts à la vue de son bourreau !... L'action devenait d'un intérêt palpitant, car enfin la victime pouvait encore s'échapper ; un fil n'avait qu'à se rompre, un objet d'aspect inquiétant pouvait intimider la terrible bête... Quand elle fut certaine de pouvoir sans danger égorger enfin sa proie, l'araignée ne fit qu'un bond jusque sur la mouche. La pauvrette disparut entre ses huit vilaines pattes ; elle se débattit peu à peu avec moins de force, étendit ses jolies petites ailes dans une dernière convulsion, puis resta immobile. Elle était morte.



En Normandie. — ÉVREUX. — Vue prise pendant l'automne de 1870.

Au lieu de l'emporter, comme font les araignées qui se logent dans les angles des murs, celle-ci s'empressa, avec une dextérité remarquable, de l'entourer d'une enveloppe de soie. Elle lui fit comme une espèce de tombe, puis, ce travail achevé, elle retourna se mettre en observation sous sa feuille. Cette façon d'agir m'étonna. L'araignée avait-elle eu le temps en quelques secondes de sucer le sang de la mouche et, son repas fini, avait-elle voulu dérober le cadavre afin qu'il n'effrayât pas les volatiles qui s'approcheraient de son piège? Ou bien, suffisamment repue, était-ce une manière de se garder une provision pour l'avenir, — une mouche pour la faim?

Pendant que je me livrais à ces hypothèses, mon regard rencontra un insecte d'un autre genre. C'était encore une de ces fileuses dont les nids dévastateurs sont d'une contexture plus remarquable que la toile de l'araignée : — une chenille, longue de quatre centimètres au plus, sans poils, et de couleur verte.

Elle grimpait avec assez de vitesse le long de la tige de l'autre rose, au milieu de laquelle notre brillant scarabée, immobile et les pattes repliées contre l'abdomen, paraissait dormir profondément. Dès qu'elle eut atteint les feuilles extrêmes de

la fleur, grande fut sa surprise de trouver la place déjà occupée; elle s'arrêta, tourna la tête à droite et à gauche, absolument comme ferait un poltron cherchant des yeux le côté le plus propice pour fuir un danger. Quant au scarabée, soit qu'il ne dormît pas, soit que son instinct l'eût averti de l'approche d'un concurrent, il se retourna tout à coup avec la brusquerie d'un gros personnage dérangé par un visiteur importun.

Il existe des gens que l'on gratifie volontiers de l'épithète de chenilles. Est-ce parce qu'ils sont taquins, méchants, insociables? Notre scarabée savait certainement la vérité à cet égard, car il montra pour sa visiteuse la plus violente antipathie.

Il se dressa presque perpendiculairement, battit avec bruit ses ailes et ses élytres, et agita ses deux pattes de devant, sa tête et ses antennes d'une façon menaçante. On eût dit une mère pie surprise sur sa couvée par un serpent affamé.

Poursuivie par les démonstrations de fureur du scarabée, la chenille se hâta de fixer un câble à l'extrémité d'un pétale, s'y suspendit et commença à descendre. Le scarabée se replaça au centre de la rose, retira ses pattes sous son abdomen et se rendormit.

En ce moment, un insecte du jaune le plus vif et le plus brillant trottait et venait de mon côté. Les pattes étaient d'un rouge de corail; sa tête était armée de pinces crochues et ornée de quatre barbillons et de deux cornes, rouges aussi, semblables à celles du capricorne, mais beaucoup moins longues. C'était ce petit animal que, au collége, nous appelions un sergent; mais son véritable nom est carabe doré ou plus communément jardinière.

C'est le plus maraudeur et le plus vorace de tous nos coléoptères. Il ne se nourrit que de chair, et, comme il est bien cuirassé pour la défense et armé de toutes pièces pour l'attaque, il se jette avec courage sur des adversaires plus grands que lui, et même sur ses pareils. Il les harcèle, les déchire, et court chercher une autre victime. C'est le lion des insectes. Il a en outre une singulière particularité; lorsqu'on le saisit, il laisse aux doigts une odeur très-désagréable. C'est là encore sans doute un de ses moyens de défense.

Le sergent (je continuerai de l'appeler ainsi, car ce nom me semble être plus en rapport avec ses habitudes belligérantes que celui plus fleuri de jardinière), le sergent arrivait à une très-petite distance du rosier au moment où la chenille allait toucher le sol. Il l'aperçut et devina que là était son déjeuner, car soudainement il s'arrêta et demeura dans la plus complète immobilité. Il la laissa descendre, se traîner une seconde, puis s'élança sur elle avec l'impétuosité d'un tigre. Il la saisit par le milieu du corps entre ses mandibules acérées et l'enleva.... La chenille sans défense se tordait pitoyablement, mais son ravisseur ne s'apercevait pas de ses efforts et l'emportait avec une aisance étonnante. Il se dirigea vers le rosier, espérant y trouver un sûr abri pour dévorer sa proie tout à son aise. Il allait s'introduire sous le vase, quand soudain il recula; puis parurent à l'orifice d'une petite excavation une tête et un corselet semblables aux siens.

C'était un second sergent qui, se voyant menacé jusque dans le sein de ses pénates, s'avançait non-seulement pour se défendre, mais encore pour ravir ou partager le produit de la chasse de l'envahisseur. Il sortit tout à fait et marcha au-devant de son ennemi, qui l'attendit de pied ferme et sans quitter son fardeau. Arrivés à un décimètre l'un de l'autre, tous deux restèrent fixes... Tels sont deux caniches en présence, l'un tenant un os dont le second jalouse la possession. Leur poil est hérissé, ils se regardent de travers; ils grognent, la discussion s'échauffe, et voilà la bataille engagée.

L'habitant du vase fut le premier agresseur; il se jeta sur la chenille et la saisit près de la tête. Ce fut une lutte vraiment homérique. Les deux champions attaquaient et se défendaient avec une incroyable rage. Pendant que la cornée solide qui leur sert de cuirasse parait les coups, ils cherchaient à se déchirer de leurs pattes nerveuses et griffues, à se mordre avec leurs dents aigües comme des poignards.

La chenille, palpitante et dans l'impossibilité de fuir, était tantôt lâchée, puis reprise et relâchée de nouveau; et chaque fois elle endurait une nouvelle déchirure; chaque fois l'un de ses anneaux, souples comme des ressorts, était rompu et broyé.

Les deux lutteurs faisaient entendre une sorte de grincements qui me parvenaient excessivement faibles, mais qui pour eux et pour la proie qu'ils se disputaient devaient être d'épouvantables hurlements, d'effroyables cris de fureur. Tantôt, pendant que l'un se dressait pour écraser son rival du poids de son corps, l'autre choisissait avec adresse un défaut de l'armure pour lui porter une blessure profonde; tantôt ils tombaient, roulaient et recommençaient le combat avec une nouvelle furie, avec un plus énergique acharnement.

Cette lutte dura bien l'espace de deux minutes. Enfin, l'un de nos deux héros, le premier qui s'était emparé de la chenille, s'affaiblit sensiblement; bientôt même il ne fut plus en état de disputer la victoire et prit la fuite.

Il était affreusement maltraité. L'un de ses barbillons supérieurs était brisé; ses petites cornes retombaient, renversées sur son dos; ses élytres s'entr'ouvraient vers l'extrémité postérieure de l'abdomen, ce qui est un indice de mort prochaine, et ses pattes devaient être bien mutilées, car il ne se traîna qu'avec peine sous l'une des touffes de buis qui bordaient l'allée. Le vainqueur ne le poursuivit point, et sans doute blessé, souffrant aussi, il se retira sous le vase du rosier, emportant avec effort la malheureuse chenille, prix de sa victoire.

Pendant que les deux sergents s'entre-déchiraient à outrance, qu'avait fait notre gros scarabée à la robe d'or?... Baigné par les tièdes rayons du soleil du matin, enivré des parfums de la rose qui lui servait de divan, le sybarite avait continué son tranquille sommeil. La brise légère avait bercé ses rêves brillants comme sa tunique; peut-être lui avait-elle apporté les senteurs du premier gazon où il avait essayé ses pas, ou le souvenir du zéphyr caressant qui avait aidé les premiers efforts de ses ailes...

Rien de tout cela ne peut être affirmé aussi positivement que l'insouciance dont il fit preuve à l'égard des sanglants événements qui se passaient au-dessous de lui. Et cependant n'était-il pas la cause première, bien qu'involontaire, et du supplice de la chenille et de la défaite de son ravisseur? S'il lui avait donné l'hospitalité sur les feuilles inférieures de la rose, le combat des deux sergents n'eût pas eu lieu; mais on se souvient de l'accueil qu'il lui fit. Aussi, je ne pus m'empêcher de le comparer à ces pauvres gens qui, sans être guidés par l'intention arrêtée de faire le mal, soit par maladresse, soit par une certaine fatalité attachée à leur destinée, ne peuvent que nuire à ceux qui se trouvent sur leur chemin.

Tout à coup le scarabée s'éveilla, compta ses écus, — selon l'expression des enfants en parlant du hanneton qui se prépare à voler, — et partit. Hélas!... pour prendre un élan plus rapide, il décrivit une petite courbe en s'abaissant, et de même qu'il s'était jeté en vrai lourdaud dans mon beau rond de fumée, il alla donner tête baissée dans la toile de l'araignée.

Sous ce choc, la toile creva; toutes les feuilles auxquelles elle était fixée furent ébranlées, et l'araignée, liée pour ainsi dire à son piége, et surprise par cette attaque imprévue, perdit pied sur la feuille qui lui servait de cachette et demeura un instant suspendue par un fil. Ce fil, elle n'avait pas eu le temps de le tisser avec assez de solidité; il se rompit, et elle vint tomber sur le sable, presque à mes pieds. Sa chute ne l'étourdit pas au point de lui faire perdre sa prudence, car, au lieu de prendre la fuite, elle croisa ses pattes, se replia sur elle-même en forme de boule, et fit la morte... Quant au scarabée, il avait pris son vol balourd, et, sans paraître se douter le moins du monde du nouveau malheur qu'il venait de causer, il s'en allait philosophiquement dormir ailleurs.

Or, malgré la ruse que l'araignée avait employée pour se soustraire à la vue de ses nombreux ennemis, un grand péril la menaçait.

Vous vous souvenez de ce lézard qui prit la fuite au moment où je lançais au loin l'odieuse limace que j'avais immolée. Grande avait été sa frayeur; mais au fond de son trou froid et sombre, il avait bientôt regretté le soleil si bon, si dilatant, la suavité de l'air matinal, et sans doute aussi, poussé par la faim, il avait d'abord montré sa tête effilée, puis son cou, puis... il était sorti tout à fait et s'était voluptueusement étendu sur le gravier.

Grâce à cette finesse du coup d'œil que possèdent les animaux habitués à saisir leur proie par ruse et avec rapidité, le lézard avait vu tomber l'araignée. Au moment où, rassurée par le calme qui l'entourait, elle se levait sur ses hautes jambes et

allait prendre sa course, il s'élança comme une flèche, la happa et n'en fit exactement qu'une bouchée... Un illustre savant bressan, Jérôme Lalande, avait, comme les lézards, — si toutefois on en croit la légende, — un goût prononcé pour les araignées. Aussi, depuis ce jour, quand je lis quelque part le nom du célèbre astronome, je ne puis m'empêcher de me le représenter avec une tête de lézard.

Tel est le récit du drame dont j'ai été le témoin. Et si j'ai essayé d'en faire une peinture fidèle, c'est que je crois que rien n'est plus digne de notre intérêt que l'étude du monde des insectes. Quoi de plus attrayant que l'observation de ces nations innombrables qui s'abritent sous les racines de tous les brins d'herbe, qui fourmillent dans la vase des ruisseaux, qui peuplent, — se renouvelant et se métamorphosant comme elles, — les fleurs de chaque saison, les branches de chaque arbre, et l'eau qui nous désaltère, et l'air qui nous fait vivre ?

Les insectes n'ont-ils pas aussi des mœurs, des habitudes ? N'ont-ils pas, comme nous, l'instinct toujours présent de la conservation, des appétits qui remplacent nos défauts et nos ambitions, des haines de race ou momentanément provoquées par la jalousie ou la possession d'une proie ? Et combien d'hommes ont trouvé cette étude si douce qu'ils lui ont consacré leur vie entière ! Mais ces jouissances ne sont pas réservées aux savants seulement, et s'il est un beau et bon livre qui soit ouvert pour tout le monde, c'est le grand livre qui s'appelle : *La nature.*

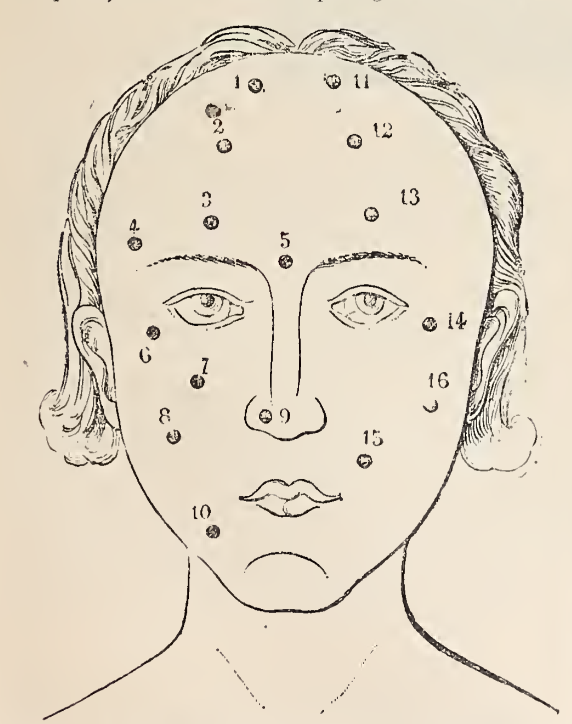
Pierre BARBIER.

CURIOSITÉS DES SCIENCES OCCULTES

LA SIGNIFICATION ET LA CORRESPONDANCE DES TACHES DU VISAGE

Sous le titre de : *Métoposcopie*, Jérôme Cardan, que Bayle qualifie fameux médecin et l'un des plus grands esprits de son siècle (seizième siècle), publia un ensemble d'études où il s'attachait à démontrer qu'on pouvait induire, des lignes ou signes particuliers du visage, mainte révélation touchant le caractère ou la destinée des individus.

Un des livres de ce travail, en grande vogue à l'époque où il parut, est consacré aux présages à tirer des taches



accidentelles de la face, qu'on appelle vulgairement aujourd'hui *grains de beauté.* Il nous a paru intéressant d'extraire de ce livre curieux un tableau où sont consignées les principales significations attribuées par l'ancien docteur aux *signes* du visage, — en même temps que la prétendue relation qui doit exister entre la position de ces grains sur la face et sur les autres parties du corps.

Il va sans dire que nous ne prétendons attribuer à ces fantaisistes affirmations aucune valeur sérieuse, et que nous ne voulons y voir que la preuve des égarements auxquels, à de certaines époques, les intelligences même les plus remarquables ont pu s'abandonner.

1. L'homme marqué de ce signe obtiendra des succès à la guerre ; il lui viendra de grands biens par l'étranger et par les femmes.

La femme sera heureuse par son époux et par ses enfants.

Ce signe doit se trouver répété sur la partie droite de la poitrine.

2. L'homme marqué de ce signe contractera des amitiés avec les puissants ; il réussira dans le négoce et fera de grands bénéfices avec les pays lointains.

La femme en éprouvera des influences analogues.

Ce signe doit se retrouver sur l'épaule droite.

3. L'homme marqué de ce signe passera de l'extrême pauvreté à l'extrême richesse ; il aura une vie longue, mais un peu troublée par les maux.

La femme fera de grands héritages collatéraux.

4. L'homme marqué de ce signe possèdera de grandes richesses ; il est d'un esprit subtil, il a une heureuse mémoire et sera chéri des grands.

La femme subira de cruelles inimitiés et aura la vie courte.

Ce signe doit se retrouver à la partie droite de l'abdomen.

5. L'homme et la femme marqués de ce signe seront heureux en affaires, acquerront honneurs et richesses, et jouiront d'une existence aussi longue que paisible.

Ce signe doit se trouver répété sur le sein droit.

6. L'homme et la femme marqués de ce signe trouveront un trésor, mais ils ne sauront pas le conserver.

Ce signe doit être répété au-dessous de la poitrine.

7. L'homme marqué de ce signe sera heureux aussi bien dans l'état des armes que dans le négoce ; il s'expatriera, fera un gros lucre, obtiendra des distinctions, mais deviendra fort avare.

La femme est destinée à la même fortune.

Ce signe doit être répété sur le genou droit.

8. L'homme et la femme marqués de ce signe seront plusieurs fois mariés, et seront heureux dans ces divers ménages, mais ils n'auront point d'enfants.

Ce signe doit se retrouver sur le bras ou sur la cuisse gauches.

9. L'homme et la femme marqués de ce signe sont enclins à la sensualité, et ils y sont d'autant plus portés, que le signe est voisin de l'aile du nez.

10. L'homme marqué de ce signe aura des infortunes conjugales ; ses enfants seront ingrats et sa vie fort agitée.

La femme, d'esprit léger, recherchera les hommages et s'exposera à la médisance.

Ce signe doit se retrouver sur le pied droit.

11. L'homme marqué de ce signe périra à la guerre, après avoir été injustement dépouillé de tous ses biens.

La femme, d'humeur querelleuse, vivra en lutte continuelle avec son mari et ses enfants.

Ce signe doit se retrouver sur la partie gauche de la poitrine.

12. L'homme ou la femme marqués de ce signe languiront dans une infirmité incurable et mourront de bonne heure.

Ce signe doit se retrouver au pli de la hanche gauche.

13. L'homme marqué de ce signe sera violent ; ses ennemis lui susciteront beaucoup de peines, et il éprouvera de graves maladies.

La femme épousera un bourreau et sera frappée de mort subite.

Ce signe doit se retrouver sur la partie gauche de l'abdomen.

14. L'homme marqué de ce signe sera toujours prêt à faire usage du fer et porté à l'avarice la plus sordide.

La femme sera souffreteuse, et les enfants qu'elle aura auront du penchant pour la vie religieuse.

Ce signe doit se retrouver sur la cuisse gauche.

15. L'homme et la femme marqués de ce signe périront par le poison que leur aura versé leur conjoint.

Ce signe doit se retrouver sur le bras gauche.

16. L'homme et la femme marqués de ce signe auront des maladies chroniques ; ils courront des risques sur mer et leur vie sera courte.

Ce signe doit se retrouver sur le genou gauche.

Etc., etc. (*).

(*) J. Cardan, *Metoposcopia.* In-f°, 1658.

UN MÉDAILLON DE DANTAN

Pour être daté du temps où les Français avaient, en face de leur conscience même, la libre pratique de la rive droite du Rhin, l'anecdote qui suit ne laisse pas d'être bonne à rappeler, puisqu'elle fait honneur à la verve et au talent d'un de nos compatriotes. Nous la publions donc telle qu'il arrivait aux touristes d'alors de l'entendre raconter, — et nous sommes heureux de pouvoir y joindre la reproduction fidèle de l'œuvre improvisée auquel elle emprunte son principal intérêt.

AUBERGE A LA COR DE CHASSE

Au mois de juillet 1854, une de ces voitures de louage qui stationnent près de la Trinkhalle à Bade, s'arrêtait devant une modeste auberge d'Oberbeuren, village situé entre Lichtenthal et Ebersteinschloss. Les touristes qui occupaient la voiture riaient aux éclats en se montrant l'enseigne de l'auberge qui figurait un cor de chasse, avec cette inscription : *A la cor de chasse*. A ce moment, un gros homme à la figure rubiconde se précipita vers le marchepied et voulut ouvrir la portière, faisant force salutations et grimaçant un vaste sourire qui découvrait des dents capricieusement ébréchées. Les voyageurs refusèrent de descendre et s'informèrent si à leur retour ils pourraient trouver à manger à l'auberge. Sur l'assurance donnée par le gros homme qu'il pourrait leur servir des truites, des écrevisses et du jambon, ils promirent de venir dîner au retour du château, et la voiture continua sa course.

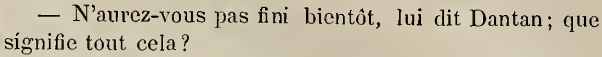
M. Willibald Ihlé, l'aubergiste, était radieux. Bien rarement, hélas, les baigneurs s'arrêtaient chez lui ; il allait commencer ses préparatifs à la cuisine, lorsqu'il s'entendit appeler par un jeune artiste parisien parlant l'allemand qui, depuis quelques jours, venait déjeuner modestement dans le jardinet attenant à l'auberge.

— Eh! père Willibald, ne disiez-vous pas tantôt que vous voudriez bien faire fortune?

— Certainement, monsieur, mais voilà bien longtemps que je cours après.

— Elle vient à vous aujourd'hui. Le monsieur qui était avec ces dames dans la voiture est le célèbre Dantan. Priez-le de faire votre portrait, et votre fortune est faite.

Le soir, quand la voiture revint s'arrêter devant l'auberge *A la cor de chasse*, Willibald conduisit cérémonieusement les voyageurs dans la grande salle du premier étage, où ils trouvèrent la table mise. L'aubergiste s'était distingué : il avait servi ses truites les plus petites, ses écrevisses les plus grosses, son jambon le plus cru, le tout flanqué de quelques bouteilles de vieux Margræfler. Revêtu de ses habits du dimanche, il servait en personne, affectant de se tenir constamment près de Dantan, gambadant autour de lui, le saluant à chaque parole, riant de façon à montrer sa machoire crénelée et roulant des yeux langoureux. Impatienté de ce manége et intrigué par ces exagérations de politesse :



— N'aurez-vous pas fini bientôt, lui dit Dantan; que signifie tout cela?

— Monsieur, dit Willibald, je sais que j'ai l'honneur de servir un des plus grands artistes français, et je serais le plus fortuné des Badois si vous vouliez bien dessiner mon portrait.

En disant ces mots, qu'il avait ruminés depuis le matin, l'aubergiste se grattait la tête pour simuler l'embarras, et contorsionnait sa large bouche en un sourire si comique, que tous les convives éclatèrent de rire.

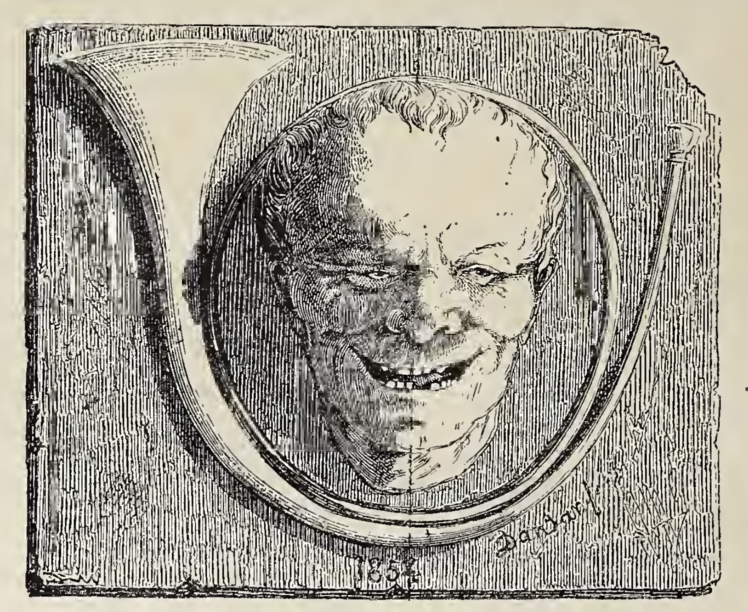
— Cette binette me plaît, s'écria Dantan en se tenant les côtes, elle a du cachet. Revenez après le café, et je la crayonnerai sur le mur.

Quelques minutes plus tard, Willibald Ihlé posait toujours souriant, et Dantan, avec un morceau de charbon, dessinait sa silhouette sur le mur blanc de la salle. Le bonhomme est représenté tenant un cor de chasse sous le bras, avec cette inscription qui corrige l'orthographe de l'enseigne : *A l'accord de chasse!*

La femme de l'aubergiste, sa fille accoururent et s'extasièrent, tandis que Willibald, la larme à l'œil, mais le sourire aux lèvres, était ébahi d'admiration et se confondait en remerciments.

En quittant l'auberge, Dantan engagea l'heureux aubergiste à venir le voir à Bade.

Deux jours après, Willibald entrait dans la chambre de Dantan, et se trouva face à face avec sa propre tête modelée en terre, grimaçant son éternel sourire et entourée d'un énorme cor de chasse.



Médaillon de Dantan.

Willibald emporta le précieux cadeau et le fit incruster dans le mur de la salle d'auberge. Mais, non content du portrait au charbon et de la tête en plâtre, il fit exécuter en pierre le modèle de Dantan par un statuaire babois.

Au mois de juillet 1855, en présence de Dantan, la tête en pierre fut maçonnée dans le mur de la façade, au-dessus de la porte d'entrée de l'auberge, et un grand dîner inaugura cet heureux événement.

Aujourd'hui, Willibald Ihlé a fait fortune. Son auberge a été agrandie, embellie. L'on y trouve tous les mets qui figurent sur la carte des grands hôtels de Bade. Son vin blanc est excellent, et l'on ne doit pas oublier de boire un petit verre de son délicieux kirschwasser.

Aussi tous les touristes qui s'en vont visiter le château d'Eberstein s'arrêtent devant l'auberge *A la cor de chasse*.

Pendant qu'ils regardent la tête de pierre, Willibald vient complaisamment se placer à la fenêtre au-dessus de l'œuvre de Dantan. Il grimace son sourire, il montre les avaries de sa mâchoire, et chacun de s'écrier qu'il est impossible de dire lequel est le plus laid et le plus comique de la copie ou de l'original. — E. D.

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire. Paris.

LE MOIS DE NOVEMBRE



Fac-simile d'une gravure de C. de Pas, d'après Martin de Vos. (Fin du seizième siècle.)

« Voici novembre, le pourvoyeur du garde-manger où il entasse la chair dépecée, qui en fait l'ornement. » Ainsi parle la légende que l'artiste a commentée avec le sentiment le plus vif de la réalité. Que de victimes et que de gens occupés aux sacrifices! Que de grasses victuailles en perspective pour les réunions de famille ou d'amis! On saigne, on flambe, on détaille, on hache! Ah! c'est que vient la saison froide où, près de l'âtre petillant, il fait bon trouver les mets savoureux et résistants. Au surplus, n'oublions pas que l'auteur de ces compositions, à la fois naïves et habiles, naquit et vécut sous un ciel où les robustes exercices de la table perdent, par l'extrême jouissance qu'ils procurent, le prosaïque caractère qu'ils revêtent en d'autres contrées.

Tous ces gens que l'artiste a mis là en besogne ont l'air si *convaincu*, que les opérations auxquelles ils se livrent doivent se trouver rehaussées, même, et surtout peut-être, aux yeux de la sobriété.

Tel est le privilége de l'art, ne le lui contestons pas.

MÉTIERS ET CARRIÈRES

L'ARTISTE DRAMATIQUE

(Suite et fin)

Ce sont là les exemples étincelants, les lumières placées sur les hauteurs, et vers lesquelles se dirigent tant d'ambitions ou solitaires ou en tumulte, silencieuses ou fanfare en tête.

Arriveront-elles toutes au but qui les attire? N'en croyez rien.

L'exemple est un dangereux leurre!

C'est La Fontaine qui l'a dit, et qui a dit vrai comme toujours. Au-dessous de ces radieuses fortunes, l'ombre cache le bas; mais dans cette ombre, où tout ne disparait pas si complétement, cherchez des yeux, tâchez de découvrir les amoindrissements successifs, la suite des reculs, sur des pentes qu'on ne remonte jamais, les chutes de mécomptes en mécomptes, les désespoirs qui s'agitent jusqu'à la résignation qui se calme, parce qu'elle n'espère plus! Et pour savoir à quel degré dans l'humiliation peut tomber, je ne dis pas un artiste, mais une créature humaine, il faut avoir vu un parterre de province écraser de tous ses sifflets un malheureux que le caprice des abonnés s'est promis de ne pas recevoir, ou, plus cruel encore, jouer avec lui durant toute une campagne, le huer, l'applaudir, en faire, chaque jour, une cible à ses impertinences, le renvoyer enfin à un autre parterre comme un volant que celui-ci, déjà prévenu, retournera à son tour sur sa raquette.

Mais enfin l'art est comme la guerre; il paye ses grandeurs avec des victimes. Qu'importe la foule qui disparait dans la victoire? Ceux qu'on oublie n'ont pas existé; ceux qu'on ignore ne sont pas. Connues ou inconnues, les misères recelées dans les fonds obscurs du théâtre ne découragent ni les vraies ni les fausses vocations, qui ne les croient pas faites pour elles.

Du reste, y a-t-il lieu de distinguer les vraies et les fausses

vocations? Si elles diffèrent par le résultat, elles se ressemblent par bien des illusions qui leur sont communes, et, ce qui leur est encore le plus commun, c'est que les unes et les autres ignorent assez souvent par où elles ont commencé.

En principe, le comédien est un traducteur. Un rôle donné, il l'étudie dans son ensemble et dans ses détails, se rend maître du sens qui lui devient propre, le commente, ajoute sa glose au texte court ou ambigu. Sa double fonction, comme celle du traducteur, est de comprendre, sinon jusqu'à égaler, du moins jusqu'à posséder l'œuvre originale, et de la reproduire sous une forme nouvelle.

Comme pour le traducteur, le premier avertissement de l'influence secrète devrait être aussi, pour le comédien, l'admiration des grands auteurs, le bonheur de les goûter avec une pénétration particulière et le besoin de faire goûter au public toutes les perfections qu'il y trouve enveloppées. Mais cette admiration, mais ce besoin ne viennent généralement que plus tard, et comme le couronnement d'une laborieuse carrière, quand l'artiste, pour devenir maître à son tour, s'est fait à lui-même l'éducation que n'avaient pas reçue ses premières années.

Pour un petit nombre en effet qui, destinés aux professions libérales, se sont détournés brusquement vers le théâtre avec un fonds de « belles humanités », comme dit Molière, et par amour pour un art qui est de la littérature en action, si l'on demande quelle préparation apportent le plus grand nombre, on est bien surpris de ne pas trouver de réponse; et si l'on cherche tout au moins quel a été le motif déterminant, on n'est pas même certain d'en trouver davantage.

Et moi aussi, je suis peintre! c'est le cri du génie naissant qui se trouve et qu'un viril enthousiasme découvre à lui-même devant l'œuvre d'un maître.

Parmi les jeunes qui abordent le cabinet d'un directeur de théâtre et qui aspirent à devenir comédiens, il en est tel qui n'a jamais vu une représentation quelle qu'elle fût. D'où vient-il? Il vient d'un séminaire. Peut-il réciter quelques vers de Corneille ou de Racine? Il en a appris autrefois, mais il les a oubliés.

Comment lit-il au moins? Il lit comme un écolier, ânonnant sur l'air connu de la grammaire. Par où s'est-il senti porté vers le théâtre? Il n'en sait rien. Il n'était pas prêt à entrer dans le mouvement de la vie laïque où ses examens manqués le rejettent; supposez, si vous voulez, qu'un autre apprentissage lui fait peur et qu'il a choisi la carrière où il croit avoir le moins besoin d'un nouvel apprentissage.

Derrière les démarches de ce genre et d'autres à peu près semblables, derrière les lettres qui commencent par : « Je suis jeune, sans être belle; j'ai la figure agréable et régulière, de beaux yeux, une expression de voix touchante; j'ai toujours beaucoup aimé la comédie... » derrière les épîtres, signées ou non, qui sollicitent un moment d'entretien, avec une rhétorique respectueuse, et qui attendent la réponse sous le couvert d'une personne amie, il y a presque toujours un malheur, un désastre de famille. Tantôt, le père est mort à la tête d'une grande industrie en province; les dettes, dissimulées par le mouvement des affaires, dévorent la maison. Le fils tombé de haut, qui était chez lui un des princes de la jeunesse, revient se cacher à Paris, où il a fait son droit, et se souvient que le théâtre a été son premier rêve. Tantôt le mari avait un poste dans les consulats et l'avenir devant lui. Un coup de foudre l'a emporté. Sa veuve reste sans ressources, sans pension, seule avec une jeune fille vaillante qui se promet d'acquérir le talent du théâtre pour sauver sa mère.

Il y a aussi la veuve elle-même qui a su qu'elle était belle, qui ne l'a pas encore oublié et qui compte d'ailleurs, pour recouvrer le peu qu'elle a dû perdre, sur l'illusion de la scène. Au malaise d'une position diminuée se mêle une chimère qui sourit. C'est une des formes de la *crise*. Cette fièvre de la seconde jeunesse, ce bouillon du sang et de l'imagination qui se rallument, se portent du côté de la tragédie. On rêve les lauriers de Rachel. On s'en couronne d'abord devant ses amis, et pour s'en couronner devant le public, on prend un professeur officiel ou de libre pratique; mais les leçons coûtent cher; mais le temps passe, on s'impatiente, on veut une épreuve décisive. On paye une salle, avec un gros sacrifice, et tous les éléments d'une soirée. On a son auditoire et son lustre, un auditoire un peu attristé, il est vrai, un lustre qui semble se conformer au souci de l'auditoire; on s'agite, on s'emporte, avec une tunique mal drapée, parmi des applaudissements maladroits, jusqu'à un rappel plus maladroit encore. On rentre derrière le théâtre où vos amies, qui vous cherchent par d'étranges corridors, vous découvrent enfin dans une loge commune, et, confuses des familiarités du lieu, vous enlèvent à demi-rhabillée pour vous rendre à leurs égards et à votre propre estime.

Tentative avortée, dépense perdue! Pourquoi perdue? Bien placée au contraire si elle a payé un désenchantement complet; mais la chimère des faux tragédiens n'est pas un charme qui se rompe aisément. Il y a là une vision d'orgueil incurable et dont on meurt dans une lente agonie.

Qui dira par quels chemins on aborde le théâtre, quand on n'y est pas né dans les dessus ou dans les dessous, — quand on n'y a pas été bercé derrière la coulisse, — quand on n'y a pas été porté, chérubin d'adoption, par une belle comédienne qui envie les petites têtes blondes à leurs mères, — quand on n'y a pas figuré dans les bals d'enfants, — qu'on ne sort pas de l'atelier du typographe, du ciseleur en bronze ou du peintre sur porcelaine, — qu'on n'a pas *monté des parties* avec ses camarades, organisé des *bénéfices* pour les conscrits à racheter (du temps où se rachetaient les conscrits), débuté *extra muros* (du temps où Montmartre était hors des murs), et mérité de passer au galop à travers les populations dans l'omnibus des théâtres de la banlieue?

Il y a pourtant un accès facile, une voie régulière, mais qui n'est à l'usage ni des impatients, ni de ceux qui ne peuvent plus être à la petite classe, ni de ceux qui n'ont foi que dans les maîtres sans diplôme; cette voie, il faut bien l'appeler par son nom, c'est le Conservatoire.

Ici, la route est libre à tout venant. Il y avait jadis une façon de petite clôture aux abords, on n'entrait ni avant ni après un âge déterminé; aujourd'hui la clôture est à bas. Le règlement demande encore les actes de naissance, mais à titre de simple renseignement. En réalité, la seule formalité, ou peu s'en faut, pour être inscrit sur la liste des aspirants, est de donner au secrétariat son nom et son adresse.

La rentrée des classes au Conservatoire a lieu le 1er octobre de chaque année. L'examen pour l'admission suit généralement dans la quinzaine. Quand le jour est fixé, le secrétariat convoque les aspirants. Le comité des études se réunit dans la salle de classe, et prend place au bureau; après quoi le défilé des deux sexes commence.

Bizarre défilé, triste, burlesque, intéressant, où passent, durant six heures, le possible et l'impossible, les bambins et les trentenaires, l'apprenti échappé de chez son patron, l'avocat qui plaide à Versailles devant les conseils de guerre, les frères, les sœurs, les enfants des artistes connus, Israël et Juda, toutes les laideurs, toutes

les promesses de beauté, les vieilles robes et les robes neuves, celles qui disent plus que la gêne, et les bijoux portés trop tôt, qui disent pis que la pauvreté.

A l'appel de son nom, chacun des aspirants monte sur le théâtre pour réciter soit un monologue, s'il n'a pas quelque relation avec les classes, soit une scène s'il a trouvé une *réplique* obligeante et amie. La diversité des ramages ressemble à celle des plumages. Au surplus, le jury ne s'attend pas à retrouver des virtuoses. Ce qu'il écoute, c'est moins la chanson que la voix ; la chanson s'apprendra plus tard. Ce qu'il cherche d'abord, ce sont les *qualités*, c'est le premier don, la substance première, la nature de choix qui fera le fond du comédien.

Enfin, la liste est épuisée. Cinquante, soixante élèves en espoir ont été entendus. Le jury va aux voix, élimine ou ajourne d'après les notes prises. Les admissions se prononcent. Les professeurs se partagent les élus. Les classes se recomplètent. Il n'y a plus qu'à travailler. Trois ans de Conservatoire, deux ans même, — il n'en faut pas davantage pour les élèves bien doués, pour les femmes surtout qui devinent la comédie, — deux ans, avec la pension dès la première année, les prix et l'engagement au bout, c'est la marche rapide par laquelle sont arrivés au sociétariat presque tous les talents actuels, les vrais talents de la Comédie-Française.

Prenons-y garde cependant : un prix du Conservatoire, fût-ce un premier prix, n'assure pas toujours un engagement à qui l'obtient.

Il y a des surprises dans l'effet des concours, des jugements entraînés par un mouvement général, qui font des lauréats imprévus, mais sans lendemain.

Il y a des prix mérités par le travail qui ne sont pas donnés à un charme ou à une espérance et ne constatent que des études terminées.

Il y a, faut-il le dire ? une première complaisance du jury, justifiée antérieurement par quelque louable effort, qui a produit d'autres complaisances, de douteux seconds prix greffés sur de douteux accessit, et finalement de douteux premiers prix greffés sur les seconds,

Mauvais service rendu. Tout se paye. Involontaire ou non, toute erreur se redresse et se corrige. Voyez, le lendemain du concours, un nouveau jugement, le jugement individuel des hommes pratiques, plus sûr qu'un scrutin, qui se compose ou se décompose au fond de l'urne : les directeurs faisant leur choix ; les accessits accueillis avec faveur, les premiers prix perdus sans engagements entre des théâtres qui ne s'ouvrent pas et le Conservatoire qui s'est fermé derrière eux.

L'erreur la plus dangereuse, c'est de croire que le comédien peut se passer des qualités premières, et que l'intelligence supplée à tout le reste.

C'était l'opinion favorite de Samson ; il la prouvait par son exemple ; mais son exemple n'était qu'une éclatante exception. En dépit de l'illustre professeur, quiconque veut se mettre au théâtre, destitué des avantages naturels que demande son emploi, de ce qui concourt à l'illusion du spectacle, au tableau animé de la représentation, celui-là s'expose à tous les chagrins d'une carrière ingrate et jalouse.

Avec les dons naturels qui préviennent le public par les oreilles et par les yeux, il est certain que le débutant, au moment même où il se présente, a déjà gagné la moitié des points sur la partie. Gagnera-t-il l'autre moitié ? Dans un jeu aussi perfide et aussi plein de hasards, vaut-il mieux jeter les dés, vaut-il mieux les retenir ?

Devine si tu peux, et choisis si tu l'oses.

Edouard Thierry.

LES DERNIÈRES CARTOUCHES

L'œuvre si remarquable et si justement remarquée dont nous donnons aujourd'hui une reproduction, pour la perfection de laquelle nous avons fait appel au concours de plusieurs artistes distingués, joint à tous ses mérites artistiques celui de rappeler un épisode rigoureusement historique de la dernière guerre.

Nous ne saurions mieux faire que de laisser l'artiste lui-même commenter son œuvre. Voici donc la notice qui nous est fournie par M. de Neuville.

On m'a souvent demandé si j'avais voulu reproduire un épisode spécial de la bataille de Sedan, en d'autres termes, si C'ÉTAIT ARRIVÉ. Je réponds par le récit suivant, qui est d'une exactitude scrupuleuse.

La scène se passe au premier étage d'une maison appelée la maison Bourgerie, et située au point culminant de la route de Balan à Bazeilles. J'ai reproduit, non seulement l'aspect général, mais les détails du mobilier.

Le commandant Lambert, de l'infanterie de marine, chargé de défendre le village de Bazeilles contre le premier corps bavarois qui en avait été délogé la veille, fut attaqué, dans la matinée du 1er septembre 1870, par trois régiments bavarois et une formidable artillerie.

Il n'avait qu'un millier d'hommes de l'infanterie de marine, auxquels s'étaient joints quelques soldats perdus d'autres corps. Vers midi, après un combat opiniâtre, Bazeilles avait été repris par l'ennemi, qui s'avançait en masses profondes. C'est alors que le commandant Lambert, suivi de quelques officiers et de quelques hommes échappés du combat, se réfugia dans la maison Bourgerie. On la mit en état de défense, c'est-à-dire que les fenêtres du premier étage et les lucarnes du grenier furent barricadées avec des matelas, des oreillers, des couvertures, et tout ce qu'on put trouver. Les meilleurs tireurs se placèrent aux fenêtres ; les autres leur passaient les munitions, et le feu commença sur les Bavarois entrés dans Bazeilles.

L'ennemi, décimé, voit alors cette maison d'où lui vient la mort. Un régiment tout entier, le 15e bavarois, s'approche et cerne les derniers défenseurs de Bazeilles ; s'abritant de leur mieux derrière les arbres, les haies, les mûrs de clôture, les Allemands dirigent sur la maison une incessante fusillade. Les matelas qui garantissent les fenêtres sont réduits en charpie ; les balles volent de tous côtés dans ces chambres étroites, labourant les plafonds, ricochant sur les pierres, enlevant des éclats de bois qui forment de nouveaux projectiles. Un obus crève le toit et tue sept hommes d'un seul coup. Malgré cela, nos tireurs, calmes, ajustant longuement, ne perdent pas une cartouche. L'ennemi est maintenant assez près pour que les officiers utilisent leurs revolvers. Les vergers et les champs, autour de la maison, se couvrent de cadavres bavarois. Mais le feu des fenêtres se ralentit. Les coups deviennent plus rares ; les cartouchières se vident. On fouille les morts et les blessés ; on retrouve un dernier paquet de cartouches. C'est maintenant qu'il ne faut pas perdre ses coups. Voilà trois heures qu'on se bat ainsi, quelques hommes contre tous ces régiments. C'est la fin ; un officier épaule un chassepot, vise avec attention ; le coup part. — On a brûlé « la dernière cartouche. »

Le commandant Lambert, blessé à la jambe, rassemble ce qui lui reste d'hommes. Il les fait descendre à la cave. J'ai vu, en visitant cette cave avec M. Lambert, dont je m'honore d'être l'ami, des empreintes de mains sanglantes s'appuyant au mur, le long des escaliers. Dans ce dernier abri, serrés les uns contre les autres, ils attendent. Les Bavarois, enhardis par le silence, s'approchent de la maison muette, ils viennent, à bout portant, décharger leur fusils par les fenêtres du rez-de-chaussée, par les soupiraux. On entend un grand bruit ; c'est une batterie bavaroise qui arrive. On va jeter la maison par terre et écraser ses defenseurs. Alors le commandant Lambert dit à ses hommes : « Je vais essayer de sortir et de vous avoir la vie sauve. Si vous m'entendez tuer, vous sortirez à la baïonnette et vous tâcherez de percer vers Sedan. » Puis il va ouvrir la porte du rez-de-chaussée, et se présente sans armes à l'ennemi. Les Bavarois, exaspérés de leur perte, se jettent sur lui avec



Salon de 1873. — LES DERNIÈRES CA

Reproduction autorisé par M. Goupil.

(Réduction de la Gravu



TOUCHES. — Tableau de M. de Neuville.

I. Lavée et Robert.)

Le relieur devra monter cette feuille sur onglet.

des hourras féroces, et c'en était fait de lui sans la générosité d'un brave capitaine bavarois, qui l'entoure de ses bras et le protège contre les armes de ses soldats, — le capitaine bavarois s'appelait M. Lissignol. — Il n'aimait pas les Prussiens, celui-là! Il avait été blessé, fait prisonnier et *battu* par eux en 1866. Il marchait contre nous pour obéir à son roi. Il dit au commandant Lambert de garder son épée. Ses soldats survivants sortirent de la maison où ils avaient cru mourir. Ils étaient prisonniers. Quatre canons bavarois étaient déjà en batterie, à quelques mètres de là.

Quelques mois après, l'infection répandue par les cadavres mal enterrés était si forte, qu'il fallut faire venir les ouvriers d'une compagnie anglaise pour brûler les morts. On ouvrit les tumuli, et sur le seul territoire de Bazeilles, on déterra ainsi plus de quatre mille cadavres bavarois. Le maire de Bazeilles disait à M. Lambert, quand nous allâmes le visiter, que, le soir de la bataille, il avait entendu un officier supérieur bavarois lui dire avec colère, en lui montrant les rues de son village pleines de morts : « Monté trois régiments, pas redescendu cinq cents! »

M. le commandant Lambert, chef de bataillon au 1er septembre 1866, est toujours chef de bataillon; s'il a la croix de la Légion d'honneur, il ne l'a obtenue qu'à la reprise de Paris sur les bandits de la Commune.

Pour moi, je m'estimerai très heureux si je puis contribuer à prolonger le souvenir de tant de bravoure. Le public ne s'y est pas trompé, et, en applaudissant l'œuvre du peintre, il a surtout voulu applaudir ses modèles.

Alphonse de NEUVILLE.

L'HOMME QUATERNAIRE

« Malgré les recherches les plus actives, les plus ardentes, dirigées par une phalange de géologues d'une haute intelligence, *l'homme primordial*, dit M. H. Le Hon, reste encore couvert d'un voile mystérieux. A-t-il été créé tel que nous le voyons, à un moment donné de l'histoire de la Terre?... Provient-il, par la loi de sélection naturelle de Darwin, d'une race de singes plus élevée que les singes anthropoïdes actuels?... C'est là une grave question, qui soulève une vive polémique dans le monde savant, et dont l'avenir nous réserve peut-être la solution. »

Depuis bien longtemps, en effet, la question des origines humaines est sortie de l'histoire. Une science nouvelle, inconnue il y a trente ans, fille ou plutôt sœur de la paléontologie de Cuvier, est née des découvertes des Boucher de Perthes et des Lartet. Niée, discutée, presque étouffée à son berceau, elle a grandi au milieu de la lutte; et, grâce aux efforts d'une foule de chercheurs presque innombrable, elle a donné dans toute l'Europe les fruits les plus inattendus et les plus précieux.

Aujourd'hui, l'existence de races d'hommes pendant de nombreux siècles antérieurs aux histoires écrites est hors de doute : non seulement l'homme a, pendant de longs âges, ignoré l'usage des métaux et fait servir la pierre sous diverses formes à ses besoins; mais, en remontant des plus récents de ces âges aux plus anciens, on sort des limites de la période géologique actuelle; on trouve l'homme contemporain des cataclysmes immenses dont les derniers sont demeurés dans les souvenirs et dans l'histoire des anciens peuples. Au delà de ces dernières convulsions de la nature, on trouve encore l'homme; ses vestiges sont partout dans le monde : il n'a fallu qu'une révélation partielle fournie par le hasard à des hommes de talent et de haute vue, pour soulever le voile qui cachait ces temps lointains. Puis, on remonte encore : on trouve d'autres cataclysmes, l'homme est leur contemporain. On examine l'époque à laquelle ils prirent fin, l'homme, encore l'homme! Il est vrai qu'ici quelques doutes restent encore; mais cependant chaque jour on avance vers cette origine de l'homme, qu'il ne connaît pas encore. On amasse sans cesse des matériaux pour essayer de résoudre cette question, — peut-être insoluble, — la plus grave que se soient jamais posée l'histoire, la philosophie, la science.

Que nos lecteurs se rassurent : nous ne l'abandonnerons pas! Nous ne nous occuperons même pas de l'homme *tertiaire*, sur lequel on sait si peu de chose. Quelque jour, nous nous efforcerons d'esquisser la physionomie des habitants de l'Europe dans la partie antéhistorique de la période géologique récente : elle contient l'âge de la pierre polie, celui du bronze, le premier âge du fer; aucune n'est plus intéressante. Mais elle nous entraînerait à des développements trop considérables pour l'espace dont nous disposons ici. Négligeant donc le premier et le dernier anneau connu de l'histoire paléontologique humaine, nous nous renfermerons pour cette fois dans la *Période quaternaire*, qui a précédé celle où nous vivons.

Mais d'abord, qu'est-ce que l'époque quaternaire? ou plutôt qu'est-ce qu'une époque en géologie?

Qu'on nous permette de reprendre ici quelques mots préliminaires dont nous faisions précéder, il y a deux ans, une étude sur *nos premiers ancêtres*. « Tout le monde sait aujourd'hui, disions-nous, qu'à une époque prodigieusement reculée, la terre fut une sorte de nébuleuse, qui, se concrétant sous l'influence des forces cosmiques et l'action des mondes de l'espace sidéral, devint peu à peu une énorme goutte de matières fondues et incandescentes. Autour de ce globule brûlant, s'étendait une immense atmosphère, formée de substances gazeuses ou volatilisables. Vint un moment où la surface de cette goutte liquide se figea, parce que, traversant les espaces, elle perdait à chaque moment de sa chaleur. Ainsi se formèrent, sans intervention de l'eau, les terrains de *l'Espagne primitive* : granits et autres roches analogues. »

Mais, dans la suite des temps, les vapeurs aqueuses en suspension dans l'atmosphère se précipitèrent, et la Terre fut, pour la première fois, remaniée par l'eau. C'est alors que les premiers terrains de sédiment se déposèrent, massifs qu'on appelle aujourd'hui cambrien, silurien et devonien, et qui forment les étages de *l'Époque secondaire*. La vie apparaît dans les êtres les plus élémentaires. les foraminifères, les madrépores. Puis le calme se fait, les sédiments se déposent énormes, avec lenteur : ce sont les immenses assises triasiques, jurassiques et crétacées. Durant cette époque secondaire, d'une longueur incommensurable, les organismes vivants se compliquent : aux crustacés, aux mollusques s'ajoutent les premiers poissons, et enfin les reptiles. Puis, des sauriens gigantesques, de formes épouvantables, nous passons aux premiers mammifères dans les étages supérieurs.

Après l'époque secondaire vient la *tertiaire*. Celle-ci présente une si incroyable profusion de terrains, qu'on les a divisés en trois étages : terrain éocène, terrain miocène et pliocène, le plus moderne. C'est dans ces deux derniers que l'on a trouvé les vestiges tant discutés de l'homme tertiaire.

A la suite du groupe tertiaire, c'est-à-dire sur lui, et toujours grâce à l'influence des mêmes forces naturelles, se déposèrent les couches constitutives du groupe *quaternaire*; et enfin, au-dessus de celui-ci, se déposent chaque jour sous nos yeux les sédiments qui forment le groupe *récent*.

De grandes perturbations séparent ces périodes. Ainsi, à la fin de l'époque tertiaire, l'hémisphère boréal, soumis au milieu de cette époque à une température torride,

était couvert de glaciers immenses et enveloppé d'un froid mortel. Les causes naturelles de ce changement ne sont pas encore parfaitement connues; toujours est-il que la *période glacière* fut, le fait est prouvé, excessivement longue. Elle prit fin cependant : les glaciers se fondirent dans une débâcle terrible, et qui fut elle-même d'une immense durée. De gigantesques cours d'eau sillonnèrent l'Europe, creusant des vallées, déposant des sédiments, ouvrant des cavernes, et les remplissant ou les tapissant d'alluvions. Pendant toute l'époque quaternaire, des alternatives d'amollissement et de recrudescence du climat, d'extension et de recul des glaces eurent lieu, jusqu'à ce que glaciers et cours d'eau eussent pris la place et la figure que nous leur voyons aujourd'hui : la période récente commença et dure encore.

Des changements aussi curieux se sont produits dans la faune qui peupla alors nos pays. D'énormes espèces aujourd'hui éteintes, auprès desquelles les correspondantes modernes ne sont que des pygmées, vivaient aux premiers temps quaternaires : c'étaient le grand ours des cavernes (*ursus spelœus*), le grand lion ou tigre des cavernes (*felis spelæa*), un hyppopotame, le rhinocéros aux narines cloisonnées (*rhinoceros tichorinus*), et surtout le géant et le roi de la création quaternaire, le mammouth (*elephas primigenius*). Puis viennent des espèces, alors communes dans nos pays, aujourd'hui retirées dans les contrées septentrionales, comme le renne, ou dans les glaces des Alpes et des Pyrénées, et aussi bon nombre d'espèces encore existantes de nos jours.

C'est au milieu de cette faune extraordinaire que vivait l'homme, et que nous allons l'étudier.

Il ne connaissait aucun métal; la pierre, — le silex ou pierre à fusil, — telle était l'unique matière dont il sût faire des armes ou des instruments. Encore même ne savait-il pas la polir comme à un âge antéhistorique de l'époque récente : il se contentait de détacher des rognons que lui fournissait la nature des éclats plus ou moins grands, et de les travailler ensuite d'une façon grossière, en enlevant sur eux des éclats par des coups répétés. L'arête du silex est très vive, et, quand sa cassure est fraîche, elle coupe merveilleusement : de là couteaux, racloirs; puis, avec un peu plus d'habileté dans la taille, pointes de lances grossières et casse-têtes non moins grossiers.

Habitant d'un climat laponien, *l'homme quaternaire* de nos pays vivait comme les Esquimaux de nos jours. La terre ne lui donnait rien, et il ne savait lui demander ni fruits ni céréales. Il n'avait pas d'animaux domestiques. Il chassait pour se nourrir, pour se vêtir : la chasse était toute sa vie. Et c'est un étrange spectacle de le voir aux prises avec les géants de cette faune disparue, sans autre arme que des pierres tranchantes emmanchées dans des branches d'arbres.

H. DE LALANCHÈRE.

(*La fin au prochain numéro.*)

DOCUMENTS HISTORIQUES

LES SIGNATAIRES DE LA CONSTITUTION DE 1791

Quand l'Assemblée nationale, réunie en 1789, eut achevé la discussion de la Constitution (dite d'abord Acte constitutionnel), une députation fut nommée pour en présenter le texte au roi, qui l'approuva par l'apposition de sa signature.

L'imprimerie nationale édita presque immédiatement ce document en un petit volume in-12 d'une exécution remarquable.

Nous empruntons à l'un des rares exemplaires qui restent de ce volume le fac-simile dont on l'avait accompagné, auquel le nom de la plupart des signataires donne un véritable intérêt.

Le texte s'achève ainsi :

« Du 3 septembre 1791.

« L'Assemblée nationale ayant entendu la lecture de l'acte « constitutionnel, et après l'avoir approuvé, déclare que la « Constitution est terminée et qu'elle ne peut y rien changer.

Il sera nommé à l'instant une députation de soixante « membres pour offrir dans le jour l'acte constitutionnel au « roi. »

Suivent les signatures :

Vernier prdt Thouret prdt
Target
Mailly-chateaurenaud
C. Darche Chaillon
+ aubry Evêque du dépt de la Meuse Darnaudat
Le Chapelier Couppé
C. Sougeard Secrétaire

En marge du premier feuillet est écrit, J'accepte et je ferai exécuter.
14 Septembre 1791.

Louis

M L F Duport

Pour copie conforme à l'original déposé aux archives nationales

Camus

Achevé d'imprimer le 30. 7bre 1791.

Baudouin

L'EXPOSITION DES ENFANTS

En 1824, une société américaine se fonda en vue d'encourager l'amélioration des races humaines au moyen de primes accordées aux enfants les plus beaux et les plus vigoureux.

Un journal de Cincinnati rend compte, en ces termes, du premier concours qui eut lieu à la foire de Springfield.

« Cent vingt-sept candidats des deux sexes, amenés de toutes les parties de l'Union, du Massachusetts, de la Louisiane et de la Pensylvanie, ont été présentés au jury et se sont disputé les trois grands services d'argenterie offerts par la Société d'encouragement.

« Une tente avait été disposée pour recevoir les mères, les nourrices et les enfants. On ne saurait imaginer rien de plus gracieux que le spectacle de cette réunion, ni rien de plus plaisant que l'adresse et l'ingénuité déployées par les mères de famille pour parer leur marchandise et faire valoir leur chère progéniture : l'une frisait pour la septième fois les boucles soyeuses d'un joli petit chérubin aux joues roses ; l'autre montrait avec orgueil les jambes charnues de son fils. La taille, le poids, le nombre des enfants, tout devait être pris en considération. Un mioche âgé de sept mois pesait vingt-sept livres et demie. Une bonne femme, dont l'enfant n'avait rien de bien remarquable, faisait valoir qu'elle en était à son dix-septième.

« Après six heures de délibération, les neuf dames et les six messieurs composant le jury firent connaître le résultat du concours. Le premier prix était accordé à la fille d'un négociant du comté de Clarck ; le second *ex æquo* aux fils jumeaux de William Dowel, d'Hamilton, État de l'Ohio ; le troisième à la fille d'un M. Canon, habitant de Philadelphie, en Pensylvanie.

« A peine ce résultat fut-il connu qu'un murmure sourd et prolongé se fit entendre dans l'assemblée : des cris s'élevèrent, des réclamations aigres et de bruyantes interpellations furent adressées au bureau ; chaque nourrice, chaque mère de famille criait à l'injustice et soutenait que son enfant était le plus beau de tous.

« Un bambin de Cincinnati, à qui tout le canton semblait prendre intérêt, fut dans cette circonstance l'objet d'une ovation dont son père a dû être flatté. Une souscription fut ouverte en sa faveur, et un prix de consolation, égal au lot d'argenterie décerné à la première lauréate, lui fut accordé. Ce prix consistait en une riche statuette d'argent représentant le Christ, avec cette inscription : « Laissez venir à « moi les petits enfants. »

CURIOSITÉS DE LA MODE

LE FALBALA ET LA PRETINTAILLE

C'est de 1690 que paraît dater la mode du falbala.

De Caillières le définissait ainsi : une large bande d'étoffe plissée que les femmes mettent au bas et autour de leurs jupes. Ménage, Génin, Bescherelle et Littré varient sur son étymologie, que nous n'approfondirons pas.

Quant au falbala, la mode en dura longtemps, car quinze ans après on en parlait encore, et elle est restée dans la langue comme un synonyme d'élégance exagérée

On entendait par pertintaille ou pretintaille : ornements découpés et appliqués sur la robe. Cette mode vint même après celle des falbalas avec laquelle elle se confondit.

Lesage en parle dans son *Turcaret* (1708) comme d'une nouveauté. Le mot eut non moins de succès, et fut pris bientôt au figuré pour l'affectation, l'inutilité et le clinquant. Jean-Jacques Rousseau en a parlé.



LA POULE DINDE EN FALBALA
(Caricature de la fin du dix-septième siècle.)

Femme en pretintaille et Fontange,
Croit être belle comme un ange;
Mais ce vain falbala, par son ample contour,
La rend grosse comme une tour.
Et tout cet attirail si fort l'enfle et la guinde,
Qu'elle ressemble un poulet dinde.

Il y eut une chanson au sujet de pertintaille sur l'air : *La Cheminée du haut en bas* :

Lorsqu'une chose est nouvelle,
C'est assez pour estre belle;
Des autres on fait peu de cas,
La, la, la,
La pertintaille en falbala!

Il n'importe qui l'invente,
Quoy qu'el' soit extravagante,
Le bon goût luy cédera,
La, la, la,
La pertintaille en falbala!

Mais on la voit disparaître,
Au moment qu'on la voit naître,
Car tout change et changera,
La, la, la,
La pertintaille en falbala!

Après la Révolution, Pretintaille symbolisa l'attirail suranné des émigrés rentrant avec Louis XVIII.

On connaît la chanson de Béranger :

Vils roturiers,
Respectez les quartiers
De la marquise de Pretintaille.

VÉRITÉS

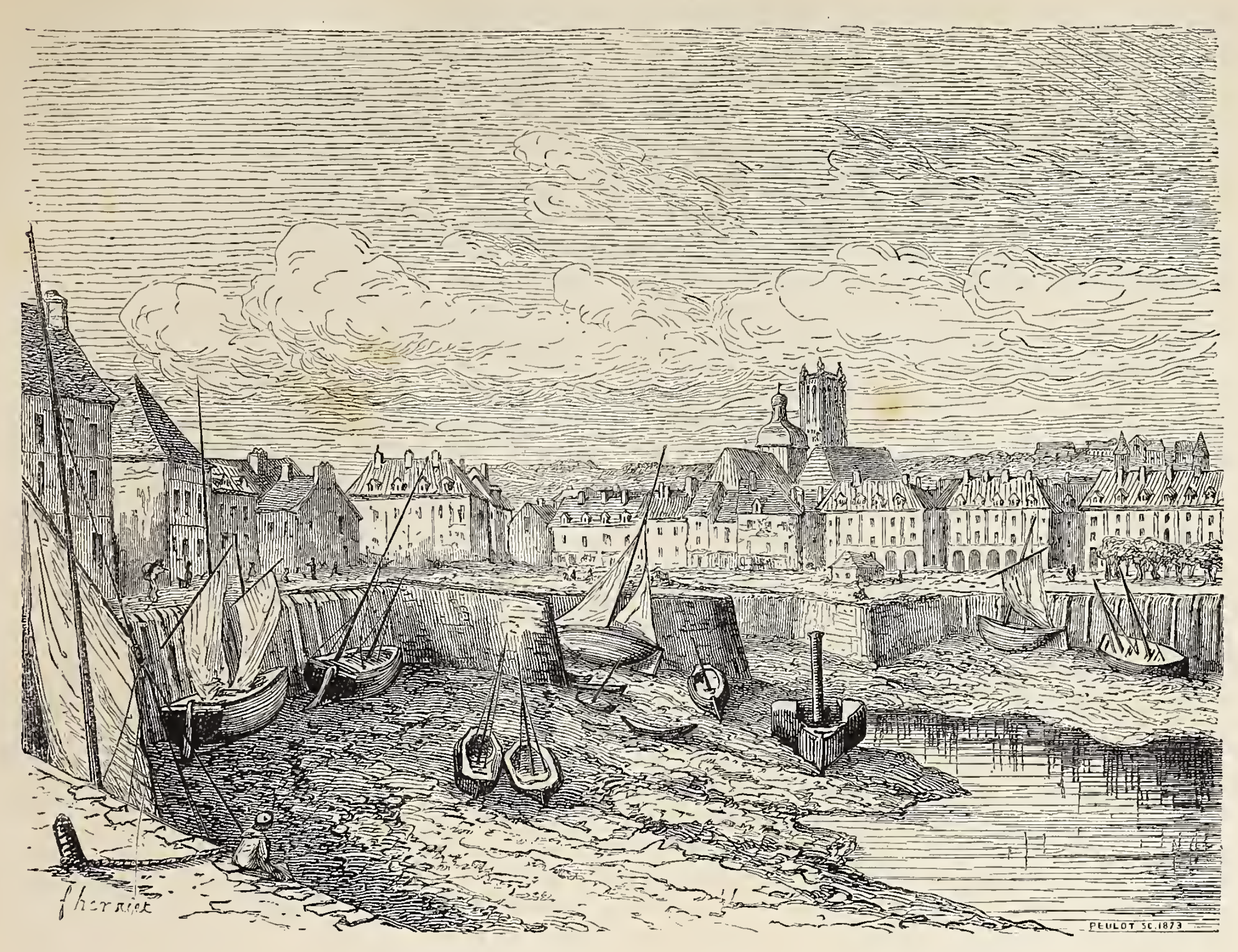
*** La justice est la seule divinité qui ne rencontre pas d'athées. Pourquoi? — Parce que, sans la justice, on ne comprend pas plus l'existence de la société qu'on ne comprend l'existence du monde sans la gravitation. Nécessité suprême des peuples qui ont vieilli, souffert et douté; elle est devenue la ressource de la société moderne. Aussi, même quand il la trahit, chacun proclame son nom. La supprimer, ce serait détruire la sécurité du morceau de pain qui nous alimente, l'inviolabilité du toit qui nous abrite, la moisson du champ qui nous nourrit. Notre existence elle-même ne serait plus qu'une anxiété sous une perpétuelle terreur, qu'un aléa livré à toutes les vicissitudes du bon plaisir et de la tyrannie. (Fr. Thomas.)

*** L'homme supérieur, incessamment tourmenté, déchiré par l'opposition de l'idéal et du réel, sent mieux qu'un autre la grandeur humaine, et mieux qu'un autre la misère humaine. (E. Hello.)

*** Ne songez qu'aux individus, vous croirez que tout passe, tout meurt, tout s'anéantit; ne faites attention qu'aux espèces, vous vous sentirez portés à croire que tout est éternel et immuable. (Robinet.)

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire. Paris.

VILLES DE FRANCE



DIEPPE

La vue est prise du quai qui borde le faubourg du Pollet. Au fond, sur le quai, devant ces maisons à arcades, se tient le marché au poisson. Les bateaux de pêche débarquent leurs produits, qui sont aussitôt vendus à la criée. C'est là un des spectacles curieux pour l'observateur, non tant au point de vue du poisson, qui a cependant son intérêt, qu'à celui de la galerie qu'animent le feu des enchères et l'adjudication d'un lot de soixante barbues, qui est tout un poëme.

Devant nous le port principal, réservé surtout aux bateaux pêcheurs et aux paquebots qui font la traversée d'Angleterre. Les gros bâtiments qui nous apportent les sapins et les chanvres du Nord sont mouillés dans le bassin.

Dieppe est une ville agréable, en ce sens qu'on y vit comme l'on veut. Rien ne vous force à rester dans le rayon élégant du Casino, comme sur beaucoup d'autres points de la côte. Vous pouvez vous loger facilement en ville et manger chez les pâtissiers-restaurateurs du quai à des prix plus modérés que ceux des hôtels. Puis, nulle part il n'est permis plus facilement de contempler la haute mer. On reste des journées entières à l'extrémité de la jetée, contre l'entrée de la passe étroite qui donne dans le port un difficile accès, moins pittoresque que le château de Dieppe et les ruines d'Arc. Nulle part on ne voit mieux le va-et-vient de tous ces bâtiments montés par une population laborieuse, active et dure à la fatigue, où les femmes et les enfants jouent le rôle le plus actif, les femmes en s'attelant à la corde qui remorque l'esquif de leurs hommes, les enfants en rendant à bord des services souvent au-dessus de leur âge.

L'HERBIER DE MON ONCLE GEORGES

NOUVELLE

L'an dernier, j'étais allé, selon mon habitude, passer mes vacances chez l'oncle Georges d'Auval, à E...

C'était un beau vieillard que mon oncle; il avait alors ses soixante-quinze ans bien comptés, mais il ne lui manquait pas une dent. A vrai dire, ses cheveux étaient blancs, mais quelle douce neige! Quelques rides sur le visage, si bien placées qu'elles le paraient en quelque sorte. L'œil doux et ferme tout à la fois, la bouche souriante. Lorsqu'il trônait sur sa chaise curule, il n'y a pas dix ans, étant juge au tribunal du pays, l'innocent espérait en voyant cette douce physionomie; mais aussi le coupable tremblait sous son regard pur et droit.

Il avait de l'indulgence pour la pauvre petite servante qui avait détourné quelques vieux rubans de sa maîtresse; elle était si laide, la pauvrette, qu'il fallait bien s'embellir un peu avec quelques affiquets pour plaire aux épouseurs; mais, en revanche, il était sévère pour la jolie camériste, à l'air effronté, qui pouvait très-bien se passer de ces embellissements artificiels.

Les vacances passées à E... n'offraient rien de bien particulier, peu ou point d'imprévu; c'était la vie calme de province. L'oncle habitait, non loin de la cathédrale, une charmante maison de l'avenue, remplie d'arbres, qui s'en va à l'évêché. L'été, tout cela était délicieux, illuminé par le soleil et égayé par les concerts du merle et du rossignol.

On se levait à six heures et l'on avalait une tasse de lait frais arrivé de la campagne; cette délicate opération terminée, le jardin recevait les hôtes : on échenillait de-ci,

on émondait de-là, on écrasait un hanneton, on enlevait les toiles fabriquées la dernière nuit par mesdames les araignées; mon oncle faisait admirer ses poires ; ma tante, les pêches qui promettaient d'être fort belles cette année (c'était tous les ans la bonne année pour les pêches); ma cousine signalait les abricots et les prunes, touchait les poires pour voir si elles seraient bientôt mûres, tandis que Gustave, son mari, jetait un coup d'œil sur le raisin. Les marmots couraient après les papillons, pesaient gravement des cailloux, ou construisaient des forteresses avec du sable, malgré les protestations de la bonne maman, qui trouvait que les robes blanches se salissaient trop vite, et que Catherine (Cathe, comme l'appelait la petite Marguerite) ne pouvait plus arriver à laver tout ce linge-là.

Cela fait, mon oncle et moi, pour stimuler l'appétit, avant le déjeuner, nous allions faire une longue promenade par la ville. Indistinctement, la conversation roulait sur le commerce du pays : le tailleur faisait bien ceci, mais... faisait mal cela; et le café, le grand café de la Mairie, le premier de la ville! ah! que de critiques! la bière surtout; jadis (c'est-à-dire en 1830), jadis, c'était de la crème que cette bière-là; aujourd'hui peuh!... Et il faisait une grimace significative.

Puis, c'était le marché qu'on avait mal construit, les architectes ne s'y entendaient point. Venait ensuite la rareté du poisson : on ne pouvait plus avoir de belles soles; quant aux truites, depuis quatre ou cinq ans il ne fallait plus y songer.

Après cela, défilaient par ordre, sous les fourches caudines du terrible juge, le boucher, la fruitière, l'armurier, le pharmacien, le médecin, etc.; tout y passait, jusqu'au conseil municipal, et même le gouvernement; mais ce dernier était gardé pour la bonne bouche. Après le déjeuner, qui avait lieu régulièrement à onze heures, en prenant le café, en fumant sa pipe d'écume culottée avec amour, le cher vieillard attaquait vigoureusement la politique; il fustigeait ou il louait, selon le cas, les hommes qui depuis quarante ans tenaient les destinées de la France. Il avait connu les uns, parlé aux autres, vu ceux-ci, failli voir ceux-là, que sais-je?

Il chevauchait ainsi sur son dada jusqu'à l'heure de la promenade en famille, qui commençait vers deux heures. C'était ordinairement du côté des bois que toute la maisonnée prenait son essor; si la question politique du jour n'était pas épuisée, on y revenait; mais c'étaient les derniers coups de feu. On n'en avait guère pour plus d'une heure à changer la forme du gouvernement, établir de nouveaux impôts, signer des alliances avec cinq ou six puissances, reconstituer le ministère, accorder les partis et rétablir l'équilibre européen. Dès que chaque chose était mise en place, l'oncle Georges soufflait un peu, prenait une prise, et, comme un apôtre qui vient d'accomplir sa tâche, il s'enivrait des beautés de la nature : « *Eh! voilà les bourgeons ouverts; tenez, les jolies feuilles tendres qui s'échappent!* » On nageait alors dans la pastorale ; il parlait du bonheur de vivre aux champs, il citait Horace... en latin : « *Beatus ille qui procul negotiis.* » La petite cousine admirait beaucoup et n'y comprenait rien.

Le soir, après le dîner, on allait au cercle, quelquefois au grand café, boire quelques bocks, uniquement pour constater que la bière continuait à sentir le buis, qu'il n'y entrait pas une écaille de houblon, et dire au maître de l'établissement qu'on n'en prendrait plus... jusqu'à la prochaine fois. Voilà pour la semaine.

Le dimanche, toute la famille allait à la grand'messe, en rang. Les deux petits enfants, Émile et Marguerite (cinq et sept ans), ouvraient la marche; ma cousine et moi au second rang; ma tante venait ensuite, donnant le bras à son gendre; l'oncle Georges, lui, n'avait pas de place assignée; il allait de l'un à l'autre groupe, gourmandant les bébés qui marchaient trop vite pour bonne maman, riant avec le second rang, nous quittant tout à coup pour aller aider sa femme à monter un trottoir ou traverser un ruisseau ; cela avec un entrain, une légèreté, qui lui allaient à merveille.

Lorsqu'il faisait beau temps et que l'on n'avait pas trop flâné en s'habillant, on se rendait à la basilique, en faisant le grand tour par la rue du Cheval-Blanc. Quant au reste de la journée, rien n'était changé.

Si l'on ne s'amusait pas beaucoup, il était impossible de s'ennuyer, surtout lorsqu'on avait des goûts paisibles; les journées s'écoulaient douces et tranquilles, on était heureux sans fatigue. Ce bonheur, ce repos, étaient toujours bien goûtés des parents et des amis qui venaient passer une quinzaine à E.....

Or, par une après-midi du mois de juillet de l'an dernier, nous étions par hasard partis en promenade tous deux seuls, mon oncle et moi.

Ce jour-là, nous avions fait un excellent déjeuner; le vin des jours de fête, tiré de sa cachette exprès pour moi, avait jeté je ne sais quoi d'inaccoutumé dans l'âme de mon oncle; il ne parlait pas politique, il n'était plus question du gouvernement, on avait usé toute la diplomatie pendant le repas, nous en étions déjà à l'idylle.

Nous allions devant nous; il se baissa pour arracher une touffe de fleurettes qui poussaient dans le gazon. Il la regarda tristement, soupira, et furtivement essuya une larme.

— Qu'avez-vous donc, mon oncle?

— Ce que j'ai..., fit-il d'abord avec un certain embarras; puis se ravisant et avec résolution : — Oui, tu m'as vu pleurer en cueillant cette fleur, n'est-ce pas?... Après tout, je n'ai rien à te cacher..., on peut bien pleurer : les larmes sont faites pour les enfants et les vieillards; ceux-ci s'en servent pour regretter, ceux-là pour déplorer des maux imaginaires.

« Vois-tu, cette belle journée m'en rappelle une autre bien triste. Le temps était radieux comme aujourd'hui; comme aujourd'hui, dans la verdure, les fleurs s'épanouissaient au soleil, mais, hélas! nos cœurs étaient plongés dans la douleur; Gaston, mon fils, ton ami, ton frère presque, dont tu avais partagé les jeux, mon pauvre enfant s'en allait rejoindre l'armée du Rhin.

« Avant son départ, là, à cette place, il cueillit quelques fleurs et me les offrit; je les ai chez moi...; — l'émotion coupait la parole au brave homme. — Tu les verras, ajouta-t-il, tu verras mon herbier à la date du 25 juillet 1870.

— Votre herbier, mon oncle?...

— Ah! tu ne le connais pas, c'est vrai, je ne te l'ai jamais montré ; mais tu es de la famille, après tout, tu le verras aujourd'hui. »

Nous rentrâmes de bonne heure ce jour-là; il me conduisit à la bibliothèque, ouvrit un tiroir secret, et en sortit un grand album de maroquin rouge.

— Tiens, je te le confie, prends-en bien soin...

Et il me laissa seul.

J'ouvris l'album avec émotion; il datait d'au moins soixante ans, cet herbier; il y avait là des pensées, des violettes, des marguerites, des églantiers, toutes les fleurs enfin que mon oncle avait reçues depuis sa jeunesse.

Ce n'était pas l'herbier du savant, hérissé de noms latins, de désignations techniques. Non; chaque fleur avait son histoire, où étaient notés le nom du donataire, la circonstance dans laquelle elle avait été offerte, le motif pour lequel elle était venue s'attacher là, sur ce papier de

Hollande, gros et dodu comme un brasseur d'Amsterdam. Cela aurait pu s'appeler l'herbier du cœur.

Tout cela était classé par ordre, par date; la notice, d'un style simple, était de la main de mon oncle, d'une écriture ferme, lisible, une de ces bonnes tranquilles écritures à la plume d'oie, qui caractérisent l'ancienne époque.

Comme tout cela était joli! Comme ces vieux printemps où avaient poussé ces fleurs se rajeunissaient lorsqu'on lisait ces notes! Comme ces jeunes filles (douairières aujourd'hui), de qui venaient certaines petites primevères, me semblaient fraîches! Les pauvres enfants avaient vieilli..., les pages étaient toujours jeunes. Du reste, entre nous, il avait été très-beau, l'oncle Georges, au dire de ma tante elle-même, qui vantait quelquefois l'air noble, les belles manières, l'œil vif de son mari — à vingt-cinq ans. — Cela expliquait bien des fleurs, mais cela n'enjalousait point la digne femme. Toutes les histoires que contaient ces fleurettes étaient si chastes, si pures.... C'est que mon oncle avait toujours eu des principes, comme on disait alors. Jamais il n'avait jeté un regard effronté sur une femme, et si un désir avait mordu son cœur, c'était toujours dans l'espérance de voir couronner sa flamme par un prompt hymen (style du temps).

Enfin l'âge était venu; à vingt-deux ans il s'était marié. Dame Berthe, ma vénérable tante, avait sa place et une belle place dans l'herbier; c'est qu'elle avait été la passion sérieuse de mon oncle, la passion couronnée de succès, la passion qui durait sans mélange depuis cinquante-deux ans, ne vous en déplaise; ils ne se parlaient qu'avec la plus grande douceur, ces deux vieillards qui venaient de fêter leur jubilé de cinquantaine, en se tenant la main, et s'appelant des noms les plus tendres comme au premier jour de leur union.

La bonne dame avait donc placé un véritable bouquet au milieu des autres, avec les fleurs des amies et des amis. Parmi ces derniers, que de touchantes histoires et aussi que de tristes et décevants souvenirs! L'herbier de l'oncle Georges est là pour prouver combien les protestations d'amitié sont fausses et peu solides. Il croyait aux amis, il se fiait à eux, il leur confiait son cœur; mais en échange, que d'ingratitude!

Il avait reçu de l'un d'eux une belladone; il est probable que cette fleur avait été cueillie machinalement, donnée sans intention méchante; mais la suite des relations prouva que le poison était bien caché sous la fleur. Il gardait tout cela, le bon oncle. « Ce sera une leçon, » disait-il. — Huit jours après on l'y prenait encore.

Ailleurs, c'étaient des fleurs cueillies sur la tombe d'un bébé rose, mort à trois ans, et que l'on regrettait encore, tant il avait illuminé ces deux cœurs vieillis maintenant!

Le pauvre petit était devenu lilas blanc, muguet ou violette, que sais-je? et ces fleurs trouvaient une place dans l'herbier, entre deux larmes, et un souvenir; on s'imaginait le voir encore avec ses gentillesses, ses trois ans et ses joues fraîches, lorsqu'on racontait ses reparties enfantines, absolument comme si elles eussent été de la veille.

Une autre histoire touchante encadrant quelques pervenches. Il avait fait acquitter une vieille mendiante qui avait volé une petite miche de pain moisi. C'était en hiver, personne ne sortait; elle avait tendu la main toute la journée sans rien recevoir. Il faisait si froid que les belles dames ne pouvaient retirer leurs menottes du manchon fourré; ces messieurs étaient trop emmitouflés, ils ne pouvaient réellement pas se déganter pour chercher un sou dans leur gousset afin de l'offrir à la bonne femme. Elle n'y put résister. Elle grelottait, ses dents étaient longues!...

Elle entre dans une ferme.

Elle avise, posé sur la huche, un morceau de pain destiné au chien, peut-être, et au moment où la grosse Jeanne lui disait rudement de s'en « aller de suite et de bien fermer la porte », elle s'empara du pain; on la vit, on la prit; alors il fallut bien que justice fût faite.

L'aventure intéressa mon oncle, qui, au délibéré du tribunal dont il faisait partie, sauva la pauvre femme du déshonneur, par un mot convaincu, qui entraîna l'opinion de ses collègues. Elle fut acquittée.

Au printemps suivant, comme il se promenait dans la campagne, la mendiante aperçut son sauveur et lui offrit une fleur, une vraie fleur de pauvre, — une de ces mignonnes qui naissent sans prétention dans les champs, où elles sont à la portée de tous.

Sur l'herbier, au-dessous de la pervenche, cela était conté d'une façon aussi simple que l'action elle-même, et tout à la louange de la vieille mendiante.

Je tournais toujours. A chaque feuillet, nouvelle émotion; enfin j'arrivai au 25 juillet 1870.

A cette page étaient attachées les fleurs que le fils avait données au père le jour de son départ; puis une lettre renfermant quelques myosotis, et ces quelques mots : « Demain nous passons la frontière; mon corps d'armée est désigné pour attaquer par Saint-Avold; je cueille ces fleurs sur le sol français et vous les envoie; j'en garde quelques-unes pour moi : elles me porteront bonheur, ces fleurs de la patrie! Reverrai-je cette terre chérie? Je n'en sais rien : à la grâce de Dieu! »

On n'attaqua rien du tout, on fut refoulé, et le 14, à Borny, il tombait blessé par une balle prussienne.

Après la capitulation de Metz, il revint au sein de sa famille, si bien mutilé, que l'ennemi l'avait jugé incapable de reprendre les armes; et vraiment il ne l'aurait pu faire, le brave enfant.

Ses blessures se rouvrirent, malgré les soins de la mère et les gâteries du père; il s'éteignit avec la consolation de penser qu'il allait dormir le dernier sommeil dans la terre bénie de son pays et près des siens, — ce qui avait été refusé à tant d'autres!

. . . .

Il y a cinq mois, nous conduisions l'oncle Georges au champ des morts; il allait se reposer de ses longues fatigues, de ses douleurs, avec la conscience d'un honnête homme qui a passé sa vie à faire le bien.

J'ai hérité d'une grande partie de sa bibliothèque; l'album aux fleurs m'est venu avec quantité d'ouvrages rares et précieux.

J'ai dernièrement arraché une fleur sur la tombe fraîchement close, et l'ai déposée à la dernière page (la seule qui restât) de l'herbier de mon oncle Georges...

Oscar Michon.

LA FRESQUE DE LA MAGLIANA

Cette fresque, qui a été dernièrement acquise à un taux relativement fort élevé (*) par le gouvernement français, a donné lieu à de très-vives, très-ardentes discussions.

Généralement attribuée à Raphaël, le peintre divin (comme on l'a souvent qualifié), et bien que maintes données coïncident pour témoigner des circonstances dans lesquelles le maître a pu l'exécuter, cette œuvre a trouvé

(*) L'œuvre, mise aux enchères publiques, a été adjugée moyennant 207,500 francs.

maint négateur de son authenticité. Nous n'avons pas à entrer dans un débat dont le bruit semble, au reste, complétement apaisé aujourd'hui.

Nous donnons la reproduction fidèle de ce morceau, qui, nous devons le dire, même aux yeux des plus acharnés contradicteurs de son origine, ne laisse pas que d'accuser une main magistrale.

« *Le Père éternel bénissant le monde* », tel est le sujet que Raphaël aurait peint, entre les années 1505 et 1510, dans la chapelle d'un rendez-vous de chasse que le pape Léon X avait sur les bords du *Magliano* (d'où le nom de provenance donné à cette fresque). De dimension d'ailleurs assez restreinte, elle est actuellement exposée dans une salle du musée du Louvre.

Quoi qu'il en puisse être de cette composition, nous avons cru devoir en rapprocher le portrait incontestable-



LA FRESQUE DE LA MAGLIANA, attribuée à Raphaël

ment authentique de l'artiste illustre à qui l'on en fait honneur, et comme tout est intéressant qui touche à une telle personnalité, nous y joignons le fac-simile de la signature mise par le grand peintre au bas d'une lettre qu'il adressait à une Excellence, dont il se dit le très-humble et très-obéissant serviteur.

des familles un peu multipliées s'isolaient les unes des autres, chacune au milieu d'un immense territoire de chasse, qui suffisait à peine à ses besoins. Les cavernes, qu'avaient creusées dans les montagnes les courants diluviens dont nous avons parlé, servaient de domicile à ces agglomérations peu nombreuses; c'est là que l'on trouve

ŒUVRES DE MAITRES



PORTRAIT DE RAPHAEL, d'après Bernardino da Betti, dit *il Penturichio.*
Fresque de la bibliothèque de Sienne

FAC-SIMILE DE LA SIGNATURE DE RAPHAEL

humi^{mo} et obedien^{mo} servitore raphaello

L'HOMME QUATERNAIRE

(*Suite et fin.*)

On conçoit qu'une vie pareille obligeait les populations à être aussi peu denses que possible. De petites tribus, aujourd'hui leurs ossements, leurs armes, et les restes de leurs repas.

L'Européen quaternaire était donc un sauvage, dans la plus complète acception du mot. Il menait la vie des Esquimaux quand les voyageurs le virent pour la pré-

mière fois. Défendu des rigueurs de la température par des peaux raclées intérieurement avec des grattoirs et cousues avec des poinçons de silex, il chassait le mammouth et le renne, se gorgeait de leur chair et jetait les os dans un coin de sa caverne ou aux alentours de sa hutte : le froid intense empêchait une fermentation délétère. De tous les métiers qui font la perfection de nos civilisation modernes, il n'en connaissait aucun : à peine commençait-il à faire une poterie lourde, épaisse, sans cuisson ni solidité... et encore ! Peut-être était-il anthropophage ! ! !

Cependant un progrès continu, quoique lent, se manifeste chez ces races primitives. L'industrie, l'art même, semblent naître chez elles : elles ont une histoire ; et il a fallu créer des divisions chronologiques dans leur époque.

M. Lartet, le Cuvier de cette science nouvelle, avait fait une classification fondée sur la prédominance de telle ou telle espèce animale parmi les débris à déterminer, et il avait créé *l'âge du grand ours*, celui *du mammouth*, celui *du renne*. « Malheureusement, — dit M. Arcelin dans une excellente brochure, *La Question préhistorique*, — cette répartition des espèces n'existe réellement pas ; et, dans le plus grand nombre des cas, la faune quaternaire se présente avec une identité à peu près absolue. On a donc réuni en un seul l'âge du grand ours et celui du mammouth. — Si l'âge du renne subsiste encore dans le vocabulaire des archéologues français, c'est purement et simplement par une convention de langage ; mais il ne diffère pas paléontologiquement des âges précédents, dont il est la suite. » C'est tout récemment que M. de Mortillet a proposé une classification nouvelle, selon nous la véritable. Elle est fondée sur la différence entre les produits de l'industrie humaine aux diverses phases de l'époque quaternaire ; et, en nous montrant leurs progrès successifs, elle nous fait assister au développement de l'intelligence de l'homme.

La taille du silex, en effet, peut se ramener à quatre types principaux, caractérisés chacun par le nom d'une des stations préhistoriques où on le rencontre.

La première époque est celle de *Saint-Acheul*. Les instruments du type *acheuléen* sont gros, généralement en forme d'amande, taillés des deux côtés ; on les maniait sans doute à la main, sans manche. Ce sont eux qu'a signalés le premier Boucher de Perthes, à Abbeville (Somme) ; on les rencontre dans les alluvions des hauts niveaux, à Saint-Acheul et à Therme (Somme), à Sotteville-lez-Rouen (Seine-Inférieure), à Vaudricourt (Pas-de-Calais) ; et à la surface du sol, dans les gisements des hauts plateaux où sont mêlés les objets de tous les âges, comme à Beaumont (Vienne), à Tilly (Allier), et dans les causses de l'Aveyron. En certains lieux, ils sont en quartzite et non en silex.

La seconde époque présente le type *moustiérien*. Il est, dit M. de Mortillet, « caractérisé par des pointes retaillées d'un seul côté et généralement à un seul bout, et par des racloirs plus ou moins grands, également tout unis sur une de leurs faces... La localité-type qui a donné son nom à l'époque est la grotte et le plateau *de Moustiers* (Dordogne). » On retrouve les mêmes produits dans les alluvions des bas niveaux, tout autour de Paris, par exemple, ou, mieux encore, dans des grottes et des stations en plein air : grottes de la Martinière et de l'Ermitage (Vienne), de la Mère-Grand (Saône-et-Loire), de Buoux (Vaucluse), de Néron (Ardèche) ; stations de Cœuvres (Aisne), etc...

De progrès en progrès, nous arrivons à la troisième époque, dite *de Solutré* : le type *solutréen* est l'apogée de la taille des lances et flèches en pierre éclatée ; elles prennent la forme d'une feuille de laurier, finement retaillée sur les côtés et aux deux bouts. L'homme de cette époque est déjà en progrès sur le sauvage de l'âge précédent. De petites peuplades se sont formées, qui vivent, non plus dans des cavernes comme des bêtes fauves, mais sur des coteaux et le long des fleuves : le renne et le cheval, tous deux sauvages, forment le fond de l'alimentation ; les arts semblent même apparaître, sous forme de poteries et d'essais de sculpture en pierre et en os. Les stations principales de cette époque sont à Laugerie-Haute (Dordogne), à Solutré (Saône-et-Loire), à Badegols et à Exideuil (Dordogne).

La quatrième époque, celle de *la Madelaine*, met fin à l'époque quaternaire. On ne trouve plus les jolies pointes de silex de l'époque précédente : l'homme n'en a plus besoin ; il a appris à en tailler de plus parfaites et de plus durables dans les bois du renne et les os d'animaux divers, et ce sont celles-ci qu'on retrouve. Pourtant, aucune époque n'offre autant de silex travaillés ; mais ils sont devenus de simples instruments domestiques : le type *magdalénien* n'offre que couteaux, scies, perçoirs, frottoirs, etc..., destinés à tailler la viande, les peaux, les os. Alors viennent vraiment les arts. A la station de la Madelaine, on a trouvé sur une plaque d'ivoire un mammouth gravé au trait avec autant d'entrain que d'exactitude ; depuis, plusieurs dessins analogues, rennes, poissons, etc., ont été trouvés gravés sur le schiste ou l'ivoire. A la station de Trayac, on a trouvé une statuette de femme ; et l'on possède encore d'autres spécimens de sculpture, tels que manches d'instruments sculptés en forme d'animaux, etc... L'homme de cette dernière époque vit à la fois dans les cavernes, dans des stations en plein air, et dans des abris sous les roches surplombantes au bord des fleuves : il n'est plus seulement chasseur, il est pêcheur aussi. Les stations de cette époque sont les plus communes.

Jetons un coup d'œil sur cette période. Armes en os, outils en pierre, vêtements de fourrures, vie de chasse et de pêche : l'Européen quaternaire était arrivé justement au point de civilisation où nous avons trouvé l'Esquimau. A cela il y a une raison excellente : c'est lui qui est l'Esquimau ! ! !

Si de l'époque de la pierre taillée nous voulions passer à celle de la pierre polie, il faudrait franchir un abîme sans transition. Une perturbation de la nature, sans doute une période glaciaire suivie d'une débâcle ou déluge, a balayé toute cette création quaternaire que nous venons d'examiner. Sa faune a disparu : les plus anciens types se sont éteints, comme l'ours des cavernes et le mammouth ; les autres, comme le renne, sont confinés dans les régions polaires. L'homme a suivi ceux-ci. Il résulte des recherches des savants anatomistes et archéologues, au nombre desquels se placent MM. Arcelin et Prunerbey, que l'homme quaternaire présentait tous les caractères physiques des races *mongoloïdes* du nord de l'Europe, de l'Asie, de l'Amérique.

Continuant son genre de vie après le cataclysme qui le chassa des espaces transformés de l'Europe centrale, il émigra avec les animaux ses contemporains dans les neiges du Nord ou des montagnes. Dans l'antiquité, il fut le Basque et le Ligure ; de nos jours, il est le Lapon, le Sibérien, l'Esquimau.

Avec l'époque géologique récente, — celle où nous sommes, — sont venus en Europe des hommes plus grands, plus forts, d'un tout autre type, possédant la *pierre polie*, des céréales, des animaux domestiques. Ils venaient d'Orient : ce sont là nos ancêtres, des *Aryens!*

H. DE LA BLANCHÈRE.

SIX MOIS A STETTIN

1870 — 1871

(Journal d'un officier prisonnier en Allemagne)

14 *octobre*. — C'est dimanche soir, à quatre heures, que nous sommes arrivés à destination. A notre descente de wagon, on nous fit entrer dans une salle de la gare réservée au service militaire; nous y fûmes reçus par un lieutenant qui nous adressa la parole en français; son accent l'eût fait prendre pour un Anglais plutôt que pour un Allemand. Il nous vanta la vie matérielle de Stettin et nous dit qu'on nous accorderait la liberté de nous promener dans la ville, à la condition de ne pas sortir avant cinq heures du matin et d'être rentrés dans nos logements à neuf heures du soir; il ajouta en souriant qu'il pensait qu'aucun de nous ne réclamerait au sujet de la première partie de cette consigne. Un grand vieillard à barbe blanche entra dans la salle; c'était le colonel commandant la place. Il nous fit dire aussitôt par l'officier qui nous avait reçus, que nous devions, avant de quitter la salle, nous engager par écrit à ne sortir en ville qu'aux heures où cela nous serait permis, à ne pas dépasser l'enceinte de la place et à faire passer notre correspondance par l'autorité allemande. Il eût désiré que chacun de nous écrivît son engagement sur une feuille séparée; on lui fit observer que cela serait bien long (nous étions soixante officiers ou assimilés), que l'on manquait de plumes et que la nuit approchait. Sur ces observations, le colonel voulut bien consentir à ce qu'il fût fait avec une déclaration collective, qui devait n'être que provisoire, au bas de laquelle nous signâmes tous. On nous prévint encore que nous aurions à nous trouver le lendemain à midi au casino militaire. Un troisième officier prussien, du grade de lieutenant, nous conduisit en ville.

En sortant de la gare, nous montâmes, devant un petit nombre de curieux, une rampe qui coupait un mur d'enceinte percé de meurtrières; nous gravîmes un escalier d'une vingtaine de marches et, après avoir traversé deux places boueuses et désertes, notre conducteur nous fit entrer dans un pavillon d'officiers dépendant de la caserne de l'artillerie, vaste construction en briques dont l'obscurité ne permettait déjà plus de distinguer les détails. Quelques chambres de ce pavillon furent mises à la disposition de ceux d'entre nous qui se montrèrent le plus pressés de se loger; les autres durent aller se loger en ville à leurs frais. Après avoir erré longtemps au hasard, j'allai frapper, ainsi que plusieurs de mes compagnons de voyage, à l'*Hôtel du Nord*, où nous fûmes assez heureux pour trouver un gîte.

Le lendemain, à l'heure indiquée, nous nous sommes rendus au casino militaire, sur la *Lindenstrasse*, construction monumentale, destinée à servir de cercle aux officiers de la garnison de Stettin. Une centaine de nos soldats y travaillent. Nous avons trouvé réunis au Casino le major et les *compagniefûhrer* (commandants de compagnie), du premier bataillon de prisonniers de guerre dont nous étions appelés à grossir l'effectif. Le major, qui appartient à l'armée de ligne, parle peu notre langue et ce fut l'un de nos camarades, un officier d'état-major, d'origine alsacienne, qui lui servit d'interprète. Le major nous fit répéter avec quelques développements, les ordres de la veille et nous fit dire de plus, qu'il nous était interdit de communiquer avec nos sous-officiers et nos soldats prisonniers. Il nous recommanda de ne parler dans notre correspondance avec nos familles ni de politique ni des opérations de la guerre. Enfin, il ajouta qu'il ne nous astreindrait pas à des appels réguliers et qu'il nous convoquerait au Casino aussi souvent qu'il le jugerait nécessaire. La déclaration collective signée par nous la veille à la gare dut être remplacée, séance tenante, par des déclarations individuelles, et chacun de nous dut mettre de plus une note faisant connaître son nom et ses prénoms, son grade et son regiment et le lieu de sa naissance. Après cela le major nous répartit entre les diverses compagnies de son bataillon. Les *compagniefûhrer* sont chargés de nous faire parvenir les ordres qui nous concernent, de nous payer notre solde, de contrôler notre correspondance; nous devons leur remettre nos lettres ouvertes. Notre correspondance circule en franchise dans les Etats allemands; c'est là sans doute la seule gracieuseté que nous ayons à attendre de la part du roi Guillaume et je tiens à la mentionner.

Nous nous sommes occupés le même jour de chercher des logements et une pension. Nous nous trouvions fort bien à l'*Hôtel du Nord*, mais il y a un écart trop prononcé entre ses prix et la solde qui nous est faite. Celle-ci est fixée à 25 thalers (93 francs 50) par mois pour les généraux, les officiers supérieurs et les capitaines et à 12 thalers (45 francs) par mois pour les lieutenants et les sous-lieutenants. Il est bon de noter en passant le fait suivant : le *lieutenant allemand prisonnier en France* reçoit du Gouvernement de la Défense nationale 100 fr. par mois, tandis que l'*officier général français prisonnier en Allemagne* ne reçoit que 93 francs 50 des caisses du gouvernement prussien.

(A continuer.) E. L.

LES AGAVÉS

Les agavés sont vulgairement confondues avec les aloès; mais bien qu'appartenant à la même famille (celle des liliacées), elles en diffèrent, non-seulement par la disposition de la fleur, mais encore par le port général de la plante.

Les fleurs des agavés sont aussi brillantes que celles des aloès, mais au lieu d'être simplement divisées à l'orifice en dix segments, leur corolle a des divisions profondes. Au surplus, il est à remarquer que les agavés sont toutes originaires de l'Amérique, tandis que les aloès viennent particulièrement d'Afrique, et le plus grand nombre du cap de Bonne-Espérance.

L'espèce d'agavé la plus intéressante est celle que Linné nomma d'une manière absolue agavé d'Amérique (*agave Americana*), et que le célèbre botaniste Desfontaines décrivit attentivement un des premiers après l'avoir observée dans son pays d'origine.

Cette plante, dont on connaît aujourd'hui beaucoup d'espèces, fut apportée en Europe, vers le milieu du seizième siècle. On la trouve maintenant naturalisée en Espagne, en Sicile, sur les côtes de Barbarie, aux environs de Marseille et en Italie. Les feuilles de l'agavé sont très-grandes, dures, d'une couleur glauque, garnies d'épines sur les bords et terminées par une longue pointe très-acérée. Elles viennent en touffe sur une souche commune, d'où sortent un grand nombre de rejetons et de bulbes. La hampe — qui doit porter les fleurs, — naît du centre de la touffe et, sous les latitudes convenables, parvient en peu de temps à la hauteur de 5 à 6 mètres, de la grosseur de la jambe; elle est revêtue de larges écailles et partagée en un grand nombre de rameaux étalés, le long desquels les fleurs d'un jaune verdâtre sont rangées verticalement. On en peut compter quelquefois quatre ou cinq mille sur un seul pied.

Comme cette plante fleurit rarement en France où les froids rigoureux ne lui permettent guère de s'acclimater, on a souvent répété que sa floraison n'arrivait que tous les cent ans, et que l'ouverture de sa fleur donnait lieu à une détonation pareille à celle d'une pièce d'artillerie. Pure légende, démentie d'ailleurs par plusieurs exemples de floraison, qui, chez quelques sujets, n'ont pas attendu la révolution du siècle pour se renouveler.

Outre qu'on a mémoire d'agavés d'Amérique qui fleurirent à Paris, en 1663 et 1664, en Angleterre, en 1698, et à Leipzig, en 1700, il est arrivé plusieurs fois qu'on les vit en fleurs dans nos jardins botaniques, notamment à Rouen, en 1805, et dernièrement l'on a eu le spectacle de la floraison d'un agavé installé en pleine terre dans une propriété, à Kerouzieu, département du Finistère.

Les feuilles de l'agavé d'Amérique donnent des fibres qui servent à fabriquer des cordes, des filets pour la pêche, des tapis, etc. Le rouissage de ces feuilles charnues s'opère par la macération préalable dans l'eau stagnante, puis par l'écrasement entre deux cylindres, enfin

par des lavages qui laissent à nu les fibres textiles.

La plante, en végétation, est d'ailleurs employée pour établir autour des champs et des habitations des clôtures hérissées, qui sont vraiment impénétrables.

L'agavé pitte (*agave fœtida* de Linné) donne un fil



Floraison d'un agavé à Kerouzieu (Finistère).

d'une qualité supérieure. On vit cette espèce fleurir pour la première fois au Jardin des Plantes de Paris en 1793. La hampe parvint à la hauteur de 8 mètres en moins de deux mois, et à certains jours il lui arriva de croître de plus d'un pied.

La plus remarquable des agavés semble être, au résumé, une espèce originaire du Mexique, où elle est cultivée en grand à cause des nombreux et très-importants usages économiques auxquels elle se prête.

De ses feuilles desséchées, l'on fait des tuiles pour la couverture des maisons. On en tire aussi des fils qui peuvent être tissés ou tressés. Les épines très-dures, très-aiguës peuvent servir de clous, de poinçons, d'aiguilles. Enfin si on enlève les jeunes pousses placées au centre de la touffe, ce qui forme en cet endroit une cavité, il s'y amasse promptement une certaine quantité de suc limpide qu'on recueille, qu'on laisse fermenter, et qui produit une boisson spiritueuse fort recherchée, dont il se fait une grande consommation. Par la coction, cette liqueur peut être transformée en sirop, ou même en sucre; et si l'on expose pendant plusieurs jours au soleil une solution de ce sucre dans l'eau, la chaleur la transforme en excellent vinaigre. Aussi les Mexicains, chez qui cette agavé porte le nom de *maguey*, l'ont-ils surnommée la vigne du Mexique.

Dernièrement il a été fait grand bruit dans le monde horticole de la floraison d'une de ces agavés, qu'un propriétaire du Pecq, M. Goupil, a rapportée lui-même en 1853 du Mexique, et qu'il a mise et laissée en pleine terre, mais en ayant soin d'établir, pour la préserver chaque hiver, une sorte de haute casemate, où, à l'aide de poêles, on entretient autour d'elle une température convenable.

Une commission, que la Société d'horticulture avait nommée pour faire un rapport sur cette plante, objet d'une sollicitude si particulière, a constaté que le diamètre de l'espace occupé par l'envergure latérale de la plante était de 5 mètres 50, soit 17 mètres 25 de circonférence, et que la hampe mesurait plus de 7 mètres d'élévation.

Les collections du Muséum de Paris ne comptent pas moins de cinquante-cinq espèces d'agavé, mais qui ne sont là qu'à l'état de simples échantillons, l'espace — comme aussi les ressources budgétaires, — faisant radicalement défaut pour qu'il soit possible d'offrir à ces intéressantes et délicates étrangères le traitement que deux d'entre elles, — car il y en a deux — trouvent chez le riche amateur du Pecq.

VÉRITÉ

⁂ La nature entière a été et est encore tenue par beaucoup de peuples pour le vrai Dieu : il y en a qui l'ont prise pour la matière première. Peu de personnes lèvent les yeux aux cieux sans vénération. (*Le Pileur d'Apligny.*)

PROVERBES ITALIENS



Fac-simile d'une ancienne gravure.

Bisogna che il savio porti il metto in spalla

(Il convient que le sage porte le fou sur son épaule.)

Voilà encore un de ces adages à double ou triple entente, comme il s'en trouve tant dans le répertoire de nos pères. S'il s'agit d'une leçon purement confraternelle, nous devons entendre qu'il convient que le sage prenant en pitié l'*infirmité* normale du fou, lui vienne en aide, l'assiste de sa force, de son expérience, et fasse en somme de sa sagesse une sorte d'apostolat humanitaire.... Mais faut-il prendre la formule au pied de la lettre, et ne signifie-t-elle pas que le sage doit savoir supporter les erreurs, les maladresses, les sottises du fou?.... Ou bien encore ne trouverons-nous pas admissible cette autre interprétation : que tout sage a en quelque façon le droit d'être fou par un certain côté, d'adjoindre à sa sagesse une pointe de folie?...

Nous ne saurions décider, et c'est ici le cas de dire : A bon entendeur, salut!

L'Imprimeur-gérant : A. Bourdilliat. — 13, quai Voltaire. Paris.

LA PARODIE DES FICTIONS MYTHOLOGIQUES



LE JUGEMENT DE PARIS
(Fac-simile de la gravure mise en tête du poëme burlesque de d'Assoucy.)

On semble croire trop communément aujourd'hui, pour la dépréciation du caractère général d'un siècle assez mal noté déjà dans l'esprit des moralistes, que le « Français, né malin », a attendu notre époque pour manquer de respect aux fictions plus ou moins gracieuses ou sévères de l'antiquité. Mais cette irrévérence date de loin, et ceux de nos parodistes actuels qui, d'aventure, voudraient se flatter d'avoir innové en cette voie, pourraient être aussitôt mis en face de *beaux* esprits qui, il y a plusieurs siècles, se piquaient déjà de rendre ridicules et burlesques, en les modernisant, les types consacrés dans une sorte de sereine et placide beauté par les vieilles traditions.

Après l'auteur de l'*Enéide travestie*, qui, sans créer le genre toutefois, en devint comme le grand maître, d'Assoucy, surnommé d'ailleurs le *Singe de Scarron*, inonda les ruelles du beau monde de ses poëmes burlesques sur maints sujets mythologiques : compositions pour la plupart assez plates, où quelques vers lestement tournés se montrent à peine au milieu de tirades sans saveur, et qui jouirent cependant d'une grande vogue, que certains succès analogues peuvent seuls nous expliquer aujourd'hui.

Autre temps autre succès, mais même inconscience d'engouement.

Voici, par exemple, l'entrée en matière du *Jugement de Pâris* :

Quand pour les noces de Pelée
Tout fut cuit, et qu'à l'assemblée,
Le dîner étant apprêté,
On eut dit Bénédicité,
Lors des dieux la troupe brillante,
Qui la pièce de bœuf tremblante
Auparavant avait fleuré
Du haut de l'Olympe doré,
Comparut ardente à la soupe,
Se ruant la susdite troupe
Sur mille potages divers,
Comme étourneaux dessus pois verts.
Là sise (assise) était — que Dieu bénie! (bénisse) —
Thétis, l'épouse tant jolie,
Occupant le plus digne lieu
Près du tonnitruaire dieu.
Au même bout levait la crête
Junon, plus fière que tempête,
Laquelle porte, ce dit-on,
Un tantin de barbe au menton...
Plus bas était son digne frère
Le roi salé de l'onde amère (Neptune),
Suivi de Glauque et de Tritons
Moitié dieux et moitié poissons ;
Puis Cupidon...
Qui, lançant dard ou lançant pierre,
Prend souvent saint Pol pour saint Pierre,
Et quelquefois, tant il est fol,
Aussi saint Pierre pour saint Pol... etc.

On le voit, le goût du temps devait être pour une certaine part dans l'estime faite de ces fadaises prétentieuses... Mais ces petits vers imprimés sur grand format, en gros et beaux caractères, avec frontispice et *sujet* gravés, têtes de pages et culs-de-lampes, étaient précédés de sonnets et rondeaux où Tristan l'Hermite, La Chapelle, La Mothe le Vayer fils et *tutti quanti*, décernaient à l'auteur un brevet d'immortalité, tandis qu'un Hercule de *Bergerac*, dans une page de prose adressée au *sot lecteur et non au sage*, déclare que cet avis au lecteur est un *chasse-coquin*, par lequel il affirme au vulgaire qu'il ne saurait goûter les beautés de cet ouvrage.

« Cependant, ô vulgaire, — daigne-t-il ajouter, — comme j'estime si fort la clarté de ton génie, que j'appréhende qu'après la lecture de ce livre tu ne saches pas encore de quoi l'auteur a parlé, sache donc que c'est d'une pomme qui n'est ni de reinette, ni de capendu, mais d'un fruit qui a trop de solidité pour tes dents, bien qu'elles soient capables de tout mordre, etc. »

Le poëme est en outre dédié, à la reine,

Qui de pareille n'aura
Tant que le monde durera.

A Mgr de Lyonne,

Conseiller de haute importance,
Important des plus importans,
De mes boyaux et de mes dents
Aujourd'hui l'unique espérance.

A Mgr le prince de Conty, prince

Le plus savant et le plus sage
De tous les sages et savants.

A M. de Lavergne,

Ami des amis la fleur,

Enfin à Scaron lui même, dont l'auteur,

Prosterné sur la face
S'en vient adorer la carcasse
Après avoir dans maint écrit
Adoré son si bel esprit.

Nous empruntons à ce même *Jugement de Pâris*, publié en 1648, la composition qui représente la scène principale du poëme : Junon, Minerve et Vénus devant le berger Pâris, qui doit décerner à l'une d'elles la fameuse pomme de discorde.

Dans cette image, Vénus, la future triomphatrice, n'a reçu ni ornement ni accoutrement ridicule, mais nous doutons que l'esprit de nos costumiers contemporains imaginât pour les deux autres concurrentes une mise dont l'anachronisme ou la singularité fût plus propre à ridiculiser leur caractère.

La puissante Junon, avec son profil impérieux, ses hanches rebondies, ses manches ballonnées, sa coiffure à pointe, ses hauts souliers, est bien le type de la reine altière et brève. Sur sa jupe s'étale le spectacle des supplices variés, que son implacable rigueur inflige à tous ceux qui ont pu lever irrévérencieusement les yeux sur elle.

« Ce ne sont que bourreaux, ce ne sont que potences. » Mais au nez de Cerbère en peinture, dont l'haleine ardente infecte le séjour où tourne Ixion sur sa roue, le chien du berger prouve le peu de cas qu'il fait des atours de la souveraine de l'Empyrée.

Pallas vient ensuite avec son grand casque *emplumaché*, sa cuirasse articulée et la caisse ou tambour qui la caractérise comme déesse des combats; comme déesse de la paix, elle tient un panier d'olives, desquelles, dit le poëte, le berger Pâris

« Pourra se frotter les gencives. »

Comme déesse de la sagesse, de la vertu, de l'éloquence, elle montre les œuvres de Tite-Live l'historien, et porte sur sa robe l'image des sages, des orateurs, des poëtes qui font, pardieu ! assez piteuse mine, étant donnée leur sottise d'avoir choisi d'aussi piètres, d'aussi ingrates vocations...

Mercure, le dieu malin, juché sur le tronc du gros arbre fait prosaïquement la nique à Junon et à Pallas.

On n'est pas plus oublieux des convenances entre habitants du même Olympe.

Ainsi se parodiaient les poétiques légendes aux siècles qui ont précédé le nôtre. L'exemple pouvait être bon... à éviter. Mais au moins est-il vrai que l'exemple existe, et que notre temps n'a ni à se défendre, ni à se targuer d'avoir pris l'initiative.

MÉTIERS ET CARRIÈRES

LE PHOTOGRAPHE

Quoique un tiers de siècle à peine nous sépare de la naissance soudaine de cette profession, elle a déjà subi de nombreuses et très-importantes vicissitudes, et bien que dans les douze ou quinze dernières années elle ait acquis par la multiplicité et l'utilité de ses applications un rôle considérable, on peut vraiment dire, pour prendre une locution usuelle, que ses beaux jours sont passés.

L'ère première fut ouverte par l'invention de Daguerre, ou photographie sur métal, qui devait être, à un moment donné, complétement détrônée par la photographie sur papier — laquelle, on ne le sait ou plutôt on ne le remarque pas assez, loin de procéder du daguerréotype, n'a avec lui à bien prendre qu'une incomplète parenté. D'ailleurs elle peut, avec raison, arguer de contemporanéité si ce n'est même d'antériorité. On doit cependant affirmer que l'essor donné aux travaux, aux perfectionnements daguerriens, en créant un grand concours d'expérimentateurs, a été pour beaucoup dans l'attention accordée à la photographie sur papier, et que la majeure part des pro-

grès de cette dernière est dûe à l'attention qu'avait éveillée la photographie sur métal.

Quoi qu'il en soit, du jour où la découverte des substances *accélératrices* eut mis, — selon le dire alors consacré — « aux mains du premier venu la possibilité de fixer la ressemblance humaine », il y eut une véritable invasion de daguerréotypeurs dans les villes.

Un objectif d'un quart de plaque coûtait une soixantaine de francs, la chambre noire, les boîtes à iode et à brome, la caisse à mercure, le pied articulé, à peu près autant ; on achetait pour égale somme encore de plaques argentées et de passe-partout, et, vogue la galère! voilà par chemins un daguerréotypeur qui s'en allait portraiturant à soleil que veux-tu. Et il fallait voir le grotesque assortiment de *facies* renfrognés, roides et clignotants peints en noir cru sur fond louche que la petite mécanique déposait dans chaque maison.

Eh bien! c'était le bon temps du métier! De véritables

Enfin, la photographie sur papier, d'un usage assez restreint, tant que l'épreuve négative se tira sur papier ou même sur verre albuminé, vit sa période industrielle commencer avec la découverte du cliché au collodion.

Nouvelle phase productive pour les premiers artistes, — on peut donner incontestablement ce nom au photographe habile, — qui vulgarisèrent l'emploi du collodion dans le domaine de la photographie *portraiturale*.

Mais la grande diffusion du procédé, — qui d'ailleurs porta le dernier coup à la plaque daguerrienne, — laquelle faisait encore par son prix réduit, concurrence au portrait papier, — date de l'invention ou plutôt de l'adoption du portrait-carte qui marqua une vraie révolution, et qui restera sans aucun doute le mode à peu près unique de la photographie usuelle, et — qu'on nous passe le mot — marchande.

Le portrait-carte et sa vogue eurent pour effet de faire encore affluer dans les rangs déjà épais de la profession

THÉORIE DES ÉPREUVES PHOTOGRAPHIQUES



1.



2.

1. Modèle à reproduire ou épreuve positive. — 2. Épreuve négative où les blancs du modèle développés en noir donneront par renversement de l'effet l'image positive.

manœuvres, — car réduits au simple rôle de servants de l'appareil, ils n'avaient pas même les premières lueurs de bon goût à l'aide desquelles il était possible de *sauver*, dans une certaine mesure, la sécheresse de ces peintures brutales, — de véritables manœuvres, disons-nous, firent des moissons d'or. Il y avait engouement pour cette nouveauté, d'ailleurs merveilleuse, quoique les produits laissassent encore tant à désirer. Le moindre daguerréotype qui, par les frais bruts et immédiats, ne revenait guère qu'à 1 franc, se payait 6, 8 et 10 francs. C'était le Pactole... Mais on se dégoûta de ces horribles ressemblances; la masse des daguerréotypeurs nomades s'en alla pourchasser la clientèle dans les sphères rurales; mais un important regain échut à quelques hommes intelligents, qui, faisant preuve d'un certain art dans la pose et l'éclairage du modèle, dans les premiers essais de coloris, se tenaient du reste au niveau des perfectionnements opératoires qui, peu à peu, avaient amené le daguerréotype primitivement si dur, si miroitant, à une netteté, à une douceur, à une gradation de tons remarquables. Les plaques daguerriennes qui sortaient alors des mains habiles constituaient autant de charmantes et fidèles miniatures. Au reste, plusieurs miniaturistes, même en renom, quittant le pinceau pour l'objectif ou plutôt les mariant, réalisèrent en peu d'années de jolies fortunes. — Et les manœuvres voyageaient et végétaient toujours...

de trop nombreuses recrues, arrivant là avec cette conviction que la photographie est chose tout essentiellement mécanique. Idée fausse au premier chef. Le procédé y est sans doute pour beaucoup; mais comme il s'agit de produire en réalité un véritable ouvrage d'art, au moins faut-il avoir le sentiment artistique. Ne suffit-il pas, au reste, de jeter les yeux sur les spécimens que tel ou tel photographe expose comme montre au public, pour juger aussitôt de la dose de goût dont il est doué?

Notons, en outre, que l'opération en elle-même, subordonnée à des effets chimiques fort variables, ne laisse pas d'exiger de l'opérateur le sens, le tact de l'observation. Puis, disons aussi, que la seule continuité du travail, l'expérience prolongée, assurent et le tour de main nécessaire et la régularité de la réussite. Ce qui le prouve, c'est qu'encore que de nombreux *amateurs* pratiquent à leurs heures la photographie, on serait presque embarrassé pour en trouver quelques-uns qui justifient de résultats à peu près supportables.

En tant donc que production de portraits pour le public, il est évident qu'aujourd'hui le chiffre des ateliers ouverts, et le nombre des photographes nomades dépasse de beaucoup les besoins de la *consommation*. Mais le niveau se fait et continuera forcément à se faire par extinction. Non pas qu'il doive descendre jamais au-dessous des demandes, car on peut dire que la photographie est passée

dans les mœurs. Un centre de population tant soit peu important ne saurait aujourd'hui être privé de photographe. Le portrait-carte prend date, en quelque sorte obligée, dans la vie de tous. Il faut donc, sous la main de tous, un artiste pour l'exécuter. C'est ce qui rend et rendra stables un certain nombre d'établissements tant à Paris qu'en province; mais le nomade disparaîtra, à moins qu'il ne coure misérablement les villages, où il inspirera peu de confiance, car la diffusion universelle des portraits bien réussis établit trop aisément la comparaison.

Étant donnée une juste relation entre la production et la demande, il nous est permis de dire que l'exercice de cette profession peut encore aboutir à de très-jolis résultats; l'écart très-considérable entre les frais de revient et le prix marchand ne se trouve comblé que par les lacunes dans la succession des clients devant l'objectif.

Un atelier qui recevrait seulement en moyenne quatre ou cinq visites par jour pourrait être considéré, même dans un quartier aux loyers assez élevés, comme très-fructueusement achalandé, mais les lacunes existent trop souvent.

L'établissement, l'installation d'un atelier photographique, avons-nous besoin de le dire, nécessite des dépenses d'autant plus élevées qu'il est situé dans une localité plus importante, dans un quartier plus central; et bien que les appareils aient considérablement baissé de valeur, — tel *optique*, par exemple, qui coûtait autrefois 500 francs, se trouve à 60 francs aujourd'hui, — encore faut-il compter sur un apport assez élevé pour s'outiller convenablement.

Autrefois la position d'*opérateur* dans les grandes maisons avait une certaine importance et constituait un emploi lucratif. Ordinairement, aujourd'hui, il y a dépréciation de l'homme et de la fonction. Un *manipulateur* prépare, le patron *fait* la pose et paraît seul pour le public.

Quelques mots encore sur les reproductions en grande dimension des monuments, sites, scènes, etc., et sur la photographie dite de *vente*, qui comporte les vues pour le stéréoscope, l'album, le microscope et l'*impression* ou tirage sous les clichés de certaines images de divers ordres.

La première de ces branches constitue une industrie assez délicate, dans laquelle certaines maisons qui ont un grand fonds monopolisent en quelque sorte. Car aux objets qu'elles reproduisent s'attache un droit de propriété. L'épreuve stéréoscopique, aujourd'hui devenue fort vulgaire, a eu ses beaux et riches jours : des fortunes colossales ont été réalisées par quelques-uns des créateurs du genre, qui, du reste, n'épargnaient ni argent ni peines et se transportaient d'eux-mêmes sur tous les points du globe pour créer leurs collections de clichés.

Quant à l'*impression* photographique religieuse ou autre, c'est un travail de journaliers ou plutôt de journalières travaillant sur un matériel de clichés que fabriquent à bas prix des opérateurs à la tâche.



L'Omnibus en 1828

Nous n'avons rien à dire des applications plus ou moins spéciales de la photographie considérée comme auxiliaire de telle ou telle opération industrielle ou artistique. Il y a là participation et non emploi exclusif du procédé en lui-même, la profession photographique est donc hors de cause. — E. M.

LES OMNIBUS

L'usage des voitures de maîtres dans Paris ne remonte guère, en réalité, qu'au commencement du XVIIe siècle, époque où les véhicules de travail abondèrent. Bientôt, on ne compta plus ces carrosses, lourdes, branlantes machines, très-haut perchées, mal suspendues, en bâtons de bois sculpté, avec des panneaux revêtus de drap. Dans l'intérieur, huit personnes se tenaient à l'aise.

Le luxe des voitures consistait dans la finesse des draps, dans la beauté de l'attelage, dans l'habillement des cochers et des laquais. François Micaire, maître sellier, et Jean de Saint-Blunon, menuisier, avaient obtenu, en 1614, l'autorisation de propager une invention dont

l'objet était de construire des carrosses commodes, mais leur invention laissait encore beaucoup à désirer.

Plus tard, le luxe devint si grand que Louis XIV défendit à ses sujets de dorer leurs carrosses, — loi somptuaire fréquemment violée. On dépensait des sommes folles pour orner ce que les précieuses du temps appelaient un « assemblage de quatre corniches. »

Après l'invention des voitures publiques pour voyager dans différentes provinces, le duc de Roanez, ami de l'illustre Blaise Pascal, obtint un privilége pour l'établissement de carrosses à cinq sous qui devaient voyager à travers Paris, avec des conditions à peu près analogues à celles de nos modernes « omnibus. »

Ces carrosses commencèrent à circuler le 18 mars 1662. Loret en parle dans sa *Muse historique* :

L'établissement des carrosses
Tirés par des chevaux non rosses,
(Mais qui pourront à l'avenir
Par le travail le devenir),
A commencé d'aujourd'huy mesme;
Commodité sans doute extresme,
Et que les bourgeois de Paris,
Considérant le peu de prix
Qu'on donne pour chaque voyage,
Prétendent bien mettre en usage.

La première route était comprise dans les rues conduisant de la porte Saint-Antoine au Luxembourg; la seconde, ouverte le 11 avril 1662, commençait à la rue Saint-Antoine, près de la place Royale, et allait à la rue Saint-Honoré à la hauteur de Saint-Roch; la troisième, enfin, datant du 22 mai de la même année, prenait naissance à la rue Montmartre, au coin de la rue Neuve-Saint-Eustache, pour aboutir au Luxembourg.

Au dire de l'historien Sauval, durant les premiers jours ces voitures furent poursuivies par le menu peuple avec huées et coups de pierres. Mais, dans une lettre de Mme Périer, sœur de Pascal, on voit que, au contraire, la joie publique éclata dans Paris à l'apparition des « carrosses à cinq sous. »

Ce succès est probable, car une pièce intitulée : l'*Intrigue des carrosses à cinq sous*, ne tarda pas à être imprimée. On y lit :

Ah! monsieur, j'aimerais tout autant me voir mort,
Que d'être à tout moment à courir le bon-bord
A la place Royale, et puis aux Tuileries,
Luxembourg, l'Arsenal, ce sont nos galeries, etc.

Selon l'*Intrigue*, comédie en trois actes, en vers, les laquais et les cochers des voitures étaient vêtus de bleu. Ils portaient, en effet, une casaque de cette couleur. Les cochers de la troisième route avaient, sur les coutures, un galon aurore, blanc et rouge.



L'Omnibus d'aujourd'hui

Il n'existe ni dessin ni gravure des carrosses à cinq sous, dont on ne peut guère indiquer la forme. Nous savons seulement qu'ils contenaient huit personnes, supportées par de longues soupentes posées sur des « moutons, » pièces de bois mises à plomb sur l'essieu. Le tout composait un train à quatre roues, ressemblant, comme dit Trévoux, à un vaisseau capable de contenir plusieurs personnes, et suspendu avec de grosses courroies. Les ressorts ne parurent qu'un peu après. En un mot, Vander Meulen seul, dans ses tableaux, nous a initiés aux carrosses de son temps.

Les voitures publiques, dans Paris, partaient à heures fixes. Elles prenaient du monde en route. Mais alors, comme aujourd'hui, quelquefois les cochers refusaient de s'arrêter pour faire monter des voyageurs, quoiqu'il y eût encore des places vides. Un placard, affiché en différents endroits, priait les gens qui avaient à se plaindre des cochers, « de vouloir bien se souvenir de la marque des carrosses et d'en donner avis au commis d'un des bureaux, afin qu'on y donnât l'ordre nécessaire. »

Sur les carrosses se trouvaient toujours les armes et blasons de la ville de Paris. Il était défendu aux soldats,

pages, laquais et autres « gens de bras » d'y entrer, « pour la plus grande commodité et liberté des bourgeois. »

Pendant de longues années, les carrosses à cinq sous disparurent; puis, on les vit renaître, en 1827, sous le nom d'*Omnibus*, ou voitures pour tous. Leur succès fut énorme. Il ne s'agissait pas d'invention, mais de perfectionnement. M. de Monmerqué le prouva bien, en réimprimant (1828), l'*Intrigue des carrosses à cinq sous.*

Les nouvelles voitures, dont le prix était le même que celui des anciennes, eurent d'abord un attelage de trois chevaux, et purent tenir jusqu'à une vingtaine de personnes. L'usage montra qu'il valait mieux n'employer que deux coursiers, en réduisant le nombre des voyageurs à quinze. Après l'entreprise de Nantes, où le premier essai des *Omnibus* réussit, une entreprise se fonda à Paris, où ces voitures firent fureur. La duchesse de Berry, en y montant, les avait mises à la mode.

Bientôt les concurrences se multiplièrent. Il y eut des *Écossaises*, des *Favorites*, des *Dames-Blanches*, des *Diligentes*, des *Béarnaises*, etc., suivant des parcours spéciaux. On imagina même des *Tricycles*, ne marchant qu'avec trois roues, innovation de courte durée.

Inutile de décrire les voitures-omnibus, aujourd'hui si commodes et qui, grâce à l'*impériale*, transportent un si grand nombre de voyageurs, depuis la dame la plus élégante jusqu'au plus humble ouvrier.

On paya cinq sous la course, à l'origine. Puis, le prix fut de trente centimes pour l'intérieur, de quinze pour la double banquette. Un écriteau portait en gros caractères : « Descendre à reculons et partir du pied droit. »

Le 1er janvier 1854, les diverses lignes de voitures-omnibus se fondirent en une puissante Compagnie générale. Le système des « correspondances » s'élargit; des bureaux furent établis dans tout Paris, même dans les banlieues, et pour quelques sous la population put se transporter facilement d'une barrière à une autre.

Chaque omnibus a son cocher et son conducteur. L'automédon s'occupe exclusivement de ses chevaux, soit pour les guider, soit pour les soigner en route; le conducteur lui indique, au moyen d'une corde tirée à propos, quand il faut s'arrêter et quand il faut marcher.

Le conducteur sonne, à un indicateur, chaque personne qui monte en voiture; il fait la recette, donne les correspondances, et exerce une sorte de police dans son véhicule. A lui de changer le numéro de voyage; à lui de disposer les plaques au moyen desquelles on se rend compte du point d'arrivée; à lui d'éclairer les lanternes aussitôt que la nuit tombe; à lui, enfin, de s'entendre avec les buralistes divers qui doivent contrôler sa feuille de correspondance.

Il importe au conducteur de se montrer actif, vigilant, ponctuel; car, en route, peut-être un inspecteur montera-t-il comme un simple voyageur dans sa voiture, de manière à le prendre en défaut; car, s'il arrive quelque accident, il a mission de prêter son aide au cocher et de répondre aux requêtes des agents de police.

Il y a peu d'années encore, à l'époque des étrennes, une tire-lire enrubannée circulait parmi les voyageurs, au profit des conducteurs et des cochers. Cette coutume a disparu. Le conducteur ne reçoit guère de pourboires, d'ailleurs, et il a souvent à payer pour les voyageurs indélicats qui descendent de voiture sans avoir payé leurs places.

En résumé, tout omnibus est une petite tribu ambulante, chez laquelle les incidents abondent. Plaintes ici, colères par là, exigences du public, brusqueries du conducteur, et quelquefois manque de politesse absolue... que de matières à discussions pendant le parcours!

L'omnibus, aujourd'hui, semble indispensable dans les villes, non-seulement dans les capitales, mais partout où il existe une grande animation commerciale : à Lyon, à Marseille, à Nantes, etc. Les besoins de la villégiature actuelle ont même rendu nécessaires, dans quelques centres, des omnibus gigantesques, marchant sur des rails et constituant ce que l'on nomme des « chemins de fer américains. »

Avant un long temps, peut-être, il y aura des omnibus sous-marins allant de Calais à Douvres.

Augustin CHALLAMEL.

SIX MOIS A STETTIN

1870 — 1871

(Journal d'un officier prisonnier en Allemagne)

(Suite.)

Un journal de la localité fait connaître les logements à louer. Je fis avec deux de mes camarades une liste de ceux que nous avons supposé pouvoir nous convenir, et, guidés par un *dienstmann* (commissionnaire), nous eûmes bientôt arrêté notre choix. J'ai pris, dans le quartier neuf, un logement que devait quitter le lendemain un volontaire d'un an appartenant à l'artillerie. Les chambres que l'on nous montra étaient généralement peu meublées, mais proprement tenues et supérieures en cela à nos logements garnis de France. Leur prix varie de 6 à 8 thalers (22 francs 50 à 30 francs) par mois; pendant la saison d'hiver les propriétaires se chargent du chauffage, ce qui augmente uniformément de 2 thalers (7 francs 50) le prix du logement. L'objet dont la vue nous étonna le plus, fut le poêle en faïence blanche, plaqué de médaillons en ronde-bosse, dont les proportions sont presque monumentales; le couronnement de l'édifice touche au plafond. Le lit mérite aussi une mention spéciale. Il n'a qu'un drap, celui de dessous; les Poméraniens se glissent entre ce drap et un immense édredon, qui tient lieu à la fois de drap de dessus et de toute couverture; il est recouvert d'une housse blanche que l'on change comme une taie d'oreiller.

Nous prenons pension à l'*Hôtel de Prusse*, dans la *Louisenstrasse*, où vivent la plus grande partie des officiers français arrivés à Stettin avant nous. Nous y prenons, à nos heures de France, deux repas arrosés d'un verre de bière qui est censée venir de Vienne. Le prix de la pension est de 20 thalers par mois. Les officiers dont je suis devenu le commensal appartenaient presque tous au premier corps de l'armée du Rhin et ont été faits prisonniers à Sedan. J'ai retrouvé parmi eux d'anciens amis; en me faisant le récit des désastres dont ils ont été les témoins, ils m'ont appris les noms de beaucoup de nos camarades qui y ont péri. Que de belles existences sacrifiées sans utilité pour le pays! Combien ceux qui ont engagé cette guerre avec tant de légèreté, sont coupables envers notre patrie!

Stettin, capitale de la Poméranie, est à la fois une place forte et une ville de commerce. Elle est bâtie presque tout entière sur la rive gauche de l'Oder et compte 70,000 habitants. Depuis 1672 elle appartient à la Prusse.

En sortant de la gare, on monte presque aussitôt à la *Neustadt* (ville neuve) ; bâtie sur un plateau d'où l'on domine la vieille ville et le cours de l'Oder, la *Neustadt* ressemble beaucoup aux quartiers bâtis dans ces trente dernières années dans un grand nombre de villes de l'Europe centrale : ce sont de longues rues se coupant à angle droit et interrompues çà et là par des places rectangulaires; les édifices publics, nombreux dans cette partie de la ville, font comme les maisons particulières penser aux façades de nos casernes. Il faut cependant dire, à l'excuse des architectes allemands, qu'ils n'ont ici à leur disposition d'autres matériaux que la brique, et, à leur éloge, qu'ils ont su par la variété de l'ornementation éviter une uniformité absolue; ils ont donné, par des nuances à chaque édifice, un caractère approprié à sa destination. Sous ce ciel brumeux, l'aspect général de la *Neustadt* est néanmoins froid et triste. Le quartier neuf s'élève entre la crête du plateau qui domine le cours de l'Oder et le côté sud de l'enceinte de la ville; là, se trouvent la caserne de l'artillerie, le tribunal, la prison, l'École

professionnelle, la *commandantur* (on dirait en France l'état-major de la place).

Une allée, longue d'environ six cents mètres et plantée de tilleuls encore bien petits, forme l'axe de la *Neustadt;* elle porte le nom de *Lindenstrasse*, réminiscence sans doute de l'allée des Tilleuls de Berlin. La *Lindenstrasse* se prolonge au pied des remparts sous le nom des *Paradeplatz* (place d'armes); au point de jonction se trouve la *Hauptwache*, poste principal de la place. C'est sur la place d'armes qu'a lieu tous les jours à midi le défilé des gardes et que se passent les revues de la garnison.

La vieille ville est bâtie au pied de la colline sur le bord de l'Oder. Les rues y sont moins larges et les maisons moins élevées que dans la *Neustadt;* au lieu des grandes façades, ce sont les hauts pignons sur rue, aux profils variés, qui attirent nos regards. Quatre rues conduisent de la *Neustadt* vers le fleuve. La première conduit à la *grüne schauze* (redoute verte), ouvrage en terre que le développement de la ville a rendu inutile et que nos soldats prisonniers travaillent à démolir; la seconde, *Rosengartenstrasse* (rue du Jardin des roses) conduit à l'église Saint-Jean, temple luthérien de la garnison; la troisième est la *Breitestrasse* (rue large), dans laquelle se trouvent les principaux hôtels de la ville et de nombreux magasins; la quatrième, la *Münchenstrasse* (rue des Moines) est très-commerçante comme la précédente. Entre ces deux rues se trouve la *Jacobikirche* (église de Jacques), le temple principal de la ville, dont la grosse tour carrée est visible de presque tous les points de la ville. Un large quai, le *Boullwerk* (boulevard) longe l'Oder. Il est bordé de boutiques à bon marché, de librairies populaires, de débits de boissons que visitent de nombreux chalands, et vers la sortie du fleuve, de quelques belles maisons, siéges de sociétés maritimes. Il règne sur le port une extrême activité; les bâtiments déchargent à quai les houilles d'Angleterre, les fers en barre de la Norvége, les bois et les huiles de l'Amérique. Entre tous ces navires à l'ancre figurent de petits vapeurs qui vont descendre l'Oder pour aller à Swinemünde, à l'île de Rügen, tandis que des paysans venus vendre leurs denrées au marché, remontent le fleuve en barque pour regagner leurs villages. En lisant les enseignes, je remarque quelques noms français, notamment celui de *la Barre*, que je vois plusieurs fois répété.

5 *novembre*. — L'évenement capital de ces jours derniers est la capitulation de Metz, qui nous a causé une profonde douleur. Ce n'est que le surlendemain du jour où la capitulation a été connue ici que les salves de réjouissances ont été tirées. Dans cet intervalle bien des bruits s'etaient propagés parmi nous. Ainsi l'on prétendait qu'un garçon de restaurant avait saisi quelques paroles de la conversation d'officiers allemands qu'il servait à table, d'après lesquelles l'armée de Metz s'était constituée prisonnière, tandis que la place continuait à se défendre énergiquement. On allait même jusqu'à assurer que le général von Freyhold, le gouverneur de Stettin, avait réuni les officiers de la garnison pour les informer de ce fait.

C'est par l'*Indépendance belge* que nous apprîmes les douloureux détails de la chute de Metz. C'est à la *conditorei* qu'on lit ce journal, et cette lecture se fait le plus souvent en commun. Les *conditorei* sont des établissements tenus par des pâtissiers-confiseurs où les officiers prisonniers ont l'habitude de se réunir après les repas, à défaut de cafés, qui n'existent pas dans le nord de l'Allemagne. On y trouve des consommations et une grande quantité de journaux et de publications périodiques. Deux *conditorei* surtout sont fréquentées par les officiers français, celles des frères *Jenny*, originaires du canton des Grisons, et la *conditorei Victoria*. Les prisonniers y déchiffrent de leur mieux les journaux allemands ou regardent les nombreux journaux illustrés qui reproduisent à l'envi la dévastation de notre patrie; ceux qui savent l'anglais lisent le *Times* ou le *Punch*, d'autres enfin font d'interminables parties de dominos. Lorsque le *kellner* (garçon) apporte l'*Indépendance belge*, on laisse de côté le *Militair-Wochenblatt* et la *Kreuzzeitung*, on cesse de regarder les images, et un camarade obligeant fait la lecture à haute voix.

La capitulation de Metz a motivé une grande exhibition de drapeaux, semblable à celle que nous avons vue le 18 octobre, jour anniversaire de la naissance du prince royal. Quelle différence entre les drapeaux qui pavoisent les maisons en France lors de nos fêtes nationales et ceux que nous voyons arborer ici. Ceux-ci sont suspendus à des hampes d'une solidité à toute épreuve qui sont plantées obliquement sous la toiture, et les couleurs noire et blanche couvrent les façades presque entières; mais les illuminations sont mesquines. Cependant le propriétaire de l'*Hôtel de Prusse*, où nous prenons pension, a tenu à illuminer avant ses voisins, et n'a pas cru devoir attendre que nous fussions sortis. Ce maître d'hôtel a servi comme sous-officier dans notre légion étrangère; son empressement indisposa beaucoup d'entre nous, qui sont allés prendre pension chez un Italien, au *Schützenhaus* (maison des tireurs). Un jardin attenant à la maison avait sans doute servi jadis de champ de tir à quelque société; de là le nom qu'avait gardé l'établissement. Le rez-de-chaussée du *Schützenhaus*, partagé en plusieurs salles, est à la fois une brasserie et un restaurant; de nombreuses gravures et quantité de plâtres en font un musée au petit pied. Une grande salle, qui tient tout le premier étage, sert aux usages les plus divers. Le dimanche, un prêtre catholique y dit la messe aux prisonniers français; dans la semaine, une société bourgeoise y donne un bal de souscription, des officiers prussiens y fêtent en un banquet le triomphe de leurs frères, un candidat à la députation vient haranguer les électeurs, ou bien un charlatan y exhibe ses curiosités.

Le major qui commandait notre bataillon a reçu, il y a peu de jours, l'ordre de partir pour le Rhin. Un autre officier du même grade l'a remplacé. Celui-ci ne sait pas du tout le français; il ne nous en convoque pas moins assez fréquemment au Casino. C'est pour nous dire, par interprète, des amabilités telles que celles-ci : « 1° Les prisonniers français sont justiciables des conseils de guerre; 2° M. le major est investi de l'autorité nécessaire pour les y faire traduire; 3° la correspondance des officiers doit être très-sévèrement contrôlée, et il leur est défendu d'y parler d'une foule de choses, *y compris la littérature*.

Hier matin, en passant dans la *Münschenstrasse*, j'ai vu un enfant de six à huit ans portant l'uniforme de l'artillerie française (c'était le fils d'un artificier de la garnison de Strasbourg qui avait suivi son père en captivité), il passait conduit par la main par un jeune canonnier prussien. Une trentaine de gamins vinrent à sortir de l'école communale, et aussitôt les jeunes Stettinois de vociférer derrière le *petit Français*. Le canonnier se retourna à plusieurs reprises et engagea les criards à se taire; ceux-ci n'en tinrent aucun compte. Le Prussien, impatienté, donna un soufflet au plus enragé de la bande, et le soufflet fut bien appliqué, car le drôle alla rouler sur le trottoir; ses compagnons s'enfuirent comme une volée de moineaux.

En arrivant à la *Jenny Conditorei*, je trouvai à la place où je vais m'asseoir d'ordinaire avec mes compagnons de table, un vieillard paraissant âgé de plus de soixante-dix ans, qui se donna à nous comme professeur à l'Université de Greifswald. et nous dit être venu à Stettin pour voir des prisonniers français. Je lui demandai s'il n'en avait point été envoyé à Greifswald. Il me répondit, en français, que cette ville n'avait reçu que quelques blessés, et qu'il s'était rendu auprès d'eux aussitôt leur arrivée dans l'espoir de leur être utile. Il ajouta que plusieurs d'entre eux étaient morts le jour même; il eût voulu en informer leurs familles, mais les malheureux n'avaient même pas pu prononcer leur nom! Comment qualifier le gouvernement et les agents qui ont envoyé des mourants des bords de la Meuse aux rives de la Baltique?

Ce vieux professeur nous dit avoir fait un séjour de près d'une année en France peu après la révolution de 1830. Il déplore la guerre actuelle; l'Allemagne et la France sont deux nations qui, loin de se battre, devraient se compléter l'une par l'autre; il n'en trouva pas moins très-naturel que l'Allemagne se complète à nos dépens par l'acquisition de l'Alsace. Il parut douloureusement surpris lorsque nous lui dîmes que jamais les départements convoités ne seraient allemands de cœur. Il attribue notre *décadence* (ce terme sonne plus agréablement aux oreilles allemandes que le mots *défaite*, *désastre*, etc.) à la *Belle-Hélène* et aux opéras bouffes d'Offenbach, qui nous ont conduits à rire de tout et qui ont détruit dans notre pays les pensées sérieuses. Il est vrai que l'Allemagne raffole d'Offenbach, mais il ne s'arrête point à ce détail. Vers le soir, j'ai été accosté sur le *Bollwark* par un soldat prussien qui me demanda

le chemin d'une caserne dont le nom m'était inconnu. Je lui répondis que j'étais étranger à la localité, et je l'engageai à s'adresser à qui pourrait mieux le renseigner ; il n'en continua pas moins à marcher à mes côtés et crut pouvoir me faire part de ses impressions. Il avait bu quelque peu et la boisson l'avait rendu loquace. Il me dit qu'il avait déjà été à l'armée pendant quatre semaines, qu'il y avait été blessé, et qu'on l'obligeait cependant à repartir pour la France. Ne vaudrait-il pas mieux tuer les gens tout de suite, ajouta-t-il en forme de péroraison, que de les traiter de la sorte ?

18 *décembre*. — La nuit dernière est arrivée à Stettin la garnison française de Phalsbourg. Les Prussiens ont paru, dès le surlendemain de la bataille de Frœschwiller, devant cette petite place, qui s'est défendue plus de quatre mois. Les vivres étant totalement épuisés, le commandant de la place fit enclouer les canons, scier les affûts, noyer les poudres ; puis il fit ouvrir les portes et prévint l'ennemi que la défense cessait. La garnison de Phalsbourg se composait de quatre compagnies du 63e régiment d'infanterie et du 1er bataillon des mobiles de la Meurthe (Sarrebourg). Après cinq jours d'un pénible voyage, et par une neige épaisse, ces braves gens sont arrivés à Stettin. En passant à Berlin, ils ont été, comme tous les prisonniers qui les ont précédés dans cette capitale, exposés aux insultes de la population.

Notre major étant tombé malade, le commandement de notre bataillon a été donné à un vieil officier supérieur relevé de la retraite. Notre nouveau commandant se montre d'une exquise politesse et d'une grande bienveillance. Notre commandant de compagnie, capitaine dans l'armée de ligne, est parti pour Versailles au commencement du mois ; un vieux lieutenant de la landwher, qui a quitté le service en 1846, lui a succédé dans le commandement de la compagnie. Celui-ci paraît au fond un très-brave homme, mais il nous répète sans cesse que les Prussiens de 1870 sont des agneaux à côté des Français de 1807. Il désire la fin de la guerre et brûle d'impatience de retourner à ses occupations d'agronome.

Quelques officiers français s'étant évadés de différentes villes, on redouble de précautions. Nous sommes astreints à aller chaque jour donner notre signature chez notre *compagnieführer*. L'on nous a prévenus que, pour tout officier évadé, dix de ses camarades, désignés par le sort, seront dirigés sur la citadelle de Thorn. Dans la disposition d'esprit où nous sommes, cette annonce nous a trouvés tous parfaitement indifférents.

Hier soir j'ai été au *Rathskeller*. C'est la cave du *Rathhaus* dont on a fait une brasserie. On descend quelques marches et on se trouve dans une salle qui, vue aux lumières surtout, présente un coup d'œil assez original. Une ligne de huit piliers trapus, surmontés de lourds chapiteaux qui supportent les nervures de voûtes en ogive, la partage en deux nefs que remplit une épaisse fumée de tabac. Le long des murs et au pied des piliers règnent quatre rangées de tables garnies de consommateurs : bourgeois, artisans ou soldats. Les *kellner* circulent rapidement, portant la bière de Spandau ou celle d'Erlangen, ou bien encore un plat de viande ou de poisson, car l'on sert aussi à manger, et il n'est pas rare de voir toute une famille prenant son souper. Des marchands d'allumettes, d'almanachs, de bimbeloterie, entrent à tout instant. Si l'on compare ceux-là à leurs confrères de France, on peut dire qu'ils importunent bien plus que ceux-ci les consommateurs et que leur marchandise est plus mauvaise encore.

(*A continuer.*) E. L.

UN DESSIN INÉDIT D'ALFRED JOHANNOT

Alfred Johannot, mort en 1837, est un des artistes dont les dessins eurent le plus de vogue lors de la rénovation d'ailleurs toute moderne de l'illustration à l'aide de la gravure sur bois. L'un des premiers il sut confier au bloc de buis ces compositions à la fois franches et poétiques, qui forcent la pointe et l'échoppe du graveur à rester dans le tempérament du dessinateur.



AGAR DANS LE DÉSERT, d'Alfred Johannot

Un soir, son ami M. Dumay entra chez lui au moment où, contrarié que l'éclaboussure d'une lampe mal assujettie eut fait rejaillir quelques gouttes d'huile sur le bois qu'il dessinait, il repoussait avec humeur ce bois maculé.

— Ce n'est rien, le graveur s'y reconnaîtra tout de même, dit l'ami en examinant la composition presque achevée que l'artiste rebutait par suite de cet accident tout matériel.

— Moi, je vous dis que c'est un bois à recommencer, car dans l'état où il est, je ne saurais plus y mettre le crayon, riposta le délicat et soigneux artiste en jetant le morceau de buis dans un coin de son atelier.

— Voulez-vous me le donner, comme souvenir?

— A votre aise.

Et M. Dumay prit le morceau de bois.

Alfred Johannot dut nécessairement recommencer ce travail, qui faisait partie de l'illustration d'un livre, mais, soit qu'il ait dédaigné de reprendre son sujet, soit qu'il l'ait remplacée par un tout autre dans l'ensemble, cette composition ne se retrouve pas dans son œuvre.

M. Dumay avait depuis soigneusement conservé cette relique de l'art et de l'amitié.

Nous avons obtenu de confier ce bois à un graveur qui a, par conséquent, travaillé sur le dessin original d'une main qui depuis si longtemps ne dessine plus.

Voilà comment nous avons été mis en possession de la vignette que nous publions aujourd'hui.

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire. Paris.

ŒUVRES DE MAITRES



LA NATIVITÉ

D'après une estampe d'Albert Durer (1504).

Entre tous les maitres, Albert Durer a le secret de faire grand sans cesser d'être pittoresque. Sous sa plume, l'étable de Bethléem est devenue une pauvre maison, appuyée sur les ruines d'un vieux château. Elle est bâtie sur l'étable, selon l'usage germanique. Dans une galerie ouverte du rez-de-chaussée, la Vierge est en prière devant l'enfant Jésus, tandis que Joseph tire l'eau nécessaire du puits de la cour voisine. Au fond, derrière un berger agenouillé sur les marches, on voit le bétail à la crèche. Un escalier d'une seule rampe donne accès à l'étage supérieur de ce pauvre logis, disjoint, troué, lézardé, que le premier vent renverserait, s'il n'avait pour cuirasse ces murailles dont l'épaisseur brave les outrages du temps, ces arceaux solennels, ces voûtes sombres, ces escaliers qui conduisent à des salles disparues, dont il ne reste plus que quelques poutres branlantes, ces tourelles couronnées par une végétation parasite, qui a formé des jardins suspendus les plus imprévus et les plus hardis. Dans la vieille enseigne qui se balance au plus haut de l'édifice, Albert Durer a mis ses initiales A. D. et la date à laquelle il fit cette gravure (1504). — Mais ceux qui ont déjà vu quelques compositions de ce maître n'ont pas besoin de l'indication pour reconnaitre le cachet grandiose qui caractérise toutes ses mises en scène.

MÉTIERS ET CARRIÈRES

—

LES TÉLÉGRAPHES

Un siècle ne s'est pas encore écoulé depuis l'établissement de la première ligne aérienne entre Paris et Lille et cependant, aujourd'hui, l'ingénieuse invention des frères Chappe est reléguée, comme une vieillerie, dans le domaine des souvenirs, tant l'oubli s'attache vite aux choses faites en apparence pour durer.

Pourtant, une déesse toute-puissante, — la Victoire,— semblait avoir voulu servir la popularité de ce système de correspondance rapide qui, comparé au mode postal, parut alors un progrès considérable. La première dépêche qui parvint à Paris, par cette voie, annonça, en effet, à la Convention la prise de Condé sur les Autrichiens. L'Assemblée, qui était en séance au moment de la réception de ce télégramme répondit sur-le-champ : « *L'armée du Nord a bien mérité de la Patrie* », et nos soldats purent ainsi recevoir, peu d'instants après leur succès, un glorieux témoignage de la reconnaissance et de l'admiration des représentants du pays.

Mais nous sommes loin du 30 novembre 1794 et depuis cette époque, on a réalisé de tels progrès en télégraphie, que l'invention des frères Chappe ferait sourire nos contemporains si, un beau jour, par suite de circonstances extraordinaires, on était encore forcé d'y recourir. Au sein même de l'administration des lignes télégraphiques, on ne trouve plus actuellement qu'un nombre restreint « de *vieux aériens* », ayant manœuvré « les fameuses ailes », qui, dans toute la France et notamment aux environs de Paris, attiraient et retenaient pendant des heures entières, les regards des passants. Le personnel chargé d'assurer le service des lignes aériennes ne formait alors que deux catégories : les traducteurs et les stationnaires.

Au sommet de l'échelle hiérarchique se plaçaient pourtant quelques fonctionnaires supérieurs, réunissant dans leurs mains les hautes attributions de la direction et du contrôle. Les émoluments des stationnaires étaient excessivement faibles, le travail très-pénible, la sujétion très-étroite, et néanmoins chacun se montrait satisfait.

C'est que la position de ces agents subalternes offrait des avantages particuliers que rien n'a pu remplacer ; puis, le service était réglé de manière à permettre aux employés d'utiliser leurs loisirs, soit pour exercer une profession manuelle, soit pour se livrer à des travaux agricoles. Tous les stationnaires des postes intermédiaires — et ils étaient nombreux, — avaient un logement gratuit et disposaient en outre à leur guise d'un jardinet qui leur était concédé à titre gracieux par l'administration.

Aussi, comme la plupart de ces braves gens avaient autour d'eux femme et enfants, ils s'ingéniaient naturellement à tirer le meilleur parti possible du lopin de terre dont ils avaient d'ailleurs la libre jouissance. Comme on le pense bien, l'*agréable* était impitoyablement sacrifié à l'*utile;* les choux exilaient les roses, la salade expulsait les œillets, et c'est à peine si quelques humbles fleurettes trouvaient grâce devant les carottes et les navets coalisés. Enfin, au printemps et surtout pendant l'automne, le brouillard se mettait parfois de la partie et forçait « la machine » à faire relâche; des congés étaient accordés et bien qu'ils fussent renouvelés assez fréquemment pour ne pas permettre à l'employé de s'éloigner de son poste, ils lui donnaient toutefois la facilité de reprendre l'arrosoir ou la bêche... en attendant une éclaircie.

Mais hélas! l'electricité est venue détruire toutes ces positions paisibles, modestes et cependant très-enviées; nous pouvons ajouter que ceux qui les occupaient autrefois n'ont jamais cessé de les regretter.

En effet, lorsqu'on interroge ces vétérans de la télégraphie aérienne, employés en partie aujourd'hui dans des bureaux de garde, et qu'on leur demande s'ils ne préfèrent pas leur situation actuelle à leur situation antérieure, tous répondent invariablement : « Non, nous étions plus heureux alors : *c'était le bon temps, allez!* »

Qu'on ne s'y trompe pas; il y a du vrai dans cette réponse ; elle traduit, dans tous les cas, un regret naturel et pour beaucoup, pleinement justifié. Fatalité des choses dira-t-on ; nous l'admettons volontiers. Toutefois, il n'est pas inutile de constater que la position de ces agents n'a pas été améliorée; on peut même affirmer qu'elle est moins favorable qu'autrefois. Sans doute, leurs appointements ont été portés à un chiffre supérieur; mais les exigences de la vie matérielle sont telles à présent, surtout dans les grandes villes, que l'augmentation des traitements n'a pas été en rapport avec celle des dépenses strictement nécessaires. Aussi, ce défaut de proportion entre les ressources et les besoins, a-t-il eu pour résultat de substituer la gêne à des conditions d'existence beaucoup meilleures, à divers points de vue.

Cependant, il faut le reconnaître, la transition s'opéra graduellement ; peut-être même avec une lenteur qui parut excessive au public, souvent impatient et toujours séduit par l'attrait de la nouveauté. L'administration française, soit par prudence, soit dans un but d'économie, ne consentit à abandonner le système des frères Chappe que lorsque l'exemple des nations voisines lui en fit une impérieuse obligation. Du reste, avant de faire l'essai de l'appareil *Morse*, elle employa, pendant plusieurs années et non sans un réel succès, un appareil nouveau, qui, quoique mû par l'électricité, utilisait pourtant encore l'invention délaissée en se servant, dans des conditions différentes, des mêmes signaux que ceux du télégraphe aérien. Le vocabulaire fut, il est vrai, étendu et modifié en quelques points spéciaux, mais l'ensemble demeura presque identique.

En procédant ainsi, l'administration put, selon son désir, conserver la plus grande partie de son personnel et assurer le service de l'État d'une manière très-satisfaisante, c'est-à-dire avec toute la rapidité qu'il exige et toute la sécurité possible.

Mais « l'appareil français », — c'est le nom qui lui est resté, — dut être à son tour remplacé par l'appareil Morse dont l'usage tendait à se généraliser et qui offrait d'ailleurs un avantage sérieux, vainement recherché jusque-là, celui de permettre de garder copie des dépêches reçues ou transmises au moyen du rouleau de papier destiné à recevoir l'empreinte des signaux.

Peu volumineux, d'un mécanisme très-simple et d'un prix de revient relativement minime, cet appareil réalisait un progrès important. Aussi, malgré des imperfections qui ont d'ailleurs disparu aujourd'hui, on peut assurer qu'il primait tous les systèmes rivaux, même celui de Wheastone, dont les inconvénients persistèrent en dépit des efforts répétés et des patients essais de perfectionnement de l'inventeur.

Mais, à partir de ce moment, l'administration dut étendre son réseau, renouveler son outillage et, pour répondre à des exigences non moins impérieuses, réorganiser entièrement son personnel, soit en éliminant des agents qui, en raison de leur âge ou d'une instruction trop élémentaire étaient impropres au service, soit en admettant, dans une large mesure, des jeunes gens plus aptes que les anciens stationnaires, à se plier aux épreuves d'un surnumérariat devenu indispensable pour tous.

Les cadres des fonctionnaires supérieurs très-restreints à l'origine furent aussi élargis et les fonctions, ainsi que les attributions de chacun d'eux, durent être mises en rapport avec les besoins d'une situation dont il fallait à tout prix surmonter les premières difficultés. Ainsi les *traducteurs* cessèrent d'être employés pour la traduction des télégrammes et devinrent chefs de poste; les stationnaires les remplacèrent dans leur travail qui, grâce à l'alphabet Morse, était du reste plus prompt et plus facile. On créa, en outre, des emplois de surveillants des lignes et on augmenta également le nombre des facteurs; du reste, pour satisfaire à cette double nécessité, l'administration n'eut qu'à utiliser le concours des « vieux aériens », qui, incapables de manœuvrer les nouveaux appareils, pouvaient toutefois remplir convenablement des fonctions d'un autre ordre. L'échelle des traitements varia en même temps; des dénominations nouvelles furent adoptées, car les catégories d'agents se multiplièrent d'autant plus que les changements apportés dans l'ensemble du service avaient été considérables. Nous devons ajouter que, depuis cette transformation générale, plusieurs décrets ou arrêtés ministériels sont venus, à diverses époques, modifier ou compléter un certain nombre des dispositions de la réorganisation primitive.

En 1867, pour ne pas remonter plus haut, le personnel télégraphique comme celui de toutes les administrations de l'État se recrutait encore par voie d'examen. Des concours étaient ouverts à cet effet dans les principales villes de France, et tous les jeunes gens libérés ou exonérés du service militaire pouvaient y prendre part, s'ils présentaient, d'autre part, des garanties sérieuses sous le rapport de l'honorabilité et de l'aptitude physique. Le programme des épreuves comprenait : la langue française, — orthographe et rédaction, — l'arithmétique, la géométrie, le dessin linéaire et la géographie; des questions de physique et de chimie se rattachant aux applications usuelles de l'électricité à la télégraphie devaient aussi être traitées par les candidats.

Ceux qui, à la suite de l'examen avaient été déclarés admissibles, étaient nommés surnuméraires et, plus tard, employés; la durée du stage ne dépassait pas ordinairement une année; cependant, pour quelques-uns, les limites en étaient reculées jusqu'à quinze et même dix-huit mois. Actuellement, les conditions d'admission sont différentes et peuvent être remplies plus facilement par les postulants dont les études ont été négligées ou interrompues.

Les connaissances dont ils doivent justifier sont moins étendues; c'est dire qu'un échec est moins à redouter qu'à l'époque où des bacheliers ès lettres étaient parfois exclus à raison de la faiblesse de leurs compositions.

Aujourd'hui les candidats, lorsque leurs demandes sont accueillies, peuvent être admis immédiatement en qualité d'auxiliaires et rétribués dès qu'ils paraissent en état de participer au travail des stations.

Au bout de quelque temps, ils prennent rang parmi les surnuméraires; mais ce titre ne leur est conféré que s'ils ont préalablement subi, avec succès, un examen destiné à constater le degré de leur instruction théorique et pratique. Puis, après un stage, un peu plus long que précédemment, les surnuméraires sont *titularisés*.

Les sous-officiers, proposés au choix de l'administration par leurs chefs directs, sont seuls traités plus favorablement, en considération de leur position particulière. Toutefois, nous devons faire observer, en ce qui concerne cette catégorie spéciale de candidats, qu'aucune règle absolue n'a été suivie jusqu'à présent; mais il est permis de supposer que les dispositions de la loi militaire relative à l'attribution d'emplois civils aux anciens soldats nécessiteront très-prochainement une réglementation définitive sur ce point.

Nous avons parlé tout à l'heure de la rémunération accordée aux auxiliaires du service télégraphique, presque dès leur début; assurément cette rémunération est modique, — trop modique même; — cependant, il est juste de remarquer qu'elle constitue un avantage dont les surnuméraires ne jouissaient pas autrefois, — hormis pourtant ceux qui, vers la fin de leur stage, étaient appelés à remplir effectivement les fonctions de stationnaires.

Il y a en ce moment cinq classes d'employés auxquelles correspondent les traitements suivants : 1,400 fr. pour ceux de cinquième; 1,600 fr. pour ceux de quatrième; 1,800 fr. pour ceux de troisième; 2,100 fr. pour ceux de seconde et 2,400 fr. pour ceux de première.

Les commis principaux reçoivent 2,500 fr.; les chefs de station de 2,600 à 2,800 fr., et les directeurs de transmissions de 3,000 à 3,500 fr. Quant aux sous-inspecteurs, leurs appointements sont de 4,000 fr.; ceux des inspecteurs sont portés de 5,000 à 8,000 fr. par augmentations successives de 1,000 francs.

Nous arrêtons là nos indications, parce que les fonctionnaires supérieurs dont nous ne faisons pas mention sont peu nombreux, et que d'ailleurs leurs appointements, par leur élévation même, échappent à une comparaison qui, pour nous, serait sans utilité. On le voit, l'employé débute à 1,400 francs, après un stage d'une durée variable mais qui n'est jamais inférieure à un an; il doit, avec de semblables émoluments, se loger, se nourrir, se vêtir et faire face à toutes autres dépenses qui lui sont imposées; il doit, en raison de ses relations avec le public, avoir toujours une tenue convenable, ne point contracter de dettes afin d'éviter les mauvaises notes de ses chefs et attendre ainsi, pendant quatre ans en moyenne, une augmentation de deux ou trois cents francs.

Le même délai est nécessaire pour franchir chaque classe, ce qui ne permet d'obtenir le traitement de la première qu'après seize ou dix-huit années de service et quelquefois plus, par suite de l'encombrement des cadres. L'avenir de l'employé est donc d'après l'organisation actuelle, limité au grade de chef de station ; ce doit être là la suprême ambition. Quelques-uns, il est vrai, pourront peut-être devenir directeurs de transmissions; mais la majorité n'atteindra pas ce *maximum* d'avancement.

Assurément, nulle part la perspective n'est plus triste ni plus bornée, — même dans les autres administrations de l'État qui, pourtant, ne sont pas prodigues; nulle part, un travail pénible, assidu et particulièrement absorbant, n'est aussi faiblement rétribué; surtout lorsqu'il exige une aptitude professionnelle qui, chaque jour, est mise ou plutôt *remise* à l'épreuve. En effet, l'adoption de tout nouvel appareil oblige les employés à en étudier le mécanisme au double point de vue de la théorie et de la pratique. C'est ce qui a eu lieu pour l'appareil *Hughes*, dont tous les postes importants sont actuellement munis et qui tend d'ailleurs à remplacer le *Morse* presque partout,— hormis, toutefois, dans les bureaux secondaires ou les postes municipaux. Puis de nouveaux systèmes sont essayés : tantôt c'est celui de M. Caselli, tantôt celui de M. d'Arlincourt, tantôt celui de M. Meyer. De là, des études successives pour les employés, — du moins pour ceux qui sont mis à la disposition des inventeurs, — car les progrès de la télégraphie ne se sont pas ralentis depuis plusieurs années.

Après le système Hughes, qui permet de transmettre aux destinataires la bande de papier même sur laquelle

les dépêches sont imprimées en caractères ordinaires; après celui de Caselli, qui assure la reproduction de l'écriture même des expéditeurs et produit un résultat analogue pour les croquis ou les dessins d'une certaine dimension, voici un chercheur, un savant, M. Helmholtz, qui rêve de transmettre des sons à l'aide d'un appareil de son invention et nous promet le « *télégraphe acoustique,* » si une application plus étendue ne vient pas faire échouer son projet. On ira peut-être plus loin encore... En attendant, ne semble-t-il pas équitable de se préoccuper du sort des *télégraphistes* et de l'améliorer le plus tôt possible?

Charles d'Auberives.

jettent dans le feu, au bruit des acclamations, des chants et des coups de fusil.

Le sacrifice consommé, le cortége reprend sa route vers la maison des parents de la fiancée, où un dîner réunit encore tous les invités. Quinze jours après, ou un mois au plus tard, se célèbrent les noces. — P. K.

LE MANUSCRIT D'UN INCONNU

(*Suite.*)

II

UN ROI IMPROVISÉ

Il est peu de généraux que Napoléon ait jugés plus sévèrement que Bernadotte dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*. On sait que nommé gouverneur des villes hanséatiques, avec ordre d'opérer contre la Suède, le futur roi avait suspendu les hostilités, en apprenant que Gustave IV, qui seul était ennemi de la France, venait d'être précipité du trône par une révolution; cette conduite loyale, qui lui concilia la sympathie et l'estime des Suédois, excita le mécontentement de l'empereur, dont elle entravait les projets. En 1810, Bernadotte, malgré de nouveaux succès, était dans une disgrâce complète. Il affichait, du reste, une grande indépendance d'opinions et se montrait sincèrement attaché aux idées républicaines. Le vide se fit bientôt autour de lui; seul, Garat, l'ancien ministre, lui resta courageusement fidèle, n'hésitant pas à sacrifier les faveurs de l'empire aux devoirs de l'amitié. Bernadotte et Garat étaient donc, par le fait de leur intimité, les chefs involontaires d'une opposition modérée, que Napoléon supportait avec peine. Son ancien rival lui portait surtout ombrage; il lui refusait tout commande-



LE SACRIFICE DES FIANÇAILLES

MŒURS ALSACIENNES

—

LE SACRIFICE DES FIANÇAILLES

Une coutume de l'Alsace, qui remonte évidemment au temps des premiers druides, s'est perpétuée encore jusqu'à nos jours.

Lorsque deux jeunes gens font un mariage d'inclination, aussitôt les fiançailles terminées, les fiancés, suivis d'un nombreux cortége de parents et d'amis et précédés d'une bannière blanche et or sur laquelle sont brodés deux cœurs enflammés, percés d'une flèche, gravissent la montagne la plus voisine où se trouvent des pierres druidiques. Un autel garni de feuillage et de fleurs, et sur lequel brûlent des branches de sapin, attend les futurs mariés qui viennent se placer sous une toile dressée au-dessus de leurs têtes et tenue par les garçons d'honneur; ils ont chacun à la main une colombe qu'ils étouffent et

ment et n'attendait peut-être que le moment de prendre contre lui des mesures plus énergiques.

Telle était la situation, lorsque Garat voit un matin entrer chez lui un étranger qui lui dit : « Je suis Suédois ; je viens, au nom de la noblesse de mon pays, vous prier de nous désigner un de vos compatriotes que nous puissions choisir pour roi. »

La surprise de l'ami de Bernadotte se devine; il reste quelques instants interdit, ne sachant que répondre; enfin, il repousse une aussi lourde responsabilité. Le Suédois insiste, presse vivement Garat, qui consent à donner son

Il était huit heures du matin; Bernadotte n'était pas encore levé. Le domestique refuse d'abord de laisser entrer les visiteurs; puis, sur leurs instances réitérées, il consent à prévenir son maître, qui donne l'ordre d'introduire son ami et le délégué de l'aristocratie suédoise.

« Veux-tu être roi? » lui dit à bout portant Garat.

Bernadotte était encore à moitié endormi; il se frotte les yeux, se demandant s'il est le jouet d'un rêve. « Que veux-tu dire? » demande-t-il enfin.

L'étranger prend alors la parole : « La paix que vous « avez généreusement accordée à la Suède a laissé un



BERNADOTTE

avis. « Je ne connais que Bernadotte qui soit digne de vos suffrages. Nous y avions déjà pensé. — Cependant, ajoute Garat, l'affaire est trop grave pour recevoir une solution si prompte. Réfléchissons chacun de notre côté, revenez demain matin; nous verrons si notre décision est la même. »

Le lendemain, ces deux hommes d'État, que le hasard venait de rapprocher, et qui disposaient ensemble, sans se connaître, de la couronne de Suède, tombèrent d'accord comme la veille et fixèrent leur choix sur Bernadotte.

« C'est fort bien, dit Garat; nous décidons à notre gré et selon notre bon plaisir de l'avenir du vainqueur de Lubeck; mais peut-être serait-il utile d'avoir son avis. Allons immédiatement le trouver; vous lui expliquerez ce que la noblesse suédoise attend de lui. »

Nos deux conspirateurs (ne peut-on les appeler ainsi?) se mettent aussitôt en route; ils arrivent rue Thionville.

« profond souvenir dans le cœur de mes compatriotes. « Charles XIII se fait vieux et n'a pas d'enfants; le jeune « prince de Holstein-Augustenbourg, qu'il avait adopté « comme son successeur, vient de mourir. La noblesse « cherche un homme d'un mérite supérieur, que de « brillantes actions aient illustré, pour le placer sur le « trône de Suède. Votre nom a été prononcé; les préfé- « rences se sont aussitôt portées sur vous. Ne repoussez « pas la couronne que vous offre un peuple reconnaissant « et dont votre courage, votre modération dans la victoire « vous rendent digne plus que tout autre. »

Le Suédois et Garat se heurtent d'abord à une résistance très-ferme de la part de Bernadotte : « Sied-il à un « soldat, qui ne connaît que le métier des armes, de « quitter la vie privée, où la disgrâce l'a relégué, pour « prendre rang parmi les souverains de l'Europe? Doit-il « renoncer à ses convictions libérales, aux principes qui

« ont réglé sa vie entière? C'est un titre d'honneur dont il « est justement fier que d'avoir été désigné par la no- « blesse du royaume; mais il est de son devoir de ne pas « accepter. » Enfin, poussé à bout, vaincu par les instances de ses interlocuteurs : « Je ne puis vous répondre « sans avoir consulté l'empereur, sans avoir obtenu son « consentement. Il faut à l'instant même aller à Saint- « Cloud. — Je ne puis me présenter devant Napoléon, « répond Garat; il me verrait avec déplaisir. — Comment « voulez-vous, reprend Bernadotte, que je lui donne tous « les détails qu'il ne peut manquer de me demander? « Rédigez du moins une note que je lui remettrai et qui « lui fera connaître tout ce que vous m'avez expliqué « vous-même. »

Pendant que Bernadotte s'habille, Garat écrit à la hâte une sorte de mémoire destiné à passer sous les yeux de Napoléon. Tous trois montent en fiacre, se rendent à Saint-Cloud. Garat et le Suédois attendent avec anxiété, tandis que Bernadotte est introduit auprès de l'empereur qui le reçoit très-froidement. Après un long entretien (que se dirent ces deux rivaux, secrètement ennemis? Le manuscrit est muet sur ce point), Napoléon se prononça enfin : « Acceptez; vous pouvez compter sur moi. »

Aussitôt les négociations commencèrent; Bernadotte, muni des papiers qui lui donnaient les pouvoirs nécessaires, quitta la France et fut élu, le 20 août 1810, prince royal de Suède, adopté par le roi Charles XIII.

Le nouveau roi conserva toujours une amitié sincère pour Garat; au commencement de 1832, il lui écrivait : « Mon cher ancien sénateur, etc. » La lettre était signée : Bernadotte, ancien ministre de la guerre.

Après la révolution de Juillet, il écrivit à Louis-Philippe : « Enfin, nous sommes deux rois en Europe élus par la souveraineté nationale. »

III

Le peintre David avait une affection particulière pour Gérard, qui devait être le représentant le plus brillant de son école. L'artiste républicain, voulant donner à son élève une preuve de sympathie et d'estime, le fit nommer juré dans le procès de la reine. La timidité, la crainte de blesser son maître empêchèrent le trop docile jeune homme de refuser; mais son embarras était extrême; il n'avait qu'une pensée : s'exempter de l'exercice de ses malencontreuses fonctions. A cet effet, il fit semblant d'être boiteux, et, se renfermant dans son atelier, s'habitua à marcher avec des béquilles. David vint plusieurs fois tourmenter, harceler son élève qu'il trouvait un peu trop tiède; l'autre d'alléguer pour prétexte de son manque d'assiduité le mal dont il souffrait à la jambe.

Ce manége durait depuis plusieurs jours, quand un des personnages les plus célèbres de l'époque vient voir Gérard, dont il admirait le talent déjà plein de promesses. Le jeune peintre reconduit le visiteur jusqu'au bas de l'escalier, en affectant de marcher avec une grande difficulté; puis, quand il est seul, voilà notre faux infirme qui prend ses béquilles sur son épaule et grimpe lestement les étages; mais il est rencontré par Mme Fourcroy, probablement la femme de l'illustre chimiste; c'est à peine s'il a le temps de reprendre son attitude de paralytique : « Soyez tranquille, monsieur, j'ai deviné les motifs qui vous font agir, je les respecte trop pour ne pas garder le silence. »

David avait aussi soupçonné ces motifs; le lendemain il vient trouver Gérard : « Tu ne veux pas être « juré? — Non, je ne puis, on serait obligé de me cou- « per la jambe. — Ah! vraiment? Eh bien! on te cou- « pera autre chose. — Comment cela? — Le bruit se ré- « pand que tu es aristocrate, et tu seras guillotiné si tu « ne viens pas. »

Ces paroles produisirent un effet magique, Gérard jeta ses béquilles et fut juré.

IV

« Voyez combien votre sort aurait été différent, mon cher idéologue, disait Napoléon à Garat, si vous aviez voulu vous laisser nommer directeur à la place de Gohier, vous auriez été des nôtres et seriez devenu consul. — Non pas, Sire! j'avais deviné vos intentions, et, dès votre débarquement à Fréjus, je vous aurais fait donner l'ordre de rejoindre votre armée ou de passer devant un conseil de guerre. »

V

« Vous ne fonderez jamais un gouvernement naissant, disait encore Napoléon à Garat, avec des hommes qui se contentent d'une côtelette de mouton et d'un plat d'épinards. »

Omer LAINÉ

SIX MOIS A STETTIN

1870 — 1871

(Journal d'un officier prisonnier en Allemagne)

(Suite.)

Un moment après celui où j'entrai au *Rathskeller*, deux de nos soldats en sortirent; c'étaient des chasseurs à pied. Un consommateur, qui m'avait entendu adresser la parole en allemand au garçon, me demanda si c'étaient des canonniers. C'était une manière de lier conversation. Mon interlocuteur me dit qu'il avait eu occasion de causer avec plusieurs prisonniers français qui, certainement, n'avaient pas fait d'études, et qu'il avait été surpris de la vivacité de leur esprit, de leurs notions de bien des choses et de leur facilité d'élocution. Ces prisonniers lui avaient paru bien supérieurs aux gens du peuple dans l'Allemagne du Nord. Comme je lui objectais que l'instruction était cependant plus répandue en Allemagne qu'en France, il me répondit : l'instruction machinale, celle de la main, un peu d'écriture, mais la pensée n'y est pas. « Vous pouvez me croire, ajouta-t-il, je suis inspecteur des écoles primaires. » Il me demanda ensuite si je croyais que la France avait quelque chance de succès dans la lutte que continuait le Gouvernement de la Défense nationale; quant à lui, il admirait l'énergie de ce gouvernement et les efforts de la nation, mais le triomphe de la Prusse lui paraissait assuré. Il appuyait son opinion d'excellentes raisons tirées de la comparaison des institutions militaires des deux pays et des ressources dont ils disposent au moment actuel. Il critiqua vivement la politique de Napoléon III et presque aussi vivement celle de M. de Bismark. Dans son opinion, les principes libéraux pourront seuls assurer dans l'avenir l'unité et la grandeur de l'Allemagne. Je l'eusse écouté longtemps si mon compagnon ne m'eût averti qu'il allait être neuf heures, et que nous n'avions que le temps nécessaire de gagner notre logis.

Stettin présente une grande animation dans presque tous ses quartiers, mais c'est toujours sur le quai qu'il y a le plus de mouvement. Depuis quelques jours l'Oder est complétement gelé, et le va-et-vient des patineurs a remplacé celui des bateaux qui remontaient ou qui descendaient le fleuve. La glace est recouverte d'une couche de neige assez épaisse; quelques hommes d'initiative ont balayé une *piste*, et se font, en prélevant un léger impôt sur les amateurs, d'assez bonnes journées. Tout le monde patine à Stettin : les hommes, les femmes, les enfants, et beaucoup sont très-adroits. Les traîneaux des paysans qui repartent pour leurs villages après le marché ont remplacé les barques de ces temps derniers. Quelques prisonniers se lancent aussi sur la glace, et oublieront peut-être le mur d'enceinte qu'ils ne doivent pas dépasser; mais c'est le soir surtout que le spectacle de l'Oder est curieux. Dès qu'il

fait nuit, des boutiques improvisées, des débits de boissons, de cigares, mille petites industries s'établissent sur le fleuve; les torches, les lampions, les lanternes s'allument, et des centaines de lumières se reflètent sur la glace. Les traîneaux circulent plus nombreux au bruit des grelots; les enfants glissent en file; des bandes de patineurs passent en se donnant la main; les colporteurs crient leurs marchandises; partout la foule augmente, et le prisonnier français songe seul à rentrer au logis.

Le matin, avant déjeuner, la plupart d'entre nous passent sur le *Paradeplatz* pour voir faire l'exercice aux soldats prussiens. Ceux-ci ne sont pas dorlotés, et l'on est sûr de les trouver sur le terrain, quelque temps qu'il fasse. Le zèle des instructeurs et l'attention des recrues ne paraissent pas se démentir un seul instant. On paraît chercher beaucoup dans l'armée prussienne à assouplir le soldat. Ainsi, dans l'infanterie, on fait faire toute espèce de moulinets et d'exercices d'équilibre. Les recrues poméraniennes ne paraissent se faire que difficilement à tous ces mouvements, et, chaque fois que je les vois, je me dis que nos soldats les exécuteraient bien mieux que ces lourdauds. Mais si la vue du soldat isolé éveille dans notre esprit une comparaison tout à l'avantage de notre troupier, nous ne pouvons nous empêcher, lorsque nous voyons manœuvrer un peloton prussien, de songer à tout ce que l'obéissance absolue doit donner de force à une armée. Les forts et une partie des casernes étant occupés par les prisonniers français, la plupart des soldats prussiens sont logés dans les maisons particulières. Deux fois par jour ils sortent de leurs logements, à l'heure prescrite pour l'exercice, sans que la moindre batterie ait été faite; dès qu'ils sont sortis des maisons, ils se placent en rang et se rendent en ordre au premier coin de rue où un sous-officier les réunit et les groupe en peloton pour les conduire au lieu de rendez-vous.

De la place d'Armes nous gagnons la basse ville, soit par la *Preitestrasse*, soit par la *Monchenstrasse*. Dans cette dernière, le dépôt de pompes mérite une mention spéciale. Les voitures sont placées dans une vaste remise qui occupe tout le rez-de-chaussée du bâtiment, et toutes peuvent sortir à la fois; tout le matériel paraît entretenu par une ménagère hollandaise, et les attelages sont constamment prêts. Au premier signal donné par le factionnaire qui se promène sur le trottoir la hache sur l'épaule, on attelle les chevaux, les pompiers montent sur les voitures et l'on part au galop. Un peu plus loin, de l'autre côté de la rue, est la librairie de Léon Saunier (encore un nom français). Là je regardais, il y a peu de jours, une carte des environs de Vendôme collée à la vitrine; au même instant deux grandes jeunes filles, accompagnées d'une bonne, étaient arrêtées devant des photographies représentant des épisodes de la guerre. A la vue d'un officier français qui se faisait tuer en défendant contre plusieurs Prussieus le drapeau qu'il portait, l'une d'elles dit à sa compagne : *Siehe den Franzose, den Sehweinkeal?* (Vois le Français, le cochon!) — Ces deux jeunes filles, à en juger par leurs vêtements, devaient appartenir aux classes élevées de la société. Elles portaient de ces cartons que nous voyons entre les main de toutes les demoiselles de la ville et sur lesquels le mot *Mfusik* se lit à une distance de quarante pas.

Les devantures des libraires et des papetiers sont celles devant lesquelles nous nous arrêtons le plus souvent. L'on y voit des cartes géographiques très-exactes et très-lisibles; à côté de cela de mauvaises enluminures et de grossières charges contre nous. Elles ont, bien entendu, le privilége d'exciter l'hilarité des Allemands, auxquels il ne faut pas demander la mesure et le bon goût. Les libraires du *Bollwark* étalent à leurs vitrines « l'*Entrée des Prussiens à Paris en* 1870 » et « *Napoléon III remettant son épée à Sedan.* » L'Empereur et les généraux français rampent, tête nue, aux pieds du roi Guillaume, qui garde, ainsi que ses aides de camp, une attitude superbe et son casque sur la tête. Des soldats prussiens contemplent un instant avec orgueil ces images; puis ils entrent dans la boutique voisine acheter pour un *groschen* (pièce de monnaie qui vaut 12 centimes) de harengs fumés ou d'*erbswurst*, saucisson composé de pois et de viande hachée.

Les marchands de musique sont nombreux à Stettin. Tous exposent à l'envi des bustes et des portraits du roi Guillaume, de M. de Bismark et de M. de Moltke, du prince héritier et du prince Frédéric-Charles. Les morceaux de musique en montre sont des *sturm-galop*, intitulés : « *Sedan, Strasbourg* ou *Metz.* » Les magasins de quincaillerie, d'articles de ménage, tiennent une large place, ainsi que les boutiques des marchands d'étoffes, de fourrures, de lainages. Dans ces dernières, on voit de nombreux modèles de broderies : ce sont invariablement la *Germania* ou la *Wachtam Rhein* (la garde au Rhin), d'un pitoyable dessin et d'un coloris de mauvais goût. Dans un ou deux magasins seulement on vend des articles de luxe; les propriétaires de ces établissements voudraient la cessation immédiate de la guerre afin de pouvoir faire des commandes à Paris pour le moment si proche des étrennes. Le rêve des Berlinois eût été de détrôner Paris pour l'article de luxe; ils l'ont essayé, mais ils ont échoué, de l'aveu même de leurs compatriotes. Il faut aussi citer les devantures qui réjouissent le plus les yeux à Stettin : ce sont celles où l'on voit les fleurs de Hollande et les fruits de Hongrie. On paraît aimer beaucoup les fleurs, et, dans les maisons aisées, on voit des arbustes et des fleurs derrière toutes les fenêtres, grâce à l'absence de petits rideaux, ce qui permet de voir un peu à l'intérieur. Cet usage donne quelque chose de gai à l'aspect des maisons; le vert des feuilles et les vives nuances des fleurs font un agréable contraste avec la neige qui recouvre les toits et le sol des rues.

On fume beaucoup en Allemagne, et, dans le Nord, presque exclusivement le cigare. Les débits de tabac sont très-nombreux, et tel fabricant, comme *Neumann* de Berlin, possède ici trois ou quatre magasins. Les cigares en Allemagne sont beaucoup plus faibles que les nôtres, ce qui permet aux Allemands d'en faire une consommation qui nous paraît impossible.

Dans toute la ville haute de Stettin les maisons ont un sous-sol. Celui-ci est occupé généralement par des ateliers, de petites boutiques ou des *Wein-Stube* ou *Bier-local*, débits de boissons fréquentés par les soldats, les gens du peuple et les paysans qui viennent au marché.

31 *janvier*. — Le mois qui vient de s'écouler a été plus triste encore pour nous que ceux qui l'ont précédé. Le jour de l'an nous nous sommes serré la main mes camarades et moi, et nous avons fait en commun des vœux pour notre malheureuse patrie. Notre esprit s'est reporté avec douleur aux faits accomplis en 1870, et c'est avec une vive anxiété que nous nous sommes demandé ce qui adviendrait dans l'année nouvelle. Les chances de la lutte qui se continuait étaient le thème de toutes nos conversations. Nous ne pouvions croire à des succès pour la France, et cependant que de cruelles déceptions ont été pour nous les nouvelles successives de nos désastres! Le 13 janvier nous avons appris la défaite de Chanzy au Mans; le 20, l'on nous annonce que le mouvement de Bourbaki sur Belfort avait échoué, et, le même jour, que Faidherbe avait été battu à Saint-Quentin; le 29, on a tiré le canon pour la capitulation de Paris, et, hier, nous avons connu l'entrée de notre armée de l'Est sur le territoire suisse.

Le 4 février, nous avons eu la visite du général de Vogel de Falckenstein, commandant militaire de l'Allemagne du Nord, qui a son quartier général à Hanovre. J'étais désireux de voir ce général, très-connu dans le monde militaire par sa campagne du Mein en 1866. Il sut atteindre Francfort, son objectif, sans perdre un jour, quoiqu'il y eût sur sa route deux armées (dont chacune avait un effectif égal à la sienne), le corps bavarois et le 8e corps de l'armée fédérale, composé des Hessois, des Wurtembergois et des Badois, auquel s'était réunie une brigade autrichienne venue du Holstein. C'est au manége du quartier de l'artillerie que nous fûmes réunis. Le général Vogel de Falckenstein se fit présenter les généraux français, et demanda l'arme à laquelle chacun d'eux appartenait; il passa ensuite au milieu de nous qui formions la haie, et se retira sans mot dire. Le général est un homme de taille moyenne, âgé d'environ soixante-dix ans, et portant la barbe et de longues moustaches blanches. Il nous parut fatigué; son regard était fier, et nous le trouvâmes peu ressemblant aux portraits que nous avions vus de lui.

Trois jours après cette visite, les numéros de l'*Indépendance belge*, adressés aux officiers français, furent saisis à la poste par ordre du général Vogel de Falckenstein, et ce journal fut interdit dans les établissements publics « *parce qu'il cause de*

l'agitation parmi les prisonniers en entrenant chez eux des illusions trompeuses. » Cette suppression a été pénible. L'*Indépendance belge* tenait un langage sympathique à notre cause. Ce journal avait fait connaître les résidences d'un grand nombre d'officiers, avait par là rassuré leurs amis sur leur sort, et nous avait mis à même de correspondre les uns avec les autres,

Le temps a été presque constamment froid pendant le mois de janvier, et nous avons eu de fréquentes tourmentes. La neige et la glace ont rendu la circulation difficile dans les rues en pente de la ville, et, malgré les grandes bottes que nous portons presque tous, nous nous promenons peu. Le matin, après déjeuner, nous faisons de longues stations à la *Conditorei*, où nous lisons les journaux et les feuilles allemandes. Bien souvent nous sommes forcés d'arrêter notre lecture, tant ces écrits sont passionnés, violents et injustes à notre égard ; leur façon de présenter les faits et de juger les hommes est faite pour nous exaspérer.

J'avais, avant cette guerre, une grande sympathie pour le peuple allemand, ce qui ne veut pas dire que je fusse partisan de la politique qui, en 1866, « n'a pas fait avancer un seul régiment » ; mais je considérais la tendance vers l'unité comme un désir très-légitime de la part des Allemands, et je ne croyais pas que la masse de la nation fût animée de sentiments hostiles vis-à-vis de nous. J'ai été bien détrompé. La haine du peuple allemand, à notre égard, est si grande qu'il semble que rien ne saurait l'assouvir.

(La fin au prochain numéro.) E. L.

LE MOIS DE DÉCEMBRE



Fac-simile d'une gravure de C. de Pas, d'après Martin de Vos. (Fin du seizième siècle.)

DÉCEMBRE

« Décembre qui fait tomber les porcs sous ses coups « se rit du souffle glacial de Borée, quand le bois petille « à son foyer et quand il a en abondance les cordiaux et « les chauds vêtements. » Voilà qui est bien dit pour les heureux du monde ; mais tous ont-ils les plantureuses jouissances dont se vante ici le mois des rigueurs hivernales ? Hélas ! non. Combien pour qui l'âtre est mort, pour qui ne tombent pas les porcs, qui ne sont pas défendus des morsures de l'aquilon par les chauds vêtements !

Ah ! si nous avons, songeons à ceux qui n'ont pas, car Décembre est le mois terrible, le mois implacable, pour tant de créatures de Dieu ; et la jouissance matérielle s'accroît si doucement quand s'y ajoute la satisfaction morale, qui a sa plus pure source dans la commisération, dans la charité !...

VÉRITÉS

⁂ Une science a déjà fait un grand pas lorsqu'elle a vaincu l'indifférence ou le dégoût des hommes. (De Choiseul d'Aillecourt.)

⁂ La théorie est comme une souris : elle passe par un trou, puis par un autre ; mais il se rencontre bientôt un trou trop étroit ; et elle est prise. (Fontenelle.)

L'imprimeur-gérant : A. Bourdilliat, 13, quai Voltaire. Paris.

LES CARTES DE VISITE AU SIÈCLE DERNIER



CARTES DE VISITE D'APRÈS LA COLLECTION DE M. LE DOCTEUR PIOGEY

LES CARTES DE VISITE AU SIÈCLE DERNIER

Les cartes de visite historiées, adoptées seulement aujourd'hui par des personnes qui ne craignent pas de se singulariser, furent en grande faveur au siècle dernier, et les charmants spécimens qui en ont été conservés doivent nous faire regretter d'avoir adopté la banale nudité que le bristol ou le papier porcelaine n'abjurent un peu qu'en cas de deuil.

Ces cartes, à la composition desquelles maint artiste de renom ne dédaigna pas de consacrer son talent, étaient, les unes mises en vente par séries variées, au choix des clients qui, dans le cartouche laissé blanc, inscrivaient leur nom à la main, les autres gravées spécialement pour tel ou tel personnage de marque, qui y faisait mettre non-seulement ses armes, mais encore des figures ou ornements symboliques, en conformité de ses goûts ou de sa situation actuelle.

C'est ainsi que la veuve d'un général se fait représenter en Arthémise près du monument que décorent l'épée, le casque et le bouclier du défunt; qu'un M. de Wertheinstein, d'humeur vagabonde sans doute, fait déchiffrer par un voyageur le nom qu'il a tracé sur les pierres d'une ruine; — qu'une comtesse de Wurben octroie à Cupidon l'honneur de signer pour elle sur un marbre enguirlandé de roses, au milieu desquelles se caressent les colombes; — que le graveur Adam Bartsch, conservateur du cabinet impérial des estampes de Vienne, prend pour émissaire de ses civilités le plus sympathique des caniches, et que François Casanova, le peintre de batailles, confie ce soin à un baudet mâchant du foin..., etc., etc.

Pourquoi, l'art gracieux aidant, qui de nos jours compte tant d'habiles représentants, ne reviendrait-on pas à ces heureuses fantaisies?...

MÉTIERS ET CARRIÈRES

—

LA TYPOGRAPHIE

—

LE COMPOSITEUR

Quoique nous ne soyons plus au temps où Louis XII, François Ier, en France; Frédéric III, en Allemagne, et les souverains de l'Italie accordaient des priviléges, exemptaient d'impôts et du service militaire tous ceux qui embrassaient la noble carrière de typographe, la typographie est encore aujourd'hui un métier très-intéressant qui fait vivre son homme.

Cette industrie qui souvent devient un art est, comme tant d'autres, divisée en quantité de branches, qui autrefois étaient réunies entre les mains d'un seul. Aux seizième et dix-septième siècles, les élèves typographes subissaient un examen rigoureux avant d'être admis dans cette carrière honorable, où, comme l'indique notre gravure, ils étaient autorisés à porter l'épée. Aussi ces élèves devenaient-ils souvent des maîtres, qui étaient à la fois des savants et des artistes, qui gravaient leurs poinçons, fondaient eux-mêmes leurs caractères, et corrigeaient les épreuves des beaux livres qu'ils éditaient.

C'est à ces illustres maîtres, tels que les Du Bellay, les Érasme, les Estienne, les Marot et les Dolet en France, les Alde Manuce en Italie, que le monde doit en grande partie la lumière qui jaillit du seizième siècle, que l'on nomma le siècle de la Renaissance. C'est à eux que l'on doit de connaître ce qu'il reste des auteurs grecs, latins et hébreux. Pour n'en citer qu'un, Robert Estienne, fils de Henri Estienne, premier du nom, et chef de cette illustre famille d'imprimeurs dont, selon de Thou, « les travaux seuls ont plus fait pour l'honneur et la gloire de la France que tous les hauts faits des plus fameux capitaines, que tous les arts de la paix », Robert Estienne fut un des hommes les plus érudits de son temps; il possédait à fond le latin, le grec et l'hébreu. Chaque année sortait de son imprimerie quelque nouvelle édition d'auteur classique supérieure à celles qui pouvaient déjà exister, soit par la pureté des textes, soit par l'importance des préfaces et commentaires qu'il y ajoutait. La correction des textes était l'objet de ses soins les plus minutieux; il affichait, dit-on, ses épreuves sur les murs des écoles, avec promesse d'une prime à ceux qui y signaleraient une faute. Il publia une Bible latine, qu'il enrichit d'annotations et de commentaires, et cet ouvrage, auquel il se consacra tout spécialement, est un chef-d'œuvre typographique de cette époque.

Mais aujourd'hui les conditions sont bien changées; l'imprimeur est devenu un commerçant qui se perd s'il veut faire de l'art; il faut faire vite et brasser les affaires. Le maître imprimeur traite l'imprimerie en commerçant et fait fabriquer des livres, des journaux, des affiches, des imprimés d'administrations et d'industries diverses; il n'a plus le temps de s'occuper personnellement de l'exécution des travaux qu'il confie à ses protes, c'est-à-dire à des hommes rompus à tous les détails du métier. Comme on le voit, il y a loin de l'imprimeur-artiste du dix-septième siècle, qui produisait un ou deux ouvrages par an, à l'imprimeur du dix-neuvième qui fabrique livres, journaux et travaux de ville dans une proportion fabuleuse.

De cette production hâtive et immense sont nées les diverses spécialités dans lesquelles restent pendant toute leur vie la plupart des ouvriers qui les exercent. Ces spécialités sont ainsi divisées : les graveurs et les fondeurs, qui se subdivisent en différentes branches; les compositeurs ou typographes; les imprimeurs à la presse à bras; les conducteurs de machines. La stéréotypie, qui est l'art de reproduire à l'infini une même composition typographique, forme encore une classe spéciale, ainsi que la galvanoplastie, qui est à la gravure sur bois ce que la stéréotypie est aux caractères mobiles.

De toutes ces carrières en quelque sorte distinctes, quoique aboutissant au même but, nous en décrirons une particulièrement, celle qui est la plus suivie, du reste, puisque l'on compte, à Paris seulement, près de trois mille compositeurs typographes.

Les compositeurs proprement dits ont la faculté de travailler assis ou debout; ils se tiennent devant une *casse* [1], le *composteur* [2] dans la main gauche; de la droite, ils prennent, entre le pouce et l'index, les lettres destinées à reproduire les mots qu'ils lisent sur la copie ou manuscrit placé devant eux, et rangent l'une après l'autre ces lettres dans le composteur; ces mots forment des lignes, et ces lignes assemblées forment enfin des pages. Ce travail se paye 0.55 le mille de lettres levées pour la *réimpression* [3] et 0.60 pour le manuscrit [4], y compris la

1. La *casse* est une espèce de boîte haute d'environ quarante-sept centimètres, divisée horizontalement en deux grandes parties, qui se subdivisent elles-mêmes en cent dix-huit petits compartiments, dits *cassetins;* chacun de ceux-ci est spécialement affecté à une lettre de l'alphabet ou à un signe typographique quelconque.

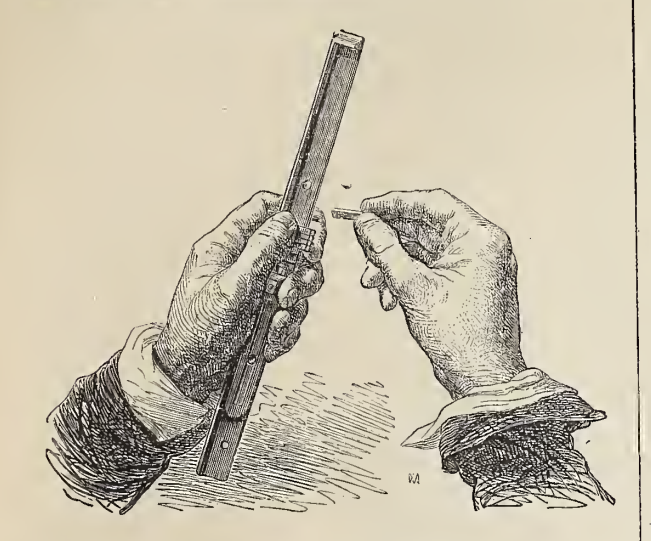
2. *Composteur*. Petit instrument en fer, formé de deux lames soudées perpendiculairement l'une à l'autre, et qui sert au compositeur pour assembler ses lettres et former toutes ses lignes de même longueur.

3. On appelle *réimpression* la recomposition d'un livre qui a déjà été édité, qui est épuisé, et que l'on recompose de nouveau.

4. *Manuscrit,* ouvrage sortant des mains de l'auteur.

distribution[1] et la correction; ces prix varient en raison de la grosseur des caractères.

Le typographe est, en général, d'un caractère gai, vif, insouciant, causeur, aimant à rire et à plaisanter sur tout. Il ridiculise ce qui lui paraît drôle; les caricatures des camarades circulent dans l'atelier. Quelque auteur l'a



gratifié jadis du nom de *singe*, par opposition aux imprimeurs qu'il appelait *ours*. Disons aussi que le typographe est serviable, humain, bienfaisant, compatissant; ce caractère de générosité qu'on rencontre chez l'ouvrier parisien ne lui fait pas défaut.

Il est d'ordinaire plus instruit que la plupart des ouvriers des autres métiers, et sait en profiter[2]. Son contact constant avec les gens de lettres, la lecture forcée qu'il est obligé de faire pour comprendre et composer les travaux qui lui sont confiés en font souvent un ouvrier d'élite, et lui donnent un vernis qui le fait sortir du commun des ouvriers. En effet, il n'est pas rare de voir des compositeurs sortir des rangs pour prendre à leur tour la plume de l'écrivain. C'est parmi eux que se trouvent le plus souvent les protes d'imprimerie, qui deviennent à leur tour patrons.

L'apprenti compositeur se présente généralement dans l'imprimerie à l'âge de douze ou treize ans; il est ordinairement fils d'un compositeur ou d'un imprimeur; on l'a fait sortir de l'école des frères ou d'une école laïque où il a pu à peine profiter des leçons de ses maîtres. Le patron ou le prote s'informe du degré d'instruction de l'enfant, puis, étant reconnu acceptable, c'est-à-dire sachant lire, écrire et paraissant intelligent, il est inscrit sur le registre établi à cet effet. Le lendemain, il pénètre dans l'atelier, où il doit rester quatre années, après lesquelles il sera libre et ouvrier.

L'atelier moderne est heureusement transformé; autrefois, le séjour des apprentis parmi les ouvriers était souvent un long martyr. L'apprenti faisait tout, apprenait tout, excepté son métier; bousculé par ceux-ci, maltraité par ceux-là, il sortait parfois bien ignorant et bien perverti, car, il faut bien le dire, l'atelier, aujourd'hui encore, pour les enfants, est malsain et souvent immoral; bien des ouvriers oublient devant ces pauvres êtres qu'ils sont pères eux-mêmes.

Malgré les efforts faits par certaines imprimeries, il est assez rare de rencontrer de bons élèves. Cependant, un de nos imprimeurs les plus en renom, M. Claye, ému de cet état de choses, a formé un atelier spécial où les enfants sont instruits en dehors de l'atelier commun. Il espère fournir un élément nouveau, plus instruit et mieux dirigé, qui, répandu plus tard dans tous les ateliers, y apportera le bon exemple d'une conduite irréprochable. Nous disons irréprochable, car les typographes sont des clients parfois trop assidus du marchand de vins, hélas! Très-amateurs de parties fines, ils désertent parfois l'atelier pour aller s'esbaudir dans les environs de Paris. Le soleil et la saison nouvelle ont surtout le privilége de débaucher les typographes; alors ils partent par bandes, et, advienne que pourra de l'atelier, ils s'envolent comme des hirondelles au printemps.

Mais revenons à l'apprenti. A son entrée dans l'atelier, il est placé entre les mains d'un ouvrier en *conscience*[1], et qui, de concert avec le prote et le chef du matériel, est chargé de son éducation typographique.

On commence par lui faire tenir la copie auprès du correcteur, afin de lui apprendre à lire couramment toutes les écritures. Après ce stage, on lui apprend sa casse, il range les *interlignes*, les *lingots* et les *garnitures*[2], puis il passe avec le chef du matériel, qui lui enseigne à distinguer chaque sorte de caractère. Lorsqu'il sait déjà composer sans faire trop de fautes et qu'il connaît ses caractères, on le confie à un *metteur en pages*, qui est chargé d'une spécialité à laquelle il initie l'enfant autant que celui-ci est en état de le comprendre. L'apprenti doit reconnaître ce service en aidant le metteur en pages dans le détail de ses diverses fonctions.

Lorsque l'apprenti est au courant de ce service, on le place auprès d'un autre metteur en pages chargé d'un travail différent, afin de rompre l'enfant aux diverses nécessités de la mise en pages. C'est après avoir passé par toutes ces phases qu'il revient à l'atelier de la conscience, où on le fait travailler plus sérieusement à toutes sortes de travaux; il apprend à mettre en pages des labeurs, à faire les blancs, à composer les bilboquets, les travaux d'administration, les affiches, prospectus, catalogues, etc.; là, il se familiarise avec toutes les ressources de l'imprimerie; il y apprend les *trucs* du métier; il s'assimile le goût qui doit présider à l'agencement d'un titre ou d'une couverture de livre; en un mot, il devient typographe.

Pendant son apprentissage, on lui alloue une gratification qui varie selon ses mérites. Parfois il passe de nouveau les six derniers mois de son apprentissage auprès d'un metteur en pages, et il est alors payé aux demi-pièces. Puis enfin, après ce temps, livré à lui-même, souvent il s'échappe, va courir les ateliers, et il devient bon ou mauvais compositeur. S'il est peu intelligent, il reste *paquetier*[3], c'est-à-dire qu'il se borne au rôle très-modeste de lever le plus vite possible un nombre considérable de lettres par jour, qui lui sont payées par le

1. La *distribution* est le caractère qui a déjà été composé et qui a passé sous presse; la distribution consiste, pour le compositeur, à rejeter dans son cassetin respectif chaque lettre qui a déjà servi; cette opération se fait très-vivement.

2. Les compositeurs sont constitués en une société qui a déjà bien souvent dicté des lois aux maîtres imprimeurs; ils ont fait augmenter, par des grèves successives, leur tarif de 30 pour 100 en quinze années.

1. *Conscience*. L'ouvrier en conscience est un homme chargé particulièrement de tous les ouvrages de ville, affiches, prospectus, etc., etc. Ce genre de travail est payé à l'heure ou à la journée et non aux pièces.

2. *Garnitures*. Morceaux de plomb plus ou moins longs et épais, destinés à faire les *blancs* dans les travaux typographiques.

3. On désigne sous ce nom les ouvriers dont le rôle est de composer simplement des lignes qu'ils réunissent en *paquets* que les metteurs en pages assemblent ensuite.

metteur en pages depuis 0.50 jusqu'à 0.80 le mille, comme nous l'avons dit plus haut.

S'il montre de l'intelligence et de l'activité, il se fait remarquer par le patron ou par le prote, qui lui confie la *mise en pages* d'un journal, de travaux de librairie ou d'administration. La mise en pages ne consiste pas seulement à réunir les paquets des compositeurs et à les disposer pour l'impression en les serrant dans un châssis en fer, mais aussi à recevoir les observations du prote sur la disposition générale du travail. Si l'ouvrage à composer est considérable, le metteur en pages est mis en rapport avec l'auteur lui-même, qui lui remet ses corrections et lui fait ses observations.

Il surveille ses paquetiers; il fournit le bordereau général et paye lui-même les hommes qu'il emploie. En un mot, le patron traite avec lui de l'entreprise d'un travail tout en lui fournissant tout ce qui lui est nécessaire pour l'exécuter.

La composition des journaux un peu considérables se fait ainsi : un metteur en pages, désigné par le patron, groupe un certain nombre de compositeurs des plus habiles et s'engage à fournir, en l'espace de temps désigné, le journal tout prêt à tirer. Ce groupe se nomme commandite. Cette commandite est une petite république où la majorité est souveraine; c'est elle qui nomme son metteur en pages, d'accord en cela avec le patron. Comme chaque individu doit produire la même quantité de besogne, le gain total est partagé également; une gratification est allouée au metteur en pages.



Compositeur à sa casse.

Un metteur en pages ne gagne pas moins de 300 francs par mois, et il en est beaucoup qui gagnent 5 et 600 francs. Mais à côté de ces heureux, il s'est créé des types curieux de nomades : les paquetiers, qui travaillent à peine six mois sur douze et qui rôdent d'imprimerie en imprimerie. A ceux-là, la liberté est chère, et ils ont en horreur toute contrainte; à une place assurée, qui exigerait un travail constant et une exactitude précise, ils préfèrent ramasser les miettes des camarades. Ceux-là gagnent 4 fr. 50 à 5 francs par jour et sont malheureux par goût : ce sont les bohèmes de la typographie.

C'est souvent parmi les metteurs en pages que le patron choisit ses représentants, protes et sous-protes. Voici ce que M. Théotiste Lefebvre, praticien très-estimé dans la typographie, dit des protes :

« Le prote est la personne qui, avec ou sans le concours du patron, dont il est le représentant, dirige une imprimerie. Il est donc indispensable, en dehors du goût artistique qu'on doit lui supposer, qu'il connaisse pratiquement et à fond l'ensemble aussi bien que les détails de tous les travaux qui s'exécutent en typographie, afin d'en signaler sans hésitation et les défauts et les moyens de les éviter. Il est de toute nécessité aussi que le prote soit revêtu du degré d'autorité qu'exige sa direction, autorité que le patron doit se garder d'affaiblir vis-à-vis des ouvriers, soit en ne lui laissant pas toute liberté d'action convenable, soit en blâmant ostensiblement, à tort ou à raison, les actes de sa gestion.

« Voici quelles sont les attributions les plus ordinaires du prote :

« 1° Traiter avec les auteurs ou libraires pour tout ce qui est relatif à leurs impressions;

« 2° Diriger le personnel dans l'exécution du travail;

« 3° Veiller à l'emploi raisonné du matériel et à son acquisition opportune;

« 4° Tenir la comptabilité particulièrement à ce qui est relatif au travail des ouvriers;

« 5° Être au courant des formalités exigées par les lois et règlements sur les imprimés.

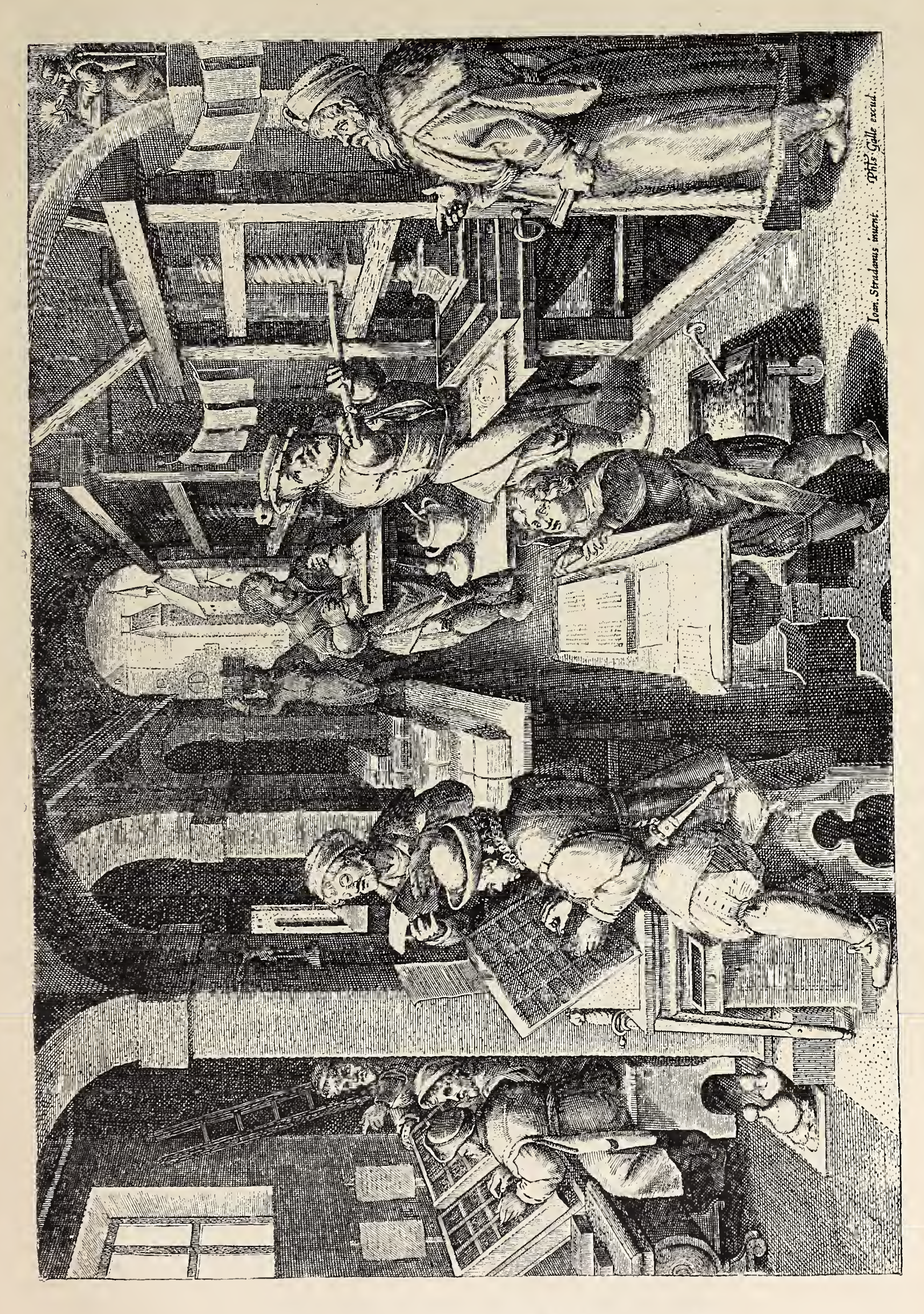
« Telles sont les attributions multiples auxquelles le prote est appelé à suffire. Aussi les protes de Paris travaillent-ils douze et quatorze heures par jour, et il est notoire que les protes meurent jeunes.

« Leurs appointements varient de 4,000 à 6,000 francs. Dans les grandes imprimeries, où la proterie devient une direction, il est d'usage d'intéresser les protes, et il en est quelques-uns qui gagnent 10, 12 et 15,000 francs par an. »

Aujourd'hui que l'imprimerie est libre, il n'est pas rare de voir des protes s'établir maîtres imprimeurs. Mais cette quantité d'établissements, qui se font une concurrence terrible, avilissent le prix des travaux. Cet état de choses et la concurrence faite par la province, où les prix de main-d'œuvre sont bien moins élevés qu'à Paris, atteignent en ce moment les grandes imprimeries, et cette industrie traverse une crise pénible, dont il faut espérer qu'elle sortira victorieuse. — A. T.

L'ÉCHO

Parmi les phénomènes qui se rattachent à la classe des sonorités produites par l'air ou par des courants, il n'en est guère de plus remarquable que l'écho. N'ayant pas l'intention d'écrire un gros livre sur le sujet qui nous occupe ici, nous ne nous arrêterons pas aux théories acoustiques qui



INTÉRIEUR D'UNE ANCIENNE IMPRIMERIE HOLLANDAISE

Fac-simile d'une gravure de Stradanus

expliquent la marche et la conduite du son, tant dans le rayonnement de ses ondes que dans les effets produits par la réflexion sonore sur les corps qu'elles rencontrent; nous nous contenterons de citer quelques faits sur les échos les plus rares, en faisant abstraction de ceux qui sont artificiels et qui, par conséquent, ne rentrent pas dans notre plan.

Chacun sait quelle est l'origine de l'écho. Un son arrêté dans sa marche par une surface, mur, rocher, colline, voile de navire ou nappe d'eau, est renvoyé comme la lumière dans un miroir, et on entend sa réflexion quelque temps après l'émission. Pour percevoir l'écho, il faut que l'observateur soit placé en face de la surface qui réfléchit le son, ou au moins qu'il soit éloigné du point où se forme l'écho d'une distance égale à celle du lieu de production du son à ce même point; c'est-à-dire que le son se conduisant comme la lumière, l'angle d'incidence est égal à l'angle de réflexion.

Cette propriété du son a produit des effets prodigieux. D'après le docteur Plat, on entend dans le parc de Woodstock un écho qui répète dix-sept syllabes le jour et vingt la nuit, l'écho qui se produit près de Milan, dans la villa du marquis de Simonetta, est un des plus frappants qui existent; les répétitions sont si rapides qu'il est difficile de les compter, excepté le matin ou le soir, lorsque l'air est parfaitement tranquille. A Genetay, près de Rouen, on peut observer le phénomène d'un écho oblique, que ne peut entendre celui qui émet le son. Les observateurs eux-mêmes ne perçoivent pas tous le phénomène de la même façon. Un auditeur entend une seule voix, un autre en entend plusieurs, l'un entend la réflexion du son sur la droite, un autre sur la gauche, les effets se modifient sans cesse suivant la position de l'observateur. Quelquefois le son, en se répercutant, se modifie de la façon la plus singulière. C'est ainsi qu'à Rosenroth, dans le comté d'Argyll, quand une personne, placée à une distance convenable, joue huit ou dix notes sur une trompette, elles sont toutes répétées, mais un ton plus bas; après un court silence, une autre répétition a lieu, mais plus faible et plus basse encore d'un ton, au troisième ricochet, pour ainsi dire, le son est presque inappréciable.

Les anciens s'étaient beaucoup occupés de ces phénomènes. Lucrèce cite l'écho de certaines collines qui redisait six ou sept fois les mots prononcés. Suivant Pline, on avait construit à Olympie un portique qui répétait aussi les sons jusqu'à sept fois. Pausanias a remarqué que le bruit produit par les flots de la mer Égée, frappant contre le rivage, ressemblait presqu'au son d'une lyre. Le père Kircher, cet infatigable savant, a réuni dans sa *Phanurgie* tout ce qu'on savait à son époque sur l'écho et les phénomènes de répercussion sonore. D'après des expériences personnelles, il construisit des appareils à reproduction du son, dont la figure se retrouve dans son ouvrage. (Voir la figure ci-dessous.)

L'écho de Néré, au milieu des crêtes du mont Segat de Luchon, répète jusqu'à neuf fois la parole; pour observer ce phénomène, les sons graves sont préférables aux sons aigus et, chose extraordinaire, l'écho au lieu de s'affaiblir par des répétitions successives, devient de plus en plus distinct. L'amiral Wrangel, dans son voyage en Sibérie, dit qu'il existe, à 250 verstes de Kirensk, un endroit appelé Teheki, où on entend un écho répétant plus de cent fois les détonations d'un coup de pistolet, qui se succèdent comme un feu de file.

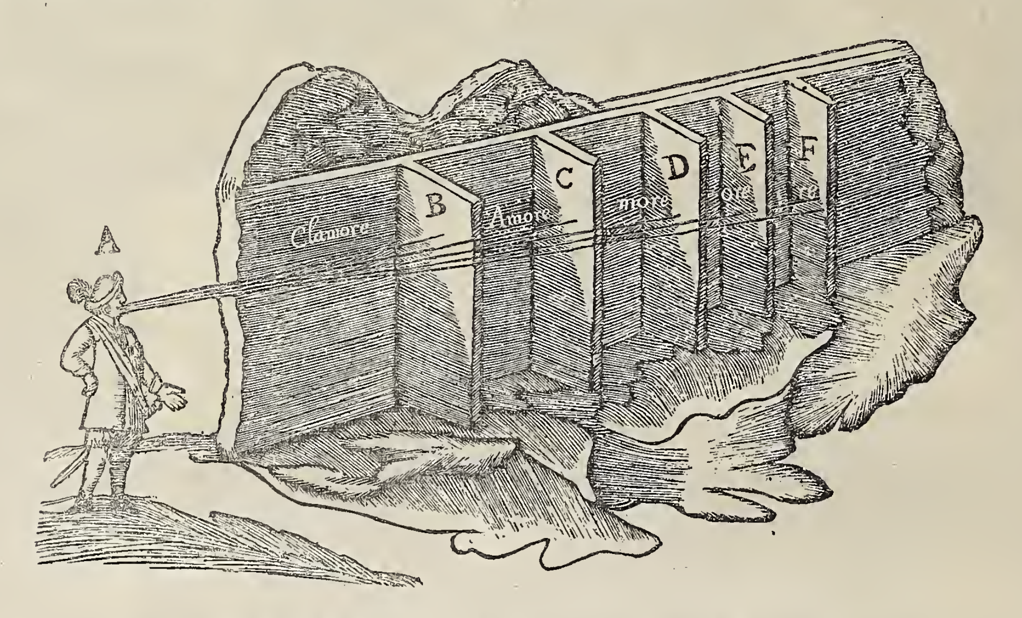


Figure théorique de la production de l'écho, fac-simile d'après le livre du P. Kircher

La galerie acoustique de Saint-Paul transmet le son le plus faible d'un angle du dôme à l'autre sans qu'il puisse être entendu d'aucun point intermédiaire; et cet effet, qui se présente dans toutes les réflexions du son à des distances éloignées, a donné naissance à des aventures curieuses.

C'est ainsi que dans l'église d'Agrigente, en Sicile, on avait placé le confessionnal au point même où se produisait l'écho. Au bout de peu de temps, toute la ville était en mouvement, tous les ménages étaient troublés; comme les vents, renfermés par Eole dans l'outre donnée à Ulysse et rendus à la liberté par une imprudente main, mille secrets charmants avaient pris leur volée dans la ville. Le confessionnal avait parlé. Quelques curieux, profitant de la disposition des lieux, avaient écouté les aveux des pénitentes agrigentines; quelle aubaine à défrayer tous les décamérons de Sicile! La comédie finit un jour par le drame : grâce à ce moyen, un mari connut... toute l'étendue de son malheur, et se vengea du « bourreau de son honneur »; bref, le confessionnal fut changé de place. Ce fut un deuil pour la jeunesse à scandales de Girgenti.

Au-dessous du pont de Menai, dans la principauté de

Galles, on entend un remarquable écho. Un coup de marteau, frappé sur une des piles principales, est répété par la pile opposée à une distance de 576 pieds; de plus, il est réfléchi plusieurs fois par l'eau et par le tablier du pont. Enfin un bruit, que l'on ne peut comparer qu'à celui que fait entendre une personne oppressée, reproduit le son vingt-huit fois en cinq secondes.

On a maintes fois fait l'expérience de l'écho dans les salles de concerts. On se rappelle dans le grand festival de 1867, les effets singuliers de l'écho au palais de l'Industrie. Peu s'en fallut qu'on renonçât à donner le concert. C'est qu'en effet dans les salles de moyenne grandeur, l'écho n'ayant pas le temps de se former assez pour être perceptible, ne fait que renforcer le son, mais dans les grandes les deux résonnances sont parfaitement séparées, ce qui rend impossible l'exécution d'un morceau d'un mouvement un peu rapide. De là l'effet incontestablement préférable, au point de vue acoustique, du plain-chant et du style *a capella* des anciens maîtres dans les églises. Emis avec lenteur, les sons ont tout le temps de se confondre avec leur écho et n'en paraissent que plus puissants et plus pleins, tandis que la musique plus rhythmée produit souvent un effet littéralement insupportable sous les voûtes de nos cathédrales.

H. Lavoix fils.

SONNETS

LES MOUCHES BLANCHES

Adieu, les notes franches
Du merle intelligent!
Au revoir, les pervenches
D'abeilles se chargeant!

Voici les mouches blanches,
Tombant d'un ciel changeant,
Qui se groupent aux branches
En guirlandes d'argent.

Riche, aime la froidure :
N'as-tu pas ta fourrure
Et ton foyer de roi?

Hiver, Dieu t'extermine!
Sous ton manteau d'hermine
Les pauvres ont trop froid!

SOUPIR

Je suis de l'espérance
Bien las!
Je connais la souffrance,
Hélas!

J'ai prié pour la France
Tout bas,
Pour votre délivrance,
Soldats;

O géants de la guerre!
Vous rêviez trop naguère
Combats;

Pauvre vaillante armée,
Emportée en fumée,
Là bas!...

Barrillot.

SIX MOIS A STETTIN

1870 — 1871

(Journal d'un officier prisonnier en Allemagne).

(Suite et fin.)

Le mauvais temps m'oblige à rester dans mon logement une bonne partie de la journée, et je sens toute la justesse de cette expression de Mme de Staël dans son livre *De l'Allemagne:* « Le temps y tombe goutte à goutte ». Ces heures d'isolement sont lentes à s'écouler et, il m'est difficile de m'arracher à de sombres réflexions. Comme tous mes camarades, j'entretiens une active correspondance avec ma famille et mes amis, je lis quelques livres pris dans un cabinet de lecture et j'étudie la langue allemande. Je reçois quelques visites de sous-officiers et de soldats prisonniers appartenant à l'armée ou à la garde mobile ; les uns ont servi sous mes ordres et les autres me sont recommandés par des amis. Ils viennent dans mon logement accompagnés d'un soldat prussien qui assiste à leur visite ; mais ce témoin, qui ne comprend pas un mot de notre langue, n'a rien de gênant. Ils se plaignent peu, les pauvres gens, de leur situation matérielle, quoique plusieurs d'entre eux fussent encore sous la tente il y a peu de temps. On ne saurait faire un crime, il faut bien l'avouer, à l'administration militaire allemande de n'avoir pas été prête à recevoir 300,000 prisonniers français. Nos soldats se plaignaient beaucoup, dans les commencements de leur captivité, de la nourriture qu'on leur donnait ; celle-ci différait, en effet, beaucoup de celle à laquelle ils sont habitués. L'administration prussienne a fait, pour améliorer leur situation, des efforts qu'il est juste de reconnaître ; ainsi elle fait fabriquer pour nos soldats un pain différent de celui qu'elle donne aux soldats prussiens, et qui, dit-on, lui revient plus cher, et elle vient de remplacer par du café la bouillie qu'elle donnait le matin, et que nos soldats appelaient *la colle.* Quant au travail imposé à nos prisonniers, mes visiteurs ne s'en plaignent pas ; ils sont heureux, me disent-ils, de cette occasion de sortir de leurs baraques humides et de prendre un peu de mouvement. Je dois avouer cependant que j'ai entendu dire à plusieurs de mes compagnons d'infortune qu'ils avaient vu malmener nos soldats au travail. Je n'ai pas été témoin d'un acte de cette nature ; mais j'admets fort bien qu'il ait pu s'en produire de semblables, car j'ai vu maintes fois la brutalité avec laquelle les officiers et les sous-officiers prussiens conduisent leurs propres soldats.

Nous avons eu, il y a peu de jours, la visite de deux habitants de Bischwiller, venus pour distribuer des effets d'hiver à nos soldats prisonniers au nom d'un comité alsacien dont ils sont les délégués. Ces messieurs ont parcouru déjà presque toute l'Allemagne et fait d'abondantes distributions dans les cantons où sont agglomérés nos malheureux soldats, notamment à Mayence, à Glogau et à Posen.

12 *février.* — Aujourd'hui nous sommes sortis de la ville pour aller jusqu'au cimetière conduire au champ du repos l'un de nos camarades mort à l'hôpital militaire. C'était un capitaine d'infanterie, âgé d'environ cinquante ans, qui avait, dit-on, de fort beaux services. Il était des derniers arrivés à Stettin ; il était venu du nord de la France avec quelques officiers de mobiles, et c'est à peine si l'on connaissait son nom. Un détachement prussien lui rendit les derniers devoirs. Au moment où le cercueil parut, le capitaine qui commandait le piquet fit présenter les armes, et, après une courte prière, le cortége se mit en marche et gagna la porte de Berlin. Le cimetière des prisonniers français est situé au pied du glacis ; les tombes y sont bien nombreuses, et c'est à peine si les plus récentes d'entre elles sont marquées d'une croix de bois. Un trou qui fait tache sur le blanc tapis de neige qui recouvre la campagne est là béant ; c'est la fosse qui va recevoir notre camarade. Au moment où l'on y descend le cercueil, les soldats prussiens font un feu de salve. Nous jetons successivement une pelletée de terre sur le pauvre capitaine, et nous nous éloignons le cœur serré et sans mot dire. La vue de ce cimetière sans monuments, sans arbustes, éveille en chacun de nous les plus tristes pensées.

30 *mars.* — C'est le 27 février que la paix a été officiellement connue à Stettin. Elle ne pouvait être que dure et humiliante pour nous ; mais aucun de nous n'eut la pensée de blâmer le gouvernement qui l'a conclue. La plupart de ceux de nos compatriotes qui ont supporté le poids de la lutte dans ces derniers mois n'étaient pas soldats de profession, et ils ont fait tout ce que l'on pouvait exiger d'eux. Le lendemain 28, nous apprîmes les préliminaires de la paix ; quoique les événements nous eussent préparés à un grand sacrifice, nous eûmes tous le cœur déchiré à la lecture des conditions que nous imposait un vainqueur impitoyable.

C'est le 2 mars que Stettin a illuminé en l'honneur de la paix. Les illuminations ont été plus générales que les fois précédentes; mais l'ensemble est bien loin de celui que présentent nos villes lors des fêtes nationales. Des bougies qui brûlent tristement derrière des vitres n'ont pas l'air de gaieté de nos lampions et de nos lanternes vénitiennes. Ici l'aspect est le même à toutes les maisons, tandis que dans nos grandes villes de France l'esprit inventif des habitants sait, par mille combinaisons diverses, récréer les yeux et varier la décoration des maisons. Cependant des coiffeurs stettinois ont placé le buste couronné de l'empereur Guillaume entre deux lampes à pétrole, le tout se détachant sur un fond aux couleurs noire, blanche et rouge; je laisse à juger l'effet.

Depuis le 7 mars nous sommes autorisés à sortir de la ville; il nous est permis de nous éloigner de l'enceinte de la ville jusqu'à une distance de treize cents pas. Il va sans dire que chacun de nous s'est hâté de profiter de cette permission et s'est donné le plus vite possible la satisfaction de sortir par les différentes portes de la ville. Les environs de Stettin présentent bien peu de charmes. Partout la terre est maigre et les beaux arbres sont rares.

Le 13 mars, nous avons reçu ce que l'on a appelé les avances de l'ambassade anglaise. La solde donnée par l'autorité allemande était tout à fait insuffisante, surtout pour les lieutenants et les sous-lieutenants. Les officiers faits prisonniers, comme je l'ai été moi-même, à la suite d'une capitulation, étaient les moins à plaindre; ils avaient touché, au moment de leur captivité, l'arriéré de leur solde et un mois d'avance, et beaucoup avaient pu, de plus, se pourvoir de quelques effets. Les officiers faits prisonniers sur le champ de bataille n'avaient eu aucun de ces avantages; quelques-uns, tombés blessés au pouvoir de l'ennemi, avaient même perdu l'argent qu'ils avaient sur eux au moment où ils avaient été frappés. Les avances anglaises furent soldées, sur l'initiative du gouvernement français et sur la démarche de l'ambassadeur d'Angleterre, par la maison de banque Bleichrœder de Berlin. Elles consistent à donner à chaque officier une somme qui, ajoutée à ce qu'il reçoit de l'autorité allemande, forme un total égal à la solde de captivité allouée par nos règlements aux officiers prisonniers chez l'ennemi.

Bientôt les officiers qui commandaient nos compagnies furent chargés de nous apprendre que le gouvernement prussien était disposé à laisser rentrer dans leurs foyers les officiers prisonniers qui en feraient la demande et s'engageraient à voyager *à leurs frais*. Les demandes furent aussitôt faites en grand nombre; mais, à peine étaient-elles parties, que l'on apprit les douloureux événements survenus à Paris le 18 mars et dans les journées suivantes. Ces nouvelles causèrent la plus profonde tristesse aux officiers prisonniers. Les Allemands célébraient le 22 mars le jour anniversaire de la naissance de l'empereur Guillaume, et, le deuil dans l'âme, nous assistions une dernière fois à leurs manifestations d'allégresse. — E. L.

COSTUMES PICARDS ET BAYONNAIS EN 1572



La Picarde

Voy ceste femme avec son bavolet,
C'est la Picarde, esveillée et honeste;
Son parler plait, son maintien n'est pas laid,
Mais bien souvent elle a mauvaise teste.



La Bayonnaise

La femme ainsi en Baionne a vesture,
Oyant la messe en grand dévotion,
Puis s'en reviend avec ceste parure
Toute endormie en contemplation.

Fac-simile de deux gravures sur bois du recueil de costumes de Sluperius. (Voir les pages 40, 56, 88, etc.)

FIN DE LA PREMIÈRE ANNÉE

L'IMPRIMEUR-GÉRANT : A. BOURDILLIAT, 13, QUAI VOLTAIRE, PARIS.

TABLE

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

Les (G) indiquent les gravures

TABLE PAR ORDRE DE MATIÈRES

ARCHÉOLOGIE

BIOGRAPHIES ET PORTRAITS

HISTOIRE : MÉMOIRES ET SOUVENIRS

LITTÉRATURE : NOUVELLES, POÉSIES, ETC.

MÉTIERS ET CARRIERES

PEINTURE, SCULPTURE, ESTAMPES

SCÈNES DE MŒURS, COUTUMES, TYPES, COSTUMES

SCIENCES ET INDUSTRIE

VARIÉTÉS

VUES : VILLES, MONUMENTS, SITES

FIN DES TABLES DE LA PREMIÈRE ANNÉE 1873

LA MOSAÏQUE

REVUE PITTORESQUE

De tous les Temps et de tous les Pays

HONORÉE D'UNE IMPORTANTE SOUSCRIPTION DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, DES CULTES ET DES BEAUX-AR S
ET ADOPTÉE PAR LA COMMISSION GÉNÉRALE DES BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES
ET PAR LA COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE DE LA SEINE, POUR ÊTRE PLACÉE DANS LES BIBLIOTHÈQUES
DES ÉCOLES ET DONNÉE AUX DISTRIBUTIONS DE PRIX

La *Mosaïque* qui, dès son apparition, a pris aussitôt place au premier rang, n'a plus à dire ni ce qu'elle est, ni ce qu'elle veut être. Sept années de succès toujours croissant, sept volumes qui n'ont à redouter aucun parallèle au triple poiut de vue littéraire, artistique et moral, sont les meilleurs témoignages dont elle puisse se prévaloir, le plus éloquent programme qu'elle puisse publier.

Tout d'abord consacrée par l'importante souscription de **M. le Ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts**, elle a été presque simultanément adoptée par la **Commission générale des Bibliothèques scolaires** et par la **Commission de l'Enseignement primaire de la Seine** pour être placée dans les bibliothèques des écoles et donnée aux distributions de prix. On voit par là de quel ordre sont les mérites de ce recueil qui, comme nous le disions précédemment, en demandant à tous les âges, à tous les pays, à toutes les conditions, à toutes les sciences les éléments d'une variété qui n'est jamais la futilité, devait devenir et est, en effet, devenu le livre, le conseiller aimé, recherché de tous.

La *Mosaïque* n'a plus même besoin d'affirmer qu'elle continuera à porter plus loin, plus haut encore ses visées ; cette continuité dans une recherche qui est son but primitif se trouve trop clairement attestée dans le passé pour qu'il y ait à eu faire doute dans l'avenir.

Les maîtres les plus illustres ou les plus aimés des diverses époques de l'art ont déjà figuré dans la *Mosaïque*, depuis les anciens jusqu'à ceux qui naissent en quelque sorte aujourd'hui à la célébrité : Raphaël, Léonard de Vinci, Daniel de Volteire, Albert Durer, Vélasquez, Goya, Oudry, Bouchardon, Prudhon, Chardin, Martin de Voss, Crispian de Passe, Lanté, Poussin, Terburg, Cuyp, Watteau, Jacque, de Gheyn, Hobbema, Horace Vernet, Raffet, d'Aubigny, Meissonier, Ingres, Luminais, Bonnat, Decamps, Pelouze, Bouguereau, Neuville, Corot, Henri, Levy, F. Girard, F. Jacquet, T. Labore, Verlat, Cot, Lobrichon, Gérôme, Merson, Mercié, E. Froment, Hannoteau, Vely, Marchal, P. Dubois, Chapu, Falguière, Jules Noël, Goupil, Maignan, etc. Il continuera à en être ainsi ; car, en même temps que nous fouillerons dans les trésors du passé, nous nous plairons à mettre en lumière les productions remarquables du présent.

Les principaux articles de la *Mosaïque* ont été signés jusqu'ici par MM. Hip. Audeval, Prosp. Blanchemain, La Blanchère, Du Boisgobey, Henri de Bornier, Léon Brésil, Blondel, Aug. Challamel, Franç. Coppée, Sixte Delorme, L. Depret, Ch. Deslys, Maxime Du Camp, Duranty, Edouard Fournier, Alf. Franklin, Const. Guéroult, Ch. Joliet, Paul Lacroix (bibliophile Jacob), Georges Lafenestre, Omer Lainé, Léopold Laluyé, Ernest Legouvé, Jules Levallois, Lorédan Larchey, F. Maisonneufve, P. Malitourne, Michel Masson, Charles Monselet, Eugène Muller, Al. Muenier, Eugène Noël, Jules Noriac, Marie de Saverny, A. Ségalas, Edouard Thierry, Jos. Soulary, L.-M. Tisserand, Rich. Valogne, Ch. Yriarte, etc... Les dessins et gravures par MM. A. Adam, Al. de Bar, Bertrand Bocourt, Chifflard, Clerget, Deroy, Gustave Doré, Godefroy Durand, Duvivier, Gaildrau, Giacomelli, Grandsire, Gustave Janet, Lançon, Lavée, Lix, Edmond Morin, Ryckebusch, Sellier, Vierge, Yon, Ansean, Chapon, Coste, Daudenarde, Dumont, Duteil, Huyot, Joliet, Méaulle, Moller, Peulot, Thomas, Valney, etc.

Cette liste s'augmentera de jour en jour ; car nous ne laisserons échapper aucune occasion de nous assurer la collaboration de tout ce qui porte dans les lettres ou dans les arts un nom remarqué, estimé ; et il va de soi que ce sont là, pour la *Mosaïque*, les plus sûrs garants de la continuation et de l'accroissement de son succès.

MODE DE PUBLICATION

ABONNEMENTS

PARIS		DÉPARTEMENTS	
Un an	7 fr. »	Un an	8 fr. 50
Six mois	3 fr. 50	Six mois	4 fr. 25

Pour l'Étranger, le Port en sus

LES ABONNEMENTS PARTENT DU 1er JANVIER OU DU 1er JUILLET. — LES ABONNÉS REÇOIVENT LE 15 DE CHAQUE MOIS UNE LIVRAISON MENSUELLE DE 32 PAGES

Prix de la livraison mensuelle **50** centimes ; franco **60** centimes

En réunissant les livraisons mensuelles, on a à la fin de l'année un magnifique volume de 416 pages.

Les titre, table et couverture de l'année se vendent ensemble 15 centimes.

Les sept premiers volumes, années 1873, 1874 1875, 1876, 1877, 1878 et 1879 sont en vente. — Tous les ouvrages et articles contenus dans chaque volume sont complets.

PRIX DU VOLUME		
Broché	7 fr. »	Ajouter à ces prix **1 fr. 50** pour recevoir le volume franco dans toute la France.
Relié	8 fr. 50	
Relié richement, tranche dorée	10 fr. »	

Les personnes auxquelles il manquerait des livraisons pour compléter les volumes de 1873, de 1874, de 1875, de 1876, de 1877, de 1878 et de 1879 pourront se les procurer aux bureaux de la publication et chez tous les libraires et marchands de journaux. L'Administration s'est mise en mesure de satisfaire à leur demande.

BUREAUX : 13, QUAI VOLTAIRE, A PARIS

PARIS. — IMPRIMERIE P. MOUILLOT, 13, QUAI VOLTAIRE. — 17317